THE ROYAL CANADIAN INSTITUTE

20.6.38

Revue anthropologique

COULOMMIERS
Imprimerie PAUL BRODARD.

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE
PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

25 ^ 26

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — 1915 ^ 1916

AVEC 49 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

GN
1
R48
année
25-26

643070
28.9.56

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(*École d'Anthropologie*)

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

MM. Alcan (Félix), O. ✻, éditeur.

Anthony (Dr R.), directeur adjoint de Laboratoire à l'École des Hautes-Études, assistant au Muséum, professeur à l'École d'Anthropologie.

Ault du Mesnil (G. d'), vice-président de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), ancien président de la Société d'Anthropologie.

Bianchi (Mme).

Blanchard (Dr Raphaël), O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

Capitan (Dr L.), ✻, professeur au Collège de France et à l'École d'Anthropologie, membre de l'Académie de Médecine.

Dron (Dr G.), sénateur.

Dastre (Dr A.), O. ✻, professeur à la Faculté des Sciences, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.

Echérac (A. d'), ✻, ancien secrétaire général de l'Assistance Publique, ancien président de la Société d'Anthropologie.

Guyot (Yves), ancien ministre des Travaux publics, ancien président de la Société d'Anthropologie, directeur de l'École d'Anthropologie.

Hervé (Dr Georges), homme de lettres, professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

Hovelacque (Mme Abel).

Hovelacque (Dr André).

Huguet (Dr J.), ✻, membre de l'Institut des recherches scientifiques marocaines.

Lanessan (J.-L. de), ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien ministre de la Marine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Lefort (J.), I. ✪, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation.

Mahoudeau (P.-G.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

Manouvrier (Dr L.), ✻, directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie, secrétaire général de la Société d'Anthropologie.

MORTILLET (Adrien de), président d'honneur de la Société Préhistorique de France, professeur à l'École d'Anthropologie.

PAPILLAULT (Dr G.), directeur adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie.

POZZI (Dr S.), G. O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

RATIER (Antony), sénateur, ancien ministre de la Justice.

ROCHE (Jules), G. C. ✠, député, ancien ministre du Commerce et des Colonies.

RONDEAU (Dr P.), chef adjoint honoraire des travaux de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, trésorier honoraire de l'École d'Anthropologie.

ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut.

SCHRADER (F.), O. ✻, directeur du Bureau cartographique de la librairie Hachette, ancien président de la Commission centrale de la Société de Géographie, professeur à l'École d'Anthropologie.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS. Délégués au Comité de l'École : MM. YVES GUYOT et JULIEN VINSON.

THULIÉ (Dr Henri), ✻, ancien président du Conseil Municipal de Paris et de la Société d'Anthropologie, vice-président du Conseil supérieur d'Assistance publique, directeur honoraire de l'École d'Anthropologie.

WEISGERBER (Mme Edouard).

WEISGERBER (Dr Henri), sous-directeur de l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

WILSON (Daniel).

ZABOROWSKI (S.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

CORRESPONDANTS

BALLIOT (L.), instituteur, à Jonchery (Haute-Marne).

BELLUCCI (Professeur G.), recteur de l'Université, à Pérouse (Italie).

BLIN (Charles), ✠, ethnographe, à Asnières (Seine).

BOILLEY (Émile), ✠, ✠, receveur des Finances, ancien vice-président du Conseil Général du Jura, à Arbois (Jura).

BOSTEAUX-PARIS (Pierre-Charles), I. ✠, président de la Société Archéologique champenoise, à Cernay-lès-Reims (Marne).

BREUIL (Abbé Henri), professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de Paléontologie humaine, à Paris.

CASTELFRANCO (Pompeo), ✠, inspecteur des fouilles et des monuments de l'arrondissement de Milan, à Milan (Italie).

CHANTRE (Ernest), directeur honoraire du Muséum, à Lyon (Rhône).

COLLIN (Émile), I. ✠, philanthrope, à Paris.

COROT (Henry), archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or).

COURTY (Georges), I. ✠, professeur de géologie à l'École spéciale des Travaux publics, à Paris.

DANJOU (Dr G.), ✻, vice-président du Comité départemental de l'Union des Sociétés de préparation militaire, à Nice (Alpes-Maritimes).

DELAGE (Franck), ✪, agrégé des lettres, professeur de Première au lycée, à Limoges (Haute-Vienne).

DELEVOY (Léon), ✠, à Genval près Bruxelles (Belgique).

DEVOIR (A.), capitaine de frégate, à Brest (Finistère).

DUBREUIL-CHAMBARDEL (Dr Louis), à Tours (Indre-et-Loire).

DUBOIS (Dr Eugène), docteur ès sciences, professeur de géologie et de paléontologie à l'Université d'Amsterdam, à Haarlem (Hollande).

DUBUS (Albert), ✪, économe honoraire des hospices du Havre, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

ENGERRAND, professeur au Muséum de Mexico, à Popotla (Mexique).

FAVRAUD (Alexis), I. ✪, inspecteur primaire en retraite, à Angoulême (Charente).

FOURNIER (Joseph), I. ✪, archiviste départemental honoraire, archiviste-bibliothécaire de la Chambre de Commerce, secrétaire de la Société de Géographie, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GIRAUX (Louis), palethnologue, à Saint-Mandé (Seine).

GOBY (Paul), ✪, vice-président de la Société Archéologique de Provence, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Grasse (Alpes-Maritimes).

GOLDSCHMIDT (Dr), à Paris.

GOY (de), à Bourges (Cher).

HAAKE (Dr Karl), conservateur des collections préhistoriques du Musée municipal, à Brunswick (Allemagne).

HEGER (Franz), conseiller d'État, directeur de la section anthropologique et ethnographique du Musée impérial et royal d'Histoire naturelle, à Vienne (Autriche).

HŒRNES (Dr Maurice), ✠, I. ✪, professeur d'archéologie préhistorique à l'Université, président de la Société Préhistorique, ancien conservateur au Musée de la Cour, à Vienne (Autriche).

HOLBÉ (Dr), à Saïgon (Cochinchine).

HRDLICKA (Dr Ales), sous-directeur du Laboratoire d'Anthropologie, U. S. Museum, à Washington (États-Unis).

JACQUES (Dr V.), professeur à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

KROMER (abbé H.), ancien missionnaire en Birmanie, à Grendelbruch (Alsace).

LAVAL (Dr Edouard), I. ✪, médecin de la maison de santé de Saint-Jean-de-Dieu, à Paris.

LOÉ (baron Alfred de), I. ✪, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles (Belgique).

MAC CURDY (G. Grant), professeur d'Anthropologie à l'Université de Yale, à Newhaven (États-Unis).

MAGNI (Dr M. Antonio), ✠, inspecteur royal des fouilles, à Milan (Italie).

MARTIN (Dr Henri), ✻, ancien président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

MASCARAUX (Félix), receveur des Contributions indirectes, à Saint-Martin de-Seignaux (Landes).

MERCIER (André), administrateur colonial.

MORTILLET (Paul de), I. ✿, correspondant de la Commission des monuments historiques de Seine-et-Oise, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

PAUW (Louis-François), ✠, I. ✿, naturaliste, conservateur général des collections de l'Université libre, à Bruxelles (Belgique).

PEYRONY (Denis), I. ✿, instituteur en congé, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, aux Eyzies (Dordogne).

PIERPONT (Edouard de), ✠, président de la Société Archéologique de Namur, au château de Rivière, par Lustin (Belgique).

PIGORINI (Louis), ✠, sénateur, professeur de palethnologie à l'Université, directeur du Musée préhistorique et ethnographique, à Rome (Italie).

PITTARD (Eugène), docteur ès sciences, privat-docent à l'Université, conservateur du Musée ethnographique et directeur de l'Institut suisse d'anthropologie générale, à Genève (Suisse).

REBER (Burkhard), conservateur du Musée épigraphique, privat-docent à l'Université de Genève pour l'Archéologie préhistorique de la Suisse, à Genève (Suisse).

RIVAUD (Albert), professeur à l'Université, à Poitiers (Vienne).

ROMAIN (Georges), ✿, archéologue, le Havre (Seine-Inférieure).

SAVAGE LANDOR (Henry), explorateur, à Londres (Angleterre).

SCHMIT (Émile), I. ✿, archéologue, correspondant pour le département de la Marne de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), à Châlons-sur-Marne (Marne).

SIEGLER, ingénieur en chef de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, à Paris.

SIFFRE (Dr Achille), ✠, I. ✿, directeur honoraire de l'École dentaire, vice-président de la Société d'Anthropologie, à Paris.

SZOMBATHY (Joseph), ✠, conservateur des collections anthropologiques et préhistoriques du Muséum impérial et royal, vice-président de la Société d'Anthropologie et de la Société Préhistorique, à Vienne (Autriche).

TATÉ (Louis), I. ✿, archéologue, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

TESTUT (Dr Léo), ✠, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon, associé national de l'Académie de Médecine, à Lyon (Rhône).

TRUCHET (Florimond), ✠, I. ✿, pharmacien, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

VAN DEN BROECK (Ernest), ✠, ✠, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, ancien vice-président de la Société Géologique de France, à Bruxelles (Belgique).

BUREAU DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Présidents d'honneur de l'Association	MM. Yves Guyot. Pozzi. Jules Roche. Thulié.
Président honoraire de l'Association	: M. d'Échérac.
Président —	: M. de Lanessan.
Vice-président —	: M. D'Ault du Mesnil.
Directeur honoraire de l'École d'Anthropologie	M. Thulié.
Directeur —	: M. Yves Guyot.
Sous-directeur —	: M. Weisgerber.
Secrétaire du Comité	: M. Adrien de Mortillet.
Trésorier honoraire	: M. Rondeau.
Trésorier	: M. d'Ault du Mesnil.
Bibliothécaire	: M. Hervé.
Conservateur du Musée	: M. d'Ault du Mesnil.
Directeur de la Revue	: M. Hervé.
Délégués près la Sorbonne	M. Hervé. M. Manouvrier. M. Thulié.
Délégués de l'Association au Comité de l'École	M. d'Ault du Mesnil. M. d'Échérac. M. Jules Roche.

COURS DE GÉOGRAPHIE ANTHROPOLOGIQUE

Les relations géographiques à travers la préhistoire et l'histoire

(5e année; du XVIIIe au XXe siècles)[1]

Par F. SCHRADER

Le titre seul de notre cours de cette année suffit à évoquer l'impression profonde qui nous étreint tous, celui qui va parler comme ceux qui vont écouter. Déjà, il y a deux ans, à la demande d'un certain nombre de mes auditeurs, j'ai interrompu l'ordre chronologique de notre étude des « relations géographiques » pour consacrer un hiver (1912-1913) à l'examen des questions contemporaines, que nous sentions s'aggraver de jour en jour. Et aujourd'hui, ce que nous avions appréhendé se réalise; la tempête dont nous constations l'approche se déchaîne autour de nous; il n'est plus temps d'en écarter les causes ou d'y rechercher des remèdes. Pendant que nous sommes réunis ici, la guerre la plus terrible de tous les temps gronde à quelques heures de notre salle d'étude. Que faire, pour ceux du moins à qui leur âge interdit l'action matérielle, sinon essayer de comprendre? Ce sera combattre aussi.

Or, notre programme de cette année nous conduit précisément à étudier l'évolution des relations géographiques au cours des deux derniers siècles; dès lors, il nous amènera comme conclusion à la catastrophe qui nous environne aujourd'hui.

Nous serons obligés de discerner le déroulement des faits géographiques et historiques à travers la poussière ou la fumée qui pourrait nous les cacher ou les obscurcir, si nous ne nous imposions avant tout le devoir d'apporter à cette étude une absolue et courageuse sincérité.

A travers le XVIIIe et le XIXe siècle, au cours de cette période

1. Leçon du 27 novembre 1914.

grandiose de l'histoire et de la géographie qui égale et dépassera peut-être, quand on en connaîtra l'ensemble, les plus grandes époques du passé, nous avons commencé à étudier il y a deux ans les forces de création et de destruction, simultanément à l'œuvre pour transformer le monde. A mesure que nous approcherons de l'étude du moment actuel, où elles agissent pour confirmer ou pour détruire ce qui nous entoure, nous devrons conserver la sérénité de nos sentiments et de nos pensées, et vivre ces heures comme si des milliers d'années nous en séparaient. Il faut que plus tard, l'ouragan passé, nous puissions nous rendre le témoignage que nulle passion, nulle douleur, nul préjugé, n'a eu le pouvoir de nous éloigner de ce que nous avons cru être la vérité. A ce prix seulement notre effort pourra être fructueux.

D'autre part, il ne s'agira pas seulement de reprendre avec plus de détails notre étude d'il y a deux ans. A ce moment là, nous avons examiné en quelque sorte l'état statique de l'Europe et du monde. Aujourd'hui, nous devons les considérer à l'état dynamique, non comme sur l'écran d'un cinématographe, mais pour chercher à travers le déroulement des faits, les causes qui les ont amenés, les conséquences qu'ils ont comportées ou celles qu'ils pouvaient comporter; les solutions immédiates que les besoins pressants du temps et de l'humanité ont su donner aux problèmes, et celles qu'ils leur auraient données, peut-être, s'ils avaient pu s'éclairer de l'expérience que ces solutions mêmes nous permettent de concevoir aujourd'hui.

Ainsi nous essaierons, si ce programme ne dépasse pas nos forces, de discerner non seulement le déroulement et les contre-coups de l'évolution géographique de ces deux grands siècles, mais d'en reconnaître la signification et d'en dégager, si j'ose ainsi dire, les premiers linéaments de l'esquisse d'une synthèse.

L'époque des grandes découvertes, que nous avons étudiée l'an dernier, avait eu pour but d'enrichir le monde, et comme résultat principal de l'élargir. Il s'était produit sur toute la surface explorée du globe une sorte d'addition algébrique de quantités nouvelles et inconnues, positives ou négatives, dont l'expérience seule devait plus tard permettre de reconnaître la valeur. Ainsi, les richesses conquises par l'Espagne l'avaient ruinée; l'irruption des civilisations européennes en Amérique du Sud avait détruit les civilisations indigènes sans pouvoir les remplacer; l'Afrique, considérée surtout

comme réservoir de forces pour le travail servile, ne prenait pas encore place parmi les régions européanisées; les parties de l'Amérique du Nord dépourvues des richesses convoitées par l'Europe étaient précisément celles où le temps amenait le développement le plus intense, en dépit des apparences premières.

L'époque plus récente dont nous nous occuperons cette année est caractérisée par l'entrée et par la fusion, dans la vie générale du monde, de toutes les forces et de toutes les activités accumulées par la période précédente. Du XVIIIe au commencement du XXe siècle, le monde s'est approprié, a digéré pour ainsi dire, a complété et fait entrer dans sa vie générale toutes les possibilités de relations et de créations nouvelles préparées par les deux époques antérieures, celle de la Renaissance et celle des Grandes découvertes. Et là encore, les valeurs positives et négatives se sont additionnées, les forces homogènes ou contradictoires se sont entr'aidées ou combattues, les progressions ou les régressions ont amené les pays, les continents, les océans, l'atmosphère, les races, les peuples, la science ou la pensée à l'état complexe, contradictoire et puissant dans lequel nous sommes emportés et ballottés aujourd'hui.

Cet état diffère grandement de tous ceux qui l'ont précédé. Essayons de discerner par quels caractères. Remarquons d'abord que « la marche de la civilisation, ou des civilisations, pour mieux dire, a consisté, jusqu'à l'époque actuelle, en une série d'ascensions et de chutes, en une succession de peuples appelés, écartés et remplacés dans la tâche de directeurs du mouvement humain. Partout et toujours, les facultés ou les forces qui avaient fait le progrès se sont graduellement usées ou perverties, préparant une décadence inévitable, liée aux causes mêmes de l'ancienne prospérité. Partout et toujours aussi, l'homme, dans l'effort qui l'a partiellement soustrait à l'animalité, s'est appuyé sur les forces naturelles à l'œuvre autour de lui, locales d'abord, puis de plus en plus générales et vastes : d'abord, en leur empruntant, à l'époque de la préhistoire, des organes matériels supplémentaires; puis en domestiquant des activités atmosphériques, liquides, végétales ou animales, c'est la période de l'histoire qui nous a conduits à l'état de choses actuel; enfin, en dégageant les forces latentes cachées dans des matières primitivement inertes : c'es l'époque grandiose et troublante où nous vivons aujourd'hui, et qui ouvre une voie nouvelle devant l'humanité. »

« Mais, jusqu'à l'époque actuelle, la condition commune de tous les groupements humains a été la vie fragmentaire; les progrès de chacun ont pu se communiquer aux autres, dans la mesure où l'humanité ou la nature le permettaient; nul peuple n'a eu le droit de se dire capable de réaliser la civilisation intégrale; et le cours du temps s'est chargé de les entremêler, de les substituer les uns aux autres, de les rajeunir par des mélanges de civilisations ou par l'entrée en activité de barbaries nouvelles. »

« Tout autre est l'état vers lequel nous marchons, et dans lequel nous sommes déjà entrés. De par les forces monstrueuses dont il s'est emparé, — à moins que, croyant les prendre à son service, il ne s'y soit lui-même asservi, — l'homme d'Europe a entrepris d'imposer au monde entier une même forme de culture humaine, la sienne; un même étalon de productivité, le maximum obligatoire; un même critérium du désirable et de l'indésirable, le sien. Sédentaire par la production, l'humanité devient en même temps nomade par l'accroissement fabuleux de ses organes de transport. Toutes les anciennes différenciations sont effacées, des différenciations nouvelles apparaissent, rompant l'équilibre, instable il est vrai, mais plus de cent fois séculaire, des sociétés humaines. Et comme, par l'extermination des peuples arriérés, quand ils n'ont pas voulu se plier à ce joug ni servir à ces fins, il ne reste plus sur cette terre européanisée, en dehors de la Chine et de l'Afrique, aucune source nouvelle où puiser un sang neuf, l'humanité est désormais condamnée à vivre tout entière de la même vie, jouant son va-tout en une seule partie qu'elle peut perdre ou gagner. Suivant qu'elle saura ou ne saura pas s'adapter aux conditions de vie qu'elle s'est inconsciemment créées, et cela sans cesser de maintenir l'accord de cette vie avec les lois générales, elle s'élèvera plus haut que jamais, ou s'écroulera sous son propre poids, plus bas que la barbarie[1]. »

*
* *

La fusion des éléments ethniques dont sont formés les divers

1. Les parties entre guillemets sont extraites, sauf quelques minimes additions nécessitées par vingt années écoulées, de la notice de F. Schrader, accompagnant, sous ce titre : *Le Monde à la fin du XIXe siècle*, la carte du « monde moderne » dans l'*Atlas de Géographie Historique* publié par la librairie Hachette et Cie, Paris, 1894. Quelques lignes de ces citations proviennent de la notice « La Terre et la vie terrestre », introduction à l'*Atlas de Géographie moderne*; même librairie, 1889.

peuples modernes n'est cependant pas encore si complète (bien loin de là) qu'on n'y puisse discerner les courants divers dont se composent leurs fleuves humains. Et n'est-ce pas là précisément l'une des causes de ces passages de relations amicales à des relations hostiles, de la paix à l'irritation et à la violence, qui désorientent le géographe quand il veut se mêler d'être aussi un peu moraliste ! Pour les comprendre, et ne plus s'étonner des retours de la politique, des alternatives de la paix et de la guerre, il n'a qu'à se souvenir des éléments disparates qui jadis entrèrent dans la composition des peuples hétérogènes liés aujourd'hui sous l'uniformité des noms et des mœurs. Il voit alors comment, suivant les circonstances, ces peuples peuvent s'aborder entre eux par des côtés divers, auxquels correspondent des sentiments différents.

A la conception simpliste de peuples compacts, présentant un type net et tranché, conception des ignorants ou des tempéraments anti-scientifiques, nous devons, nous, hommes d'étude, faire succéder celle de peuples composites, tels que nous les montrent l'histoire, la géographie, ou simplement le témoignage de nos yeux. Qu'est-ce qu'un Anglais, sinon un composé plus ou moins variable de Celte, de Saxon, de Breton, de Danois, d'Angle, de Normand, de Français, en proportions inconnues? Le Français blond du nord ou de l'est, le Français brun de la Méditerranée, le Français brachycéphale des volcans d'Auvergne, sont-ils moins des Français parce que des sangs divers coulent dans leurs veines? Sentiront-ils moins l'attachement à la patrie commune parce que la géographie et l'histoire retrouveront sous la filiation nationale les filiations partielles dont elle fut composée? Et si nous prenons le peuple qui en ce moment pèse sur l'Europe au nom de son homogénéité providentielle, quoi de plus faux et de plus anti-historique que l'unité de race allemande, qui confond volontairement le Slave de Prusse avec le Souabe de Bavière, le Scandinave du Holstein ou le Gaulois d'Alsace, avec le Batave de la Frise orientale pour en faire le Deutsch brutal et mystique qui devrait gouverner l'humanité? Comment l'orgueil l'empêche-t-il de comprendre que sa diversité même est nécessaire à son existence, à son développement, à l'action qu'il désire exercer dans le monde? Sa prétendue homogénéité, s'il parvenait à l'imposer par la violence matérielle à une science complaisante, démontrerait simplement sa complète incapacité à exercer une influence quelconque sur une

humanité à laquelle il doit, comme tous les autres peuples, la presque totalité de son bagage intellectuel ou moral. Enfin, s'il est un peuple qui représente la diversité des origines plus que tout autre, n'est-ce pas le peuple si disparate et si national à la fois des États-Unis, qui, dans ce moment même, s'assure pour un avenir prochain la première place dans le monde?

En réalité, c'est ailleurs que dans des entités nationales qu'il faut chercher la raison des relations hostiles et meurtrières qui remplissent les trois quarts, sinon les neuf dixièmes de l'histoire. Et ici, nous allons être ramenés au sujet même de notre cours, aux relations géographiques qui, à travers la préhistoire, ont découlé des circonstances au milieu desquelles se développaient les nations.

En même temps, nous entrerons dans l'ordre de recherches qui caractérise spécialement la science moderne. Ce caractère, c'est d'étudier les choses, géographiques ou autres, dans leurs éléments intimes et constitutifs et non plus comme jadis dans leur apparence et leur forme.

Le caractère industriel et pratique de l'évolution mondiale actuelle, que nous constations il n'y a qu'un moment, n'est que l'application première et toute superficielle d'une force bien autrement profonde et puissante : le renouvellement des sciences, dont l'industrie s'ingénie à tirer tout le profit immédiat et matériel qu'elles comportent. Or, ce renouvellement scientifique exerce déjà et exercera dans un prochain avenir une influence bien plus grande que l'organisation purement matérielle qui en est le premier résultat. Je voudrais essayer de dire ici en quoi il me paraît devoir inaugurer une phase nouvelle dans les relations de l'homme avec la nature et des hommes entre eux.

*
* *

Depuis la fin du XVIIIe siècle ou le début du XIXe, c'est-à-dire précisément dans la période qui fait l'objet de notre cours, la science s'est appliquée, « non plus seulement à l'étude, mais à l'analyse des phénomènes, matériels ou moraux. En tout ordre de recherches, elle s'est efforcée de remonter jusqu'aux éléments mêmes des choses. De la première cellule organisée jusqu'à la lumière des astres, en passant par l'histoire, rien n'a échappé à cet ordre nouveau d'investigation, qui ne tend à rien moins qu'à renouveler

les bases mêmes de toutes les notions, et à les reconstruire par conséquent de toutes pièces. Tout, jusqu'aux conceptions sociales, en est ébranlé, ne trouvant plus d'appui immuable sur un terrain qui se déplace incessament. De la sorte, en même temps que les forces matérielles, les idées se modifient et se transforment. »

« On peut donc dire que l'état moderne n'est plus du tout celui des siècles précédents, ni au point de vue physique, ni au point de vue moral. L'homme est devenu en quelque sorte un être nouveau, doué d'organes que ses ancêtres ne possédaient pas; la planète où il vit s'est en quelque sorte rétrécie sous ses pas, et des contacts nouveaux, inattendus, s'établissent de toutes parts entre des parties de la Terre précédemment soumises à des influences différentes, moins directes, moins intenses, moins entremêlées. »

Aussi une sorte de vague et confuse inquiétude règne sur le globe entier, et rien au fond n'est plus naturel. « Chaque groupement humain s'était organisé plus ou moins complètement suivant sa nature et sa situation; cette organisation est battue en brèche par l'intrusion du monde entier. Un équilibre nouveau tend à s'établir, mais son premier effet est de détruire l'équilibre ancien. »

« De telles perturbations ont dû se produire chaque fois qu'un grand chapitre de l'histoire a succédé à un autre, mais celle-ci est plus intense et plus rapide, à cause de l'énergie et de l'universalité des organes nouveaux qui entrent en jeu, transformant pour ainsi dire toutes les mailles du tissu de la vie. »

Comment ne pas remarquer tout d'abord qu'une telle transformation, résultat de la pénétration du fonctionnement des forces naturelles par l'intelligence humaine, augmente non seulement les possibilités matérielles, mais aussi les possibilités intellectuelles et morales? De là, par une conclusion très naturelle, l'explosion d'optimisme qui alla grandissant dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, depuis la religion de la nature de Rousseau jusqu'aux espérances illimitées de la Révolution, espérances dont le « tableau des progrès de l'Esprit humain », est une des manifestations les plus frappantes.

Et si, dépassant l'époque de la Révolution, nous entrons dans le XIXe siècle, si nous suivons le mouvement scientifique, de l'analyse de l'air jusqu'à l'analyse spectrale des astres, de la pile de Volta aux

ondes hertziennes, de l'anatomie à l'histologie, du ballon de Montgolfier au dirigeable ou à l'aéroplane, nous comprendrons mieux encore que, même en dehors des applications pratiques, l'humanité ait cru voir approcher le jour où elle serait affranchie des anciennes servitudes, du travail exagéré, de la souffrance physique, de la guerre. Et voilà que les difficultés se sont déplacées, mais n'ont pas disparu, certaines mêmes ont grandi, se sont universalisées, ont créé des calamités nouvelles. Quoi d'étonnant à voir un vague et profond malaise succéder aux espérances de naguère?

Pour mieux définir cette sorte de crevasse qui s'est ouverte entre les découvertes en elles-mêmes et leurs résultats appliqués à l'humanité, pouvons-nous essayer de préciser l'orientation suivant laquelle le monde a cru se diriger en passant de la théorie à l'application?

Il semble que cette orientation peut être formulée ainsi : « Produire plus avec un moindre effort, faire travailler les forces latentes dégagées de la nature; soulager le muscle humain par la machine, et décharger ainsi l'humanité d'une partie de son travail matériel au bénéfice de son développement moral; permettre à chaque homme de vivre de la vie complète que le travail servile assurait aux citoyens libres des anciennes républiques, et faire ainsi que l'ensemble des hommes puisse devenir l'humanité. »

Si maintenant, parcourant d'un regard l'ensemble de notre terre et de ses habitants, nous analysons l'impression qui s'en dégage pour nous, cette impression sera celle d'un double mouvement, qui détermine une marche discordante.

D'une part, « la science grandit et l'homme grandit avec elle; l'instruction s'accroît, la pensée s'étend, le contact de l'humanité entière pénètre jusque dans la vie du plus humble; chacun peut en terminant sa journée connaître le résumé de la marche du monde depuis le dernier lever du soleil; les lois profondes de la vie passent dans la pratique de chaque jour; des forces nouvelles transforment la société; la parole humaine se précipite autour du globe, dépassant la vitesse de cette parole elle-même; l'Europe déborde sur le monde et l'initie aux résultats de son génie; tout homme devient citoyen du globe terrestre, et des régions nouvelles s'ouvrent chaque jour, prêtes à produire plus que l'humanité ne peut encore consommer.

« D'autre part, chacun de ces progrès, à peine né, devient une arme pour combattre sur la terre entière le progrès un peu moindre du jour précédent. La concurrence prend l'allure inexorable d'une fatalité meurtrière et universelle. Outillage de plus en plus parfait, emploi d'un nombre moindre de bras pour un résultat égal, cela a pour corollaire la création d'outillages plus perfectionnés encore qui ruineront les premiers, l'emploi de bras moins nombreux le lendemain que la veille; le « dieu » qui donnait le loisir, condition de la pensée et de la joie, devient le spectre du chômage. Tout effort devient destructeur d'un autre effort. Les glorieux navires qui traversent l'Atlantique en quatre jours sous la pression de 40000 chevaux de force ne font pas dix voyages sans que sur le rivage opposé on en mette de plus puissants en chantier; une telle lutte, si elle se continue indéfiniment, n'a qu'une issue possible, la ruine générale. » Un remède éphémère se présente, la guerre, plus terrible, plus acharnée qu'elle ne fut jamais.

Ajoutons que le développement industriel a, comme toute chose vivante, ses progrès et ses retours, ses contractions et ses distensions. A chaque élargissement du marché, à chaque élan de consommation, à chaque nouvelle colonie ouverte, correspond une augmentation de travail, une période de prospérité; tous les bras sont occupés, tous les produits trouvent un emploi facile, les villes s'accroissent au détriment des campagnes. Mais bientôt un client se fait producteur à son tour, le marché s'encombre, les sources de vie diminuent; les villes ne rendent pas pour cela leur trop-plein; mais une émigration se produit vers le pays nouveau où le champ sera plus large et la vie plus facile.

Arme à double tranchant, cette émigration, en même temps qu'elle débarrasse la métropole de son trop-plein, va fortifier au delà des mers une métropole future qui se retournera un jour contre la première.

Rien ne peut plus, semble-t-il, arrêter ce mouvement. Chaque jour des perfectionnements nouveaux interviennent pour créer de nouvelles merveilles de précision et d'économie. Mais par le perfectionnement des produits, par la durée plus grande du rail d'acier, par exemple, remplaçant le rail de fer, le marché se contracte de nouveau, l'émigration porte au loin d'autres éléments de lutte.

Un jour vient où les forces de production organisées pour l'ancien

état géographique ne trouvent plus de débouchés correspondants, où le contact fraternel qu'on avait rêvé se change en efforts pour s'arracher mutuellement une part de travail ou de puissance; Berlin regarde Londres ou Paris dans le blanc des yeux; à l'accumulation des forces productrices succède le déchaînement des forces destructives, l'homme se sert de la science, non pour atténuer, mais pour accroître la brutalité primitive, la concurrence vitale devient la concurrence mortelle.

A cela, quel remède? dira-t-on. Nous ne nous chargeons pas de répondre, en donnant le nom d'une panacée, mais d'étudier, et de préparer ainsi la réponse dans notre modeste mesure.

Tout au plus oserions-nous dire, en restant sur le terrain géographique, que si l'on avait vraiment voulu élargir pour l'humanité les conditions de la vie, il fallait aiguiller dans la direction où la richesse et la machine auraient produit pour libérer l'homme, au lieu d'employer la machine et l'homme, comme rouages d'un ordre analogue, pour produire des accroissements de richesse. Mais dès le premier mot nous sortirions du domaine où nous voulons nous cantonner ici. Rentrons-y.

Qui pourrait songer à faire route en arrière? Qui oserait proposer de renoncer au bénéfice possible de ce prodigieux mouvement scientifique qui a déjà transformé l'homme en un être nouveau vivant sur une terre en partie humanisée?

Et cependant, si le retour au passé est impossible, une évolution paraît indispensable, même dans les faits et les rapports géographiques.

*
* *

En étudiant, dans nos leçons prochaines, la marche des relations humaines et de l'appropriation du globe par la science et l'industrie, nous ne pourrons pas, quand bien même nous le voudrions, détourner nos regards du spectacle terrible que nous offre aujourd'hui le monde. Bien au contraire, nous chercherons à voir plus clairement les causes naturelles ou humaines de la conflagration qui nous enveloppe, et à prévoir, pour les détourner si possible, les catastrophes prochaines dont celle-ci n'est que le présage.

Nous prenons le monde à l'issue de la période des grandes découvertes. Au XVIIIe siècle, dont il nous faut étudier et déterminer

le caractère, nous voyons la géographie prendre une voie nouvelle. Il ne s'agira plus autant, à cette époque, de découvrir que de commencer à approprier. Nous assistons à l'éclosion des nations nouvelles de l'Amérique du Nord, sous l'influence surtout de la France et de l'Angleterre; à la croissance des Antilles, à l'extension de l'esclavage.

Du milieu à la fin du siècle, nous voyons les domaines de l'Espagne s'appauvrir et les colonies de la France passer à d'autres maitres, pour des causes qu'il nous faudra comprendre; l'Inde devenir colonie anglaise, les États-Unis se séparer de la Grande-Bretagne, en même temps que surgit ce grand mouvement de science et d'industrie dont nous venons de parler. En Europe, nous assistons à l'affaiblissement de l'Espagne et de l'Autriche, à la naissance de la Prusse, à l'accroissement rapide de la Russie. Avec le XIXe siècle, l'Europe de Napoléon, suite et déviation de la Révolution française, prépare un nouvel état d'équilibre ou de déséquilibre entre les nations du vieux continent. Nous nous efforcerons de suivre et de comprendre cette transformation de la partie du monde qui servait encore de moteur à l'humanité entière, sans y apporter de préjugés ni de passions autres que celle du vrai. Puis vient l'étude de ce puissant XIXe siècle dont nous venons d'hériter tant de grandeurs et tant de misères. Nous le verrons compléter l'exploration du monde; créer en Amérique une nouvelle Europe; redécouvrir l'Afrique, voilée depuis l'antiquité; s'emparer des richesses planétaires pour les exploiter sans respect ni sagesse, et détériorer la Terre en même temps qu'il commence à la connaître; enfin, organiser, par des forces empruntées à la science grandissante, ce mouvement industriel, cette transformation des moyens de transport ou de communication entre les hommes, qui dans le court espace d'un siècle a refait l'humanité et le monde.

En voyant, au cours de cette étude, et comme résultat premier de ces magnifiques efforts, la population du globe s'accroître, le bien-être européen ou américain se répandre sur les terres nouvelles, les peuples se rapprocher d'abord, la liberté commerciale enrichir le monde, nous nous efforcerons de découvrir les points faibles de cette civilisation neuve, avide de jouir avant d'avoir compris, et compromettant par là même l'avenir de ses propres conquêtes.

Il nous semble que, par une étude sincère et attentive, nous pourrons

saisir les signes indicateurs du moment où le mouvement se renverse ; où l'équilibre nouveau crée le déséquilibre ; où les mains qui se rapprochaient s'entremêlent, se gênent et se combattent ; où la terre qui a livré ses richesses menace elle aussi de s'appauvrir ; où, comme il est advenu à l'Espagne pour avoir oublié le roi Midas, l'accroissement de richesse immédiate prépare la ruine.

Peut-être saisirons-nous aussi dans ses débuts le procédé morbide par lequel telle nation, sans avoir pris part aux commencements, sans même en avoir compris la signification, s'arme et s'organise pour prendre la plus grosse part au banquet déjà servi, se proclame la première alors qu'elle a été bien plus souvent la seconde, exige les possessions d'autrui après en avoir méconnu l'importance, et déclare que l'avenir du monde lui est désormais confié. Certes, chaque nation peut se reprocher d'avoir eu ses périodes d'infatuation et de sottise; l'erreur et la vanité sont choses humaines. Mais le débordement d'orgueil et l'accès de folie collective auquel nous assistons aujourd'hui, et qui tendrait à détruire l'humanité sous prétexte de l'amener à la perfection par le règne systématisé de la force, apparaît, si l'on y réfléchit, comme une déformation mentale, découlant précisément de l'évolution précipitée du monde nouveau. A ce titre, c'est un devoir pour nous d'en étudier dans le détail les symptômes géographiques et politiques, la mégalomanie territoriale et nationale, afin d'en éviter la contagion mortelle au reste du monde et, osons le dire, à nous-mêmes peut-être.

Que, dans ce resserrement graduel des régions du globe relativement à l'homme, une nation se soit donné pour mission spéciale d'accroître indéfiniment sa force coercitive; qu'elle ait conçu la guerre, suivant la parole de Mirabeau, comme son « industrie nationale »; que, laissant les autres nations et provisoirement la partie saine d'elle-même s'occuper de scruter la science et la pensée, elle ait uniquement placé son idéal dans la force matérielle, au point de finir par la confondre avec la force morale; qu'elle ait enfin conçu la civilisation comme l'extension au monde entier de la forme de développement qu'elle avait jugée souhaitable pour elle-même; que l'impossibilité de cette conception même lui fasse considérer les autres nations comme destinées à recevoir le bonheur d'une domestication qui ressemble à l'esclavage; que la concurrence soit ainsi remplacée dans ses projets par l'égalité inférieure du reste des

hommes sous son niveau supérieur et dominateur, faisons-y bien attention, c'est une forme virulente de tous les défauts de l'Europe et de l'Asie antiques, avec la suppression de toutes leurs qualités.

Que deviendraient les relations humaines si la civilisation permettait à un seul de dicter les lois du bien, du beau, du juste, suivant le programme que nous lui voyons réaliser aujourd'hui dans le sang de millions d'hommes et formuler avec une inconscience stupéfiante?

Peut-on concevoir le monde se développant sous le poids d'une collectivité incapable de supporter auprès d'elle ni supériorité ni égalité?

Peut-on ignorer encore que le travail mille fois séculaire poursuivi dans la collaboration à demi consciente de la terre, des hommes et du temps, ne peut se continuer que par le respect de cet héritage collectif et par la solidarité de plus en plus complète des choses et des hommes?

Ce serait donc pour livrer le monde à la force germanique que les Égyptiens auraient conquis et humanisé le Nil? que les Grecs auraient dégagé l'âme de la Méditerranée et créé l'esprit de l'Europe? que la pierre éclatée, la pierre polie, les métaux, auraient secouru l'humanité? que la terre aurait évolué de la nébuleuse au monde humain? que les formes végétales et animales, les océans aux contours variables et les atmosphères successives auraient lentement évolué vers leur état actuel et futur? Enfin où est aujourd'hui l'humanité virtuelle de l'avenir, si ce n'est dans les milliards de consciences et de pensées qui se créent, s'épanouissent et se transmettent à la génération suivante, et dont ces orgueilleux prétendent désormais assumer la conduite?

Le monde a déjà vu semblable folie, semblable mépris des grandes nations pour les petites, quand l'Asie perse se précipitait sur la minuscule Grèce, prétendant, de par le nombre et la masse, organiser la grande monarchie continentale sur les ruines de la liberté hellénique. Rappelons-nous qu'alors l'Europe et l'avenir furent sauvés à la fois par l'épée et par la pensée humaine, et qu'Eschyle, avant de donner au monde les drames de Prométhée et de célébrer la victoire de la Grèce, combattait à Marathon.

La victoire de Strasbourg

Par Jules ROCHE

Le titre de cet article n'est pas une fiction; c'est un souvenir, une prédiction peut-être, une espérance à coup sûr. En tout cas, le récit qu'on va lire, quelque ancien qu'il soit, paraît d'une actualité saisissante, tant on y voit, vivantes, les scènes d'aujourd'hui.

C'était, il y a 1558 ans, — en 356 après J.-C. La Gaule était de toutes parts envahie par les Allemands, — « *Germanicis undique circumfrementibus minis* »; — l'empereur Constance y avait envoyé le Consul Julien pour la délivrer des Barbares. Tour à tour Valence, Lyon, Sens, Autun, Auxerre, Troyes, Reims avaient souffert; mais les plus redoutables forces ennemies étaient concentrées vers *Argentoratum* (Strasbourg) — déjà! — Elles comprenaient les armées de plusieurs rois Allemands (*Alamannorum reges)* dont les principaux étaient Chnodomaire, Vestralpe, Sérapion, Suomaire, etc... Parmi eux se distinguait surtout Chnodomaire, « qui se donnait un mouvement prodigieux, allant, venant, se multipliant, toujours le premier quand il s'agissait d'un coup de main, plein de cette confiance qu'inspire l'habitude du succès ».

Ce roi et Sérapion étaient les deux plus puissants et plus redoutables chefs de la « belliqueuse et féroce armée » vers laquelle Julien, après d'heureux combats, comprit qu'il fallait porter tous ses efforts pour obtenir la victoire décisive.

A marches rapides il arriva enfin devant Strasbourg, où de nouveaux renforts allemands venaient de se rendre, ayant passé *trois jours et trois nuits à traverser le Rhin* — (*per triduum et trinoctium flumen transisse Germanos*).

Les armées étaient face à face. L'heure de leur choc avait sonné !

Mais ici ce sont les pages du célèbre historien gréco-latin qu'il faut lire.

Elles sont le « communiqué » d'un contemporain des événements qu'il raconte; et parmi leurs acteurs, se trouvèrent à coup sûr par milliers, héros inconnus, des ancêtres de tant de ces vaillants défenseurs de la Gaule du XXe siècle, leurs héritiers sans le savoir.

*
* *

A l'aile gauche, où, suivant l'attente des barbares, la mêlée devait être plus furieuse, se montrait le funeste promoteur de cette levée de boucliers, Chnodomaire, le front ceint d'un bandeau couleur de flamme, et montant un cheval couvert d'écume. Amoureux du danger, plein de confiance en sa force prodigieuse, il s'appuyait fièrement sur un javelot de dimensions formidables, et frappait de loin les yeux par l'éclat de ses armes. Dès longtemps il avait établi sa supériorité comme brave soldat et comme chef habile.

Sérapion commandait l'aile droite. Il entrait à peine dans la fleur de l'âge, mais la capacité, chez lui, avait devancé les années. C'était le fils de ce Médérich, frère de Chnodomaire, dont *la vie entière n'avait été qu'un tissu de perfidies.*

Médérich, qui avait fait, comme otage, un long séjour dans les Gaules, s'y était initié à quelques-uns des mystères religieux des Grecs. C'est à cette circonstance qu'était dû le changement de nom d'Agénarich, son fils, en celui de Sérapion.

Venaient en seconde ligne *cinq rois* inférieurs en puissance, *dix fils* ou parents de rois, et, derrière ceux-ci, une longue série de noms imposants chez les barbares.

La force de cette armée était de *trente-cinq mille* combattants tirés de diverses nations. Une partie était *soldée*, et le reste servait *en vertu de traités d'assistance réciproque*, — (qui n'avaient point paru des *chiffons de papier...*).

Le terrible signal des trompettes avait résonné, lorsque Sévère, qui conduisait l'aile gauche de l'armée gallo-romaine, aperçut devant lui, à peu de distance, DES TRANCHÉES REMPLIES DE GENS ARMÉS *qui devaient, se levant tout à coup*, porter le trouble dans ses rangs. Sans s'émouvoir, il suspend toutefois sa marche, ne sachant à quel nombre il avait affaire; craignant d'avancer, et ne voulant point reculer.

Julien voit de l'hésitation sur ce point; il y vole avec une réserve de deux cents cavaliers qu'il gardait autour de sa personne, prêt à se porter où sa présence était le plus nécessaire, et *toujours plus animé quand le péril était plus grand.* D'une course rapide, il parcourt le front de l'infanterie, distribuant partout les encouragements. Comme l'étendue des

ignes et leur profondeur s'opposaient à toute allocution générale, et qu'il ne se souciait point d'éveiller les jalousies du pouvoir en s'arrogeant ce qu'il regardait lui-même comme la prérogative du chef de l'État, il se contenta de voltiger çà et là, se garantissant comme il pouvait des traits de l'ennemi; et jetant à chacun, connu ou non connu, quelques mots énergiques, il les exhortait tous à faire leur devoir.

« Eh bien ! mes amis, disait-il aux uns, VOICI ENFIN UNE BATAILLE EN RÈGLE. C'est *le moment qu'appelaient vos vœux et les miens*, et que votre impatience devançait toujours. »

S'adressant ensuite aux derniers rangs : « Camarades, *il est venu le jour tant désiré* qui nous appelle tous à effacer les taches imprimées à notre nom, et à lui rendre son ancien lustre. Voyez : les barbares viennent ici chercher un désastre; une aveugle fureur les pousse à s'offrir à vos coups ! »

. . . . . .

Parlant ainsi à chacun son langage, il fait avancer la plus grande partie de ses forces contre la première ligne des barbares. Ce fut alors parmi l'infanterie allemande, contre les chefs qui étaient à cheval, un frémissement d'indignation qui bientôt éclata en vociférations effroyables. « Il fallait, disait-on, qu'ils combatissent à pied comme les autres, et que nul ne pût se ménager, en cas de fuite, un moyen de sauver sa personne en abandonnant le reste à son sort. » Cette manifestation fit quitter a Chnodomaire son cheval et son exemple fut aussitôt suivi. *Pas un des Allemands ne mettait en doute que la victoire ne dût se déclarer pour eux.*

Les trompettes donnent le signal solennel, et des deux parts on en vient aux mains avec la même ardeur, en préludant par des volées de traits. Débarrassés de leurs javelots, les Allemands se lancent sur nos escadrons avec plus d'impétuosité que d'ensemble, en *rugissant comme des bêtes féroces*. Une rage plus qu'ordinaire *hérissait leur épaisse chevelure* et *leurs yeux étincelaient de fureur*.

Intrépides sous l'abri de leurs boucliers, les nôtres paraient les coups, ou, brandissant le javelot, présentaient la mort aux yeux de l'ennemi. Pendant que la cavalerie soutient la charge avec vigueur, l'infanterie serre ses rangs et forme un mur de tous les boucliers unis. Un épais nuage de poussière enveloppe la mêlée. Nous combattons avec des chances diverses, ici tenant ferme, là repoussés; car les Germains, rompus la plupart à cette espèce de manœuvre, s'aidaient de leurs genoux pour enfoncer nos lignes.

C'était *un corps à corps universel, main contre main, bouclier contre bouclier*; et l'air retentissait de cris de triomphe et de détresse.

Enfin notre aile gauche, s'ébranlant de nouveau, et chassant devant elle des multitudes d'ennemis, venait avec furie prendre part à cet engagement, lorsque inopinément la cavalerie lâcha pied à l'aile droite et se replia s'entrechoquant jusqu'aux légions, où, trouvant un point d'appui, elle put se reformer. Voici ce qui avait causé cette alarme. Le

chef des *Cataphractes* — (cuirassiers) — en rectifiant un vice d'alignement, reçut une blessure légère, et l'un des siens, dont le cheval s'abattit, resta écrasé sous le poids de l'animal et de son armure. Ce fut assez pour que le reste se dispersât; et ils eussent tous passé sur le ventre de l'infanterie, ce qui eût causé un désordre général, si cette dernière n'avait soutenu leur choc par sa masse et par sa résolution.

De son côté, Julien voit cette cavalerie éparse et cherchant son salut dans la fuite. Il pousse à elle, et se jette au-devant comme une barrière. Le tribun de l'un des escadrons l'avait reconnu, en voyant de loin flotter au haut d'une pique le drapeau pourpre qui guidait son escorte, enseigne dont la vétusté attestait les longs services. Plein de honte, et la pâleur sur le front, cet officier court aussitôt rallier sa troupe. Julien alors, s'adressant aux fuyards de ce ton persuasif qui ranimait les cœurs les plus hésitants :

« Où courons-nous, braves gens? leur dit-il. Vous savez bien *qu'on ne gagne rien à fuir*, et que *la peur elle-même ne peut conseiller un plus mauvais parti!* Allons donc rejoindre les nôtres qui combattent pour la patrie, et ne perdons pas, en les abandonnant sans savoir pourquoi, la part qui nous reviendra du triomphe commun ! »

Par ces habiles paroles, il les ramène à la charge, renouvelant ainsi, à quelques détails près, un trait qui jadis avait honoré Sylla.

. . . . . .

Profitant de leur avantage et de la dispersion de la cavalerie, les Allemands fondent sur notre première ligne de pied, comptant trouver des hommes ébranlés, et peu capables d'une résistance énergique. Mais leur choc fut soutenu, et l'on se battit longtemps sans que la balance penchât d'un côté ni de l'autre.

Les *Carnutes* (tribus gauloises d'Orléans, de Blois, de Chartres, etc...) et les *Braccates* (de la Gaule narbonnaise), milices aguerries, à ces gestes effrayants qui leur sont propres, joignirent alors ce terrible cri de guerre qu'ils font entendre dans la chaleur du combat, et qui, préludant par un murmure à peine distinct, s'enfle par degré, et finit par éclater en un mugissement pareil à celui des vagues qui se brisent contre un écueil.

Les armes se choquent, les combattants se heurtent au milieu d'une grêle sifflante de dards, et d'un épais nuage de poussière qui dérobe tous les objets. Mais les masses désordonnées des Barbares *n'en avancent pas moins avec la fureur d'un incendie*; et plus d'une fois la force de leur glaive *parvint à rompre l'espèce de tortue dont se protégeaient nos rangs* par l'adhérence de tous les boucliers. Les *Bataves* — Belges du Nord — voient le danger, sonnent la charge : SECONDÉS PAR LEURS ROIS, — (*Batavi venere cum regibus*), — ils arrivent au pas de course au secours de nos légions, et le combat se rétablit. Cette troupe formidable devait, le sort aidant, décider du succès dans les circonstances même les plus critiques. Mais les *Allemands*, qu'une rage de destruction semblait avoir saisis, n'en continuaient pas moins leurs efforts désespérés. Ici, sans interruption, les

dards, les javelots volent, les carquois se vident; là on se joint corps à corps: le glaive frappe le glaive, et le tranchant des armes entr'ouvre les cuirasses. Le blessé, tant qu'il lui reste une goutte de sang, se soulève de terre et s'acharne à combattre. Les chances de part et d'autre étaient à peu près égales. Les Germains l'emportaient par la taille et par la vigueur des muscles; *les nôtres, par la tactique et la discipline*; les uns plus féroces, plus furieux, les autres plus résolus, plus adroits. *Ceux-ci comptaient sur leurs âmes*, ceux-là sur la *supériorité de leurs corps*, — (*animis isti fidentes*; *grandissimis illi corporibus freti*). Pliant quelquefois sous les coups de l'ennemi, notre soldat se redressait bien vite. Le barbare, qui sentait ses jarrets se dérober, se battait encore, un genou en terre. L'horreur de céder ne saurait aller plus loin.

Tout à coup les principaux Germains, leurs Rois en tête, et suivis de la multitude obscure, fondent sur notre ligne en colonnes serrées et s'ouvrent un passage jusqu'à la légion d'élite placée au centre de bataille, et formant ce qu'on appelle la réserve prétorienne.

Là, les rangs plus pressés, les files plus profondes leur opposent une masse compacte, inébranlable comme une tour; et le combat recommence avec une nouvelle vigueur. Attentifs à parer les coups et s'escrimant du bouclier à la manière des *Mirmillons*, — (gladiateurs casqués et armés du bouclier) — nos soldats perçaient aisément les flancs de leurs adversaires, qui, dans leur fureur aveugle, négligeaient de se couvrir. Ceux-ci, prodigues de leur vie, et ne songeant qu'à vaincre, font les derniers efforts pour rompre l'épaisseur de nos lignes. Mais les nôtres, *de plus en plus sûrs de leurs coups*, couvrent le sol de morts, et *les rangées d'assaillants ne se succèdent que pour tomber tour à tour.*

Enfin leur courage fléchit et les cris des blessés et des mourants achèvent de les glacer.

Accablés de tant de pertes, *il ne leur restait plus de forces que pour fuir*; ce qu'*ils firent soudain dans toutes les directions*, avec cette précipitation du désespoir qui pousse des naufragés à toucher la première plage qui se présente à leurs yeux.

. . . . . .

Nos soldats chargèrent à dos les fuyards, et, à défaut de leurs épées émoussées qui plus d'une fois refusèrent le service, ils arrachaient la vie aux barbares avec leurs propres armes. Ni les yeux ne se rassasiaient de voir couler le sang, ni les bras de frapper. Nul ne reçut de quartier. Une foule de guerriers, blessés à mort, imploraient le trépas pour abréger leurs souffrances ; d'autres, au moment d'expirer, entr'ouvrant des yeux mourants, cherchaient une dernière fois la lumière. Des têtes tranchées par le large fer des javelots pendaient encore au tronc dont elles venaient d'être séparées. On trébuchait, on tombait par monceaux sur le sol détrempé de sang; et plus d'un périt écrasé par les siens, qui s'était tiré du combat sans blessure.

Les vainqueurs, enivrés de leurs succès, frappaient encore de leurs

épées émoussées les casques splendides et les boucliers qui, sous leurs coups, roulaient dans la poussière.

Enfin les barbares aux abois, acculés jusqu'au Rhin, et *enfermés comme par un mur de cadavres entassés*, ne voient plus de salut pour eux que dans le fleuve. Pressés par nos soldats, que leur pesante armure ne saurait retarder dans leur poursuite, quelques-uns se précipitèrent dans les flots, comptant sur leur habileté à nager pour sauver leurs jours. Julien, qui vit aussitôt le danger de trop d'entraînement pour les nôtres, défendit à haute voix, et fit proclamer par les chefs et les tribuns la défense à ses soldats de s'engager, en suivant de trop près l'ennemi, dans les eaux tourbillonnantes. On se contenta donc de border la rive et de faire pleuvoir sur l'ennemi une foule de traits de toute espèce.

La plupart de ceux que la fuite dérobait à nos coups trouvaient, s'abîmant de leur propre poids, le trépas au fond du fleuve. Alors la scène présenta sans danger un intérêt dramatique.

Ici, le nageur se débat contre l'étreinte désespérée de celui qui ne sait pas nager et le laisse flotter comme un tronc s'il parvient à s'en défaire.

Là, saisis par les tourbillons, les plus habiles roulent sur eux-mêmes et sont engloutis. Quelques-uns, portés par leurs boucliers, sans cesse déviant pour éviter le choc des vagues, parviennent, après mille hasards, à toucher enfin l'autre bord. Le fleuve, rougi des flots du sang barbare, s'étonne de la crue soudaine de ses eaux.

Au milieu du désastre, le roi Chnodomaire, qui avait su échapper en se glissant entre des monceaux de cadavres, s'efforçait de regagner au plus vite le campement qu'il occupait avant sa jonction, à peu de distance des deux forts. Il avait fait réunir de longue main, et en cas d'échec, des embarcations dont il songeait en ce moment à se servir pour chercher quelque retraite obscure, et y attendre un changement de la fortune. Comme il ne pouvait y arriver qu'en passant le Rhin, il revint sur ses pas, ayant la précaution de se couvrir la figure. Il approchait de la rive du fleuve lorsqu'en tournant une espèce de marécage qui se trouvait sur son chemin avant d'arriver au point d'embarquement, son cheval s'abattit dans un terrain fangeux et le renversa sous lui. Malgré sa corpulence, il parvint à se dégager et à gagner une colline boisée qui n'était pas loin de là.

Mais il fut reconnu. L'éclat même de son ancienne grandeur l'avait trahi. Aussitôt une cohorte commandée par un tribun enveloppa de tous côtés la colline sans chercher à pénétrer dans le fourré, dans la crainte de rencontrer quelque embuscade.

Chnodomaire se vit perdu, et se décida à se rendre. Il était seul dans le bois, mais deux cents hommes qui formaient sa suite et trois de ses plus intimes amis vinrent de même se livrer, regardant comme un crime de survivre à leur Roi et de ne pas donner, s'il le fallait, leur vie pour sauver la sienne.

Les Barbares, *insolents dans le succès, sont d'ordinaire sans dignité dans*

le malheur. Chnodomaire, *la pâleur au front*, montra, tandis qu'on l'entraînait, *la contenance dégradée d'un esclave* : *la conscience du mal qu'il avait fait enchaînait sa langue*.

Combien différent alors du féroce dévastateur que le deuil et la terreur annonçaient naguère et qui, foulant aux pieds la Gaule en cendres, menaçait de ne pas borner là ses ravages !

*
* *

Ainsi fut affranchie la Gaule, future France, des Germains futurs Allemands ; ayant dès lors recouvré sa frontière de l'Est, tracée par la nature et décrite par César : « Le Rhin, *au delà duquel* habitent les Germains » — (*Germani, qui* TRANS RHENUM incolunt).

Et voici que, plus de quinze siècles écoulés, le même drame a recommencé, plus sanglant, plus formidable qu'aucun de ceux racontés dans les annales du genre humain.

Lorsque, la nuit, — parmi les ruines de ce palais dont seuls restent les débris des Thermes, Julien revient, fidèle à ces douces rives de la Seine, à ce Paris qu'il aima tant, — il doit sentir se réveiller en son âme invisible toutes les émotions qui jadis l'agitèrent. Il revoit les mêmes carnages, il reverra la même délivrance, la même gloire de la Gaule immortelle.

Un précurseur du polygénisme : Isaac La Peyrère

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Au nombre des plus importantes questions soulevées par les études anthropologiques, il en est une qui, depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nous, a suscité de nombreuses polémiques sans pour cela être encore résolue d'une façon rigoureusement scientifique. C'est celle qui, en présence de la profonde diversité et dissemblance des races humaines, consiste à savoir si l'Homme provient d'une seule ou de plusieurs souches ancestrales.

Les partisans d'une origine unique pour l'Homme sont les Monogénistes; ceux de la solution préconisant la multiplicité des origines sont les Polygénistes. Les premiers, les Monogénistes, se sont surtout efforcés de mettre la science d'accord avec la mythologie biblique; les seconds, délaissant toute métaphysique, ont réuni des observations tendant à montrer que les principales races humaines sont trop nettement différenciées les unes des autres pour être issues d'un seul couple primordial.

N'ayant point l'intention de traiter cette longue et difficile question, notre but, plus modeste, consistera à indiquer que le même texte biblique, qui a servi de point de départ au Monogénisme, a pu, de même, appuyer une curieuse conception polygéniste.

Ce n'était pas la première en date, car dès l'époque des grandes découvertes géographiques, la pluralité des origines de l'Homme avait commencé à s'imposer à la raison. En 1520, Théodore Paracelse, médecin suisse, refusait d'admettre que les habitants des pays qui venaient d'être récemment découverts fussent aussi les descendants de l'Adam biblique. En 1591, Giordano Bruno déclarait que nul homme sensé ne pouvait croire que les Nègres fussent de la même provenance que les Juifs; arrêté en 1592, il fut brûlé vif par la Sainte Inquisition. — Après lui Vanini, ayant prétendu que les Nègres, — il n'osait dire aussi les Blancs — descendaient des Singes et que les premiers Hommes marchaient à quatre pattes comme les bêtes, monta sur le bûcher en 1619.

De tels exemples étaient peu faits pour encourager les recherches des curieux de l'origine des races humaines. Cela explique pourquoi un ouvrage intitulé *Les Pré-Adamites*, qui parut en 1655, écrit en latin et imprimé en Hollande, était anonyme. Cependant l'auteur, dans sa conviction d'avoir exprimé une hypothèse qui ne pouvait nuire, ni à la religion chrétienne, ni à l'histoire de la Genèse, mais au contraire, ainsi qu'il le dit, rendre plus claire l'une et l'autre, ne dut pas prendre de grandes précautions pour se cacher, car il fut presque aussitôt connu. C'était un protestant français, nommé Isaac La Peyrère ou de la Peyrère,

né à Bordeaux en 1594. En 1655, il était donc sexagénaire, son livre ne peut, par conséquent, être considéré comme le résultat d'une impulsion juvénile; c'est au contraire l'œuvre d'un érudit arrivé graduellement à se faire une opinion.

Lecteur attentif de la Bible, I. La Peyrère avait, en comparant les deux récits de la Création par lesquels débute la Genèse, été amené à penser qu'Adam ne devait pas être le premier Homme qui ait existé et, qu'avant lui, d'autres êtres humains avaient déjà été créés. Les preuves de ce fait, l'auteur les trouvait dans divers passages du texte sacré; en outre, de la variété des termes indiquant le mode de création dans chacune des deux narrations bibliques, il tirait une conclusion favorable à son hypothèse.

Nous laisserons de côté un certain nombre de questions, intéressantes évidemment à l'époque où écrivait I. La Peyrère, mais de nos jours bien démodées, même trop puériles, par exemple celle de savoir si Adam et Ève ont été créés enfants ou adultes. La Peyrère, pour qui la création divine ne saurait faire l'ombre d'un doute, se prononce pour la première solution; il pense qu'Adam aurait, dès l'âge de quatorze ans, été assez instruit en Histoire Naturelle pour être capable de nommer au passage tous les animaux de la Terre.

« Et Adâm appela de noms tout bétail, tout oiseau des cieux et toute bête sauvage des champs. » (Chapitre II, verset 20.) C'était assurément un enfant précoce.

La Peyrère, s'inquiétant de l'époque du mariage d'Adam et d'Ève, pense qu'Adam avait trente-trois ans lorsqu'il se trouva pour la première fois en présence d'Ève, alors âgée de quinze ans. Cette différence d'âge pourrait expliquer, si l'on en croit certaines théories zootechniques, pourquoi Ève n'eut d'abord que des fils.

Revenons à la question du polygénisme. Avant que ne fût connue, grâce aux travaux d'exégèse biblique, la véritable signification des deux récits de la Création, qui sont plutôt juxtaposés que fusionnés dans la Bible, l'explication donnée par les théologiens était la suivante : il y a un seul récit, divisé en deux parties; la première retrace les grandes lignes de l'œuvre créatrice, la seconde en donne les détails.

La Peyrère, esprit sagace, aimant à se rendre compte des choses et à n'admettre, le plus possible, que l'évidence enseignée par Descartes, constata sans peine que le second récit de la Bible ne pouvait être considéré comme une narration détaillée du premier; ces deux récits ne se ressemblent pas, tout y est différent. La Peyrère comprit qu'il y avait là deux récits incontestablement distincts. C'était déjà une découverte; mais il ne put aller plus loin, faute de savoir que le nom du créateur n'était pas le même dans chacun des récits du texte hébraïque. La Vulgate, traduction latine de la Bible, rendant Elohim et Yahveh par *Deus* et *Dominus*, ne pouvait le mettre sur la bonne voie. Alors il vint logiquement à l'esprit de La Peyrère qu'il devait s'agir de deux créations

différentes, l'une antérieure à l'autre et séparées toutes les deux par un long laps de temps.

Parti de cette idée, La Peyrère considéra le premier récit comme narrant la Création générale des habitants de toute la Terre : animaux et hommes; et le second comme racontant une Création nouvelle, particulière, toute spéciale, consacrée exclusivement aux progéniteurs du futur peuple choisi par Dieu. En conséquence, d'après cette conception, Adam aurait été seulement le père du peuple Juif et non celui de l'humanité entière, puisque d'autres Hommes existaient avant lui, qui étaient ses prédécesseurs : les Pré-Adamites.

Des créations différentes et successives de races humaines, c'est au fond la théorie Polygéniste; Isaac la Peyrère est donc bien un précurseur du Polygénisme, son originalité consista à le tirer de la Bible.

A l'appui de son opinion sur la haute antiquité des Pré-Adamites, ayant existé avant les Juifs, La Peyrère signalait les traditions des prêtres de la Chaldée faisant remonter leur origine à plusieurs centaines de mille ans et celles des Égyptiens s'attribuant une ancienneté analogue, ce que confirmait Platon; tandis que les Hébreux étaient beaucoup plus jeunes.

Ces idées, très flatteuses pour les Juifs qui auraient été ainsi l'objet d'une Création toute spéciale, firent accuser La Peyrère d'avoir eu envie de devenir chef de secte; il n'y songeait guère, ce n'était pas dans son caractère. Il cherchait à comprendre la cause des contradictions de la Bible et pas autre chose.

Érudit et bon latiniste, La Peyrère invoque en outre un argument philologique, qu'il croyait de haute importance; d'après lui la différence des deux créations bibliques se trouverait mise en évidence par l'emploi des termes mêmes servant à exprimer l'action créatrice; dans le premier récit la Vulgate (traduction latine de Saint Jérôme) fait usage du mot *creare* pour les hommes et les animaux; tandis qu'au second récit ce terme est remplacé par celui de *formare* suivi de *de limo terrae*. Ce changement d'expression témoignant qu'il s'agissait d'un travail manuel, aurait impliqué plus de sollicitude qu'un simple acte de toute-puissance de la part du créateur. D'où la conclusion qui en devait découler logiquement: seul Adam et sa postérité avaient le droit d'entrer au Paradis, les autres hommes, les Gentils, en étant exclus.

Cette interprétation donnée par I. La Peyrère aux récits de la Création était non seulement ingénieuse, mais elle paraissait confirmée par divers passages de la Genèse, qui, en effet, ne peuvent s'expliquer autrement qu'en admettant l'existence d'hommes Pré-Adamites. Car si les travaux d'exégèse ont bien établi que, contrairement à l'opinion de La Peyrère, la double narration de la Genèse, résultant de l'accolement de deux textes d'âges et de provenances différents, ne s'appliquait pas à deux créations séparées de races humaines, par contre les versets narrant la malédiction et le départ de Caïn pour l'exil impliquent d'une façon précise l'existence d'hommes étrangers à la famille d'Adam.

Rédaction jéhoviste. — Genèse, chapitre IV. — Lorsque Qaîn eut tué son frère Habel, Yahveh le maudit et ajoute en terminant :

Verset 12. — « Tu seras errant et fugitif sur la terre[1]. »

Verset 13. — Et Qaîn dit à Yahveh : « Mon crime est trop grand pour en porter le poids. »

Verset 14. — « Voici, tu me chasses aujourd'hui de dessus la surface du sol[2], je dois me cacher de devant ta face, et je serai errant et fugitif sur la terre; et il arrivera, quiconque m'atteindra me tuera. »

Par le mot « quiconque », Qaîn ne désigne évidemment pas Adâm; aussi du moment où il ne parle pas de son père il faut donc qu'il craigne d'être châtié par quelque autre homme. Or, appartenant à la famille d'Adam, il n'y en avait pas.

Verset 15. — Et Yaveh dit : « A cause de cela, quiconque tuera Qaîn pâiera sept fois la vengeance. » Et Yaveh imposa à Qaîn un signe pour que quiconque l'atteindrait ne le tuât pas.

Il fallait, pour qu'un tel signe fût nécessaire, qu'il y eût des hommes dans les pays où Qaîn devait aller; il existait donc des Pré-Adamistes; ce fait est du reste confirmé, aussi complètement que posssible, par la suite de ce récit :

Verset 16. — Et Qaîn sortit de la présence de Yahveh, et il s'établit dans là terre de Nôd (l'exil), à l'orient de Êden.

Versert 17. — Qaîn connut sa femme, et elle conçut, et elle enfanta 'Hanôch; et il bâtit ensuite une ville, et il nomma la ville d'après le nom de son fils 'Hanôch.

D'abord pour que Qaîn ait une femme, comme ce ne pouvait être 'Havâh (Ève) sa mère, il aurait fallu qu'il ait eu une sœur. Or, d'après la Bible, à l'époque du meurtre d'Habel, Adâm et Havâh n'avaient eu encore que deux fils : Qaîn et Habel et pas de fille.

C'est seulement à une époque postérieure, après la naissance d'un troisième fils nommé Schêth, remplaçant Habel, qu'il est question, dans la Bible, de la naissance de filles issues de Adâm et de 'Havâh.

En effet on lit : Chapitre V. — *Rédaction élohiste.*

Verset 4. — Et les jours de Adâm après la naissance de Schêth furent 800 ans et il engendra des fils et des filles.

Puisque Qaîn ne put pas épouser une de ses sœurs, qui alors n'étaient pas nées, il fut bien forcé de se marier avec une femme étrangère à la race de Adam. Le texte jéhoviste implique, par conséquent, d'une façon précise, l'existence de races humaines contemporaines de la famille de Adâm, et habitant dans son voisinage.

Ensuite, ce qui confirme cette indication, c'est que Qaîn ne pouvait à lui seul bâtir une ville et la peupler, il fallait donc qu'il y eût des habitants dans le pays de Nôd. Enfin, I. La Peyrère remarque que ces hommes

1. La Genèse, traduction d'après l'hébreu par François Lenormant.
2. *Adâmâh* « sol » fertile, cultivable, nécessaire à Qaîn qui était agriculteu

étaient bien réellement antérieurs à Adâm, car pour que Qain ait pu être « cultivateur du sol », cela suppose l'invention d'instruments aratoires, qui témoignent d'une civilisation préexistante.

Les traditions patriarcales conservées par la rédaction jéhoviste justifient donc pleinement l'opinion de I. La Peyrère sur les Pré-Adamites.

La Peyrère reconnut même que le déluge de Nôah était un cataclysme local, une grande inondation due à des causes absolument naturelles : on sait maintenant que le récit du déluge est simplement une copie du récit assyrien. Les contradictions du texte biblique amenèrent La Peyrère à douter de l'authenticité des Livres de Moïse, en déclarant qu'il ne connaissait pas d'auteur suffisamment compétent qui ait affirmé que le Pentateuque fût de la main de Moïse.

Cela sentait assurément le fagot; c'est pourquoi si le livre des Pré-Adamites eut, à son apparition, un immense succès, s'il se vendait à tel point qu'on se l'arrachait, cet ouvrage n'en fut pas moins condamné au feu, et peu s'en fallut que l'auteur ne le suivît sur le bûcher où montèrent Giordano Bruno, Vanini et tant d'autres, pour avoir commis le crime de penser par eux-mêmes.

Le grand vicaire de l'archevêque de Malines fit arrêter l'auteur des « Pré-Adamites », on le mit en prison à Bruxelles; heureusement une puissante protection le sauva. Isaac La Peyrère faisait partie de la maison du prince de Condé, lequel obtint sa liberté. Mais il fallut que La Peyrère se rendît à Rome, dès 1656, afin d'y expier son crime en abjurant solennellement le Calvinisme et le Pré-Adamisme. On attacha, semble-t-il, une excessive importance à l'abjuration de I. La Peyrère; le souverain pontife s'en occupa particulièrement, car elle eut lieu entre les mains mêmes du pape Alexandre VII.

Fallait-il que le Pré-Adamisme parût redoutable!

Cependant si les rédacteurs du Pentateuque, arrangeant les anciennes légendes narrées chez les Sémites nomades, ancêtres des Juifs sédentaires, n'ont point supprimé les passages indiquant l'existence d'hommes prédécesseurs de Adâm, c'est que, sans doute, du même avis que I. La Peyrère, ils considéraient leur Adâm comme l'ancêtre exclusif des Hébreux. Aussi ce ne dut point être assurément la mise en lumière des faits enregistrés dans la Bible qui faisait trembler Rome; le Pré-Adamisme était un prétexte, la véritable cause était la tendance de l'intelligence humaine à secouer le joug théocratique. C'est cette émancipation qu'il fallait arrêter, écraser, anéantir; or, ce but, on le poursuit toujours.

Malgré son caractère plein de douceur et de bienveillance, I. La Peyrère osait parfois faire preuve d'une perspicacité téméraire. Ainsi, comme à propos de l'un de ses ouvrages, la *Relation du Groënland*, quelqu'un lui demandait « pourquoi il y avait tant de sorciers dans le Nord » : — « C'est, répondit-il, que les biens de ces prétendus magiciens sont en partie confisqués au profit de leurs juges, lorsqu'on les condamne au dernier supplice ». Il fallait, au XVIIe siècle, une certaine hardiesse pour s'exprimer

ainsi, car n'y avait-il que dans le Nord où l'on procédait de cette façon?

Ce précurseur du Polygénisme ne se montre-t-il pas aussi un peu celui de Montesquieu, de Voltaire, de Diderot et de Buffon? C'est qu'il appartenait à cette mentalité, si profondément française, qui répugne à tout ce qui est despotisme et mysticisme, c'est qu'il marchait dans la voie tracée par Rabelais et Montaigne et, alors, peu de temps auparavant, inaugurée par Descartes dans le domaine des sciences.

L'Anthropologie doit à Isaac La Peyrère d'avoir montré que, contrairement à l'opinion généralement admise, le texte de la genèse biblique, considéré cependant comme la base inébranlable de la Création monogéniste, contenait, au contraire, d'une façon évidente, la constatation de l'existence d'hommes contemporains de Adâm qui, ne faisant pas partie de ses descendants, étaient d'une race plus ancienne que lui. Si bien que la Genèse renferme plutôt la preuve du Polygénisme des races humaines que celle du Monogénisme.

Après sa si solennelle, et surtout si obligatoire abjuration, I. La Peyrère s'empressa de revenir à Paris, malgré, paraît-il, les instances du pape, désireux de le retenir à Rome; mais cet esprit trop cartésien se trouvait mal à l'aise dans la cité pontificale. Il reprit chez le prince de Condé ses fonctions de bibliothécaire.

Les contemporains de La Peyrère semblent avoir fortement douté de la sincérité de sa conversion. Est-ce à cause de cela, et afin de se mettre à l'abri de quelque nouvelle persécution que, vers la fin de sa vie, l'auteur des « Pré-Adamistes » se retira au Séminaire des Vertus? C'est assez probable, car si, peut-être, il cessa d'être protestant, il resta du moins toujours Pré-Adamiste; convaincu de ce que sa raison lui montrait évident.

En 1676, à son lit de mort, La Peyrère, âgé de quatre-vingt-deux ans, répondit au moine qui, lui administrant les sacrements de l'église, le pressait de renier formellement son hérésie sur les Pré-Adamistes : « Hi quaecunque ignorant blasphemant ». — Ce qui ne ressemblait guère à une rétractation. Aussi, dit un biographe du XVIIIe siècle, « on le soupçonna toute sa vie de n'être attaché à aucune religion, moins par corruption de cœur que par bizarrerie d'esprit. La douceur, la simplicité, la bonne-hommie formaient son caractère ». — Si donc La Peyrère était incontestablement un excellent homme, ce n'était pas un esprit religieux. N'était-il pas trop sensé pour cela?

Un poète lui fit cette épitaphe :

La Peyrère ici git, ce bon Iraëlite,
Hugenot, Catholique, enfin Pré-Adamite :
Quatre religions lui plurent à la fois,
Et son indifférence était si peu commune
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eût à faire un choix,
Le bon homme partit, et n'en choisit pas une...

Analyse de la résine carthaginoise C provenant d'un sarcophage phénicien[1]

Par L. REUTTER

Docteur ès sciences, Professeur agrégé à l'Université de Genève.

Le Révérend Père Delattre, membre de l'Institut de France, ayant découvert d'autres sarcophages de prêtres carthaginois, dont les corps étaient embaumés et entourés d'une masse résineuse, me pria d'entreprendre l'analyse de celle mentionnée par la lettre C.

Cette masse brunâtre, inodore, friable, dure, donne une fois pulvérisée une poudre jaune brunâtre, homogène qui, chauffée entre deux verres de montre, émet des vapeurs blanches, irritantes pour les muqueuses et se déposant sur les parois du verre à réactif sous forme de petits cristaux blancs, solubles dans l'eau bouillante. Cette poudre, chauffée avec de la potasse caustique, émet une forte odeur térébenthinée. Cette masse se dissout successivement et en majeure partie dans l'eau bouillante, l'éther, l'alcool, le chloroforme, abandonnant quelques débris végétaux, non reconnaissables à l'examen microscopique.

Cette masse, traitée par de l'éther de pétrole, abandonne à ce dernier une essence très aromatique, dont l'odeur rappelle celle du thym et de la menthe.

a) Sa *solution aqueuse* jaune brunâtre neutre (donc absence du natron si souvent utilisé par les anciens Égyptiens) renferme des traces de *henné* (reconnaissable au précipité obtenu par addition de perchlorure de fer), d'*acide cinnamique* (permanganate de potasse plus acide sulfurique donnent aldéhyde benzylique), de *sucre* (réduction à chaud de la solution de Fehling), de *mucilage* (précipité obtenu par addition d'alcool), de *tartrates*, de *chlorures*, de *sulfates de potasse*, de *sodium* et de *calcium*.

b) Sa *solution éthérée*, non fluorescente (donc absence des baumes d'Illourie et de Gurjun), non louche (donc absence de mastic), de couleur rouge brunâtre ne donne aucune des réactions spécifiques aux gommes-résines à ombelliferone, à l'opoponax, à la myrrhe, au bdellium, à la sandaraque, etc.

Elle forme à la ligne de contact des deux liquides, par addition d'acide sulfurique, un anneau rouge brunâtre, la couche éthérée se décolorant, mais elle ne donne aucune réaction par addition d'acide chlorhydrique,

1. Voir *Revue anthrop*, novembre-décembre, 1914.

d'acide nitrique, de vapeurs de brome, d'hypochlorite de soude, qui forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau blanc floconneux.

Le perchlorure de fer ne colore pas en rouge violacé son résidu obtenu par évaporation de cette solution éthérée. Ce résidu chauffé émet une forte odeur térébenthinée.

Cette solution éthérée agitée : avec une solution aqueuse de carbonate de soude, lui abandonne son *acide cinnamique* ; avec une solution aqueuse de bisulfite de soude sa *vanilline*, tous deux reconnaissables à leurs réactions spécifiques.

c) Sa *solution alcoolique* jaunâtre, neutre, forme par addition d'acide sulfurique, d'acide chlorhydrique et d'acide nitrique un anneau blanc, à la ligne de contact des deux liquides. Elle se précipite en un dépôt jaune brunâtre par addition d'une goutte de perchlorure de fer ; jaune orange par celle de bichromate de potasse, gris jaunâtre par celle d'acétate de plomb.

d) Sa *solution chloroformique* rouge brunâtre, évaporée, abandonne un fort résidu de *bitume de Judée* reconnaissable à son odeur caractéristique et à la présence du *soufre*.

Conclusions.

Nous pouvons donc présumer que les anciens Carthaginois préparèrent cette masse résineuse ayant servi à l'embaumement de leurs prêtres, en mélangeant de l'*asphalte*, de la *résine de térébenthine* (odeur), de l'*encens* (mucilage), du *storax* (acide cinnamique, vanilline) à de la *résine de cèdre*, qui se dépose lors de l'agitation avec une solution aqueuse de carbonate de soude sous forme de gouttelettes huileuses et brunâtres. Ils l'aromatisèrent à l'aide de feuilles de *henné*, de *menthe* et de *thym* (débris végétaux) qui furent macérés dans du *vin* (tartrates, sulfates, chlorures) et dans du *miel* (sucre).

Ces corps embaumés ne servirent pas de médicaments à nos pères, comme ceux des anciens Égyptiens.

Voir : Dr L. Reutter, *De l'Embaumement avant et après J.-C.* (Vigot frères, Paris, 1912). — *Des Parfums égyptiens*, Paris, 1913. — Analyses de différentes Résines (*Journal Suisse de Pharmacie*), 1912 et 1913. — *Des Médicaments provenant du corps humain utilisés au moyen âge et au temps de la Renaissance*, Paris, 1913. — *De la Momie ou d'un Médicament démodé*, Paris, 1913.

Livres et Revues

G. L. Sera. — I. *Sul significato della platicefalia con speciale considerazione della razza di Neanderthal.* — II. *L'altezza del Cranio in America. Induzioni anthropologiche et antropogeografiche* (*Arch. per l'Antr.*, vol. XLI à XLIII, 1910-1913. Firenze).

Dans ces deux importants mémoires, le Pr L. Sera, qui enseigne l'Anthropologie à l'Université de Pavie, a exposé ses vues et ses recherches sur une question des plus importantes en craniologie anthropologique. Il s'agit de la possibilité de la formation de caractères ethniques du crâne sous une influence pathologique et de la réalité de cette influence en ce qui concerne la platycéphalie, c'est-à-dire la forme aplatie du crâne qui est caractéristique dans certaines races et se rencontre à l'état sporadique dans des races où la forme générale du crâne est cependant très différente en moyenne.

On sait que cette forme générale aplatie est le caractère le plus remarquable de la voûte crânienne dans la race fossile néanderthalienne et que c'est un des traits qui rapprochent cette race des anthropoïdes, trait d'autant plus important qu'il intéresse directement la forme du cerveau. Ce caractère des hommes néanderthaliens semblerait bien, par sa constance, devoir échapper à l'interprétation pathologique.

Virchow cependant ne recula point devant cette interprétation tant que le crâne du Néanderthal demeura isolé comme représentant de sa race, et cette explication fut naturellement accueillie avec faveur par tous ceux que ne pouvait satisfaire la théorie de l'évolution. Mais les découvertes successives qui mirent au jour, peu à peu, toute une série de crânes moustériens semblablement conformés rendirent de plus en plus invraisemblable l'interprétation pathologique. Elles confirmèrent par suite l'explication évolutionniste suivant laquelle des caractères morphologiques intermédiaires entre ceux des anthropoïdes et ceux de l'homme actuel dénotaient simplement un stade évolutif intermédiaire entre le stade évolutif d'une espèce ancestrale anthropoïde et l'état humain présent, quel que pût être le mécanisme de ces transformations.

A l'analyse, celles-ci apparaissaient comme consistant en somme dans un agrandissement graduel du cerveau coïncidant avec une diminution du volume de la face et l'amincissement des diverses parties du squelette facial, toutes modifications pouvant être considérées comme convergentes, corrélatives plus ou moins directement et normales. Leur constance dans la race éloignait l'hypothèse de l'intervention d'une influence pathologique.

Or c'est pourtant à une influence de ce genre que M. Sera croit pouvoir rattacher l'un des caractères les plus constants de la race néanderthalienne : la platycéphalie. La faible élévation du crâne dans cette race

pourrait être, d'après lui, non pas un état de transition morphologique entre l'état anthropoïde et l'état humain actuel, mais le résultat d'un affaissement de la voûte crânienne consécutif lui-même à une sorte de fléchissement de la base du crâne.

Ce n'est pas qu'il rejette systématiquement et complètement la réalisation de la platycéphalie par un mécanisme normal chez les néanderthaliens. Il reconnaît en effet une exception à sa théorie en faveur du crâne de Gibraltar dont la platycéphalie lui semble normale. Mais il le considère comme étant un des derniers chez lesquels l'accroissement pondéral du cerveau ait rencontré dans la base et dans les parois latérales du crâne une résistance suffisante à la pression mécanique. Chez les autres hommes moustériens connus, dont le poids encéphalique était parfois plus élevé, le crâne aurait cédé sous la pression.

Peut-être aussi, et c'est là le point principal de l'hypothèse de M. Sera, la base et les parois du crâne se sont-elles trouvées plus faibles à une période peu avancée de la croissance osseuse sous l'influence d'un certain degré de rachitisme passager qui aurait pu être assez fréquent, aux époques glaciaires, pour déterminer une répétition habituelle de certaines adaptations morphologiques. Celles-ci auraient pu à la longue se fixer héréditairement de façon à survivre à la disparition de leur cause initiale dans la race.

Alors, la platycéphalie pourrait exister dans certaines populations de façon à constituer un caractère devenu normal et noté comme caractère de race, tandis que d'autres populations appartenant en réalité à la même race, quant à leur origine, seraient dépourvues de ce caractère. D'autre part, des races différentes pourraient présenter ce même caractère qui, ayant dû être acquis sous des influences pathologiques ou semi-pathologiques produites par le climat glaciaire, perdrait la valeur ethnologique qu'on lui a attribuée.

Il ne faudrait donc pas accorder une grande valeur typique au crâne cérébral dont la forme générale peut avoir été ainsi modifiée sous des influences extérieures de façon à s'abaisser, à s'élargir, etc., évoluant ainsi, pense l'auteur, dans la direction de la brachycéphalie.

Pour appliquer et mettre en même temps à l'épreuve sa théorie, M. Sera s'est appliqué très laborieusement à étudier l'anthropogéographie de l'Amérique et il a exposé dans son second mémoire, très étendu, la distribution géographique de la platycéphalie dans ses rapports avec les zones plus particulièrement soumises ou soustraites aux influences pathologiques liées au climat glaciaire. Il a trouvé maints exemples de populations platycéphales isolées dans des conditions d'altitude et de latitude défavorables au milieu de populations hypsicéphales plus favorisées au point de vue climatérique, si bien qu'il considère comme possédant « le plus haut degré de probabilité qui puisse être atteint dans nos sciences d'observation, le fait que les formes platycéphaliques ne sont pas des formes initiales ni spontanées, mais qu'elles sont dérivées par

un processus de variation pathologique de formes élevées et longues. »

Nous ne pouvons pas discuter ici les diverses conclusions de M. Sera. Elles sont basées sur des recherches fort méritoires et sur des faits assurément dignes d'être considérés avec attention au point de vue de l'anthropologie générale et de l'ethnologie. Ayant souvent insisté nous-même sur la nécessité de rechercher au delà de la transmission héréditaire une explication des variations morphologiques en étudiant le mécanisme de leur formation première, nous sommes naturellement porté à reconnaître toute la valeur d'un effort effectué dans cette direction. La forme générale du crâne humain dont le contenu est relativement énorme chez le jeune enfant par rapport à une base et à une voûte si faibles, est certainement accessible à des influences mécaniques nombreuses dont l'effet est d'autant plus grand et plus rapide que le cerveau atteint dans la première et la deuxième année de la vie à peu près les deux tiers de son poids adulte, de sorte que les troubles même passagers et peu prononcés du développement osseux pendant le premier âge (rachitisme, craniotabes) peuvent donner lieu à des variations définitives dans la forme du crâne et du cerveau. Il nous semble possible que des variations de ce genre répétées chez la plupart des individus des deux sexes dans le cours d'un grand nombre de générations successives finissent par donner lieu à des modes de croissance crânio-cérébrale réguliers dans une population sans même qu'il s'ensuive des changements physiologiques perceptibles.

Cette hypothèse, dans certains des exemples donnés par M. Sera, est assez séduisante pour susciter des recherches craniologiques systématiquement orientées vers cette question.

Le rôle possible des influences normales n'est point toutefois à oublier, et nous avons attribué jusqu'à présent pour notre compte, la platycéphalie des crânes néanderthaliens à un faible développement cérébral relativement à l'étendue de la base du crâne plus directement en rapport avec la masse générale du squelette. Il s'agirait donc d'un caractère morphologique évolutif, contrairement à l'opinion de M. Sera rapportée plus haut. Suivant cette opinion la platycéphalie du crâne de Gibraltar aurait seule cette valeur à l'exclusion des autres néanderthaliens. Remarquons pourtant que, si aucune altération de la base du crâne n'a été nécessaire pour donner lieu à la platycéphalie du crâne de Gibraltar, il est supposable qu'il en a été de même pour les autres crânes néanderthaliens. Mais cela ne diminue pas à nos yeux la valeur générale de l'hypothèse de M. Sera.

L. Manouvrier.

Dr Marc Armand Ruffer. — *Studies in palæopathology in Egypt* (Repr. from *Journal of Pathology and Bacteriology*, vol. XVIII, 1913).

Le Dr Ruffer s'est adonné avec un succès remarquable à l'étude anatomo-pathologique des corps plus ou moins bien conservés, soit par

l'embaumement, soit par la dessiccation, des anciens Égyptiens. Les corps dont il s'agit dans cet intéressant mémoire appartenaient au Musée archéologique d'Alexandrie et provenaient d'Antinoë dans la Haute-Égypte. Ils datent de 1 400 à 1 500 ans. Six femmes dont deux jeunes filles âgées de seize ans au plus ne présentaient point de lésions pathologiques, et dix hommes. M. Ruffer résume ainsi ses constatations :

Il serait difficile de trouver n'importe où autant de dents malades que sur ces cadavres de Coptes. Cela peut tenir au peu de soin que l'on prenait des dents, ce que les incrustations de tartre attestent suffisamment. Chez beaucoup de peuples et d'animaux l'absence du nettoyage des dents au moyen de la brosse est compensée par l'action mécanique exercée par des aliments durs et fibreux difficilement mâchés. Il n'apparaît pas qu'il en ait été de même chez les anciens Coptes, car tandis que, chez les Égyptiens prédynastiques, l'usure dentaire était très forte, elle était moins marquée chez les Coptes en question que chez les Égyptiens actuels.

Il semble d'après cela que les Coptes d'Antinoë se nourrissaient surtout d'aliments cuits et pouvant être mâchés sans effort. La carie, extrêmement fréquente, pouvait toutefois résulter de la nature de l'alimentation.

La périostite et la pyorrhée alvéolaire fréquente pouvaient résulter de particules d'aliments qui, logées entre les dents, s'y putréfiaient et engendraient ainsi l'inflammation et la suppuration.

Les indigènes actuels de la basse classe à Alexandrie ne prennent pas soin de leurs dents et sont affectés très fréquemment des mêmes lésions. Beaucoup d'Européens en sont également atteints.

M. Ruffer n'a pu trouver aucun indice de l'art des dentistes chez le peuple en question. L'extraction violente des dents semble avoir été le seul remède usité.

M. Ruffer a rencontré en outre des traces de la spondylite déformante, nouvelle preuve de l'existence de cette maladie en Égypte dès les temps les plus anciens, et les divers cas constatés par lui prouvent en outre que le climat n'était pas en cause. Une particularité de cette maladie, observée chez les anciens Coptes, c'est sa localisation en général dans quelques vertèbres seulement et, dans un cas, à deux vertèbres et une côte.

M. Ruffer a trouvé une exostose du bassin et d'autres lésions squelettiques ne donnant lieu à aucune remarque particulière. Il a noté des cas d'hypertrophie du cornet moyen, dont un sur un crâne égyptien datant de 1 000 ans av. J.-C. et obstruant complètement les deux narines. Il a trouvé une lésion similaire sur deux crânes grecs de l'époque d'Alexandre.

Les lésions des parties molles, autant qu'elles pouvaient être reconnues à l'examen macroscopique n'étaient pas fréquentes. La constatation de deux cas d'hypertrophie de la rate (sur 16 corps examinés) rend probable l'existence à Antinoë de la malaria; mais on ne peut rien affirmer à ce sujet sans avoir étudié un grand nombre de corps.

Une trentaine de photographies accompagnent les descriptions données dans ce mémoire. L. M.

Dr Luis Sanchez Fernandez. — *L'homme espagnol apte au service militaire et au travail. Ses caractères anthropologiques à l'âge de vingt ans.* (Association espagnole pour l'avancement des sciences, *Congrès de Grenade*, 1911.)

Dans ce mémoire volumineux, l'auteur, médecin sous-inspecteur de santé militaire, a cherché à utiliser anthropologiquement les données recueillies dans toute l'Espagne au recrutement de l'armée. Ces données concernent la taille, le poids, la hauteur du buste, la circonférence thoracique, l'indice pondéral, les diamètres et indices céphaliques et

SOUS-GROUPES ETHNIQUES	TERRITOIRES	GROUPES ETHNIQUES	TYPE PHYSIQUE DES SOLDATS
Minianos.	Montagnes du Nord-Ouest. Rio Niño.	Miniano (*5 prov.*)	Taille petite. Poids relativement élevé. Poitrine ample. (Petits et trapus.)
Cantabros. Pirenaicos. Mediterraneos. Iberos.	Monts du Nord. Monts du N.-E. Côte méditerranéenne. Bassin de l'Ebre.	Ibero (*16* prov.)	Taille et poids élevés. Poitrine ample. (Grands et trapus.)
Durios. Carpetanos.	Meseta superior. Bassin du Douro.	Durio (*7 prov.*)	Petite taille. Poitrine étroite. Poids faible. (Petits, déliés, légers.)
Anabeticos. Penibeticos.	Montes. Marianicos. Monts du Sud-Est.	Guadalquivir (*12 prov.*)	Taille moyenne. Poitrine moyenne. Poids faible. (Déliés, légers.)
Atlanticos.	Iles Canaries.	Atlantico (*1 prov.*)	Taille et poids élevés. Poitrine ample. (Forts chiffres physiologiques.)

la couleur. M. S. F. s'est proposé entre autres choses, de comparer la distribution des indices physiologiques dans les diverses races d'Espagne et dans les diverses contrées de la péninsule désignées, soit d'après leurs montagnes, soit d'après les principaux fleuves. Il a établi les courbes binomiales des chiffres physiologiques relevés dans les diverses provinces, groupées de manière à présenter la géographie authropologique de l'Espagne dans un intéressant tableau où les caractères ethniques principaux sont relatés tels qu'on peut les observer, dit l'auteur, à la simple vue, mais tels qu'ils ressortent d'une multitude de chiffres précis. (Voir ci-dessus le tableau abrégé.)

Voici les moyennes obtenues pour l'ensemble de l'Espagne sur 119 571 soldats :

Taille = 1 m. 635. Min. 1 m. 622 (Toledo). Max. 1 m. 659 (Viscaya).

Buste = 0 m. 832.
Périmètre thoracique = 0 m. 852.
Poids = 60 kg. 580.
Indice céphalique = 77,7.
Indice somatique (Buste : taille = 100) = 52,10.
Indice périmètre thoracique : taille = 100 = 52,12.
Indice pondéral (Poids : taille = 100) = 36,97.

Les provinces de Soria et de Santander sont celles qui se différencient le plus de la moyenne de l'Espagne, représentant à l'état le plus pur l'élément dolichocéphale libyen (indice céph. Soria 75,85; Santander 79,7) et l'élément brachycéphale celtique. Voici les chiffres respectifs de ces deux provinces :

Soria : 1 m. 628; 83,9; 83,8; 60,03; — 51,53; 51,47; 36,87.
Santander : 1 m. 643, 84,8; 86,5; 61,94; — 51,6; 52,7; 37,7.

Au contraire, les provinces de Burgos dans le Nord et de Ciudad Réal dans le Sud, où les deux éléments ethniques sont réunis, sont celles dont les divers chiffres se rapprochent le plus de la moyenne générale de l'Espagne.

Après des comparaisons diverses entre des groupes de provinces formés d'après les conditions telluriques et climatériques, M. Sanchez Fernandez conclut que les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, qu'ils viennent du Nord ou du Sud, de l'Europe ou de l'Afrique, qu'ils soient brachycéphales ou dolichocéphales, s'élèvent en taille, en poids et en périmètre thoracique dans les régions fertiles et à climat bénin, tandis qu'ils diminuent sous ces mêmes rapports dans les régions moins fertiles et à climat dur. L'observation est importante.

On remarque, dans le tableau des moyennes, l'élévation des valeurs « physiologiques » chez les Galaico Asturiens et les Cantabrais dont l'indice céphalique est maximum (78,9 et 78,7) et chez les Canariens dont la dolichocéphalie est au contraire un peu plus accentuée que la moyenne générale espagnole (77,7). On sait combien est réduite en Espagne l'échelle des indices céphaliques, au point que l'indice de 79 y est volontiers considérée comme représentant déjà la brachycéphalie dans les moyennes. Il se peut, en effet, qu'il résulte d'une influence ethnique de brachycéphales vrais.

Quoi qu'il en soit, le mémoire du Dr Sanchez Fernandez apporte après ceux des Oloriz, des Hoyos Sainz, des Aranzadi et autres une nouvelle et très intéressante contribution à l'anthropologie physique des populations de l'Espagne. L. M.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Les origines subjectives des deux grandes théories évolutionnistes : Educationnisme et Sélectionnisme

Par le Dr G. PAPILLAULT

L'étude scientifique des opinions et des croyances religieuses, métaphysiques, morales, politiques, esthétiques, a subi depuis un quart de siècle une transformation profonde. On ne songe plus à en faire une critique abstraite, qui paraît de plus en plus vaine et inutile; on se garde bien de les confronter avec un idéal rationaliste, comme on l'a fait si souvent, car cet idéal n'est guère plus qu'un verbalisme dont l'apparente logique reste toujours fort loin de la réalité concrète; on ne leur oppose même plus des systèmes aux prétentions scientifiques, qui anticipent encore trop sur les faits réellement observés, et ne sont qu'un tissu de généralisations hâtives. Les progrès de l'*Éthologie comparée* et de la *Bio-psycho-sociologie* nous imposent des méthodes plus fructueuses; sous leur impulsion on s'applique uniquement à rechercher la genèse subjective et sociale de ces croyances, quelles que soient d'ailleurs leurs prétentions à la vérité objective.

Bien plus sûrement qu'avec l'ancienne critique on échappe ainsi au mirage trompeur des croyances et des systèmes; mais on ne s'arrête pas à un scepticisme négatif et sans valeur pratique, comme on le faisait autrefois. On y trouve un profit positif, car on pénètre dans le mécanisme le plus intime de la psychologie, et l'on découvre progressivement les causes réelles, normales et pathologiques de nos croyances, l'influence qu'elles ont exercée sur le comportement des individus et sur l'évolution des groupes, et par là on peut espérer porter un jour sur leur utilité ou leurs dangers, sur leur *valeur réelle*, un jugement impartial, c'est-à-dire scientifique.

A titre d'exemple je choisirai pour cette étude deux systèmes

qui paraissent, au premier abord, ne viser que des phénomènes biologiques, et échapper, par suite, aux influences psycho-sociales que je viens d'envisager. Si je puis prouver, comme je l'espère, que leur origine est tout aussi sentimentale que dans les autres croyances, ma démonstration aura d'autant plus de portée.

Ces deux systèmes se partagent la grande théorie évolutionniste, qui affirme la transformation progressive des espèces animales et végétales. Tous les deux sont d'accord sur ce point, mais ils diffèrent profondément sur l'explication. L'un admet, avec son principal auteur Lamarck, que le milieu exerce sur l'animal une influence directe, physico-chimique, ou indirecte par l'entremise du système nerveux, et détermine dans son *soma* une modification, une adaptation qui se transmettra à son plasma germinatif, à ses gamètes et, par eux, à ses descendants. Dans cette hypothèse, l'*Éducation*, prise dans son sens le plus large, comme représentant tout ce que l'individu a fait depuis sa conception, est donc le grand facteur de l'évolution : les caractères nouveaux qu'elle imprime à l'organisme, les *caractères acquis* par le soma deviennent héréditaires. C'est pourquoi je l'appelle *Éducationnisme*.

L'autre système, au contraire, nie l'existence de cette transmission héréditaire des caractères acquis. Pour lui, l'éducation agit beaucoup moins qu'on ne pense sur le soma, et n'agit pas du tout sur les gamètes par l'intermédiaire du soma. Les variations, transmissibles héréditairement, ne se forment que dans les gamètes, par un processus encore mal connu, qui peut produire, en s'exagérant, des transformations très importantes, des mutations brusques. Le milieu extérieur n'intervient que pour exercer une sélection en faveur des individus qui lui résistent le mieux. Darwin, malgré son éclectisme, penchait vers ce *système sélectionniste*; Galton et ses élèves lui ont donné toute son ampleur, et l'ont nettement opposé à l'éducationnisme de Lamarck.

La science, en se développant, apporte des faits qui appuient, ou tout au moins, semblent appuyer tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux systèmes. Mais leur persistance prouve qu'aucun d'eux n'a encore reçu la démonstration éclatante et définitive qui plongerait le système adverse dans le néant des hypothèses reconnues fausses. A plus forte raison, à l'époque où ils ont été conçus, n'avait-on pas cette démonstration qui manque encore actuellement; on n'en accor-

dait pas moins une confiance absolue, dans un camp ou dans l'autre, à leur véracité.

Quels ont été les facteurs de cet acte de foi, nécessairement un peu aveugle? Tel est le problème que je vais essayer de résoudre. Mais je ne puis m'y aventurer seul: il me faut rappeler tout d'abord les découvertes psychologiques récentes qui me prêteront leur fil d'Ariane pour me reconnaître dans l'obscur Labyrinthe que suivent les processus psychologiques aboutissant à un système ou une croyance.

Deux conceptions nouvelles me serviront surtout. L'une est due à Bechterew, et envisage le mécanisme cérébral vu du dehors; l'autre nous est fournie par la Psycho-analyse, et a son point de départ dans l'introspection. Leur accord final, du moins leur superposition sur les points essentiels, ont une signification qui n'échappera pas.

*
* *

La psycho-physiologie nous a apporté, sur les fonctions mentales, quelques notions vraiment nouvelles, et grosses de conséquences, grâce aux travaux de Bechterew, de Paulow, et de leurs élèves sur les réflexes simples et sur les réflexes associés ou conditionnels[1]. Toute espèce d'acte mental, depuis le plus simple jusqu'au plus compliqué — réaction sécrétoire ou motrice, mimique, langage, comportement éthique dans un milieu social donné, manifestations religieuse, scientifique, ou artistique — est envisagé comme un système plus ou moins complexe de réactions en rapport avec certaines impulsions externes ou internes, et en fin de compte se réduit, comme terme ultime de l'analyse, à des *réflexes neuro-psychiques.*

Ce réflexe, transformation nerveuse de l'énergie, peut être étudié et suivi, comme tout réflexe, dans ses origines sensorielles, extérieures, ou organiques internes, dans la direction de son trajet nerveux, dans ses résultats moteurs; mais il se distingue du réflexe simple par une qualité spéciale qui lui imprime son caractère mental, son psychisme : sa réaction est modifiée par l'expérience individuelle. Et cette modification est possible et incessante parce que le réflexe psychique, en atteignant l'écorce cérébrale, éveille les sou-

1. Voir Bechterew, *La Psychologie objective*, Alcan édit. Paris, 1913. — Kostyleff, *Rev. philosoph.*, 1910 et 1913. — Issailovitch-Duscian, *Presse médic.*, 1913, etc.

venirs, je veux dire les *traces nerveuses* des réactions réflexes antérieures semblables et aussi celles qu'ont laissées des réactions réflexes plus ou moins différentes auxquelles il s'associe.

Suivant cette conception, le *moi* « ne représente que l'ensemble des réflexes dont les voies sont tracées dans le système nerveux du cerveau[1] ». « Toute l'expérience que donne la vie consiste en réflexes associés qui restent inhibés dans les centres nerveux : toute notre pensée se réduit à des réflexes de ce genre[2]. »

On devine que ces associations ne se font point au hasard. Bien qu'il règne toujours entre ces réflexes une certaine instabilité qui rend possibles et facilite toutes les nouvelles adaptations de pensée qui nous sont nécessaires, il n'en existe pas moins des orientations particulières, des *groupements autour de certains centres attractifs*, qu'il nous faut maintenant envisager.

Les réflexes neuro-psychiques les plus constants, les plus héréditaires, sont ceux qui ont comme point de départ les excitations internes, ou organiques proprement dites. Ils tendent naturellement à former *des groupes de complexes* répondant à chacun de nos organes dont ils traduisent les besoins. Ces *complexes ne sont autre chose que nos instincts*. Les réactions de ces réflexes s'écouleraient avec la fatalité d'un réflexe ordinaire, s'ils ne rencontraient dans l'écorce cérébrale d'autres traces de réflexes qui, par leur *enchaînement*, ont accumulé eux aussi une puissance de décharge dont un des effets est de pouvoir inhiber plus ou moins les précédents, de les *enrayer*, comme on dit dans l'École russe, ou au contraire de les renforcer et même de les déclancher, suivant leur nature et leurs tendances. Ce second type de réflexes est d'origine extérieure.

Les complexes qu'ils forment, d'origine externe, c'est-à-dire sensitive ou sensorielle, comprennent d'abord les *complexes concrets* répondant à chacun des objets extérieurs ; puis les *complexes verbaux* dont le centre attractif est un réflexe verbo-moteur, associé aux complexes concrets précédents, ou à des espèces et des genres d'objets de plus en plus généraux. Ces réflexes verbaux sont une des manifestations les plus intéressantes de l'inter-action avec les autres individus qui forment le milieu social ; mais il est une infinité d'autres réflexes de même origine, gestes, attitudes, traditions, formules

1. Bechterew, *loc. cit.*, 473.
2. *Ibid.*, 267.

morales, religieuses, politiques, qui forment des complexes d'une amplitude très variable, associés eux-mêmes à des réflexes verbaux [1], groupés autour de caractères affectifs plus ou moins stables, quelquefois même autour d'*instincts sociaux et parentaux* assez tenaces, assez solides pour lutter victorieusement contre les complexes instinctifs organiques.

La conception psychologique dont je viens d'esquisser très succintement l'esprit général réduit donc tous nos actes mentaux à des actes physiologiques purs; mais on ne peut le lui reprocher : c'est son droit de limiter étroitement les phénomènes qu'elle étudie. Volontairement l'école russe s'en tient à l'observation objective, aux phénomènes mentaux vus du dehors, dans leurs manifestations spatiales. Or ses expériences lui ont montré, non seulement que tous ces phénomènes mentaux sont de purs réflexes qui se groupent, s'associent pour former des complexes plus ou moins stables; mais que ces complexes forment, en outre, deux grands groupes :

1° Les *complexes concrets*, d'origine extérieure, sont particulièrement instables; ils s'associent, se synthétisent, ou bien se scindent, s'analysent continuellement. Cette rapidité dans leurs processus d'intégration et de désintégration représente notre adaptation mentale aux circonstances extérieures et particulièrement aux rapports de concomitance et de séquence que présentent les phénomènes physiques.

2° *Toute cette sphère mentale de complexes concrets contrôle et censure*, inhibe ou renforce, c'est-à-dire enraye ou désenraye, l'*autre*

1. Bechterew remarque très justement que tous les gestes, c'est-à-dire tous les réflexes qui expriment intentionnellement nos états internes, parole, gestes de la face, gestes des membres, etc., ainsi que connaissance de ces gestes, forment un vaste complexe de réactions motrices dont l'importance dans les processus de notre idéation est, comme on le sait depuis longtemps, considérable. Mais il donne à ce groupe une désignation qui me semble malheureuse; complexe symbolique. On a, en effet, un peu abusé du symbole dans ces dernières années : Au symbole du geste de Bechterew s'ajoutent toutes nos sensations que certains psychologues regardent comme des symboles de nos variations organiques, et puis enfin il y a le vrai symbole, le symbole imaginatif, expression d'un état psychique par une analogie figurée. Je pense donc qu'il faut abandonner ce terme trop confus. D'un autre côté il est indispensable de séparer nettement nos représentations concrètes et le groupe de réactions qui sert à les exprimer et les remplace même presque complètement chez les verbaux. Je désignerai, dans la suite, le complexe symbolique de Bechterew sous le nom de *complexe sématique* (de σημα σηματος signe — le mot sémantique, très voisin, est déjà employé dans un autre sens).

sphère plus intime, plus stable, plus personnelle, formée *par les complexes organiques et instinctifs.*

Les *complexes sématiques* peuvent, en principe, s'associer aussi bien aux uns qu'aux autres, mais nous échangeons surtout avec nos semblables les résultats de notre expérience extérieure, dont les complexes concrets sont liés, à tous leurs degrés de généralisation, avec les complexes sématiques (complexes sématico-concrets).

Aucune différence essentielle n'existe donc entre le réflexe psychique et le réflexe purement physiologique. Ils ne se distinguent que par leur degré de stabilité, et comme ils sont du même ordre, on comprend qu'ils peuvent agir les uns sur les autres, les complexes organiques instinctifs, affectifs, entrant souvent en lutte avec les complexes les plus nouvellement acquis, d'origine sensitivo-sensorielle, dont les associations infiniment variées constituent les manifestations de notre expérience et de notre raison.

La Psycho-analyse lancée par Freud[1], de Vienne, a un centre d'étude très important en Suisse et quelques partisans en France, en Angleterre et en Belgique. Cette école va nous montrer ces mêmes complexes mentaux vus par le dedans. Elle ne s'en tient plus, en effet, comme l'école russe, aux manifestations extérieures, elle essaie, par un interrogatoire méthodique que je ne puis exposer ici, de pénétrer non seulement dans les replis les plus obscurs de la conscience, mais encore et surtout dans l'inconscient, auquel elle prête un rôle énorme dans nos volitions.

Très rapidement la psycho-analyse a révélé aux observateurs sagaces que nos idées, et, d'une façon plus générale, nos états conscients, ne sont point naturellement indifférents; toujours on les trouve orientés par *des états affectifs* qui sont les véritables centres attractifs de notre monde mental. Autour de chaque centre affectif, nos idées, nos souvenirs gravissent et forment des systèmes comparables aux systèmes planétaires, des *complexes psychiques* qui rappellent, presque identiquement, les complexes de Bechterew.

Comme dans l'école russe, nous retrouvons ici notre monde mental divisé en deux parties; si la ligne de séparation n'est pas exactement la même, elle présente des analogies frappantes, et ces différences

1. Dr Sigm. Freud. — *Uber Psycho-analyse.* — Régis et A. Hesnard, *La Psycho-Analyse*, Alcan, 1914.

ne doivent point vous étonner puisque Bechterew rejette systématiquement la qualité consciente ou inconsciente des états mentaux, tandis que l'introspection psycho-analytique devait au contraire porter toute son attention sur cette qualité interne, rendue primordiale par la méthode même d'investigation. La partie la plus évoluée de notre mentalité comprend des *complexes très instables*, car ils sont modifiés incessamment par l'expérience journalière, par le contact avec les circonstances extérieures. Les idées et leurs sentiments attractifs représentent, dans leur ensemble, la personnalité volontaire et consciente de l'individu, dont le but est l'adaptation à la réalité, et qui manifeste tout spécialement la pensée logique. C'est à cet ensemble que Freud donne le nom de *Censure*. Résultat de l'expérience individuelle et de l'éducation, cette censure tend à repousser, à *refouler* dans l'oubli, dans l'inconscient, les complexes instinctifs qui ne répondent point à ses tendances.

Les complexes instinctifs qui entrent en lutte avec la Censure, sont des états fortement organisés, par suite de leur imprégnation puissamment affective. Ils empruntent cet *affect* aux instincts les plus profonds et les plus tenaces de notre nature, qui tendent avec une énergie puissante et souvent aveugle, à se satisfaire. Cette tendance au plaisir, à la satisfaction des besoins, domine ces instincts et les complexes qu'ils ont formés; et l'on sait qu'en approfondissant leur nature, la psycho-analyse a trouvé, comme source commune, surtout l'instinct sexuel avec ses dérivés, l'instinct parental et filial : c'est ce qu'on a appelé la *Libido*.

Toute notre vie mentale est dominée par la lutte entre la Censure qui tend à s'adapter à la réalité, et l'ensemble des complexes instinctifs qui tendent à se satisfaire. Le *refoulement* de ces derniers suit un processus très compliqué que je ne puis exposer ici; le point seul que je veux mettre en lumière, c'est que notre Censure peut repousser dans l'inconscient nos complexes instinctifs, mais elle ne peut les faire disparaître. On peut de même dire que ces derniers sont souvent d'autant plus puissants qu'ils sont plus fortement refoulés. Leur « affect » ne cesse d'agir; il trouble l'arrangement logique de la Censure, y projette des désirs dont la conscience ignore la cause, et dont la puissance est d'autant plus effective que nous en ignorons l'origine inconsciente refoulée. Il en résulte que nos représentations conscientes, nos hypothèses, nos systèmes, sont

parfois profondément modifiés; ils constituent des formations de remplacement (des réactions de réflexes associés, dirait Bechterew) qui n'ont plus de rapports positifs avec la réalité objective, mais ne sont essentiellement, aux yeux du psycho-analyste qui sait les pénétrer, que des *manifestations symboliques de nos instincts refoulés dans l'inconscient.*

Les Psycho-analystes ont retrouvé ces créations symboliques dans les conceptions les plus diverses, et, au premier abord, les plus imprévues. Les rêves, les rêveries pendant la veille, les créations artistiques de notre imagination, les dogmes et les rituels religieux et mystiques, même de nombreuses habitudes éthologiques d'un peuple, les délires des psychoses, les angoisses impulsives ou inhibitrices des névroses, ne sont souvent que des *transpositions de l'affect*, des *sublimisations de la libido*, en d'autres termes, des *complexes d'idées et de sentiments symbolisant des complexes instinctifs refoulés.*

Dans les deux écoles psychologiques que je viens de passer en revue nous n'avons point, à proprement parler, rencontré de théorie ni de système; ce n'est qu'une synthèse des faits qu'elles ont méthodiquement observés. Il y a entre elles un accord fondamental qu'il est impossible de nier. Nous sommes loin de cet intellectualisme abstrait qui concevait les idées comme des entités platoniciennes ou cartésiennes, s'associant comme des signes algébriques sans vie, sans réalité. La pensée a repris racine dans l'organisme, où elle puise une vie affective intense et incessante. Nos tendances organiques, normales ou pathologiques, conscientes ou inconscientes, constituent sous forme de besoins, d'instincts ou de désirs, les vrais centres attractifs de nos états mentaux. Les groupements ainsi formés, les complexes idéo-affectifs, sont très nombreux et luttent d'influence entre eux. Et ce n'est pas toujours les complexes concrets ou sématico-concrets, fruits de notre expérience et de notre éducation, de notre adaptation au monde extérieur, qui l'emportent. Dès qu'ils ne sont plus maintenus par une méthode scientifique rigoureuse, ils sont emportés dans la zone attractive d'un complexe instinctif qui les entraîne dans son orbe, loin de la réalité entrevue et désormais profondément déformée.

Nous pouvons revenir maintenant à nos deux théories évolutionnistes; toutes les deux contiennent sans aucun doute une part de

vrai, d'adaptation à la réalité; mais elles sont surtout dominées par des complexes instinctifs dont elles sont l'expression symbolique. Quels sont ces complexes instinctifs ou affectifs? Par quels processus se symbolisent-ils en des systèmes scientifiques? Voilà les deux problèmes que nous avons précisés et que nous allons maintenant essayer de résoudre.

*
* *

L'Éducationnisme, tel que je l'ai défini au début de cette étude, va d'abord retenir notre attention. Il n'est certes point né avec Lamarck, bien que ce savant en soit l'auteur le plus marquant, celui qui lui a donné sa forme la plus scientifique. Son origine est infiniment plus ancienne, et nous verrons qu'il apparaît régulièrement dès qu'il trouve en un milieu social particulier, à une époque historique donnée, les facteurs nécessaires à sa pleine éclosion; mais il n'est pas niable que c'est à la fin du XVIIIe siècle qu'il a pris un développement systématique sans précédent.

Quel est le facteur dominant de cette apparition?

L'évolution générale et progressive des connaissances y a certainement contribué; mais remarquons que Buffon était beaucoup plus compréhensif que ses successeurs. Dans la remarquable étude qu'il lui a consacrée, M. de Lanessan a très clairement montré[1] que le génial surintendant du Jardin du roi n'avait pas seulement vu l'influence du milieu sur la transformation des espèces, il avait deviné, un siècle avant Darwin, le rôle de la sélection, de la lutte pour l'existence et de la ségrégation.

Or comment se fait-il que toute une partie de ces vues profondes aient été oubliées en France, et qu'elles aient dû nous revenir d'Angleterre contresignées par Darwin, pour retenir à nouveau notre attention après un siècle d'oubli? Un coup d'œil sur les élèves de Buffon et leurs préoccupations va nous permettre de répondre.

Lamarck n'a pas été le successeur direct de Buffon; quelques penseurs se sont glissés entre les deux grands biologistes. M. G. Hervé a appelé très justement l'attention sur un transformiste oublié, Cabanis[2], qui a occupé une place importante. Dans cette étude, le

1. De Lanessan, *Transformisme et créationnisme*, F. Alcan, 1914, p. 193-201.
2. *Bull. scientif. de la France et de la Belg.*, 25 juillet 1905 : Un transformiste oublié : Cabanis, par le Dr G. Hervé.

Dr Hervé a démontré d'une façon irréfutable que Cabanis a bien été un précurseur de Lamarck. Ses publications, très répandues, ont été certainement connues de ce dernier, et ont agi sur l'esprit de son grand ouvrage, *La Philosophie Zoologique*.

Or Cabanis est un admirateur de Buffon, dont les œuvres lui sont familières; il les a lues, il les cite, et il est acquis complètement à l'évolution des espèces. Mais il est loin d'avoir accepté toutes les théories du maître, il a *rejeté complètement l'idée de sélection*. Ce parti pris n'avait point échappé à M. Hervé. « L'intérêt, dit-il, est de voir Cabanis si profondément convaincu de l'action modifiante du milieu ambiant, qu'il ait cru pouvoir attribuer, et d'une façon exclusive, à cette action, toutes les variétés que l'organisme de l'homme est susceptible de présenter. »

Cependant Cabanis a t-il essayé de réfuter la sélection; a-t-il, lui, sagace observateur, apporté des faits pour justifier son éducationnisme exclusif? Je n'en ai vu nulle trace; sa pensée, absorbée par des préoccupations que nous aurons à dégager, a été presque inconsciemment vers les théories qui satisfaisaient ses tendances. C'est maintenant que nos connaissances psychologiques vont nous être utiles. Nous sommes presques certains, de rencontrer ici un de ces *complexes idéo-affectifs* qui agissent si puissamment sur la direction de nos croyances, et finissent même par susciter des créations symboliques qui les objectivent, en dépit de la réalité. La recherche en vaut la peine, cas l'éducationnisme n'est point spécial à Cabanis, et si nous pouvons isoler le facteur pychique de son système, nous serons sur la voie pour découvrir du même coup le complexe dominant qui fait apparaître à certaines époques avec plus d'intensité les croyances éducationnistes.

L'histoire de Cabanis va rapidement nous mettre sur cette voie. Son père a travaillé avec Turgot, qui reste un ami pour le fils et le présente à Mme Helvétius. Celle-ci devient pour lui une sorte de mère adoptive, et lui offre l'hospitalité dans sa célèbre maison d'Auteuil. Là il se lie avec Condillac, d'Holbach, d'Alembert, Diderot, Franklin, et surtout Condorcet dont il épouse la belle-sœur. Plus tard il devient le secrétaire de Mirabeau, puis se lie avec tous les idéologues, de Tracy, Volney, De Gérando, Garat.

Ces noms suffisent pour nous montrer dans quelle atmosphère d'idées et de tendances Cabanis a vécu. Tous ses amis, surtout du

début, sont des réformateurs qui veulent transformer la société, c'est-à-dire le milieu politique, économique, et même moral où vit l'individu.

Habitant la maison d'Helvétius, il respirait, pour ainsi dire, des théories politiques qui seront faciles à retrouver dans ses œuvres. La morale, enseigne Helvétius, est la recherche du bonheur, et elle ne peut se développer que si la législation vient à son aide. Transformez le milieu politique, faites des lois que l'individu suivra s'il y trouve intérêt, et vous améliorerez du coup non seulement la morale, mais la valeur même de l'individu. L'inégalité des esprits tient aux différences de l'éducation; c'est un mal, et on le fera disparaître en appliquant ce système hédonique, qui s'adresse, comme on le voit, non à l'effort, mais à la passivité; on peut dire que c'est l'éducationnisme absolu en sociologie. Les rêveries vaguement égalitaires de Condorcet, dans la famille duquel il était entré, ne pouvaient sûrement point combattre en son esprit l'influence d'Helvétius; pas plus que la sentimentalité de Rousseau et de Diderot s'attendrissant sur le sauvage dont la vertu n'avait point été détruite par une civilisation impure.

Tout naturellement Cabanis s'enthousiasma pour ces systèmes qui allaient transformer l'homme en améliorant le milieu politique et social et il apparaît de suite aussi parfait éducationniste que ses maîtres intellectuels. « L'Éducation, considérée comme un art, est incontestablement un art très étendu; *son action sur l'existence physique et morale de l'homme est à peu près indéfinie*; les progrès méthodiques dont il est susceptible sont absolument incalculables. » J'ai souligné le passage qui résume toutes les aspirations réformatrices de l'époque.

Quand on croit que le milieu social et l'éducation exercent un pareil pouvoir sur l'homme, on n'hésite pas davantage à admettre l'influence toute puissante du milieu physique. La théorie biologique suit immédiatement la théorie politique. « La taille des animaux, écrit plus tard Cabanis, la forme de leurs membres, leur physionomie, en un mot toute leur apparence extérieure dépend bien évidemment du sol qui les a produites, des impressions journalières qu'ils y reçoivent, du genre de vie qu'ils y mènent, et surtout des aliments que la nature leur y fournit. » Les hommes évoluent d'ailleurs avec la même rapidité. Des Portugais, fixés en

Afrique depuis quelques générations, sont devenus tout à fait semblables aux nègres!

L'auteur n'est pas d'une époque où l'on s'arrêtait devant les conséquences de ses idées et il va bravement jusqu'au bout. Si le milieu naturel a une telle efficacité, que ne fera pas un milieu artificiel savamment ordonné!

« Si l'on peut utilement modifier chaque tempérament pris à part, on peut influer d'une manière bien plus étendue, bien plus profonde sur l'espèce même, *en agissant d'après un système uniforme* et sans interruption sur les générations successives. Ce serait peu, maintenant, que l'hygiène se bornât à tracer des règles applicables aux différentes circonstances où peut se trouver chaque homme en particulier, elle doit oser plus; elle doit considérer *l'espèce humaine comme un individu* dont l'éducation physique lui est confiée. »

Cabanis ne s'arrête point encore là. La déclaration des droits de l'homme a proclamé l'égalité politique; Cabanis comprendra cette déclaration exactement comme le fait la plus basse démagogie; il y voit l'expression d'une *égalité réelle* infiniment désirable, et il donne immédiatement les moyens de la réaliser : « Remarquant que « le but de l'éducation est le perfectionnement des moyens (c'est-à-dire de nos facultés) par lesquels s'étend notre existence et peut s'accroître notre bonheur » il conclut : « on pourrait à la longue et pour des collections d'hommes prises en masse, produire une *espèce d'égalité de moyens*, qui n'est point dans l'organisation primitive, et qui, semblable à *l'égalité des droits*, serait alors une création des lumières et de la raison perfectionnée. »

Ces extraits suffisent pour mettre à nu le processus mental de Cabanis. Chez lui le complexe idéo-affectif primordial était certainement l'acte de foi politique qu'il avait reçu de ses maîtres. Avec eux il partageait ce mysticisme réformateur et égalitaire qui voyait déjà réalisée la transformation du genre humain; et tout naturellement il a élargi les applications du système à la médecine, à l'hygiène, enfin à la biologie tout entière. Chaque nouvel ordre de connaissances acquises par Cabanis subissait à son tour l'empreinte du complexe mystique qui dominait sa pensée.

Et, en vérité, pourquoi se serait-il dès lors occupé des inégalités de valeurs et des variations différentielles entre individus? Ne devaient-elles pas paraître des accidents négligeables aux yeux d'un

homme qui connaît les moyens de faire progresser, grâce au milieu, tous les membres d'une communauté? N'est-ce pas perdre son temps que de sélectionner les plus aptes suivant une méthode si lente, qui doit attendre, peut-être pendant des siècles, qu'une variation heureuse se produise, quand on peut faire partager à tous, sous la *tutelle d'une justice distributive égalitaire*, les bienfaits d'un progrès indéfini « incalculable »? Vraiment on conçoit bien que Cabanis n'y ait même pas songé, et que Lamarck, imbu des mêmes idées, impressionné sans doute par ses ouvrages, ait été aussi exclusivement éducationniste et égalitaire que son prédécesseur.

Je ne m'étendrai point longuement sur Lamarck. Meilleur zoologiste que Cabanis, il a su donner à l'éducationnisme sa forme définitive. Imbu des mêmes idées, fréquentant les mêmes milieux politiques, il a obéi aux mêmes tendances et son système biologique n'est rien autre chose que la *manifestation symbolique des complexes affectifs, des croyances mystiques que partageaient ses contemporains.* Chez l'espèce animale comme chez les citoyens, dans les organismes comme dans les mentalités, les variations tiennent exclusivement à la fonction, et par elle à l'éducation, au milieu extérieur. Améliorez ces influences extérieures et vous obtiendrez une amélioration mathématiquement proportionnelle de l'être vivant et de l'esprit. En résumé les conditions du progrès biologique résident uniquement dans une amélioration des conditions ambiantes, dans un perfectionnement de l'hygiène, tout comme les progrès moraux résident dans un perfectionnement du milieu politique et de l'État.

Si Lamarck avait publié ses idées quelques années plus tôt, avant ou pendant la Révolution, il eût obtenu sans aucun doute un succès qui aurait égalé celui de Rousseau. Mais son esprit consciencieux avait mûri lentement son système, et il arriva trop tard, en pleine réaction contre les tendances politiques et sociales qui l'avaient suggéré. Napoléon, organisateur d'une nouvelle aristocratie héréditaire, flaira en lui un ennemi et le confondit, non sans perspicacité, avec tous les autres idéologues; et la Restauration n'était point faite pour lui être plus sympathique.

Sa revanche est maintenant éclatante; ses disciples ont répandu ses idées dans le monde entier et sont heureux de se rattacher à lui. Cependant il est facile de constater que leur répartition n'est point égale partout, et elle ne s'est point faite au hasard. Lamarck

l'emporte aujourd'hui dans les pays qui sont le plus directement influencés par les sentiments politiques qui régnaient autour de lui au XVIIIe siècle. Une école de néo-lamarckistes s'est formée aux États-Unis où elle rencontre d'ailleurs une opposition puissante; mais le Lamarckisme a trouvé sa vraie patrie, sa terre d'élection dans les démocraties latines d'Europe et d'Amérique ; on peut même dire que le Sélectionnisme n'a jamais été compris chez les Latins que par quelques individualités exceptionnelles. Dans leur ensemble ils lui sont absolument réfractaires.

Quelques facteurs psychiques de l'éducationnisme, qu'il me reste encore à signaler, expliqueront facilement, sans que j'y insiste bien longuement, cette répartition ethnique.

L'inégalité réelle, aussi bien fonctionnelle qu'héréditaire des individus, est toujours fort pénible à reconnaître, surtout pour les masses populaires. On le comprend facilement si on se rappelle que les valeurs individuelles se répartissent, comme l'a prouvé Galton, suivant une courbe binomiale dans laquelle les médiocres et les sous-médiocres sont en immense majorité. Mais si cette foule a perdu, ou est en train de perdre, ou n'a jamais eu une direction, une discipline qui mette un frein à ses tendances naturelles, spontanément démagogiques, il faut s'attendre à lui voir accentuer sa répugnance instinctive à admettre une supériorité naturelle quelconque chez une minorité d'élite. Et quand, par hasard, elle se trouve devant des facultés si brillantes qu'on ne peut raisonnablement les nier, elle en trouve une explication qui n'est, comme d'habitude, que la manifestation du complexe instinctif égalitaire et éducationniste. Les heureux possesseurs de ces qualités d'élite sont de simples privilégiés sociaux, qui ont eu de la chance, contre toute justice. S'il s'agit de supériorité physique, elle est due à une hygiène excellente obtenue grâce à la richesse; si la supériorité est intellectuelle ou morale, elle est le fruit d'une éducation supérieure.

Tous ses jugements ont comme point de départ manifeste, comme prémisse, souvent inconsciente d'ailleurs, l'*égalité héréditaire de tous*; les inégalités sont des accidents indépendants de la valeur des personnes, des atteintes condamnables au principe de justice égalitaire qui répond bien à l'un des complexes instinctifs les plus puissamment organisés chez la majorité des individus. Comme les idées de Cabanis et de Lamarck sont créées précisément pour les satisfaire!

D'autres phénomènes psycho-sociaux sont venus ajouter leurs effets aux précédents. Dans tous les pays, les éducateurs sont légion. Leur œuvre est difficile, souvent pénible et mal rétribuée; ils ont besoin de croire à l'efficacité de leur œuvre, à son action toute-puissante sur l'individu pour se donner à eux-mêmes le courage de la poursuivre. Ils sentent aussi que son succès exige que leurs auditeurs partagent la même opinion; car dans toute éducation il y a une part considérable de crédulité et de suggestion. Maîtres et élèves sont donc portés à se suggérer mutuellement que l'éducation est le grand facteur de toute transformation.

Les Réformateurs sociaux sont très voisins, mentalement, des précédents. Et ils se multiplient aux époques démagogiques, car c'est alors un métier sans danger, qui rapporte de la popularité, du pouvoir, ou de l'argent. Eux aussi ont besoin d'un acte de foi aussi intense chez eux-mêmes que chez leurs auditeurs. Tous leurs actes, tous leurs discours tendront donc à inculquer cette idée au public. Et quelle propagande active ils doivent faire, si l'on songe au nombre énorme des politiciens de haut et de bas étage qui ont besoin de convaincre la foule de la qualité de leur panacée! Si on y ajoute tous les écrivains du même ordre, tous les rêveurs qui font le bonheur du genre humain en construisant une société idéale, tous les ratés enfin qui pérorent à tous propos, et cherchent à excuser leur propre incapacité en l'attribuant à des accidents extérieurs, on ne s'étonnera pas que l'éducationnisme obtienne un prodigieux succès.

Les phénomènes psycho-affectifs que je viens de passer rapidement en revue sont en même temps de nature collective; ils ont donc souvent revêtu la forme collective par excellence, la forme religieuse. Je ne puis m'étendre longuement sur un sujet qui, traité à fond, m'entraînerait beaucoup trop loin; il me suffira de faire remarquer que la plupart des religions actuelles ont montré, surtout à leur période de prosélytisme, des tendances, des règles, des rites qui émanaient manifestement des mêmes complexes instinctifs. Une initiation à quelques formules révélatrices, une opération magique comme la circoncision ou d'autres mutilations analogues, ou plus simplement l'ablution avec une eau lustrale, comme dans les mystères antiques ou chrétiens, ou bien avec du sang comme dans le Mythriacisme, suffisent, aux yeux des adeptes, pour transformer l'hérétique le plus méprisable et le plus digne des

feux éternels en un fils de Dieu, en un saint vénérable, qui partagera avec tous ses frères religieux une égale félicité.

Qui oserait mettre en doute, après de pareils miracles, la puissance des agents extérieurs sur les qualités et la valeur des individus?

Si l'on accepte les vues précédentes, on reconnaîtra que certaines époques historiques sont éminemment favorables, non à l'éclosion de ces sentiments, car ils sont éternels chez l'homme, mais à leur explosion. La révolte contre le régime des castes, dans l'Inde, devait faire éclater la fraternité égalitaire du bouddhisme. De même la démagogie mystique des premiers réformateurs chrétiens, assurant un égal salaire aux ouvriers de la première heure comme à ceux de la dernière, devait pousser les sociétés qu'ils dirigeaient vers une sorte de collectivisme égalitaire, protestation violente contre les aristocraties héréditaires ou religieuses de Rome et de Jérusalem. Enfin le grand mouvement démocratique du XVIIIe siècle, s'élevant contre une royauté incapable et une aristocratie sans valeur, devait aboutir à un mysticisme égalitaire et éducationniste dont les tentatives religieuses échouèrent, mais qui trouva une nouvelle expression dogmatique dans les systèmes éducationnistes que nous avons passés en revue, systèmes purement politiques chez un Rousseau, un Helvétius, un Condorcet et tant d'autres; politique, médical et biologique chez Cabanis; biologique et psychologique chez Lamarck.

*
* *

Le Sélectionnisme devait prendre sa forme définitive dans l'Angleterre du XIXe siècle parce qu'il y trouvait réunis tous les facteurs psycho-sociaux nécessaires, suivant un développement parallèle à celui de l'éducationnisme, dans la France du XVIIIe siècle. Je ne puis m'étendre longuement sur une analyse qui m'entraînerait trop loin, je signalerai seulement les causes déterminantes les plus significatives.

Le sélectionnisme n'est point un système rationaliste, c'est une vue essentiellement pratique. Il constate entre les individus, ou entre ses caractères fonctionnels, des différences énormes de valeurs. Il a observé que ces valeurs se transmettent par l'hérédité et il veut les

utiliser. Il n'entre point audacieusement en lutte avec la nature pour brusquer son évolution, car il croit savoir, par une expérience pénible et avertie, qu'on ne la domine point si facilement. Il respecte sa puissance, j'allais dire sa liberté, mais il tâche d'en tirer profit. Les inégalités ne sont point un mal qu'il faut faire disparaître, c'est la condition du progrès dans la liberté. Les plus aptes forment une élite héréditaire qui n'a rien à voir avec les privilèges des aristocraties politiques, mais qui, si on la laisse libre, si on ne l'écrase pas sous le nombre ou sous des institutions despotiques, saura se défendre, persister, et vaincre en définitive. Le jeu spontané des choses contient en lui une *Justice* immanente *distributive qui finit toujours par donner aux vraies élites le succès que méritent leur énergie, leur valeur supérieure, leur vertu.*

L'Anglais n'a pas cherché ce système, il l'a vécu. Toute son expérience journalière lui avait fait comprendre la concurrence et respecter ses effets. Un commerce immense lui avait révélé les goûts les plus divers, et lui avait appris à les satisfaire sans essayer de les transformer; et le succès même de ce commerce lui avait donné le goût de la concurrence. Les plus intelligents, les plus actifs, les plus prévoyants et les mieux outillés sont certains du succès. Pourquoi troubler cette lutte, puisque la Justice et le Progrès en jaillissent sûrement?

A l'intérieur des Iles anglaises, des conditions ethniques et historiques étaient venues renforcer ces sentiments. Des peuples pacifiés mais irréductibles s'y dressaient les uns en face des autres avec leurs traditions et leurs caractères propres, héritage inaliénable qu'ils se transmettaient de génération en génération. Un Écossais n'est pas un Anglais, pas plus qu'un Gallois ou un Irlandais. Leurs religions, leurs sectes ont bien essayé de s'entre-détruire, mais elles n'ont pas pu, et on a fini par reconnaître que c'était bien ainsi; il appartient à chaque groupe de se développer au maximum, et on verra bien, par les résultats, lequel aura le *plus de valeur*, de mérite. L'impérialisme assimilateur des Latins, et l'universalité égalitaire de leur catholicisme n'ont pu s'acclimater, ni réussir. Tout a enseigné à respecter la libre concurrence, la lutte qui sélectionne les capacités.

Enfin les affaires politiques sont dirigées par une aristocratie héréditaire qui, dans les circonstances tragiques de l'histoire, n'a point démérité du pays, et qui se perpétue avec ses qualités, surtout

parce qu'une sélection intelligente lui apporte des éléments supérieurs nouveaux.

Dès qu'un Anglais ouvrait les yeux, il apprenait ainsi à comprendre et à respecter une élite sélectionnée et héréditaire et à attendre de la concurrence, de la sélection naturelle, le progrès de son commerce et de son industrie, la prospérité de ses colonies, la consolidation de sa domination légitime et l'accroissement de sa richesse.

En vérité le sélectionnisme et l'héréditarisme des Wallace, des Darwin et des Galton, c'était uniquement l'âme anglaise objectivée, avec ses tendances les plus intimes, ses *complexes affectifs* les plus puissants.

Et ils n'eurent même besoin d'aucun effort pour faire l'application à la Biologie de ces expériences ethniques, car la science de l'élevage, si développée en Angleterre, avait appris depuis longtemps à tenir compte des *pedigrees*, de l'hérédité fidèlement notée pour améliorer une race. Les éleveurs, malgré leur intérêt évident à aller vite dans le perfectionnement d'une race, savaient qu'il faut attendre patiemment l'apparition d'une mutation heureuse; puis par une sélection méticuleuse, ils en additionnaient les avantages avec le même soin qu'un banquier de la Cité accumule les plus-values de ses actions soigneusement triées.

Oui, on ne peut en douter, le sélectionnisme résumait toute la vie sociale anglaise bien avant de devenir un système biologique, comme l'éducationnisme traduisait, et traduit encore les tendances essentielles des Latins. On ne s'étonnera donc point si H. Spencer, très éducationniste, a eu plus de succès en France que parmi ses compatriotes qui se sont toujours, avec Huxley, défiés un peu de lui; et on ne s'étonnera pas non plus que le sélectionnisme de Buffon ait été oublié par ses disciples immédiats, idéologues et démocrates. Ce génial biologiste, seigneur de Buffon et de Mairie, devait conserver quelque faiblesse pour les inégalités héréditaires, et pour les élites; et si les dégénérés de la cour de France la lui avaient fait perdre, il avait trouvé dans son compagnon de voyage, le jeune duc de Kington, un esprit qui n'est pas sans avoir exercé sur lui une réelle influence, dans le sens des traditions anglaises.

La répartition du sélectionnisme confirme les aperçus précédents. Il reste la théorie préférée de la vieille Angleterre et de ses colonies; battu d'abord aux États-Unis, il a profité des expériences qu'a

offertes le mélange des peuples les plus différents dans le vaste creuset de l'Amérique ; les individus indésirables en sont repoussés impitoyablement, et sa nouvelle aristocratie d'affaires cherche consciencieusement à sélectionner une élite qui soit à la hauteur de sa tâche dans la direction de l'immense puissance qu'elle a créée.

Je n'aurai point la prétention d'émettre un jugement objectif sur les deux grandes théories que je viens d'analyser. Aucune d'elles n'est sûre de posséder toute la vérité. Il y a incontestablement beaucoup d'hypothèse et de rêverie dans l'éducationnisme. Les faits sont plus complexes qu'il ne les a imaginés. Et d'un autre côté les variations d'origine gamétique ne semblent pas se faire au hasard comme le voudrait le pur sélectionnisme de Galton ; elles semblent révéler parfois une tendance constante, comme un accord avec le besoin d'adaptation du soma. Ce n'est point là, sans doute, un véritable caractère fonctionnel acquis devenant héréditaire, mais c'est plus que l'indifférence absolue du plasma germinatif vis-à-vis du soma et du monde extérieur.

L'attitude vraiment scientifique, désintéressée, objective, serait donc la recherche méthodique des faits, sans tentative prématurée de les faire rentrer bon gré mal gré dans des interprétations systématiques. Mais la lutte continuera entre les deux systèmes aussi vive que par le passé, parce que ce n'est point la méthode qui dirige les esprits mais les passions ; et tout mon article en est une démonstration qui me semble convaincante.

Je me suis appliqué à prouver que les deux systèmes existaient dans les tendances instinctives et sociales bien avant qu'on ait songé à les formuler en Biologie. Ces tendances se sont développées dans des milieux politiques et sociaux particuliers, puis elles se sont symbolisées, soit dans des dogmes religieux, soit dans des systèmes métaphysiques purs, soit enfin dans des systèmes à forme scientifique. J'ai essayé ainsi de les rattacher à leur vraies causes, à des conditions subjectives, non pour étouffer, sous un scepticisme stérile, ce grand effort de pensée et de lutte qu'ils représentent, mais pour mieux connaître nos processus de pensée, et rendre plus souple, plus maniable à la vraie méthode expérimentale cet instrument si souvent rebelle qu'est le cerveau humain.

Et même, on s'apercevra sans doute un jour que les deux théories

qu'on a opposées si violemment l'une à l'autre dans des discussions sans fin ne peuvent aboutir à des lois concrètes de la vie. Il se pourrait fort bien, en effet, que le problème ait été mal posé.

La fameuse loi éducationniste affirmant que la fonction crée l'organe, fait de cette fonction une sorte d'entité qui rappelle les esprits animaux de Descartes et les fluides de Lamarck. Toutes ces conceptions ont une allure animiste dont il faut se méfier.

De même la lutte pour la vie, la sélection des plus aptes, et l'apparition de mutations heureuses ont pris, surtout chez Wallace, une teinte métaphysique, hédonique, qui rappelle encore un peu les causes finales d'Aristote.

Je ne serais point étonné que cette antithèse ait le sort de tant d'autres pour lesquelles l'humanité s'est enflammée et qui se sont évanouies devant une connaissance plus exacte des faits.

Au fond, elles ne manifestent guère autre chose que des décharges violentes de nos réflexes idéo-affectifs, des manifestations de nos sentiments et de nos instincts, recherchant les contrastes heurtés, les discussions haineuses, formes mentales atténuées des luttes sanguinaires où l'homme se complaît toujours.

Le Transformisme, avec ses processus encore mal connus, aura-t-il la puissance de modifier assez fortement notre nature pour que les cultes barbares exigeant d'immenses sacrifices humains perdent enfin leurs fidèles, et pour que la Pensée trouve sa suprême jouissance à se dépouiller de ses instincts brutaux et de son « Affect » pervers, afin de se donner tout entière à l'amour sublimé du Vrai?... Faisons semblant de l'espérer.

Les simples destinés à des usages médicaux ou superstitieux vendus au marché de Zumpango, Mexique

PAR

Georges ENGERRAND et I. RAMIREZ CASTAÑEDA
Correspondant de l'École d'Anthropologie

Zumpango [1] est une petite ville située au nord de Mexico, sur les bords de la lagune de Zumpango et au pied d'un contrefort montagneux qui se rattache à la Sierra de Tezontlalpan, laquelle forme la limite nord de la vallée de Mexico.

Elle a pris une certaine importance depuis qu'elle est reliée à la capitale par un chemin de fer et aussi depuis qu'ont été effectués les travaux du grand tunnel de Tequisquiac, grâce auquel les eaux du lac de Texcoco et des égouts de Mexico peuvent franchir la série de hauteurs qui les séparent du bassin du Pánuco et emprunter le cours de ce dernier pour arriver au golfe du Mexique.

Comme la plupart des petites cités mexicaines, Zumpango est européenne par certains côtés et indigène par d'autres. On le voit spécialement bien les jours de marché, lequel se tient sur la place principale. Les vendeurs, assis par terre, étalent devant eux, sur des toiles, les produits qu'ils offrent au passant, montagnes de piments rouges et verts aux brillants reflets métalliques, petites pêches dures, raisins venus du Nord, figues, *tunas* ou figues de Barbarie, viandes variées, crues ou cuites, chevreau rôti, *barbacoa* ou viande de mouton, cuite à l'étouffée dans la terre, *mole* de guajolote [2], *tortillas* ou crêpes de maïs, *enchiladas*, tortillas

1. Zumpango, *Tzompan-co, tzompantli*, lieu où se trouvait le tzompantli, espèce d'échafaudage qui servait à exposer les crânes.

2. De *Huexolotl*, *huey*, grand; *xolotl*, coq; c'est le dindon. D'une manière générale, toutes les étymologies sont tirées de l'excellent dictionnaire de Cecilio A. Robelo : *Diccionaria de aztequismos a sea Catálogo de las palabras del idioma nahuatl, azteca ó mexicano introducidas al idioma castellano bajo diversas formas.* Cuernavaca, 1906. In-4° de 712 + 22 + 11 p. Imprenta del autor. Un supplément de 33 pages a également été publié par le même auteur sous le titre de *Diccionario de seudoaztequismos o sea Catálogo de palabras exóticas al castellano que se reputan aztequismos o mexicanismos.* Cuernavaca, 1906. Les aztequismos du Honduras et du Salvador ont été publiés par A. Membreño : *Aztequismos de Honduras. Nombres geográficos de la República del Salvador.* Mexico, 1908. Deux brochures.

Le mole de guajolote est une espèce de ragoût de dindon cuit avec une sauce dans laquelle entrent des amandes douces, des graines de sésame, des épices

roulées remplies d'oignons, d'ail et de piment hachés et de fromage et un grand nombre d'autres préparations compliquées que je ne citerai même pas; enfin des *frijoles* ou haricots, de la chaux pour la préparation des tortillas, du *tequesquite*[1], espèce d'efflorescence laissée par les eaux des lacs après leur retrait, composée de sesquicarbonate de soude et de chlorure de sodium, qui sert surtout à faciliter la cuisson des haricots, base essentielle de l'alimentation dans le pays, des *axolotls*[2] vendus écorchés et dont nous dirons les propriétés tout à l'heure. Les produits fabriqués nationaux sont surtout des cotonnades bon marché mais solides qui proviennent des grandes manufactures des environs de Puebla et d'Orizaba. En ce qui concerne les marchandises d'origine européenne, elles sont surtout représentées par les pacotilles de quelques colporteurs; miroirs, peignes, images pieuses, etc.

La langue espagnole domine partout, mais, comme nous sommes ici sur les confins du nahuatl et de l'otomi, on entend aussi parler ces deux langues, la première l'étant surtout par des indigènes qui vendent des fleurs employées comme médecines.

L'étalage le plus intéressant est incontestablement celui d'une vieille femme, aux allures de sorcière, qui vend des remèdes et des produits variés destinés, les uns, à provoquer l'amour et d'autres (mais ceci n'est avoué qu'avec mille réticences) qui servent à des *daños*, c'est-à-dire à nuire aux ennemis. Grâce à l'habileté de Mlle Ramirez Castañeda, qui manie parfaitement le nahuatl, nous pûmes l'interroger et connaître une petite partie de ses secrets, mais nous avouons que nous continuons à ignorer les plus terribles, ceux dont on ne parle qu'entre gens de confiance, de même extraction et éducation.

Nous avons fait une liste des plantes vendues à Zumpango et nous avons indiqué, pour chacune d'elles, l'usage auquel elle est destinée. Il nous a semblé que ceci pouvait être intéressant puisqu'il sera facile de faire une comparaison entre les idées actuelles au sujet de l'emploi des simples et celles qu'on avait du temps de Sahagún. Les Indiens modernes, de même que ceux d'autrefois, connaissent très bien les simples et savent les employer, souvent avec grand succès, contre diverses maladies[3]. Il va sans dire cependant que dans beaucoup de cas les effets des remèdes étudiés doivent être considérés comme des plus douteux.

Une des herbes qui est vendue avec le plus de fréquence est la *papaloquelite*, corruption de *papaloquilitl*, de *papalotl*, papillon et *quilitl*, herbe,

variées et trois sortes de piments, le tout broyé ensemble ou *molido*, d'où le nom. Il y a différentes manières de faire ce plat, extrêmement populaire au Mexique.

1. *Tequixquitl*, de *tetl*, pierre et *quixquitl*, efflorescente.

2. De *atl*, eau ; *xolotl*, personnage mythologique, poupée ou jouet; poupée ou jouet des eaux.

3. On dit que Cortès pria l'empereur, dès 1522, de ne laisser passer en Amérique aucun médecin de l'autre monde. A. Gerste, *Notes sur la médecine et la botanique des anciens Mexicains*. P. 44. Rome. Imp. polyglotte. Ceci semble prouver qu'on avait les médecins indigènes en grande confiance.

qui est le *Porophyllum coloratum* DC. [1] de la famille des Composées et qui s'appelle aussi *hierba del venado* ou herbe du cerf, que l'on emploie beaucoup dans l'alimentation. Les Indiens la consomment en abondance malgré son goût âcre et son odeur désagréable. Elle sert aussi dans différentes maladies. Bouillie, elle guérit l'hystérie, les douleurs du ventre et les rhumatismes; séchée, réduite en poudre et mêlée avec de l'huile, elle est employée contre les rages de dents.

Les *hojas de San Pedro* ou feuilles de saint Pierre, *Daphnopsis salicifolia* Meissn., de la famille des Thyméléacées, se donnent bouillies comme purge.

L'*hierba de la gobernadora de Puebla* ou herbe du gouverneur de Puebla, *Brickellia veronicæfolia* a. Gr., de la famille des Composées, se donne également bouillie pour faciliter les menstrues et pour guérir la faiblesse et les pieds froids.

L'*hierba de la Puebla*, *Senecio canicida* Moc. et Sessé, de la famille des Composées, sert à tuer les chiens. Une fois séchée, on la réduit en poudre que l'on mêle avec du sang cru de taureau et l'on dépose le tout à l'endroit où vont les chiens dont on veut se débarrasser.

Le *mixtlacotl* (dent de rat) ou *hierba ceniza*, herbe de cendre, *Eupatorium glabratum* H. B. K., de la famille des Composées, se prend bouillie, le matin et l'après-midi, contre la dyspepsie et la gastralgie.

Le *chichicxihuitl* [2] ou *yerba amarga*, *achicoria dulce*, herbe amère, chicorée douce, *Coniza filaginoides* DC., de la famille des Composées, guérit les attaques de bile quand elle est prise en infusion à jeun.

La *raiz de calaguala* ou racine de calaguala, *Polypodium sp.*? de la famille des Polypodiacées, se prend bouillie, contre la toux.

La *flor de tila* ou *tilia* ou fleur de tilleul, *Tilia mexicana* Behn., des Iridées, se compose de deux variétés, une à petite fleur qui guérit le cœur et une à grande fleur qui se donne contre la toux. On fait aussi, paraît-il, avec ces fleurs, un aliment pour les nouveau-nés.

Le *tabachin*, *Cæsalpinia pulcherrima* Siv., des Légumineuses. La fleur se prend en infusion contre la toux.

La *flor de anacahuita* [3], *Cordia Boissieri* Ad. de C., des Borraginées, guérit également la toux.

1. Pour ce qui concerne la synonymie scientifique, nous avons cru inutile de nous référer aux travaux antérieurs, par exemple à ceux de Hernandez et nous avons employé uniquement une œuvre récente et de grand mérite : José Ramirez y Gabriel V. Alcocer : *Sinonimia vulgar y cientifica de las plantas mexicanas*, in-4° de 160 pages. Mexico 1902. Oficina tipográfica de la Secretaria de Fomento. M. Alcocer, particulièrement compétent, nous a aussi donné les noms de différentes plantes qui ne se trouvent pas dans le mémoire cité.

2. *Chichicxihuitl* ou *chichihuaxihuitl* vient de *chichihua*, nourrice et de *xihuitl* herbe; herbe nourrice à cause du suc abondant qu'elle contient. On dit aussi vulgairement *chichicaquelite*, déformation de *chiccicaquelitl* qui vient de *chichicatl*, fiel et de *quelitl*, herbe, herbe amère comme le fiel.

3. Corruption de *amacuahuitl*, qui vient de *amatl*, papier et *cuahuitl*, arbre, arbre à papier.

Le *palo mulato* ou arbre mulâtre. Ce nom s'applique à différentes plantes, mais dans la région de Mexico c'est le *Xanthoxylon pentanome* DC., des Rutacées. On en fait une tisane dans laquelle on met aussi du *palo de orozuz* (*Lippia*, des Verbenacées) qui guérit la toux et les douleurs de côté.

Le *palo de contrahierba*, *Bouvardia triphylla* Salisb., des Rubiacées, donné en infusion, guérit les enfants qui ont des indigestions causées par le lait.

La *peonia* qui est, selon les cas, *Cyperus thyrsiflorus* Sch., des Cypéracées, ou *Rhyncosia phaseoloides* DC., des Légumineuses, guérit la maladie de l'air dont nous parlerons plus loin.

Le *cuachichil* [1], est une graine dont la détermination n'est pas faite et qui sert pour la sorcellerie et les envoûtements. On la donne moulue en poudre et, à ce qu'on dit, elle rend fou. Il paraît qu'elle facilite les accouchements? Nous n'avons pas pu obtenir plus de détails, mais il est certain qu'il s'agit d'une semence assez rare, puisqu'on n'en peut avoir que quatre pour six *centavos*, soit quinze centimes en monnaie française.

La *pimpinela*, *Pimpinella anisum* L., des Ombellifères, se donne en bain aux enfants après les accès de fièvre.

La *betónica*, *Betonica alopecurus* L., des Labiées, s'administre comme la pimpinela et dans les mêmes cas.

La *borraja* ou bourrache, *Borago officinalis* L., des Borraginées. Son emploi est identique à celui qu'on en fait en Europe.

L'*hierba del cáncer* ou herbe du cancer, qui comprend deux espèces : *Lythrum alatum* Pursh. et *L. album* H. B. K., des Lythracées, est une plante à laquelle on attache beaucoup d'importance puisqu'on lui attribue la propriété de guérir le cancer. Nous ne savons pas d'ailleurs comment on la prend dans ce dernier cas. De toutes façons, on la donne en bain et en infusion contre les inflammations de l'estomac et aussi en bain en y ajoutant des feuilles de l'*arbol del Pirú* ou arbre du Pérou, *Schinus molle* L., des Anacardiacées, après l'accouchement.

Le *muihtli* [2], *Jacobinia mohuitli* Hemsley, des Acanthacées, se donne en infusion contre la dysenterie et l'apoplexie.

Le *nacastóchtli* (oreille de lapin), qu'on appelle aussi *hierba del pollo* ou du poulet, comprend deux plantes de la famille des Commelinacées : *Commelina tuberosa* L. et *C. pallida* Wild. Elle se donne en bain contre l'indigestion chez les enfants, et sous la forme de thé contre les inflammations.

Le *piipilolxóchitl* (fleur en forme de boucle d'oreilles), *Cestrum nocturnum* et *diurnum* L., des Solanacées, se prend en bain contre les indigestions.

L'*espinosilla*, *Loeselia coccinea* Don., des Polemoniées, donne une sorte

1. *Cuachichil* vient de *cuauitl*, tête et *chichiltic* qui veut dire *très rouge*. On applique ce nom à une abeille dont la piqûre est très douloureuse et aussi à une graine dont la forme rappelle sans doute celle de la tête de la première.

2. *Muihtli* ou *moitli*, de *mo*, et *ttli*, buvable, qui dérive de *i*, boire. Herbe dont on boit l'infusion.

d'écume quand elle est frottée dans l'eau. Elle a, paraît-il, la propriété de faire pousser les cheveux et de guérir la fièvre et le typhus exanthématique.

L'*hierba del totrongil* ou herbe du torougil, *Cedronella mexicanæ* Benth. des Labiées, s'administre dans la maladie de l'air, sous forme de tisane, en bain; ou bien on en fait une décoction en alcool avec laquelle on frotte le corps du malade.

L'*hierba del golpe* ou herbe du coup, *Œnothera simsiana* Ser., des Onograriées, se donne en infusion et s'applique sur la région où un coup a été reçu.

Le *cempasúchil*[1], *Tagetes erecta* L., des Composées (Synanthérées), est une belle fleur jaune que l'on nomme en Europe *œillet d'Inde* et qui, au Mexique, s'appelle aussi fleur des morts par ce qu'on la met sur les tombes, le 2 novembre. Ces fleurs s'emploient de différentes façons. Séchées, réduites en poudre et mêlées avec de la graisse de mouton chaude, on en fait des cataplasmes employés contre les congestions de la rate. On les donne aussi contre les maladies d'estomac, la fièvre, contre les vers, etc.

Le *tatalencho*, *Gymnosperma multiflorum* DC., des Composées, s'emploie en infusion et en alcool contre les rhumatismes.

Le *tlacopátli*, qui est un *Helianthus*, de la famille des Composées, guérit la maladie de l'air et les rhumatismes d'origine syphilitique.

Le *tlachichinóli*[2] ou *gran hierba*, *Plumbago scandens* L., des Plombaginées, est une plante à laquelle on attribue des propriétés curatives merveilleuses. Elle guérirait le cancer. En tout cas, elle est surtout employée contre les plaies et les éruptions. On la dit très dangereuse pour les inexperts. Ses feuilles sont employées extérieurement comme caustique et intérieurement comme émétique, soit bouillies, soit réduites en poudre.

La *salvia real*, qui appartient au genre *Lippia*, des Verbénacées, s'emploie aussi dans la maladie de l'air. Pour guérir les bègues, on leur met des fleurs de cette plante sous la langue.

L'*amapola*, *Papaver rhœas* L., des Papaveracées, est une plante très répandue dans les environs de Mexico. Les fleurs sont extrêmement variées en couleur et on en fait une tisane qu'on donne contre la toux et la petite vérole.

L'*ojo de venado* ou œil de cerf, *Nucuna urens* DC., des Légumineuses, a une graine assez dure dont on fait des colliers pour préserver les enfants de la maladie de l'air.

La *caña fistula*, *Cassia fistula* L., des Légumineuses, se donne en lavement contre la diarrhée.

1. *Cempasúchil*, corruption de *Cempoalxochitl*, de *cempoal*, vingt et *xochitl*, fleur, fait allusion au grand nombre de fleurs que porte la plante car les Mexicains donnaient au nombre de vingt la signification hyperbolique que nous donnons à mille (Robelo).

2. Dérive de *tlachichinoa*, griller les branches vertes.

Les *barbas de coco*, *Cocos nucifera* L., des Palmiers, s'emploient contre les douleurs de côté.

Les *habas negras* ou fèves noires ou de saint Ignace, *Hura crépitans* L., des Euphorbiacées, ont des graines dont on fait des colliers pour préserver les enfants des maléfices et du mauvais œil.

L'*Epasote*[1], *Chenopodium fœtidum* Schrad., des Chenopodiacées. On en fait une infusion diurétique, qui corrige aussi l'atonie de l'utérus, guérit les flatulences et est également employée contre les catarrhes chroniques. En Europe, on l'appelle thé mexicain (Robelo).

Le *Yolosúchil*[2], *Eupatorium collinum* DC., des Composées, a une très jolie fleur ressemblant à un cœur quand elle est fermée et à une étoile quand elle est ouverte et qui, à cause de cela et suivant une règle générale dans la pharmacopée populaire, est employée dans les maladies de cœur. On s'en sert aussi pour développer la mémoire! Il y a d'autres *yolosúchil* qui sont des Magnoliacées bien connues en Europe.

La *ruda* ou rue, *Ruta graveoleus* L., des Rutacées, s'administre surtout contre la bile et les maladies de l'oreille; on la donne encore mêlée à du chocolat contre la maladie de l'air.

Le *mapasúchil*[3], *flor de manita* ou fleur en forme de petite main, à cause de son aspect, *Cheirostemon platanoides* H. et B., des Sterculiacées, se donne dans certaines maladies de cœur.

La *prodigiosa*, *Brickelia cavanillesi* A. Gr., des Composées, s'emploie dans les inflammations.

Le *pericón*, *Tagetes lucida* Cav., des Composées, est employé dans une foule de cas. On doit le couper le jour de saint Michel. On lui attribue la propriété de guérir les maladies des femmes et dans ce cas on l'administre en poudre, mêlé à de l'huile de table. En infusion il guérit les rhumatismes. Il est également utilisé comme désinfectant; aussi le brûle-t-on près du lit des malades, spécialement près des parturientes, et aussi pour éloigner les moustiques.

Cette très courte liste de plantes vendues au marché de Zumpango comme médecines ou pour certains sortilèges ne peut donner qu'une bien pauvre idée de la richesse de la pharmacopée populaire mexicaine.

On emploie aussi des substances non végétales. En voici quelques exemples que j'ai pu observer dans la petite ville dont il est question ici :

Le *nido comejen*, nid d'une espèce de guêpe que l'on réduit en poudre et que l'on absorbe avec du vin dans les cas de maladie de l'air.

La *concha del armadillo* ou plaques du tatou, que l'on emploie beaucoup dans certains maléfices et contre les maladies de l'air.

1. Corruption de *Epazotl*, *epatl*, renard, *zotl* ou *tzotl*, ordure. Les anciens Mexicains désignaient sous ce nom un renard dont l'urine empeste d'une manière insupportable et ils lui attribuaient toutes sortes de propriétés plus ou moins imaginaires. Le nom a été aussi donné à une plante d'odeur désagréable et de vertu diurétique.

2. Corruption de *Yoloxochitl*, *yolotli*, cœur; *xochitl*, fleur.

3. Corruption de *macpalxochitl*, de *macpatli*, paume de la main et *xochitl*, fleur.

L'*axolotl*, *Siredon Humboldti* et *Harlani* Dum., qui est considéré comme jouissant de propriétés curatives extraordinaires en même temps qu'on lui attribue des habitudes mystérieuses, comme par exemple de se glisser, pendant la nuit, près du lit des femmes qui allaitent, pour les téter. On croit surtout qu'il guérit les rachitiques et les tuberculeux et c'est spécialement certains de ces animaux que l'on appelle *axolotls éticos* que l'on considère comme efficaces contre ces maux. En tous cas, on les choisit gras et pourvus de grandes taches. On en mange la chair, après les avoir fait bouillir et on en boit également le bouillon. Dans d'autres cas on prend un bain dans une eau où on en a fait cuire. On fabrique même avec leur peau un sirop duquel Robelo dit qu'il a été remplacé peu à peu par l'émulsion Scott (p. 15). Ximénez prétendait qu'ils étaient aphrodisiaques.

Les *lágrimas de la peña* ou larmes de la roche. Nous n'avons jamais pu savoir de quoi il s'agissait exactement. D'après la description, ce sont des concrétions dans lesquelles se trouve une poudre que l'on dissout dans de l'alcool et que l'on applique sur les régions douloureuses.

Pour terminer cette petite note nous donnerons quelques renseignementt sur la maladie de l'air et sur celle de l'effroi. Ce sont celles que l'on redoute le plus dans les environs de Mexico.

La maladie de l'air est très probablement la pneumonie qui est très fréquente et souvent mortelle sur les hauts plateaux où le froid est quelquefois très vif et où il gèle chaque hiver. Les Mexicains du peuple sont convaincus que c'est surtout l'entrée de l'air froid par la bouche qui la provoque et à Mexico même, pendant les matinées glaciales de l'hiver, on peut voir les ouvriers et les paysans se couvrir soigneusement la bouche de leur manteau rouge tandis que d'autres, de situation plus aisée, s'attachent un cache-nez autour de la tête de façon à ne laisser aucun passage à l'air. Dans les campagnes, on donne contre cette maladie les différents remèdes dont nous avons parlé et quelquefois on fait bouillir ensemble les suivants : *nid de comejen*, *tlacopátli*, *peonia*, *tolosijit*(?), la fleur de jonc, le *yolosúchil*, la fleur de *manita*, le *panxóchitl* (*Lobelia lasciflora* H. B. K.), des Lobeliées, le tilleul, l'*hinojo* (*Fœniculum vulgare* Gærtn., des Ombellifères), la canelle, la pelure de tomate brune, l'écorce de limon (*Citrus limetta* Risso, des Rutacées), les *lágrimas de la peña*, le *chicle prieto* ou *chapopote* (espèce de bitume mêlé de pétrole) et beaucoup d'autres produits qui se forment dans les régions où existe ce dernier; plus la terre raclée d'un mur de briques crues, bouillie et exposée au serein du matin. Si l'on fait bouillir toutes ces substances dans l'alcool, on obtient une sorte d'embrocation dont on se sert pour frotter les membres dans les cas de douleurs des jointures.

La maladie de l'*espanto* ou de l'effroi se produit surtout chez les enfants, mais elle existe également chez les grandes personnes et elle est le résultat d'une peur subite. Quand il s'agit des petits atteints de cette maladie,

on remarque que tout les épouvante et qu'ils pleurent constamment, se réveillant au milieu de la nuit pour éclater en sanglots tandis que leur sommeil même est troublé de convulsions. Ils perdent l'appétit, souffrent de douleurs au cœur et dans tout le corps et ont de petites figures de *desengañados* (désabusés); le tout se termine par la mort si on ne les soigne pas.

Un des meilleurs remèdes, dans ce cas, c'est l'*espondio*, c'est-à-dire de la poudre d'os de géants, et ceux-ci ne sont pas autre chose que des os d'éléphants fossiles (*Elephas imperator* Leyd. et *Columbi* Falc.) que l'on rencontre en grande abondance dans les terrains superficiels de la vallée de Mexico. Réduit en poudre et mêlé avec de l'alcool ou du vin, il donne un résultat infaillible à condition qu'il soit pris au cours de la cérémonie suivante : on porte le malade, généralement un enfant, à midi, au milieu du *patio* ou cour intérieure, on le dévêt et on le frotte avec l'*epasote* dissout dans du vin blanc ou de l'alcool, ce qui le fait transpirer abondamment; on lui donne l'*espondio* puis on l'enveloppe chaudement et on le dépose sur le sol où il s'endort. A ce moment, on crie trois fois son nom au-dessus du puits et on recommence trois jours de suite. Si, au réveil, l'enfant a faim, c'est qu'il est guéri. D'autres fois, c'est à onze heures que l'on fait cette cérémonie; c'est au-dessus de la fontanelle bregmatique que l'on crie le nom de baptême de l'enfant répété trois fois et l'on ajoute « Esprit, reste, ne t'en vas pas » en même temps qu'on lui donne une bénédiction au nom de la sainte Trinité et des saints des églises les plus rapprochées.

Épée en bronze de forme insolite

Par A. de MORTILLET

En flânant, il y a deux ans, à la foire à la ferraille qui se tient sur le boulevard Richard-Lenoir au commencement de la semaine précédant le jour de Pâques, mon attention fut attirée par l'étalage rutilant d'un brave enfant de l'Auvergne, marchand de vieux métaux. Au fond d'un chaudron, tout reluisant, en cuivre rouge, à moitié rempli de menues monnaies romaines complètement effacées, gisaient quelques débris de bronze recouverts d'une patine vert foncé de bonne apparence. Parmi ces derniers se trouvait une poignée d'épée de forme bizarre. Le reste consistait en fragments de lame d'épée. Sans perdre mon temps à examiner en détail ces fragments, que je pensais provenir d'une cachette de fondeur, je fis l'acquisition du tout et le glissai dans ma poche.

De retour chez moi, je sortis aussitôt mes bronzes pour les regarder plus attentivement et, à ma grande surprise, j'eus le plaisir de constater que tous les morceaux appartenaient à une seule et même pièce : une épée pour ainsi dire complète, encore pourvue de sa poignée. Les cassures étaient pour la plupart anciennes, ainsi qu'il était facile de s'en convaincre par l'altération du métal.

Il devenait dès lors probable qu'il ne s'agissait pas de débris destinés à la fonte, mais bien d'une arme intentionnellement tordue et brisée avant de la placer dans une sépulture, coutume dont l'existence a été maintes fois constatée, particulièrement dans les tombes à incinération, où les dimensions réduites de la cavité destinée à recevoir les cendres du mort ne permettaient pas l'introduction d'armes entières. Cet usage a fort bien pu acquérir à la longue un caractère purement rituel, comme on s'est fréquemment plu à le supposer, mais il me semble qu'il est, en l'absence de preuves certaines, plus simple et plus naturel d'admettre qu'il a été, à son origine et plus tard même dans de nombreuses circonstances, imposé par la nécessité.

L'épée en question diffère assez nettement des types jusqu'à présent connus pour mériter une description détaillée, pouvant, avec accompagnement d'un dessin aussi fidèle que possible, donner une idée précise de sa forme élégante et de ses dispositions très bien comprises au point de vue pratique. Cette arme, tout à la fois solide, commode et bien en main, a pu efficacement servir à volonté de taille ou d'estoc.

Son poids total est actuellement de 1 095 gr., mais elle devait peser, lorsqu'elle était intacte, environ 1 200 gr., dont 600 gr., soit la moitié du poids total, pour la poignée seule, ce qui devait rendre plus facile le maniement de l'arme.

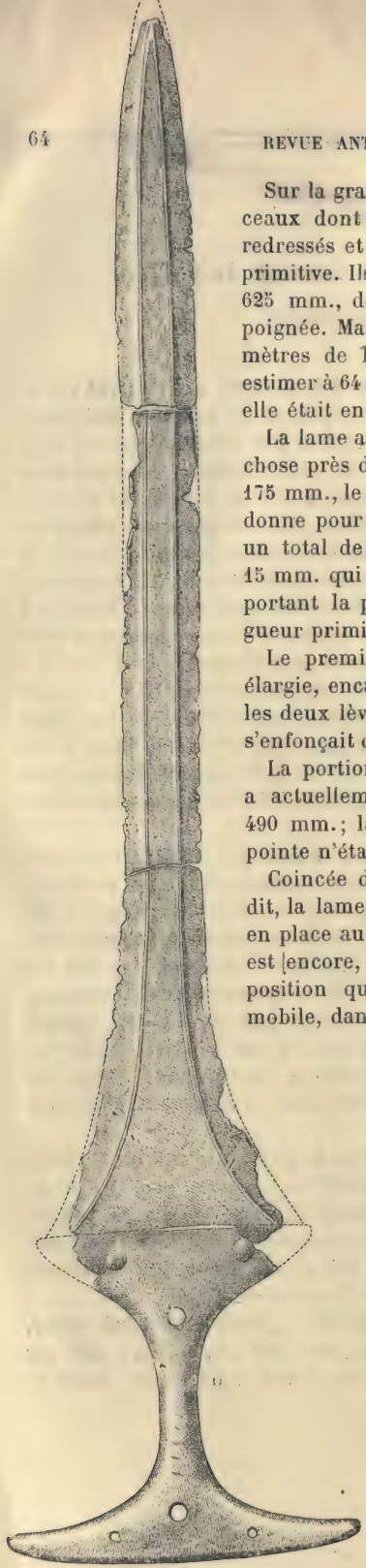

Sur la gravure ci-jointe (fig. 1), les quatre morceaux dont se compose l'épée sont représentés redressés et mis bout à bout, dans leur position primitive. Ils donnent ainsi une longueur totale de 625 mm., dont 490 pour la lame et 135 pour la poignée. Mais, comme il manque environ 15 millimètres de l'extrême pointe de la lame, on peut estimer à 64 cm. la longueur totale de l'arme quand elle était en bon état.

La lame a été divisée en trois tronçons à peu de chose près de longueur égale : le premier mesure 175 mm., le second 180, et le troisième 160. Ce qui donne pour la longueur actuelle de la lame seule un total de 515 mm. En ajoutant à ce chiffre les 15 mm. qui manquent au troisième tronçon, celui portant la pointe, on obtient 53 cm. comme longueur primitive de la lame détachée de la poignée.

Le premier tronçon de la lame avait sa base élargie, encastrée dans la poignée et pincée entre les deux lèvres de la garde, dans laquelle la lame s'enfonçait de 25 mm.

La portion de la lame émergeant de la poignée a actuellement, ainsi que nous l'avons déjà vu, 490 mm.; la lame devait donc avoir, lorsque la pointe n'était pas cassée, 505 mm.

Coincée dans la poignée, comme il vient d'être dit, la lame était, en outre, solidement maintenue en place au moyen de deux rivets. Un de ces rivets est encore, aujourd'hui, fixé à la poignée dans la position qu'il occupait jadis. L'autre est resté, mobile, dans le trou ménagé pour le recevoir à la base du premier tronçon de la lame, lorsque ce tronçon a été brutalement séparé de la poignée. Cette rupture paraît d'ailleurs récente. Elle doit être le résultat d'une pression exercée depuis la découverte afin de redresser le premier tronçon de la lame, qui était alors légèrement incurvé et formait avec la poignée, à laquelle il devait être encore réuni, un angle obtus assez marqué. Sous l'effort, quelques fragments de la garde se sont détachés. C'est du moins

Fig. 1. — Épée en bronze. Provenance inconnue. (Collect. A. de Mortillet). — 1/3 gr. nat.

ce que semblent indiquer les cassures toutes fraîches que l'on remarque sur les bords supérieurs de la poignée. Ces cassures, en permettant l'examen de la structure du métal, apportent la preuve que la dite poignée a été coulée et s'est lentement refroidie, ce qu'attestent également les traces d'ébarbage que l'on observe sur les côtés de la fusée et un défaut du moule visible sur un des côtés de la garde. Quant aux débris qui se sont alors détachés et qui formaient notamment les deux extrémités de la garde, débris qui auraient utilement complété la pièce, ils sont malheureusement perdus. Ils correspondent aux parties indiquées en traits pointillés sur notre dessin.

La pointe de l'épée ne devait pas être très effilée. A partir de 9 cm. de son extrémité, les bords de la lame se maintiennent à peu près parallèles sur une longueur d'environ 28 cm., puis ils s'écartent progressivement l'un de l'autre, en décrivant deux courbes divergentes, jusqu'à leur point de jonction avec la poignée. A sa partie inférieure, qui était prise dans la poignée, la lame est arrondie et amincie.

Au milieu de sa longueur, la lame mesure 34 mm. de largeur, alors qu'elle devait avoir au moins 10 cm. à l'endroit où elle est le plus élargie, c'est-à-dire au contact de la poignée.

Sur chacune des faces et des deux côtés, la lame est ornée d'un filet en relief. Ces filets courent le long des tranchants, à environ un centimètre de distance, en suivant leur courbure. Ils s'étendent jusqu'à la garde de la poignée. A l'extrémité opposée, à 15 mm. environ de la pointe, ils se réunissent.

La partie médiane, renforcée, de la lame comprise entre les deux filets latéraux mesure, au milieu de la longueur, 9 mm. de largeur, non compris les filets. Avec les filets, sa largeur est, au même point, de 14 mm.

Quant à l'épaisseur de la lame, elle est de 6 mm. entre les deux filets et de 7 mm. prise sur les filets en relief. Les dits filets ont une saillie intérieure d'un demi-millimètre et une saillie extérieure de 2 mm., sur une largeur à la base de 2 mm. 1/2.

La poignée a les dimensions suivantes : longueur, 135 mm.; largeur à la garde, à peu près 110; largeur au milieu de la fusée, 16; largeur au pommeau, 144; épaisseur du milieu de la garde, 19; épaisseur du milieu de la fusée, 14; épaisseur du milieu du pommeau, 15.

Quatre trous, obtenus de fonte, traversent de part en part la poignée. Deux d'entre eux, un peu plus grands, mesurent 7 mm. de diamètre. Ils sont situés dans l'axe de la fusée, à chacun des bouts de celle-ci, et distants l'un de l'autre de 73 mm. Les deux autres, un peu plus petits, avec des diamètres de 4 et 5 mm., sont disposés à droite et à gauche de la fusée, sur les bras du pommeau.

Les rivets qui fixaient la lame à la poignée sont longs de 16 mm. Ils ont 5 mm. de diamètre. Leurs têtes sont aplaties.

Voyons maintenant à quelle époque peut appartenir la curieuse arme que nous venons de décrire? Et quelle peut être sa provenance? Le ven-

deur, qui l'avait achetée comme vieux métal, n'a malheureusement pu me fournir aucune indication sur ce dernier point.

Par sa forme générale, fortement élargie à la base et allant en se rétrécissant vers le sommet, la lame rappelle assez celles du commencement de l'époque morgienne.

Mais la poignée n'a que des rapports très éloignés avec celles des poignards et des épées de l'âge du bronze trouvées jusqu'à ce jour en France et dans les pays voisins.

Une particularité digne d'être notée, c'est l'absence des échancrures arrondies ou ogivales qui existent presque toujours sur les plats des gardes des épées européennes de l'âge du bronze. D'autre part, la poignée a des dimensions sensiblement plus grandes que ne le sont en général celles des poignées des épées de cet âge. Une forte main peut s'y loger à l'aise.

En somme, je ne connais pas d'épées semblables, tant dans l'Europe occidentale que dans l'Europe centrale. Pour trouver quelque chose d'approchant, il faut aller jusqu'aux confins de l'Europe et de l'Asie. Je ne vois, en effet, guère que le Caucase qui puisse offrir des éléments de comparaison valant la peine d'être pris en considération.

Certains grands poignards en bronze, recueillis en Osséthie, dans le cimetière du premier âge du fer de Koban-le-Haut, présentent quelque analogie avec mon épée. Plusieurs d'entre eux sont pourvus de poignées pleines en bronze, rétrécies au milieu de la fusée, mais très élargies à la garde et au pommeau, avec un trou percé vers la base. Voir à ce sujet les dessins publiés par Ernest Chantre (*Recherches anthropologiques dans le Caucase*. Tome II. Période protohistorique. Atlas, pl. V bis, fig. 1 et pl. VI, fig. 1).

Il en est de même des épées en bronze, sans doute un peu plus anciennes, rencontrées plus loin encore, sur les bords de la mer Caspienne, presque à la frontière de la Perse, dans les tombeaux mégalithiques du Lenkorân, explorés par Jacques de Morgan. Celles-ci sont cependant moins lourdes et moins massives.

Pour conclure, il me paraît fort peu probable que l'arme qui fait l'objet de la présente note ait été trouvée en France. Bien que achetée à Paris, elle doit, selon toute vraisemblance, avoir une origine orientale.

En ce qui concerne son antiquité, il serait, pour l'instant, imprudent de se prononcer d'une manière formelle. Elle peut remonter tout aussi bien à l'âge du bronze qu'au premier âge du fer.

De nouvelles découvertes nous permettront peut-être un jour de la situer et de la dater d'une manière plus précise.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE 1914-1915

(1re leçon, 9 Novembre 1914)

La psychologie des Allemands actuels[1]

Par le Dr CAPITAN

Avant d'aborder les sujets du programme de cette année, je voudrais, en raison des événements terribles qui se déroulent aujourd'hui, vous exposer en quelques mots la conception que se fait du peuple allemand, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui, l'ancien professeur d'anthropologie pathologique à l'École d'anthropologie.

La caractéristique de l'esprit allemand aujourd'hui surtout (et même déjà quelque temps avant la guerre), c'est un orgueil excessif, et tellement excessif qu'il en devient réellement morbide. Il porte d'ailleurs sur toutes les branches des connaissances humaines. Qu'il s'agisse de lettres, de sciences, d'art, d'industrie, de commerce, d'organisation sociale, les Allemands se déclarent les premiers en tout; leur « Kultur » est la première du monde. C'est donc un peuple supérieur, qui doit dominer le monde, l'asservir et lui imposer sa « Kultur ».

Il n'est pas besoin de démontrer la folie d'une pareille conception. En effet nier l'apport nécessaire des cultures de tous les peuples dans l'évolution intellectuelle, morale et sociale du monde et affirmer qu'il n'y a qu'une seule culture devant remplacer toutes les autres, c'est aussi fou que si l'on décidait que tous les peuples

1. Je tiens à bien spécifier que, dans cette étude générale, j'envisage toute la race en une vue d'ensemble d'anthropo-psychologie sociale. C'est une sorte d'analyse intellectuelle et morale de nos ennemis tels qu'ils se révélaient à nous déjà avant la guerre et surtout depuis que celle-ci a éclaté. Et que l'on ne dise pas qu'il s'agit là d'une psychologie exceptionnelle, purement militaire par exemple. On verra que nous avons pris des exemples et recueilli des observations dans d'autres milieux, par exemple dans les milieux scientifiques. Ceux-ci du reste, on l'a vu, se sont solidarisés eux-mêmes avec les milieux militaires. C'est donc d'une psychologie allemande univoque qu'il s'agit. Certes il y a des exceptions, mais elles paraissent rares. Nous ne pouvons donc les faire entrer en ligne de compte et elles ne sauraient nous être opposées à l'encontre de notre thèse.

parleront la même langue ou qu'on façonnera dans un même moule tous les types ethniques du monde.

Les exemples de cette folie d'orgueil sont innombrables; en voici quelques-uns peu connus et bien typiques, que nous prendrons dans notre milieu scientifique. Les deux premiers m'ont été racontés par mon éminent maître et collègue le prof. Albert Robin. En 1909, au Congrès d'hydrologie qui se tenait alors à Alger, la dernière séance fut, comme d'habitude, consacrée aux discours prononcés successivement par un représentant de chacune des nationalités figurant au Congrès. Chaque orateur, suivant l'usage, était appelé à prendre la parole d'après un ordre déduit du nombre de ses nationaux présents au Congrès. D'après cette règle, toujours suivie dans les congrès, l'Allemagne venait en 3e rang. Lorsque le tour du représentant allemand, le professeur Rosenthal, fut arrivé, celui-ci se leva et prononça ces seuls mots : « L'Allemagne doit être la première partout. Elle doit parler la première. Je ne parlerai donc pas! »

Au congrès de 1913 à Madrid, au banquet terminal, le professeur Jakob prit la parole qu'on ne lui donnait pas, pour faire une apologie de la plus grande Allemagne, mère de tous les peuples d'Europe sur lesquels elle avait donc droit de domination, etc. Le président du banquet ne pouvant imposer silence à ce flot de paroles insensées se leva de table, imité par le plus grand nombre de convives, laissant le Herr Professor continuer son discours. On juge de l'effet produit.

Dans nos congrès internationaux des Américanistes, l'attitude des Allemands, sans arriver à ce degré de folie, était bien caractéristique. Ils avaient presque tous pour leurs collègues de toutes nationalités (sauf toutefois les Autrichiens avec qui ils marchaient toujours) une attitude pleine d'indulgent mépris. Le plus souvent ils ne daignaient pas répondre, ni discuter les travaux présentés qu'ils considéraient comme sans valeur, puisqu'ils n'étaient pas des produits de la Kultur allemande. Dans les rapports privés, cet état d'âme allemand perçait encore et éclatait même souvent à propos de menus détails survenant dans le cours des huit à dix jours que l'on devait passer ensemble. Le contraste avec l'attitude toute confraternelle des savants d'autres nationalités était extrêmement frappant.

Étant donné que cet orgueil est fou, comment peut-on expliquer sa genèse? Les facteurs en sont certes multiples. Il en est de nor-

maux, tel le degré de développement remarquable à la fois et formidable du commerce, de l'industrie, de l'organisation sociale et militaire auquel sont arrivés les Allemands et qui peut les avoir grisés. Mais qui dit grisé dit homme impondéré et à cerveau capable d'être grisé... au physique comme au moral. Et ainsi on est amené à faire intervenir d'autres facteurs dont l'influence productrice paraît considérable dans la genèse de la mégalomanie allemande : d'une part le développement excessif de certains éléments de leur intelligence et d'autre part l'influence de l'alcool chez les dirigeants surtout militaires. Examinons ces deux points.

I

Les Allemands ont des qualités remarquables et à côté de cela des lacunes psychologiques ou des défauts formidables. Chez eux (la chose est d'observation banale et d'ailleurs ils s'en vantent), le développement intellectuel est considérable mais dans une voie déterminée, dans un sens pratique, positif, utilitaire, sans adjonction de contingences pour eux inutiles. Dans ce but, ils ont développé tout ce qui est force, énergie, persévérance, ténacité, voire même témérité, habileté matérielle, industrielle ou commerciale, organisation systématique. La science n'est que la servante de ces moteurs puissants. Elle n'est que parce qu'utilitaire. Tout ce qui peut gêner le développement, l'épanouissement (!) de ces forces sociales devenues ainsi formidables est systématiquement éliminé et souvent même d'ailleurs déjà très atrophié chez les Allemands. C'est ainsi que chez eux, il n'existe aucune idée de la délicatesse, des scrupules, du savoir-vivre. Et à ce propos je tiens ici à rappeler deux faits qui se rattachent à nos études.

On sait qu'en Dordogne les Allemands avaient un agent, suisse de nationalité, l'illustre Hauser qui, depuis nombre d'années (avec l'appui moral et matériel des savants allemands, ainsi qu'il l'a avoué récemment lui-même), fouillait pour le compte de l'Allemagne et faisait vérifier ses découvertes par les savants allemands. Or, un jour il avait convoqué le professeur Klaatsch, d'Heidelberg, pour exhumer avec lui à Combe Capelle un squelette aurignacien. Par un singulier hasard, je me trouvais avec Peyrony dans le champ mitoyen où nous fouillions. Or toute la journée se passa sans que le Herr Professor (que j'avais reçu chez moi à Paris et qui, bien

entendu, n'ignorait pas ma présence) daignât me faire demander de venir assister à sa fouille!

Mais là où l'Allemand se peint encore mieux, c'est que deux jours après, rentrés aux Eyzies, chacun de notre côté, il m'invita à venir voir chez son copain Hauser le squelette qu'ils y avaient rapporté. J'éludai naturellement l'invitation et je suis convaincu qu'Herr Klaatsch n'a jamais compris qu'il s'était conduit là en double goujat.

A-t-il même compris la malpropreté, doublée d'escroquerie, qu'il a commise peu après dans la grotte des Combarelles, aux environs des Eyzies, célèbre par les si curieuses gravures qui ornent ses parois? Étudiant, Peyrony, Breuil et moi, depuis sa découverte par nous, cette si importante grotte, nous avions donné au gardien les ordres les plus formels pour que les gravures des parois ne fussent pas reproduites, surtout au moyen d'estampages, ces parois étant fragiles. Or, non sans peine bien entendu, nous apprîmes que le Herr Professor, après avoir soudoyé le gardien, avait pris des estampages de plusieurs figures, en avait fait exécuter des tirages en plâtre et — chose énorme — *vendait* des exemplaires de ces reproductions dont plusieurs ornent des musées allemands!

Le processus est ici bien ethnique : l'Allemagne doit posséder tout ce qu'il y a de remarquable en toutes choses, peu importe le procédé pour s'en emparer; et si par-dessus le marché on peut en même temps faire un peu de commerce, la chose n'en ira que mieux et d'autant mieux qu'on aura *roulé ces inférieurs de Français*. Voilà le raisonnement Allemand dans toute sa simplicité et je croirais assez qu'en bon allemand, l'éminent Herr Professor Klaatsch a été convaincu qu'il avait bien servi son pays (sans oublier ses propres intérêts) et qu'il n'a que vaguement compris le mélange de cuistrerie et d'escroquerie que représentait cette mirifique opération dont le résultat a été simplement de disqualifier le personnage aux yeux de tous les savants d'autres cultures que la germanique.

Peu lui chaut d'ailleurs, car la caractéristique de la mégalomanie allemande est de considérer tous les actes des Allemands comme d'essence supérieure et d'autant plus remarquables qu'ils attaquent une des Kulturs des inférieurs!

Faut-il rappeler l'achat par le musée d'ethnographie de Berlin d'un des bas-reliefs aurignaciens de Lausselle (volé au Dr Lalanne par son chef de chantier Peyrille) et ce, en parfaite connaissance de

cause. C'est encore là de la psychologie allemande : manque absolu de tact, de mesure, de délicatesse, de courtoisie et même de vulgaire notion de justice, voire même de propriété : mentalité du primitif inférieur, quelque chose comme celle de l'homme moustérien probablement, chez qui ces distinctions élémentaires, — bases de tout état de civilisation, — ne se sont pas encore établies!

Cette *amoralité* spéciale des Allemands est dans beaucoup de cas encore plus complète que ces quelques exemples, et une infinité d'autres peuvent le montrer.

On se trouve donc en présence de cerveaux chez qui le développement des diverses parties, au lieu d'être harmonique, est monstrueux. Certains processus cérébraux sont extraordinairement développés, telles, comme nous l'avons vu, les manifestations variées de l'intelligence pratique, d'autres le sont très peu et parfois même manquent totalement ou sont atrophiés : telles toutes les formes du sentiment d'ordre élevé, non matériel.

Bien plus, à côté de ces processus cérébraux hypertrophiés et à côté de ceux qui sont atrophiés, il en est de développés anormalement. Tels sont ceux qui font que les Allemands sont très fréquemment fourbes, menteurs, brutaux, violents, cruels.

A d'autres points de vue leur critique manque de pondération, de discernement, de mesure et de justice[1].

Incapables de synthèse judicieuse, fine et critique, les Allemands ne peuvent écrire que des livres où s'accumulent les résultats les plus confus d'analyses au contraire extraordinairement multiples et détaillées, terriblement érudites, qu'il sont incapables de coordonner en un travail d'ensemble logiquement ordonné.

Leurs découvertes mêmes, souvent très grandes, ne sont le plus

1. Est-il besoin de rappeler que de récents traités de physiologie ne renferment pas les noms de Cl. Bernard, Pasteur, Vulpian, etc., ni aucun nom français. Bien plus : que nombre de découvertes récentes, par exemple en bactériologie, absolument françaises, sont attribuées, sans sourciller, à des savants allemands. Faut-il aussi rappeler un fait curieux à ce point de vue, et, dont nous pouvons certifier la rigoureuse exactitude. Il y a quelques années, il y eut à Berlin une vraie épidémie de rage. On dut sacrifier beaucoup de chiens, museler les autres, faire nombre d'injections antirabiques. Revues et journaux ne cessaient de s'occuper de ces faits et..... pas une seule fois le nom de Pasteur ne fut prononcé à ce propos! Le traitement de la rage était simplement considéré comme une découverte allemande!... Il est vrai qu'il y a à Berlin une rue Pasteur; mais elle a été baptisée il y a quelque quinze ans.

souvent pas au point. Le fait de la sérothérapie antidiphtérique en est un exemple frappant.

Découverte géniale, elle n'a pu être rendue pratique par son inventeur Behring. Il a fallu pour cela l'intervention du génie français d'un Roux!

De tels cerveaux sont donc anormaux; rien d'étonnant donc à ce qu'ils aient produit des manifestations délirantes d'un orgueil démesurément insensé et ainsi pourrait-on expliquer la folie d'orgueil actuelle des Allemands.

II

Mais, avons-nous dit plus haut, il est un autre facteur pouvant lui aussi expliquer non seulement la genèse de cette mégalomanie, mais aussi nombre de processus psychologiques du cerveau allemand dont l'*anormalie* choque et déroute le bon sens de peuples civilisés et normaux..... c'est l'alcoolisme, et non pas l'alcoolisme des masses mais celui des dirigeants civils et surtout militaires. C'est un fait d'observation banale, tant il s'est répété fréquemment, surtout depuis quelques années, que la constatation chez beaucoup d'Allemands, même des classes élevées, d'un goût désordonné pour les boissons alcooliques et leur absorption très fréquente à des doses telles que l'ivresse la plus complète en résulte.

Plusieurs de nos amis très sûrs, ayant longtemps vécu en Allemagne, me signalaient, au début de l'année dernière, l'augmentation extrême de la fréquence de l'ivresse quasi quotidienne chez le plus grand nombre des officiers que l'on rencontrait à Berlin. Lorsque arrivait le soir ils s'enivraient presque tous. Cette dipsomanie était si répandue, si admise qu'un autre ami me citait le cas de tous les membres militaires d'un conseil de revision ayant siégé dans la journée qu'il rencontra, ivres à ne plus tenir debout (compris le général), dans le train qui les ramenait de la ville où ils avaient fonctionné.

Le seul fait de constater la fréquence de cette ivresse collective, absolument admise dans les milieux des officiers allemands, montre à la fois sa fréquence et sa parfaite régularité.

Si donc un officier peut fréquemment s'enivrer en compagnie de ses collègues, il faut bien admettre qu'il y a là une ambiance psychologique d'ivrognerie légitime, — j'allais dire réglementaire — qui nécessairement doit avoir une influence sur la psychologie de ces

officiers. Or, comme le milieu militaire a influé considérablement sur la psychologie allemande générale d'aujourd'hui, comme d'autre part ces habitudes alcooliques se retrouvent parmi les étudiants, parmi leurs professeurs et parmi beaucoup d'Allemands cultivés, il s'ensuit qu'elle revêt un caractère de fréquence qui doit avoir nécessairement une répercussion sur la psychologie allemande générale.

Il est également intéressant de constater le rôle quasi officiel que joue l'ivrognerie en Allemagne. Les banquets de congrès se terminent par exemple par des beuveries qui aboutissent à des scènes de *saoulerie*, disons le mot, qui ne le cèdent en rien aux mêmes cérémonies d'autres corps constitués.

Dans l'armée, la guerre actuelle montre que c'est une institution. Toutes les réquisitions portent toujours la délivrance d'énormes quantités de vins destinés à des beuveries monstres se terminant également par l'enivrement général et en corps. L'alcoolisme est donc extrêmement répandu dans les classes dirigeantes en Allemagne; et fait particulier, ce n'est pas une passion personnelle, c'est un vice collectif, admis et reconnu comme régulier : on ne se grise guère isolément, mais en corps, voire même par ordre, comme on vient de le voir.

Étant admis cet alcoolisme fréquent surtout dans la classe militaire aujourd'hui absolument prépondérante en Allemagne où elle dirige complètement l'opinion publique, on comprend fort bien qu'il ait été un des facteurs de la mégalomanie germanique arrivée maintenant à son apogée. Cliniquement en effet nous connaissons la vantardise, la vanité et l'orgueil de l'alcoolique et surtout la disproportion entre cet orgueil et ce qui pourrait le justifier. Comme aussi la manifestation à tous propos de ces prétentions vaniteuses.

Cette psychologie morbide nous expliquera donc très facilement la mégalomanie allemande et nous permettra d'en comprendre l'intensité excessive, étant donné surtout que la base avouée de cet orgueil extrême sera d'ordinaire un ensemble de créations souvent importantes et remarquables. Mais là encore la disproportion entre le prétexte et la manifestation psychologique est si grande, celle-ci est si absurdement excessive que le *primum movens* n'en peut être expliqué que par une conception délirante dont on peut, ainsi qu'on vient de le voir, attribuer la genèse à l'alcoolisme.

Mais l'alcoolisme se manifeste chez celui qui en est atteint par

divers signes presque pathognomoniques. Voyons donc s'il n'existe pas dans la conduite des Allemands des faits qui ne peuvent guère s'expliquer que par l'alcoolisme.

On a remarqué depuis le début de la guerre dans la conduite politique et militaire des Allemands des incohérences, des lacunes et des erreurs incroyables, suivant ou précédant des manifestations diverses dénotant une intelligence et un raisonnement supérieurs. Les exemples surabondent et il devient banal d'en signaler un grand nombre : par exemple la préparation de la guerre par les Allemands au point de vue matériel était stupéfiante d'organisation, de méthode, de puissance. Au point de vue politique, moral, social, ils n'ont rien compris de l'état de la France, rien prévu de ce qu'elle pourrait faire, rien soupçonné de l'admirable tenue morale et patriotique qu'elle a depuis la déclaration de guerre, rien imaginé de ce qu'elle serait capable de faire.

Souvent on a observé des faits de ténacité stupide sans nécessité absolue et d'autres fois, après des efforts violents, leur cessation brusque : or tout ceci est le propre de l'alcoolique.

Fréquemment on constate durant cette guerre des actes inutiles, par exemple des canonnades sans nécessité importante et hors de proportion avec le but à atteindre. A Soissons, sur une route exposée aux batteries allemandes, nous avons constaté nous-mêmes que l'apparition d'un piéton, d'un cycliste, d'une petite voiture était suivie de l'envoi immédiat sur ce point de plusieurs obus absolument inutiles... passe-temps d'alcooliques.

A Reims, la destruction systématique de la cathédrale, absolument inutile au point de vue militaire et que rien de la part de nos troupes ne peut d'ailleurs justifier, est un exemple de la folie criminelle d'alcooliques aussi stupides que sauvages, unissant la rage de la destruction d'œuvres d'art françaises à la satisfaction de faire le mal pour le mal.

Dans les combats, à côté d'opérations bien préparées et bien combinées, il y a des attaques incompréhensibles, des ruées d'hommes amenant à des massacres de leurs troupes absolument inutiles.

Bien souvent aussi on a vu des changements brusques de plans militaires. Le premier suivi était subitement abandonné et remplacé par un autre tout différent; là encore manque de pondération : caractère d'alcoolique.

Faut-il aussi rappeler ces véritables crises d'hallucinations durant lesquelles des soldats allemands ivres ont tiré à tort et à travers, même sur les leurs, puis ont tout massacré autour d'eux. Tout cela est bien alcoolique.

La guerre elle-même était pour l'Allemagne une folie. Sa situation mondiale au point de vue industriel et commercial, à celui même de sa pénétration progressive chez tous les autres peuples du monde, était telle qu'en un nombre relativement court d'années, l'Allemagne aurait bien pu pacifiquement et bien plus sûrement devenir la maîtresse du monde. Au lieu de cela : les hasards d'une guerre que l'Allemagne n'a pas compris devoir être quasi mondiale! Tout ceci est fou et inexplicable... à moins de faire intervenir le facteur dont nous parlions plus haut : l'alcoolisme qui explique parfaitement ces contrastes et ces aberrations.

L'alcoolique en effet, toujours mégalomane, se croit supérieur à tout, maître du sort et de l'avenir, ne comprenant et n'appréciant que la force brutale. Il se jette inconsidérément dans les aventures les plus folles sans peser mûrement les raisons et les conséquences futures de sa détermination. Il voit le but et ne songe qu'à l'atteindre. C'est un *impulsif*, c'est le taureau qui fonce. Il a d'ailleurs en sa force une confiance illimitée, et là encore nous trouvons chez lui le substratum mégalomane dont nous parlions tout à l'heure.

Voyez l'attaque brusquée sur la France, la descente sur Paris, la prise de la ville et la fin de la guerre, le tout en deux ou trois semaines. Certes c'était un plan merveilleusement préparé et élaboré, capable de réussir comme réussissent parfois les coups de certains alcooliques criminels, mais cependant il y avait des contingences et des aléas (on l'a bien vu) qu'ont absolument méconnus les Allemands. Psychologie d'alcooliques encore, complètement aveuglés par leur force et incapables d'autres raisonnements.

Cette mégalomanie pathologique des Allemands peut expliquer également nombre de traits de leur caractère si développés dans la guerre actuelle : la violence, la cruauté, la fourberie, le mépris de toute règle, de toute obligation sociale, la négation outrecuidante de la parole donnée, la mise à mort des faibles et des impuissants... tout cela paraît, dans son délire de grandeur, tout naturel au Germain alcoolique. Et c'est ainsi que s'est constituée une sorte de folie alcoolique à forme mégalomane qui, partie de certains groupes

sociaux, a gagné aujourd'hui toute la nation allemande. Faut-il voir là une de ces formes de folies sociales envahissant une nation entière et en faisant des aliénés à forme spéciale?

Mais étant donné que nous considérons les Allemands comme des fous, sera-ce une excuse des crimes que commettent leurs armées, de l'atrocité de cette guerre, œuvre des dirigeants allemands et surtout du parti militaire et de ce parti pangermaniste, d'où sont parties les premières manifestations de la folie allemande? Certes non.

Ces fous ont des qualités remarquables d'intelligence, de puissance de travail, d'habileté technique, d'organisation, de témérité, de force. Ils sont donc responsables au même titre que ces aliénés criminels que les juges ont assez fréquemment à juger. Comme eux, ils combinent très habilement les coups qu'ils veulent préparer et à côté de cela ils commettent des actions absurdes. Et pourtant les tribunaux les considèrent comme responsables et les condamnent.

Ce sera donc ainsi que nous devrons considérer la nation allemande telle qu'elle se présente aujourd'hui devant nous : et nous la caractériserons par ces termes : aliénés criminels alcooliques à responsabilité suffisante pour pouvoir et devoir les condamner.

Telle est la conception que, en anthropologiste s'occupant de pathologie, nous pouvons nous faire des Allemands. Elle est basée, on le voit, sur des faits d'observation. Je tenais à vous la communiquer au début du cours de cette année.

Diverses circonstances ont retardé jusqu'à ce jour la publication de cette leçon. Je la donne néanmoins telle quelle, et pourtant, j'aurais pu invoquer nombre d'exemples nouveaux déduits d'événements qui se sont déroulés depuis près de cinq mois (tels les bombardements répétés de la cathédrale de Reims) et qui, de plus en plus, corroborent la thèse que j'ai esquissée ci-dessus. Je n'ai donc aujourd'hui rien à changer à ces quelques pages; j'aurais plutôt à en accentuer la note générale et à insister sur la criminalité de ces *aliénés criminels* que sont nos ennemis les Allemands.

Tombes néolithiques d'Alsace

par le Dr H. WEISGERBER [1]

L'Alsace est une des contrées fertiles de l'Europe ; elle est riche aussi en documents préhistoriques variés, mais surtout en tumuli renfermant des objets en métal. De l'époque néolithique et surtout de l'époque quaternaire les témoins sont plus rares; cela tient peut-être à la formation géologique relativement récente de la vallée où, du sud au nord, coule le Rhin. Cette vallée a été habitée de bonne heure, probablement dès les débuts de l'époque quaternaire, mais surtout à l'époque néolithique, parce qu'elle était douée d'un climat doux, analogue à celui que l'on constate encore de nos jours.

Nous trouvons dans l'*Histoire de France* de Lavisse une description bien exacte du pays faite par Vidal de la Blache.

Si nous nous représentons la région rhénane dans son état primitif, elle consistait en un large bombement, ou dôme, qui se serait graduellement soulevé. Peu à peu, ce mouvement s'exagérant, il se produisit au point faible, c'est-à-dire au sommet de la voûte, une rupture, première esquisse de la dépression future. C'est le commencement d'accidents qui, désormais, ne cesseront pas de se produire. Cette dépression s'élargit progressivement et, à l'époque oligocène, forme un bras de mer. A mesure que la dépression s'accentue, les bords se relèvent. Du côté où les Vosges et la Forêt-Noire se font face, des fractures ou failles découpent leurs bords, et des pans entiers de roches, entraînés le long de ces fractures, s'appuient aux chaînes restées debout. Les montagnes trapues s'élèvent sur de larges bases et s'achèvent en cônes, en pyramides, en dos allongés (ballons).

Les plates-formes de grès coiffent les cimes de granit, et sont progressivement travaillées par l'érosion. Le grès se délite en plaques épaisses, irrégulièrement empilées les unes sur les autres et formant des abris. C'est naturellement sur les cimes que la désagrégation des grès a été la plus forte et a engendré ces fantaisies pittoresques qu'on confondrait de loin avec les ruines qui couronnent les sommets des Vosges, affectant des formes bizarres, des entassements où bien des auteurs ont cru voir l'intervention de la main de l'homme.

Les montagnes des Vosges, dont les plus hautes cimes ne dépassent

1. Cet article était déjà composé lorsque nous avons eu communication d'une carte préhistorique de l'Alsace, de la Suisse et des pays limitrophes, dressée par M. Fritz Kessler, publiée par la Société industrielle de Mulhouse et dont nous donnons une partie (fig. 1).

Sur cette carte sont signalées les différentes découvertes paléolithiques, néolithiques, de l'âge de bronze et de l'âge de fer.

guère 1 000 à 1 200 mètres, étaient couvertes de forêts, qui plongeaient dans les vallées et se prolongeaient dans la plaine; c'est ce qui explique la longue persistance de la faune originale des grands animaux. Jusqu'en l'an 1000, en effet, il y avait encore dans les Vosges des bisons, des aurochs, des élans, et, même plus tard, des chevaux sauvages [1]. Dans le lœss des coteaux sous-vosgiens, limon considéré comme marquant la fin des temps glaciaires, on a souvent trouvé, et on trouve encore en abondance, les ossements de chevaux sauvages, de grands cerfs, de rennes, de chamois, de marmottes.

Le Rhin, primitivement, ne trouvait pas issue par la dépression entre les Vosges et la Forêt-Noire, vers la mer du Nord, mais se déversait par le Danube dans la mer Noire; plus tard, traversant la trouée de Belfort, il dirigea ses eaux dans la Méditerranée, par le Doubs et la Saône. Ce n'est que dans la suite que, se frayant à Bâle un nouveau passage, il prit son cours vers le Nord en passant dans l'échancrure bordée par les Vosges et la Forêt-Noire. Les variations du cours du fleuve présentent de grandes analogies avec celles du Nil qui a également changé plusieurs fois de cours.

Le Rhin, dans son nouveau cours, avait un débit irrégulier et inondait souvent la plaine, qu'il rendait inhabitable, mais sa zone était bordée par des terrasses de lœss ou lehm, traversées par les affluents du fleuve. Ce lœss est un limon calcaire caractérisé par sa couleur jaune clair, sa composition friable et pulvérulente, sa fertilité; il a une tendance à se découper par pans verticaux et forme les collines sous-vosgiennes.

D'après A. Braun, ce lœss, dans lequel il n'a trouvé que 32 coquilles fluviatiles, contre 211 936 coquilles terrestres, s'est formé à l'air libre, c'est-à-dire qu'il est d'origine subaérienne. Constituant une couche fertile, il a dû être remarquablement boisé, parce qu'il était suffisamment humide.

D'après cette description on peut distinguer en Alsace trois niveaux : l'inférieur soumis aux inondations du Rhin, le moyen formé par le lœss, fertile et à l'abri des inondations; enfin la région montagneuse, très boisée, coupée d'un grand nombre de vallées et de contre-vallées, souvent très profondes et froides.

Voulot [2] estime que la plaine couverte de marécages et de forêts et souvent inondée, n'était pas habitable d'une façon permanente, et que les montagnes, moins humides, devaient être habitées avant la plaine. Si dans la région montagneuse il comprend les terrasses des collines sous-vosgiennes, il a évidemment raison, mais la montagne proprement dite et les vallées, à climat rude, ne devaient guère être recherchées par l'homme primitif, qui trouvait tout à proximité un climat bien plus agréable et offrant autant, sinon plus de ressources. Les vents pluvieux du sud-ouest se déchargent de leurs vapeurs sur le versant ouest des

1. Röslin, *Description de l'Alsace*, en allemand. Strasbourg, 1593, p. 20 et 21.
2. *Les Vosges avant l'histoire.*

Vosges et arrivent plus secs dans cette région moyenne; généralement abritée des vents froids du Nord par les contreforts de la montagne, elle offre un climat presque méridional, comme le prouve la présence de la vigne, du châtaignier, et une faune qui compte plusieurs animaux d'habitat méridional.

L'homme a dû apprécier de bonne heure ce climat favorable à proximité d'une plaine humide et de montagnes facilement accessibles et très giboyeuses, et il a profité de cette clémence accueillante de la nature. C'est d'ailleurs ce qui est démontré par les nombreux vestiges laissés par l'homme préhistorique, vestiges consistant surtout en instruments de pierre travaillée et en débris de poterie.

Les débris de squelettes étaient plutôt rares, lorsque dans les derniers temps, à la suite de gros travaux de terrassement, d'exploitation de carrières, on a mis à jour, surtout dans le Bas-Rhin, un certain nombre de tombes de l'époque néolithique, souvent groupées et formant des cimetières.

Avant ces dernières découvertes, on avait depuis longtemps ramassé, soit à la surface du sol, soit dans les terres ramenées par la charrue, des produits de l'industrie humaine en pierre, silex et surtout grauwacke, plus spécialement des haches, presque toutes polies. Ces instruments sont actuellement dispersés dans les collections publiques ou particulières, et sont, dans certaines familles, conservés avec soin, depuis nombre d'années, comme fétiches préservant de la foudre, du mauvais œil, ou des épizooties.

Les Drs Bleicher et Faudel ont soigneusement catalogué[1] tous ces outils au nombre de 700 environ, et ils constatent que les instruments en pierre ont été beaucoup plus fréquemment rencontrés dans la région des collines fertiles et arrosées de nombreux cours d'eau, aux environs de Strasbourg, par exemple. Ils sont encore nombreux dans les collines du Sundgau et les collines sous-vosgiennes, les premiers contreforts des Vosges et les entrées des vallées, qui forment une bande non interrompue s'étendant le long de la montagne et réunissant la région du Sundgau à celle des environs de Strasbourg.

Par contre la plaine est beaucoup plus pauvre en vestiges préhistoriques, surtout dans la partie comprise entre le Rhin et l'Ill; la haute montagne et le fond des vallées sont à peu près stériles[2].

En somme il résulte des constatations que c'est principalement, sinon uniquement sur les terrasses de lehm (lœss), qu'on a trouvé des objets en

1. *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar*, années 1877 et suivantes.

2. M. Forrer signale toutefois une dizaine de haches en diorite, trouvées sur les sommets, à l'altitude d'environ 700 m. et qui auraient été importées du sud ou du sud-ouest. Pour notre mémoire nous avons eu souvent recours aux articles publiés par M. Forrer dans les *Bulletins*, en allemand, de la Société pour la Conservation des Monuments historiques en Alsace. M. Forrer est un préhistorien suisse, fortement influencé par les théories des savants allemands.

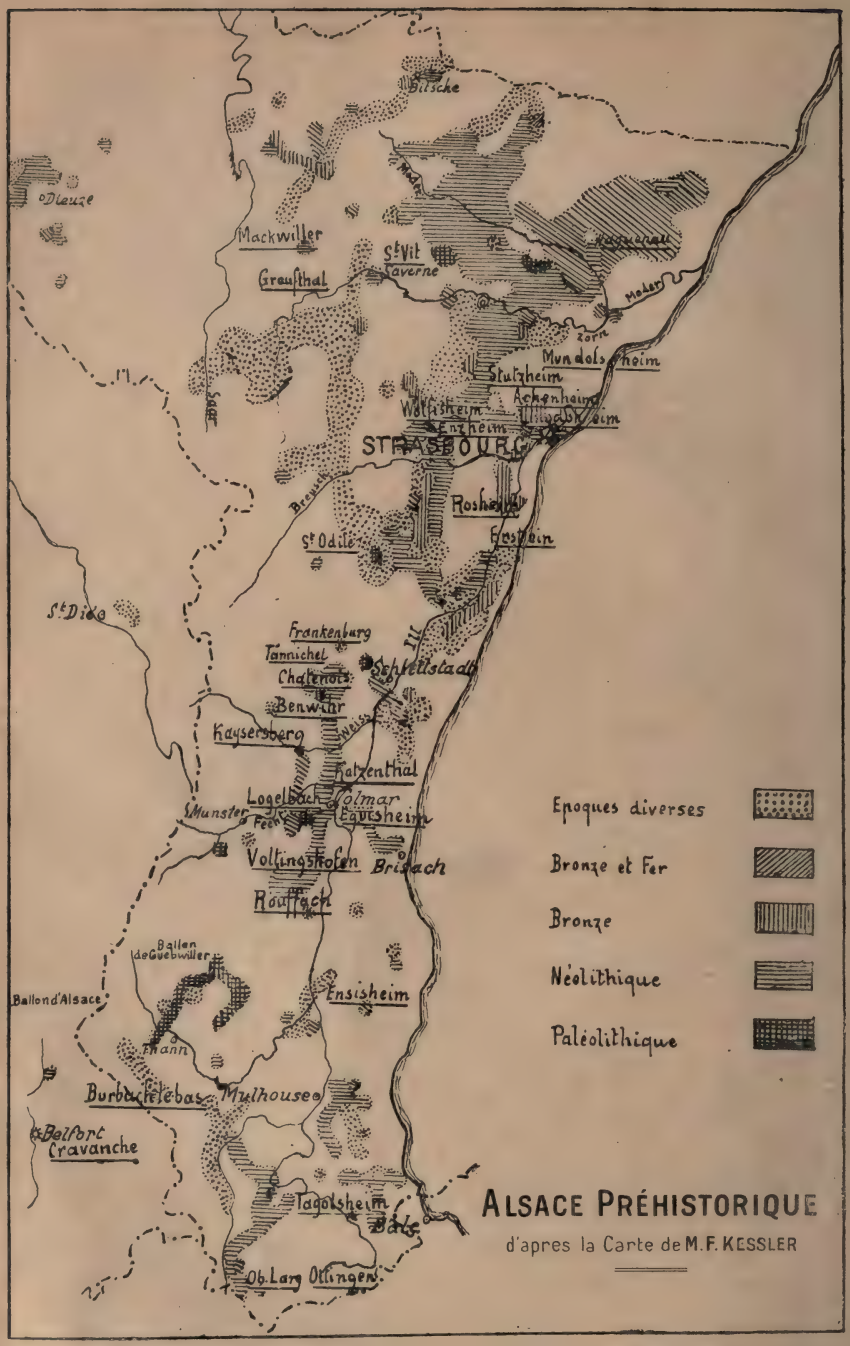

Fig. 1. — Carte préhistorique de l'Alsace, d'après les travaux de M. Fritz Kessler.

pierre taillée ou polie, avec ossements humains, bois de cerf travaillés et poteries grossières.

Les traces de l'existence de l'homme sont excessivement rares dans les terrains quaternaires. On n'a trouvé qu'une pointe de flèche en silex, dans une sablière des environs de Haguenau, un galet avec perforation circulaire, trouvé dans le diluvium caillouteux des Vosges au Logelbach, objet douteux et sans indice certain de l'intervention de l'homme; enfin les fragments de crâne humain, recueillis à Eguisheim avec une molaire d'Elephas primigenius, une pointe de flèche et un couteau de silex, mais on n'est pas certain que le lehm d'où ces pièces ont été extraites soit resté intact.

On croit encore avoir trouvé une station quaternaire au-dessus et un peu au sud du village de Vœgtlinshofen, entre Colmar et Rouffach. En exploitant une carrière de grès on constata que les fentes et cavités existant entre les blocs de roches, étaient remplies d'une sorte de lehm dont on dégagea une quantité considérable d'ossements brisés appartenant à une fosse quaternaire, et en même temps une quarantaine de silex taillés rapportés tous au type moustérien.

A côté de ces témoins de la présence de l'homme, on a signalé un certain nombre de monuments mégalithiques semblables à ceux de la Bretagne et de l'Europe septentrionale; on peut donc les faire remonter aux âges préhistoriques. Il s'agit tout d'abord de murs, dits païens, qui couronnent les cimes de nombreuses montagnes et qui sont indubitablement l'œuvre de l'homme. Mais ces murs ne sont pas tous contemporains. Le plus célèbre, le mur païen du mont Sainte-Odile, est sans doute le plus récent; construit en pierres appareillées et rejointées au moyen de queues d'arondes en bois, il n'est pas permis de le faire remonter aux époques néolithiques; les autres, ceux du Tænnichel, de la Frankenbourg, etc., sont établis d'une façon plus rudimentaire et consistent simplement en pierres entassées. Rien n'a permis de les dater et l'on ne peut dire qu'ils remontent à l'époque néolithique, bien qu'on ait cru pouvoir reconnaître dans leurs environs des monuments mégalithiques.

Il existe en outre des refuges complètement clos de grossiers murs en pierres sèches, précédés d'un fossé encore perceptible, qui ont certainement été habités, temporairement au moins, à la fin de l'époque néolithique, ou au commencement de l'emploi du bronze.

Ces refuges sont établis sur des hauteurs dont l'un des côtés, quelquefois abrupt, ne nécessitait pas la construction d'un mur, par exemple le refuge près d'Oltingen, canton de Ferrette, qu'on attribue à l'époque néolithique, parce qu'on y a ramassé un millier d'éclats de silex, de jaspe, qui ont pu être utilisés comme pointes de flèches, grattoirs, couteaux, mais où l'on n'a point rencontré d'ossements humains. Dans les environs on a ramassé quelques haches en pierre polie. Ce refuge était divisé en un certain nombre d'habitations dont on reconnaît assez aisément les traces par les fonds de cabanes, et où, à côté des instruments en pierre, on a

rencontré des os éclatés de chevaux et des tessons de poterie sans ornementation.

On croit encore pouvoir attribuer à la main de l'homme un certain nombre de bassins et cuvettes qu'on observe sur le grès vosgien, mais quelques-uns sont certainement naturels. Nous signalerons la table à cuvette du Haberacker, quelques menhirs, les cromlechs de Mackwiller, et les allées couvertes de Sainte-Odile. D'une origine plus douteuse sont les pierres branlantes, les abris, les roches représentant des animaux, signalées par Voulot. Le grès des Vosges se prête à ces jeux de la nature, et s'il est possible que l'homme primitif ait, de façon ou d'autre, utilisé ces roches à profits bizarres, rien ne le prouve.

Les Drs Bleicher et Faudel ont relevé et décrit tous les monuments qu'ils ont pu connaître; ils concluent que les mégalithes manquent absolument dans la plaine, mais qu'ils sont au contraire fréquents le long du revers alsacien de la chaîne des Vosges et occupent le sommet des montagnes élevées et très en vue, ou les derniers contreforts dominant directement la plaine, mais on n'y a pas trouvé trace de tombes.

Il n'existe pas non plus une corrélation bien apparente dans la fréquence relative des mégalithes et des instruments en pierre.

Les grottes sont rares en Alsace, vu la nature du sol et de la roche; on ne connaît que la grotte d'Oberlarg qui ait fourni des restes préhistoriques; peut-être en trouverait-on aussi dans la grotte de Gueberschwihr, mais elle n'a pas été fouillée. La seule grotte qui ait fourni un important matériel préhistorique est celle de Cravanche, dans les environs de Belfort; elle est dans le terrain jurassique.

Il existe près de Saverne la grotte de Saint-Vit, qui, encore de nos jours, est l'objet d'un culte particulier; elle est stérile.

Non loin de là se trouvent les habitations troglodytes du Graufthal, établies dans les grès qui paraissent remonter à une très haute antiquité, mais n'ont pas été fouillées, du moins à notre connaissance.

En même temps que les pierres ouvrées, et souvent même sans qu'ils soient associés à des silex, on a trouvé dans le sol alsacien un grand nombre de fragments de poterie ou même des pots entiers, fabriqués à une époque où le tour était inconnu, et appartenant à deux types, l'un grossier, l'autre d'une pâte plus fine.

La poterie grossière est faite avec une argile brunâtre, légèrement lissée, peu cuite et sans ornementations. Les dimensions sont variables, le fond est arrondi et les bords s'élèvent en s'écartant, ou bien se rétrécissent en formant un large col; il y a aussi des écuelles de forme hémisphérique. Des oreillettes mamelonnées, percées ou non, servaient à les saisir, à les suspendre ou à les porter.

La poterie fine était également de différentes dimensions et présente à peu près les mêmes formes, mais la panse est couverte d'ornements en creux remplis d'une pâte calcaire blanche. Des oreillettes mamelonnées, percées d'un trou, servaient d'anse. On retrouve d'ailleurs des poteries

semblables accompagnées de vases de verre dans les nombreux tumuli datant de l'âge de bronze, qu'on rencontre dans la plaine et surtout dans la forêt de la Harth et dans celle de Haguenau[1].

Les ossements humains, par contre, sont assez rares et en général très mal conservés. Le débris le plus anciennement connu est le crâne d'Eguisheim.

*
* *

Pour résumer les dernières découvertes faites en Alsace, nous observerons une méthode géographique et les suivrons en allant du sud au nord, en terminant par les découvertes faites aux environs de Strasbourg.

Nous commencerons par les grottes de Cravanche, qui sont des cavernes disposées le long d'une faille, au contact des terrains jurassiques avec des schistes du terrain de transition. Elles paraissent avoir servi de lieu de sépulture. On y a en effet trouvé une quinzaine de crânes, dont les uns sont dolichocéphales, les autres mésocéphales. Le front est très haut et l'angle facial développé; plusieurs, cependant, ont des arcades sourcilières saillantes, et un prognathisme prononcé des mâchoires. Les os des membres appartenaient à des individus de petite taille.

Fig. 2. — Vase en terre, Cravanche.

Parmi les objets de l'industrie humaine trouvés dans ces grottes, on remarque quatre vases en terre cuite, des marteaux de pierre, des couteaux de silex, dont plusieurs retaillés, des poinçons en os et des lames de poignard, des lissoirs, des ustensiles en corne de cerf, deux anneaux plats en serpentine, ovales, allongés, bien polis, épais de quelques millimètres, amincis vers les bords extérieurs, percés d'un trou circulaire, où un enfant de dix ans aurait de la peine à passer sa main[2]. Enfin des grains de colliers en os; en coquillages fossiles, en schistes ardoisiers. Les vases sont façonnés à la main; l'un est à goulot, les autres à ouverture plus large et à base arrondie. Tous portent des anses mamelonnées,

1. La description de ces tumuli et des objets qu'ils renfermaient se trouve dans *Tombes celtiques de l'Alsace* par Maximilien de Ring (Strasbourg, 1861) et *Die Denkmaler der vorrömischen Metallzeit im Elsass*, par A. W. Naue, Strasbourg, 1905. Ouvrages publiés sous le patronage de la Société pour la conservation des Monuments historiques en Alsace, de Strasbourg.

2. On a trouvé en divers autres points de l'Alsace des anneaux semblables.

percées d'un trou. Sur deux d'entre eux, il y a des ornements en creux. Un autre objet a l'aspect d'une incrustation de natte tressée, en paille. Les couteaux et les lissoirs ressemblent aux types de la Madeleine [1].

Dans les environs de Ferrette on a ramassé un certain nombre de haches polies, qui démontrent que cette région bien irriguée était habitée à la fin de l'époque néolithique. C'est non loin de là que l'on a retrouvé près d'Oltingen les restes d'un refuge fortifié déjà cité, et qui est établi au-dessus de la falaise rocheuse dominant l'Ill et à près de deux kilomètres de long. On y a constaté l'existence de fonds de cabanes avec cendres, éclats de silex, tessons, débris de cuisine, en même temps que des traces d'habitations (cabanes) sans fonds.

M. Gutmann, qui a dirigé les fouilles, croit pouvoir conclure de ce que les foyers manquent dans les fonds de cabanes, ou de ce qu'ils sont peu prononcés, que ce refuge n'était occupé que temporairement, sauf pour une cabane où l'on a trouvé un foyer considérable et de nombreux fragments de silex.

La grotte d'Oberlarg, dans une falaise de rochers de calcaire oolithique et jurassique, a été fouillée et il en est résulté la découverte de quelques silex et d'ossements, mais pas d'ossements humains. Les tessons de poterie abondent et permettent de distinguer deux sortes de poteries, l'une très grossière, l'autre plus fine avec traces d'ornementation. On a entre autres trouvé un petit tuyau en os dans lequel est encore fixé un fragment de silex dont l'extrémité libre semble brisée, une hachette en pierre à grain grossier, trois petites meules ou instruments à broyer, enfin une petite barre de cuivre. Les ossements appartenaient à des animaux en partie émigrés.

A Tagolsheim, on a exhumé à 2 m. 50 de profondeur, dans le lehm, un squelette humain couché sur un foyer, entouré de six gros blocs de grès vosgien. Près de lui on a recueilli des fragments de poterie faite à la main, provenant de deux vases ornés, l'un de dépressions digitales régulièrement espacées sur le bord, et l'autre d'un rebord assez mince, gravé de petits traits obliques paraissant faits avec l'ongle ; la pâte en est très grossière, noire, mal cuite. Ces vases sont identiques à ceux des palafittes, d'après Collignon ; ils semblent devoir être attribués à l'époque de la pierre polie, bien qu'on n'ait trouvé aucun objet de pierre ou de métal.

Le crâne est représenté par la calotte et le temporal droit, joint encore à l'arcade zygomatique et à l'os malaire, et par le maxillaire inférieur, moins les sommets des branches montantes.

La forme de la tête est très dolichocéphale ; la perte de l'occipital empêche d'évaluer exactement l'indice céphalique qui, pourtant, ne saurait être inférieur à 72. La norma verticale est assez régulièrement elliptique, car les bosses pariétales sont peu accusées. A la partie antérieure le front est étroit, les arcades sourcilières et la glabelle sont sail-

1. Grad, *Bull. de la Soc. d'Hist. natur. de Colmar*, 1875-1876, p. 443.

lantes. Collignon insiste sur le fait que la face est large et associée à la dolichocéphalie, ce qui est un des caractères les plus frappants de la race de Cro-Magnon. Le maxillaire inférieur présente une branche montante extrêmement large, un menton très saillant. Cet os est très large, le diamètre biangulaire atteint 106 mm.[1].

Depuis, on a trouvé à Tagolsheim d'autres tombes creusées dans le lehm, et il est permis de supposer que les corps ont été glissés dans des espèces de couloirs ou de niches creusés dans le talus, perpendiculairement à celui-ci, à 3 mètres environ de son bord supérieur. Les corps, placés en quinconce et parallèlement entre eux, étaient espacés de 2 à 4 mètres environ.

Quatorze squelettes humains ont été ainsi déterrés; deux d'entre eux appartenaient à de jeunes individus. Ils étaient tous orientés la tête au couchant et les pieds au levant.

Les crânes, qu'on peut voir au Musée historique de Mulhouse, sont sous-brachycéphales, sans prognathisme, et sans arcades sourcilières prononcées.

Le mobilier ne comprenait que des fragments de pots ou de vases en terre cuite, noirâtre, très sableux; les uns sont à pâte beaucoup plus fine que les autres. Plusieurs fragments d'assez grande dimension, appartiennent à deux vases évidemment façonnés au tour, mais par des doigts peu habiles. Ces vases étaient généralement placés du côté gauche de la tête.

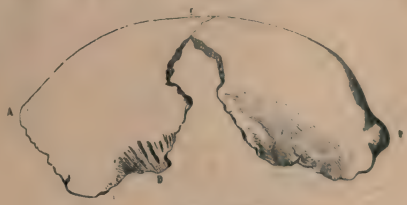

Fig. 3. — Crâne d'Eguisheim.

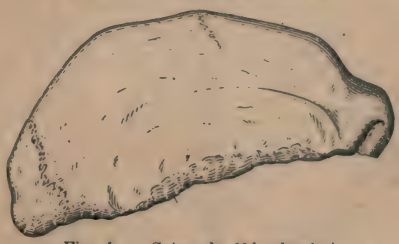

Fig. 4. — Crâne de Néanderthal.

Fig. 5. — Crâne de Spy (n° 2).

D'après MM. Bleicher et Thierry-Mieg, ces crânes seraient apparentés à la race de Grenelle, décrite par Hamy et Quatrefages. Ils nous paraissent post-néolithiques. En tout cas ils n'appartiennent pas à la même race que le crâne décrit par Collignon, qui a été découvert vingt ans plus tôt, également à Tagolsheim, mais dans un autre canton, et qui serait beaucoup plus ancien.

1. Collignon, *Description des crânes et ossements préhistoriques trouvés en Alsace*, Colmar, 1882.

Le crâne découvert en 1865 à Eguisheim se compose du frontal et du pariétal droit, il a été également étudié par le Dr Collignon [1]. Celui-ci a constaté que les arcades sourcilières sont saillantes, la dépression entre la bosse frontale et les saillies sourcilières assez fortement accentuée, les sinus frontaux très vastes. Autant qu'on en peut juger, le crâne était dolichocéphale et le développement cérébral paraît très notablement inférieur à celui de Néanderthal; le front était extrêmement bas et remarquablement fuyant (fig. 3).

Schwalbe, qui a également étudié ce crâne, prétend qu'il n'appartient point au groupe Spy-Néanderthal, mais qu'il rentre dans la catégorie des types Cro-Magnon : il se différencie nettement des crânes alsaciens modernes par sa dolichocéphalie.

A Bourbach-le-Bas, canton de Thann, des os humains ont été trouvés à 1 m. 90 de profondeur, en même temps que des débris de charbon, des fragments de poteries grises quartzeuses et un couteau triangulaire en porphyre, long de 52 mm. large de 12 mm.

Au nord-ouest d'Eguisheim, on a trouvé des fonds de cabanes en forme d'entonnoir renversé, la partie supérieure étant plus étroite que le fond. Dans ces fonds on a recueilli du charbon, des instruments en pierre, des vases, des tessons, des ossements de bœuf, de mouton, de cochon, de cheval, de chien ou de loup. Plusieurs haches découvertes dans les environs d'Eguisheim sont en grauwack; à ces restes néolithiques étaient superposés des objets de l'époque du bronze.

La région d'Eguisheim et de ses environs a été habitée pendant les diverses époques préhistoriques : les objets les plus anciens remontent à l'époque néolithique; on y trouve également des tombes de l'âge du bronze, de l'époque de Hallstatt et de la Tène, ainsi que des restes romains.

Plus à l'Est, dans la plaine, à Ensisheim, en 1893, M. Gutmann a rencontré quatre tombes néolithiques, renfermant les squelettes d'individus de petite taille, 1 m. 50 à 1 m. 52 et même 1 m. 20 à 1 m. 25. Un des crânes présente beaucoup d'analogie avec le crâne découvert à Eguisheim en 1865. Associés à ces squelettes, on a trouvé une petite hache en jadéite, un ciseau en amphibolite, et deux vases en terre cuite d'une forme particulière qu'on ne retrouve que dans les environs de Worms.

Les environs de Colmar ont été fort remués par les travaux de la ligne de chemin de fer Colmar-Brisach, et par les fondations de diverses constructions. A Colmar même on a trouvé à 2 m. 50 de profondeur, dans le gravier, sous le lehm, un crâne mésaticéphale, dont la glabelle et les arcades sourcilières étaient peu saillantes.

Dans le canton d'Erlen, près de Colmar, on a trouvé un crâne d'enfant, en même temps qu'un peson en argile, des fragments d'os calcinés, des charbons, des tessons de poterie. Le crâne, qu'on a pu reconstituer,

1. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1867, p. 129.

était très dolichocéphale, à front très droit, sans glabelle, présentant des analogies avec certains crânes des dolmens.

Près de l'Alte-Strasse, on a découvert une vingtaine de tombes, toutes semblables, contenant des cendres, du charbon, des tessons de poteries grossières, des pierres allongées, non travaillées, et des fragments d'anneaux en lignite. Une de ces tombes renfermait un crâne assez complet, probablement féminin : crâne dolichocéphale. ind. 75, sans saillie de la glabelle ou des bosses sourcilières, remarquable par sa grande hauteur. Front étroit, espace interorbitaire très large, nez mésorhinien, diamètre bizygomatique faible.

En 1847, au Rufacherhuben, on avait trouvé quatre trous ou cavités, distants l'un de l'autre de 4 à 6 mètres et profonds de 1 m. 25 à 1 m. 80. C'étaient des tombes contenant des ossements humains, notamment deux vertèbres cervicales, les débris d'un crâne, un maxillaire inférieur ayant conservé presque toutes ses dents. Il y avait en outre deux pesons en terre cuite, une rondelle en forme de disque, des fragments d'os calcinés parmi lesquels on a pu reconnaître le cheval, le bœuf, le chevreuil, le cerf, le mouton, le porc, la chèvre, des batraciens. Les tessons étaient abondants et provenaient d'au moins sept vases, la plupart d'une pâte très grossière; ils portaient des impressions digitales.

Lors de la construction du chemin de fer de Brisach, une tranchée a mis à jour plusieurs sépultures avec ossements humains, fragments de vases grossiers et un bracelet en lignite.

En 1902 et 1903, on a exhumé dans les environs une cinquantaine de sarcophages avec ossements humains, mais qui contenaient des objets en métal, bronze et fer. Les corps étaient dolichocéphales et, d'après Schwalbe, seraient d'un pur type germanique.

A Katzenthal, M. Winkler a trouvé dans une fosse creusée dans le lehm, trois squelettes accroupis, en même temps que les débris de trois petits vases qui appartiendraient à la fin de l'époque de la pierre.

En 1908, on trouva près de Benwihr une espèce de cachette qui renfermait 16 outils de pierre, plus un morceau d'agate, provenant des environs. Il y avait, entre autres, une magnifique hache de jadéite, de 24 centimètres de longueur et 10 de largeur, à tranchant bien aiguisé, l'autre extrémité se terminant en pointe. Cette hache est très bien polie et ne paraît pas avoir servi. Il y avait encore une hache en chloromélanite, une autre en serpentine, polie d'un côté seulement, deux ciseaux. Huit pièces sont inachevées.

Ces différentes pièces, actuellement déposées au Musée de Kaysersberg, étaient entassées à environ 35 centimètres au-dessous du niveau du sol. A 1 m. 50 de là se trouvait un fond de cabane où l'on a ramassé des tessons et des débris de lehm durcis par le feu, débris d'un foyer : ces tessons paraissent dater de l'époque du bronze ou de Hallstatt. Il est cependant probable qu'il y eut en cet endroit un établissement néolithique qui persista pendant les époques suivantes.

Les anthropologistes allemands qui ont étudié ce dépôt ont cru reconnaître des similitudes entre les outils qui en provenaient et les grands outils des palafittes des lacs du Nord de la Suisse, et en ont conclu que les propriétaires de ces outils étaient apparentés aux habitants du nord de la Suisse et du sud-ouest de l'Allemagne.

A Châtenois, près Schlestadt, Voulot a trouvé dans une tombe un crâne allongé en même temps qu'une hachette, ou coin, en jaspe rouge; une face est plane, l'autre taillée à facettes, bulbe de percussion visible, tranchant retouché. Longueur 23 millimètres, largeur 18 millimètres. Il y avait en plus un fragment triangulaire de pierre siliceuse noire.

Le même chercheur a trouvé sur le mont Sainte-Odile une sépulture contenant une pointe de flèche en pierre dure, longueur 20 millimètres, largeur 12 millimètres. Il a en outre fouillé, dans la même région, une tombe qui lui a fourni une hache de porphyre taillée par éclats, du type en amande, ainsi qu'un autre instrument de porphyre taillé par éclats en forme de croissant aigu. La tombe consistait en un sarcophage très grossier, rectangulaire, de 2 mètres de longueur, orienté très exactement à l'est et formé de 3 dalles. Dans des sarcophages voisins plus soignés, il a ramassé une hache de pierre taillée par éclats, en calcaire grossier, un collier, une urne de verre, des boucles d'oreille en argent et un petit couteau de fer. La présence d'une hache de pierre ne suffit donc pas pour déterminer l'âge néolithique d'une tombe.

A Goxwiller, près de Barr, Voulot a également reconnu des sépultures dans l'une desquelles il a recueilli une pointe de flèche en pierre dure. Longueur 22 millimètres, largeur 15 millimètres. Il est regrettable qu'il n'ait pu donner de renseignements sur les formes des crânes, qui sans doute étaient en trop mauvais état dans toutes ces sépultures.

A Rosheim, M. A. Laugel a trouvé dans une gravière un certain nombre de fonds de cabanes analogues à d'autres trouvés à Stützheim par le Dr Forrer. Ils forment des sortes de cuvettes renfermant des cendres et on en a retiré différents objets en os, un poignard en os très bien conservé, une corne de cerf polie avec entailles, et de nombreux fragments de poterie noire et grossière.

Nous nous rapprochons maintenant de Strasbourg et de ses environs, où les fouilles ont pu être faites avec plus de méthode, sous le contrôle de quelques membres compétents de la Société des Monuments historiques d'Alsace.

Au printemps 1908, on a trouvé près de la gare d'Enzheim une série de tombes, reconnues pour néolithiques et renfermant quelques restes de squelettes, une grande pierre à broyer et une hache de pierre. Ces tombes ayant été ouvertes par des ouvriers, furent détruites, mais éveillèrent l'attention et on découvrit à côté d'autres tombes restées intactes et contenant des squelettes dans la position accroupie, et des

squelettes allongés sur le dos. Elles n'étaient pas orientées et se trouvaient à une profondeur variant de 0 m. 40 à 1 m. 20. Les squelettes accroupis étaient couchés sur le côté gauche, les mains relevées sous la joue gauche.

Une des tombes contenait quatre squelettes allongés, dont un petit bossu.

L'inventaire était à peu près identique pour les différentes tombes : quelques tessons ornés de lignes ; quelques cailloux et quelquefois une

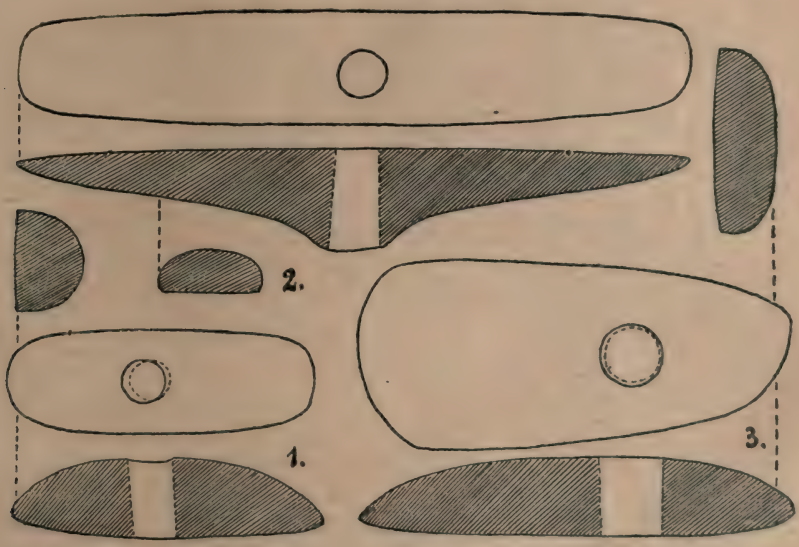

Fig. 6. — Outils en pierre de la sépulture d'Enzheim. — Sommets de casse-têtes, dénommés « pioches » par le Dr Forrer.

hache de pierre. A côté d'un des squelettes accroupis, il y avait deux vases, ornés l'un de lignes, l'autre de rangées de points.

A côté des tombes, au niveau néolithique, à environ 50 centimètres au-dessous du niveau du sol, on récolta nombre d'outils de pierre, des ossements, de l'argile brûlée. Une dépression artificielle du sol contenait des ossements brisés, des marteaux de pierre, des fragments de haches de pierre, des tessons, deux couteaux en dents de sanglier et du charbon de bois. Il faut signaler deux outils spéciaux : une double pioche en pierre, avec deux larges tranchants horizontaux, renforcée au milieu qui est percé d'un trou. Cet outil (fig. 6) est très finement travaillé dans une pierre tendre à grain fin, et ressemble tout à fait à l'instrument en fer dont se servent les ouvriers du pays pour travailler la terre. L'autre instrument (fig. 7) ressemble à une hache en « forme de cordonnier » (schuhleistenförmig) et devait servir également à travailler la terre. Ces outils avaient sans doute servi à creuser les fosses et étaient restés sur

place. Il s'agit sans doute d'un fond de cabane; celui-ci contenait en outre une pierre à broyer plate, plus grande que d'ordinaire, 32 × 48 centimètres, à surface fortement usée, qui était recouverte d'une croûte de lœss calcifié sous laquelle s'était conservée une couche de couleur rouge.

Le cimetière d'Enzheim renfermait au moins vingt tombes.

Fig. 7. — Gouge en pierre, sépulture d'Enzheim.

D'après le Dr Forrer, il s'agit ici d'une population mélangée de deux peuples qui se sont rencontrés en ce lieu et ont vécu à côté l'un de l'autre en se pénétrant. Il y avait d'une part les descendants d'une ancienne souche habitant l'Alsace depuis longtemps, qu'il nomme race de Lingolsheim-Erstein, et qui conservait l'habitude d'enterrer ses morts allongés, et d'autre part ceux d'une population immigrée, caractérisée par ses poteries ornées de lignes et ensevelissant ses morts accroupis, dite race de Stutzheim-Enzheim. La population primitive paraît s'être rapidement fondue dans les nouveaux arrivants.

C'est en 1900 que le Dr Forrer a découvert dans les tombes de Stützheim, où les corps étaient accroupis, les premiers spécimens de ce qu'il a appelé la céramique à bandes qu'il attribue à une race immigrée, différente de celle qui enterrait ses morts allongés et fabriquait une poterie à incisures. Celle-ci occupait la région depuis plus longtemps.

Cette distinction de poteries à bande et poteries à incisures ne nous paraît pas aussi nette qu'à M. Forrer; on trouve en effet les deux modes d'ornementation appliqués sur le même vase.

D'après les rares restes ostéologiques laissés par les habitants qui fabriquaient la poterie à bandes, on peut juger qu'ils étaient dolichocéphales, comme les autres, mais le crâne paraît plus élégant. Si l'on ne constate pas l'existence des premiers dans le nord de l'Allemagne, c'est que ce nouveau peuple n'en est pas venu et serait plutôt originaire de l'Allemagne centrale ou méridionale. Il faut en tout cas éliminer le Wetterau et la Thuringe, parce que, à l'époque de la céramique à bandes, on y brûlait les corps. Malgré les minutieuses recherches faites dans les nombreux fonds de cabanes d'Alsace, on n'y connaît aucune tombe à incinération de cette époque. On ne peut donc songer qu'à des peuples qui, ayant remonté le Danube, se seraient avancés en Alsace en suivant le Rhin, jusque vers Bâle où ils se seraient arrêtés, car la poterie à bandes manque absolument en Suisse, ainsi que la hache dite du type « forme de cordonnier ». Leur influence se serait toutefois prolongée jusqu'aux palafittes de Suisse, puisqu'on y a rencontré des herminettes polies d'un seul

côté, mais présentant certaines analogies avec le type « forme de cordonnier », ainsi que des ciseaux larges. Certains fragments de poterie provenant des palafittes présentent également quelques analogies avec la céramique à bandes, mais cette influence n'est pas profonde.

Telles sont les conclusions du Dr Forrer qui a étudié les tombes d'Enzheim.

Elles confirment les observations faites à Stutzheim et à Achenheim. Dans ces deux localités on a découvert de nombreux foyers, des fonds de cabanes, des fosses à provisions; en outre, des tombes renfermant des squelettes accroupis, dolichocéphales, très peu de silex taillés, mais un grand nombre de tessons de poterie néolithique, qui ont été l'objet des études particulières de M. Forrer.

Il faut ajouter qu'aux mêmes endroits on a mis à jour de nombreux restes de l'époque alemanne et franque et même de l'époque romaine.

Tout près de là, à Hangenbieten, dans les glaisières qui fournissent la briqueterie, on a également recueilli des fragments d'os de cheval sauvage, de bos primigenius, un grattoir en silex, des os à moelle fendus, et, à une plus grande profondeur, deux magnifiques défenses de mammouth.

Dans une sablière de Holzheim, toujours dans la même région, on a ramassé différents éclats de silex dont beaucoup portaient la trace de l'intervention humaine, éclats éolithiques portant des traces d'utilisation, et couteaux régulièrement taillés. Associés à ces silex se trouvaient des dents et des os de cheval sauvage, de rhinocéros, un os fendu de bovidé et deux lamelles de molaires de mammouth. Tous ces débris provenaient sans doute d'un endroit habité, et avaient été entraînés par les eaux en même temps que les cailloux et le sable.

A cheval sur les limites des communes de Höhnheim et de Souffelweyersheim, où il existe d'importantes briqueteries, on a trouvé des fonds de cabanes contenant des débris néolithiques, une hache de pierre, un fragment de hache perforée du type de forme de cordonnier. Dans la partie la plus rapprochée de la rivière, on n'a trouvé que des poteries, des fragments de vases, un bois de cerf ayant servi de crochet, le frontal d'un cerf, des fragments de cornes de bos primigenius et d'un mouton ancien qui ressemblait à une variété de mouton ne se retrouvant plus que dans l'Himalaya. Parmi les débris de poteries, on a reconnu des types des époques du bronze, romaine et gallo-romaine.

D'après le Dr Forrer, les habitants des cabanes ont abandonné sur place des débris des outils dont ils se servaient, et des ossements réduits en petits fragments, tandis qu'au bord de la rivière où les habitants allaient puiser l'eau, on n'a trouvé que des poteries et des quantités considérables d'os entiers d'animaux qu'on venait dépouiller en cet endroit. D'après le même auteur, les poteries néolithiques de ce dépôt se distinguent bien nettement de celles des époques subséquentes, auxquelles elles sont mélangées.

Près de Wolfisheim, sur le Hundsruck, on a trouvé trois squelettes, en même temps que des tessons ornementés, paraissant établir que l'on se trouve en présence d'une tombe de l'époque néolithique.

Mais une des découvertes récentes les plus importantes est celle d'un cimetière néolithique près de Lingolsheim.

En mars 1910, en travaillant dans une sablière, on mit au jour une vingtaine de tombes qui, outre des ossements, contenaient des outils de pierre. La plupart de ces tombes ont été fouillées sous la surveillance de différents membres compétents de la Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace. Toutes ces tombes espacées d'environ cinq mètres sont orientées nord-ouest-sud-est, et renfermaient des squelettes en assez mauvais état, allongés la tête au nord-ouest. Quatre seulement étaient vides, les ossements ayant sans doute disparu à cause de leur fragilité. Les bras étaient allongés le long du corps, les jambes de même. Le Dr Forrer suppose que sur certains corps les genoux étaien réunis par un lien, coutume qu'on observe ailleurs.

Il est probable qu'une dizaine de tombes ont été détruites par les ouvriers, sans laisser de traces, avant que la Société fût prévenue, et le contenu en est perdu. C'est probablement le cimetière le plus important découvert jusqu'à ce jour.

Les objets trouvés dans les 24 tombes reconnues, sont : 11 haches dont 4 perforées, 16 outils de pierre, 19 meules et pierres à écraser le grain, 37 perles de pierre, 5 coquilles et 49 vases ou débris de vases; ils sont tous déposés au Musée archéologique de Strasbourg.

On n'a pas pu établir l'emplacement probable du village auquel appartenaient ces tombes; on a bien constaté, dans une sablière située à une centaine de mètres du cimetière, l'existence de quelques fonds de cabanes, mais les tessons qu'on y a ramassés datent certainement de l'époque de Hallstatt. Le Dr Forrer pense que les faces des cadavres devaient être tournées vers le village, qui se trouverait donc à l'est ou au sud-est. On a bien trouvé dans cette direction une hache néolithique à 250 ou 300 mètres des tombes, ce qui pourrait être un indice, mais l'orientation des visages n'était pas unique, puisque dans quatre tombes la face était à l'est et dans quatre autres à l'ouest.

Les tombes étaient disposées assez régulièrement sur cinq lignes obliques ayant une direction S.-O.-N.-E., la première tombe étant au sud des autres.

Un fait curieux a été constaté dans la première tombe de la seconde rangée : on a ramassé une hache dont le morceau correspondant a été retrouvé dans la quatrième de la même rangée. La première tombe serait donc plus ancienne que la quatrième. La hache ayant servi à creuser la première tombe de la série, s'étant brisée, le morceau détaché est resté dans cette tombe, mais on a continué de se servir du fragment resté emmanché pour creuser les tombes suivantes jusqu'à ce qu'on ait

pu le remplacer par un meilleur outil, ou que le manche se soit cassé à son tour. Si donc on admet, en se basant sur cet outil brisé, que les tombes ont été creusées dans cet ordre, on constate que les anciennes sont plus riches en mobilier que les plus récentes.

Les tombes étaient creusées de 50 à 70 centimètres de profondeur, la tête étant légèrement relevée par une espèce de coussin formé par le sol.

Outre les outils on a trouvé des objets d'ornements, consistant en bracelets et en pectoraux formés de dents de sanglier percées. Il y avait également des colliers de dents de sanglier, d'ours, de loup, des perles en lignite brun et en calcaire blanc.

Du fait qu'on a recueilli un grand nombre de pierres ayant servi à moudre ou à écraser le grain, on a cru pouvoir conclure qu'il s'agissait surtout d'une population agricole, mais les dents de sanglier, d'ours, de loup, prouvent aussi qu'elle allait à la chasse.

Le Dr Forrer pense que les haches du type « forme de cordonnier » (fig. 7, p. 90), servaient à travailler la terre. Celle-ci étant assez meuble à Lingolsheim, la forme de l'outil est plus large que dans les pays à terres lourdes. Il est probable que, dans les tombes, on n'abandonnait pas les meilleures.

Les vases étaient cassés, et si quelques-uns d'entre eux avaient été déposés entiers à côté du mort, et n'ont été brisés qu'à la suite du temps et par le tassement des terres, il y en a qui étaient déjà brisés avant l'ensevelissement, car on n'a souvent trouvé que des fragments insuffisants pour reconstituer le vase primitif. C'est un caractère particulier aux tombes néolithiques d'enterrer avec le mort des fragments de vases inutilisables, peut-être par économie.

Dans ces poteries on distingue une poterie fine et une poterie grossière; elles sont semblables à celles qu'on rencontre en Alsace, soit à Erstein, soit à Wolfisheim, ou à Eguisheim, et ont dû appartenir à la même race.

Le Dr Forrer conclut que cette race de Lingolsheim-Erstein vivait loin du Rhin et des Vosges, et se confinait sur le lœss fertile. Comme on n'a trouvé dans les tombes aucune pointe de flèche en silex ou en os, elle ne devait pas pratiquer la chasse, et il est possible que ce fût par crainte des chasseurs habitant les montagnes et les forêts qu'elle se confinait à l'écart. On retrouve une poterie avec ornementation analogue, par incisions, près de Worms, près de Francfort, près de Grossgartach sur le Neckar, où les populations étaient également agricoles et pacifiques. L'industrie de cette poterie serait donc venue en Alsace du nord-ouest de l'Allemagne; peut-être ces peuples appartenaient-ils à la même famille. L'auteur constate, chez les crânes dolichocéphales à face haute des populations néolithiques d'Erstein et de Lingolsheim, une parenté de forme avec les crânes des tombes franques et alemannes; cette analogie existe également dans les formes, la technique et l'ornementation de la céramique.

Le cimetière d'Erstein, découvert en 1902, contenait une vingtaine de tombes; les squelettes étaient allongés la tête à l'ouest, les pieds au sud-est, le visage tourné vers l'est. La tête était plus relevée que les pieds. On a cru reconnaître que ces tombes, ou du moins certaines d'entre elles, étaient disposées en rangées. Elles contenaient surtout des poteries, quelques pierres à écraser le grain, et quelques petits silex peu caractéristiques. La poterie était moins élégante qu'à Lingolsheim. Ces tombes pourraient être aussi plus anciennes. Dans les environs de Strasbourg, entre Schiltigheim et Bischeim, à 45 centimètres de profondeur, on a rencontré des ossements humains, des charbons, des débris de poterie grossière rouge et noire, un tesson orné de stries profondes, trois andouillers de bois de cerf, et une hache, ou coin, aplatie, bien polie, présentant les caractéristiques suivantes : longueur 72 mm., largeur 50 et 46 mm., faces planes avec biseau droit et régulier, côtés plano-convexes larges de 14 mm. tranchant vif et droit, talon large et brisé, en granit gris bleuâtre, à grain fin (de Ring).

Dans le *Bulletin* de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, vol. XXIII, nous voyons encore signalée à Mundolsheim, en 1907, la découverte d'un grand nombre de fonds de cabanes contenant des objets néolithiques d'un cachet inconnu jusqu'ici, sans autres détails.

Les crânes qu'on a ramassés en cet endroit étaient dolichocéphales, plutôt petits, mais élégants; la face est allongée, la partie occipitale très développée, le front beau, mais étroit. Les squelettes étaient, comme à Katzenthal, enterrés accroupis dans des fonds de cabanes abandonnés.

*
* *

Nous pouvons conclure de tout cela que l'homme a probablement vécu en Alsace dès l'époque quaternaire, mais les témoins de son existence sont rares et quelquefois douteux. A l'époque néolithique, au contraire, le climat étant devenu tempéré, le pays a été plus habité, et les habitants se sont en grande partie livrés à l'élevage et à l'agriculture.

Dès cette époque, le Dr Forrer[1] croit pouvoir distinguer deux races dolichocéphales caractérisées par leur céramique et leur mode de sépulture; poterie à incisures, corps accroupis, ces derniers venant du sud. M. Schwæderle[2], recherchant l'étymologie des noms des rivières d'Alsace, croit, en utilisant la thèse d'Arbois de Jubainville, avoir reconnu que la plupart, sinon presque toutes les rivières d'Alsace, portent des noms ligures. Or, cette population venue du sud de la France, aurait donc, après les vallées du Rhône et du Doubs, occupé également le Haut-Rhin.

1. *Vorgermanische Sluss und Bachnamen in Elsass.*, par A. Schwœderlé, Strasbourg, 1912.

2. Note.

Cela ne serait pas étonnant, puisque l'Alsace a toujours servi et sert encore de voie de communication entre les pays du nord et le bassin de la Méditerranée.

D'autres rivières portent des noms celtiques; les Celtes auraient donc succédé aux Ligures et l'invasion germanique ne se serait produite que longtemps après.

Les dolichocéphales pourraient représenter tout aussi bien les premiers habitants du pays à l'époque quaternaire et néolithique, que l'élément germanique, lequel, depuis de nombreux siècles, s'infiltre dans le pays d'une façon continue. Actuellement les brachycéphales dominent cependant de beaucoup les dolichocéphales; ils seraient les descendants des Celtes.

Le Dr Blind admet cependant deux groupes distincts; l'un, beaucoup plus nombreux, comprenant des individus dolichocéphales, l'autre, bien inférieur en nombre, caractérisé par un crâne brachycéphale: les deux types habitant les mêmes régions des collines sous-vosgiennes, et ne s'aventurant qu'à de rares exceptions dans la campagne marécageuse et exposée à des inondations réitérées.

Les Néolithiques outre la chasse et la pêche, connaissaient aussi l'élevage du bétail et l'agriculture. Ils menaient une vie sédentaire, possédaient des meules pour broyer les grains, et connaissaient l'art de la poterie; ils savaient tisser et fabriquaient des nattes.

Les vases étaient faits à la main et peu cuits, mais souvent couverts d'ornements divers. On distingue la céramique couverte de bandes de celle ornée de points et de lignes de points.

M. Forrer a cru pouvoir se baser sur ces deux modes de décoration pour les attribuer à deux races différentes. Nous nous abstiendrons provisoirement de le suivre sur ce terrain, parce que certains vases portent en même temps les deux décors. On retrouve ces deux modes de décoration un peu partout, même au Japon.

La poterie grossière est décorée d'impressions digitales et de coups d'ongles.

On a trouvé des traces de vannerie à Cravanche et à Achenheim. Les pesons et les fusaïoles de Stutzheim et d'ailleurs, font penser que les néolithiques d'Alsace tissaient. Parmi les instruments en pierre, les plus caractéristiques sont les haches du type « forme de coordonnier », qui servaient probablement à la culture (herminettes).

Les Néolithiques habitaient des huttes qui recouvraient des foyers; le feu était entretenu dans de petites fosses, et les provisions conservées dans des caches analogues à celles des Peaux-Rouges.

Nous avons dit qu'on a trouvé deux sortes de sépultures: dans les unes le corps était allongé, dans les autres le corps était accroupi, comme dans les régions méditerranéennes. Dans les unes et les autres, on a recueilli des fragments de vases qui font supposer qu'on enterrait les morts avec des provisions et qu'on croyait donc à une seconde vie.

Les lieux habités par les Néolithiques continuèrent d'être occupés pendant l'âge du bronze, et même plus tard, à l'époque romaine.

Avant de terminer, nous signalerons que le Dr A. Schenk a trouvé dans les sépultures néolithiques des environs de Lausanne un crâne qui, par quelques-uns de ses caractères, se rapprocherait du type néanderthaloïde, comme celui d'Eguisheim, et il estime que cette race a dû mener une vie errante, puisqu'on en rencontre des vestiges un peu de tous les côtés en Europe.

M. Forrer prétend avoir trouvé, non loin d'Erstein, les restes d'habitations lacustres néolithiques, avec instruments en corne de cerf, comme dans les palafittes de Suisse.

La plupart de ces tombes néolithiques d'Alsace nous paraissent être, avec leurs instruments perforés, de la fin de l'époque néolithique et même du commencement de l'âge du bronze. Les travaux de recherches continuent et préciseront peut-être mieux la situation.

Poignard en fer de provenance espagnole

Par A. de MORTILLET

Parmi les acquisitions faites l'année dernière par le comte Raoul de Rochebrune, dont j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de signaler la belle collection d'armes, se trouve un poignard d'un type très particulier.

A la seule vue d'un croquis de cette pièce, que le comte de Rochebrune a bien voulu m'adresser, j'ai eu l'impression qu'elle devait provenir de la Péninsule Ibérique. Je ne m'étais pas trompé. Son possesseur a, en effet, appris depuis, du marchand de Paris auquel il l'a achetée, qu'elle avait été trouvée récemment à Alicante.

Ayant eu en mains, quelques semaines plus tard, l'original, j'ai pu l'examiner à loisir, le mesurer et le dessiner (fig. 1).

La longueur totale de l'arme est de 30 centimètres.

La lame est en fer, en assez bon état de conservation et pour ainsi dire complète. Elle mesure 195 mm. de longueur et 60 mm. de largeur à la base. Assez large, mais peu épaisse, elle est renforcée sur ses deux faces par une côte médiane, encore très nettement visible malgré l'oxydation du métal. Elle semble être simplement pincée entre les deux lèvres de la garde, sur laquelle on n'aperçoit aucune trace de rivets. Il est, en revanche, fort probable qu'elle est munie d'une soie s'enfonçant dans la fusée de la poignée.

Cette poignée est en bronze. Faite d'un seul jet, elle a très probablement été fondue, puis ébarbée et retouchée. Sa longueur totale est de 105 millimètres. Elle comprend :

Fig. 1. — Poignard en fer avec poignée en bronze, découvert à Alicante (Espagne). — 1/2 gr. nat.

1° Une garde horizontale, mesurant 68 mm. de longueur sur 10 de largeur.

2° Une fusée de coupe hexagonale, longue de 70 mm. sur 13 de largeur et autant d'épaisseur, présentant à son tiers inférieur deux renflements latéraux arrondis, qui portent en ce point sa largeur à 22 mm.

3° Un pommeau massif en forme de croissant, ayant 25 mm. de longueur sur 28 de largeur.

Bien que cette arme rappelle un peu, par sa forme générale et ses faibles dimensions, le *parazonium* romain, je la crois cependant préromaine. Elle me semble pouvoir être regardée comme une imitation atténuée, ou tout au moins comme une réminiscence plus ou moins lointaine, des poignards et des épées à antennes si répandus au premier âge du fer.

Il existe dans les musées d'Espagne quelques poignards en fer, qui, sans être identiques à celui d'Alicante, ont pourtant avec lui un certain air de famille. On ne possède malheureusement aucune indication précise sur le lieu de leur découverte et sur les circonstances dans lesquelles ils ont été recueillis. C'est principalement par la forme du pommeau que ces armes diffèrent de celle d'Alicante. Au lieu de représenter comme chez cette dernière un véritable croissant, les rudiments d'antennes qui constituent leur pommeau figurent deux courtes cornes divergentes. Le lecteur trouvera dans *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, de Emile Cartailhac (fig. 357, p. 245, et fig. 359, p. 246) les dessins de deux de ces poignards que j'ai faits en 1886.

Quelques mots encore au sujet du croissant qui termine la poignée de la pièce dont nous venons de signaler la découverte. Il donne à cette arme une fausse apparence mauresque, pouvant facilement induire en erreur ceux qui seraient tentés d'y voir un emblème musulman.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE LINGUISTIQUE

L'écriture, le livre, les bibliothèques

Par M. Julien VINSON

L'écriture, c'est-à-dire la représentation figurée, la manifestation graphique de la parole, a pour but, ou plutôt pour résultat, d'exprimer la pensée; elle a pour origine ces dessins de l'âge de pierre, ces statuettes féminines qu'on a prises pour des idoles, ces figures d'animaux peintes à teintes plates sur les parois des cavernes; c'étaient les œuvres d'hommes isolés, qui indiquaient ainsi, dans leurs moments de loisir, leurs rêves, leurs aspirations, leurs souvenirs; on pourrait appeler ces emblèmes une écriture *subjective*, mais la véritable écriture qui a pour objet de communiquer la pensée dans le temps et dans l'espace, l'écriture *objective* a commencé vraisemblablement par ces signes incertains, ces marques mystérieuses qu'on peut observer dans les habitations préhistoriques et sur des rochers, par exemple les empreintes si nombreuses de mains ouvertes qu'on peut voir à l'entrée des grottes cantabriques. A ce système se rattachent les brisées des chasseurs, les entailles des forestiers et les procédés conventionnels par lesquels des agents chargés d'un service d'inspection font connaître leur passage.

Cette écriture primitive se retrouve surtout dans l'Amérique centrale, sous la forme de *quipos*, c'est-à-dire de cordelettes horizontales auxquelles sont suspendus des cordons de couleurs diverses avec des nœuds dont l'espacement varie, ou des bandes de toile avec des ouvertures plus ou moins grandes et plus ou moins distantes les unes des autres.

Ces monuments antiques expriment la pensée dans son ensemble et non seulement une pensée, une proposition, mais un récit complexe. Plus tard, on éprouva le besoin de simplifier le procédé et d'indiquer d'une manière plus précise les faits que l'on voulait com-

mémorer; c'est alors sans doute qu'on sculpta ces carrés ou ces rectangles qui sont autant de petits tableaux où se détaillent l'histoire et la légende.

Plus tard encore, on s'avisa que la parole est formée de propositions, de phrases successives, dont chacune comprend au moins trois éléments distincts que les grammairiens modernes appellent le sujet, le verbe, l'objet ou l'attribut et on trouva plus commode et plus exact de séparer dans l'écriture ces éléments comme ils le sont dans le discours.

C'est alors que se développa l'écriture *idéographique*, formée de mots; le type le plus parfait est l'écriture chinoise dont chaque caractère correspond à un mot. Tout le monde connaît ces caractères plus ou moins compliqués, rangés le plus souvent en colonnes verticales. On sait que le chinois est une langue monosyllabique, et la question s'est posée, sans avoir été définitivement résolue, si les monosyllabes actuelles dont la prononciation a souvent changé au cours des âges, sont des racines primitives ou, par métamorphose régressive, des polysyllabes contractés. Quoi qu'il en soit le nombre en est considérable et il s'augmente encore d'expressions locales, de nuances littéraires, d'inventions savantes; on dit que le nombre total des caractères chinois s'élève à quarante mille mais personne ne les connaît tous, les plus savants en ignorent la moitié et l'on affirme que le sinologue le plus habile qui ait jamais existé, Stanislas Julien, pouvait en lire trente mille; pour l'usage courant un nombre beaucoup moindre, deux ou trois mille, suffit largement. Lorsqu'un lecteur trouve dans un texte des mots qui lui sont inconnus il a recours au dictionnaire; les dictionnaires chinois sont très ingénieusement arrangés : l'ordre alphabétique étant impossible, les caractères sont classés suivant le nombre des traits, des coups de pinceau, dont ils sont composés et qui varient de un à dix-sept; dans chacune des catégories on a pris pour types certains caractères auxquels on rapporte tous les autres et qu'on appelle *clefs*. Il y a 214 clefs et l'on comprend sans peine comment elles servent à faciliter les recherches.

L'écriture chinoise a plusieurs styles, c'est-à-dire plusieurs formes qui se sont succédé historiquement; la première était faite de dessins simples, représentant des objets concrets sous une forme abrégée et quelquefois un peu conventionnelle; ainsi, de même

qu'en sémitique général « maison » était un triangle vertical dont la moitié inférieure du côté gauche était relevée à l'intérieur pour figurer une tente ouverte, ce qui est devenu notre B; de même en chinois « homme » était figuré par un petit cercle avec quelques traits, « montagne » par trois pointes dont la seconde était plus élevée que les autres, « eau » par une ligne ondulée représentant l'agitation du liquide, « soleil », par un cercle avec un point au milieu, « lune » par un croissant, etc. Il y avait six espèces de caractères : la première, appelée *images*, était proprement figurative et représentait des objets matériels; la seconde, *combinée*, indiquait d'autres objets par le rapprochement de deux figures : « lumière » par « lune » et « soleil »; « ermite » par « montagne » et « homme »; « épouse » ou « matrone » par « femme », « main » et « balai »; la troisième, *directive* ou *numérique*, comprenait par exemple une barre verticale avec un point dessus, dessous ou de côté pour indiquer la supériorité, l'infériorité, la droite, la gauche, soit une barre horizontale pour « un », deux barres pour « deux » etc...; la quatrième, *renversée*, représentait par exemple la mort par un homme couché; la cinquième exprimait des idées abstraites par des métaphores ou des associations de signes : un cœur pour les idées affectives, une oreille et une porte pour « entendre », trois hommes marchant l'un derrière l'autre pour « suivre »; la sixième espèce de caractères était *phonétique*, soit que les caractères aient perdu leur valeur figurative, soit que tout en la conservant ils aient été pris plutôt pour leur prononciation : c'est là l'origine et le commencement de l'écriture syllabique.

Cette écriture était *idéogrammatique* : la vue de chaque caractère rappelait un objet ou une abstraction dont le nom pouvait varier suivant les régions ou les dialectes, mais peu à peu la prononciation du caractère l'emporta sur la figure : « homme » par exemple devint l'articulation *jin*. Dès lors, la forme des caractères devenant moins importante et moins nécessaire s'altéra de plus en plus, soit en vertu du principe du moindre effort, soit par un sentiment artistique d'élégance et de bon goût. Le système idéographique s'étendit de la Chine aux régions avoisinantes, à la Cochinchine où les caractères furent prononcés en annamite et se modifièrent aussi; au Japon où l'on en déduisit un alphabet syllabique qui fut employé concurremment avec les idéogrammes, et même, pour indiquer la prononcia-

tion les Japonais imaginèrent ce qu'on a appelé le *complément phonétique* : c'est comme si en Europe, à côté du dessin d'une maison, on mettait un petit *a* ou un *se* pour indiquer qu'il faut prononcer *casa* en Espagne, ou *house* en Angleterre.

L'écriture chinoise est malcommode parce qu'elle a des mots *homophones*, ou homonymes comme en français : cinq, saint, sain, ceint, sein, seing. On en précise la signification en nuançant la prononciation au moyen de ce qu'on appelle les *tons* : aigu, grave, etc.; il y a quatre tons en chinois et six en annamite. D'autre part la phrase étant formée de monosyllabes de qualités égales, le sens de quelques mots peut être douteux, lorsqu'ils ont plusieurs significations, alors les Chinois mettent deux caractères dont la signification commune précise l'idée, comme si en français nous écrivions : *laie voie* au lieu de route; ce sont ces défauts joints à la complexité des monogrammes qui ont produit l'écriture *syllabique*.

Le système chinois peut être appelé *synthétique* tandis que nos alphabets modernes sont *analytiques*; entre les deux se place l'écriture syllabique, qui est de trois espèces ou qui a eu, si l'on veut, trois phases successives, *syllabique* proprement dite, *consonnantique* et *vocalique*.

Le système syllabique procède directement de la prononciation des anciens idéogrammes. Ceux-ci offraient très souvent une abondance de consonnes ou de voyelles diphtongues qui pouvaient être divisées en répétant la voyelle, ainsi *sintz* peut être remplacé par *si et intz*, *tchao* par *tcha et o*. L'assyrien ne nous est connu que sous cette forme, il écrit le mot « roi » de deux ou trois façons *sar-ru*, *sa-ar-ru*, *sar-ar-u*. Dans ce système les caractères deviennent évidemment très peu nombreux puisque les langues les plus riches en voyelles et en consonnes ne forment qu'un nombre limité de syllabes simples; le français, par exemple, a vingt voyelles réduites à sept en ne distinguant que par un signe accessoire les brèves, les longues et les nasales et seize consonnes : il nous suffirait d'environ deux cents caractères. Ces caractères en assyrien, en égyptien, en japonais sont naturellement d'anciens idéogrammes qui n'ont entre eux rien de commun.

Mais, dans la prononciation, il y avait dans les caractères syllabiques des articulations qui se répétaient et l'on s'aperçut bien vite

que la base fondamentale, le squelette, le corps des syllabes était formé par les consonnes, c'est-à-dire par les bruits un peu incertains et qu'ils prenaient leurs qualités sonores des sons francs et précis, c'est-à-dire des voyelles moins nombreuses et plus souvent répétées.

On se dit alors qu'il serait plus simple, plus commode et plus rapide d'écrire seulement les consonnes et les voyelles isolées ; par une logique trop absolue on supprima même tout signe de voyelles en inventant les aspirations, faibles et fortes qui en tinrent lieu mais qui figurèrent parmi les consonnes. C'est l'alphabet phénicien dans tout son développement : vingt-deux consonnes dont l'esprit doux, l'esprit rude, le *h* faible et le *h* fort et les semi-voyelles *y*, *w*; ces vingt-deux consonnes sont d'anciens idéogrammes qui ont gardé la prononciation de leur articulation initiale : l'esprit doux est *aleph* « tête de bœuf », *b* est *beth* « maison », *g* est *gimel* « chameau », etc... C'est ce que j'appelle l'écriture syllabique consonnantique.

Le procédé dont il s'agit est abréviatif mais il a l'inconvénient de rendre quelquefois la lecture douteuse, on peut s'en rendre compte par les devinettes que proposent certains journaux et où il faut rétablir les voyelles supprimées; on n'y arrive qu'en regardant la phrase entière et même tout le morceau. C'est pourquoi les Arabes, les Persans, les Turcs, les Hindous ne lisent jamais très vite et paraissent toujours hésiter. Il est d'ailleurs beaucoup plus difficile et très souvent impossible de restituer les voyelles manquantes, ce qui confirme les indications données ci-dessus. Lorsqu'on a eu besoin, notamment pour des raisons d'ordre religieux, comme les juifs en ce qui concerne la Bible, d'établir la lecture exacte des mots, on a eu l'idée de remplacer les voyelles par des petits signes mis au-dessus, au-dessous, ou à côté des consonnes. Il y en a même pour indiquer l'absence des voyelles, le redoublement des consonnes, la suppression ou l'addition d'une aspiration. Les juifs marquent en outre de la même façon l'accent, le ton et le rythme, de sorte que l'œil du lecteur doit parcourir horizontalement trois ou quatre lignes, un peu comme on fait dans la musique. Mais dans l'usage courant ces points-voyelles, ainsi qu'on les nomme, sont le plus souvent omis, et, comme certains alphabets, surtout l'arabe et ses dérivés ont beaucoup de consonnes différant les unes des autres par des points, l'écriture devient souvent tout à fait illisible.

Le système consonnantique est surtout employé par les langues sémitiques ou plutôt syro-arabes et dans les langues égyptolibyques, c'est-à-dire au nord de l'Afrique et à l'ouest de l'Asie. Il s'est étendu d'ailleurs au delà et s'est appliqué aux idiomes indigènes de l'Espagne : l'alphabet dit *ibère* ou *celtibérien*, *letras desconocidas*, est une adaptation de l'alphabet phénicien importé de Carthage; nous y relevons quelques détails qui nous mettent sur la voie d'un progrès nouveau et nous montrent comment on est arrivé à l'écriture syllabique vocalique. Déjà en hébreu, en arabe, en punique, certaines consonnes véritables ou conventionnelles jouent quelquefois le rôle de voyelles franches : les deux esprits, les deux aspirées et naturellement *w* et *y*. En ibère l'*a*, l'*e* et l'*o* sont quelquefois réunis à la consonne précédente, d'autres fois elles sont remplacées par un petit crochet, une barre, un rond, ajouté à la consonne : le nom de la ville de *Cesse* est écrit de trois façons sur les médailles ibériennes : *Cse*, *Cese* et *Cse* avec un crochet en haut du *C*. En généralisant ce procédé on a développé le système dont l'alphabet sanskrit est le modèle le plus caractéristique : les quatorze voyelles de cette langue dont trois sont des subtilités de grammairiens, sont représentées par des caractères indépendants mais quand elles suivent des consonnes avec lesquelles elles se prononcent, elles sont remplacées par des combinaisons de barres et de courbes placées devant, derrière, sur et sous les consonnes. D'autres signes analogues servent de même pour indiquer les nasales et des consonnes légères comme *r* et *l* intercalées dans les groupes syllabiques; alors, la lecture est toujours absolument certaine.

Les alphabets de ce genre comportent donc un nombre relativement considérable de caractères; ainsi le sanskrit, avec ses quatorze voyelles et ses trente-cinq consonnes, a besoin de 490 lettres différentes, sans parler de quelques lettres accessoires; c'est encore un peu long et compliqué; aussi, quand on a conçu nettement la distinction des voyelles et des consonnes, a-t-il paru plus simple et plus naturel de séparer dans l'écriture ce qui est séparé dans les organes vocaux et d'écrire séparément les voyelles et les consonnes, chacune n'étant représentée que par un seul signe. C'est l'écriture *analytique*.

Elle est principalement représentée par les alphabets grec et latin qui sont eux-mêmes des adaptations du phénicien; seulement

le grec a perdu trois lettres qu'il avait primitivement, le *digama*, le *sampi* et le *koppa* qui correspondaient aux *vau*, au *tsade* et au *goph*; il a changé le *samech* (ç) en *x* et a ajouté *u*, *ph*, *ch*, *ps* et *o* long (deux *o*); la huitième lettre, devenue la septième, a été le *h* aspiré avant d'être *e* long. En italique la même confusion a existé, car dans les *graffiti* de Pompéi, *e* se forme avec deux traits verticaux de longueurs égales tandis que pour *f* le second trait est plus court que l'autre.

L'alphabet latin a remplacé *g* par *c* dur, a intercalé *f* et *g* entre *e* et *h*, a déplacé *x* que les Grecs avaient substitué au *samech* et *z*; *y* correspond à l'*u* grec; *i* et *j*, *u* et *v* se sont confondus jusqu'à la fin du XVIIe siècle : dans les livres et les manuscrits antérieurs à cette époque il n'y a jamais de *j* et d'*u* capitales.

Toutes les écritures de l'Europe moderne viennent du grec et du latin, même l'allemand qui est une forme archaïque de ce dernier. Le grec, avec quelques additions, a produit l'alphabet russe qui sert à presque toutes les langues slaves et qui a été longtemps employé en Roumanie; il sert aussi à transcrire les langues originales du Turkestan et de la Sibérie. De même les lettres latines ont été appliquées à la plupart des idiomes de l'Afrique Equatoriale et méridionale, de l'Océanie et de l'Amérique, tandis que l'arabe, pour des raisons religieuses, sert à écrire le turc, le persan, l'hindoustani, le malais, le malgache et les langues du nord de l'Afrique; les Juifs ont habillé le français, l'allemand et l'espagnol de caractères hébraïques. En Europe, chaque peuple a modifié l'écriture latine à son usage exclusif: les Français ont écrit *ou* et *eu*, là où les Allemands mettent *u* et *ö* remplacé en scandinave par un *o* barré; comme exemple des ces particularités spéciales, je rappellerai que la soufflante palatale forte est transcrite *ch* en français, *sh* en anglais, *sch* en allemand, *sk* en scandinave, *sz* en polonais, *s* en magyar, *sci* en italien et *x* en vieil espagnol et en portugais : *cf.* la Chimène de Corneille, de l'espagnol Ximena, qu'on écrit et qu'on prononce aujourd'hui avec la *jota*. Je dois rappeler à ce propos que, de toutes les langues néo-latines, c'est le français qui a le mieux conservé l'orthographe traditionnelle et étymologique; aussi les réformateurs s'en sont-ils donné à cœur joie pour proposer des simplifications plus ou moins fantaisistes qui aboutissent, ainsi qu'on l'a dit ironiquement, à l'orthographe des cuisinières. Il en est de cette réforme

comme de la langue universelle qui ne saurait être faite de toutes pièces ni imposée par personne, mais qui sera le résultat d'un travail spontané; la véritable réforme sera l'adoption de l'alphabet phonétique qui, entre autres choses, rendra familier le *w*, supprimera le *q* et l'*x*, remplacera *ch* par *s* sous-ponctué et *j* par *z* également sous-ponctué *c* et *j* devant servir pour *tch* et *dj*; on écrira conformément à la prononciation : *oiseau* par exemple deviendra *wazó*.

Une question extrêmement intéressante est celle du sens de l'écriture. Les dessins et les peintures préhistoriques ne nous donnent pas d'indications précises à cet égard, car les figures des animaux y sont tournées dans tous les sens. Mais toutes les anciennes écritures se tracent de droite à gauche et les Chinois qui rangent leurs caractères en colonnes verticales font aller ces colonnes de droite à gauche. Les langues sémitiques ont conservé cette habitude jusqu'à nos jours, excepté l'assyrien qui s'est écrit de bonne heure de gauche à droite. Les alphabets dérivés du phénicien et écrits d'abord de droite à gauche, le sanskrit, le grec, le latin se sont retournés à une époque postérieure. On a même trouvé des inscriptions où les lignes successives s'écrivent alternativement dans les deux sens, ce qu'on a appelé *boustrophédon*, « marche des bœufs au labour ». Je crois, pour ma part, qu'il ne faut point y voir une transition mais un caprice d'écrivain ou une fantaisie de graveur. Le changement a dû se faire tout d'un coup, quelle peut en être la cause? l'homme primitif était sans doute ambidextre, mais peut-être à cause de la respiration et du mouvement du cœur, la main droite est-elle devenue plus active que la gauche et a-t-elle réservé pour des actions plus énergiques, le maniement des armes et des outils, etc. C'est avec la main gauche qu'on aura commencé à écrire et naturellement de droite à gauche, plus tard la main droite continuant à l'emporter s'est emparée de l'écriture et en a changé le sens. Il n'est pas inutile de rappeler ici que les Indiens du sud classent leurs castes en deux grandes catégories, celles de la main droite qui comprennent les castes actives, agriculteurs, forgerons, orfèvres, etc... et celles de la main gauche qui contiennent les castes sédentaires, marchands, écrivains, etc... Tous ceux qui ont étudié le développement de l'intelligence et de la formation du langage chez les enfants ont observé des cas assez nombreux d'atavisme ou, si l'on veut, de métamorphose régressive. Mon fils a appris à lire de très bonne

heure; à deux ans et demi il savait toutes ses lettres et il aimait à les reconnaître dans les livres, sur les enseignes et les affiches des rues, mais il commençait toujours par la dernière lettre à droite de chaque mot. Lorsque il se mit à dessiner, avec un crayon, il voulut aussi reproduire quelques lettres; il les traçait toujours à l'envers, les g et les ʒ par exemple regardant à gauche; lorsqu'il eut appris à écrire normalement avec la plume tenue de la main droite il continuait à dessiner, au crayon, de la main gauche et le plus souvent de droite à gauche. On m'a cité dernièrement le cas d'un petit garçon de cinq ans qui assemblait déjà les syllabes et qui, voyant à la dernière page d'un journal le mot *avis* imprimé en gros caractères, le lut *siva*, invoquant ainsi inconsciemment le redoutable dieu rénovateur du Panthéon bramanique.

Comment écrivait-on, avec quoi et sur quoi? en ce qui concerne les inscriptions proprement dites, elles ont toujours été gravées au ciseau, quelquefois peintes sur les rochers et les murailles. Les dessins des âges de pierre, sur des lamelles de corne ou d'ivoire, étaient tracées évidemment avec une pointe de silex et les figures d'animaux des cavernes devaient être brossées avec un morceau de peau de bête encore garni de ses poils, plongé dans une solution de matière colorante, généralement de l'ocre jaune. Les Chinois qui ont écrit de bonne heure se servaient de pinceaux formés de poils plutôt durs, maintenus dans des petits roseaux creux, et trempés dans du noir de fumée liquéfié. Dans beaucoup d'autres pays on se servit aussi de roseaux, en latin *calamus* dont l'arabe a fait *qalam*, et d'une encre véritable : l'encre a été faite pendant bien longtemps avec une infusion à froid de noix de galle à laquelle on ajoutait un peu de gomme arabique et de la couperose ou sulfate de fer, ce qui produisait deux sels noirs qui coloraient le liquide. Quant au roseau on le taillait en pointe pour le rendre plus souple et même, pour en faciliter l'usage, on fendait la pointe en deux. En Occident on substitua de bonne heure aux roseaux les plumes de certains oiseaux, d'oie notamment; il fallait un véritable talent pour bien tailler une plume, la coucher sur l'intérieur du médius de la main gauche, y faire avec le canif tenu de la main droite deux entailles successives, paraboliques, dont la dernière se terminait en pointe, puis d'un coup de canif rapide diviser cette pointe en deux parties rigoureusement égales. C'est sous le règne de Louis-

Philippe qu'on a commencé à se servir de plumes métalliques.

Le fer d'ailleurs était employé depuis longtemps pour l'écriture : parmi les peintures de Pompéi on remarque le portrait d'un boulanger et de sa femme, qui par parenthèse offrent des types encore ordinaires dans le pays; la boulangère tient dans sa main droite un stylet, ce qui fait supposer que dans l'antiquité comme aujourd'hui c'étaient les femmes qui, dans le petit commerce, tenaient les comptes et faisaient les notes. Le stylet de fer est encore aujourd'hui d'un usage commun dans l'Inde, où cependant le papier, l'encre et la plume se répandent de plus en plus. C'est avec le stylet appelé dans le pays tamoul *éjuttâni*, « clou à lettres », qu'on grave les caractères sur des feuilles de palmier, qu'on enduit ensuite d'une matière colorante qui pénètre dans les creux formés par les lettres. Les stylets, longs de dix à vingt centimètres, sont pointus à l'une de leurs extrémités; l'autre est disposée en forme de lame tranchante pour couper les feuilles, ou élargie en forme d'une petite masse ronde dont le poids facilite le travail de l'écrivain. Celui-ci prend la feuille blanche de la main gauche, l'appuie sur le côté du médius et la maintient entre l'index appuyé contre le bord supérieur et le pouce posé à plat sur la partie inférieure. La main droite prend alors le stylet, l'appuie sur la phalange moyenne du petit doigt, enferme la tige dans les trois doigts suivants et la presse fortement avec le pouce vers les deux tiers de sa hauteur; souvent la pointe passe dans une petite coche faite à l'ongle du pouce gauche ; c'est ainsi que les Indiens écrivent sans table, sans bureau, debout ou accroupis.

Les Romains tenaient le stylet comme nos graveurs leur burin, avec les trois premiers doigts de la main droite. Ils s'en servaient pour écrire sur des *tablettes*, petites planchettes évidées où l'on coulait une mince couche de cire. On peut en voir dans la salle d'exposition des manuscrits de la Bibliothèque Nationale : elles proviennent de Pompéi; la cire a en partie été fondue et brûlée et il en reste des plaques minces toutes noires où l'écriture très difficile à lire apparaît comme une ligne blanche. Tous les Romains qui se respectaient devaient avoir sur eux dans les plis de leur toge un stylet et une tablette et l'on se représente volontiers le bon Horace se promenant suivant son habitude sur la voie sacrée, pensant à je ne sais quelle baliverne et s'arrêtant pour écrire un mot qui lui inspirait ensuite une ode sublime ou une satyre ingénieuse. La boulangère de Pompéi

devait tenir ses comptes sur des tablettes de ce genre et chacun de ses clients devait avoir chez elle la sienne, comme les marchands de vin à Paris gardent les ardoises des cochers de la station voisine. Il n'y a pas encore un demi-siècle qu'on appelait en France tablette les carnets, calepins, et porte-feuilles de poche. Je me reprocherais de ne pas mentionner ici les lamelles de plomb qu'on jetait dans les tombeaux et où étaient gravées des obsécrations contre les violateurs de sépultures, ni celles qu'on distribuait sans doute sur les champs de course et où les chevaux pour lesquels on ne pariait pas étaient voués aux accidents et aux pires mésaventures.

J'ai déjà parlé de *graffiti :* on en a trouvé un grand nombre à Pompéi, des alphabets et des vers de Virgile griffonnés par des écoliers, des réflexions philosophiques comme on en trouve dans notre Rabelais : *felix cacans*, de ces formules populaires constituées par des mots de grands écrivains, comme le vers de Catulle : *Candida me docuit nigras odisse puellas*; ou des « pont neuf » comme celui où un amant jaloux exprime le vœu que son rival soit dévoré par l'ours de la montagne. L'auteur devait être un de ces poètes crottés dont parle Martial :

> Nigri fornicis ebrium poetam
> Qui carbone rudi putrique creta
> Scripsit carmina que legunt cacantes.

Les Assyriens écrivaient leurs cunéiformes sur des briques et ils nous ont laissé ainsi un grand nombre de documents d'ordre public et d'intérêt privé.

Les Chinois connaissaient aussi les planchettes, mais de bonne heure ils firent du papier de soie ou de riz. Les premières *Sourates* du *Qoran* ont été recueillies sur des peaux d'animaux, sur des morceaux d'étoffe et sur des omoplates de chameaux. Plus tard les Arabes ont employé le parchemin. Les Tibétains ont des manuscrits formés de longues bandes de cuir et les Indiens avaient une sorte de papier également en bandes rectangulaires; ces bandes imitaient les feuilles de palmier qui étaient d'usage général; il y en avait de plusieurs espèces mais la plus employée était la feuille de cocotier, plus longue et plus étroite, dont on enlevait la nervure médiane et dont on coupait les bouts pour la rendre régulière. On y perçait deux trous à environ cinq centimètres de chacune des extrémités. Le copiste écrivait dans le sens de la longueur, laissant à gauche une

marge pour le numérotage des feuillets et pour les titres des chapitres, ou le premier mot de chaque strophe. Il ménageait un carré blanc autour des deux trous; quand le feuillet était rempli, il le retournait de haut en bas pour recommencer de l'autre côté. A la fin de l'ouvrage il mettait son nom, la date de l'achèvement du travail et quelque formule pieuse de bénédiction et de bon augure; puis il collationnait sa copie et rédigeait la table. Restait alors à relier le volume, si j'ose m'exprimer ainsi. Pour ce faire, on enfermait le manuscrit entre deux ais de bois dur taillés exactement à la mesure des feuillets et percés comme eux de deux trous. Dans le trou de droite on passait une baguette en bois ou en fer, un peu longue, avec une grosse tête où s'attachait un cordon qui passait par le trou de gauche et qui s'appuyant sur les deux bouts de la baguette permettait de maintenir le livre fermé. Ces feuilles étaient très fragiles et exposées à mille causes de destruction; aussi ces manuscrits durent-ils rarement plus de trois cents ans. Les spécimens les plus anciens qu'on en possède sont deux feuillets qui datent du XIIe siècle et qu'on a retrouvés au Japon; ils contiennent des prières bouddhiques en sanskrit. Pour les documents officiels qu'on voulait garder indéfiniment, on usait de plaques de bronze reliées entre elles par un anneau, sur la soudure duquel était appliqué le sceau royal; on se servait encore de plaques de bronze au XVIIIe siècle, mais elles étaient écrites en large et non plus en long.

Les Grecs et les Romains employaient le parchemin (pergaminum, parce que le meilleur venait de Pergam) et ils empruntèrent aux Egyptiens le papyrus qui a donné son nom à notre papier et qui était une écorce végétale unie et souple. On roulait les uns et les autres soit sur eux-mêmes, soit sur des manches de bois d'où le nom de volume, *volumen*. Les manuscrits sur papyrus étaient plutôt désignés sous l'appellation de livre, *liber*, « écorce », et comme ils étaient plus petits, chaque ouvrage pouvait se diviser en plusieurs livres. Les rouleaux n'étaient pas conservés comme chez nous sur des rayons; on les plaçait debout avec des étiquettes dans des boîtes cylindriques qu'on appelait *capsa*, les manuscrits sur papyrus étant moins chers devaient être plus communs. Les libraires de Rome qui entretenaient des ateliers de copistes en avaient sans doute un grand nombre dans leurs boutiques où se réunissaient peut-être, comme

chez nous, les érudits et les savants, pour s'entretenir des publications nouvelles et des événements du jour. Les anciens nous ont laissé beaucoup de manuscrits, surtout sur parchemin, mais un grand nombre se sont perdus; on ne désespère pas d'en retrouver quelques-uns soit dans des collections non encore cataloguées, en Espagne, par exemple, soit dans la riche et grande ville d'Herculanum; à Pompéi qui a été tout entière ensevelie sous la cendre on n'a rien trouvé; mais Herculanum a été détruite par la lave et la lave qui brûle tout ne se répand pas uniformément et bien des maisons ont dû être épargnées; le gouvernement italien se propose de faire procéder aussitôt que possible au déblaiement de la vieille cité campanienne. Déjà lors des premières fouilles, vers le milieu du XVIIIe siècle, on a trouvé dans une maison trois mille rouleaux de papyrus calcinés; des amateurs patients et zélés ont entrepris d'en déchiffrer quelques-uns; dans ce but ils collaient le commencement du rouleau sur des rubans et très lentement, petit à petit, arrivaient à dérouler les feuilles carbonisées.

Malheureusement les quelques ouvrages qui ont été ainsi lus, entre autres un traité musical, sont fort peu importants. Nous pouvons espérer néanmoins retrouver d'autres collections intactes et par là obtenir le complément des œuvres des grands écrivains comme Ennius, Tite-Live et Cicéron. Les *Annales* d'Ennius nous fixeront sur la valeur de ce poète dont Virgile, en bon courtisan qu'il était, n'aimait pas le républicanisme; il est cependant certain qu'il l'a beaucoup imité, ayant extrait, disait-il, des « perles du fumier de ce vieux poète ». Quant à Cicéron, nous attendons surtout sa *République* qu'on appelait encore au IVe siècle son chef-d'œuvre et dont un érudit du Ve siècle, Macrobe, nous avait conservé la fin sous le titre de : Le songe de Scipion.

Depuis 1823 une bonne fortune nous a rendu, quoique très incomplètement, un tiers environ de ce bel ouvrage. Le cardinal Mai, un des plus savants prélats de Rome, s'aperçut un jour qu'un manuscrit de saint Augustin, lui même incomplet, était un *palimpseste*; on appelle ainsi des manuscrits sur parchemin qui ont été grattés ou lavés pour recevoir une écriture nouvelle. Le parchemin était en effet rare et assez cher; dans le cours du moyen âge les moines ne se faisaient pas faute de recourir à ce procédé; il leur arrivait même de couper les feuillets en petits morceaux pour y inscrire des prières ou des

formules pieuses qu'ils vendaient aux gens du pays; les savants modernes, grâce à des réactifs chimiques et en s'aidant des traits oubliés par le grattoir, ont pu faire reparaître en grande partie l'ancienne écriture. On a découvert de la sorte des textes précieux et des variantes intéressantes; le palimpseste du cardinal Mai était formé de feuillets pris à une magnifique copie, en grosses lettres de la *République*, aux trois premiers livres surtout.

D'autres circonstances particulières ont amené des découvertes analogues. En Egypte, dans les Pyramides et dans ce que j'appellerais un peu irrévérencieusement l'emballage des momies, on a rencontré des fragments de livres antiques, des vers d'Homère. Autour d'une momie qui est aujourd'hui à Agram (Zagreb), était une large bande d'étoffe avec un long texte étrusque, le plus important que l'on connaisse jusqu'à présent. Tout récemment on a trouvé des morceaux de Ménandre, entre autre une comédie presque entière, la *Samienne*; on n'avait jusqu'ici de ce célèbre comique grec, imité par Térence, que des vers isolés : la découverte nouvelle paraît plutôt fâcheuse pour la grande réputation de ce poète, mais il restera toujours immortel par ce seul vers : « Je suis homme, et rien de ce qui intéresse l'homme ne saurait m'être étranger »

Les parchemins n'étaient pas toujours roulés en *volumes*; ils étaient aussi taillés en feuilles rectangulaires qu'on pliait par le milieu et qu'on assemblait en cahiers comme nos livres modernes. C'était plus commode et on pouvait en faire de tous les formats : Martial parle d'un tout petit Virgile orné du portrait de l'auteur,

Quam brevis imminsum cepit membrana Maronem!
Ipsius vultus prima tabella gerit.

Ces deux vers que j'ai mis pour épigraphe au Virgile de Pickering, en deux volumes, le plus petit Virgile imprimé connu, nous apprennent qu'on donnait le nom de *tabella* à chacun des feuillets. Le goût des livres minuscules s'est continué jusqu'à nos jours : le plus petit qui existe a été publié en 1900 par MM. Hoepli frères, de Milan; entièrement composé en caractères mobiles, il mesure 15 mm. de hauteur sur 11,5 de large et 5,5 d'épaisseur. Le plus grand volume qui ait été imprimé et pour lequel il avait fallu coller l'une au-dessus de l'autre plusieurs feuilles de papier, avait, paraît-il, une toise de haut, soit un peu moins de deux mètres.

Les calligraphes se sont plu de tous temps à ces jeux : on cite un écrivain grec qui fit entrer toute l'*Iliade* dans une coquille de noix ; un autre écrivit un certain poème assez long sur un grain de blé ; pendant les premières années de la restauration on vendait couramment en France les portraits de la « famille royale » dessinés sur un morceau de carton de la dimension d'une pièce de cinq francs, au dos duquel une main patiente avait copié le testament de Louis XVI, qui forme ordinairement quatre pages petit in-4° ; c'est qu'à cette époque la calligraphie était à la fois un art et une profession ; son importance avait grandi pendant le moyen âge depuis que la décadence de la civilisation romaine avait rendu l'ignorance générale. Dans beaucoup de pays, dans les provinces basques de l'Espagne par exemple, les corps élus étaient assistés d'un secrétaire, écrivain assermenté qui faisait la correspondance administrative et dressait les procès-verbaux sans prendre aucunement part aux délibérations. Il n'y a pas bien longtemps encore qu'il existait dans nos grandes villes des écrivains publics fort achalandés. On en trouve communément en Orient et l'on raconte en Perse l'anecdote assez plaisante d'un de ces écrivains qui refusa un jour de remplir la tâche qu'on lui confiait, sous prétexte qu'il avait mal aux pieds ; comme son client de passage s'étonnait, il lui expliqua qu'il écrivait très mal, que lui seul pouvait déchiffrer son écriture et qu'on l'envoyait toujours chercher pour lire ce qu'il avait écrit.

Le latin a continué pendant longtemps à être en Europe la langue écrite et c'est seulement à partir du XIIe siècle que l'idiome vulgaire commence à devenir d'usage courant, sans parler du serment de Louis le Germanique et de la chanson de Sainte-Eulalie. Dans le midi de la France, les dialectes du provençal ont précédé le français : les registres municipaux de Bayonne, en latin d'abord, puis en gascon, n'ont été rédigés en français qu'après la guerre de cent ans. Les manuscrits du moyen âge forment trois catégories : les ouvrages littéraires, les registres des églises et des communes et les actes publics ou privés. Pour les premiers et les derniers on se servait encore du parchemin, du vélin (peau de veau) et quelquefois du papyrus, mais pour les seconds et aussi pour les troisièmes, on employa le papier, dès que l'usage en fut généralisé : on le fit d'abord en coton, et probablement la fabrication en fut apportée par les Arabes, car en Perse et surtout dans l'Inde, outre le papier de riz on en faisait en coton ; on

le colorait en rose ou en vert clair avec des encadrements et des fleurons rouges ou dorés. Depuis le XVIIIe siècle, on fait dans la province de Madras un papier très commun, rugueux, cassant, épais, où il entre de la paille de riz et de la bouse de vache qui lui donne une teinte jaune ou chamois foncé; il est appelé *chany*.

Mais en Europe le papier de coton fut trouvé peu résistant; on en fit avec des chiffons de toile qui donnèrent de meilleurs résultats; pendant de longs siècles le papier fut fabriqué à bras, dans des cuves où la pâte était étendue sur des châssis rectangulaires dont les traverses laissaient sur des feuilles leur marque en longues lignes appelées *pontuseaux*, ce qui permettait de retrouver la dimension première de la feuille. Les papiers en effet avaient des dimensions fixes; il y avait entre autre *le Grand Aigle* (0 m. 98 sur 0 m. 67), *le Super-Royal* (0 m. 76 sur 0 m. 52), *le Carré simple* (0 m. 54 sur 0 m. 42), *le Coquille ordinaire* (0 m. 54 sur 0 m. 42), *l'Écu simple* (0 m. 51 sur 0 m. 38), *le Pot* (0 m. 39 sur 0 m. 31), etc.

On sait que les formats des livres imprimés étaient déterminés par le pliage de chaque feuille : pour l'in-folio elle était pliée par le milieu, ce qui donnait quatre pages; l'in-4° avait quatre plis et huit pages et ainsi de suite. Il y eut aussi des formats mixtes dans lesquels les feuilles étaient coupées en parties inégales, imprimées séparément, l'in-12 de 24 pages et l'in-18 de 36; mais aujourd'hui les formats ne correspondent plus à ces habitudes, car le papier est fait à la mécanique et ses dimensions sont extrêmement variables. On en fait même avec du bois tendre.

L'écriture des manuscrits fut aussi la même que chez les Romains, mais elle se modifia considérablement dans le cours des âges. Son histoire se divise en deux périodes principales, avant et après le XIIIe siècle; dans la première elle fut successivement *capitale*, *unciale* (la onzième partie du pied romain) ou capitale arrondie, *minuscule* et *cursive*. La seconde commence au gothique, appellation aussi improprement appliquée qu'à l'architecture. On trouve ensuite l'écriture diplomatique de plus en plus allongée, prolongée même par des traits et des courbes qui la rendent presque indéchiffrable. A partir du XVIe siècle elle se simplifie, s'incline de plus en plus vers la droite et forme la *bâtarde*, la *coulée*, l'*anglaise*. D'une sorte de réaction naquit la *ronde* pour laquelle on coupe obliquement de gauche à droite le bec de la plume. Les Arabes qui

écrivent de droite à gauche taillent leur *qalam* en sens inverse.

Les documents de peu d'étendue étaient composés de morceaux de papier ou de parchemin qu'on nommait *carta*, *charta*, d'où le mot « charte ». Les manuscrits formés de plusieurs cahiers réunis ont reçu le nom de *codex*. Sur les chartes ou les diplômes (pliés en deux) les grands seigneurs, les contractants, les secrétaires apposaient leur signature quand ils savaient écrire et l'empreinte de leur sceau en cire, souvent séparé et rattaché à l'acte original par un ruban ou un cordon de couleur.

L'encre était généralement noire mais on employait aussi des encres d'or, d'argent, rouge, verte et même bleue; ces dernières servaient surtout pour les initiales, les ornements, les enluminures. Il y a cependant des manuscrits entiers en couleur; le manuscrit le plus ancien des langues germaniques, la bible de l'évêque Wulphila, est un codex en lettres d'argent conservé à la Bibliothèque d'Upsal. On avait souvent l'habitude d'encadrer d'un ou de deux traits rouges les pages des manuscrits dont les lignes étaient aussi séparées les unes des autres de la même façon.

Ces habitudes se conservèrent dans les premiers livres imprimés et même, plus d'un siècle après, les bibliophiles faisaient *régler* en rouge les volumes importants qu'ils acquerraient. On sait comment l'imprimerie fut inventée; les Chinois employaient depuis longtemps des planchettes de bois tendre où les caractères gravés à l'envers étaient enduits d'encre et appliqués sur du papier, ce qui permettait la multiplicité des copies. *La xylographie*, ainsi désignait-on le procédé, était connue en Europe, sans doute depuis les croisades, et Gutemberg ne fit que perfectionner le système en substituant aux planches de bois fragiles et peu durables des planches métalliques; son associé P. Schœffer imagina de séparer les caractères et l'on a pu dire avec raison que ce sont les caractères mobiles qui ont donné la vie à l'art typographique. Les caractères d'imprimerie sont en plomb mêlé d'antimoine qui les rend plus solides sans rien leur ôter de leur fusibilité. Ce sont de petits parallélipipèdes : la lettre qu'on nomme *l'œil* est gravée au sommet, la hauteur du rectangle de base donne la dimension en points typographiques c'est-à-dire en tiers de millimètre. Il y a des caractères de cinq points dits *Parisienne*, de six *Non-pareille*, de huit *Gaillarde*, de neuf *Petit-Romain*; de onze *Cicéro*; de douze *Saint-Augustin*, etc., et enfin de

soixante-douze *Triple Canon*; ces noms sont aujourd'hui tombés en désuétude. Les gros caractères qui ne servent que pour les affiches sont en bois dur.

Les pages composées en caractères mobiles sont réunies dans des *formes* dont il faut deux pour chaque feuille et elles y sont arrangées de façon à pouvoir se suivre quand la feuille est pliée; c'est ce qu'on appelle l'*imposition*. Les formes sont portées à la presse; elles y étaient encrées d'abord avec des tampons puis avec des rouleaux. Les premières presses se manœuvraient à bras, puis à la mécanique. On leur appliqua plus tard la vapeur, on inventa plus récemment les presses à retiration, à réaction et les machines rotatives.

Grâce au clichage, qui est en somme un retour aux procédés primitifs, mais qui permet de multiplier les formes, on peut tirer aujourd'hui en une heure des milliers d'exemplaires d'un ouvrage ou d'un journal, alors qu'au XVIe siècle on ne pouvait en faire que vingt-cinq ou trente. L'imprimerie est aujourd'hui une industrie, une entreprise commerciale; les premiers imprimeurs étaient de véritables savants et il convient de citer au moins, les noms des Alde de Venise, des Plantin d'Anvers, des Estienne de Paris et des Elzévir de Leyde.

De tout temps, les livres auxquels on tenait étaient l'objet de soins particuliers; on les conservait dans des étuis, des boîtes, des coffres, des armoires, ils étaient le plus souvent recouverts d'une feuille blanche. Jusqu'au XVIIIe siècle la plupart des livres mis dans le commerce étaient rognés et couverts de parchemin; ce parchemin était quelquefois collé sur des morceaux de carton; c'est le point de départ de la reliure moderne. Mais au moyen âge les manuscrits précieux étaient reliés en bois, en carton ou en cuir avec des fermoirs, et on y appliquait des ornements d'or ou d'argent et des plaques d'ivoire artistiquement sculptées; des pierres précieuses y étaient enchâssées, on peut en voir de nombreux spécimens à l'exposition permanente de la Bibliothèque Nationale.

Au XVIIIe siècle, les livres étaient ordinairement reliés en cuir commun et les tranches rognées étaient peintes en rouge. Aujourd'hui les livres sortant de l'imprimerie sont brochés, sauf en Angleterre où on les recouvre de carton revêtu de toile noire, bleue ou rouge. Le brochage consiste à coller sur le dos des feuilles cousues ensemble et non coupées, une couverture ordinairement jaune où

est reproduit le titre de l'ouvrage. Il ne faut pas faire relier un livre avant que six mois se soient écoulés depuis l'impression, pour que l'encre soit bien sèche. Le relieur, en effet, a coutume de battre le volume avec un marteau pour lui donner plus de consistance et effacer les plis, le dos reste un peu plus large ce qui facilite l'emboîtement dans la reliure. Le volume est alors rogné à la mécanique et lorsqu'on veut conserver le souvenir de ses dimensions primitives, on plie le coin de quelques feuillets : ils échappent ainsi au ciseau et deviennent ce qu'on appelle un *témoin*.

Les coutures dorsales sont maintenues par des cordons qui s'attachent aux cartons des *plats* et qui constituent les *nervures*. Les cartons, un peu plus grands que le volume pour le mieux protéger, sont recouverts de parchemin, de vélin, de peau de truie, et d'autres peaux animales teintes en couleurs : maroquin (peau de chèvre), veau, chagrin (peau de mulet ou d'âne), basane (peau de mouton). Les tranches sont dorées ou peintes : on a pratiqué naguère l'*antiquage* : en courbant les feuillets, on y mettait de la couleur ou on y faisait de véritables dessins puis en recourbant en sens inverse on faisait un autre travail de même nature. Les reliures sont jansénistes, c'est-à-dire absolument nues, ou décorées de filets, de fleurons, d'écussons, de dentelles au petit fer, etc. Il y a des demi-reliures dans lesquelles le dos et la partie adjacente des plats sont seules recouvertes de peaux.

Les bibliophiles aiment à faire faire des demi-reliures avec coins en ne rognant que la tête des feuillets, que l'on dore : la dorure n'est pas un ornement d'élégance, mais elle empêche les piqûres de vers; aussi, quand un livre doré sur tranches a des trous de vers on peut être sûr qu'ils ont été faits avant la reliure. J'ai pu faire sur un exemplaire d'un livre très rare une constatation intéressante; il s'agissait du Nouveau Testament basque, imprimé en 1571 à la Rochelle par les soins de Jeanne d'Albret. La bibliothèque de l'Arsenal en possède un exemplaire, où j'avais remarqué des piqûres isolées, ce qui m'avait fait penser que le volume avait été formé, comme cela s'est fait souvent, avec les meilleurs feuillets de plusieurs autres. Mais en y regardant de plus près je m'aperçus que ces piqûres se correspondaient exactement de huit en huit feuillets et je pus même en déterminer le commencement et la fin. La conclusion s'imposait : l'insecte avait fait son œuvre sur un exemplaire

en feuilles non pliées, posées à plat les unes sur les autres dans un grenier ou au fond du magasin.

Les grands relieurs signent, c'est-à-dire mettent leur nom sur les livres sortis de leurs mains; parmi les plus célèbres il faut nommer Bauzonnet, Bozérian, Derôme, Duru, Le Gascon, Simier, Capé, etc... Les bibliophiles collent au verso des couvertures leurs *ex-libris* : il en est de fort intéressants, comme celui de Prosper Marchand qui représente l'action charitable du bon samaritain. Les plus belles reliures sont en mosaïque, c'est-à-dire de petites pièces de cuir de couleurs variées; la bibliothèque qui en compte le plus grand nombre est celle de feu M. J.-E. de Rothschild; cette bibliothèque et celle du duc d'Aumale à Chantilly sont les deux bibliothèques particulières les plus importantes qui aient jamais été formées. De toutes les bibliothèques publiques la plus considérable est notre Bibliothèque Nationale avec ses quatre *départements* : imprimés, manuscrits, estampes, monnaies et médailles.

La plus belle bibliothèque de l'antiquité fut celle du Sérapéum à Alexandrie; fondée par les Ptolémées, elle comptait plus de trois cent mille volumes et fut stupidement détruite par les chrétiens aux premiers siècles de notre ère. Outre les achats et les dons elle s'enrichissait par un procédé très ingénieux : les voyageurs qui arrivaient en Égypte étaient tenus de remettre aux employés de la douane tous les manuscrits dont ils étaient porteurs, on les envoyait à Alexandrie; si la bibliothèque possédait déjà l'ouvrage on se bornait à prendre note des variantes et on rendait le livre à son propriétaire, mais si on ne l'avait pas, on gardait l'original et on ne rendait qu'une copie aussi fidèle que possible.

Dans cette rapide esquisse de l'histoire de l'écriture, nous nous sommes occupés tout d'abord des dessins et des peintures préhistoriques et nous avons terminé par le livre moderne, par le journal, qui, tiré à des millions d'exemplaires, va répandre tous les jours d'un bout à l'autre du monde la bonne nouvelle et quelquefois la mauvaise. A ce propos, la pensée se reporte instinctivement au mot de Claude Frollo à Louis XI lorsqu'il lui montre Notre-Dame d'une main et de l'autre un livre imprimé : « ceci tuera cela ». Victor Hugo a-t-il voulu dire que le livre était l'ennemi de l'Église, que la lecture amènerait la destruction des édifices religieux? Non, sans doute; notre

grand poète a pris le livre comme l'instrument du progrès rénovateur, alors que l'Église représente la tradition conservatrice; or le progrès est l'ennemi naturel de la tradition parce qu'il interrompt les routines, qu'il efface les préjugés et qu'il supprime les superstitions. Mais, matériellement, les hommes de science et de progrès ne détruisent rien : ce n'est pas nous qui incendions les bibliothèques et les musées, qui bombardons les hôpitaux et les églises, qui assassinons les vieillards et les enfants, qui violons les femmes et les jeunes filles. Ces crimes ont toujours été la conséquence de l'esprit militaire associé au mysticisme ou fanatisme religieux. Nous, nous respectons ce qui est la vie quotidienne de l'homme, nous conservons ce qui fait l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi nous respecterons ces pauvres églises de campagne entourées de cimetières fleuris où tant de générations sont venues pleurer leurs morts. Nous conserverons ces vieilles cathédrales où tant de coupables sont venus confesser leurs fautes, où tant d'âmes souffrantes sont venues chercher la consolation dans l'espoir d'une vie future plus heureuse, où tant d'esprits inquiets sont venus demander le repos et l'oubli à la paix silencieuse des voûtes profondes, à la majesté des cérémonies et des fêtes. Non seulement nous les conserverons mais nous les entretiendrons, nous les réparerons, nous les achèverons, nous les dégagerons des constructions parasites qui trop souvent les enlaidissent et les enserrent; et tandis que le soleil les éclairera de toute sa lumière, tandis qu'elles resteront debout toujours ouvertes à la piété des fidèles, tandis qu'elles dresseront vers le ciel leurs clochers audacieux comme pour attester les aspirations éternelles de l'âme humaine vers l'idéal, la société moderne régénérée par la science, émancipée par le travail, poursuivra son évolution progressive dans la sérénité de la justice et la splendeur de la vérité.

La Kultur allemande aux Eyzies

Par le Dr CAPITAN

On sait que les gisements préhistoriques de la Vézère, surtout ceux des environs des Eyzies, sont les plus riches du monde. Ils devaient donc susciter bien des convoitises, et il était tout naturel que l'Allemagne, suivant sa méthode ordinaire, cherchât à y établir une mainmise presque complète, de manière à en enlever les richesses archéologiques qu'elle n'a pas l'heur de posséder. Comment s'y prit-elle? L'histoire vaut la peine d'être contée avec quelque détail.

Depuis plusieurs années, il venait chaque année un grand nombre d'étrangers aux Eyzies. Ils étudiaient, cherchaient, recueillaient des objets et, plus ou moins, demandaient aide, conseils ou enseignements à l'instituteur Peyrony, qui se mettait à leur disposition avec une inlassable complaisance.

Celui-ci, un de mes plus fidèles et plus distingués élèves, travaillait la préhistoire depuis quelque vingt-cinq ans. Nous avions fait connaissance tout à fait au début de ses recherches. Je l'avais tout d'abord dirigé, lui inculquant les principes de recherches réellement scientifiques et l'initiant aux méthodes de stratigraphie rigoureuse qui, seules, permettent de faire en préhistoire des études valables, en mettant en œuvre les compétences géologiques, paléontologiques et archéologiques.

Ces méthodes, je dois le dire, étaient alors totalement inconnues en Dordogne. Aujourd'hui qu'avec Peyrony je les ai introduites dans toutes nos recherches, elles sont tellement la règle qu'il n'est pas, en Dordogne, un ouvrier fouilleur qui ne cherche à les appliquer chaque fois qu'il fait même un simple trou dans un gisement. Il était nécessaire d'établir nettement ce fait pour répondre aux déclarations des Allemands, qui affirment qu'avant eux aucune fouille scientifique n'a été faite en Dordogne, alors que c'est nous, avec notre générosité et notre naïveté françaises, qui leur avons appris à fouiller et à observer.

Peyrony, travaillant considérablement sur place, devint un maître fouilleur et un excellent observateur. Il rendit à la science et à la Commission des monuments historiques (section préhistorique), de précieux services. Chargé depuis plusieurs années de la direction des fouilles préhistoriques officielles en Dordogne et de la conservation des œuvres d'art de nos cavernes, au titre de vice-président de la section préhistorique de la Commission des monuments historiques (sous-secrétariat d'État des Beaux-Arts), je fis nommer Peyrony correspondant du ministère de l'Instruction publique et de la Commission, chargé spécia-

lement sur place des fonctions d'inspecteur des gisements et stations préhistoriques et, en même temps, de la direction des fouilles des gisements acquis ou loués pour l'État, les produits de ces fouilles étant envoyés à notre Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge de Peyrony, ni de dire combien de fouilles il exécuta, avec quel soin, quelle précision et quel succès. C'est mon ami, mon élève, mon collaborateur. Il me suffira de citer nos mémoires sur les gisements de la Madeleine, de Combe-Capelle, du Moustier, etc., et enfin de la Ferrassie, et notre découverte en ce point de squelettes moustériens.

Ceux qui les connaissent ont pu voir comment nous, préhistoriens français, nous travaillons : le soin, l'exactitude, la méthode, la prudence, la netteté et, j'ose dire la compétence, que nous mettons dans nos travaux. Et nous pourrions citer aussi nombre d'autres excellents fouilleurs français : Bourlon, Bouyssonie, Didon, de Fayolle, Féaux, etc., qui travaillent en Dordogne.

Nous n'avons rien à apprendre des Allemands et de leur kultur. Nous avons la prétention de connaître la question théoriquement aussi bien qu'eux, et pratiquement beaucoup mieux; la preuve en est qu'ils sont venus apprendre sur place nos méthodes.

Je tiens aussi à rappeler ici (ce que tous les archéologues savent), la part très importante que nous avons prise, Breuil, Peyrony et moi, dans la découverte des œuvres d'art exécutées par les Quaternaires sur les parois de cavernes sombres et la mise au point définitive de cette question toute nouvelle, puis son acceptation (et ce non sans peine) par les savants les plus hauts placés. A cette découverte de l'art pariétal des cavernes quaternaires, œuvre surtout française (puisqu'on ne peut guère citer sur ce sujet que les noms de Begouen, de Cartailhac, Chiron, Daleau, Lalanne, Regnault, Rivière et les nôtres, sans oublier toutefois divers savants espagnols tels que Sautuola, Alcalde del Rio, Serrano, Cabre...), je n'imagine pas que les Allemands osent opposer quoi que ce soit, car ils n'ont rien.

Ainsi donc, les affirmations mégalomanes, dont nous aurons à parler plus loin, de notre ignorance technique en préhistoire et de l'écrasante supériorité des recherches allemandes innovant des méthodes nouvelles dans les fouilles préhistoriques en Dordogne, est un bluff absolument mensonger et, j'ajouterai, malhonnête. J'espère le démontrer dans les pages qui suivent.

En octobre 1898, on vit apparaître aux Eyzies un singulier personnage du nom d'Otto Hauser, né dans le canton de Zurich en 1874, ayant, quoique fort jeune, déjà à son actif une mémorable campagne de fouilles à Windisch (Suisse) [la Vindonissa des Romains]. En 1897, il y avait commencé des fouilles qu'il a continuées pendant plusieurs années. Il put se procurer ainsi un grand nombre d'objets, entre autres un bassin

d'argent orné de magnifiques décorations, à propos duquel le très distingué archéologue suisse Heierli écrivit ceci : « Il (le bassin) fut maintes fois présenté au Musée National suisse pour qu'on l'achetât, mais on n'en fit rien, peut-être parce que les circonstances de la trouvaille, qui furent l'objet d'un examen attentif, ne parurent pas à l'abri de tout soupçon. » En 1899, Hauser procéda à la vente de tous les objets qu'il avait recueillis dans ses fouilles. Sur ces fouilles, le personnage publia un volume richement illustré où la plus outrecuidante mégalomanie éclate, doublée de la plus naïve ignorance. N'émit-il pas la prétention d'écrire en quelques pages toute l'histoire de Vindonissa et de la présenter « comme une sorte de manuel de civilisation romaine » (!!!?)

A ce propos, l'éminent savant, un des doyens les plus estimés de l'archéologie suisse, le Dr Keller, écrivit dans la *Neue Zuercher Zeitung* du 12 janvier 1905 : « Que le jeune homme qui veut s'introduire dans le monde savant par cet ouvrage sur Vindonissa se tienne une bonne fois pour dit que la sincérité et la plus entière probité sont l'indispensable fondement de toute recherche scientifique. M. Hauser pêche si lourdement contre cette essentielle exigence que cette claire remontrance devenait nécessaire. Pour le moment, je m'en tiendrai là. »

Le personnage était jugé, et tous les archéologues suisses de valeur le considérèrent comme disqualifié. Il aggrava encore son cas. Le professeur Heierli, dont nous avons déjà parlé plus haut, écrivait la même année (1905) dans *Argovia* : « Voilà qu'à la fin d'octobre 1905, le bruit circula qu'Hauser voulait abattre une partie des murs de l'amphithéâtre (il s'agit de l'amphithéâtre de Vindonissa). On se refusa d'abord à croire qu'un homme qui se compte parmi les gens civilisés ait eu en effet une pareille pensée; mais on apprit bientôt que le contrat était passé, aux termes duquel cette partie de murailles devait être renversée. » Et, en effet, malgré les protestations unanimes des savants, l'amphithéâtre romain de Vindonissa fut détruit.

Du coup la mesure était comble, Hauser n'avait plus qu'à quitter la Suisse et à aller chercher un autre théâtre pour ses exploits. Il abandonna les recherches romaines et se lança sur une piste nouvelle qui lui parut fructueuse : la préhistoire. C'est qu'en effet la question était à l'ordre du jour, le sujet d'actualité, et que le milieu scientifique allemand commençait à s'intéresser à un sujet qu'il ignorait à peu près totalement jusqu'ici, à part quelques rares spécialistes. L'occasion parut bonne à Hauser pour gagner de l'argent en dépouillant les plus riches gisements de France, ceux de Dordogne, au bénéfice des Allemands, bons payeurs de nouveautés archéologiques.

Et voici comment et pourquoi Herr Hauser fit son apparition en Dordogne. A la mode allemande, il se fit d'abord obséquieux et plat. Lorsqu'il vit arriver ce gros boiteux joufflu, à l'air fourbe et violent, dissimulé sous une expression bon enfant, qui lui demandait aide, renseignements, conseils, Peyrony, avec son amabilité ordinaire le mit au courant, l'aida

à se procurer des objets préhistoriques (ce qu'il désirait surtout) et lui donna tout son concours. En 1907, Hauser se fixa dans le pays.

Tout alla bien tant qu'il eut besoin de Peyrony. Mais son commerce commençant à marcher, l'argent affluant dans ses poches, il changea d'attitude, devint agressif, gonflé de vanité et commença contre Peyrony et le ministère des Beaux-Arts une lutte ouverte, s'efforçant de louer le plus de gisements possibles, de contrecarrer les efforts de Peyrony travaillant pour le compte de l'État, bref ce fut la guerre et... la guerre allemande. En effet, très rapidement, notre individu se montra à la tête de fort sérieux capitaux lui permettant d'aller largement, de faire à des prix élevés de nombreuses locations de gisements et d'y entreprendre des fouilles considérables et fort coûteuses.

D'où pouvait bien provenir cet argent? Hauser affirmait bien vendre en Allemagne de grandes quantités d'objets préhistoriques découverts par lui dans ses fouilles de Dordogne; il était bien fournisseur attitré de la grande société linnéenne, de la Société nurembourgeoise d'histoire naturelle, dont les spécialités sont de fournir d'objets d'histoire naturelle les collections des maisons d'éducation. Mais on pouvait déjà soupçonner une autre source de ressources qui auraient permis au personnage toutes ces dépenses sans compter, ainsi que celles résultant de ses orgies de tous genres qui étaient un objet de scandale dans le pays.

En effet, surtout à partir de ce moment, le plus grand nombre des visiteurs qui venaient chez Hauser étaient des Allemands. D'autre part, chaque fois qu'il faisait une découverte d'un certain intérêt, il convoquait des savants allemands, et *rien qu'eux*, et ceux-ci venaient régulièrement étudier sur place ses trouvailles, souvent terminer la fouille avec lui et régulièrement aussi, quand la chose en valait la peine, emporter en Allemagne les objets ainsi découverts.

Aussi, depuis ce moment, notre opinion fut-elle fixée : pour nous, Hauser était un agent allemand, le représentant de la *grande kultur* germanique qu'il appliquait d'ailleurs à la perfection en ce coin de Dordogne. Nous étions convaincus qu'Hauser, comme tout bon agent allemand, cumulait. Son fameux géomètre, qu'il garda si longtemps aux Eyzies et promena souvent fort loin, dut visiter et relever soigneusement nombre de points que l'état-major allemand avait intérêt à connaître à fond. Faut-il aussi rappeler ses longues randonnées dans son auto, durant lesquelles il conduisit très fréquemment des voyageurs allemands (ce qui fut constaté des centaines de fois) souvent fort loin des Eyzies. Il serait bien étonnant que tous ces voyages eussent toujours eu un but archéologique. C'était un excellent et très simple moyen pour permettre à des agents techniques allemands de voir ce qu'il leur importait de bien connaître, en même temps que leur conducteur en profitait pour recueillir renseignements et documents d'ordre extra-scientifique, mais pouvant être utiles au dit état-major allemand.

Le choix d'Hauser était d'ailleurs excellent aux yeux des Allemands :

il avait le caractère de fourberie qui leur plaît tant. Avoir un agent, suisse de naissance, probablement également allemand, qui, comme la chauve-souris de la fable, pouvait être suivant les cas : oiseau ou souris, n'était-ce pas une remarquable opération, bien conforme à la mentalité allemande ?

De cette façon, aucune difficulté à redouter. Si on l'attaquait comme agent allemand, vite le chargé d'affaires de Suisse prenait sa défense et, si un jour, il fallait le protéger, c'est le représentant allemand qui s'en chargerait. Cette comédie a déjà été jouée et actuellement encore Hauser la tente. Mais son truc est éventé. J'espère qu'en le dévoilant ici, il sera du coup démoli.

D'autre part, il est si simple d'embrouiller les opérations. Les unes sont celles correspondant aux fonctions d'agent allemand travaillant pour le compte et aux frais de l'Allemagne. Les autres sont menées à titre personnel, et les transactions portent le nom du personnage : tel l'achat du gisement de Laugerie-Haute, de la maisonnette et des terres constituant un petit bien, pour le prix honnête de 35 000 francs ; telle la location de l'hôtel de la Gare aux Eyzies, où Hauser installa un gérant. Elles revêtent un caractère parfaitement régulier, tout personnel, ce qui ne les empêche pas d'être des opérations par ordre supérieur tout comme les autres. C'est toujours du travail germanique officiel. De ce procédé, d'ailleurs, les exemples sont innombrables. Notre largeur d'esprit et notre honnêteté françaises n'y avaient jamais pris garde. Nous en voyons les effets et les conséquences aujourd'hui.

Si Hauser avait des qualités en faisant un excellent agent, son bagage scientifique était plus que médiocre. Dans toutes ses fouilles, sa stratigraphie ne diffère pas beaucoup de celle de ses ouvriers, tous, comme nous l'avons dit plus haut, sachant que l'on doit travailler ainsi. Sa note personnelle en l'espèce consiste à mettre, ou plutôt à faire mettre sur le papier, ces données plutôt rudimentaires. Il est facile de s'en rendre compte en lisant sa brochure sur ses fouilles de la Micoque (un très remarquable gisement acheuléo-moustérien déjà fouillé par Rivière, Chauvet, Peyrony et moi-même, qui avons publié des notes sur ce sujet, sans compter de nombreux chercheurs qui y ont recueilli beaucoup de silex taillés). Ce factum est absolument nul et plein d'erreurs sous une forme d'outrecuidante pédanterie. On peut y lire dans son introduction ces paroles sentencieuses d'Hauser « qu'il va maintenant mettre un terme au pillage stupide, aux démolitions frivoles, au vol des objets et aussi à ce qu'on appelle en France la fumisterie ». Et alors le malheureux nous traite, nous tous vieux spécialistes qui avons étudié la Micoque, d'ignorants, incapables d'avoir compris ce gisement de stratigraphie d'ailleurs difficile. Il décrit à son tour ses fouilles et publie une grande coupe où sa naïve ignorance s'étale en teintes polychromes. Naturellement il n'a rien compris au gisement et ses coupes sont de pures fantaisies où fleurit le coup de pouce. Ce mémoire est simplement risible.

Du même acabit sont ses grandes cartes des Eyzies et des environs,

dressées par le géomètre soi-disant à sa solde qui séjourna si longtemps aux Eyzies. D'une polychromie tapageuse, ce sont de vrais *tape à l'œil*, comme on dit en argot du métier. Je les ai montrées à un graveur cartographe très compétent et à des topographes; tous m'ont confirmé la nullité de leur valeur scientifique. Sa brochure le *Périgord préhistorique* est de même valeur avec des prétentions scientifiques et une bibliographie surtout allemande.

D'un orgueil excessif, complètement dépourvu de scrupules, inféodé à l'Allemagne, d'ailleurs actif, entreprenant, violent et brutal avec les faibles, plat avec les forts, corrupteur émérite avec les hésitants, buveur formidable, ivre-mort dans les grandes occasions, accueillant à bras ouverts tous les Allemands qui venaient le voir, les hébergeant et les abreuvant, les promenant en son auto là où leurs affaires de *tous genres* pouvaient les conduire, leur facilitant toutes leurs démarches, capable de les aider dans toutes leurs besognes... Hauser était l'agent rêvé. Il est impossible qu'il n'ait pas été celui des Allemands. Nous verrons plus loin que lui-même en convient.

Avoir été et être un agent allemand, peut en France coûter cher; aussi Hauser s'en est-il toujours défendu avec indignation. C'est ainsi qu'il a affirmé et a fait publier partout qu'ayant fouillé avec ses propres ressources au Moustier, il y avait trouvé le fameux squelette, authentiqué sur place par des savants allemands et qui ne nous fut jamais montré, à nous, savants français. Ce squelette, il l'aurait *vendu* au musée d'ethnographie de Berlin, ainsi que celui de Combe-Capelle, découvert dans les mêmes conditions, pour la modeste somme de 125 000 marks dont le Kaiser lui-même aurait payé une partie.

Il est fort probable qu'il s'agit là d'un énorme bluff et que l'agent allemand Hauser ne reçut qu'un bon pourboire pour avoir bien réussi une des opérations dont il était chargé.

Agent allemand, bien qu'il l'ait nié, Hauser le fut et l'est encore. Il paraîtra à toute personne non prévenue que c'est la seule déduction que l'on peut tirer de la lecture de l'édifiante traduction qui suit. Voici ce dont il s'agit:

Hauser jugea prudent, au moment de la mobilisation, de déguerpir et, un peu plus tard, il épancha son cœur en un factum qu'il adressa aux savants allemands. Ceux-ci en donnèrent une analyse détaillée; c'est celle de la *Gazette de Voss*, du 17 novembre 1914, que nous mettons sous les yeux du lecteur.

Nous en avons reproduit le texte photographiquement. Quant à la traduction, elle a été faite par notre ami Marcou, dont la haute compétence en langue et littérature allemandes est bien connue.

Nous laisserons à la prose d'Hauser sa saveur. Mais nous y ajouterons quelques remarques indispensables dans les points où le mensonge sera trop flagrant.

Voici d'abord la reproduction photographique de l'article de la *Gazette de Voss*, publié en bas du verso de la première page de ce journal et, d'autre part, la traduction extrêmement exacte de ce curieux article :

Ein Attentat auf die Wissenschaft.

Von

Dr. Adolf Heilborn.

Der bekannte Basler Archäologe Otto Hauser, der um die moderne Prähistorik hochverdiente Entdecker der Moustier- und Aurignac-Menschen, versendet soeben an die deutschen Anthropologen ein kleines Schriftchen, in dem er das Schicksal schildert, das seine Person und vor allem die von ihm so großzügig seit nunmehr 16 Jahren geleiteten Ausgrabungen im Vezèretale (Dordogne) infolge des Krieges getroffen hat. Es seien zunächst aus dem plastischen Bilde der Fluchttage hier ein paar Züge wiedergegeben.

Es ist der 1. August, der Tag des heimatlichen Nationalfestes. „Wir hören im Geiste die Dorfglocken eint und feierlich ertönen, unser Auge schaut die Feuer der Berge, wir hören den Schweizerpsalm . . . Glanzvoll, ruhig sinkt die große Sonnenkugel hinter die westlichen Felsen; sie grüßt zum Abschied das Land, das so ungeheuer viel aus der Menschheit Kindertagen gesehen — — da plötzlich hört man rasch sich nähernde Hufschläge — ein Pferd — ein Reiter — was soll das? — Ein Gendarm! Offensichtlich in großer Eile. — Sonst sieht man ihn nie allein, immer ist er von seinem Brigadier begleitet. Die Leute springen an die Fenster, vor die Häuser, was ist's, was gibt's? Ein einziger Ruf des Entsetzens — ein Keulenschlag — „la guerre!" Keiner ist eines weiteren Wortes fähig. Ich bitte den Gendarmen um Aufklärung: „nicht Krieg ist es, aber Mobilisation; doch der Krieg folgt sicher nach," so lautet die Auskunft — und weiter galoppiert der Mann, Entsetzen, Furcht und Tränen in andere Dörfer tragend. In eine unfaßbare Wirklichkeit war man gestoßen, nicht auszudenken schienen die Folgen. Vom ganzen Dorfe Les Eyzies blieb ich wohl der einzige Mann, der kalt Blut bewahrte. . . In der nahen Distriktsstadt machte sich schon von weitem eine ungeheure Bewegung bemerkbar, schon war das Post- und Telegraphenbüro von zwei Artillerieunteroffizieren aus der nächsten Garnison besetzt, der Bahnhof abgesperrt, die Bahnschuppen zu entleeren befohlen, und am Rathause wurde eben die erste gedruckte Mobilisationsorder angeschlagen. Ein Drängen und Stoßen — aber ganz im Gegensatz zu sonstigen Ansammlungen beinahe kein Laut — stumpf, stumm — alle südliche Lebhaftigkeit mit einem Schlage erstorben, schluchzendes Weinen der Frauen allein hörbar aus der vielhundertköpfigen Menge. Sie umarmen in spontaner Ueberwältigung auf öffentlichem Platze ihre Männer; Väter, todesblaß, wachsgelb im Antlitz, heben ihre Kinder auf die Arme, liebkosen sie; die Frauen mit der Küchenschürze, Männer vom Abendtisch weg mit der Serviette — sie kehren Arm in Arm heim an ihren Herd — schleppend — stumm — stumpf. Grauen hat sie alle gepackt, die Jungen, die binnen vierundzwanzig Stunden an ihrer Ausrüstungsstelle sein müssen, die Alten, die Anno 70 schon im Kugelregen standen. Bekannte kommen an meinen Wagen, drücken mir stumm die Hand, wünschen mir Gesundheit, mit zitternder Stimme: „wir werden uns nicht wiedersehen" ist ihr letzter Gruß.

Aber, andere umstellen mein Auto, sie sagen nichts, nur ihre finsteren Blicke reden; einer aber schweigt nicht, laut schreit er die Gasser an: „Das ist auch ein Preuße, wir werden's Dir eintränken." Ruhig und liebevoll rede ich zu den Leutchen, habe ich ja seit 16 Jahren tiefe Blicke in ihre Psyche getan; doch sie sind zu verwirrt, um sich daran zu erinnern, daß der, den sie bedrohen, schon 16 Jahre unter ihnen weilt, ihnen und ihrem herrlichen Fleckchen Erde nur Gutes erwiesen, ihnen Verdienst und Fremdenindustrie geschaffen. „Schweinehund, du bist kein Schweizer, du bist nicht aus der französischen Schweiz, du kommst aus der deutschen Schweiz, und die gehört zu Baden," schimpft ein Geograph und Sattler. Fäuste ballen sich, drohen — ich lasse ankurbeln, grüße sie alle die großen Kinder, wünsche ihnen Wohlergehen . . .

Auch in meinem kleinen Dörfchen finde ich alles in Aufregung und Grauen, alles vor der Bürgermeisterei; leider ist der gebildete Ortsvorsteher nicht da, ihn vertritt der Gemeindeschreiber, ein fanatischer Schulmeister, und der sieht nun den Moment gekommen, da die dunkle Saat, die er seit Jahren gegen den Fremden im Ort gestreut, aufgehen könnte. Wo sonst alle meine Grüße freundlich erwidert wurden, sehe ich jetzt nur ein grimmiges, hinterhältiges Lächeln.

Mein Schreibermeister meldet sich; er zieht mich, Tränen in den Augen, in einen stillen Winkel, faßt meine Hände und warnt mich: „Sie waren immer gut zu uns, aber die Leute sind verblendet, seien Sie vorsichtig, trauen Sie niemandem, hüten Sie sich, ich flehe Sie an, aber verraten Sie mich nicht."

Kaltblütig stelle ich nur die eine Frage: „Heute nacht noch?"

„Nein," ist die Antwort, „aber morgen, wenn unsere Jungen abreisen müssen" — und weg war er, schleppenden Schrittes, bedrückt von der Schwere des mir anvertrauten Geheimnisses vorsichtig spähend, ob ihr niemand bei mir gesehen.

Ich frage einen meiner Angestellten und höre, daß die Dorfweiber von Sinnen sind, alle behaupten, ich sei am Kriege schuld, ich habe seit Jahren so viele Fremde ins Dorf gebracht, sie alle seien nur Spione gewesen, ich allein sei schuld am Tod ihrer Söhne und Söhne; die Zeitungen hätten ja oft genug davon gerede[illegible], daß ich in Dreibundlande Geld stehe, von Deutschland [illegible] sei, am Frankreich zu verraten, zu verkaufen."

Bald sammelten sich Scharen vor meiner Behausung, Fäuste drohten zu mir ans Fenster, die ganze Nacht trat keine Ruhe ein. Der mir bestgesinnte Bürgermeister kam am folgenden Morgen und riet mir zur schleunigsten Flucht. Noch sei mein Wagen nicht requiriert, Eisenbahnzüge gingen nicht mehr. Noch könne er seine schon vor übermäßigem Absinthgenuß ganz tollen Leute vielleicht noch eine Stunde zügeln, doch da sie immer weiter tränken, müsse er schon jetzt jede Verantwortung ablehnen.

Zwei Mitglieder des Gemeinderats bewachten das Haus, sie trieben uns zur größten Eile. Nur die allernotwendigsten Kleider konnten wir zusammenraffen. Unmöglich war es, aus dem 2 Kilometer entfernten Museum und Archiv auch nur ein Stück zu retten. Man ließ meinen Wagen vorfahren, der Bürgermeister stellte sein eigenes Automobil als Schutz davor, umarmte mich inmitten der gröhlenden Menge, Pfiffe ertönen, Geschrei: „Prussion" . . . „espion" — ein letzter Gruß an Treugebliebene, Tränen [illegible] den Vernünftigen — Flüche bei andern — der treue Motor rattert, ich schalte um, die „vierte" — jauchzend gefolgt vom Wagen des Bürgermeisters, der mich deckt . . .

Und das alles so nahe am hart erstrittenen Ziele: zwölf Tage vor der geplanten Uebernahme und Veröffentlichung meiner letzten großen Entdeckung, die kulturhistorisch die früher gefundenen Menschenskelette weit überragt!"

Wie es dem Forscher gelang, nach drei Tagen im Automobil, das an der Grenze dann „konfisziert" wurde, die Schweiz zu erreichen, soll hier nicht weiter geschildert werden. Wir wollen uns vielmehr nun an Hand des Hauserschen Schriftstücks mit dem Schicksal seiner Grabungen im Vezèretal beschäftigen, deren Bedeutung für die Wissenschaft vom Urzeitmenschen gar nicht hoch genug veranschlagt werden kann. Wir erfahren zunächst aus dem Berichte, daß Hauser kurz vor Ausbruch des Krieges eine neue Entdeckung gemacht hat, die, durch „die Einblicke, die wir plötzlich in das Geistesleben der Diluvialmenschen gewinnen", noch die berühmten, glücklicherweise im Berliner Völkerkunde-Museum vor allen Kriegszufällen geborgenen Skelettfunde an Bedeutung überragt. Eine von dem Schweizer Forscher angekündigte Publikation wird demnächst darüber Aufschluß geben.

„Es ist keine Uebertreibung," heißt es weiter, „daß gerade 1914 die Profile der Grabungen ein Bild der Entwicklung boten, wie paläolithische Forschung sie nie geschaut. Die Besucher, die unmittelbar vor der Weltkrise noch bei mir waren, werden mit mir darin einig sein, daß kulturhistorisch bedeutendere Resultate kaum denkbar seien. Wichtig ist auch meine Auffindung „des ersten

paläolithischen Holzes, und zu alledem lagen ganz untrügliche Anzeichen für einen Fund wie 1909 (Skelett des Aurignac-Menschen) vor."

Am 5. August fanden sich laut amtlicher Mitteilung in Hausers Grabungsgebiet vier Personen ein, die „alle meine Siedlungsgegenstände, alle meine Schilder, alle Merkzeichen für meine groß angelegte und mit enormen Kosten in drei Jahren durchgeführte prähistorische Topographie kurz und klein schlugen. Der wissenschaftliche und materielle Verlust ist allen denjenigen klar, die in den letzten Jahren meine Grabungen an Ort und Stelle studiert haben; alle die vielen deutschen Gelehrten, die mich in meinem mühevollen Ringen moralisch und materiell unterstützt, wissen, was damit verloren ging."

Am 25. August wurde, wie die Schweizerische Gesandtschaft feststellte, auf eine Denunziation hin die gesamte wissenschaftliche Korrespondenz des Forschers, nachdem sein Haus und das Museum gewaltsam erbrochen waren, von der Militärbehörde beschlagnahmt. Die Denunziation, die ein paar nicht unbekannte französische „Gelehrte" zu Urhebern hatte, beschuldigte Hauser, „im Solde und im Auftrage Deutschlands die Ausgrabungen gemacht zu haben, Deutsche und nichts als Deutsche ins Land gebracht und für Deutschland Spionage getrieben zu haben, die wertvollsten Bodenschätze nach Deutschland verkauft zu haben." Die Korrespondenz wurde denn auch laut Bericht des Schweizerischen Gesandten in Bordeaux als „Spionagematerial" beschlagnahmt.

Inzwischen kamen den französischen Behörden doch wohl gewisse Bedenken. Am 5. Oktober erschienen die erwähnten vier Personen wiederum in Les Eyzies, diesmal in der Eigenschaft als „amtlich bestellte" Experten, um den dem Schweizer Forscher am 5. und 25. August zugefügten Schaden abzuschätzen. Sie bewerteten den Verlust Hausers auf ganze — 200 Francs!

„Ueber die Tragweite und den Zweck des Gewaltakts einem Neutralen gegenüber," betont Hauser, „war ich mir von allem Anfang an klar; es hätte erläuternder Zuschriften aus Frankreich gar nicht bedurft, worin man mir bestätigt, daß sich keine günstigere Gelegenheit böte, die blühenden Landgüter mit den wertvollen prähistorischen Anfiedlungen und einem reichen Museum ‚kostenlos zu übernehmen'. Landesverweisung und Konfiskation meines Besitzes war Endzweck der Denunziation." Daß die französische Regierung tatsächlich solches Vorgehens fähig ist, beweist u. a. der Erlaß des Justizministers vom 14. Oktober, wonach „alles, was an deutschem oder österreichisch-ungarischem Eigentum mobil oder immobil in Frankreich liege, zu sequestrieren sei, auch dann, wenn die Besitzer ihr wahres Wesen hinter neutraler Staatsangehörigkeit versteckt haben." „Aus 1150 wenn auch rein wissenschaftlichen, aber deutschen Briefen mir einen Strick zu drehen, wird den ‚Kämpfern für Wahrheit und Recht' nun keine sonderliche Mühe mehr bereiten," bemerkt Hauser zu dem erwähnten Erlasse. Sehr merkwürdig erscheint seine Mitteilung, daß bereits vom Mai ab „es zur täglichen Regel wurde, daß Briefsendungen, eingeschrieben oder nicht, verloren gingen; vom 25. Juli ab wurden mir Einschreibebriefe, Telegramme und Geldsendungen ausnahmslos abgefangen und erreichten ihren Bestimmungsort überhaupt nicht mehr."

„Das Schicksal, das mich geschlagen," schließt Hauser seine Ausführungen, „trifft nicht sowohl meine Einzelperson, als die deutsche Wissenschaft schwer. Mein hart erkämpftes Lebenswerk liegt zerschmettert hinter mir; ich bleibe aufrecht. Brutalität war stärker als Recht. Das heilige Gefühl lebt in mir, daß ich auf meinem einsamen, bescheidenen Posten mich bemühte, der deutschen Wissenschaft ein treuer Diener zu sein."

Wir dürfen wohl ohne weiteres annehmen, daß die Schweiz ihrem Bürger volle Genugtuung und Schadenersatz, soweit dieser überhaupt möglich ist, schon von der französischen Regierung zu verschaffen wissen wird. Die deutschen Anthropologen und Prähistoriker sollten aber wie ein Mann in heller Entrüstung gegen diese Vergewaltigung wissenschaftlicher Arbeit, gegen diesen Vandalismus vor dem Forum der gesamten wissenschaftlichen Welt protestieren!

Im Theater des Westens wurde am Sonnabend nachmittag zum ersten Male „Klein-Däumling" gegeben, Kindermärchen in 4 Akten. Der kleine Fritz, der die Vorstellung besucht hat, schreibt uns darüber:

Das Stück fing zuerst nicht an, weil erst Musik kam. Wie die Musik aus war, kam ein junges Mädchen mit Hosen an vor den Vorhang und hat was erzählt. Es redete sehr viel, ich habe alles verstanden. Es sagte, daß „Klein-Däumling" eigentlich von Grimm ist und das Stück erst nachher von Herrn Oskar Will gemacht ist. Aber er hat noch mehr geschrieben als Herr Grimm, denn als der Krieg anfing war Herr Grimm schon tot und konnte vom Krieg garnichts mehr reinschreiben; das hat Herr Will dann allein gemacht. Dann ging das Mädchen wieder weg, und nun fing das Theater an. Es war aber fast alles so wie im Märchen und hat mir sehr gut gefallen. Die Schauspieler waren nicht alles große Leute, sondern meistens so alt wie ich. Einer war da, der war noch jünger und der hat den Däumling gemacht, der heißt Kurt Weiß, und ich möchte auch mal so spielen. Es waren aber noch mehr kleine, die auch alle mit Namen auf dem Zettel standen, aber so viele, daß ich sie nicht

Un crime contre la science

Par le Dr Adolf Heilborn

Otto Hauser, de Bâle, l'archéologue bien connu, qui a rendu de grands services à la préhistoire moderne par la découverte de l'homme du Moustier et d'Aurignac, vient d'envoyer aux anthropologues allemands une petite brochure où il décrit les aventures que la guerre lui a fait subir personnellement, et surtout ce qui est arrivé aux fouilles qu'il dirige avec tant de maîtrise depuis seize ans déjà dans la vallée de la Vézère. Reproduisons d'abord ces quelques traits du récit pittoresque qu'il nous donne de sa fuite et des jours qui l'ont précédée.

« Nous sommes au 1er août; c'est la fête nationale de notre patrie. Dans notre âme nous entendons le son solennel et majestueux des cloches de village; nos yeux aperçoivent les feux de la montagne, nous entendons l'hymne des Helvétiens. — Brillant, le grand globe du soleil descend derrière les rochers de l'ouest, il envoie un adieu à ce pays qui a contemplé une partie si prodigieuse de l'enfance de l'humanité. Tout à coup on entend un galop qui s'approche rapidement; un cheval, un cavalier, qu'est-ce que cela veut dire? Un gendarme! Évidemment très pressé. C'est la première fois qu'on le voit seul; toujours son brigadier l'accompagnait. Le monde s'élance aux fenêtres, devant les maisons. Qu'est-ce? Qu'y a-t-il? Un unique cri de terreur, un coup de massue, « la guerre! » [*sic*]. Personne ne peut en dire davantage. Je demande des explications au gendarme : « Ce n'est pas la guerre, mais c'est la mobilisation; cependant bientôt nous aurons certainement la guerre », voilà ce qu'il m'annonce et l'homme continue sa galopade, apportant dans d'autres villages l'horreur, la crainte et les larmes. On était précipité dans une réalité inconcevable; les conséquences semblaient incalculables. De tout le village des Eyzies, je fus sans doute le seul homme qui ait gardé son sang-froid... Au chef-lieu de canton voisin on remarquait déjà de loin un mouvement extraordinaire; le bureau des postes et télégraphes était déjà occupé par deux sous-officiers d'artillerie de la garnison la plus proche; l'entrée de la gare était interdite, ordre était donné de vider les hangars du chemin de fer, et à la mairie on affichait le premier ordre imprimé de la mobilisation. On se presse, on se pousse; seulement, contrairement à ce qui se passe d'habitude dans les foules, presque pas de bruit, tout le monde est déprimé et silencieux, toute la vivacité méridionale est morte, d'un coup, dans cette foule de plusieurs centaines de personnes; on n'entend que les sanglots des femmes. Vaincues par l'émotion, elles embrassent leurs maris devant tout le monde; des pères, pâles comme la mort, le visage couleur de cire, tiennent leurs enfants dans leurs bras, les caressent; les femmes avec leur tablier, les hommes qui avaient quitté leur souper sans ôter leur serviette, rentrent

bras-dessus bras-dessous chez eux, traînant la jambe, silencieux, déprimés. Un frisson les avait tous saisis, les jeunes qui, dans les vingt-quatre heures devaient rejoindre leur dépôt, et les vieux qui déjà en 70 avaient connu la pluie des balles[1]. Les hommes qui me connaissent viennent à ma voiture, me serrent la main sans rien dire, me souhaitent bonne santé d'une voix qui tremble; « nous ne nous verrons plus », tel est leur dernier salut[2].

« Mais d'autres entourent mon auto; ils ne disent rien, seuls leurs regards sombres parlent; mais il y en a un qui ne se tait pas, il crie tout haut aux badauds : « C'est aussi un Prussien, nous allons nous venger sur toi. » Calme et plein d'amitié, je parle à ces petites gens; depuis seize ans j'ai pu sonder leur mentalité; mais ils sont trop troublés pour se rappeler que celui qu'ils menacent demeure au milieu d'eux depuis seize ans, n'a fait que du bien à eux et à leur magnifique petit pays, leur a procuré du travail et leur a apporté des capitaux étrangers. « Sale cochon, tu n'es pas Suisse, tu n'es pas de la Suisse française, tu viens de la Suisse allemande, et elle fait partie du grand duché de Bade », c'est ainsi que m'insulte un sellier géographe. Des poings se ferment, menacent — je fais tourner la manivelle, je salue tous ces grands enfants et leur souhaite bonne chance...

« Dans mon petit village aussi je trouve tout le monde excité et terrifié, tout le monde est devant la mairie; malheureusement le chef de la commune, homme cultivé, n'est pas là; le secrétaire de la mairie, un instituteur fanatique, le remplace, et il voit enfin le moment arrivé où la noire semence qu'il sème depuis des années contre les étrangers peut enfin lever. Tandis que d'habitude on répond amicalement à tous mes saluts, aujourd'hui je ne vois que des sourires féroces et sournois.

« Mon menuisier se présente, il m'attire dans un endroit écarté, me prend les mains, me met en garde : « Vous avez toujours été bon pour nous, mais on est aveuglé, soyez prudent, ne vous fiez à personne, prenez garde, je vous en supplie, mais ne me trahissez pas. »

« Froidement je lui demande seulement : « Est-ce que c'est déjà pour cette nuit?

« — Non, répond-il, mais demain, quand nos jeunes gens doivent partir. » Et le voilà parti d'un pas traînant, opprimé par le poids du secret qu'il m'a confié, épiant prudemment si personne ne l'a vu chez moi.

« J'interroge un de mes employés et j'apprends que les femmes du vil-

1. Il est inutile d'insister sur ces affirmations mensongères. Peyrony m'a affirmé que « l'attitude de la population fut aux Eyzies juste l'inverse de ce qu'indique Hauser. La population se montra digne et garda son sang-froid. La mobilisation eut lieu d'une manière irréprochable, sans bruit, avec un enthousiasme qui était bien fait pour déconcerter les étrangers qui nous avaient si mal jugés. »

2. Pour cette fois, Herr Hauser n'aura pas menti. J'espère bien que « nous ne nous verrons plus ».

lage ont perdu la tête; toutes elles déclarent que c'est moi qui suis responsable de la guerre, que depuis des années j'amène tant d'étrangers dans le village, que c'étaient tous des espions, que moi seul je suis responsable de la mort de leurs frères et leurs fils, que depuis quatre ans les journaux ont assez souvent raconté que je suis à la solde de l'Allemagne, que je suis nommé directement par l'Allemagne pour voler et vendre la France[1].

« Bientôt des groupes se sont rassemblés devant ma demeure, des poings me menacent à la fenêtre, le vacarme dure toute la nuit. Le lendemain matin, le maire qui avait de l'amitié pour moi vient me voir et me conseille de m'enfuir aussitôt que possible. Il me dit que ma voiture n'était pas encore réquisitionnée, qu'il n'y avait plus de trains, que peut-être il pourrait contenir encore pendant une heure ses administrés que l'usage immodéré de l'absinthe avait rendus tout à fait fous, mais que comme ils continuaient à boire, il ne pouvait prendre aucune responsabilité[2].

« Deux conseillers municipaux surveillaient la maison, ils me disent de me dépêcher le plus possible. Nous ne pûmes rassembler que les vêtements les plus nécessaires. Il fut impossible de sauver une seule pièce du musée et des archives, situés à deux kilomètres. On fit avancer ma voiture; le maire, après avoir fait placer son auto devant ma voiture comme protection, m'embrasse au milieu de la foule hurlante, on siffle, on crie « Prussien, espion » —; un dernier salut à ceux qui m'étaient restés fidèles et au milieu des larmes des gens raisonnables et des imprécations des autres, le moteur fidèle s'ébranle, je déplace les leviers, quatrième vitesse — et la voiture du maire qui me couvre me suit à grande allure.

« Et tout cela lorsque je touchais au but conquis par de durs efforts : *douze jours avant la prise de possession projetée et la publication de ma dernière grande découverte, qui, au point de vue de l'histoire de la civilisation, était bien plus importante que les squelettes déjà trouvés.* »

Nous ne raconterons pas comment le savant réussit à gagner la Suisse et, après trois jours en automobile, comment l'auto fut « confisquée » à lafrontière. Nous voulons plutôt, à l'aide de la brochure de Hauser, nous occuper de ce que sont devenues ses fouilles dans la vallée de la Vézère, fouilles dont l'importance ne peut être exagérée pour les connaissances scientifiques de l'homme primitif. Le rapport nous apprend d'abord que Hauser, peu de temps avant le début de la guerre, a fait une nouvelle

1. *Vox populi, vox Dei.* La suite de ce morceau d'éloquence démontre amplement l'exactitude de ces affirmations qu'Hauser met dans la bouche des habitants des Eyzies, qui sont d'ailleurs actuellement plus persuadés que jamais que c'était un espion allemand.

2. Inutile, je pense, d'opposer la plus formelle dénégation à cette affirmation du personnage, lui-même effroyable alcoolique, se grisant constamment au champagne, comme ses confrères les Allemands. En dehors de ceux, peu nombreux d'ailleurs, qui participaient à ses orgies, les habitants des Eyzies sont sobres et tempérants.

découverte qui « grâce à la lumière qu'elle répand tout à coup sur la vie intellectuelle de l'homme diluvien, surpasse en importance le célèbre squelette heureusement placé à l'abri des hasards de la guerre dans le musée archéologique de Berlin ». Le savant suisse annonce qu'il va prochainement publier des explications à ce sujet.

« Il n'est pas exagéré de dire, continue M. Hauser, que le profil des fouilles en 1914 présentait un tableau d'évolution telle que la science paléolithique n'en avait jamais contemplé. Les visiteurs qui immédiatement avant la crise mondiale se trouvaient chez moi seront aussi d'avis qu'il est à peine possible de s'imaginer des résultats plus importants au point de vue de l'histoire de la civilisation. Importante aussi est ma trouvaille du premier bois paléolithique, et en outre il y avait des signes certains qu'on allait faire une trouvaille comme en 1909 (squelette de l'homme d'Aurignac)[1]. »

Le 5 août, d'après un rapport officiel, quatre personnes pénétrèrent dans le domaine des fouilles de Hauser, et « *brisèrent en mille morceaux* toutes mes indications de stations, les nombreux écriteaux, tous les points de repère de ma topographie préhistorique, travail de trois années et très coûteux. La perte matérielle et scientifique sera évidente pour tous ceux qui, pendant ces dernières années, ont étudié mes fouilles sur place; tous les nombreux *savants allemands* qui m'ont aidé dans mes difficiles efforts *connaissent l'étendue de la perte subie*[2]. »

Le 25 août, selon le résultat de l'enquête du ministre helvétique, à la suite d'une dénonciation, toute la correspondance scientifique du savant fut saisie par l'autorité militaire, après que l'entrée de sa maison et du musée eût été forcée[3]. La dénonciation, qui provenait de quelques « savants français qui ne sont pas des inconnus, accuse Hauser d'avoir fait ses fouilles à la solde et à l'instigation de l'Allemagne, d'avoir amené des Allemands et rien que des Allemands dans le pays, d'avoir pratiqué

1. C'est ici la grandiloquence spéciale à notre pseudo-savant, mélange d'orgueil roublard et de mégalomanie irresponsable, toujours bons pour attraper des nigauds et attirer l'admiration des incompétents.

2. Voici ce dont il s'agit : Hauser avait rempli les Eyzies et les environs de grandes pancartes et d'écriteaux-réclame du type des célèbres écriteaux des bouillons Kub. Il en existait un grand en face de la gare. Il y avait des numéros même sur des rochers ne lui appartenant pas. La population exaspérée a démoli ces écriteaux et c'est tout. La perte scientifique est nulle, la perte matérielle insignifiante. Quant à l'histoire des quatre personnes, c'est une pure invention.

3. Voici ce que m'écrit Peyrony à ce sujet :

« Le 25 août 1914, la gendarmerie, accompagnée de Leyssalles, représentant de Hauser, perquisitionna dans ses immeubles de Laugerie-Haute et dans les appartements qu'Hauser occupait, avant la mobilisation, à l'hôtel de la Gare. Leyssalles a ouvert presque toutes les portes; on a requis un serrurier pour celles dont on n'avait pas les clefs. On a saisi une volumineuse correspondance.

« Quant à l'histoire des experts, personne ici n'en a eu connaissance. Si une expertise quelconque a eu lieu, elle s'est faite à l'insu de la population; car des troubles se seraient produits si on avait parlé de donner une indemnité quelconque à Hauser alors qu'on ne lui avait occasionné aucun dégât. »

l'espionnage pour le compte de l'Allemagne, et d'avoir vendu en Allemagne les trésors les plus précieux du sol »[1].

La correspondance, d'après le ministre helvétique, fut alors saisie à Bordeaux comme « matériel d'espionnage ».

Cependant les autorités françaises éprouvèrent quelques scrupules. Le 9 octobre, les quatre personnes dont nous avons parlé se montrèrent de nouveau aux Eyzies, cette fois en qualité d'experts officiellement constitués pour évaluer les dégâts infligés au savant suisse le 5 et le 25 août. Ils estimèrent la perte de Hauser en tout à *200 francs*[2]. « Dès le début, insiste Hauser, j'ai compris la portée et le but de cette violence envers un neutre, les explications écrites que j'ai reçues de France n'étaient pas nécessaires; on m'y confirme qu'il ne pouvait y avoir de meilleure occasion de prendre sans bourse délier des domaines florissants et un riche musée. Mon bannissement et la confiscation de mes biens étaient le but de la dénonciation[3]. » La preuve que le gouvernement français est capable d'un pareil procédé, c'est entre autres le décret du ministre de la Justice du 14 octobre selon lequel « toutes les propriétés mobilières et immobilières appartenant à des sujets allemands ou austro-hongrois doivent être séquestrées même si l'exploitation se dissimule derrière le prétexte d'appartenir à un état neutre[4]. » Sur ce décret, Hauser remarque : « Il ne sera pas bien difficile aux champions « de la vérité et du droit » de tresser une corde pour me pendre avec les 1 150 lettres allemandes quoique scientifiques[5]. » Il nous fait savoir, et ceci mérite une attention particulière que, dès le mois de mai « la règle journalière devint que les envois par la poste, recommandés ou non, se perdaient; depuis le 25 juillet, mes lettres recommandées, dépêches et mandats furent sans exception confisqués et n'atteignirent pas leurs destinataires[6] ». Voici la conclusion de Hauser : « Le destin qui m'a frappé n'atteint grièvement pas tant ma personne seule que la science allemande. Le résultat du labeur de ma vie est brisé derrière moi, mais je reste debout. La brutalité

1. Parfaitement, Herr Hauser, nous sommes d'accord... pour une fois.

2. Toute cette histoire est du pur roman. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. Rien n'a été touché dans les propriétés d'Hauser. Ses immeubles, ses meubles, ses collections, sont restés intacts, d'ailleurs soigneusement gardés par le personnel à sa solde.

3. Ici Herr Hauser nous juge, nous Français, avec sa mentalité germanique et nous accuse d'avoir fait ce que, tout naturellement, lui et ses pareils ne manquent jamais de faire. Mais nous ne sommes pas des Germains et nous ne volons pas. Nous opposons donc à ces affirmations le plus formel démenti... ce qui, d'ailleurs, nous paraît inutile : nos collègues de tous pays nous connaissent assez, je pense!

4. Germaniques protestations, nous les connaissons de reste.

5. La métaphore n'est pas heureuse, la confession des 1 150 lettres est intéressante.

6. Au bureau de poste des Eyzies, on ne peut donner aucun renseignement sur ce point. S'il y a eu saisie, elle ne s'est pas produite aux Eyzies. Ce serait d'ailleurs là la preuve que notre personnage était déjà fortement soupçonné par la police.

fut plus forte que le droit. Il reste en moi le sentiment sacré que dans mon poste isolé et modeste, je me suis efforcé d'être un serviteur fidèle de la science allemande[1]. »

Nous pouvons sans doute être certains que la Suisse saura obtenir du gouvernement français dans la mesure du possible pour son citoyen une satisfaction et une compensation complètes. Mais c'est le devoir des anthropologues et des préhistoriens allemands de protester comme un seul homme, d'une voix indignée, devant le tribunal du monde scientifique civilisé, contre cette confiscation d'un travail scientifique et contre ce vandalisme[2].

Nous n'ajouterons rien à ce factum. Il porte en soi son enseignement et, ce me semble, justifie et au delà, les quelques explications dont j'ai pensé qu'il était utile de le faire précéder.

1. Ici, la confession est complète; nous ne pouvions demander mieux. Je crois que tous les gens impartiaux seront de notre avis.

2. Admirables ces Allemands! Ils protestent d'une voix indignée en faveur de leur ami et copain Hauser, mais ils demandent la protection du gouvernement suisse. Hélas! éventé le truc... voir ci-dessus! Et maintenant, nous saurons nous défendre; qu'ils se le tiennent bien pour dit, n'est-ce pas... nous pouvons le leur affirmer.

Livres et Revues

EUGÈNE PITTARD. — *Contribution à l'étude anthropologique des Grecs.* (*Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. I, n° 1, mai 1914, Genève, Kündig, édit.)

Ce mémoire vient en tête du 1er fascicule d'un nouveau recueil anthropologique publié par un établissement anthropologique également nouveau : l'Institut suisse d'Anthropologie générale fondé à Genève.

L'auteur, bien connu des lecteurs de notre Revue, a fait cinq voyages d'exploration dans la Dobroudja où il a pu mesurer 145 Grecs d'origine authentique, les uns incorporés dans l'armée roumaine, les autres exerçant des professions diverses. C'est un appoint sérieux aux recherches anthropométriques de MM. Apostolidès, Clon Stéphanos et Neophytos.

Un intérêt tout particulier s'attache à ce peuple grec qui eut de si glorieux ancêtres et qui ne diffère peut-être pas beaucoup de la population contemporaine de Périclès. S'il ne brille pas du même éclat, ce n'est pas une raison pour que ses qualités intrinsèques soient devenues inférieures depuis la grande époque. C'est en tout cas un peuple fort mélangé et probablement plus qu'à la dite époque, bien que les illustres Grecs dont on possède les portraits fussent eux-mêmes très divers crâniologiquement. Les crânes des anciens Grecs mesurés jusqu'à présent étaient en majorité et en moyenne dolichocéphales (indice céph. = 75,7 soit 77,7 sur le vivant). Mais ce résultat pouvait tenir à ce que les crânes mesurés provenaient principalement de provinces où dominait la dolichocéphalie, de même qu'une cause analogue a pu et peut rendre la brachycéphalie prédominante dans les séries de crânes modernes. Ces divergences qui peuvent résulter facilement de simples différences dans les milieux soumis aux statistiques rendent jusqu'à présent téméraire toute affirmation au sujet de la dissemblance qui peut exister entre les Grecs anciens et les Grecs actuels. M. Pittard le remarque très justement en tête de son mémoire. Passons aux résultats obtenus avec sa série.

La taille a été mesurée sur 125 hommes dont la moyenne = 1 m. 670. Min. = 1,50. Max. = 1,79, et un cas isolé de 1 m. 91 qui est sans influence sensible sur la moyenne. Celle-ci dépasse de 2 cm. la moyenne précédemment établie et devient ainsi à peu près égale à celle des populations balkaniques orientales. Comme pour l'indice céphalique, il peut y avoir une influence exercée par la proportion des individus mesurés sans choix, mais venus en nombre inégal des diverses provinces grecques, la

taille étant plus élevée en moyenne dans la Grèce orientale. On peut se demander aussi si les soldats grecs mesurés en assez grand nombre par M. Pittard ne constituaient pas un groupe sélectionné comme militaires.

M. Pittard, envisageant l'opinion suivant laquelle existerait parmi les Grecs un élément petit, dolichocéphale et très noir, se rapportant à la race ibéro-insulaire, a extrait de sa série de 146 Grecs les 40 hommes les plus petits présentant une taille moyenne de 1 m. 603. Leur indice céphalique est de 82 et la proportion des cheveux noirs = 37 p. 100. Ce résultat serait plutôt défavorable à l'opinion ci-dessus.

La série totale des Grecs donne comme longueur moyenne du buste 875 et comme longueur des jambes 792, d'où un indice busto-skélique = 90,5 (buste = 100), très peu différent de la moyenne française (88) représentant dans notre nomenclature la mésatiskélie (85 à 90).

La grande envergure dépasse peu la taille (102 : 100).

D'après la carte de Deniker, la moyenne de l'indice céphalique des Grecs varie depuis 88 chez les Epirotes et les Albanais et 77 en Thessalie. Les populations de l'Est seraient moins homogènes sous ce rapport, mais ne présenteraient jamais la sous-brachycéphalie. Cependant, observe M. Pittard, la moyenne de notre série de Grecs est justement sous-brachycéphale et la fréquence de la brachycéphalie a été déjà indiquée pour les crânes de la Grèce classique. On a aussi remarqué la brachycéphalie et surtout la sous-brachycéphalie des statues grecques représentant des individus non mythiques.

D'après Stéphanos, la sous-brachycéphalie domine dans l'Orient hellénique. Elle est marquée en Péloponèse, surtout aux environs de Mantinée et en Laconie, tandis que la brachycéphalie très accentuée est répandue dans les contrées où il y a beaucoup d'Albanais, comme en Argolide et Corinthie.

La mésaticéphalie et la dolichocéphalie sont assez fréquentes dans la série de M. Pittard, bien que les moins nombreuses. Qu'en peut-on présumer au sujet des Grecs anciens? Peu de chose, dit-il, tant que nous ne connaîtrons pas les divers états successifs de la population sous ce rapport depuis les temps anciens et les variations qu'elle a pu subir. « J'ai eu des détails, dit-il, sur la manière véritablement déplorable dont procèdent certains archéologues qui délaissent systématiquement tous les squelettes qu'ils rencontrent au cours de leurs recherches. Si les anthropologistes procédant à des fouilles procédaient de cette manière et dédaignaient de cette façon les documents archéologiques!... » Mais le vandalisme des fouilleurs patentés ou non sévit en Grèce comme ailleurs, et il est à craindre que leur œuvre néfaste soit à jamais irréparable.

Terminons l'exposé abrégé des conclusions de M. Pittard au sujet de sa série grecque.

La largeur du front (frontal min. = 113) et les principaux diamètres de la tête dénotent une capacité crânienne assez élevée.

La face est plutôt haute mais relativement large et d'un ovale moins

allongé que chez les voisins, Albanais et Turcs. La mandibule, cependant, est moins haute et semblerait être plus affinée.

L'indice nasal (68,3) marque la leptorhinie (51 p. 100), mais la mésorhinie se rencontre presque aussi fréquemment (48,3 p. 100).

Les dimensions de l'oreille sont à peu près celles que l'on trouve chez les autres peuples balkaniques.

La bouche est moins grande que chez les voisins Albanais et Turcs.

Les yeux sont bruns en grande majorité. On trouve cependant 24,6 p. 100 d'iris gris ou bleus.

Les cheveux sont plus pigmentés que les yeux. Ils sont fréquemment noirs ou brun foncé. Les cheveux blonds sont exceptionnels.

La plupart des Grecs ont le nez droit. Chez un certain nombre le nez tend à devenir aquilin, mais il n'est pas fréquemment aquilin. Les nez larges ou épatés sont particulièrement rares. Chez 13 p. 100 la partie inférieure du nez était relevée, particularité qui pourrait avoir été importée autrefois par des Slaves ou plus récemment par des infiltrations bulgares.

M. Pittard considère la série étudiée par lui comme insuffisante pour élucider les divers problèmes posés, ce qui est certain. Mais elle n'en est pas moins un des bons documents qui, un à un, contribuent aux solutions futures.

L. Manouvrier.

H. Neuville et J. Gautrelet. — *Observations faites sur le sang du Mammouth offert au Museum par le comte Stenbock-Fermor.* (*Bull. Mus. nat. Hist. naturelle*, n° 3, 1914.)

MM. H. Neuville et J. Gautrelet ont eu l'occasion exceptionnelle de pouvoir soumettre à une étude détaillée et approfondie le sang d'un Mammouth dont les restes congelés, provenant de l'une des îles Liachoff, avaient été offerts au Museum d'Histoire naturelle par le comte Stenbock-Fermor. Leurs recherches complètent et précisent en beaucoup de points celles antérieures de T. A. Bialinitzkii-Birula et de V. Zalenskii, effectuées sur le Mammouth de la Rivière Bérézowska.

Le sang extrait provenait d'une veine saphène. Dans leurs conclusions, les auteurs ont cru devoir résumer de la façon suivante l'état actuel de nos connaissances sur cette question de paléontologie : « Il semble, disent-ils, que le sang du Mammouth, à l'état où on peut l'observer actuellement, présente, fixé sur un coagulum de nature albuminoïde, un pigment que les réactions physico-chimiques et l'examen spectroscopique des produits de transformations paraissent identifier à l'hématine.

R. Anthony.

NÉCROLOGIE

La guerre frappe brutalement parmi les meilleurs et les plus distingués dans toutes les branches des études. Nous avons perdu deux de nos très distingués collègues et confrères :

Déchelette, conservateur du musée de Roanne, l'auteur très distingué des Manuels d'archéologie pré- et protohistorique, aujourd'hui universellement connus et hautement appréciés, a été tué à l'âge de cinquante-trois ans, en entraînant au feu sa compagnie de territoriaux.

D'abord directeur d'importantes usines de tissage, il avait un goût inné pour l'archéologie. Ami et élève d'un vieil érudit et archéologue, Chaverondier, celui-ci l'initia aux études archéologiques et lui laissa sa très belle bibliothèque. Ses premiers travaux portèrent sur les *Peintures du Moyen Age et de la Renaissance dans le Forez*. Neveu de Bulliot, il reprit ses fouilles à Bibracte (aux environs d'Autun), dès qu'il put se consacrer complètement aux études d'archéologie.

Il eut alors le courage d'apprendre les langues étrangères, afin de pouvoir lire les ouvrages d'archéologie étrangers. C'est ainsi qu'il apprit le tchèque de façon à pouvoir lire, puis traduire l'ouvrage de Pic (de Prague) sur l'Hradischt de Stratonitz en Bohême.

Il faut aussi citer son beau livre sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, très remarquable et très complète étude sur les vases romains en terre rouge à reliefs, étudiés et classés systématiquement, étude ornée de fort remarquables figures. Cet ouvrage magistral a reçu de l'Académie des Inscriptions la première médaille du concours des Antiquités nationales.

Mais sa publication, de beaucoup la plus importante, c'est son *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, dont le premier volume parut en 1908. Il a pu en publier quatre volumes allant jusqu'à la fin du deuxième âge du fer.

Œuvre de prodigieuse érudition, ayant nécessité un formidable travail de bénédictin, elle donne l'état de la science sur ces sujets déjà si vastes et si compliqués d'archéologie pré- et protohistorique. Déchelette avait lu tout ce qui a été écrit sur ces sujets et en avait tiré une très remarquable synthèse. C'est là une œuvre capitale et bien française. Sa réputation était universelle.

En 1911, il avait été nommé correspondant de l'Académie des Inscriptions.

La mort de ce savant est une perte considérable pour la France et pour la Science. Ses amis le regrettent vivement. Mais sa mort glorieuse, alors

que rien ne le forçait à aller au feu, restera un exemple admirable que nous ne devrons jamais oublier.

Le capitaine Bourlon était un préhistorien remarquable. Passionné pour la préhistoire, il était venu au Eyzies il y a quelques années demander aide, conseil et direction à Peyrony. Il s'était mis aux fouilles avec une ardeur sans égale. Au Moustier, à Laugerie-Basse, dans la vallée de la Beune, il fit des fouilles très intéressantes. Il eut le mérite de bien reconnaître et de démontrer par ses fouilles l'existence du magdalénien le plus net dans l'Orléanais.

Il publia dans notre *Revue* d'excellents mémoires avec Bouyssonnie sur diverses formes industrielles de l'aurignacien et du moustérien (par exemple une très intéressante étude sur les grattoirs carénés). Il publia aussi un travail fort ingénieux sur le débitage du silex par tranchage, à l'époque moustérienne.

A Laugerie-Basse, je me souviens l'avoir vu, tout au fond de l'abri, fouillant dans l'obscurité, les pieds dans l'eau, et examinant les monceaux de débris laissés par les anciens fouilleurs. Il y trouva une quantité d'instruments curieux et surtout trois très belles gravures sur plaquettes de calcaire. L'une surtout est une admirable représentation d'un bison.

Bourlon était plein d'enthousiasme, plein d'activité. Dès qu'il avait quelques moments de liberté, il arrivait en Dordogne et se mettait à fouiller sans répit. C'était un gai et charmant ami, un préhistorien de cœur et de race, à la fois praticien expert et bon théoricien. C'est une réelle perte pour la préhistoire française; parmi les jeunes, c'était un de ceux sur lesquels nous comptions pour perpétuer les bonnes traditions de la préhistoire française. Nous lui adressons un dernier et très attristé adieu.

Dr Capitan.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Étude anthropométrique des Juifs de Dobrodja

Par Eugène PITTARD

Correspondant de l'École d'Anthropologie.

Je n'ai nulle intention, au début du présent mémoire, de rappeler tous les travaux qui ont été publiés à propos des Juifs. Une telle indication, en l'espèce, serait d'un intérêt minime. Elle se comprendrait au moment d'une étude générale des Juifs, mais elle est inutile au moment d'un simple apport documentaire. La bibliographie concernant les Juifs est considérable, dans tous les domaines de leur anthropologie générale. Je ne signalerai donc que succinctement (et seulement lorsque ce rappel sera nécessaire), les résultats des recherches anthropométriques entreprises au sujet de ce groupe humain qui n'est pas à proprement parler — tel qu'il se présente aujourd'hui — un groupe ethnique. En effet, chacun sait que dans les divers pays d'Europe il existe de nombreux contingents de Juifs qui sont simplement des Judaïsés.

Dans la Péninsule des Balkans, on rencontre des groupes de vrais Juifs — les Spanioles — à côté de groupes plus nombreux encore de Judaïsés. A Salonique, à Bosna-Séraï, et dans beaucoup d'autres villes, les Spanioles (Juifs Séphardes) constituent encore des agglomérations numériquement importantes. Et il n'est pas difficile de les distinguer physiquement de leurs coreligionnaires appartenant aux divers groupes ethniques européens. Quelquefois même — comme je l'ai vu à Sarajevo — les Judaïsés et les Juifs Spanioles ne forment pas toujours un groupe social très homogène.

Le royaume de Roumanie renferme une quantité relativement considérable de Juifs. Et l'on sait combien, dans ce pays, la « question juive » est discutée. J'ai examiné beaucoup de ces Juifs dans les villes moldaves où ils sont très nombreux, ainsi qu'à Bucarest où ils constituent un quartier important, mais je ne dirai rien ici de ces Juifs des anciennes principautés. Je publierai simplement le résultat de mes recherches anthropométriques concernant une série de Juifs habitant la Dobrodja.

Dans ce pays, les Juifs, comme d'ailleurs partout dans le royaume, sont exclusivement des citadins. Dans toutes les villes de la Dobrodja ils détiennent une partie — souvent importante — du petit et du grand négoce. Les rares individus qu'on rencontre dans la campagne se partagent, avec les Arméniens et les Grecs, l'exploitation commerciale de la région qu'ils habitent.

Les Juifs qui composent la série dont j'entreprends l'étude ont été principalement examinés à Constantza, à Babadagh, à Tulcea, à Macin, à Tchernavoda.

*
* *

La présente série se compose de 74 individus, tous masculins. Les documents anthropométriques qui les concernent sont moins nombreux que ceux que j'ai recueillis sur les autres groupes ethniques qui habitent la Dobrodja. Par exemple la hauteur du buste et — comme conséquence — la longueur des jambes, ne figureront pas dans l'analyse des caractères anthropométriques, car je n'ai mesuré ces segments que chez une quantité trop restreinte d'individus.

La raison pour laquelle mes registres, aux pages réservées aux Juifs, renferment des renseignements moins complets qu'aux autres pages, provient de ce fait que les hommes que j'avais devant moi ne pouvaient pas être considérés, *a priori*, comme des Juifs véritables. Ils appartenaient à ce que nous appelons habituellement des « Juifs allemands ». Ils n'ont de juifs que le nom et les coutumes religieuses. Ce sont des Ashkénazim. Ils descendent de populations germaniques, slaves et même tatares, qui ont été judaïsées du VIe au IXe siècles (Duchinski, Pruner-bey). Dans la Dobrodja, ils ne se reconnaissent à aucun costume. Quelques individus portent, comme dans certaines régions de la Moldavie, la longue redingote et un chapeau de haute forme sous lequel passent les cheveux en tire-bouchons, de chaque côté des tempes.

Il faut constater que les études anthropologiques concernant les Juifs, ne sont pas encore assez nombreuses. Il y aurait lieu d'instituer, partout où vivent des représentants de ce groupe, des enquêtes anthropométriques dont les résultats seraient à comparer avec ceux qui seraient fournis par une étude semblable sur des Juifs véritables. Parmi les Judaïsés il existe des traits qui ne peuvent provenir que des Juifs véritables. Ces traits constituent le « je ne sais quoi » qui permet de déceler les Juifs parmi les populations au milieu desquelles ils habitent. Parmi ces traits, il en est un qui présente à mes yeux une importance exceptionnelle, car il est un de ces caractères somatologiques dominateurs dont j'ai déjà parlé à propos d'une autre étude et auquel j'ai donné le nom de caractères de préséance : c'est la forme du nez. Il est hors de doute qu'en Europe, les Juifs véritables ne représentent qu'un faible pourcentage dans l'ensemble des Juifs. Il serait extrêmement intéressant de savoir dans quelle proportion leurs caractères ethniques se retrouvent chez les Judaïsés; quels sont, dans les croisements, les caractères qui survivent le plus nettement, etc. Il faut espérer que de telles enquêtes seront entreprises.

I. — La taille.

Elle est d'abord sériée par groupes de 10 hommes (le dernier groupe ne compte que 4 sujets) :

Groupes.	
1	1 m. 570
2	1 m. 603
3	1 m. 629
4	1 m. 648
5	1 m. 664
6	1 m. 688
7	1 m. 735
8	1 m. 794
Moyenne [1]	1 m. 656

Cette moyenne est comprise entre les extrêmes 1 480 mm. et 1 820 mm. La taille la plus basse est un cas exceptionnel. Il faut arriver au chiffre de 1 570 mm. pour trouver plusieurs sujets présentant cette stature. A l'autre bout de la série, nous trouvons la taille 1 770 mm., représentée trois fois; puis viennent les deux statures également exceptionnelles : 1 810 mm. et 1 820 mm. La variation entre les extrêmes est de 340 mm. Elle dépasse notablement celle indiquée par Topinard, d'après Blechmann, pour une série de 100 Juifs de Riga (écart 283 mm.).

Les Juifs de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie qui, vraisemblablement, ont fourni à la Dobrodja les contingents israélites qu'elle possède, paraissent être des hommes de petite taille. D'après Zakrzewski, 689 conscrits juifs de Varsovie ont donné, comme taille moyenne, 1 623 mm. (voir Deniker) [2], notablement inférieure à celle que nous inscrivons pour notre série.

D'ailleurs cette faible stature de certains groupes Juifs européens se retrouve dans plusieurs des séries actuellement étudiées. Dans les tableaux de Deniker [3] on rencontre des moyennes très inférieures à celle des Juifs de Dobrodja et même à celle des Juifs de Varsovie. Voici quelques chiffres : 4 229 Juifs de la Pologne russe, 1 612 mm.; 247 Juifs de Kouba et de Koutaïs (Caucase), 1 621 mm. D'autres séries ont cependant des statures plus élevées sans toutefois dépasser la moyenne que nous avons obtenue. Ainsi : 132 Juifs d'Autriche-Hongrie, 1 634 mm.; 61 Juifs (Spanioles) de Bosnie, 1 636 mm.; 2000 Juifs d'Ukraïne, 1 642 mm. Dans les groupes humains possédant des tailles au-dessus de la moyenne, je ne trouve, dans les tableaux de Deniker, qu'une seule série de Juifs : 100 Juifs de

1. La moyenne des huit groupes, si on la calculait de cette manière (qui serait inexacte), donnerait comme taille de la série entière : 1 m. 666. La moyenne indiquée ci-dessus est obtenue par l'addition de toutes les tailles divisées par le nombre de sujets.

2. Deniker, *La Taille en Europe* (Ass. franç. p. l'avanc. des Sc., Paris, 1908).

3. Deniker, *Les Races et les peuples de la Terre*, Paris, 1900.

Bukovine, avec une stature de 1 654 mm. à peu près identique à celle que nous avons obtenue avec notre série de Dobrodja.

Il y a donc, entre ces diverses moyennes, une oscillation qui va de 1 612 mm. à 1 656 mm. Ces chiffres, à eux seuls, suffiraient pour démontrer à quel point les Juifs possèdent des caractères morphologiques hétérogènes. Nous retrouverons, sans aucun doute, des variations semblables en étudiant les autres caractères de ce groupe humain. Retenons encore que les Spanioles de Bosnie qui, parmi toutes les séries ci-dessus, paraissent être des Juifs véritables ou, si l'on préfère, qui constituent une série ethniquement homogène, ont une taille inférieure de 2 cm. à celle des Juifs de Dobrodja.

II. — Les diamètres craniens et l'indice céphalique.

Groupes.	*D. A. P.*	*D. M.*	*D. T.*	*Ind. céphalique.*
1.	187 mm. 3	185 mm. 1	152 mm. 4	81,01
2.	187 — 7	185 — 9	157 — 8	82,51
3.	186 —	185 — 3	157 —	84,42
4.	186 — 5	184 — 8	154 —	82,66
5.	188 — 6	186 — 6	155 — 5	82,46
6.	186 — 3	183 — 9	155 — 6	83,55
7.	189 — 7	187 — 8	157 — 6	83,12
8.	188 —	184 — 5	154 — 5	82,27
Moyennes. .	186 mm. 1	184 mm. 2	155 mm. 6	82,79

Dans une étude des Juifs allemands, Weissenberg [1] mentionne les diamètres moyens suivants : D. A. P., 188 mm. ; D. T., 152 mm. Le premier de ces chiffres est plus élevé que le nôtre de 2 mm. Par contre, le diamètre transversal de notre série est plus développé de 3 mm.

Dans notre série, le diamètre antéro-postérieur et le diamètre transversal augmentent légèrement avec la taille croissante.

L'indice céphalique moyen 82,79 est obtenu en additionnant tous les indices individuels, divisés par leur nombre — ce qui est la vraie moyenne. En calculant l'indice céphalique moyen à l'aide des moyennes des deux diamètres craniens, nous obtenons 83,61. Nous ne tenons compte que du premier de ces chiffres.

Celui-ci indique la sous-brachycéphalie. L'indice minimum est 73,06 et le maximum 88,27 laissant entre eux un écart de 15 unités.

Répartition des indices individuels (classification Deniker) :

Hyperdolichocéphales	2	soit le	2,7	p. 100
Dolichocéphales	3	—	4,05	—
Sous-dolichocéphales.	5	—	6,7	—
Mésaticéphales.	21	—	28,4	—
Sous-brachycéphales	17	—	23	—
Brachycéphales.	13	—	17,5	—
Hyperbrachycéphales.	13	—	17,5	—
	74			

1. S. Weissenberg, Zur Anthropologie der deutschen Juden, *Zeitschr. für Ethnologie*, Berlin, 1912.

La variété des formes céphaliques est très grande; mais on voit que ce n'est pas du côté des crânes dolichocéphales que se trouvent la majorité des Juifs de Dobrodja. En réunissant les trois premiers termes du tableau, nous obtenons la proportion suivante :

Formes dolichocéphales . . . . . 13,5 p. 100

tandis que les trois derniers termes donnent :

Formes brachycéphales. . . . . 58,1 p. 100

Les Juifs qui habitent la Dobrodja sont surtout des brachycéphales. Mais la quantité relativement grande de types mésocéphales montre que nous sommes en face d'une population fortement mélangée.

Les constatations que nous venons de faire à l'aide de l'indice céphalique suffiront pour nous montrer que les Juifs de Dobrodja n'ont pas grand'chose à voir avec les Israélites véritables. On sait que ceux-ci sont des dolichocéphales à pigmentation foncée. Je ne sais pas ce que nous donnera l'étude de la couleur des yeux et des cheveux, mais le tableau ci-dessus montre nettement que les Juifs de Dobrodja sont loin de représenter le type sémitique. Ce sont des Judaïsés dont l'identité ethnique pourrait être recherchée en étudiant les actes d'origine des sujets examinés. On a prétendu que parmi les Juifs d'Orient (exception faite, bien entendu, pour les Spanioles) il y avait un assez grand nombre de Tatars. Ces derniers sont également des sous-brachycéphales et il y a, parmi eux, un pourcentage élevé de brachycéphales.

La série de Blechmann qui comprend des Juifs de Lithuanie a donné (sur le vivant) l'indice 83,2; les Juifs de Galicie (série Meyer et Kopern) ont fourni l'indice 83,5. Ces chiffres sont très rapprochés de celui que nous avons trouvé. Ammon, pour les Juifs du grand-duché de Bade, donne l'indice moyen 83,5. Les tableaux de Deniker fournissent quelques chiffres d'indices céphaliques moyens provenant des groupes Juifs européens. 55 Juifs de Bosnie ont donné l'indice 80,1 indiquant la mésocéphalie; 53 Juifs d'Akhaltsikh (Caucase) ont donné l'indice 85,2, marquant la sous-brachycéphalie; 19 Juifs du Daghestan sont des hyperbrachycéphales avec l'indice moyen 87.

Cette variété de l'indice céphalique est à rapprocher de la variété fournie par les chiffres de la taille. Ils confirment ce que nous avons dit, à propos de ce caractère, de l'hétérogénéité du groupe Juif.

Dernièrement, Weissenberg (déjà cité, *Zeitsch. für Ethnol*, 1912) étudiant les Juifs allemands de Cologne et de Francfort-sur-le-Mein, trouve l'indice moyen 80,8, à la limite de la sous-dolichocéphalie et de la mésocéphalie.

III. — La largeur du front et la hauteur du crane.

Groupes.	*Largeur front.*	*Hauteur crâne.*
1	110 mm. 5	124 mm. 1
2	113 —	121 — 9
3	114 —	124 — 3
4	111 —	120 —
5	114 — 2	123 —
6	112 — 2	123 — 6
7	112 — 9	126 — 5
8	110 — 5	130 — 5
Moyennes	112 mm. 4	123 mm. 7

Les rapports de ces deux dimensions à la taille sont : 6,79 pour la largeur du front et 7,47 pour la hauteur du crâne.

A l'aide du diamètre auriculo-bregmatique que je multiplie par le diamètre antéro-postérieur puis par le diamètre transversal, j'obtiens 3581... représentant une vague indication volumétrique que je garde pour des comparaisons.

IV. — Indices verticaux de longueur et de largeur et indice fronto-transversal.

Groupes.	*Ind. vert. long.*	*Ind. vert. larg.*	*Ind. fronto-transv.*
1.	66,25	81,43	72,50
2.	64,94	77,25	71,61
3.	66,83	79,10	72,61
4.	64,34	78,37	72,53
5.	65,21	79,09	73,44
6.	66,34	79,43	72,11
7.	66,68	80,27	71,63
8.	69,41	84,46	71,52
Moyennes. . .	66,25	79,92	72,24

Comparaison de ces trois indices avec ceux obtenus sur quatre groupes d'Asiatiques :

152 Lazes	66,62	77,79	72,40
63 Kurdes	69,48	80,24	72,83
200 Turcs	67,65	82,36	73,38
215 Tatars.	68,14	81,52	72,50

V. — Les caractères de la face.

Il s'agit ici de la face considérée dans son ensemble :

Groupes.	*B. J.*	*B. Z.*	*O. M.*	*O. A.*	*O. N.*
1.	128 mm. 6	136 mm. 5	142 mm. 8	99 mm. 5	74 mm. 5
2.	132 — 9	139 — 8	144 — 9	100 — 4	77 — 5
3.	132 — 8	141 — 1	144 — 9	99 —	78 — 1
4.	126 — 6	136 — 7	145 — 4	98 —	76 — 8
5.	132 — 3	141 — 4	145 — 1	97 — 8	76 — 7
6.	129 — 7	139 — 8	147 — 8	98 — 1	76 — 3
7.	130 — 8	141 — 3	146 — 9	100 — 4	77 — 6
8.	128 — 5	141 — 5	150 — 5	100 —	79 — 7
Moyennes.	130 mm. 2	139 mm. 8	146 mm.	99 mm. 15	77 mm. 21

Tous ces diamètres me paraissent peu développés, si je les compare à ceux des Asiatiques que j'ai déjà mesurés. Ce sont surtout les deux diamètres transversaux B. J. et B. Z. qui, chez les Juifs de Dobrodja, paraissent faibles. En comparant les hauteurs du visage indiquées ci-dessus à celles des Bulgares, je constate que, si la hauteur ophryo-mentonnière est à peu près égale chez les Juifs et chez les Bulgares, les deux autres segments sont plus développés chez les Juifs.

Si nous déduisons de O. M. le segment O. A., nous trouvons pour la hauteur A. M. : 46 mm. 85. Celle-ci est très nettement inférieure à celle fournie par les Bulgares. Il semble donc que la hauteur approximative de la mandibule est, chez les Juifs de notre série, plutôt faible.

Ce dernier caractère correspondrait bien à ce que nous connaissons de la biologie générale de ce groupe humain, voué aux affaires, depuis des siècles éloigné de la vie rurale qui conserve davantage les organes de la vie végétative. Cette observation s'applique aux Judaïsés comme aux Juifs eux-mêmes. En effet, les individus qui entrent dans la secte israélite n'appartiennent pas à des populations rurales, mais presque exclusivement à des populations citadines. Il y a à la fois, communauté religieuse et communauté de travail.

VI. — Les indices faciaux.

Groupes.	*Ind. facial 1.*	*Ind. facial 2.*
1.	104,61	72,89
2.	103,65	71,81
3.	109,11	70,16
4.	106,36	71,69
5.	102,62	69,16
6.	105,72	70,17
7.	103,95	71,05
8.	106,36	70,67
Moyennes	105,29	70,95

Ces deux indices diminuent chez les individus dont la taille est la plus élevée. J'ai pris : d'un côté, les trois premiers termes des deux colonnes de chiffres qui viennent d'être exposés, et de l'autre, les trois derniers. Je trouve que, pour les deux indices, les moyennes appartenant aux hommes les plus grands ont une valeur numérique moins forte.

VII. — Les dimensions du nez et l'indice nasal.

Groupes.	*Long. du nez.*	*Larg. du nez.*	*Indice nasal.*
1.	51 mm. 3	35 mm. 4	69,45
2.	52 — 8	33 — 9	64,53
3.	53 — 1	36 — 5	67,82
4.	54 — 2	34 —	62,96
5.	52 — 4	34 — 8	66,89
6.	52 — 9	33 — 8	64,29
7.	52 — 3	35 — 3	67,81
8.	53 — 5	37 — 5	70,60
Moyennes.	52 mm. 81	35 mm. 15	66,79

Chez les hommes les plus grands les deux diamètres du nez augmentent.

Répartition de l'indice nasal :

Leptorrhiniens.	52	soit le 70,27 p. 100
Mésorrhiniens	22	— 29,73 —
Platyrrhiniens.	—	
	74	hommes.

L'indice moyen est très nettement leptorrhinien. Et, d'autre part, la proportion des individus possédant le même caractère est forte, puisqu'elle atteint presque les trois quarts de la série.

Lorsqu'on compare les dimensions du nez chez quelques groupes ethniques venus d'Asie, comme les Juifs véritables, on constate que les Juifs de notre série ont une longueur nasale modérée. Les Lazes et les Kurdes, par exemple, ont le nez beaucoup plus long : ils l'ont aussi plus large, notamment les premiers. L'indice nasal de ces deux populations est également plus leptorrhinien. Mais nous avons déjà dit pour expliquer la brièveté de ce paragraphe que les Juifs de Dobrodja ne sont, dans leur ensemble, que des Judaïsés.

VIII. — L'oreille, ses diamètres, son indice.

Groupes.	*Long. du pav.*	*Larg. du pav.*	*Indice.*
1.	59 mm. 7	35 mm. 2	58,98
2.	65 — 7	36 — 3	64,53
3.	61 — 8	35 — 3	55,51
4.	62 — 4	35 —	56,10
5.	65 — 6	35 — 5	54,16
6.	63 — 5	35 — 5	55,85
7.	65 — 7	35 — 6	54,31
8.	65 —	36 —	57,51
Moyennes. .	63 mm. 67	35 mm. 55	57,12

Les deux dimensions de l'oreille se développent en fonction de la taille qui s'accroît.

Si nous comparons les grandeurs de l'oreille des Juifs à celles d'autres populations balkaniques, nous constatons qu'elles restent toutes deux dans la moyenne.

IX. — Diamètre biangulaire externe, largeur interoculaire, longueur de l'ouverture palpébrale.

Groupes.	*Biang. ext.*	*Biang. int.*	*Long. ouv. palp.*
1.	95 mm. 3	32 mm. 4	31 mm. 4
2.	97 — 1	32 — 3	32 — 4
3.	97 — 2	32 — 7	32 — 3
4.	95 — 3	31 —	32 — 2
5.	97 — 2	31 — 4	32 — 9
6.	97 — 6	31 — 1	33 — 2
7.	97 —	31 — 7	32 — 7
8.	97 —	32 — 5	32 — 7
Moyennes. .	96 mm. 71	31 mm. 88	32 mm. 45

Le diamètre biangulaire externe et l'ouverture palpébrale ont, tous deux, des dimensions plus petites chez les Juifs (de Dobrodja) que chez les populations asiatiques que nous avons étudiées. Le diamètre biangulaire interne diminue de grandeur chez les hommes qui possèdent la stature la plus élevée.

X. — Longueur de la bouche.

Groupes.	*Longueur bouche.*	*Groupes.*	*Longueur bouche.*
1	53 mm. 8	5	52 mm. 9
2	54 — 8	6	53 — 4
3	53 —	7	53 —
4	52 — 8	8	51 —

Moyenne . . . . . 53 mm. 09

Les individus les plus petits ont la bouche absolument plus grande que ceux dont la taille est plus élevée. Les 40 premiers sujets ont, comme longueur de cet organe, 53 mm. 60; les 74 derniers 52 mm. 57. En cherchant les rapports de ces deux groupes à leur taille moyenne, je trouve les rapports : 3,3 pour le groupe de plus petite taille et 3,05 pour le groupe de plus grande taille.

Comme grandeur absolue, la bouche des Juifs (de Dobrodja) est petite si on la compare à celles des Asiatiques rapprochés des Assyroïdes que j'ai étudiés dans la Péninsule des Balkans.

XI. — Couleur des yeux et des cheveux. Forme du nez.

Les 74 hommes de cette série ont présenté les caractères descriptifs suivants :

Couleur des yeux :

Bruns.	27	soit le	36,5 p. 100
Gris bruns	13	—	17,5 —
Gris.	12	—	16,2 —
Gris bleus.	9	—	12,2 —
Gris verts.	3	—	4,05 —
Bleus	10	—	13,5 —
	74 sujets.		

Il n'y a pas prédominance bien grande des iris foncés. En additionnant les iris gris, gris bleus, gris verts et bleus, nous obtenons une proportion de 45,9 p. 100, c'est-à-dire près de la moitié des individus. La quantité relativement grande des yeux bleus est à retenir. Les deux observations que nous venons de signaler ne s'accordent guère avec celles, de même ordre, faites sur des Juifs véritables, chez qui la pigmentation est autrement plus abondante. Il y a, dans ces caractères de pigmentation oculaire, une intervention germanique qui paraît certaine.

Couleur des cheveux :

Noirs	15	soit le	20,3	p. 100
Bruns foncés	8	—	10,9	—
Bruns	20	—	27,0	—
Châtains	23	—	31,0	—
Châtains clairs	5	—	6,7	—
Blonds roux	3	—	4,05	—
	74 sujets.			

Les cheveux noirs qui sont la caractéristique des Assyroïdes ne sont pas dans une proportion élevée. Leur nombre est dépassé par celui des cheveux bruns et surtout par celui des cheveux châtains. Nous n'avons pas trouvé de cheveux blonds, mais seulement deux individus ayant cette couleur intermédiaire que nous avons appelée blond roux. La caractéristique de cette série, c'est donc une pigmentation moyenne, avec une tendance plus marquée vers une augmentation de cette pigmentation que vers une diminution. La couleur noire des cheveux chez les Juifs de Dobrodja pourrait appartenir à ces caractères dominateurs issus du croisement avec des Juifs véritables — chez qui les cheveux noirs sont la règle — et dont il a été question dans l'introduction de cette note.

Formes du nez :

Aquilin	6	soit le	8,1	p. 100
Droit aquilin	23	—	31,0	—
Droit abaissé	4	—	5,5	—
Droit recourbé	1	—	1,3	—
Droit	30	—	40,5	—
Droit relevé	2	—	2,6	—
Droit retroussé	7	—	9,5	—
Droit épaté	1	—	1,3	—
	74 sujets.			

Les formes nasales représentées dans les premiers termes de la nomenclature sont celles que l'on rencontre habituellement avec des « nuances » spéciales, comme le nez en *6* chez les individus considérés comme des Juifs véritables. On voit, par les indications ci-dessus, que les Juifs de la Dobrodja possèdent des formes nasales très variées et que la majorité d'entre eux sont loin de représenter, par ce caractère, le type assyroïde que l'on s'accorde à reconnaître comme le type facial caractéristique des Juifs.

Conclusions.

Les Juifs de Dobrodja — qui composent la présente série — ont comme taille moyenne 1 m. 656.

Leur indice céphalique moyen est 82,79. Il indique la sous-brachycéphalie. Dans l'ensemble de la série les formes dolichocéphales sont représentées dans la proportion de 13,5 p. 100; tandis que les formes brachycéphales le sont dans la proportion de 58,1 p. 100.

Par leur indice nasal (66,79) les Juifs de Dobrodja sont leptorrhiniens. Ce caractère de leptorrhinie est, d'ailleurs, celui de la très grande majorité (70 p. 100) des individus examinés.

Les Juifs de Dobrodja ont la bouche petite. Ils ont des yeux à iris généralement foncés. Mais les iris clairs (gris, gris bleus, gris verts et bleus) sont très fréquents (45,9 p. 100).

Ils ont les cheveux généralement châtains ou bruns, assez fréquemment noirs (20 p. 100), beaucoup plus rarement clairs.

Les Juifs de Dobrodja ont habituellement le nez droit, ou droit aquilin. Cet appendice est rarement relevé, ou retroussé, ou épaté.

Les Juifs de Dobrodja, par l'ensemble de leurs caractères morphologiques, n'appartiennent pas au groupe ethnique composé par les vrais Juifs. Ce sont des Judaïsés chez qui survivent quelques-uns des caractères somatologiques possédés par les Juifs véritables. Dans leurs croisements avec ces derniers, les Judaïsés ont acquis certains traits (la pigmentation foncée, la forme du nez, etc.) qui se sont conservés, dans les croisements successifs, avec plus de puissance que d'autres. La dolichocéphalie caractéristique des Juifs véritables semble n'être pas un caractère aussi dominateur — héréditairement parlant — que la forme du nez.

Il y a lieu d'entreprendre, à propos de l'ordre de préséance héréditaire des traits ethniques, dans les populations métissées, des recherches du plus haut intérêt. Nous espérons pouvoir donner, prochainement, un aperçu des premiers résultats que nous avons obtenus dans cette direction.

Le squelette de la sépulture par inhumation, de l'époque néolithique,

découvert au-dessus de l'Ossuaire dans l'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée).

Par M. le Dr Marcel BAUDOUIN
(*Croix-de-Vie, Vendée*)
Secrétaire général de la *Société préhistorique française* et des *Congrès préhistoriques de France.*

Introduction.

Il existe, dans l'île d'Yeu (Vendée), une allée couverte, connue sous le nom de *Dolmen de la Planche à Puare*, qui a été fouillée, d'une façon méthodique et suffisamment scientifique, en 1883, par un ancien juge de paix de l'île, M. A. Auger.

Découverte. — Cet archéologue a publié, dans une plaquette[1], le récit de cette fouille; mais il n'avait pas décrit les différents objets trouvés : ce que nous avons fait récemment, avec détails, dans un mémoire technique[2].

Pour ce qui est des ossements humains rencontrés alors, ils ont été simplement examinés, lors de la trouvaille, par notre confrère et ami, M. le Dr Adolphe Viaud (de Bordeaux), jadis médecin à l'Ile d'Yeu. Ce praticien les montra ensuite à M. le Dr Viaud-Grand-Marais, professeur à l'École de médecine de Nantes. Mais ces savants n'ont rien publié à ce propos; et ce qu'on trouve à ce sujet dans la brochure de M. Auger et le *Guide de l'Ile d'Yeu*[3] de M. Viaud-Grand-Marais, n'est ni tout à fait concordant, ni exact.

Dans ce travail nous décrirons les ossements d'une manière scientifique; nous signalerons les inexactitudes, importantes à relever; mais nous ne nous occuperons que de ceux de la Sépulture par inhumation,

1. A. Auger, *Les fouilles du Dolmen de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu.* — *Ann. de la Société d'Emulat. de la Vendée*, 1884. — La Roche-sur-Yon, tiré à part, Servant, 1884, in-8°, 10 pages (voir pages 3 et 4).

2. Marcel Baudouin, *Le mobilier funéraire du Mégalithe vierge de la Planche à Puare à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — A. F. A. S., Congrès du Havre, 1914 (Mém. hors volume). Paris, 1915, in-8°.

3. Dr Viaud-Grand-Marais, *Guide du Voyageur à l'Ile d'Yeu.* — Nantes, R. Guisthau, 1897, in-12, 106 pages (voir pages 83-86).

ceux de l'*Ossuaire* proprement dit ayant déjà fait l'objet d'une autre étude[1].

En effet, on a trouvé dans cette Allée couverte deux sortes d'ossements, se rapportant : 1° Les uns à un OSSUAIRE *néolithique*, typique, à *os décarnisés*, comme je l'ai déjà indiqué ailleurs[2]; 2° les autres à un unique sujet, ayant été INHUMÉ (*sans décarnisation*, bien entendu), sinon à l'entrée du monument, du moins dans l'un des CAVEAUX LATÉRAUX.

Cette distinction capitale avait d'ailleurs été bien faite, en 1884, par M. Auger; mais nous avons pu la vérifier et la justifier par l'examen même des ossements, conservés ou retrouvés en 1909, comme je l'ai dit déjà ailleurs.

En dehors des ossements humains recueillis par M. Auger, je signalerai aussi ceux que j'ai récoltés moi-même, en 1909, *en dehors* du mégalithe, dans une courte fouille, très incomplète *au demeurant*, des alentours de ce monument, en présence même du Dr A. Viaud (de Bordeaux), qui, dès 1884, avait assisté à la fouille d'origine. En effet, au dire de ce témoin, des déchets osseux avaient été laissés là encore, comme n'ayant aucun intérêt. J'ai montré, au contraire, leur réelle importance.

Il est probable qu'autour du monument il reste encore d'autres ossements, épars autour des pierres, et ayant même origine. Mais nous n'avons pas encore eu le loisir d'aller les rechercher.

J'ajoute, d'ailleurs, que ces derniers ossements ne peuvent se rapporter qu'à l'OSSUAIRE, et pas du tout à la *Sépulture par inhumation*, que nous décrivons ici, dont tous les restes ont été soigneusement mis de côté en 1884.

La SÉPULTURE PAR INHUMATION est indiscutable, ainsi qu'on le verra, de même que l'*Ossuaire*. Mais, avant d'aborder l'*étude anatomique* du squelette, trouvé PRESQUE ENTIER, voyons dans quelles conditions s'est présentée cette sépulture.

I. — LA SÉPULTURE PAR INHUMATION.

HISTORIQUE. — Le premier document que nous ayons à citer à ce propos est, évidemment, le texte de M. Auger, l'inventeur.

1. Marcel Baudouin, *L'Ossuaire à os décarnisés et brisés de l'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1914. — Tiré à part, Paris, 1915, in-8°.

2. Marcel Baudouin, *Description de l'Allée couverte et des Menhirs satellites de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — *IXe Congrès préh. France*, Lons-le-Saunier, 1913. — Paris, 1914, in-8°, p. 371-409, 15 fig. — Tiré à part, 1914, in-8°, 40 p., 15 fig., dont 4 pl. hors texte.

Voici ce qu'il a écrit en 1884 :

1° *Découverte.* — « Le lendemain [du début des fouilles], nous commençâmes par le *Caveau* de *droite* [Caveau EST (*Fig. 1 et 2*), FERMÉ par une pierre, plate, perpendiculaire, que nous avions remarquée la veille, sans y toucher.

« Après avoir enlevé cette pierre, qui mesure en hauteur 0 m. 55, en largeur à la base 0 m. 50, et 0 m. 35 à la partie supérieure, nous nous sommes trouvé en présence d'un SQUELETTE, *reposant* sur une couche de 0 m. 30 de *sable* très pur.

Fig. 1. — L'ALLÉE COUVERTE DE LA PLANCHE A PUARE, ILE D'YEU (V.).
LE CAVEAU DE L'EST, A SÉPULTURE PAR INHUMATION.

ENTRÉE de l'*allée couverte*, avec, à droite, le CAVEAU DE L'EST, où était située la SÉPULTURE PAR INHUMATION, ici décrite.
Photographie exécutée au *Sud-est* [150° magnétique], donnant une vue du *Couloir central*.
Légende : F, CAVEAU DE L'EST ; — E, *caveau de l'ouest* ; — D, table de recouvrement du *couloir central* ; — C, *caveau de fond*. — XXV, Un *menhir péritaphique*, tombé.

« Craignant de le détériorer, en le retirant nous-même, nous priâmes M. Viaud, médecin de la localité, de nous prêter le concours de son expérience ; ce qu'il fit avec empressement.

« Nous retournâmes alors le même jour au dolmen avec M. Viaud, qui recueillit, PIÈCE à PIÈCE, ce squelette et a réussi plus tard à le reconstituer EN ENTIER [1].

« Il se trouvait dans la position d'une personne *couchée* sur le *côté droit*, le *bras droit* replié *sous la tête*, le *bras gauche* porté en avant, les jambes *recourbées* et *croisées*, *la gauche sur la droite* [2]. La colonne vertébrale elle-même présentait une certaine courbure.

« Après avoir enlevé le crâne et quelques vertèbres du cou, M. Viaud recueillit un ... *anneau*, percé [3]...

« La forme grêle des os, et surtout l'ampleur du bassin, nous avaient d'abord porté à croire que nous avions devant nous le squelette d'une FEMME ; mais, après avoir reconstitué et mesuré exactement le *bassin*, nous fûmes d'un avis contraire. »

1. Pas tout à fait exact. Il manque certains os, du moins à l'heure présente ; et nous ne croyons pas qu'on en ait *égaré* avant la mise en caisse des ossements, à l'Ile d'Yeu.

2. Description très importante, grâce à sa *précision*.

3. Cet *anneau*, conservé, se trouvait donc à la *base du cou*, *sur la poitrine*.

« Ce qui nous parut le plus remarquable, lorsque nous examinâmes la question d'âge, ce fut la coïncidence des *dents de sagesse* avec la *suture*

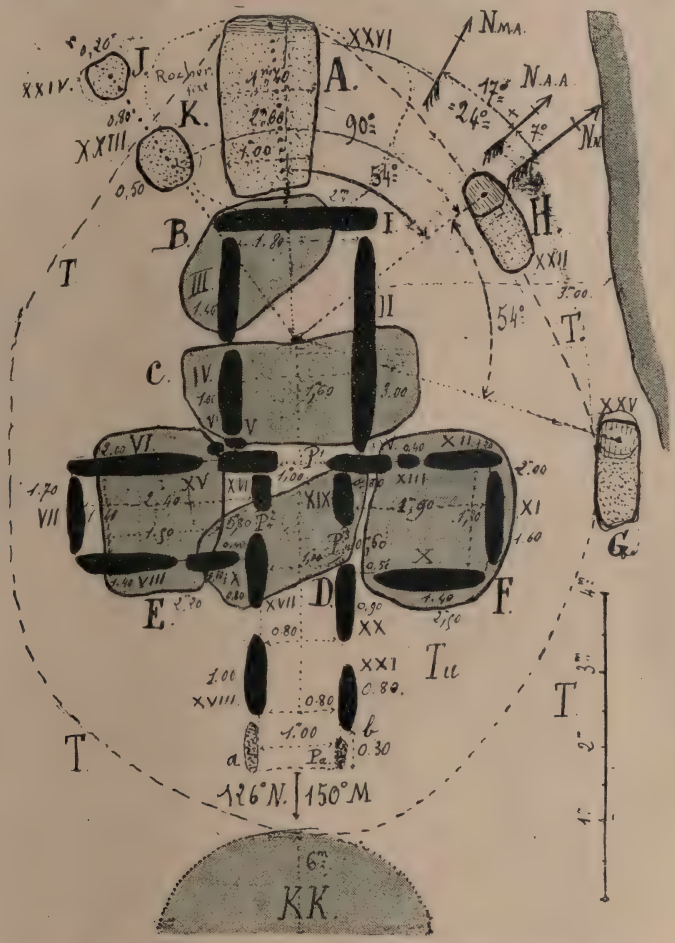

Fig. 2. — L'Allée couverte de la Planche a Puare, Ile d'Yeu (V.).

Plan. — Échelle : 1/100. — Situation du Caveau a inhumation [*Caveau est*].
Légende : B, C, *Caveau de fond* [*Ossuaire d'origine*]; — E, *Caveau de l'ouest* [*2e Ossuaire*]; — F, *Caveau de l'est* [*3e Ossuaire*, avec, par-dessus, la sépulture par inhumation]; — D, *Couloir central* (où avaient été déposés des os de l'ossuaire F, pour la mise en plan du cadavre inhumé en F; — A, grand *menhir de fond*, tombé.

frontale non ossifiée et munie de toute sa dentelure (*Fig. 3-7*). Reconstitué en entier, dans sa position verticale, ce squelette mesure 1 m. 63 de hauteur [1].

1. Voir plus loin l'étude de la *taille*.

« Ces restes humains reposaient sur un *dallage* de *pierres plates*. En outre, sous *la tête*, sous la *colonne vertébrale*, sous le *bassin*, d'autres pierres détachées semblaient mises là pour soutenir le corps, placé la tête au NORD[1], et faisant face à l'ouverture...

« Particularité : *caillou*[2], blanc, sous le nez...

« La conservation de ces restes doit être due à une dernière *sépulture*; peut-être à cette circonstance qu'ils se trouvaient au milieu d'un sable très pur, paraissant provenir du rivage, où il avait été imprégné de SEL MARIN. »

Au-dessous se trouvait un ossuaire typique, l'*ossuaire primitif* du CAVEAU EST (*Fig.* 2, F). M. Auger a conclu, avec juste raison d'après moi, que cet ossuaire avait été remanié, pour qu'on pût y placer, à la partie supérieure, cette sépulture par inhumation, exécutée la dernière, avant l'abandon à lui-même de tout le monument funéraire.

2° *Bibliographie.* — En 1897, M. le Pr Viaud-Grand-Marais[3], après avoir résumé le texte précédent, a ajouté :

« La tête de la jeune *femme*[4] était *dolichocéphale*[5], caractère important pour l'ère préhistorique à laquelle elle appartenait... L'inhumation avait été faite avec le plus grand soin.

« Ce squelette, recueilli pièce à pièce et reconstitué par M. Adolphe Viaud, médecin de la localité, est resté longtemps exposé dans une vitrine du salon de M. Auger, avec les divers objets trouvés dans les fouilles. Le possesseur a fait présent du tout au *Musée Archéologique de Nantes*. »

2° LA SÉPULTURE. — A. SON EXISTENCE. — *a*) *Preuve technologique.* — De la description qui précède, il faut tirer une conclusion, encore plus ferme, si possible, que celle de M. Auger : il est certain qu'il y a eu là INHUMATION VRAIE, dans du *sable* marin, d'un cadavre entier, *non attaqué* au préalable *par l'homme*.

a) Le lit de *pierres supports* était très net d'une part.

b) D'autre part, le *mobilier funéraire*, dépendant en propre du sujet mort, a été trouvé en place normale [*anneau* sur la poitrine; *caillou* sous le nez]; rien n'avait été dérangé, le caveau Est étant *vierge* en 1883.

c) Enfin, les os étaient bien tous, sans exception, *en file anatomique parfaite* [Témoignage : Dr A. Viaud].

d) On remarquera que la tête était du côté du *Nord*. Mais, en réalité, la face regardait l'*entrée* du monument[6], ouvert au *soleil-levant du solstice d'hiver*. — Le cadavre regardait donc le SOLEIL à l'ORIENT D'HIVER[7].

1. Donnée *capitale* à souligner.
2. Pièce conservée et décrite ailleurs.
3. Viaud-Grand-Marais. *Loc. cit.*, 1897 (Voir p. 85).
4. On a vu, plus haut, qu'il y a là une erreur. — M. Auger lui-même a conclu à un HOMME.
5. On verra plus loin que le crâne n'est pas du tout DOLICHOCÉPHALE. — Il est SOUS-BRACHYCÉPHALE; mais il n'en est pas moins, malgré cela, fort intéressant.
6. Cela résulte de sa situation même (voir *Fig.* 2).
7. Tout comme dans certaines sépultures plus récentes.

Comme on le voit, la *Sépulture par inhumation* est ici indiscutable, au point de vue *technologique*.

b) *Preuve anatomique et chirurgicale.* — Nous allons d'ailleurs en avoir deux autres *preuves*, très formelles, fournies par l'examen des ossements eux-mêmes : *a*) leur *nombre* et leur *bon état de conservation*; — *b*) l'absence totale des *Actions humaines* et des *Brisures* d'os, si absolument caractéristiques des OSSUAIRES néolithiques à OS DÉCARNISÉS, ainsi que je l'ai démontré, le premier, dans de nombreux travaux.

1° *Preuve anatomique.* — *a*) Elle m'a été confirmée en 1909, par M. le Dr A. Viaud, sur place même. Il m'a raconté qu'il avait vu, de ses yeux, le sujet, *couché* dans le sable, *étendu tout de son long*, comme l'a décrit M. Auger.

C'est lui qui a enlevé tous les os. Il commença par attaquer un des *coudes*, puis retira successivement tous les éléments des membres et du tronc bien en place. Il m'a certifié l'*exactitude du dessin de M. Giraud, reproduisant ce squelette* (*Pays. et Mon. du Poitou.* — Art. Ile d'Yeu, 1890).

b) D'autre part, les os ont une coloration *jaune pâle* très différente de celle de presque tous les ossements de l'*Ossuaire* proprement dit et sont très *friables*[1].

c) De plus, nous avons à Nantes *compté* les ossements. Il ne manquait à l'appel, en 1909, que les suivants, dont l'absence est très explicable[2] : 1° Radius du côté *gauche;* 2° divers os des *mains, gauche et droite* ; 3° quelques *petits os* des *pieds*.

Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus, si M. le Dr A. Viaud les a trouvés et recueillis en 1883. En tout cas, dans les ossuaires, il en manque une quantité bien plus considérable....

2° *Preuve chirurgicale*[3]. — *a*) J'ai examiné moi-même, avec le plus grand soin, les différents os du squelette, spécialement dans le but d'y retrouver des traces d'ACTIONS HUMAINES CARACTÉRISTIQUES DES OSSUAIRES [*stries, encoches, entailles, ablation de copeaux,* etc.]. Or je n'ai absolument rien découvert : ce qui prouve d'ailleurs la réelle valeur diagnostique de ces traces, et leur *grand intérêt*, au point de vue de la Préhistoire.

b) Il est facile de voir, d'autre part, que les OS LONGS, PRESQUE TOUJOURS BRISÉS dans les Ossuaires, sont ici absolument intacts (*humérus, fémurs tibias, péronés, radius, cubitus*) pour la plupart. Nos photographies de ces os le démontrent (fig. 3 à 20). — Inutile d'insister, n'est-ce pas?

Le crâne, d'ailleurs, est particulièrement *intact* (*Fig. 3-7*).

B. MODE D'INHUMATION. — Le texte de M. Auger est le seul document authentique[4] que nous ayons sur la façon dont était disposé le squelette placé dans le caveau.

1. Séjour dans le sable.
2. Nous en dirons plus loin les raisons.
3. J'ai expliqué ailleurs le sens de cette dénomination [*Travail humain sur les Os de l'Homme*].
4. Nous ne pouvons pas faire état ici du dessin de M. Giraud, exécuté après coup et à tête reposée, loin du lieu de fouilles, en se basant, d'ailleurs, sur le seul texte de M. Auger.

Il faut en conclure que l'inhumation avait été faite de telle sorte que le cadavre était bien COUCHÉ SUR un CÔTÉ (le *droit*), et non sur le *dos*, et que les *jambes étaient repliées, croisées* L'UNE SUR L'AUTRE[1], et *non pas allongées parallèlement*. La tête était au *nord* [2], et la face regardait vers le couloir central, c'est-à-dire vers l'*ouest*.

Il ne saurait donc être ici question du mode de sépulture à *membres repliés* simplement *sans croisement*, c'est-à-dire du *type recroquevillé* ordinaire, pas plus que de sépulture face contre terre ou sur le dos. Mais il est incontestable que les membres inférieurs étaient repliés et *croisés* et que le cadavre était placé sur *un côté*.

Cette observation prouve bien que, dès la fin du Néolithique, on enterrait les morts, non pas exactement comme à l'époque actuelle, c'est-à-dire *sur le dos et les membres inférieurs allongés*, mais sur *un côté*, avec les jambes pliées et croisées.

Mais on pourrait très bien expliquer, ici, ce mode d'inhumation *par les seules dimensions restreintes d'un caveau*, destiné préalablement et uniquement à un *Ossuaire*.... En effet, dans ce cas, si la taille du sujet ne dépassait pas 1 m. 65, le dit caveau n'avait que 1 m. 20 de largeur, c'est-à-dire dans le sens de la longueur du squelette; et FORCÉMENT il a fallu le REPLIER, pour l'y faire pénétrer. Il ne s'agit donc peut-être pas ici d'un *modus faciendi* voulu et raisonné, en rapport avec un rite sépulcral donné, mais seulement d'une manière de faire, IMPOSÉE par les circonstances mêmes.

II. — DESCRIPTION DU SQUELETTE.

Il nous reste à décrire maintenant tous les OSSEMENTS de ce *Squelette*; et nous terminerons par des considérations d'ensemble sur ses caractères propres et sa nature.

1° CRANE EN GÉNÉRAL. — Tête petite et fine avec insertions musculaires très faibles, ressemblant à un crâne de femme (*Fig. 3* à 7).

a) SUTURES. *Aucune suture n'est soudée*; mais la *suture médio-frontale*, surtout, est très nette, persistante et remarquable par ses belles dentelures, à engrenages riches. Les dentelures sont très marquées aussi au

1. J'insiste sur cette réflexion basée sur mes constatations; elle doit faire réfléchir sur l'importance attribuée au *repliement des membres* dans les sépultures à inhumation de la fin du Néolithique.

Ce *modus faciendi* n'a peut-être pas, en réalité, l'importance qu'on a voulu lui attribuer. Il pourrait n'être que la persistance d'une coutume imposée au début par les circonstances [caveau à ossuaire] plutôt que l'expression d'un véritable rite funéraire.

2. La tête correspondait donc, au *Néolithique*, au *Solstice d'Été* (*coucher*), c'est-à-dire au *Grand Menhir indicateur* de l'Allée couverte et au *fond* de celle-ci. Elle regardait le solstice d'*Hiver* (lever). Tout cela semble être en rapport avec le *Culte solaire* de l'époque [*culte du Solstice*] et indique que l'inhumation n'est pas très postérieure sans doute à l'ossuaire.

pariétal et à l'*occipital*. C'est tout au plus s'il y a ébauche de *soudure* entre le frontal et le bas du pariétal (*Fig. 4*).

b) CARACTÈRES. — Pas de suture à l'obélion, bien entendu [Donc moins de quarante-cinq ans].

Crâne *jaune*, sec, fragile. — Front un peu allongé. — Bosses pariétales bien marquées. — Aspect arrondi toutefois, avec *élargissement* notable en arrière. *Saillie* très marquée sur la ligne sagittale, en forme de voûte plus accentuée que normalement. Fosse ptérygo-maxillaire relativement profonde [Muscles masticateurs puissants].

L'ensemble donne l'impression d'un crâne presque moderne, du type dit en *boule*, c'est-à-dire d'un crâne de véritable civilisé [1].

c) MESURES DU CRANE. — Voici les principales (*Fig. 3* à 7).

CAPACITÉ CRÂNIENNE [*non calculée*].

1° DIAMÈTRES	*longitudinal*	*maximum*		165
		métopique		160
	transversal	*maximum*		140
		bi-auriculaire		110
		bi-mastoïdien		120
		Frontal	maximum	115
			minimum	95
	vertical.	*Basilo-bregmatique*		140
2° COURBES	*générales.*	*Horizontales*	*totale*	510
			pré-auriculaire	260
		Transversales	*totale*	460
			sus-auriculaire	290
	spéciales.	*Sous-cérébrale*		30
		Frontale cérébrale		75
		Pariétale		110
		Occipitales	*supérieure*	60
			inférieure	50
3° LIGNES	*naso-basilaire* (Partie ant. Trou occipital)			105
	alvéolo-basilaire (Partie ant. Trou occipital)			90
4° TROU OCCIPITAL.	Longueur			36
	Largeur			23

5° INDICES :

a) INDICE CRÂNIEN (*Largeur-longueur*) : $\frac{140 \times 100}{165} = 82{,}35$ [2].

b) *L'Indice Hauteur-longueur* est le même : 82,35.

d) DÉFORMATION ANNULAIRE. — Elle me paraît indiscutable sur ce crâne. Mais elle a un aspect un peu spécial, en raison de l'âge [25 à 28 ans].

a) Il y a une saillie très marquée sur la ligne sagittale, avec un APLATISSEMENT DES PARIÉTAUX, *derrière la* SUTURE CORONALE, sur une *largeur* de 30 mm., environ. Mais, à *droite*, cet aplatissement est encore plus large (40 mm.) (*Fig. 5* et 7).

1. Aucune *trace d'action humaine* sur les os du crâne, bien entendu. OS INTACTS.

2. Les mesures sur *photographies orientées* donnent, d'ailleurs, exactement le même *indice* (*Fig. 3 et 4-7*).

Fig. 3. — Norma lateralis.

Fig. 4. — Norma anterior.

Fig. 5. — Norma posterior.

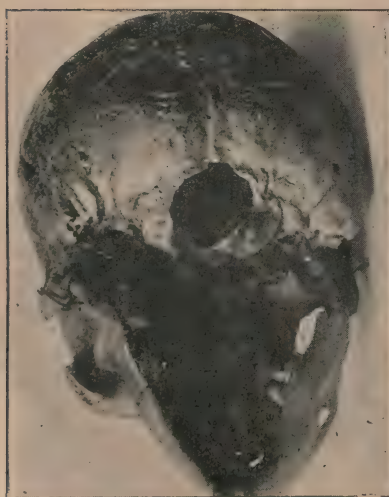

Fig. 6. — Norma inferior (*oblique*),

Fig. 7. — Norma superior (*vesticulis*).

Fig. 3 à 7. — Crâne du squelette de la sépulture par inhumation de *la Planche à Puare*, Ile d'Yeu (Vendée). Côté *droit*. — *Echelle* : 1/3 (*Tiers grandeur environ*).

b) Sur le FRONTAL, *saillie* médiane aussi très marquée avec APLATISSEMENT LATÉRAL : ce qui est, évidemment, en rapport avec la non-soudure des deux moitiés du frontal. Le fait est ici très net, si bien qu'en coupe le frontal formerait une sorte de *toiture*, à angle inférieur très marqué (*Fig. 5*).

Comme on le voit, le *sillon pariétal*, du type des crânes de Vendrest (S.-et-M.) [1] et de Bazoges-en-Pareds (V.), est très net. — Mais il s'ajoute ici un *aplatissement frontal*, beaucoup plus rare, à l'époque néolithique du moins, puisque je ne l'ai pas retrouvé, comme le précédent, dans l'ossuaire de Bazoges-en-Pareds (Vendée) [2].

Cette action sur le front est nette ici en raison du jeune âge et surtout de l'absence de soudure des deux moitiés de l'os. — Elle indique un *appareil serre-tête* empiétant beaucoup plus en avant et atteignant la partie antérieure du crâne.

2° FACE. — A. Voici les DIMENSIONS de la *Face*, intéressantes à consigner ici (*Fig. 3-4*).

Mesures :

Largeurs	Biorbitaire externe	105
	Interorbitaire	27
	Bizygomatique maximum	130
	Bijugale	90
Hauteurs	Intermaxillaire	55
	Totale (ophryo-alvéolaire)	60
	Naso-alvéolaire	17
Orbite	Hauteur	32
	Largeur	38
	Profondeur	52
Nez	Longueur	21
	Largeur	21
Voûte palatine	Longueur	45
	Largeur	35

B. OS DIVERS. — 1° OS NASAUX. — *Cassés*, sauf à leur racine (*Fig. 4*).

2° MAXILLAIRE SUPÉRIEUR. — *Dents* (*Fig. 3 et 4*).

a) Les dents manquantes (chutes dans la sépulture) sont I^1g, et I^1d, [alvéoles larges de 8 mm.]; I^2 droite [alvéole large de 5 mm.]; C^1 droite et gauche; Pm^1 gauche; — M^1g.

b) Les dents qui *persistent* sont : I^2g; Pm^1d, et Pm^2, g. et d., nettement *usées* de chaque côté. — [M^1 *droite* présente une CARIE DENTAIRE, très nette [3].

1. Marcel Baudouin, *La sépulture néolithique de Belleville, à Vendrest* (S.-et-M.), etc. — Paris, 1911, in-8° (voir p. 227; *Fig. 38 et 39* et pl. n° IX).

2. Marcel Baudouin et L. Rousseau, *Découverte, Fouille et Restauration de la Ciste des Cous, à Bazoges-en-Pareds* (Vendée). — *Mémoires de la Soc. Préh. Franç.*, Paris, 1915, t. III, p. 1. — Tiré à part, Paris, 1915, in-8°, *Fig.*

3. J'insiste plus loin sur l'existence de cette *carie*, car cette affection est assez rare à l'époque néolithique (3 p. 100 environ au lieu de 33 p. 100 à l'époque actuelle).

Elle est cassée à la racine. — M^2 n'a rien de spécial [un peu d'*usure* de chaque côté].

Les M^3 sont petites, à *tubercules* NON USÉS [Donc sujet âgé de 20 à 30 ans environ], non *genées* (mâchoire *large*).

Dépôt de *tartre* : molaires du côté gauche; petite molaire droite; M^2 droite.

3° MÂCHOIRE INFÉRIEURE. — *a*) Voici les *dimensions* de cet os (*Fig. 3, 4 et 6*).

1/2 *Longueur* totale (courbe bigoniaque).	*3e molaire* (bord postérieur)	65mm
	Branche	80
Distance	biarticulaire (*bicondylienne*)	85
	bigoniaque	80
Branches.	Hauteur	45
	Largeur	32
Hauteur.	Symphysienne	28
	Molaire	30
	Trou mentonnier (du bord inférieur)	12
Épaisseur.	Symphysienne	15
	Molaire	17
Angle mandibulaire		100°
Angle symphysien		80°
Angle de prognathisme		70°

Pas de gouttière mentonnière. Un seul *trou mentonnier* des deux côtés (*Fig. 3 et 4*).

Mâchoire semblant *retrécie* et non ouverte (*Fig. 6*).

b) *Dents.* — M^1, *usure* assez marquée, surtout à gauche. — M^2, notablement *usée*, surtout à gauche.

M^3 existe des deux côtés. — Elle présente ses 4 tubercules. L'un est un peu *usé* au côté *droit*. — Il s'agit donc bien d'un sujet de 25 à 30 ans, au maximum.

Pm^1 et Pm^2, du côté gauche, également, sont *usées*, surtout Pm^1 (ce qui est normal). — *Usure* moins intense, mais réelle à droite.

Rien à noter pour C et I. — Aucune trace de *carie*. — Tartre surtout sur les dents prémolaires (Pm.) *droites*.

Fig. 8 et 9. — AXIS et ATLAS. — Faces *supérieures* : *Echelle* : 1/2 grandeur.

Le crâne et la face sont donc absolument complets. Pour cette région, il ne manque pas le plus petit fragment osseux important.

3° COLONNE VERTÉBRALE. — Elle est absolument *complète*; *il ne manque pas une vertèbre* : FAIT TRÈS RARE. — *Le bassin* lui-même est entier et intact.

Dans aucune sépulture néolithique pure, je n'ai jamais constaté un pareil état de conservation de cette région du squelette.

I. — VERTÈBRES CERVICALES.

1° ATLAS. — On sait que, depuis longtemps[1], nous avons donné à l'atlas la dénomination de *Vertèbre sexuelle*. — Son étude est donc très importante pour la détermination du *sexe* d'un sujet préhistorique. — Or voici ce que nous avons constaté dans le cas particulier (*Fig. 9*) :

A. *Dimensions d'ensemble*. — *Longueur* maximum : 78 mm. (*Diamètre transversal*), *Largeur* maximum : 42 mm. (*Diamètre antéro-postérieur* de la vertèbre). *Hauteur* maximum : 10 mm. *Distance biglénoïdienne* (Dubreuil-Chambardel) : 50 mm.

B. *Dimensions des différentes parties*. — 1° Mensuration du trou vertébral. Diamètre transversal : 30 mm. ; diamètre antéro-postérieur : 34 mm.

C. *Caractères sexuels*. — 1° *Indice des masses latérales*. — Si l'on établit, comme nous l'avons proposé[2], l'indice centésimal entre le *diamètre transversal de la vertèbre* et la largeur des deux masses latérales, facile à obtenir en retranchant du diamètre total le diamètre correspondant du trou vertébral (on a pour ce sujet : 78 — 30 = 48), on obtient le rapport suivant :

$$\frac{48 \times 100}{78} \text{ ; soit — } 61{,}54.$$

Cet indice se rapproche plus de l'*Indice masculin moyen*, calculé sur les chiffres de MM. Dubreuil-Chambardel, qui est de 63,85 (63,84 — 61,54 = 2,30) que de l'*Indice féminin*, qui est de 59 (61,54 — 59,60 = 2,54), puisque 2,31 < 2,54. — Par conséquent, il indique ici le SEXE MASCULIN, quoique la différence soit très peu marquée.

2° *Autres caractères sexuels*. — Mais, si l'indice ci-dessus donne dans ce cas peu de sûreté pour le diagnostic, il n'en est pas ainsi des *caractères anatomiques*, dits *sexuels*. Ceux-ci indiquent nettement le SEXE MASCULIN :

a) Diamètre transverse 78 > 76 (maximum féminin); apophyse transverse *bituberculeuse*, etc.

Mais il est évident qu'il s'agit d'un *Homme peu musclé* et partant assez grêle, et *jeune*.

b) Si l'on divise le trou vertébral en deux parties, comme nous le proposons (l'une *antérieure* ou *odontoïdienne*, l'autre *médullaire*), à l'aide d'une ligne horizontale passant par la partie moyenne des trous vertébraux, voici ce qu'on note :

	LARGEUR	PROFONDEUR
	—	—
a) Partie *odontoïdienne*.	20	10
b) Partie *médullaire*	30	24

1. Marcel Baudouin. — [*L'atlas*, vertèbre sexuelle]. — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1907, ve s., t. VIII, n° 5-6, p. 402-403.

2. Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Les Mégalithes de Savatole au Bernard* (Vendée). — *Bull. de la Soc. Préh. de France*, 1908, Paris, 1908, in-8°.

2° Les *apophyses articulaires supérieures* ont : longueur maximum, 23. Les *apophyses articulaires inférieures* : longueur maximum, 15; largeur maximum, 20.

3° Les *trous* des *artères vertébrales*, qui sont *entiers*, ont ici : Diam. ant.-post., 7 mm. Diamètre transverse, 5 mm.

D. *Poids*. — Le POIDS de cet atlas est de *sept* grammes.

2° AXIS. — Très puissante, très bifurquée en arrière. — *Poids* : 8 gr. (*Fig. 8*).

Dimensions. — *a*) *Ensemble* : Hauteur maximum (avec ap. od.), 38 mm.; largeur maximum, 50 mm.

b) Dimensions du *canal médullaire* : D. transversal (largeur), 23 mm.; — D. antéropostérieur (profondeur), 16 mm.

3° AUTRES VERTÈBRES CERVICALES. — Les n°s 3, 4, 5, 6 ont une apophyse épineuse *bifurquée*. La 6e cervicale a une *bifurcation* très marquée.

Le trou vertébral gauche est divisé en 2 parties par une *cloison osseuse, épaisse* (7 mm. et 3 mm.); à droite, amorce de séparation.

Poids de 4 cervicales (3, 4, 5, 6) = 17 gr. Donc moyenne : 4 gr.

La 7e *cervicale* est forte, sans bifurcation, à trous vertébraux des 2 côtés. *Tubercule* de Chassaignac marqué. *Poids* : 6 gr.

II. — VERTÈBRES DORSALES. — Elles sont conservées toutes les *douze*; mais 3 ont leurs corps séparés de lames et apophyses épineuses (n°s 3, 4 et 11).

1re dorsale : Poids : 8 gr. *12e dorsale*, Poids : 12 gr. Différence : 4 gr. entre la 1re et la 12e. — Chaque vertèbre augmente donc de poids de 0,33 gr. en moyenne, à mesure qu'on descend.

III. — VERTÈBRES LOMBAIRES. — Elles existent toutes les cinq, absolument entières.

Poids : *4e Lombaire*, 14 gr. *5e Lombaire*, 19 gr. Différence : 5 gr.

On n'a pas mesuré les diamètres du *canal rachidien lombaire*, par oubli[1].

IV. — THORAX. — 1° STERNUM. — Fracturé en deux fragments. — *a*) *Poignée*. Largeur : 50 mm. *b*) *Corps*. Largeur : 20 mm. (partie supérieure).

2° CLAVICULES. — Les deux sont absolument *entières* et intactes (*Fig. 0*).

Circonférence minimum : 30 mm. Extrémité interne : 25 × 20 (hauteur). Extrémité externe = 22 mm. (largeur).

a) *Droite*. — Petite, grêle. Longueur, 130; mais plus *trapue* que la gauche. — Cette clavicule pèse 1 gr. 5 de plus que la gauche. — DROITERIE indiscutable.

b) *Gauche*. — Grêle. Longueur, 130 mm.

1. Marcel Baudouin. — *Le Canal vertébral lombaire chez les Anthropoïdes et les Hommes préhistoriques*. — *C. R. Ac. des Sc.*, Paris, 6 janvier 1913.

3° Omoplates. — Os les plus altérés, avec les Côtes, comme d'ordinaire (*Fig. 11*).

a) *Droite.* — Presque entière; il ne lui manque que la partie centrale de la portion sous-épineuse (détruite au cours de la fouille).

Cavité glénoïde intacte [H = 35; L. = 26].

Bord antérieur (*partie sous-glénoïdienne*) : 120 mm. — Fosse sous-épineuse, intacte [H = 115; L = 90 mm.].

b) *Gauche.* — *Cassée.* Il reste l'Acromion, la Coracoïde, le bord antérieur de la Cavité *glénoïde*; mais l'acromion est brisé aussi.

Cavité glénoïde : 35 × 26.

Il manque toute la fosse sous-épineuse et une partie de la sus-épineuse [1].

Fig. 10. Fig. 11.

Fig. 10. — Les deux Clavicules (*Faces supérieures*). *Échelle*, 1/4 grandeur environ.
Fig. 11. — Les deux Omoplates (*Faces postérieures*). *Échelle*, 1/4 grandeur environ.

4° Côtes. — On possède presque toutes les côtes des deux côtés : *Fait encore très rare.* — Mais plusieurs côtes de la 3e à la 11e se sont brisées [*Brisures de fouille*].

1° *1res Côtes.* — *a*) *Côté droit.* Poids : 4 gr. 5. — *Tubercule de Lisfranc* très saillant, sous forme de *plaque* [Tubercule très marqué, faisant saillie, comme si c'était un petit *pois*; c'est le Tubercule du *Scalène antérieur*]. I est très net à *droite* [Influence de la *Droiterie*].

b) *Côté gauche.* — Très légèrement plus lourde : 5 gr. Tubercule de Lisfranc encore *plus étalé*; mais ce tubercule antérieur est moins saillant ici en haut; il réapparaît vers le bas pourtant.

2° *Côtes.* — Presque complètes. Tubercule du Scalène postérieur et du Grand Dentelé, marqué aussi surtout à *droite* [comme ci-dessus].

1. Le rapport de l'humérus à la clavicule est ici de $\frac{130 \times 100}{290} = 44,82$. — C'est bien là un chiffre d'Homme ayant des caractères d'*effémination*, car, d'après Pasteau, il est de 44,32 pour les Hommes et de 45,04 pour les Femmes. — Or 44,82 est *plus près* de 45,04 que de 44,32.

D'où prédominance nette des muscles du cou (Grand Dentelé et Scalènes) du *côté droit* [DROITERIE manifeste].

3es à 11es Côtes. — Toutes représentées, mais parfois brisées.

12es Côtes. — *Débris* des deux côtés.

On peut donc dire, en somme, que l'on possède tout l'ensemble des côtes.

V. — BASSIN. — Absolument entier. Mais, au cours du transport à Nantes, il s'est produit des fractures sur l'ischion droit, le sacrum, etc. — Longueur maximum : 290. — Hauteur : 130.

Détroit supérieur : D. Transverse : 140. — D. Antéropost. : 130.

Indice $= \frac{130 \times 100}{140} = 94,28$.

Détroit inférieur : D. Transverse : 100. — D. Antéro-post. : 70.

Trou obturateur : Largeur 10 et 37; Hauteur (horizontale) : 55. — Forme *triangulaire*[1].

1° OS ILIAQUE. — *a*) *Ilion.* Hauteur maximum : 195 (d.) et 200 (g). Longueur maximum : 150. Fosses iliaques profondes (caractère masculin). *Cavité cotyloïde* : Hauteur, 55. Longueur (horizontale), 48. Profondeur, 20.

b) *Pubis.* — Hauteur symphysienne : 52. — Largeur : 45 (artic. trou obt.) — Indique le *sexe masculin.*

c) *Ischion.* — *Inter Echancrure Ischiatique* : 130. Longueur : 135 (Ep. isch. — Pubis). — Hauteur : 50 (Cotyle-bas).

2° SACRUM. — *Intact* (fait rare). — Dimensions en position : Largeur maximum, 110; longueur maximum, 110; courbe centrale maximum, 110; surface articulaire supérieure, 53 × 25.

3° COCCYX. — Absolument complet (fait exceptionnel). — 2 dimensions : 36 × 12 mm.

1. Forme indiquant plutôt un sujet du sexe féminin. — Les caractères de *masculinité* sont vraiment peu marqués sur ce bassin, en réalité. — D'où l'erreur commise autrefois (1884).

(*A suivre.*)

Le Pongo, d'après le récit d'André Battell

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Le Pongo d'André Battell est le Gorille.

Signalé en 1819 par Bowdich sous le nom d'*Ingena*, le Gorille ne commença à être réellement connu que depuis 1847, époque à laquelle Thomas Savage, se trouvant près du fleuve Gabon, eut entre les mains « un crâne que les indigènes disaient être celui d'un animal semblable à un singe et remarquable par sa taille, sa férocité et ses coutumes ».

Non seulement Savage reconnut que cet animal, semblable à un singe, était bien l'*Ingena* de Bowdich, les indigènes du Gabon l'appelant encore du nom de *Engé-ena*, mais il eut la sagacité de l'identifier avec un « grand monstre » décrit autrefois sous le nom de « Pongo » par André Battell.

Si Savage donna au nouvel Anthropoïde qu'il venait de découvrir le nom de Gorille en souvenir des *Gorillas* dont il est question dans le récit connu sous le nom de Périple d'Hannon, il eut bien soin de ne point identifier son Gorille avec les femmes sauvages du voyageur carthaginois. Nous avons, dans une étude sur le Périple d'Hannon [1], exposé les motifs pour lesquels il nous semblait que les Gorillas au corps velu, dont les peaux furent rapportées à Carthage vers le Ve ou le IVe siècle avant notre ère, ne devaient appartenir ni aux Anthropoïdes désignés actuellement sous le nom de Gorilles, ni à des populations humaines très velues, comme le pensait Karl Emil Illing, mais devaient, très probablement, être des femelles de Chimpanzé (*Anthropopithecus troglodytes*).

André Battell, marin anglais, fait prisonnier par les Portugais, fut envoyé en Afrique dans le pays d'Angola où, en qualité de sergent de troupe, il servit dans les rangs des Portugais. Battell passa ainsi dix-neuf années dans les régions du Congo, de la fin du XVIe siècle (1589) jusqu'aux premières années du XVIIe. Pendant ce temps, à la suite de quelque querelle avec les Portugais, André Battell s'enfuit et vécut durant huit ou neuf mois dans les bois. C'est à ce séjour forcé dans les forêts équatoriales de l'Afrique qu'il dut de faire connaissance intime avec les Anthropoïdes de ces régions.

Battell n'en ignorait point l'existence avant son évasion, car il donne les noms sous lesquels les Anthropoïdes étaient désignés par les habitants du pays, mais, durant le temps qu'il passa dans les bois il fut à même de

1. Le Périple d'Hannon, *Revue de l'École d'anthropologie*, 1910, p. 166.

bien les observer. Aussi lui devons-nous les premiers renseignements certains qu'on possède sur le Gorille. L'exactitude avec laquelle A. Battell décrit le grand Anthropoïde nous autorise à penser que si quelques faits relatifs au mode de locomotion et aux mœurs du Gorille n'ont point été confirmés par des observateurs plus modernes, il est cependant probable qu'ils doivent être véridiques.

S'il en est ainsi, et c'est notre conviction, il y a intérêt pour l'anthropologie à ne pas laisser tomber ces faits complètement dans l'oubli; car il serait utile, maintenant que ces contrées sont ouvertes à l'activité des Européens, qu'on cherchât à vérifier les détails signalés par André Battell avant que les Gorilles, de plus en plus pourchassés, n'eussent complètement changé de mœurs ou ne fussent exterminés.

Les récits de Battell faisant connaître les mœurs du plus grand et du plus Hominien des Anthropoïdes, avant l'envahissement de son habitat par les Européens, peuvent fournir quelques précieuses données sur ce qu'a dû être la plus primitive humanité.

On doit à Samuel Purchas, chapelain de l'évêque de Cantorbéry, d'avoir, dans son ouvrage intitulé *Purchas his Pilgrimes*, fait connaître ce que son voisin et ami André Battell lui avait raconté de vive voix, et ce qu'il avait trouvé, après sa mort, dans ses notes manuscrites[1].

Dans les conversations qu'il avait eues avec André Battell, Purchas avait appris de lui qu'il existait au Congo « un genre de grands singes, si l'on peut les appeler ainsi, sans queue, de la taille d'un homme, mais dont les membres ont une longueur double et une force proportionnelle, velus sur toute la surface, mais à d'autres égards en tout semblables aux hommes et aux femmes par leur conformation physique; » à cette exception que leurs jambes n'ont pas de mollets.

« Ces grands singes sont appelés Pongo's. » Cette description sommaire, quoique due à un simple sergent de troupes ayant vécu à la fin du XVIe siècle, n'en est pas moins excellente et on peut remarquer que ce vieux soldat, qui n'était point un naturaliste, a néanmoins parfaitement saisi les caractères spéciaux du Gorille, — son Pongo, — forme qui lui paraît si semblable à celle de l'Homme qu'il ose à peine l'appeler un grand singe.

Ces grands singes, « si l'on peut les appeler ainsi » selon l'expression même d'André Battell, « vivaient de fruits sauvages, que leur fournissaient les arbres et les bois, et logeaient pendant la nuit sur les arbres. » Or ce genre de nourriture et ce mode d'habitation ont dû être, pendant des temps fort longs, ceux des formes primordiales des Hominiens.

Dans le chapitre trois de la seconde partie de l'ouvrage de Purchas, sixième section ayant pour titre : « Des provinces de Bongo, Calongo, etc.; des singes monstres Pongos, de leurs chasses, leurs idolâtries, avec plusieurs autres observations », on trouve les renseignements suivants :

1. Huxley, *La place de l'Homme dans la nature.*

« La province de Mayombe est toute couverte de bois et de plantations, si touffues qu'un homme peut y voyager vingt jours à l'ombre, sans sentir le soleil ou la chaleur. » — Tel est le milieu dans lequel vivent les Pongos.

Dans ces régions « on ne trouve aucune espèce de blé ni de graine, de sorte que les habitants vivent uniquement de plantes et de racines de diverses sortes, très bonnes, et de noisettes ». — D'après cela certaines tribus africaines ne devaient pas avoir, à la fin du XVIe siècle, un régime alimentaire différent de celui des Anthropoïdes.

Les renseignements ethnologiques fournis par André Battell sont malheureusement trop vagues, car après avoir dit que « les habitants vivent uniquement de plantes, etc., » il continue sans aucune explication. « Il n'y a non plus ni animaux domestiques, ni volailles, mais ils (les habitants) ont en grande quantité de la chair d'éléphant qu'ils estiment beaucoup. Ils ont aussi plusieurs espèces de bêtes sauvages et un choix abondant de poissons. » — Il est évident que ces habitants carnivores ne devaient pas être les mêmes que ceux qui vivaient *uniquement* de végétaux.

Dans cette province de Mayombe il y a « une grande rivière appelée Banna ». — On a pensé que ce pouvait être le delta formé par les rivières de Camma et de Fernand-Vas; cependant il se pourrait que ce soit plutôt l'estuaire du Gabon.

« Cette rivière est très grande; elle a beaucoup d'îles qui sont peuplées. Les bois sont si remplis de Babouins, de petits singes et de grands singes et de perroquets qu'il serait effrayant pour un homme d'y voyager seul; il y a aussi deux espèces de monstres, qui sont très communs dans ces bois et très dangereux. »

Il est à remarquer qu'André Battell, pour désigner le Gorille et le Chimpanzé, emploie le terme monstres de préférence à celui de singes; car pour lui il y a une différence très nette entre ces monstres à forme humaine et les singes ordinaires.

« Le plus grand de ces monstres, continue l'auteur, est dans leur langue appelé *Pongo*; le plus petit *Engeco*. » L'embouchure du Gabon est appelée par les indigènes N'Pongo; ils se nomment eux-mêmes N'Pongues; il est possible que le nom donné au Gorille, par André Battell, soit le résultat d'une confusion, qui indiquerait, du reste, que le Gorille se rencontrait alors, comme encore maintenant, sur les rives du Gabon.

« Le Pongo est, dit-il, dans toutes ses proportions pareil à un Homme, mais sa stature est plutôt celle d'un géant que celle d'un Homme, car il est très grand. »

Le Pongo est un géant ayant une forme humaine, telle est l'impression que le Gorille fit sur André Battell, et cette impression est la plus exacte qu'on puisse ressentir. Le Gorille « pareil à un Homme » est en effet un Homme monstrueux. De nos jours les Gorilles géants sont devenus très rares; aussi, tant que l'on connut seulement des sujets dont la taille ne dépassait pas 1 m. 50 à 1 m. 60 ou 1 m. 70 au plus, le récit de Battell

pouvait être taxé d'exagération, mais depuis il a été tué des Gorilles ayant plus de deux mètres (2 m. 16 et même 2 m. 30) et alors on a dû reconnaître que le Pongo méritait bien d'être qualifié de grand monstre. Or, au XVIe siècle, ces Anthropoïdes gigantesques devaient être aussi communs qu'ils sont rares à notre époque, l'usage de plus en plus fréquent des armes à feu les ayant fait disparaître.

Ensuite qu'y a-t-il aussi de plus exact, de plus précis que les termes par lesquels ce vieux commensal des Pongos, dans les forêts du Gabon exprime, en homme qui a vu les choses, l'impression que produisait sur lui le Gorille vivant en liberté? Le Pongo dit-il « a une face humaine, les yeux caves et de longs poils au-dessus des sourcils ».

Ainsi pour Battell, qui a vu beaucoup de Pongos et souvent, sans doute, de plus près qu'il ne l'aurait désiré, la face du grand monstre a l'aspect d'une face humaine — et nullement de celle d'un Singe.

Pourquoi, du reste, en serait-il autrement? Ces yeux caves, surmontés par de longs poils, sont-ils aussi étrangers à l'humanité qu'on essaye quelquefois de l'affirmer? L'aspect cave, si enfoncé, des yeux du Gorille provient de l'énorme développement de ses arcades sourcilières, et cette profondeur n'est point atténuée par un front redressé.

Or, presque au début des temps du Quaternaire moyen, aux époques correspondant aux industries Chelléennes et Moustériennes, c'est-à-dire à une date géologique relativement récente, il existait en Europe, en France notamment, un Mammifère, bipède lui aussi, qui, du Gorille avait les yeux caves, les arcades sourcilières proéminentes, surmontées d'un front très fuyant. La face de ce Mammifère était assurément plus semblable à celle du Pongo de Battell qu'à celle d'un Homme et cependant nul n'oserait prétendre que ce bipède quaternaire ne faisait pas partie de l'Humanité; car les crânes du Néander, de Spy, de la Chapelle-aux-Saints, etc., sont ceux de nos ancêtres alors contemporains et compatriotes d'Eléphants, d'Hippopotames, de Rhinocéros, comme le sont actuellement encore les Gorilles.

Ainsi, leçon de choses, préférable à toute argumentation, les ossements des Hominiens pléistocènes découverts dans le Centre et l'Occident de l'Europe, donnent raison au vieux marin ignorant mais esprit observateur qui, exposant de bonne foi son impression, a reconnu, il y a déjà trois siècles, la parenté du Gorille et de l'Homme; fait bien réel, que, de nos jours, refusent cependant encore d'admettre certains naturalistes, dont les nomenclatures, au mépris de l'anatomie comparée, s'efforçent de rapprocher les Anthropoïdes des Singes, afin de les éloigner le plus possible de l'Homme, en substituant au terme d'Anthropoïdes, adopté par Broca, la fallacieuse dénomination de Simiidés.

La description d'André Battell, toujours parfaitement exacte, continue ainsi : « sa face — au Pongo — ses oreilles et ses mains sont glabres. Son corps est couvert de poils, mais ils ne sont pas trop épais et sont d'une

couleur brune foncée ». Cette coloration des poils distingue le Gorille du Chimpanzé noir.

Le Pongo, ajoute Battell, « ne diffère d'un homme que par les jambes qui n'ont pas de mollets ». C'est ici une excellente remarque de morphologie comparée; mais l'absence de mollets empêchait-elle le grand monstre d'être bipède redressé pendant la marche?

Il ne semble pas que Battell ait constaté l'allure pseudo-quadrupède, la marche en position accroupie que prennent généralement de nos jours les Gorilles lorsqu'ils se trouvent sur une surface plane : car le Pongo, dit-il, « va toujours sur ses jambes et porte ses mains entrelacées sur la nuque lorsqu'il marche sur le sol ».

L'entrelacement des mains sur la nuque est nécessaire aux Anthropoïdes, pour éviter d'être entraînés en avant par le poids de leurs longs bras et l'obliquité de leurs corps. Ce procédé d'équilibre est également usité par celui des Anthropoïdes qui marche le plus facilement en se tenant redressé, le Gibbon.

La description de Batell prouve bien qu'il a vu le Gorille user particulièrement de la marche debout, de l'attitude redressée, puisque, selon lui, le Pongo irait toujours sur ses jambes, et par conséquent ne se servirait jamais des mains comme moyen de locomotion. Au XVIe siècle les Gorilles conservaient-ils encore une allure redressée bipède plus accentuée que de nos jours? c'est possible; mais la longueur de leurs membres antérieurs prouve que la vie arboricole était déjà, comme actuellement, leur mode ordinaire d'existence.

C'est ce que confirme du reste Battell : le Pongo, dit-il, « dort sur les arbres et se bâtit des abris contre la pluie ». Ce fait, d'abord mis en doute, est désormais reconnu complètement exact. Or on sait que beaucoup de peuplades humaines faisaient naguère encore de même et, en Europe, en pleine époque historique, il y a moins de vingt siècles, Tacite disait des Fennes : « les enfants n'ont d'autre abri contre la pluie et les bêtes féroces que les branches entrelacées de quelque arbre, où leurs mères les cachent. C'est là que les jeunes gens se rallient, que se retirent les vieillards. »

Ce genre d'habitation ne différait guère de celui des Gorilles.

Battell constata que le grand monstre, géant à face humaine, d'aspect si redoutable, n'était pas du tout carnivore, « il se nourrit des fruits qu'il trouve dans les bois et de noix, car il ne mange aucune espèce de chair ».

Battell reconnut aussi que le Gorille ne possédait pas la parole articulée : « il ne parle pas », dit-il; cela ne prouve pas qu'il ne soit pas capable d'émettre des intonations vocales susceptibles d'être comprises de ses semblables. Rude soldat, et non naturaliste ou philosophe, André Battell ne semble pas avoir eu l'intuition que le cri est le rudiment de la parole.

Pour lui, le Pongo ne parlant pas, n'avait pas droit à l'intelligence; d'où cette opinion, assurément erronée, le Pongo « n'a pas plus d'intelligence qu'une bête »; et comme preuve, Battell ajoute que les « habitants de

cette contrée, quand ils voyagent dans les bois, allument des feux là où ils dorment la nuit, et le matin, lorsqu'ils sont partis, les Pongos viennent s'asseoir autour du feu jusqu'à ce qu'il s'éteigne, car ils n'auraient pas l'intelligence d'en rapprocher les tisons ».

Cette remarque, très intéressante, est susceptible de fournir certaines indications utiles pour la connaissance de la primitive humanité.

Nous en reparlerons plus tard, dans un autre article, en examinant les renseignements que l'on peut tirer des mœurs du Pongo, telles que les observa André Battell.

Mais ce que nous venons de dire suffit déjà pour montrer combien, au lieu de tirer brutalement sur les Gorilles, de les considérer comme gibier de chasse, il serait beaucoup plus digne de son parent, heureusement parvenu, l'Homme, de les étudier à l'état de liberté, pendant qu'il en est temps encore, plutôt que de les emprisonner et surtout de les massacrer sans profit réel pour la science.

A propos des Touareg du sud

Par FR. de ZELTNER

Les Touareg qui habitent la partie méridionale du Sahara ont été bien moins étudiés que leurs congénères de la partie Nord. Cela tient en partie aux difficultés qu'offrait la prise de contact avec eux pour des Européens venant du Soudan. Il faut tenir compte en effet que cette région ne présente pas, comme le Sahara du Nord, une race analogue aux Chamba, adaptée au pays, très propre à servir de liaison entre les Français et les Touareg. Il a fallu que les officiers créassent de toutes pièces des unités méharistes composées de tirailleurs nègres et leur apprissent le métier difficile de chamelier, qu'ils ignoraient eux-mêmes, pour que les Touareg consentissent à accepter définitivement l'autorité de la France. Aujourd'hui leur loyalisme est absolu, car ils ont compris enfin qu'avec nos sections montées à chameau, si mobiles et si tenaces, il n'était plus pour eux de retraites sûres dans leur propre pays. Dans ces conditions la pénétration chez ces nomades ne présente que les difficultés inhérentes à un voyage dans un pays pauvre en eau, en pâturages et en habitants.

L'accueil que le voyageur reçoit des Touareg n'a rien de désagréable et l'on n'a point la sensation d'hostilité que l'on éprouve au milieu des Maures et des Peulh. Ils se prêtent même, sinon de bonne grâce, du moins sans résistance, aux opérations cabalistiques de l'anthropométrie, et c'est ainsi que j'ai pu réunir une série de 143 mensurations de Touareg mâles. Le principal intérêt de cette série, la plus nombreuse qui ait été mesurée à ma connaissance, est de comprendre des sujets répartis sur tout l'habitat méridional des Touareg, c'est-à-dire entre le 7e degré de longitude Ouest Paris et le 7e de longitude Est.

Il est à peine nécessaire de dire que j'ai trouvé entre eux de nombreuses différences, mais je ne crois pas qu'il soit possible d'y reconnaître des types nettement distincts. La comparaison avec les types de Bertholon ne m'a rien donné. Les Touareg se sont trop métissés avec les Nègres, les Maures, les Peulh, les Haoussa, pour que le type original n'ait pas subi de nombreuses modifications. Sans examiner ici la question ardue du métissage, il faut reconnaître que les individus mélangés de nègres se rencontrent surtout dans les régions qui ne sont pas proprement désertiques, mais où la vie se rapproche de ce qu'elle est dans les pays cultivés du Soudan. L'explication en est assez simple : dans le désert la vie est très pénible pour les métis de nègres qui ont

Fig.1. — Touareg Tenguiriguif (région de Tombouctou).

Fig. 2. — Touareg Bourzeïnat (région de Tombouctou).

Fig. 3. — Touareg Kel-Témouleit (région de Tombouctou).

besoin d'une alimentation et d'une boisson très abondantes; au contraire dans les pays des mares et dans les oasis, ils peuvent avoir un bien-être plus considérable et partant se multiplier. D'autre part, ils résistent bien au paludisme qui s'y trouve à l'état endémique. Les Touareg y résistent mal, et ne s'accommodent pas bien des pays humides. Ils sont si parfaitement adaptés à leur pays et à leur genre d'existence qu'ils ne peuvent s'en écarter sans dépérir et sans perdre leurs merveilleuses qualités d'endurance à la fatigue et aux privations.

Voyons donc en quoi consistent leurs caractéristiques physiques.

On a trop souvent décrit leur port majestueux, leur démarche pleine de noblesse, l'aisance de leurs mouvements, leur grand air en un mot pour que j'aie à y revenir. Pour serrer de plus près leur portrait, je résumerai brièvement une étude qui est parue dans l'*Anthropologie* (1914, nos 3-4), en disant qu'ils sont dolichocéphales, leptoprosopes, leptorrhiniens, et remarquables surtout par la longueur du bras et de la cuisse, comparés à l'avant-bras et à la jambe.

L'envergure dépasse sensiblement la taille. Le tableau suivant groupe quelques-uns de ces chiffres :

	Moyenne.	Maximum.	Minimum.	Maximum de sériation.
	—	—	—	—
Taille	172,5	188,0	154,0	168,0
Indice céphalique	71,78	81,0	64,0	73,0
Indice facial	85,44	101,0	68,0	88,0
Indice nasal	66,34	84,0	50,0	68,0
Indice antibrachial	77,8	69	89	75 et 78
Indice anticrural	89,2	82	98	88,0
Rapport envergure-taille	103,3	109,0	97,0	103,0

Tous ces caractères distinguent en général les Touareg du Sud de leurs voisins du Nord, comme des gens du Tibesti, du Tchad, du Soudan, mais certains leur sont communs avec ceux-ci. Il est un fait très remarquable qui ne paraît pas avoir suffisamment attiré l'attention des chercheurs. La stéatopygie, qui n'est pas rare chez les femmes touareg de race pure, et que les hommes estiment beaucoup, est cependant une caractéristique de certaines races noires. Nous sommes donc probablement là en présence d'un métissage très ancien, grâce auquel ce caractère a pu se fixer dans une race où les hommes sont aussi peu adipeux que possible. Et c'est même un spectacle paradoxal de voir des femmes ressemblant à la Vénus de Brassempouy dans un paysage qui est souvent l'image même de la désolation et de la stérilité. Je ne suis d'ailleurs pas en mesure de dire si cet embonpoint, obtenu par l'ingestion de quantités énormes de lait, peut se développer chez toutes les femmes, ou seulement chez quelques sujets privilégiés.

Livres et Revues

Marc Armand Ruffer. — *Histological studies of Egyptian mummies* (Mém. présentés à l'Institut Egyptien et publiés sous les auspices du Khédive Abbas II, t. VI, fasc. 3).

On peut dire que l'étude histologique des momies d'Égypte était inattendue et même, à l'exception des ossements, inespérée. Le Dr Ruffer, cependant, publie les résultats des 10 premières recherches histologiques qu'il a pu faire, grâce à un procédé de son invention, sur des momies appartenant pour la plupart à la XIXe dynastie et précédemment étudiées par M. Elliot Smith (Mém. de l'Inst. Egyptien).

Les maladies des anciens Egyptiens avaient été étudiées précédemment au moyen de divers procédés. Quelques papyri égyptiens attestaient l'existence dans les temps archaïques d'une littérature médicale et d'une riche pharmacopée embrassant aussi l'art vétérinaire (Flinders Petrie). Mais les meilleurs documents laissaient incertaine l'identification des maladies décrites, sans exception pour le papyrus Ebers, le plus fameux document médical égyptien. On trouve cependant dans un papyrus médical de Berlin une description excellente de la paralysie faciale.

Les peintures et statues anciennes représentent des malformations et quelques affections cutanées.

Dans les descriptions historiques, relativement modernes, les symptômes de diverses maladies sont entremêlés de telle sorte que dans la description par Thucydide d'une épidémie qui dévasta Athènes, on ne sait s'il s'agit du typhus noir, de la variole, de la fièvre jaune, de la méningite cérébro-spinale, de la scarlatine, de l'influenza ou de l'ergotisme s'ajoutant au typhus.

Les lésions des os, étudiées par Elliot Smith, Wood James et Derry ont fourni au contraire des renseignements précieux. Mais l'examen macroscopique des autres organes a été rendu très difficile par suite de leur altération qui les rend ordinairement méconnaissables. Quant à l'étude microscopique de ces masses noirâtres, fragiles, imprégnées de matières opaques, il ne semblait pas qu'on pût seulement y songer.

Or, dans le mémoire du Dr A. Ruffer, de nombreuses planches, dont plusieurs en couleur, nous montrent des cœurs entiers, des portions de foies, de reins, de muscles, de vaisseaux, de poumons, d'intestins que l'on croirait, à première vue, récemment extraits d'un liquide conservateur où ils auraient fait simplement un trop long séjour — et de nombreuses coupes microscopiques de muscles, de vaisseaux, de nerfs même

datant de milliers d'années. Ce résultat est saisissant. Il permettra au Dr Ruffer de publier bientôt ses recherches d'anatomie pathologique sur les momies égyptiennes. Son premier mémoire résume seulement son procédé de restauration et ses constatations relatives à l'histologie normale, dont les lecteurs de la *Revue* nous reprocheraient de ne pas donner ici quelques extraits.

Pour débarrasser les tissus du sable, de la terre et des autres matières opaques, pour les rendre souples et accessibles à l'usage du microtome, le procédé imaginé, dans les détails duquel nous ne saurions entrer bien qu'il soit vraiment simple, a pour base l'emploi d'une solution contenant :

Alcool.	30 parties
Solution de carbonate de soude à 5 p. 100.	20 —
Eau.	50 —

Après un court séjour ultérieurement dans l'alcool absolu, puis dans le chloroforme, puis dans la paraffine, on peut faire des coupes très fines.

Les noyaux des cellules sont parfois très visibles, par exemple dans le tissu conjonctif sous-cutané des corps simplement ensablés, datant de 8 000 ans au moins. Dans les momies de la XXIe dynastie, les noyaux des cellules épidermiques se colorent presque normalement. Des microbes se distinguent et se différencient parfois très bien. Quelques réactions physiologiques des tissus sont conservées. C'est ainsi que certaines grandes artères, l'aorte par exemple, sont encore remarquablement élastiques, si bien qu'elles se rétrécissent elles mêmes quand on les a allongées artificiellement.

En général la peau est mieux conservée dans les corps simplement desséchés que dans les corps momifiés. Dans les peaux bien conservées on voit des glandes sudoripares en parfait état.

Les muscles lisses sont très bien conservés. Les muscles striés montrent encore leur striation caractéristique.

Le rein est presque toujours dans un bon état de conservation. Sur les coupes réussies, la structure générale et même les glomérules se détachent à l'évidence.

Le foie est moins bien conservé. Les intestins le sont souvent très bien.

Sur un seul estomac conservé, toute la surface muqueuse avait disparu. Les tuniques musculaires étaient en parfait état.

Le cœur est fort bien conservé. Il est facile d'isoler les valvules, qui ont toujours paru normales.

Dans le poumon, les alvéoles et les petites bronches sont parfaitement nets. La plèvre et le diaphragme sont généralement en très bon état, et leur histologie peut être étudiée dans tous leurs détails.

Les petits nerfs des doigts et aussi les gros troncs nerveux tels que le sciatique ont conservé leur structure générale. Les tubes nerveux sont très beaux et chaque tube contient une matière jaunâtre qui est certainement la substance médullaire. Dans certains nerfs on peut voir le cylindre-axe qui se colore profondément.

Quand l'organe est en bon état, les vaisseaux se distinguent bien.

Dans le testicule et l'épendyme, les spermatozoaires ont complètement disparu, mais les alvéoles ont résisté. Les tissus avoisinants, tel que le muscle cremaster, sont dans un état de préservation parfait.

M. Ruffer n'a jamais trouvé la rate ni les capsules surrénales. Il n'a pu trouver qu'un seul cerveau qu'il n'a pas encore étudié. La découverte et l'utilisation de son procédé de restauration, déjà si intéressants, sont encore pleins de promesses.

Notons pour terminer un détail curieux. Dans deux figures en couleur de l'atlas qui représentent l'une un foie replié, l'autre un paquet d'intestins, l'on voit comme nichée une statuette à tête humaine « Amset » et une autre à tête d'animal « Khebsennuf ».

L. Manouvrier.

Fabio Frassetto. — *Lo scheletro degli arti nell'Uomo e nei Vertebrati. — Filogenesi ed Ontogenesi.* — Bologna, 1915.

La question de l'ontogenèse et de la phylogenèse du squelette des Vertébrés est tout à la fois l'une des plus compliquées et des plus débattues de l'Anatomie comparée. Fait étrange, sa grande complexité réelle se cache sous une simplicité apparente. On peut dire également qu'il est peu de questions dont l'importance égale la sienne.

Ce sont toutes choses que M. Fabio Frassetto a bien su mettre en lumière dans un intéressant volume de près de 200 pages, illustré de 95 figures empruntées aux divers auteurs qui se sont occupés du sujet.

La principale qualité de ce livre est incontestablement la clarté et il rendra de ce fait de très grands services. Cette qualité même en rend l'analyse difficile, car on ne saurait résumer mieux que l'a fait l'auteur les diverses conceptions émises par les différents anatomistes dans les mémoires originaux dans lesquels il a puisé sa documentation.

On peut cependant faire à M. Fabio Frassetto un certain nombre de reproches. D'une part sa documentation, pour considérable quelle soit, est loin d'être complète. D'autre part, il accueille véritablement avec une trop grande sympathie un certain nombre de théories que les faits logiquement interprétés semblent rendre pour le moins douteuses. Nombreux sont les sujets traités où cette critique s'impose, et nous ne pouvons songer ici à les reprendre tous après lui. Nous n'insisterons pas par exemple, sur cette manière de voir de Gegenbaur aujourd'hui rejetée par la plupart des anatomistes, que M. Fabio Frassetto cependant adopte, et suivant laquelle l'extrémité des Vertébrés tétrapodes marcheurs dériverait de celles de formes ichthyosauriennes provenant directement elles-mêmes de formes sélachoïdes. N'a-t-on pas véritablement toutes raisons de croire que, comme les Cétacés actuels, les Ichthyosauriens disparus dérivent de formes primitivement terrestres s'étant secondairement adaptées à la vie dans les eaux? Chez les uns comme chez les autres, on

retrouve l'hyperphalangie, et certains travaux de Leboucq concernant le développement des extrémités chez les Pinnipèdes nous montrent bien comment cette hyperphalangie a pu secondairement s'établir sans qu'on puisse y voir la moindre dérogation à la loi de Dollo sur l'irréversibilité de l'évolution. L'erreur de Gegenbaur est grosse de conséquences, en raison du fait qu'elle est à la base même de toutes nos conceptions sur la morphologie des membres des Vertébrés marcheurs.

Nous nous bornerons à examiner aussi brièvement que possible deux questions particulièrement importantes au point de vue de l'Anatomie comparée en général, et qui ne laissent point aussi d'intéresser grandement l'Anatomie anthropologique; nous sommes, en ce qui les concerne, d'un avis tout différent de celui de M. Fabio Frassetto.

1° *Signification des éléments constitutifs de la ceinture scapulaire des Vertébrés tétrapodes.* — Tous les classiques admettent, et l'auteur du livre dont ici nous rendons compte partage également cette opinion, que la ceinture scapulaire dite primaire des Vertébrés tétrapodes est fondamentalement constituée de trois éléments, le scapulum, le procoracoïde et le coracoïde qui, bien développés chez les Batraciens urodèles, se retrouveraient chez les Anoures, à part quelques rares exceptions constituées par certains types dépourvus de procoracoïdes. C'est de l'homologation des éléments de la ceinture scapulaire dans ces deux groupes de Batraciens que dérive la conception que l'on se fait de cette ceinture en Anatomie comparée chez les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères. On conçoit donc ainsi toute l'importance de cette question.

En 1895, P. Eisler, dans un travail qui a vraisemblablement échappé à M. Fabio Frassetto, comme d'ailleurs à la plupart des anatomistes, a émis l'opinion, sans l'étayer toutefois d'arguments suffisants, que le procoracoïde des Urodèles n'est pas représenté chez les Anoures par l'élément ventral antérieur de leur ceinture, mais bien par une saillie dépendant du scapulum et qui, située à l'extrémité externe de son bord antérieur, est connue sous le nom d'acromion. Les deux éléments ventraux de la ceinture scapulaire des Anoures auraient alors l'un et l'autre la signification de pièces coracoïdiennes.

Cette idée a été reprise au début de 1915 par un de mes élèves, M. H. Vallois, et par moi-même; et, nous basant sur un nombre de dissections considérables que nous avons fait porter tout à la fois sur la topographie des muscles et leur innervation ainsi que sur la constitution de la cavité glénoïdienne, nous sommes parvenus à établir dans un mémoire de la *Bibliographie anatomique* (fasc. 4, tome XXIV) que l'opinion d'Eisler était en réalité celle qu'il convenait de suivre.

Notre intention était de reviser d'une façon complète en nous basant sur les faits que nous venions de mettre en lumière, l'étude de la ceinture scapulaire chez les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères. Les événements actuels nous ont mis dans l'obligation de différer l'exécution de ce projet. Mais, pour s'en tenir au seul terrain de l'Anatomie humaine, il est d'ores et déjà facile de prévoir que nos conceptions relatives à la

signification des éléments surajoutés à l'omoplate devront être profondément modifiées dans un avenir prochain.

2° *Signification de la rotule.* — Il a été soutenu, principalement en Allemagne, que fondamentalement l'avant-bras, aussi bien que la jambe, est composé non de deux mais de trois éléments. On donne au troisième élément le nom d'*intermedium antebrachii* ou *cruris* suivant le cas. Cette théorie qu'il n'est point dans mes intentions de discuter ici au point de vue général paraît insuffisamment établie tant au point de vue de la paléontologie que de l'embryologie. Quoi qu'il en soit, ceux qui l'adoptent considèrent d'une part que l'olécrane et le cartilage triangulaire (voir Thilenius) représentent chez les Mammifères les vestiges de l'intermédiaire de l'avant-bras, alors que d'autre part l'intermédiaire de la jambe serait chez les mêmes animaux réduits à la rotule et à l'os trigone de Bardeleben.

Bertha de Vriese a consacré tout récemment en effet plusieurs mémoires à établir que la rotule n'est point, comme le pensent les classiques, un os sésamoïde développé dans l'épaisseur du tendon du triceps, mais bien l'extrémité supérieure de cet os fondamental de la jambe qui serait l'*intermedium cruris*. M. Fabio Frassetto se rallie à cette opinion. Il suffit de se reporter cependant à ce que nous savons des conditions de développement des sésamoïdes en général, aux travaux nombreux de Retterer, aux études enfin de Retterer et Vallois sur la double rotule des Mammifères sauteurs, pour se rendre compte combien il est peu vraisemblable qu'une telle hypothèse soit exacte. Il est regrettable que, dans ce cas comme dans quelques autres, M. Fabio Frassetto ne se soit pas suffisamment inspiré des travaux nombreux aujourd'hui où est exposée l'action des facteurs physiques sur le développement phylogénétique du squelette. C'est seulement dans cette voie que se résoudront un jour, à notre sens, certains problèmes d'anatomie comparée que quelques chercheurs dépourvus de cette notion, habiles à l'analyse mais incapables de synthèse, ont plutôt contribué à obscurcir.

R. ANTHONY.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

La morale du transformisme

Par J.-L. de LANESSAN

Il ne faudrait pas que la barbarie « scientifique » des Germains servît de prétexte à la condamnation de la science et à l'apologie du mysticisme métaphysique qui faussa tant d'esprits au cours des siècles passés.

De ce que les savants allemands, détournés de la vérité expérimentale par des préoccupations militaristes, autocratiques et jingoïstes, sinon par le souci de leurs intérêts personnels, ont édifié sur une fausse science des théories aussi contraires à la raison et aux faits qu'à l'humanité, il ne faudrait pas conclure que la science véritable est responsable de l'éducation corruptrice distribuée au peuple allemand depuis un demi-siècle et des abominations commises par les armées germaniques.

Sous le prétexte que les naturalistes d'Allemagne, interprétant d'une façon erronée les faits sur lesquels sont établies les doctrines de l'évolution et du transformisme, en ont déduit des conclusions contraires à la liberté, à la dignité, à la moralité que nos civilisations gréco-latines se vantent d'assigner à nos enfants comme règles de leur conduite, il serait anti-scientifique de condamner les doctrines de l'évolution et du transformisme comme fausses, chimériques et contraires à la science morale.

De ce que, pour tout dire, les Allemands ont prétendu tirer du matérialisme mystique où ils se sont laissé choir, des arguments en faveur de la théorie de la Force et des prétextes pour justifier les mensonges de leurs diplomates, les atrocités ordonnées par leurs généraux, les violations des traités internationaux et du droit commun commises par le gouvernement de Guillaume II, il serait injuste de conclure que le matérialisme est responsable des crimes des Germains.

Notons, tout d'abord, qu'il a existé et qu'il existe encore de nombreux évolutionnistes, transformistes et matérialistes dans tous les pays civilisés, en France notamment, et que les principes moraux ou politiques professés par la plupart d'entre eux n'ont rien de commun avec les doctrines et théories d'ordre moral ou politique exposées dans l'enseignement oral ou les livres des savants, des philosophes et des politiques allemands.

Buffon, Lamarck et Darwin[1], qui sont les véritables fondateurs de l'évolutionnisme et du transformisme, ont déduit des faits sur lesquels ils appuyèrent leur doctrine scientifique, une morale qui, pour être purement naturelle, n'en est pas moins sublime.

§ I. — La théorie morale de Buffon.

Après avoir décrit les phénomènes d'ordre intellectuel et moral dont les animaux nous offrent le spectacle, et les avoir comparés aux phénomènes de même ordre qui se produisent chez l'homme, Buffon disait[2] : « Les animaux sont-ils bornés aux seules passions que nous venons de décrire? La peur, la colère, l'horreur et la jalousie sont-elles les seules affections durables qu'ils puissent éprouver? Il me semble qu'indépendamment de ces passions, dont le sentiment naturel, ou plutôt l'expérience du sentiment rend les animaux susceptibles, ils ont encore des passions qui leur sont communiquées et qui leur viennent de l'éducation, de l'exemple, de l'imitation et de l'habitude : ils ont leur espèce d'amitié, leur espèce d'orgueil, leur espèce d'ambition. » Faisant allusion aux liens qui s'établissent entre le chien et l'homme, il disait : « Y a-t-il rien de comparable à l'attachement du chien pour la personne de son maître ?... Quelle fidélité à accompagner, quelle constance à suivre, quelle attention à défendre son maître! quel empressement à rechercher ses caresses! quelle docilité à lui obéir!... que de mouvements, que d'inquiétudes, que de chagrin s'il est absent! que de joie s'il le retrouve! A tous ces traits peut-on méconnaître l'amitié? Se marque-t-elle, même parmi nous, par des caractères

1. Pour les doctrines de Buffon, Lamarck et Darwin, voir J.-L. de Lanessan, *Transformisme et créationisme*, in Biblioth. Scient. internat., Alcan édit.

2. Voir Buffon, *Œuvres complètes*, édit. J.-L. de Lanessan, mémoire sur *La nature des animaux*.

aussi énergiques? » Au sujet de l'amour il disait : « Tout ce qu'il y a de bon dans l'amour appartient donc aux animaux tout aussi bien qu'à nous, et même, comme si ce sentiment ne pouvait jamais être pur, ils paraissent avoir une petite portion de ce qu'il a de moins bon, je veux parler de la jalousie. »

Comme pour mieux établir la ressemblance qui existe entre les animaux et l'homme au point de vue des sentiments d'ordre moral, il décrivait la source de ces sentiments chez les animaux en des termes qui s'appliquent exactement à l'homme, car c'est dans l'éducation et l'expérience qu'il trouve cette source : « Un jeune animal tranquille, habitant des forêts, qui tout à coup, dit-il, entend le son éclatant d'un cor ou le bruit subit et nouveau d'une arme à feu, tressaille, bondit, et fuit par la seule violence de la secousse qu'il vient d'éprouver. Cependant, si ce bruit est sans effet, s'il cesse, l'animal reconnaît d'abord le silence ordinaire de la nature, il se calme, s'arrête et regagne à pas égaux sa paisible retraite. Mais l'âge et l'expérience le rendront bientôt circonspect et timide, dès qu'à l'occasion d'un bruit pareil il se sera senti blessé, atteint ou poursuivi. Ce sentiment de peine ou cette sensation de douleur se conserve dans son sens intérieur, et lorsque le même bruit se fait encore entendre elle se renouvelle, et se combinant avec l'ébranlement actuel elle produit un sentiment durable, une passion subsistante, une vraie peur. » N'est-ce point de la même façon que la peur naît chez l'homme?

Écoutez, maintenant, son explication de la conduite d'un chien en face d'un bon morceau qu'il convoite. « Le chien, dit-il, se jetterait à l'instant sur l'objet de son appétit, si ce même sens intérieur ne conservait pas les impressions antérieures de douleur dont cette action a été précédemment accompagnée;... comme il a été frappé toutes les fois qu'il s'est livré à ce mouvement d'appétit, les ébranlements de douleur se renouvellent en même temps que ceux de l'appétit se font sentir, parce que ces deux ébranlements se sont faits toujours ensemble. L'animal étant donc poussé tout à la fois par deux impulsions contraires qui se détruisent mutuellement, il demeure en équilibre entre ces deux puissances égales;... mais il se renouvelle en même temps dans le cerveau de l'animal un troisième ébranlement qui a souvent accompagné les deux premiers; c'est l'ébranlement causé par l'action de son maître, de la main duquel il

a reçu souvent ce morceau qui est l'objet de son appétit; et comme ce troisième ébranlement n'est contre-balancé par rien de contraire, il devient la cause déterminante du mouvement. Ce chien sera donc déterminé à se mouvoir vers son maître et à s'agiter jusqu'à ce que son appétit soit satisfait en entier. » En d'autres termes, le chien ne s'emparera point par la force du morceau qu'il convoite, parce qu'il se souvient qu'il a été puni pour l'avoir fait; il le demandera à son maître, parce qu'il se rappelle qu'il l'a déjà obtenu de celui-ci chaque fois qu'il l'a sollicité. N'est-ce point ce qui, en une conjecture semblable, se passera dans l'esprit d'un enfant ayant envie d'un gâteau?

Buffon a soin de nous faire savoir qu'à ses yeux toute cette lutte intérieure de sentiments est d'ordre purement physique. A propos de ce qu'il appelle « le sens intérieur », c'est-à-dire l'organe où se produisent les « ébranlements » déterminés par les impressions, il dit : « Je conçois que dans l'animal l'action des objets sur les sens (vue, odorat, toucher, ouïe, etc.), en produit une autre sur le cerveau que je considère comme un sens intérieur et général qui reçoit toutes les impressions que les sens lui transmettent. Ce sens intérieur est non seulement susceptible d'être ébranlé par l'action des sens et des organes extérieurs, mais il est encore, par sa nature, capable de conserver longtemps l'ébranlement que produit cette action. » Précisant sa pensée, il ajoute : « Le sens intérieur de l'animal est, aussi bien que ses sens extérieurs, un organe, un résultat mécanique, un sens purement matériel. » Voilà donc des idées d'ordre moral tout à fait semblables à celles qui naissent dans le cerveau humain réduites à l'état de phénomènes purement matériels. Il est vrai que l'illustre naturaliste du XVIIIe siècle les attribuait, chez l'homme, à une âme dont il réservait le monopole à notre espèce; mais ses contemporains ne se méprirent pas sur la nature véritable de sa doctrine. L'auteur anonyme des *Lettres à un Américain* traduisait exactement leur pensée lorsqu'il disait : « Il est à craindre que les matérialistes ne prétendent encore tirer de grands avantages du peu de morale que M. de Buffon débite et surtout des caractères qu'il donne aux vérités que comprend la science des mœurs. »

Les philosophes de l'antiquité grecque et latine avaient indiqué l'union des êtres humains, leur association, comme l'une des bases

fondamentales de la morale[1]. « Le droit naturel, avait dit Épicure, n'est autre chose qu'un pacte d'utilité dont l'objet est que nous ne nous lésions pas réciproquement et que nous ne soyons pas lésés. » Sénèque recommandait, de son côté, aux stoïciens, ce principe de conduite : « Homme, je ne puis regarder comme étranger rien de ce qui touche les hommes. » Marc-Aurèle avait observé que plus les êtres sont raisonnables et plus ils sont sociables, et il en déduisait les règles essentielles de sa morale : « Nous sommes certainement faits, disait-il, pour vivre en commun. Notre société ressemble à une voûte qui tomberait si ses diverses parties ne se prêtaient un support mutuel. — Les êtres raisonnables existent les uns pour les autres. Le premier attribut de la condition humaine c'est donc la sociabilité. N'aie qu'un but unique : régler ton mouvement et ton repos conformément au bien de la société. — Tout désir, toute action ne doit avoir d'autre but que le bien de la société; c'est là ce qui est conforme à la nature. — Je ne ferai rien qui ne serve au bien de la société : mieux encore, je rapporterai tout à ces êtres de même espèce que moi; je dirigerai toute mon activité vers le bien général, et je la détournerai de tout ce qui y est contraire. Si j'agis de la sorte ma vie coulera nécessairement heureuse. — J'ai fait quelque chose d'utile à la société? J'ai donc fait ce qui m'est utile. Aie toujours cette vérité présente à l'esprit; ne cesse jamais de la mettre en pratique. »

Cette morale, toute naturelle parce qu'elle est déduite des relations nécessaires des hommes les uns avec les autres, c'est celle que Buffon professe après Épicure et Sénèque. « L'homme, dit-il, a d'abord mesuré sa force et sa faiblesse, il a comparé son ignorance et sa curiosité, il a senti que seul il ne pouvait suffire ni satisfaire par lui-même à la multiplicité de ses besoins, il a reconnu l'avantage qu'il aurait à renoncer à l'usage illimité de sa volonté pour acquérir un droit sur la volonté des autres.... Il a vu que la solitude n'était pour lui qu'un état de danger et de guerre, il a cherché la sûreté et la paix dans la société, il a porté ses forces et ses lumières pour les augmenter en les réunissant à celles des autres; cette réunion est de l'homme l'ouvrage le meilleur, c'est de sa raison

1. Pour les conceptions morales des philosophes de l'antiquité et la référence des citations de ce paragraphe, voyez J.-L. de Lanessan, *La Morale des religions*. Alcan édit.

l'usage le plus sage. En effet, il n'est tranquille, il n'est fort, il n'est grand, il ne commande à l'univers que parce qu'il a su se commander à lui-même, se dompter, se soumettre et s'imposer des lois; l'homme, en un mot, n'est homme que parce qu'il a su se réunir à l'homme. »

Bien entendu, il ne suffit pas que l'homme « se réunisse à l'homme »; il faut que cette union se maintienne et pour cela il est indispensable que chacun respecte les intérêts et les libertés de tous les autres, ce qui conduit Buffon à formuler un programme social auquel on ne pourrait adresser qu'un reproche : celui d'être trop idéaliste. A la fin de son mémoire sur les *Époques de la Nature*, après avoir rappelé le rôle joué par l'homme dans le perfectionnement ou la création de certaines espèces animales ou végétales, il ajoutait : « Tous ces exemples modernes et récents prouvent que l'homme n'a connu que tard l'étendue de sa puissance, et que même il ne la connaît pas encore assez; elle dépend en entier de l'exercice de son intelligence; ainsi plus il observera, plus il cultivera la nature, plus il aura de moyens pour se la soumettre et de facilités pour tirer de son sein des richesses nouvelles, sans diminuer les trésors de son inépuisable fécondité. Et que ne pourrait-il pas sur lui-même, je veux dire sur sa propre espèce, si sa volonté était toujours dirigée par l'intelligence? Qui sait jusqu'à quel point l'homme pourrait perfectionner sa nature, soit au moral, soit au physique? Y a-t-il une seule nation qui puisse se vanter d'être arrivée au meilleur gouvernement possible, qui serait de rendre tous les hommes non pas également heureux, mais moins inégalement malheureux, en veillant à leur conservation, à l'épargne de leurs sueurs et de leur sang par la paix, par l'abondance des subsistances, par les aisances de la vie et les facilités de leur propagation? Voilà le but moral de toute société qui chercheraît à s'améliorer. Et pour le physique, la médecine et les autres arts dont l'objet est de nous conserver, sont-ils aussi avancés, aussi connus que les arts destructeurs, enfantés par la guerre? Il semble que de tout temps l'homme ait fait moins de réflexions sur le bien que de recherches sur le mal : toute société est mêlée de l'un et de l'autre; et comme de tous les sentiments qui affectent la multitude, la crainte est le plus puissant, les grands talents dans l'art de faire du mal ont été les premiers qui aient frappé l'esprit de l'homme, ensuite ceux qui l'ont amusé ont occupé

son cœur, et ce n'est qu'après un trop long usage de ces deux moyens de faux honneurs et de plaisir stérile, qu'enfin il a reconnu que sa vraie gloire est la science, et la paix son vrai bonheur. » N'y a-t-il pas dans ces lignes une condamnation formelle, au nom de la science, de tous les vices qui, après avoir corrompu les sociétés anciennes, sont vantés par les faux savants et faux philosophes de l'Allemagne? Et nos métaphysiciens ne se montrent-ils pas souverainement injustes envers la science, envers le transformisme, envers le matérialisme, lorsqu'ils les accusent d'avoir façonné les monstrueux cerveaux des Germains domestiqués par Bismarck, Guillaume II ou François-Joseph?

Diderot, qui fut un grand admirateur de Buffon et qui avait adopté ses idées sur le transformisme, donnait à la morale du naturaliste toute sa signification philosophique lorsqu'il écrivait [1] : « Combien cette maudite métaphysique fait de fous! Hé, mes amis, que vous importe qu'il y ait ou qu'il n'y ait ni Dieu, ni diables, ni anges, ni paradis, ni enfer! Ne savez-vous pas que vous voulez être heureux, que les autres ont le même désir que vous; qu'il n'y a de félicité vraie pour vous que par le besoin que vous avez les uns des autres, et que par les secours que vous espérez de vos semblables et qu'ils attendent de vous; que si vous n'êtes pas aimés, estimés, considérés, vous serez méprisés et haïs; et que l'amour, la considération, l'estime, sont attachés à la bienfaisance? Soyez donc bienfaisants tandis que vous êtes; et endormez-vous du dernier sommeil, aussi tranquilles sur ce que vous deviendrez que vous l'êtes sur ce que vous étiez il y a quelques centaines d'années.... Vous avez été un atome de ce grand tout, le temps vous réduira à un atome de ce grand tout. Chemin faisant vous avez passé par une multitude de métamorphoses. De ces métamorphoses, la plus importante est celle sous laquelle vous marchez à deux pieds : la seule qui soit accompagnée de conscience; la seule sous laquelle vous constituez, par la mémoire de vos actions successives, un individu qui s'appelle moi. Faites que ce moi-là soit honoré et respecté, et de lui-même et de ceux qui viendront après lui. »

Après avoir dit, faisant allusion au libre arbitre [2], qu'il « n'y a point et qu'il ne peut y avoir d'êtres libres », que « nous ne sommes

1. *Dieu et l'homme.*
2. *Correspondance générale.*

que ce qui convient à l'ordre général, à l'organisation, à l'éducation et à la chaîne des événements », mais que « l'homme n'en est pas moins un être qu'on modifie » par « l'exemple, les discours, l'éducation, le plaisir, la douleur, les grandeurs, la misère, etc. », il demande : « Qu'est-ce qui distingue donc les hommes? » et répond : « La bienfaisance et la malfaisance » et il déclare que « le malfaisant est un homme qu'il faut détruire », tandis qu'il faut « s'attacher fortement aux bons ». Ceux-ci, du reste, peuvent être produits par l'exemple et l'éducation, etc., non moins facilement que les premiers.

§ II. — La Théorie morale de Lamarck.

Lamarck, qui fut le second fondateur de la doctrine transformiste proprement dite et qui en avait puisé les principes dans les ouvrages et la fréquentation directe de Buffon, se montre, à la fois, plus nettement matérialiste que son maître et non moins attaché à une morale d'une haute élévation.

Dans toutes les facultés intellectuelles, y compris la volonté, il ne voyait que le résultat « d'actes particuliers à l'organe de l'intelligence [1] », c'est-à-dire le cerveau, et décrivait de la manière suivante le mécanisme de la formation des idées [2] : Je reconnais comme un principe fondamental, comme une vérité incontestable, qu'il n'y a point d'idées innées, et que toute idée quelconque provient, soit directement, soit indirectement, de sensations éprouvées ou remarquées. Il résulte de cette considération que l'organe de l'intelligence étant le dernier perfectionnement que la nature ait donné aux animaux, ne peut exister que dans ceux qui possèdent déjà la faculté de sentir. Aussi l'organe spécial dans lequel s'opèrent les idées, les jugements, les pensées, etc., ne commence-t-il à se former que dans les animaux en qui le système des sensations est très développé. »

Il ne croit pas plus au libre arbitre qu'à l'innéité des idées. « La volonté, dit il [3], dépendant toujours d'un jugement quelconque, n'est jamais véritablement libre, car le jugement qui y donne lieu est comme le quotient d'une opération arithmétique, un résultat nécessaire de l'ensemble des éléments qui l'ont formé.... Nos jugements

1. *Philosophie zoologique*, II, p. 318.
2. *Ibid.*, II, p. 322.
3. *Ibid.*, p. 313.

dépendant de tant de particularités inappréciables et très difficiles à reconnaître, ont fait croire que nous étions libres dans nos déterminations, quoique nous ne le soyons réellement pas, puisque les jugements qui les produisent ne le sont pas eux-mêmes. »

Quant aux idées morales, Lamarck en trouve la source dans les « penchants naturels », communs à tous les hommes parce qu'ils résultent de leur organisation spécifique, et qui les porte tous à conserver leur existence, en redoutant l'anéantissement de l'être, à rechercher la satisfaction de l'intérêt personnel, et, par conséquent, le bien-être, et à dominer. D'après lui, ces penchants « sont les sources uniques » de « toutes les actions de l'homme », en tenant compte des modifications que peuvent y introduire l'âge, le sexe, l'état, le milieu dans lequel vit chaque individu, les opinions ou préjugés qui règnent dans ce milieu et, par-dessus tout, l'éducation, à laquelle — l'envisageant dans le sens le plus étendu — il attache une influence prépondérante. « On peut dire, en général, écrit-il, que nous n'avons qu'une part bien médiocre à l'état où nous nous trouvons dans le cours de notre existence et que nous devons nos goûts, nos penchants, nos habitudes, nos passions, nos facultés, nos connaissances même, aux circonstances infiniment diversifiées mais particulières dans lesquelles chacun de nous s'est rencontré. Dès notre plus tendre enfance, tantôt ceux qui nous élèvent nous laissent entièrement à la merci des circonstances qui nous entourent, ou en font naître, eux-mêmes, de très désavantageuses pour nous, par suite de leur manière d'être, de voir et de sentir; et tantôt par une faiblesse inconsidérée, nous gâtent et nous laissent prendre une multitude de défauts et d'habitudes pernicieuses dont ils ne prévoient pas les suites [2]. » Il ajoute justement : « On ne saurait imaginer combien

1. *Ibid.*, II, p. 334.

2. Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. XXII) avait exprimé la même pensée sous une forme très piquante : « Platon tansa, dit-il, un enfant qui jouait aux noix. — Il lui répondit : « Tu me tanses pour peu de chose. — L'accoutumance, répliqua Platon, n'est pas chose de peu. » Je trouve que nos plus grands vices prennent leur ply dez nostre plus tendre enfance, et que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passe-temps aux mères de veoir un enfant tordre le col à un poulet, et s'esbattre à blecer un chien et un chat; et tel père est si sot, de prendre à bon augure d'une âme martiale, quand il veoid son fils gourmer injurieusement un païsan ou un laquay qui ne se deffend point; et à gentillesse quand il le veoid affiner son compagnon par quelque malicieuse desloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison; elles se germent là; et s'eslevent assez gaillardement, et proufitent à force entre les mains de la coustume. »

sont grandes les influences de nos premières habitudes et de nos premières inclinations sur les penchants qui sont dans le cas de nous dominer un jour, et sur le caractère qui nous deviendra propre. » Et il laisse entendre, comme conséquence de ce fait, que le but essentiel de l'éducation doit être de créer les habitudes les plus conformes aux conditions que chaque individu devra remplir pour être heureux, habitudes qu'il réunit sous le nom de « sagesse ».

L'amour de la sagesse « distingue éminemment, dit-il [1], l'homme qui, dirigé par ce que l'observation, l'expérience et une méditation habituelle lui ont fait connaître, n'emploie, dans ses actions, que ce que la raison et la justice lui conseillent : ce qui le porte à l'amour de la vérité, en toute chose, et à l'acquisition de connaissances positives de tous genres, afin de rectifier de plus en plus ses jugements ; à fuir partout et en tout les extrêmes ; à la modération dans ses désirs et à une sage retenue dans ses besoins non essentiels ; à la mesure dans toutes ses actions et à l'éloignement pour toute affectation quelconque ; à la conservation des convenances partout ; à l'indulgence, la tolérance, l'humanité et la bonté envers les autres ; à l'amour du bien public et de tout ce qui est utile à ses semblables ; au mépris de la mollesse, et à une espèce de dureté envers lui-même qui le soustrait à cette multiplicité de besoins factices qui asservissent ceux qui s'y livrent ; à la résignation et, s'il est possible, à l'impassibilité morale dans les souffrances, les revers, les injustices, les oppressions, les pertes, etc. ; au respect pour l'ordre, les institutions politiques, les autorités, les lois, la morale, en un mot, la religion. La pratique de ces maximes caractérise la vraie philosophie, soustrait l'homme au produit désordonné de ses penchants, aux passions qui peuvent l'agiter, et lui donne la dignité à laquelle il est le seul, parmi les êtres intelligents, qui puisse atteindre. »

Lamarck, on le voit, aboutissait, comme Buffon, à une morale aussi parfaite que celle des religions et des philosophies les plus idéalistes, en prenant pour base des phénomènes d'ordre purement physique.

§ III. — La théorie morale de Darwin.

Le troisième et dernier fondateur du transformisme, Charles Darwin, est déiste comme Buffon et Lamarck et, peut-être, spiri-

1. *Système analytique des connaissances de l'homme*, p. 205.

tualiste; mais, à l'exemple de ses prédécesseurs, il cherche à expliquer l'évolution de l'homme et la genèse des idées morales sans intervention ni de la divinité, ni de l'âme.

Faisant allusion aux théories créationistes qui, vers le milieu du XIXe siècle, comptaient encore beaucoup de partisans, même dans les milieux universitaires, il disait[1] : « Le moment n'est pas éloigné où l'on s'étonnera que des naturalistes, connaissant la conformation comparative et le développement de l'homme et des autres mammifères, aient pu si longtemps croire que chacun d'eux a été l'objet d'un acte séparé de création. » Après avoir établi la ressemblance qui existe, au double point de vue de la conformation anatomique et des facultés intellectuelles, entre l'homme et les mammifères supérieurs, puis recherché de quelle famille de Simiadés l'homme a pu descendre, il examinait et s'efforçait de résoudre la question de l'origine des idées morales.

Chez les animaux, il admettait des « sentiments sociaux » dont il disait : « On ne peut guère contester que les sentiments sociaux sont instinctifs ou innés chez les animaux inférieurs. » Et il ajoutait : « Pourquoi donc ne le seraient-ils pas chez l'homme? » Faisant allusion à ce dernier, il disait[2] : « Il n'y a pas ce me semble la moindre improbabilité, inhérente à ce que les tendances vertueuses soient plus ou moins complétement héréditaires.... Si les mauvaises tendances sont transmissibles, il est probable qu'il en est de même des bonnes[3]. »

1. *La Descendance de l'homme*, p. 23.

2. *Ibid.*, p. 104, note. Ch. Darwin formulait cette proposition en réponse à Stuart Mill qui, fort justement, n'admettait pas l'innéité des idées morales. « Si, comme je le crois, avait dit Stuart Mill (*Utilitarianisme*, p. 46), les sentiments moraux ne sont pas innés, mais acquis, ils n'en sont pas moins naturels. » Darwin répond : « Ce n'est pas sans hésitation que j'ose avoir un avis contraire à celui d'un penseur aussi profond, mais on ne peut guère contester que les sentiments sociaux sont instinctifs ou innés chez les animaux inférieurs; pourquoi donc ne le seraient-ils pas chez l'homme? » Il pose la question, mais, en somme, ne la résout pas, car il ne donne aucun argument en faveur de sa manière de voir. Stuart Mill a pour lui cette considération générale que l'idée morale, comme toutes les idées, est un *acte* de la cellule cérébrale et que cet acte doit nécessairement être déterminé. Il sera ce que le feront les causes déterminantes : si l'individu vit dans un milieu vicieux, ses idées morales seront vicieuses; elles seront vertueuses s'il vit dans un milieu vertueux. De là résulte la puissance de l'éducation et de l'exemple, surtout chez les très jeunes enfants.

3. *Ibid.*, p. 133.

Chez l'homme, il admettait un « sens moral » héréditaire dont il disait : « C'est le sens moral qui constitue peut-être la ligne de démarcation la plus nette entre l'homme et les autres animaux[1]. » Le sens moral lui-même évoluerait en vertu de la sélection naturelle, et cela expliquerait la supériorité morale des hommes de nos sociétés civilisées par rapport à ceux des populations primitives. En continuant à se développer par la sélection, le sens moral finirait par devenir tellement puissant que « les habitudes vertueuses, disait-il, croîtront et se fixeront peut-être par l'hérédité. Dans ce cas, la lutte entre nos impulsions élevées et nos impulsions inférieures deviendra moins violente et la vertu triomphera[2]. »

Cette théorie était fort séduisante, car elle assimilait l'évolution de la morale à celle de l'organisme et pouvait même faire envisager les deux évolutions comme s'opérant avec parallélisme. Mais, pour qu'elle fût admissible il aurait fallu établir, d'une part l'hérédité des idées morales, d'autre part l'absence de ces idées chez les animaux et chez les hommes primitifs. Or, ni l'une ni l'autre de ces conditions n'a été remplie par les théoriciens de l'héréditarisme. Inconsciemment ou non, ces derniers sont tombés dans l'erreur des philosophies spiritualistes et du christianisme. « L'intuition morale » d'Herbert Spencer, le « sens moral » de Darwin qui « constitue peut-être, dit-il[2], la ligne de démarcation la plus nette entre l'homme et les animaux », le « sens moral collectif » d'autres écrivains, etc., ne sont que des déformations de la conscience ou connaissance innée du bien et du mal admise par les métaphysiciens spiritualistes ou les livres sacrés du christianisme. L'existence des premières n'est pas mieux démontrée que celle de la seconde. M. Théodule Ribot[3] a cru pouvoir admettre l'hérédité du vol, de l'assassinat, de la lubricité, etc., mais dans aucune des observations qu'il a citées l'influence de l'hérédité n'est établie, tandis qu'il est facile de mettre en lumière celle de l'exemple et de l'éducation. La

1. *Ibid.*, p. 136.

2. *Ibid.*, p. 135. — Un des disciples de l'école darwiniste, poussant la théorie à son extrême logique, écrit : « Notre idéal de l'homme est un automate inconscient, merveilleusement compliqué et uniflé. » (Paulhan, *Le droit et la science morale*, in *Rev. phil.*, déc. 1885.)

3. *L'hérédité psychologique*, p. 98 et suiv. — Voir pour la discussion des faits : J.-L. de Lanessan, *La Lutte contre le crime*, p. 38 et suiv.

même observation s'applique aux criminologistes de l'école de Lombroso qui admettent l'existence de « criminels-nés » et prétendent les considérer comme des représentants, à notre époque, des hommes préhistoriques. L'un d'entre eux déclare : « On peut bien admettre, quoique nous ne connaissions pas l'homme préhistorique, qu'il ne pouvait pas avoir de sentiments altruistes[1]. » Or, quoique les hommes préhistoriques ne nous aient laissé aucun témoignage de leurs mœurs, nous savons d'une manière certaine que les Simiadés d'où ils sont descendus avaient comme, du reste, tous les animaux supérieurs, des sentiments altruistes tout aussi développés à certains égards que ceux des peuples actuels les plus civilisés. Personne, en réalité, n'a pu démontrer par des expériences probantes, ni l'hérédité du crime, ni celle de la vertu, tandis que l'influence de l'éducation éclate aux yeux de tout observateur attentif, aussi bien chez les animaux que chez l'homme. Je crois avoir moi-même établi cette dernière influence sur des observations et des expériences indiscutables[2].

Dans toutes les populations sauvages actuelles, l'amour maternel, voire l'amour paternel et l'amour filial, ainsi que la plupart des sentiments sociaux altruistes, atteignent un développement égal, sinon supérieur à celui qu'ils présentent dans les sociétés civilisées. Et, fait qui, de prime abord, peut paraître étrange, on trouve ces sentiments très accentués même chez les peuples où existent certaines coutumes barbares, telles que la suppression ou sacrifice des premiers nés, des vieillards, de certaines femmes, etc., ou l'anthropophagie. Chez la plupart des incivilisés actuels, le parricide est un crime absolument inconnu. Nombreux aussi sont les peuples sauvages chez lesquels, malgré la misère, le vol est si rare que nul ne songe à se protéger contre les voleurs. Il ne faudrait pas prétendre avec J.-J. Rousseau que plus l'homme est primitif, plus il est vertueux; mais on peut affirmer, en s'appuyant sur l'observation, que le développement de la civilisation, en provoquant chez tous les hommes des besoins nouveaux, et en facilitant la satisfaction de ces besoins, détermine des passions et des vices inconnus ou rares dans les populations encore sauvages.

Ces passions et ces vices croissent proportionnellement aux pro-

1. Voyez Garofalo, *La Criminologie*, p. 114.
2. Voyez J.-L. de Lanessan, *La Morale naturelle*.

grès de la civilisation jusqu'à ce que leur développement soit arrêté par l'éducation que répand une élite à laquelle son intelligence et la compréhension des véritables intérêts des sociétés humaines a permis de s'élever au-dessus de la masse.

A partir de ce moment, chez tous les peuples civilisés, le nombre des gens vicieux va sans cesse en diminuant et, parmi les individus que le vice domine encore, on voit s'accroître la proportion de ceux qui prennent le masque de la vertu, comme pour rendre hommage à la moralité répandue autour d'eux.

L'évolution générale, ascendante, de la moralité, que l'histoire nous permet de constater dans toutes les nations civilisées, ne saurait être attribuée au prétendu « sens moral » héréditaire de Darwin, car elle est purement individuelle. Aujourd'hui même, il existe des individus immoraux, voire délinquants et criminels, dans un grand nombre de familles dont les autres membres se conforment à la moralité générale. Dans toutes les classes sociales, le vice est mêlé à la vertu.

Alors même que le « sens moral » héréditaire de Darwin existerait, son effet ne pourrait se produire que si l'on isolait tous les individus ayant évolué dans la direction désirée, comme on est obligé d'isoler, de ségréger les individus présentant des variations physiques que l'on veut conserver; or, cette condition serait irréalisable dans des sociétés aussi complexes que nos sociétés civilisées modernes.

L'évolution ascendante de la moralité ne peut être réalisée, en fait, que par l'éducation morale de chaque individu et par l'extension de cette éducation à un nombre aussi considérable que possible d'individus. Et si l'éducation morale est rationnelle, si elle s'applique à toutes les fonctions physiques et intellectuelles, et aux deux sexes, elle a pour conséquence inévitable un perfectionnement de l'organisation qui est transmis par chaque individu à sa descendance. Les enfants bien éduqués physiquement, intellectuellement et moralement sont, en raison de la régularité de leur conduite, aptes à devenir des femmes et des hommes sains, vigoureux, intelligents, susceptibles d'amener au monde une progéniture semblable à eux-mêmes et facilement éducable parce que bien organisée.

Lorsque l'éducation physique, intellectuelle et morale donnée à l'enfant est mauvaise, lorsqu'elle a pour effet de transformer les besoins naturels en passions et de provoquer un usage vicieux des

organes, il en résulte nécessairement une dégénérescence de l'organisation qui se transmet de génération en génération et rend la bonne éducation de chaque individu d'autant plus difficile que le nombre des générations vicieuses d'où il descend est plus considérable. Mais les vices d'une génération ne se transmettent pas plus que ses vertus à la génération suivante par l'hérédité. Les idées morales n'étant pas plus transmissibles que les autres sortes d'idées, l'éducation morale doit, comme l'éducation scientifique, être recommencée pour chaque individu. Ses effets seront, du reste, d'autant plus considérables qu'elle n'aura à combattre aucun sentiment, idée ou instinct héréditaires et innés.

§ IV. — La source des idées morales réside dans les besoins naturels communs aux animaux et aux hommes.

Ainsi que je l'ai rappelé plus haut, Darwin disait du « sens moral » qu'il « constitue peut-être la ligne de démarcation la plus nette entre l'homme et les autres animaux ». C'était refuser aux ancêtres de l'homme les idées morales et commettre une erreur grosse de conséquences. Comme je l'ai écrit ailleurs[1], « si l'on trouvait chez les animaux les mêmes faits et les mêmes idées d'ordre moral que chez les hommes, il en faudrait conclure non seulement que l'homme n'est pas le seul être moral existant sur notre globe, mais encore que la moralité peut exister chez des êtres auxquels on a toujours refusé la possession de l'âme, de la conscience morale et du libre arbitre sans lesquels, d'après les religions et les métaphysiques, il ne saurait y avoir d'idées morales. »

Dans l'ouvrage où je faisais cette remarque, je crois avoir établi d'une façon irréfutable, par l'observation directe des faits et l'expérience, que « les animaux supérieurs possèdent non seulement toutes les facultés intellectuelles de l'espèce humaine, mais encore toutes les idées morales dont les hommes les plus civilisés s'enorgueillissent ». Je me borne à rappeler ici les résultats principaux d'études qui m'ont occupé pendant plusieurs années.

L'amour maternel n'est pas moins vif chez les femelles des mammifères et de la plupart des oiseaux que chez la femme des sociétés

1. Voyez J.-L. de Lanessan, *La Morale naturelle*, p. 403.

humaines les plus parfaites. On peut même dire, s'appuyant sur les observations les moins discutables, que les mauvaises mères sont beaucoup plus rares parmi les animaux supérieurs que parmi les femmes des classes les plus élevées de nos sociétés modernes. Des observations analogues s'appliquent à l'attachement, au respect et à l'obéissance des petits des mammifères et des oiseaux pour leur mère, et même pour leur père lorsque celui-ci prend part à leur élevage. Dans les mêmes groupes d'animaux, tant que les petits vivent ensemble et avec leurs parents, ils entretiennent les uns avec les autres, des relations semblables à celles des frères et des sœurs de nos familles les plus unies. Dans un grand nombre d'espèces animales, il existe entre les individus d'une même espèce habitant un même lieu des relations sociales qui, dans les animaux supérieurs, ne sont ni moins étroites, ni moins solidaristes et affectueuses que celles dont les sociétés humaines nous donnent le spectacle. Enfin, les attentats contre la vie et les biens des individus sont plus rares dans l'intérieur des sociétés animales que dans l'intérieur des sociétés humaines qui se considèrent comme les plus morales; et il n'y a pas lieu de s'en étonner : tous les animaux recevant de leurs parents une éducation identique à celle que les parents ont reçue, et basée exclusivement sur la satisfaction des besoins naturels, sont moins exposés que les hommes à pousser la satisfaction de ces besoins jusqu'à la passion, au vice et aux actes nuisibles à leurs semblables.

En résumé, chez les animaux et les hommes les plus primitifs, on trouve les mêmes idées morales que dans les sociétés humaines civilisées, et on les y trouve moins altérées par la passion ou le vice que chez les peuples modernes considérés comme les plus moraux. On doit déduire de ce fait que la source des idées morales réside non point dans une âme que les philosophies spiritualistes et les religions refusent unanimement aux animaux, mais dans l'organisation de ces êtres et dans les fonctions physiologiques qui leur sont communes.

Je crois avoir établi par l'observation[1] que chez les animaux toutes les idées morales naissent des trois grands besoins primordiaux de nutrition, de reproduction et d'activité, et des actes que leur satis-

1. *Ibid.*, p. 114 et suiv.

faction nécessite. Comme les hommes n'ont apparu sur la terre qu'après les animaux supérieurs et par la transformation de certains d'entre eux, tous les individus de notre espèce ont nécessairement la même organisation que les animaux supérieurs, éprouvent les mêmes besoins et ont dû concevoir les mêmes idées sous l'influence des mêmes circonstances.

Rappelons brièvement en quoi consistent les besoins et quel rôle ils jouent dans l'existence des animaux et de l'homme. Se nourrir et se reproduire sont les actes essentiels de tous les êtres vivants, parce qu'ils sont indispensables à l'entretien et à la continuité de la vie. Par la nutrition, chaque individu augmente sa masse pendant la période de sa croissance et la maintient dans des limites déterminées quand il a cessé de croître. Par la reproduction, il donne naissance à un nombre plus ou moins considérable d'individus plus semblables à lui-même qu'à tous les autres. La nutrition assure l'existence de l'individu. La reproduction assure la persistance de l'espèce.

Les actes de la nutrition et de la reproduction sont déterminés par des phénomènes communs à tous les êtres vivants et connus sous le nom de « besoins ». Le besoin consiste lui-même en une sensation interne qui pousse l'animal à accomplir l'acte destiné à le satisfaire. A peine né, le jeune animal éprouve un besoin irrésistible de se nourrir sans, du reste, savoir comment il pourra le faire ; parvenu à une certaine phase de sa croissance, il éprouve le besoin également irrésistible de se reproduire, besoin dont le siège est particulièrement situé dans les organes génitaux.

Les besoins de nutrition et de reproduction sont tellement impérieux et violents que, pour les satisfaire, aucun individu ne tient compte ni des intérêts ou de la vie des autres individus. En eux principalement est la source du sentiment auquel on a donné le nom d'*égoïsme* et qui est essentiellement caractérisé par la préférence que tout individu s'accorde à soi-même sur tous les autres.

A côté des besoins de nutrition et de reproduction, il existe chez tous les êtres vivants un autre besoin essentiel, et qui se confond en partie avec les autres : le besoin d'activité. La vie étant une forme particulière du mouvement de la matière, ne saurait exister sans se manifester d'une manière incessante et suivant des modes d'autant plus variés que l'organisme est plus complexe. Chez l'homme et les animaux supérieurs, le besoin d'activité s'exprime

non seulement par les actes ayant pour objet la conservation de l'individu ou celle de l'espèce, mais encore par tous ceux qui ont pour but le déplacement du corps, l'observation et le contact des objets extérieurs, la recherche des plaisirs corporels ou intellectuels, etc. La satisfaction de ce besoin détermine particulièrement les mouvements des muscles locomoteurs et préhenseurs, les mouvements respiratoires, les cris, la parole, le chant, etc., les relations avec les autres êtres, le fonctionnement du cerveau, etc. C'est le besoin d'activité qui préside aux jeux et aux luttes des animaux et des hommes, au développement des arts, de la littérature, de la philosophie et de la science. Seul ou confondu avec les deux grands besoins primordiaux de nutrition et de reproduction, il est, en somme, l'inspirateur de tous les actes par lesquels la vie se manifeste.

Les besoins de nutrition, de reproduction et d'activité jouent un rôle considérable dans l'évolution organique des êtres vivants. Leurs actes les plus essentiels ayant toujours été ceux qui ont pour but la nutrition et la reproduction, c'est-à-dire la conservation de l'individu et de l'espèce, c'est d'abord sur le perfectionnement des organes nécessaires à la satisfaction de ces besoins que porte l'évolution ascendante de toutes les espèces. Toutefois, ces deux sortes de besoins n'agissent pas avec la même intensité sur l'évolution de l'être vivant. Comme le besoin de nutrition se fait sentir depuis le premier jusqu'au dernier instant de la vie, d'une manière incessante, tandis que le besoin de reproduction n'apparaît qu'à un âge déterminé pour s'atténuer et même disparaître à mesure que la vieillesse s'avance, c'est nécessairement le besoin de nutrition qui agit avec le plus d'efficacité. Son action s'exerce d'abord sur le tube digestif : celui des animaux qui se nourrissent exclusivement de matières végétales est beaucoup plus complexe que celui des carnivores, ainsi qu'il convient pour des aliments qui, étant peu riches en principes nutritifs, doivent être pris en grande quantité et subir des transformations nombreuses avant d'être rendus assimilables. Les organes des sens se développent également d'une manière différente dans les animaux qui vivent exclusivement de végétaux et dans ceux dont la nourriture n'est formée que d'animaux. L'odorat est, d'ordinaire, plus développé chez les seconds, où il joue un rôle prépondérant dans la recherche des proies alimentaires. L'ouïe est

presque toujours très fine chez les premiers, qui ont besoin d'entendre venir leurs ennemis. La vue acquiert le maximum d'intensité chez les animaux aériens qui sont tenus de voir de très loin leurs ennemis et leurs proies, pour éviter ceux-là et atteindre celles-ci. Le goût et le toucher sont généralement plus développés chez les animaux qui se nourrissent, soit de la chair des autres animaux, soit de fruits juteux ou de plantes succulentes, que chez ceux qui vivent de graines sèches plus reconnaissables par la vue que par le goût ou l'odorat. Chez tous les animaux, les organes de la locomotion se sont développés dans un rapport étroit avec les mouvements que l'animal exécute pour se procurer sa nourriture. Je n'ai pas besoin de dire que tous les faits résultent de l'adaptation des organes à leur rôle, sous l'influence de l'usage et de la sélection.

Les conditions imposées aux actes de la reproduction par la manière de vivre des animaux et par le milieu cosmique dans lequel s'écoule leur existence, exercent aussi une influence considérable sur le développement des organes de la locomotion et des sens. Dans toutes les espèces supérieures, les organes mâle et femelle étant portés par des individus différents, il est indispensable que chaque sexe aille à la recherche de l'autre. Plus les individus seront obligés de se déplacer pour se rencontrer et plus il faudra que les organes de la locomotion et ceux des sens soient perfectionnés. Souvent même des organes spéciaux, ou bien des couleurs et des odeurs particulières, se développant dans l'un des sexes, faciliteront les recherches de l'autre sexe.

Les efforts incessants auxquels tous les animaux sont contraints de se livrer pour satisfaire leurs besoins de nutrition et de reproduction ont déterminé un développement de leur intelligence proportionnée à ces efforts. Chez les animaux et les hommes primitifs, les actes relatifs à la satisfaction de ces besoins étant les plus habituels, c'est à peu près exclusivement en vue de cette satisfaction que l'intelligence s'est développée.

Le besoin d'activité et les mouvements incessants qu'il détermine, soit dans les divers membres et organes, soit dans l'intimité des tissus, exercent une influence considérable non seulement sur le développement des organes de la locomotion, mais encore sur celui de tous les autres organes. Si les animaux et les hommes ne faisaient que les mouvements nécessités par la satisfaction des besoins de

la nutrition ou de la reproduction, ils n'atteindraient jamais le développement musculaire qui résulte des mouvements très étendus et inutiles, peut-on dire, auxquels ils se livrent sous la seule impulsion du besoin d'activité. Or, chez l'homme comme chez les animaux, les actes inutiles sont d'autant plus nombreux que l'activité vitale est plus grande. Les enfants, comme les jeunes chiens, chats, chevaux, etc., se livrent, s'il sont bien portants, à des mouvements incessants, sous les prétextes les plus divers, parce que tous leurs organes jouissent de la plénitude de la vie. L'activité vitale étant accrue par la lumière et la chaleur, on voit les oiseaux faire leurs mouvements les plus vifs et se livrer à leurs chants les plus bruyants à l'heure où le jour se montre. Certains singes saluent le lever du soleil par des cris. Dans toutes les sociétés humaines des pays tempérés, c'est au printemps, c'est-à-dire au retour de la belle lumière et de la chaleur, que les hommes et les femmes se livrent aux jeux les plus bruyants et célèbrent leurs fêtes religieuses les plus gaies.

Le besoin d'activité n'est pas moins marqué dans les organes nerveux centraux que dans les muscles et sa satisfaction joue un rôle considérable dans le développement de ces organes. Il en est des cellules de la substance grise du cerveau comme de tous les autres éléments : plus elles fonctionnent et plus elles se développent, pourvu, toutefois, que leur fonctionnement ne dépasse pas certaines limites et qu'il alterne avec des repos suffisamment prolongés. D'un autre côté, le besoin d'activité cérébrale devient, chez un même individu, d'autant plus impérieux qu'il se livre plus habituellement au travail intellectuel. Mais il importe de noter que l'activité cérébrale et l'activité musculaire n'évoluent jamais parallèlement. Il existe même, dans chaque individu, un antagonisme marqué entre les deux sortes d'activité : il est impossible de faire le même jour un exercice physique violent et un travail intellectuel intense.

(*A suivre.*)

Le squelette de la sépulture par inhumation, de l'époque néolithique,

découvert au-dessus de l'Ossuaire dans l'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée)

Par M. le Dr Marcel BAUDOUIN

(*Suite* [1]).

6e MEMBRE SUPÉRIEUR. — 1° HUMÉRUS. — 1° *Dimensions.* — Le côté *droit* a la tête brisée au-dessous du col (*Fracture de fouille*). — Le gauche est entier et intact.

	DROIT	GAUCHE	*Différence en moins.*
Diamètre de la tête.	35	35	0
Longueur en position	290	285	— 5
Circonférence minimum.	60	60	0
Diamètre moyen { transverse	21	20	— 1
Diamètre moyen { antéro-postérieur.	20	19	— 1
Angle d'inclinaison de l'os	10°	10°	0

2° *Perforation olécranienne.* — *a*) A *droite*, la cavité olécranienne est *perforée* (10 × 5 mm); il existe un grand trou, sans lamelle (Petites aspérités en dehors; orifice vasculaire en arrière).

b) A *gauche*, la *perforation* est en tamis (7 × 5 mm.); il y a un petit *trou* surajouté, avec une lamelle osseuse (intercalaire entre les 2 trous), de 1 mm. d'épaisseur (ce qui montre comment se produit la perforation). (*Fig.* 11 et 12.) Pas d'apophyse épitrochléenne.

3° *Droiterie.* — Il est évident que l'Humérus *gauche* est le plus faible (différence nette de 5 mm. pour la longueur).

Il y a, d'ailleurs, entre les deux os, une différence, en *poids*, de 78 gr. (D.) — 68 gr. (G.) = 10 gr. C'est là une constatation très intéressante, au point de vue de la DROITERIE, et très marquée dans ce fait.

L'Humérus est d'ailleurs l'un des os où le phénomène en question est le plus typique [2].

3° CUBITUS. — Tous les deux sont *intacts* et bien entiers (*Fig.* 13 et 14).

a) Côté *droit.* — Longueur maximum : 244. — Circonférence maximum : 35.

b) Côté *gauche.* — Longueur 243 (presque égalité). — Circonférence maximum : 35.

Rien de spécial. Pas d'incurvation.

Toutefois le cubitus *gauche* est le plus faible encore. — En effet on a en poids : Dr. = 31 gr.; et G. = 27 gr. — Par suite, la différence est de 4 grammes (*Droiterie*); ce qui est assez considérable.

1. Voir n° de mai 1915.

2. Le fait peut s'apprécier même sur les petites photographies, quand elles sont faites sur *fond quadrillé* [Photogr. *Métrique*] (*Fig.* 11 et 12).

3° Radius. — Il n'existe qu'un seul *Radius* ; celui du côté droit, cassé d'ailleurs au milieu (Fracture de fouille)[1]. — Poids : 25 grammes. —

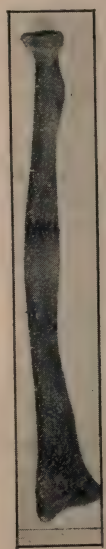

Fig. 11 et 12. Fig. 13 et 14. Fig. 15.

Fig. 11 et 12. — Les deux Humérus. — D, côté *droit* (face *postérieure*). — G, côté *gauche* (face *antérieure*). — *Échelle* : 1/3 grandeur environ (29/100)[2].

Fig. 13 et 14. — Les deux Cubitus : *droit* et *gauche*. — *Faces antérieures*. — *Échelle* : 1/3 grandeur environ[2].

Fig. 15. — Radius, côté *droit*. — *Face antérieure*. — *Échelle* : 1/3 grandeur environ[2].

Longueur totale : 223. Circonférence minimum : 40 mm. (au col). Extr. supérieure : 30 × 20 mm. — Diamètre de la Cupule : 20 mm. — Os grêle en apparence (*Fig.* 15).

4° Main. — *a*) *Côté gauche*. — Tous les os de la main sont présents : sauf le *1er métacarpien*[3], une première phalange, et les *pha-*

1. J'explique la disparition du radius gauche par le fait suivant. — Quand, au cours de la fouille du Caveau de l'Est du Monument, le squelette est apparu, c'est le *coude* d'un côté (j'ignore lequel) qui s'est montré le premier [d'après le témoignage oral du Dr A. Viaud (en 1909), puisqu'il commença à attaquer, lui, par un *Coude*.] — Il se pourrait donc très bien que ce *Radius* ait été cassé au préalable [et enlevé *le premier de tous les os*] par le fouilleur du début, qui n'était pas médecin et brisa l'os, sans s'en douter probablement.

2. Fond quadrillé par 0 m 10 cm. [Méthode A. Bertillon, *simplifiée*].

3. Cette absence peut s'expliquer aussi par la réflexion ci-dessus (même côté).

langes et les phalangines en général (sauf *trois*).

Nous avons donc : l'*os crochu*, le *trapèze*, le *grand os*, le *scaphoïde*, le *semi-lunaire*, le *pyramidal*, le *trapézoïde* et le *piriforme*, pour le carpe; et les 4 derniers *métacarpiens*, pour le métacarpe.

b) *Côté droit.* — Il manque le *1er métacarpien* et tous les *os du carpe*; sauf le *semi-lunaire*.

7° MEMBRE INFÉRIEUR. — 1° FÉMUR. — Les os sont longs, grêles et minces, sans aucun caractère spécial (*Fig.* 16).

1° Voir ci-dessous les *dimensions* principales.

2° *Caractères.* — Comme on le voit, la différence du *gauche* et du *droit* ne porte ici que sur la *longueur*; mais elle est assez importante pour prouver l'existence de l'influence de la *droiterie*, au membre inférieur comme au supérieur.

A. Le Fémur *droit* est *cassé* au milieu, à 18 cm. du sommet. La tête s'est brisée au-dessus du col (*Fracture de fouille*).

A droite, le 3e *trochanter* est très marqué : saillie notable, au lieu d'une *ligne* épaisse. Longueur : 30 mm; saillie de 10 mm. — *Tubercules sus-condyliens internes*, très marqués.

B. Le Fémur *gauche* est entier et sans cassure de fouille. — 3e trochanter : crête d'insertion du grand Fessier très accentuée; longueur 50 mm.; saillie de 10 mm. (*Fig.* 16).

Sorte d'apophyse rétrofémorale, formant bosse de 5 mm. au-dessus des condyles *internes* des 2 côtés; en rapport avec l'insertion de *jumeaux* (tendon moyen).

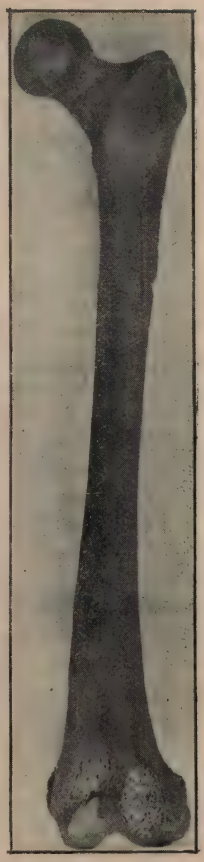

Fig. 16. — FÉMUR, du côté *gauche*. — Face *antér.* — *Échelle* : 1/4 grandeur environ.

FÉMUR	DROIT	GAUCHE	DIFFÉRENCE	OBSERVATIONS
Diamètre de la tête.	40	40	0	—
Longueur maximum	430	420	— 10	Différence NOTABLE.
— en position.	410	410	0	—
— circonférence minimum.	80	80	0	—
Diamètre sous-trochantérien :				
transverse	36	36	0	—
antéro-postérieur.	20	20	0	—
INDICE DE PLATYMÉRIE [*sous-troch.*].	55,55	55,55	0	NET.
Diamètre à la partie moyenne :				
transverse	25	25	0	—
antéro-postérieur.	22	21	— 1	D. sans intérêt.
Angle d'inclinaison	100°	100°	0	Pas de différence.
Angle du col.	135°	135°	0	Id.

2° Tibia. — 1° Voici les *dimensions* intéressantes pour ces os[1] absolument entiers et intacts (*Fig.* 18).

OS	DROIT	GAUCHE
Tête (largeur maximum)	70	70
A. *Longueur* totale	350	350
B. *Circonférence* minimum	70	70
Diamètre (1/3 moyen) antéro-postérieur	26	26
Diamètre (1/3 moyen) transverse	20	20
Indice de Platycnémie : $\frac{20 \times 100}{26}$	76,92	76,92
Rétroversion de la tête	20°	20°
Poids	130 gr.	125 gr.
Facette astragalienne	0	0

2° Le Tibia gauche (*Fig.* 18) présente une exostose *pathologique*, que j'ai étudiée avec beaucoup de soin dans un mémoire spécial, auquel je renvoie[2]; mais j'en reproduis les *Figures* (*Fig.* 19, 20 et 21) pour qu'on en ait[3] une bonne idée.

3° L'influence de la *Droiterie* est presque nulle au tibia; pourtant il y a une différence de poids de 5 gr.

3° Péroné. — *a*) Le Péroné *droit* mesure 325 mm. Il est *intact*. Il n'a qu'une *cannelure* vaguement indiquée. Poids : 35 gr. Circonférence minimum, 38. Malléole (largeur), 28 (*Fig.* 17; *P. d.*)

b) Celui du côté *gauche* mesure 325 mm. aussi; mais il est *cassé* (2 fractures de fouille). — La *cannelure* est à peine plus accentuée qu'à droite. Circ. min., 37. Malléole (largeur), 26. — *Droiterie* très légèrement indiquée ici (*Fig.* 18; P).

4° Rotule. — Toutes deux sont *entières* et à peine altérées au sommet.

a) *Droite.* — Poids : 8 gr. — Hauteur : 35. Largeur : 41. Epaisseur : 20.

b) *Gauche.* — Poids : 7 gr. 50. — Hauteur : 34. Largeur : 40. Epaisseur : 18.

La *Droiterie* est nettement indiquée à la rotule, comme on le voit, par les hauteurs et largeurs et le poids.

1. Tête et 1/3 inférieur [Voir *Fig.* 17.]

2. Marcel Baudouin, *Un cas d'exostose du tibia chez un sujet de l'époque Néolithique, inhumé dans l'Allée couverte de la Planche à Puare à l'Ile d'Yeu* (*Vendée*). *Archives provinciales de Chirurgie*, Paris, xvii, 1908, n° 2, février, 93-101, 4 *figures*. — Tiré à part, Paris, 1908, in-8°, 8 p., 4 *fig.*

Dans cet article, c'est à tort que j'avais admis l'hypothèse, ancienne, de *Femme dolichocéphale* [avant tout examen anatomique].

3. J'ai admis, pour expliquer cette *Exostose* importante, l'hypothèse de l'action d'un traumatisme, *répété*, dans une région aussi accessible que le bas de la jambe chez un sujet *jeune*....

Si l'on voulait pousser plus loin l'analyse, peut-être pourrait-on songer, puisqu'il s'agit d'un sujet *Néolithique*, au port d'un *Jambelet*, porté au-dessus de la cheville. — Mais, certainement, s'aventurer sur ce terrain paraîtra vraiment trop risqué, puisque nous ne disposons encore que d'une seule observation de ce genre.

5° PIED. — 1° CALCANÉUM. — Tous les deux sont très bien conservés.

	DROIT	GAUCHE	*Différence.*
	—	—	—
Longueur maximum.	72mm	71mm	— 1mm
Hauteur. .	42	41	— 1
Épaisseur.	30	30	0
Poids . . .	23gr	22gr	— 1gr

L'influence de la *Droiterie*, certes, est faible pour cet os ; mais elle n'en est pas moins trè nette, étant donné le poids. On sait que le *Pied droit* des Néolithiques est *plus long* et plus large que le gauche[1].

2° ASTRAGALE. — Os également très bien conservés. — Apparence des astragales modernes. Poids : Droit : 13 gr. — Gauche : 14 gr.

Longueur (*Maximum*) : Droit, 52. — Gauche, 55.

Ici c'est l'*os gauche* qui est le plus lourd et le plus grand, sans qu'on sache pourquoi d'ailleurs.

1. On peut démontrer l'existence de la *Droiterie* au *Pied*, à l'époque Néolithique, à l'aide des *Sculptures pédiformes*, sur rochers, disposées par PAIRES. — Il y a presque toujours une sculpture *plus longue* et *plus large* que l'autre, et c'est toujours la *droite* (après correction de l'*Inversion* forcée de la Sculpture) [Marcel Baudouin. — *Les sculptures et gravures de Pieds humains sur rochers*. — A. F. A. S. Congrès de Tunis, 1913, hors volume. A. F. A. S. — Paris, 1914, in-8°, 121 p., 80 Fig. dans le texte (Voir p. 104)].

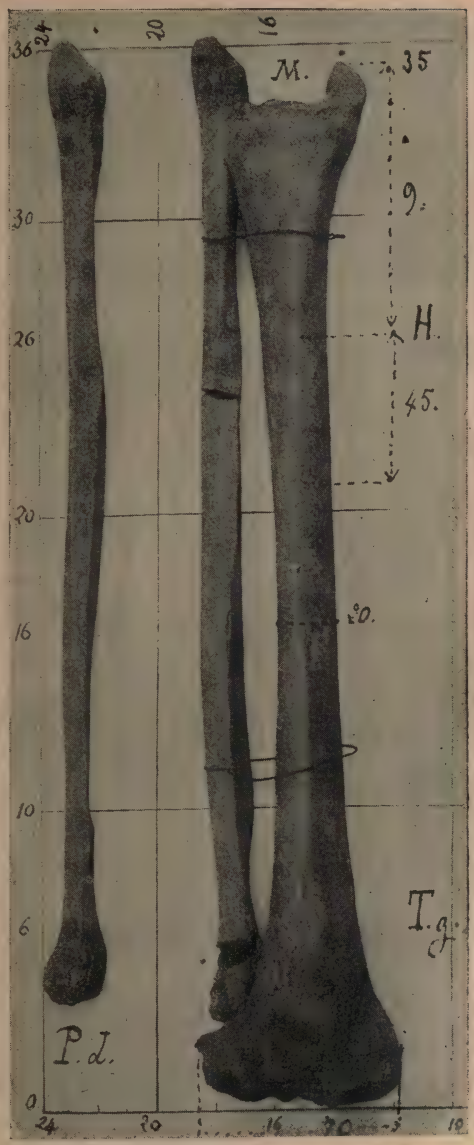

Fig. 17 et 18. — LES OS DE LA JAMBE.
TIBIA et PÉRONÉ GAUCHES. — PÉRONÉ DROIT. — *Squelette*, entier, trouvé en 1883 à l'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée). — [Photographie sur *fond quadrillé* au double centimètre.] — Échelle : 2/5.

Légende : T. g., TIBIA *gauche* et PÉRONÉ *gauche*. — P. d., PÉRONÉ *droit* : — H, EXOSTOSE (extr. inf^re) ; — M., Mortaise articulaire tibio-tarsienne ; — 9, Distance de H à la pointe de la *malléole* interne.

3° Autres os. — *a*) *Tarse gauche.* — Plusieurs os du *Tarse* gauche existent : Le *Scaphoïde*, le 2e *Cunéiforme*; le 3e *cunéiforme*; mais il n'y a qu'un seul *métatarsien* : le premier (les autres manquent).

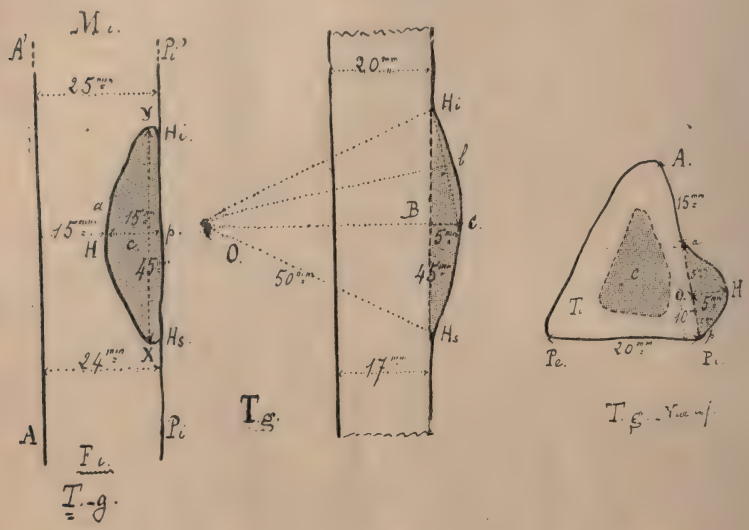

Fig. 19. Fig. 20. Fig. 21.

Fig. 19. — Dessin schématique, représentant l'Exostose du Tibia gauche de la Fig. 18. — *Échelle* : 1/10.

Légende : Vue schématique de la *face interne* du Tibia g. (T. g.) (*Fig.* 18). — AA', bord antérieur de l'os ; — Pi, Pi', bord postérieur ; — Hi, Hs., Extr. inf. et sup. de l'Exostose H ; — XY, axe longitudinal de l'Exostose H ; — C, partie saillante de l'Exostose ; — HC, axe transversal ; — Mi, côté de la *malléole* interne.

Fig. 20. — Dessin représentant la *coupe longitudinale* de l'Exostose H (*Vue postérieure* de la coupe) : BC, *corde* de l'Exostose, soutenant l'arc Hi — Hg ; — O, centre de l'arc Hi, *b*, *c*, *Hs*.

Fig. 21. — Dessin représentant, schématiquement, la *coupe transversale* du Tibia gauche (T. g.), au niveau de l'Exostose (Vue de la *partie inférieure*). — *Échelle* : 1/10.

Légende : Pe, bord postérieur et externe du Tibia ; — Pi, bord postérieur et interne ; — A, bord antérieur ; — H, Exostose ; — *a p*, arc de l'Exostose[1] ; — OH, corde de l'Exostose ; — Ti, coque osseuse du Tibia ; — C, cavité médullaire de l'os.

Pour le Tarse sont donc absents le *Cuboïde* et *1er Cunéiforme*.

b) *Tarse droit.* — Je note : le *Cuboïde*, le *1er Cunéiforme*, le *3e Cunéiforme*; et les *cinq métatarsiens* au complet. — Absents : Le Scaphoïde et le 2e Cunéiforme[2].

Il y a 3 *premières phalanges* et une *dernière phalange*[3].

1. Cette coupe est *idéale* et théorique, l'os n'ayant pu être sectionné en ce point, puisqu'il fait partie des Collections d'un Musée public.

2. Ces os ont dû, comme ceux de la *main*, être négligés ou égarés, au moment de la fouille, en raison de leur petit volume.

3. Os qu'il faudrait mesurer avec soin.

III. — Considérations générales.

En présence d'un tel squelette, d'une sûreté d'origine aussi précise, et d'une conservation aussi parfaite et aussi complète[1], il est permis de tirer quelques conclusions d'ordre général, qu'il me reste maintenant à exposer.

1° Caractères anatomiques des os longs. — *a*) *Type Néolithique.* — Les *cinq* particularités, d'ordre anatomique, classiques pour les os *néolithiques*, sont représentées ici, d'une façon très suffisante, mais parfois *peu accentuée*, sans doute parce qu'il s'agit d'un *sous-brachycéphale.*

1° Humérus. — *Perforation olécranienne* : *indiscutable* d'un côté, à droite ; ce qui montre à mon sens ses rapports avec la *Droiterie.*

2° Fémur. — *a*) *Platymérie* du Corps. — Indice : 55,55.

La *Platymérie*[2] est donc ici considérable : presque 50 p. 100. [Droiterie sans influence.]

b) Existence d'un *troisième Trochanter* [surtout marqué du côté droit, par droiterie sans doute].

3° Tibia. — *Platycnémie* du Corps. — Indice : 76,92. — Les tibias ne sont donc pas en vraie lame de sabre et la platycnémie n'est ici que modérée (1/4)[3].

4° Péroné. — *a*) La *Cannelure* n'est pas marquée du tout sur ce sujet.

b) *Volume des os.* — Malgré la gracilité du crâne et de certains os, ceux-ci indiquent une race normale, mais d'une taille un peu petite, en somme moyenne, comme le prouve l'étude du sexe et de la taille du sujet.

2° Sexe. — J'ai déterminé le sexe avec deux os : l'atlas et le bassin.

a) Inutile de revenir sur les constatations, typiques, fournies par la première *Vertèbre cervicale.*

b) En ce qui concerne le Bassin, la forme *triangulaire*, très nette, du *trou obturateur*, d'ordinaire caractéristique du sexe féminin, pourrait tromper ici. — Mais les *hauteurs des os* du bassin indiquent sûrement un sujet *masculin*; en particulier la hauteur de la *symphyse du pubis*, qui atteint 54 mm. [Or, chez la femme, on n'a d'ordinaire que 45 mm.].

1. Il ne manque, en effet, qu'un *Radius* égaré et quelques *petits os* des mains et des pieds, non recueillis.

2. L'*Ossuaire* de l'Allée couverte a fourni, comme *Indice de Platymérie*, les données qui suivent : 60,55; 63,57; 63,84; 64,86; 66,66; 73,33; 76,66. — D'où la moyenne de 68. — Ces chiffres sont beaucoup *plus élevés* que celui de 55,55.

Le sujet inhumé avait donc des fémurs extraordinairement *platymères.*

On doit même dire que cette *platymérie* est un peu exceptionnelle par son intensité, même à l'époque néolithique.

3. L'*Ossuaire* de l'Allée couverte a donné, comme *Indice de Platycnémie*, les chiffres suivants : 71,42; 71,43; 73,33; 77,42; 77,43; 80,64. — D'où une moyenne de 75. — Ce qui représente un *aplatissement transversal* de 25/100 ou d'un 1/4, c'est-à-dire une platycnémie ordinaire.

Je suis donc très formel, malgré ce qui a été écrit par M. le Pr Viaud-Grand-Marais[1]. — Le sujet était du SEXE MASCULIN[2].

3° AGE. — J'ai déterminé l'âge par la *Denture* et l'USURE DENTAIRE, *néolithique*, suivant ma technique habituelle. — J'admets ici vingt-cinq à trente ans environ.

4° TAILLE. — Si nous essayons de nous rendre compte de la *taille* DU VIVANT, nous pouvons le faire avec plusieurs OS LONGS [puisque nous avons 2 *fémurs*, 2 *tibias*, 2 *péronés*, 2 *humérus*, 2 *cubitus*, et 1 *radius*, *entiers*], en utilisant ce fait que nous avons déjà déterminé le *Sexe* [MASCULIN].

1° *Membre inférieur*. — *a*) En partant du *Fémur* DROIT, nous constatons qu'il mesure 430 mm. Comme il est du sexe *masculin*, nous devons en déduire, d'après les tableaux du Pr L. Manouvrier[3], que la taille est de 1 m. 62.

Le *Fémur* GAUCHE n'ayant que 420 mm. donne 1 m. 60. La moyenne est 1 m. 61 par conséquent.

b) En partant du *Tibia* DROIT, nous avons, pour une longueur de 350 mm., une taille de 1 m. 61. — C'est là un résultat absolument identique au précédent.

c) Si nous considérons le *Péroné* DROIT, qui mesure 325 mm., nous obtenons une taille de 1 m. 55. — La diminution est ici notable. — Il est facile de comprendre pourquoi. A la jambe, le seul os de *sustentation*, qui règle la taille, est le *Tibia*; le péroné n'est qu'une annexe.

2° *Membre supérieur*. — *a*) En partant de l'*Humérus* DROIT, long de 290 mm., nous n'obtenons que 1 m. 53. — En partant de l'*Humérus* GAUCHE, long de 285 mm., nous n'obtenons que 1 m. 52.

b) Le *Radius* du côté DROIT, le seul qui existe, mesurant 223 mm., donne une taille de 1 m. 57.

c) Le *Cubitus* DROIT, atteignant 244, correspond à une taille de 1 m. 60.

De ces données, il est facile de conclure que les meilleurs os à utiliser pour la détermination de la Taille sont *les plus longs*, c'est-à-dire ceux du *membre inférieur* : le *fémur* et le *tibia*. On doit même reconnaître qu'au bras le meilleur, et de beaucoup, est le *cubitus*, et non pas l'*humérus*, qui trompe énormément et donne des erreurs de près de 10 centimètres.

Ces simples remarques prouvent que, pour la détermination de la taille, il vaut beaucoup mieux s'en tenir au FÉMUR. Et même, pour éliminer sûrement l'influence de la *Droiterie* [si manifeste en particulier à l'Humérus, comme on le verra], il vaut mieux ne se servir que du *Fémur* GAUCHE, quand on le peut.

1. On a vu plus haut que, malgré M. Auger et M. le Dr A. Viaud, il avait conclu au sexe *féminin*, par suite d'un examen trop rapide du squelette.

2. Cela encore malgré la gracilité de certains os longs, et la finesse même du crâne. — Mais ces réflexions mêmes expliquent la méprise du début et celle du Professeur Viaud-Grand-Marais.

3. *Manuel des Recherches préhistoriques*. — 1908 [Voir p. 125].

Mais l'humérus *droit*, par suite de la Droiterie [1], tromperait encore moins en l'espèce que le *gauche* et, d'autre part, ce dernier beaucoup plus encore que le fémur du même côté.

Il importait d'insister sur ces détails, dont personne ne semble avoir parlé jusqu'à présent.

En somme, la taille du vivant ne dépassait guère 1 m. 61 : ce qui donne 1 m. 63 pour le squelette [2].

5° Droiterie. — A l'aide de ce beau squelette, absolument *complet*, j'ai essayé de vérifier et de résoudre la question de la Droiterie chez les Néolithiques, impossible d'ordinaire à étudier avec les ossements, *brisés* ou *mélangés*, des *Ossuaires* mégalithiques.

a) *Observations.* — Et cette inhumation m'a, je crois, permis de trouver la solution du problème. — En tout cas, voici le tableau, basé sur les Poids des os, et non sur leurs *Longueurs* [3] maxima, qui m'a servi de base.

Différence des Poids des os avec le Côté.

OS	DROIT	GAUCHE	DIFFÉRENCE	PROPORTION
Clavicule	12,5	11	1,5	1/8
Humérus	78 gr.	68 gr.	10 gr.	1/8
Cubitus	31	28	3 gr.	1/10
Fémur	209 + x [*incomplet*]	210 gr.	*Impossible à noter.*	»
Tibia	130 gr.	125 gr.	5 gr.	1/25
Péroné	35 gr.	[*cassé*]	»	1/15
Rotule	8 gr.	7 gr. 50	0,50	1/8
Calcanéum	23	22	1	1/23
Astragale	13	14	1	»

b) *Déductions.* — Comme on le voit, l'influence de la Droiterie est beaucoup *plus marquée* au membre supérieur [*Clavicule*; 1re et 2e *Côtes*; *Humérus*; *Cubitus*] qu'à l'inférieur [*Tibia*].

1. Il est facile de comprendre pourquoi l'*Humérus* est un aussi mauvais guide en l'espèce. C'est que ce n'est pas en réalité un *os de sustentation*, jouant un rôle dans la *taille*, mais un *os* de *préhension*.

Il doit certainement avoir *tendance à se* raccourcir dans l'espèce humaine (Il y aurait là des jolies recherches à faire!), tandis que les os de l'avant-bras, au contraire, conservent mieux leurs longueurs d'origine.

2. M. le Dr A. Viaud avait d'ailleurs trouvé ce chiffre de 1 m. 63 [Voir Auger], en *alignant* tous les os sur une *table*.

3. L'emploi des *Longueurs* ne donne pas des différences aussi grandes que les *Poids*.

Ainsi, pour l'*Humérus*, la différence est, en poids, de 10 gr. au moins, et peut-être de 11 à 12 gr. Or la longueur ne donne une différence que de : 290 — 285 = 5 mm. — Cet exemple seul suffit à justifier la méthode d'appréciation que j'ai préférée ici. — Au demeurant, au tibia, il n'y a pas de différence dans la longueur (350); et le poids indique, cependant, une inégalité de 5 gr.

Le *Poids* seul est donc à considérer.

1° On peut dire qu'elle est TROIS FOIS *plus marquée*, puisqu'on a une différence de 1/8 à 1/8 × 3.

Cette constatation, fort intéressante, est d'ailleurs des plus logiques, puisque l'Homme est surtout *Droitier* par son BRAS. — La différence est donc d'un tiers pour les 2 membres : ce qui est considérable.

2° On remarquera aussi que la Droiterie a une influence plus marquée à l'ORIGINE du membre *supérieur* [*Clavicules*, *Humérus*] qu'à sa *périphérie*; on a 2/10 de différence (ou 1/5). En effet, on a 1/10 [*Cubitus*], pour 1/8 [*Humérus*]; ce qui est aussi des plus logiques.

Mais c'est le contraire pour le membre INFÉRIEUR : on a 1/25 pour le *Tibia* et 1/23 pour le Calcanéum : ce qui tient à la *Station debout*.

Conclusion : Les *Néolithiques* étaient déjà de parfaits DROITIERS, au moins pour les *Bras* [1].

6° PATHOLOGIE. — A ce point de vue, il faut signaler chez ce sujet deux faits principaux : 1° une *Anomalie*; 2° deux faits pathologiques (une *tumeur osseuse* et une *carie dentaire*).

1° ANOMALIE. — *Le retard dans l'ossification des Sutures crâniennes* est surtout marqué au *Frontal*.

On sait que, d'ordinaire, la *suture métopique* disparaît vers l'âge de *huit ans*. Or, le sujet a ici de vingt-cinq à vingt-huit ans. Il y a donc persistance nette de la suture médiofrontale, et *persistance totale*, aucun point n'étant soudé.

Cette persistance n'est pas très rare d'ordinaire, à l'époque actuelle (environ 5/100). Topinard et Manouvrier admettent même 10 p. 100 [10 000 crânes des catacombes]. Ce qui est certain, c'est que c'est là un signe de développement cérébral, puisqu'il est acquis que cette persistance est *plus fréquente* chez les Européens que chez les Peuples sauvages.

D'ailleurs la *Brachycéphalie* semble favoriser cette persistance, ainsi que la Civilisation.

Ce fait indique donc un sujet *Néolithique* plus civilisé et plus affiné que d'ordinaire, ce qui prouve bien qu'il s'agit d'un *Néolithique* d'époque récente.

2° PATHOLOGIE. — *a*) *Carie dentaire*. — La dent de six ans, du côté *droit* (côté de la *Droiterie*), à la *mâchoire supérieure*, est atteinte de *Carie dentaire*.

Ce qui indique un sujet *plus civilisé* que les Néolithiques ordinaires, puisque chez ces derniers la carie dentaire est très rare (3 p. 100) [Fouille de Vendrest] et vient corroborer la remarque précédente, appuyée encore par l'existence de dépôts de *tartre* sur plusieurs dents des deux mâchoires.

b) *Exostose*. — Une *Exostose* de la partie inférieure du *Tibia* du côté gauche. — J'ai étudié ailleurs cette tumeur et cet intéressant fait pathologique. — Je n'ai rien de plus à ajouter (*Fig.* 19-21).

1. Mais, comme je l'ai rappelé plus haut, ils étaient aussi *droitiers* du membre inférieur et surtout des PIEDS (le plus large et le plus grand des pieds est, en effet, toujours celui du côté DROIT, sur les paires de pieds sculptées de cette époque). — Influence possible du *Pied préhensile*.

7° DATE DE LA SÉPULTURE. — La Brachycéphalie s'explique très bien, si l'on veut se rappeler : 1° que le Néolithique mégalithique est relativement *récent* à l'Ile d'Yeu, quoique j'ai daté de 8 500 ans avant J.-C. l'*Allée couverte de la Planche à Puare* elle-même; 2° que cette *Sépulture par Inhumation* est sûrement, et de beaucoup peut-être, POSTÉRIEURE à l'OSSUAIRE *primitif* de ce monument funéraire; 2° et qu'il y a une CISTE [1] très voisine (*Les Tabernaudes*), à l'Ile d'Yeu, qui correspond probablement aussi à une INHUMATION et qui, elle, n'est datée que de 4 000 ans avant J.-C.

Par conséquent cette inhumation, à la Planche à Puare, peut très bien ne remonter qu'à 6 000 ans av. J.-C., ou même 5 500 ans, époque où l'on a commencé à édifier des CISTES à l'île d'Yeu, c'est-à-dire à pratiquer l'INHUMATION [2].

En effet, les deux *Cistes* les plus anciennes, connues jusqu'à ce jour, celles du *Tremuria du Parc* et celle (douteuse d'ailleurs) de *Keroura*, ne remontent pas plus haut que 5 500 ans av. J.-C. !

8° RACE. — Nous sommes indiscutablement en présence d'une race de l'époque Néolithique, mais du type BRACHYCÉPHALE des Dolmens.

a) *Crâne*. — L'indice cranien étant ici de 82,35, il ne s'agit certes que de *Sous-brachycéphalie*, c'est-à-dire d'une BRACHYCÉPHALIE légère [3]; mais celle-ci est indiscutable néanmoins.

L'autre indice principal, qui est l'*Indice hauteur-longueur*, est exactement le même ici : 82,35. — Nous avons donc affaire au type dit CRANE EN BOULE [Même indice dans les deux directions] : nouveau fait qui plaide dans le même sens.

Il s'agit, au demeurant, d'une PETITE RACE (1 m. 61 de taille).

b) *Autres os*. — Puisque la *Brachycéphalie* est indiscutable ici, on peut, d'après ce que nous avons vu plus haut, dire que, pour ce sujet au moins :

1° La *Cannelure des Péronés*, qui est, en somme, rare au Néolithique, est plutôt un caractère de *Dolichocéphalie* que de *Brachycéphalie*, car elle manque sur ce sujet.

2° La *Platycnémie des Tibias* n'est pas aussi forte chez les Brachycéphales que chez les Dolichocéphales (75,00 environ);

3° La *Platymérie des Fémurs* semble plus forte chez les Brachycéphales (quoiqu'un seul fait ne prouve rien en réalité), car elle atteint ici presque 50,00).

4° Que la *Perforation olécranienne* de l'*Humérus* semble plus fréquente

1. Marcel Baudouin. — *Découverte de Cistes néolithiques à l'Ile d'Yeu* (*V.*). — *Homme Préhistorique*, Paris, XII, 1914, n° 4 [Voir p. 119].

2. Dans cette hypothèse l'*Allée couverte* aurait été utilisée comme *Ossuaire*, pendant plus d'un millier d'années; puis *réutilisée* — avec ou sans *interruption* — mille à quinze cents ans plus tard.

Bien entendu, ce n'est là qu'une simple vue de l'esprit, basée sur notre connaissance actuelle de la Préhistoire de l'Ile d'Yeu.

3. On sait que la vraie *Brachycéphalie* ne commence qu'à 83,33 et que la *Sous-Brachycéphalie* débute à 80.

chez les *Brachycéphales* que chez les *Dolichocéphales*, où elle existe assez rarement en somme [Exemple de Bazoges-en-Pareds, V.].

Ces données cadrent absolument avec ce que l'on sait des rapports, dans le *Temps*, entre les Dolichocéphales et les Brachycéphales des Dolmens, ces derniers étant les *tard-venus*. Mais ils semblent prouver aussi que la *Brachycéphalie* peut dériver de la *Dolichocéphalie*, car, chez les Brachycéphales, on retrouve, *atténués* comme de juste, presque tous les caractères anatomiques des Dolichocéphales. — Toutefois il faut remarquer qu'ici la *Platymérie des Fémurs*[1] ne plaide pas en faveur de cette transformation.

9° Importance du Squelette. — Ce squelette a une réelle importance, vu la rareté des sujets d'étude [d'une provenance aussi *sûre*] aussi bien *datés*, au point de vue préhistorique.

a) En effet, tous les os décrits ici proviennent, certainement, du même cadavre.

b) D'autre part, ce cadavre a trait à un Sous-Brachycéphale, de l'Époque *Néolithique*, et, qui plus est, de la *Fin de la Période mégalithique*.

Or il est rare d'exhumer des sujets entiers de cette catégorie, qui permettent d'affirmer que telles formes de tibia, de péroné, de fémur, et d'humérus appartiennent bien à une variété de *Brachycéphale* des Dolmens, et non à un *Dolichocéphale*.

c) En outre, ici, le *Mégalithe* où il a été trouvé, donne, de par le phénomène de la Précession des Equinoxes, une date qu'on ne peut pas dépasser en arrière, puisque le Monument sépulcral n'a pu être construit qu'à cette époque [8 500 ans av. J.-C.]; et, de par la *coutume funèbre* et le *mobilier funéraire* [qu'il a fourni et a montré être en rapport avec le cadavre en question], une seconde *date*, qu'on ne peut pas trop rajeunir [5 000 ans av. J.-C. : Fin du Néolithique], puisqu'aucune trace de métal (Cuivre, Bronze ou Fer) n'a été trouvée dans la sépulture.

d) Dans ces conditions, on peut affirmer que la *Platymérie des Fémurs* et la *Platycnémie des Tibias* sont bien des caractéristiques de la *Brachycéphalie* néolithique. — D'autre part, il est démontré que ces Brachycéphales étaient déjà *Droitiers*.

e) Mais ce squelette a permis, encore, des comparaisons avec les os retirés de l'*Ossuaire* proprement dit de ce Mégalithe, antérieur à cette *Inhumation secondaire*.

Certes, pour les *crânes*, on ne peut rien dire, car tous les crânes retirés de cet Ossuaire sont malheureusement détruits[2]. Mais, par contre, il a été facile de constater qu'en ce qui concerne les grands os longs des membres, on pouvait déjà entrevoir, grâce à ce fait, certaines distinctions anatomiques entre les Brachycéphales et les Dolichochéphales.

D'où le grand intérêt de ce long examen.

1. Il peut ne s'agir, d'ailleurs, dans ce fait unique, que d'une exception.
2. Il est probable que là, comme à Bazoges-en-Pareds, il y avait, en effet, des Dolichocéphales.

CONCLUSIONS.

1° Cette SÉPULTURE PAR INHUMATION paraît correspondre à la période du Mégalithique où l'on passa, à l'Ile d'Yeu, de la DÉCARNISATION à l'INHUMATION proprement dite, et de l'ALLÉE COUVERTE à la CISTE, c'est-à-dire à la FIN de l'*Époque néolithique* [1].

a) Elle est par suite de même ordre que les SÉPULTURES A CISTE, pour lesquelles elle constitue une *Transition*, très nette et très caractéristique.

b) L'*attitude repliée* semble en rapport plutôt avec les *dimensions* du Caveau qu'avec un *rite spécial* [2], car il est bien certain qu'on ne pouvait pas allonger un cadavre dans une CISTE n'ayant souvent qu'un mètre de longueur.

Ici le *Crâne* était au *nord* magnétique, comme dans certaines Cistes du centre de la France ; mais, en réalité, cette situation, à l'Ile d'Yeu, correspond au Nord-ouest néolithique, c'est-à-dire au *Coucher du Soleil au Solstice d'Hiver* : ce qui montre des relations de CULTE avec la belle époque des véritables Mégalithes.

2° Comme on l'a vu, le SQUELETTE, remarquable de conservation, a permis des *mensurations* très précises. Il correspondait à un *sous-brachycéphale*, de 1 m. 61 de taille, et à un HOMME, JEUNE, aux *apparences féminines*.

C'était donc un sujet au *squelette* déjà AFFINÉ, un Néolithique DISTINGUÉ, de la dernière période [3].

Il est, par suite, des plus *précieux*, puisqu'on est très sûr de sa *provenance*, de son *époque*, et des éléments qui le constituent. — Il a permis, en outre, la résolution de la question de la DROITERIE à l'époque NÉOLITHIQUE.

3° Il est regrettable qu'il ne soit pas CONVENABLEMENT EXPOSÉ en un lieu public et reste dans une caisse, où il est soumis à des heurts et des contacts qui le brisent à chaque manutention. Il serait donc urgent de le restaurer et de lui donner une vitrine, digne de son grand intérêt scientifique et où il ne pourrait plus craindre des fractures, nouvelles et inutiles.

1. Comme à Chamblandes (Suisse) et dans beaucoup d'autres pays d'Europe (Scandinavie; régions égéennes; etc.).

2. Une sépulture néolithique de Worms (Allemagne) donne à peu près l'*attitude* de celle de l'Ile d'Yeu [Cf. J. Déchelette. *Man. Arch. préhist.*, t. I, *fig.* 118].

3. La Précession des Équinoxes, appliquée aux Cistes, permet de les dater de 5 à 6000 ans av. J.-C.; mais elles peuvent être un peu plus récentes.

Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième République

Par André SIEGFRIED[1]
Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

Analyse par F. SCHRADER.

Le livre que M. André Siegfried vient de consacrer à l'étude politique de la France de l'Ouest représente plus et mieux qu'une incursion dans la politique courante et actuelle de notre pays. A lire le titre, qui limite l'objet de l'ouvrage à la durée, encore brève pour l'historien, de la troisième République, on pourrait croire à une simple chronique des élections et de la répartition des divers partis depuis quarante ans. En réalité le but de l'ouvrage est beaucoup plus large et plus profond. Tous les faits politiques de cette courte période, M. Siegfried révèle des influences multiples dont certaines dépendent de l'état présent de la France; mais d'autres, les plus actives et les plus puissantes, dépendent de l'histoire, de la géographie et même de la géologie; et nous devons tout d'abord louer l'auteur d'avoir pris pour point de départ, pour base solide de son travail, non des principes théoriques auxquels il aurait risqué de plier les faits, mais ces faits mêmes, dans leur manifestation extérieure la plus immédiate, c'est-à-dire les élections politiques des quarante-trois dernières années dans la France occidentale. Bien interrogées, ces élections nous enseignent beaucoup de choses nouvelles, qu'on leur croirait étrangères au premier abord.

Sous leur aspect purement extérieur, on découvre, à bien chercher, comme a su chercher M. Siegfried, des groupements de faits antérieurs et primordiaux, de nature à nous montrer que les professions de foi ou les réunions électorales pèsent moins, dans la balance des forces politiques et sociales, que la nature du sol et du ciel, la répartition des cultures, les groupements de l'histoire ou de la préhistoire, en un mot, *la force des choses*. Ce mot, vague en apparence, sous lequel on réunit toutes les influences autres que la volonté personnelle ou collective, se trouve en dernière analyse dans une très large mesure expliquer l'orientation et la direction de cette volonté.

Cette constatation, diront certains, n'a rien de bien nouveau. Qu'ils veuillent bien suivre avec nous M. Siegfried, et ils changeront peut-être d'avis.

L'auteur part d'un fait d'observation, que chacun a du reste constaté plus ou moins vaguement; c'est que les opinions politiques sont sujettes à une répartition géographique. « Avec un peu d'attention, dit-il, on

1. Paris, librairie Armand Colin, 1913.

distingue qu'il y a des régions politiques comme il y a des régions géologiques ou économiques, et des climats politiques comme il y a des climats naturels. » En effet, les cartes électorales publiées à propos de chaque consultation générale du pays nous montrent, mais de façon très grossière et sans aucune explication, ces sortes de provinces d'opinion.

En les étudiant avec plus de soin, sans s'arrêter à la fantaisie des épithètes éphémères, M. Siegfried n'a pas tardé à remarquer que les mêmes provinces, les mêmes cantons, souvent jusqu'aux mêmes communes, restent politiquement orientés dans les mêmes directions générales une fois adoptées, ou fixés dans l'immobilité des mêmes résistances. Si même, dit-il, « on observe, dans un milieu donné, la proportion des voix, on note que fréquemment elle change fort peu; quelquefois pas du tout ». Pour cela, il faut, bien entendu, s'élever au-dessus des discussions de détail ou des nuances de parti, regarder plus à l'orientation qu'à la dénomination, s'attacher en un mot à discerner sous la marqueterie extérieure le critérium véritable.

Ce critérium, autant qu'on peut le formuler, serait celui-ci : Certains groupes sont composés en majorité d'individualités qui demandent à être guidées, à recevoir une direction toute faite ; d'autres sont composés en majorité d'individus qui demandent à exercer leur propre initiative, et ne se déclarent pas satisfaits des institutions ou des habitudes que leur a léguées la tradition. Les uns regardent plutôt vers l'avenir, et désirent le modeler sur un patron nouveau; les autres vers le passé, et désirent ne pas s'en éloigner, ou même s'en rapprocher si possible. Ces deux sortes d'orientation morale, sociale ou politique prennent des formes multiples, se groupent différemment suivant les divers ordres de faits ou d'activités, se contredisent même fréquemment, appliquant par exemple une disposition morale à l'ordre matériel, une autre à l'ordre spirituel, mais on peut les retrouver toujours à travers les manifestations d'un pays qui, comme la France, exprime en pleine liberté toutes les nuances, logiques ou illogiques, des diverses opinions locales.

Quel est donc le secret de cette géographie sociale ou politique, s'est demandé M. Siegfried; de cette géographie qui a ses rivages, ses frontières, ses massifs résistants qu'aucune tempête n'ébranle, devant lesquels l'homme politique même le plus vigoureux se sent comme un flotteur pris par un courant qu'il n'est pas en son pouvoir de détruire?

La part une fois faite à la race, à l'histoire, aux traditions, il lui a paru que d'autres facteurs étaient nécessaires pour expliquer les résultats. Après une longue enquête, poursuivie non plus par départements, c'est-à-dire par circonscriptions artificielles, arbitraires et confuses, mais par communes ou cantons, par groupes plus immédiats, plus serrés, plus organiques, il est arrivé à dégager un certain nombre de ces facteurs, à doser plusieurs des principales forces qui influencent les collectivités à leur insu. De cette enquête ressortent des conclusions qui se rattachent intimement à l'étude de l'homme lui-même, et c'est à ce titre qu'elles trouvent leur place ici.

« La personnalité politique d'une population, dit l'auteur dans son introduction (p. XIII), est impossible à observer ou même à concevoir en dehors des conditions et des circonstances au milieu desquelles elle s'exprime. »

Mais parmi ces conditions, certaines apparaissent comme évidentes, d'autres au contraire ne se manifestent qu'au prix d'une recherche patiente, comme les parties invisibles du spectre solaire, qui n'apparaissent pas au simple regard. C'est principalement sur ces influences occultes que portent les recherches de l'auteur. Prenons un exemple précis.

Un canton de la Vendée, celui de Talmont, lui apparaît divisé politiquement en deux parties très nettes. Le nord vote avec la « droite », le sud avec la « gauche » (nous conservons comme lui les termes usuels). Or, la carte géologique de France marque dans ce canton la limite des terrains anciens rattachés au nord, et des terrains calcaires rattachés au sud, avec une bande quaternaire dans l'angle sud du canton. Cette coïncidence est-elle fortuite? Les noms locaux semblent indiquer le contraire : les terrains anciens appartiennent à la région appelée Bocage, les terrains calcaires à la Plaine, le lambeau quaternaire au Marais. La Plaine et le Marais votent dans le sens avancé, le Bocage dans le sens conservateur. L'enquête poussée plus loin, il apparaît que le mode de peuplement diffère dans les deux régions : population éparse dans le Bocage, agglomérée dans la Plaine et le Marais. Ceci est déjà en relation directe avec la nature du sol cultivé, les terrains anciens, de par leurs qualités de moindre fertilité et la disposition de leurs eaux potables, obligeant généralement les populations à la vie dispersée. Mais le même rapport se retrouve dans la constitution de la propriété : la grande propriété, avec les cultures qui lui sont propres, occupe bien les deux tiers ou parfois un peu plus de la moitié du sol dans la Plaine et le Marais, mais la presque totalité dans le Bocage. La carte électorale reproduit exactement les mêmes lignes que la carte géologique, la carte des populations ou celle des cultures, avec une exception toutefois : le chef-lieu de canton, Talmont, situé au milieu du Bocage, vote avec la Plaine et le Marais.

Enfin, dans les conversations avec les gens du pays, M. Siegfried recueille ce dicton caractéristique : « le granit engendre le curé, et le calcaire l'instituteur ».

On voit ici combien, de la nature du sol aux manifestations de l'opinion des habitants, les relations paraissent directes et continues. Mais est-ce une simple apparence, ou bien une réalité, et dans quelle mesure? Pour le canton de Talmont, il semble bien que les divers facteurs agissent en concordance dans les deux parties, et que, dans un sens ou dans l'autre, les conditions s'ajoutent avec le même signe algébrique pour chaque région distincte; à tel point que le bon sens populaire les a résumées dans une formule typique, qui va d'un trait de la géologie au culte et à la culture intellectuelle. Mais les conditions sont loin de se présenter partout avec une pareille simplicité, et c'est du simplisme qu'il y a surtout lieu de se méfier dans de semblables études.

Il faut donc rechercher ce qui se passera si les circonstances, au lieu de s'ajouter, s'entremêlent ou se contredisent. Ainsi, peut-être, pourra-t-on mesurer la valeur ou l'énergie comparative des divers facteurs.

Pour cela il faudra, une fois les premières lignes indicatrices discernées, s'adresser à des milieux plus vastes et plus complexes.

Le cas se présente, plus que partout ailleurs en France occidentale, avec la Bretagne, « province en quelque sorte hétérogène, non seulement distincte du reste de la France, mais s'opposant à elle et formant avec elle un saisissant contraste ». D'abord, différences de races et de civilisations : Celtes venus par mer vers le VIe siècle, et se taillant un large domaine, que réduisent ensuite les influences normandes et françaises. Ainsi la Bretagne se trouve tranchée en trois sections, se succédant d'est en ouest : la Bretagne continentale, plus française, à l'est; le pays Gallo, au centre; la Bretagne bretonnante, la mieux préservée par l'élancement de la péninsule, à l'ouest. Chacune de ces trois sections occupe toute l'épaisseur de la Bretagne du nord au sud, de la Manche au golfe de Gascogne, marquant bien nettement ainsi la pression du continent vers l'ouest, et le tassement graduel des caractères traditionnels ou ethniques vers la pointe occidentale.

Mais en même temps que cette influence agit et se propage de l'ouest à l'est par l'intérieur du pays, une autre influence, non moins puissante, agit en pénétrant par le pourtour de la péninsule, c'est celle de la mer. La Bretagne est par là le plus atlantique des pays français.

Ces deux influences puissantes agissent d'autre part sur une région dont la contexture géologique est également marquée d'une forte empreinte. Dans la longueur de la presqu'île, les approches des rivages et ces rivages mêmes, au nord vers la Manche, au sud vers le Golfe de Gascogne, ont été en majeure partie dénudés; les schistes ont disparu, laissant apparaître les longues traînées rugueuses de terrain primitif. Mais au centre, dans les monts d'Arrée et la montagne Noire, entre les deux bandes érodées, se prolonge une protubérance schisteuse, recouvrant les granits qui forment l'ossature de la chaîne.

Au premier aspect, à ne consulter que les apparences, c'est la contexture géologique qui paraîtrait devoir exercer l'influence dominante, dans la répartition ethnique et dans la vie sociale. La Bretagne caractéristique apparaît à beaucoup comme « la terre de granit recouverte de chênes », contrastant avec les terrains calcaires ou les sédiments en Normandie. M. Siegfried l'a cru tout le premier, et ici il est intéressant de suivre la marche de son esprit, du simple vers le composé. « Au commencement de mes études sur l'ouest, dit-il (p. 383), j'avais cru qu'il serait possible de déterminer des relations directes entre la géologie et les tendances politiques. J'y étais encouragé par la netteté extraordinaire de certaines limites, qui se reproduisaient avec une parfaite similitude, soit pour la géologie, soit pour le mode de peuplement, soit pour le régime de la propriété et de l'exploitation, soit enfin pour le domaine respectif des partis. C'est par exemple le cas en Vendée, où... le passage du calcaire au granit

correspond à un changement complet de l'orientation politique. Mais cette netteté, cette correspondance poussée jusqu'au bout sont exceptionnelles. En réalité, les rapports de la géologie et de la politique, certainement réels, cependant, ne peuvent être présentés raisonnablement que d'une façon indirecte, assez lointaine, à travers plusieurs transformations. Par exemple, la géologie commandera le mode de peuplement, en même temps que le mode d'exploitation ; et par là... elle finira par avoir une répercussion sur la vie politique elle-même.... Mais nous ne pourrons pas demander à ces répercussions de se produire directement.... Elles sont essentiellement médiates.... C'est dans ce sens que nous disions plus haut qu'il ne faut jamais chercher l'explication d'une tendance politique dans une cause unique, mais toujours dans une combinaison complexe de causes concordantes. »

On ne saurait mieux dire, ni mieux indiquer les réactions complexes du milieu, complexe lui-même. Si nous suivons maintenant l'étude que fait M. Siegfried de la presqu'île bretonne en la divisant par régions distinctes, et en éclaircissant chaque notion partielle par des cartes ou des graphiques très simples, nous serons plus frappés encore de cette complexité, et nous verrons qu'elle ne s'éclaire et ne se décompose que par l'étude immédiate qui fait ressortir l'importance relative des différents facteurs sur chaque point particulier. Ainsi se comprend de mieux en mieux l'inanité absolue des cartes répartissant par départements ou par arrondissements tout artificiels et trop étendus les résultats de toute étude, historique, politique, ethnographique.

Pour rendre les causes et les résultats comparables et féconds, il faut s'attacher à la recherche des unités fragmentaires réelles et de divers ordres, superposées ou juxtaposées dans la réalité. Ainsi, dans une figure des côtes, tant au nord qu'au sud de la Bretagne, il apparaîtra que c'est l'influence de la mer qui est prépondérante. A vrai dire, nous ne sortons pas ici encore de la géologie, car, quelle différence de la surface habitable sera plus grande que celle du sol et de l'eau ? Mais nous apercevrons vite que cette différence fondamentale se double d'autres diversités, parmi lesquelles nous distinguerons le mode de travail, d'appropriation des ressources naturelles, et la multiplication de ces impressions élémentaires par la perpétuité ; puis la tradition historique, religieuse, hiérarchique, que la répétition a fait pénétrer profondément dans chaque individu jusqu'à en faire cette seconde nature, l'habitude. Comment procéder à cette analyse pour ainsi dire histologique, à cette sorte de calcul intégral ? L'auteur a pensé que la division de cette étude, d'après les dénominations locales de populations et de pays fragmentaires, donnerait un premier triage conforme aux résultats d'ensemble des causes qui ont agi à travers le temps et l'espace. Aussi étudie-t-il séparément les différentes parties de la Bretagne ; la côte et la population maritime, par exemple, dont la carte révèle l'esprit particulier, plus indépendant de jugement que celui du cultivateur voisin, et cependant plus préoccupé des lois et des conditions administratives qui règlent son gagne-pain. Il

est saisissant de lire sur les cartes des pages 139 et 140 la répartition des opinions et des votes sur les côtes du Morbihan ou du pays de Léon, d'y discerner les mentalités à la fois analogues et différentes du marin propriétaire ou du sardinier employé, de voir comment l'esprit de « gauche », sous les formes plus ou moins conservatrices ou novatrices, ne pénètre que lentement la masse terrienne, moins prompte à se transformer. « Contrairement au paysan », dit M. Siegfried dans sa conclusion, le marin apparaît affranchi de cette hiérarchie sociale qui forme la structure fondamentale de l'ouest terrien : les nobles, pour lui, existent à peine; les prêtres ne le tiennent jamais comme ils tiennent les ruraux; l'atmosphère des communes où il domine est celle d'une démocratie égalitaire.

Distinguons cependant! Cette démocratie se montre équilibrée et en quelque sorte satisfaite, quand le marin possède la terre et ne dépend pas uniquement... des ressources tirées de la mer; mais elle se déséquilibre quand le pêcheur, n'étant que marin, subit la répercussion du mouvement mondial des prix et les à-coups inévitables de la grande industrie moderne. La situation rappelle alors celle de ces populations adonnées à la monoculture, qu'une crise précipite dans la ruine, le désespoir et la révolution.

Si l'espace le permettait, il serait aussi intéressant et aussi instructif de suivre l'analyse des pays de structure et de traditions féodales, le Vannetais, le Trégorrois, la Haute Cornouailles, avec leurs populations encadrées de coutumes séculaires et tissées d'un tissu serré, dont ils sont les serviteurs soumis jusqu'au jour — rare jusqu'ici — où subitement ils passent du côté opposé, invoquant (p. 152, 158) la révolution avec la même foi mystique qu'ils invoquaient la veille leur religion traditionnelle. « On retrouve chez eux l'atmosphère médiévale de Jacques Bonhomme, qui craignait un peu Dieu, beaucoup le Diable et tout à fait le propriétaire », qui avait besoin du curé mais ne l'aimait pas, et parfois soulageait toutes ses rancunes dans une brusque et tragique détente.

Au milieu de ces pays de tradition hiérarchique, où la terre, l'histoire, la dissémination maintiennent les mœurs et les idées dans un moule antique, on rencontre la montagne d'Arrée, avec ses aspirations démocratiques et radicales, en dépit de la sauvagerie du sol et de l'éparpillement des habitants. C'est que ce sol est livré à la petite propriété, en même temps que le nomadisme d'une partie des habitants favorise la cueillette et l'apport à la ruche des idées du dehors par les abeilles qui voltigent de droite et de gauche. Ici, de la géologie au chemin de fer, les forces agissent de façon autre et imprévue. « Tous les paysans possèdent un champ, parfois fort petit, où ils cultivent le blé, élèvent une vache. Les nobles sont très peu nombreux, et en pleine montagne, il n'y en a pas le plus souvent un seul. Il s'agit d'une société de paysans, égaux entre eux. » Mais dans cette société, forcément pauvre, beaucoup se font marins, douaniers, petits fonctionnaires; voilà la fente par où pénètre l''esprit du dehors. Par contraste, la rangée parallèle du sud, la montagne Noire, où règne le régime de la grande propriété, reste coutumière et tradition-

nelle. Ici la géologie est réléguée au second plan, la géographie physique et l'histoire sociale sont prépondérantes.

Combien il serait désirable que cette enquête commencée dans l'ouest pût s'étendre jusqu'à la France entière! Combien serait intéressante par exemple la comparaison de la montagne d'Arrée et des montagnes basques, où les mêmes facteurs physiques ou sociaux, petite propriété, dissémination à outrance, indépendance suprême, émigration, agissent dans un sens différent, grâce sans doute à un autre dosage où à un ferment ethnique qui dès le premier abord apparaît comme une cause de différenciation puissante!

Si nous demandons à M. Siegfried quelles sont ses conclusions, il nous dira, avec la réserve d'un esprit scientifique et par conséquent scrupuleux, que pour lui les deux facteurs principaux du développement intellectuel ou sentimental que reflètent les aspirations politiques gît dans l'attache de l'homme au sol qui le fait vivre, dans la fréquence ou la variété de relations qu'entraîne cette attache, et, à un degré chaque jour décroissant, dans les impressions accumulées de la hiérarchie sociale, intellectuelle ou religieuse, battues de plus en plus en brèche par les nouvelles hiérarchies de l'industrie ou de la science. Certaines de ces forces vont diminuant, d'autres se conservent en se transformant seulement, d'autres ne cessent de s'accroître, et le graphique politique en est le multiple baromètre, toujours inconscient, toujours incomplet, mais profondément révélateur pour qui s'efforce de le lire sans y mêler la passion ou le préjugé. Au fond, après avoir traversé cette série d'actions ou de réactions qui, partant de la géologie, de la géographie, de la culture du sol, de l'histoire, des groupements variés des hommes, aboutissent politiquement à un vote, c'est-à-dire à un jugement de satisfaction ou de désir de mieux exprimé par chaque molécule humaine, si l'on cherche le fond où s'agite la force motrice obscure et première, on sera ramené, comme le dit M. Siegfried, à cette conviction que cette force gît dans la terre nourricière, mais qu'elle ne se manifeste qu'après avoir subi des transformations multiples et souvent encore insaisissables. De même qu'on ne peut comprendre la vie sans comprendre d'abord la nature et l'action des cellules qui la rendent possible, de même on ne peut expliquer ni améliorer la vie politique ou sociale sans comprendre d'abord que tout dépend des forces élémentaires où l'humanité puise premièrement la possibilité, puis graduellement les conditions de son existence.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE GÉOGRAPHIE ANTHROPOLOGIQUE

Les relations géographiques à travers la préhistoire et l'histoire

(XIVe-XVIIe siècles)[1]

L'époque des grandes découvertes

Par F. SCHRADER

Notre cours de 1913-1914 a eu pour objet l'étude de la période qui s'étend du XIVe au XVIe siècles, et à laquelle on donne généralement le nom de « période des grandes découvertes ». C'est en effet le caractère dominant de ce moment de l'histoire géographique, d'avoir, après plusieurs millénaires de civilisation consciente, mais renfermée dans l'ancien continent, brusquement élargi les limites de l'activité européenne, et d'avoir doublé pour ainsi dire l'étendue du monde et les possibilités futures de la géographie et de l'humanité.

De ce moment datent l'entrée en rapports de l'Europe avec les parties inconnues de l'Atlantique, à l'ouest ou au sud; la découverte d'un nouveau continent, ou pour mieux dire, la révélation aux peuples d'Europe de l'existence de ce continent lointain qu'ils ignoraient jusque-là; l'extension des rapports avec l'Asie orientale, à la fois par l'Atlantique sud et par le Pacifique, c'est-à-dire la circumnavigation complète de notre globe; enfin au point de vue de la géographie humaine, la naissance de peuples nouveaux ou la disparition de peuples anciens, amenée par la subite extension du domaine historique de l'Europe.

Seules, l'Afrique intérieure et la majeure partie de l'Océanie restaient encore en dehors de l'influence européenne, l'Océanie jusqu'au

1. Leçon de conclusion des Cours de 1913-1914, le 27 mars 1914. Cette leçon était destinée à précéder celle qui a été publiée dans le fascicule de janvier 1915. Il a paru à la rédaction que l'ordre de publication devait être interverti, pour des causes qui s'expliquent d'elles-mêmes.

ÉCOLE ANTHROPOLOGIE

XVIIIe siècle, l'Afrique jusqu'au XIXe. Et pour nous, qui avons vu la découverte de cette partie du monde, le récit des grandes découvertes de jadis reprend comme un intérêt de chose vécue. — Mais voir ne suffit pas, il faut comprendre. Une époque comme celle des grandes découvertes ne se produit pas sans causes profondes. En étudiant l'histoire ou la géographie des voyages de Colomb, de Gama ou de Magellan, nous n'avons pu en distinguer que les causes fragmentaires. Aujourd'hui, en jetant un regard d'ensemble sur la période entière, nous essaierons, pour conclure, de discerner les forces ou les conditions nouvelles dont l'apparition a déterminé le grand ébranlement de cette forte époque.

Comme toujours et partout, comme dans le fonctionnement d'une machine, l'explosion d'une arme à feu ou les ravages d'une inondation, une accumulation de forces latentes s'était produite, et dans le cas particulier qui nous occupe, cette accumulation de forces avait commencé à la chute de l'empire romain. Deux grandes causes géographiques, la trop grande étendue de cet empire d'une part; d'autre part, le desséchement et le surpeuplement de l'Asie, amenant les migrations des nomades asiatiques sur l'Europe, comme il les avait provoquées auparavant vers la Chine et vers l'Inde, avaient soumis l'Europe à une sorte de compression qui, au XIVe siècle, n'avait pas encore pris fin. En même temps, les éléments barbares introduits dans la civilisation européenne n'avaient pas eu pour seul effet de désagréger cette civilisation; ils y avaient préparé des facultés nouvelles, encore incomplètement organisées à la fin du moyen âge, mais dont la fermentation s'était révélée par des signes non douteux, ne fût-ce que par la merveilleuse floraison des cathédrales.

Au XIIIe siècle, le monde Mongol, qui depuis sept cents ans au moins, n'avait cessé de déborder vers l'est, vers le sud et vers l'ouest, sur la Chine, l'Inde et l'Europe, commençait à donner des signes de moindre virulence. Il ne se précipitait plus seulement, avec ses hordes, à l'attaque des civilisations du pourtour de l'Asie (dans ce pourtour, géographiquement, nous comprenons l'Europe); après des siècles de ravage, de massacre ou de destruction, ce monde de nomades, atteint à son tour par les influences qu'il avait combattues, commençait à suivre l'exemple des barbares antérieurs, à se calmer, à s'asseoir par moments, à ne plus simplement s'agiter et broyer,

mais à entrer en rapports avec le reste de l'humanité. Vers la Russie méridionale, l'Inde septentrionale, la Perse, ces hordes venues des confins de la Chine commençaient à fonder : signe de transformation prochaine. Par ce vague instinct qui précède la vue nette des grandes évolutions humaines, l'Europe sentait l'approche de l'accalmie, entrait en relations avec l'Asie mongole. La Russie d'abord, comme voisine et semi-asiatique elle-même ; la république de Venise, comme centre principal du commerce avec l'Orient ; enfin Rome, poussée par le désir du Saint-Siège d'établir des relations pacifiques et d'envoyer des missions chrétiennes au milieu des envahisseurs.

On peut situer au milieu du XIIIe siècle les premières tentatives d'entrée en rapport, et au XIVe la confirmation de ce mouvement.

A ce moment, la notion que les Européens avaient de l'univers extérieur ne ressemblait en rien à celle que nous en avons aujourd'hui. Au monde réel, constaté, se superposait encore un monde imaginaire, résultat des rares voyages et des récits fantaisistes des siècles précédents. Depuis l'antiquité, l'esprit humain avait perdu sa belle limpidité grecque ou romaine ; la pensée européenne était devenue puérile et brumeuse ; non seulement on ne savait plus voir, mais on ne se souciait plus de voir. Dans toute vision, l'imagination intervenait, déformant la notion exacte, et l'esprit général ne se complaisait plus qu'à la vérité fardée de fantastique. Sous prétexte de vérité spirituelle, on avait fini par devenir incapable de discerner la vérité tangible. Il n'y a rien dans ce que nous disons ici qui renferme le moindre reproche ; il en était ainsi, et ne pouvait pas en être autrement. De la fusion des éléments hétérogènes qui avaient fondé l'Europe catholique, était résulté un état d'esprit en quelque sorte fœtal, préparant par cela même une naissance, ou, comme on l'a dit instinctivement, une renaissance. Le monde nouveau en préparation, une fois à terme, devait surgir à la lumière et créer une humanité nouvelle, avec un esprit renouvelé, dans un cadre également nouveau.

*
* *

Déjà, du milieu de l'ancien état de choses, surgissaient des tentations de rénovation dans le domaine géographique, dont nous ne devons point nous écarter ici.

Si nous voulons comprendre combien l'évolution devait néces-

sairement être profonde, examinons la mappemonde informe de la cathédrale de Hereford, œuvre de Richard de Haldingham, et mesurons le recul depuis l'antiquité ! Mais, à côté de cette carte d'un géographe terrien, instruit de notions vides et à demi imaginaires, prenons quelqu'un de ces portulans dont se servaient les marins pour leurs navigations. Nous serons frappés de la différence profonde. Voici la carte catalane de 1375, par exemple, une des plus connues et des plus belles parmi les cartes marines, que l'on attribue au juif Majorquin Cresques. Elle indique chez ses auteurs une vivacité de compréhension et une abondance de renseignements qui, malgré l'abus d'images enfantines dans les espaces blancs (animaux, navires, types ou costumes étranges) dénote un document puisé aux sources. Dès cette époque, et avant les premières lueurs de la renaissance proprement dite, nous discernons deux lignes de culture géographique. Celle des savants de cabinet, encore étrangers à toute science véritable ; celle des marins qui, par les nécessités de la navigation, arrivaient à chercher et à trouver la vérité scientifique.

A ce moment, déjà, de rares voyageurs, profitant de l'accalmie relative des Mongols, se dirigent vers l'Asie. Nous les avons suivis, chacun en particulier, au cours de nos leçons de l'hiver dernier, dans leurs hardies percées vers l'Est. C'est d'abord le moine Cosmas Indicopleustes, encore imprégné de cet esprit du moyen âge qui ne voit dans le monde extérieur qu'un moyen d'étudier le monde intérieur, et pour lequel la physique du globe n'est que prétexte à prédication sur la folie et l'infamie de ceux qui veulent subordonner la terre au soleil et voir en elle un globe, contredisant ainsi les enseignements de l'église et de la raison. Avec les successeurs de Cosmas, le renouveau s'annonce déjà. C'est le religieux Jean du Plan de Carpin (Plan Carpino) qu'envoie Innocent III comme messager de paix vers deux grands chefs Mongols, Baton et Batchou, en 1245. La relation de Plan de Carpin contraste vivement avec celle de Cosmas, et jette une lumière nouvelle sur la géographie de l'ancien monde. Il revient en Italie en 1247, ayant pénétré jusqu'au cœur de l'Asie, à un jour de marche de Karakorum, la capitale des hordes Mongoles. — Les renseignements qu'il a pu recueillir en approchant de l'Asie orientale contribuent à répandre en Europe le bruit déjà accueilli par les pèlerins de Palestine, que des nations chrétiennes, riches, civilisées, à la morale pure et élevée, existeraient par delà les steppes

de l'Asie nomade, sur la rive orientale du continent; écho lointain et vague, sans doute, de la religion bouddhique ou de la morale de Confucius.

Un an après le retour de Plan Carpin, c'est Louis IX qui envoie à son tour un moine, Ruisbroek, au cours de la croisade dont le roi ne devait pas revenir. On voit encore ici la préoccupation religieuse, l'espoir de renouer, à travers l'Islam et le paganisme, la chaîne qui devrait unir les deux christianismes d'Occident et d'Orient. Ruisbroek explore l'Asie centrale de 1248 à 1253. Chacun de ces grands voyages passionne les populations d'Europe; en dépit de la difficulté des communications écrites, antérieurement à l'imprimerie, le bruit s'en répand jusque dans les dernières couches du peuple, grâce en partie à l'émotion entretenue par les récits des pèlerins, qui sans cesse parlent de l'Asie, en chroniques vivantes et passionnée. Les temps nouveaux approchent. Songeons combien l'éveil fut rapide : entre la mappemonde de Haldingham et Montaigne, Rabelais, Erasme, Henri IV, il n'y a qu'un siècle!

*
* *

Si l'Asie a combattu la civilisation d'Europe par les Mongols, elle va l'éclairer par les Arabes; non point par ceux, nomades, d'Arabie propre, mais par les sédentaires de l'Asie occidentale arrosée et cultivée, par ceux de Bagdad, de Mésopotamie, de l'Afrique du Nord, de l'Espagne. Depuis avant Charlemagne, leur très belle civilisation avait reçu les legs de l'antiquité : l'irrigation d'Égypte et de Babylonie, les fines industries de la Perse, la géographie, les mathématiques et la médecine des Grecs; avec cela, ils avaient gardé la curiosité de l'esprit. Ce sont eux qui vont d'abord transmettre à l'Europe le dépôt de l'ancienne culture. La géographie de Ptolémée, l'Almageste, suivant son nom arabe, révélée à l'Europe, l'éblouit, fait évanouir tout le fatras des géographes du moyen âge. En même temps, par des coïncidences qui semblent inévitables, un éveil appelant l'autre, la Boussole se répand. A-t-on assez songé que ces deux éveils, le retour de l'antiquité et l'emploi de l'aiguille aimantée, agissent directement sur les deux modes du temps et de l'espace? Par l'antiquité, l'esprit renoue la chaîne des temps. Par la boussole, il prend possession des coordonnées de l'espace indéfini, et peut désormais y trouver partout des routes définies.

Arrivera à son tour l'imprimerie, qui répandra ces deux éléments de vie nouvelle, la science et la navigation au long cours, dans le cerveau humain; la révolution profonde s'accomplira, la civilisation moderne couvrira la terre.

Cependant, le mouvement des grands voyages grandit et se transforme vers la fin du XIIIe siècle. Après la religion et ses missionnaires, après les relations politiques des Russes et des Mongols, c'est maintenant le commerce qui va prendre une activité nouvelle, ouvrir les routes du monde. Signe de grand changement déjà, puisque le commerce implique le retour de la sécurité et la possibilité du superflu. Parmi les grands négociants de cette époque, la famille vénitienne des Polo se distingue entre toutes. Il y a là deux générations de négociants dont la puissance de création égale celle d'Alexandre ou de César. Nous ne referons pas aujourd'hui l'historique des voyages des frères Matieo et Nicolo, voyages pendant lesquels grandit à Venise Marco, fils de Nicolo, qui doit les continuer et les éclipser. Nous ne reprendrons pas non plus le récit de cette admirable suite d'explorations, si fermement conduites, si parfaitement racontées, qui amène Marco jusqu'au cœur de l'Asie prétendue chrétienne, dont il étudie et pénètre la politique, les mœurs, la philosophie, la religion; où il apporte la culture européenne; où il devient le réalisateur de la pensée et des désirs obscurs des princes, et qu'il termine par l'admirable navigation, digne de Colomb, dans laquelle il rétablit, en ramenant de Chine un prince de Perse, les relations matérielles et directes entre les grandes civilisations asiatiques. C'est avec raison que le monde fut ébloui par les récits sincères et pénétrants de Marco-Polo. Et de cet éblouissement devait sortir l'impulsion définitive qui allait doubler le monde.

En terminant par mer son voyage sur terre, Marco-Polo marquait pour ainsi dire la transition des relations médiévales et des rapports futurs. La boussole, aidée bientôt de l'astrolabe de Ptolémée, allait révolutionner l'art des voyages. Aux obstacles multiples et innombrables des continents, allait se substituer la route aplanie des mers, ouverte tout autour du globe, et désormais praticable en tous temps, même en l'absence du soleil ou des étoiles.

Mais ici, remarquons le rôle prépondérant de l'imagination dans l'impulsion des découvertes prochaines. Ce que chercheront les grands découvreurs, ce sera la route d'Asie, et uniquement la route

par mer. Béthencourt, en s'élançant à la fin du XIVe siècle vers les Canaries, pressentira Colomb et Gama ; c'est la route des Indes et de l'Orient qu'il jalonne en s'avançant vers le sud-ouest. Son voyage maritime n'est que de quelques jours ; qu'importe, il contribue à ouvrir l'Atlantique, il prélude au périple prochain de l'Afrique.

Mais l'Asie vers laquelle se dirige le rêve européen n'est pas seulement celle de Polo, c'est celle aussi de Jean de Mandeville et de son fantastique « Livre des Merveilles », qui décida de la vocation de Colomb et de bien d'autres. Jules Verne et son imagination n'ont-ils pas contribué à l'éveil de plus d'une vocation moderne? Ce que voyaient les hommes du XIVe et du XVe siècle dans l'Asie, c'était le pays de l'or, de la soie, du luxe, des mœurs étranges, des animaux fantastiques, des aventures illimitées. La passion, autant que la raison, fut le moteur des grands voyages maritimes, et sut plier la science à ses projets.

*
* *

Le globe de Martin Behaim de Nürenberg, daté de 1491, nous montre la Chine et Cipangu, le Japon, éloignés de moins de 100 degrés à l'Ouest de l'Europe. A peine un peu plus du quart de la circonférence du globe! Toscanelli, médecin florentin, dont l'influence sur Colomb fut prépondérante, confirmait les calculs de Behaim.

Malgré les derniers retours offensifs des idées de Cosmas et du moyen âge (impossibilité de vivre sur un globe, ou avec la tête en bas, etc...) la force de la vérité et de l'évidence finit par vaincre. Colomb partit. Il partit pour l'Asie, il crut arriver en Asie et mourut en croyant avoir touché l'Asie. Ainsi se marque la continuité des forces et des influences du passé, jusque dans la création de l'avenir. Avant Colomb, Eric le Rouge, puis des Basques anonymes avaient atteint à l'ouest un continent oublié ; les Portugais avaient rencontré des îles volcaniques au milieu de l'Océan. Mais ce n'était pas ce que cherchait Colomb, ni ce que désirait le monde du XVe siècle ; toutes les pensées étaient tendues vers l'Asie, et nous allons voir la ténacité de cette obsession, jusqu'après la certitude acquise qu'on avait rencontré un continent nouveau.

Nous n'avons pas à insister ici de nouveau sur les détails des résistances opposées à Colomb, ni sur l'historique détaillé de ses quatre

voyages. Rappelons seulement le caractère de ce grand homme, si admirable d'énergie et de confiance; la constatation qu'il fit, au cours de son inoubliable traversée, de la déviation de l'aiguille aimantée; finalement, la découverte initiale des terres nouvelles, des îles Gaanahani et Haïti, auxquelles il donna le nom d'Antilles, croyant avoir atteint l'île d'Antilia, marquée sur le globe de Behaim au large du continent d'Asie.

Dès le deuxième voyage de Colomb, en 1493, apparaissent, chez les nombreux aventuriers qui avaient demandé à le suivre, les deux mobiles principaux de la conquête et de la découverte : l'or et la conversion religieuse. Croisade d'une part, pillage de l'autre; tout cela s'appliquant, dans l'esprit des conquistadores, à des pays et à des peuples supposés asiatiques. Ce point de repère nous est nécessaire pour bien comprendre l'esprit cette époque; mentionnons simplement, au sujet de Colomb, l'assombrissement graduel de la destinée de ce très grand homme, surtout au cours de son troisième voyage; puis un long séjour en Europe dans l'oubli, ou en butte aux attaques des jaloux, enfin un quatrième voyage à la suite duquel il meurt épuisé et découragé, le 20 mai 1506.

Nous voici à l'aube du XVIe siècle; mais déjà depuis huit ans l'attractive Asie avait été atteinte par une autre voie. Après Diaz, qui avait démontré en 1486 (six ans avant Colomb) la praticabilité de la route du Cap méridional d'Afrique, Vasco de Gama, en 1498, reprend et achève le voyage. Ayons soin de mentionner que Diaz, moins en faveur que Gama, faisait partie de cette deuxième expédition, mais en sous-ordre, oubliant noblement toute rancune personnelle. Mettons-nous bien en même temps dans l'état d'esprit des contemporains; sentons bien que la tentative de Diaz, le voyage de Colomb et la réussite de Gama avaient un but identique; l'Asie, toujours l'Asie. L'Amérique n'existait pas encore.

De même que les voyages de Colomb avaient été provoqués par les traversées antérieures de l'Asie, par Cosmas, Plan de Carpin, Marco-Polo ou Mandeville, de même que Diaz, précurseur de Colomb, avait été l'auteur véritable du voyage de Gama, de même le voyage de Magellan, cette démonstration expérimentale de la sphéricité du globe, fut provoquée directement, déclanchée, pour ainsi dire, par les explorations antérieures. Ainsi, dans cette période extraordinaire, les faits ne se succèdent pas fortuitement, ou par des impulsions

distinctes, mais bien plutôt reliés par un lien puissant et s'engendrant les uns les autres.

Du jour où Nuñez Balboa, servi par la chance plus que par sa valeur propre, avait pu baigner ses pieds dans l'Océan Pacifique et prendre possession, au nom du roi d'Espagne, de toutes les terres situées autour et au delà de cet Océan nouveau, l'Asie avait été rejetée à l'ouest de cet espace inconnu, qui brusquement se révélait à l'Europe. Ce jour-là, le nouveau continent prit naissance ; l'objectif des découvreurs devint double. Les uns se consacrèrent à la nouvelle terre, reportant sur elle leurs rêves de richesse et de gloire, les autres, à travers le pays découvert par Colomb, continuèrent à chercher la route d'Asie.

Parmi les premiers se trouvait cet obscur Italien, Amérigo Vespucci, dont le nom est devenu si étrangement célèbre, sans que son rôle dans l'œuvre de découverte ait jamais été nettement défini. Nous avons vu, dans la leçon consacrée à ce personnage, qu'il ne méritait vraiment, ni l'honneur de nommer la Colombie, ni l'accusation d'avoir dépouillé un autre de cet honneur. En réalité, Vespucci n'est qu'un reporter, le premier en date, mais un reporter qui racontait ce qu'il avait réellement vu. On retrouva son nom, en sous-ordre, dans la relation imprimée de plusieurs expéditions, entre autres dans celle d'Hojéda qui longea les côtes de la Guyane, alors côte des Perles, sur une longueur d'environ 600 lieues. Colomb, qui avait rencontré Vespucci, le recommandait à son fils comme un homme distingué. Mais comment discerner ses itinéraires? Longtemps avant le retour d'Hojéda, on rencontre Vespucci en janvier 1500 dans une autre expédition, sous les ordres de Pinzon, ancien capitaine de la *Niña* de Colomb. Encore une randonnée de 650 lieues le long des côtes continentales, puis 600 autres vers Costa-Rica, que Colomb ne devait voir que deux ans plus tard. Chemin faisant, on découvre l'embouchure de l'Amazone. Tout cela est raconté par Vespucci, sans détails personnels, en lettres très sommaires, aussitôt publiées qu'écrites, mais où il ne cherche nullement à se mettre en évidence. D'autres voyages, entre autres celui de Juan de la Cosa, se succèdent d'année en année, jusqu'au quatrième voyage de Colomb ; de ces voyages, Vespucci rend compte avant tout autre, insistant si peu sur sa personnalité, qu'on a pu se demander s'il avait fait partie de tous, ou desquels? Pourtant sa

participation à plusieurs ne peut faire aucun doute, entre autres à celui d'Alvarez Cabral, dont il rend un compte détaillé (17 août 1500), toujours par lettres successives, qui instruisaient l'Europe du progrès des découvertes.

Ainsi, sans rien découvrir par lui-même, Vespucci divulguait les découvertes de ses chefs. Vers 1503, il écrit à François de Médicis, en termes dignes et modestes, lui communiquant le projet d'une exploration destinée à mettre en évidence la nature continentale des terres découvertes. Et l'exploration eut lieu; Vespucci en a encore rendu compte : ce fut celle de Gonzalo Coëllo, qui joignait au projet d'étude des terres nouvelles, celui d'aller de là à la découverte « d'une île d'Orient, qu'on disait très riche : l'île de Malacca, magasin de tous les navires qui viennent de la mer du Gange ». Donc, c'est par le sud du continent nouveau qu'on ira aux Indes. Le continent de Colomb n'est plus l'Asie, il y conduira; et Vespucci, dès 1503, annonce Magellan, alors que Colomb vieilli et découragé, croit toujours s'être approché de la Chine. Quoi d'étonnant si un jour, en 1507, un éditeur de Saint-Dié, Martin Waldseemüller, inscrit sur son « Orbis novus » : *America*, en ajoutant « Terre découverte par Christophe Colomb, sous les auspices du Roi de Castille ». Rendons à chacun ce qui est à chacun, à Colomb la découverte héroïque, à Vespucci l'explication de cette découverte.

*
* *

C'est en 1521 que s'accomplit le voyage extraordinaire de Magellan, la prise de possession effective de tout le pourtour du Globe. On se rappelle que Magellan ne l'acheva pas, et mourut dans un combat aux îles Philippines. Mais l'expédition était virtuellement achevée, puisque les archipels orientaux d'Asie avaient été atteints après la traversée de l'Océan Pacifique. Les routes de Colomb et celles de Vasco de Gama convergeaient désormais par l'est et par l'ouest; et trente ans seulement s'étaient écoulés depuis le premier départ de Colomb.

Après Magellan, le mouvement d'expansion d'Europe vers l'Amérique continue à s'accentuer, mais toujours tendant vers l'Asie. Jean et Sébastien Cabot, génois d'origine, anglais d'adoption, proposent à Henri VII de passer aux Indes et à la Chine par le nord-

ouest. Voilà les premières tentatives vers le passage qu'Amundsen a franchi récemment le premier, et la première tentative, depuis les Normands d'Éric, vers l'Amérique septentrionale, moins attrayante que celle des tropiques. Puis les Français, sous l'impulsion de François Ier et d'Henri IV, entrent dans la carrière à leur tour. Le Canada, occupé par Jacques Cartier dès 1535, ne deviendra français qu'en 1608, sous la conduite de Champlain. De là, croyant toujours s'avancer vers l'Asie, dénommant du nom de « la Chine » les rapides du Saint-Laurent voisins de Montréal, la France, avec le P. Marquette et Cavelier de la Salle, explore et conquiert le Mississipi jusqu'au Golfe du Mexique, crée la Louisiane, rejoint presque les Antilles des Espagnols. Ainsi les colonies d'Angleterre n'occupaient que la côte atlantique, tandis que les Français pénétraient au cœur de l'Amérique, ne prévoyant pas que leur plus grand conquérant, en pleine paix, en 1801, vendrait la Louisiane aux États-Unis pour quelques millions.

Après l'Amérique du Nord, c'est celle du Sud qui voit Durand de Villegagnon fonder au Brésil la France antarctique; c'est l'archipel des Antilles qui reçoit les Français à Saint-Domingue.

L'Espagne, en attendant, n'était certes pas restée inactive; mais quelle phase sanglante de l'histoire américaine que la conquête du Mexique par Cortez, ou celle du Pérou par Pizarre! Et peut-on vraiment appeler conquête cette destruction systématique de deux civilisations qui n'ont pas encore pu reprendre leur ancienne place dans le monde!

Autre page sanglante, l'esclavage et la traite des noirs, dans les Antilles d'abord, puis dans les deux demi-continents américains. Nous n'avons aujourd'hui qu'à mentionner d'un mot cette période de transplantation de l'Afrique en Amérique qui n'a pris fin que de nos jours. Rappelons d'un seul mot également, l'épopée incroyable des flibustiers du XVIIe siècle, qui a fait l'objet d'une de nos leçons; cette contre-partie de l'esclavage, de la soif de l'or, de la rapine universelle.

On aurait pu croire que, depuis Magellan et Cavelier de la Salle, la double direction des découvertes s'était canalisée dans deux sens distincts, Amérique d'un côté, Asie de l'autre. Mais la vieille tradition reprend avec les voyages de Mendana et Queiros à travers le Pacifique, à la recherche des terres asiatiques au nord, et du conti-

nent austral au sud. On sait que le moyen âge avait légué au monde moderne la notion de l'équilibre des terres au nord et au sud de l'équateur. Mendana et Queiros, partis de la côte californienne, traversent plusieurs fois le Pacifique, considérant toutes les terres insulaires qu'ils rencontrent comme des caps avancés du continent austral, de ce continent dont Amundsen et Scott ont atteint le centre polaire il y a trois ans à peine. Queiros mort à la peine, c'est son héroïque femme, Isabelle Barreto, qui ramène l'expédition vers les côtes d'Amérique. Les voyages des deux découvreurs avaient, après Magellan, révélé à l'Europe les îles du Pacifique, mais sous l'apparence d'un continent austral, plus illusoire que l'Asie de Colomb.

La période des grandes découvertes se clôt par cette prise de possession définitive du Pacifique, lien entre l'Amérique et l'Asie. Le cercle est refermé; dès lors le jour va se préparer lentement, où l'isthme américain de Balboa sera percé, et où (dans quelques jours ou quelques mois) les premiers navires atteindront l'Asie en traversant l'Amérique.

Précisément au moment où les navires de Queiros et de Mendana rentraient en Amérique, la Russie commençait un nouveau mouvement vers l'est, débutait dans cette marche vers l'Orient qui ne s'est plus arrêtée jusqu'à la prise de contact avec le Japon, jusqu'à la tentative de maîtrise du Pacifique.

Ainsi l'Asie a joué, du début à la fin, le rôle d'inspiratrice ou d'excitatrice dans le grand mouvement de découvertes d'où a surgi le Nouveau Monde, entre l'est et l'ouest de l'Ancien continent, à la place usurpée par l'Orient asiatique sur le globe de Martin Behaim.

La morale du transformisme

Par J.-L. de LANESSAN

(*Suite* [1])

De chacun des besoins primordiaux naissent un certain nombre d'idées morales que l'on trouve aussi bien chez les animaux supérieurs que chez l'homme.

Le besoin d'activité, en raison de ses rapports avec ceux de la nutrition et de la reproduction et des mouvements qui l'accompagnent, dans tous les organes, tous les tissus et tous les éléments anatomiques, est celui auquel on peut attribuer en majeure partie les idées relatives à la *liberté individuelle*, à la *conservation de l'existence*, à la *conscience du moi*, et au *bonheur*.

A la nécessité où sont les animaux et les hommes primitifs de se déplacer sans cesse, dès le premier âge, pour chercher leur nourriture ou échapper à leurs ennemis, s'ajoute très vite le désir de se mouvoir et de changer de lieu dans le seul but de satisfaire le besoin d'activité qu'ils éprouvent. Les oiseaux, les jeunes chiens, les enfants, ne sont-ils pas en mouvement d'un bout à l'autre du jour, et, la plupart du temps, sans motif appréciable? Et n'apparaît-il pas clairement que chez tous ces êtres les mouvements déterminés par la satisfaction du besoin d'activité sont suivis du développement de l'idée de *liberté individuelle*? On a la certitude de l'existence de cette idée dès qu'un empêchement est mis à ces mouvements. L'enfant que l'on empêche de courir quand la fantaisie lui en prend, pleure, crie, se lamente et cherche à se soustraire à l'ordre qui l'arrête ou au bras qui le retient. Un oiseau ou un mammifère sauvage que l'on enferme ne manifestent qu'une pensée et qu'un désir : s'échapper, reprendre la liberté dont ils ont été privés. L'oiseau tente de passer au travers des barreaux de sa cage, comme s'il s'agissait de traverser les branches d'un buisson, et se met en

1. Voir *Revue* de juin 1915.

sang, se tue même, dans ces tentatives incessantes et impuissantes. Le lion circule indéfiniment le long des murs de sa prison, en cherchant une issue, comme dans les cavernes où il s'abrite; le chevreuil bondit contre les murs, comme s'il croyait pouvoir les franchir; le lapin tente de s'évader en creusant le sol; chacun, en un mot, recourt aux moyens dont il a coutume de faire usage pour surmonter les obstacles qui, dans la nature, sont susceptibles d'entraver ses mouvements. Il n'est pas rare que ces coutumiers de la vie libre se laissent mourir de faim à côté des aliments dont ils sont le plus avides, plutôt que de se résigner à la perte de leur liberté.

Pour soumettre les animaux sauvages à la captivité et les transformer en animaux domestiques, il est nécessaire de les prendre dès le plus jeune âge, avant qu'ils puissent subvenir d'eux-mêmes à leur alimentation. Par des soins assidus et en inspirant à l'animal la pensée que l'homme est indispensable à la satisfaction de ses besoins, on peut apprivoiser des individus de la plupart des espèces végétivores et de quelques espèces carnivores. On est arrivé même à créer, par la continuité de la vie domestique, des races dont il est impossible de dire aujourd'hui d'où elles viennent. Mais, chez les iudividus de ces races domestiques, l'idée de la liberté subsiste très vivace.

Cette idée est née chez l'homme de la même manière que chez les animaux; on la trouve chez tous les individus des populations primitives; mais la plupart renoncent volontiers à leur indépendance pour vivre sous l'autorité d'un maître qui assure la satisfaction de leurs besoins. Dans les sociétés antiques et dans les pays encore imparfaitement civilisés, l'esclave n'est pas un homme sur le sort duquel il y ait lieu de s'apitoyer. Il trouve, en général, à la perte de sa liberté, des avantages tels qu'il tient peu à la recouvrer. Il n'y a eu d'esclaves à plaindre que ceux des colonies européennes, parce que leurs maîtres en exigeaient souvent un travail excessif ou leur faisaient subir des mauvais traitements. Quant aux hommes de nos sociétés civilisées, s'il renoncent à une part quelconque de leur liberté, c'est toujours en échange de profits qu'ils jugent, à tort ou à raison, susceptibles de compenser la renonciation à leur indépendance. C'est à eux que s'appliquent particulièrement les considérations de La Boëtie sur la « servitude volontaire ».

L'idée de la *conservation de l'existence* se manifeste chez les animaux supérieurs, comme chez l'homme, par le soin que prennent la plupart des individus de se protéger contre les dangers dont ils sont menacés, et dont ils ont connaissance par les impressions pénibles qu'ils reçoivent. L'oiseau, le mammifère, l'homme primitif se mettent à l'abri lorsqu'il vente fort, lorsqu'il neige, lorsqu'il pleut ou qu'il grêle; ils fuient ou se cachent quand ils entendent un bruit insolite ou voient un objet, un animal inconnu. Ils témoignent qu'il s'établit dans leur esprit une relation entre les causes et les effets, car leurs actes sont d'autant plus marqués que l'expérience leur a révélé la cause et les effets de la chose redoutée. Les pingouins et autres oiseaux des îles où l'homme n'a pas encore paru ne bougent pas la première fois qu'ils voient un individu de notre espèce; partout où ils ont été chassés, ils fuient à son aspect. En Europe, dans les forêts et les campagnes où l'on ne chasse jamais, les chevreuils, les lièvres, les lapins laissent approcher l'homme sans manifester aucune terreur. J'ai vu, en Allemagne, près de Schwärza, où la chasse était interdite, deux cerfs restés couchés tranquillement à vingt mètres de l'endroit où ma femme et moi nous étions assis en causant et une bande de chevreuils nous regarda tranquillement passer dans une prairie à cinquante mètres d'eux. Il y a une trentaine d'années, lorsque je commençai d'habiter Écouen, il y avait longtemps que la chasse était interdite dans le bois de la Légion d'honneur; aussi les lapins me laissaient-ils, au cours de mes herborisations, passer à quelques mètres d'eux sans se déranger de leurs jeux ou de la recherche de leur nourriture. Quelques années plus tard, la chasse ayant été autorisée dans le même bois, il m'était impossible d'y faire un pas sans mettre en fuite ses habitants. L'idée de la conservation et celle de la causalité qui s'y rattache sont encore manifestées dans l'observation suivante. Un des caniches que j'ai eu aimait beaucoup, étant jeune, à prendre des bains et se jetait volontiers, même sans y être provoqué, à la mer ou dans les ruisseaux. Un jour, il fut saisi par le froid d'un ruisseau au point de rendre son repas; dès lors il hésitait toujours à se mettre à l'eau, même quand il y était engagé par le désir d'aller chercher un bâton ou une canne; il s'y refusa tout à fait après qu'il eut été de nouveau malade dans les mêmes conditions que la première fois. Devenu vieux, il fut atteint d'une entérite violente pour avoir été attaché pendant quel-

ques heures au vent; après sa guérison et jusqu'à sa mort, qui eut lieu trois ou quatre années plus tard, il ne consentit jamais à sortir quand le vent était fort. Il avait, dans ces deux circonstances, admirablement saisi les relations de la cause à l'effet et agi comme un homme qui cherche à conserver son existence en évitant ce qui peut la compromettre.

L'idée de la conservation de l'existence se manifeste encore, chez les animaux supérieurs et l'homme, par les actes infiniment variés qu'ils accomplissent en vue de se nourrir ou d'éviter les ennemis auxquels ils servent de proie. Pour atteindre ces divers résultats, l'homme a inventé d'abord des instruments de chasse ou de pêche; il a cultivé plus tard les plantes dont il avait pris l'habitude de manger les fruits, les graines ou toutes autres parties; il a domestiqué les animaux les plus propres à le nourrir et à le servir; il a inventé des armes pour se défendre contre les êtres qu'il redoutait; ayant découvert le feu, il a fait cuire la chair des animaux pour la rendre plus savoureuse; il a fait fondre des minerais pour en extraire le fer, le cuivre, etc.; il a bâti des huttes, puis des maisons; il a tissé les fils de certaines plantes pour faire des tissus souples, par lesquels il a remplacé les peaux de bêtes incommodes dont il s'était d'abord vêtu pour se protéger contre le froid ou la pluie. Et chaque pas dans cette voie du progrès déterminant un pas nouveau, il assura non seulement sa conservation, mais encore son bien-être.

Du besoin d'activité, des mouvements incessants dont tous les organes sont le siège et auxquels l'individu assigne des objectifs infiniment variés mais toujours très personnels, résulte chez les animaux supérieurs, comme chez les hommes, la *conscience de l'individualité, du moi*, comme disent les philosophes. Et cette conscience se manifeste chez la plupart des animaux plus tôt que chez l'homme. Tandis qu'à dix-neuf mois l'enfant étudié par Preyer[1] connaissait si imparfaitement son moi qu'il saisissait son pied pour l'offrir à son père comme son soulier, la plupart des mammifères et beaucoup d'oiseaux savent, peu de temps après leur naissance, distinguer leurs organes et se distinguer eux-mêmes de tous les êtres ou objets qui les entourent. Un très jeune chat placé devant une glace manifeste

1. *L'Ame de l'enfant*, p. 439.

d'abord un réel étonnement d'y voir un autre animal de son espèce et cherche quelquefois — je l'ai observé moi-même — à l'atteindre soit directement, soit en contournant la glace; mais il ne tarde pas à se reconnaître et ne fait plus dès lors aucune attention à son image. Les oiseaux en cage aiment à se regarder dans des miroirs; ils se font des grâces comme une coquette devant sa psyché, parfois s'offrent une becquée comme ils feraient à un de leurs semblables, mais ils savent très bien que c'est leur propre corps qui est reflété, car ils ne cherchent jamais derrière le miroir l'animal que celui-ci leur présente.

Le besoin d'activité étant ressenti dès la naissance et ayant son siège dans tous les organes, doit être considéré comme celui dont la satisfaction contribue le plus tôt et le mieux au développement de l'*idée de bonheur*. On en peut juger sans peine par le plaisir et la joie que manifestent les petits animaux et les enfants lorsqu'ils peuvent mouvoir leurs membres et, plus tard, se déplacer à leur fantaisie. Ces mouvements déterminent une accélération de la circulation sanguine et une excitation cérébrale d'où résulte une sensation de bien-être, de plaisir, qui elle-même déterminera l'idée de bonheur lorsque les cellules cérébrales seront assez développées pour que les idées s'y forment.

La satisfaction du besoin de nutrition et, plus tard, celle du besoin de reproduction renforceront cette idée, en ajoutant de nouveaux plaisirs à ceux qui naissent du besoin d'activité satisfait. Les littérateurs se trompent lorsqu'ils font naître exclusivement l'idée de bonheur de l'amour, car le besoin de reproduction n'apparaît qu'à un certain âge et disparaît parfois longtemps avant la fin de la vie. Le plaisir qui résulte de sa satisfaction n'est, par suite, que temporaire, tandis que l'idée de bonheur apparaît dès la prime enfance et se manifeste souvent jusqu'aux dernières heures de la vie.

Parmi les actes provoqués par le besoin d'activité, qui contribuent le plus à la production de l'idée du bonheur dans notre espèce, il faut placer ceux qui ont leur siège dans le cerveau, parce qu'ils se produisent d'un bout à l'autre de la vie et, d'ordinaire, provoquent d'autant plus de plaisirs chez l'homme bien portant que celui-ci est plus avancé en âge, possède, en conséquence, plus d'expérience et de connaissances. Tout vrai savant, tout vrai philosophe, tout vrai littérateur ou poète, tout véritable artiste travaille pour le plaisir

de travailler, pour satisfaire le besoin d'activité de son cerveau. Par l'habitude, le travail intellectuel devient, pour ces individus, un besoin aussi impérieux que le besoin de locomotion, plus impérieux, dans une foule de cas, que le besoin de nutrition et, surtout, de reproduction. Prenant la place des autres plaisirs, celui que procure le travail intellectuel contribue à doter le philosophe d'un désintéressement d'une nature particulière. Il ne se laissera détourner de la recherche de la vérité, à laquelle il s'est consacré, ni par les passions ou les préjugés qui troublent l'esprit de la plupart de ceux qui l'entourent, ni par les intérêts matériels auxquels obéissent, en général, les hommes. C'est pour cela que son rôle dans l'évolution de l'humanité pourra être considérable et l'a réellement été.

Le besoin de nutrition et les actes accomplis en vue de sa satisfaction ne donnent guère naissance qu'à des idées égoïstes, parce que le but des efforts est exclusivement individuel. Chaque homme ou animal se nourrit pour soi-même et chacun ne se préoccupe, dans la recherche de ses aliments, que de son intérêt personnel. Comme, d'autre part, un très grand nombre d'animaux se nourrissent d'autres animaux et comme presque tous les hommes vivent d'animaux, la plupart des idées engendrées par le besoin de nutrition se rapportent aux actes qui ont pour objet, chez les uns la capture des proies destinées à l'alimentation, chez les autres le moyen d'éviter les attaques des carnassiers ou des hommes.

La nécessité qui s'impose à un très grand nombre d'animaux et aux hommes primitifs de se préserver des atteintes des carnassiers ou des autres hommes a donné naissance à l'idée de *crainte* et à l'émotion de la *peur*. L'obligation dans laquelle se trouvent les carnivores de tromper, afin de les surprendre, les animaux dont ils se nourrissent, et celle qui s'imposent à leurs victimes de se soustraire à la dent ou à la griffe meurtrière ont déterminé chez les uns et l'autre l'idée de *ruse*. L'idée de *propriété* est née, chez les animaux comme chez les hommes, de l'attachement qu'ils ont pour les abris, nids, terriers, cavernes, huttes, etc., dont ils usent ou qu'ils construisent pour se protéger contre leurs ennemis ou les intempéries climatériques. Chez les grands animaux carnassiers, cette même idée a résulté de la nécessité de se constituer des terrains de chasse d'où ils expulsent les autres carnassiers afin de se préserver de leur concurrence. La nécessité de s'assurer des vivres pendant certaines saisons

où ils font défaut a créé l'idée de *prévoyance* chez un très grand nombre d'animaux et chez les hommes. L'obligation d'aller à la recherche d'aliments dans les régions différentes les unes des autres ou de suivre les animaux qui servent à l'alimentation a déterminé, chez un grand nombre d'oiseaux, de mammifères et même de poissons, ainsi que chez les hommes, l'idée de *migration*. L'idée de *servilisme* a été engendrée chez beaucoup des animaux et chez les hommes par le désir qu'ils éprouvent de se nourrir en faisant aussi peu d'efforts que possible : l'animal domestique et l'esclave échangent leur liberté contre l'assurance de n'avoir pas à se procurer eux-mêmes leur nourriture. L'idée de *bonheur* est née dès le plus jeune âge, des plaisirs que procure la satisfaction du besoin de nutrition en même temps que celle du besoin d'activité. Chez l'homme, l'abus du plaisir que procure la satisfaction du besoin de manger et de boire peut déterminer la gourmandise et l'ivrognerie, lorsque les aliments sont savoureux et les boissons excitantes. Enfin, la satisfaction du besoin de nutrition contribue puissamment à faire naître les besoins génésiques, en activant la circulation dans tous les organes, en excitant les centres nerveux et en accroissant l'intensité du besoin d'activité.

En somme, les idées morales qui naissent du besoin de nutrition appartiennent toutes à la catégorie des idées égoïstes, c'est-à-dire des idées dans lesquelles la préoccupation dominante de l'individu consiste dans le souci de son intérêt personnel.

Le besoin de reproduction se distingue nettement du besoin de nutrition en ce que, chez les animaux supérieurs, les organes sexuels mâle et femelle étant portés par des individus différents, la satisfaction du premier de ces besoins exige le rapprochement d'au moins deux individus de la même espèce. Il en résulte qu'une partie notable des idées morales dont la production est déterminée par le besoin de reproduction revêtent le caractère altruiste, c'est-à-dire comportent le désir chez tous les individus de se rendre utiles ou agréables les uns aux autres.

Dès qu'une femelle d'oiseaux où de mammifères offre les signes extérieurs du besoin de reproduction, elle est entourée par tous les mâles qui ont reconnu son état. Ils se livrent autour d'elle à des actes non douteux de séduction : les pigeons roucoulent et gonflent le belles plumes de leur gorge, les paons et les dindons développent

leur queue en éventail, font la roue, piétinent le sol en tournant sur eux-mêmes et prennent de grands airs majestueux; les rupicoles orangés du Brésil se réunissent pour danser devant les femelles; les chiens prennent des attitudes de mousquetaires en bonne fortune; les chats hérissent leurs poils en poussant des miaulements d'appel; chaque mâle en un mot, fait étalage de toutes les qualités de beauté et de force dont il jouit. Comme, presque toujours, plusieurs mâles ambitionnent la possession de la même femelle, il se produit souvent entre les rivaux des luttes et des batailles dont la fréquence et la violence sont, dans chaque espèce, d'autant plus grande que le nombre de femelles est moins considérable. Des observations analogues peuvent être faites dans toutes les sociétés humaines primitives. La possession de la femme y a fait, sans nul doute, l'objet des premières luttes et guerres.

Il ressort de ces faits l'existence, chez les animaux supérieurs et les hommes, de trois idées morales d'un caractère nettement égoïste mais ne pouvant se manifester qu'en présence d'autres individus : l'idée de la *beauté*, celle de la *force* et celle du *courage* ou si l'on veut de la *combativité*. Si résignées qu'elles se montrent à recevoir les caresses du mâle qui l'emporte sur les autres et s'empare d'elles la femelle et la femme primitive se plaisent manifestement au spectacle de beauté, de force et de courage qui leur est offert. Dans tous les actes accomplis alors, le sentiment qui domine chez les mâles est l'égoïsme provoqué par le besoin de la reproduction et par les appétits génésiques qu'il détermine. Après l'union sexuelle, la scène change et d'autres idées se manifestent.

Dans quelques espèces d'animaux carnivores, par exemple chez le chat sauvage, dont les habitudes existent encore chez notre chat domestique, chez les chauve-souris et d'autres carnivores qui ont de grandes difficultés à se nourrir, la femelle se sépare du mâle aussitôt après l'union sexuelle, dans la crainte, sans doute, qu'il ne mange les petits. Dans la plupart des autres espèces d'animaux supérieurs et dans presque toutes les populations humaines primitives, l'union sexuelle est suivie de la vie en commun du mâle et de la femelle, au moins pendant toute la durée de l'élevage des petits. Afin de consolider sa conquête sexuelle et de conserver la jouissance des satisfactions de diverses sortes qu'elle lui procure, le mâle se montre très empressé auprès de sa femelle. Chez les oiseaux, il veille à son ali-

mentation, la distrait par ses chants, l'assiste dans la construction du nid, le couvage des œufs et l'élevage des petits, etc. Chez un grand nombre de mammifères monogames il en est de même; chez les polygames, les femelles, le mâle et les petits forment une véritable famille d'où les jeunes mâles seuls sont chassés quand ils arrivent à l'âge de la reproduction. Le mari et père prend soin des femelles, les prévient des dangers, les conduit vers les lieux où la nourriture est la plus abondante, et où elles pourront mettre bas sans péril, etc. Dans notre espèce, le mâle s'efforce de retenir la femme à laquelle il s'est uni par des soins variés, des ornements, des bijoux, des agréments de toute sorte.

Dans tous les cas, les actes des mâles ne sont d'abord que des manifestations de leur égoïsme sexuel, mais leur renouvellement incessant détermine, chez la femelle parmi les animaux, chez la femme dans notre espèce, l'éclosion du sentiment distinct de l'appétit sexuel, auquel les poètes et les philosophes ont donné le nom d'*amour*, sentiment qui, par réciprocité, s'empare du mâle et tempère son égoïsme sexuel.

§ V. — Comment les idées altruistes nées du besoin de reproduction président a la constitution de la famille et de la société.

Parmi les animaux, la durée des unions est, en général, d'autant plus grande que la nourriture est plus abondante. Chez les grands carnassiers, dont l'alimentation est toujours difficile, le mâle et la femelle se séparent aussitôt après l'élevage des petits; chez les mammifères herbivores, la famille polygame formée par chaque mâle dure tant que celui-ci peut la conduire, la surveiller, assurer sa multiplication. Il en est de même parmi les oiseaux polygames. Chez les oiseaux monogames, l'union du mâle et de la femelle se prolonge pendant toute leur existence en devenant plus ardente, plus amoureuse peut-on dire, au retour de chaque printemps, alors que les désirs génésiques naissent simultanément chez l'un et l'autre. Parmi les chiens domestiques, il n'est pas rare de constater des unions durables, qui contrastent singulièrement avec la fugacité de celle des chiens sauvages. J'ai eu sous les yeux, pendant une dizaine d'années, un couple de caniches fort intéressant à cet égard. Quoique le mâle ne se piquât pas de fidélité et se livrât, de temps à

autre, à des fugues non désintéressées, il restait d'ordinaire auprès de sa femelle, l'enveloppant d'une jalousie telle qu'il ne tolérait, à aucun moment, l'approche d'aucun autre mâle. Lorsqu'elle était sous l'influence du besoin de reproduction, il ne la quittait pas un seul instant, ni de jour, ni de nuit. La femelle, de son côté, témoignait une affection véritable au compagnon habituel de sa vie, le caressait fréquemment, lui abandonnait la première place auprès du plat commun et la meilleure part des aliments. Chaque fois qu'il s'absentait, soit seul, soit en ma compagnie, elle l'accueillait, au retour, avec des témoignages manifestes d'une vive satisfaction. Toutefois, lorsqu'elle le soupçonnait de quelque infidélité, son attitude était plus froide, elle devenait tout à fait maussade si, en le flairant, elle en acquérait la certitude. Elle témoignait par là de la formation très nette dans son esprit d'une idée de jalousie que lui-même laissait constamment éclater à tous les yeux. Néanmoins, en dépit de la mauvaise conduite de son mari, jamais elle ne voulut accepter d'autres hommages que les siens. Lorsqu'il fut devenu impuissant par l'effet de la vieillesse, elle recevait encore les caresses qu'il lui pouvait faire — il se plaisait fréquemment à se coucher auprès d'elle pour lui lécher le dos — mais elle ne toléra jamais que son fils se substituât à lui. Chez ces deux animaux, l'amour et la jalousie existaient manifestement.

Dans l'espèce humaine, il est facile de contaster toutes les formes d'unions sexuelles et d'amour qui nous sont offertes par les diverses espèces animales.

L'homme primitif n'attache d'abord à la femme que le prix d'un objet utile, possédé, comme la source près de laquelle il se fixe et se désaltère, la terre giboyeuse ou le lac poissonneux qui le nourrissent, l'arbre qui le protège contre les rayons brûlants du soleil, la peau de bête qui le vêt, la caverne ou la hutte qui l'abritent contre la pluie, le froid ou les animaux féroces, comme en un mot, tout ce dont il a fait sa propriété ou qu'il a créé de ses mains, tout ce qui sert à la satisfaction de ses besoins. Mais, insensiblement, il s'est pris d'affection pour sa compagne et son amour s'est fortifié par la répétition de leurs plaisirs et le partage de toutes les joies, de toutes les souffrances auxquelles les expose la vie alternativement rude et molle qu'ils mènent ensemble.

Chez la femme, l'amour s'accentue en raison du besoin de protec-

tion et d'aide qu'elle éprouve pendant la grossesse et l'allaitement. Chez l'homme, il se fortifie par l'*orgueil* que lui inspire sa supériorité physique et qu'entretient la *satisfaction intime* provoquée par les services rendus.

Lorsque l'intelligence est suffisamment développée chez l'homme et la femme, et lorsque les conditions de la vie sont devenues plus faciles par le fait du progrès du groupe social auquel ils appartiennent, ce ne sont plus seulement les plaisirs sexuels, les charmes physiques ou les soins réciproques qui inspirent l'amour chez les deux conjoints, ce sont aussi, à un haut degré, leurs qualités intellectuelles et morales. Il s'y ajoute, dans les natures d'élite, cette confiance réciproque, cette aide mutuelle et incessante d'où découlent les joies et les consolations les plus précieuses et les plus solides de la vie, et d'où sort la force de résister aux accidents, aux maladies et aux malheurs. Et la légende de tous les peuples civilisés conserve pieusement, pour l'édification de la jeunesse, ces admirables poèmes où l'amour constant est si vivace que la vieillesse elle-même est incapable d'en ternir la sérénité ou d'en atténuer la douceur.

L'humanité se trouve alors avoir franchi l'une des étapes les plus remarquables de son évolution, car, de la famille constituée sur ces bases, sortira une société d'autant plus morale que l'homme et la femme sur lesquels repose la famille seront parvenus à un plus haut degré de moralité.

Parmi les idées morales auxquelles la vie familiale donne naissance, il en est quelques-unes qui revêtent le caractère égoïste, mais le plus grand nombre d'entre elles sont plutôt de nature altruiste, en raison des liens qui se sont formés entre les deux fondateurs de la famille et qui se formeront ensuite entre eux et leur progéniture.

Dans toutes les familles animales et humaines, le mâle, en vertu de son égoïsme naturel, manifeste qu'il possède l'idée de la *domination*. Il cherche constamment à dominer tous les membres de sa famille et il y parvient sans peine en raison de la supériorité de sa force et de l'audace qu'elle lui inspire. Même à l'heure de la satisfaction du besoin de reproduction, les femelles animales se laissent prendre plutôt qu'elles ne se donnent. Ensuite, elles subissent d'une manière permanente l'ascendant du mâle.

La soumission des petits au père et à la mère facilite singulière-

ment une éducation morale fort utile à la famille et, plus tard, à l'espèce. Les parents, par exemple, apprennent à leurs petits, aussi bien chez les mammifères que chez les oiseaux, à ne pas souiller leur nid ou leur couche, à en écarter les détritus putréfiés, à ne pas se quereller entre eux, à ne pas se regimber contre la volonté de leurs parents, etc. Et de ces faits découlent des idées nettement altruistes, dont l'apparition est facile à suivre chez les oiseaux ou les mammifères domestiques.

La conduite des parents à l'égard de leur progéniture est rationnellement graduée et toujours modérée. C'est d'abord une simple prescription donnée sous la forme d'un exemple ou d'un cri particulier; puis, c'est un coup de bec ou de patte, si le jeune animal n'obéit pas, les coups étant répétés sans violence jusqu'à ce qu'il se soit résigné à l'*obéissance* qui est, chez lui comme chez l'homme, la manifestation la plus tangible du *respect*. Les mêmes invitations graduées se produisant chaque fois que la mère veut que les petits accomplissent un acte déterminé, les petits animaux ne tardent pas à concevoir l'idée du *châtiment*. Dès lors, il suffit d'un simple ordre ou d'une légère menace, pour qu'ils fassent les volontés de leurs parents, et comme, dès ce moment, ils ne reçoivent plus que des caresses, il est impossible qu'ils ne conçoivent pas l'idée de la *récompense*.

Au fur et à mesure que les petits grandissent, des idées nouvelles se développent chez la mère et naissent dans le cerveau de ceux qu'elle élève. Si l'on donne le nom d'*amour maternel* au sentiment qui détermine la mère à nourrir, à soigner et défendre sa progéniture, il est impossible de contester que ce sentiment existe au plus haut degré chez toutes les mères animales des mammifères et des oiseaux, c'est-à-dire chez toutes celles qui donnent naissance soit à des œufs, soit à des petits qui se sont formés et développés dans leurs organes reproducteurs.

Quant à la source de l'amour maternel, il faut la chercher, d'une part dans le lien qui existe entre l'œuf ou le petit être et les organes maternels dans lesquels ils se sont formés, d'autre part dans le plaisir que la mère éprouve en soignant ou nourrissant le produit détaché de ses organes. La poule, au cours de la ponte, subit un échauffement des parois de son abdomen si considérable que la peau devient très rouge et que souvent les plumes s'en détachent.

Les œufs qu'elle couve rafraîchissent les parties échauffées et lui procurent par là un plaisir, mais, comme ils s'échauffent à leur tour au contact du corps de la couveuse, celle-ci prend soin de les retourner de temps à autre afin d'amener contre son abdomen les parties de l'œuf les plus fraîches. Ce retournement des œufs favorise le développement de l'embryon; il est même si nécessaire que, dans les couveuses artificielles, il faut avoir soin de retourner les œufs au moins toutes les douze heures afin d'en amener alternativement les deux faces sous le foyer de chaleur. Lorsque le petit animal, entièrement formé, s'agite dans la coquille de l'œuf et cherche avec son bec à en briser la paroi, il est fréquent que la mère l'aide dans cette opération, en raison de ce que l'on pourrait appeler une idée de *curiosité*. Lorsque les petits sont éclos, elle en prend soin comme elle le ferait d'une partie de son organisme qui se serait détachée et qui l'intéresserait par la vie dont elle est animée. Elle s'attache, dès lors, à ces petits êtres, les suit dans tous leurs déplacements, les aide à se nourrrir, les abrite sous ses ailes contre les dangers qui les menacent, etc., et l'on voit ce que l'on peut appeler son amour maternel grandir au fur et à mesure du développement de sa progéniture.

Les actes de ponte, de couvage des œufs, d'élevage des petits qui suivent, chez la femelle de l'oiseau, l'accouplement, étant répétés par toutes les femelles d'une même espèce pendant une très longue série de générations, il en résulte une organisation commune à toutes les femelles d'une même espèce, en vertu de laquelle les mêmes actes se produisent chez toutes à la suite d'une excitation déterminée, comme, dans une machine automatique, se succèdent tous les mouvements en vue desquels elle a été construite, dès que le mécanicien déclanche le mécanisme.

Toutefois, chez l'oiseau, tous les mouvements rappelés plus haut ne sont pas exclusivement automatiques et inconscients. La plupart d'entre eux provoquent chez la mère un plaisir dont elle fournit elle-même le témoignage. Aussitôt après la ponte, elle lance un véritable chant de joie, par lequel s'exprime le plaisir qu'elle éprouve d'être débarrassée d'un objet qui lui pesait et dont l'évacuation est toujours douloureuse. Chez un chat qui était, d'habitude, très constipé, j'observais toujours, avant l'évacuation des excréments, une inquiétude analogue à celle que manifeste la poule avant

la ponte; tandis qu'après l'évacuation, qui, d'ordinaire, était douloureuse, l'animal gambadait et parfois poussait de véritables cris de joie. Chez la poule, le couvage procure un plaisir dont l'animal témoigne en retournant ses œufs de manière à rafraîchir la peau échauffée de son abdomen. Après l'éclosion des œufs, elle manifeste une joie incontestable au spectacle des petits qui l'entourent, se groupent sous elle à la première menace d'un danger quelconque ou simplement pour se reposer. Il n'est pas douteux qu'à partir de ce moment il se développe chez la poule un sentiment tout semblable à celui qui apparaît chez la femme nourrissant son enfant. Et ce sentiment mérite chez la poule comme chez la femme le nom d'amour maternel. On ne rabaisse pas l'idée de l'*amour filial* en constatant que l'attachement du petit animal pour sa mère naît chez le poulet de la même façon que chez l'enfant et que cette idée suit dans les deux la même évolution ascendante, déterminée par les mêmes causes.

Quant à l'*amour paternel*, il est impossible d'en nier l'existence chez le mâle de la plupart des oiseaux monogames, car le père remplit, dans ces espèces, auprès des petits, le même rôle que la mère, avec le même zèle.

Les faits se déroulent parmi les mammifères de la même façon que chez les oiseaux, sauf que les femelles donnent naissance à des petits vivants et plus ou moins développés. Les diverses idées naissent de la même manière et sont identiques.

Il est permis de se demander si, chez les oiseaux monogames, dont, chaque année, le même couple produit une ou plusieurs couvées, et chez certains mammifères, les idées de maternité et de paternité subsistent pendant l'intervalle des périodes de reproduction. Il serait permis de le croire, quand on voit, dans certaines espèces d'oiseaux, le même couple rechercher le nid de l'année précédente et se borner à le réparer avant la ponte, et quand on constate que, soit parmi les oiseaux, soit parmi les mammifères, les mères ou les pères se montrent moins habiles à nourrir et à éduquer les petits des premières couvées ou portées que ceux des portées ou couvées ultérieures. Un certain nombre de femelles d'oiseaux domestiques cassent par négligence leurs premiers œufs, tandis qu'elles entourent de soins ceux qu'elles pondent ultérieurement. Les femelles mammifères mangent parfois les petits de

leur première portée en même temps que le placenta, tandis qu'ensuite elles se montrent excellentes mères. Il se produit donc chez ces êtres une auto-éducation dont le résultat non douteux doit être de développer, dans une certaine mesure, les idées de maternité et de paternité, en permettant à ces idées de subsister pendant les périodes où les organes génitaux cessent de fonctionner activement.

Dans l'espèce humaine, il est facile de s'assurer que, soit à cause de l'éducation, soit pour des raisons d'organisation, les sentiments de la maternité se développent souvent avant l'âge de la reproduction. Il n'y a guère de fillette qui ne se plaise à jouer à la maman avec ses petits frères ou sœurs, avec les chiens, les chats, les poupées, d'abord par imitation de la mère, et par les incitations dont elle est l'objet de la part de cette dernière, plus tard, en raison de son organisation. Lorsque les filles atteignent l'âge de la puberté, lorsque leurs seins deviennent turgescents, il est impossible qu'elles ne songent pas à l'usage qu'elles feront de ces organes dont le rôle leur est connu, il est même probable qu'elles imaginent, avec plus ou moins de justesse, les sensations qu'elles éprouveraient au contact des lèvres d'un bébé tout rose, comme ceux qu'elles aiment à caresser et à soigner. Plus tard, lorsqu'elles ont été mères une première fois, il en est beaucoup qui refusent de le redevenir, soit par crainte des douleurs de l'accouchement et des risques mortels que cet acte comporte, soit en raison des fatigues occasionnées par l'élevage des enfants; mais, même chez ces femmes-là, il en est un certain nombre qui attachent plus de prix à leur qualité de mère qu'à leur situation d'épouse et qui délaissent leur mari pour leur enfant.

Chez l'homme l'idée de la paternité se développe, d'ordinaire, plus tard que celle de la maternité chez la femme, mais elle se manifeste fréquemment avec une grande intensité. Beaucoup d'individus mettent leur orgueil à s'entourer d'une nombreuse progéniture; ils y voient la preuve d'une puissance génésique dont ils sont fiers.

Les idées qui naissent dans le cerveau des divers membres de la famille humaine après la naissance des enfants sont les mêmes dont nous avons constaté l'éclosion chez les animaux supérieurs, mais il est plus facile d'en observer la formation dans notre espèce, à cause de l'aide que les parents d'une part, les enfants de l'autre, peuvent donner à l'observateur.

Entre la mère et l'enfant, chair de sa chair, les relations sont si intimes, si lointaines et si puissantes, que l'amour maternel naît au cœur de la femme avant même que le fruit de son amour sexuel se soit détaché de son sein. Il s'avive et s'accroît par la vue du nouveau-né, par l'allaitement qui procure un véritable plaisir à la mère lorsque ses seins sont gonflés de lait, par les soins de chaque heure et par l'éclosion des sentiments qui, en échange des soins maternels, se développent chez le nourrisson. L'enfant était d'abord exclusivement égoïste; il n'avait que des besoins et des exigences; il ne connaissait sa mère qu'aux heures où s'aiguisait son appétit, et c'est à peine s'il daignait accepter ses caresses. Mais, petit à petit, la sensation de la faim, la notion du sein où elle se satisfait et l'idée de la nourrice toujours prête au premier appel, toujours souriante, toujours caressante, se forment et s'enchaînent dans son esprit. Par intérêt d'abord, par reconnaissance ensuite, il s'attache à celle qui le nourrit et le soigne; il tourne la tête à son appel, rit à son rire, ouvre ses bras à ses bras. La mère, attentive à la manifestation de la moindre idée qui se forme dans ce cerveau fait de son cerveau, à chaque battement de ce cœur fait de son propre cœur, la mère ravie, voit naître, de jour en jour, dans l'être qui prolonge sa propre existence, cet amour qui est la récompense de ses douleurs, la réciprocité de son amour maternel et l'espoir de sa vie.

L'affection que l'enfant a déjà pour sa mère s'étendra bientôt au père qui s'occupe de lui, le caresse, lui ouvre des horizons plus larges sur le monde, lui procure des plaisirs nouveaux et flatte son orgueil naissant. Mais cette affection revêtira, par la force même des choses, un caractère particulier. De même que l'amour paternel est toujours doublé chez l'homme de l'esprit de domination sur la femme et l'enfant, de même l'amour qui naît chez l'enfant à l'égard de son père est accompagné du respect que lui inspirent la rudesse de la voix, les signes extérieurs de la force, la parcimonie relative des soins et des caresses. Ce respect sera plus grand encore pour l'aïeul, même le plus affectueux et le plus aimé, en raison de son âge que les enfants exagèrent toujours, et de la déférence qui lui est témoignée par les autres membres de la famille.

Voilà, désormais, la famille fondée, à la fois sur les services que ses membres se rendent les uns aux autres, sur l'affection qui

rayonne de leur cœur, sur l'autorité que l'on reconnaît aux anciens, et sur le respect qu'on leur manifeste. De la vie que mènent ensemble tous les membres de la famille et des intérêts qui leur sont communs, naissent deux idées d'ordre moral; celle des devoirs familiaux, et celle de l'égoïsme familial.

Dans toutes les sociétés parvenues à un certain degré d'évolution intellectuelle, la vie familiale a produit les idées relatives à ce que les philosophies et les religions ont appelé les *devoirs familiaux*.

Dans ces sociétés, la mère qui abandonne son enfant ou le maltraite, le fils qui se conduit mal envers sa mère, qui manque de respect ou d'obéissance à son père, à son aïeul, à son frère aîné, la fille qui ne se montre pas suffisamment déférente à l'égard de ses parents et de ses frères, heurtent les habitudes traditionnelles de toutes les familles, ainsi que de la société plus ou moins grande dont ces familles font partie, et provoquent les observations malveillantes de tout le monde. Il semble qu'aux yeux de cette société, une convention tacite lie obligatoirement tous les membres de chaque famille. Lorsque l'idée de cette obligation a atteint une certaine intensité et que la langue a pris de la précision, on dit que la mère a le *devoir* d'aimer ses enfants, de les nourrir, de les élever, de les éduquer, que les enfants ont le devoir d'aimer leur mère, leur père, leurs aïeux, leurs frères et sœurs, de leur rendre en dévouement ou en respect l'affection qu'ils en ont reçue, de les nourrir et de les soigner pendant leur vieillesse, comme ils furent eux-mêmes nourris et soignés pendant leur jeune âge. Les devoirs familiaux deviennent, dès lors, l'objet de préceptes plus ou moins nettement formulés dans les poèmes des poètes, dans les méditations des philosophes, dans les liens sacrés des religions et dans les lois des nations. Et si ces préceptes sont à peu près les mêmes chez tous les peuples et dans les diverses productions de l'esprit humain, c'est qu'ils ont partout leur origine dans les mêmes faits naturels.

En même temps que l'idée des devoirs des enfants envers leurs parents, une autre idée se développe dans tous les esprits : celle que l'enfant, en raison de son incapacité à satisfaire lui-même ses besoins, a le droit d'exiger que ceux-ci soient satisfaits par les parents qui l'ont mis au monde. L'enfant lui-même, avant qu'il ait atteint l'âge de raison, avant qu'il ait pu concevoir aucune idée métaphysique, montre par ses gestes, ses cris, ses impatiences, qu'il

considère sa mère comme ayant le devoir de le nourrir, de le soigner, de satisfaire ses besoins. Il n'est pas exagéré de dire qu'il exerce ce que tout le monde, autour de lui, considère comme son droit, avant même d'avoir pu concevoir l'idée du droit. Il sollicitera, il exigera même les aliments qui lui sont agréables, tandis qu'il repoussera ceux qui déplaisent à son odorat et à son goût ; il refusera de se tenir dans une immobilité contraire à son besoin d'activité ou de prendre des attitudes qui lui font éprouver quelque gêne ou douleur, de garder le silence quand il éprouve le besoin de parler, etc. Pour le contraindre de suivre leurs conseils ou d'obéir à leurs ordres, ce n'est pas à une conception métaphysique du devoir ou du droit que les parents feront appel, mais à la menace ou à l'application des châtiments corporels, manifestation de la supériorité de leur force, ou bien à la menace de l'intervention de quelque être mystérieux, croquemitaine, ange ou dieu qui le châtiera s'il ne fait pas ce qui lui est prescrit ou fait ce qui lui est interdit. On emploiera les mêmes moyens pour l'empêcher d'user de ses forces mal à propos ou d'une façon nuisible à autrui. Dans les deux cas, on fait appel, pour le dominer, à des forces supérieures à la sienne.

L'enfant cédera à ces forces parce qu'il se sentira trop faible pour entrer en lutte avec elles ; mais il prendra sa revanche de ce qu'il considérera comme des actes de tyrannie, en refusant à ses parents les manifestations d'affection et de reconnaissance sur lesquelles ils croyaient pouvoir compter.

De même que les poètes, les philosophes, les religions et les lois ont érigé en préceptes les devoirs des enfants envers leurs parents, ils ont établi des règles analogues, relativement aux droits des enfants par rapport à leurs parents. Mais, il importe de noter qu'en raison de l'esprit de domination qui anime tous les hommes et, par conséquent, tous les législateurs, les préceptes et les lois relatifs aux devoirs des enfants et aux droits des parents sont beaucoup plus étendus et rigoureux que les lois et préceptes concernant les droits des enfants. D'après la loi mosaïque, dont le caractère est essentiellement religieux, l'homme est le maître et comme le propriétaire de sa femme : il peut la répudier, sans motif, il peut la tuer si elle est infidèle, tandis qu'il a le droit de prendre autant de concubines qu'il lui convient. Sur les enfants, les droits du père étaient

1. *Deutéronome*, XXI, 18-21.

absolus, l'enfant insoumis sera conduit aux anciens de la ville par son père et sa mère, et « tous les hommes de la ville le lapideront et il mourra [1] ». Dans la cité romaine primitive, les droits du père sur l'enfant furent d'abord absolus; ils l'étaient presque sur la femme. Avec le temps, les lois furent modifiées dans le sens de l'émancipation des enfants et de la femme; mais ceux-ci restèrent toujours subordonnés à l'homme. Il en est de même, en vertu des lois et de la religion, dans toutes sociétés civilisées, ce qui est manifestement contraire à la nature et ce contre quoi, à toutes les époques, les faits ont protesté.

En dépit des religions et des lois, il n'y a pas de société dans laquelle la femme n'ait trouvé le moyen de faire sentir son autorité, soit dans la direction de la famille, soit sur les mœurs et même sur la conduite des affaires publiques. Il n'y a peut-être pas de peuple qui n'ait eu des femmes pour reines ou pour prêtresses. Quant à ceux chez lesquels les fonctions sacerdotales furent interdites aux femmes, ils connurent des pythonisses et des sorcières plus puissantes encore que les prêtres, car les superstitions sont toujours plus fortes que la foi religieuse. Enfin, il n'y a pas de peuple chez lequel la femme n'ait trouvé le moyen de se créer, en dehors de la famille, une situation d'autant plus élevée qu'elle était édifiée sur les passions les plus aveugles du sexe fort. En Grèce, les hétaïres jouissaient d'une grande influence sur les philosophes et les hommes d'État. A Rome, elles jouèrent souvent un rôle considérable. Dans les nations occidentales, elles ont soumis à leur empire les monarques les plus autocrates et on les a vues, dans l'Église même, gouverner les prélats, faire et défaire les souverains pontifes et diriger la religion. En somme, il y a toujours eu rivalité, concurrence, dans la famille et dans la société, entre les deux égoïsmes sexuels et il n'est guère possible de contester que la lutte des deux sexes ait contribué à l'évolution ascendante de l'espèce humaine, par le progrès qu'elle a déterminé chez l'homme et la femme.

Des considérations analogues s'appliquent aux enfants. N'éprouvant pas, d'ordinaire, pour leurs parents, une affection égale à celle dont ils sont l'objet, les enfants ne supportent qu'avec peine les avis ou les directions qui leur sont donnés et ne rêvent que de se rendre indépendants. C'est seulement par beaucoup de soins et de tendresse qu'on peut les retenir. Les lois les plus rigoureuses

ont été impuissantes à comprimer les idées d'indépendance qui se développent chez eux en même temps que les forces physiques. Il est heureux qu'il en soit ainsi, car de l'égoïsme et de l'esprit d'indépendance des enfants jaillit, à chaque génération et dans chaque peuple, une source nouvelle de progrès matériel, intellectuel et moral.

En somme, tandis que les idées altruistes forment le trait d'union des divers membres de la famille, l'égoïsme de l'homme, de la femme et des enfants pousse chacun d'entre eux à se préoccuper de soi-même et créent dans l'esprit de chacun une lutte incessante entre ses affections et ses intérêts, entre le devoir né de l'altruisme et le droit qu'inspire l'égoïsme. Le but de l'éducation morale, en ce qui concerne la famille, est de concilier ces deux éléments contraires, en faisant produire à chacun tout ce qu'il est possible d'en tirer pour le progrès général de l'humanité.

Par le seul fait qu'elle constitue une sorte d'individualité collective, ayant ses intérêts propres, la famille ne pouvait manquer de donner naissance à des sentiments égoïstes d'une nature particulière. Il existe, en fait, chez les animaux aussi bien que parmi les hommes, un *égoïsme familial* comparable à l'égoïsme individuel et dont l'action s'exerce de manière à isoler dans une certaine mesure chaque famille des autres et du corps social dont les différentes familles font partie. Et tant qu'il y aura des familles l'égoïsme familial subsistera. Le moraliste, d'ailleurs, n'a pas de motifs de s'en plaindre; il doit plutôt s'en réjouir, car s'il n'est pas possible de contester que l'égoïsme familial se soit, au nom des intérêts de la famille, dressé en travers d'un certain nombre de progrès sociaux, il n'est pas davantage permis de nier qu'il ait rendu aux peuples modernes l'énorme service de barrer la route, en maintes circonstances, aux édificateurs de sociétés chimériques, dans lesquelles toutes les libertés individuelles ou familiales auraient pu sombrer.

Chez les animaux comme chez les hommes, la famille est la source des premières idées sociales. Chacun de ses membres se trouve, au moment de sa naissance, en rapport avec des êtres semblables à lui-même par la forme, les couleurs, les besoins et les habitudes qui en découlent. Ces premières formes se gravent profondément dans la mémoire du petit être. Il ne les confondra jamais avec celles des

organismes différents. Ceux-ci produisent toujours sur les jeunes animaux une idée de crainte qui les fait se rapprocher de leur semblables comme pour leur demander assistance contre les inconnus. Le besoin de reproduction attire plus tard les uns vers les autres les mâles et les femelles des familles différentes qui habitent un même lieu, les jeunes mâles recherchant plus volontiers les femelles plus âgées qu'eux parce que leurs caractères sexuels sont plus prononcés que ceux des femelles de leur âge. De ces rapprochements naissent des sentiments plus larges, si l'on peut dire, que les sentiments familiaux, car ils s'étendent à tous les individus d'une même race ou espèce, mais il y aurait erreur à croire que le développement de la famille et celui de la société suivent une marche parallèle : il en est d'ordinaire très différemment.

Dans une même espèce animale ou une même race humaine, la famille et la société se développent ordinairement d'une façon très inégale. Tandis que chez les oiseaux habitant toujours un même pays, comme les moineaux, les pères et les mères de chaque famille ne cessent jamais de se mêler à leurs semblables d'autres familles, même pendant la construction des nids, la ponte et l'élevage des petits, de sorte qu'il y a coexistence de la famille et de la société, on voit chez les oiseaux migrateurs tels que les hirondelles, les familles se fondre les unes dans les autres en une société unique pendant la durée de la migration, mais se séparer pendant la construction des nids, la ponte et l'élevage des petits. Chez les grands carnassiers, tels que le lion et le tigre, la famille se montre très unie pendant l'élevage des petits, mais elle se dissout dès que ceux-ci peuvent se nourrir eux-mêmes et il ne se forme jamais de sociétés. Par contre, chez les chiens sauvages ou redevenus sauvages, tels que les colsuns de l'Inde, les chiens marrons d'Égypte et de Constantinople, il se constitue des sociétés permanentes qui chassent ou maraudent ensemble, mais la famille complète n'existe jamais : les femelles s'abandonnent à tous les mâles qui sollicitent leurs faveurs et les mâles ne s'inquiètent jamais de leur progéniture.

L'espèce humaine présente à l'observateur des faits analogues à ceux dont les animaux lui donnent le spectacle. Dans les clans australiens, la famille n'existe pour ainsi dire pas : chaque femme s'unit à autant d'hommes qu'il lui convient et les unions qu'elle contracte sont si peu durables qu'elle ne connaît jamais les pères de ses

enfants. Cette absence de la famille est due sans doute aux difficultés de l'alimentation : un Australien qui ne mange pas tous les jours malgré des efforts incessants est peu disposé à s'embarrasser d'une femme et d'enfants. Mais, en raison des dangers auxquels il serait exposé s'il vivait seul, il se rapproche de ses semblables, il fait partie d'un clan, d'une société où il trouve assistance contre ses ennemis et aide pour la pêche, la chasse, etc. Les petites sociétés qui peuplent les îles de l'Océanie étaient autrefois organisées sur le même type que les clans Australiens; depuis que les Européens fréquentent ces îles, une modification profonde s'est produite dans les mœurs. Grâce à leur beauté relative, à leur gaîté, à leur allure caressante et à leur légèreté traditionnelle, les femmes furent très recherchées par les blancs et en tirèrent de faciles ressources. Dès lors, les unions qu'elles formèrent avec les indigènes devinrent plus durables et plus solides, en raison des profits que les maris tiraient de la prostitution de leurs femmes, et la famille naquit, chez ces peuples, des désordres qui, ailleurs, la détruisent.

Les sociétés humaines formées par la réunion de familles qui conservent plus ou moins leur autonomie malgré l'institution de la société sont beaucoup plus nombreuses que les précédentes. La vie sociale y est née de l'extension des intérêts, des sentiments et des idées qui président à l'union des membres de la famille. Par suite des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres et des services qu'ils se rendent réciproquement, les membres des familles habitant un même lieu finissent par éprouver les uns à l'égard des autres, un sentiment affectif qui les rapproche, les unit et, s'ajoutant aux avantages qu'ils retirent de la vie en commun, les conduit à s'organiser en société : mais, l'antagonisme d'intérêts de la famille et de la société persiste et c'est tantôt la première, tantôt la seconde qui prédomine, suivant les conditions du milieu cosmique et les facilités plus ou moins grandes de l'alimentation.

D'une façon générale, dans les populations pastorales errantes, c'est la famille qui l'emporte, tandis que dans les populations sédentaires et agricoles, les familles, d'abord isolées, se fondent en un corps social dont, plus tard, les intérêts dominent ceux de la famille.

Dans les immenses steppes qui couvrent le plateau central de l'Asie, les pasteurs qui se nourrissent du lait des juments et qui

errent, avec leurs troupeaux, de pâturage en pâturage, sont condamnés par leur genre de vie à ne pas connaître d'autre forme de la société que la confédération familiale. Les troupeaux sont surveillés et soignés par tous les membres du groupe et le lait qu'ils fournissent représente, comme les animaux, une propriété commune. Le plus âgé des membres de chaque confédération est considéré comme son chef et jouit sur l'ensemble des familles d'une autorité semblable à celle qu'exerce le père dans chacune d'elles. Il est le grand aïeul, le patriarche. Tous les vieillards sont traités de père par tous les jeunes gens et adultes. Ceux-ci sont considérés par tous les vieillards comme des fils et se considèrent tous comme frères. Aucun des membres de cette confédération ne peut être tenté de s'en séparer, car, en dehors des troupeaux, le pays n'offre aucune ressource. La vie constamment errante de la confédération et de ses animaux n'a permis la formation d'aucun organisme politique ou administratif. Les règles traditionnelles qui président à la conduite des divers membres du corps social ne découlent que des idées d'intérêt, d'affection et de respect que la vie en commun a fait naître dans l'esprit de chacun et qui sont renforcées par l'éducation.

La simplicité de la morale sociale de ces groupements humains est due à ce que la guerre ne figure dans leur existence que comme un accident presque toujours évitable, car les territoires sont assez vastes pour que les contacts de confédérations distinctes soient difficiles. C'est seulement lorsque ces peuples tentèrent de sortir de leurs misérables steppes pour se répandre soit du côté de la Sibérie, soit vers la Chine ou les pays de l'Occident, qu'ils acceptèrent l'autorité de chefs distincts des patriarches. Attila, Gengiskan, Tamerlan, etc., dont l'histoire a conservé de si terribles souvenirs, ne pouvaient laisser de successeurs parce que leur autorité ne répondait à aucune organisation politique ou sociale. Suivis par les familles nomades parmi lesquelles ils avaient fait pénétrer leur influence, ils étaient abandonnés par toutes celles qui trouvaient à s'établir sur des terres plus fertiles que celles de leurs steppes. Ces « barbares » ignorants et misérables s'empressaient de fournir des bras à la terre gauloise, pourvu qu'on leur assurât la tranquilité sur un sol riche et sous un ciel clément : au contact de populations paisibles, laborieuses et relativement civilisées, il évoluaient de la sauvagerie vers la civilisation, de la barbarie vers l'humanité.

Les Grecs et les Romains présentaient, au début de leur histoire, une organisation familiale très forte avec une vie sociale rudimentaire. Chaque famille, groupée autour de son chef, avait son habitation, ses champs, ses animaux domestiques, ses esclaves, étroitement unis sous l'autorité du père. Les liens qui naissent de la communauté des intérêts et des relations quoditiennes étaient fortifiés par les croyances et les pratiques religieuses. Chaque famille avait sa religion distincte de la religion de toutes les autres familles et même de celle du corps social représenté par la cité; dans chaque famille, la religion n'avait qu'un prêtre, son chef. Chaque famille constituait un véritable gouvernement monarchique, beaucoup plus préoccupé de ses affaires particulières que des intérêts généraux. Aussi voit-on les législateurs d'Athènes, de Sparte, de Rome multiplier les prescriptions protectrices de la société contre la famille. En Grèce, il y réussissent si peu que jamais les Hellènes ne parvinrent à former une nation. Pour briser les égoïsmes de la famille, Platon, dans sa *République*, propose d'arracher les enfants à leur mère aussitôt après leur naissance, et de les faire nourrir, instruire, éduquer par la cité; il voulait édifier la société sur les ruines de la famille; la nature fut plus forte que lui. A Rome, il fallut plusieurs siècles de guerres incessantes, où, vingt fois, la cité risqua de périr, et l'institution de la dictature pour faire triompher, avec les Auguste, à la fois Césars, pontifes et dieux, le principe d'une autorité sociale supérieure à l'autorité familiale. Chez tous les peuples chrétiens modernes, la famille est restée tellement forte qu'elle contre-balance la puissance de la société. Pas plus que l'égoïsme individuel, l'égoïsme familial n'a pu et ne pourra être détruit.

§ VI. — La lutte pour l'existence et l'association pour la lutte [1].

Tous les êtres vivants sont en butte à des attaques perpétuelles de la part du milieu cosmique dans lequel il vivent, des organismes divers qui les entourent et de leurs semblables.

1. Voyez pour ces questions : J.-L. de Lanessan, *La Lutte pour l'Existence et l'Association pour la Lutte*, in *Revue internationale des Sciences*, t. VII, p. 280 (1881). — *Le Transformisme.* — *La Lutte pour l'Existence et l'Evolution des Sociétés.* — *La Concurrence sociale et les Devoirs sociaux.* — *La Morale naturelle* (F. Alcan, édit.).

Le chêne, par exemple, est sans cesse menacé par la chaleur ou le froid excessifs, par les chenilles, les hannetons et les cryptogames qui dévorent ou font mourir ses feuilles, par les oiseaux et les insectes qui percent son écorce, labourent ses tissus et facilitent la pénétration de la pluie avec les microbes de la putréfaction; par des plantes d'espèces diverses ou même par d'autres chênes qui appauvrissent autour de lui le sol en absorbant les principes alimentaires que ses racines y vont chercher; par l'homme enfin, qui l'abat et le débite pour construire des maisons ou des navires, fabriquer des meubles ou alimenter son foyer.

Le bœuf sauvage est menacé, comme le chêne, par les intempéries des saisons, par les parasites végétaux ou animaux qui pénètrent jusque dans l'intimité de ses organes, par le tigre ou le lion qui convoitent sa chair, par l'homme auquel il fournit un but de chasse, par les poisons que contiennent certaines plantes, par tous les animaux qui se nourrissent des mêmes herbes que lui, par ses congénères dont les besoins de nutrition sont les mêmes que les siens et qui parcourent les mêmes pâturages que lui, etc.

Le lion est menacé, comme le chêne et le bœuf sauvage, par les intempéries des saisons, par les parasites, par les microbes que contiennent les chairs de ses victimes, par ses congénères et par tous les autres carnassiers qui chassent dans la même région que lui, par les animaux qu'il attaque pour subvenir à son besoin de nutrition, et qui souvent se défendent, par l'homme enfin qui le détruit afin de protéger ses troupeaux et lui-même contre les attaques qu'il redoute.

L'homme, à son tour, est menacé, comme le chêne, le bœuf ou le lion, par les intempéries des saisons, par les poisons des plantes, par la dent des carnassiers, par la corne des grands herbivores, par les parasites et les microbes, et, enfin, par ses semblables, qui le tuent pour le dépouiller, le contraignent, par ambition, à des guerres mortelles ou ruinent sa santé par un travail excessif.

Contre ces diverses menaces et attaques, le chêne, le bœuf, le lion, l'homme, toutes les plantes, tous les animaux et tous les hommes sont condamnés à se défendre d'une manière incessante, sous peine de périr. C'est à ce fait que l'on a donné le nom de *lutte pour l'existence*.

Prenant cette expression à la lettre, certains philosophes en ont

déduit que dans la lutte pour l'existence le triomphe était toujours assuré aux *forts*, c'est-à-dire à ceux qui sont le mieux pourvus d'armes offensives et que les *faibles* devaient nécessairement être vaincus. Cette interprétation est absolument fausse. Les animaux ou les hommes, les peuples ou les races qui l'emportent dans la lutte pour l'existence ne sont pas les plus forts, mais, ceux que la nature a le mieux *adaptés* aux conditions diverses de la vie ou qui s'y sont eux-mêmes le mieux adaptés.

Le chêne, par exemple, mourra promptement ou même ne se développera pas si l'on essaie de le faire vivre dans un climat tropical ou polaire; il ne vient bien que dans les pays tempérés. C'est dans ces pays qu'il a pris naissance par transformation de quelque autre espèce végétale et c'est dans ces pays seulement qu'il peut atteindre la longévité propre à son espèce; mais là encore, il est exposé à des étés exceptionnellement torrides et à des hivers très froids. L'un ou l'autre de ces excès de température détermine souvent la mort d'une partie de ses branches et parfois celle de tout son organisme. Contre ces accidents, il ne peut rien par lui-même, mais il y pourra échapper s'il est entouré d'autres arbres de la même espèce ou d'espèces différentes qui le mettront à l'abri des ardeurs excessives du soleil ou des atteintes du vent, de la neige, etc. L'homme pourra encore, par des moyens artificiels, le protéger contre le froid ou la chaleur extrêmes.

Les mêmes considérations s'appliquent au lion, au bœuf, à l'homme, etc. Il est facile de constater par l'observation, que chaque région de la terre possède les plantes, les animaux et les hommes qui sont les plus aptes à en supporter les diverses conditions de climat, de sol, d'humidité, etc. Comme les plantes ne peuvent pas se déplacer, celles-là seules pourront vivre et se reproduire sur un point déterminé du globe qui seront entièrement adaptées à son climat et à son sol. Parmi les animaux, il en est qui se déplacent chaque année pour éviter soit le froid, soit la chaleur, ou afin de se procurer les plantes ou les animaux dont ils se nourrissent. D'autres se sont déplacés, au cours des siècles, au fur et à mesure de la transformation des climats, en recherchant toujours celui qui leur convenait le mieux, au point de vue de la température ou sous lequel ils se procuraient le plus facilement les aliments nécessaires à leur nutrition. Les rennes de la région circumpolaire, par exemple, sont

descendus vers le centre de l'Europe et en France, pendant les périodes où les glaces, après avoir rendu toute végétation impossible dans leur habitat normal, s'étaient étendues jusque dans notre pays. Par contre, les éléphants se sont répandus jusque dans le nord de l'Europe lorsque la température y était aussi élevée qu'elle l'est aujourd'hui dans les pays intertropicaux. Ces sortes d'animaux peuvent prolonger ainsi l'existence de leur espèce pendant une longue période de siècles parce qu'ils changent de lieu de façon à se trouver toujours dans celui qui convient le mieux à leur organisation, auquel, pour tout dire, ils sont le mieux adaptés.

Un petit nombre d'espèces végétales et animales se sont adaptées aux conditions d'existence de la plupart des régions de la terre et y vivent en se multipliant, mais elles ont revêtu dans chaque région des caractères spéciaux qui les ont fait souvent considérer comme des races ou même des espèces distinctes. L'homme est particulièrement remarquable à cet égard. Il s'est répandu sur toutes les parties du globe depuis une époque fort reculée, s'y est établi, y vit et s'y multiplie indéfiniment; mais le climat et les aliments ont exercé sur son organisme des effets si considérables qu'il en est résulté des races et sous-races dont le nombre s'accroît encore par les unions qui se font entre elles. La coloration de la peau, la forme des traits du visage, les caractères de la chevelure et de la barbe, la taille, la corpulence, etc., et même la forme du crâne sont autant de caractères qui ont permis de subdiviser son espèce. Son cosmopolitisme est rendu possible par les précautions qu'il prend pour se préserver contre les influences climatériques, régler son alimentation, ses vêtements, etc., de manière à les adapter aux diverses régions du globe qu'il habite. Beaucoup d'animaux domestiques ou subdomestiques sont devenus, grâce à lui, cosmopolites pour les mêmes raisons. Mais, d'une façon générale, selon le mot très juste de Buffon « chaque animal est le fils de la terre qui le nourrit ».

Il est facile de constater que, dans la lutte pour l'existence contre le milieu cosmique et les conditions qui en dépendent (climat, nature du sol et des aliments, etc.), la force ne joue aucun rôle. Une espèce entièrement dépourvue d'armes offensives se multipliera et se perpétuera si elle est bien adaptée au milieu cosmique, tandis qu'à côté d'elle une espèce très forte, admirablement armée pour

l'offensive, disparaîtra rapidement si elle n'est pas adaptée. La *sélection*, comme disent les naturalistes, conservera la première, tandis qu'elle fera disparaître la seconde.

La force offensive ne joue pas non plus de rôle, au point de vue de la conservation des espèces, dans la lutte pour l'existence que les animaux ou les végétaux ont à subir contre les autres êtres vivants qui, d'une manière quelconque, menacent ou sont susceptibles de menacer leur existence. Contrairement à ce que l'expression de « lutte », malheureusement consacrée par l'habitude, semble exprimer, il est fort rare qu'il y ait une lutte, un combat (struggle) entre deux animaux, combat dans lequel la force physique jouerait le rôle capital. Les animaux carnivores s'attaquent rarement à d'autres animaux plus forts qu'eux et ils emploient dans leurs chasses la ruse plus volontiers que la violence. Lorsque, parmi les animaux, il y a véritablement combat, c'est presque toujours entre individus appartenant à la même espèce et la cause du combat est la conquête d'une femelle. Entre les végétaux et les animaux il ne saurait y avoir de combat (struggle), non plus qu'entre végétaux et végétaux, et pourtant il n'y a pas d'espèce, parmi ces êtres, qui ne soit condamnée à une lutte pour l'existence dans laquelle les moyens les plus divers peuvent servir à l'attaque ou à la défense. Prenons quelques exemples.

Tous les végétaux sont menacés par les plantes parasites et par des animaux de diverses sortes qui cherchent à pénétrer dans leurs tissus ou à les broyer pour s'en nourrir. Or, il est de toute évidence que ceux dont l'écorce est dure et les tissus résistants, ligneux, résisteront mieux à ces sortes d'attaques que les végétaux dont l'écorce est mince et les tissus mous. On comprend donc qu'en vertu de la sélection naturelle, la plupart des arbres, des arbrisseaux et même des herbes de notre temps aient des écorces plus ou moins épaisses et dures et des tissus résistants. Ceux, en effet qui offraient ces caractères ayant résisté, dans le cours des siècles, aux attaques des parasites ou des herbivores mieux que les autres, se sont perpétués jusqu'à nos jours tandis que les moins protégés étaient détruits

1. J'ai fait sur des serins une observation fort intéressante à cet égard. On introduisit un jour dans la cage où ils se trouvaient être une douzaine, de la bourse-à-pasteur en fruits. C'était la première fois qu'on leur en donnait. Ils s'en approchèrent tous, la regardèrent avec attention, mais aucun n'y toucha. Un peu plus tard, un jeune la visita de nouveau, becqueta une feuille, puis

par leurs ennemis naturels. Une considération analogue s'applique aux végétaux qui contiennent des poisons ou qui sont pourvus d'épines. Les premiers échappent aux animaux qui pourraient les manger parce que les herbivores et les granivores sont, en général, très prudents [1]. Il est rare qu'un jeune bœuf ou cheval mange d'autres plantes que celles dont il voit son père et sa mère faire leur nourriture; et comme la plupart des plantes à poisons ont une odeur plus ou moins prononcée, il est naturel que les animaux ayant de l'âge et de l'expérience ne veuillent même pas y goûter. Elles subsisteront donc tandis que celles qui les entourent et qui sont dépourvues d'odeur ou de saveur exceptionnelles seront dévorées et exposées à disparaître si elles n'ont pas quelque autre moyen de défense, tel que, par exemple, la rapidité de la multiplication. Quant aux plantes pourvues d'épines ou de poils rudes, etc., elles échapperont aux attaques des animaux par le fait du désagrément qu'elles procurent à ceux qui tentent de les approcher de trop près ou de les manger. En somme, une espèce végétale se perpétuera d'autant plus sûrement, en vertu de la sélection naturelle, que les caractères de son écorce, de ses tissus, etc., la rendront moins facilement attaquable par les végétaux parasites ou les animaux. Elle sera sauvée, en un mot, par son adaptation au milieu qui l'entoure.

Par suite d'une sélection analogue, les animaux qui servent de proie à d'autres animaux verront leurs espèces se perpétuer d'autant plus facilement qu'ils seront pourvus de moyens de défense plus efficaces. Les petits oiseaux dont se nourrissent de grands carnivores échapperont d'autant mieux à la poursuite de ces derniers que leur vol sera plus rapide et que leur plumage les fera plus facilement échapper à la vue très perçante de leurs ennemis. Les lièvres seront préservés de l'atteinte des aigles et autres carnivores par l'habileté qu'ils déploieront dans le choix de leur gîte, et à celle des mammifères carnassiers par l'agilité de leur course. Les lapins seront garantis contre les attaques de ces deux sortes d'ennemis par le creusement des terriers, etc. Les victimes habituelles des

mangea un fruit et l'ayant trouvé bon, se jeta goulûment sur d'autres fruits. Tous ses camarades accoururent alors et, après l'avoir regardé faire pendant quelques instants, imitèrent son exemple. Leur défiance disparaissait devant l'audace dont l'un d'entre eux leur avait donné le spectacle.

lions ou des tigres sont souvent pourvues d'armes défensives, telles que les cornes de leur front, les sabots cornés de leurs pieds, etc. Par quelque mécanisme que ces armes se soient développées, elles donnent aux espèces qui en sont pourvues, des chances d'en imposer aux grands carnassiers que n'auront pas les espèces auxquelles des armes défensives analogues feront défaut. La sélection naturelle, dans ces cas encore, assurera la persistance des espèces les mieux adaptées aux conditions d'existence qui résultent de leurs rapports avec les autres animaux. Il est inutile d'ajouter que les facultés intellectuelles jouant un rôle considérable dans les relations de ceux qui chassent pour vivre et de ceux qui sont chassés, la sélection naturelle assurera la persistance des individus dont l'intelligence sera la plus développée. Elle contribuera, par conséquent, au développement graduel des facultés intellectuelles.

Le plus ou moins de rapidité avec laquelle les diverses espèces se multiplient joue aussi un rôle considérable dans leur perpétuation à travers le temps. Buffon a noté, le premier, justement, que les petits animaux sans défense se multiplient avec beaucoup plus de rapidité que les plus grands et les mieux armés pour l'offensive. « Descendant, disait-il[1], par degrés, du grand au petit, du fort au faible, nous trouverons que la nature a su tout compenser; qu'uniquement attentive à la conservation de chaque espèce, elle fait profusion d'individus et se maintient par le nombre dans toutes celles qu'elle a réduites au petit ou qu'elle a laissées sans forces, sans armes et sans courage; et, non seulement elle a voulu que les espèces inférieures fussent en état de résister ou durer par le nombre, mais il semble qu'elle ait en même temps donné des suppléments à chacun, en multipliant les espèces voisines. Le rat, la souris, le mulot, le rat d'eau, le campagnol, le loir, le muscardin, la musaraigne... forment autant d'espèces distinctes et séparées, mais assez peu différentes, pour pouvoir, en quelque sorte, se suppléer et faire que, si l'une d'elles venait à manquer, le vide en ce genre serait à peine sensible. » Faisant allusion à la destruction des êtres vivants les uns par les autres, il montrait que les plus fréquemment détruits sont aussi ceux qui se multiplient le plus vite : « Les ani-

1. *Monographie du Rat*, voy. *Œuvres complètes de Buffon*, édit. de Lanessan, t. IX, p. 103.

maux qui par leur grandeur figurent dans l'univers, disait-il[1], ne font que la plus petite partie des substances vivantes; la terre fourmille de petits animaux.... Les végétaux paraissent être le premier fond de la nature; mais ce fond de subsistance, tout abondant, tout inépuisable qu'il est, suffirait à peine au nombre encore plus abondant d'insectes de toute espèce... car les plantes ne se reproduisent que tous les ans, il faut une saison entière pour en former la graine, au lieu que dans les insectes, et surtout dans les plus petites espèces, comme celle des pucerons, une seule saison suffit à plusieurs générations. Ils multiplieraient donc plus que les plantes, s'ils n'étaient pas détruits par d'autres animaux dont ils paraissent être la pâture naturelle.... Tous servent de pâture aux oiseaux, et les oiseaux domestiques et sauvages nourrissent l'homme ou deviennent la proie des animaux carnassiers. Ainsi la mort violente est un usage presque aussi nécessaire que la loi de la mort naturelle; ce sont deux moyens de destruction et de renouvellement, dont l'un sert à entretenir la jeunesse perpétuelle de la nature, et dont l'autre maintient l'ordre de ses productions, et peut seul limiter le nombre dans les espèces. » Il est de toute évidence, ajouterai-je, que l'ordre ne serait pas maintenu dans la nature si les grands animaux herbivores ou carnassiers et les hommes se multipliaient aussi rapidement que les végétaux ou les petits animaux; bientôt les premiers mourraient et leurs espèces disparaîtraient par suite du défaut d'aliments. En favorisant la persistance des végétaux et des petits animaux, la sélection agit au mieux des intérêts de l'ensemble des êtres vivants. Mais l'on voit que, loin d'être favorisés par la nature dans la lutte pour l'existence, les êtres les plus forts sont ceux, au contraire, qui jouissent le moins de ses faveurs.

Parmi les armes défensives ou offensives qui jouent un rôle dans la lutte pour l'existence à laquelle sont soumis tous les êtres vivants, la plus importante, sans aucun doute, est la réunion des individus d'une même espèce ou d'espèces différentes en sociétés plus ou moins nombreuses. La sélection naturelle agit, en effet, de manière à assurer la persistance des espèces qui forment des associations, tandis que les individus isolés sont exposés, sinon condamnés à la disparition de leur race. Il en est ainsi aussi bien dans les associa-

1. Mémoire sur *Les Animaux carnassiers*, *Ibid.*, t. IX, p. 53

tions inconscientes, comme celles des végétaux et des animaux les plus inférieurs, que dans celles où les individus ont conscience des avantages qu'ils en retirent, comme c'est le cas parmi les animaux supérieurs et dans l'espèce humaine.

Prenons des exemples d'abord parmi les végétaux. Quelques grains de blé semés dans un champ n'échapperaient pas aux multiples dangers qui les menacent. Les fourmis et les oiseaux les emporteraient avant même qu'ils eussent germé; si quelques-uns se développaient, les jeunes plantes seraient mangées par les chenilles ou épuisées par quelque parasite avant d'avoir fructifié. Jetons, au contraire, à pleines poignées, dans ce même champ, des milliers et des milliers de grains de blé, d'orge ou d'avoine, et en dépit des ennemis de ces céréales, nous verrons, à l'été prochain, d'innombrables épis dorés par le soleil se balancer au souffle de l'air, promettant au cultivateur une abondante moisson. Plus sera riche en individus la société végétale qui couvre la plaine, plus nombreuses seront les chances de triompher de la masse, dans la lutte pour l'existence qu'elle est condamnée à soutenir contre les intempéries des saisons et ses multiples ennemis. Certaines plantes offrent l'exemple d'associations entre individus d'espèces distinctes et souvent très éloignées les unes des autres. Les violettes sauvages, par exemple, ne peuvent vivre que sous les arbustes ou arbres qui leur garantissent l'humidité du sol dont elles ont besoin et une protection contre les rayons du soleil. Aux plantes qui les abritent elles rendent à leur tour un service précieux, en formant à leurs pieds des tapis qui ralentissent l'évaporation de l'eau contenue dans le sol et en leur fournissant un aliment représenté par les feuilles qu'elles perdent et qui pourrissent sur la terre humide. Ces associations de plantes d'une même espèce ou d'espèces différentes sont inconscientes; elles résultent de ce que la sélection fait disparaître les individus isolés, tandis qu'elle assure la persistance des individus unis en sociétés, mais elles n'en sont pas moins fort utiles aux espèces qui les présentent.

Parmi les animaux comme parmi les plantes, la sélection faisant disparaître les individus qui vivent isolés, tandis qu'elle assure la persistance de ceux qui forment des sociétés, la plupart des espèces animales actuelles présentent à notre observation des associations plus ou moins nombreuses.

Parmi les animaux supérieurs, les individus qui forment ces sociétés ont tous conscience des avantages qu'ils retirent de la vie en commun. Aussi les associations, dans ces espèces animales, sont-elles d'autant plus étendues et harmonieuses que l'espèce est plus faible, car chaque individu a conscience du besoin qu'il a de l'aide de ses semblables. Les manchots, qui sont entièrement dépourvus de moyens de défense, forment, dans les îles du Pacifique Sud, des sociétés ne comptant pas moins parfois de trente à quarante mille membres. Les lumnes d'Islande se réunissent également par milliers pour faire leur nid, couver leurs œufs et élever leurs petits sur les falaises. Les fous, les goélands, les mouettes, les canards, les oies sauvages, les ibis, les hérons, les grues, les perroquets, les pigeons, les moineaux, etc., forment également partout des sociétés nombreuses. Les oiseaux aquatiques pêchent souvent en grandes bandes dont chaque individu facilite la pêche des autres : on a vu des pélicans s'aligner en travers d'un lac et chasser les poissons devant eux comme le feraient des pêcheurs avec un filet jusqu'à ce qu'ils en aient réuni un assez grand nombre pour avoir un abondant butin.

Quelques oiseaux carnivores forment accidentellement des bandes de chasse. Les condors des hautes montagnes de l'Amérique du Sud se réunissent en sociétés pour chasser le cerf, le puma, la vigogne et même les veaux. Les petits falconidés voyagent en grandes bandes pour se défendre contre les aigles ou les attaquer.

Parmi les mammifères comme parmi les oiseaux, ce sont les espèces les moins pourvues d'armes offensives ou de moyens de défense qui donnent le spectacle de la vie sociale. Les bœufs et les chevaux sauvages, les chevreuils, les cerfs, les pumas, etc., forment des sociétés souvent fort nombreuses dans lesquelles la surveillance, en vue d'échapper aux ennemis, est toujours exercée par les mâles. Les singes qui vivent en troupes obéissent aux mâles les plus vieux et les plus expérimentés; quand la bande se répand à travers un champ de riz ou de maïs pour se livrer à ses maraudes habituelles, ce sont les vieux qui surveillent les alentours et donnent le signal de la fuite.

Plus les sociétés d'oiseaux ou de mammifères faibles comptent de membres, plus facilement elles échappent à leurs ennemis parce que tous tirent profit des qualités particulières de chacun. Celui dont la vue est la plus perçante aperçoit l'ennemi de plus loin; celui dont

l'odorat est plus délicat le flaire à une plus grande distance; celui dont l'intelligence est plus développée donnera le signal de la fuite et indiquera la meilleure direction à suivre. Tous, en un mot, n'ayant pas d'autre moyen que la course ou le vol pour échapper au tigre ou au vautour qui convoitent leur chair et leur sang, chacun sert tous ses semblables en usant de ses qualités individuelles pour prévenir les attaques de l'ennemi. On voit même, souvent, des animaux d'espèces différentes vivre ensemble et se prêter mutuellement assistance contre l'ennemi commun. Des oiseaux vivant avec les bœufs sauvages les avertissent de l'approche du tigre qu'ils aperçoivent en volant au-dessus des grandes herbes Sur le bord de la mer, des petits oiseaux d'espèces diverses manifestent une intimité parfaite, se lancent, avec de grands cris, contre l'oiseau de proie qui voudrait s'emparer de l'un d'entre eux, et parviennent fréquemment à le mettre en fuite.

La plupart des oiseaux et des mammifères qui se nourrissent d'animaux vivants restent isolés, sur un domaine où ils ne laissent pénétrer ni leurs congénères ni aucun autre carnivore, à cause de la difficulté qu'ils ont à vivre, cette difficulté étant beaucoup augmentée par l'habileté avec laquelle les petits animaux dont ils se nourrissent échappent à leurs atteintes, grâce aux associations qu'ils forment. Par suite de l'isolement auquel ils sont obligés de se condamner, les grands oiseaux ou mammifères carnassiers voient diminuer les chances de leur multiplication. Les seuls carnivores qui forment des sociétés sont ceux qui, se nourrissant de cadavres, n'ont aucun effort à faire pour se procurer leurs aliments; et encore ces sociétés ne se constituent-elles que dans les lieux où la matière morte abonde. Dans certaines espèces de carnassiers, l'isolement de chaque individu est poussé si loin que la femelle chasse le mâle dès que ses petits sont nés. Les difficultés de la vie et l'isolement nécessaire qui en résultent déterminent la disparition d'un grand nombre d'animaux très forts, tandis que les faibles dont ils se nourrissent, se multiplient et se perpétuent. Presque tous les géants de l'antique monde animal ont disparu, tandis que des espèces très faibles, vivant en sociétés nombreuses, ont traversé des centaines de milliers de siècles pour arriver jusqu'à nos jours.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que l'association en vue de la lutte pour l'existence joue le même rôle dans l'espèce humaine que

parmi les animaux. La sélection naturelle a dû faire disparaître tous les individus ou familles d'hommes primitifs qui, pour des raisons quelconques, s'étant isolés, ne jouirent d'aucune aide dans la recherche des aliments et dans la résistance aux attaques des grands carnassiers ou des autres hommes. En même temps, les sentiments nés de la vie familiale déterminaient les membres des différentes familles d'un même lieu à s'unir pour former des associations, dont chacun bientôt reconnaissait les avantages. Pas plus pour l'homme que pour les animaux, il n'est nécessaire d'admettre, à l'exemple de Darwin et des métaphysiciens spiritualistes, un sentiment, sens ou instinct social héréditaire, qui pousserait l'individu à se réunir en sociétés. Les sociétés humaines, comme les sociétés animales, naissent, d'une part de la sélection qui fait disparaître les individus ou les familles vivant à l'état d'isolement et, d'autre part, des relations qui s'établissent entre les individus et les familles qui, habitant un même lieu, sont soumis aux mêmes conditions et trouvent intérêt à s'entr'aider.

(*A suivre.*)

Les grands silex arqués de l'Époque Magdalénienne

Par R. TAREL

Dans un récent[1] numéro du *Bulletin* de la Société Préhistorique française[2], M. Maury, directeur des fouilles de M. Le Bel, à Laugerie, présentait un grand racloir (??) en silex, recueilli dans la couche du Magdalénien supérieur des Marseilles (Laugerie). « Cette trouvaille, disait-il, est une des très rares faites dans le Magdalénien, car nous ne connaissons que deux pièces analogues existant en moulage au Musée de Saint-Germain mais classées dans le Néolithique. L'une de ces pièces fait partie de la collection A. Dublange[3] et a été trouvée sur un plateau au Fleix ; l'autre fait partie de la collection[4] Déchelette et provient d'une cachette près de Roanne. Cependant, M. l'abbé Breuil a signalé un autre silex du même genre trouvé à Limeuil dans le Magdalénien supérieur, donc en concordance de niveau avec celui que nous présentons. »

Dans un numéro suivant du même *Bulletin*[5], M. Conil, de Sainte-Foy, après avoir relaté la découverte de M. Maury, faisait justement observer que la grande pièce trouvée au Fleix (plateau de Gabastou) n'était pas néolithique, mais appartenait au Magdalénien supérieur.

Ayant eu la bonne fortune de rencontrer nous-même un de ces volumineux et rarissimes silex auxquels il paraît encore téméraire d'appliquer une dénomination précise qu'on essaierait de déduire d'un mode d'usage toujours incertain, il nous a semblé qu'il y aurait quelque intérêt à le décrire et comparer avec les trois exemplaires déjà connus dont il égale le plus grand par la taille et qu'il surpasse tous par le volume et le poids, accaparant ainsi à son profit la qualification appliquée naguère par Déchelette à la grande pièce de la Goulaine : « qu'il est peut-être le plus gros silex taillé que l'on connaisse[6] ». Le record est actuellement tenu par celui des Galinoux : Gabastou vient immédiatement après.

Nous passerons en revue ces quatre grandes pièces, en relatant brièvement les conditions de leur découverte, faisant une courte description morphologique de chacune, et tâchant, par la comparaison de leurs carac-

1. Cette notice fut rédigée en juin 1914.
2. *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, janvier 1914, p. 50.
3. C'est une erreur d'information. Ce silex est toujours entre les mains de l'inventeur, M. Tinsout, au Fleix.
4. Non, mais du Musée de Roanne.
5. *Bull. de la Soc. préhist. franc.*, mars 1914.
6. *Manuel d'archéologie préhistorique* (Déchelette, p. 185, note).

tères distinctifs, de conjecturer, dans la mesure du possible, l'usage auquel ils étaient destinés.

Nom de la localité.	Date de la découverte.	Longueur.	Hauteur.	Épaisseur.	Poids.
—	—	—	—	—	—
La Goulaine.	1893	0 m. 31	0 m. 12	0 m. 03	2 k. 150
Gabastou . .	1895	0 m. 35	0 m. 13	0 m. 06	3 k. 050
Galinoux . .	Juin 1912	0 m. 35	0 m. 13	0 m. 085	3 k. 950
Laugerie . .	1914	0 m. 32	0 m. 13	0 m. 06	2 k. 650

I. *Pièce de la Goulaine* (fig. 1). — C'est à la Goulaine, près de la Motte-Saint-Jean (Saône-et-Loire), que fut découvert, en 1893, le premierde ces silex, dans la « cachette » qui lui dut sa célébrité. A cette grande plaque était associée une autre pièce de dimensions beaucoup moindres, de forme plus irrégulière, mais offrant les mêmes caractères de taille. On y trouva aussi environ 400 silex (lames simples sans retouches en silex rouge translucide, jaune, brun, noir; grattoirs sur bouts de lames, grattoirs-burins, burins d'angle à troncature retouchée oblique), rangés avec soin sous une grande dalle appuyée contre un rocher[1]. M. A. de Mortillet, dans un compte rendu de cette découverte[2], attribua l'industrie au Néolithique. M. d'Acy avait partagé le même sentiment. L'abbé Breuil, au cours d'une visite au Musée de Roanne, se rendit compte du caractère nettement paléolithique de ces silex, et, dans une brochure des plus suggestives[3], démontra qu'ils appartenaient au Magdalénien inférieur ou moyen (le « Gourdanien » de Piette). — C'est à cet excellent travail comme aussi aux renseignements complémentaires dus à l'obligeance de M. Déchelette, conservateur du Musée de Roanne[4] où se trouve la pièce de la

Fig. 1. — Grand silex de la Goulaine — Musée de Roanne. — D'après une similigravure prêtée par l'Académie de Mâcon.

1. Rapport sur l'atelier paléolithique de la Goulaine, in. *Mém. de la Soc. Eduenne*, 1893 (F. Pérot).

2. *L'Homme préhistorique* (Adrien de Mortillet, 1907, p. 172).

3. La cachette magdalénienne de la Goulaine, in *Bulletin de la Diana*, t. XV (Abbé Breuil).

4. Lorsque nous écrivions ces lignes nous étions bien loin de prévoir qu'entre

Goulaine et à ceux communiqués aimablement par M. F. Pérot, de Moulins, que nous empruntons les détails qui concernent ce silex. « Les deux faces de ce grand croissant en silex sont brutes : la silhouette est celle d'un triangle isocèle à base très évasée : cette base est une cassure naturelle profondément patinée, plane. L'un des côtés présente une large facette de même origine et une face d'ablation d'un grossier éclat. Le côté opposé au triangle isocèle est retouché en arc de cercle très régulier par éclats enlevés sur les deux faces empiétant fortement les uns sur les autres. Le tranchant courbe ainsi réalisé est relativement régulier mais très mousse. » (A. Breuil.)

Fig. 2. — Grand silex de Gabastou (*Bull. de la Soc. préh. franç.*, mars 1814, p. 140). — D'après un croquis pris à l'époque de sa découverte.

La roche est en silex jaune. Nous apprenions, ces jours-ci, par M. F. Pérot[1], qu'on vient de trouver encore tout récemment à la Goulaine une autre plaque ressemblant beaucoup à la fameuse pièce et du même silex. Elle mesure 14 centimètres de longueur sur 6 de hauteur. Le silex qui aurait servi à la confection de ces deux pièces serait du silex d'importation : à 1 500 mètres de la Goulaine se trouve un atelier où des silex importés étaient façonnés, silex translucides jaunes rouges, que les gens du pays désignent sous le nom de pierres de sucre d'orge.

II. *Pièce de Gabastou* (fig. 2). — Elle fut recueillie en 1895, à quelques mètres du gisement de Gabastou[2] (plateau de Gabastou, à 2 500 mètres au N.-N.-E. du Fleix, Dordogne), à 0 m. 50 de profondeur, dans le talus d'un chemin. L'outillage tout entier de la station appartient au

leur rédaction et leur impression éclaterait la plus effroyable catastrophe et qu'une des premières victimes de la guerre serait le Maître universellement admiré dont Camille Jullian a pu dire, sans redouter aucune contradiction : « Déchelette a laissé une œuvre qu'aucun archéologue d'aucun pays ne serait capable, à l'heure actuelle, d'accomplir » (Joseph Déchelette : in *Revue des Études anciennes*. — Oct.-déc. 1914, C. Jullian). Titre de gloire bien éclatant sans doute, mais qui pâlit soudain devant l'ardent patriotisme du héros tombant face à l'ennemi en entraînant ses soldats (Officiel du 10 nov. 1914, p. 8 625, citation à l'ordre du jour) et la foi profonde, l'admirable résignation du chrétien offrant généreusement le sacrifice de sa vie (lettre du caporal Delorme à M. Victor Déchelette, in *Revue des Ét. Anc., ibid.*).

1. Lettre de mai 1914.

2. Fouillé successivement par MM. Conil en 1895, Grenier et de Paniagua.

Magdalénien supérieur (burins bec-de-flûte, dont un type court et épais, caractéristique de la station — grattoirs sur bouts-de-lames, perçoirs, etc...).

Ce grand et beau silex surpasse de beaucoup les trois autres par l'élégance générale de la forme, la régularité parfaite de la courbure et la finesse des retailles qui s'étendent sur tout le pourtour du taillant.

Les deux côtés sont aussi taillés à éclats très réguliers : sur l'un d'eux et assez près de la base on observe un léger relief. L'outil est relativement étroit pour sa longueur. Le dessous est plat. Aucune ébréchure n'altère la régularité de la crête où l'on chercherait aussi vainement des stigmates d'usure. Sa couleur est brun-chocolat.

La première impression qui se dégage à l'examen de cet admirable spécimen de la taille magdalénienne, c'est qu'il n'a jamais servi ; la seconde, c'est qu'il n'était pas destiné à servir à un usage quelconque.

On s'expliquerait difficilement, en effet, tel soin à ménager dans les moindres détails le galbe général de l'objet, l'élégance voulue et parfaite de sa forme pour un outil destiné à un service usuel.

Il n'a été sans doute ni une enclume (le taillant est vierge de toute mâchure ou trace de percussion) ni un tranchoir à viandes; les grandes lames si nombreuses et si facilement remplaçables étaient bien plus commodes pour cet usage qui (s'il existait) devait être fréquent et nécessitait par suite un très grand nombre d'instruments semblables.

Nous n'hésitons pas, après avoir à maintes reprises examiné de près et manié cet exemplaire peut-être unique comme beauté de taille, retouches et proportions, à émettre l'hypothèse d'objet votif, hypothèse bien rationnelle, nous semble-t-il, appliquée à ce volumineux croissant dont l'harmonie admirable des formes et le fini du travail évoquent l'idée d'un énorme bibelot de luxe ou d'offrande votive.

III. *Pièce de Laugerie-Basse* (fig. 3). — Trouvée au cours de la fouille des Marseilles (Laugerie, 1914) — qui a donné aussi à M. Le Bel des gravures sur os, bois de renne et galets.

« Ce silex est remarquable par sa très grande taille et par les retouches parfaites qui donnent au taillant une courbe très harmonieuse. Une légère dépression d'un côté et une deuxième faite intentionnellement sur l'autre permettent de prendre très facilement en main cette pièce qui probablement a dû servir de couperet, ou peut-être de hache-viandes, etc.[1] »

Ajoutons ces détails qui viennent de nous être transmis :

Le dos forme une surface plane non retouchée. Le taillant a été obtenu par des retouches analogues sur les deux faces; l'arête n'offre pas d'ébrèchements. Le silex est de couleur grise. Enfin (comme la Goulaine et les Galinoux) un des bouts a conservé le cortex et l'autre est sectionné verticalement.

1. *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, janv. 1914, p. 54 (Maury).

IV. *Pièce des Galinoux* (fig. 4 et 5). — Nous l'avons trouvée en juin 1912 sur un amoncellement de pierrailles au lieu dit les Galinoux, au point d'intersection qui relie les deux routes de Bergerac à Saint-Sauveur et de Bergerac à la Linde. Ces gros cailloux et rognons de silex, destinés à l'empierrement des routes, proviennent des coteaux voisins (Creysse, Mouleydier, Saint-Capraise) situés à proximité des stations magdaléniennes de la vallée de la Linde et de la Couze, parmi lesquelles l'abri-sous-roche du Soucy (à 1500 m. environ de la Linde) est la plus rapprochée.

Fig. 3. — Grand silex de Laugerie-Basse (*Bull. de la Soc. préh. franç.*, janvier 1914, p. 55). — Cliché Miquel.

Bien qu'il n'ait pas été rencontré *in situ*, nous n'hésitons pas à classer ce silex, comme ceux de la Goulaine, de Gabastou et de Laugerie, dans le Magdalénien; la technique de la taille est la même que celle de ces grandes pièces et des quelques autres, de forme à peu près semblable, mais de bien moindre taille, provenant de cet étage[1].

Il offre avec celui de la Goulaine une ressemblance frappante (il est facile de s'en convaincre en comparant les figures 1 et 4-5), et avec celui de Laugerie-Basse une assez grande analogie. De plus, nous rencontrons très fréquemment dans l'industrie lithique du Soucy cette même roche jaune d'ocre très foncé : près d'un tiers des objets provenant de nos fouilles au Soucy (burins, becs-de-perroquet, grattoirs, lames, rabots, perçoirs, etc.) sont de la même roche et d'une coloration identique.

L'origine de ce silex ne nous paraît pas douteuse. Il faut l'attribuer,

1. Notre éminent collègue à la Société archéologique du Périgord, M. Delugin, a recueilli un silex presque semblable et fort beau mais de taille bien moindre, et nous-même un autre assez fruste, dans nos fouilles du Soucy (*L'Abri-sous-roche du Soucy, Nouvelles fouilles* par MM. Délugin, du Soulas et Tarel). — M. Conil, à Couze (*Bull. de la Soc. préhist. franç.*, mars 1914, p. 140) et le Dr Capitan à Limeuil (*Cachette magd. de la Goulaine*, A. Breuil, p. 6) ont aussi trouvé quelques silex à peu près similaires mais beaucoup plus petits.

soit très probablement au Soucy dont l'industrie tout entière appartient au Magdalénien supérieur, soit à une autre station magdalénienne de la vallée de la Couze. Apporté par les chasssurs nomades au cours de leurs pérégrinations vagabondes ou rejeté lors de fouilles sommaires par des chercheurs inexpérimentés[1], il fut recueilli avec d'autres pierres voi-

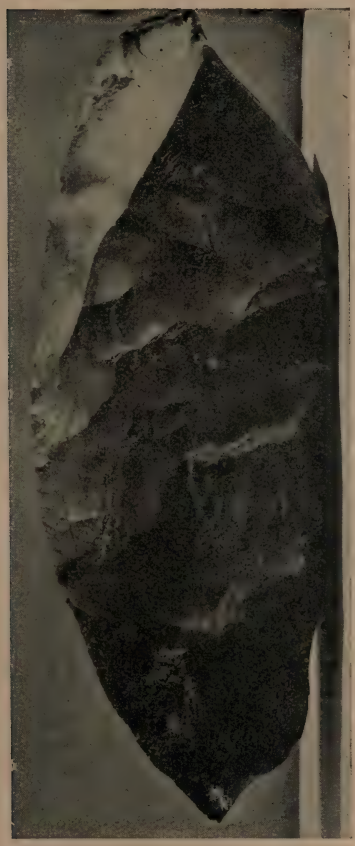

Fig. 4 et 5. — Grand silex des Galinoux. — Cliché Giraudel.

sines sur la crête des coteaux qui bordent les berges de la Dordogne[2].

Voici ses dimensions : longueur 0 m. 35 (c'est celle de Laugerie);

1. La plupart de ces stations furent maintes fois visitées par de nombreux amateurs qui ne se livraient qu'à des recherches superficielles.

2. Nous n'ignorons pas qu'il convient d'être très prudent avant de s'engager dans la voie des hypothèses. Mais lorsqu'une hypothèse paraît suffisamment plausible, il est bien permis de la proposer. L'important est de ne pas s'y attacher avec obstination.

largeur en son milieu 0 m. 13; épaisseur à la base et en son milieu 0 m. 085. Poids 3 kg. 950, dépassant de 900 grammes celui de Gabastou. Le bord arqué en forme de croissant peu évasé ou demi-lune offre une élégante courbure. Les retouches qui ont formé une partie du taillant s'étendent sur une longueur de 0 m. 23 d'un côté et de 0 m. 19 de l'autre (la Goulaine et Laugerie n'ont aussi qu'une partie de la crête munie de retouches); une des extrémités (comme dans ces deux pièces également) a conservé le cortex. Sur un des côtés on voit une face d'enlèvement d'un long éclat. La surface des deux côtés est taillée à grands éclats. Il en est de même du dos (plat chez Laugerie et Gabastou) et, particularité remarquable, notre silex, grâce à son épaisseur, présente, de quelque côté qu'il soit appuyé sur le sol, une crête presque verticale. De plus, chacune des deux crêtes latérales (l'une d'elles légèrement arquée, l'autre presque rectiligne), est taillée à éclats alternes et forme une ligne sinueuse comme dans les coups-de-poings chelléens, avec fortes mâchures ou écrasements, beaucoup plus prononcés sur la crête rectiligne. L'outil a été utilisé sur les trois côtés; il est fortement usagé. La couleur est, nous l'avons dit, jaune d'ocre très foncé. La même patine recouvre les trois faces.

Le poids considérable de ce gros silex devait le rendre peu maniable; les stigmates de percussion caractéristiques qu'on observe sur la crête [1] semblent bien avoir été produits par des chocs répétés plutôt que par des raclages ou tranchages.

L'interprétation la plus rationnelle de l'usage auquel ces grands silex étaient destinés doit être cherchée, nous semble-t-il, dans la première hypothèse émise à leur sujet par M. l'abbé Breuil : il penchait à les considérer comme des enclumes, des percuteurs dormants; leur grande taille, les étoilures prononcées du taillant rendent cette opinion on ne peut plus vraisemblable [2].

L'idée de *racloirs* a, depuis, été suggérée. Mais on s'expliquerait difficilement que si, par suite d'un déterminisme industriel, le besoin s'était fait sentir de nouveau, à l'époque ultime du Renne, de faire revivre cet instrument si fréquemment employé dans le paléolithique moyen et remplacé depuis par le grattoir, ce ne soit pas le type usuel, avec ses dimensions normales qui ait reparu, mais seulement quelques spécimens de la plus grande rareté et d'une taille exceptionnelle (il en a été trouvé plusieurs autres, il est vrai, beaucoup moins grands, mais très rares toujours).

On a parlé aussi de tranchoirs, couperets, hache-viandes?... La même objection se pose encore ici; il n'y a pas proportion entre le nombre de

1. On a vu que celle de la Goulaine offre la même particularité.

2. L'abbé Breuil pensait d'abord à un véritable *nucléus* « avec le dos d'une lame prête à être enlevée; mais l'émoussement général des arêtes le long du tranchant et la présence des nombreuses petites surfaces brillantes qui indiquent un usage prolongé » le firent renoncer à l'hypothèse d'un bloc préparé pour la taille.

silex qu'auraient exigé ces opérations culinaires (en admettant que la seconde ait été d'un usage courant chez les chasseurs de rennes), et l'extrême rareté de ces objets. Et puis, répétons-le, les lames de toutes tailles, si nombreuses dans l'industrie magdalénienne et bien plus commodes que ces grands outils qui ne sont nullement coupants ou contondants, ne suffisaient-elles pas pour cette destination ? Au contraire, l'emploi d'une seule grande enclume par famille, peut-être par tribu, s'expliquerait plus normalement, si l'on suppose qu'elle servait à des usages un peu spéciaux et limités [1], tandis que chaque membre du clan était abondamment pourvu de grattoirs qui remplaçaient pour les indigènes le racloir disparu avec le Moustérien.

Nous croyons donc plus rationnel d'admettre que ces grands silex (à l'exception de Gabastou, simple objet votif) étaient des sortes d'enclumes, tantôt pour aider à la confection de certains outils en silex (?) tantôt pour le travail de l'os, de l'ivoire ou de la corne ou le brisement des gros os. L'enclume des Galinoux semblerait bien avoir été appliquée à ces buts complexes [2]. De nouvelles découvertes permettront sans doute avant longtemps de s'assurer, par des études morphologiques comparatives poursuivies sur un plus grand nombre de documents, de l'usage de ces grands silex dont « la destination est encore énigmatique [3] ».

1. Dans nos campagnes une seule enclume à faulx, par exemple, suffit à une famille, quelquefois même à un groupement (?).

2. Le taillant porte des stigmates de percussion moindres que ceux d'une des autres arêtes, très fortement mâchonnée. Il semble que l'une et l'autre ont servi à des usages différents.

3. *Manuel d'archéol. préhist.*, t. I, p. 185 (Déchelette).

La représentation d'un « mystère » en Roussillon au commencement du XIXe siècle[1]

Par Dominique HENRY
Bibliothécaire de Perpignan et archiviste de Toulon.

Les « mystères » qu'on joue encore dans les villages du Roussillon ne renferment aucune de ces plaisanteries grossières dont s'accompagna, vers la fin du moyen âge, la représentation des *moralités*. Semblables à ceux qu'on jouait en France dans leur première simplicité, ils sont la prolixe narration de quelque martyre de saint, ou quelque histoire tirée de l'Ancien ou du Nouveau Testament; ce n'est donc pas sous le rapport des blasphèmes qui les firent proscrire qu'on doit réprouver ici ces sortes de spectacles, mais bien sous celui de l'inconvenance. En effet, des pièces dans lesquelles toutes les règles de l'art dramatique sont violées, — ou, pour parler plus juste, dans lesquelles il n'en existe pas de trace, — qui présentent encore la scène dans l'état de sa première enfance lorsqu'elle est arrivée à celui de sa perfection, qui en offrent, en un mot, un champ aride et hérissé de ronces quand partout il est couvert de fleurs, de pareilles pièces ne peuvent qu'être repoussées par les gens sensés, qui, tous, s'accordent pour les condamner.

Déjà, quelques années avant la Révolution, ces spectacles avaient été défendus, en Catalogne comme en Roussillon, par l'autorité ecclésiastique; mais la sagesse de ces défenses a échoué devant l'empire plus puissant des souvenirs. Quelques personnes qui avaient été acteurs dans ces pièces avant leur suppression se sont imaginées d'en réveiller l'idée, et, de toutes parts dans la campagne, on se met aujourd'hui l'esprit à la torture pour étudier des rôles. Ainsi les « mystères », qui commençaient

1. L'auteur de cette notice, l'érudit Dominique-Marie-Joseph Henry, naquit à Entrevaux le 15 juin 1778; il est mort à Toulon, où il occupait le poste d'archiviste municipal, le 3 octobre 1856. Il avait été, auparavant, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

C'est pour son correspondant et ami, L.-F. Jauffret, que Dominique Henry rédigea cette relation qui n'a point été publiée : nous en avons retrouvé le manuscrit parmi les papiers anthropologiques de l'ancien bibliothécaire de Marseille, réunis par Robert Reboul.

G. H.

à se perdre, ont reparu avec toute leur pompe grotesque et tout leur faux clinquant; ainsi s'est renouvelé sur le territoire français ce qui est toujours sévèrement défendu en Espagne[1], où l'on prétend que la superstition domine. Si la passion pour ces spectacles est si forte chez les habitants des communes de Roussillon qu'il faille absolument qu'ils montent sur les tréteaux, que ne leur donne-t-on à jouer de bonnes pièces qui puissent redresser leurs idées et éclairer leur goût? On a traduit en catalan quelques-unes des tragédies sacrées de Racine, il est des vers d'Athalie qui conservent dans l'autre langue toute la force et l'énergie d'expression qui les rendent immortels dans le texte français. Cette pièce, et un petit nombre d'autres qui sont bien composées, ont été jouées quelquefois et ont très bien réussi; pourquoi les maires et les curés qui, dans ces circonstances, ont tout pouvoir sur la population, ne les feraient-ils pas substituer à ces tissus monstrueux et barbares qui repassent en quelques heures l'histoire de plusieurs siècles, qui vous transportent tout à coup des jardins (*mot oublié* : du Paradis ?) au pied du mont Sinaï et sur la cime du Calvaire, et qui, dans une confusion étrange des temps et de l'espace, vous montrent à la fois Adam et Jésus-Christ, Eve et les Maries, l'épée flamboyante de l'ange vengeur et la croix du Rédempteur du monde?

En effet, dans le mystère intitulé *la presa de l'ort* (la prise du jardin), le spectacle commence à la Création et finit à la mort du Sauveur sur la croix. C'est dans cette pièce qu'on a vu Dieu le Père en soutane violette, portant pour barbe une queue de vache et pour auréole un morceau de carton triangulaire couvert d'un papier doré, passer la tête dans un trou qui figure une fenêtre du paradis et demander à Adam le fameux *ubi es*; c'est là qu'on trouve Adam et une grosse Eve, qui n'est pas toujours rasée de frais, affublés de tous les chiffons qu'ils ont pu ramasser, sans oublier de mettre par-dessus tout cet attirail une très inutile ceinture de feuilles de figuier. Sans égard pour l'inépuisable patience des assistants, ils débitent l'un et l'autre de très longues tirades pour s'excuser de leur fautes sur un serpent qui, impassible à l'approche de la tempête, rampe de son mieux sur ses coudes et ses genoux, semblable plutôt à un laid crocodile qu'au séduisant tentateur de notre première mère. C'est là encore qu'on voit l'ange chargé de la vengeance divine venir réciter fièrement une longue malédiction, à la fin de laquelle il allume à une chandelle la mèche d'un serpenteau attaché à la lame de son épée pour la rendre flamboyante.

*
* *

Comme mon intention est de vous faire connaître ce qui se fait aujourd'hui, je vais vous parler du mariage de sainte Basilisse et de saint

1. Ceci était écrit avant que l'Espagne se fût mise en révolution; il serait bien possible que cette défense fût méconnue maintenant, comme elle l'est chez nous.

Julien, joué par plus de quatre-vingts acteurs, et dont la représentation, éclairée par les derniers rayons du soleil du dimanche, le fut encore par les premiers du soleil du lundi, ou — pour parler sans métaphore — qui, commencée à six heures du soir, n'était pas encore achevée à six heures du matin[1].

Plusieurs fois déjà, depuis mon arrivée en Roussillon, j'avais entendu parler de ces représentations sans que la curiosité m'eût jamais porté à braver l'ennui de douze heures entières passées, comme l'on dit, à la belle étoile, pour entendre la monotone déclamation de vers qui sont loin d'être homériques, et dans une langue qui m'était à peu près étrangère. Cependant, invité à me joindre à une réunion qui devait aller voir jouer une de ces pièces, un peu plus familiarisé avec l'idiome catalan, et voulant enfin parler en connaissance de cause, je me résignai à passer une mauvaise nuit pour voir les spectacles de nos bons aïeux. Ce fut un dimanche, au commencement de septembre, que nous nous acheminâmes vers le lieu de la scène, c'est-à-dire vers un village très rapproché de Perpignan.

Nous devions être hébergés par l'un des principaux acteurs de la pièce. A notre arrivée, nous le trouvâmes occupé à sa toilette, et nous nous empressâmes d'offrir notre assistance à son gendre qui était chargé d'une robe de femme.

La foule était déjà très grande quand nous nous rendîmes au lieu préparé pour la représentation; mais avec l'aide de saint Félicio et de sainte Félicia, nos hôtes, nous trouvâmes des places assez commodes, sur des planches soutenues par leurs extrémités, et rangées en forme de bancs en face du théâtre.

Mon premier soin, en attendant le commencement de la représentation, fut d'examiner le local. Le théâtre était dressé au fond d'une place publique dont on avait fermé toutes les avenues, excepté une seule par laquelle on entrait en payant d'abord un franc, puis cinquante centimes, et plus tard moyennant quelques sous.

Sur un échafaudage d'environ quatre pieds d'élévation, une grande quantité de planches formaient une surface assez étendue, un peu inclinée vers les spectateurs, terminée à droite et à gauche par des rideaux de toute espèce, et, au fond, par une sorte de façade construite avec des planches recouvertes de draps de lit, présentant quatre grandes ouvertures en guise de portes. Toutes ces portes, fermées par des rideaux qui glissaient avec bruit sur des tringles de fer, donnaient accès à des sortes de cellules qui devenaient alternativement chapelles, prisons, chambres à coucher, couvents, suivant qu'on y plaçait un autel, un lit, des chaînes, ou d'autres objets analogues. Un trou carré, qu'on voyait au milieu du théâtre, sur le devant, était l'ouverture supposée de la fosse aux lions,

1. Pour éviter tout reproche d'exagération, je déclare que la réunion commença avant six heures, mais que la toile ne se leva que vers huit heures.

car les bêtes féroces aussi bien que les diables ont toujours eu, comme vous le savez, un rôle important à jouer dans les comédies mystiques.

L'éclairage de ce théâtre se composait de quelques doubles quinquets renfermés dans des sortes de réverbères, et de quelques autres quinquets à une seule branche placés entre les ouvertures des portes ; le restant de la place ne recevait qu'une clarté équivoque du pâle reflet des lumières du théâtre ; une obscurité profonde couvrait les spectateurs les plus éloignés.

La charité m'impose l'obligation de croire que tout se passa dans ces coins reculés avec une grande décence, et en tout bien tout honneur pour les spectatrices ; mais vous avouerez néanmoins que quelqu'un de moins porté que moi à cette vertu chrétienne pourrait bien, sans trop charger sa conscience, ajouter un certain degré de foi aux médisants rapports de la malignité.

Les banquettes des spectateurs étaient, comme je vous l'ai dit, formées par des planches dont les bouts s'appuyaient sur des chaises ; quelques tables, aussi couvertes de chaises, formaient par intervalles des sortes d'amphithéâtres où se plaçaient des familles entières ; de nombreux assistants garnissaient toutes les fenêtres des maisons qui donnaient sur la place, et on en voyait un plus grand nombre encore grimpés sur les toits et accroupis sur les tuyaux de cheminées. Les spéculateurs — car où n'y en a-t-il pas ? — avaient dressé sur l'un des côtés de cette place, devenue salle de spectacle à l'antique, c'est-à-dire en plein air, un échafaud d'environ quinze pieds d'élévation ; là, ceux qui ne craignaient pas la dépense de quelques sous de plus, pouvaient se procurer les avantages que donne l'opulence et occuper des places presque distinguées ; mais, comme tout se compense dans ce monde, ainsi que le prouve si bien M. Azaïs, le plaisir de se mettre en évidence était compensé par l'inconvénient d'être obligé de se tenir sans cesse sur ses gardes pour ne pas faire la culbute sur les modestes spectateurs du parterre. Cet échafaud n'avait de garde-fou sur aucune de ses faces.

Je vous ai assez fait la description du théâtre, en même temps que celle de la salle, pour n'avoir pas à revenir sur ces détails, quoique, dans la vérité, je n'aie vu l'intérieur de la scène que plus tard : en narrateur fidèle, je m'empresse de rétablir les faits.

En attendant le lever de la toile, mes regards s'étaient portés vers le côté de la place où l'on entrait dans l'enceinte. Je m'amusai beaucoup à contempler les scènes variées qu'offraient à chaque instant les différents groupes qui se pressaient à la porte et qui, au milieu des bruyants éclats d'une joie sans feinte et sans emprunt, cherchaient à trouver des places. Des familles entières arrivaient à la file ; père, mère, oncles, neveux, tantes et nièces, frères et sœurs, tous s'empressaient, tous se poussaient, tous s'appelaient, et tous témoignaient avec de grands cris, avec de vifs transports, et l'espèce de bonheur qu'ils éprouvaient déjà et celui qu'ils se promettaient encore d'une nuit aussi agréable. Ce tableau d'une population agreste, agitée par la perspective du plaisir, et au milieu des élans

d'une allégresse aussi pure que naturelle, cet air d'hilarité répandu sur tous les traits, cette apparence de félicité qui animait une foule franche et naïve, ne fut point à mes yeux la partie la moins intéressante du spectacle que j'étais venu chercher.

Je ne dois point omettre que chaque famille entrait nantie d'un large panier dans lequel se trouvaient des provisions de bouche, car, devant passer toute la nuit, sans quitter la place, on avait soin de n'arriver qu'accompagné de son souper; aussi voyait-on à chaque instant, pendant les premiers actes, des mâchoires en mouvement et des bras s'élever pour faire jaillir dans la bouche le filet de vin qu'on buvait à la régalade [1].

*
* *

Après une assez longue attente au milieu de l'impatience publique, je vis enfin la toile se lever. Cette toile, dont je ne vous ai pas encore parlé, était un composé de draps de lit, de couvertures, de rideaux, de serpillières, ajoutés ensemble et tendus par des cordes. Au moyen d'autres cordes, on leva ce rideau vraiment sans prétention, et la scène, telle que je vous l'ai décrite, se montra au regard des campagnards ébaubis.

Il ne fut pas possible d'obtenir d'abord un silence assez exact pour que l'acteur chargé de débiter le prologue pût être entendu dans toute l'étendue de la place, mais enfin on parvint à avoir un silence relatif, et un individu en soutane et en rabat d'abbé s'avança sur le devant de la scène. S'étant placé bien au milieu, il fit un grand salut et, du ton le plus grave qu'il put prendre, il récita le premier quatrain de son prologue. Cela fait, il se rendit au côté droit du théâtre où, ayant salué de nouveau, il récita avec la même gravité le second quatrain. Passant ensuite à gauche, il recommença son salut et lâcha sa troisième tirade. Revenu au milieu, il débita le quatrième verset, retourna au côté droit et au côté gauche pour dire le cinquième et le sixième, et continua ce manège, allant alternativement du centre aux deux côtés, jusqu'à la fin de ce prologue, qui était de 54 quatrains ou, si vous aimez mieux, de 216 vers.

Thespis, dit-on, créa le dialogue,
Mais l'inventeur du monologue
Fut probablement un bavard.

C'est ce que je ne pouvais m'empêcher de répéter avec Delille pendant cet interminable avant-propos.

1. *Boire à la régalade*, c'est placer à une certaine distance de la tête un vase dont le goulot est très étroit, de manière à ce qu'il ne s'échappe à la fois qu'un petit filet de vin ou d'eau qu'on reçoit dans la bouche. Les campagnards roussillonnais de tout sexe n'ont pas d'autre façon de boire, et les verres leur sont presque inconnus. Les plus habiles promènent dans tout le pourtour de la bouche le filet du fluide, le font remonter sur leur lèvre supérieure, et jusqu'au front d'où il découle dans la bouche, le long des côtés du nez; ceci est la coquetterie de la *régalade*.

Après le 51e quatrain, l'acteur se reposa un instant — il devait en avoir besoin —; retirant ensuite son bonnet carré, il récita les trois derniers versets la tête nue et de la même façon que les précédents.

Vous pensez bien que cette manière de déclamer n'était pas faite pour abréger le temps; aussi la durée de ce prologue fut-elle d'une bonne heure. Enfin il eut un terme, et la musique qui joua immédiatement après me tira de l'angoisse dans laquelle je me trouvais plongé. Cette musique était excellente et elle n'aurait pas déparé l'orchestre le mieux choisi; elle joua quelques airs nationaux qui sont d'une harmonie charmante, car on peut dire qu'à cet égard le Roussillon est l'Italie de la France. Je me crus alors amplement dédommagé de tout l'ennui que j'avais ressenti. J'entendis l'air *Muntagnas regaladas*, et celui *lo Pardal quant se cuchava*, avec un plaisir d'autant plus vif qu'ils contrastaient bien singulièrement avec le ton, le style et l'appareil de ce que je voyais.

Après cette espèce d'ouverture, la pièce commença; et ce fut alors que mon attention fut réveillée pour s'amuser de la bizarrerie des costumes et du grotesque accoutrement de chacun des acteurs.

Le rideau de l'une des portes du fond ayant été tiré, saint Félicio et sa femme parurent: c'étaient mes hôtes. Le premier, cultivateur âgé de plus de cinquante ans, et qui avait eu la patience d'apprendre trente versets (ou cent vingt vers [1]) qui formaient son rôle, le plus court cependant de la pièce, portait un habit français de couleurs changeantes, une veste brodée en or, couvrant la moitié des cuisses, des bas de soie blancs et des boucles d'or. Ses cheveux gris qui, sous les mains du perruquier, avaient pris un certain air de frisure, étaient légèrement couverts de poudre; je dis légèrement, et ce n'est pas sans intention, puisque ce fut par convenance que le coiffeur n'en mit pas davantage; en effet, quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il ne poudrait pas complètement Félicio, il lui répondit d'un air capable : « Ne voyez-vous pas que c'est un Romain ? » — Notre Romain, donc, en père noble et en habit gorge de pigeon, n'avait pas oublié la canne à pomme d'or, et il en faisait un usage fort indiscret; il ne manquait pas d'en frapper le plancher à la fin de chaque hémistiche, en sorte que toutes les fois qu'il se trouvait en scène avec le père de sainte Basilisse et l'oncle de saint Julien, qui chacun avaient aussi une canne et qui cherchaient à l'imiter, leur déclamation était accompagnée d'un certain bruit cadencé qui ne ressemblait pas mal à celui que font les forgerons.

Félicia, la femme de Félicio dans la pièce et son gendre hors de là, était un gros gaillard de cinq pieds cinq ou six pouces, d'une robuste corpulence et d'un teint brun fortement prononcé. Son costume consistait en une robe de damas jaune à grands ramages, de celles que portaient

1. Les pièces anciennes, ou mystères, sont toutes en quatrains ou versets, dans le catalan comme dans le français.

nos grand'mères, et qu'on appelait alors robes de chambre, ayant la queue non pas retroussée par les coins passés à travers l'ouverture des poches, mais pendante, car la taille du personnage m'empêche de la dire traînante. Son cou était emboîté dans une collerette à grands canons et, sur sa poitrine carrée, brillait une longue chaîne d'or; des pendeloques à la catalane, c'est-à-dire descendant jusqu'aux épaules, tenaient à ses oreilles; et ses cheveux frisés et copieusement poudrés, malgré sa qualité de Romaine, étaient surmontés d'un diadème de carton couvert de papier doré. Pour adoucir le taré de sa peau, on avait chargé les joues d'une forte couche de rouge de cinabre, en sorte que l'ensemble était d'un effet difficile à imaginer.

Ces deux personnages s'entretenaient du projet de marier Julien, leur fils, quand celui-ci parut. Son costume n'était point différent de celui que portent ici les jeunes cultivateurs dans leur tenue de fête. Après quelques versets de part et d'autre, ils furent joints par l'oncle et la tante de Julien. A la fin d'un dialogue entre tous ces acteurs, Julien déclare qu'il ne se mariera qu'après avoir consulté la volonté de Dieu. A peu près au même instant paraît sainte Basilisse, la prétendue de Julien, accompagnée de son père, de sa mère, de son oncle et de sa tante, car chacun des futurs est bien pourvu en parenté.

Un mot sur le costume de ces nouveaux venus.

Sainte Basilisse était affublée de la robe de Médée, louée au théâtre de Perpignan. Le père portait un habit rond, couleur marron; souliers à boucles de cuivre, cheveux poudrés à blanc, large catogan semblable à celui des postillons, et canne à la main. Constance, sa femme et mère de Basilisse, avait le costume d'Armide, emprunté aussi au théâtre, et un bandeau de papier doré.

Après une demi-heure de conversation, le mariage est arrêté.

Ces personnages étant partis, on tira le rideau qui fermait la porte de la chapelle. Je vis alors dans cet enfoncement un véritable autel transporté d'une église, paré et avec des cierges allumés, et tout auprès un prie-Dieu sur lequel fut s'agenouiller saint Julien.

Après une longue oraison, car rien n'est bref dans ces sortes de pièces, le saint fit semblant de s'endormir en faisant sa prière. Alors on vit entrer sur le théâtre, par une autre porte, un personnage vêtu d'une robe noire de pénitent, avec les cheveux épars, une queue de cheval noir pendue au menton en façon de barbe, et une croix à la main. Ce fantôme était Jésus-Christ, que je n'avais pas reconnu quoiqu'il portât un signe ecclésiastique auquel je n'aurais pas dû me méprendre : c'était une large ceinture de percale placée à la hauteur des reins comme aux crucifix, avec un nœud énorme sur la hanche gauche et une agrafe de six pouces de circonférence au milieu. En Roussillon, comme en Espagne, tous les Christ sur la croix portent, avec une vraie perruque dont on fait tomber les cheveux tout autour de la tête, une ceinture de mousseline en forme de petit jupon, avec un nœud au côté droit et, au milieu de ce nœud, une large rosette de ruban, avec un bouquet monté. (Je vous en

parlerai avec plus de détails quand je vous décrirai les processions nocturnes de la Semaine sainte.)

Jésus, tel que je viens de le dépeindre, marchait suivi de trois anges portant, par-dessus une aube qui leur servait de tunique, des soi-disant ailes de carton recouvert de taffetas rose ou blanc, de celles qu'on attache aux épaules des petits enfants qui font partie des processions de la Fête-Dieu dans les villes du midi, et ils avaient eu grand soin de couvrir d'oripeaux leurs gros souliers ferrés; un quatrième ange vêtu de la même manière passait devant, portant une croix de procession. Ils s'avancèrent tous gravement, firent le tour du théâtre et entrèrent dans la chapelle où saint Julien avait l'air de dormir. Dans cette vision, — car vous savez que c'en est une, — le saint apprit de Jésus-Christ qu'il pouvait se marier, pourvu qu'il gardât sa virginité au sein du mariage.

La vision s'en retourna comme elle était venue et, après quelques nouvelles scènes entre les deux familles, on rentra dans la chapelle pour la célébration du mariage. Cette cérémonie eut lieu comme si elle se passait véritablement à l'église. Un personnage en costume de prêtre, l'étole sur le cou, ayant deux acolytes autour de lui, fit mettre les futurs conjoints à genoux sur le marchepied de l'autel, et, après une instruction sur les devoirs du ménage, il leur donna la bénédiction nuptiale.

Ici, comme dans toutes les circonstances où la dignité du sacerdoce est compromise sur les planches, où les actes les plus augustes de la religion sont singés sur les tréteaux, où des formes sacramentelles sont sacrilègement profanées, je me borne à l'office du narrateur, et je m'abstiens de toute réflexion. Celles que je pourrais faire sur la scandaleuse inconvenance de ces imitations, sur la coupable complaisance des ecclésiastiques qui prêtent les ornements sacerdotaux pour faire tomber une sorte de ridicule, assurément bien éloigné de leur pensée, sur les cérémonies les plus sacrées, se présentent d'elles-mêmes à votre esprit et vous gémirez, avec toutes les personnes sensées du pays, de l'ignorance qui, au XIXe siècle, fournit encore des armes si aiguës aux ennemis de la croyance de nos pères.

Après la cérémonie des épousailles et après de prolixes discours de part et d'autre, on mit le couvert sur le théâtre et tous les parents s'assirent au repas de noces.

Quelque zèle qu'eussent mis jusque-là les acteurs à remplir leur rôle, je crus m'apercevoir que ce n'était pas à table qu'ils en déployaient le moins. Électrisés par cet exemple, les différents groupes de spectateurs se mirent presque tous à en faire autant, et ce fut alors que les *estuffatas* disparurent, que les paniers furent vidés et que maintes *charges* de vin[1] furent bues à la régalade.

La table inspire la gaîté et le vin amène la joie bruyante. On put s'en apercevoir dans cette occasion, car quand les acteurs, après avoir dévoré tout ce qu'on leur avait servi et qui n'était pas figuré en carton

1. La charge est une mesure roussillonnaise de 140 à 150 litres.

verni, mais bien substantiel, voulurent redemander le silence pour continuer la pièce, il fut très difficile de l'obtenir. Après de longs et vains efforts, le bruit continuant toujours, l'un d'eux s'avança vers le public : « *Mala i... de Deu*, s'écria-t-il d'un ton très énergique, *se volen pas accaba, nos altres accabarem.* » Une aussi foudroyante menace eut tout son effet; la crainte de voir cesser le spectacle fit cesser le tapage, et de longs et fastidieux dialogues vinrent encore couper les scènes.

Enfin arriva le moment où les époux passèrent dans leur chambre. Cette chambre, dont un rideau tiré montra l'intérieur, était garnie d'un bon lit à la campagnarde, c'est-à-dire haut de cinq pieds, avec ses draps et couvertures. Comme tout se fait dans ces pièces avec une scrupuleuse vérité de détails, j'aurais pu être en grand souci sur les suites de cet instant critique, si la vision ne m'avait mis dans la confidence de ce qui arriverait; j'étais donc parfaitement rassuré d'avance quand je vis les deux époux se mettre à genoux pour passer la nuit sur leur prie-Dieu.

Le rôle de Félicio venait de finir à l'instant; c'était lui qui avait prononcé les dernières paroles et il était parti, avec sa femme, de la chambre des nouveaux mariés pour passer dans la sienne lorsque, avant d'y entrer, il s'arrête sur le théâtre et, se tournant vers l'endroit où nous étions placés, il étend son bras droit et le ramène avec promptitude à la hauteur de son visage. A ce signal, qui était une invitation à le suivre, nous nous levâmes à la hâte, et nous le suivîmes en effet avec d'autant plus de plaisir que c'était pour aller prendre chez lui un excellent souper.

Après notre repas, nous retournâmes au spectacle. La scène était bien changée. Pendant notre absence, on avait chanté des hymnes et des psaumes. Sainte Basilisse était devenue abbesse d'un monastère, et son mari Julien était transformé en chef d'une bande de catéchumènes. La première, à la tête de dix vigoureux compères en forme de religieuses, chantait avec eux l'hymne *Jesus corona virginum* et le *Te Deum*; le second, en habits pontificaux et la crosse à la main, précédé de ses compagnons sous le froc et les bras dévotement croisés sur la poitrine, chantait, d'une voix accoutumée au lutrin et en chœur avec ses moines, le *Benedictus Dominus Deus Israel*, suivi du *Veni Creator*. Les deux bandes réunies ensuite chantaient en faux bourdon un nouveau *Te Deum* quand nous reprîmes nos places.

Cet office intempestif commençait à être pour moi un vrai soporifique lorsque, les moines et moinesses s'étant retirés, je fus tiré de mon assoupissement par l'apparition d'un personnage, le plus grotesque de la pièce. O Callot! c'est ici qu'il faudrait tes crayons! — Figurez-vous un individu gros, court et boiteux, la tête enchâssée dans un casque de papier mâché à long cimier et à visière baissée, portant une cuirasse de carton, un jupon blanc pour soubreveste, des culottes courtes et des bas rouges, sans oublier les souliers couverts de papier doré et une longue lance à la main; figurez-vous cet individu ainsi accoutré s'avançant en

clopinant, pendant que les bords de son jupon et la crinière de son casque flottent par contre-coups aux mouvements saccadés de ses jambes inégales, et vous aurez l'ébauche de celui que je voudrais peindre.

Ce nouveau Vulcain, couvert de la dépouille d'un Mars de carnaval, vint tirer le rideau de coton blanc et bleu qui fermait la cellule du prétoire, car tout son ministère avec cet attirail se bornait à être portier du prêteur Mania. Celui-ci, vêtu d'une des robes rouges de l'ancien conseil souverain de Roussillon, portant sur ses épaules une sorte de palatine faite avec des peaux d'agneaux, et ayant la tête couverte d'un énorme turban où les plumes de coq le disputaient aux plumes noires d'autruche, parut, escorté de deux soldats vêtus à peu près comme le portier. Il fit longuement part au public de sa colère contre les chrétiens.

Pendant que cela se passait sur le théâtre, une autre scène se passait dans l'assemblée. La digestion des soupers se faisant sans prendre d'exercice amenait le sommeil, et les signes avant-coureurs se manifestaient de toutes parts. Comme il n'est rien qui soit plus sympathique, à peine eus-je aperçu quelques bâillements, que je sentis les condyles de mes mâchoires s'ébranler à leur tour.

Præbet somnos casa securos. « La chaumière procure de doux sommeils », a dit Sénèque, qui assure aussi que les lambris dorés les interrompent. *Aurea rumpunt tecta quietem.* J'éprouvai par expérience qu'on dort aussi bien en plein air que sous le chaume, et comme je n'avais pas à redouter la perfide influence des lambris dorés, je dormis d'un sommeil fort tranquille pendant je ne sais combien de temps. J'aurais probablement achevé ma nuit sans bouger, si le vent qui soufflait depuis quelque temps n'eût amené un incident qui fut cause que je m'éveillai en sursaut.

Le théâtre était couvert d'une tente, dont les cordes faiblement tirées laissaient à la toile la faculté de s'élever et dè s'abaisser quand le vent prenait par-dessous. Tout à coup une grosse bouffée la soulève avec violence et, la faisant redescendre avec la même impétuosité, il en résulte un souffle qui éteint toutes les lumières. Aussitôt il se fait un tumulte dans l'assemblée; au silence succède le bruit, et j'ouvre les yeux avec précipitation pour ne plus rien voir et pour demander la cause de cette obscurité. Jésus, les diables, les bourreaux et les saints s'étant emparés des chandelles, l'éclairage fut bientôt rétabli et la pièce continua. — Quant à moi, convaincu qu'il me serait encore plus commode de dormir étendu dans un lit qu'assis sur une planche branlante, je regagnai le gîte en repassant dans ma mémoire tout ce que j'avais vu, pour vous en faire le récit.

*
* *

Il était six heures, le lendemain, quand je m'éveillai. J'appris que les imperturbables acteurs jouaient encore, ayant depuis une heure le soleil dans les yeux. J'appris un peu plus tard comment, pour décapiter les nombreux martyrs qui avaient dû périr dans cette tragédie, on avait, par

une hideuse et repoussante industrie, imité l'instrument des supplices, et comment on voyait à tout instant se briser en éclats les têtes de plâtre des soi-disant martyrs; — comment les instruments avaient été faits par des prêtres en chape noire, en étole ou en dalmatique, avec la croix, la bannière et le goupillon; — comment saint Julien, jeté dans la fosse aux lions, avait chanté des psaumes d'une voix si vigoureuse qu'elle n'avait pas été couverte par les braillements des paysans qui, placés sous les planches, contrefaisaient les bêtes à ravir; — comment un prêtre avait baptisé à la file, et avec une partie des cérémonies du rituel, les soldats convertis par Julien; — comment des prêtres de Jupiter, en soutane, rabat et surplis, étaient venus adorer les dieux de l'Olympe qui, à un signe de Julien, avaient merveilleusement dégringolé de leurs étagères au moyen d'une ficelle à laquelle ils étaient attachés; — comment, après une foule d'autres facéties, tant de la part des diables, grands drôles échevelés et à moustaches rouges, qui ne faisaient que grimacer et gambader avec une sorte de cadence, que de celle des bourreaux qui, armés de grands couteaux de boucher, sautaient et voltigeaient sans cesse avec méthode sur le théâtre, saint Julien avait été décapité; — et comment enfin, le préteur Mania, foudroyé par un serpenteau lancé du trou du théâtre, avait été joyeusement emporté par les diables.

Le spectacle avait été terminé par l'acteur du prologue, qui était venu faire agréer au public des excuses en cinq ou six quatrains sur la faiblesse des acteurs qui, néanmoins, avaient fait de leur mieux pour lui plaire. La justice et l'impartialité exigent que j'ajoute que plusieurs d'entre eux s'étaient mieux tirés de leur rôle qu'on ne pouvait l'attendre de simples cultivateurs ignorant absolument l'entente de la scène. Faut-il, pour ne rien oublier, faire mention du maire qui, décoré de son écharpe, faisait la police de la salle, et du curé qui, le manuscrit à la main, faisait l'office de souffleur?

Voilà le tableau raccourci, mais fidèle dans tous ses détails et dans toutes ses circonstances, du « mystère » que j'ai vu jouer en partie, ce dont je rougis presque de faire l'aveu. Qu'il serait à désirer que les cultivateurs roussillonnais perdissent le goût de ces pieuses farces, si peu en harmonie avec l'état de nos mœurs, et que les autorités civile et ecclésiastique eussent quelque moyen de les faire cesser!

La cruauté allemande est-elle ethnique?

Par Pierre-G. MAHOUDEAU[1]

Deux types ethniques, profondément différents l'un de l'autre, composent de nos jours la population de l'Empire allemand.

Les régions septentrionales de l'Allemagne sont principalement habitées par les descendants des anciens Germains, encore tels que Tacite les faisait connaître lorsqu'il les dépeignait comme une immense multitude d'hommes, ayant des yeux bleus et farouches, des cheveux roux, des corps de haute stature et vigoureux pour un premier effort, mais peu capables de travail et de fatigues. On peut ajouter que la forme de leur crâne est allongée.

Les contrées méridionales des pays soumis à l'Allemagne renferment, au contraire, en prédominance numérique, un type humain de taille moyenne ou petite, dont le crâne est court, souvent globuleux et duquel les cheveux, plus ou moins foncés, sont châtains ou bruns.

Il résulte de ce fait que si, au point de vue politique, il y a une nation allemande, comme il n'y a pas unité morphologique, on ne saurait, par conséquent, dire qu'il existe une Race allemande.

Cependant dans le langage ordinaire, les termes de Race allemande ou de Race germanique sont fréquemment employés; dans ce cas ces termes servent à désigner le type grand, dolichocéphale et blond à l'exclusion des petits brachycéphales bruns.

Telle est, très sommairement indiquée, la division ethnique de l'Allemagne.

*
* *

Or, en présence des faits si nombreux, si révoltants, si contraires à tout sentiment humain, qui se sont passés et qui se passent chaque jour aussi bien en Belgique, dans les régions envahies du Nord de la France que sur mer, se pose, toute d'actualité, la question suivante : Y a-t-il un type ethnique dont le naturel brutal, féroce, sanguinaire, soit spécialement responsable des crimes atroces commis par les armées allemandes?

A cela on est tenté de répondre : assurément il y a un type barbare de sa nature, c'est celui qui prédomine en Prusse, le type dolichocéphale blond, qualifié de Race germanique par excellence.

Seulement, pour vraisemblable que paraisse à première vue cette

1. Fin de la leçon du 14 avril 1915.

manière de voir, elle n'est nullement appuyée par les données anthropologiques, car les Scandinaves qui, au point de vue des caractères ethniques, sont les plus purs des Dolichocéphales blonds, comptent parmi les plus humains, les plus civilisés, les plus pacifiques des peuples.

Les Dolichocéphales blonds ne semblent donc pas, du moins en tant que type ethnique, devoir être particulièrement enclins à ces manifestations de cruauté qui relèguent les hordes allemandes au ban de l'Humanité.

Est-ce, alors, au type Brachycéphale, prédominant dans l'Allemagne du Sud, qu'incombe la responsabilité criminelle?

Les documents anthropologiques s'élèvent de même contre cette autre opinion, car les très nombreux Brachycéphales qui peuplent le territoire de l'ancienne Gaule, de l'Irlande, etc., et qui abondent dans les pays Slaves, loin d'être caractérisés par des instincts féroces et sanguinaires, se font, au contraire, remarquer comme des hommes particulièrement pacifiques et humains, préférant les travaux agricoles, industriels et artistiques à un militarisme organisé en vue de la spoliation et du massacre des nations voisines.

Le type Brachycéphale ne paraît donc pas être, par sa nature propre, prédisposé à cette renaissance d'une barbarie que l'on pouvait croire à jamais disparue chez les nations civilisées.

Mais alors, si aucun des deux types n'est responsable, en quelque sorte personnellement, il doit y avoir à cette criminalité anormale et collective une cause d'autant plus en dehors des influences ethniques que, pour l'assassinat et la rapine, les Allemands, qu'ils soient Prussiens ou Bavarois, se montrent aussi dépourvus de sens moral et d'humaine pitié les uns que les autres.

Cette cause, la brutale agression actuelle l'a mise en pleine évidence. Depuis un demi-siècle, l'Allemagne devenue, grâce à de faciles victoires, la plus grande puissance militaire de notre époque, a été prise de l'ambition démesurée d'asservir l'Europe et d'établir sa domination sur le monde entier.

Or, fait à remarquer, de telles prétentions, si extravagantes qu'elles soient, loin d'être en Allemagne le rêve de quelques individus isolés, sont absolument générales, car militaires, hommes politiques, savants, littérateurs, artistes, publicistes aussi bien qu'industriels, commerçants, agriculteurs, ouvriers, y compris les socialistes, tous, sans exception, témoignent de la même orgueilleuse mentalité. Aussi, loin de sentir la réprobation qui s'attache à leurs atroces procédés de massacre et de destruction, les Allemands considèrent-ils, comme étant pour eux un droit naturel et imprescriptible, tout ce qui peut leur permettre d'arriver à la suprématie universelle.

Pour qu'une nation entière en arrive au point de se croire le droit d'asservir et d'exterminer au besoin les autres nations, il faut que sa mentalité présente un état de suggestion relevant, sans conteste, de la pathologie cérébrale.

Les Allemands, en effet, sont arrivés à être en proie à la plus gigantesque crise de Mégalomanie nationale qu'il soit possible de concevoir.

A cet état morbide, ils doivent d'avoir perdu toute saine notion de morale et de justice, si bien que, depuis lors, complètement inconscients, ils ont substitué aux droits de l'Humanité civilisée, le culte archaïque de la Force.

Leur Kultur est devenue la science mise au service de la Barbarie.

Effroyable perturbation cérébrale susceptible d'anéantir les progrès intellectuels et sociaux si péniblement acquis pendant les longs milléniaires de l'évolution humaine.

Un orgueil national, aussi incommensurable que privé de sens moral, tel est, de nos jours, le fond de la mentalité germanique.

Aussi, actuellement, un Allemand est à ce point rempli de vanité qu'il s'imagine, de très bonne foi, être, par le seul fait de sa naissance, supérieur à tout le reste des humains.

Grossière illusion qui n'aurait guère été partagée par Mme de Staël, admiratrice pourtant de l'Allemagne, car « il n'y a rien, a-t-elle dit, de plus lourd et de plus enfumé au physique comme au moral que les hommes allemands ».

Le degré de suggestion morbide atteint par ces enfumés est, cependant, tel qu'il a suffi qu'on leur fasse hurler à tue-tête « l'Allemagne au-dessus de tout », pour, que se figurant qu'il en est en réalité ainsi, ils ne puissent désormais admettre aucune autre conception politique.

Et alors, symptôme pathologique bien caractéristique, dans le cerveau brumeux, profondément imbu de mysticisme des Allemands, s'est développée, réminiscence tirée de la Bible, la croyance inébranlable que, « peuple élu » par son Gott national, le Germain est spécialement chargé de la mission providentielle de régénérer l'humanité, de régner sur le monde et de soumettre à ses lois tous les peuples de la Terre; pour cela il aurait le droit d'exterminer toute nation qui oserait lui résister, car, ne craint pas de le proclamer Guillaume, porte-parole de la divinité : « Gott exige leur destruction ».

Telle est la cause de cette explosion de cruauté, de ce retour à la Barbarie, la plus effroyable qui fut jamais ; elle est toute d'ordre psychopathologique et nullement ethnique.

*
* *

Contre le succès de cette Mégalomanie nationale se dressent cependant quelques enseignements de l'Histoire.

Chaque fois que, dans le passé, des bandes armées venues d'outre-Rhin ont pu réussir à se fixer dans l'Occident de l'Europe, jamais elles ne sont restées unies à leurs frères de la Germanie ; jamais, par conséquent, leurs conquêtes n'ont contribué à agrandir leur primitive patrie.

En effet, rapidement modifiés, les clans d'origine germanique, qu'ils aient eu nom Celtes, Galates, Gaulois, Belges, Francs, etc., une fois le Rhin franchi, se sont toujours empressés d'en défendre la rive gauche; tous ont montré le plus grand acharnement pour refouler dans les forêts de la Germanie les descendants de leurs anciens congénères.

N'y aurait-il pas, dans ces faits, l'indice d'un insurmontable obstacle destiné à s'opposer au pangermanisme mondial?

Nous ne chercherons pas aujourd'hui à résoudre ce problème, une seule chose retient notre attention : la Gaule, bien longtemps avant que son territoire portât ce nom, déjà aux temps préhistoriques, peut-être dès la fin de l'époque Néolithique, vit ses habitants contraints de lutter contre des agresseurs arrivant par les frontières du Nord-Est.

Ainsi, contrée encore innommée, ensuite appelée Gaule et plus tard France, la région occidentale de l'Europe que nous habitons a sans cesse été convoitée par les peuplades vivant dans les pays Teutons.

La terre de France a donc toujours eu, et aura, sans doute longtemps encore, à se sauvegarder contre l'extension germanique.

De notre temps les avertissements, à ce sujet, n'ont pas manqué à notre pays. Je n'en veux retenir qu'un seul, il émane d'un fils de la Germanie connaissant bien ses compatriotes. Henri Heine, car c'est de lui qu'il s'agit, dut à son esprit vif, large, spirituel et sceptique, une façon de penser plus française qu'allemande; aussi, né à Dusseldorf, vint-il mourir à Paris.

« Prenez garde ! disait-il. Je ne vous veux que du bien et c'est pourquoi je vous dis l'amère vérité.

« Vous avez plus à craindre d'une Allemagne libérée que de la Sainte-Alliance tout entière, y compris Croates et Cosaques, car... on ne vous aime pas en Allemagne, chose incompréhensible, puisque vous êtes aimables.... Ce qu'on vous reproche au juste, je n'ai jamais pu m'en rendre compte.

« Un jour, dans le caveau de l'hôtel de Ville de Gœttingue, j'entendis un jeune pangermaniste déclarer qu'il fallait se venger des Français parce qu'ils avaient décapité Conradin de Hohenstaufen à Naples [1].

« Vous avez sans doute oublié l'affaire depuis longtemps. Mais nous, nous n'oublions rien.

« Vous le voyez, si jamais l'envie nous prend de vous chercher querelle, nous ne manquerons pas de prétextes excellents. En tout cas, je vous conseille, pour ce motif, de vous tenir sur vos gardes. Qu'il arrive ce qu'il voudra en Allemagne.... Tenez-vous toujours armés, restez tranquillement à votre poste, le fusil au bras.

« Je ne vous veux que du bien et j'ai été presque effrayé quand j'ai entendu dire dernièrement que vos ministres avaient l'intention de désarmer la France.

« Comme, en dépit de votre romantisme actuel, vous êtes nés classiques, vous connaissez bien l'Olympe. Parmi les déesses et les dieux dévêtus qui s'y délectent et s'y nourrissent de nectar et d'ambroisie, vous verrez une déesse qui, bien qu'entourée de joie et de divertissements, porte cependant constamment une cuirasse, a casque en tête et pique à la main.

« C'est la déesse de la Sagesse. »

1. En 1268.

Pourquoi n'a-t-on jamais tenu compte de cet avertissement si précis, si désintéressé ? — C'est que nous avons un bien grave défaut duquel Henri Heine, qui ne l'ignorait pas, disait : « Que sert aux Français toute leur célérité, leur promptitude et leur adresse puisqu'ils oublient tout ce qu'ils ont fait ? — Ils n'ont point de mémoire et c'est là leur plus grand défaut. »

Hélas ! oui, c'est parfaitement exact, nous ne savons pas, comme les Allemands, nous souvenir du mal, nous n'avons que la mémoire du bien. Notre naturel, trop généreux, nous a toujours porté à oublier que de l'autre côté du Rhin, les Barbares de la Germanie et leurs descendants, plus barbares encore, n'ont jamais cessé de préparer l'envahissement de notre pays et de comploter l'extermination de tout ce qui est Français.

Après le terrible rappel à la réalité que nous subissons en ce moment, il faut espérer qu'enfin nous saurons nous souvenir, nous saurons ne pas oublier qu'en face de l'Allemagne, la France devra non seulement avoir l'arme au bras, comme le conseillait Henri Heine, mais devra toujours rester sur le « qui vive », baïonnette en avant.

*
* *

J'espère que, malgré sa brièveté, le sommaire exposé des notions relatives aux populations de la Gaule et de la Germanie que nous venons de faire cette année, aura suffi pour donner une idée générale des éléments ethniques desquels nous sommes issus et dont le mélange, en proportions variant à l'infini, constitue la Nation française.

Nos cruelles épreuves nous ont permis de reconnaître combien grand est, chez nous, le degré de fusionnement réalisé par nos divers types progéniteurs. — Rien n'est plus sublime, ni plus réconfortant que de constater avec quelle union, quelle simple et courageuse abnégation d'eux-mêmes, les enfants de tous les pays de France luttent pour repousser l'effroyable invasion des Barbares d'outre-Rhin.

Tous ont conscience qu'ils défendent non seulement le sol bien-aimé de la Patrie, mais aussi qu'ils représentent une mentalité véritablement supérieure, la seule incontestablement humaine, puisque loin de chercher à s'imposer par la force brutale, elle n'a jamais manifesté d'autres aspirations que de rendre tous les hommes libres et égaux.

Nul peuple, en effet, ne saurait l'oublier, c'est la France et non l'Allemagne, qui, inspirée par ses philosophes du XVIIIe siècle, proclama les Droits de l'Homme, dans le but d'affranchir l'Humanité de toutes les tyrannies.

Une immensité mentale sépare donc la Gaule de la Germanie.

France signifie liberté et justice, Allemagne despotisme et barbarie.

Hommage de l'auteur

A Monsieur le Professeur Duparc, de Genève.

Les flèches empoisonnées

Analyses de poisons

Par le Dr L. REUTTER
Privat-docent à l'Université de Genève.

Les indications concernant les flèches empoisonnées sont extrêmement rares chez les écrivains de l'Antiquité. Horace mentionne cependant que les Maures[1] remplissaient leur carquois de flèches empoisonnées, Théophraste[2] que les Éthiopiens enduisaient leurs flèches d'une substance vénéneuse mortelle, provenant d'une racine, et nous savons par De Faria y Souza[3] que le premier Européen qui voulut atterrir près de l'embouchure de la Gambie, après avoir doublé le cap Blanc, Nuño Tristao, fut tué en 1447 par une flèche empoisonnée.

Nous ne rappellerons pas ici les noms de tous ceux qui succombèrent à ces atteintes, M. le professeur Perrot ayant relaté cet historique dans son livre *Des poisons de flèches et des poisons d'épreuve*[4].

Les tribus habitant la région du Fouta-Djallon et du nord du Sénégal utilisent pour la chasse et pour la guerre des flèches empoisonnées (voir les récits de More[5], de Rochefontaine, de Féris[6]). Binger[7], parcourant les contrées situées entre le Niger et le golfe de Guinée, rapporte que nulle part les armes des tribus africaines ne sont aussi perfectionnées que chez les Mandingues et les Mossi, qui jouent un rôle prépondérant dans le groupe malinké et tchadien. Leurs flèches, dont une des extrémités se termine par une lame de fer bien affûtée, très tranchante, trempée dans le poison, sont lourdes, peu allongées et fabriquées avec des roseaux. Ils les lancent avec un arc, dont les extrémités sont liées à l'aide de bandelettes de peau de kana (sorte d'iguane), tandis que les flèches des Dioula

1. Horace Flacci, *Opera*, lib. I, carm. XIX.
2. Théophraste, Pars I, lib. IX, cap. XV.
3. De Faria y Souza, *Africa portugueza*, Lisbonne, 1861.
4. Perrot, *Des poisons de flèches et poisons d'épreuve*, Paris, 1913.
5. More, *Travels in the inland parts of Africa*, London, 1758, p. 48.
6. Rochefontaine et Féris, *Note sur un poison de flèche des Foula.*
7. Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, Paris, 1891.

(voir Verneau)[1] fabriquées d'une manière identique, sont très vénéneuses; mais ces divers explorateurs ne nous transmettent aucune relation sur la nature du poison utilisé.

Les indigènes du Haut-Niger emploient eux aussi, pour la chasse et en temps de guerre, des flèches empoisonnées, dont la préparation, selon Laborde et Rondeau[2], est l'occasion d'une cérémonie spéciale et ne se fait qu'une fois l'an; seuls quelques-uns de leurs chefs connaissent les ingrédients rentrant dans la composition de ce poison.

Les récits de certains explorateurs nous apprennent toutefois que les indigènes de la Sénégambie utilisent l'écorce du doundaké (*Sarcocephalus esculentus* Afz, Rubiacées) qui renferme, selon les analyses de Heckel et Schlagdenhauffen[3], de la doudakine mélangée à des principes colorants et résinoïdes, précipitables par addition de certains réactifs spéciaux aux alcaloïdes. Ce corps ne peut être classé dans la série des alcaloïdes, car il ne donne pas avec les acides des sels cristallisables, mais il possède cependant des vertus physiologiques, presque identiques à celles de la quinine.

L'arbuste kouna, utilisé par les indigènes du Niger pour empoisonner leurs flèches serait, selon les données du professeur Cornu, un Strophantus. Ses graines, macérées plusieurs jours de suite dans de l'urine, donnent un liquide qui, mélangé à du miel et à du maïs pulvérisé, forme une pâte très vénéneuse, dont les effets physiologiques sont mortels, lorsque ce produit fraîchement préparé entre, par une blessure, en contact avec le sang.

Mungo Park[4] fait aussi mention de l'emploi des feuilles de Kouna dont les Mandingues préparent une décoction dans laquelle ils font tremper un fil de coton, qu'ils enroulent à l'extrémité pointue de leurs flèches; tandis que Bureau[5] indique que les chasseurs des bords du Niger préparent leurs poisons avec des graines et des écorces de *Strophantus sarmentosus*. Lewin[6] admet l'usage du *Detarium senegalese*. Rondeau[7], Malbec et Bourgeois[8] attribuent la toxicité des flèches du Baninko et du Minian à un extrait strophantique.

L'explorateur Aug. Chevalier, parcourant le Haut-Sénégal, identifia le Kidi-Sarané avec l'*Adenium Hongkel*, dont l'écorce, les feuilles, les inflorescences servent à préparer un poison d'épreuve très toxique[9], car

1. Verneau, *Les Races humaines*, Paris.
2. Laborde et Rondeau, *Flèches empoisonnées du Haut-Niger*, Paris, 1891.
3. Heckel et Schlagdenhauffen, *Du Doudaké et de son écorce*, Paris, 1885.
4. Mungo Park, *Travels in the interior of Africa*, London, 1799.
5. Bureau, *Sur les Stychnos africains et les plantes servant à empoisonner les armes en Afrique*, 1901.
6. Lewin, *Die Pfeilgifte*, Berlin, 1894.
7. Rondeau, *Etude sur les divers poisons de flèches du Baninko et du Minian*, Paris, 1903.
8. Malbec et Bourgeois, *Les Flèches et armes empoisonnées*, Paris, 1900.
9. Ferri et Busquet, *Sur l'action physiologique d'un poison de flèches*, Paris, 1895.

elles renferment de l'Adénine, dont les propriétés pharmacologiques sont identiques à celles de la Digitaline et à celles de l'Ouabaïne.

Arnaud attribue les effets vénéneux des flèches de Samos à la Strophantine et à la présence de ptomaïnes, tandis que Rondeau établit nettement que les indigènes du Bas-Niger additionnent ces extraits végétaux de têtes de vipères, de griffes de panthères et de fiel de crapauds.

Les habitants du Niger moyen trempent leurs flèches dans un extrait végétal de Datura, de Soumpigna additionné de glandes de serpents.

Avant de commencer cette série d'analyses, nous tenons à remercier M. le Professeur Pictet, de Genève, d'avoir bien voulu mettre ses laboratoires à notre disposition pour entreprendre ces études qui serviront peut-être aux ethnographes à préciser le poison des flèches sagittaires utilisées par les indigènes des divers continents; indigènes qui utilisent actuellement de préférence les armes à feu et délaissent l'arc et la sarbacane. Nous nous tenons en outre à la disposition des différentes personnes qui pourraient nous faire parvenir d'autres flèches à analyser, car il est nécessaire de fixer, autant que possible, la nature des poisons sagittaires, inconnue souvent et pouvant fournir de précieux documents à l'histoire.

I. — FLÈCHES DU SÉNÉGAL.

Les 56 flèches qui me furent remises par M. le professeur van Gennep étaient formées par une tige de roseau plein, portant à l'une de leurs extrémités une lame de fer, parfois très artistement travaillée. Ces lames sont toutes différentes les unes des autres et recouvertes d'une couche brunâtre, adhérente, inodore, très amère au goût, qui se dissout en partie dans l'eau bouillante, en partie dans l'eau acidulée et dans l'éther, abandonnant un résidu insoluble, formé par des débris végétaux, tels que poils tecteurs de divers Strophantus et cellules provenant du teste de plantes appartenant à la famille des Légumineuses.

I. *La partie soluble dans l'eau bouillante* forme un liquide jaune brunâtre, neutre, réduisant à chaud, la solution de nitrate d'argent, de Fehling, de permanganate de potasse, et se précipitant en un petit dépôt blanchâtre par addition d'alcool (preuve de mucilage).

Elle se précipite en un dépôt brunâtre par addition de perchlorure de fer, grisâtre par celle d'acétate de plomb, blanc cristallin par celle du réactif de Meyer, jaune cristallin par celle d'acide picrique, brunâtre par celle du réactif de Bouchardat, jaune cristallin par celle de chlorure d'or.

Cette solution agitée mousse très fortement, surtout si elle a été préalablement acidulée ou alcalinisée.

1) Nous évaporons cette solution, une fois acidulée, sous forme d'extrait sirupeux et reprenons ce dernier par de l'éther de pétrole, par de l'éther et par de l'eau bouillante.

a) L'éther de pétrole, évaporé, abandonne une masse jaune brunâtre non définissable.

b) Sa solution éthérée, évaporée, abandonne un résidu presque incolore,

donnant toutes les réactions des alcaloïdes et se dissolvant sans coloration dans l'acide sulfurique et dans l'acide nitrique, sans posséder toutefois une réaction spécifique permettant d'identifier un de ces corps.

c) Sa solution aqueuse réduit la solution de Fehling, preuve de la présence du glucose, et se colore en brun, puis en vert par addition d'acide sulfurique.

Elle se précipite en un dépôt rouge brunâtre par addition de 2 à 3 gouttes de perchlorure de fer et d'acide sulfurique, ce qui nous permet de présumer la présence de la *Strophantine* ou de l'*Ouabaïne*; car cette solution aqueuse additionnée avec prudence d'acide sulfurique prend une teinte verdâtre, la couche acide se colorant en rose.

La Strophantine proviendrait des graines de différents Strophantus, tandis que l'Ouabaïne provient de l'écorce du bois d'*Acocanthera Schimperi*.

II. — *Sa solution aqueuse mais acide*, de couleur jaune brunâtre claire, donne toutes les réactions générales aux alcaloïdes.

a) Une fois alcalinisée, elle devient bleu grisâtre et agitée avec de la ligroine, elle lui abandonne de la *Physostigmine*, car, évaporée, son résidu se colore en jaune, puis en rouge dans l'acide sulfurique, dans l'acide chlorhydrique et dans l'acide nitrique, mais cette coloration devient rapidement olivâtre.

Une partie de ce résidu, dissous dans de l'acide sulfurique, se colore en rouge brunâtre par addition d'eau de brome, et en bleu par addition d'ammoniaque, tandis qu'une autre partie de ce résidu prend une coloration rouge par addition d'hypochlorite de soude.

Cette solution aqueuse, ainsi privée de sa physostigmine, puis agitée successivement avec de l'éther et avec du chloroforme, abandonne à ces deux dissolvants des substances donnant les réactions suivantes :

b) Sa solution éthérée, évaporée, laisse un résidu se dissolvant sans coloration dans l'acide sulfurique, mais avec une coloration jaune brunâtre dans l'acide nitrique et sulfurique (Erdmann), jaune verdâtre dans l'acide nitrique; vert sale dans le réactif de Froehde; orange dans le réactif de Marmé. Sa disssolution dans l'acide sulfurique se colore en rouge orange par addition d'un petit cristal de bichromate de potasse. Ce résidu donne en outre toutes les réactions spécifiques aux alcaloïdes, mais nous ne pouvons chimiquement le déterminer.

c) Sa solution chloroformique, évaporée, abandonne un résidu ne donnant aucune des réactions générales aux alcaloïdes, c'est-à-dire qu'il ne précipite pas par addition des réactifs de Bouchardat, de Meyer, d'acide picrique, de Draggendorfni, les solutions de chlorure d'or ou de platine, etc.

Ce résidu se dissout sans coloration dans l'acide sulfurique, l'acide nitrique, mais avec une coloration jaune, jaune verdâtre et brunâtre dans le Froehde; jaune, jaune orange dans un mélange d'acides sulfurique et nitrique; vert jaunâtre dans l'acide sulfurique additionné de quelques gouttes de perchlorure de fer; jaune orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse.

Cette solution chloroformique, additionnée d'acide sulfurique, ne forme pas à la ligne de contact des deux liquides un anneau caractéristique, mais elle dépose des aiguilles incolores non définissables, tandis que, par addition d'acide nitrique, elle forme un anneau verdâtre.

III. — *La solution éthérée, jaune doré*, abandonne, une fois évaporée, un résidu blanc jaunâtre, cristallin, ne donnant aucune des réactions spécifiques aux alcaloïdes. Son résidu se dissout sans coloration dans l'acide sulfurique, dans l'acide nitrique, mais avec une coloration jaune orange, puis rouge jaunâtre dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné de quelques gouttes de perchlorure de fer, et orange dans le perchlorure de fer.

Cette solution, additionnée d'acide sulfurique, ou d'acide nitrique ou d'acide chlorhydrique, ne forme pas d'anneau caractéristique à la ligne de contact des deux liquides mais elle se colore en jaune par addition d'eau de brome.

Conclusions.

Nous pouvons donc certifier que les flèches du Sénégal avaient été empoisonnées à l'aide d'un *extrait de fèves de Calabar* (Physostigmine) et de *graines de Strophantus* (Strophantine Ouabaïne?) et présumer que les indigènes de ces pays l'additionnèrent de parties végétales renfermant un alcaloïde non déterminable et un glucoside provenant probablement de l'écorce d'une plante appartenant à la grande famille des Apocynées.

II. — FLÈCHES DU PAYS DES SOMALIS.

Les relations des voyageurs relatives aux poisons de flèches (Wabayo ouabïo) du pays des Somalis ne remontent pas à plus d'une soixantaine d'années.

Les Somalis préparent leurs poisons en faisant bouillir dans des marmites de terre pendant des heures, voire même des jours et jusqu'à ce que l'extrait obtenu ait pris la consistance de la poix, de l'écorce d'ouabaïo [1], des feuilles et des racines de wabei [2] (*Acocanthera Schimperi*). Ils additionnent cette décoction de têtes de serpents venimeux et essaient son pouvoir physiologique en pratiquant sur le bras de l'opérateur une petite égratignure, en dessous de laquelle ils tiennent *une* parcelle de waba. Si la coagulation du sang, qui s'écoule se fait de bas en haut, ils considèrent le poison comme bien préparé et y trempent leurs flèches, qu'ils enroulent ensuite de lanières de peaux de chèvres ou de fibres végétales pour éviter que le poison ne se détache; au cas contraire, ils continuent l'évaporation de l'extrait.

1. Arnaud, *Sur la matière active des flèches empoisonnées chez les Çomalis*, Paris, 1888.
2. Hanbury, *Wabei or Wabeyo arrow poison*, Londres, 1893.

Toutes les analyses chimiques entreprises jusqu'à ce jour sur les parties végétales utilisées par les indigènes du pays des Somalis démontrent qu'elles renferment, soit de l'Ouabaïne $C_{30}H_{46}O_{12}$, soit de la Strophantine $C_{31}H_{48}O_{12}$, soit de l'Acocantherine, $C_{32}H_{50}O_{12}$, qui ne se différencient les unes des autres que par un groupement CH_2 en plus, mais elles agissent pharmacodynamiquement parlant de la même manière que les substances appartenant au groupe digitaline.

M. Reber, privat-docent à l'Université de Genève, nous remit plusieurs flèches empoisonnées provenant du pays des Somalis. La flèche portant le n° II est formée d'un morceau de bois finement équarri portant à l'une de ses extrémités quatre rangées de plumes dirigées de haut en bas et une encoche d'un centimètre de profondeur, et à l'autre extrémité, une lame de fer, taillée en ovale pointu et allongé, supportée par une très longue tige, également en fer.

Les flèches n° III en bois très dur, mesurant 25 centimètres de long, sont très pointues à l'une de leurs extrémités, tandis que l'autre porte un renflement ligneux, de forme conique, la base du cône se trouvant à l'extrémité inférieure de la flèche.

Analyse des flèches n° III.

L'enduit recouvrant l'extrémité pointue de ces flèches, extrait par de l'eau acidulée et chaude, s'y dissout en majeure partie. Cette solution évaporée à sec, additionnée des parties insolubles dans l'eau, abandonne un résidu que l'on reprend successivement par de l'éther, par du chloroforme, et par de l'eau bouillante.

Il reste alors sur le filtre un dépôt brunâtre formé de débris végétaux, tels que poils tecteurs des Strophantus, cellules suberisées de l'écorce d'un arbre et cellules provenant du teste d'une graine appartenant à la famille des Légumineuses.

I. *Sa solution éthérée jaunâtre*, évaporée, abandonne un résidu blanc jaunâtre, cristallin, ne donnant aucune des réactions spécifiques aux alcaloïdes, mais se dissolvant sans coloration dans l'acide sulfurique. Ce résidu se dissout avec une coloration jaune, puis jaune brunâtre dans l'acide nitrique; jaune, jaune verdâtre, dans l'acide sulfurique additionné d'une goutte de perchlorure de fer; jaune orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; jaune, puis jaune brunâtre dans le mélange d'acide sulfurique et d'acide nitrique (Erdmann); jaune brunâtre dans le réactif de Froehde.

Ce résidu repris par de l'eau ne réduit pas la solution acide de permanganate de potasse.

Une partie de cette solution éthérée, additionnée d'acide sulfurique, ou d'acide nitrique, ne forme pas, à la ligne de contact des deux liquides, un anneau caractéristique, mais elle se colore en jaune doré par addition d'eau de brome.

II. Il en est de même de la *solution chloroformique* qui, évaporée,

abandonne un résidu cristallin jaunâtre, ne donnant aucune des réactions spécifiques aux alcaloïdes. Ce résidu se dissout avec une coloration jaunâtre dans l'acide nitrique, brun jaunâtre puis orange dans le mélange d'acide sulfurique et d'acide nitrique; brun jaunâtre puis orange dans le réactif de Froehde; orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné de quelques gouttes de perchlorure de fer, mais il se dissout sans coloration dans l'acide sulfurique.

III. Sa *solution aqueuse* se précipite en un dépôt blanc cristallin par addition du réactif de Meyer, brunâtre par celle de Bouchardat, jaune cristallin par celle d'une solution de chlorure d'or ou de platine, elle se colore en bleu grisâtre par celle d'ammoniaque.

Cette solution aqueuse, une fois alcalinisée, est agitée successivement avec de la benzine, de l'éther et du chloroforme, qui, décantés, sont évaporés.

a) La solution benzénique abandonne un résidu cristallin, se colorant peu à peu en rouge, en jaune, et en vert dans l'acide sulfurique; en jaune dans l'acide nitrique, en rouge dans le réactif d'Erdmann, dans le réactif de Froehde et dans l'acide chlorhydrique, en orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse.

Son résidu se dissout avec une coloration bleu verdâtre dans l'acide sulfurique additionné de vanadate d'ammonium, en bleu, puis en violeté dans le perchlorure de fer, en jaune brunâtre dans la potasse caustique, en jaune rougeâtre dans l'eau de brome, qui le précipite, en solutions aqueuse et acidulée, sous forme d'un dépôt jaunâtre, en rouge brunâtre dans l'eau de chaux, mais cette coloration disparaît petit à petit. Sa solution acidulée mais aqueuse prend à l'air une teinte jaune rougeâtre. Nous pouvons donc conclure à la présence de la Physostigmine provenant des fèves de Calabar.

b) Sa solution éthérée, évaporée, abandonne un résidu qui, dissous dans de l'eau acidulée, donne une solution se précipitant par addition des réactifs généraux des alcaloïdes et qui se dissout avec une coloration jaune, puis verte, avec fort dégagement d'acide nitreux dans l'acide nitrique, avec une coloration jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné d'une goutte de perchlorure de fer, jaune puis jaune brunâtre dans le mélange d'acides nitrique et sulfurique; orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; jaune orange dans le réactif de Marmé, mais sans coloration dans l'acide sulfurique pur.

c) Il en est de même du résidu obtenu en évaporant sa solution chloroformique; nous pouvons donc conclure à la présence d'un second alcaloïde, en partie soluble dans l'éther, en partie soluble dans le chloroforme, dont nous n'avons pu définir la provenance.

IV. Sa solution aqueuse ainsi privée de ses alcaloïdes, puis additionnée d'acide chlorhydrique, redevient jaunâtre. Elle renferme du sucre dextrogyre, des tannins précipitables par addition de perchlorure de fer, puis de la Strophantine se colorant en rouge brunâtre, puis en vert par addi-

tion d'acide sulfurique et se précipitant en un dépôt rouge brunâtre par addition d'acide sulfurique et d'une goutte de perchlorure de fer. Les mêmes réactions caractérisaient cette solution aqueuse et neutre avant qu'elle ne fût agitée.

Conclusions.

Nous pouvons donc admettre que le poison ayant servi à enduire ces flèches est formé d'un mélange extractif de *fèves de Calabar* (Physostigmine) et *de graines de Strophantus* (Strophantine) additionnées d'écorce d'arbre renfermant une saponine, car ces solutions aqueuses moussent fortement lorsqu'on les agite. Sommes-nous en présence d'un *glucoside* ou d'une saponine provenant de plantes appartenant à la famille des Apocynées? Ce mélange extractif fut en outre additionné de parties végétales renfermant un alcaloïde non définissable.

Analyse de l'enduit recouvrant la flèche n° II.

L'enduit de cette flèche, extrait par de l'eau acidulée, abandonne au fond du récipient un précipité brunâtre insoluble dans ce dissolvant. Évaporée à sec cette solution abandonne un résidu assez dur, jaune brunâtre, pesant 0 gr. 85. Nous reprenons successivement celui-ci par de l'éther, par du chloroforme, par de l'eau acidulée, tandis que le petit résidu brunâtre est formé par des débris végétaux, tels que poils tecteurs des Strophantus, cellules du teste d'une graine provenant des graines de papilionacées et des cellules lignifiées non définissables.

I. — *Sa solution éthérée* de couleur jaune doré ne forme pas d'anneau caractéristique, à la ligne de contact des deux liquides, par addition d'acide sulfurique, d'acide nitrique, d'acide chlorhydrique, d'eau de brome et de perchlorure de fer, celle-ci la colorant en jaune plus foncé, et le second en jaune verdâtre.

Cette solution, évaporée, abandonne un résidu qui, repris par de l'eau acidulée, ne se précipite pas par addition des réactifs généraux des alcaloïdes. Ce résidu se dissout avec une coloration jaunâtre dans l'acide sulfurique, jaune verdâtre avec fort dégagement d'acide nitreux dans l'acide nitrique, jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné d'une goutte de perchlorure de fer; jaune verdâtre dans le mélange d'acides nitrique et sulfurique; rouge orange dans le réactif de Marmé; orange dans l'acide sulfurique, additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse.

II. — *Sa solution aqueuse* se colore fortement en bleu grisâtre après avoir été additionnée d'ammoniaque, elle se précipite en présence d'acides par addition de tous les réactifs généraux aux alcaloïdes. Évaporée, elle donne un résidu se colorant en jaune par l'acide sulfurique; en jaune verdâtre, puis en vert par l'acide nitrique avec un fort dégagement d'acide nitreux; en jaune verdâtre par l'acide sulfurique, additionné de quelques gouttes de perchlorure de fer; en jaune verdâtre par le Froehde; en jaune orange par le réactif de Marmé; en jaune verdâtre par le

mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique, et en jaune brunâtre par l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse. Nous pouvons donc conclure, comme ce fut précédemment le cas, à l'absence de la Strychnine, de la Brucine, de la Geiospermine, etc., en un mot de tous les alcaloïdes donnant d'autres réactions caractéristiques.

a) Nous agitons successivement cette solution aqueuse, mais alcaline, premièrement avec de la benzine, qui s'empare de la Physostigmine, dont nous avons indiqué dans l'analyse précédente toutes les réactions caractéristiques, puis avec de l'éther et avec du chloroforme.

b) Sa solution éthérée abandonne, une fois évaporée, un résidu cristallin, se colorant en vert, puis en jaune brunâtre dans l'acide nitrique; en jaune orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; en jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné de perchlorure de fer; en jaune brunâtre dans le Froehde; en jaune brunâtre dans l'acide sulfurique additionné d'acide nitrique, tandis qu'il se dissout sans coloration dans l'acide sulfurique.

Ce résidu, repris par de l'eau acidulée, donne une solution se précipitant par addition des divers réactifs généraux aux alcaloïdes, preuve de la présence indubitable d'un de ceux-ci, mais nous n'avons pu identifier sa provenance.

c) Il en est de même de sa solution chloroformique, qui, évaporée, abandonne, elle aussi, un résidu donnant toutes les réactions spécifiques aux alcaloïdes.

III. — Cette *solution aqueuse, mais alcaline*, ainsi privée par ces agitations successives de tous ses alcaloïdes, donne, une fois acidulée, toutes les réactions spécifiques à la Strophantine et au tannin; ces deux corps peuvent aussi être identifiés dans l'eau extractive ayant servi à dissoudre ce poison de flèches.

Conclusions.

Nous pouvons donc admettre que les indigènes Somalis préparaient leurs poisons de flèches de deux manières différentes, cette seconde analyse ne nous permettant pas de déceler une substance soluble dans le chloroforme. Ce poison de flèche renferme toutefois un *extrait de fèves de Calabar* (Physostigmine), de *graines de Strophantus* (Strophantine), du *sucre* provenant, soit de la décomposition de la Strophantine, soit d'un glucoside inconnu qui, sans l'influence de l'hydrolyse, aurait donné du glucose et une substance soluble dans l'éther.

Ne s'agirait-il pas ici d'une Acocanthera que les explorateurs signalent comme rentrant dans le poison des flèches des Somalis?

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

CONFÉRENCE POUR LA JOURNÉE SERBE

(*Samedi, 27 mars 1915*).

Un Anthropologiste français chez les Serbo-Croates, au lendemain de 1870

Par GEORGES HERVÉ

Mesdames, Messieurs,

Par décision de M. le Ministre de l'Instruction publique, une *Journée Serbe* a été célébrée, hier vendredi 26 mars, dans toutes les écoles, dans tous les établissements d'enseignement de la République. Destinée à commémorer le cent-onzième anniversaire des premières luttes de la Serbie pour son indépendance, cette journée aura été surtout un témoignage de haute et reconnaissante admiration. Elle a été l'hommage de la France à d'incomparables vertus patriotiques : la vaillance dans le combat, la constance dans les épreuves, l'esprit de sacrifice poussé jusqu'au martyre, déployés sans faiblesse, avant comme depuis le début de la lutte actuelle, par un peuple de héros, qui donne au monde un des plus fiers, un des plus merveilleux exemples de stoïcisme et de grandeur d'âme que l'histoire ait jamais connus.

L'École d'Anthropologie désirant s'associer à la célébration de la *Journée Serbe*, j'ai choisi un sujet de conférence qui répond à son vœu. J'aurai l'honneur de vous parler d'un anthropologiste français chez les Serbo-Croates au lendemain de 1870. Le sujet intéresse de très près nos études, le lien le plus étroit le rattache à l'histoire même de cette École ; mais je voudrais aujourd'hui, avant toute chose, qu'il traduisît notre intention de servir, d'honorer comme elle le mérite la cause du serbisme, et d'exprimer à l'intrépide petite nation, notre alliée, notre sœur adoptive par le cœur et par les armes, —

notre *pobratime*, comme on dit en Serbie, — une sympathie d'autant plus profonde qu'elle puise à la fois ses raisons dans le sentiment et dans les faits.

I

L'anthropologiste dont je vais vous entretenir nous est particuliè-

Fig. 1. — Abel Hovelacque en 1872 (photographie faite à Temesvar).

rement cher. Ancien président de la Société d'Anthropologie, directeur de notre École, où, de 1876 à 1881, il a professé l'anthropologie linguistique, fondateur de la *Revue Anthropologique*[1], Abel Hovelacque, mon ami toujours regretté, dont j'ai eu l'honneur tant d'années d'être le collaborateur, fut en outre membre et deux fois président du Conseil Municipal, puis député de Paris.

1. Fondée sous le nom de *Revue de l'École d'Anthropologie*.

Au commencement de 1872, Abel Hovelacque avait vingt-huit ans. Savant estimé déjà, malgré sa jeunesse, connu en France et à l'étranger, il avait, par de solides travaux, marqué sa place parmi les linguistes, les indianistes et les iranisants. Avec son maître, le grand linguiste Honoré Chavée, il fondait dès 1867 la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, le premier recueil spécial consacré à ce genre d'études. Deux ans après, il publiait sa *Grammaire de la langue zende*, tandis qu'il s'adonnait à l'anthropologie sous la forte direction de Paul Broca. L'année terrible interrompt ce labeur. Hovelacque fait vaillamment son devoir. Enfermé dans Paris, engagé dans un bataillon de marche de la garde nationale, il se bat au plateau d'Avron et à Montretout.

Ce fut un an après la fin de la guerre qu'il entreprit le voyage au cours duquel il visita particulièrement la Hongrie méridionale, la Slavonie, la Croatie et la Serbie danubienne, séjournant plusieurs semaines à Temesvar, puis à Belgrade. Ce voyage, fait en partie avec un ami, M. Émile Picot, le savant professeur à l'École des langues orientales, aujourd'hui membre de l'Institut, alors consul de France à Temesvar, avait pour objet de permettre à Hovelacque de se perfectionner dans l'étude pratique du serbe et des langues jougo-slaves, dont les leçons de Chavée lui avaient enseigné la théorie; mais il en profita pour se documenter aussi sur l'anthropologie, l'ethnologie, la situation politique, voire économique, des pays qu'il parcourut. Il en rapporta une ample moisson de notes et d'observations qui lui fournirent, les années suivantes, la matière de toute une série de travaux dont nous allons reparler.

Ce n'était là pourtant qu'un des buts poursuivis dans ce voyage d'études, entrepris à titre tout privé. Le séjour d'Hovelacque parmi les Slaves du sud se trouva être en même temps, sous le voile, comme une manière de mission diplomatique, destinée à préparer à notre pays des amitiés et des appuis. Au lendemain de nos défaites, alors que l'Europe presque entière, se détournant de ceux que le malheur avait frappés, regardait vers le soleil levant, et allait porter son adulation et ses hommages à la force triomphante, l'isolement de la France, dangereux certes pour elle, était bien plus encore un péril redoutable, le drame actuel ne le prouve que trop, pour l'avenir même de la civilisation. Ce danger, il était de première importance de travailler à l'écarter, en nous créant d'abord des sympathies

parmi les peuples qui, n'étant séparés de nous par aucun intérêt essentiel, ne pouvaient au contraire que partager nos craintes, en face de la prépondérance allemande parvenue à l'apogée et désormais sans contrepoids. Gambetta l'avait compris; et, tandis qu'à l'intérieur il disciplinait les républicains en un parti capable, le moment

Fig. 2. — Mgr Strossmayer, évêque de Diakovo (1815-1905).

venu, de gouverner, il s'efforçait à l'extérieur de nous assurer quelques amis. Par Antonin Proust, le futur ministre des Beaux-Arts du « grand ministère », Gambetta avait connu Hovelacque; s'il n'inspira pas lui-même le voyage de 1872, il ne l'ignora point, en apprécia les résultats, qui servaient les intérêts de notre cause.

Hovelacque, en effet, était entré en rapports durant ce voyage, et avait contracté même plus que des liaisons passagères avec plusieurs personnalités considérables d'Austro-Hongrie et de Serbie, avec les libéraux serbes, avec les représentants du parti national croate et

du parti serbe de Hongrie, partis qui revendiquaient alors pour leurs nationaux une fédération équitable et l'autonomie relative, sous la régence de la maison de Habsbourg.

Il fut accueilli de façon flatteuse par Mgr Strossmayer, l'illustre évêque de Diakovo, le grand patriote jougo-slave, apôtre du jougo-slavisme en Autriche-Hongrie, dont la mort, en 1905, a été ressentie comme un deuil public dans le monde slave tout entier. La vie politique de cet ardent prélat n'a été qu'un long effort pour entretenir et fortifier le sentiment national croate, en opposant aux empiétements du centralisme allemand, comme au despotisme de l'irréconciliable adversaire magyar, les droits et la défense du fédéralisme. « En tant que Slaves, disait-il, nous devons avoir une politique slave. Cette politique nous impose le devoir de résister virilement à toute centralisation, qu'elle vienne des Allemands ou des Hongrois. »

L'accueil qu'Hovelacque rencontra en Serbie ne fut pas moins favorable. Cordialement reçu à Belgrade par des hommes de science tels que Safarik, le célèbre linguiste, et le colonel Zach, président de la Société scientifique et directeur de l'École militaire, il eut surtout l'occasion d'y cultiver la connaissance d'un savant éminent, d'un noble et illustre patriote, mort tout dernièrement, je veux parler de Stoyan Novakovitch. Philologue, historien, homme d'État, Stoyan Novakovitch, déjà ministre de l'Instruction publique en 1873 dans le cabinet libéral de Ristitch, a confondu sa vie, durant trente-cinq ans, avec la vie politique et diplomatique de son pays[1]. Il en a défendu glorieusement les intérêts dans les conjonctures les plus critiques, soit à la tête du ministère serbe, soit en d'importantes missions à l'étranger, dont la dernière comme délégué de la Serbie à la conférence de Londres, pendant la guerre des Balkans. Son œuvre scientifique est de haute valeur[2].

1. Voir dans l'*Echo de Paris*, du 20 février 1915, l'éloquente notice où S. Ex. M. Mil. R. Vesnitch, l'éminent ministre de Serbie à Paris, a rendu hommage à son maître et ami. — Voir aussi l'article du *Dizionario biografico degli Scrittori contemporanei*, de Ang. de Gubernatis, sur Novakovitch.

2. Membre correspondant de l'Institut de France en 1913, St. Novakovitch avait été, à ses débuts, professeur au Grand Gymnase, puis professeur d'histoire de la littérature jougo-slave à l'École supérieure, et directeur de la Bibliothèque et du Musée national serbe de Belgrade.

Nous ne pouvons que mentionner ici son *Histoire de la littérature serbe;* sa *Bibliographie de la nouvelle littérature des Serbes* (1740-1867), continuée dans le *Journal de la Société scientifique de Belgrade;* sa *Chrestomathie de la littérature*

II

De retour à Paris au printemps de 1872, et encore sous l'impression de ses entretiens avec les personnalités que nous venons de nommer, mettant à profit en outre les observations qu'il avait faites par lui-même, Abel Hovelacque publia une brochure, *La France et les Slaves du Sud*, où, l'un des premiers, il soutenait cette idée, que la politique française devait chercher à l'orient de l'Europe le rétablissement de l'équilibre, rompu à son détriment et au profit de l'Allemagne par les événements de 1866 et de 1870. Cette idée, il put la voir à peu près réalisée vingt ans plus tard, à l'aurore de l'alliance franco-russe. En 1872, dans les pays sud-slaves, régnait déjà l'espoir, l'attente d'une telle union. « Les Français », remarquait-il, « sont bien reçus aujourd'hui par tous les Slaves, qui voient en nous leurs alliés de demain ».

Grâce à l'amitié et à la confiance des siens, j'ai eu entre les mains les lettres adressées par Hovelacque à sa famille pendant ces mois d'absence. Précieuses pour connaître ses impressions devant les faits généraux qu'il relevait, et son état d'esprit devant les dispositions qu'il constatait à notre égard chez les peuples des bords du Danube, immédiatement après la guerre franco-allemande, ces lettres deviennent aujourd'hui un document d'un très grand intérêt. Leur caractère d'intimité, l'abandon avec lequel elles sont écrites, nous en garantissent la sincérité absolue. Hommes et choses y sont jugés en toute liberté, avec une netteté d'expression parfois même un peu crue, mais ne laissant aucun doute sur la force du sentiment qui animait l'auteur. Et pour ce qui est de ses jugements politiques, vues sur le présent ou prévisions d'avenir, il en est qui étonneront certainement par leur rare perspicacité. De ces lettres, plusieurs passages m'ont paru mériter de vous être communiqués; mais, afin de ne point rompre le fil de mon exposé, vous me permettrez d'en remettre la lecture à la fin de ma conférence.

J'ai hâte, en effet, Messieurs, d'arriver aux études scientifiques

serbe du moyen âge; ses éditions de textes médiévaux, de chants populaires serbes, etc. En linguistique, Novakovitch a publié notamment une *Syntaxe serbe*, depuis longtemps classique.

consacrées par Hovelacque aux populations slaves, aux Slaves du sud principalement.

Peu de sujets sont, je ne dirai pas plus obscurs, mais plus obscurcis et encombrés, pour de multiples causes, — diversité des langues, grand nombre et enchevêtrement des races, préjugés nationaux, hypothèses ethnogéniques, erreurs de méthode, enfin, qui trop souvent font généraliser des observations particulières, — que la question slave. Mon intention ne saurait être de l'aborder ici, ni même de rappeler les innombrables travaux qu'elle a suscités. Il est certain, d'ailleurs, que sur cette grande question le dernier mot n'est pas dit : ce chapitre de l'ethnologie européenne subira sans nul doute, dans l'avenir, plus d'un remaniement. Quoi qu'il arrive, on devra à Hovelacque d'avoir planté, en ce domaine immense, quelques jalons, d'y avoir tracé, dans la partie anthropologique, telles lignes directrices dont on ne s'écartera plus sans risquer de s'égarer.

Pour un ethnologue comme lui, la notion de race primait toutes les autres. Or, disons-le d'abord : à aucun moment, Hovelacque ne s'est prononcé pour l'existence d'une race slave homogène — erreur dont il était bien incapable et qu'il a, au contraire, combattue toujours —; bien plus, il ne s'est pas prononcé catégoriquement, tant il sentait le danger d'affirmations prématurées, sur l'existence, parmi les populations de langues slaves, d'un élément formateur particulier et défini, à qui ce nom de *race slave* fût spécialement attribuable. La diversité ethnique des populations dont il s'agit est ce qui le frappait surtout. Il y a insisté avec force, et c'est là-dessus, visiblement, qu'il a mis l'accent. On s'en convaincra en lisant le petit chef-d'œuvre d'exposé ethnologique en dix pages qu'est l'article SLAVES du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*, de Dechambre, où Hovelacque écrit :

« On ne saurait parler, nous semble-t-il, d'un type slave, d'une race slave. La diversité des différentes races slaves est plus grande peut-être que ne l'ont pensé Prichard, Brace, d'Omalius d'Halloy et les auteurs qui partagent leur manière de voir. Ce n'est point assez dire que de rattacher aux populations blondes les Slaves du nord et aux populations brunes les Slaves du sud et du sud-est. Chez les Polonais, par exemple, il est aisé de distinguer plusieurs types... Même variété chez les Russes... Les expressions de Slaves du nord et de Slaves du sud sont loin, d'ailleurs, d'indiquer deux types différents, ou plutôt

de n'indiquer que deux types différents. Ainsi le Russe et le Ruthène appartiennent l'un et l'autre au groupe du nord, et cependant il faut les distinguer nettement l'un de l'autre. Le Russe est blond et a un petit œil gris (Barchewitz), tandis que le Ruthène est châtain et a l'œil noir. — Les Slaves du sud ne forment pas plus un groupe particulier que les Slaves du nord. En ce qui concerne, par exemple, le teint et la chevelure, il existe chez eux des populations à chevelure et à teint très clairs et des populations très foncées. Quiconque a passé quelques instants sur la grande place d'Agram, où se tient chaque matin le marché et où se trouvent réunies un nombre considérable de paysannes des environs, peut dire que toutes ces femmes appartiennent à une race homogène, au teint clair et aux cheveux blonds ardents (nous ne disons pas roux). Dans la ville même le type est mélangé, mais dans la campagne environnante il est tout à fait frappant. — Entre les Serbes et les Bulgares, qui appartiennent les uns et les autres au groupe des Slaves du sud (ou Jougo-Slaves), il existe des différences qu'ont pu apprécier tous ceux qui ont parcouru la Serbie et la péninsule des Balkans... En somme, il n'y a pas plus un type slave du sud qu'un type slave du nord...

« On voit aisément d'après ce qui précède à quel point il est inexact de parler d'un type slave, d'une race slave, d'un crâne slave... Rien n'autorise à regarder le Bulgare et le Croate comme appartenant à un seul tout, rien n'autorise à ranger dans une même famille le Russe et le Tchèque. On est donc moins autorisé encore, s'il est possible, à grouper en un seul et même tout, Russes, Tchèques, Bulgares et Croates. Lorsque Retzius écrivit que le crâne slave était brachycéphale et orthognathe, il formula une conclusion précipitée et vicieuse. Il y a des crânes slaves brachycéphales, il y en a sans aucun doute un grand nombre, mais il se présente aussi chez les Slaves bien des crânes allongés, non point à l'état sporadique, à l'état individuel, mais dans des populations entières. On ne peut affirmer qu'il n'y ait qu'un seul type russe, un seul type ruthène, un seul type bulgare, et l'on ne saurait parler, à aucun point de vue, d'un type slave et d'une race slave. »

Rien de plus net. Et cependant, qu'il me soit permis d'ajouter, avec la connaissance que je crois avoir du fond de la pensée scientifique d'Hovelacque, que s'il avait pu poursuivre ses travaux, il eût été conduit à une conception qui est aujourd'hui celle d'un grand

nombre d'anthropologistes, surtout en France, à savoir que la véritable race slave serait l'élément brun, brachycéphale et de médiocre stature qui forme, parmi les Slaves du sud en particulier, un élément très considérable par le nombre, et, ethnogéniquement, de première

Fig. 3. — Abel Hovelacque (1843-1896).

importance. Hovelacque, en effet, avait reconnu le premier que certaines populations slaves méridionales peuvent être rattachées à ce type, qui est aussi, comme il a contribué à le montrer, celui des populations dites quelquefois celtiques ou celto-ligures de l'Europe centrale et occidentale. Les Slaves de Carniole, de Croatie, de Slavonie, bien que beaucoup plus métissés que ne sont, par exemple, nos Savoyards, et bien que chez eux se rencontre fréquemment un élément blond, lui semblaient faire partie de cette race.

Enfin il n'ignorait point que les crânes croates des Confins mili-

taires, que Broca devait à l'obligeance du professeur Pilar, de l'Académie d'Agram, forment une série extrêmement remarquable, tant par la ressemblance de ses différentes pièces entre elles que par la ressemblance de l'ensemble avec nos séries dites celtiques. Ces crânes, de forme globuleuse, sont franchement brachycéphales (indice céphalique moyen : 84,3) et mésorrhiniens (indice nasal moyen : 49,8).

III

Mais laissons de côté le point de vue ethnique. Il est manifeste qu'abstraction faite de la race, et en dehors même de toute aspiration nationale pouvant les rapprocher, un lien commun, lien étroit, groupe et unit entre eux les Slaves, de quelque sang qu'ils soient. Ce lien, c'est la langue, facteur ethnographique et sociologique si capital.

Hovelacque a traité de l'ethnographie linguistique des peuples slaves dans l'article cité du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*, et dans un article spécial sur la langue serbe, publié en 1877 dans le journal *La République française*. On trouvera là, ainsi que dans son excellente *Linguistique*, un résumé très exact, très bien fait, de tout ce qui concerne l'introduction en Europe des langues slaves, leur caractère général, leurs limites anciennes, leurs limites présentes, leur classification enfin, qui a donné lieu à bien des controverses, et sur laquelle les autorités ne se trouvent point d'accord à l'heure qu'il est.

De toutes les langues slaves, mortes (slave liturgique ou vieux-slave ecclésiastique; polabe), ou vivantes (russe, ruthène, polonais, tchèque et slovaque, sorbe ou sorabe, bulgare, croato-serbe et slovène), le bulgare est celle dont les formes se sont le plus altérées. C'est lui qui reflète le moins fidèlement les caractères communs du type, et son vocabulaire a grandement subi l'influence des idiomes voisins, le turc, le grec, le roumain, l'albanais. Au contraire, une place particulièrement importante est due, dans la linguistique slave, à la langue serbe, au croate, ou, mieux, au *croato-serbe*, car serbe et croate sont une seule et même langue. Sous le triple rapport géographique, linguistique et historico-littéraire, le serbo-croate mérite cette place prééminente.

Les pays où résonne la langue serbe, et qui constituent son empire, sont avec le royaume de Serbie tout entier, agrandi de ses reprises d'hier, une partie de la Hongrie méridionale, autour de Zombor et de Temesvar (Banat), la Slavonie, la Croatie, la presque totalité de l'Istrie, la Dalmatie, les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, et le royaume du Monténégro, soit une vaste étendue de contrées comprenant près de 9 millions et demi d'habitants, et qui compte deux grands centres intellectuels, Belgrade et Zagreb (Agram). On y rattache en outre le domaine du *slovène* (Carinthie et Styrie méridionales, Carniole, partie de l'Istrie), idiome parlé par plus de 1 250 000 individus, intimement allié au croate et qui en partage l'importance linguistique. En somme, 10 p. 100 au moins des sujets de la monarchie austro-hongroise parlent croato-serbe ou slovène.

Hovelacque, nous l'avons dit, avait fait du serbe, durant son séjour à Temesvar et à Belgrade, une étude spéciale, malgré les difficultés qu'offre cette langue. « Les lois euphoniques sont nombreuses, et il n'y a pas à songer à en faire bon marché; la déclinaison est très compliquée, les cas sont multiples, et les désinences varient suivant que le nom est masculin, féminin ou neutre. La conjugaison offre aussi ses difficultés. Ajoutez à cela l'écueil de l'accentuation. Dans certaines langues slaves (en tchèque, en polonais), l'accent se place sans peine aucune. Mais en croato-serbe, il peut affecter toute syllabe, quelle que soit la position de cette syllabe dans le mot. C'est ce qui se rencontre également en russe. C'est là, pour l'étranger, une difficulté considérable, et qui s'accroît du fait que les lois d'accentuation ne sont pas encore scientifiquement expliquées. — Quoi qu'il en soit, ajoutait Hovelacque, et pour en revenir à la grammaire proprement dite, nous n'hésitons pas à penser que le serbe est, de toutes les langues slaves vivantes, celle que peuvent étudier avec le plus de profit les personnes curieuses de ces sortes de recherches. Elle a moins souffert assurément dans sa phonétique et dans le mode de structure de ses mots que n'ont souffert les autres langues congénères. L'apprenti « slavisant » ne devra passer au russe et au tchèque qu'après s'être familiarisé avec le slave liturgique et le serbo-croate ». Ce dernier, par certaines de ses formes, est même mieux conservé que le slave liturgique, improprement appelé *ancien slave*, qui a peut-être donné naissance au bulgare moderne, mais n'est qu'une langue sœur du croato-serbe aujourd'hui

éteinte, la langue des apôtres Cyrille et Méthode, dans laquelle furent traduits, au IXe siècle, les Évangiles.

Nous voyons, d'autre part, que malgré la multiplicité de ses dialectes, la langue serbe possède une unité bien nettement établie. De ces dialectes, on compte trois principaux : celui de *l'est* (en Serbie; en Hongrie, au sud de Temesvar, à Zombor et Novi-Sad); celui de *l'ouest*, en Croatie, ce dernier pénétré de formes slovènes; celui du *sud*, en Dalmatie. « L'étranger qui parle serbe devra se conformer à l'usage de chaque dialecte, mais il peut, en toute sûreté, user à Belgrade de la prononciation de Raguse, à Raguse de celle de Belgrade; il lui suffit d'être fidèle à un seul et même système dans le cours d'une seule et même conversation. »

Comme dernière raison de l'importance du serbo-croate, il convient enfin de rappeler l'existence d'une littérature populaire remontant à la fin du moyen âge pour la Croatie et la Dalmatie, plus tardive en Serbie, mais qui à son tour y a pris l'essor quand, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, la langue put secouer définitivement, sous l'impulsion d'un Dosithée Obradovitch, d'un Vouk Stefanovitch, le joug liturgique qui pesait sur elle. C'est vers 1835 que le rapprochement commença à se faire entre la littérature des Serbes occidentaux (Croates) et celle des Serbes orientaux. Ce rapprochement était dû surtout au mouvement politique, et il est certain qu'en retour il le favorisa puissamment. Alors parurent chez les Slaves du sud des journaux politiques, rédigés en langue croato-serbe, et, de ce jour, les Magyars se trouvèrent en face d'une nation qui avait enfin conscience d'elle-même, de son passé, de son présent, de son avenir. A l'heure où nous sommes, la littérature scientifique (pour ne parler que d'elle) des Croates et des Serbes a pris une ampleur et atteint un niveau très remarquables. Les établissements de haut enseignement de Belgrade[1], l'Académie d'Agram, une des fondations les plus chères au cœur de Mgr Strossmayer, ont surtout aidé à la développer.

« Il reste — écrivait Hovelacque, qui, sur les sujets confessionnels, avait son franc-parler — il reste aux Slaves du sud, pour arriver à une union plus complète encore (en dépit des barrières politiques qui peuvent les séparer, au moins en apparence), à perdre le sou-

1. Ils forment aujourd'hui l'Université de Belgrade.

venir de leurs dissidences religieuses. Il y a là un sujet de discorde que leurs ennemis entretiendront toujours. A eux de terminer ce désaccord en renvoyant dos à dos popes grecs et prêtres latins... » Différend considérable, en effet, et qui est resté jusqu'ici, entre Serbes et Croates, la vraie pierre d'achoppement; car, on l'a dit avec vérité, toutes les nuances qui les distinguent sont grossies et poussées au vif par l'antagonisme des religions, le Croate rivé à sa foi catholique, le Serbe à l'orthodoxie. Il faut regarder comme une des manifestations les plus notables de ce divorce religieux le double alphabet qui s'oppose à la complète unification de la langue croato-serbe : à l'est, alphabet cyrillien, ou alphabet slave (commun aux Bulgares, aux Serbes, à plus de cent millions de Russes, et dont il serait sans doute chimérique d'espérer la disparition); à l'ouest, alphabet latin, complété à l'aide de certains signes accessoires. On ne saurait trop déplorer ce dualisme. « Il retardera longtemps encore les rapprochements de toute espèce que la civilisation européenne aurait tant d'intérêt à voir s'opérer entre les Serbes et le royaume triunitaire dalmato-croato-slavon » (art. *Slaves*, p. 69).

IV

Le Royaume triunitaire dalmato-croato-slavon!... Ces derniers mots nous montrent Hovelacque — très renseigné à la suite de son séjour en Hongrie et en Serbie, de ses excursions dans le Syrmium et en Croatie, de ses conversations avec des hommes publics, politiques, écrivains ou professeurs, — attentif aussi au mouvement politique et aux aspirations nationales qui se produisaient et qui se poursuivent sur la scène, qu'en France nous avons eu longtemps le tort de trop peu connaître, du monde jougo-slave.

Sur les 22 500 000 sujets slaves que compte la monarchie bicéphale, les Slaves du sud en revendiquent 6 millions et demi environ, dont 1 250 000 à peu près appartenant au groupe ou « pleme » slovène cisleithan (Carniole, Istrie, Carinthie, Styrie méridionale), 2 250 000 au groupe croate (Croatie-Slavonie, Dalmatie cisleithane, Bosnie-Herzégovine), et 3 millions au groupe serbe (Hongrie méridionale, Croatie-Slavonie, Bosnie-Herzégovine, Dalmatie).

Hovelacque avait compris toute l'importance, non seulement pour

l'avenir des pays mêmes auxquels elles ressortissent, mais encore pour la politique balkanique, pour la politique européenne, pour celle de la France très particulièrement, de ces populations en tutelle, mais pleines de sève et de légitimes ambitions; il sentait et il prévoyait que si ce sont aujourd'hui les Allemands et les Magyars qui règlent, non d'ailleurs sans lourdes difficultés et conflits insolubles, les destinées de la monarchie autrichienne, « il ne faut pas oublier qu'à côté d'eux, et plus nombreux qu'eux, vivent des Slaves et des Roumains appelés les uns et les autres, par la force même des choses, à se jeter dans le mouvement fédératif et démocratique qui peut seul leur assurer une influence légitime et souhaitable ». L'article qu'il a consacré, dans la *Réforme économique* du 1er avril 1876, aux Slaves du sud en Hongrie, à ces populations jougo-slaves sacrifiées d'un trait de plume par le compromis austro-hongrois, le fameux *Ausgleich* de 1867, et dont une partie seulement, la *Kraljevina Hrvatska*, le royaume croate-slavon, jouit, en vertu de la *Nagoda* ou pacte constitutionnel conclu en 1868 avec la Hongrie, d'un semblant d'autonomie et d'une indépendance toute théorique, cet article est fort intéressant à relire, à la lumière des faits qui se sont produits depuis lors.

Hovelacque, s'appuyant sur ce qu'il avait vu lui-même et sur les renseignements de première main contenus dans l'ouvrage anonyme, mais dont il connaissait bien la genèse : *Les Serbes de Hongrie, leur histoire, leurs privilèges, leur église, leur état politique et social* (Paris, 1873, Maisonneuve), jette dans cet article un coup d'œil d'ensemble sur l'histoire et l'état politique des populations serbes de la Hongrie du sud-est, et il y envisage également la condition de la Croatie.

Venus, au VIIe siècle de notre ère, de la région des Carpathes orientales, s'établir dans les contrées qu'ils occupent encore aujourd'hui, Serbes et Croates étaient christianisés au IXe siècle, conquis en partie par les Magyars, peuple ouralo-altaïque, au Xe siècle et au XIe, divisés à la même époque par le grand schisme d'Orient qui, s'il sauvegarda en une grande mesure la nationalité des Serbes, eut, par contre, ce funeste résultat de les éloigner de leurs frères de Croatie et de Dalmatie. Après que la fatale journée de Kossovo, en juin 1389, eut livré la Serbie aux Turcs, les Serbes, déjà établis en Syrmie, et ceux qui occupaient la rive gauche du Danube et les rives

de la Tisza, se virent renforcés par une émigration considérable de leurs compatriotes. La Hongrie trouva dans ces nouveaux venus toute une pépinière de solides et vaillants soldats. Dans la longue lutte contre les Ottomans, au XVIe siècle, la maison d'Autriche n'eut pas de plus fidèles soutiens que les émigrés serbes, tandis que, triste spectacle, les Magyars, que l'on pouvait croire acquis à la civilisation occidentale, alliaient au contraire leurs armes à celles du Turc et lançaient leurs troupes infidèles sur le territoire de l'Autriche et de la Styrie.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, intervient entre l'empereur Léopold et une nouvelle immigration de 5 ou 600 000 Serbes qu'il avait attirés en Hongrie, un véritable contrat, contrat en vertu duquel les Serbes obtenaient, en retour de l'impôt du sang, non seulement des territoires, mais des *privilèges* « qui leur ont constitué jusqu'à ce jour des droits très évidents, très légitimes, contre la prescription desquels ils ont toujours protesté » : droit de former une nation distincte, ne relevant que de l'empereur; libre exercice de leur culte; droit d'élire dans leur sein un voïévode et de s'administrer d'après leurs coutumes nationales. Malheureusement, « leur pacte avec l'empire ne reposait sur aucune garantie. On leur avait fait les promesses les plus solennelles, mais l'exécution de ces promesses n'avait aucune caution. Ils n'ignoraient que trop, au moment où leur ancien pacte fut conclu, que l'empire vivait avant tout du désarroi soigneusement entretenu entre ses différentes populations. » L'empereur leur avait promis de faire ériger leurs privilèges en lois par la Diète hongroise. Or, celle-ci se refusa, en 1723, à reconnaître les engagements pris par Léopold, déclarant que les Magyars ne pouvaient consentir au morcellement du royaume de Hongrie. L'administration de l'aristocratie magyare, secondée par les jésuites, fut, pour les sujets serbes de la couronne de Saint Étienne, l'oppression, la ruine et le désastre, dont ne parvint même pas à les tirer le contre-coup, pourtant si considérable partout, de la Révolution française.

« Napoléon définitivement tombé, — écrivait Hovelacque, — la lutte des différentes populations de Hongrie et d'Autriche reprit avec une intensité nouvelle. Les classes dirigeantes magyares furent les premières à assurer leurs positions et, sous couleur de parlementarisme, elles procédèrent avec plus de résolution que jamais

à l'asservissement des populations slaves et roumaines de la Hongrie. Leurs efforts pour propager la langue magyare et la faire passer au rang d'idiome officiel, ne manquèrent pas d'attiser une animosité qui n'était que trop justifiée, et les Serbes, qui venaient précisément d'être témoins de la grande rénovation de leur littérature, en furent profondément émus... La Révolution de 1848 trouva les Slaves du sud plus disposés que jamais à revendiquer leurs anciens droits. Sans songer à se détacher de la Hongrie et tout en lui reconnaissant l'action diplomatique, ils réclamaient le respect de leurs droits nationaux dans les affaires intérieures. Kossuth repoussa sans ménagements cette pétition et ne craignit pas d'en appeler à la justice de l'épée. Aussitôt la résistance s'organisa... » On comprend, devant cette longue suite d'exactions et de dénis de justice, la part prise par les Serbes, sous Jelatchitch, à la répression de la révolution hongroise. Les Serbes, qui passaient de la condition d'insurgés à celle d'auxiliaires de l'empire, le sauvèrent ce jour-là, à côté des Russes de Nicolas Ier. Une fois encore, l'Empire avait échappé à la ruine, mais, une fois encore également, l'Autriche devait indigner le monde par sa proverbiale ingratitude. Ses fidèles défenseurs virent leurs droits méconnus, et, assistant à un nouvel effondrement de leurs espérances, il ne leur resta plus même à choisir entre la réaction allemande et le despotisme magyar.

Quant aux Slaves du sud-ouest ou de Croatie, nominalement autonomes depuis le dualisme, ils étaient en fait incorporés à la Hongrie en vertu du *compromis* particulier de 1868, œuvre d'une Diète accusée avec raison d'avoir été vendue aux Magyars, et dont l'élection s'était faite sous le régime de la terreur. Hovelacque a résumé leur histoire et exposé leurs revendications jusqu'au moment où il écrivait (1876). A ce moment, rien encore n'avait été obtenu : les affaires croates se trouvaient toujours à la discrétion absolue du gouvernement magyar et de ses délégués. Parmi les demandes du parti national, « il s'en trouvait une dont l'importance était capitale : la réunion en un seul gouvernement de la Croatie, de la Slavonie et de la Dalmatie, cette dernière province dévolue à l'Autriche lors du compromis austro-hongrois, tandis que les deux premières étaient abandonnées à la Hongrie. Réclamer la réunion des trois provinces, c'était attaquer le système du dualisme qui reposait précisément sur le partage des Slaves du sud, aussi bien que des Slaves

du nord, entre les Magyars et les Allemands ». Qu'on se rappelle le mot de Beust — ou attribué à Beust — discutant avec le ministre hongrois les conditions du compromis dualiste : « Gardez vos hordes, nous garderons les nôtres !... » Les hordes, c'étaient les populations asservies, slaves surtout, de la double monarchie. En 1876, il y avait lieu de se demander si l'état triunitaire de Croatie, de Slavonie et de Dalmatie serait jamais rétabli. Hovelacque répondait : « Nous ne pouvons le prévoir, mais il est aisé de comprendre que cette revendication légitime ne doit jamais sortir de la pensée des Slaves de Hongrie, et qu'elle doit être consignée dans tous leurs cahiers. Nous la verrons reparaître assurément lorsqu'il sera question de la revision du compromis ».

Il ne se trompait point. La question est entrée en effet dans une phase aiguë après le traité de Berlin, c'est-à-dire à partir de l'occupation par l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine, provinces dont la population est en grande majorité de langue croate. Le parti national croate reprit alors, en une agitation violente, le projet d'un royaume de Grande-Croatie, *indépendant de la Hongrie*, et relié à la monarchie par une simple union personnelle. En 1878, la Diète d'Agram votait une adresse à l'empereur pour demander la réunion de la Bosnie et de la Dalmatie ; et, en renouvelant le compromis avec la Hongrie, elle exigea l'annexion à la Croatie des Confins militaires, province qui fut enfin incorporée à cette dernière avec représentation à la Diète.

Chez les Serbes de la Hongrie sud-orientale, le parti national, autonomiste et non séparatiste, formé par la majorité de la nation, a surtout, au contraire, concentré son effort sur l'organisation des affaires ecclésiastiques et scolaires : il protestait en 1884 contre le gouvernement magyar, réclamant de nouveau les droits reconnus aux Serbes en 1790, 1848, 1868, d'élire leur métropolite et de régler eux-mêmes ce qui concerne leurs diocèses et leurs écoles. Il n'est pas inutile cependant de rappeler que dès janvier 1869, à la conférence de Betchkérek, les Serbes se déclaraient solidaires des autres nations de la Hongrie, tenues comme eux par le gouvernement de Pest dans une condition misérable, et qu'il y a peu d'années, Serbes, Slovaques et Roumains ont formé alliance pour la défense de leurs droits nationaux, sous réserve de l'intégrité du royaume. Hovelacque appréciait avec grande justesse et comme elle devait l'être cette

situation, lorsqu'il écrivait : « Les griefs des Serbes hongrois cadrent aisément avec ceux que font entendre les Croates. Au fond, il ne s'agit pour les uns et pour les autres que de recouvrer leur part d'autonomie. Avant tout, ils prétendent exclure toute ingérence allemande et magyare de leurs églises et de leurs écoles, et se soustraire à l'influence jésuitique contre laquelle ils ont toujours eu à lutter. Puis, ils protestent avec énergie contre toute prescription des anciens privilèges dont nous avons parlé... Il existe bien en Hongrie un parti serbe et surtout un parti croate qui songent à acquérir une autonomie absolue et à briser tous les liens qui retiennent leur pays à la monarchie austro-hongroise; mais ce parti est peu nombreux. La grande majorité des nationaux ne demandent qu'une fédération équitable et l'autonomie relative, sous la protection et la régence de la maison de Habsbourg... Les privilèges des Serbes, ou, pour parler plus exactement, les droits que l'on qualifie de ce nom, n'ont rien de commun avec les prérogatives féodales. On ne saurait trop le répéter, les soi-disant privilèges des Serbes de Hongrie résultent d'un pacte légitime et de traités consentis en toute liberté. Nous ne chercherions certes pas à les défendre s'il s'y trouvait quelque disposition aristocratique et hostile au droit actuel; mais notre conviction est que ces droits sont en général conformes aux principes de la société libérale et égalitaire. Nous abandonnerions volontiers leur qualité de droits historiques, bien qu'ils aient été soutenus de générations en générations; il nous suffit, il doit nous suffire qu'ils répondent aux exigences et aux principes de la civilisation moderne. Le jour est-il proche, est-il éloigné où justice leur sera rendue? Nous ne sommes pas en mesure de le prévoir; mais nous prenons acte de la persévérance de ceux qui les font énergiquement valoir à travers les persécutions de toute nature, et nous pensons que, même dans la monarchie austro-hongroise, le bon sens, l'intérêt général et la force des choses auront raison quelque jour de la domination des castes guerrières et sacerdotales. »

Y eût-il en cette conclusion une confiance qu'il ne nous est plus permis aujourd'hui de partager, il n'en resterait pas moins, Messieurs, que rien dans les vues essentielles d'Hovelacque n'a été contredit par les faits postérieurs. Les enquêtes des publicistes depuis une trentaine d'années les ont pleinement confirmées. Je ne sortirai

pas, en le constatant ici, des limites que le sujet m'impose. Ouvrez, par exemple, le livre d'un écrivain qui a étudié ces questions sur place, longuement et à fond, je veux parler de M. Ch. Loiseau, et de son ouvrage : *Le Balkan Slave et la crise autrichienne* (Perrin, 1898); vous y trouverez le tableau d'une évolution historique dont les plus récents stades développent ceux qu'avait résumés Hovelacque, de même qu'on y entrevoit déjà, à l'état naissant, un futur qui prend corps à cette heure, et qu'il avait entrevu. Caractère de démocraties paysannes des sociétés jougo-slaves; programme de la « Grande Croatie », dont la réalisation eût été l'avènement, dans le sud de la monarchie austro-hongroise, d'un royaume slave ne comprenant guère moins de 6 millions de sujets, et dont la couronne se fût unie, indépendante, à celles que porte déjà l'empereur-roi; programme opposé du *Serbisme*, qui s'est ramené toujours, jusqu'aujourd'hui, à conserver indélébile le caractère de communauté nationale religieuse datant du statut de Léopold Ier, mais qui est devenu, depuis l'occupation de la Bosnie-Herzégovine et l'extension de l'Austro-Hongrie du côté du Balkan, beaucoup plus manifestement irrédentiste, voilà ce qui remplit toute une partie du livre de M. Loiseau. Le fait nouveau, depuis 1876, c'est, on le voit, l'attitude du serbisme aux yeux duquel « le *Drang nach Osten*, dont l'occupation bosniaque n'est qu'une première et menaçante expression, constitue une seconde invasion, dont les conséquences risquent d'être aussi fatales pour les Jougo-Slaves que celle du Turc. Jamais la race ne parviendra à trouver une assiette stable, des frontières légitimes, l'indépendance nationale et surtout économique, si le monde allemand se trace au milieu d'elle, dans la direction de Salonique, une frayée pour ses colons, ses commerçants et ses soldats » (*Op. cit.*, p. 167). Telle est la raison pourquoi les Croates, en s'appliquant au contraire, sous l'influence de leur clergé, à consolider les résultats de l'annexion bosniaque, dans l'espoir chimérique d'en voir sortir une Croatie agrandie et fédérée, à laquelle ni les Magyars ni les Allemands d'Autriche n'auraient jamais consenti, méconnaissaient, selon les Serbes, les intérêts supérieurs et collectifs des Slaves du sud. Les Serbes étaient dans le vrai.

Dans ces mouvements politiques qui agitent les peuples jougo-slaves, gardons-nous, Messieurs, de ne voir que des luttes locales, des rivalités bornées aux seules affaires des pays où elles se

déploient : leur portée est internationale, la guerre actuelle le prouve jusqu'à l'évidence, et la France moins que toute autre pourrait s'en désintéresser.

« La fonction des Slaves du sud, dans ce grand livre de l'Europe dont l'édition définitive n'est pas encore tirée », écrivait M. Loiseau dès 1898, « nous paraît être *une*, en dépit de l'échelonnement des frontières qui font de ce monde comme une sorte de damier. Elle est de retarder, de compromettre même, en Autriche-Hongrie, comme au delà, les suprêmes conséquences de la politique du prince de Bismarck. Imaginez, dans ce Balkan slave, une dégénérescence de l'esprit national, ou même une simple transaction morale avec la poussée germanique, nous aurions là tous les éléments d'une seconde Autriche, associée, comme celle d'aujourd'hui, aux intérêts dont le centre est à Berlin. » Heureusement, menacés par l'extension grandissante du pangermanisme, ayant senti le danger pour leur existence nationale de la mainmise à peine dissimulée qui avait commencé, Serbes, Croates, Slovènes, Bulgares même, tous les plemena jougo-slaves ont vu la nécessité d'un rapprochement contre l'ennemi commun, et sont devenus ou deviendront de ce fait nos alliés naturels. Tous constituent comme la barrière vivante qui se dresse entre la race allemande et son nouveau protégé, l'Empire ottoman, que l'Allemagne entendait bien rejoindre, pour le secourir... en l'absorbant.

Là non plus, Hovelacque ne s'était pas mépris sur le sens des événements que devaient voir les générations prochaines, et c'est par ces lignes perspicaces qu'il terminait son article sur les Slaves du sud en Hongrie : « L'Allemagne compte sur la Hongrie pour continuer à s'avancer peu à peu vers le bas Danube, et les Magyars, de leur côté, s'appuient ouvertement sur l'Allemagne pour défendre leur hégémonie en Transleithanie. C'est affaire aux populations slaves et roumaines des deux parties de l'empire que de resserrer entre elles les liens qui peuvent déjà les unir. Dans l'état actuel de l'Europe, il ne semble ni opportun ni souhaitable qu'elles visent à autre chose qu'à une fédération égalitaire, d'où le peule magyar lui-même ne serait pas exclu ; *mais il leur importe aussi d'être prêtes à tout événement, et il se peut que l'avenir réserve à la maison de Habsbourg de nouvelles et prochaines épreuves.* »

V

Ce qu'Hovelacque ne faisait qu'indiquer là comme une possibilité future est en train de devenir sous nos yeux la réalité de demain. Nous assistons, Messieurs, à l'écroulement de la monarchie des Habsbourg, qui apparaît, à cette heure, en pleine crise, non de transformation mais de dissolution. C'est elle qui l'a voulu, que ses destins s'accomplissent!... En s'abandonnant complètement, comme elle l'a fait, aux influences, à la direction magyares; en acceptant, autant par naturelle sympathie que sous ces influences, les suggestions venues de Berlin; en s'inféodant, servante docile, à son vainqueur de 1866, la monarchie autrichienne a sacrifié de plus en plus les populations slaves, celles de l'Empire et celles du dehors, aux insatiables appétits de domination des Hongrois, aux ambitions teutoniques. Les persécutions incessantes d'un gouvernement aussi absurde que tyrannique ont fini par avoir raison du loyalisme héréditaire de ses sujets slaves du sud. Quoi d'étonnant, dès lors, qu'il ne puisse plus s'agir, pour ces populations opprimées, de simple autonomie, et que la question se pose maintenant de leur affranchissement complet, de leur nationalité reconquise?

Et c'est ce même gouvernement, ce gouvernement imbécile et présomptueux, toujours en retard, suivant le mot de Napoléon, d'une armée, d'une année, d'une idée, — voire de plusieurs idées, — qui a déchaîné la catastrophe ultime quand il a prétendu réduire à l'état de vassalité humiliée la noble et héroïque Serbie. Vous savez comment elle a répondu. Faut-il rappeler l'annexion définitive de la Bosnie-Herzégovine, à la fin de 1908, ayant pour contre-coup fatal la guerre balkanique de 1912-1913; et n'est-ce point parce qu'alors, à cette « heure décisive », les victoires serbes et les victoires grecques sont venues couper, devant la poussée du monde austro-allemand, les routes de l'Égée et de l'Orient turc, que la guerre actuelle a été machinée par les deux complices du crime qui ensanglante le sol de l'Europe, et qui indigne, qui frappe d'horreur l'humanité?...

Dans cette lutte gigantesque, en face du magyarisme et du germanisme, la Serbie tient, avec l'aide de la France, avec l'appui de l'*Oncle blanc*, le drapeau du nationalisme jougo-slave. Ce drapeau,

elle le lève triomphant contre le vol des oiseaux de proie. Déjà elle a vaincu, elle vaincra encore et définitivement, gloire à elle!...

Victorieuse, il lui restera toutefois une tâche difficile à accomplir, mais qui n'est au-dessus ni de son énergie ni de son esprit politique, une tâche pour laquelle elle est naturellement et historiquement désignée. Le plus uni de tous les plemena jougo-slaves, le pleme serbe identifie depuis longtemps par-dessus les frontières politiques, dans une communauté de sentiment national et religieux, dans un même culte intellectuel, *le Serbisme*, les traditions de tous les Serbes, Serbes du royaume, avec leurs frères réunis de Vieille-Serbie et de Macédoine, et Serbes de la Hongrie méridionale, du Banat, de Slavonie, de Dalmatie, de Bosnie. La tâche prochaine consistera pour elle à assurer également l'unité morale et le rapprochement politique des deux plemena serbe et croate, à concilier leurs tendances quelque peu divergentes, à faire cadrer les aspirations, les programmes de la Grande-Croatie et de la Grande-Serbie, à réaliser, en un mot, sinon la fusion complète, l'unité de royaume, peut-être prématurée, du moins cette Fédération étroite[1] que préconisait Mazzini en 1871, lorsqu'il écrivait : « Slaves, unissez-vous, oubliez vos rancunes; formez une confédération, ouverte à tous, esclave de personne! »

Nous, Français, nous applaudirons à cette œuvre de concorde[2], nous y aiderons de toutes nos forces, par sympathie, certes, mais par intérêt aussi. Souvenons-nous qu'elle doit rapprocher nos alliés naturels, ceux qui luttent avec nous contre les mêmes ennemis, et ceux pour qui ces ennemis ont toujours été des oppresseurs. Fortifier le jougo-slavisme, c'est affaiblir la race germanique; crier *Vive la Serbie*, c'est donc crier *Vive la France!...*

Avoir eu à sa tête un homme, un savant, qui dès longtemps avait compris ces choses et les avait annoncées, restera, Mesdames et Messieurs, le très-grand honneur de l'École d'Anthropologie. Abel Hovelacque n'a pas fait seulement progresser par ses travaux les études slaves; il a été parmi nous un des premiers apôtres du serbisme, le défenseur autorisé et convaincu de l'idée nationale jougo-slave.

1. Cf. Ernest Denis, *La Guerre*, p. 337; — J.-L. de Lanessan, *Pourquoi les Germains seront vaincus*, p. 133.
2. Voir la Note additionnelle.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE D'HOVELACQUE AVEC SA FAMILLE

1.

Temesvár, jeudi (février 1872).

... Comme l'étude du serbe, la plus pure des langues slaves vivantes, est pour moi d'une utilité presque inappréciable, je me suis décidé à faire venir le professeur deux fois chaque jour : c'est quatorze leçons par semaine. Ledit professeur m'enseigne assez empiriquement, mais j'en sais assez pour y mettre la critique nécessaire. Toutefois j'aurais bien préféré être installé à Zagreb (Agram) en Croatie, où il y a un maître fameux et où l'on parle uniquement serbe. Ici, c'est une tour de Babel, mais l'allemand domine dans la société. P*** m'a fait connaître un certain nombre de citadins et citadines : tout ce monde-là a de drôles de mœurs!...

2.

Temesvár, dimanche 17 mars 1872.

Le Temps m'a bien été remis; j'ai lu avec un très grand plaisir les deux articles de Jules Soury, qui sont très scientifiques : s'il en paraît d'autres du même auteur, je serai content de les recevoir...

J'ai lu avec soin l'écrit de Littré. Il est sans doute fait dans les meilleures intentions, mais je crois que les illusions y fourmillent. L'important pour la France est d'armer avec la plus grande célérité : la guerre ne tient qu'à un fil et ce fil n'est entre les mains de personne. Je suis bien placé ici pour juger la situation de l'Europe orientale : l'Autriche-Hongrie est notre plus grand ennemi, son alliance avec la Prusse est forcée et inévitable. C'est sans doute par elle que la guerre commencera, car sa position intérieure est désespérée. Heureusement que nous marcherons cette fois avec la Russie, qui peut-être aura assez d'influence pour soulever les Slaves et les Roumains d'Austro-Hongrie. En tout cas, les Allemands ont dans le flanc 13 millions de Tchèques, Moraves et Slovaques qui les détestent plus que nous, Français, nous ne pouvons le faire.

Je travaille ferme avec mon professeur de serbe. Cette langue est parlée par 5 millions d'individus, en Serbie, Bosnie, Monténégro, Herzégovine, Dalmatie, Croatie, Istrie, avec d'insignifiantes variations dialectales...

3.

Temesvár, le 22 mars 72.

... Nous avons décidé, P*** et moi, que j'irais passer à Belgrade le temps de son absence. Là je me trouve en plein pays serbe. Et puis, ce

qui est fort important, j'aurai les meilleures et plus hautes relations : mon voyage de dimanche va me mettre au courant de tout cela... Mes leçons de serbe s'y continueront d'une façon encore plus avantageuse, puisque je me trouverai dans un pays exclusivement serbe. L'important est que je profite de cette veine : une fois en possession d'un dialecte slave, j'aurai facilement les autres.

En quittant Belgrade, lundi ou mardi, nous allons en Syrmie, à Diakovo, voir le célèbre évêque Strossmayer. Ici, le clergé est avant tout patriote, et Rome n'est pas son pays. En tout cas, ce sont les ennemis les plus acharnés de la Prusse, de l'Autriche et de la Hongrie, et nous avons à les cultiver. Mgr Strossmayer est la grande puissance de la Croatie. Picot le connaît déjà bien. Peut-être me pourra-t-il renseigner plus précisément sur ce que j'ai à faire au sujet de mon travail sur le serbe, mais, en tout cas, j'ai à Belgrade les meilleures relations assurées...

4.

Belgrade, mercredi 27 mars 72.

... P*** m'a mis en rapport avec la société huppée de la ville, puis avec la société savante. J'ai été reçu avec un grand accueil. Le professeur Šafařík s'occupe immédiatement de pouvoir me caser ici pour l'absence de P***, et il m'a promis que deux jours après mon arrivée, je serais posé au mieux au milieu des gens qui m'intéressent par leurs études. J'ai à me réjouir également de la connaissance du colonel Zach, directeur de l'École militaire...

La ville de Belgrade (Beógrad) m'a plu énormément; à la vérité, neuf maisons sur dix sont des maisons de village, mais la position est des plus admirables; l'étendue qu'elle occupe est énorme; il pourrait y avoir place, si l'on construisait, pour 500 000 personnes, au lieu de 25 000 qu'il y a en réalité. De plus, le climat n'y est fiévreux qu'en automne.

Outre la connaissance excessivement précieuse du professeur Šafařík, j'ai été mis en rapport avec un jeune homme très lié avec P***; c'est l'agent de la Roumanie. Sa maison sera évidemment ma grande ressource des soirées. Le vice-consul italien, ami de P***, m'a également et très chaudement retenu...

5.

Belgrade, samedi 6 avril 72.

... Hier matin, vendredi, je me suis rendu chez le professeur Šafařík, qui m'a reçu fort bien... Je vois déjà que ma grande ressource consistera dans un Serbe et un Tchèque, tous deux employés à la bibliothèque et à qui Šafařík m'avait chaudement recommandé. Ce matin

ayant appris mon arrivée, ils sont venus à l'hôtel vers les neuf heures, au moment où j'allais me rendre chez eux. Vous ne sauriez vous imaginer comme ils m'ont bien accueilli. Je les verrai chaque jour; ils ont poussé l'obligeance jusqu'à me préparer, pour mon usage personnel, une chambre d'étude tout à ma disposition dans le local même de la bibliothèque. Ils n'auraient pas fait cela pour un Allemand. Il est certain qu'ils me faciliteront beaucoup les relations avec diverses personnes de la ville. J'ai déjà un pied au consulat russe...

6.

Belgrade, jeudi 11 avril 72.

Je suis fort content de mon séjour à Belgrade; les renseignements que j'ai pris m'ont été d'une grande utilité : aujourd'hui me voilà pourvu de tout ce que je voulais. De plus, je me suis assuré pour la *Revue* (de Linguistique) de bonnes collaborations slaves....

Je compte être à Vienne le 17. J'ignore combien de temps j'y resterai; en tout cas, je serai muni de lettres excellentes pour la Croatie, et de Vienne je me rendrai sans doute à Zagreb (Agram).

7.

Belgrade, dimanche 14 avril 72.

... Mon père me recommande de ne m'occuper de choses politiques que dans une certaine limite, crainte de désagréments. Tous désagréments ici me sont impossibles, par l'excellente raison que je me trouve dans les termes les plus d'accord avec les trois régents [1] et le président du Sénat auxquels j'ai été présenté, et qui, en politique, pensent absolument comme moi.

8.

Vienne, mardi 23 avril 72.

... Je ferai faire ma photographie à Milan : ici, j'ai peur de tomber sur un photographe prussien. Au surplus, les Autrichiens ne valent pas mieux. C'est ce qu'on peut appeler de la véritable c....; ils sont vermoulus au dernier degré, sans patriotisme et sans conviction, mais pourvus d'une bonne dose de haine contre la France, malgré les plus charmantes apparences. Leur presse est quelque chose de hideux. Il est bon pour les Français de voir cela d'un peu près... L'administration austro-hongroise est tout ce qu'on peut imaginer de plus vexatoire et de plus stupide. Il n'y a de bien que les officiers; une part, du moins.

1. Ces régents, pendant la minorité du roi Milan, étaient Ristitch, le général Blasnawatz et le sénateur Gavrilowitch.

9.

Vienne, le 26 avril 72.

... J'ai passé à Belgrade trois semaines très profitables sous tous rapports et me suis créé là d'excellentes relations. Les Français, d'ailleurs, sont bien reçus aujourd'hui par tous les Slaves, qui voient en nous leurs alliés de demain. J'ai déjà fait un tour dans la Croatie orientale (Syrmie et Slavonie); maintenant je vais me diriger sur Agram, où j'ai de bonnes recommandations...

Ici, je soigne l'impression de ma *Revue*, pour laquelle j'ai trouvé un imprimeur spécial excellent et de prix abordables. J'ai à Vienne un assez grand nombre de connaissances et la vie y est très agréable. Malheureusement, j'ai toujours cette arrière-pensée d'avoir affaire à des gens qui, malgré toute leur bienveillance extérieure, nous détestent cordialement : sur les 9 millions d'Autrichiens, il y en a bien huit et demi qui sont absolument prussiens. Voilà ce qu'en France on ne sait malheureusement pas assez. Mais laissons ce sujet sans limites.

10.

Vienne, vendredi 3 mai 72.

... Ce soir, nous prenons le train de onze heures, qui nous mène demain à Temesvár pour les cinq ou six heures du soir. -- L'affaire des crânes entre dans la crise décisive. J'ai soudoyé en vain quatre instituteurs de la campagne qui reculent au dernier moment. Enfin j'emploie mon professeur de serbe, à qui j'ai également graissé la patte et qui va opérer lui-même à quelques lieues de Temesvár, dans une colonie de onze villages herzégovins. Il est urgent que je sois à portée de lui pour toute prévision. De plus, il faudra sans doute que je fasse une excursion de deux jours à Belgrade, où j'espère très fortement avoir des pièces de même genre du colonel Zach, chef de l'École militaire et président de la Société scientifique.

11.

Temesvár, mardi 7 mai 72.

... Hier a eu lieu ici la réception du roi de Hongrie — *aliàs* empereur d'Autriche — ; c'était tout à fait grotesque. P*** lui a parlé avec un aplomb magnifique...

Samedi matin, je pars avec P*** pour Belgrade; j'y vais voir le colonel Zach, président de la section d'histoire naturelle et par lequel, selon Šafařík, je puis avoir des crânes serbes. A ce sujet, j'ai reçu une bonne lettre de Broca... Ces temps derniers, j'ai recruté pour la *Revue* (de Linguistique) de bons collaborateurs slaves; mon voyage à Zagreb m'en assure d'autres très précieux (Daničić, Jagić); sous ce point de vue, mon voyage a été fameux...

12.

Temesvár, vendredi 10 mai 72.

... Ma mission Broca est singulièrement difficile. Mon émissaire est revenu tout désappointé des villages herzégovins; on l'aurait assommé. Il doit attendre des nuits obscures après de fortes pluies. Mais je ne désespère pas, et avec de l'argent et du temps nous atteindrons au but désiré...

NOTE ADDITIONNELLE

L'œuvre de concorde que nous appelions de nos vœux en terminant cette conférence, semble dès maintenant en excellente voie.

Au commencement de mai s'est réuni à Paris un comité de représentants de tous les pays jougo-slaves d'Autriche-Hongrie, sous la présidence du Dr Antoine Trumbitch, député à la Diète dalmate. Une délégation de ce comité, reçue par M. Delcassé, a exposé à notre ministre des Affaires étrangères un programme de revendications nettement unitaire. « Le but de notre comité, a dit M. Trumbitch, est de faire connaître aux nations de la Triple-Entente nos aspirations nationales et de travailler à leur prompte réalisation. Comme les Croates, les Serbes et les Slovènes forment la même nation jougo-slave, nous voulons la libération de tous nos conationaux actuellement sous le joug austro-hongrois et leur union avec nos frères serbes de la Serbie et du Monténégro dans un État unique... Afin que la nation jougo-slave puisse dorénavant accomplir sa noble tâche nationale et civilisatrice, il est indispensable que tous ses membres soient réunis dans un État compact et uni. »

D'autre part, un grand meeting de plusieurs milliers de Dalmates, Croates, Slovènes et Serbes, tenu à Nich, a adopté, après avoir entendu notamment M. Frantz Soupilo, député à la Diète croate, l'ordre du jour suivant :

« 1° En ces jours historiques de sacrifices et d'espérance dans le droit et la liberté, nous affirmons d'abord notre pleine et indivisible unité nationale serbo-croate-slovène, et cela non seulement en vue d'un meilleur avenir, mais pour la cause de la vérité ethnographique, vérité qui doit se réaliser politiquement, comme elle l'est moralement;

« 2° Nous déclarons, en conséquence, sans aucune réserve, que nous protesterons tant que nos pays purement sud-slaves seront sacrifiés, déchirés, sur tout le littoral où vivent Serbes, Croates, Slovènes;

« 3° Nous prions toutes les puissances qui luttent aujourd'hui pour le principe des nationalités et la justice, de sauvegarder notre race indivisible, de la sauver de ce déchirement qui la frustre de ses territoires, et de rendre possible à la Serbie la mission civilisatrice qui sera la condition d'une longue paix en Europe.... »

A cette résolution du meeting de Nich, ont adhéré les émigrants jougo-slaves des diverses provinces austro-hongroises, réunis en assemblée générale à Genève, le 9 juin.

Nous n'ignorons pas que ces vues d'expansion se heurtent à certaines difficultés. Lord Crewe les laissait entendre, en recevant au Foreign Office les délégués du comité jougo-slave. (Voir *Le Temps*, 6 juillet 1915, p. 2.) Mais nous savons aussi qu'un intérêt supérieur domine toute la question. Celle-ci, comme l'écrit excellemment un éminent publiciste, M. Jean Herbette, « n'est pas aujourd'hui de faire un cadeau à la Serbie, mais de délivrer la nation sud-slave qui, pour le moment, n'a de liberté qu'en pays serbe... On ne peut rien dire de certain sur la future nation sud-slave, sinon qu'étant satisfaite elle sera volontiers pacifique, et qu'à la cristallisation d'une unité nationale nul ne s'oppose impunément. Quand l'unité sud-slave aura formé un bloc, sur le chemin de qui ce bloc se trouvera-t-il? Jetez un coup d'œil sur la carte : il sera sur le chemin des Allemands. Que les Allemands partent de Vienne ou de Munich, comment espéreraient-ils atteindre la Méditerranée tant qu'ils verront, assise auprès de la grande Italie de demain, une nation sud-slave qui aura exactement le même intérêt que les Italiens à empêcher l'expansion germanique vers le sud?... Nous comprenons tous qu'il faut dresser contre les appétits allemands une barrière de peuples libres. Nous ne voulons pas qu'il y ait un point faible dans cette barrière, entre l'Italie et la Roumanie. Nous savons trop que si nous laissons une brèche en Europe; tôt ou tard la guerre repassera par là. C'est pourquoi, dans l'intérêt de tous les Alliés et dans l'intérêt de la paix universelle, nous voulons que les Serbes et les Croates forment une seule nation. » (*L'Écho de Paris*, 10 juillet 1915.)

Cachette de haches en bronze

de Plaisir (Seine-et-Oise)

Par Paul de MORTILLET

Correspondant de l'École d'anthropologie.

Parmi les objets de l'âge du bronze qui ont été découverts en France, ceux provenant de cachettes, plus du tiers environ, sont les plus intéressants pour l'étude du début des temps protohistoriques. Ils ont permis entre autres d'établir de façon précise la classification chronologique des haches en bronze.

On divise les cachettes en trois catégories :

La cachette de fondeur qui contient des armes, des outils, des objets divers usés, détériorés ou brisés, achetés pour le métal et destinés à la refonte; des culots, des débris de fonte et quelquefois aussi des lingots de bronze.

La cachette de marchand qui ne renferme que des objets neufs, les uns tout à fait finis et prêts à être employés, les autres non complètement terminés, n'ayant pas subi le travail de martelage, et portant souvent encore les bavures de moulage. Ces objets sont parfois d'une seule espèce, dans bien des cas rien que des haches, parfois ils sont divers.

La cachette d'un particulier, plus justement appelée *trésor*, contient des outils, des armes, des objets de parure plus ou moins usagés, mais généralement en bon état.

Dans quel but les hommes de l'âge du bronze cachaient-ils dans la terre tout ou partie de leur bien? Pour les fondeurs et les marchands qui étaient obligés de parcourir de grandes distances pour recueillir des objets en métal ou pour vendre ceux qui formaient leur pacotille, il est naturel qu'ils se soient débarrassés ainsi d'une partie de leur fardeau, qu'ils venaient reprendre plus tard. Il y avait aussi une raison de sécurité qui poussait, surtout les marchands, à ne pas être porteurs d'une trop grande quantité d'objets susceptibles d'exciter la convoitise des tribus qu'ils allaient visiter. Quant au trésor il était enterré dans le sol par son propriétaire dans des moments de guerre, lorsque l'ennemi menaçait son foyer. Ce sont du reste les plus rares.

Les cachettes se rencontrent d'ailleurs dès l'âge de la pierre. Pendant la période paléolithique il ne s'agit que de *trésors*. Pendant la période néolithique, à côté des *trésors*, on trouve aussi de nombreuses cachettes

de marchands qui, pour la plupart, ont été enfouies dans le sol par les habiles tailleurs des immenses ateliers du Grand-Pressigny. De ces intéressants dépôts ont été découverts dans un grand nombre de départements français, en Belgique et en Suisse. Cela nous prouve que les industriels de cette époque parcouraient des distances considérables pour vendre leur marchandise.

Ce mode de cachette était très commun chez les marchands et fondeurs de l'âge du bronze, car nous en connaissons un nombre important. Ce nombre ne représente cependant qu'une faible partie, car pour parvenir jusqu'à nous il a fallu des circonstances spéciales et probablement exceptionnelles. Parfois le propriétaire de la cachette est mort sans avoir pu reprendre son bien; parfois il n'a pu retrouver l'endroit où il l'avait enterré. Il faut aussi tenir compte des découvertes de cachettes vraisemblablement nombreuses, faites antérieurement au commencement du XIXe siècle et qui sont restées inconnues.

Comme l'a écrit mon père : « Les cachettes sont une des caractéristiques de l'âge du bronze et il y en a eu alors un nombre prodigieux. C'est un fait très important à constater parce qu'il fournit une donnée historique et anthropologique des plus intéressantes. Il montre que les hommes du bronze n'étaient pas des conquérants qui régnaient en maîtres, mais bien de simples industriels et commerçants qui s'étaient faufilés dans les populations et qui avaient constamment le vol à redouter. La quantité de cachettes restées en souffrance prouve même que ces métallurgistes primitifs n'avaient pas une sécurité personnelle bien grande[1]. »

Le dispositif, le lieu des cachettes ainsi que le nombre d'objets qu'elles comprennent sont très variés. Les cachettes, surtout à l'époque morgienne, sont fréquemment enfouies directement dans la terre, soit en plein champ, soit à l'abri de rochers en place qui servaient de point de repère pour les retrouver. A l'époque larnaudienne les objets sont généralement renfermés dans des vases en terre et quelquefois en bronze. Ces vases étaient souvent protégés par des pierres placées autour de la fosse creusée dans le sol pour recevoir le dépôt.

*
* *

A ma connaissance, jusqu'à ce jour, neuf cachettes d'objets en bronze ont été découvertes dans le département de Seine-et-Oise. La plus ancienne a été signalée par Caylus dans son *Recueil d'antiquités*. Elle fut trouvée vers le milieu du XVIIIe siècle à 4 ou 5 kilomètres du village de la Queue-les-Yvelines, canton de Montfort-l'Amaury, arrondissement de

1. Gabriel de Mortillet, Cachettes de l'âge du bronze en France, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1894, p. 329-330.

Rambouillet, sur la route de Versailles à Houdan, sous un bloc de roche isolé. Elle se composait de treize haches à talons, avec et sans anneau latéral. Un certain nombre portaient encore les barbelures du moule. C'est une cachette de marchand de l'époque morgienne.

Deux cachettes furent trouvées dans les environs de Luzarches, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pontoise. La première fut découverte le 25 janvier 1870, entre le bois de la Noue et le bois de Bauvillers, à 75 centimètres de profondeur, en creusant une tranchée. Elle comprenait une centaine de morceaux de bronze parmi lesquels se trouvaient deux haches entières et six fragments de haches, toutes du type à talons avec anneau latéral généralement grand et épais; un fragment de hache à ailerons; trente fragments de lames d'épées, dont deux ou trois ornées de filets en creux ont été affilées, les autres qui n'ont jamais servi sont peut-être des pièces manquées à la fonte; deux morceaux de pointes de lance; six fragments de bouterolle ou base de fourreau à section en losange avec deux trous en regard sur les faces opposées; un racloir affilé; quatre fragments de tiges; sept morceaux d'usage indéterminé et un culot de fonte. La deuxième cachette découverte en 1878, à peu de distance de la première, se composait de dix-sept haches à talons, quatre haches à ailerons et quatre-vingt-douze débris divers. Ce sont deux cachettes de fondeur du commencement de l'époque larnaudienne.

En janvier ou février 1882, les hommes d'un détachement d'infanterie qui tenait garnison au fort de Sucy-en-Brie, ont découvert en cultivant les jardins situés sur le glacis de ce fort, à 10 mètres environ du cimetière du côté de l'est, une cachette d'objets en bronze déposés à même dans la terre, à 60 centimètres de profondeur. Elle se composait de vingt-deux haches à talons, deux pointes de lance, une lame de poignard et un ciseau.

Les vingt-deux haches à talons étaient toutes intactes et en parfait état de conservation, elles ne portaient pas d'anneau latéral. Les unes avaient le tranchant effilé au moyen du martelage, ce qui arrondit et élargit la partie inférieure. Les autres n'avaient encore reçu aucun tranchant et laissaient voir les bavures de moulage sur les côtés. Toutes ces haches semblent provenir de moules différents. Les bords droits latéraux, très élevés vers le talon, vont en diminuant du côté du sommet et disparaissent avant de l'atteindre. Ils cessent, en général, aux deux tiers ou aux trois quarts de la longueur. Le sommet est rectiligne par suite d'une cassure plus ou moins franche.

Sur la demande du général Jourdy, alors capitaine commandant l'artillerie de l'arrondissement de Champigny (Seine), les haches furent partagées entre le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et le musée d'Artillerie de Paris.

Voici, d'après Gabriel de Mortillet, la longueur et le poids des onze haches qui font partie des collections du musée de Saint-Germain :

Haches affûtées :

Longueur :	171 mm.	Poids :	475 grammes.
—	164 —	—	435 —
—	162 —	—	395 —
—	159 —	—	385 —
—	156 —	—	405 —
—	156 —	—	380 —
—	146 —	—	375 —

Haches non affûtées :

Longueur :	176 mm.	Poids :	435 grammes.
—	170 —	—	405 —
—	163 —	—	465 —
—	163 —	—	440 —

Les deux pointes de lance sont à douille et très belles. La plus grande, qui mesure 39 centimètres de longueur, a été cassée en deux par un coup de pioche au moment de la découverte. La lame de poignard n'a que 9 centimètres de long, elle est un peu triangulaire et plate, à base équarrie, avec deux rivets. Le ciseau de forme très particulière est probablement un tronçon de lame d'épée transformé en outil par le martelage. Ses dimensions sont de 85 millimètres de long et 34 millimètres de large pour la lame et 120 millimètres de longueur pour le manche.

Cette trouvaille peut se classer dans la catégorie des trésors, mais aussi, avec plus de raison, dans celle des cachettes de marchand. Elle date de la seconde moitié de l'époque morgienne.

En 1884, une cachette composée de neuf haches à talons, une lance et trois bracelets, fut mise à jour sur le territoire de la commune de Ville-d'Avray, canton de Sèvres, arrondissement de Versailles. C'est une cachette de marchand de la seconde moitié de l'époque morgienne.

Une cachette contenant une hache (sans indication du type), six agrafes, un culot et deux autres objets a été signalée par mon père. Ces objets furent découverts à la Carrière de Beauvais, commune de Champcueil, canton et arrondissement de Corbeil.

MM. Émile Rivière et Laville ont fait connaître, à la séance du 1er juin 1899 de la Société d'Anthropologie de Paris, la découverte d'une cachette de haches en bronze dans la terre végétale recouvrant la sablière exploitée par MM. Morillon et Corvol, sur la rive droite de la Seine, à 2 kilomètres environ en amont du pont de Draveil, territoire de la commune de ce nom, canton de Boissy-Saint-Léger, arrondissement de Corbeil. Elle renfermait vingt-neuf haches à talons, de la seconde moitié de l'époque morgienne.

A la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, en 1907, Édouard Fourdrignier présenta onze objets en bronze provenant d'une cachette découverte près du hameau de Pasloup, commune de Boutigny, canton de la Ferté-Alais, arrondissement d'Étampes. Ces objets étaient enfouis dans le sable à 50 centimètres de profondeur au pied d'un énorme

bloc de grès appelé dans le pays la Grande-Roche ou le Clocher de Pasloup. La trouvaille se composait d'une hache à ailerons de 160 millimètres de longueur sur 35 millimètres de largeur au tranchant et pesant 573 grammes. Cette pièce, la seule entière de la cachette, est munie d'un anneau latéral non perforé, elle ne porte pas trace de martelage, ni d'usure, c'est une hache manquée au moulage et probablement destinée à la refonte. Une petite hache à douille rectangulaire ayant sur les côtés deux dépressions rappelant les ailerons et un anneau mesure 96 milli-

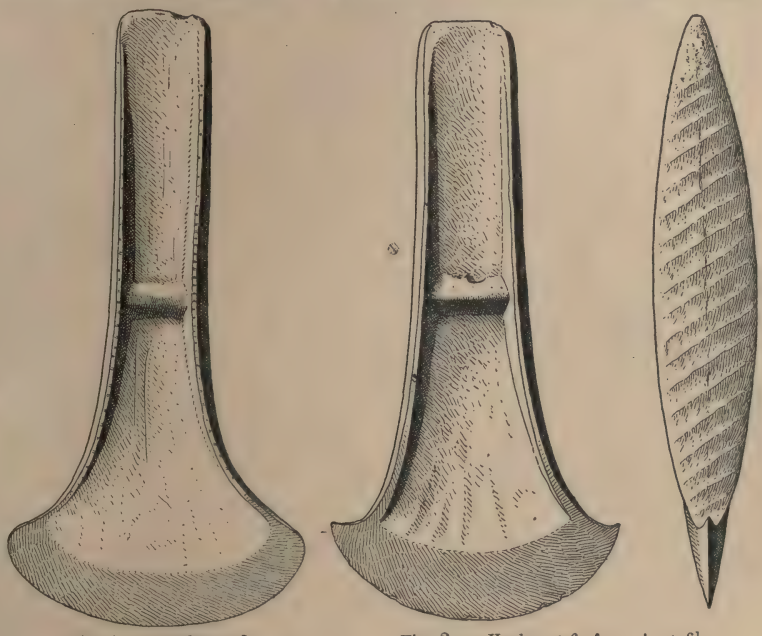

Fig. 1. — Hache n° 3. Fig. 2. — Hache n° 6, face et profil.
Cachette de Plaisir (1/2 grandeur naturelle).

mètres de longueur et 40 millimètres de largeur au tranchant et pèse 153 grammes; une partie de la douille manque sur une des faces, un trou se voit sur l'autre; le tranchant a été effilé par le martelage. Une pointe de lance à douille dont la pointe est cassée; sa longueur totale devait être de 140 millimètres. Trois fragments d'épées. Une bouterolle de fourreau. Deux petits fragments de casques. Un couteau à soie quadrangulaire dont la lame est brisée. Une tête d'épingle de forme discoïde, ornée de gravures. Cette cachette de fondeur de l'époque larnaudienne a été décrite par mon frère, dans l'*Homme préhistorique*, n° 4, avril 1908.

*
* *

La cachette de Plaisir, canton de Marly-le-Roi, arrondissement de Versailles, bien que découverte vers 1888, n'a pas encore été publiée; je

peux même dire qu'elle est encore à peu près inconnue, car seule une petite note de quelques lignes avait paru dans les *Bulletins* de la Commission des arts, sciences et lettres de Seine-et-Oise. Depuis longtemps j'avais fait, sans résultat du reste, des démarches pour étudier les objets provenant de cette cachette faisant partie des collections de la Commission, alors enfermées dans des caisses. Grâce à l'intervention de mon savant collègue et ami J. Bossavy, inspecteur des Postes et Télégraphes

Fig. 3. — Hache n° 7. Fig. 4. — Hache n° 10. Fig. 5. — Hache n° 11.
Cachette de Plaisir (1/2 grandeur naturelle).

à Versailles, membre de la Commission, et aussi à la gracieuse autorisation donnée par M. le président Paisant, j'ai pu avoir entre les mains neuf haches provenant de cette trouvaille et je tiens à en remercier ici ces messieurs. M. Bossavy a également trouvé dans les archives de la Commission de précieux renseignements sur le lieu exact et sur la disposition des haches au moment de la découverte. Il a bien voulu se charger de les décrire à la suite de ce travail.

La cachette de Plaisir se composait de dix-huit haches entières, un petit anneau et un objet indéterminé. Les onze haches que j'ai pu examiner sont toutes du même type : à bords droits avec légers talons rudimentaires; elles sont intactes, en bon état et prêtes à être employées, toutes ont subi un travail de martelage très soigné aussi bien au tranchant que sur les côtés. Le martelage a élargi et aplati la partie inférieure en forme d'arc de cercle et a effilé le tranchant. Ce travail a aussi

fait disparaître les bavures du moule sur les côtés des haches, il est même si régulier sur certaines pièces qu'il forme une sorte d'ornement. La hache n° 11 seule (fig. 5) porte une ornementation consistant en une nervure de 47 millimètres de long allant du talon à la partie martelée du tranchant. Sur la hache n° 7 (fig. 3) on voit tout le long des côtés, à la jointure du moule, de petites dépressions presque circulaires, empiétant les unes sur les autres, produites par les coups de marteau. Les deux faces portent sur la partie comprise entre le talon et le tranchant de petites cannelures parallèles provenant du martelage. Des cannelures obliques et parallèles se voient également, mais sur les côtés latéraux des haches n° 11 (fig. 5) et n° 6 (fig. 2), comme on peut s'en rendre compte sur cette dernière figure. Aucune de ces haches ne sont absolument semblables, certaines cependant peuvent provenir du même moule, les dimensions du tranchant et des bords droits ayant changé par suite du travail plus ou moins intense qu'elles ont subi.

Voici les mesures et le poids de chacune de ces haches :

NUMÉROS DES HACHES	1	2	3 (fig. 1)	4	5	6 (fig. 2)	7 (fig. 3)	8	9	10 (fig. 4)	11 (fig. 5)
	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
Longueur totale	168	165	163	160	160	156	156	150	150	140	130
Largeur au sommet	23	20	22	24	23	24	22	21	24	22	21
Largeur au talon	25	22	22	25	23	26	23	24	24	24	22
Largeur au tranchant	79	77	75	78	74	75	74	68	61	71	63
Hauteur du tranchant	24	20	23	20	19	16	21	19	17	17	18
Distance du talon au sommet.	79	78	75	76	70	74	70	70	78	65	60
Largeur maxima des côtés.	24	24	23	26	28	25	24	23	25	23	24
Poids (en grammes)	480	430	400	445	430	445	415	370	425	335	345

La belle cachette de marchand de l'époque morgienne de Plaisir a beaucoup d'analogie avec celle découverte vers le 15 octobre 1906, à Bailleul-sur-Thérain (Oise). Cette dernière, décrite par L. Thiot et H. Péron dans l'*Homme préhistorique*, n° 1, 1907, comprenait un poignard et sept haches à bords droits et à tranchant élargi, avec talons rudimentaires. Ces haches mesuraient : 185 mm., 174 mm., 150 mm., 146 mm., 140 mm., 130 mm., 103 mm. de longueur totale. Celle qui avait 146 mm. portait sur les deux côtés latéraux de nombreuses cannelures obliques et parallèles semblables à celle de la hache n° 6 (fig. 2) de la cachette que je viens de décrire.

Sur les neuf cachettes de Seine-et-Oise, cinq appartiennent à l'époque morgienne et trois à l'époque larnaudienne. Je n'ai pas de renseignement sur l'âge de la cachette de Champcueil.

Les haches en bronze de Plaisir (Seine-et-Oise)

TOPOGRAPHIE — DATE — PLAN — COUPE

Par J. BOSSAVY

Le travail si documenté de mon ami Paul de Mortillet souligne encore une fois l'intérêt que présente la description de toutes les trouvailles. L'examen seul d'un grand nombre d'objets pourra permettre la connaissance aussi approchée que possible des temps préhistoriques et protohistoriques, puisque ces objets constituent les seuls documents à notre disposition. Encore, faut-il que toutes les conditions de la découverte soient étudiées, notées. Sans doute, c'est au hasard que, dans la plupart des cas, sont dues les découvertes, faites souvent en des lieux éloignés, par des personnes étrangères à toute science, qui n'y voient qu'un profit à réaliser ou une « curiosité » à conserver. Le spécialiste n'y assiste que très rarement; ils les ignore encore trop fréquemment. Lorsqu'elles arrivent à sa connaissance, c'est généralement longtemps après; la plupart des objets ont été dispersés, sinon abîmés, dénaturés, perdus et les souvenirs de ceux qui les ont exhumés sont déjà d'une imprécision décourageante.

Les objets recueillis perdent ainsi une grande partie de leur valeur, souvent presque toute leur valeur documentaire. Combien seraient beaucoup plus intéressantes et utiles à la science nombre de belles pièces que nous connaissons, dont l'origine même ne peut être indiquée!

Il faut savoir reconnaître que ceux qui trouvent éprouvent souvent de la défiance vis-à-vis de ceux qui viennent les questionner; ils ont une tendance à dérober leurs trouvailles à tout examen. L'intérêt de la science exige que les spécialistes agissent avec les plus grands ménagements et ne montrent que le souci — d'intérêt général — de se renseigner, voir, étudier, décrire, mettant au second plan les soins de leur collection.

A ces conditions seulement, on pourra, de plus en plus souvent, obtenir que soient immédiatement prévenus les sociétés ou commissions ou chercheurs qualifiés pour recueillir toutes les indications indispensables, afin que l'on puisse tirer, des découvertes, tous les fruits utiles.

La chose est possible. J'en ai fait l'expérience à Maisse (Seine-et-Oise) où j'ai pu faire offrir à la Société Préhistorique Française divers objets trouvés dans une sépulture gauloise avant que je puisse y entreprendre des fouilles méthodiques[1]. Ces fouilles mêmes ont été gracieusement autorisées, avec la même destination, par le propriétaire et le locataire du terrain.

En un mot, doit s'accréditer toujours davantage, chez les fouilleurs, la certitude que leurs trouvailles gagneront en intérêt, en utilité, si elles sont signalées et communiquées. Si cette conviction s'était répandue

1. Travaux interrompus par la guerre. Lorsqu'ils seront repris, j'espère pouvoir remettre à l'École d'Anthropologie un type de cette sépulture.

depuis longtemps, l'étude de Paul de Mortillet pourrait certainement mentionner de plus nombreuses cachettes.

*
* *

La cachette de Plaisir a fait l'objet dans le *Bulletin* de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, d'une mention au procès-verbal de la séance du 17 janvier 1889 [1], trouvaille de la hache isolée (H[I], fig. 6 et 7) et d'une note de M. Dutilleux, dans la séance suivante, 10 avril 1889 [2], sur l'ensemble, note forcément sommaire. La découverte peut donc être

Fig. 6. — D'après un plan dressé pendant les travaux par M. F. de Monguers, lieutenant d'artillerie. — D, Terrain acquis par le Département. — ●, Sources. — H[I], Hache isolée. — H[II], Groupe des 18 haches. — Δ, Hache polie. — ▤, Habitations.

considérée comme inédite eu égard au très grand intérêt que présentent les objets trouvés. Aussi ai-je cru devoir m'employer à en provoquer l'étude complète.

M. le Président Paisant, qui apporte à la direction des travaux de la Commission les soins les plus éclairés et une attachante courtoisie, a bien voulu m'autoriser à faciliter cette étude. Je suis heureux de le remercier ici tant en mon nom qu'au nom de mon ami Paul de Mortillet [3].

1. Versailles, Cerf et fils, édit., in-8°, t. IX, 1889, p. 83.
2. *Ibid.*, p. 99.
3. Je dois aussi des remerciements à MM. Lesort, archiviste de Seine-et-Oise, et Lamain, adjoint, conservateurs des collections de la Commission, qui m'ont aidé dans mes recherches et qui rendent la fréquentation des Archives si attrayante.

Le département de Seine-et-Oise a fondé, il y a environ soixante-cinq ans, aux Petits-Prés, un asile de vieillards, aujourd'hui à mi-chemin entre le bourg de Plaisir et la gare de Plaisir-Grignon, bifurcation des lignes de Dreux et de Mantes, par la vallée de la Mauldre si intéressante au point de vue préhistorique. Pour doter cet établissement d'une eau potable de bonne qualité et supprimer l'utilisation des eaux du Ru Maldroit, le Conseil général s'est occupé, fin 1887 et commencement 1888 « d'autoriser la captation de sources abondantes en eau limpide, fraîche et pure ». Dans ce but, a été acheté vers cette époque [1], un terrain de 1 hectare 70 ares, dit de la Source Ozanne, correspondant à la parcelle n° 1375 du cadastre de Plaisir, section B, 2e feuille (la Cour des Prés).

Ce terrain [2], qui comprend et qu'avoisinent de nombreuses sources, était, il y a environ cinquante ans, « encore couvert de bois et dépendait de la forêt de Sainte-Appoline qui n'est elle-même qu'un démembrement

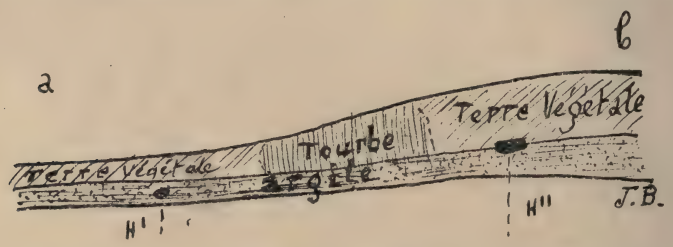

Fig. 7. — Coupe suivant A. B. D'après M. F. de Monguers. — H', Emplacement de la hache isolée à 0 m. 80 du sol. — H'', Emplacement des 18 haches à 1 m. 20 du sol.

de la forêt de l'Yveline ». (Note de M. Dutilleux.) Il est qualifié de « mauvais pré avec partie marécageuse et tourbeuse » [3].

C'est pour l'aménager, en vue de la culture, que des travaux de drainage ont été reconnus nécessaires et c'est en les exécutant que la cachette a été rencontrée. La date n'est pas indiquée, mais le rapprochement des textes va me permettre de la fixer très approximativement.

Dans son rapport pour l'année 1888, le Directeur explique qu'il « a eu à donner les travaux extraordinaires *de la source* : fouilles, terrassements, remblais ». Aucune allusion encore aux haches (Conseil général, 1889, *loc. cit.*). Mais dans son rapport pour l'année 1889, il s'exprime ainsi : « Il a fallu mettre en état le terrain de la source qui était un mauvais pré et le préparer, par un drainage complet, à recevoir le travail demandé par une bonne culture... La fouille, le comblage, et les fossés ont demandé la mise en œuvre de 5 289 mètres de terrain... C'est en fouillant qu'il a

1. Il m'a été impossible de trouver la date exacte de l'achat.
2. M. Hieaux, directeur actuel de l'Asile, a bien voulu, avec une grande obligeance, dont je lui sais gré, me conduire sur le terrain de la source.
3. Rapports de M. de Monguers, directeur de l'Asile, pour les années 1889 et 1890, sessions du Conseil général d'août 1890 et 1891, nos 166, p. 14 et 160, p. 13.

été trouvé, *à une profondeur qui ne dépasse pas 0 m. 80, 18 haches en bronze à 2 places différentes* [1]. »

Comme le procès-verbal de la Commission des Antiquités et Arts qui enregistre la trouvaille « d'une fort belle hache en bronze [2] », est du 17 janvier 1889, et que M. Dutilleux, dans sa note du 10 avril suivant, dit que les 18 haches ont été trouvées « quelques jours après »; que, d'autre part, il s'est rendu sur les lieux le 2 février, on peut dater les découvertes de décembre 1888 et janvier 1889.

A ce moment, M. Félix de Monguers, fils du directeur de l'asile, alors lieutenant d'artillerie à Fontainebleau, eut l'heureuse inspiration de dresser un plan et une coupe (fig. 6 et 7) qui font disparaître les contradictions soulignées entre le rapport de 1889, que je viens de citer et la note de M. Dutilleux, ou les indications que j'ai pu retrouver.

La non-publication de documents aussi précis eût été, on le voit, une lacune infiniment regrettable.

On a rencontré, au cours des travaux, des silex nombreux « des pierres qui ont peut-être servi de polissoirs, des fragments de poterie d'une époque fort reculée » (Dutilleux), « des pierres servant probablement pour la taille des silex », une hache en pierre polie (fig. 6 — près de H^1) qui indiquent une occupation très lointaine, expliquée par les sources. Les rapides recherches que j'ai pu faire sur le terrain ne m'ont rien donné.

Le bronze a fourni, outre les haches, « un petit anneau de collier et une sorte d'instrument » dans lequel M. Dutilleux a cru voir une clef ou un fragment de mors de cheval. Je n'ai pu examiner ces objets; leur position n'est pas indiquée.

Par contre, grâce à la coupe de M. Félix de Monguers, nous savons que la hache isolée, H^1, était dans la couche d'argile [3] sur laquelle repose la terre végétale du terrain acquis et que les 18 haches composant la cachette étaient à la limite de cette terre végétale, au niveau de l'argile, rangées symétriquement par groupes de 6 (Dutilleux), et non en 2 places différentes (rapport du directeur). On y voit encore que les deux « gisements » étaient séparés par une zone tourbeuse.

Ce sont là des indications précises que l'on peut souhaiter pour toutes les découvertes de même espèce.

1. Rapport au Conseil général, session 1890.
2. M. Dutilleux la dit la plus belle de celles qui ont été trouvées.
3. Deux briqueteries exploitent cette couche non loin de là.

Livres et Revues

Jules Amar. — *Sur l'alimentation et la force des Arabes* (C. R. Acad. des Sciences, avril 1915).

En mission dans l'Afrique du Nord en 1907-1908-1909, le prof. Amar fit une série d'expériences sur le mode d'alimentation des Arabes, qui se retrouve à peu près identique chez d'autres peuples.

Dans chacune, l'homme est mis d'abord en équilibre de nutrition par une *ration d'entretien* composée suivant les habitudes du pays, et tantôt il est laissé en repos, tantôt il produit un travail plus ou moins dur, mais très exactement mesuré et réglé.

Or, à nombre égal de calories, il y avait accroissement de poids de l'organisme quand l'indigène s'alimentait selon ses traditions. L'utilisation des aliments sous forme de travail musculaire bénéficiait dans ces conditions, d'après les mesures, d'une plus-value de 7 à 10 p. 100.

Un homme est mis en équilibre dynamique avec une ration de couscous et il effectue sur un bicycle à frein un travail de 48 290 kilogrammètres. Puis, pendant six jours, il refait ce travail en mangeant du pain de munition au lieu de couscous. La ration d'entretien s'abaisse dans ce cas très sensiblement.

La ration contenant le couscous économise près de 485 calories, soit plus de 15 p. 100 de la dépense des vingt-quatre heures.

« Il faut considérer, dit M. Amar, l'influence psychique établie par Pawloff : elle détermine les sécrétions digestives adéquates à la transformation des aliments qu'on aime. Il y a, dans les traditions alimentaires des peuples, des vérités physiologiques dont l'hygiène rationnelle doit tenir compte. » Il nous semble que l'*habitude* qu'ont l'intestin et les viscères d'utiliser un certain aliment peut concourir aussi à une utilisation plus complète.

M. Amar a étudié en même temps la valeur du café et du thé. Dans la ration habituelle de deux sujets, il a substitué, en infusion, 30 grammes de café torréfié à une quantité isodyname de pain. Il ne faut jamais dépasser cette dose. La ration d'entretien, pour un travail de 52 147 kilogrammètres, réalise une économie de 5 p. 100 environ.

L'économie est du même ordre avec le thé, dont la dose doit être tout au plus de 25 grammes par jour.

« C'est à tous ces effets combinés que j'attribue, dit M. Amar, la résistance des Arabes à la fatigue et la supériorité de leur rendement musculaire. Leur force se révèle surtout par la continuité, mais comme *puissance* en un temps très court, elle égale à peine celle des Européens. Le citadin est plus fort que le campagnard, l'ouvrier que le paysan. L'allure des contractions musculaires n'est rapide que chez les Kabyles et les Marocains, dont la résistance au travail est plus grande. » L. M.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Au sujet du Principe des Nationalités

Les lecteurs de la *Revue Anthropologique* trouveront, dans notre prochain numéro, un écrit que quarante-deux ans écoulés depuis son apparition peuvent avoir fait oublier, mais sans lui rien enlever de sa vérité ni de sa valeur, au regard des événements présents, de leur témoignage, et des graves leçons qu'ils nous apportent.

Langues, Races, Nationalités, de notre ancien directeur Abel Hovelacque, date, en première édition, de 1873[1]. Œuvre de circonstance, provoquée par les malheurs de la précédente guerre, et composée sous le coup de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, des circonstances analogues mais combien plus tragiques, puisque c'est le sort même de la patrie qui est aujourd'hui en cause, rendent à ces pages une vivante, une saisissante actualité. Telle est la raison qui nous détermine à les republier. L'émotion et les colères civiques dont l'écho s'y fait entendre n'apparaîtront plus dès lors que secondaires : pour légitimes, hélas! qu'elles fussent à leur heure, elles sont maintenant du passé. Avant tout, l'on voudra bien voir ce qui est l'essentiel et le fond de ce travail, c'est-à-dire la défense du *principe des nationalités* en face des prétentions germaniques, la recherche et la fixation de ses bases véritables : la volonté populaire, le libre consentement des parties, soit exprimés formellement par le plébiscite, soit fermement, fidèlement attestés par l'invariable constance du sentiment national à travers les âges.

L'auteur a présenté cet exposé et cette défense de façon aussi persuasive qu'irréfutable, avec une science qui s'impose, une vigueur peu commune. Il a fait justice, en même temps, de quelques faux principes chers aux ennemis de la liberté des peuples, et qu'ils

1. Deuxième édition (Paris, Ern. Leroux), 1875, in-8, 40 p.

opposent sans relâche au principe des nationalités volontaires, dans l'intention bien évidente de le détruire. Voici qu'en effet sont invoqués de nouveau les arguments dont ces faux principes furent soutenus, encore que pas un d'eux n'eût échappé aux prises de l'habile et loyale discussion qui en avait démontré l'erreur. On ne les invoque, au surplus, que pour la forme. Dix ans avant la conférence célèbre *Qu'est-ce qu'une nation?* où Renan devait revêtir le même thème d'un éclat non oublié, Hovelacque avait reconnu déjà ce que sont réellement, pesées à leur juste poids, la théorie des races et la théorie des langues : prétextes spécieux, raisons de pédants. Sous les uns essaie de se masquer l'esprit de conquête, à peine dissimulent-ils les âpres convoitises de nations avides et d'hommes d'État sans scrupules; les autres consacrent pesamment les opérations de brigandage de ce nationalisme de proie, dont le pangermanisme restera le plus accompli modèle. N'est-ce point Bismarck qui disait : « Les arguments les plus médiocres sont bons quand on a pour soi la force des baïonnettes »?

Langues, *Races*, *Nationalités*, fut ainsi, après nos désastres, comme une première revanche de la vérité sur les iniquités teutonnes. Est-il besoin de déclarer qu'à la doctrine scientifique et politique qui y a trouvé sa formule, toute notre sympathie est acquise? En établissant qu'aucune collectivité nationale en Europe ne pouvait se glorifier légitimement d'une communauté d'origine ethnique, et que par conséquent toute répartition politique fondée sur l'ethnologie ou sur la langue serait aussi absurde que dangereuse, Hovelacque, suivant nous, ne se trompait pas. Et ce sont les règles équitables, proclamées par notre droit public, acceptées et suivies depuis plus d'un siècle par la nation française, qu'il résumait par ces mots : « Les peuples doivent décider eux-mêmes de leurs destinées... Pour nous, qui puisons dans la Révolution notre origine et notre doctrine, *la nationalité est une raison sociale*. Cette raison sociale, des éléments hétérogènes, des populations de langues diverses, de races diverses, s'entendent pour la faire naître. Elle se base sur l'intérêt commun, elle s'affirme par la solidarité des éléments agrégés, elle se justifie par le gré de la multitude. Et ce n'est pas un faible honneur pour la patrie française, que de présenter l'expression la plus sincère et la plus frappante de cette association démocratique, une et indivisible. »

Toutefois une réserve est nécessaire dont nous n'aborderons pas la discussion approfondie, mais que nous tenons du moins à indiquer en quelques mots.

Le principe des nationalités, compris ainsi qu'il l'a été jusqu'ici, se présente avec un caractère absolu et une rigueur théorique qui, de toute évidence, limitent la vérité fondamentale dont il est l'expression à nos yeux. Conçu d'un point de vue strictement juridique et rationaliste, il est ce qu'il est, étranger à tout autre point de vue, et n'admettant ni exceptions, ni extensions. L'horizon restreint où il est enfermé ne s'ouvre par aucune échappée, et nulle vérité complémentaire ne trouve place à côté de lui dans le cadre voulu, schématique, qui lui a été tracé. Parce que ce principe négligeait une partie des réalités, parce qu'il n'a pas tenu compte de l'ensemble des données de l'histoire, il était forcé que sa formule parût de même méconnaître certaines des plus impérieuses, des plus évidentes nécessités de toute vie nationale. Le résultat est que, pratiquement, le principe des nationalités, sous sa forme actuelle, se montre un instrument incomplet, imparfait, qui ne s'adapte pas à toutes les circonstances. Un défaut manifeste de rapports existe entre ses proportions et les conditions diverses, les infinies complexités des problèmes politiques auxquels il doit s'appliquer. Inefficace en certains cas, — par exemple, quand des volontés contraires, en nombre à peu près égal, se partagent un pays depuis le même temps, — nous le voyons, en d'autres, insuffisant.

C'est que les nationalités, on ne s'en est pas assez souvenu, ne sont point des êtres de raison, créations de la logique pure; jamais nation ne s'est formée suivant un plan idéal et d'après un principe unique. Lorsqu'un éminent philosophe conçoit la nationalité comme « l'extension à la nation, en tant que celle-ci remplit les conditions de la personnalité et qu'elle manifeste son sentiment par le libre consentement de ses membres, des Droits de l'Homme, tels qu'ils sont définis par les principes de 1789 », on ne peut qu'applaudir, sans doute, mais à condition de compléter. Le premier des droits de l'homme est le droit à la vie. Pour qu'une nation puisse se développer librement sur la base de son droit, il faut avant tout qu'elle puisse vivre, c'est-à-dire que son territoire soit efficacement garanti par ses propres limites. A chaque peuple la clé de sa maison, afin d'en rester le maître, et non pas celle de la maison d'autrui afin de

l'aller cambrioler. Le jour venu où nos armes auront assuré le triomphe de la politique d'indépendance sur la politique d'usurpation, ce sera donc la tâche de nos plénipotentiaires de concilier le principe des nationalités avec celui des *frontières naturelles*, en nous assurant enfin la possession de ce « glacis », de ce fossé nécessaire, faute duquel notre sol demeure sans clôture contre les entreprises d'un implacable ennemi. Qu'ils se rappellent alors ces mots, justes et profonds, de Mme de Staël : « La différence des langues, les limites naturelles, les souvenirs d'une même histoire, tout contribue à créer parmi les hommes ces grands individus qu'on appelle des nations ; de certaines qualités les distinguent, de certaines proportions leur sont nécessaires pour exister. »

GEORGES HERVÉ.

La morale du transformisme

Par J.-L. de LANESSAN

(*Suite* [1])

§ VII. — La morale des besoins naturels et la morale des passions.

Les sociétés d'animaux sauvages donnent toutes le spectacle d'une harmonie parfaite dans la conduite des membres qui les composent; parfois même elles atteignent un degré d'organisation qui serait digne d'admiration s'il n'était point caractérisé par l'absence presque totale de l'idée de la liberté individuelle. Les savants et les philosophes qui ont vanté la discipline des sociétés formées par les abeilles ou les fourmis et l'ont recommandée aux sociétés humaines comme un modèle à imiter, n'ont pas pris garde que la soumission absolue de tous les habitants d'une fourmilière ou d'une ruche à une règle de conduite invariable et à une besogne unique, sans cesse répétée, rend à peu près impossible tout progrès sérieux. Pour admirer l'organisation des sociétés de fourmis et d'abeilles et pour ne recommander que l'imitation, il faut avoir une mentalité d'esclave ou de moine.

Bien plus dignes d'attention et même d'admiration sont les sociétés que forment les oiseaux ou les mammifères sauvages qui cherchent dans la vie sociale le plaisir des relations affectueuses et l'aide réciproque dans la lutte pour l'existence. N'est-ce point un spectacle admirable celui des moineaux qui, par centaines, fréquentent et habitent le même jardin, y faisant leurs nids côte à côte avec tout ce qui tombe sous leurs yeux, leurs becs ou leurs pattes : brins d'herbes séchés, morceaux de foin ou de paille, ramuscules d'arbrisseaux, brins de fil, de laine ou de coton, plumes ou flocons d'ouate, etc., puis déposant tout cela sans ordre, à la diable,

1. Voir *Revue* de juin et juillet-août 1915.

dans le coin qui leur paraît le plus favorable à l'élevage de leurs petits. Il y avait autrefois, sur le devant de ma maison d'Écouen, deux grands rosiers qui couvraient une partie de la façade et que les moineaux affectionnaient pour faire leurs nids. Dès les premiers jours du printemps, ils y accumulaient entre les branches tout ce qu'ils pouvaient ramasser de paille et de foin; puis, çà et là, dans les points les mieux abrités, chaque couple pondait ses œufs et élevait ses petits, dans un perpétuel gazouillement de mâles courtisant leurs femelles, de mères provoquant les petits à manger et de curieux qui, de temps à autre, venaient voleter autour des couvées. Il y avait bien, parfois, quelques échanges de coups de becs, mais c'était plutôt jeux que batailles, car chacun n'en continuait pas moins de faire tranquillement sa besogne.

La même harmonie dans la pleine liberté individuelle règne au sein des grandes sociétés de perroquets, de perruches, de corbeaux ou de pigeons, parmi les oiseaux; de chevaux, de bœufs sauvages, de chevreuils, d'éléphants, etc., parmi les mammifères sauvages. Chacun fait ce qu'il veut, et tous font la même chose en même temps parce que tous, éprouvant les mêmes impressions et obéissant aux mêmes impulsions, veulent simultanément la même chose. L'harmonie règne entre eux parce qu'ils ont tous les mêmes idées morales engendrées par les mêmes besoins.

La modération dans la satisfaction des besoins naturels est la règle chez les animaux sauvages, aucun ne mange au delà de son appétit; on ne voit des exemples du contraire que chez les carnassiers qui, ne mangeant pas tous les jours, mangent peut-être plus qu'il ne conviendrait quand ils peuvent le faire. La « tempérance », comme auraient dit les anciens, qui préside chez les animaux sauvages à la satisfaction de leur besoin de nutrition, résulte de l'éducation que les parents donnent à leur progéniture. Les mères et les pères règlent l'alimentation de leurs petits; ils ne leur donnent à manger qu'à des intervalles réguliers et seulement lorsque leur appétit est aiguisé. Le petit animal prend l'habitude de ne manger que pour la satisfaction de son besoin naturel et la conserve pendant toute sa vie. Chez les animaux, le plaisir produit par le manger et le boire n'est jamais poussé jusqu'à la passion et la recherche des aliments n'est accompagnée d'aucun conflit sérieux.

On constate chez eux la même modération dans la satisfaction du

besoin de reproduction. Les mâles se montrent très ardents aux heures où les appétits génésiques se font sentir; souvent ils se querellent ou se battent pour la femelle qu'ils convoitent si elle leur est disputée, mais ils cessent de la courtiser dès qu'elle cesse de les provoquer. Leurs assiduités se bornent, dès ce moment, au concours qu'ils lui prêtent dans la construction des nids, chez les oiseaux, dans l'alimentation et l'élevage des petits, chez les mammifères comme chez les oiseaux. La polygamie ne se rencontre que dans les espèces qui s'alimentent très aisément. Elle paraît résulter de l'exaspération toute naturelle du besoin génésique déterminée par l'abondance de la nourriture : parmi les oiseaux Gallinacés, elle est moins développée dans les espèces qui, comme les faisans et les hoccos, sont difficiles pour le choix de leurs aliments que dans celles qui, comme la poule, mangent indifféremment des graines, des vers, des escargots, etc., et par conséquent se nourrissent copieusement. Parmi les mammifères, la polygamie n'existe que dans les espèces herbivores ayant à leur disposition de vastes et riches pâturages. Chez les animaux polygames, tout comme chez les monogames, il n'y a jamais abus des plaisirs génésiques parce que le désir ne dépasse pas les limites du besoin.

La même observation s'applique, chez tous les animaux, aux plaisirs qui résultent de la satisfaction du besoin d'activité. Dès que l'animal éprouve la fatigue provoquée par les mouvements que ce besoin détermine, il arrête ses ébats ou ses jeux et se livre au repos. On le voit aussi, toujours, se reposer et dormir lorsqu'il a satisfait son besoin de nutrition, de telle sorte que toute la chaleur produite par le fonctionnement de la vie est employée à digérer les aliments absorbés.

Il résulte de tous ces faits que les idées, même les plus égoïstes, déterminées par les besoins naturels, sont rarement accompagnées, chez les animaux, d'actes ayant pour effet de nuire à leurs semblables. Si deux mâles convoitent la même femelle — ce qui est la cause la plus fréquente des conflits entre animaux — le conflit est rarement poussé jusqu'à la bataille parce que, d'ordinaire, l'un d'entre eux cède la place à l'autre. Jamais, d'autre part, un animal grand et fort ne cherche chicane à un congénère petit et faible. Les chiens domestiques eux-mêmes, même lorsque leurs maîtres les ont éduqués à attaquer leurs semblables, ne se jettent jamais spontané-

ment sur un individu plus petit. Dans les batailles de chiens, ce sont toujours les roquets qui prennent l'offensive.

En résumé, si l'on veut caractériser la morale dont les sociétés animales s'inspirent dans leur conduite, on doit dire que c'est une morale de besoins naturels et non une morale de passions, car le désir provoqué par le besoin ne s'aiguise jamais en passion.

Les sociétés humaines donnent lieu à des observations d'autant plus différentes qu'elles s'éloignent davantage des âges primitifs de l'humanité.

Les primitifs et les populations encore incivilisées de notre temps forment des sociétés très semblables à celles des animaux supérieurs. c'est-à-dire ayant la morale des besoins naturels. Les vols y sont tellement rares, malgré la misère, que les portes ne sont pourvues d'aucun moyen sérieux de fermeture. Les crimes contre les personnes y sont presque inconnus; il en est même, comme le parricide, que l'esprit de ces populations ne conçoit pas. L'égoïsme individuel dont les besoins naturels déterminent le développement ne prend, en un mot, que rarement, chez les hommes primitifs ou sauvages, un développement tel qu'il se transforme en passion et détermine le vice ou le crime.

Les seules passions qui se manifestent fréquemment chez les sauvages sont la gourmandise, l'ivrognerie et la lubricité. La manière dont elles se développent est, chez eux, facile à observer.

Le peu de goût que les hommes incivilisés ont, en général, pour le travail, est cause qu'ils manquent souvent d'une partie au moins des objets les plus nécessaires à l'alimentation. Il suffit qu'un jour, pour un motif quelconque, la pêche ou la chasse aient été infructueuses pour que l'homme ne puisse pas satisfaire sa faim. Si le fait se reproduit fréquemment, il deviendra assez semblable aux grands carnassiers dont les repas sont, en général, peu réguliers : comme ces animaux, l'homme sera très porté à abuser de la nourriture lorsque l'occasion se présentera pour lui d'en avoir à sa discrétion. Ce sont particulièrement les viandes qui sont l'objet des abus de ce genre. C'est dans leur pénurie, en certains pays, que se trouve la cause déterminante primitive de l'anthropophagie. On se faisait la guerre de tribu à tribu pour se procurer des hommes ou des femmes à manger ou bien on mangeait les vieillards de la tribu. Plus tard, l'anthropo-

phagie a pu se transformer, dans quelques régions, en pratique religieuse, mais à ses débuts, elle fut toujours déterminée par la rareté de la chair des animaux. La gourmandise une fois entrée dans les mœurs d'une population y subsiste souvent après que l'alimentation y est devenue facile. Elle constitue alors une véritable passion. Certains peuples, de nos jours, en offrent des exemples remarquables : on y mange pour le seul plaisir de manger, de même que l'on y absorbe des quantités énormes de liquides pour le seul plaisir de boire.

L'ivrognerie est, avec la gourmandise, une passion très fréquente chez les sauvages actuels. Elle prend sa source, comme chez les peuples les plus civilisés, dans l'excitation que procurent les boissons alcooliques. Beaucoup d'individus, particulièrement dans les populations encore incivilisées ou dans les classes ignorantes des nations civilisées, éprouvent à cette excitation un plaisir tel qu'ils s'efforcent de le renouveler le plus souvent possible. Les hommes sauvages ont d'abord cherché l'ivresse dans des liquides qui fermentent spontanément, tels que le suc du palmier, le jus du raisin ou de quelques autres fruits, etc., puis ils se sont ingéniés à provoquer eux-mêmes la fermentation de ces liquides. Avec les progrès de la science se sont alors déroulées toutes les phases de la production des alcools et des liqueurs dans lesquels un très grand nombre d'hommes très civilisés cherchent, aujourd'hui encore, l'ivresse.

Il serait impossible de nier que les passions de la gourmandise et de l'ivrognerie, nées de l'abus des plaisirs procurés par la satisfaction des besoins de nutrition, aient joué un rôle dans l'évolution de la civilisation.

Il est résulté de ces passions des besoins nouveaux qui, pour être artificiels, n'en ont pas moins exercé une influence considérable sur le développement de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, etc. Mais il importe de noter que les progrès ont résulté plutôt de la recherche des moyens de satisfaire avec agrément le besoin de nutrition que de l'excès de satisfaction de ce même besoin. Les gourmets, c'est-à-dire les hommes qui cherchent à varier leurs aliments et leurs boissons, à leur donner des odeurs et des saveurs agréables, exercent plus d'action sur le développement des industries relatives à l'alimentation que ceux dont le seul plaisir est d'ingurgiter, comme l'Esquimau ou l'Australien misérables, d'énormes quantités de viande

ou d'alcool. Les seconds, aveuglés par la passion, deviennent rapidement nuisibles à eux-mêmes en compromettant leur santé et aux autres par la brutalité, les violences, les crimes même qui sont fréquemment déterminés par l'intempérance. Les premiers, par la recherche de plaisirs variés mais dont ils n'abusent pas, se maintiennent dans un état parfait de santé physique et morale, sont contents de leur sort et se complaisent dans les actes propres à leur valoir la sympathie de leurs semblables. Ne résulte-t-il pas un vif plaisir social et moralisateur d'une table où des mets bien préparés et des vins de bons crus sont consommés sans abus par des gens intelligents, instruits, tolérants, aussi soucieux des qualités de l'esprit que de celles des aliments, échangeant en toute liberté leurs idées sur les hommes, les choses et les événements au milieu desquels s'écoule leur vie? Lorsque Sénèque disait des jardins d'Épicure que l'on n'y excitait ni la faim ni la soif, et lorsque le propriétaire des mêmes jardins déclarait lui-même qu'un peu de farine et d'eau suffisaient pour le combler de bonheur, ni l'un ni l'autre n'entendaient condamner la recherche des mets délicats, mais simplement flétrir l'homme qui, se faisant inférieur à l'animal, se vautre dans les passions dégradantes de la gourmandise et de l'ivrognerie.

La lubricité est la passion la plus généralisée chez les peuples encore incivilisés, mais sortis de la phase purement animale. Elle consiste dans l'abus des plaisirs sexuels et résulte des désirs psychiques inspirés par le contact incessant des deux sexes, qui existe dans presque toutes les sociétés humaines. La femme, comme les femelles des animaux supérieurs, ne peut concevoir qu'à de certaines époques, mais celles-ci sont devenues plus rapprochées dans notre espèce que dans les espèces animales par suite des relations sexuelles constantes que les hommes et les femmes entretiennent, relations provoquées elles-mêmes, non par le besoin naturel, mais par le désir que provoque le souvenir des plaisirs que procure sa satisfaction, et par l'excitation réciproque auxquelles les hommes et les femmes se livrent. Il n'y a guère de populations sauvages chez lesquelles les hommes n'aient dressé les femmes à des danses et à des chants ayant pour objet de réveiller la nature en excitant le désir; et il n'y en a pas dans lesquelles le sexe soi-disant fort ne fasse usage de boissons ou d'aliments considérés comme susceptibles d'exciter les organes fati-

gués par un fonctionnement abusif. Chez la plupart des peuples sauvages, les mœurs qui ont résulté de ces pratiques sont extrêmement dépravées, le mariage n'y introduisant quelque réserve qu'en ce qui concerne la femme qui est considérée comme la propriété du mari, même lorsque celui-ci en possède plusieurs. La polygamie est, en effet, à peu près constante chez tous les peuples incivilisés. Au fur et à mesure que l'usage de la monogamie s'est introduit dans les sociétés humaines, la prostitution s'est développée, comme pour assurer aux hommes la possibilité de varier des plaisirs qui semblent être excités par le changement de celles qui les procurent. Dans nos sociétés modernes, même dans celles où la polygamie existe, la prostitution prend, sous diverses formes, une importance d'autant plus grande que la richesse est plus générale.

La lubricité est, en somme, la passion la plus répandue de toutes celles qui troublent les esprits dans notre espèce. Elle a puissamment contribué au développement des industries de luxe, en raison des efforts que font les hommes pour acquérir et conserver les faveurs des femmes convoitées. Il est inutile d'ajouter qu'il est résulté de la lubricité des hommes un développement excessif de la coquetterie des femmes. La femme cherche d'autant plus à plaire que l'homme manifeste plus ardemment le désir de la séduire. La cupidité de la première s'est, d'autre part, développée parallèlement à la lubricité du second. Les mœurs des divers peuples n'ont pas seules souffert du développement de ces passions : la santé d'un grand nombre d'individus et la dégénérescence de beaucoup de familles en sont aussi une conséquence inévitable. L'un des objectifs les plus importants de l'éducation doit être de prévenir, chez le plus grand nombre possible d'individus des deux sexes, le développement de ces passions, car les lois se sont toujours montrées impuissantes à en empêcher les détestables effets.

Pour satisfaire les passions de la gourmandise, de l'ivrognerie et de la lubricité il faut, dans nos sociétés modernes surtout, beaucoup d'argent. L'homme devient cupide afin de se procurer celui qui lui est indispensable pour donner cours à ses passions; et la cupidité le conduit souvent au jeu, aux spéculations les plus folles, au vol, voire à l'assassinat. Le magistrat qui, en face d'un crime provoqué par la cupidité, « cherche la femme », a beaucoup de chances de la trouver.

L'idée de domination qui naît toujours chez l'homme dès que la famille et la société se constituent, c'est-à-dire dès qu'il se trouve en contact avec ses congénères dont un grand nombre sont plus faibles que lui, a donné naissance, chez tous les peuples, à une passion qui se développe parallèlement à la civilisation et dont les effets sont tantôt bienfaisants, tantôt pernicieux : j'ai nommé l'*ambition*. Le désir de dominer inspire à beaucoup d'hommes, soit dans la famille, soit dans la société, un grand nombre d'actes utiles aux membres de la famille ou du corps social; mais lorsque ce désir se transforme en passion, il occasionne souvent la ruine de la première par les entreprises hasardeuses, et la perte de la seconde par les conflits et les guerres avec les autres groupes sociaux. Les grands ambitieux peuvent être de grands bienfaiteurs, s'ils savent modérer leurs ambitions; ils sont plus souvent de grands malfaiteurs, car l'ambition figure parmi les passions qu'il est le plus difficile de tempérer. « On voit beaucoup d'hommes, écrit Sénèque à Lucilius[1], porter la flamme dans les villes... et, tout couverts du sang des peuples, arriver jusqu'à l'Océan. Mais ces mêmes hommes, avant de vaincre l'ennemi, avaient été vaincus par une passion. Nul n'a pu résister à leur attaque, mais eux-mêmes n'avaient résisté ni à l'ambition ni à la cruauté; et alors qu'ils semblaient chasser les populations devant eux, ces passions les chassaient devant elles. Il cédait, le malheureux Alexandre, à la fureur dont il était possédé lorsqu'il dévastait des contrées étrangères et cherchait des terres inconnues... Il ne peut s'arrêter, semblable aux corps graves qui, une fois lancés, ne cessent d'aller que lorsqu'ils gisent à terre. » Après avoir montré la folle passion qui inspira les actes de Pompée, de César, de Marius, comme ceux d'Alexandre, il ajoutait : « Tandis qu'ils bouleversaient le monde, ces hommes étaient bouleversés tous les premiers, semblables à ces tourbillons qui, faisant tourner ce qu'ils enlèvent, obéissent eux-mêmes à une force de rotation; en sorte que leur choc est d'autant plus violent qu'ils ne peuvent se maîtriser. Ainsi, après avoir semé partout les désastres, ils subissent à leur tour la même influence qui a fait tout ce mal. Ne croyez pas que personne trouve sa félicité dans le malheur d'autrui. » Il n'y a pas, en effet, de grand ambitieux historique qui n'ait été la suprême victime de ses ambi-

1. Lettre XCIV.

tions. Alexandre meurt abandonné par ses Macédoniens, au cours de la plus glorieuse de ses expéditions de guerre; Pompée tombe sous le poignard d'un assassin, après avoir été vaincu à Pharsale; César est assassiné sous les yeux des sénateurs qui, la veille, adulaient son orgueil et flattaient son insatiable ambition; plus près de nous, Louis XIV meurt délaissé de la noblesse et du peuple qui l'ont encensé; Napoléon, renié par la nation qui avait glorifié ses victoires, rend le dernier soupir dans une île presque déserte où l'ont transporté ses vainqueurs pour débarrasser l'Europe de sa passion guerrière et conquérante Quel sera le sort de celui qui, follement, sans avoir leur génie, tente aujourd'hui d'imiter ces trop illustres ambitieux? Sera-t-il, conformément à une prédiction d'Henri Heine, son congénère, conduit au terme de sa carrière par un peuple désabusé, sur un char attelé de quatre chevaux, et soumis, avec toutes les formes du plus profond respect, au sort que ses armées, ivres de sang et de férocité, firent subir à tant de milliers de vieillards, de femmes, d'enfants, de prêtres, pour satisfaire son fol orgueil et ses barbares ambitions?

Parmi les passions qui ont leur source dans les besoins naturels à l'homme et qui ont dominé l'évolution de l'humanité, tantôt utiles et tantôt néfastes, il en est une dont les manifestations accompagnent chacun des pas faits dans la voie du progrès, soit par les individus, soit par les collectivités sociales : je veux parler de l'*égoïsme* et des idées ou sentiments auxquels il donne naissance chez tous les hommes. L'énorme développement que l'égoïsme a pris dans les êtres de notre espèce et l'impossibilité de le faire disparaître, même chez les individus qui sont le plus fortement influencés par l'éducation altruiste, lui donnent une importance qu'aucun philosophe n'a soulignée suffisamment. Je voudrais esquisser le tableau du rôle qu'il a joué dans le développement de l'humanité.

Au fur et à mesure que les sociétés humaines se sont étendues, et que l'intelligence de leurs membres s'est développée, l'égoïsme individuel s'est accentué, en même temps que se développaient les idées d'orgueil et de domination. Lorsque son esprit eut atteint un certain degré d'évolution, l'homme non seulement voulut dominer dans la famille et dans la société; mais encore prétendit pénétrer les secrets de la nature, dans l'espoir de se rendre maître de cette dernière.

Afin de satisfaire son égoïste curiosité, l'homme voulut savoir ce qu'est le soleil qui l'éclaire et le réchauffe; d'où les plantes, les animaux et lui-même sont sortis; à quelles causes sont dues les variations de la lumière et de la chaleur, les pluies, les neiges, les glaces, les orages, etc. Il entra, en un mot, sous l'impulsion de l'égoïsme, dans la voie de la science; mais n'y pouvant avancer qu'avec une extrême lenteur, en raison de la faiblesse de son intelligence naissante, son imagination inventa des explications que sa raison était encore incapable de trouver et auxquelles il crut parce qu'il était encore incapable d'en faire la critique. Il fut religieux parce qu'il ne pouvait pas être savant. Après avoir salué le lever du soleil, pour la lumière et la chaleur que lui envoie cet astre, il le vénéra, l'adora comme la puissance suprême de l'univers. La religion du soleil fut celle des Aryas de l'Inde primitive, des habitants les plus anciens de la Chine, et, probablement, des premiers Sémites dont l'Asie et l'Afrique ont conservé les traces.

Lorsqu'il eut découvert le feu, il le compara au soleil, et lorsqu'il eut créé le foyer de sa demeure, il en fit l'objet d'un culte qui, d'abord se confondit avec celui du soleil, puis finit par en prendre la place. Les hymnes des Védas nous montrent le chef de la famille Arya dressant, à l'heure du soleil levant, un foyer dont il avive la flamme avec la graisse des victimes et le soma sacré. Chez les Grecs et les Romains de l'antiquité, le foyer est devenu le seul objet du culte familial et le père en est le prêtre.

Comme il avait créé le foyer de sa demeure, il imagina un créateur du grand foyer solaire qui brille dans le ciel et réchauffe la terre en même temps que l'espace. Pour ce créateur inconnu, mystérieux, mais qu'il conçut très puissant, il se prit d'abord de respect et de crainte. Il le redouta comme il redoutait déjà le tonnerre et la foudre qui, après avoir sillonné le ciel de traits de feu, déchire l'arbre, tue l'animal ou l'homme, les vents impétueux, les nuages d'où tombent la pluie, la neige et la grêle, les brouillards qui endolorissent les membres, le silence des forêts et le grondement de la mer, la maladie et la mort, etc. Dans son ignorance, ou bien il anima ces choses et finit par les adorer, comme firent partout les Aryas, ou bien il imagina, comme les Hébreux, des forces inconnues, des esprits, des Eloïms dont le soleil, les vents, les pluies, les nuages, le tonnerre et la foudre, le marécage mortel, la forêt terrifiante, l'océan

dévastateur, la maladie et la mort ne seraient que les instruments et les agents. Il avait créé les dieux et le Dieu.

Mais contre eux, bientôt, son incommensurable orgueil et son égoïsme indomptable se révoltèrent. Après avoir divinisé toutes les forces de la nature, les malfaisantes comme les bienfaisantes, après avoir institué par-dessus tous les autres le culte du soleil, source de vie sur la terre, il divinisa et adora l'organe par lequel lui-même transmet la vie dans l'humanité, de génération en génération. Le culte du phallus se répandit parmi toutes les races de notre espèce, à peu près en même temps que celui du soleil et du feu. Étant le générateur, l'homme voulut aussi être le maître : son esprit de domination s'étaya dans la famille sur le culte dont il fournissait l'idole. Puis, voulant être immortel comme les dieux créés par son imagination et tout-puissant comme eux, il se dota d'une âme, émanation ou parcelle de la divinité ; et inventa son libre arbitre afin que sa volonté fût spontanée et souveraine comme celle de Dieu. Pour ressembler entièrement aux dieux, il imagina un paradis où il jouirait éternellement d'un bonheur semblable à celui des êtres célestes. Enfin, il divinisa sa propre personne et prit place, Auguste adoré par les peuples, sur l'autel du dieu, confondu avec le trône des Césars.

Parvenu à l'apogée de son égoïsme, de son orgueil et de son esprit de domination, il inventa, pour consacrer les rêves de son imagination et légitimer sa domination tyrannique, une philosophie et une morale métaphysiques, dont les formules et préceptes, puisés en dehors de la nature, devaient forcément pousser l'humanité hors des voies naturelles.

Une autre cause contribua puissamment au même résultat. Dans toutes les sociétés humaines, au fur et à mesure que le nombre des membres du corps social s'accrut, que les intérêts individuels, familiaux et nationaux prirent de l'importance en rivalisant les uns avec les autres, que les inégalités physiques et intellectuelles entraînèrent des inégalités corrélatives dans la répartition des richesses et des influences, les nécessités de la vie sociale déterminèrent la constitution d'organismes distincts pour les diverses fonctions. On vit alors s'ouvrir entre les individus et les familles des rivalités, des concurrences et des luttes en vue de la conquête

des fonctions directrices. Des classes se constituèrent, des aristocraties terriennes ou des oligarchies politiques, ploutocratiques, militaires, judiciaires, sacerdotales, se formèrent par le groupement de familles qui s'attribuèrent des privilèges divers et devinrent d'autant plus puissantes que la masse de la société était plus ignorante. Il y eut dès lors des égoïsmes de classes comme il y avait déjà des égoïsmes de familles et d'individus, et tous ces égoïsmes s'exaspérèrent par les luttes ouvertes pour la conquête de la prépondérance à laquelle visait chacune de ces classes[1].

En même temps, la diversité des intérêts des différentes nations détermina la formation, dans l'esprit des membres de chacune d'elles, d'un égoïsme national d'autant plus prononcé que la divergence des intérêts et de la mentalité de ces nations était plus prononcée. Il y eut bientôt autant de morales que de nations, mais toujours la morale nationale était une morale essentiellement égoïste, ne tenant compte que des intérêts et des goûts de la nation.

Les religions elles-mêmes franchirent rapidement, à mesure que les sociétés se développaient, le cadre très étroit où elles se trouvaient primitivement enfermées. Elles en arrivèrent vite à être des institutions sociales et politiques; elles s'imprégnèrent des idées, des passions, des préjugés du milieu où elles fonctionnaient; leur dieu unique ou leurs divinités multiples devinrent des dieux nationaux, particularistes, tenus de protéger la nation envers et contre tous et de combattre pour elle, sans discuter la légitimité ou l'injustice de ses revendications. En Grèce, « deux cités, dit excellemment Fustel de Coulanges[2], étaient deux associations religieuses qui n'avaient pas les mêmes dieux. Quand elles étaient en guerre, ce n'étaient pas seulement les hommes qui combattaient, les dieux aussi prenaient leur part à la lutte.... On était convaincu qu'ils combattaient dans la mêlée; les soldats les défendaient et ils défendaient les soldats. » Et la guerre se terminait par la destruction complète des vaincus. Chez les Hébreux, « l'individualisme national, dit Ernest Renan [3], veut un dieu particulier.... Iahvé

1. Voyez J.-L. de Lanessan, *La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés.* — *La Concurrence sociale et les devoirs sociaux.* Alcan édit.
2. *La Cité antique*, l. III, ch. xv.
3. *Hist. du peuple d'Israël*, I, p. 261.

est le dieu protecteur d'Israël, engagé à lui donner raison, même quand il a tort, une victoire d'Israël est une victoire d'Iahvé ; les guerres d'Israël sont des guerres d'Iahvé.... Ce nouveau Iahvé n'est plus l'antique source de la force et de la vie dans le monde. C'est un politique massacreur, un dieu qui favorise une petite tribu *per fas et nefas*. Tous les crimes vont être commandés au nom d'Iahvé. »

Parmi ces crimes, figure en première ligne la destruction des autels des temples et des images divines des nations vaincues par Israël, et la destruction de ces nations elles-mêmes : « quand l'Éternel, ton Dieu, prescrit le *Deutéronome*, t'aura fait entrer dans le pays dont tu vas prendre possession..., qu'il aura ôté de devant toi beaucoup de nations..., et que l'Éternel, ton Dieu, te les aura livrées, et que tu les auras battues..., vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous abattrez leurs emblèmes d'Achéa et vous brûlerez au feu leurs images taillées.... Tu détruiras donc tous les peuples que l'Éternel, ton Dieu, te livre ; ton œil sera pour eux sans pitié. » Dans les temps modernes, le christianisme ne s'est pas montré moins impitoyable que le judaïsme pour les gens qui ne partagaient pas sa foi. Le Dieu des chrétiens n'a pas été moins exploité que le Iahvé des juifs par les nations qui, faisant la guerre aux autres, même dans les conditions les plus injustes, attendaient de lui la victoire. Il n'y a pas de monarque dont l'une des préoccupations essentielles n'ait été de se faire passer aux yeux de son peuple pour un favori de la divinité, et il n'y a guère de peuple qui n'ait tenté de transformer en un dieu national et particulariste le Dieu universel du christianisme, afin de se donner, en quelque sorte, le droit d'exiger ses faveurs. Il y a bien des années déjà qu'Ernest Renan écrivait, à propos de la tendance de toutes les nations à accaparer la Divinité : « Une telle évolution est bien dans la nature des choses et nous l'avons vue se passer de nos jours. L'Allemagne, par la haute philosophie sortie de ses entrailles, par la voix de ses hommes de génie, avait proclamé mieux qu'aucune autre race, le caractère absolu, impersonnel, suprême de la divinité. Or, quand elle est devenue une nation, elle a été amenée, selon la voix de toute chair, à particulariser Dieu. L'empereur Guillaume Ier, à diverses reprises, a parlé de *Unser Gott* et de sa confiance en ce Dieu allemand. » Son petit-fils, exagérant encore cette pensée, parle en

toutes circonstances de son « bon vieux Dieu », comme si, a dit justement M. Lavisse, il avait été élevé dans son « intimité » ; et tout le peuple d'Allemagne a imité son exemple, avec une ardeur d'autant plus tapageuse qu'il s'éloignait davantage de la religion. Dans un recueil de discours, poésies et chansons à l'usage des écoles primaires, un recteur s'écrie : « Il vit encore l'antique Dieu allemand, il est avec nous (*Gott mit uns*). Dieu des combats et de la guerre, conduis ton peuple à la victoire. » Lorsque les artilleurs germains bombardaient Louvain, les églises catholiques des villages belges et la cathédrale de Reims, ils étaient convaincus d'agir au nom et pour le compte du « vieux Dieu allemand », de même que les Israélites travaillaient pour Iahvé et par l'ordre d'Iahvé quand ils brûlaient les idoles des peuples conquis par leurs armes et massacraient les adorateurs des dieux étrangers.

Le particularisme étroit que les nations modernes, à l'exemple des peuples de l'antiquité, attribuent à la divinité, explique aisément, sans qu'il soit utile d'y insister, les affreuses guerres religieuses qui ont ensanglanté l'Europe pendant de nombreux siècles, et les persécutions que tantôt une religion, tantôt l'autre, firent subir à ceux qui ne partageaient pas sa foi et refusaient de pratiquer son culte. Y a-t-il un seul peuple dont l'histoire n'ait pas été maculée par le sang que les religions ont fait verser? Y a-t-il une seule religion qui n'ait aucune victime de son intolérance à se reprocher [1]?

La foi religieuse envisagée comme répondant à un besoin intellectuel et créé par l'éducation est susceptible, en effet, comme toutes les idées nées des besoins naturels, de procurer un plaisir dont l'abus se transforme aisément en passion. Et l'expérience établit que nulle passion n'est susceptible de devenir plus violente et plus dangereuse que la passion religieuse.

En résumé, ce qui domine, aujourd'hui, dans toutes les sociétés humaines, même les plus civilisées, c'est d'une part l'égoïsme individuel qui donne à la lutte pour l'existence une âpreté extraordinaire; d'autre part, l'égoïsme familial et l'égoïsme des classes qui rend la concurrence sociale plus âpre encore que la lutte individuelle; et, enfin, l'égoïsme national qui, exaspérant le patriotisme, fait

1. Voir J.-L. de Lanessan, *La Morale des religions*. Alcan édit.

courir sans cesse à chaque peuple le danger d'être attaqué par des voisins plus forts que lui-même.

Tous ces égoïsmes étant devenus de véritables passions, on peut qualifier la morale vicieuse et néfaste qu'ils inspirent de *morale des passions*, par opposition à la *morale des besoins naturels* qui devrait constituer la règle des sociétés humaines, comme elle est celle des sociétés animales.

Il est impossible de contester que les luttes de classes et de nations, dont les sociétés humaines les plus civilisées sont le théâtre, aient été et soient encore profondément nuisibles, non seulement à l'humanité envisagée dans son ensemble, mais encore aux diverses classes et nations entre lesquelles elles se produisent. Il me suffira de rappeler quelques faits historiques et actuels.

Les aristocraties de la Grèce et de Rome furent d'une extrême habileté dans la défense de leurs intérêts. Elles s'assurèrent pour des siècles la prédominance politique et le monopole de la richesse, en inspirant à la classe des plébéiens libres le mépris du travail rémunéré et lui faisant contracter l'habitude de vivre aux dépens des aristocrates. Elles enlevaient ainsi à la masse la seule arme vraiment redoutable dans la lutte des classes, la seule qui puisse permettre aux pauvres intelligents et laborieux de se substituer aux riches paresseux ou inintelligents. Mais, en se donnant à elles-mêmes la certitude qu'elles n'auraient plus d'efforts à faire pour conserver leur suprématie, elles préparaient l'arrêt certain de leurs progrès et condamnaient leur force à être vaincue, à une heure déterminée, par quelque autre force supérieure. A Rome, César n'eut qu'à remuer du bout de son glaive l'esprit de rébellion qui toujours exista dans les classes misérables, pour se substituer à une aristocratie ploutocratique qui se croyait à l'abri de toute atteinte. En Grèce, il n'y avait pas de ville qui ne fût sans cesse en proie aux luttes de l'aristocratie et de la démocratie et ces luttes n'eurent d'autre résultat final que de ruiner et de détruire à la fois toutes les parties de la société grecque. Dans l'empire romain, les césars étaient rendus très forts par leurs armées; mais ce furent les armées elles-mêmes, lorsqu'elles eurent pris conscience de leur force, qui détruisirent l'empire. Au moyen âge, en France, l'âpre concurrence sociale à laquelle se livrent l'aristocratie terrienne et l'oligarchie religieuse, toutes les deux très fortes, l'une par l'épée, l'autre par la foi, détermine la

ruine de l'une et de l'autre, tandis que la bourgeoisie se constitue, se développe et, petit à petit, acquiert une force qui sera un jour assez grande pour devenir prépondérante. Grâce à la Révolution qu'il provoque et dirige, le Tiers État s'empare du pouvoir, mais l'obligation dans laquelle il s'était trouvé de s'appuyer sur le peuple le condamnait à préparer l'avènement de la démocratie qui, en 1848 et 1870, par de nouvelles révolutions, devenait la puissance supérieure. Et il est impossible de croire que chacune de ces luttes n'ait porté aux intérêts de l'ensemble de la nation, en même temps qu'à chacune de ses classes, des préjudices qui auraient été évités par une évolution pacifique.

Les luttes des peuples produisent des effets plus nuisibles encore. Toutes les grandes guerres ont ruiné pour un temps les peuples vaincus ou vainqueurs qui les avaient faites, et les ruines furent toujours d'autant plus grandes, d'autant plus difficiles à relever, que la durée de la guerre avait été plus grande. Les très longues guerres de Louis XIV et de Napoléon Ier ont fait tout autant, sinon plus de mal, à la France victorieuse, qu'aux peuples vaincus et dévastés par les armées françaises. Les dernières ont produit, en ce qui concerne l'Allemagne, un effet contraire à celui qui en était attendu par Napoléon. Il croyait, après la bataille d'Iéna, avoir dompté la Prusse; il n'avait fait qu'exciter son patriotisme et réveiller les passions belliqueuses que les successeurs immédiats de Frédéric II avaient laissé s'assoupir. Avec des peuples faibles, les guerres napoléoniennes firent des peuples assez forts pour écraser la France en 1870. Avec des États divisés, hostiles les uns aux autres, rendus impuissants par leurs rivalités autant que par leur faiblesse, elles firent l'empire militaire le plus puissant qui ait encore existé. Et qui oserait prétendre que ces guerres contribuèrent au progrès général de l'humanité? Qui pourrait affirmer que le Wurtemberg, la Saxe, le Hanovre, la Bavière, la Prusse elle-même n'auraient pas progressé dans les sciences, les lettres et les arts, l'industrie et le commerce s'ils n'avaient pas connu les combats et les victoires de 1870? Est-ce que la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Danemark n'ont pas évolué, depuis quarante ans, dans toutes les directions, avec autant de rapidité que la Bavière ou la Prusse, quoiqu'elles n'aient connu que les tranquillités et les douceurs de la paix?

Il est impossible de contester que la formation de l'empire germa-

nique ait été suivie d'un très grand développement économique dans toutes les parties de l'Allemagne; mais il est de toute évidence que les mêmes progrès auraient pu être obtenus sous la direction et l'impulsion d'un gouvernement prussien pacifique, assez habile pour provoquer l'union, l'association, la confédération des États allemands en vue de la garantie de leur sécurité et de leur développement économique.

Est-ce que les multiples États autrefois indépendants, qui constituent aujourd'hui la puissante République des États-Unis américains ne se sont pas développés dans d'énormes proportions, au point de vue économique, dans une paix qui a duré pendant plus de cent ans? Est-ce que les cantons dont l'union forme la Confédération helvétique n'ont pas constitué une nation prospère et assez forte pour se faire respecter quoiqu'ils n'aient jamais songé à opprimer les États plus faibles et moins favorisés par la nature, au point de vue défensif, qui les entouraient?

(*A suivre.*)

Encore Hauser et les Allemands

Par le Dr CAPITAN

Nous aurions désiré ne plus revenir sur le triste personnage dont nous avions dû entretenir nos lecteurs antérieurement[1], le marchand Hauser, le fournisseur attitré d'antiquités préhistoriques de Dordogne au public et aux savants allemands; mais des faits nouveaux nous forcent à nous en occuper encore.

D'abord quelques mots d'explication et une rectification sur un point. Dans cet article (p. 122), je citais d'abord les affirmations très précises d'Heierli ainsi formulées par lui-même dans *Argovia* en 1905 : « Voilà qu'à la fin d'octobre 1905, le bruit circula qu'Hauser voulait abattre une partie des murs de l'amphithéâtre (il s'agit de l'amphithéâtre de la ville romaine de Vindonissa qu'exploitait alors ce personnage). On se refusa d'abord à croire qu'un homme qui se compte parmi les gens civilisés ait eu en effet une pareille pensée; mais on apprit bientôt que le contrat était passé aux termes duquel cette partie de murailles devait être renversée. » Et, en effet, ajoutai-je, malgré les protestations unanimes des savants, l'amphithéâtre romain de Vindonissa fut détruit.

Or, j'ai reçu de mon éminent ami M. Deglatigny (de Rouen), une lettre me disant qu'il avait visité plusieurs fois les ruines de Vindonissa et que l'amphithéâtre n'était nullement démoli. Pour tirer la chose au clair, je me suis adressé à mon ami le très distingué conservateur du Musée national suisse, M. Viollier. Très aimablement, il a demandé des renseignements au président de la Société *Pro Vindonissa*, M. Heuberger, qui lui a répondu la lettre suivante en m'autorisant à la publier:

A M. Viollier, vice-directeur du Musée national, Zurich.

« Honoré M. Viollier,

« En réponse à votre demande du 22 juin, je vous fais part de ce qui suit :

« Il résulte des feuilles ci-incluses de mon rapport annuel sur la Société des antiquaires, qui s'appelle maintenant Société *Pro Vindonissa*, que M. O. Hauser voulait couvrir de nouveau et par là laisser détériorer les murs, jusqu'à une certaine profondeur, des ruines qu'il avait déterrées

1. *Revue anthropologique*, n° 4, avril 1915, p. 120.

de l'amphithéâtre de Vindonissa à la fin de 1897 et au début de 1898; et cela il voulait le faire parce que c'était une gêne pour la culture.

« Lorsque nous l'apprîmes, nous fîmes, par l'intermédiaire des propriétaires du terrain, défense légale de recouvrir ces murs. Alors suivant notre proposition, le gouvernement fédéral a acheté l'emplacement et dans le courant de l'année suivante a fait restaurer et conserver les ruines par notre Société. Nous reconnûmes bientôt que M. Hauser avait entrepris les fouilles à Vindich plutôt pour faire une affaire commerciale que pour un motif scientifique. Cela résulte du fait que, en septembre 1898, avec ses associés, il vendit aux enchères dans l'Helmhaus[1] de Zurich le produit de ses fouilles à Vindich. A cette époque, nous ne pûmes acheter pour la collection de Vindonissa que deux ornements frontaux. Dans l'année 1904, d'un des associés d'Hauser, Messikomer, nous pûmes acheter quelques pierres à inscription.

« La plus grande partie de la collection Hauser fut alors (1898) dispersée et perdue pour la science. Les méthodes peu scientifiques de Hauser résultent aussi de ce fait qu'il n'existe aucun plan des substructions nombreuses mises à jour par ses fouilles dans la partie la plus intéressante de l'emplacement important du camp de Vindonissa.

« Recevez mes salutations amicales.

« Dr S. Heuberger. »

Voilà donc qui est entendu : Hauser n'a pas détruit l'amphithéâtre romain de Vindonissa, Heierli s'était trompé; ce qui avait pu le lui faire croire, c'est que, paraît-il, « Hauser aurait menacé de faire sauter les murs découverts par lui si les propriétaires des terrains ne le laissaient pas fouiller plus loin. Mais dans tous les cas, il n'a pas pu mettre sa menace à exécution. Hauser a déjà assez de crimes archéologiques sur la conscience (s'il en a une) pour qu'on ne lui attribue pas encore la destruction de l'amphithéâtre qui existe tel qu'il est sorti des fouilles ».

Ainsi s'exprime un des plus distingués conservateurs des musées de Suisse. On ne saurait dire mieux.

*
* *

Et maintenant autre chose. L'équivoque entre sa nationalité et son métier a été très habilement exploitée par Hauser, et le gouvernement helvétique a marché... jusqu'au jour où on lui a ouvert les yeux. Les magistrats français ont fait de même et finalement tous les biens et locations d'Hauser ont été mis sous séquestre, et non seulement ceux résultant de ses propres transactions, mais aussi ceux acquis pour lui par son homme de paille en Dordogne, l'illustre chef de chantier Leyssalle, de Laugerie-Haute. Tout a été bouclé et le séquestre désigné par le tribunal a été notre ami et collaborateur Peyrony.

La qualité d'agent allemand et de fournisseur attitré des musées de Germanie a donc été reconnue par les magistrats français au sieur

1. Hôtel des Ventes.

Hauser. En voici une nouvelle preuve, bien topique celle-là. C'est une adresse de sympathie d'un certain nombre de savants allemands envoyée par eux à Hauser. Elle a été communiquée à l'*Anthropologie* par le comte Bégouen et publiée avec fac-simile, dans le nº 3 (Mai-Juin 1915), par son éminent directeur, notre ami le professeur Boule. Cette adresse a paru dans la *Gazette de Francfort* du 22 avril 1915. En voici la traduction :

Une marque de sympathie pour Hauser.

Sur l'initiative du Dr Adolf Heilborn (de Steglitz), un certain nombre de savants allemands des plus notables publient l'adresse suivante :

« Depuis seize ans environ, l'archéologue et préhistorien suisse, Otto Hauser, s'est démontré, dans la vallée de la Vézère (Dordogne), comme un chercheur de l'histoire primitive de l'homme. La science de l'homme doit à ses fouilles systématiques des trouvailles d'une valeur inestimable, comme les squelettes de l'*Homo mousteriensis* et de *l'Homo aurignacensis*. Mais parce que Hauser, malgré les offres les plus alléchantes de l'étranger, nous réservait à nous autres Allemands, dans la conviction que nous étions les plus compétents, ses plus importantes découvertes, parce qu'il a plus d'une fois fait appel au conseil et à l'aide des autorités (scientifiques) allemandes pour l'assister dans ses travaux, parce qu'il a reconnu ouvertement « qu'il s'est efforcé du meilleur de ses facultés, d'être un « fidèle serviteur de la science allemande », il est maintenant l'objet de persécutions sans mesure et d'injures de la part des Français. Ceux-ci le désignent, lui, le citoyen de la Suisse neutre, comme *espion prussien* et *agent allemand*, afin d'entrer en possession avec un semblant de droit, de ses importantes découvertes encore sans doute nombreuses et des gisements achetés ou loués par lui.

« Les anthropologues, préhistoriens, zoologues et géologues allemands soussignés assurent, par la présente publication, M. Otto Hauser de la part cordiale qu'ils prennent aux regrettables événements qui l'ont frappé d'une façon imméritée. Ils espèrent néanmoins qu'il lui sera possible de terminer ce qu'il a commencé avec tant de succès au profit de la science de l'homme des temps primitifs.

« Pr Dr O. Abel (Vienne). — Pr Dr P. Adloff (Greifswald). — Pr Dr O. Aichel (Kiel). — Pr Dr K. Von Bardeleben (Iena). — Pr Dr B. Branca, conseiller des mines (Berlin). — Pr Dr W. Dieck (Berlin). — Pr Dr Fritsch, conseiller de médecine (Berlin). — Pr Dr A. von Froriep (Tubingen). — Pr Dr L. Gerlach (Erlangen). — Pr Dr Gorjanovic-Kramberger, conseiller aulique (Zagreb). — Pr Dr Ernst Hæckel, conseiller intime (Iena). — Pr Dr D. von Hausemann, conseiller de médecine (Berlin). — Pr Dr Hauthal (Hildesheim). — Pr Dr Rich. Hertwig, conseiller intime (Munich). — Pr Dr R. Hesse (Bonn). — Pr Dr M. Hœrnes (Vienne). — Pr Dr H. Klaatsch (Breslau). — Pr Dr G. Kossinna (Berlin). — Dr L. Pfeiffer,

conseiller de médecine (Weimar). — Pr Dr Pohlig (Bonn). — Pr Dr F. Regel (Wurtzbourg). — Pr Dr G. Schwalbe (Strasbourg). — Pr Dr J. Sobotta (Wurtzbourg). — Pr Dr G. Steinmann, conseiller des mines (Bonn). — Pr Dr Fr Walkhoff, conseiller aulique (Munich). — Pr Dr R. Wierdersheim, conseiller aulique (Fribourg-en-Brisgau). »

Cette adresse n'est qu'un rabâchage de tous les mensonges d'Hauser. On y trouve celui de la prise de possession par les Français des importantes découvertes d'Hauser et des gisements loués par lui. Et pourtant les signataires ne peuvent ignorer que le séquestre conserve et maintient intacts les biens du séquestré, ce qui, nous pouvons l'affirmer a été rigoureusement fait pour tous les biens et locations d'Hauser. Quant au produit de ses fouilles il n'y en a pas traces. Son dévoué personnel lui a tout expédié depuis sa fuite précipitée. A noter aussi la réjouissante phrase « ... parce qu'Hauser nous réservait à nous autres Allemands, dans la *conviction que nous étions les plus compétents*, ses plus importantes découvertes... », où la cuistrerie mégalomane germanique s'étale dans sa naïveté outrecuidante. Non vraiment, voyez-vous l'unique et transcendentale compétence en préhistoire de gens auxquels nous, préhistoriens français, avons tout appris et qui n'ont à leur actif que des découvertes de tout second ordre!

Mais ce qu'a d'excellent ce papier, c'est qu'il *bochifie* de plus en plus Hauser... c'est le pavé de l'ours.

Et, chose curieuse, tandis qu'Hauser est exalté par ses tenanciers d'occasion et sacré grand savant allemand, voici que des voix discordantes se sont élevées. Un savant sérieux, le professeur Birkner, directeur du musée préhistorique de Munich, a publié dans le journal *Natur und Kultur* un article réellement scientifique où les choses sont mises au point avec une largeur de vue remarquable (sauf quelques erreurs de détail). Des tirés à part nous sont parvenus ainsi qu'un exemplaire du *Basler Nachrichten* du 23 juillet 1915, le tout envoyé par un savant ami de Suisse, le professeur Viollier, sous-directeur du musée national suisse à Zurich, que nous remercions vivement. L'article commence ainsi[1] :

Le cas Hauser.

« Depuis longtemps déjà, cela a produit une impression pénible de ce que, dans de nombreuses déclarations de la presse allemande, on fait le reproche à nos fonctionnaires de ne pas prendre suffisamment sous leur protection un de nos compatriotes qui est persécuté en France, le préhistorien Hauser. Dans le fascicule 17-18 du journal *Natur und Kultur*, l'anthropologue Birkner, de l'Université de Munich, écrit ceci sous le titre : *Le cas Hauser et la Science allemande* :

1. Nous devons cette traduction, comme celle de tous les documents de langue allemande reproduits dans cet article, à notre ami Marcou que nous remercions tout particulièrement ici.

« Le Suisse O. Hauser a exposé « dans une description saisissante », comme disent les notices des journaux, sa fuite des Eyzies, dans le nº 4 de l'*Umschau*, ainsi que dans une brochure. Lors de la mobilisation il dut, comme il le raconte, abandonner sa propriété à Laugerie-Haute, parce que tous les habitants se tournèrent contre lui « qui, depuis seize ans « demeurait au milieu d'eux, ne leur avait fait que du bien, leur avait pro- « curé des bénéfices et une industrie étrangère ». Hauser avait acheté ou loué presque tous les sites paléolithiques importants de la Dordogne et y avait établi une espèce d'exploitation de fouilles en gros. Il a vendu contre espèces sonnantes à un grand nombre de musées en Allemagne les résultats en partie très importants de ces fouilles [1]; par exemple les squelettes trouvés au Moustier et à Combe Capelle. Celui qui sait quelles sommes il a reçues pour ses trouvailles appréciera la phrase suivante publiée par Hauser : « Quel monde de douleur et de peine amère pour « celui qui sans intérêt (!) a consacré toute une vie au service d'une grande « tâche ! »

« Ses rapports avec l'Allemagne, et les nombreuses visites d'Allemands qu'il recevait ont amené la population à le soupçonner d'espionnage. En conséquence une commission officielle fit une perquisition domiciliaire, et saisit 1153 lettres d'Allemands. Les dommages occasionnés par cette perquisition furent estimés à 200 francs[2]. Selon Hauser, les écriteaux placés par lui pour indiquer les stations et « tous les points de repère « pour la topographie préhistorique préparée sur une grande échelle et à « frais énormes (?) » ont été détruits[3]. Dans ses communications à la presse, Hauser parle aussi de pillage de ses emplacements de fouilles[4]. Hauser fit de la propagande personnelle au moyen de conférences, où il dépréciait le travail des savants français, prétendant que ses recherches se distinguaient des leurs par la méthode scientifique[5]. Quand on lit les rapports qui ont paru dans les journaux et les revues au sujet de ses opérations en Dordogne, on croit forcément que c'est grâce à Hauser que nous avons acquis une connaissance exacte de la civilisation de l'homme diluvien, manière de voir qui n'est nullement en accord avec les faits.

« Comme si la propagande dans la presse ne suffisait pas, le docteur Heilborn, de Berlin, a invité par circulaire un certain nombre de savants à signer un témoignage de sympathie dont le but serait de lui fournir

1. Rien n'a été acheté à Hauser pour la collection nationale d'anthropologie préhistorique de Munich (Note de Birkner).

2. Est-il encore nécessaire de répéter qu'il n'y a jamais eu de commission. La saisie des lettres a été exécutée par les gendarmes à la suite d'une perquisition où le seul dégât a été l'ouverture des portes que le fondé de pouvoir d'Hauser, Leyssale, avait refusé d'ouvrir. L'estimation de 200 francs est une pure invention.

3. Toujours le même bluff mensonger. Ses écriteaux narguant le public ont été en effet détruits par la population indignée. Leur valeur marchande est des plus minime, leur valeur scientifique nulle.

4. Ceci est absolument faux. Rien n'a été touché dans les gisements.

5. C'est juste l'inverse qui serait exact.

une aide précieuse vis-à-vis de son gouvernement qui jusqu'ici s'est montré très négligent dans la poursuite de ses droits et de ses réclamations en Dordogne. Le témoignage de sympathie fut publié dans les journaux; mais parmi les signatures qui sont celles de savants distingués, on ne trouve pas celles d'un certain nombre de spécialistes qui ont une connaissance personnelle du travail de Hauser.

« Le désir s'étant manifesté que la Société Anthropologique de Berlin s'exprimât aussi d'une façon énergique au sujet du vandalisme français rapporté par Hauser, le conseiller privé, professeur, docteur Schuchhardt, directeur au Musée d'ethnologie de Berlin, s'expliqua sur cette affaire dans la séance du 20 février. « Dans cette maison — les séances de la « Société se tiennent dans la salle des conférences du Musée, — déclara- « t-il, nous sommes certes les premiers à éprouver une vive sympathie « pour Hauser. Nous lui devons presque toute notre collection paléoli- « thique ainsi que les deux squelettes si importants; grâce à son obli- « geance nous avons pu pratiquer des fouilles pendant deux mois dans « ses abris et nous nous promettions encore bien des choses comme « résultat de la continuation de ses travaux. Mais les conclusions que « beaucoup de personnes ont tirées des procédés des Français envers « Hauser, c'est-à-dire l'idée que tout a été brisé en petits morceaux chez « lui aux Eyzies, est erronée; c'est une de ces suggestions de forfaits qui « n'ont pas été commis, comme l'échauffement des esprits en produit « souvent à présent. » Ensuite il décrit ce qui s'est actuellement passé. « Lorsque Hauser, continue Schuchhardt, dit à la fin de sa brochure « que le travail de sa vie gît brisé à ses pieds, il parle au figuré; ses « maisons et ses abris sont toujours debout. Et la rumeur qui a couru « en France, que l'on confisquera toutes les possessions de Hauser, ne « repose que sur l'espoir que l'on pourrait le convaincre d'espionnage, ce « qui naturellement est impossible pour une magistrature tant soit peu « raisonnable. Dans ces circonstances nous ne voulons pas suivre « l'exemple des Français dans leurs protestations contre le vandalisme, etc. « Naturellement il faut vivement regretter que Hauser ait dû pour le « moment interrompre son travail, comme cela est arrivé à bien d'autres « qui avaient trouvé en France une seconde patrie; mais nous sommes « persuadés qu'après la guerre, on ne pourra refuser de lui remettre « ses propriétés légitimes. » Les explications de Schuchhardt reproduisent évidemment la conception de l'affaire Hauser que l'on se fait dans les cercles compétents de Berlin.

« D'après les communications faites jusqu'ici par Hauser, on peut établir l'état de choses suivant, en laissant de côté ses conjectures et ses craintes :

« 1. Au mois d'août, après la fuite de Hauser, on l'a soupçonné d'espionnage, et en conséquence une commission officielle[1] a fait une perquisition dans ses propriétés et a saisi 1 153 lettres.

1. Lisez : les gendarmes.

« 2. Au mois d'octobre la même commission a estimé à deux cents francs les dommages causés par la perquisition[1].

« 3. On brisa et on enleva les écriteaux avec numéros et lettres que Hauser avait placés dans les terrains loués ou achetés par lui.

« 4. Des savants de la localité et des terrassiers ont déterré des pièces archéologiques dans les stations de fouilles de Hauser[2].

« A ce propos il faut prendre garde qu'une des personnes désignées par Hauser, l'instituteur Peyrony, des Eyzies, est l'homme de confiance du gouvernement français pour les recherches préhistoriques dans la région. Il a organisé depuis des années des recherches pour les collections publiques de la France, dont la méthode scientifique est reconnue comme excellente. Il est donc très probable[3] que ces fouilles furent faites par l'ordre des autorités françaises, afin de rechercher jusqu'à quel point les déclarations de Hauser sont exactes, lorsqu'il dit qu'en juillet 1914, à Longueroche, il a fait une découverte permettant « de pénétrer l'évolution « psychologique de l'homme diluvien, de son art, de son hiéroglyphie, de « son culte, de manière à éclipser absolument tout ce que nous connais- « sons d'analogue. »

« Personne ne contestera que la guerre a causé à Hauser, au point de vue financier, des pertes considérables; il partage ce triste sort avec des milliers d'autres personnes dont tous les biens sont exposés à être détruits, et qui devront reprendre par le commencement leur activité industrielle. Chacun sentira pour lui de la sympathie à cause de ses pertes pécuniaires, d'autant plus qu'il souffre de la guerre bien que sujet d'un état neutre. Mais nous devons protester lorsque Hauser appelle son activité « une bonne tranche de science allemande », bien que, comme il le dit lui-même, par ses fouilles en Dordogne, il ait créé une « industrie étran- « gère ». Avant tout, il faut insister sur ce fait que la science allemande n'avait nul besoin d'un intermédiaire neutre auprès des savants français; des savants allemands ont bien souvent été aidés par des collègues français. En outre il faut dire que tant en Suisse qu'en Dordogne, Hauser s'est exposé à des reproches[4].

« En particulier, des savants suisses ont exprimé des doutes sérieux au sujet de ses fouilles à Vindisch, l'ancienne Vindonissa, en Suisse. Le musée national suisse de Zurich refusa d'acheter une partie de ses trouvailles. Selon le préhistorien docteur Heierli, aujourd'hui décédé, ce refus

1. Absolument inexact.

2. Ceci est absolument faux pour ce qui est des savants. S'il y a eu fouilles ou déprédations dans les gisements d'Hauser, c'est ou bien une manœuvre de provocation (genre allemand) attribuable à son personnel ou le fait de vulgaires voleurs.

3. Nous regrettons que Birkner trouve que c'est probable, en tout cas ce n'est pas.

4. *Korrespondenzblatt der Deutschen anthropologische Gesellschaft*, année 1908, n° 3.

se produisit parce que les conditions de ces trouvailles, conditions étudiées dans une enquête spéciale, n'étaient pas irréprochables. Le professeur docteur E. Keller, s'exprimant avec encore plus d'énergie, écrivit dans la *Neue Zürcher Zeitung*, 12, I, 1905, supplément du n° 12 : « Que ce « jeune homme qui veut s'introduire dans le monde scientifique par son « travail de Vindonissa, se dise une bonne fois que l'amour de la vérité et « une honorabilité absolue sont les bases indispensables de toute recherche. « Monsieur O. Hauser pêche contre cette règle la plus essentielle de toutes « d'une manière tout à fait grossière, de sorte que la correction sans ambi- « guïté que je lui donnai devint nécessaire. »

« Mais des savants se sont plaints aussi de ce que Hauser a fait en Dordogne. Nous ne voulons pas nous occuper de la différence d'opinion entre Hauser et les savants français au sujet de la valeur scientifique de la station La Micoque; par contre il nous faut indiquer les allégations portées par H. Obermaier contre la véracité scientifique de Hauser. En 1906, Hauser avait déjà offert de vendre à la Société d'histoire naturelle de Nuremberg une collection d'outils paléolithiques provenant de la vallée de la Vézère, outils qui auraient été déterrés par lui-même, de sorte qu'il garantissait absolument l'origine et les conditions de fouille. Obermaier, à qui on avait demandé de faire une expertise de la collection, se vit obligé de déclarer « qu'une partie des objets ne pouvaient pas avoir l'origine « que leur attribuait Hauser : par exemple un nucleus néolithique du « Grand-Pressigny figurait dans la collection sous la désignation « Coup- « de-poing » trouvé dans un abri de Combe Capelle — une substitution, « écrit Obermaier, aussi grossière que possible. »

« Hauser ne peut que s'en prendre à lui-même si cet état de choses, qu'il n'a pas réfuté, nous force à craindre qu'il y ait aussi des données peu sûres dans les collections qu'il a voulu vendre ensuite. Même si l'on suppose que Hauser lui-même, par la suite, n'a pas été coupable de fausse indication d'origine, cependant la méthode de travail de Hauser ne peut empêcher que des erreurs dans les fouilles ne diminuent dans certains cas la valeur scientifique de sa collection. Déjà en 1908, Obermaier a pu se convaincre que « Hauser fait vider en même temps toute une série de stations pourvues de gros écriteaux à réclame, de sorte que les ouvriers sont laissés sans contrôle pendant des heures entières, sans que Hauser présenté en Dordogne comme « docteur » soit même présent. Quand on se rappelle cela, continue Obermaier, les belles phrases de son introduction à la monographie ci-dessus (*La Micoque*, Ire partie, Bâle, 1907) semblent plutôt ironiques, lorsqu'il écrit qu'il va maintenant entreprendre « de mettre fin à la plus grossière exploitation dévastatrice, à la « démolition la plus insoucieuse, au vol de pièces préhistoriques et à ce « que les Français appellent fumisterie ». On est obligé de donner raison à Obermaier, car c'est seulement par un contrôle continu et ininterrompu des travaux que l'on peut arriver à une certitude scientifique suffisante. Cela est déjà vrai lorsque les ouvriers sont entièrement sans reproche, mais on doit insister d'autant plus sur cette condition en Dordogne, où la

tentation pour les ouvriers est trop forte de s'approprier des pièces préhistoriques ou d'en amener clandestinement d'autres stations lorsque, ce qui est très dangereux, on donne des primes pour des trouvailles remarquables.

« Les conditions décrites nous font facilement comprendre que les savants français, non seulement n'étaient pas contents de l'activité de Hauser, mais encore essayaient de la rendre impossible. On ne réussit pas à faire accepter par le pouvoir législatif une loi protectrice des monuments projetée dans ce but. On s'explique donc au point de vue psychologique que, lorsque la guerre éclata, on saisit l'occasion de se débarrasser si possible de l'étranger. L'avenir nous apprendra si ce projet aboutit. Que ceux qui se mettent en colère contre ce procédé et contre l'attitude de la population aux Eyzies se demandent ce qui serait arrivé s'il avait été possible à un Suisse français, grâce au manque d'une loi protégeant les monuments, de louer ou d'acheter dans la Suisse allemande tous les emplacements où il semblait que des fouilles donneraient un résultat quelque peu intéressant; si cet homme ostensiblement comme savant, mais en réalité dans un but commercial, avait organisé des fouilles sur une grande échelle; si cet homme avait vendu en France toutes ses trouvailles pour du bon argent et si chaque année un nombre considérable de savants et d'amateurs français avaient pris part à ces fouilles comme les hôtes de cet homme. Je crois que dans un pareil cas les autorités compétentes se seraient crues obligées de profiter de l'occasion d'une guerre pour mettre obstacle désormais à l'activité de cet étranger importun.

« Espérons que le cas Hauser ne va pas encore augmenter la haine du monde savant français contre tout ce qui est allemand, ce qui là aussi est le résultat d'un état d'esprit particulier résultant de la guerre; car la science des recherches sur l'homme paléolithique ne peut avancer et se développer avec succès que si les savants du pays dans lequel l'on fait, ou l'on peut s'attendre à faire des trouvailles paléolithiques, se soutiennent mutuellement et travaillent ensemble sans vues intéressées. La science en général, mais surtout la science de l'homme primitif n'est pas nationale, mais plutôt internationale, et lorsqu'on essaie de la comprimer dans des limites nationales, loin de la faire progresser, on lui fait du tort.

« *Post-scriptum.* — Attendu que je suis persuadé que la réclame exagérée en faveur de O. Hauser peut nuire aux progrès féconds des recherches sur l'homme primitif, je crus qu'il était de mon devoir de dissiper les ténèbres au moyen de l'exposition ci-dessus devant la Société d'Anthropologie, d'Ethnologie et d'Histoire primitive de Munich. Avant d'avoir publié ces lignes, j'ai reçu de O. Hauser une communication écrite où se trouve la phrase suivante : « Il m'est très agréable de vous voir couvrir « de votre nom ces stupides calomnies; des gens de votre espèce sont « pires que des traîtres à la patrie. » Évidemment quelqu'un qui était présent à la séance a fait un rapport à Hauser au sujet de ma communication.

« Je ne tiens pas à engager avec Hauser une discussion sur les sentiments patriotiques dont il croit pouvoir me déclarer dépourvu. En

jugeant sa façon de discuter, je tiendrai compte de la grosse perte pécuniaire que la guerre lui a causée. Aussi longtemps que Hauser ne réfutera pas absolument le reproche de ne pas mériter la confiance au point de vue scientifique, reproche qui lui a été fait publiquement à plusieurs reprises depuis 1905, on ne peut, selon moi, demander à qui que ce soit de croire que ce reproche n'est pas justifié.

« Professeur d'Université Dr F. Birkner (Munich). »

*
* *

Il pouvait être intéressant de connaître la teneur de la réponse d'Hauser au professeur Birkner. Nous devons à notre ami Harlé, le distingué paléontologiste de Bordeaux, la communication du numéro du 31 juillet 1915 des *Basler Nachrichten*, Supplément n° 383, qui contient la reproduction de ce factum. La voici :

Réponse d'O. Hauser au Cas Hauser[1].

« L'article de Birkner dans la revue catholique hebdomadaire *Natur und Kultur* a déjà été liquidé en Allemagne depuis quelques semaines; personne n'affirmera qu'il y ait trouvé un accueil particulièrement bienveillant; je suis très reconnaissant à M. Birkner et aussi aux *Basler Nachrichten* de l'occasion qui m'est offerte de revenir sur cette affaire; si l'esprit de cet article n'était pas tellement odieux, je l'aurais passé sous silence. L'attitude de Birkner se comprend de suite lorsque l'on sait qu'il appartient à l'ordre des Jésuites ainsi que les préhistoriens français[2] et les abbés Breuil et Obermaier (ce dernier est originaire de Regensburg et signe de préférence Hugues Obermaier (de Ratisbonne). Ces messieurs n'ont rien négligé depuis dix ans pour déranger mes travaux et pour les rendre plus difficiles, mais ils ne purent démentir les résultats décisifs de mes recherches sur l'histoire de l'évolution; il est déjà assez regrettable que l' « union sacrée » d'une époque grandiose ne les ait pas amenés à nettoyer leurs armes.

« Ce que Birkner écrit au sujet du docteur Schuchhardt est le résultat d'une « erreur » dont l'explication est remise à des temps plus calmes. Qu'il me suffise d'indiquer ici que les nombreux documents officiels que je possède démontrent que toutes les assertions de Birkner sont mensongères. Le 29 avril 1912, aux Eyzies, M. le directeur Schuchhardt m'a exprimé sa très haute appréciation au sujet des relevés de mes fouilles et il a ajouté : « Je ne me figurais pas que l'affaire fût aussi

1. Voir *Basler Nachrichten*, n° 369, 23 juillet, édition de midi : « Nous croyons devoir accorder une place dans nos colonnes à l'envoi ci-dessus de M. Hauser, bien qu'il n'essaie pas positivement de réfuter les accusations portées contre lui par le professeur Birkner, de Munich.

« La rédaction des *Basler Nachrichten*. »

2. Herr Hauser a la plaisanterie d'un *ursus spelœus*.

magnifique. » Le 31 octobre 1912, comme chef d'une mission scientifique, chez moi, aux Eyzies, il écrivit dans le livre que je présente à mes invités : « Nous avons beaucoup vu, beaucoup appris, nous devons bien « des remerciements et nous espérons en témoigner dans un bon livre... ».

« Plus de deux cents savants allemands et français distingués et sans préjugés, qui avaient contrôlé mes travaux sur place, m'ont exprimé leur très haute appréciation; pendant ma tournée de conférences de six mois (janvier-juillet 1915), j'ai été sans m'y attendre l'objet de hautes distinctions officielles; mais ce serait rabaisser tous ces hauts et distingués personnages que de m'en servir pour combattre Birkner. — Dans une lettre du 23 juillet 1915, un savant de Berlin flétrit M. Birkner en le traitant de « vaniteux universitaire », et c'est pourquoi je lui donne le conseil amical de faire un travail sérieux, afin que ses contemporains et la postérité s'aperçoivent qu'il a aussi des titres de gloire!! Alors cela ne l'excitera plus quand, pendant ses voyages, il voit la façon magnifique dont on tire parti de mes recherches dans les écoles moyennes, dans les gymnases et dans les musées[1]. »

« De mon côté, en attendant la conclusion de la paix, je ferme le dossier Birkner en y ajoutant deux extraits de la *Berliner Täglichen Rundschau* du 10 mai et du *Berliner Tageblatt* du 11 mai 1915 :

« Dimanche, dans la salle des conférences du Musée Océanographique, Otto Hauser fit une conférence avec projections sur ses travaux et ses aventures dans la vallée de la Vézère. Cette conférence fut donnée sous les auspices de la « Société de préhistoire allemande » et sous celles de l'Union de défense allemande (*Deutscher Wehrverband*[2]) et la réunion fut présidée par le prof. Gustav Kossinna, président de la Société de préhistoire allemande. Nos lecteurs connaissent le traitement délicat qui fut infligé en France à Otto Hauser, soupçonné d'espionnage[3] et aussi les expressions ridicules par lesquelles des savants français, à l'occasion du cas Hauser, croyaient foudroyer l'Allemagne et la science allemande. Une société savante de Berlin a essayé, ce qui ne se comprend guère, de pallier l'attitude des Français aux dépens d'Otto Hauser, et de traiter par le mépris les articles de journaux qui mettaient obstacle à ce procédé. Ce n'est pas le moment de nous disputer entre nous. Il suffit de constater que, d'après les explications de Hauser, notre récit fut absolument exact. Quant aux sorties hystériques des savants de Paris et des écrivains fanatiques, la réunion, après avoir écouté les passages les plus forcenés, fit la

1. Herr Hauser ne s'est pas corrigé : bluff, mégalomanie, sottise et ignorance, et avec cela remarquable activité commerciale, tout y est... c'est un parfait Allemand. Ses conférences n'ont été faites qu'en Allemagne.

2. A retenir que le personnage se met sous les auspices de cette ligue pangermanique.

3. Même par son propre récit nous savons que notre individu a tranquillement pu se sauver de France. Ultérieurement, on lui a appliqué la règle générale des mandataires allemands.

réponse qu'il fallait en éclatant de rire[1]. C'est tout ce que nous dirons de la partie politique de la soirée. Dans la partie scientifique, Hauser expliqua avec une clarté admirable ses longs travaux, la pelle à la main, qui ont jeté tant de nouvelles lumières sur l'histoire primitive de l'Europe. »

« Otto Hauser, le préhistorien bien connu, invité par la Société de préhistoire allemande, a donné une conférence qui nous a introduits dans les temps primitifs de l'humanité, et dans sa première évolution consciente. Il nous a fait voir les emplacements des plus anciennes demeures de la civilisation humaine que l'on connaisse jusqu'ici. Il serait impossible de trouver quelqu'un de plus compétent pour répandre la lumière sur ces temps excessivement anciens. Car l'on sait et nous en avons plusieurs fois parlé ici même, que Otto Hauser a voué tout le travail de sa vie, avec une volonté consciente de son but, à la recherche des commencements de l'histoire de l'homme. »

Est-ce de la bêtise ou du bluff payé par Hauser? Probablement l'un et l'autre. Ces gros Allemands sont pour la plupart complètement ignorants de ces questions. Très habilement, le commerçant Hauser a compris quel champ remarquable d'exploitation il avait devant lui en la personne de ces naïfs. Il les a exploités et estampés, et à ce sujet il y a de bien jolies histoires qu'on saura plus tard. Quant aux gens de science, il lui a été facile de les exploiter en leur offrant de belles pièces archéologiques trouvées par lui en France. Comme ils n'en avaient pas, comme la plus grande Allemagne devait avoir tout ce qu'avaient les autres pays, ils ont payé tout ce qu'Hauser a exigé. Il ne lui a pas été difficile de les exploiter d'une façon plus considérable encore que nous ne le pensions. Fournisseur de l'Allemagne et bien plus que fournisseur, Hauser le fut; aujourd'hui il se déclare l'humble serviteur de l'Allemagne. C'est parfait. Qu'il y reste. Mais hélas, pour pouvoir continuer son petit commerce, il faut à Hauser de la *marchandise préhistorique* et c'est pour cela qu'il s'agite. Nous verrons si cet agent allemand pourra continuer à drainer au profit de l'Allemagne nos objets préhistoriques, avec la même psychologie que celle d'autres de ses confrères qui drainent notre beurre ou nos pommes de terre.

*
* *

Avant de terminer ce qui a trait aux Allemands, je voudrais faire une rectification à mon article sur *La psychologie des Allemands actuels*, paru dans le numéro de mars 1915 de la *Revue anthropologique*. J'avais raconté qu'un professeur allemand avait, en soudoyant le gardien de la grotte des

1. Je vois par cette délicate allusion, que ma prose a eu les honneurs d'une lecture devant les auditeurs d'Hauser. Certainement ils n'ont pas compris, leur psychologie ne va pas jusque-là; tout de même ils ne sont pas contents puisqu'ils injurient... et j'en suis ravi.

Combarelles, exécuté des estampages de plusieurs des figures quaternaires gravées sur les parois de cette grotte et, bien mieux, vendu une série de ces moulages à divers musées allemands. Il savait d'ailleurs parfaitement que nous avions absolument interdit d'exécuter ces reproductions et que nous n'avions pas encore publié notre travail d'ensemble sur les Combarelles. J'avais attribué cette action malhonnête au professeur Klaatsch (de Breslau). Or j'avais été mal renseigné. Non seulement Klaatsch n'a pas exécuté ces estampages, mais même il s'en est moqué. L'auteur de cette germanique malpropreté est l'illustre professeur Verworn (d'Heidelberg).

Le personnage est d'ailleurs coutumier des besognes plus que louches, et les scrupules de correction ou même de simple honnêteté ne le gênent pas beaucoup. C'est lui qui a servi d'intermédiaire à l'achat au voleur par le Musée d'ethnographie de Berlin (section préhistorique, conservateur Professeur Schuchhardt) de la statuette quaternaire dérobée au Dr Lalanne, dans les fouilles de son gisement préhistorique de Lausselle, statuette actuellement au dit musée de Berlin.

Donc, au lieu d'un savant allemand capable des plus viles besognes, j'en signale deux, et même trois, de psychologies à peu près adéquates, sans tact, sans aucune délicatesse, sans aucune franchise et même sans aucune honnêteté — mentalité de primitifs inférieurs dans des cerveaux en d'autres points remarquablement développés. Toujours les mêmes monstres cérébraux dont nous parlions dans notre premier article.

Livres et Revues

Dans le *Journal* de la Société d'Anthropologie de Bombay des années 1913 et 1914, le président de la Société, Shams-ul-Ulma, Dr Jivanzi Jamshedi Modi, a publié sous le titre : *Processions du diable au Thibet*, les observations qu'il a pu faire sur les Thibétains pendant les quelques semaines qu'il passa en 1913 à Darjeeling, au pied de l'Himalaya. A Darjeeling, on rencontre des gens du Sikkim, venus du nord, des gens du Nepaul, de l'ouest, et du Bhutan, du nord-est, sans compter les Thibétains qui habitent plus au nord. Tous ces individus sont confondus sous le nom de Bhutias et professent le bouddhisme. (En sanscrit le mot « bhuta » signifie esprit; on a voulu en faire dériver le nom même de Bouddha.)

Bonvalot avait déjà signalé qu'il n'y a pas de pays où la religion soit plus affichée qu'au Thibet; chaque individu porte et fait tourner sa machine à prière; partout on rencontre des stèles sur lesquelles sont gravées des sentences mystiques, de tous côtés flottent à tous les vents des drapeaux portant les mêmes sentences. Les collines, les rochers sont couverts d'inscriptions religieuses. Rappelons encore les nombreux *obos* que l'on rencontre sur toutes les routes.

Les trois monastères des environs de Darjeeling sont tous trois admirablement situés au point de vue pittoresque. Ce qui, de prime abord, frappe le visiteur, c'est le matériel à prier qui comprend les drapeaux, les machines ou moulins et les chapelets.

Les drapeaux jouent un grand rôle dans les manifestations religieuses des Thibétains et ne sont qu'une forme particulière de la machine à prier, puisque, flottant au gré des vents, ils sont sensés répéter indéfiniment les prières qui y sont imprimées.

Le texte de ces prières, gravé sur bois, est imprimé sur l'étoffe au moyen d'une encre spéciale, d'une couleur spéciale. L'étoffe est fixée à une longue perche et plus elle flotte haut, mieux elle répète les prières qui y sont inscrites. Les monastères sont encombrés de ces drapeaux qui sont offerts par le public à l'occasion des fêtes.

A chaque décès, on arbore sur la maison un drapeau de prière qui doit rester un an ; s'il y a eu plusieurs décès, il y a plusieurs drapeaux. Ceux que le vent arrache sont immédiatement remplacés.

Auprès des petites chapelles ou autels privés qu'on rencontre, sur le bord des rivières, entre les mains des prêtres ou prêtresses, les drapeaux sont plus petits. Cependant, au bord des rivières, ils peuvent avoir 30 ou 40 mètres de longueur et sont diversement découpés.

A l'entrée des couvents, on trouve encore de nombreuses roues à prières, rangées sur deux files des deux côtés du passage. Elles consistent en cylindres, tambours ou moulins qui tournent de droite à gauche sur un axe et sont sensés répéter à chaque tour les prières qui sont inscrites

soit à l'extérieur, soit sur un rouleau de papier enfermé à l'intérieur. Ces machines à prier peuvent avoir depuis 60 centimètres de hauteur et 30 centimètres de largeur, jusque près de 3 mètres de hauteur sur 1 mètre de diamètre. Il suffit de leur donner une légère impulsion pour leur faire faire un grand nombre de tours, dont chacun équivaut à la récitation de la prière.

Sur la vérandah du monastère, il existe en outre une énorme machine, difficile à mettre en branle et qui, à chaque tour, fait sonner de petites cloches. Cette machine passe évidemment pour être plus efficace que les autres. Les lamas et même les laïcs portent de petites machines qu'ils font tourner en invoquant le dieu dans la fleur de lotus.

Sur les montagnes, en travers des cours d'eau, d'autres machines, vrais moulins, sont mises en mouvement par le vent ou le courant d'eau, et ont été érigées par de pieux croyants pour le plus grand bien de tous les environs. On utilise même l'air chaud qui se dégage des foyers.

Au Thibet, chez les gens riches, des rangées de machines à prières sont installées dans les maisons, sur les passages, pour être aisément mises en mouvement par habitants et visiteurs. Les chanteurs ambulants portent également de ces machines qu'ils font tourner en chantant.

On peut rattacher le point de départ de ce mode de prier aux anciens manuscrits des prières, qui avaient la forme de rouleaux et qu'on était obligé de tourner pour lire. Ces cylindres étaient enfilés sur des tiges qui formaient axe. La prière, à la longue devenant machinale, le mouvement de rotation persista et remplaça la prière proprement dite.

Un troisième instrument de prière est le chapelet composé de 108 perles ou grains, et de deux pendants de 10 perles chacun. Les séries de prières se disent par centaines, que l'un des pendants sert à compter, tandis que l'autre sert à compter les douzaines de centaines. Selon certains auteurs, les huit perles supplémentaires ne sont là que comme garantie que la centaine est bien complète. D'après d'autres, le nombre de 108 correspond aux 108 noms des deux dieux thibétains ou aux 108 divisions de l'empreinte du pied de Bouddha.

Les perles peuvent être en ivoire, en corail, en verre, etc., quelquefois elles sont en os provenant de lamas morts en odeur de sainteté; ces chapelets d'os sont très estimés, comme, d'ailleurs, les autres os, puisque les fémurs et les tibias servent à faire des trompettes, et les crânes servent de coupes à boire.

Il existe au Thibet au moins 17 façons de se saluer, qui peuvent se combiner de différentes manières. Nous ne citerons que les formes qui diffèrent sensiblement des nôtres. Ainsi l'on salue en tirant la langue, en se grattant la tête ou l'oreille, en se tirant l'oreille gauche en avant, en présentant les deux poings joints les pouces dressés, en se frottant la hanche, le front, en présentant une écharpe, etc.

En tirant la langue et en répétant cet acte pendant la conversation on fait acte de soumission, car jadis, par punition, on coupait la langue, le nez, les oreilles. Il en est de même de gratter son oreille ou de la tirer

en avant. Les inclinaisons de la tête, du corps, les prosternements, les génuflexions auraient le même sens, tandis que tenir le pouce élevé aurait un sens d'approbation, de satisfaction. Les enfants, pour manifester leur satisfaction, sucent leurs pouces.

Autrefois, comme signe d'amitié, on faisait un échange de vêtements; cette coutume est actuellement remplacée par le geste de présenter une écharpe. Nous laissons la responsabilité de ces interprétations à l'auteur.

Parmi les manifestations religieuses importantes, il faut citer les processions qui, au Thibet, comme en bien d'autres pays, sont fréquentes. Un monastère des environs de Darjeeling est précisément un endroit où se rendent les processions qui ont pour but de chasser les démons.

Ceux-ci sont très redoutés des Thibétains; il existe même un monastère contenant une salle où se trouvent réunies les images de tous les démons qui infestent le monde et que les Thibétains vont implorer. Ces démons sont anthropomorphes mais avec une tête monstrueuse, ils sont représentés dévorant des membres humains et entourés de toutes sortes d'armes. On leur fait des offrandes de sang et de liqueurs, de graines comestibles, de poissons, de tabac. Dans la même salle sont disposés les masques d'ogres qui servent pour les danses du diable.

La procession qui a lieu dans ce couvent se fait en l'honneur de *Kali-Mai*, la déesse noire. Dans la cour, sur un piédestal carré, est installé une sorte d'édifice en bois, d'environ 3 mètres de hauteur, recouvert d'étoffes de différentes couleurs. Au centre se trouve la figure du démon représentant tous les maux.

La cérémonie commence par un service religieux qui dure environ une heure et demie, puis les pèlerins, et plus particulièrement les femmes, jettent par-dessus l'édifice des bouquets de fleurs disposés en formes diverses et représentant les maux et les malheurs qui pourraient affecter la famille et dont on charge le démon représenté. Ensuite un des lamas enlève la partie supérieure de l'édifice pour la placer à l'entrée et simuler la première étape du départ du démon.

Le soir, la cérémonie est présidée par le lama principal, richement habillé comme un cardinal catholique. Sur le front et les joues il porte trois marques noires qui sont destinées à le préserver du mauvais œil. La procession se met en mouvement et se déroule dans les rues du village habitées par les Bhutia. Sur son passage les gens déposent encore sur l'édifice de petites figures en fleurs représentant les maux et les malheurs de leurs habitations, qui, avec le démon représenté, seront précipités dans la vallée. La procession est accompagnée du bruit assourdissant produit au moyen de toutes sortes d'instruments, tambours, flûtes, trompes, grelots, gongs, clarinettes, etc.; les enfants aussi font le plus de bruit possible.

Derrière l'appareil traîné par quatre hommes, s'avance le grand lama portant de l'eau bénite qu'il asperge à la ronde pour expulser les démons de la localité; il agite encore, dans le même but, un morceau d'étoffe noire.

La procession arrive enfin sur un emplacement qui domine la vallée, l'appareil est démonté pendant que les lamas récitent les prières. Le bruit et les cris atteignent leur paroxysme et la superstructure représentant le démon, les figures en fleurs sont précipitées dans la vallée aux applaudissements de la foule. L'infrastructure est ramenée au monastère pour servir une autre fois. La procession rentre alors et le grand lama, montant sur la plate-forme, bénit la foule avec un grand drapeau qu'il brandit au-dessus des têtes; pour prouver que le diable est bien parti, il enfonce un couteau dans le plancher de la plate-forme sur laquelle il se tient. Les autres lamas distribuent alors quelques grains de riz et de petites fleurs aux assistants qui, avec de grands cris, se les jettent les uns aux autres. Le tout se termine par des libations de *Marwa*, la boisson favorite des Bhutia.

Ces processions du diable ont également lieu dans les autres provinces du Thibet; on peut leur rattacher les danses du diable qui ont lieu une fois par an et pour lesquelles on s'affuble de masques grotesques et hideux. Ces processions, qui ont pour but de chasser le diable et le mal, ont existé de tous temps et dans tous les pays: on les retrouve en Europe, surtout au Moyen Age.

H. W.

K. Stolyhwo. — *Sur la nationalité du Dr J. Majer, premier professeur d'Anthropologie à l'Université de Cracovie.*

Nous recevons du Dr K. Stolyhwo, le distingué directeur du Laboratoire d'Anthropologie de Varsovie, un tiré à part (en polonais) de cette communication extraite des *Comptes Rendus de la Société des Sciences*, 1914, fasc. 4, et accompagnée d'un résumé en français.

« J'ai été frappé d'étonnement, dit M. Stolyhwo, en lisant dans un tiré à part du prof. Raimond Kaindl, de Csernowitz, qui me fut adressé par la rédaction de la Revue *Deutsche Erde*, les lignes suivantes basées, affirme-t-on, sur ma *Contribution à l'Histoire de l'Anthropologie en Pologne* publiée en 1912. Je cite le texte mot pour mot :

« Il s'ensuit du travail de Stolyhwo sur ... etc., que c'est le prof. Josef « Mayer qui a inauguré le premier cours d'Anthropologie en 1854, à l'Uni- « versité de Cracovie. Ce fut donc un Allemand qui prit soin de la prompte « implantation de cette branche de la science dans une école supérieure « polonaise (?) »

Je passe sous silence la question du caractère indubitablement polonais de l'Université de Cracovie qui date de 1400. Il ne s'agit donc que de prouver la *nationalité polonaise* et non pas *allemande* du prof. Josef Majer qui, durant de longues années, a rempli la fonction de Président de l'Académie des sciences de Cracovie.

Voilà pourquoi il m'importe avant tout d'accentuer que le prof. Kaindl *a inexactement reproduit l'orthographe* de ce nom en substituant la voyelle y à la voyelle j — un son particulièrement propre à la langue polonaise et démontrant formellement le caractère polonais du nom. — Il est clair que

jadis la famille « Majer » avait pu avoir une origine germanique, ce qui ne suffit cependant pas pour prouver la *nationalité allemande* du prof. Josef Majer à l'époque dont il s'agit.

D'ailleurs, outre l'orthographe polonaise du nom, nous sommes en possession d'autres preuves encore de ce que le prof. Majer se sentait, se reconnaissait être entièrement polonais.

Suivant sa biographie, rédigée par J. Talko-Hryncewicz (1900-1914), prof. d'Anthropologie à l'Université de Cracovie, Josef Majer est né à Cracovie le 12 mars 1808; c'est là qu'il finit ses études d'Université en 1831, après quoi il fit son service militaire en qualité de médecin dans l'armée polonaise. S'étant adonné aux études physiologiques, il obtint en 1850 la chaire de physiologie à l'Université des Jagellons à Cracovie.

Et c'est alors, en 1854, au moment où la *germanisation forcée* de cette Université avait été poussée à son point culminant, — au moment où la langue allemande y avait été établie comme langue officielle, — que le prof. J. Majer *refusa expressément de faire son cours de physiologie en allemand* et préféra plutôt se contenter d'un *cours d'anthropologie en langue polonaise* qui, en caractère d'objet secondaire, ne lui donnait que des appointements réduits de moitié. J. Majer enseigna de cette manière l'anthropologie durant six ans : le cours de cet éminent citoyen et du plus populaire des savants polonais a joui d'une fréquentation on ne peut plus méritée.

En 1860, Majer eut enfin la joie de pouvoir reprendre son cours de physiologie en langue polonaise.

Si nous prenons soin d'ajouter que J. Majer a rempli en outre la haute fonction de Sénateur de la république Cracovienne, il deviendra, il me semble, bien clair que la nationalité tout à fait polonaise de ce savant ne peut être mise en doute et que, par conséquent, l'opinion du prof. Kaindl, traitant le prof. Majer d'allemand, ne peut être qualifiée que d'erronée. »

D'après les renseignements ci-dessus de M. Stolyhwo, il s'agit d'un cours purement occasionnel d'anthropologie plutôt que de la fondation d'un enseignement anthropologique. Le fait n'en reste pas moins intéressant au point de vue de l'histoire de cet enseignement, et la rectification de M. Stolyhwo n'en présente pas moins, elle aussi, un réel intérêt historique.

L. M.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

40me ANNÉE — 1915-1916

OUVERTURE DES COURS LE MERCREDI 3 NOVEMBRE 1915

15, Rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris.

Cours

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi, à 4 heures. — *Les caractères d'adaptation des muscles et des os.*

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi, à 5 heures. — *Les arts graphiques et l'architecture chez les Préhistoriques et les Protohistoriques.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *Allemagne et Prusse.*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *Les influences ethnogéniques des milieux en Gaule et en Germanie.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Psychologie ethnique* (suite). — *Les races de couleur.*

Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *L'habitation et le mobilier chez les Primitifs ; origine et évolution.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le samedi, à 4 heures. — *L'individualisme allemand. — Étude bio-sociale.*

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Causes géographiques de rapprochement ou de différenciation des groupes humains.*

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur.

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mercredi, à 3 heures (de novembre à février). — *Notions générales, objet, méthode. — Les langues agglutinantes. Étude de quelques séries de mots.*

Conférences.

M. Daniel Bellet, secrétaire perpétuel de la Société d'Économie politique. — *Les mobiles économiques dans le développement de l'industrie humaine.* — Huit conférences, le mardi, à 4 heures, en novembre et décembre 1915.

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs qui se seront inscrits à la bibliothèque de l'École dès l'ouverture des Cours.

Le Directeur : YVES GUYOT.

Le Sous-Directeur : Dr H. WEISGERBER.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD

Langues, Races, Nationalités

Par Abel HOVELACQUE [1]

Sur le terrain des relations politiques internationales, il est parfois inévitable — bien que cela soit à coup sûr funeste — de recourir à des expédients discrédités et de mauvais aloi, pour sauvegarder les dehors d'une influence menacée et les restes d'un prestige qui se perd.

Une fois à la remorque des événements l'on entre dans une voie sans issue; les seules chances favorables que l'on puisse encore espérer, sont les fautes possibles d'adversaires mieux avisés. Que cette condition précaire en face de l'étranger soit doublée, enfin, de difficultés intérieures, et c'en est bientôt fait de ces puissances dont l'ostentation et l'outrecuidance avaient pu capter — fût-ce pendant près de vingt ans — un crédit d'aventure.

La diplomatie impériale a parcouru d'une marche rapide ces tristes étapes, et il était dit que le bonapartisme, disposant sans contrôle des ressources accumulées de la France, ne serait jamais que le parti de l'invasion.

La guerre contre la Russie était peut-être une faute réparable; en tout cas la ligue des neutres organisée contre la France, en 1870, par un ministère anglais soi-disant libéral, a montré jusqu'à quel point cette expédition, entreprise dans un but uniquement dynastique, avait acquis à nos armes la prétendue alliance anglaise. Le traité inattendu et précipité, conclu avec l'Autriche avant l'entrée en Vénétie, devait révéler aux plus aveugles que l'empire avait perdu à jamais la direction des événements; il était définitivement à leur remorque, en 1864, lors de la guerre des confédérés contre le Danemark, et la ridicule tentative sur le Luxembourg, en 1867, n'était point faite pour regagner quelque crédit.

1. Voir n° d'octobre, p. 339.

Ce ne fut plus qu'affronts sur affronts, avanies sur avanies. Aux applaudissements d'un Corps législatif, dont la servilité n'avait d'égale que la platitude du Sénat, de vulgaires batteurs d'estrade, dignes porte-voix de leur maître, préconisèrent la remarquable théorie d'une Allemagne en dessus et d'une Allemagne en dessous du Mein[1].

On se précipitait vers la dernière étape. Une poignée de renégats de la démocratie et d'orléanistes dont l'appétit, après vingt ans d'expectative, était prêt enfin à s'assouvir, présida à l'effondrement impérial. Il était juste qu'à cette heure ces hommes fussent au pouvoir : il leur fut donné de montrer par le plus coupable des faux serments, prêté à la face des mandataires de la nation, à combien ils estimaient le vieil honneur et le sort de la patrie.

L'empire portait sans doute, en son origine même, la cause bien prévue de sa perte; il est probable, toutefois, qu'il hâta lui-même la catastrophe en préconisant devant l'Europe la théorie spécieuse des *races*, des *langues* et des *nationalités*. Ce fut, à dire vrai, l'un de ces expédients forcés dont nous parlions tout à l'heure, et il est impossible que les fortes têtes de la diplomatie impériale n'aient pas eu conscience, elles-mêmes, de l'inanité de ce prétendu principe.

La diplomatie n'a que faire des théoriciens d'occasion et des pseudo-doctrinaires. Avant tout elle vit des faits acquis, et c'est uniquement sur ce terrain des faits qu'elle peut chercher une délimitation des droits et qu'elle doit trouver à ces derniers une sanction puisée dans la force.

Le premier vice de la théorie des *races*, des *langues* et des *nationalités*, c'est d'être une « théorie », — nous ne disons pas une « doctrine », car la doctrine consiste précisément à jeter les théories par-dessus bord. Et ce n'est point là une simple querelle de mots. Les termes, par malheur, ont pris dans la bouche des soi-disant habiles une valeur de convention, et l'on a pu dire des doctrinaires qu'ils tiraient cette dénomination de ce que leurs doctrines étaient mises par eux

1. Dès le 23 septembre 1867, au Reichstag de la confédération de l'Allemagne du Nord, M. de Bismarck faisait déjà bon marché de la conception des « tronçons » allemands : « Dans ma conviction, si la nation allemande tout entière voulait l'unité, aucun gouvernement allemand, aucun homme d'État allemand ne *pourrait* l'empêcher, aucun n'aurait, je ne sais si je dois dire le courage ou l'absence de courage, de *vouloir* l'empêcher. »

au-dessus des principes. Prenons les mots pour ce qu'ils sont. La doctrine que nous invoquions tout à l'heure, la doctrine qui ne se paye pas plus de théories que de paroles, ç'a été la doctrine nationale de Suger, de Louis XI, de Richelieu, — encore que le gouvernement de ces deux derniers n'ait point profité aux intérêts de la liberté, — c'est à l'heure actuelle la doctrine de la Révolution, la doctrine des droits de l'homme et du citoyen, pour laquelle, dix années durant, à la fin du XVIIIe siècle, la nation a versé à flots son sang le plus généreux.

Quant à la théorie des races, des langues et des nationalités, ce n'est point pour tout le mal qu'elle nous a fait que nous prétendons la condamner; nous eût-elle été plus funeste encore, nous ne la regarderions pas comme plus détestable. Mais, d'une part, elle prétend s'appuyer sur une série de conceptions scientifiques, avec lesquelles, bien au contraire, elle se trouve en contradiction flagrante, et, d'autre part, elle est en lutte ouverte avec ce droit d'association libre que la démocratie républicaine inscrit en tête de ses revendications. Double circonstance qui ne permet de juger la théorie dont il s'agit qu'avec une rigueur méritée.

I

INANITÉ DE LA THÉORIE DES LANGUES ET DES RACES

C'est à l'époque de la première entreprise contemporaine de l'unification de l'Italie, caution capitale de la paix de l'Europe, que la théorie des langues, des races et des nationalités s'est affirmée officiellement et a paru recevoir une première sanction pratique. Une fois les armées impériales-royales retirées du territoire lombard, la théorie en question, associée à un certain succès, crût démesurément dans la faveur publique. Ce fut la thèse favorite du jour; elle semblait devoir changer bientôt la face entière de l'Europe, et lors de l'acquisition de la Vénétie, l'enthousiasme, chez beaucoup, ne connut plus de bornes.

Et pourtant cette unité prétendue des langues et des races de l'Italie n'était qu'une fiction. Le peuple italien était *un* par nécessité et par aspiration, il ne l'était — ce qui n'importe que secondairement — ni par la langue, ni par la race.

Les langues romanes — ou novo-latines — sont, comme l'on sait, au nombre de sept : le portugais, l'espagnol, le français, le provençal, le roumain, l'italien, le roumanche. Ce dernier idiome est parlé en Suisse, chez les Grisons du sud — de Dissentis à Scuol — par environ trente-huit mille individus[1]. C'est une langue, au même titre que les autres idiomes novo-latins, nullement un patois; elle a sa littérature, son histoire, son lexique, sa grammaire bien fixée. Or, d'après les dernières recherches de la linguistique — notamment celles de M. Ascoli[2], le roumanche ne doit être considéré que comme la part occidentale d'un groupe linguistique dont la partie centrale se trouve sur le territoire autrichien et celle de l'est en Italie. La portion orientale porte le nom d'idiome frioulan : on le parle à Udine, Palma Nuova, S. Vito, Spilimbergo, Maniago, Rigolato; il s'étend ainsi le long des deux rives du Tagliamento sur une largeur moyenne d'environ 160 kilomètres et une hauteur d'environ 225[3]. Le frioulan atteint d'ailleurs, par delà le territoire italien, la rive droite de l'Isonzo, dans les possessions autrichiennes, jusqu'à Gorizia (Gœrz, Goritz) où il est généralement en usage. Ce groupe oriental comprend plus de 450 000 individus. La partie centrale en compte plus de 90 000; elle s'étend dans le Tyrol, sur la rive droite de l'Adige (Cles, Fondo), et sur sa rive gauche (Cavalese, Colfosco, — et même Rocca en Italie), mais non sur le bord de la rivière. L'ensemble de ces trois idiomes, le frioulan, le trentin et le roumanche, compose la langue ladine parlée par près de 580 000 individus et provenant du latin au même titre, avons-nous dit, que l'italien, le français et les autres langues novo-latines. Nous trouvons encore dans l'Italie septentrionale une région chez laquelle l'italien n'est pas la langue du pays : sur le versant oriental des Alpes Cottiennes, l'on parle français dans les territoires d'Aoste et de Fénestrelles[4]. Il est facile de voir que l'Italie aurait fort à perdre

1. Ce chiffre est celui que donnent MM. Gerster et Weber : *La Suisse, Atlas politique, historique, etc.*, quatrième carte; Neuchâtel, 1871. A côté des 38 000 Suisses parlant roumanche, 145 000 parlent italien (canton du Tessin et fragments des Grisons), 596 000 français, 1 755 000 (soit 69 p. 100), allemand.

2. *Archivio glottologico italiano.* T. I. *Saggi ladini*, 1873.

3. Sauf vers l'embouchure du Tagliamento; sur une hauteur d'environ neuf à dix lieues on parle italien du côté de la rive droite.

4. M. Vegezzi Ruscalla estimait en 1861 cette population de langue française à 104 036 individus. *Dritto e necessità di abrogare il francese come lingua ufficiale in alcuni valle della provincia di Torino.*

si l'on prétendait lui donner pour frontières les limites linguistiques de l'italien; en échange de la bande de langue française qui longe les Alpes Cottiennes sur une distance de 120 kilomètres, en échange du pays frioulan, elle ne recevrait qu'une petite partie centrale du Tyrol, dit italien (Trente et Roveredo) : ce serait une compensation dérisoire.

Toutes les nations ne perdraient pas autant dans une répartition de cette espèce. La France, par exemple, serait sans doute fort endommagée, mais elle gagnerait en proportion bien plus considérable. Elle perdrait quelques districts bretons; les Basques qui occupent la moitié sud-occidentale du département des Basses-Pyrénées (de Saint-Jean-de-Luz à Mauléon); l'Alsace définitivement, sauf le territoire de Belfort; une part de la Lorraine (Thionville, Saint-Avold, — mais non point Metz, ni Château-Salins); la partie flamande du département du Nord (Dunkerque, Bergues, Hazebroucq), — mais, par contre, elle recouvrerait Metz et Château-Salins, elle gagnerait le pays wallon, soit une moitié de la Belgique : Tournai, Mons, Namur, Liége, Verviers, Spa; ce qui la porterait, au nord, près de Bruxelles et de Maëstricht, à l'est, près d'Arlon; Malmédy dans la Prusse rhénane; les îles anglo-normandes; en Italie Aoste, Fénestrelles; en Suisse près de 600 000 individus : Porentruy, Delémont, Neuchâtel, Fribourg (limite extrême mais incluse), Genève, Lausanne, Vevey, Martigny, Sion. Combinaisons stériles dont le premier défaut est d'habituer l'esprit à se payer de vaines paroles, mais qui n'ont pas laissé de séduire des hommes tels que M. Vegezzi Ruscalla et Mazzini[1].

Et la race italienne, le sang italien! L'anthropologie jouit avec la linguistique, entre toutes les sciences, d'un privilège particulier. Les personnes qui résolvent avec le plus d'aplomb les questions les plus obscures de l'histoire naturelle de l'homme, ne savent, en principe, ni ce que c'est que l'anthropologie, ni quels sont ses moyens d'étude, ni surtout quelle est sa méthode. L'étude de l'histoire naturelle de l'homme a échappé, en France aussi bien qu'en Italie, aux dangers

1. « La lingua è il marchio incancellabile di ogni nazionalità. » Vegezzi Ruscalla, *Le lingue e le nazionalità*. Asti, 1873. « Il vero carattere costitutivo delle nazioni è la lingua, » *ibid.*, p. 6, 30. L'auteur cite aussi ces paroles de Mazzini : « Per nazione noi intendiamo l'università dei cittadini parlanti la stessa favella, associati... etc., » *I collaboratori della Giovane Italia ai loro concittadini.*

qui ont menacé ses premiers pas; des théories purement personnelles, des appréciations sentimentales, des systèmes préconçus ont pu l'entraver autrefois : mais tout cela est à bas et bien à bas; nous n'en sommes plus au temps où l'on parlait des Celtes dolichocéphales, des Basques mongoloïdes et autres belles inventions d'origine germanique encore qu'elles se fussent produites à Paris. Un des résultats les plus assurés de l'anthropologie est précisément d'avoir mis en lumière la multiplicité des races européennes et d'en avoir caractérisé déjà un certain nombre, non point avec des textes plus ou moins élastiques, mais d'après l'examen ostéologique, l'étude méthodique du vivant, la recherche des aptitudes et immunités pathologiques, etc. Eh bien! l'ethnogénie italienne est, sans conteste, des plus compliquées; ce n'est point seulement deux ou trois races — préhistoriques ou historiques — qui se sont rencontrées sur ce territoire si favorisé et y ont donné naissance à un grand nombre de types et de sous-types. Les premiers anthropologistes de l'Italie sont d'accord sur ce fait avec tous les auteurs français dignes de crédit, et ceux-là seuls peuvent encore parler d'*une* race italienne qui n'ont jamais mis le pied dans un laboratoire d'anthropologie.

La soi-disant unité de race va donc rejoindre, en Italie, la prétendue unité de langue. Cela est absolument comme en France, — où les langues, toutefois, sont encore plus diverses : français, provençal, basque, breton, flamand, allemand[1]. — Mais où donc, dans l'Europe occidentale et centrale, la race coïncide-t-elle avec la langue? Chez les Basques peut-être — du moins chez les Basques d'Espagne, car ceux du département des Basses-Pyrénées sont très mélangés — mais ailleurs le fait est presque partout invraisemblable. Les peuples qui ont reçu les langues aryennes appartenaient à des races fixées en Europe bien avant l'importation de ces langues, et il est clair, aujourd'hui, qu'un type aryen, s'il existe, ne doit pas être cherché en Europe. Pour ne citer qu'un exemple, les montagnards de Savoie, les blonds de la Meuse, les Celtes d'Auvergne[2] parlent une seule et

1. La paix de Francfort n'a pas enlevé à la France tout son territoire de langue allemande; on parle allemand dans la Lorraine demeurée française en quelques localités peu importantes.

2. Broca, *La race celtique ancienne et moderne. Auvergnats et Bas-Bretons.* In : *Revue d'anthropologie*, t. II, p. 577. G. Lagneau, *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 1874, p. 48.

même langue, mais leur origine ethnique est essentiellement diverse. Il est même assez rare que la langue coïncide, non plus avec la race, mais bien avec la nationalité, c'est-à-dire avec l'union politique volontaire; ce cas très exceptionnel se présente en Roumanie[1], mais c'est là, pour l'Europe, un exemple presque isolé : l'Espagne elle-même ne comprend pas que des citoyens parlant espagnol. Quant à la concurrence de ces trois termes, races, langues, nationalités, l'on ne doit songer à la rencontrer en aucune partie de notre Occident; c'est seulement dans les couches les moins élevées de l'humanité que l'on peut espérer la découvrir aujourd'hui. Et ce n'est malheureusement pas un spectacle bien rare, que celui d'individus appartenant à une seule et même race, ou parlant une seule et même langue, lancés en armes les uns contre les autres par les derniers tenants de cette vieille domination aristocratique et sacerdotale dont nous avons à purger définitivement, de façon ou d'autre, la face du monde civilisé.

En Allemagne aussi, l'on a beaucoup parlé ces dernières années de race, de langue et de nationalité; mais qui voudrait comparer l'accroissement féodal de la Prusse à l'unification foncièrement nationale de l'Italie? Sous le rapport de la multiplicité des langues, l'Allemagne, ou, pour mieux dire, la Prusse n'a rien à envier à la Russie ou à la France. Les enseignements de l'histoire sont là.

Au milieu du xve siècle, le prince électoral Frédéric II, second souverain brandebourgeois, annexe au territoire héréditaire les Lusaciens[2] de Kottbus et Peiz. — En 1618, sous Jean Sigismond,

1. La principauté de Roumanie, ou Moldo-Valachie, comprend 4 300 000 habitants parlant tous le roumain. Cette langue est parlée encore par plus de quatre millions d'individus en dehors des limites de la principauté. Le tableau suivant donne cette répartition en chiffres approximatifs :

Roumanie	4 300 000
Bessarabie russe	600 000
Transylvanie	1 280 000
Bukovine	215 000
Hongrie	1 460 000
Serbie	110 000
Bulgarie et Dobrudja	100 000
Macédoine, Épire, etc	400 000
	8 465 000

2. On les appelle ordinairement Sorbes, Sorabes, Vindes; ils se donnent le nom de Serbes de Lusace. Leur langue, idiome slave, est surtout apparentée au polonais et au tchèque : consultez Danitchitch, *Rad jugoslavenske akademije* (Actes de l'académie sud-slave, t. I, p. 106. Zagreb (Agram). Vers le milieu du xvie siècle le sorabe occupait un territoire double de celui sur lequel il s'étend

annexion des Lithuaniens occidentaux occupant les deux rives du bas Niémen. — En 1707, le roi Frédéric Ier annexe le territoire de Neuchâtel, pays de langue française, qui ne recouvre son indépendance qu'en 1857[1]. — En 1713, annexion d'un territoire néerlandais perdu en 1795 par le traité de Bâle. — En 1742, Frédéric II annexe la majeure partie des Polonais de Silésie; trente ans plus tard le premier partage de la Pologne lui donne les Polonais de la Vistule inférieure. — En 1793, second partage de la Pologne. Frédéric-Guillaume II lègue à l'histoire un des plus éclatants exemples de déloyauté : trois ans après avoir conclu avec la Pologne une alliance défensive, il annexe la Posnanie et un territoire d'étendue au moins égale (Plock, Lodz) faisant partie aujourd'hui des possessions russes. Près de deux ans plus tard, en janvier 1795, Frédéric-Guillaume II met la dernière main à sa perfidie et reçoit, lors du troisième partage, Varsovie, Pultusk, Suwalky et, au sud, la nouvelle Silésie. Il est vrai que le traité de Tilsitt (juillet 1807) enleva à la Prusse ses acquisitions de 1793 et 1795[2]. — En 1815, Frédéric-Guillaume III annexe, au sud, un nouveau lot de Slaves lusaciens, et à l'est, le petit territoire de langue française de Malmédy. — En 1866, sous le « vieillard héroïque », annexion du Slesvig entier dont la partie septentrionale est de langue danoise. Enfin, avec la restitution du nom d'Empire allemand, l'Allemagne passe, en fait, sous la domination prussienne et conquiert, avec l'aide du ciel et du second Bona-

aujourd'hui et atteignait au nord-est la ligne de l'Oder. C'est surtout par le nord, l'ouest et l'est que la langue allemande a peu à peu empiété sur cette région; sa longueur actuelle n'est plus que de 100 kilomètres, sa largeur de 60 kilomètres en moyenne. Voyez Richard Andree, *Das sprachgebiet der lausitzer Wenden vom 16. jahrhundert bis zur gegenwart*. Prague, 1873.

1. En 1848, les couleurs fédérales furent arborées dans le canton de Neuchâtel, qui était tout à la fois une principauté prussienne, et la diète se déclara protectrice de la république nouvelle. Cette première révolution amena un changement complet dans l'organisation et la vie du canton : abolition des dîmes et redevances féodales, réforme de l'impôt, émancipation de la presse, renouvellement de la législation, travaux publics. En mai 1852 Frédéric-Guillaume IV se fit donner acte de ses droits sur Neuchâtel par les puissances réunies à Londres, mais, en fait, il lui fallut capituler devant l'énergique résistance du parti fédéral, et bien que Napoléon III ait cru devoir se prononcer officiellement contre la « démagogie » helvétique, le traité de Paris du 26 mai 1857 assura au canton de Neuchâtel son indépendance complète. — Consultez : Daguet, *Histoire de la Confédération suisse*. 6e éd., p. 595, 606.

2. On en forma — à l'exception de quelques districts orientaux cédés à la Russie — le duché de Varsovie que reçut le ci-devant électeur de Saxe, et la Prusse, lors de la chute de Napoléon Ier, récupéra à peine le tiers des acquisitions de Frédéric-Guillaume II.

parte, Metz et Château-Salins, qu'il serait tout aussi difficile de ranger parmi les pays de langue allemande[1].

Cette énumération paraît s'accorder malaisément avec la théorie soi-disant patriotique : « Où est la patrie de l'Allemand? Aussi loin que résonne la langue allemande.... » Il est vrai que cette théorie couvrirait l'annexion de 1 755 000 Suisses et d'environ 9 millions d'Autrichiens; il est vrai, en outre, qu'elle est patriotique dans la bouche d'un Prussien, mais qu'appliquée aux choses welches, non plus aux choses allemandes, et hasardée par un Welche, elle témoignerait d'un chauvinisme ridicule. Chauvinisme en delà, patriotisme en deçà.

Au surplus, la diplomatie prussienne de ces dernières années s'est gardée avec soin des assertions de cette espèce. Ce n'est pas à dire toutefois qu'elle n'ait point exploité avec adresse la théorie équivoque et spécieuse des langues. Cela a été aussi l'un des soucis les plus constants de M. de Bismarck que d'introduire exclusivement la langue allemande parmi les populations de la Prusse parlant quelque autre idiome, et ce soin se décèle, non seulement par les faits, mais encore par plus d'une déclaration très explicite :

Il est nécessaire avant tout, aux yeux du gouvernement royal, que l'étude de la langue allemande dans nos contrées soit faite sur des bases plus larges et plus sûres, non seulement dans la province de Posen, mais aussi dans la Haute-Silésie et dans la Prusse occidentale[2].

Parfois même — et l'on peut se demander si c'est bien un simple lapsus — M. de Bismarck paraît se rallier à cette idée trop commune du parallélisme des langues et des nationalités :

Le Polonais évangélique, — dit-il un jour, — qui reconnaîtra peut-être un Allemand comme ministre de sa foi évangélique, n'oubliera jamais sa nationalité au point de favoriser par zèle confessionnel l'étude de la langue allemande[3].

Ce n'est pas, d'ailleurs, que le respect de la nationalité ainsi caractérisée tienne fort à cœur au prince-chancelier, ainsi que

1. D'après l'almanach de Gotha pour 1874, l'Allemagne comprendrait 37 820 000 Allemands, 2 450 000 Polonais, 140 000 Vindes, 50 000 Tchèques, 150 000 Lithuaniens et Courlandais, 150 000 Danois, 210 000 Français et Wallons. L'almanach de Gotha cite d'après les sources officielles, mais ces dernières sont sujettes à caution.

2. Chambre des Seigneurs. Séance du 6 mars 1872.

3. Chambre des Députés. Séance du 13 février 1872.

nous le laissent comprendre ses déclarations cavalières dans les affaires polonaises :

... Ce n'est point à cause de cela que j'ai pris la parole, mais bien pour protester contre une autre assertion du préopinant. Il a dit qu'il représente ici le peuple polonais. Une telle manière de parler est contraire à la Constitution. Chacun des députés siégeant ici représente le peuple prussien ; la Constitution le dit *expressis verbis*[1].

En 1871, lors de la discussion de la constitution allemande, plusieurs députés ayant introduit un amendement portant qu'il n'était pas de la compétence du Reichstag d'incorporer dans l'empire d'Allemagne les fractions de territoire ci-devant polonaises et à cette heure sous la domination prussienne, M. de Bismarck combattit en ces termes leur motion :

Messieurs les signataires de l'amendement n'appartiennent à aucun *autre État* ni à aucun *autre peuple* que l'État et le peuple prussiens, comme j'en fais moi-même partie ; et ainsi Posen et la Prusse occidentale, depuis longtemps parties intégrantes de la monarchie prussienne, ne sauraient être rangés parmi les *autres États et peuples* dont parle le discours du trône. Il y a, dans cette assimilation, une de ces fictions qui troublent la vue et faussent le jugement. Je conteste ensuite à l'orateur le droit de parler au nom de la population d'aucune partie du pays prussien, quelle que soit encore la langue de cette population. Je ne rappellerai pas, Messieurs, que constitutionnellement vous représentez ici la totalité de l'État, non pas telle ou telle partie du pays, et que vous ne pouvez avoir aucun mandat spécial.... Les gouvernements confédérés et, en particulier, le gouvernement prussien, continueront à répandre les bienfaits de la protection du droit et du régime civilisé parmi ceux qui leur en ont de la reconnaissance comme parmi les ingrats[2].

Et plus loin, dans la même séance :

Non, Messieurs, effectivement, *vous n'êtes pas un peuple*[3], vous ne représentez pas un peuple, vous n'avez pas un peuple derrière vous, vous n'avez rien derrière vous que vos fictions et vos illusions, celle entre autres de croire que vous avez été élus par le peuple polonais députés au Reichstag pour y représenter la nationalité polonaise.... Personne ne vous a donné un tel mandat, personne, dans le grand-duché de Posen, encore moins dans la Prusse occidentale, n'a partagé votre fiction que la souve-

1. Chambre des Députés. Séance du 23 août 1866.
2. Reichstag. Séance du 1er avril 1871.
3. Ces mots se trouvent soulignés dans le texte même.

raineté polonaise puisse être restaurée; en toute impartialité et avec tout mon désir d'être juste, je puis assurer que cette souveraineté était tout à fait et foncièrement mauvaise, et que c'est à cause de cela qu'elle ne renaîtra jamais.

Il est facile d'apercevoir que dans ce dernier passage le prince-chancelier substitue avec adresse le mot de « souveraineté » à celui de « nationalité », mais, peu importe, la pensée est la même : il ne s'agit toujours que de gratifier (à main armée) des bienfaits de la culture allemande d' « ingrates » populations.

Si la langue est, sans conteste, une caractéristique de race alors qu'il s'agit de la formation même du système linguistique — puisque l'homme n'est homme que par le langage articulé, — si la langue, en d'autres termes, est foncièrement impliquée à l'organisme, et si des organismes divers doivent donner naissance à des systèmes linguistiques forcément divers, il n'en est pas moins vrai, toutefois, que l'histoire nous fait assister à la perte ou à l'expansion de bien des idiomes, sans que, néanmoins, les caractères anatomiques et physiologiques des races, leurs aptitudes et immunités pathologiques, se trouvent atteints. C'est ainsi que le système linguistique latin s'est étendu en Europe, tant à l'occident que vers le bas Danube, sur des races bien différentes. Les races qui ont accepté et parlent actuellement la langue allemande sont tout aussi multiples; c'est là un fait connu, un fait courant qui, à l'heure actuelle, ne se laisse même pas discuter[1].

Nous n'avons pas à nous engager ici en une énumération intempestive des éléments ethniques européens, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que bien des personnes se hasardent à trancher sans études préparatoires ces questions complexes et souvent obscures. Avant de parler de race germanique et de race gauloise, il s'agirait de savoir ce que c'est qu'un Gaulois, ce que c'est qu'un Germain et, par-dessus tout, ce que c'est qu'une race. Que d'énormités n'a-t-on pas dites sur les Celtes, ces prétendus grands blonds aux yeux bleus, qui n'étaient pourtant, comme l'a démontré pertinemment M. Broca, que les ancêtres des Bas-Bretons et des Auvergnats (*op. cit.*). La puissance du cliché est forte, puisque M. de

1. G. Lagneau, *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 1871, p. 196. *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Bruxelles, 1872, p. 565 du compte rendu.

Bismarck, qui ne passe point, à juste titre, pour se payer de mots, n'hésite pas lui-même à traiter les Français de Gaulois, les Allemands de Germains : « En général, — disait-il devant le Reichstag en mars 1874, — le Gaulois est plus facile à gouverner que le Germain, et par conséquent, je crois, le Français de nation l'est plus que l'Alsacien. » Sept ans auparavant, il avait déjà parlé du « sang germanique », le 18 mars 1867.

Le sang germanique ! Autant parler d'un sang latin ou d'un sang slave. Jamais la confusion des langues et des races n'a été poussée plus loin ; il y a des langues latines, des langues slaves, des langues germaniques, mais ces familles linguistiques n'ont que faire avec la distribution des races. C'est une fiction presque puérile que celle d'une race germanique, d'un sang germanique, tout aussi bien que celle d'une race française, d'une race espagnole, d'une race italienne, d'une race slave. Où la trouverons-nous cette race germanique ? Est-ce chez le Rhénan, chez le Poméranien ou chez le Saxon ? Cette race française, est-ce chez le Gascon, le Savoyard ou le Lorrain ? Cette race slave, est-ce chez le Russe, le Tchèque ou le Slovène ? Encore une fois, fiction que tout cela.

Lorsque l'Europe — ou du moins sa plus grande partie — fut envahie aux âges préhistoriques par les populations de langues aryennes, ces immigrants imposèrent à la presque totalité du pays leur système linguistique ainsi qu'une partie de leur civilisation, mais les races diverses qui détenaient le sol avant cette incursion absorbèrent sans peine les envahisseurs. Ces races préhistoriques ont longtemps persisté, et plusieurs d'entre elles vivent encore, à l'heure présente, sans s'être modifiées d'une façon considérable. Ce n'est point là une question de sentiment, c'est une affaire d'ostéologie. Et ce phénomène, dans le cours des âges, se renouvela maintes fois. Les races prétendues aborigènes et celles dont l'histoire nous enseigne les migrations, s'entre-croisèrent souvent et permirent à des types nouveaux de se fixer pour des périodes de temps plus ou moins longues ; si bien qu'aujourd'hui, sous chaque domaine linguistique, il se rencontre plusieurs éléments ethniques, parfois plusieurs couches d'éléments très divers.

Il est donc tout aussi inadmissible de prétendre étayer sur la *race* l'idée de nationalité que de prétendre la baser sur la langue : « Toute répartition politique fondée sur l'ethnologie est absurde », a dit

M. de Quatrefages[1], et M. Virchow n'a pas hésité à appuyer cette opinion[2].

II

LES NATIONALITÉS DEVANT LA DOCTRINE DES GARANTIES

L'on ne saurait reprocher à la doctrine des *garanties* de reposer, comme la théorie des langues et des races, sur de creuses fictions. Nous nous trouvons ici sur un terrain délimité et en face de faits parfaitement réels. Tous ces faits, d'ailleurs, se résument en un seul : la défense des biens acquis. Il est vrai qu'il s'agit d'une défense agressive.

Cette doctrine est celle que M. de Bismarck a constamment mise en pratique, et, bien plus, qu'il a portée maintes fois à la tribune, témoignant ainsi de cette virile confiance en soi-même, apanage des seuls vaillants et des seuls gens vraiment forts.

Le 7 septembre 1866, lors de l'annexion des duchés, M. de Bismarck osa prononcer déjà ces paroles mémorables :

> Mon opinion a toujours été qu'une population qui manifeste sa volonté constante et réellement incontestable de n'être pas prussienne ou allemande, qui manifeste une volonté non moins incontestable de se réunir à l'État voisin dont elle est immédiatement limitrophe et qui appartient à la même nationalité qu'elle, n'ajoute aucune force à la puissance dont elle tend à se séparer. On peut avoir des motifs impérieux de ne pas céder cependant aux désirs de cette population; il peut exister des obstacles de nature géographique qui rendent impossible d'avoir égard à ces vœux.

Combien peut être féconde une doctrine aussi libre de préjugés, on se le représente sans peine. Il paraît cependant qu'elle n'eut point le sort de rencontrer une approbation universelle, puisque, six mois après M. de Bismarck revenait sur ce même sujet, dégageant cette fois son assertion des phrases oratoires précédemment employées :

> La ligne frontière que nous ne pouvons ni ne voulons dépasser, sera marquée par l'intérêt et le soin de notre sécurité militaire. Nous ne reconnaîtrions, ni n'accorderions à aucun prix, — rien d'ailleurs ne nous

1. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*. Deuxième série, t. VI, p. 183.
2. *Revue des cours scientifiques*; 19 avril 1873.

y oblige, — une frontière qui affaiblirait de ce côté notre position stratégique, et pourrait nous mettre dans la nécessité de reconquérir une fois de plus ce Duppel qui nous a coûté tant d'efforts et un sang si précieux [1].

Cette déclaration tirait une importance capitale, non seulement du principe même qu'elle affirmait, mais aussi des événements qui s'étaient produits un mois auparavant. Il s'agit de l'élection du 12 février 1867 pour le Reichstag allemand, dans le Slesvig, élection à laquelle prirent part tous les individus âgés de vingt-cinq ans. Des quatre cercles slesvigeois, deux, ceux du sud, avaient donné la majorité aux candidats augustembourgeois contre les candidats prussiens, mais dans les deux autres cercles, ceux du nord (Haderslev, Aabenraa, — Sœnderborg, Flensborg), les candidats prussiens avaient été battus par les candidats danois. Dans le premier de ces cercles danois la majorité avait été de 80 p. 100, elle avait été de 51 p. 100 dans le second. Or ce Duppel qui avait coûté un « sang si précieux » faisait partie, précisément, de ce second cercle : le candidat prussien n'y avait pas obtenu une voix, tandis que le danois en réunissait 192 contre 17 données au candidat augustembourgeois [2]. Ajoutons que les résultats auraient été bien autrement favorables au parti national, sans la pression et les manœuvres des administrateurs prussiens qui avaient organisé l'élection à leur gré.

Il est vrai qu'en 1866, lors de l'affaire du duché de Lauenbourg, M. de Bismarck avait manifesté, à la face entière de l'Europe, sa déférence respectueuse pour les décisions populaires :

Voudrions nous, disait-il, voudrions-nous user de contrainte envers les habitants de ce pays qui ont pris d'abord l'initiative de demander notre roi pour souverain? Messieurs, cela ne peut s'accorder avec vos principes... officiellement je vous donne l'assurance que non seulement les mandataires compétents du duché de Lauenbourg, mais que tous les Lauenbourgeois sans exception envisagent avec inquiétude une incorporation à la Prusse.

En janvier 1868, lorsque vint devant la Chambre des députés la question de participation du Lauenbourg à la dette prussienne, nouvelle protestation contre l'incorporation du duché, qui n'était uni

1. Reichstag. Séance du 18 mars 1867.

2. Dans le premier cercle, le candidat danois avait réuni 15 023 voix, son concurrent prussien 3 702. — Consultez : *Les nationalités de Slesvig*. Copenhague, 1867. Carte coloriée.

à la Prusse, comme l'on sait, que par le lien de l'union personnelle.

Toutefois la doctrine n'était pas éclipsée. Durant cette même période des affaires du Lauenbourg, elle s'était affirmée très explicitement. Ce fut à propos de l'abandon du droit de tenir garnison dans la ville et la forteresse du Luxembourg : M. de Bismarck insista particulièrement devant le Reichstag[1] sur le fait que la place en question n'offrait qu'un minime avantage stratégique et qu' « au point de vue militaire » la neutralisation du grand-duché présentait une « garantie » plus que suffisante.

En 1869, dans la discussion sur la mise sous séquestre des biens du roi de Hanovre, M. de Bismarck appliqua également la doctrine des garanties à l'explication des annexions faites trois ans auparavant :

Echappés à l'anéantissement dont on nous menaçait, et ayant reçu de la victoire le droit de régler nos affaires, nous avons fait à la fin une conquête qu'on ne peut appeler injuste, car après avoir été forcés de tirer l'épée, nous n'avons gardé ces provinces conquises qu'en vue de notre sécurité pour l'avenir. La question importante n'était pas en effet celle de savoir si deux millions d'Allemands de plus ou de moins seraient incorporés dans un État, mais bien celle de notre sûreté[2].

Le prince-chancelier, après la conquête de l'Alsace-Lorraine, n'hésita pas à reconnaître en termes explicites les dispositions anti-allemandes de l'Alsace, et, à vrai dire, cette reconnaissance, dans sa bouche, n'eut rien d'un aveu ; il parla sans crainte de la « cristallisation à peine commencée des sympathies allemandes en Alsace[3] ». Au surplus, il invoqua encore formellement la doctrine des garanties. Après avoir rappelé au Reichstag un entretien, qu'à l'époque de la guerre d'Orient, il eut avec le feu roi Guillaume de Wurtemberg et dans lequel « ce très judicieux souverain » lui démontrait la nécessité de l'annexion de Strasbourg, M. de Bismarck ajouta :

Le coin que poussait en Allemagne, par Wissembourg, la pointe de l'Alsace, séparait l'Allemagne du sud de celle du nord plus effectivement que la ligne politique du Mein.... La France avec cet avantage de situation, avec ce bastion avancé que formait pour elle Strasbourg contre l'Allemagne, était toujours près de succomber à la tentation, sitôt que sa situation

1. Séance du 21 septembre 1867.
2. Chambre des Seigneurs. Séance du 13 février 1869.
3. Reichstag. Séance du 3 juin 1871.

intérieure lui faisait sentir le besoin d'un dérivatif au dehors; c'est ce que nous avons vu depuis dix et vingt ans. On sait que le 6 août 1866, il m'est arrivé de voir l'ambassadeur de France venir chez moi me poser en quelques mots cet ultimatum : que nous devions céder Mayence à la France ou nous attendre à une déclaration de guerre immédiate. Naturellement je n'eus pas une seconde de doute sur la réponse que j'avais à faire. Je répondis : Eh bien! alors la guerre! L'ambassadeur partit pour Paris avec cette réponse; à Paris, quelques jours après, on se ravisa et l'on me donna à entendre que ces instructions avaient été arrachées à l'empereur Napoléon pendant une maladie. Les tentatives ultérieures, à propos du Luxembourg et d'autres questions, sont connues.... Quant à ce qui concerne les sûretés que nous avions à prendre contre ce danger, elles devaient être de nature territoriale.

Ici l'orateur fait allusion aux déclarations de lord Derby, en juin 1867, qui atténuaient singulièrement la portée de l'engagement des puissances signataires du traité de neutralité du Luxembourg. Écartant, dès lors, l'idée de faire de l'Alsace-Lorraine un État neutre qui, d'ailleurs, au cas d'une nouvelle guerre, se serait rattaché de suite à la France, entraîné par ses sympathies [1] — arguant, en outre, contre un simple démantèlement des forteresses, de la position géographique de Strasbourg et de la configuration topographique de Metz :

Il ne restait donc pas d'autre moyen, ajoute-t-il, que de mettre complètement en notre pouvoir ces portions de territoire avec leurs places fortes, pour les défendre elles-mêmes contre la France comme un puissant rempart de l'Allemagne, et pour reculer de plusieurs journées de marche le point de départ d'une agression française, si, quelque jour, la France, soit avec ses propres forces restaurées, soit avec l'aide d'alliés qu'elle se serait acquis, devait nous jeter le gant encore une fois.

A la réalisation de cette pensée, à la satisfaction de cet incontestable besoin de pourvoir à notre sûreté s'opposait en première ligne le regret témoigné par les habitants eux-mêmes de ce qu'ils fussent séparés de la France.

Le prince-chancelier recherche ici les causes de cette aversion des Alsaciens pour une réunion à l'Allemagne, et il ajoute philosophiquement, en forme de conclusion, sans prendre même le souci de répondre à l'objection qu'il venait de formuler lui-même :

Toujours est-il que nous avons trouvé cet éloignement chez la population, et que notre devoir est de le surmonter avec de la patience.

1. Reichstag. Séance du 2 mai 1871.

Dix jours après, également devant le Reichstag et rendant compte des négociations de Francfort : « Nous avons assuré nos frontières, dit-il, par l'acquisition de territoires. »

En mai 1873 la question d'Alsace-Lorraine revint devant la même assemblée à propos du compte rendu annuel sur la législation et l'administration de ce nouvel État. M. de Bismarck renouvela ses déclarations précédentes :

La tâche que nous avons assumée en Alsace par le traité de paix, est en elle-même extraordinairement difficile ; nous ne saurions nous dissimuler que la condition d'une vie constitutionnelle, le libre concours du peuple à l'action constitutionnelle, pour autant qu'il y est appelé, n'existe en ce pays nouvellement acquis, que dans une mesure que l'on peut évaluer trop bas ou trop haut, mais qui, en tout cas, n'est point un dévouement satisfait de concourir au but général.... Nous avons nécessairement à combattre en Alsace maintes sympathies pour un passé deux fois séculaire qui a donné aux habitants maintes gloires, maints avantages; nous avons à surmonter péniblement les sympathies vraiment françaises du pays, et avant tout à faire en sorte qu'elles ne compromettent pas la sûreté matérielle de l'Allemagne. Car ce n'est point par envie de posséder des territoires et des hommes, ce n'est pas non plus par le désir légitime de redresser un tort qui nous a été fait il y a deux cents ans, mais parce que nous sommes dans la pénible nécessité de devoir nous attendre à de nouvelles attaques d'un voisin belliqueux, — que nous avons étendu nos demandes de cession de territoires et de forteresses autant que nous l'avons fait, afin d'avoir un boulevard, derrière lequel nous puissions soutenir des attaques ultérieures....

Nous sommes bien résolus à causer aussi peu de peine que possible aux Alsaciens ; mais je ne me dissimule pas que, dans plus d'un sens, ce *peu* ne sera pas absolument rien, car briser le lien d'une ancienne parenté nationale, — comme c'était le cas de l'Alsace par rapport à la France, — et s'assimiler un nouveau régime étranger, a toujours, comme suites, de semblables souffrances. Doutez de notre habileté, — car nous, fonctionnaires de l'Allemagne du Nord et surtout prussiens, nous ne sommes pas renommés pour notre habileté à gagner des amis et à faire des choses désagréables d'une façon aimable, — doutez donc de notre habileté, mais ne doutez pas de notre dévouement, de notre bonne volonté, de notre courage, de notre constante résolution de montrer un front ferme à tous les ennemis de l'Empire, — de cela ne doutez pas!

M. Sonnemann, de Francfort, prit acte courageusement de cette déclaration, que le point de vue militaire avait plus poussé le prince-chancelier dans l'annexion de l'Alsace, que ne l'y avait guidé le point de vue national. Le Reichstag, en veine d'esprit, — comme souvent,

— répondit par un accès d'hilarité : « Oui, Messieurs, vous riez, ajouta l'orateur, mais une germanisation violente ne vous réussira point[1] ! »

L'année suivante, les lois d'exception en Alsace-Lorraine sont de nouveau mises en jeu, cette fois par les mandataires des Alsaciens-Lorrains. Le prince-chancelier renouvelle encore une fois sa déclaration :

Je prierais ces messieurs d'Alsace, pour adoucir leur colère, de se rappeler aussi un peu la manière dont nous sommes arrivés à l'annexion. J'ai déjà dit que nous ne nous étions pas flattés de pouvoir réussir promptement à les rendre heureux, et ce n'est pas dans ce but, non plus, que nous avons fait l'annexion ; nous avons construit un rempart contre les irruptions que depuis deux cents ans a faites chez nous un peuple passionné et guerrier, et auxquelles l'Allemagne a le désagrément et le malheur d'être, en Europe, le seul voisin directement exposé. — En face de ces belliqueux, nous avons dû briser la pointe de Wissembourg, qui pénétrait profondément dans notre chair, — et précisément dans cette pointe alsacienne habite une partie de la population ci-devant française, qui ne le cède aucunement aux Gaulois comme passion guerrière et comme haine vraiment cordiale contre la race voisine.

Il serait difficile d'exposer avec plus de franchise — indépendamment d'un talent exceptionnel, — une doctrine aussi pratique et appuyée — comme il est indispensable, — par dix-huit ou vingt corps d'armée.

III

LES NATIONALITÉS ET LE DROIT NOUVEAU

Le mot de *nationalité* serait-il donc un terme vain? La nationalité serait-elle une fiction, ou bien, s'il faut la regarder comme un fait réel, puiserait-elle sa source dans la conquête? La protestation de ceux-là à qui elle a été ravie, suffit à nous convaincre que ni l'une ni l'autre de ces opinions ne peut être soutenue. Ç'a été un fait sans doute que la résistance des Lombards et des Vénitiens à la domination autrichienne, et ce fait a coûté cher à la couronne impériale-royale. Il peut se renouveler en dépit des prévisions les mieux

1. Voici le texte de ces paroles dans la *Gazette de Cologne* : « Ja, m. h, sie lachen, aber eine gewaltsame germanisirung wird ihnen nicht gelingen. »

justifiées. Au lendemain de l'humiliation d'Olmütz, en 1850, qui eût osé prédire à la Prusse les événements de 1866 et de 1870? Qui l'eût osé, quatre ans plus tard, lors de la guerre de Crimée? Qui l'eût osé, en 1857, quand Neuchâtel recouvra son indépendance? Ce qui est certain, avéré, ce qui constitue l'un des premiers enseignements de l'histoire, c'est que tous les succès sont précaires, et que précaire surtout est la constance de cette garantie suprême : la force.

On a souvent prêté à M. de Bismarck ce mot bien connu que « la force prime le droit ». Il faut s'entendre là-dessus. Et d'abord M. de Bismarck s'est défendu vivement à plusieurs reprises de l'avoir prononcé : « Je me permets de rappeler que la fameuse maxime *la force prime le droit*, dont je ne me suis jamais servi, est sortie de la bouche de M. le préopinant[1]. »

Plus tard encore : « Ces mots[2] ne sont pas plus sortis de ma bouche que celui de *la force prime le droit* et autres inventions semblables. » Nous connaissons deux versions de la phrase prononcée réellement par M. de Bismarck. L'une de ces versions nous a été communiquée par une personne — dont le nom n'a que faire ici — et qui la tenait directement de son auteur : M. de Bismarck aurait dit, non point que la force primait le droit, mais bien qu'il convenait d'avoir la force afin de faire valoir son droit. L'autre version, nous la trouvons dans un discours prononcé en janvier 1864 devant la Chambre des Députés :

> Je dois combattre encore une affirmation de l'orateur (comte de Schwerin-Putzar), lorsqu'il me fait dire que le droit repose uniquement sur les baïonnettes. J'ai dit seulement que dans les conflits européens, pour lesquels il n'y a point de tribunal compétent, le droit ne peut se faire valoir que par les baïonnettes.

Toutefois, si nous nous reportons à un discours prononcé en janvier 1863 devant la Chambre des Députés, nous relevons le passage suivant : « D'après ce que j'entends, l'orateur m'aurait compris comme si j'eusse dit : *la force prime le droit!* Je ne me souviens pas d'avoir réellement employé de pareilles expressions, et malgré les marques d'incrédulité avec lesquelles vous accueillez ma rectification, j'en appelle à votre mémoire »; or, comment interpréter ces « mar-

1. Le comte de Schwerin-Putzar. — Reichstag. Séance du 12 mars 1869.
2. Certaines paroles prêtées par M. Lasker au prince-chancelier. Reichstag. Séance du 1er avril 1870.

ques d'incrédulité », si ce n'est en supposant que M. de Bismarck a réellement tenu le langage dont il se défend? La question n'est donc pas éclaircie.

Quoi qu'il en soit — et cela importe très peu, — il est absolument clair que la maxime « la force prime le droit » est une de ces vérités banales qu'il est presque oiseux de constater. Partout la force prime le droit : quel est le droit que respecte la lutte continuelle pour l'existence? Non seulement elle brise les droits qui lui font obstacle, mais encore elle en crée de nouveaux! N'est-ce point la force qui a remanié la propriété territoriale cent et cent fois dans le cours des âges? En 912, organisation violente de la propriété en Normandie; en 1066, dans la Grande-Bretagne. Les exemples de ce fait nous viendraient à foison sous la plume, et nous n'avons que faire d'en dresser une liste interminable.

Ce qui est sujet à caution, c'est la façon même d'user de cette maxime. Que M. de Bismarck l'ait employée comme le dit M. de Schwerin, c'est une insulte intolérable à la civilisation actuelle; qu'il lui ait, au contraire, donné le sens dont nous parlions ci-dessus, à savoir qu'il convenait d'avoir la force pour faire prévaloir son droit, rien de plus correct. C'est là précisément ce que répondait M. Gambetta à la députation alsacienne, qui lui offrait un souvenir patriotique :

> Donnons ce gage à l'Europe, que nous n'avons pas d'autre visée que de prendre tout le temps qu'il faudra pour arriver à cette situation morale et matérielle, où l'on n'a pas même besoin de tirer l'épée; où l'on rend au droit les satisfactions qui lui sont dues parce qu'on sent que derrière ce droit il y a la force[1].

Ce droit, pour nous Français, c'est celui qui procède de la Révolution, le droit de l'homme et du citoyen. Lui seul peut être aujourd'hui le fondement d'une nationalité, et en dehors de lui tout est précaire et soumis à controverse.

Rappelons-nous seulement la déclaration des députés polonais en faveur de la motion alsacienne Teutsch et consorts (février 1874); sans doute cette déclaration avait un but profondément national, mais qu'y venait faire la mention d'un prétendu « droit historique »? Voici ce document :

1. Discours prononcé à Paris le 6 mai 1872 par M. Gambetta, en réponse à l'adresse des délégués de l'Alsace. Paris, Leroux.

Considérant qu'à l'exception de deux signataires de la proposition Teutsch et consorts, la clôture des débats n'a permis à aucun député de prendre la parole, nous faisons, en nous fondant sur l'article 56 du règlement et dans le but de présenter les motifs opposés à la majorité, la déclaration suivante, pour être ajoutée au compte rendu sténographié de la séance :

Nous, Polonais, avons déjà fait remarquer dans la précédente période législative, lors du vote sur l'annexion de l'Alsace-Lorraine, qu'à notre point de vue nous ne pouvions admettre le principe de la force en vertu duquel l'Alsace-Lorraine allait être annexée comme un trophée de la victoire, et déjà, à cette occasion, nous avons exprimé nos appréhensions au sujet des conséquences que la conquête violente de territoires étrangers pourrait avoir pour la liberté et la civilisation européennes. Mais, tout en rendant hommage au principe du *droit historique* et des nationalités qu'on faisait valoir, nous n'avons pu voter en faveur du projet d'annexion, pour le motif que nous ne voulions pas préjuger le droit des peuples de décider eux-mêmes de leurs destinées, et nous avons cru alors devoir nous abstenir de voter. Aujourd'hui que la population de l'Alsace-Lorraine a déjà eu l'occasion d'exprimer ses vœux par l'organe de ses représentants élus sous la dictature et après que l'annexion fut consommée depuis plusieurs années, et qu'elle l'a fait par la proposition Teutsch et consorts, nous croyons devoir rester fidèles aux principes prémentionnés et donner nos voix à la proposition Teutsch et consorts.

L'erreur, l'erreur essentielle, c'est de donner encore quelque vertu à ce prétendu droit historique qui ne peut exister qu'en fait, c'est-à-dire autant qu'on l'exerce, et qui par lui-même n'est qu'une fiction. Est-ce en vertu d'un droit historique que nos pères ont pacifié la Vendée; que l'Italie, fille, comme la France, de la Révolution, a gagné sa capitale; que la vaillante Espagne, enfin, arrachera le pays basque aux malandrins qui en détiennent les grandes routes? Non, mille fois non! C'est au nom du droit nouveau. Nous ne l'ignorons pas, la majeure partie des États européens modernes n'ont été formés que par des compromis arrachés à main armée, en un mot par des annexions violentes; mais, ce que nous savons aussi, c'est que l'acquiescement, même volontaire, des générations passées ne peut entraver la disposition des générations présentes, pas plus que le gré de celles-ci ne saurait aliéner l'indépendance des générations futures. L'homme, du fait de sa naissance, est tenu à une solidarité patriotique dont il ne peut se dégager que par une mesure de dénaturalisation, mesure absolument individuelle, absolument personnelle.

Hors de cette limite, la sécession est exécrable au même titre que la conquête.

Pour nous, qui puisons dans la Révolution notre origine et notre doctrine, la *nationalité* est une RAISON SOCIALE. Cette raison sociale, des éléments hétérogènes, des populations de langues diverses, de races diverses, s'entendent pour la faire naître. Elle se base sur l'intérêt commun, elle s'affirme par la solidarité des éléments agrégés, elle se justifie par le gré de la multitude, qui, en définitive, est la source unique du droit.

Et ce n'est pas un faible honneur pour la patrie française, que de présenter l'expression la plus sincère et la plus frappante de cette association démocratique, une et indivisible.

La morale du transformisme

Par J.-L. DE LANESSAN

(*Suite et fin*[1].)

§ VIII. — La lutte des deux morales dans l'histoire de l'humanité.

Les vices inhérents à ce que j'appelle la *morale des passions*, par opposition à la *morale naturelle*, ne pouvaient échapper aux observateurs attentifs et désintéressés des sociétés humaines. Aussi, dès les temps les plus reculés, se trouva-t-il des penseurs, des philosophes, pour relever les erreurs de conduite des individus, des classes sociales, des peuples et de leurs dirigeants, pour en dénoncer la source, qu'ils découvraient justement dans les passions humaines, et le remède qu'ils voyaient dans l'application des lois naturelles. Platon, au ve siècle avant notre ère, prête à un sophiste grec ce mot, qui devait être considéré alors comme un blasphème, tant étaient hautes dans la société grecque, les barrières séparant les classes, tant étaient âpres les luttes de familles et de classes et si puissant était l'État : « Vous tous qui êtes ici, je vous regarde comme parents entre vous. La nature, à défaut de la loi, vous a faits concitoyens. Mais la loi, ce tyran de l'homme, fait violence à la nature en bien des occasions[2]. » Le grand naturaliste Aristote, l'un des fondateurs du transformisme dans l'antiquité, l'un des observateurs de la nature les plus sagaces qui aient jamais existé, formulait une sévère critique de l'omnipotence de l'État et de la tyrannie des classes sociales lorsqu'il déclarait : « L'État n'est pas autre chose qu'une association d'êtres égaux, recherchant en commun une existence heureuse et facile » et quand il disait : « La loi, c'est la raison ». Les stoïciens n'étaient pas moins frappés qu'Aristote,

1. Voir *Revue* de juin, juillet-août et octobre 1915.
2. Voir Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, p. 419.

Socrate et Platon des dangers qu'offraient les égoïsmes des classes ou des nations en lutte les unes contre les autres. « Zénon, disait un ancien, s'est proposé de nous montrer que nous ne sommes point les habitants de tel dême ou de telle ville, séparés les uns des autres par un droit particulier et des lois exclusives, mais que nous devons voir dans tous les hommes des concitoyens, comme si nous appartenions tous au même dême et à la même cité »; et Zénon conseillait à ses disciples de garder leur conscience indépendante des lois, car s'ils ont des devoirs à remplir comme citoyens, chacun en a de non moins impérieux et tout à fait distincts à remplir envers soi-même. Marc-Aurèle, qui fut un disciple de Zénon, déclarait : « Comme Antonin, j'ai Rome pour patrie, comme homme, le monde. » Et tous ces philosophes enseignaient une morale dont l'amour des autres, le respect de soi-même, la suppression des barrières sociales, l'égalité des hommes devant la nature, avant tout la modération dans la satisfaction des besoins, étaient les principes fondamentaux : « Il n'est donné qu'à l'homme tempérant, disait Socrate[1], de rechercher ce qu'il y a de mieux en toutes choses, de les distinguer entre elles par le secours du raisonnement et de l'expérience, de choisir les bonnes et de rejeter les mauvaises. » Il disait encore de l'intempérance, c'est-à-dire de l'abus des plaisirs provoqués par la satisfaction des besoins naturels, abus qui est la manifestation de la passion : « L'intempérance qui ne nous permet pas d'endurer la faim, la soif, les veilles, nous empêche par cela même de trouver une véritable douceur à satisfaire les besoins que la nécessité nous impose. » Il disait de ceux qui abusent de la bonne chère, que leurs « excès étaient funestes à l'estomac, à la tête et à l'esprit ». De ceux que l'esprit de domination pousse dans les voies de la violence à l'égard de leurs semblables, il disait : « La violence engendre les haines et tous les malheurs.... L'homme que vous contraignez vous hait, dans l'opinion que vous le privez de quelque avantage; celui que vous persuadez vous aime comme un bienfaiteur. Ce n'est pas le sage, c'est le puissant dépourvu de lumières qui recourt à la violence. » Faisant allusion aux abus de la force commis par les Trente, il déclarait : « Je serais étonné que le gardien d'un troupeau qui en égorgerait une partie et rendrait l'autre plus

1. Voir Xénophon, *Entretiens mémorables de Socrate*, trad. de Gail, introd. et notes par A. Fouillée.

maigre ne voulût pas s'avouer mauvais pasteur ; mais il serait plus étrange encore qu'un homme qui, se trouvant à la tête de ses concitoyens, en détruirait une partie et corromprait le reste, ne rougît pas de sa conduite et ne s'avouât pas mauvais magistrat. »

Pour rendre les hommes meilleurs, c'est-à-dire pour les détourner des passions qui nuisent en même temps à eux-mêmes et aux autres, Platon recommande l'éducation et la sélection au moyen desquelles il estime qu'il est possible, facile même, de produire à volonté des philosophes pour gouverner la République, des guerriers pour la défendre, des artisans et des marchands pour l'enrichir. Épicure[1], comme Socrate, condamne les passions qui résultent de la satisfaction excessive des besoins naturels. Dans les jardins d'Épicure on apaise la faim, on ne l'excite pas, on éteint la soif, on ne l'allume pas. Pour lui, la satisfaction des besoins naturels est la fin légitime de l'homme, mais l'abus est contraire « à la fin de la nature » et par conséquent nuisible. Le sage évitera donc tous les abus, il se préservera de toutes les passions.

Quoique les stoïciens combattissent les disciples d'Épicure en les accusant d'être, si je puis dire, trop « naturistes », leur doctrine n'était au fond, guère différente de celle des épicuriens. « L'homme, dit Sénèque[2], qui fut à Rome l'un des plus illustres des stoïciens, est un être raisonnable, il fait son bonheur en remplissant sa destination. Or, que veut de lui la raison? Rien que de très facile : qu'il vive conformément à sa nature. » Il y parviendra par l'éducation : « Quel est le véritable bien? La science. Et le mal? L'ignorance[3]. » Donc, éduquons les enfants, éduquons les jeunes gens, éduquons les hommes! C'est le but de la philosophie. Et comme « ce ne sont pas seulement[4], dit-il, nos passions qui nous empêchent de faire des actions dignes d'éloges, mais encore notre ignorance de ce qu'exige chaque cas particulier », l'éducation doit avoir pour but de mettre empêchement à la naissance des passions et d'indiquer, par l'exemple et les préceptes, la conduite à suivre dans chaque circonstance de la vie. Sénèque insiste sur l'importance du rôle joué par l'exemple dans l'éducation : « Ne lions commerce, dit-il[5], qu'avec

1. Voir Guyau, *La morale d'Épicure*.
2. *Lettres à Lucilius*, XLI.
3. *Ibid.*, XXXI.
4. *Ibid.*, XCIV.
5. *De la Colère*, liv. III, VIII.

les gens les plus pacifiques, les plus doux, et qui ne soient ni difficiles, ni chagrins, car on prend les mœurs de ceux avec qui l'on vit; et comme certaines affections du corps se gagnent par le contact, l'âme communique ses vices à qui l'approche. Un ivrogne entraîne ses commensaux à aimer le vin; la compagnie des libertins amollit, à la longue, le cœur le plus ferme et la plus héroïque, et l'avare peut nous infecter de la lèpre qui le consume. Dans un ordre différent, l'action des vertus est la même : elles répandent leur douceur sur tout ce qui les environne. Jamais un climat propice, un air salubre n'ont fait aux valétudinaires tout bien qu'éprouve une âme convalescente à fréquenter des personnes qui valent mieux qu'elle. L'effet merveilleux de cette influence se reconnaît même chez les bêtes féroces, qui s'apprivoisent au milieu de nous. » Dans une lettre à Lucilius[1], il dit encore : « Rien n'enracine plus fortement la vertu dans les cœurs, rien ne ramène plus énergiquement au droit sentier ceux qui chancellent et penchent vers le mal, que le commerce des hommes vertueux. Leur entretien pénètre insensiblement notre âme; les entendre souvent, les voir souvent produit l'effet de préceptes. »

Pour les stoïciens, comme pour les épicuriens ou les platoniciens, la base de la morale se trouve, ainsi que je l'ai rappelé ci-dessus, dans les liens qui unissent naturellement les hommes. « Cet univers est un, dit Sénèque[2], nous sommes les membres d'un grand corps. La nature en nous formant des mêmes éléments et pour les mêmes fins, nous a créés parents; c'est elle qui nous a liés les uns aux autres par un attachement mutuel et nous a faits sociables. »

Marc-Aurèle insiste aussi sur les liens qui unissent tous les hommes et les rattachent au reste de la nature. « Toutes choses, dit-il[3], sont liées entre elles d'un nœud sacré.... Tous les êtres sont coordonnés ensemble, tous concourent à l'harmonie du monde; il n'y a qu'un seul monde qui comprend tout. Le même rapport d'union qu'ont eu les membres du corps, les êtres raisonnables, bien que séparés les uns des autres, l'ont aussi entre eux, parce qu'ils sont faits pour coopérer ensemble à une même œuvre[4]. Les êtres raison-

1. *Lettres à Lucilius*, XCIV.
2. *Ibid.*, XCV.
3. *Pensées.*, liv. VII, IX.
4. *Ibid.*, liv. VII XIII.

nables existent les uns pour les autres. Le premier attribut de la condition humaine, c'est donc la sociabilité. » Après avoir noté que « chez les animaux raisonnables, il y a des gouvernements, des amitiés, des familles, des confédérations », il s'indigne de ce que les hommes aient « oublié cette mutuelle affection », mais il est convaincu que cet oubli ne durera pas toujours, que les hommes finiront par voir où est la véritable source de leur bonheur, car « ils ont beau fuir, ils sont arrêtés, la nature est plus forte[1] ». En d'autres termes, pour être heureux, l'homme n'a qu'à suivre les voies ouvertes devant lui par la nature : en travaillant au bonheur de ses semblables, il créera son propre bonheur.

Lorsque cette morale naturelle pénétra avec les empereurs philosophes dans les sphères dirigeantes de l'empire romain, une grande révolution se produisit : « La sagesse régnait, dit Ernest Renan... [2]. Tout le monde s'améliorait.... Le soulagement de ceux qui souffrent devenait le souci universel.... On devenait doux, bon, patient. » Jamais littérature ne fut plus morale que celle de cette époque. Les prosateurs, les poètes, les historiens, rivalisaient de sévérité pour les vices des classes privilégiées et dominantes. Ils répandaient les idées saines et fortes qui font les individus vertueux et les peuples puissants. C'est le temps des Quintilien, des Pline, des Tacite, des Juvénal, des Plutarque, etc., auxquels notre Renaissance et notre Révolution devaient emprunter des arguments et des formules de combat contre le despotisme des princes, l'égoïsme des classes et le fanatisme des religions, ou des leçons de morale pour l'éducation de la jeunesse. « Un vrai sentiment moral, fait justement observer Ernest Renan, anime le gouvernement; jamais avant le XVIIIe siècle, on ne fit tant pour l'amélioration du sort de l'humanité [3]. » Les gouvernements eux-mêmes devenaient sages. « On ne vit jamais au gouvernement écrit l'éminent historien philosophe français [4], un groupe d'hommes aussi dignes d'y présider. C'étaient Pline, Tacite, Virginius, Rufus, Jussius Mauricus, Gratilla, Fannia, nobles hommes, femmes pudiques, tous ayant été les persé-

1. *Pensées*, liv. IX, IX.
2. *L'Église chrétienne*, p. 295 et suiv.
3. *Les Évangiles*, p. 388.
4. *Ibid.*, p. 381.

cutés de Domitien, tous pleurant quelque parent, quelque ami du règne abhorré.... La noblesse romaine, la plus terrible qui ait jamais existé, n'a plus maintenant que des raffinements extrêmes de vertu, de délicatesse, de modestie. » L'exemple venait d'en haut. Préparés au pouvoir par une éducation imprégnée de haute philosophie, les Antonin n'avaient plus rien de commun avec les César, « rien du prince héréditaire, ou par droit divin »; rien non plus du « chef militaire »; ils exerçaient une sorte de grande magistrature civile, sans rien qui ressemblât à une cour ni qui enlevât à l'empereur le caractère d'un particulier [1] ». Marc-Aurèle avait mené dès sa jeunesse la vie d'un stoïcien; empereur, on l'avait vu circuler dans les rues d'Alexandrie avec le manteau et le bâton du philosophe. Il se vantait d'avoir appris de l'un de ses maîtres « tout ce qu'il y a dans un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie ». Il justifiait au plus haut degré le mot charmant d'Horace sur l'éducation : « Le vase conserve longtemps le parfum de la première liqueur dont il a été rempli [2]. »

Il n'est point douteux que si le régime inauguré par les empereurs philosophes s'était prolongé, l'humanité aurait rapidement évolué dans la voie de liberté individuelle, de tolérance religieuse, d'égalité politique et sociale, de morale naturelle, en un mot, qu'ils avaient inaugurée.

Les sociétés païennes pouvaient être entraînées d'autant plus facilement dans cette voie qu'elles n'avaient pas de codes religieux. En Grèce, à Rome, la puissance religieuse et la puissance civile étaient, il est vrai, réunies dans la personne des chefs politiques (rois, archontes ou consuls) mais elles ne reposaient pas, comme chez les Juifs, sur des livres sacrés et des lois soi-disant dictées par la divinité. Les lois romaines et grecques étaient perfectibles parce qu'elles étaient exclusivement humaines; la loi mosaïque ne pouvait l'être en raison de son caractère prétendu divin. Elle était barbare à cause de l'époque où elle avait été rédigée par les prêtres d'Iahvé; elle était restée et devait rester indéfiniment barbare, violente et impure parce que l'homme ne peut pas modifier le divin. Tandis qu'elle vieillissait dans l'immutabilité, la loi de Rome évoluait sous la poussée du progrès intellectuel qui sollicitait les hommes vers la liberté individuelle,

1. Ernest Renan, *Marc-Aurèle*, p. 26.
2. *Épîtres*, liv. I, II.

l'égalité sociale et politique, la suppression des privilèges des familles et des classes, etc. En accordant, par exemple, à la femme et aux enfants une liberté et des droits sociaux que la loi mosaïque leur refusait et que la loi chrétienne n'a pas admis encore, les lois de la République romaine contribuèrent puissamment à l'amélioration des mœurs. Les lois des empereurs philosophes continuèrent l'évolution qui avait été ouverte par les lois républicaines. De grands progrès furent réalisés au point de vue de l'instruction publique, de l'assistance aux misérables, aux malades, aux enfants, etc., et en vue de l'amélioration du sort des esclaves. La législation des Antonin eut pour but de rapprocher les esclaves de la famille, en leur attribuant l'héritage des maîtres décédés sans héritiers directs. C'est le principe qu'avait indiqué Sénèque lorsqu'il félicitait son ami Lucilius de s'asseoir à la table de ces esclaves.

Ernest Renan[1] a noté, fort justement, que « la similitude des aspirations » des empereurs philosophes avec « celles du christianisme était profonde » ; mais, ainsi qu'il le faisait observer, « une différence profonde séparait les deux écoles et devait les rendre ennemies... ». Toujours pessimistes, intarissables en lugubres prophéties (sur la fin du monde qu'ils appelaient de leurs vœux et de leurs prières), les chrétiens, loin de servir un progrès rationnel, s'en montraient dédaigneux. Les docteurs catholiques regardaient presque tous la guerre entre l'Empire et l'Église comme nécessaire, comme le dernier acte de la lutte de Dieu et de Satan.... L'idée d'un empire chrétien, bien qu'elle se présente quelquefois à leur esprit, leur semble une contradiction et une impossibilité. »

Contre le progrès philosophique basé sur la tolérance religieuse, la liberté individuelle, l'égalité sociale et l'introduction des lois de la nature dans la législation des sociétés, se dressait une formidable réaction religieuse, sociale et politique, héritière de la petite société de la Palestine où le pouvoir civil avait été absorbé par le pouvoir religieux le plus intolérant, le plus contraire à la nature qui eût jamais existé. Tandis que les Antonin philosophaient, les héritiers des prophètes anarchistes et révolutionnaires de Jérusalem prêchaient contre toutes les croyances religieuses des peuples, provoquaient la destruction de tous les objets du culte populaire, brisaient les statues des dieux et les autels des Augustes, disloquaient la famille en pous-

1. *L'Église chrétienne*, p. 297.

sant les hommes et les femmes à mépriser les unions sexuelles jusque dans le mariage [1], dissociaient la société en déclamant contre les riches et la richesse, combattaient l'État qu'ils refusaient de servir dans les fonctions publiques ou dans l'armée et dont ils répudiaient l'autorité au point de ne vouloir même pas avoir recours à sa justice, s'insurgeaient contre l'humanité elle-même dont ils annonçaient et sollicitaient la fin prochaine en même temps que celle du monde. Tandis que les philosophes naturistes parlaient de liberté individuelle et agissaient de manière à rétablir l'égalité sociale parmi les hommes, les prédicateurs chrétiens maintenaient l'esclavage dans toute sa rigueur et engageaient chaque homme à se « résigner » dans la situation où sa naissance l'avait placé. Ils tentaient d'arrêter le monde en marche vers le progrès inauguré et provoqué par la philosophie grecque et romaine. Pour le malheur de l'humanité, leur tentative fut couronnée de succès.

En 390, saint Augustin, créateur de la théologie et de la science sacrée du christianisme, comprenant que ni l'une ni l'autre ne pourraient résister à la critique, fait interdire aux évêques, par le concile de Carthage, la lecture des auteurs païens et condamne « cette maladie de la curiosité qui... pousse à la recherche des secrets cachés de la nature qui sont au-dessus de nous, qu'il est inutile de connaître et que les hommes ne veulent savoir que pour les savoir seulement [2] ». Dès que l'Église nouvelle se sent assez puissante, elle fait fermer les écoles publiques ouvertes par les empereurs philosophes, s'attribue le monopole de l'enseignement et supprime toute instruction philosophique ou scientifique [3]. Au ve siècle, Sidoine Apollinaire, constatant les résultats obtenus, écrit : « Les jeunes gens n'étudient plus, les professeurs n'ont plus d'élèves, la science languit et meurt. Au vi^e siècle, l'évêque de Vienne s'étant avisé de faire enseigner la grammaire dans l'école de sa cathédrale, le pape saint Grégoire l'en blâma; « il ne faut

1. « L'homme n'étant que de passage sur la terre et la fin du monde étant proche, le chrétien ne doit se laisser détourner par rien de la voie de son salut; il n'a même pas à s'occuper du sort de la race puisqu'elle ne tardera pas à disparaître. Au iie siècle, d'après Tertullien, l'idéal de tout vrai chrétien est « ne pas se marier, se sanctifier par une éternelle virginité, ou, si l'on est marié, conserver dans le mariage un état de pureté absolue » (voir Guignebert, *Tertullien*, p. 284).

2. Saint Augustin, *Confessions*.

3. Voir pour cette question : G. Compayré, *Hist. crit. des doctrines de l'éducation*.

pas, lui écrit-il, qu'une bouche consacrée aux louanges de Dieu s'ouvre pour celles de Jupiter ». Au xe siècle, Adalbéron, archevêque de Reims, chancelier de Louis V, affirme que « plus d'un évêque ne savait que compter sur ses doigts les lettres de l'alphabet ». Au xiie siècle, on ne cultivait un peu que les mathématiques, et seulement, avouent les bénédictins, « pour calculer le jour de Pâques ». Les sciences étaient remplacées par les discussions théologiques les plus ridicules : avec saint Thomas d'Aquin on se demandait si les anges avaient un sexe et quel pouvait être ce sexe. Au xiiie siècle, il se produit une légère renaissance de la culture antique, mais elle est purement littéraire. Les futurs « chanoines, archidiacres, abbés et évêques composaient des élégies érotiques, des vers bouffons ou des pièces dramatiques crûment indécentes [1] »; quant aux sciences personne n'en avait cure, leur étude était répudiée par l'Église. Elle maintenait obstinément le système astronomique de Ptolémée parce qu'il concordait avec la *Genèse* en faisant de la terre le centre immobile de l'univers. Depuis Pline, les sciences naturelles étaient entièrement délaissées. Depuis Galien les sciences biologiques n'avaient pu faire un pas car l'étude de l'anatomie humaine était interdite, dans la crainte que l'on ne découvrît dans l'homme quelque force distincte de celle de l'âme spirituelle et d'origine céleste à laquelle, depuis saint Augustin, on attribuait tous les phénomènes vitaux et intellectuels. La foi, imposée par l'Église au nom de Dieu et par le pouvoir civil que dominait l'Église, gouvernait le monde occidental tout entier, comme elle avait gouverné la petite société de Jérusalem [2].

Quelles en étaient les conséquences au point de vue moral? L'histoire répond que le christianisme exerça, sous certains rapports, un rôle moralisateur pendant les premiers siècles de son évolution, alors qu'il représentait l'opposition. Mais, au fur et à mesure que ses forces s'accrurent, que l'autorité des évêques devint supérieure à celle des représentants d'un empire en voie de dislocation, que la fortune des évêchés se constitua, que l'Église, en un mot, devint une puissance matérielle autant et plus que spirituelle, la moralité de

1. Luchaire, in *Histoire de France* de Lavisse, III, 1, p. 329.
2. Pour le rôle de l'Église dans l'évolution des sciences, voir : J.-L. de Lanessan, *Transformisme et Créationisme*, p. 87 et suiv.

ses prélats, de ses clercs et de ses moines s'effondra sous les passions provoquées par les appétits et les ambitions.

Lorsque les évêques sont devenus de véritables seigneurs, ils rivalisent de barbarie avec les plus barbares des féodaux. Un historien qu'on ne saurait accuser d'hostilité à l'égard du christianisme car il en a beaucoup vanté les mérites écrit à propos du xe siècle[1] : « L'Église perd toute sa force morale ; elle devient, comme la société civile, matérielle, violente, sanguinaire. Les prêtres ont l'épée à la main ; ils pillent sur les routes, tiennent auberge dans les églises, s'entourent de femmes perdues.... Il n'y a plus à la tête des évêchés ou des abbayes que des barons avides et belliqueux : plusieurs sont mariés et transmettent leurs dignités et leurs domaines ecclésiastiques à leurs enfants, même en bas âge, ou bien les donnent en dot à leurs filles ou en douaires à leurs femmes.... La papauté est elle-même dégoutante de sang et de débauches.... Marozia et Théodora, deux sœurs influentes par leurs richesses, leur beauté et leurs crimes, font élire leurs amants Sergius III et Jean X. » Au xive siècle, le pape Clément V, raconte le même historien, « parcourait l'Aquitaine et la Bourgogne au milieu du cortège le plus pompeux, traînant après lui l'épouse du comte de la Marche dont il avait fait sa maîtresse, épuisant les églises pour subvenir à son faste et aux dépenses fabuleuses de la femme adultère, effrayant la chrétienté par le scandale de sa marche triomphale ». Au xvie siècle, le pape Alexandre VI étale ses amours incestueuses avec sa fille ; Léon X vit au milieu d'une cour où les femmes rivalisent de coquetterie et où lui-même se plait à railler la légende du Christ chaste et pauvre, tandis que, pour entretenir sa vie de luxe et de débauche, il vend les indulgences à la foule naïve des croyants.

Les gens d'Église, pendant cette longue période de siècles, n'ont fait, en somme, que mettre leurs mœurs en harmonie avec celles de la société civile. La seule observation qu'on puisse leur faire est de ne point avoir été les directeurs de la morale comme leur mission soi-disant divine le comporterait ; et la seule excuse qu'ils puissent donner de leurs mauvaises mœurs est qu'ils auraient perdu toute autorité s'ils avaient prétendu rendre vertueuse une société dont les plus hautes classes se complaisaient dans la corruption. Sans parler

1. Lavallée, *Histoire des Français*, I, p. 227.

des rois qui répudiaient leurs femmes et affichaient leurs maîtresses, on voit alors, dans chaque château, les femmes et filles des villains réunies pour tisser le chanvre, le lin ou la laine et confectionner les vêtements, former une sorte de sérail pour le seigneur et ses amis. A la suite des croisades, nombreux furent les hauts personnages qui se constituèrent des harems analogues à ceux de la Turquie. Il n'y avait pas un bourgeois qui n'ajoutât à son testament une clause en faveur de sa maîtresse et de ses enfants adultérins.

Au XVIe siècle, alors que Léon X préside dans Rome à la renaissance païenne la plus contraire qu'on puisse imaginer aux doctrines du Christ, les mœurs de l'Église, sont devenues telles que Luther pourra soulever contre elle la révolte des laïques, effrayés par la corruption qui descend du sacerdoce dans toutes les familles.

Si la réforme, qui était, en somme, un retour à la foi religieuse mystique des premiers apôtres ne réussit que fort imparfaitement en France, c'est que notre pays était resté profondément naturiste et païen. Il l'était resté au point que le christianisme avait dû, pour gagner les suffrages du peuple, se contenter de sanctifier la plupart des divinités auxquelles celui-ci donnait jadis ses adorations et qu'il entourait de ses pieuses sollicitations. La France prit de la Réforme la liberté de la critique et de la pensée, le goût de la lecture, la dispersion des idées par l'imprimerie, le culte de la famille et la fréquentation de l'école; mais elle laissa de côté l'ardeur de la foi, qu'elle ne pouvait plus acquérir, l'austérité du culte, qui répugnait à ses goûts artistiques, le retour à la langue des prophètes qui lui semblait trop rude, la lecture de la Bible dont les récits enfantins, ridicules ou brutaux ne pouvaient convenir à la finesse de son esprit et à la délicatesse de ses sentiments. Son Livre fut l'admirable poème ou Rabelais répandit la verve du Gaulois avec la raillerie du philosophe naturiste contre la barbarie du moyen âge, la bigoterie de l'Église, la corruption de Rome, la vénalité de la magistrature, la sottise de l'aristocratie militaire et la vanité de la gloire des armes, la pédanterie des maîtres et la servile docilité des élèves; pour édifier, sur les ruines de la scolastique, de l'aristocratie politique et de l'absolutisme religieux, l'un des plus admirables monuments qui aient été élevés en l'honneur de la Nature. De ce livre, dont la moelle était faite des fortes connaissances littéraires, philosophiques et scientifiques empruntées à la Grèce et à Rome par le médecin naturaliste

et philosophe de la Touraine devaient sortir le pyrrhonisme de Montaigne, l'épicurisme de Diderot, le naturisme des Buffon et des Lamarck dont les coups répétés ébranlèrent si fortement, du XVIe au XIXe siècle, les dogmes mystérieux et la morale passionnelle du christianisme.

Ce qui, en effet, distingue la Renaissance française et la grande Révolution qui en devait sortir, de la Réforme opérée par Luther, c'est que tous les absolutismes, aussi bien ceux de la société civile que ceux de la société religieuse, furent ardemment combattus par le premier de ces grands mouvements intellectuels.

L'Église avait d'abord tenté de réunir les deux absolutisme sur la tête de ses papes et de ses évêques. Fidèle aux traditions judaïques, dès qu'elle fut assez puissante, elle imposa au pouvoir civil de détruire tous les cultes, toutes les croyances, voire les divergences de pensée qui subsistaient encore ou se produisaient autour d'elle. Aussitôt après la conversion de Constantin, elle se fait donner les temples des païens avec les biens qui en dépendaient et lance dans les campagnes, restées plus fidèles au vieux culte que les villes, des bandes de moines qui saccagent les sanctuaires, renversent, brisent ou brûlent les images des dieux et persécutent ceux qui prétendent défendre les objets de leur culte traditionnel. Elle exige de Constantin la destruction des hérétiques Ariens d'orient, et de Clovis, celle des Gotks d'occident qui avaient adopté l'hérésie d'Arius; elle impose à Charlemagne le massacre des Saxons qui refusent de se convertir à sa foi; elle lancera plus tard les peuples de l'Europe contre les musulmans de l'Asie mineure; elle fera brûler par les catholiques du Nord de la France les Albigeois du Midi; elle fera détruire par l'Inquisition les juifs et par les rois de France les Français protestants. Elle appliquera, en un mot, dans toute sa rigueur, la prescription du *Deutéronome* : « Tu détruiras tous les peuples que l'Éternel ton dieu te livre (c'est-à-dire tous ceux qui ne partagent ta foi), ton œil sera pour eux sans pitié. »

En même temps, elle poursuivait la conquête du pouvoir civil, comme l'avaient fait les Lévites d'Israël. Le moine Hildebrand, devenu pape sous le nom de Grégoire VII écrit : « Le pape est l'évêque universel, il est indubitablement saint et ne se trompe jamais. A lui seul appartient de faire de nouvelles lois. Nul ne peut

infirmer ses décrets et il peut abroger ceux de tous. Aucune créature humaine n'a puissance de le juger. Son nom est le nom unique dans le monde. Lui seul peut revêtir les insignes de l'empire; tous les princes doivent baiser ses pieds. C'est devant lui que les sujets accusent leurs princes, et c'est lui qui les dégage du serment de fidélité[1]. » Sous l'influence d'une prédication incessante, ces idées étaient entrées dans l'esprit des peuples, au point que l'empereur Henri IV d'Allemagne, ayant été excommuuié par le pape Pascal II, vit tous ses sujets l'abandonner, le fuir et le considérer comme un être maudit, au point qu'il mourut de misère et de faim et ne fut même pas enseveli (1106).

En 1302, le pape Boniface VIII, recevant à Rome les ambassadeurs de l'empire germanique, pouvait, sans provoquer ni protestations ni railleries, se montrer à eux et à la foule la couronne impériale en tête, le globe du monde dans la main, et déclarer publiquement : « C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'Empereur ».

Les peuples étaient alors tellement convaincus de l'origine divine de tout pouvoir, que les rois et empereurs se virent contraints, afin d'échapper à la domination de l'Église, de se présenter à leurs sujets comme désignés par la divinité elle-même pour les gouverner. Louis XIV fera proclamer par les évêques de France qu'il est roi par droit divin; Guillaume II, imitant, avec moins de modestie, les procédés du roi Soleil se proclamera lui-même le représentant de Dieu sur la terre[2].

1. Voir Labbé, *Collect. gén. des Saints Conciles*, X, p. 110.

2. Le 17 octobre 1861, Guillaume Ier, à la veille de son couronnement, disait : « Les souverains de Prusse reçoivent leur couronne de Dieu. Je prendrai donc demain la couronne sur l'autel de Dieu, et je la poserai sur ma tête. Voilà le sens de la royauté de droit divin, et c'est là-dedans que réside la sainteté de la couronne qui est indestructible. » Le lendemain, il ajoutait : « Par la grâce de Dieu, les rois de Prusse portent la couronne depuis cent soixante ans ».

Le 5 mars 1890, à la fin d'un banquet du parlement de Brandebourg, Guillaume II affirme l'origine divine du pouvoir des Hohenzollern. « Mon grand-père, dit-il, considérait que la fonction de roi était une tâche que lui avait assignée Dieu.... Ce qu'il pensait, je le pense aussi, et je vois dans le peuple et dans le pays qui m'ont été transmis un gage qui m'est confié par Dieu, que c'est mon devoir d'accroître, comme il est dit dans la Bible, et dont j'aurai un jour à rendre compte. Je pense autant qu'il sera en moi, administrer ce gage de telle manière que *je pourrai y ajouter encore pas mal.* Ceux qui voudront m'aider dans cette tâche, je leur souhaite la bienvenue de tout mon cœur, quels qu'ils soient; ceux qui voudront me gêner dans ce travail, je les écrase. »

Le 10 mai 1896, inaugurant à Francfort le monument élevé à Guillaume Ier, il déclare : « Nous avons tous devant les yeux le moment où, à Kœnisberg,

En résumé, lorsque le christianisme eut détruit la vieille société gréco-romaine et fait disparaître de la mémoire des hommes les principes de la morale purement humaine, dont les philosophes grecs avaient commencé de chercher la source dans les phénomènes naturels, les papes et les évêques laissèrent éclater leur ambition d'accaparer l'autorité tout entière, au nom du Dieu universel et absolu dont ils se proclamaient les représentants directs.

Alors s'ouvre une lutte ardente entre les seigneurs et les évêques d'une part, entre les papes et les rois de l'autre.

Évêques et seigneurs sont en concurrence perpétuellement pour la conquête de divers avantages matériels et moraux, mais les uns et les autres s'attachant avec le même soin à maintenir la masse du peuple dans l'état d'infériorité où elle se trouvait à l'avènement du christianisme. Si, de temps à autre, l'Église ou l'aristocratie promettent ou accordent quelques faveurs au peuple, c'est toujours à contre-cœur et seulement en vue d'un profit immédiat. Quand celui-ci est acquis, elles reprennent leur arrogance et redeviennent indifférentes aux misères qui avaient paru les émouvoir. La lutte entre les deux classes rivales aurait pu se prolonger indéfiniment, sans que le peuple se relevât de sa sujétion, si d'autres éléments n'étaient intervenus.

Le premier fut constitué par les individus et les familles libres qui durent chercher dans l'industrie et le commerce les moyens d'existence dont ils étaient privés par la suppression de la veille aristocratie romaine dont ils avaient été les clients. Les plus intelligents firent concurrence aux esclaves dans les métiers et les arts qui avaient

affirmant tenir la royauté de la grâce de Dieu, le sceptre dans une main, le glaive de l'Empire dans l'autre, ne rendant hommage qu'à Dieu seul, il reçut de lui son pouvoir. C'est ainsi qu'il devint l'instrument du seigneur. »

Le 31 août 1897, à Coblentz, dans une cérémonie semblable, il dit de son aïeul : « Il était un instrument choisi par Dieu et il le savait. Pour nous tous, et surtout pour nous, princes, il a élevé et fait briller du plus vif éclat un joyau que nous devons vénérer et tenir pour sacré : c'est la royauté de droit divin. »

Le 24 février 1894, dans un banquet des membres du parlement de Brandebourg, il disait : « La maison des Hohenzollern possède un sentiment de son devoir qu'elle tire de la conscience que Dieu l'a mise à la place qu'elle occupe, et qu'elle doit rendre compte à lui seul et à sa conscience de ce qu'elle fait pour le bien du pays ». Le *Central News* a cité ce mot de lui prononcé dans une réunion du conseil privé en 1908 : « Je ne suis responsable de mes actes qu'envers le Seigneur qui est au-dessus de nous tous. » (Voir Jules Arren, *Guillaume II, ce qu'il dit, ce qu'il pense.*)

été considérés jusqu'alors comme indignes des hommes libres, et ils constituèrent une classe sociale nouvelle. Celle-ci devait former dans notre pays la bourgeoisie que l'on désigna, vers l'époque de la Révolution, sous le nom de Tiers État.

Un second élément, représenté par les rois, s'interposa, au cours de l'évolution de la société moderne, dans notre pays, entre les seigneurs et les évêques. La puissance royale ne pouvant s'édifier qu'au détriment de l'aristocratie féodale et des évêques, on voit les rois se rapprocher, dès la fin du XIe siècle, de la bourgeoisie, pour combattre les deux classes aristocratiques. Ils accordent des libertés aux communes qui se trouvent par là émancipées des seigneurs et des évêques. Ils créent des universités où les sciences, la littérature et la philosophie gréco-romaines sont enseignées. Ils instituent des tribunaux où les bourgeois les plus instruits trouvent un emploi honorable et devant lesquels sont appelées les causes que les seigneurs et les évêques s'étaient jusqu'alors réservées. Par suite du développement de la science et de la distribution d'une justice équitable, le commerce et l'industrie se développent, l'ordre devient plus régulier, et la moralité générale augmente parce que la méchanceté trouve moins facilement à s'exercer.

A partir de la Renaissance française, grâce au retour vers le passé gréco-romain, toute la partie instruite du peuple de France se met en marche vers la conquête des libertés privées ou publiques auxquelles, grâce à la grande Révolution préparée par nos savants et nos philosophes, nous devions atteindre à la liberté, longtemps avant les autres nations, trop longtemps avant les autres, pourrait-on dire peut-être, car depuis la fin du XVIIe siècle, depuis le jour où les armées de la Révolution répandirent à travers l'Europe les principes hérités de la philosophie gréco-latine, la France a été en butte à toutes les haines des réactions politiques et religieuses. Ne voyons-nous pas, aujourd'hui même, dans la plupart des pays neutres, les partis inféodés à l'Église se prononcer plutôt en faveur des empires germaniques que pour la France et l'Angleterre envisagées, non sans raison, comme les deux nations les plus libérales du monde?

La guerre actuelle, de l'avis des écrivains allemands eux-mêmes, représente la phase la plus importante, sans nul doute, de la lutte ouverte entre la morale naturelle dont les philosophes grecs ont posé les premiers principes plusieurs siècles avant notre ère et la

morale faite d'appétits et d'ambitions pratiquée, à toutes les époques, par les individus, les familles, les classes sociales et les nations qui, s'écartant des voies de la saine nature, se laissèrent entraîner par les passions et, en particulier, par celle de la domination. Dans cette lutte, les empires germaniques, alliés à l'empire turc, représentent l'esprit de domination, de cupidité, d'oppression et de violence, tandis que la France, l'Angleterre, la Russie, la Belgique, la Serbie, l'Italie et les peuples qui semblent se préparer à marcher de concert avec elles, sont les défenseurs de la morale dont les idées de liberté, d'égalité et de fraternité qui ont leur base dans la nature forment les fondements. Et cette lutte a pris un tel caractère de violence qu'elle ne pourra se terminer que par la défaite entière, pour un fort long temps, sinon pour toujours, de l'une des deux morales.

Un crime passionnel au Dahomey

M. le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française a bien voulu donner communication des pièces relatives à une affaire criminelle considérée par lui à juste titre comme très intéressante au point de vue ethnographique. Cette affaire fut jugée en 1912 au tribunal du Cercle Ouidah, dans la forme française (si ce n'est que l'on n'y voit point d'avocat) et conformément à la loi, c'est-à-dire à la *coutume* indigène. Comme le dit le président même du tribunal, M. l'administrateur H. Jolicler, commandant le cercle Ouidah, « outre l'intérêt qu'elle peut avoir au point de vue judiciaire, elle nous éclaire sur la psychologie ethnique et contredit cette thèse généralement admise : que dans un pays où la polygamie est de règle et où la condition de la femme est inférieure, le crime passionnel n'existe pas ». Nous y trouvons aussi des traits de mœurs pris sur le vif pour ainsi dire, étant relatés avec la garantie d'un bloc de témoignages recueillis dans les procès-verbaux d'interrogatoire de M. P. Boutonnet, administrateur adjoint, chef de poste d'Allada, et dans le procès-verbal d'audience publique. La similitude de ces deux pièces étant à peu près complète, nous ne reproduisons ici que la première en y ajoutant seulement quelques indications figurant dans l'autre document.

S..., fille de B..., mariée avec F..., est accusée d'avoir empoisonné son père. Elle a fait prendre à la victime une poudre préparée par H..., son amant, prétendant évincé par le père et comptant, disait-il, modifier au moyen de cette poudre les sentiments de celui-ci à son égard.

Le tribunal est composé de M. H. J..., administrateur des colonies, commandant le cercle, président, ayant pour assesseurs titulaires le chef du quartier et le chef du canton avec l'assistance de l'interprète de la Résidence.

Interrogatoires.

Interrogatoire de H..., vingt-huit ans environ, ouvrier, sans enfant, sans condamnation.

D. — Vous êtes accusé d'avoir volontairement fait donner la mort au père de S... en donnant à sa fille une poudre qu'elle devait mettre dans ses aliments, pensant ainsi vous débarrasser de lui, et pouvoir plus facilement réaliser vos désirs d'union matrimoniale avec S.... Qu'avez-vous à répondre pour votre défense?

R. — Je n'ai jamais voulu faire mourir B... mais seulement le faire

consentir, par des moyens à ma connaissance, au mariage que je projetais avec sa fille.

D. — Où vous êtes-vous procuré les moyens dont vous parlez?

R. — C'est moi-même qui ai préparé une poudre faite avec la feuille d'une plante appelée Léma; j'ai mélangé cette poudre avec une tête de perdrix, j'ai mis le tout dans une petite jarre et ensuite fait brûler sur le feu. Il est resté une poudre que j'ai remise à S....

(A l'audience publique, H... a reconnu qu'il savait que le Léma était un poison, mais qu'il ne savait pas que la plante calcinée pouvait être nuisible.)

D. — Qu'est-il arrivé ensuite?

R. — S... a mis la poudre dans le calalou de son père, il n'était pas malade; il est allé ensuite dans son gléta et il a été malade.

D. — Quelle maladie avait-il?

R. — Il avait mal à la poitrine, il toussait.

D. — Combien a duré sa maladie?

R. — Deux lunes.

D. — Que s'est-il passé ensuite?

R. — Au bout de ce temps il est mort.

D. — Après sa mort qu'est-il advenu?

R. — Six jours après la mort de son père, S... tomba malade, elle souffrait du ventre. C'est alors qu'elle eut peur de rejoindre celui-ci dans sa tombe et qu'elle avoua avoir mis une poudre, que je lui avais donnée, dans ses aliments.

D. — Où étiez-vous à ce moment?

R. — Chez ma mère à Calavi.

D. — Qu'avez-vous été faire au village de Jigbé?

R. — J'ai accompagné S... qui allait voir sa mère.

D. — Vous n'ignoriez pas que S... était mariée?

R. — Je le savais.

D. — Alors pourquoi persistiez-vous à vouloir l'avoir à vous?

R. — Parce que je l'aimais.

D. — Pourquoi ne l'avez-vous pas épousée, puisque d'après un témoin vous la courtisiez avant son mariage et vous vous promeniez dans la brousse avec elle?

R. — Je ne l'ai jamais demandée à son père qui ne me l'aurait pas donnée.

D. — Vous étiez en mauvais termes avec lui?

R. — Je ne le saluais pas; c'était mon ennemi.

D. — Quelles relations aviez-vous avec F..., mari de S...?

R. — Je n'ai jamais rien eu.

D. — Vous regrettez votre acte ou êtes-vous satisfait d'être débarrassé de B...?

R. — Je n'ai jamais voulu l'empoisonner et je ne l'ai pas empoisonné. Je regrette qu'il soit mort et, la preuve, c'est que pendant qu'il était malade, je suis allé le voir pour me réconcilier avec lui. Il a refusé de me recevoir.

D. — C'est tout ce que vous avez à dire pour votre défense?

R. — C'est tout.

Interrogatoire de S..., ménagère, vingt-cinq ans environ, sans condamnation.

D. — Vous êtes accusée d'avoir, par une poudre que vous avez mise dans les aliments de votre père, causé sa mort. Quelles sont les circonstances qui ont motivé votre conduite et qu'avez-vous à dire pour votre défense?

R. — C'est H... qui m'a donné la poudre en me disant que si je la mélangeais dans les aliments de mon père, il changerait de sentiments à son égard.

D. — Il n'aimait donc pas B...?

R. — Non, il ne l'aimait pas à cause de moi.

D. — Pourquoi?

R. — Parce que H... voulait que je sois sa femme et mon père ne voulait pas.

D. — Et vous, vous vouliez être femme d'H...?

R. — J'ai accepté d'être sa femme.

D. — Vous avez eu des relations intimes avec H...?

R. — Oui.

D. — Mais vous étiez mariée selon la coutume à un nommé F.... Que disait-il? Il le savait?

R. — Il n'a rien dit à ce sujet, peut-être il l'ignorait.

D. — Et votre père? Il connaissait vos relations avec H...?

R. — Non, mais il s'en doutait; il voyait H... trop souvent avec moi; il ne nous a jamais pris sur le fait.

D. — Quand H... vous a donné la poudre, vous n'avez pas mangé des aliments où il y avait de cette poudre?

R. — Non, je n'en ai pas pris, ni H... non plus.

D. — Quand on donne des remèdes aux gens, n'est-il pas de coutume de goûter au préalable?

R. — Si; cela se fait toujours.

D. — Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

R. — Parce que je ne savais pas que cela lui ferait du mal; je n'y ai pas réfléchi.

D. — Et quand vous avez vu votre père malade, qu'avez-vous fait?

R. — Le lendemain que je lui ai donné le médicament, il est allé à son gléta; il est revenu ayant mal au ventre et à la poitrine et cinq jours après il est mort.

D. — Mais il a beaucoup souffert, paraît-il?

R. — Oui, tout le monde l'a vu très malade, il toussait, il souffrait de la poitrine.

D. — Personne ne l'a soigné?

R. — Si, ma tante est venue le soigner, elle lui a donné de la tisane.

D. — Vous reste-t-il encore de la poudre que vous a donné H...?

R. — Non.

D. — Après la mort de votre père, qu'avez-vous fait?

R. — J'ai dit à ma tante que H... m'avait donné une poudre pour faire prendre à mon père de façon à le faire revenir à de meilleurs sentiments. Alors on a prévenu le chef du village Bada qui, après avoir fait une enquête, nous a fait arrêter tous deux et conduire ensuite à la Résidence d'Allada.

D. — A votre avis, la poudre que vous a donné H... était-elle un poison? Est-ce elle qui a déterminé la maladie et la mort de votre père?

R. — A mon avis, comme mon père était toujours bien portant, qu'il n'avait jamais été malade d'aucune façon, je crois que c'est la poudre que H... m'a donnée et que j'ai mise dans son calalou qui a déterminé la maladie et la mort de mon père.

D. — Avez-vous regret de votre acte?

R. — Je regrette la mort de mon père, je voulais bien le faire revenir sur sa décision, mais pas le faire mourir.

D. — Que vous a dit H... après la mort de votre père?

R. — Il ne m'a rien dit.

D. — Le voulez-vous toujours pour mari et, au cas où vous retourneriez au village, retourneriez-vous avec lui ou avec votre époux légitime F...?

R. — Si F... veut bien, je retournerai avec lui; s'il ne veut pas, je ne veux plus de H..., je retournerai chez ma tante.

D. — C'est tout ce que vous avez à dire?

R. — C'est tout.

Audition des témoins.

Témoin N..., âgé de quarante-cinq ans, sans profession, et demeurant à Abomey-Calavi.

D. — Racontez-nous tout ce que vous savez sur l'empoisonnement de votre frère B...?

R. — Je n'ai su l'empoisonnement que sur la propre déclaration de S... elle-même. Cette dernière, remplie de remords après la mort de son père, a fait la déclaration spontanée — qu'elle était la complice de H..., qui lui avait remis une poudre qu'elle avait mélangée dans l'aliment de son père — afin que ce dernier revînt sur sa détermination en les autorisant à se marier.

D. — Vous concluez que c'est la dite poudre qui a causé la mort de votre frère B...?

R. — Oui, puisque mon frère B... se portait bien; ce n'est qu'après avoir mangé la poudre qu'il était tombé gravement malade. Il se plaignait de douleurs à la poitrine, il toussait et il vomissait. Ce qui me fait croire à la complicité de l'acte accompli par ma nièce S..., c'est qu'elle a avoué avoir mélangé la poudre dans l'aliment servi à son père dans une assiette; elle a pris toutes les précautions utiles, elle n'a pas goûté de l'aliment.

D. — Et H..., a-t-il goûté la poudre?

R. — S... m'a dit qu'il ne l'avait pas goûtée.

D. — Votre frère B... était donc en mauvais termes avec H... et S...?

R. — Oui, lorsque H... faisait la cour à S... déjà mariée par son père, ce dernier en fit des reproches à sa fille S...; celle-ci se sauva avec H... au village de Djigbé; à leur retour, S... a employé les moyens à lui indiqués par H... pour faire disparaître son père qui est mort vingt-cinq jours après avoir mangé l'aliment que S... lui avait préparé.

D. — Si S... voulait la mort de son père, son acte accompli sans témoins, elle ne vous aurait pas avoué sa faute?

R. — S... a avoué parce que sa conscience était chargée de remords; il lui paraissait revoir son père, et pour avoir la tranquillité elle s'est accusée.

D. — C'est tout ce que vous savez?

R. — Oui.

Témoin F... B..., mari de l'accusé, trente-cinq ans, cultivateur.

D. — Racontez-nous tout ce que vous savez sur l'empoisonnement du nommé B..., votre beau-père?

R. — Mon mariage avec la nommée S..., a été célébré le 9 avril 1911. S..., après avoir vécu six mois avec moi, m'a quitté pour retourner chez son père. Mais elle venait rarement me voir, c'est chez son père qu'a eu lieu l'empoisonnement; j'ignore le mobile de ce crime.

D. — Dites-nous ce que vous savez sur la moralité de S...?

R. — S... est une femme légère, elle a été avec les hommes avant de se marier avec moi.

D. — C'est tout ce que vous avez à dire?

R. — Oui.

Témoin H... O..., cinquante ans, profession : chef féticheur.

D. — Que savez vous de l'affaire H..., et de la femme S....

R. — Il y a longtemps et S... n'était pas encore mariée, H... avait déjà des relations avec elle. Je les ai rencontrés maintes fois se promenant et se cachant, ce qui est contraire à la coutume du pays, un jeune homme ne devant pas se promener avec la fiancée d'un autre. Il était de notoriété publique que S... était fiancée à un nommé F..., d'Abomey-Calavi, parent du chef Bada, avec lequel elle s'est d'ailleurs mariée dans la suite. Le père de S..., qui n'ignorait pas les agissements de sa fille, lui fit souvent des remontrances sur sa conduite, et finalement lui enjoignit de cesser toutes relations avec H....

Il y a un mois environ, S... alla chez son père passer quelques jours au moment de ses époques; elle profita de sa présence dans la maison pour s'excuser auprès de son mari et se sauva retrouver H..., au village de Jigbé. C'est pendant ce temps que H... remit à S... une poudre qui, disait-il, devait changer les idées de son père et le faire consentir à l'union de S... avec lui. Cette dernière rentra chez son père, lui fit

prendre de la poudre dans ses aliments et B..., père de S..., fut pris de convulsions qui durèrent une dizaine de jours, puis il mourut.

D. — Comment savez-vous que B... est mort empoisonné?

R. — La fille et H... l'ont avoué; mais de plus je connaissais B..., qui n'était jamais malade et je l'ai vu dans sa case se plaindre, se tordre dans des convulsions et je n'ai pas douté qu'il fût empoisonné.

D. — Qu'est-il advenu après?

R. — S..., après la mort de son père, fut prise de remords; elle voyait, disait-elle, son père qui la menaçait et comme elle n'avait pas voulu sa mort, mais simplement lui tirer un consentement par des médicaments, elle prouva que H... lui avait donné du poison pour tuer son père au lieu d'un médicament inoffensif. Alors elle devint folle, elle se sauva dans le village en criant : « J'ai tué mon père » et elle raconta elle-même ce qu'elle avait été amenée à faire sur la proposition de H....

D. — C'est tout ce que vous savez?

R. — Oui, c'est tout.

D. — Vous ne savez pas d'où venait la poudre que H... a donnée?

R. — Non.

D. — Que dit la coutume, à Calavi, au sujet du meurtre involontaire de son père par sa fille?

R. — Au temps de Behanzin, on aurait coupé le cou à H..., et S... aurait été condamnée à être amazone toute sa vie.

D. — Ce n'était pas un honneur d'être amazone?

R. — Non; les femmes restaient là toute leur vie et faisaient le métier de soldat; elles risquaient de se faire tuer à la guerre. Elles n'avaient jamais ni mari, ni famille.

*
* *

Le tribunal a conclu à l'empoisonnement avec préméditation de la part de H..., avec circonstances atténuantes pour S..., qui paraît avoir été de bonne foi et avoir ignoré l'acte criminel que lui faisait consommer son amant. H... a été condamné à dix ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour; S... à cinq ans de prison.

Le jugement semble avoir été relativement sévère pour S..., étant donnée l'opinion ci-dessus, qui était également celle des juges indigènes. Mais il y avait le fait accompli et la coutume, qui eût été plus dure pour les deux accusés.

Les assesseurs sont dits, dans le procès-verbal d'audience, être « de statut non musulman ».

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Les Celtes en Anthropologie

Par PIERRE-G. MAHOUDEAU

Il y a vingt-cinq siècles, au moins, peut-être davantage, que certaines peuplades qui parcouraient ou occupaient les régions centrales et occidentales de l'Europe, ont été désignées par les écrivains grecs et ensuite par les auteurs latins sous le nom de *Celtes*.

Hécatée, de Milet — vers 500 avant notre ère — est le plus ancien géographe connu qui fasse mention d'une contrée qu'il appelle la *Celtique*. Après lui, Hérodote (484-406 avant notre ère) cite deux fois les Celtes chez lesquels, disait-il, l'Istros (*le Danube*) prendrait sa source. Les Celtes sont de même, nommés par Platon, par Xénophon et ensuite par nombre d'autres auteurs, les uns grecs, les autres latins, car depuis lors les textes ne manquent pas dans lesquels on trouve des passages relatifs aux populations dites Celtiques.

De nos jours en histoire, en archéologie, en linguistique, en anthropologie et même en politique, il est très souvent encore question des Celtes. Nulle incertitude ne devrait donc, semble-t-il, exister relativement aux caractères ethniques de peuplades si anciennement et si universellement connues, car on leur attribue un grand rôle en Europe vers la fin des temps préhistoriques et pendant les premières époques de la période historique.

Cependant lorsque, pour se renseigner, on s'en rapporte aux multiples discussions qui ont eu lieu à ce sujet à la Société d'Anthropologie de Paris, il est évident que malgré le nombre et la compétence des auteurs modernes qui ont parlé des Celtes, l'entente est loin d'avoir pu être faite au sujet de leurs caractères ethniques.

Pour les uns les Celtes auraient été des hommes de haute stature, à la chevelure blond-roux et desquels le crâne était nettement dolichocéphale; pour les autres au contraire, cette antique race de

l'Europe, était de petite taille, possédait un pilosisme brun foncé et avait un crâne remarquablement brachycéphale.

On ne saurait constater deux manières de voir plus complètement opposées.

Lorsque Broca, dans un remarquable mémoire sur *La Race Celtique ancienne et moderne*; *Arvernes et Armoricains*; *Auvergnats et Bas-Bretons*[1] essaya de donner une base anthropologique à l'étude des Celtes, écartant la première opinion, il considéra comme « Celtes réels, les peuples qui, disait-il, avaient porté dans l'histoire positive le nom de Celtes, et dont les limites géographiques avaient été nettement indiquées par Jules César, le premier auteur qui eût pénétré dans leur pays. — Ceux-là, certes, continuait-il, méritaient bien de conserver le nom qu'ils avaient illustré, le nom qu'ils se donnaient à eux-mêmes, quoiqu'il plût aux Romains de les nommer Gaulois. »

Le texte de César est-il assez précis pour qu'on puisse assimiler les Celtes aux petits brachycéphales bruns qui forment la majorité de la population de l'Auvergne et de la Bretagne? Le fait était discutable. Aussi n'est-on pas étonné de voir notre historien national Henri Martin s'élever contre cette opinion ; Broca, disait-il, « revendique le nom de Celte pour les vieilles populations brunes parce que l'élément brun a la prépondérance numérique dans la région à laquelle César attribue le nom de Celtique, tandis que l'élément blond est prédominant dans la Belgique de César..... Cette objection anthropologique, ajoutait-il, me paraît établir simplement ceci : que les Celtes proprement dits n'ont ni détruit, ni expulsé la population antérieure, qu'ils l'ont seulement subordonnée et que cette population leur étant supérieure en nombre, a eu physiologiquement le dessus, jusqu'à un certain point, dans les mélanges[2]. »

Henri Martin se montre en conséquence d'un avis totalement opposé à celui de Broca car : « Les Celtes et les Kymris, disait-il encore, sont une seule et même race : les Celtes proprement dits sont les premiers venus de cette race en Occident, les Kymris sont d'autres bans de la même famille qui se sont, plus tard, superposés aux premiers. »

Le fait est exact, aussi ne faut-il pas perdre de vue dans toute cette question que les Celtes ne différaient en rien des Gaulois ou Galates,

1. *Revue d'Anthropologie*, t. II, 1873.
2. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1874, p. 616.

étant identiques aux populations belges pour lesquelles Amédée Thierry a créé le nom de Kymris. Cette identité nettement attestée par divers auteurs anciens est confirmée, de la façon la plus formelle, par Jules César dont l'autorité, en cette matière, prime toutes les autres.

César, en effet, dans un passage sans doute excessivement concis, mais suffisant, s'exprime ainsi : *Qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur.* « Ceux qui dans leur langue se nomment Celtes et qui dans la nôtre sont appelés Gaulois[1]. »

C'est donc chose indéniable, les Gaulois ne sont autres que les Celtes; car malgré le nom que leur donnent les Romains, ils ne se reconnaissent, comme authentique, d'autre appellation que celle de Celte.

Les auteurs anciens semblent, du reste, n'avoir pas fait de distinction sérieuse entre ces deux noms. « Polybe, dit André Lefèvre[2], au IIe siècle, se sert indifféremment des deux noms, traitant la même tribu, les Gaisates, par exemple, tantôt de *Keltoi*, tantôt de *Galatoi.* » Cette synonymie provient, sans doute, de ce que les hordes qui, en 280 avant notre ère, envahirent la Grèce et pillèrent le temple de Delphes, devaient prononcer *Galate* leur nom national de Celte. « Il est évident, constate André Lefèvre, que les envahisseurs de 279, Tolisto-Boies, Tectosages, prononçaient *Galate*, leur nom ethnique de *Kelte* » et, ajoute-t-il, « si l'on interroge le mot en lui-même, on reconnaît qu'il est parfaitement celtique. *Gal*, en irlandais, signifie « bravoure, exploit ». *Kel*, dans *keltos*, n'a point d'autre sens. Ce sont deux variantes dialectales, qui ne diffèrent que par une atténuation de la gutturale *k*, et par l'insertion d'une voyelle formative *a.* »

Ainsi les mots Celte et Gal ou Galates sont identiques. « Le nom que les Italiotes ont préféré, *Gallus* d'où *Gallensis*, dont nous avons fait *Gaulois*, dit encore André Lefèvre, est inséparable de *Galate* et par conséquent de *Celte.* »

La linguistique, corroborant le renseignement donnné par J. César, permet donc de se rendre compte que l'origine du mot *Gaulois* ou *Galate* provient d'une simple variante dans la manière de prononcer le mot *Celte.*

1. J. Cæsar, *De Bello Gallico*, l. I, chap. I.
2. André Lefèvre, *Les Gaulois, origines et croyances*, 1900.

Maintenant, le texte de César, indiquant l'identité des Gaulois et des Celtes, ne paraît pas être suffisant pour établir que les habitants de la partie de la Gaule comprise entre le Rhône, la Garonne, l'Océan, le pays des Belges et s'étendant jusqu'au Rhin du côté des Helvétiens et des Séquanais fussent, comme l'admet Broca, les seuls Celtes véritables.

En outre, on peut se demander si c'est bien à la majorité des habitants de cette région de la Gaule que César appliquait le nom de Gaulois. Il est même bien probable que non : car, ainsi que nous le verrons, il y avait dans la Gaule celtique de César deux classes d'hommes très distinctes au point de vue politique et social ; les guerriers ou *equites* et le bas peuple ou *plebs*. Les guerriers étaient, de l'avis unanime des auteurs anciens, des hommes de grande taille, à la chevelure blond-roux ; quant au bas peuple nous n'en connaissons nulle description ancienne.

Comme la question de savoir *quels étaient les véritables Celtes* intéresse à la fois l'histoire et l'anthropologie, afin d'en acquérir une idée aussi précise que possible nous rechercherons d'abord ce que les historiens de l'antiquité nous apprennent de plus certain au sujet des Celtes ou Gaulois et nous examinerons ensuite si le passage que nous avons cité du texte de César doit s'appliquer aux *equites* ou à la *plebs*.

*
* *

Le nom de Celtes ayant cessé depuis à peu près deux mille ans d'être porté par des populations anciennes, les seuls auteurs susceptibles de nous renseigner exactement à leur égard sont ceux qui ont vu des Celtes ou qui ont été contemporains des hommes se donnant ce nom ; c'est donc à eux que nous demanderons des indications relatives aux contrées habitées par les Celtes, ainsi que la description de leur type ethnique.

L'habitat des Celtes, au dire des plus anciens géographes, aurait été assez vaste pour comprendre presque la totalité des régions de l'Europe situées au nord des grandes presqu'îles de la Méditerranée. La Celtique primitive aurait par conséquent dépassé considérablement les limites, non seulement des régions centrales de la Gaule ou Celtique dite de César, mais encore les frontières de la Gaule tout entière.

Voici quelle description en donnait Denis d'Halicarnasse, environ un siècle avant notre ère : « La Celtique, disait-il, est en forme de rectangle. Au midi et là où souffle le vent du sud elle atteint les Pyrénées. Au couchant elle a pour limite la mer qui est au delà des Colonnes d'Hercule. Les races scythique et thrace la bornent au nord et là où coule l'Istros (le Danube) qui prend sa source dans les Alpes et qui, après avoir traversé tout le continent septentrional, se jette dans le Pont-Euxin.

« La Celtique est assez grande pour qu'on puisse dire qu'elle comprend le quart de l'Europe. Elle est divisée en deux parties égales par le Rhin qui, après l'Istros, paraît être le plus grand des fleuves de l'Europe. »

Malgré ce qu'a de vague cette description elle témoigne néanmoins que la Gaule entière et la Germanie dans sa totalité, devaient, avant l'époque de César, être sinon peuplées du moins dominées par des races celtiques.

Ce fait, Dion Cassius le confirme en ces termes : « Dans les temps les plus reculés, disait-il, les habitants des deux côtés du Rhin portaient le nom de Celtes. » Or, les temps les plus reculés dont parle Dion Cassius, historien grec, qui vivait vers la fin du IIe siècle de notre ère, doivent correspondre à une époque bien antérieure à la conquête de la Gaule par César.

D'après ces indications, les Celtes n'auraient pas existé exclusivement dans quelques régions de la Gaule, comme Broca semblait l'admettre, mais leur domination devait s'étendre sur une grande partie de l'Europe.

Un autre renseignement montrant que la Celtique, restreinte aux contrées centrales de la Gaule, telle qu'elle est délimitée par César, ne répondait pas à l'idée qu'on se faisait dans l'antiquité de l'habitat des Celtes, est transmis par Plutarque qui, au IIe siècle de notre ère, donc longtemps après la conquête de la Gaule, écrivait dans la *Vie de Marius* : « Certains auteurs assurent que la Celtique, contrée vaste et profonde, s'étend de la Mer extérieure (Mer du Nord) et des régions septentrionales, dans la direction du Levant jusqu'aux Palus-Mæotides (Mer d'Azof) en sorte que la Celtique touche à la partie de la Scythie qui borde le Pont-Euxin. »

Immense était donc le territoire attribué aux Celtes.

L'habitaient-ils en réalité totalement? Ce n'est pas probable. De

nombreuses peuplades brunes et de petite taille se trouvaient comprises dans ce vaste habitat. Aussi semble-t-il plutôt admissible que cette extension considérable donnée à la Celtique témoigne d'incursions lointaines faites par des bandes armées, belliqueuses et pillardes qui auraient commencé à parcourir l'Europe, un peu dans toutes les directions, peut-être deux mille ans ou au moins un bon millénaire avant notre ère. Les nations riveraines de la Méditerranée, entendant parler de tous les côtés de peuplades Celtiques, crurent que leur domaine s'étendait sur toute la largeur de l'Europe.

De taille généralement petite, de peau plus ou moins brune et ayant des cheveux foncés, les habitants de la Grèce et de l'Italie ne pouvaient manquer de remarquer, et de considérer avec un étonnement mêlé de crainte, les Barbares venus des régions septentrionales de l'Europe qui étaient si profondément différents d'eux par leur haute stature, par la blancheur de leur peau, et par la coloration blonde tirant sur le rouge de leur abondante chevelure.

En comparant les termes dans lesquels les auteurs anciens dépeignent les Celtes, les Galates, les Gaulois (qui revendiquaient le nom de Celtes), les Cimbres, les Teutons et plus tard les nombreuses tribus de la Germanie, on constate qu'il s'agit bien d'un seul et même type ethnique.

La chevelure des Gaulois ou Celtes était d'or, dit poétiquement Virgile narrant l'escalade du Capitole : « Les Gaulois se glissent à travers les buissons et protégés par les ténèbres d'une nuit profonde, ils vont surprendre la citadelle. On les reconnaît à leur chevelure d'or.... » (*aurea cæsaries*). (*Enéide*, l. VIII, vers 656-658.)

D'autres poètes chantent de même la chevelure dorée des Gaulois.

Silius Italicus décrit la « *flava... cæsaries* des Gaulois ». (l. IV, vers 200.)

Claudien, employant le même qualificatif, l'étend à toute la Gaule qu'il appelle *Flava Gallia*, « La Gaule aux cheveux blonds ».

Or, ces poétiques expressions ne pouvaient guère s'appliquer aux populations brunes de la Gaule.

Un siècle avant notre ère, l'historien Poséidonios citait les cheveux blonds des Gaulois comme un caractère les distinguant du bas peuple.

Diodore de Sicile, écrivant peu de temps après la mort de César, s'exprime ainsi : « Les Gaulois sont grands de taille ; ils ont la chair molle et la peau blanche ; leurs cheveux sont naturellement blonds,

et ils cherchent par des moyens artificiels à rehausser cette couleur; ils les lavent fréquemment avec une lessive de chaux, ils les relèvent du front vers le sommet de la tête et de la nuque, de sorte qu'ils ont l'aspect de Satyres et de Pans. Grâce à ces moyens leurs cheveux s'épaississent tellement qu'ils ressemblent aux crins des chevaux. » (Diodore de Sicile, l., V, chap. XXVIII.)

On doit à Ammien Marcellin, qui vivait au IVe siècle de notre ère, la description suivante : « Les Gaulois sont, en général, de haute stature; ils ont le teint blanc, les cheveux blonds, le regard dur et farouche. Ils sont arrogants et querelleurs à l'excès. Dans une rixe, le premier d'entre eux va tenir tête à plusieurs étrangers à la fois, sans autre secours que celui de sa femme, qui l'emporte encore sur lui et par sa vigueur et par son regard effroyable. Elle est redoutable surtout lorsque, les veines du col gonflées par la colère, elle balance ses robustes bras d'une blancheur éclatante et lance, des pieds et des poings, des coups aussi vigoureux que s'ils partaient d'une catapulte. Dans le calme comme dans la colère, les Gaulois ont presque toujours dans la voix des sons menaçants et terribles. » (Ammien Marcellin, l. XV, chap. XII.)

D'après ces divers textes des auteurs anciens, qu'il serait facile de multiplier, il est incontestable que les Grecs et les Latins sont unanimes pour dépeindre les Gaulois-Celtes comme des hommes de haute stature, aux cheveux blonds-roux et à la carnation très blanche.

Puisque tel est le type des Gaulois-Celtes tracé par leurs contemporains, ce type est donc le seul que les historiens modernes puissent admettre comme véritable.

En conséquence, les hommes grands et blonds, qu'on les appelle Galates, Gaulois, ou autres, sont les seuls qui, connus des anciens, méritent d'être nommés les *Celtes de l'Histoire*.

*
* *

En présence de descriptions aussi précises, on est étonné que Broca ait constamment refusé d'appeler Celtes les hommes du type blond et de grande taille, leur attribuant le nom nouveau de Kymris, inutile subdivision des Gaulois créée par Amédée Thierry, tandis que, au contraire, il revendiquait énergiquement le nom de Celtes pour les

bruns de petite taille qui avaient la prédominance numérique dans les contrées centrales de la Gaule. Il semblerait qu'une sorte de sentiment patriotique ait poussé le grand maître de l'Anthropologie à n'admettre comme Celtes que les ancêtres des Auvergnats et des Bretons.

« J'avais, dit Broca, dès le début de mes travaux anthropologiques, appelé Celtique, à l'exclusion de toute autre, la race à laquelle appartenait les seuls peuples qui aient porté le nom de *Celtes*, c'est-à-dire les peuples de la confédération des Celtes, qui occupaient, au dire de César, témoin oculaire, la partie de la Gaule comprise entre la Garonne d'une part, la Seine et la Marne d'autre part. Mais cette acception du mot Celte, la seule qui fût conforme à l'histoire, et la seule, en outre, qui mit l'histoire d'accord avec l'observation anthropologique, ne fut pas admise par ceux qui avaient déjà d'autres habitudes de langage. Dans les discussions à la Société d'Anthropologie, il n'y avait, pour ainsi dire, pas de séance où l'on ne fût amené à parler des Celtes ; mais chacun en parlait à sa manière, appliquant l'épithète de Celte tout autrement que son voisin ; on voyait des orateurs réfuter, d'après l'étiquette, des opinions qui, au fond, étaient conformes aux leurs, ou en appuyer d'autres qu'ils étaient ensuite tout surpris de trouver contraires à leurs théories [1]. »

Cependant, malgré les affirmations réitérées de Broca, appelant seuls « vrais Celtes de la Gaule Celtique » les hommes de petite taille aux cheveux bruns, son opinion rallia fort peu de membres de la Société d'Anthropologie. C'est que son acception du mot Celte, quoique Broca assurât qu'elle était « la seule qui fût conforme à l'histoire », manquait précisément de preuves historiques ; aussi ne réussit-il pas à convaincre les représentants les plus qualifiés de l'histoire.

En face de Broca, se dressa Henri Martin.

A Broca disant : « Quant à la race petite, brune et brachycéphale, *il faut bien lui donner un nom*, et, puisqu'elle comprenait tous les Celtes, rien que les Celtes, elle ne peut recevoir d'autre nom que celui de Race Celtique, et ce nom ne peut convenir qu'à elle seule [2] ». — Henri Martin répondit que « ces peuples bruns auxquels M. Broca

1. P. Broca, La Race Celtique, *Revue d'Anthropologie*, 1873.
2. Broca, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1874, p. 661.

voudrait transférer le nom de Celtes avaient des noms qui sont parvenus jusqu'à nous [1] », ceux d'Ibères et de Ligures.

Comme nous pensons qu'il est préférable, dans les questions d'Anthropologie préhistorique, de laisser de côté les noms enregistrés par l'histoire, nous ne chercherons pas à savoir dans quelle mesure les noms d'Ibères et de Ligures peuvent ou non convenir aux peuples bruns de la Gaule.

Nous rappellerons seulement que, dans une séance précédente, Henri Martin avait nettement précisé le point faible de l'attribution que Broca s'efforçait de faire prévaloir en disant : « M. Broca, dans mon opinion, *antidate* le nom de Celte en le transférant à une race antérieure aux Celtes [3]. » Cette remarque, parfaitement juste, montre tout ce qu'a de défectueux l'application du nom de Celte à une population dont la présence en Gaule, très longtemps avant la venue des Celtes décrits par les historiens, est établie par les documents les plus incontestables de l'Anthropologie préhistorique. Aussi Broca, antidatant, suivant l'expression d'Henri Martin, le nom de Celtes pour le transférer à une race antérieure aux Celtes et très différente d'eux, est arrivé à ce résultat, plutôt regrettable, que ses Celtes à lui : les *Celtes de Broca*, ne correspondent en aucune façon aux *Celtes de l'Histoire*.

*
* *

Sur la question de savoir si les Celtes de Broca sont les mêmes que les *Gaulois-Celtes de César*, nous rappellerons les faits suivants : les documents préhistoriques, chaque jour plus nombreux, établissent d'une façon désormais précise, que de longs siècles, plusieurs millénaires même, avant l'arrivée dans les contrées occidentales de l'Europe des hommes de grande taille à la chevelure blonde, il existait, habitant les régions de la future Gaule, pays alors sans nom, une population très archaïque. Cette population dolichocéphale, brune et de petite taille, était depuis longtemps en partie mélangée, parfois même fusionnée avec les représentants d'un type humain à tête courte, arrondie souvent au point d'en être globuleuse, elle aussi brune et ayant une taille qui n'excédait pas celle des plus anciens habitants.

1. Henri Martin, *id.*, p. 664.
2. *Id.*, p. 615.

Ce sont ces types ethniques, tous deux de petite taille et à chevelure brune ou noire, qui constituaient certainement la grande masse des habitants de la Gaule vers le Ier siècle avant notre ère.

D'après les indications de l'Archéologie, il semble probable que ces anciens habitants de nos régions ont dû voir leur territoire envahi, quelques siècles seulement avant notre ère, par des hordes guerrières composées d'hommes grands et blonds. Quoique ne comptant qu'un nombre relativement minime d'individus, ces envahisseurs parvinrent cependant à vaincre, à asservir les anciens habitants et devinrent dès lors les maîtres du pays. Une telle conquête paraît s'expliquer par le fait que les nouveaux arrivants, appartenant à des bandes pillardes qui parcouraient alors l'Europe en tous sens, avaient pour eux non seulement la grandeur de la taille jointe à une force musculaire considérable, mais qu'ils devaient se trouver, en outre, beaucoup mieux armés que leurs adversaires. Alexandre Bertrand déclare, à ce sujet, être d'après les documents archéologiques « en mesure d'affirmer que, quand les Galates ou Gaulois ont pénétré en Gaule, ils étaient déjà armés de l'épée de fer, la grande épée de fer dont parle Polybe[1] ».

La comparaison des textes anciens nous a appris que les Galates ou Gaulois, de même que les Celtes, n'étaient qu'un seul et même type ethnique, appartenant à un même groupe de peuples. Ce serait donc après l'époque où ils furent en possession de la grande épée de fer qu'aurait eu lieu la principale pénétration des Celtes dans les contrées occidentales de l'Europe; c'est de ce moment que daterait leur établissement définitif en Gaule.

Lorsque plus tard, au milieu du Ier siècle avant notre ère, Jules César entreprit la conquête de notre pays, il trouva par conséquent dans les régions du centre de la Gaule une population composée de deux éléments ethniques distincts. Le premier représenté par une aristocratie belliqueuse, formée par les descendants des envahisseurs armés de la grande épée de fer; c'étaient les Celtes, Galates ou Gaulois, facilement reconnaissables à leur haute taille, et à leur chevelure blond-roux dont, au besoin ils entretenaient l'érithrysme par des procédés artificiels, car elle était pour eux un signe de noblesse. — Au-dessous de cette classe dominatrice, peu nombreuse en indi-

1. Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, 1884, p. 8.

vidus, le second type constituait la masse populaire, elle, au contraire, très nombreuse, mais qui, à l'époque de la conquête romaine, étant depuis longtemps absolument asservie, ne possédait aucune influence.

Nous devons à César cet important renseignement. « Dans toute la Gaule, dit-il, il n'y a que deux genres d'hommes qui comptent pour quelque chose et qui soient considérés, car le bas peuple est presque dans la même situation que les esclaves, n'osant rien par lui-même et ne faisant partie d'aucun conseil. La plupart des gens du bas peuple lorsqu'ils sont accablés de dettes, écrasés de lourds impôts ou en butte à la violence des grands, sont réduits à se mettre au service des nobles, qui ont alors sur eux les mêmes droits que les maîtres sur leurs esclaves. Des deux genres d'hommes considérés, l'un est celui des Druides et l'autre celui des Chevaliers[1]. »

En conséquence, au moment de la conquête des Gaules par César, le pouvoir était exclusivement aux mains des Druides et des *Equites*. Ces derniers étaient seuls combattants, car les Druides, corps privilégié, n'allaient point à la guerre. Dans ces conditions il est évident que le général romain devait avoir uniquement affaire aux guerriers et n'avait point à s'occuper de la multitude, de la plèbe asservie : *plebs pœne servorum habetur loco.*

Ce ne peut donc être cette masse populaire, mais servile, que César a désigné sous le nom de Gaulois ; la plèbe ne devait pas avoir de nom. En tout cas ce n'est pas à elle que pouvait s'appliquer celui de Gaulois-Celtes. Tout ce qu'on peut admettre, bien que cela ne soit nullement certain, c'est que, par extension, César ait englobé les sujets sous le même nom que leurs maîtres. Cette supposition est même très douteuse, car pour César, comme pour tous les Romains, au nom de Gaulois répondaient seuls des hommes de grande taille à la chevelure blond-roux, c'est-à-dire des hommes dont le type reproduisait celui des envahisseurs qui avaient jadis pris Rome et failli un moment compromettre la destinée de la future dominatrice du monde.

Or, les petits hommes bruns qui constituaient la masse de la population de la Gaule ne rappelaient en rien les Barbares redoutables qui assiégèrent le Capitole. Aussi n'est-ce assurément pas d'eux que

1. J. Cæsar, *De Bello Gallico*, l. VI, chap. XIII.

César a pu dire : « Les Gaulois, à cause de leur haute stature, méprisent notre petite taille. » (Liv. II, ch. xxx.)

En conséquence les Gaulois, qui de leur véritable nom s'appelaient Celtes, ne pouvaient être, au Ier siècle avant notre ère, les petits brachycéphales bruns quoique ces derniers constituassent alors, comme encore de nos jours, la population à laquelle appartient la prédominance numérique dans les régions centrales de la Gaule; car il est bien évident que ce ne sont point ces petits bruns qui pouvaient mépriser, à cause de leur taille, les soldats de César, puisque la leur n'était pas plus élevée.

Les *Gaulois-Celtes de César* ne peuvent donc avoir été que les *equites*, les guerriers, c'est-à-dire les hommes dolichocéphales, grands et blonds.

Henri Martin était donc complètement d'accord avec tous les documents historiques lorsque, contrairement à l'opinion de Broca, il résumait sa pensée en disant : « C'est à cette race blonde que je crois devoir persister à maintenir le nom de Celtes [1]. »

*
* *

Pour pallier à l'inconvénient qui résulte du nom de Celte appliqué aux populations brunes, brachycéphales et de petite taille existantes en Gaule, André Lefèvre proposa de les appeler *Préceltes*.

« Il me semble, disait-il, qu'il est bon... d'adopter pour les prédécesseurs des Gaulois, enfin pour les habitants de la région que César appelait Celtique, le nom de *Préceltes*. Différents des Celtes par la race, mais voisins par la langue... les Préceltes se sont établis à côté des Ligures, au-dessus des Ibères, depuis la Savoie jusqu'à l'Armorique, jusqu'à l'Irlande; et par une singulière ironie du destin, ils forment aujourd'hui le principal élément des populations que l'archéologie et l'histoire qualifient de Celtiques [2]. » C'est ce qui arrive, en effet, lorsque parfois l'archéologie et l'histoire, oubliant les textes anciens, adoptent, sans l'examiner, l'opinion vulgaire dont Broca s'était constitué le défenseur scientifique.

Cette singulière ironie du destin exprime bien la confusion qui subsiste toujours puisque nombre d'archéologues et d'historiens —

1. Henri Martin, *Bull. Soc. d'Anth. de Paris*, 1874, p. 663.
2. André Lefèvre, *Les Gaulois; origines et croyances*, 1900, p. 188.

desquels il faut excepter Henri Martin — ainsi que les hommes politiques qualifient encore de Celtiques les descendants de la *plebs* de César.

Aussi, malgré l'avantage que semblerait présenter la dénomination de Préceltes, appliquée aux habitants de la Gaule qui furent antérieurs aux véritables Celtes dits Gaulois, quoique ce nouveau terme permette assurément de séparer les petits bruns sous le nom de Préceltes des grands blonds ou Celtes des historiens anciens, il est certain que sa désinence ne le distingue pas assez nettement pour empêcher, d'une façon complète et définitive, la permanence de la confusion créée au sujet du mot Celte.

C'est pourquoi, afin d'essayer de mettre un terme à ce long imbroglio, il semble que le plus simple serait, probablement, de renoncer, en Anthropologie, à faire usage d'un nom qui, lorsqu'on ne s'entend pas complètement à son sujet, ne peut servir qu'à entretenir une confusion préjudiciable à l'étude de nos origines nationales.

Il va sans dire que cette demande de suppression du mot Celte concerne exclusivement l'Anthropologie, et pas du tout l'Histoire. Cette dernière science, en effet, possède avec les textes des auteurs grecs et latins, des documents descriptifs qui, ne prêtant à aucune fausse interprétation, établissent d'une façon indiscutable que le type ethnique connu des anciens sous le nom de Celtes ne ressemblait en aucune manière à celui des Celtes de Broca, souvent encore dénommés Celtes de l'Anthropologie.

L'Allemagne et le droit des gens

Par J. LEFORT
Ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation,
Membre de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

Un Comité présidé par M. Lavisse et comprenant de hautes notabilités de l'Enseignement supérieur de Paris ou des Académies (MM. Bédier, du Collège de France; Andler, Ernest Denis, Durkheim, Lanson, Seignobos, de la Faculté des lettres; Boutroux et Bergson, de l'Académie française; J. Hadamard, de l'Académie des sciences; André Weiss, de l'Académie des sciences morales et politiques) a été fondé à la fin de l'année dernière pour publier et répandre des tracts destinés à faire connaître, notamment aux pays neutres, non seulement les circonstances qui provoquèrent la guerre, mais encore les conditions dans lesquelles elle se poursuit. Jusqu'à ce jour trois brochures ont été publiées [1]. Elles méritent, à plusieurs points de vue, d'être indiquées ici; toutes trois, en effet, sont des œuvres absolument remarquables.

Le premier opuscule est celui de M. Bédier, il a pour titre : *Les Crimes allemands, d'après des témoignages allemands.*

Nul ne l'ignore, le Rapport de la Commission constituée par le Gouvernement, suivant décret en date du 23 septembre 1914[2], pour constater les actes commis par l'ennemi, en violation du droit des gens, a été accablant; en lisant cette pièce[3] établie au vu de témoi-

1. ÉTUDES ET DOCUMENTS SUR LA GUERRE. — *Les crimes allemands d'après les témoignages allemands*, par M. Joseph Bédier, professeur au Collège de France; — *Qui a voulu la guerre? Les origines de la guerre d'après les documents diplomatiques*, par MM. Durkheim et E. Denis, professeurs à l'Université de Paris; — *La violation de la neutralité belge et luxembourgeoise par l'Allemagne*, par M. André Weiss, membre de l'Institut, professeur de droit international à la Faculté de Paris.

2. La Commission présentait toutes les garanties d'indépendance et de loyauté. Elle se composait de MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des comptes; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire; Georges Maringer, conseiller d'État; Edmond Paillot, conseiller à la Cour de cassation.

3. Le Rapport à M. le Président du Conseil des Ministres a été inséré au *Journal officiel* du 8 janvier 1915. L'imprimerie des Journaux officiels en a

gnages certains, irréfutables, le public de toutes les nations avait pu se rendre compte des multiples méfaits bien imputables aux Austro-Allemands, méfaits dignes d'un âge non point de barbarie, mais de sauvagerie, avec cette différence qu'ils ont été commis nullement par une soldatesque affolée, indisciplinée, rebelle à tous les ordres des supérieurs, mais en vertu d'un plan concerté d'avance, en conformité d'injonctions formulées par des chefs absolument conscients; ces derniers n'avaient-ils pas été prévenus que, pour réussir dans une guerre, il faut que « l'effort soit affranchi totalement des entraves d'une légalité gênante », que « la violence et la pression sont les deux leviers principaux de tout acte belliqueux et même de toute grandeur guerrière »[1], que le « terrorisme devient un principe militairement nécessaire »[2], que « la guerre n'a pas d'autres limites que l'épuisement, l'appauvrissement et la destruction du pays », que « la plus extrême nécessité, le devoir de conservation personnelle et la sécurité de l'État peuvent même justifier le meurtre des prisonniers »[3]? Guillaume II n'avait-il pas recommandé, en 1900, à ses soldats partant pour la Chine de « ne rien laisser subsister derrière eux et de se comporter comme des Huns[4] »? Telle est la *Kultur* allemande au XXe siècle.

Le travail de M. Bédier a un caractère différent, bien plus grave encore, s'il est possible. L'éminent savant, à qui des travaux d'érudition remarquables ont valu une légitime renommée, fait connaître les excès non point avec les témoignages des victimes, mais d'après les renseignements contenus dans les carnets de route saisis sur des prisonniers allemands et dont l'ensemble, réuni aux Archives du Ministère de la Guerre, constituera la plus terrible accusation contre l'Allemagne et ses actuels dirigeants; et le doute est d'autant moins possible que M. Bédier a donné la reproduction photographique de ces documents émanés non pas seulement des Prussiens, mais des

publié, en 1915, un tirage à part de 16 pages sous ce titre : *Les atrocités allemandes en France. — Rapport présenté à M. le président du Conseil des Ministres par la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens* (*Décret du 23 septembre 1914*).

1. Général J. von Hartmann, *Les nécessités militaires et l'Humanité*, dans la *Deutsche Rundschau* (Ch. Andler, *La doctrine allemande de la guerre*, 1877-1878, dans la *Revue de Paris*, 15 janvier 1915).

2. *Kriegsbrauch im Landkriege*, 1902 (Ch. Andler, *loc. cit.*).

3. Clausevitz (Ch. Andler, *loc. cit.*).

4. G. Hanotaux, *Histoire illustrée de la guerre de 1914*, p. 87.

Badois, des Bavarois, dignes descendants des bombardeurs de Strasbourg, des incendiaires de Bazeilles. Car au point de vue des crimes, il n'y a point à distinguer entre l'Allemagne du nord et celle du sud (pas plus, du reste, qu'entre les Allemands des milieux intellectuels et ceux des classes populaires, entre la caste militaire et le monde du travail, entre les nobles et les bourgeois). Quand, dans quelques années, l'Europe (sinon le Monde entier) sera libérée du cauchemar teutonique, lorsque règneront le droit et la justice remplaçant la *paix germanique*, éclairé par les documents réunis par M. Bédier, le lecteur indépendant, exempt de tout parti pris, reculera effrayé devant ces citations empruntées aux écrits des bandits (c'est l'expression qui convient à ces hommes indignes du nom de soldats), devant l'aveu fait parfois avec un cynisme poussé jusqu'à l'inconscience, devant la révélation de véritables faits de sadisme, de néronisme, tels que les livres de pathologie mentale en rapportent et qui justifient le reproche formulé au cours de la campagne même : la *Kultur* n'est qu'un vernis extérieur[1]. Et l'opinion publique reconnaîtra que l'on avait raison de flétrir l'imposture de ces serviles *Kulturträger* affirmant sans crainte de se voir déshonorés par d'odieux mensonges, que l'Allemagne ne faisait pas la guerre au mépris du droit des gens, que ses soldats ne commettaient ni actes d'indiscipline, ni cruautés.

Le second opuscule est de MM. Durkheim et Denis.

De longue date, car tout le monde a suivi avec émotion les péripéties qui ont marqué la fin du mois de juillet, tant on appréhendait la gravité du conflit, on est fixé sur les causes de la guerre actuelle. Mais, en général, on ne le sait que d'une façon approximative. MM. Durkheim et Denis ont eu le grand mérite de mettre en lumière les circonstances dans lesquelles ont éclaté les hostilités, de montrer qu'il n'existe, à l'actif de l'Allemagne, un seul geste sérieux de paix, en dépit des mensonges entassés par des journaux domestiqués et un souverain aux abois. Les auteurs, en véritables hommes de science, procédant non d'après des affirmations ou d'après des appréciations *a priori*, mais d'après des textes, des pièces, font découler cette conclusion des documents diplomatiques qui per-

1. *Souvenirs vécus de la guerre de 1914.* (*Le Temps*, 4 mars 1915.) C'est le carnet de route d'un sous-officier de réserve, étudiant en théologie, trouvé en Argonne le 16 septembre 1914. Cet aveu d'un Allemand est à noter.

mettent de suivre les événements depuis l'ultimatum autrichien et la réponse serbe (23-25 juillet), la rupture diplomatique et la déclaration de guerre à la Serbie (25-28 juillet), jusqu'au premier ultimatum de l'Allemagne à la Russie (journées des 29 et 30 juillet), et à la déclaration de guerre à la Russie et à la France (31 juillet-3 août). Émanés de gouvernements différents (Livre russe connu sous le nom de *Livre Orange*; Livre français ou *Livre Jaune*; Livre belge ou *Livre Gris*; Livre allemand ou *Livre Blanc*; *Correspondance du gouvernement britannique*), les recueils de documents se complètent et se contrôlent mutuellement; avec eux on voit se développer la série des pourparlers qui ont marqué l'angoissante semaine au cours de laquelle a été joué le sort de l'Europe.

Comprenant la lourde responsabilité qui incombe au souverain, dans son désir de tromper les neutres, la presse stipendiée de l'Allemagne, des intellectuels dont plusieurs ont mendié la sympathie française[1] et dont beaucoup doivent tant à notre pays, rompant avec toute idée de méthode, acceptant bénévolement les simples

1. Nous tenons de deux de nos maîtres, M. Joseph Garnier et M. Émile Levasseur, que, pour obtenir soit des articles dans les Revues économiques françaises, soit des nominations à l'Institut comme correspondants, bien des savants allemands n'ont pas reculé devant des sollicitations exprimées dans des termes qui auraient répugné à des personnes d'une autre mentalité.

A la vérité, pour l'ingratitude succédant à la platitude, les intellectuels allemands de notre époque avaient des modèles.

Ils n'ont fait que s'inspirer des agissements de Mommsen, dont le caractère était de beaucoup inférieur à la science si profonde. Nul n'ignore que l'illustre romaniste s'est signalé, au cours de la guerre de 1870-1871, par plusieurs pamphlets odieux qui le faisaient comprendre parmi les ennemis les plus acharnés de notre pays, alors qu'à diverses reprises il avait reçu l'hospitalité des savants français et accepté les libéralités de Napoléon III qu'il payait au moyen de flagorneries dictées par une adulation aussi basse qu'intéressée. Il y a là une triste page dans l'existence de Mommsen.

Le savant qui s'était efforcé de prouver l'absolue nécessité pour l'Allemagne de prendre à la France l'Alsace et la Lorraine et considérait les Français comme devant tomber, suivant son expression, *de la blague dans le désespoir*, est le même qui avait reçu des faveurs exceptionnelles, pour s'en tenir à une seule, la communication chez lui d'un manuscrit de la Bibliothèque Impériale afin de pouvoir publier une édition des Pandectes. C'est Mommsen qui l'a reconnu dans une lettre adressée, le 14 juin 1866, à Napoléon III et reproduite dans les *Papiers et Correspondances de la famille impériale*, t. II, p. 207. Paris, Imprimerie Nationale, 1871. Moins rancuniers que les Allemands, qui reprochent encore à la France, sinon la mort de Konradin, au moins la prise de Strasbourg par Louis XIV, comme le disait l'historien Ranke à M. Thiers en 1870, les érudits français ont oublié l'attitude de Mommsen lorsqu'ils lui ont prodigué les témoignages de respectueuse sympathie, notamment au premier Congrès international des Académies.

Récemment, les Français n'ont pas marchandé (sinon exagéré par snobisme)

dénégations opposées par les intéressés à des faits précis[1], n'ont pas manqué d'affirmer que l'on avait tort de voir dans le Kaiser l'auteur du conflit, car il était pacifique de sa nature, à tel point qu'il avait été surnommé, par des journaux français, *Guillaume le Timide*[2]. MM. Durkheim et Denis n'ont pas de peine à montrer, et en s'appuyant sur des faits constants, que si un moment l'Empereur d'Allemagne a été le champion de la paix, son esprit s'était ouvert à des idées de guerre vers la fin de 1913, sous l'influence de causes diverses : l'échec de la politique impériale au Maroc, l'impopularité qui en était résultée, le crédit croissant du Kronprinz dont la popularité, habilement mise en œuvre par les pangermanistes, semblait diminuer le prestige du souverain, les insinuations du parti militaire, toujours puissant, sachant exploiter l'agitation nationaliste en France, l'absence d'une alliée au moins importante à la suite de la dislocation de l'empire austro-hongrois qui serait la suite fatale de la mort de François-Joseph, le perpétuel vaincu, qui avait oublié l'écrasement de l'Autriche à Sadowa[3]. Il importe

l'admiration à Richard Wagner. Réfugié en France en 1848, il avait rencontré dans notre pays un généreux accueil auprès de nos artistes et de nos musiciens tels que Gounod, au point de dire (*Ma vie*, t. III, p. 356) que son séjour à Paris, notamment en 1862, avait laissé dans sa mémoire un souvenir de véritable bien-être; il a reconnu l'hospitalité de la France en insultant grossièrement la France par une prétendue « comédie à l'antique » intitulée *Une Capitulation*, qui tournait en dérision les souffrances de ce Paris assiégé où il avait été bien heureux, quelques années auparavant, de trouver un abri et des ressources.

1. Rien n'est plus instructif à cet égard que la correspondance engagée entre M. L. Brentano, professeur d'économie politique à l'Université de Munich (il n'a pas encore mérité le titre d'Excellence) et MM. Yves Guyot et Bellet. A l'accusation de vols commis par un prince au château de Baye, alors qu'il y a des accusations formelles de témoins, notamment de la part de la personne réquisitionnée pour l'emballage des objets pillés, M. Brentano s'attache à la dénégation (non justifiée d'ailleurs) qu'opposait le *Berliner Tageblatt*. — Voy. les pièces dans *Le Manifeste des Kulturkrieger, appel aux nations civilisées*, Paris, Alcan, 1915.

2. C'est du moins ce que dit M. Brentano dans sa lettre à MM. Yves Guyot et Bellet. Ces derniers ont répondu avec raison que c'est la première fois qu'ils entendent parler de cette épithète, mais qu'ils savent fort bien que dans les trois discours prononcés lors de son avènement au trône, Guillaume II a fait des évocations aux armes et à un Dieu belliqueux qui rappelle beaucoup plus Odin que Jésus, et qu'il s'est toujours montré aux Français l'épée à la main.

3. Bien des causes peuvent être indiquées : l'outrecuidance allemande qui portait à compter sur l'indifférence de l'Europe comme en 1870; l'espoir des discordes intestines, la croyance que notre armée n'avait plus l'esprit militaire, et que le pays répugnait à la prolongation du service armé; la conviction que l'invasion serait facilitée par l'avant-guerre, agression occulte précédant et préparant l'autre, remontant à près d'un demi-siècle, par les mesures secrètes destinées à paralyser la résistance grâce à la constitution d'un réseau perfec-

d'ajouter que, surexcitée par l'aveugle mouvement pangermaniste préparant méthodiquement la guerre sous le couvert de la paix, la population était la complice du souverain : dans son envieuse jalousie, comme dans sa haineuse rapacité, depuis les hautes classes, les hobereaux, les agrariens, les intellectuels, les commerçants et les industriels, jusqu'aux classes populaires et même jusqu'aux socialistes domestiqués, l'Allemagne désirait la guerre contre la France, comprenant que cette dernière n'accepterait jamais l'hégémonie d'une nation qui, se considérant avec Fried. Lange comme le *peuple élu de Dieu*, comme la première nation du Monde, militairement, politiquement, scientifiquement, religieusement, moralement et cérébralement, selon les expressions du P. Didon, affirmait, avec l'orgueil *Kolossal* qui est le propre des Allemands, que tout progrès dans le Monde doit être *Made in Germany : le Roi à la tête de la Prusse, la Prusse à la tête de l'Allemagne, l'Allemagne à la tête du Monde*[1]; — *Rien ne doit être organisé en ce monde sans l'intervention de l'Allemagne et de l'Empereur allemand* [2]. Mais à ce chauvinisme exalté surtout par les enseignements des écoles et des Universités qui ont fait naître et développé la *Deutsche Kultur*, et

tionné d'espionnage, par l'infiltration lente mais continue des Allemands abrités par des naturalisations fictives permettant de conserver la nationalité allemande tout en devenant Français, disposés à accepter parfois un salaire inférieur que complétaient les subsides secrets, etc. Mais il est d'autres facteurs personnels au Kaiser qui ne sauraient être oubliés : la vanité poussée à un degré maladif au point d'engendrer la mégalomanie d'autant plus facilement qu'il existe dans la famille royale des tares cérébrales, et qui faisait naïvement croire à l'Empereur qu'il était un grand capitaine, l'émule sinon le supérieur de Frédéric le Grand et de Napoléon, de même qu'il se réputait un artiste accompli (comme Néron); le dédain pour la France surtout depuis qu'il avait vu échouer ses tentatives de rapprochement et refuser de prendre au sérieux son « kabotinage »; le désir non pas même de copier l'*inoubliable* grand-père, mais de le surpasser en conquérant la couronne impériale de l'Europe, alors qu'en 1871 il n'y avait eu que la création de l'Empire d'Allemagne; la griserie de la *Weltpolitik*, la hantise de la reconstitution de l'ancien empire romain, afin qu' « un jour on puisse dire avec autant de fierté qu'autrefois : « *civis romanus sum* », je suis citoyen allemand » (Discours à l'inauguration du musée royal de Saalburg, le 4 octobre 1900, cité par Em. Reich, *La vanité allemande* [*Germany's Svelled Head*], traduit de l'anglais par M. Manovic, Paris, 1915, p. 17); l'entêtement que tous ceux qui ont vécu à la cour de Berlin sont unanimes à reconnaître chez le chef de l'État (à esprit si superficiel cependant et si rebelle à tout conseil), et dont il se glorifiait lui-même lorsqu'il disait qu'*il avait l'indomptable résolution de marcher d'un pas ferme, en dépit de toute la résistance, dans la voie qu'il avait reconnu être la bonne* (paroles citées par M. Em. Reich, *op. cit.*, p. 16).

1. Reich, *op. cit.*, p. 86.

2. Discours du Kaiser à la célébration du deuxième centenaire de la fondation du royaume de Prusse. Reich, *op. cit.*, p. 71.

proclamé le culte de la force, partant, de la fourberie, de la supériorité de l'utilité, même scandaleuse, il s'est joint des arrière-pensées de cupidité, doublée de mensonge (le mensonge est naturel, mais méthodique, de l'autre côté du Rhin); les Allemands sont vraiment les descendants des Germains que les auteurs anciens présentaient comme *combattant pour la proie*[1], et un publiciste qui ose dire tout haut ce que ses compatriotes pensent tout bas, le directeur de la *Zukunft*, M. Maximilien Harden (le même qui a révélé les turpitudes de la Cour qui firent rougir le visage de la piétiste Allemagne, surtout lorsqu'il courut des bruits fâcheux sur l'esthète de la famille impériale), n'a cessé, dès le début de la guerre, de se moquer des faux semblants de ses compatriotes pour donner quelque allure à leur entreprise de brigandage; et, récemment encore, il écrivait que les Allemands avaient entrepris cette guerre, connaissant tous ses terribles risques, qu'elle était nécessaire, que cette guerre n'avait pas été faite pour un motif sentimental et désintéressé : il faut à l'Allemagne des terres nouvelles pour se développer, la guerre a été entreprise comme une grande industrie[2].

Il convient de ne pas oublier les sentiments de l'Allemagne : grisé par la flatterie de l'influente *camarilla* que M. de Bulow dénonçait le premier, l'Empereur, se prenant au sérieux, est l'artisan du conflit qui a ravi prématurément tant d'existences, supprimé tant d'intelligences qui pouvaient être sinon l'honneur de leur pays, au moins la joie de leurs familles, qui a ravagé des contrées entières sans s'arrêter aux souvenirs du passé. Mais une grande part dans la responsabilité pour cette lutte qui a fait reculer la civilisation incombe au pays, non pas à la Prusse seule, mais aussi aux autres parties de

1. On connaît les pillages exécutés en Belgique et en France après les assassinats, les viols, les tortures, les incendies, alors que notre héroïque armée et nos valeureux alliés luttent loyalement. Il est inutile d'y revenir. Mais ce que l'on doit retenir, c'est le caractère systématique des déprédations imputables aux Allemands. Il est attesté par ce fait relaté dans *Le Temps* du 3 mars 1915, d'après une correspondance de la Haye : les Caisses d'épargne allemandes présentent, pour le mois de janvier, un accroissement de dépôts de 390 millions. Cet incompréhensible accroissement dans une période d'inactivité économique constitue une preuve accablante des profits que les soldats allemands ont réalisés par la rapine et le pillage.

2. Avant M. Harden, Bernhardi n'avait-il pas déclaré : « Il est impossible que l'agriculture et l'industrie allemandes puissent procurer à la longue à une masse d'hommes croissant en énormes proportions un travail rémunérateur; nous avons donc besoin d'accroître notre empire colonial, mais nous ne pouvons le faire qu'au détriment des autres États » ?

l'Allemagne, car si la Bavière, Bade, la Saxe sont attachées à leur particularisme local, ennemies de l'envahissement de l'autorité administrative ou politique, prussienne ou impériale, elles font trêve à leur dissentiment quand il s'agit de la France; si distincts qu'ils soient, il suffit que les Bavarois, les Badois, les Saxons, les Wurtembergeois se trouvent en présence d'un courant français pour que le bloc allemand se reconstitue instantanément[1].

La dernière brochure dont il nous reste à parler est celle de M. André Weiss. Elle aussi constitue un réquisitoire, et un réquisitoire d'autant plus accablant qu'il se présente avec un caractère rigoureusement scientifique, comme pouvait en dresser un maître en matière de droit international.

Dans l'admirable lecture qu'il fit, le 26 octobre 1914, à la séance annuelle des cinq Académies, chargé de porter, au nom de l'Institut tout entier et, partant, au nom du pays, la protestation contre les faits imputables aux Allemands, M. Louis Renault avait établi que l'Allemagne et l'Autriche avaient, d'une façon générale et systématique, méconnu toutes les règles relatives à la conduite de la guerre, règles solennellement adoptées[2]. L'éminent professeur s'était naturellement arrêté à la violation de la neutralité de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. Nécessairement, il s'était borné à de brèves indications, montrant combien on avait eu tort de croire à la valeur des traités qui garantissaient ces deux pays et quel prix il convient d'attacher à cette déclaration de Lasson que le faible peut, seul, se flatter de l'inviolabilité des traités. L'étude de M. André Weiss fournit à cet égard un heureux complément, car elle développe le sujet, esquissé seulement par M. Renault.

Dans un style sobre, mesuré, et avec la rigoureuse méthode que l'on aime à trouver dans tous ses écrits, notre savant collègue a fait

1. Hanotaux, *loc. cit.*, p. 70. On l'a dit avec infiniment de raison, il n'est plus le temps où un Bavarois se considérait comme insulté lorsqu'on le traitait de Prussien

2. La lecture faite par M. Renault sous ce titre : *La Guerre et le Droit des gens au XXe siècle*, a été reproduite dans tous les journaux qui ont paru après la réunion académique ; elle est insérée dans la brochure publiée par la librairie Berger-Levrault sous ce titre : *La Séance historique de l'Institut de France, lundi 26 octobre 1914*, brochure comprenant, avec une Préface de M. Henri Welschinger, le discours de M. le président Appell, les fragments de MM. René Doumic, Th. Homolle, Lacour-Gayet et Henri Cordier sur *Le Soldat de 1914, les Vierges de l'Acropole, les Journées de Barfleur et de La Hougue, l'Invasion mongole au Moyen âge.*

voir ce qu'étaient la neutralité de la Belgique et celle du Luxembourg, comment l'Allemagne, garante de la neutralité belge et luxembourgeoise, a violé les engagements internationaux résultant de la garantie donnée par la Prusse aux traités de 1831 et de 1867, enfin combien sont vaines les tentatives et les excuses de l'Allemagne pour se soustraire à la réprobation universelle.

Tout est à lire dans l'exposé de M. Weiss. Il est pourtant une partie que nous tenons à signaler particulièrement ici, celle qui a trait à la conception allemande de la neutralité.

On le sait, avec une audace qui n'a pas de nom, les juristes allemands ont prétendu que la courageuse attitude de la Belgique et de son Roi ne se justifiait en rien. L'un deux a affirmé, dans la *Gazette de Voss*, que le peuple belge, en se levant pour repousser l'envahisseur, a méconnu gravement le devoir que lui imposait la neutralité; et s'est, par cela même, mis en dehors du droit international. Suivant ce singulier interprète du droit international, les droits et les devoirs des neutres se résument en deux principes : l'inviolabilité de leur territoire, sans doute; mais surtout l'obligation de ne pas se mêler aux luttes qui se livrent à leurs portes. Ces deux principes n'ont pas une force égale. L'inviolabilité du territoire neutre n'a rien d'absolu. Le domicile du citoyen, lui aussi, est inviolable; mais un propriétaire ne saurait, évidemment, s'opposer à ce qu'on pénètre dans sa maison pour y chercher un malfaiteur, ou pour éteindre un commencement d'incendie. De même, un État neutre ne doit pas recourir à la force des armes pour empêcher qu'un belligérant franchisse ses frontières pour des fins politiques ou militaires. La puissance militaire dont cet État neutre dispose ne peut être employée que pour le maintien de l'ordre intérieur, ou pour repousser une conquête définitive. C'est agir contre le droit des gens que de s'en servir dans le cas d'un simple passage sur son territoire.

On est confondu d'étonnement en présence d'une pareille théorie. M. Weiss n'a pas de peine à montrer ce qu'elle a de monstrueux; elle ne tend à rien moins qu'à supprimer l'indépendance et la souveraineté des petits États, qu'à les mettre à la discrétion de leurs puisasnts voisins en leur enlevant tous moyens de se défendre contre une expropriation pour cause d'utilité publique, dont l'envahisseur sera le juge sans appel en même temps que le bénéficiaire. Comme le dit excellemment l'auteur, la résistance à l'agression devient un

crime passible des plus sévères répressions. La force crée le droit.

Seulement, M. Weiss ne tient pas à ces quelques lignes qui, à vrai dire, suffiraient pour faire apprécier une telle argumentation. Il relève qu'elle a, par avance, été condamnée.

D'abord, par la doctrine. Les maîtres du droit international dont s'est enorgueillie l'Allemagne d'autrefois, quand il y avait une Allemagne vraiment scientifique, disons le mot, véritablement honnête, n'établissaient pas des degrés et des distinctions subtiles dans les prérogatives et dans les devoirs de la neutralité ; jamais il n'est entré dans leur esprit de songer à condamner l'État neutre à assister, impuissant, à l'occupation violente de son sol ; bien au contraire, ils lui faisaient une stricte obligation de lutter jusqu'au bout pour se préserver de la souillure étrangère. Dans son *Droit international codifié*, le célèbre professeur de droit des gens de l'Université de Heidelberg, Bluntschli, enseignait que « l'État neutre est tenu de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter sa neutralité par les tiers. Dans ce but, il peut, au besoin, recourir aux armes. Les belligérants... doivent s'abstenir de toute atteinte à ce territoire, quels que puissent être les circonstances et les intérêts stratégiques en jeu.....; le fait de défendre, les armes à la main, le territoire neutre ou de repousser une attaque n'annule pas la neutralité ; il la confirme. » Le professeur berlinois Heffter, dans son ouvrage *Le Droit international de l'Europe*, n'est pas moins affirmatif quand il place, parmi les devoirs imposés par la neutralité, « l'intervention contre tout acte d'hostilité tenté par l'un des belligérants contre l'autre sur le territoire neutre ».

Les juristes allemands ont donc donné un démenti à leurs maîtres lorsqu'ils ont invoqué le droit des gens pour la Belgique.

D'autre part, le droit de légitime défense des États neutres a été reconnu par la Cinquième Convention de la Haye, en date du 18 octobre 1907, proclamant l'inviolabilité du territoire des puissances neutres et refusant d'assimiler à un acte d'hostilité le fait, par une puissance neutre, de repousser, même par la force, les atteintes portées à sa neutralité. Il est vrai que l'Allemagne a une mentalité spéciale, que pour elle la fourberie, la traîtrise, la falsification (l'exemple de la dépêche d'Ems, en 1870, le prouve) n'ont rien de déshonorant, parce qu'elle y voit un acte utile, une ruse de guerre, un moyen de vaincre ; l'Allemagne veut bien des traités qui répondent

à ses appétits, elle se soucie peu des autres conventions, de celles qui peuvent la gêner, surtout dans l'accomplissement de ses méfaits; pour elle, les traités ne sont que des *chiffons de papier*[1] que l'on peut lacérer à son gré *quand la nécessité l'impose*. L'histoire retiendra ce qu'a dit dans la séance historique du 4 août 1914, au Reichstag, après l'aveu de l'illégalité commise, un Chancelier aussi étranger par son caractère borné et pédant aux affaires diplomatiques que fidèle exécuteur des consignes d'une autorité suprême dont il est le serviteur incliné. Mais elle gardera aussi le souvenir de la noblesse avec laquelle ont été formulées les protestations, du talent déployé par tous ceux qui, dans le corps enseignant, comme dans les Académies, ont su se faire les interprètes de la conscience française, de la conscience universelle même.

1. Avant M. de Bethmann-Hollweg, Bernhardi avait dit que « les traités ne sont que des remparts de papier », il aurait pu ajouter quand l'intérêt de l'Allemagne, le *Deutschthum*, est en jeu.

Comparaison de quelques caractères somatologiques chez les Turcs et les Grecs

Par Eugène PITTARD

La comparaison qui va suivre n'est pas faite au hasard, dans le but unique d'une comparaison quelconque. Après avoir étudié anthropologiquement un grand nombre de Turcs et un grand nombre de Grecs, j'ai acquis la conviction qu'il existe une évidente parenté entre ces deux populations qui, depuis des siècles, sont loin de s'entendre, qui depuis quelques années sont redevenues des ennemis acharnés. Car c'est un des chapitres de l'histoire que d'enregistrer les conflits entre des hommes appartenant au même groupe ethnique, de nationalités différentes, simplement séparés par des raisons économiques ou politiques et voués dès lors, de par ces contingences diverses, à des destinées opposées.

Quel est le groupe ethnique primitif qui a donné naissance aux Grecs actuels — aux Grecs tels qu'ils sont considérés par l'histoire moderne? Et d'autre part, quel est le groupe ethnique primitif qui a donné naissance aux Turcs d'aujourd'hui? Nul ne le sait. J'ai esquissé nos desiderata pour ce qui concerne les Grecs dans un mémoire paru dernièrement[1]. Nous possédons, pour représenter le type anthropologique des Grecs anciens, des documents si peu abondants qu'il vaut autant avouer que nous ne possédons presque rien du tout. C'est, en grande partie, la faute des archéologues qui, avec un sans-gêne qu'on ne saurait trop déplorer, ont délaissé systématiquement les squelettes qu'ils rencontraient au cours de leurs fouilles. Nous avons ainsi perdu les seuls documents servant à établir la physionomie ethnique, à un moment donné, d'une région considérée.

*
* *

L'Asie antérieure et la péninsule des Balkans ont été, dès leur origine, l'habitat d'une partie des populations qui portent aujourd'hui le nom de

1. Eugène Pittard, *Contribution à l'étude anthropologique des Grecs* (*Archives suisses d'Anthrop. génér.*, Genève, 1914).

Turcs et le nom de Grecs. A la période néolithique, nous constatons dans cette vaste région une même civilisation primitive caractérisée, entre autres choses, par des statuettes à tête de chouette et des vases de forme et de travail presque identiques. Et les différences secondaires qu'on relève d'une station à l'autre sont pour Salomon Reinach[1] le résultat naturel du développement des industries locales et suffisent à faire rejeter l'hypothèse d'un centre unique de fabrication et de diffusion.

Nous ne savons presque rien des caractères anthropologiques des Néolithiques orientaux. Très peu de restes squelettiques sont parvenus jusqu'à nous. Pourtant, les stations découvertes soit dans l'Asie antérieure, soit dans la péninsule des Balkans, sont déjà assez nombreuses. Pour ce qui concerne les bords de la mer Noire septentrionale on croit que les populations primitives des Kourganes russes étaient des dolichocéphales de grande taille, tandis que ceux qui ont apporté l'industrie égéenne étaient brachycéphales[2]. Les squelettes provenant de la station néolithique moldave de Cucuteni que j'ai étudiés représentaient les types suivants : un sous-brachycéphale, deux mésaticéphales et un dolichocéphale[3]. C'est un remarquable mélange, mais les matériaux, évidemment, sont insuffisants pour nous permettre d'affirmer quoi que ce soit.

La documentation anthropologique pour ce qui concerne les périodes protohistoriques et historiques n'est guère plus abondante. J'ai déjà fait remarquer à quel point nous sommes pauvres en ce qui touche à la Grèce de l'histoire ancienne — Grèce de la presqu'île et Grèce asiatique — qui cependant, à cause de l'intérêt archéologique et esthétique qu'elle a suscité, a été autrement étudiée que n'a été étudiée la Turquie, de la même époque. A quel groupe ethnique appartenaient les Grecs de la civilisation mycénienne ou de la guerre de Troie? L'invasion dorienne, qui bouleversa la péninsule hellénique un millier d'années avant J.-C., est-elle conduite par une masse humaine anthropologiquement grecque? S'il en était ainsi, cette immigration n'aurait rien changé à la physionomie ethnique du peuple envahi. S'il en a été autrement, si ces hommes venus d'Épire étaient anthropologiquement des « barbares », quelle a été leur influence dans la composition ultérieure du sang hellénique?

Quels étaient les caractères somatologiques des Doriens, des Ioniens et autres peuplades grecques qui s'établirent dans les îles de la Mer Egée et qui fondèrent les nombreux établissements littoraux de l'Asie anté-

1. Salomon Reinach, *Le mirage oriental* (*L'Anthropologie*, Paris, 1890). — *La station néolithique de Jablanica* (*Idem*, 1901). De nombreux travaux d'ordre archéologique ou ethnographique ont paru sur cette question. Ceux que cette bibliographie intéresseraient la trouveront facilement. Nous sommes moins bien documentés pour ce qui concerne l'Anthropologie.

2. Bogdanow, *Quelle est la race la plus ancienne de la Russie centrale?* C. R. Congrès de Moscou, 1892. — Zaborowski, *Crânes des Kourganes préhistoriques, scythiques, drewlanes et polanes* (*Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1900).

3. Eugène Pittard, *Ossements humains néolithiques provenant de la station de Cucuteni* (*Moldavie*) (*Bull. Soc. des Sc. de Bucarest*, 1903).

rieure? Quel a été le nombre et l'influence de ces colons s'installant en Asie — quelquefois avec une violence inouïe?

Ce que l'histoire nous apprend, c'est que les Grecs d'Europe, se sentant à l'étroit, continuèrent à s'écouler de l'autre côté de la Mer Egée. Du VIIIe au VIe siècles, ils ont essaimé, entre autres, sur tout le pourtour de la Mer Noire et de la Mer de l'Archipel et, si les récits qui nous sont parvenus sont véridiques, ces colonies auraient rapidement possédé des populations très denses. Ne dit-on pas que certaines d'entre elles pouvaient mettre sur pied un nombre considérable de combattants? Cela suppose — encore une fois si ces indications sont vraies — une quantité très grande d'habitants. Comment cette population a-t-elle été constituée? Il est hors de doute qu'elle ne pouvait pas être de « race » grecque. Il tombe sous le sens qu'un si petit pays n'aurait jamais pu produire, par ses seules forces, quel qu'ait été son eugénisme, une si considérable pléthore d'habitants de même qualité ethnique. Ceux-ci évidemment, étaient en grande partie des immigrés. C'étaient les peuples voisins des régions envahies — ce n'étaient donc pas des Grecs — qui venaient participer aux destinées des vainqueurs. Les mêmes aventures ont eu lieu partout. Elles se renouvelleront plus tard pour Carthage et pour Rome. Les vaincus (en réalité ces peuples ne l'étaient guère puisqu'ils n'avaient eux-mêmes que peu ou pas combattu), obligés d'entrer dans l'orbite économique des vainqueurs, s'associaient à eux. Petit à petit ils grossissaient leur masse et prenaient leur nom. L'histoire est pleine de ces événements. Les Asiatiques du littoral et des environs devenaient politiquement des Grecs. Et, comme ils étaient certainement la majorité, la physionomie ethnique de ces groupes humains fut donc une physionomie asiatique portant une étiquette grecque. Et quand, aux guerres médiques, les colonies « grecques » de l'Asie antérieure sont subjuguées par les Perses, la physionomie ethnique de cette partie de l'Asie — la même à peu près depuis les temps préhistoriques — ne sera pas modifiée. Un moment, les Grecs d'Asie deviendront politiquement des Perses; — ils le deviendront plus complètement après la paix d'Antalcidas, qui donnait au grand roi les colonies d'Asie.

Ces Asiates, devenus politiquement des Grecs, puis des Perses, redeviendront des Grecs — ou des Macédoniens — au moment des conquêtes d'Alexandre. Une partie d'entre eux appartiendront pour un temps à la confédération des Galates ou au royaume des Parthes. Mais en changeant de maîtres ils n'ont, vraisemblablement, pas changé leurs caractères morphologiques. Venus plus tard, les Romains, pas plus que leurs prédécesseurs, ne modifièrent ethniquement, le pays conquis.

Il resterait maintenant à savoir quelle a été dans les périodes qui ont suivi, l'influence somatologique des Turcs Seldjoucides, des Mongols et des Osmanli. Je crois tout à fait qu'une partie de ces envahisseurs — les véritables Mongols exceptés — ont retrouvé dans la plupart des habitants qui peuplaient les colonies grecques de l'Asie antérieure, des frères de race.

*
* *

Des substitutions politiques semblables à celles que nous venons d'esquisser pour ce qui concerne l'Asie, s'enregistrent de même pour ce qui concerne la péninsule des Balkans dans son ensemble et pour la Grèce en particulier. Aux diverses invasions des « barbares » d'avant J.-C. s'ajoutent, dans notre ère, les envahissements successifs que connaissent tous les écoliers : Wisigoths, Vandales, Ostrogoths, Bulgares, Slaves, pénètrent dans l'ancienne Grèce. C'est une escalade sans cesse renouvelée. Quelle a été l'influence anthropologique de ces peuples dont plusieurs sont sans doute d'une même origine ethnique? Nous le saurons un jour mais, pour l'heure, nous l'ignorons complètement. Puis les Turcs submergent le pays. Mais ces Turcs eux-mêmes étaient probablement dans une certaine proportion des Grecs, en partie au moins, des Grecs d'Asie (en donnant au terme grec la valeur que nous lui attribuons ci-dessus), devenus des Turcs par les vicissitudes de l'histoire. D'ailleurs, après l'invasion turque, beaucoup de Grecs de la Grèce, pour ne pas perdre leur situation économique, ou dans l'espoir d'en obtenir une plus brillante, acceptèrent de devenir des Turcs[1]. Et ils acquirent volontairement, non seulement la nationalité nouvelle, mais encore la religion islamique qu'apportait le conquérant.

Au surplus n'oublions pas que beaucoup d'auteurs admettent que les Pélasges et les Hellènes étaient venus d'Asie. Les uns avaient passé par les îles de la Mer Égée; les autres, établis dans le nord de la Péninsule balkanique, avaient marché vers le sud, préludant ainsi aux nombreuses invasions qui pendant plus de deux mille ans suivirent le même chemin.

Ainsi, à ne considérer que les faits historiques, nous entrevoyons sans difficulté les affinités de race qui doivent exister entre les hommes que nous appelons Grecs et les hommes que nous appelons Turcs, et nous arrivons facilement à cette conclusion : ces deux groupes politiques renferment un grand nombre de descendants issus d'une population d'origine commune.

*
* *

A ce que les faits historiques nous permettent d'entrevoir, les données anthropologiques fournissent-elles une confirmation scientifique? Il faut dire tout de suite que nos documents, pour une réponse définitive, sont encore insuffisants. Mais j'ai déjà dit combien, quand on a vécu parmi les Balkaniques, on constate que personne ne ressemble plus à un Turc que certains Grecs, ou à un Grec que certains Turcs. Je défie un anthropologiste de carrière de dire, sans commettre d'erreurs, devant des hommes habillés dans le banal costume européen : voici un Turc et voici un Grec.

1. Des faits comme ceux-là se sont présentés partout dans l'ancien empire Turc : en Bulgarie, dans la Bosnie-Herzégovine, en Crête, etc.

Ces deux groupements humains sont en majorité brachycéphales. Ils ont fréquemment la même couleur des yeux et des cheveux, le même nez droit, la même physionomie d'ensemble. Peut-être y a-t-il — c'est le résultat de nos propres observations — plus d'yeux clairs, gris et bleus chez les Turcs que chez les Grecs.

Ces ressemblances sont-elles le résultat d'une suggestion historico-anthropologique? L'anthropométrie comparative viendra-t-elle appuyer les observations faites au courant du chemin? Les lignes qui vont suivre répondront. L'analyse des caractères somatologiques ne comprendra que les principaux de ceux-ci. Nous comparerons quelques-uns des caractères de ces Turcs et de ces Grecs avec ceux de leurs voisins immédiats les Bulgares.

*
* *

La taille. — Nous indiquerons les moyennes de la taille dans chaque groupe ethnique et en même temps la répartition des statures individuelles selon la nomenclature :

	Turcs.		Grecs.	
Taille moyenne.	1 679mm		1 670mm,4	
Petites tailles.	10,6 p. 100	29,9 p. 100	8,8 p. 100	36,8 p. 100
Tailles au-dessous de la moyenne.	14,3 —		28 —	
Tailles au-dessus de la moyenne.	32,3 —	75 —	34,4 —	63,2 —
Grandes tailles	42,7 —		28,8 —	

La taille moyenne des Grecs est plus petite que celle des Turcs de 8 millimètres environ. Il y a chez eux beaucoup plus d'individus de petites tailles et de tailles au-dessous de la moyenne que chez les Turcs.

Les constatations ci-dessus n'ont évidemment qu'une valeur relative. On sait combien la taille dans le même groupe ethnique est un facteur variable.

	Turcs.	Grecs.
Rapport du buste à la taille.	52,36	52,45
Grande envergure.	1 743mm,1	1 704mm
Rapp. de la G. E. à la taille.	103,30	102,05

Il ne faut pas oublier, lorsqu'on étudie la stature et les segments qui la composent, à quel point il est nécessaire d'avoir de grandes séries pour obtenir des caractères stables. Les variations entre les extrêmes sont souvent extrêmement fortes. Les Bulgares, voisins des Turcs et des Grecs, ont comme taille moyenne 1 667 mm. 4.

Le crâne.

	Turcs.	Grecs.
D. A. P.	185mm,4	187mm,2
D. T.	152 ,35	153 ,9
Frontal minim.	111 ,9	112 ,06
Hauteur crâne.	125 ,2	123 ,47

L'indice céphalique moyen est 82,24 chez les Turcs et 82,23 chez les Grecs. S'il fallait s'en tenir simplement au chiffre de la moyenne, on constaterait une identité absolue entre ces deux populations. Il est vrai, d'autre part, que les diamètres craniens servant à obtenir l'indice céphalique sont très voisins. Il n'en est pas de même chez les Bulgares (D. A. P. = 188 mm. 3; D. T. = 150 mm. 1) chez qui l'indice céphalique moyen est 79,88.

La répartition des formes céphaliques donne le pourcentage suivant :

	Turcs.	Grecs.
Formes dolichocéphales	26,5 p. 100	33,7 p. 100
Formes mésocéphales.	24 —	17,2 —
Formes brachycéphales.	49,5 —	48,9 —

Les crânes brachycéphales sont en même nombre dans les deux groupes. Chez les Bulgares il y a 54 p. 100 de formes dolichocéphales et 24 p. 100 de formes brachycéphales. Ce pourcentage est très différent de celui des Turcs et des Grecs.

Autres indices craniens :

	Turcs.	Grecs.
Ind. vert. longueur	67,65	65,96
Ind. vert. largeur	82,36	80,23
Ind. fronto-transversal.	73,38	72,77

Principaux diamètres de la face :

Diamètre bijugal.	131mm,9	132mm,4
Diamètre bizygomatique	141 ,4	139 ,9
Ophryo-mentonnier.	149 ,4	145 ,3
Ophryo-alvéolaire	98 ,7	96 ,8
Ophryo-nasal.	79 ,59	77 ,1
Longueur du nez.	52 ,4	52 ,3
Largeur du nez.	36 ,63	35 ,9
Hauteur de l'oreille.	63 ,9	63 ,5
Largeur du pavillon	36 ,5	35 ,9
Biangulaire externe.	97 ,6	97 ,1
Biangulaire interne.	31 ,5	31 ,1
Longueur ouverture palpébrale	33 ,05	33 ,18
Grandeur de la bouche.	56 ,7	56 ,1

Plusieurs de ces diamètres sont identiques chez les Grecs et chez les Turcs. La valeur des autres diamètres sont, à peu de choses près, les mêmes dans ces deux groupes ethniques.

Le diamètre bijugal des Bulgares est plus grand (133 mm. 1) que celui des Turcs et des Grecs; le diamètre bizygomatique (140 mm. 59) est un peu plus grand que celui des Grecs et un peu plus petit que celui des Turcs chez qui une influence du sang mongoloïde est intervenue.

La hauteur O. M. (146 mm. 1) des Bulgares est légèrement supérieure à celle des Turcs et les hauteurs O. A. (95 mm. 89) et O. N. (75 mm. 58) sont, toutes deux, plus petites chez les Bulgares. Ce moindre développement de certaines régions de la face chez les Bulgares est encore marqué

pour les diamètres suivants : longueur du nez (51 mm. 9), longueur du pavillon (63 mm. 12), biangulaire externe (96 mm. 8), ouverture palpébrale (32 mm. 7). Les autres régions indiquées ci-dessus ne sont pas de valeurs bien différentes chez les Bulgares. Il faut noter cependant la grandeur de la bouche (58 mm. 38) qui dépasse notablement, comme moyenne, la grandeur de cet organe chez les Turcs et chez les Grecs.

Comme remarque générale, on peut constater que les Bulgares comparés aux Turcs et aux Grecs présentent, pour les diverses régions analysées, plus de différences que n'en présentent entre eux les Turcs et les Grecs. Ces derniers pourraient entrer dans un cadre à peu près identique. Les Bulgares en sortiraient ou y seraient trop au large.

Quelques indices de la face.

	Turcs.	Grecs.
Indice facial n° 1	105,38	103,7
Indice facial n° 2	69,62	69,17
Indice nasal	69,74	68,43
Indice de l'oreille	56,8	56,5

Les Bulgares ont, respectivement, pour ces quatre indices, les valeurs suivantes : 103,99; 68,17; 70,88; 57,8.

L'indice facial n° 1 des Bulgares est intermédiaire, comme valeur, entre celui des Turcs et celui des Grecs.

L'indice facial n° 2 est plus petit; l'indice nasal et l'indice de l'oreille notablement plus grands.

Il reste à voir la répartition de l'indice nasal :

	Turcs.	Grecs.
Leptorrhiniens	52 p. 100	51,03 p. 100
Mésorrhiniens	44,5 —	48,27 —
Platyrrhiniens	3,5 —	0,69 —

Ces proportions chez les Bulgares sont très différentes (44,5 p. 100; 55 p. 100; 0,5 p. 100), indiquant à quel point ils sont beaucoup plus fréquemment mésorrhiniens et moins fréquemment leptorrhiniens.

Il reste à ajouter quelques caractères descriptifs.

Pour ce qui concerne la couleur des yeux, j'ai résumé les diverses colorations de l'iris sous trois termes. Ce même résumé a été fait pour ce qui concerne la couleur des cheveux et la forme du nez.

	Turcs.	Grecs.
Yeux bruns	49,5 p. 100	59,5 p. 100
Yeux gris	36 —	30,8 —
Yeux bleus	14,5 —	7,5 —

Chez les Bulgares la proportion des yeux gris n'est que de 24,5 p. 100.

Cheveux bruns foncés et noirs	77 p. 100	81,4 p. 100
Cheveux châtains	18,5 —	15,7 —
Cheveux blonds	0,5 —	1,4 —

Chez les Bulgares ces proportions sont respectivement de 68 p. 100; 2,5 p. 100; 1 p. 100, montrant qu'ils possèdent beaucoup moins de che-

veux très foncés et, au contraire, beaucoup plus de cheveux châtains. L'enquête anthropologique de Wateff a montré, chez eux, une assez grande quantité d'individus blonds.

Nez aquilins	5 p. 100	6,1 p. 100
Nez droits	63 —	56,2 —
Nez relevés	4,5 —	13 —

Les Bulgares ne comptent que 1 p. 100 d'individus à nez aquilins; ils ont 63 p. 100 d'individus à nez droits et, c'est par là qu'ils se différencient considérablement des Turcs et des Grecs; ils possèdent une proportion de 25 p. 100 d'individus ayant un nez relevé et élargi. Par ce caractère ils marquent probablement l'empreinte d'une influence slave de race. J'en ai parlé dans un mémoire récent[1].

A la place des Bulgares j'aurais pu prendre les Serbes. Ils auraient présenté des différences aussi fortes, ou plus fortes encore que celles des Bulgares.

Voici la comparaison achevée. Évidemment elle ne montre pas une identité absolue entre les Grecs et les Turcs. Mais deux fractions d'un même groupe ethnique ne montreraient pas non plus cette identité. Lorsqu'on a manié beaucoup de chiffres et de moyennes représentant des caractères morphologiques, on sait ces choses. Rien que les variations individuelles, créant dans un même groupe les caractères de makroskélie et de brachyskélie, entraînent avec elles des variations concomitantes dans les autres segments du corps et dans toutes les régions du crâne et de la face.

D'un autre côté, la Péninsule Balkanique, envahie à toutes les périodes de son histoire, n'a pas pu conserver la pureté ethnique de ses envahisseurs. Et cela d'autant plus qu'eux-mêmes étaient déjà sans doute des groupements plus ou moins métissés. Il n'en reste pas moins que certaines populations sont plus homogènes au point de vue racial que d'autres. Certaines populations sont plus rapprochées ou plus éloignées de leurs voisines que d'autres. Cette comparaison que nous avons faite des Turcs et des Grecs n'aurait pas pu être faite entre, par exemple, les Turcs et les Roumains, ou entre les Turcs et les Albanais. L'homogénéité d'un groupe ethnique étant une question de proportions, il nous a paru, dans l'étude que nous avons faite des peuples balkaniques que, parmi ceux qui habitent la partie méridionale de la péninsule, les plus rapprochés, morphologiquement, étaient les Turcs et les Grecs. Et l'Histoire nous sert à expliquer les raisons de ce rapprochement ethnique. Nous pensons que la comparaison anthropométrique que nous avons essayée n'était pas inutile. Chacun prendra, des faits exposés, ce qu'il voudra. Mais, encore une fois, une telle comparaison aurait été une œuvre autrement vaine si, aux Turcs de la Péninsule, on avait voulu opposer un autre groupe ethnique que les Grecs.

1. Eugène Pittard, *Les Bulgares* (*Bull. de la Soc. des Sc. de Bucarest*, 1910).

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

L'École d'Anthropologie a inauguré, mercredi 3 novembre, devant une nombreuse affluence, la quarantième année de son enseignement. A cette occasion, le directeur, M. Yves Guyot, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

L'année dernière, après quelque hésitation, le Comité de l'École d'Anthropologie décida de rouvrir ses cours comme dans une année normale. Il s'inspirait de ces paroles que Geoffroy Saint-Hilaire prononçait en 1794, à l'ouverture du Muséum réorganisé :

« Tandis que nos frères d'armes vont repousser d'un bras nerveux les efforts impuissants des rois coalisés, et cimenter de leur sang les bases de notre République, nous, dans le silence de l'étude, nous allons acquérir de nouvelles connaissances afin d'ajouter un nouveau rayon à la gloire nationale. »

Vous avez répondu à l'appel des professeurs de l'École d'anthropologie. Nombreux et fidèles, vous avez suivi leurs leçons; vous y avez apporté votre attention sérieuse et éclairée; et en leur donnant le concours de votre présence, vous avez affirmé que vous compreniez toute l'importance de l'anthropologie au point de vue des conditions sociales des peuples et de leurs relations internationales.

C'est une science née d'hier, mais pour l'éclosion de laquelle la France a joué un rôle d'initiative. En 1673, fut instituée au Muséum une chaire d'anatomie humaine qui eut Dionis pour titulaire. Le Suédois Linné eut la perspicacité, dans son *Systema naturæ*, publié en 1735, de faire des singes les plus avancés en évolution un ordre distinct et il leur donna le nom de primates; mais ce ne fut que dans la seconde moitié du XIXe siècle que Huxley osa y introduire l'homme.

Buffon, dans son *Traité des variétés de l'espèce humaine* publié en 1749, détermina la science de l'Homme telle que permettaient de la concevoir les faits acquis à ce moment. Le Muséum fut réorganisé en 1793, et en l'an VIII (1800) Lacépède, considéré comme le continuateur de Buffon, fut chargé de réunir à son cours de l'*Histoire des reptiles et des poissons*, un cours d'*Histoire naturelle de l'homme* qui, plus tard, fut publiée sous ce titre. La même année Daubenton fit à l'École normale une leçon sur l'Homme, et un professeur d'Histoire naturelle à l'école centrale de Versailles et au Prytanée, Jauffret, fonda une société qui prit le titre les *Observateurs de l'homme*, avec, pour devise, la sentence des sages de la Grèce : Connais-toi toi-même.

Très probablement à partir de 1801, mais certainement de 1802 à 1804, Jauffret fit deux fois par semaine, dans la salle des ducs et pairs, au

Palais du Louvre, un cours d'*Histoire naturelle de l'homme*, malheureusement perdu, mais dont le Dr Hervé a pu retrouver des leçons. Il a publié l'une d'elles dans la *Revue anthropologique* de juillet-août 1914.

Pendant ce temps Lamarck posait les premiers principes de la théorie de l'évolution en démontrant l'influence du besoin sur la production, le développement et la transformation des organes.

De 1790 à 1828, un professeur de médecine à l'université de Gœttingue, Blumenbach, publiait une description de soixante crânes humains et tout en affirmant l'unité de l'espèce humaine, faisait de ses races une de ces classifications qui ne sont qu'un moyen d'étude, mais auxquelles les Allemands donnent un caractère de beaucoup supérieur à leur valeur scientifique. De 1808 à 1813, l'Anglais Prichard publia son *Histoire physique du genre humain*. En 1803, on voit le mot anthropologie apparaître dans le programme des cours de l'académie de Strasbourg. Son enseignement, qui fut confié à un anatomiste Thomas Lauth, devait comprendre l'histoire naturelle de l'homme.

En 1832, la vieille chaire de Dionis au Muséum devint la chaire de l'*Histoire naturelle de l'homme*; son premier titulaire fut Flourens. Serres, qui lui succéda en 1839, y ajouta le titre de *chaire d'anthropologie*. De Quatrefages, qui lui succéda en 1855, pouvait dire : « La France, la première, a fondé un enseignement officiel et public consacré à l'histoire naturelle de l'homme. »

En dehors de cet enseignement officiel, des chercheurs préparaient par leurs découvertes, la transformation des études sur l'homme préhistorique. Dès 1828, Tournal et Christol avaient tenté des explorations dans le Sud de la France ayant pour but d'en rechercher des traces; en 1833-4 P. C. Schmerling, de Liége, en avait fait dans la vallée de la Meuse; mais ce fut Boucher de Perthes qui, vers 1841, ayant trouvé des haches de silex dans un banc de sable contenant des restes de mammouth et de rhinocéros, à Menchecourt près d'Abbeville, prouva dans son livre *De l'Industrie humaine ou les arts à leur origine* (1846) l'existence de l'homme quaternaire que, par un vieux préjugé, il appelait l'homme antédiluvien. Pendant les années qui suivirent, de nouvelles recherches, faites en France et en Angleterre, en confirmèrent l'existence.

Le 24 novembre 1859, Darwin publiait son livre célèbre sur l'origine des espèces.

La même année, Broca avait fondé la Société d'anthropologie. Elle réunit les hommes qui ont constitué véritablement la science anthropologique sous ses divers aspects. Mais Broca voulut la compléter par le Laboratoire d'anthropologie qui pourrait poursuivre des recherches et faire des élèves; puis par l'École d'anthropologie qu'il parvint à fonder en 1875.

C'est donc aujourd'hui la quarantième année de son enseignement.

« L'anthropologie est la science de l'homme, disait-il, et de tout ce qui se rattache à ses conditions d'existence. Elle comprend tous les faits qui sont de nature à jeter quelque jour sur le présent et le passé du genre humain, sur la nature des êtres qui le composent, et sur leur fonction

dans la série organique. Elle détermine les caractères physiques, intellectuels et moraux de toutes les races, fixe leur origine, leur répartition, leur filiation, leurs migrations, leurs croisements, leur état social et leur civilisation. Elle étudie leur langage et parvient ainsi à établir entre elles les liens de parenté qui les unissent. »

Dès ses débuts, l'École eut des chaires d'anthropologie anatomique avec Broca, de craniométrie avec Topinard, de préhistorique avec G. de Mortillet qui en constitua la science, de sociologie avec Letourneau, de linguistique avec Abel Hovelacque, de démographie avec Adolphe Bertillon, d'ethnologie avec Dally, de géographie médicale avec Bordier, d'embryologie avec Mathias Duval, de biologie avec Laborde, d'ethnographie et d'histoire avec André Lefèvre. Vous voyez, Mesdames et Messieurs, par le programme actuel des cours, que si le temps a fait disparaître ces premiers et illustres maîtres, l'École d'anthropologie conserve la variété de son enseignement.

L'École d'anthropologie a été la première qui ait été instituée dans le monde; et elle a servi de modèle à toutes celles qui depuis ont été établies dans diverses nations. Elle a compté parmi ses élèves de nombreux étrangers, des Américains, des Russes, des Polonais, des Roumains, des Grecs, des Bulgares, des Allemands et des Austro-Hongrois, dont un certain nombre, s'inspirant de ses méthodes de travail, sont devenus des professeurs autorisés.

En 1899, dans la séance d'ouverture à Lindau d'une réunion de la Société allemande d'anthropologie et de la Société d'anthropologie de Vienne, le Pr Waldeyer, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Berlin, examinant la part faite aux études anthropologiques dans les divers pays, faisait remarquer « que l'Anthropologie ne figurait pas sur les programmes des universités françaises et que néanmoins la France, à l'exception peut-être des États-Unis d'Amérique, occupait le premier rang pour l'enseignement de cette science, ce qui était dû à l'École fondée à Paris sous les auspices de Broca et placée alors sous la direction du Dr Thulié. Il déclarait que les dix chaires de l'École, qui embrassent toutes les branches des sciences anthropologiques, fournissent les plus puissants moyens d'en faciliter la connaissance et les progrès. »

L'École d'anthropologie constitue toujours le centre le plus complet et le plus apprécié de l'enseignement des sciences anthropologiques. Elle est un des établissements d'enseignement supérieur qui propagent l'influence de la France au dehors et assurent la supériorité de sa culture, — sans K. Elle représente cette tradition de savants et de penseurs, qui ont joué un si grand rôle dans l'évolution intellectuelle du monde, parce qu'ils ont su, dans leur passion de connaître la réalité, s'affranchir des préjugés qui la dérobaient derrière des dogmes et des mystères.

Nous ne pouvons éprouver que du dédain pour les *Kulturkrieger* qui ont essayé de mettre au service de l'ambition du Kaiser et des mégalomanes allemands une anthropologie politique. Mais chose humiliante pour ces solennels pédants ! ils n'ont même pas été capables de l'inventer.

Ils ont dû l'emprunter à un Français, le comte de Gobineau, dont l'œuvre, remontant à plus d'un demi-siècle, est insuffisamment renseignée. Ces plagiaires, en dénaturant au profit de l'Allemagne ses théories originales et risquées, ont enlevé à leurs travaux toute valeur. La science ne saurait avoir d'autre but que la découverte et la propagande de la vérité. C'est elle, Mesdames et Messieurs, que vous venez chercher ici; et vous avez raison. Vous la trouverez.

DÉMISSIONS

Le Dr G. Papillault, ne pouvant adresser directement sa démission de membre étranger à la Société d'Anthropologie de Vienne, prie la *Revue anthropologique* d'enregistrer cette démission. Il pense, en effet, que tous les organismes de la Culture allemande doivent exciter une égale réprobation chez tout homme civilisé.

Nous avons reçu, d'autre part, la communication suivante :

« Contre le déchaînement de crimes systématiques et de violences organisées dont se sont souillées depuis quinze mois, en France, en Belgique, en Russie, en Serbie, en Italie, l'Allemagne et l'Autriche, pas un des hommes de science de ces deux pays n'a élevé la voix. Nul d'entre eux n'a protesté devant un seul de ces forfaits. Ou bien ils se sont réfugiés honteusement dans le silence, ou bien ils ont nié, malgré l'aveuglante vérité. C'est leur mesure qu'ils ont donnée ainsi.

« Français, nous n'aurons plus rien de commun à l'avenir avec des gens qui ont à ce point abdiqué toute conscience. L'humanité à laquelle ils appartiennent, nous ne voulons plus la connaître, notre humanité la rejette. Leur « Kultur », mélange d'abjection morale et de grossière satisfaction des intérêts matériels, nous répugne et nous dégoûte. *Germania, mir graut vor dir!* comme s'écriait, il y a quarante-cinq ans, le poète George Herwegh....

« Et d'ailleurs, pour développer dans la paix nos arts et nos sciences, pas n'est besoin que nous allions demander aux adeptes de la « Kultur » des inspirations ou des leçons.

« Je romps, pour ma part, le seul lien qui me rattachât à eux. La Société d'Anthropologie de Vienne m'avait conféré autrefois le titre de membre correspondant. Me trouvant dans l'impossibilité de lui adresser ma démission directement, je déclare lui renvoyer, par la présente, ce titre, que je rougirais de garder plus longtemps.

« Dr Georges Hervé,
« Professeur à l'École d'Anthropologie,
Ancien Président de la Société d'Anthropologie
de Paris .»

BIBLIOGRAPHIE

FIELD MUSEUM OF NATURAL HISTORY. — Chicago.

Publication 177. — Anthropological séries, vol. XIII, n° 2. — *Chinese clay figures*, statuettes en terre cuite chinoises, par BERTHOLD LAUFER, associate curator of Asiatic Ethnology, avec 64 planches et 55 figures dans le texte.

Ces statuettes ont été recueillies par l'expédition de Mme J.-B. Blackstone. Les titres des différents chapitres sont :

I. Histoire de la représentation du rhinocéros en Chine. — II. Armures de la période archaïque. — III. Armures de la période de Han. — IV. Histoire de la cotte de mailles. — V. Problème de l'armure composée de plaques. — VI. Armure défensive de la période T'ang. — VII. Armures de chevaux, figurines de chevaux en terre cuite.

Vol. XIV, n° 1. — *Traditions of the Linguian.* — Étude du folk-lore des Philippines, par FOY-COOPER COLE, assistant curator of Malayan Ethnology. (Documents recueillis par la mission R. F. Cumming aux Philippines. Légendes, traditions, mythes, cérémonies, fables, contes abrégés.)

UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA. THE UNIVERSITY MUSEUM. — Philadelphie, Anthropological publications.

Vol. VI, n° 1. — *Crânes humains provenant de la presqu'île de la Gazelle*, par GEORGES GRANT MAC-CURDY.

La presqu'île de la Gazelle se trouve à l'extrémité est de l'île de Nouvelle-Poméranie, ex-colonie allemande, située à l'est de la Nouvelle-Guinée. Les 34 crânes étudiés par G. G. Mac-Curdy proviennent du Musée de l'Université. Les habitants actuels de l'île sont un mélange de Négritos, de Papous, et surtout de Dravidiens. Les crânes en question sont tous, sauf un ou deux, dolichocéphales, et par conséquent très homogènes. Ces crânes ont été parfaitement étudiés, décrits, mensurés, cubés, et l'auteur est arrivé aux conclusions suivantes : Les crânes sont petits et dolichocéphales; le diamètre frontal, minimum et maximum, mesure 20,3 mm. et 25,7 mm., moindre que celui des Anglais. La hauteur moyenne est plus grande que la plus grande largeur hypsisténocéphalie. Ils sont prognathes, platyrrhiniens, phénozyges et ont les dents grandes. La glabelle et les arcades sourcilières sont proéminentes. Le trou occipital est pyriforme, caractère simien. Les fosses canines sont accentuées. Les dents sont saines et bien plantées. Les dents de sagesse existent toujours; les racines des deux premières prémolaires supérieures ont une tendance à se diviser. L'arc alvéolaire, de la mâchoire supérieure dépasse de beaucoup la troisième molaire. L'épine du menton manque en fait, et l'angle de la symphyse est grand.

Vol. VII, n° 2. — *The dance festivals of the Alaskan Eskimo*, par E.-W. HAWKER. Avec figures.

Vol. IV, n° 2. — *Sacred Bundles of the Sac and Fox,* Indiens, par M.-R. HARRINGTON.

Nous avons déjà parlé dans la *Revue* des objets hétérogènes que peuvent contenir les paquets sacrés des Indiens de l'Amérique du Nord; on trouvera dans ce travail une description très détaillée, des paquets sacrés adorés par la tribu des Sac et Renards, les mythes qui s'y rattachent, les cérémonies où ils figurent. L'auteur a, en outre, décrit les paquets médicinaux et autres amulettes.

L'ANTHROPOLOGIE, t. XXVI, n°s 4-5, octobre 1915.

H. BREUIL, M. BURKITT et F. DE MOTOS, *Peintures rupestres d'Espagne.* (Les

abris peints du Monte Arabi, près Vecla (Murcie); nouvelles roches peintes de la région d'Alpera (Albacète); roches à figurations naturalistes de la région de Velez Blanco (Almeria); *avec fig.*) — A. et G. Grandidier, *Cérémonies malgaches* (circoncision, *fandroana* ou purification par aspersion d'eau de la population tout entière pour effacer les fautes commises pendant l'année). — H. Neuville, *Deux nouveaux crânes de gorille de la Likouala-Mossaka*, (rapportés par le Dr A. Durrieux).

Memoirs of the American Anthropological Association, vol. II, part. 6.
A.-V. Kidder, *Pottery of the Pajarito plateau and of some adjacent regions in New Mexico* (ornementation, figures d'animaux, etc.).

Archives internationales d'Ethnographie, Leyde. Supplément au vol. XXIII.
J.-H. Holwerda, *Les Pays-Bas pendant le préhistorique européen* (tombeaux mégalithiques, tombes à coupole, céramique; comparaison avec les autres pays; fouille de deux dolmens de la province de Drenthe).

The Museum Journal, Philadelphie, vol. VI, n° 1.
The Amazon expedition (Voyage du Dr Farabee dans la Guyane anglaise. Description des tribus indiennes « qui n'avaient encore jamais vu d'hommes blancs ». Belles et nombreuses photographies).

Canada Department of Mines, Museum Bulletin, n° 19, anthrop. series, n° 7.
E. Sapir, *A sketch of the social organization of the Nass River Indians* (tribus, clans, fratries, etc.; documents fournis par quatre chefs).

TABLE DES MATIÈRES

LEÇONS

Dr Capitan. — La psychologie des Allemands actuels. 67
G. Hervé. — Un anthropologiste français chez les Serbo-Croates au lendemain de 70. (Conférence pour la « Journée Serbe ») 299
P.-G. Mahoudeau. — Les Celtes en anthropologie 423
F. Schrader. — Les relations géographiques à travers la préhistoire et l'histoire 1, 219
J. Vinson. — L'écriture, le livre, les bibliothèques. 99

ARTICLES DIVERS

M. Baudoin. — Le squelette de la sépulture, par inhumation, de l'époque néolithique, découvert au-dessus de l'ossuaire dans l'allée couverte de la Planche à Puare, à l'île d'Yeu. 150, 199
Dr Capitan. — La Kultur allemande aux Eyzies 120
— Encore Hauser et les Allemands 360
G. Engerrand et **J. Ramirez Castañeda.** — Les simples destinés à des usages médicaux ou superstitieux, vendus au marché de Zumpango (Mexique). 55
D. Henry. — La représentation d'un « mystère » en Roussillon au commencement du XIXe siècle 274
G. Hervé. — Au sujet du principe des nationalités. 339
A. Hovelacque. — Langues, races, nationalités. 379
J.-L. de Lanessan. — La morale du transformisme 179, 231, 343, 401
J. Lefort. — L'Allemagne et le droit des gens. 436
P.-G. Mahoudeau. — Un précurseur du polygénisme : Isaac La Peyrère . 21
— Le Pongo, d'après le récit d'André Battell. 165
— La cruauté allemande est-elle ethnique?. 285
L. Manouvrier. — Un crime passionnel au Dahomey. 417
A. de Mortillet. — Épée en bronze de forme insolite. 63
— Poignard en fer de provenance espagnole. 97
P. de Mortillet et **J. Bossavy.** — Cachette de haches en bronze de Plaisir (Seine-et-Oise). 327
G. Papillault. — Les origines subjectives des deux grandes théories évolutionnistes : éducationnisme et sélectionnisme. 35
E. Pittard. — Étude anthropométrique des Juifs de Dobrodja. 139
— Comparaison de quelques caractères somatologiques chez les Turcs et chez les Grecs 447
L. Reutter. — Analyse de résine carthaginoise provenant d'un sarcophage phénicien 27
— Les flèches empoisonnées. Analyses de poisons. — I. Sénégal. — II. Pays des Somalis. 290
J. Roche. — La victoire de Strasbourg 14
F. Schrader. — Sur le « Tableau politique de la France de l'Ouest », d'André Siegfried 212
H. Weisgerber. — Tombes néolithiques d'Alsace. 77
F. de Zeltner. — A propos des Touaregs du Sud. 171

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Liste des membres de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques I

Programme des cours de 1915-16. 378
Discours prononcé à la séance d'ouverture des cours de 1915-16 par M. Yves Guyot, directeur. 455
Démissions de membres de la Société d'Anthropologie de Vienne. 458

NÉCROLOGIE

J. Déchelette 137
Capitaine Bourlon. 138

LIVRES ET REVUES

G.-L. Sera. — Sul significato della platicefalia con speciale considerazione della razza de Neanderthal. — L'altezza del cranio in America 29
M.-A. Ruffer. — Studies in palaeopathology in Egypt 31
L. Sanchez Fernandez. — L'homme espagnol apte au service militaire et au travail. 33
E. Pittard. — Contribution à l'étude anthropologique des Grecs. 134
H. Neuville et J. Gantrelet. — Observations sur le sang du Mammouth. 136
M.-A. Ruffer. — Histological studies of egyptian mummies 174
F. Frassetto. — Lo scheletro degli arti nell' Uomo e nei Vertebrati . . . 176
A. Siegfried. — Tableau politique de la France de l'ouest sous la troisième République 212
J. Amar. — Sur l'alimentation et la force des Arabes 338
Dr Jiwanzis Jamshedi Modi. — Processions du diable au Thibet 373
K. Stolyhwo. — Sur la nationalité du Dr Majer, premier professeur d'anthropologie à l'Université de Cracovie 376

FIGURES

Épée en bronze, provenance inconnue. 64
Carte préhistorique de l'Alsace 80
Vase en terre, Cravanche 83
Crânes d'Eguisheim, Néanderthal, Spy. 85
Outils en pierre de la sépulture d'Enzheim. 89-90
Poignard en fer, Alicante 97
Allée couverte de la Planche à Puare, île d'Yeu. 152-153
Crâne du squelette — — 154
Axis et atlas — — 160
Clavicules et omoplates — — 163
Humérus, cubitus et radius — — 200
Fémur gauche — — 201
Tibia et péroné — — 203
Exostose du tibia — — 204
Touaregs de la région de Tombouctou. 172
Silex magdaléniens, La Goulaine. 267
— , Gabastou 268
— , Laugerie-Basse 270
— , Les Galinoux 271
Portraits d'Abel Hovelacque 300, 307
Portrait de Mgr Strossmayer. 302
Haches en bronze, Plaisir (Seine-et-Oise). 331, 332
Plan de la cachette, — 335
Coupe de la cachette, — 336

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

Revue anthropologique

COULOMMIERS

IMPRIMERIE PAUL BRODARD.

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

VINGT-SIXIÈME ANNÉE. — 1916

AVEC 51 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(*École d'Anthropologie*)

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

MM. Alcan (Félix), O. ✻, éditeur.

Anthony (Dr R.), directeur adjoint de Laboratoire à l'École des Hautes-Études, assistant au Muséum, professeur à l'École d'Anthropologie.

Ault du Mesnil (G. d'), vice-président de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), ancien président de la Société d'Anthropologie.

Bianchi (Mme).

Blanchard (Dr Raphaël), O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

Capitan (Dr L.), ✻, professeur au Collège de France et à l'École d'Anthropologie, membre de l'Académie de Médecine.

Dron (Dr G.), sénateur.

Dastre (Dr A.), O. ✻, professeur à la Faculté des Sciences, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.

Echérac (A. d'), ✻, ancien secrétaire général de l'Assistance Publique, ancien président de la Société d'Anthropologie.

Guyot (Yves), ancien ministre des Travaux publics, ancien président de la Société d'Anthropologie, directeur de l'École d'Anthropologie.

Hervé (Dr Georges), homme de lettres, professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

Hovelacque (Mme Abel).

Hovelacque (Dr André).

Huguet (Dr J.), ✻, membre de l'Institut des recherches scientifiques marocaines.

Lanessan (J.-L. de), ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien ministre de la Marine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Lefort (J.), I. ✪, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation.

Mahoudeau (P.-G.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

Manouvrier (Dr L.), ✻, directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie, secrétaire général de la Société d'Anthropologie.

MORTILLET (Adrien de), président d'honneur de la Société Préhistorique de France, professeur à l'École d'Anthropologie.

PAPILLAULT (Dr G.), directeur adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie.

POZZI (Dr S.), G. O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

RATIER (Antony), sénateur, ancien ministre de la Justice.

ROCHE (Jules), G. C. ✠, député, ancien ministre du Commerce et des Colonies.

RONDEAU (Dr P.), chef adjoint honoraire des travaux de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, trésorier honoraire de l'École d'Anthropologie.

ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut.

SCHRADER (F.), O. ✻, directeur du Bureau cartographique de la librairie Hachette, ancien président de la Commission centrale de la Société de Géographie, professeur à l'École d'Anthropologie.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS. Délégués au Comité de l'École : MM. YVES GUYOT et JULIEN VINSON.

THULIÉ (Dr Henri), ✻, ancien président du Conseil Municipal de Paris et de la Société d'Anthropologie, vice-président du Conseil supérieur d'Assistance publique, directeur honoraire de l'École d'Anthropologie.

WEISGERBER (Mme Edouard).

WEISGERBER (Dr Henri), sous-directeur de l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

WILSON (Daniel).

ZABOROWSKI (S.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

CORRESPONDANTS

BALLIOT (L.), instituteur, à Jonchery (Haute-Marne).

BELLUCCI (Professeur G.), recteur de l'Université, à Pérouse (Italie).

BLIN (Charles), ✠, ethnographe, à Asnières (Seine).

BOILLEY (Émile), ✠, ✠, receveur des Finances, ancien vice-président du Conseil Général du Jura, à Arbois (Jura).

BOSSAVY, inspecteur des postes et télégraphes, à Versailles (Seine-et-Oise).

BOSTEAUX-PARIS (Pierre-Charles), I. ✠, président de la Société Archéologique champenoise, à Cernay-lès-Reims (Marne).

BREUIL (Abbé Henri), professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de Paléontologie humaine, à Paris.

CASTELFRANCO (Pompeo), ✠, inspecteur des fouilles et des monuments de l'arrondissement de Milan, à Milan (Italie).

CHANTRE (Ernest), directeur honoraire du Muséum, à Lyon (Rhône).

COLLIN (Émile), I. ✠, philanthrope, à Paris.

COROT (Henry), archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or).

COURTY (Georges), I. ✿, professeur de géologie à l'École spéciale des Travaux publics, à Paris.

DANJOU (Dr G.), ✻, vice-président du Comité départemental de l'Union des Sociétés de préparation militaire, à Nice (Alpes-Maritimes).

DELAGE (Franck), ✿, agrégé des lettres, professeur de Première au lycée, à Limoges (Haute-Vienne).

DELEVOY (Léon), ✠, à Genval près Bruxelles (Belgique).

DEVOIR (A.), capitaine de frégate, à Brest (Finistère).

DHARVENT (Isaïe), à Béthune (Pas-de-Calais).

DUBREUIL-CHAMBARDEL (Dr Louis), à Tours (Indre-et-Loire).

DUBOIS (Dr Eugène), docteur ès sciences, professeur de géologie et de paléontologie à l'Université d'Amsterdam, à Haarlem (Hollande).

DUBUS (Albert), ✿, économe honoraire des hospices du Havre, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

ENGERRAND, professeur au Muséum de Mexico, à Popotla (Mexique).

FAVRAUD (Alexis), I. ✿, inspecteur primaire en retraite, à Angoulême (Charente).

FOURNIER (Joseph), I. ✿, archiviste départemental honoraire, archiviste-bibliothécaire de la Chambre de Commerce, secrétaire de la Société de Géographie, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GAILLY DE TAURINE, homme de lettres, à Paris.

GIRAUX (Louis), palethnologue, à Saint-Mandé (Seine).

GOBY (Paul), ✿, vice-président de la Société Archéologique de Provence, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Grasse (Alpes-Maritimes).

GOLDSCHMIDT (Dr), à Paris.

GOY (de), à Bourges (Cher).

HOLBÉ (Dr), à Saïgon (Cochinchine).

HRDLICKA (Dr Ales), sous-directeur du Laboratoire d'Anthropologie, U. S. Museum, à Washington (États-Unis).

JACQUES (Dr V.), professeur à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

KROMER (abbé H.), ancien missionnaire en Birmanie, à Grendelbruch (Alsace).

LANDOR (Henry SAVAGE), explorateur, à Londres (Angleterre).

LAVAL (Dr Edouard), I. ✿, médecin de la maison de santé de Saint-Jean-de-Dieu, à Paris.

LOÉ (baron Alfred de), I. ✿, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles (Belgique).

MAC CURDY (G. Grant), professeur d'Anthropologie à l'Université de Yale, à Newhaven (États-Unis).

MAGNI (Dr M. Antonio), ✠, inspecteur royal des fouilles, à Milan (Italie).

MARTIN (Dr Henri), ✻, ancien président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

MASCARAUX (Félix), receveur des Contributions indirectes, à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes).

MERCIER (André), administrateur colonial.

MORTILLET (Paul de), I. ✿, correspondant de la Commission des monuments historiques de Seine-et-Oise, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

PAUW (Louis-François), ✠, I. ✿, naturaliste, conservateur général des collections de l'Université libre, à Bruxelles (Belgique).

PEYRONY (Denis), I. ✿, instituteur en congé, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, aux Eyzies (Dordogne).

PIERPONT (Edouard de), ✠, président de la Société Archéologique de Namur, au château de Rivière, par Lustin (Belgique).

PIGORINI (Louis), ✠, sénateur, professeur de palethnologie à l'Université, directeur du Musée préhistorique et ethnographique, à Rome (Italie).

PITTARD (Eugène), docteur ès sciences, privat-docent à l'Université, conservateur du Musée ethnographique et directeur de l'Institut suisse d'anthropologie générale, à Genève (Suisse).

REBER (Burkhard), conservateur du Musée épigraphique, privat-docent à l'Université de Genève pour l'Archéologie préhistorique de la Suisse, à Genève (Suisse).

RIVAUD (Albert), professeur à l'Université, à Poitiers (Vienne).

ROMAIN (Georges), ✿, archéologue, le Havre (Seine-Inférieure).

SCHMIT (Émile), I. ✿, archéologue, correspondant pour le département de la Marne de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), à Châlons-sur-Marne (Marne).

SIEGLER, ingénieur en chef de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, à Paris.

SIFFRE (Dr Achille), ✲, I. ✿, directeur honoraire de l'École dentaire, vice-président de la Société d'Anthropologie, à Paris.

TATÉ (Louis), I. ✿, archéologue, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

TESTUT (Dr Léo), ✲, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon, associé national de l'Académie de Médecine, à Lyon (Rhône).

TRUCHET (Florimond), ✲, I. ✿, pharmacien, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

VAN DEN BRŒCK (Ernest), ✠, ✲, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, ancien vice-président de la Société Géologique de France, à Bruxelles (Belgique).

Science française, Scolastique allemande

Par le Dr G. PAPILLAULT

I. — But et plan de cette étude.

J'ai l'intention d'apprécier, en ces quelques pages, la valeur scientifique de la pensée allemande telle que nous la révèlent ses principaux systèmes philosophiques et ses tendances générales les plus évidentes.

C'est une question de brûlante actualité, où il semble difficile de conserver la sérénité de pensée nécessaire en de pareils jugements. A l'heure où la France entière est debout pour défendre sa civilisation contre une attaque odieuse, et où chacun sent en soi frémir des énergies insoupçonnées, est-il possible de rester impartial, même dans le domaine des idées, surtout après le Factum des intellectuels allemands, où Kant est désigné comme un des principaux représentants de cette *Kultur* qu'on veut nous imposer par la force brutale?

A cette question préalable je puis répondre par un argument de fait : On peut bien rester juste envers la philosophie kantienne, puisqu'il est encore des Français qui prennent sa défense, croient à sa valeur et veulent en conserver l'enseignement dans nos lycées. Des publicistes distingués, des professeurs d'Université, ont répandu dans la presse des plaidoyers en sa faveur depuis quelques mois.

Mon opinion est bien différente. J'estime que la pensée allemande est en retard sur la nôtre de plusieurs siècles, dans ses grandes idées directrices. C'est un anachronisme surprenant d'imprégner encore l'esprit de notre jeunesse de conceptions aussi arriérées, dont la confusion et l'incompréhension sont les qualités dominantes, et ne peuvent qu'entraver notre développement intellectuel, compromettre la clarté admirable de notre langue philosophique, et émousser la pénétration et la sûreté des méthodes scientifiques que nos grands philosophes ont élaborées. Que notre enseignement rende un hommage mérité à nos grands devanciers de l'antiquité et de la

renaissance italiennes, c'est pure justice; qu'il complète la pensée française avec la patiente et prudente expérimentation anglaise, c'est tout profit pour nous. Mais qu'il aille chercher une direction chez des esprits mal préparés par une civilisation ambiante retardataire, empêtrés dans une langue restée primitive, déformés par une théologie à la fois subtile et grossièrement naïve ; qu'il ne reconnaisse pas dans leurs systèmes, sous une érudition hâtive et mal digérée, les premiers essais et les premiers faux pas de notre propre philosophie, quand nous sortions à peine, au XIIe siècle, de la barbarie des invasions : C'est une pure et simple trahison envers nous-mêmes, la méconnaissance d'une civilisation dont la pureté, la perfection et l'originalité sont uniques dans les temps modernes.

Ce jugement n'est dicté, ni par un patriotisme exalté, ni par un sentiment de haine qui seraient d'ailleurs bien légitimes à l'heure actuelle; je l'ai exprimé maintes fois dans mes cours plusieurs années avant la guerre. L'Anthropologie, étudiant les caractères des groupes humains, constitue un excellent observatoire pour apprécier la valeur comparative de leurs développements éthologiques. L'examen des sentiments, qui servent de lien et de direction à ces groupes, revient logiquement à la bio-sociologie que j'enseigne ici. L'étude que j'entreprends n'est donc point due aux circonstances; c'est le résumé de plusieurs années d'enseignement. Ma conviction est mûrement réfléchie, et j'espère prouver au lecteur, par la nature de mes arguments, que je les ai choisis et pesés avec cette égalité d'esprit, cette équité, cette *metropatheia* que le vieux Sextus Empiricus exigeait de ses disciples, il y a déjà tant de siècles, dans la savante et policée Alexandrie.

*
* *

Il y a deux façons scientifiques d'étudier une philosophie. L'une regarde cette *philosophie comme un effet,* dont l'apparition chez un peuple est due à des causes psycho-sociales généralement fort nombreuses. Elle constitue un des caractères de ce peuple que l'Anthropologie peut essayer de dégager. C'est ce que j'ai fait, par exemple, dans un article paru ici même en février 1915, quand j'ai recherché les tendances psychologiques, religieuses et politiques qui se manifestaient dans les théories darwiniennes et lamarckiennes du trans-

formisme. Cette étude me paraît, en général, la plus méthodique et la plus féconde.

Mais il est possible d'envisager cette philosophie, non plus comme un effet, *mais comme une cause*, dont on peut dégager et suivre quelques conséquences importantes. C'est une méthode qu'il est difficile d'appliquer à un système contemporain, puisque les conséquences les mieux déduites restent presque toujours hypothétiques, sans contrôle suffisant; mais elle devient irréprochable quand le système a eu le temps d'exercer ses effets, et quand les connaissances ont suffisamment progressé pour qu'on puisse en comparer les résultats et les directions avec ceux que le philosophe avait formulés dans son œuvre.

Prenons un exemple loin de nous, pour bien me faire comprendre. On verra d'ailleurs qu'il a plus d'un rapport avec la question. Le mouvement philosophique athénien, qui part des sophistes pour aboutir à Aristote en passant par Socrate et Platon, a porté son principal effort[1] sur l'étude des catégories grammaticales, la nature de nos concepts et leur mode d'enchaînement. Il n'a pas été stérile. La Grammaire d'abord, puis des points très importants de la Psychologie, et enfin la Logique ont été, pour la première fois, posées comme sciences distinctes, et ces penseurs y ont appliqué cette prodigieuse pénétration qui nous frappe encore d'étonnement et d'admiration après 23 siècles.

Mais ils se sont laissé entraîner bien loin hors des limites de leurs observations; ils ont cru que le sentiment intuitif qui ordonne les mots d'une phrase, les termes d'un raisonnement ou les représentations d'un concept commandent également aux choses extérieures et les soumettent à des tendances finalistes qui les groupent et les ordonnent, comme nos désirs et nos intentions groupent et ordonnent nos états de conscience; ils ont cru que les formes grammati-

1. La tendance que j'indique ici n'a pas été la seule qui distingue la philosophie athénienne au milieu de la pensée grecque. Il ne faut jamais oublier que, malgré les apparences, Athènes était une démocratie mystique, pénétrée et souvent dominée par l'esprit des mystères d'Éleusis. Tous les systèmes qui ne pouvaient s'accorder avec cet esprit ont été repoussés avec une intolérance qui ne reculait ni devant l'exil, ni devant le meurtre. La science grecque n'a pu fleurir que loin d'elle, dans les Iles ou dans les colonies, à l'abri de son inquisition. — Il ne faudra pas s'étonner si cette philosophie des mystères d'Éleusis est devenue avec quelques adaptations faciles, la philosophie officielle des mystères chrétiens, et a dominé la philosophie mystique, piétiste, de Kant et de ses successeurs.

cales, conceptuelles et logiques avaient une réalité objective bien supérieure à celle du devenir confus, et que seules elles peuvent organiser en un kosmos harmonieux la matière indéterminée et chaotique[1]. Cette physique de la qualité, comme on l'a appelée, ce formalisme conceptuel et finaliste, a pesé lourdement sur notre philosophie du Moyen âge et encore plus lourdement, comme nous le verrons, sur la philosophie allemande. Il nous est facile maintenant de la comparer avec les découvertes les plus solides des Sciences physiques et naturelles et de constater que, dans sa partie métaphysique, elle était juste à contresens avec la direction prise, depuis, par ces dernières.

Or, il y a déjà un siècle que Kant et ses successeurs ont constitué leurs principaux systèmes. On a écrit assez sur eux pour qu'il soit facile d'en dégager, malgré leurs obscurités, les propositions fondamentales et l'esprit. Leur influence n'a point cessé de s'exercer, quoi qu'on en ait dit. Qu'on lise les dernières publications du chimiste Ostwald sur l'Énergie et sur les Grands hommes; ou qu'on aille à l'autre bout des sciences, pour ainsi dire, et qu'on approfondisse la psychologie ethnique de Wundt, si théorique, si formaliste, et en même temps si profondément volontariste; on s'apercevra facilement que Kant et son école pénètrent toujours profondément la pensée allemande dans ses replis les plus intimes.

Cependant, depuis l'apparition de cette philosophie, les sciences ont accompli d'immenses progrès; non seulement elles ont bouleversé nos connaissances dans presque tous les domaines, mais ces découvertes forment dès maintenant un tout assez cohérent pour qu'on puisse y deviner sans trop d'effort une unité de direction, de méthode, de tendance et d'explication.

Dès lors, on voit de suite quel plan s'impose à cette étude. Il me faut tout d'abord bien mettre en lumière, en un résumé aussi court, aussi substantiel et aussi clair que possible, cette unité qui se manifeste avec tant d'éclat, me semble-t-il, dans les sciences contemporaines. Ce ne sera tout de même pas la partie la plus facile de ma tâche. Quant au reste, ce sera un jeu, relativement... puisque je n'aurai plus qu'à mettre, en face, les idées directrices de la philosophie allemande, pour voir si elle était dans le bon sens, si elle a

1. Lire à ce sujet le beau livre d'Albert Rivaud : *Le Problème du Devenir et la Notion de la Matière dans la Philosophie grecque*, Paris, 1906, Alcan, éditeur.

préparé la révolution scientifique qui l'a suivie, ou si elle était à contre sens, comme la métaphysique de Platon prise plus haut comme exemple.

II. — Les processus de la découverte scientifique et leur unité.

La science est un bon classement. — L'unité des sciences ne me semble pas avoir été très bien comprise, bien qu'elle ait été admise par un très grand nombre de penseurs. Je laisse de côté, bien entendu, des systèmes tels que le Positivisme qui, sous un enchaînement général des sciences, admettait, entre chacune, des coupures que l'esprit humain n'avait pas le droit de franchir; la Chimie, par exemple, ne pouvant jamais se réduire à des phénomènes de Physique. Mais parmi ceux qui ont vraiment essayé d'avoir sur l'ensemble une vue cohérente, nous trouvons presque toujours une partie sacrifiée ou mal comprise. C'est ainsi que la plupart des penseurs anglais, depuis Hume, négligent, méconnaissent tout un côté de l'expérimentation, en imposant aux relations causales une contingence ou un probabilisme qui leur enlèvent leur portée principale et leur signification. De leur côté, les rationalistes, inspirés surtout de Descartes, ont une tendance manifeste à écarter ou négliger les domaines scientifiques que leur complexité ou leur apparente contingence éloignent encore trop des modes de démonstration habituels aux mathématiques.

Ces vues incomplètes aboutissent, en somme, à un rejet plus ou moins déguisé de toute une partie des connaissances scientifiques; leur unité n'est acquise qu'au prix d'une mutilation. Je suis convaincu, et j'espère entraîner par la suite la conviction du lecteur, que ces erreurs tiennent à un mauvais point de départ. On ne peut apprécier la légitimité et le degré de certitude des sciences physiques et naturelles qu'en les comparant aux sciences mathématiques qui nous apportent une évidence absolue. Mais cette comparaison ne peut être fructueuse que si nous avons une connaissance exacte et complète de ces dernières, et j'estime qu'on n'en trouve nulle part un bon exposé.

On n'a pas vu que les mathématiques constituent essentiellement *un classement parfait de nos connaissances*, patron idéal vers lequel doivent tendre toutes les autres sciences.

Les études n'ont pourtant pas manqué; mais on s'y laisse absorber par des questions d'école, très artificielles et dénuées de portée. Par exemple Mill, Bain, Poincaré et bien d'autres s'évertuent à prouver que les axiomes sont d'origine expérimentale. Ils semblent convaincus qu'ils ont de la sorte acquis sur la question une idée claire et efficace. Je réfléchis pourtant qu'on ne s'entend point en philosophie sur la définition du mot expérience, qui, dans son sens le plus large, devient presque synonyme d'événement mental quelconque; et, de plus, que cet acte mental implique un organe, le cerveau, qui a son hérédité, son éducation, ses instincts, ses tendances, ses besoins, ses émotions; qu'il serait nécessaire de faire la part de tout cela pour connaître quelque chose sur l'origine des axiomes; que le mot expérimental ne me l'apprend pas; et que toute cette discussion est purement verbale comme tant d'autres....

Évitons donc de nous attaquer à de pareilles questions, dont la solution, si on la trouve un jour, sera sans doute, comme il arrive presque toujours, complètement étrangère au point de vue qui absorbe actuellement; et essayons de voir nettement quelle est la nature des connaissances mathématiques.

Je répéterai ici volontiers le mot de Poincaré[1] : « Il nous faut chercher la pensée mathématique là où elle est restée pure, en arithmétique. » Je voudrais donc, après tant d'autres, aborder l'étude des nombres; mais avec l'espoir très ambitieux d'y appliquer quelques connaissances anthropologiques et psychologiques. Si nous arrivons à bien les comprendre, le reste sera facile.

Le type idéal du classement scientifique parfait est le concept de nombre. — Les nombres ont une nature concrète que la psychologie ethnique a mise en parfaite évidence. Nos doigts ont constitué nos premiers nombres; leur présence constante devant nos yeux nous a permis d'en avoir une intuition immédiate indéfiniment répétée. Ils ont pu, de la sorte, se placer entre les objets et nous et devenir les symboles de leur pluralité; et l'on signale partout des peuples qui n'ont guère dépassé la notion de dix ou de deux mains. Les noms des doigts sont devenus ainsi les noms des nombres et c'est encore eux qui ont servi, comme on le sait, d'échantillons aux sym-

1. *Science et Hypothèse*, p. 14.

boles écrits; le mot « digit » ne désigne-t-il pas encore en anglais le doigt et aussi le chiffre, suivant le contexte de la phrase?

Les concepts des nombres, suggérés ainsi dans notre pensée par un signe verbal ou graphique, ont perdu chez le civilisé presque tout leur caractère concret : que sont-ils devenus?

Examinons d'abord *l'unité*. C'est bien le type de la monade absolue telle que la rêvaient les métaphysiciens, le résidu uniformisé de toutes les unités ou pseudo-unités que nos sens nous permettent d'observer. Nous pouvons, pour nous en servir, prendre encore des exemples concrets, des images empruntées à l'expérience externe, un point, par exemple, sur le tableau noir; mais nous savons que c'est un simple échantillon, un diagramme, un symbole. Notre concept de l'unité est, dans toute sa perfection, une idée générale, l'*idée d'une espèce*, tout comme celle qui désigne une pierre, un arbre ou un cheval. Seulement l'idée d'arbre s'étend à des individus très différents les uns des autres, tandis que tous les *individus de l'espèce unité* sont absolument identiques les uns aux autres : *un* est *un*, ou $1 = 1$ et, mieux encore, n'importe quel $1 = 1$. C'est l'application parfaite, sans le moindre doute possible, du principe d'identité, fondement de la connaissance. Pour douter que *un* soit *un*, il faudrait mettre en doute ma propre identité, ma propre persistance quand je passe d'un terme à l'autre; il faudrait nier ma pensée, mon moi lui-même. J'insiste un peu, parce que cette identité, sans conteste possible, a tellement fusionné dans notre pensée toutes les unités, c'est-à-dire tous les individus de l'espèce *un*, qu'on regarde le mot *un* comme une sorte de nom propre[1]. C'est bien un nom commun, désignant un concept qui contient dans son extension le groupe infini des unités. Mais c'est *un concept parfait* parce que tous les individus qu'il représente, ces unités, sont absolument identiques les uns aux autres, de sorte que le *raisonnement qui s'applique à l'un d'entre eux s'appliquera également à chacun des autres, et me procurera une absolue certitude*. Tandis que dans les concepts ordinaires, les individus de même espèce ne sont jamais identiques; l'idée, comme disait la philosophie athénienne, ne se réalise jamais complètement dans les individus, et, par suite, je ne

1. C'est E. Clay, qui signale cette erreur, dans son livre *L'Alternative*, 2e éd., Alcan, Paris; un livre étrange où la perspicacité de l'introspection étonne presque autant que la naïveté de certains raisonnements.

puis jamais raisonner avec certitude sur l'un ou sur l'autre indifféremment.

Si je sais, de toute certitude, que tous les individus de l'espèce que j'appelle *un* sont identiques, je sais, avec la même évidence, que *un* plus *un* font *deux* ou $1 + 1 = 2$. Leibniz a voulu démontrer la légitimité de l'addition. C'est bien inutile, puisque j'en ai l'intuition absolument claire, et que je ne peux, par conséquent, la rattacher à une intuition plus claire. C'est un artifice de logicien. Le concept numérique *deux* a les mêmes qualités que nous avons signalées dans l'unité. C'est une nouvelle espèce, appelée *deux*, dont tous les individus sont absolument identiques entre eux ; c'est une espèce parfaite, comme la précédente.

Je ne pourrais que répéter les mêmes remarques à propos de chaque espèce nouvelle de nombres obtenus en ajoutant l'unité à l'espèce précédente.

J'obtiens ainsi, dans le *concept de genre qu'on appelle nombre*, une série indéfinie de concepts d'espèces dont nous venons d'analyser les caractères distinctifs, essentiels, comme on dit en logique : l'ensemble forme un concept parfait, puisque tous les individus d'une même espèce sont absolument identiques. Il est également parfait en ce sens que chaque espèce se distingue des deux espèces qui en sont le plus voisines (le nombre précédent et le nombre suivant) par un caractère absolument connu, la quantité un. Chaque espèce se trouve donc absolument *définie*.

Le genre nombre comprend donc une série régulière et graduelle d'espèces plurales parfaitement connues, la place et la valeur de chaque espèce étant absolument déterminées par sa définition même. Il constitue le type de la *classification* absolument parfaite. L'*ordre logique* et l'*ordre naturel* s'y superposent exactement.

Ces concepts numériques ont encore une propriété que je dois mettre en évidence. Les premiers dans la série sont absolument clairs et transparents à mon intuition immédiate. J'ai l'intuition de 3 sans avoir besoin d'*aucune explication*. Cette série, quoi qu'on en ait dit, s'élève au moins jusqu'à 10. Peut-être que le sens visuel ne sait pas partout distinguer 9 objets, mais avec la perception cœnesthésique de nos mains et de leurs doigts, je sais absolument distinguer les diverses espèces de pluralités jusqu'à deux mains ou

dizaine. Plus loin, dans la série, les pluralités deviennent de plus en plus confuses devant mon intuition. Mais la classification numérique me permet de les apprécier. J'ai groupé mes espèces numériques en *sous-genres*, présentant entre eux des différences absolument identiques que j'appelle dizaine, centaine, etc., et je puis, de la sorte, avoir à nouveau une intuition plus complexe, mais toute aussi certaine d'elle-même, des espèces numériques les plus grandes.

Enfin ces nombres s'engendrent les uns les autres, et j'aborde ici leur qualité la plus merveilleuse; j'entends par là celle qui reste éternellement le patron idéal DU PROGRÈS SCIENTIFIQUE sur lequel il faudra modeler NOTRE CONQUÊTE RATIONNELLE du monde concret. Si j'analyse une espèce numérique, 36, par exemple, j'arrive facilement à découvrir que trois neuvaines suffisent absolument pour *la causer*, *la déterminer*, *c'est-à-dire l'expliquer*, et, réciproquement, si j'ai 3 et 9, je puis trouver leur effet 36 avec une certitude absolue. Ainsi *les rapports de séquences* entre ces espèces sont d'une clarté absolue; je puis passer des effets aux causes et des causes aux effets avec une évidence parfaite. Grâce à la perfection de leur classification numérique, et avec l'aide de quelques artifices, d'opérations dites arithmétiques, qui sont au fond du même ordre que la numération elle-même, je puis ainsi découvrir en toute certitude les causes ou facteurs de n'importe quelle espèce numérique, et calculer les produits, les effets de n'importe quels nombres [1]. Pour ne pas recommencer toujours les mêmes recherches, je fais déjà comme je ferai plus tard dans les sciences physiques, j'écris ou je retiens *les formules de ces séquences*, *de ces lois*, et c'est ce qu'on appelle les tables de multiplication, de division, de logarithmes, etc.

Je pourrai ensuite simplifier ces formules en les représentant par des signes algébriques; je pourrai de même diviser mes espèces en sous-espèces de même nature, c'est-à-dire en fractions; je pourrai multiplier ce fractionnement jusqu'à me donner l'impression du continu dans ma série; je rendrai ainsi ma conception numérique

1. Cette assimilation que je fais ici, en accord avec ma démonstration ultérieure, entre les produits numériques et les séquences causales, n'avait point échappé au sens populaire. On a souvent reproché à la langue française de dire 2 fois 2 *font* 4 au lieu de *sont* 4. Il est évident qu'on entend, et fort justement, l'opération dans le même sens que : deux morceaux de bois *font* de la chaleur en se frottant. La langue vulgaire a reconnu dans ce pur rapport numérique la *cause efficace* que nous étudierons plus loin.

plus vaste, plus souple, je me créerai un instrument mieux adapté à toutes mes recherches, mais je ne modifierai en rien les caractères essentiels que nous venons de lui fixer. Résumons-les en quelques lignes :

1° Les *espèces* du genre nombre *sont des espèces parfaites* puisque tous les individus d'une même espèce sont absolument identiques.

2° La *classification de ces espèces* est parfaite, puisque leur nature et leur valeur sont absolument définies par la place qu'elles occupent dans cette classification.

3° Les *rapports de séquence*, qu'on peut observer entre les individus numériques qui composent chacune de ces espèces, sont exactement déterminables. Entre des facteurs et leur produit (entre cause et effet), on peut établir une *assimilation absolue* ; et l'on peut *donner de cette identité une explication parfaite* par la valeur des termes en présence, c'est-à-dire par la place qu'ils occupent dans la classification numérique.

La science des nombres est bien le règne de « l'ordre et de la mesure », comme le voulait Descartes. Elle comprend déjà, et à l'état de perfection, les deux composantes essentielles et corrélatives de toute science humaine :

1° l'enregistrement, le *classement* cohérent de nos connaissances ;

2° les *formules* les plus adéquates pour exprimer nos explications, nos *assimilations* de ces connaissances.

Les concepts ordinaires constituent un classement très imparfait. — Comme notre raison serait souveraine s'il pouvait en être de même pour tous les autres concepts que nous avons tirés de nos expériences ; si les classifications que nous essayons d'en faire expliquaient la nature et la valeur des objets individuels qu'ils représentent ; si leurs enchaînements reflétaient, ou plutôt dominaient et nous faisaient comprendre sans la moindre obscurité les enchaînements des choses que nous percevons ! Nous avons vu plus haut que ce fut le rêve absurde, naïf, et pourtant grandiose en son orgueil humain, de la Philosophie scolastique athénienne. Nos concepts formeraient un monde lumineux et divin, le seul vrai et le seul réel, auquel les objets individuels s'efforceraient de participer dans la mesure restreinte que leur permet le devenir obscur et chaotique qui les constitue. Mais nous savons qu'il n'en est rien.

Nos concepts n'habitent point un monde supra-sensible; ils ne sont que le reflet ou l'effet de ce monde-ci. Un concept comprend essentiellement les traces mnémoniques de nos perceptions sensibles le plus semblables entre elles, mêlées aux émotions qui peuvent s'y rattacher. Cet ensemble très confus, *ce complexe mental concret* comprend donc des *perceptions de qualités très diverses*, reflets variés et multicolores de nos expériences passées. Il dort le plus souvent en nous à l'état inconscient, suivant une modalité que nous ignorons et que nous appelons État potentiel, parce qu'il peut se réveiller quand nous en avons besoin, surtout quand nous l'évoquons, pour ainsi dire, avec un ensemble de signes, verbaux ou autres, qui forment ce que j'ai appelé son *complexe sématique*, assez étroitement lié au complexe concret.

Telle est la nature de nos concepts ordinaires, ceux de pierre, d'arbre, de cheval, de lumière, de couleur, etc. Chacune des perceptions qui a concouru à la formation de l'un d'entre eux est, à proprement parler, essentiellement *individuelle;* j'entends par là qu'elle représente un objet, un individu, qui ne peut être complètement assimilé à aucun autre de ceux que connote le concept, c'est-à-dire à aucun autre appartenant au même genre, à la même espèce, qui les groupe. Ils ont des similitudes, ils n'ont point d'identité entre eux. Je possède ainsi dans ma conscience sous forme de concepts ou idées générales, des genres, des sous-genres et des espèces de nature confuse, dont je ne puis assimiler complètement les divers individus; il en résulte que je ne puis jamais raisonner ou agir sur l'un d'entre eux ou sur un autre quelconque, indifféremment. La connaissance que j'ai de l'un ne peut s'appliquer avec certitude aux autres. Le classement intérieur de ces concepts est forcément confus; l'enchaînement des individus, des espèces et des genres ne peut déterminer sûrement la nature d'aucun d'entre eux; et les rapports qu'ils peuvent me suggérer ne m'apportent aucune certitude. Je m'en sers à chaque instant de ma vie, parce que je ne puis faire autrement, mais avec l'angoisse, trop légitimée par mes expériences passées, de me tromper lourdement dans mes inférences et dans mes actes.

Nous voilà donc en face de *deux types bien différents de concepts :* le *concept parfait* dont les individus formant une même espèce sont

absolument assimilables et me donnent, par suite, une certitude absolue; le *concept imparfait* dont aucun individu n'est assimilable, et ne m'offre que des rapports confus, susceptibles d'opinions incertaines. Or ces derniers remplissent toute ma pensée, constituent ma vie; ils représentent tous les êtres qui m'intéressent pour m'aider et m'être agréable, ou pour me nuire et me faire souffrir. Tandis que mes concepts numériques ne désignent aucun objet qui m'intéresse; si mes doigts m'ont servi, au début, de supports, je les ai oubliés; et les unités qu'ils représentent ont pour principale qualité d'être des individus absolument identiques entre eux. Ne pourrai-je jamais passer d'un type à l'autre? Dans la foule infinie de mes concepts concrets ne pourrais-je pas en découvrir qui puissent se modeler, sans grand effort, sur le type idéal et parfait qui me satisfait tant? — Sans doute, puisque c'est là toute la science.

Disons de suite que cette recherche n'a pas été faite, un jour, par un savant, qui, ayant posé le problème comme je puis le faire maintenant après coup, a fouillé dans sa conscience, analysé ses concepts, et distingué parmi eux les plus susceptibles de ce perfectionnement. L'homme a simplement continué la méthode très concrète qui lui avait fait découvrir les nombres. Il avait précisé un sentiment de pluralité confuse et distingué les premiers nombres avec ses doigts. Il a de même *découvert les concepts géométriques* en portant son attention sur des concepts très familiers, construits dans son esprit par la pratique journalière. Pythagore n'avait point découvert les nombres, mais il fit la première théorie sur eux. De même Euclide n'inventa point la géométrie; les concepts fondamentaux de cette science avaient été lentement différenciés par les vieilles civilisations, dont a hérité le génie grec; mais il sut y mettre de l'ordre et faire un classement à peu près définitif; cela suffit à sa gloire.

Les concepts et classements géométriques participent à la perfection des classements numériques. — Le *concept d'espace*, impliqué par la géométrie, a une origine complexe qui est longuement exposée par une foule de psychologues et je ne m'y attarderai pas. Je veux rappeler seulement que, chez un adulte instruit, il est tellement élaboré, tellement unifié, qu'on méconnaît sa nature réelle. Or il ne faut pas oublier que les expériences individuelles qui composent cette idée générale, ce genre, présentent dans leur réalité concrète et dans

leurs représentations, une diversité infinie d'espèces. Nous avons pris contact, dans nos expériences passées, avec une foule d'espaces dont pas un n'est identique à l'autre. Il y a de simples nuances distinctives entre certains, et de grosses différences entre les autres. Par exemple il en est qui sont pratiquement vides et d'autres qui sont pleins et résistants, d'autres qui ne sont ni l'un ni l'autre, fluides, mous; ces derniers ont longtemps inquiété l'humanité. Poincaré remarque que s'il n'y avait eu que des corps fluides, il n'y aurait pas eu de géométrie. Je n'en sais rien, mais elle eût été au moins fort différente. Or je dois me mouvoir en ces espaces vides, tandis que, devant ces espaces durs, j'ai, à chaque minute, besoin de comparer les espaces vides qui les séparent. *Cette distance* est une des notions les plus familières et les plus indispensables à mon activité; mon œil a des muscles pour *l'apprécier*, et j'ai des jambes *pour la mesurer*. Souvent elle seule m'intéresse parmi les espaces infiniment variés; je sais négliger le reste, qui m'est indifférent, pour la discerner et l'apprécier, car ma vie peut dépendre de sa grandeur : un ennemi ou une proie n'intéressent que par leur proximité. Le plus humble cerveau humain sait quelle est la vraie distance la plus courte : c'est celle qui évite les détours, celle qui est droite. Une expérience indéfiniment répétée la lui a révélée, comme elle lui a appris à la mesurer en la comparant avec la distance de ses deux pieds écartés, ou de ses deux mains, ou la distance entre les deux extrémités de son pied, de son pouce, ou d'un bâton régulier. Pour sa pensée, aiguisée par ses besoins, la distance devient ainsi *une chose homogène* dont une partie connue, une longueur déterminée, devient l'unité. Toutes ces unités seront identiques, et il pourra raisonner sur elles comme il a raisonné avec les nombres, et aussi sûrement. Toutes les distances, toutes les dimensions en lignes droites sont, de la sorte, comparables; on peut les classer comme les nombres en espèces numériques dont tous les individus ayant même grandeur, même nombre d'unités, donneront un concept parfait, susceptible de toute certitude. Deux distances, par exemple, entrant dans une même espèce numérique, c'est-à-dire ayant le même nombre de pieds ou de pas, impliqueront une foule d'actes et de prévisions identiques et sûres.

Voilà une première conquête faite par « l'ordre et la mesure »

dans le domaine des concepts concrets. Elle nous indique le chemin de toutes les autres.

Un briquetier de Chaldée savait façonner des briques très régulières en forme de carré parfait. Il observa facilement que, s'il plaçait douze briques bien régulièrement les unes à côté des autres et s'il faisait douze séries égales rangées les unes à côté des autres, il formerait une figure exactement semblable, en plus grand, à celle de sa brique prise isolément. Réciproquement, quand un arrangement de ses briques réalisait une figure carrée, régulière comme ses briques, il remarqua que toutes ces rangées étaient identiques, et que le nombre de rangées était égal au nombre de briques dans une seule rangée. Il le reconnaissait en comptant les briques dans une direction, et en comptant les rangées dans la direction perpendiculaire à la première. Tout cela était clair devant ses yeux : il le comprenait d'un seul coup par *une intuition immédiate*. Tous les carrés formaient ainsi un genre, comprenant une série indéfinie d'espèces numériques aussi parfaites que celle des nombres eux-mêmes, dont tous les individus de même grandeur sont absolument identiques, et toujours réductibles, par les artifices d'arithmétique, de numération, à des intuitions absolument certaines. *Le concept de carré est un nouveau concept parfait.*

Si j'insiste un peu sur ces points de départ très humbles et très simples, c'est qu'ils nous donnent la clé de toutes les conquêtes futures, et qu'on ne les a point assez observés dans leur processus. On aurait ainsi évité bien des divagations sur les méthodes scientifiques. J'appelle maintenant l'attention sur un autre progrès également humble, mais qui représente, en son humilité, l'essence des méthodes les plus compliquées.

Notre briquetier symbolique remarqua que ses briques, ordonnées en rangées régulières comme ci-dessus, pouvaient former d'autres figures presque aussi régulières que des carrés : des carrés plus ou moins longs, comme on dit en langue vulgaire, c'est-à-dire des rectangles de toutes les dimensions. Et il sut tout de suite calculer le nombre de ses briques dans un de ces rectangles. Il comptait les briques d'une rangée; puis, dans *l'autre sens*, il comptait les rangées : une addition répétée ou une multiplication lui donnait le compte exact. Cette méthode n'avait point besoin d'être vérifiée expéri-

mentalement en comptant toutes les briques les unes après les autres. *Il en voyait la vérité d'une façon immédiate, en une seule intuition*, aussi sûre que celle des carrés. Cette découverte lui procura d'ailleurs des avantages considérables : il sut prévoir la quantité de briques nécessaires pour paver la plupart des maisons de sa clientèle. Il portait la dimension de ses briques sur un côté de la chambre à paver; puis il la reportait sur l'autre côté. Quand il avait de la sorte mesuré les deux dimensions, il savait quel était le nombre des briques nécessaires.

Transposons maintenant en termes psychologiques et logiques ce que vient de faire notre industrieux artisan. Il avait acquis par expérience une foule de représentations de surfaces rectangulaires. Le concept ou genre rectangle connotait, comme nos autres concepts expérimentaux, concrets, une foule très confuse d'espèces et d'individus auxquels un même nom imposait une unité factice, qui n'avait aucune application dans la pratique; on ne savait pas les comparer les uns aux auxtres, ni les classer. Les découvertes précédentes ont tout changé : tout d'abord les carrés ont formé un genre à part qui a constitué un concept parfait, dont toutes les espèces et sous-espèces sont classées à leur place dans une série régulière et logique comme celle des nombres.

Mais ce premier pas, cette première acquisition s'est enrichie d'une conquête inespérée : l'infinie diversité des autres rectangles avait été d'abord remarquée plus ou moins nettement. On y avait distingué des *espèces définies par des qualités* d'étroitesse et de longueur très différentes. Or toutes ces qualités spécifiques ont pu être *assimilées* au carré. Tous les rectangles peuvent être découpés, *analysés* en carrés et, réciproquement des carrés en certain nombre *font* tous les autres rectangles. Ici encore, comme nous avons vu plus haut, à propos des nombres, notre langue ne dit pas que tels carrés, en certain nombre, *sont* tels rectangles, bien qu'il y ait un rapport d'identité parfait entre les deux termes; elle ne dit pas non plus que ces carrés *causent* ce rectangle, parce qu'elle réservera ce mot, ce sentiment, à des rapports d'identité plus obscurs, comme nous le verrons plus loin; mais, cependant, elle saura montrer qu'elle a toute la subtilité des grands maîtres qui l'ont formée, les scolastiques d'Athènes et ceux de Paris, au Moyen âge, et elle tiendra à marquer par une nuance (le terme *faire*) qu'il y a dans ce rapport d'identité

un acte de pensée essentiellement actif et utile, un *effort efficace d'assimilation.*

Le lecteur pourra faire un raisonnement identique dans le domaine des volumes. Le briquetier savait faire des briques très régulièrement cubiques. Il savait faire avec elles des carrés parfaits ayant des rangées de 12 briques, par exemple. Il remarqua que douze carrés superposés faisaient un cube parfait. Et il apprit de la même façon à calculer le nombre de ses briques en multipliant chaque carré par 12, puis en remarquant que tout cube parfait a le même nombre de briques dans ses *trois dimensions perpendiculaires les unes aux autres.*

A ce concept parfait, comme celui des carrés, il apprit à assimiler par la même méthode tous les volumes à six faces absolument rectangulaires. Tous ces espaces, tous ces corps sont analysables en un certain nombre de cubes, et avec des cubes on peut *faire* toutes sortes d'espaces ainsi limités. C'est un peu plus compliqué que pour le carré et les rectangles, mais on peut encore en avoir une intuition immédiate et sûre.

Nous possédons donc trois concepts : la distance en ligne droite, les carrés, et les cubes, qui sont aussi parfaits que les concepts numériques eux-mêmes. Nous connaissons leur exactitude, leur perfection et celle du classement qu'on peut faire avec leurs espèces par intuition claire, source d'une certitude absolue, et nous leur avons assimilé, par une intuition aussi certaine, une foule d'autres concepts, concernant des surfaces et des volumes rectangulaires.

Ces découvertes constituaient un grand progrès, dont notre briquetier chaldéen pouvait justement s'enorgueillir; il pouvait calculer, dans les maisons ordinaires, la surface des planchers qu'il avait à carreler et le volume des murs qu'il devait construire, car il savait désormais classer tout individu du genre rectangle dans l'espèce numérique qui la représente et en faire autant pour le genre de volume envisagé. Mais il avait bien des déboires; s'il devait paver une tour ou bâtir une colonne ou une pyramide, il ne pouvait plus prévoir le nombre de briques nécessaires. Dès que *les deux dimensions de ses surfaces et les trois dimensions de ses volumes n'étaient plus perpendiculaires entre elles, il ne voyait plus par intuition directe*

le moyen de les classer, de les mesurer. C'étaient des formes confuses irrégulières et incommensurables.

Premier effort d'assimilation scientifique. — C'est alors que le géomètre apparut et put tenir à notre homme-symbole le langage suivant : « Briquetier, je viens à ton aide. Je n'ai point une intuition supérieure à la tienne. L'intelligence humaine est très médiocre de ce côté, quoi qu'en pensent certains mystiques, assez mal équilibrés d'ailleurs. Je vois par intuition la mesure et le classement des mêmes figures que toi, et je n'en vois pas d'autres. Dès que les dimensions ne sont plus rectangulaires, comme dans les carrés et les cubes, je ne saisis plus, je perds toute certitude. Tes concepts parfaits sont les miens pour les mêmes raisons; seulement j'ai réfléchi sur une foule d'autres figures et je vais, par des rapports très simples, absolument évidents, *les réduire*, *les assimiler aux seuls types que nous connaissons immédiatement*. Ma méthode est toujours celle que tu as employée toi-même pour assimiler tous les rectangles à tes carrés. Je *coupe*, j'*analyse* les images, les idées des figures plus compliquées, je m'efforce d'y retrouver les éléments des figures simples et je les fais ainsi rentrer dans nos concepts parfaits intuitifs. J'identifie, par cette méthode, tous les triangles droits à tes rectangles et, par eux, à tes carrés, puis tous les triangles à des triangles droits, puis les cercles eux-mêmes à de petits triangles, puis les pyramides à tes cubes, les sphères à tes pyramides, puis je continuerai, et j'assimilerai tant de figures, et tant de courbes et tant d'espèces de volumes que pratiquement tu pourras comprendre, c'est-à-dire assimiler à tes premiers concepts intuitifs et parfaits toutes les figures les plus compliquées des choses. Une fois la démonstration comprise, tu n'auras plus qu'à en retenir *la formule la plus simple*, la plus économe de ton travail mental, de ton effort, et tu auras de la sorte la clé de toutes les formes naturelles, en une suite de théorèmes ou de formules géométriques ou algébriques logiquement classés les uns par rapport aux autres. »

Mais qu'on ne s'y trompe pas, la science ne réside point uniquement, comme on le croit si souvent dans ces formules, à la fois pratiques et subjectives, même quand on leur donne le noble titre de *lois scientifiques*. Le progrès réel des sciences réside dans l'œuvre

d'assimilation que chacune, avec des techniques diverses, s'efforce d'établir entre des espèces ou concepts bien connus et des espèces moins connues, plus confuses.

Tel est le travail énorme qui a été accompli pour comprendre *les espaces* les plus variés par l'assimilation progressive que je viens d'exposer. Poincaré a écrit : « Nous ne nous représentons pas les corps extérieurs dans l'espace géométrique, mais nous raisonnons sur les corps comme s'ils étaient situés dans l'espace géométrique[1]. » Il est manifeste que les deux propositions de cette phrase sont peu cohérentes entre elles. C'est pourquoi leur auteur admet un peu plus loin qu'on pourrait se représenter, avec quelques efforts, l'espace à quatre dimensions de Riemann, ce qui implique nécessairement que nous nous représentons les corps dans l'espace à trois dimensions.

Je trouve autrement exacte et profonde la phrase d'Ed. Clay[2] : « L'apparence qu'ils (les géomètres) nomment espace n'est que l'attribut par nous appelé la commensurabilité par rapport à l'espace. » La pensée est trop condensée, mais mon exposition précédente en montre la justesse. Le seul espace dont j'aie un concept parfait, c'est-à-dire dont toutes les espèces sont classables et absolument comparables, par une compréhension intuitive immédiate et certaine, est l'espace dont la forme se confond avec les trois dimensions perpendiculaires entre elles. Tous les autres, sans exception, ont besoin, pour être compris, d'être ramenés à celui-là. Les figures que l'expérience m'apporte ont parfois des centaines de dimensions dans les directions les plus variées; je me les imagine fort bien, quoi qu'en pense H. Poincaré, car mon espace concret a des milliers de dimensions, mais je n'en comprends pas intuitivement la valeur. Riemann peut faire une géométrie à quatre dimensions très cohérente, mais elle est absurde, puisqu'elle assimile les espaces à des concepts de mesure que je ne puis saisir. C'est, dans toute la force du terme, une absurdité scientifique, un bel exemple de ces *incompréhensions méthodiques* si fréquentes chez les Allemands qui travaillent congrument, avec des formules précises, mais dont ils ne voient encore ni le but ni la signification.

1. *Science et hypothèses*, p. 75.
2. *L'Alternative*, p. 319.

Les concepts de mouvements uniformes participent à la perfection des concepts géométriques précédents. — Les *concepts géométriques* que nous venons de passer en revue comprennent des espèces qui forment, pour les raisons exposées plus haut, *des classements parfaits*, c'est-à-dire *des séries d'espèces parfaitement régulières*, des séries dont les termes successifs bien connus et définis, offrent entre eux *des rapports de séquences absolument prévisibles parce qu'ils sont réguliers et complètement connus.* Ils forment donc un cadre parfait pour assimiler une autre *série, également continue et régulière, qu'on appelle un mouvement uniforme.*

Le concept de mouvements était d'ailleurs intimement associé aux précédents. On ne peut connaître la distance sans le mouvement, et on ne peut connaître le mouvement sans la distance, sans l'étendue dans laquelle s'est placée la série continue qu'il représente. Ce mouvement, s'il est un peu rapide, a une forme que je perçois directement, car le *présent* n'est pas un point dans ma conscience, il a une durée très appréciable, c'est-à-dire qu'il connote un mouvement continu perçu dans sa forme[1]; de sorte que les formes géométriques et le mouvement peuvent se superposer exactement. Un mouvement régulier et continu constitue donc un concept aussi parfait que les autres concepts géométriques et dont toutes les espèces homogènes se classeront dans un ordre numérique parfait, et l'immense variété de ses formes pourra subir le même travail d'assimilation que nous connaissons maintenant. On peut faciliter ce travail par des artifices de toutes sortes, mais son caractère essentiel ne varie pas. « Les trois grandes innovations, dit Cournot[2], qui ont successivement étendu, pour les modernes, le domaine du calcul, le système de la mensuration décimale, la théorie des courbes de Descartes, et l'algorithme infinitésimal de Leibniz ne sont, au fond, que trois grands pas faits dans l'art d'appliquer des signes conventionnels à l'expression des rapports mathématiques régis par la loi de continuité. »

Comment la science a continué de perfectionner nos concepts. — J'ai longuement insisté sur les premiers stades des sciences pour

1. Lire à ce propos : W. James, *Psychologie*, p. 365, le chapitre consacré à la perception du temps.
2. Cournot. Article *quantité. Dict. des Sciences philosophiques.*

faire disparaître des obscurités qui ont masqué l'unité réelle de leur méthode et la continuité de leur progrès. Nos concepts mathématiques sont, comme tous les autres, le produit de nos perceptions, par conséquent, à la fois, le résultat de nos expériences et de notre constitution mentale. Comme tous les concepts, ils comprennent un genre, des espèces, et des individus, c'est-à-dire des perceptions ou groupes de perceptions individuelles. Comme tous les autres concepts, ils connotent des qualités, sans quoi ils n'existeraient pas. Seulement, dans ces genres qu'on appelle distance, carrés, cubes, mouvement uniforme, je sais que tous les individus que l'expérience me fera concevoir seront absolument comparables à ceux que je connais déjà et trouveront, par conséquent, une classe spécifique pour les recevoir. Je le sais, parce que je connais toutes leurs qualités. Je les vois dans une intuition directe, comme en un pur cristal qui ne déformerait rien.

D'autres concepts, tout voisins, sont moins clairs à ma vue, mais suffisamment encore pour que je puisse, en des rapports tout à fait évidents, les assimiler aux précédents. Ce rapport constitue une identité absolue, et s'applique à tous les individus possibles, puisque je sais que tous les individus d'une même espèce sont absolument identiques.

Si je pouvais continuer cette assimilation de proche en proche, faire l'analyse de mes concepts ou des phénomènes qu'ils représentent, et les réduire progressivement à ceux que je connais si bien, je ferais la conquête de tous mes concepts, de toutes mes expériences, c'est-à-dire de tout ce qui intéresse mon organisme, de ce qui constitue l'univers pour moi. Mais, hélas! j'en suis fort loin. Tel concept, très simple, de couleur rouge, par exemple, comprend une infinité d'espèces, que je n'ai aucun moyen raisonnable d'assimiler les unes aux autres en des rapports précis; les individus eux-mêmes, qui constituent une espèce de rouge, ne sont jamais complètement identiques. J'ai bien donné à ces diverses espèces un nom commun, générique, identique pour toutes, et qui me fait souvent illusion. Je parle souvent du rouge comme si tous les rouges perçus se ressemblaient, comme si c'était partout le même individu phénoménal que je rencontre, et cette illusion[1] conduit les « verbaux » à

1. Cette illusion avait été renforcée par les études grammaticales si en honneur pendant toute l'antiquité et le moyen âge. La simplicité et le petit nombre

une véritable mythologie où chaque mot est une entité constante, qui agit par elle-même comme une puissance réelle, et n'a plus rien de commun avec sa nature sématique connotant simplement des perceptions concrètes. Mais un peu de réflexion me montre clairement que ces concepts représentent des *classements provisoires très défectueux*; je ne puis actuellement les réduire à mes concepts parfaits sur lesquels je raisonne avec tant de sûreté.

Allons-nous renoncer à cette œuvre d'assimilation? Ce serait abandonner un des espoirs les plus tenaces de l'humanité pensante. Tous ceux qui ont affirmé l'unité de l'univers n'affirmaient-ils point implicitement son intelligibilité? Tous ceux qui ont confié la direction de son harmonie à une intelligence divine n'ont-ils point objectivé la même croyance? L'idée que tout est nombre, formulée par Pythagore aux premiers pas de la Science, ne traduit-elle pas la même espérance? Et Descartes, entreprenant le premier, avec une magnifique confiance, d'expliquer l'univers avec ses seuls principes mécaniques, que faisait-il, sinon de réaliser le même sentiment? Le succès partiel de son entreprise, les découvertes qu'il a faites, ont pourtant marqué une voie féconde, et les dernières vues sur la matière, analysant l'atome en un mouvement circulaire, prodigieusement rapide, de corpuscules électriques, ne viennent-elles pas donner à toute son œuvre, si hardie dans son assimilation rationnelle des phénomènes, une confirmation éclatante?

Ce n'est vraiment pas le moment de désespérer, mais il faut prendre la bonne voie, en nous modelant sur ceux qui ont réussi et ont fait de véritables découvertes. Or, si l'on oppose brutalement aux classements parfaits des concepts mathématiques nos concepts les plus confus, connotant des sentiments difficiles à définir, ou embrassant des phénomènes mal discriminés, on créera une de ces antithèses stériles, chères au génie allemand, parce que leur grossièretés les rend faciles à saisir. L'œil de la pensée ne pourra plus discerner les nuances délicates du progrès scientifique. Les concepts parfaits sembleront de pures abstractions quantitatives, dépouillées, par je ne sais quel artifice, de toute qualité, et l'on sera tenté d'opposer après tant d'autres, en un contraste aussi faux que

des catégories grammaticales tendaient à faire croire que l'unification réelle de nos connaissances était aussi avancée que leur expression verbale. Là gît l'erreur fondamentale de toute la métaphysique « qualitative » d'Aristote et de la scolastique moderne.

violent, la quantité et la qualité, comme deux entités où deux catégories inassimilables de l'entendement. Ensuite Cournot pourra venir nous affirmer « que l'esprit humain tend, autant qu'il dépend de lui, à ramener à une variation de quantité toute variation dans la qualité des choses »; il pourra même affirmer que « la *quantité* peut être conçue comme *la cause ou comme l'effet d'une variation en qualité* », nous pourrons le croire, mais nous ne le comprendrons point vraiment, parce que nulle part, dans nos perceptions, ni dans nos concepts, ces entités n'existent à l'état pur. Tout concept implique des qualités, comme nous l'avons prouvé, mais il en est, parmi elles, dont nous avons une intuition absolument claire; d'autres le sont un peu moins, mais que nous pouvons assimiler facilement aux premières; d'autres sont si difficiles à assimiler qu'il a fallu le génie de quelques grands géomètres pour l'accomplir; d'autres enfin sont actuellement inassimilables en des concepts parfaits. Il n'y a donc point de limite tranchée comme un abîme, c'est au contraire une limite qui se déplace sans cesse devant l'effort de l'homme. Seulement elle se déplace trop lentement au gré de nos besoins, et c'est pourquoi, au lieu de nous en tenir à la voie régulière et *continue* d'assimilation mathématique, qui ne laisse derrière elle aucune ombre, aucun doute, *nous faisons dans le monde encore obscur qui entoure cet îlot lumineux de connaissances parfaites, des incursions extrêmement utiles. Nous y faisons des assimilations partielles entre des phénomènes confus et d'autres phénomènes mieux connus*, plus familiers, et constituant des concepts encore inassimilables aux mathématiques, mais suffisamment clairs pour nous permettre d'agir et de prévoir en des classements suffisamment précis.

La mécanique nous fournit quelques exemples qui vont nous montrer comment se poursuit *l'œuvre d'assimilation, tantôt continue, tantôt discontinue et par suite provisoire*, dont se composent les conquêtes scientifiques.

Concepts mécaniques. — Le mouvement uniforme et régulier constitue, comme nous l'avons vu, un des concepts parfaits, mathématiques, dont toutes les espèces sont classables et comparables entre elles. Si on prend comme unité un mouvement que toutes les expériences concordent à trouver régulier, et si on en fait cette *unité sériaire qu'on appelle le temps*, on peut lui assimiler une foule

d'autres mouvements par des rapports numériques. On peut aller plus loin et classer par ce moyen un autre genre de mouvements, les mouvements accélérés. Or l'étude de ces derniers conduit à des concepts extrêmement importants mais inassimilables aux concepts mathématiques, et qui doivent retenir longuement notre attention, car ils nous permettront de comprendre le rôle exact de cette *assimilation discontinue* à laquelle je fais allusion plus haut.

Notons d'abord une grande division qu'on a faite des choses, rappelant un peu les genres suprêmes ou catégories d'Aristote. Son importance dans l'histoire de la pensée est considérable, bien que la science, en ces dernières années, ait démontré qu'elle était superficielle et provisoire, comme tant d'autres classements. En effet, il y a une classe de complexes phénoménaux tels que les lumières, les couleurs, les sons, les chaleurs, les courants électriques, qui *sont impondéraux*; d'autres complexes, auxquels on réserve particulièrement le nom de *corps*, *sont pesants*.

Ce concept de corps pesants a joué un rôle presque aussi important que les concepts mathématiques. En prenant l'un d'entre eux comme unité de poids il a été possible de classer ce genre immense en espèces définies, et de le préciser jusqu'à déterminer leurs densités et leurs poids atomiques. Ce classement n'est point parfait, car je n'ai aucun moyen d'assimiler les espèces les unes aux autres : eur situation dans le classement n'explique ni leur nature ni leur valeur. Je devais bien m'y attendre, car même ses espèces les plus simples contiennent encore une partie incompréhensible à mon ntuition. Je n'ai point d'intuition claire de n'importe quel objet pesant; j'en ai une expérience journalière, mais elle n'a point cette transparence absolue des concepts intuitifs, principes des mathématiques; et, d'un autre côté, aucun effort n'a pu encore la réduire, par des rapports certains, à ces principes. Cependant il y a un commencement d'assimilation : ces corps livrés à eux-mêmes, dans des conditions déterminables, tombent et prennent un mouvement régulièrement accéléré, dont les mesures sont assimilables aux principes mathématiques.

Tant que ce mouvement continue, je puis le suivre, le mesurer, le classer mathématiquement. Mais il subit de brusques arrêts ou des variations qui déconcertent toutes mes tentatives de classement régulier. Par exemple, je puis, par mes *propres forces*, dont il me

semble avoir un sentiment direct, arrêter cette chute, et j'ai même là un moyen, vieux comme le monde humain, de comparer avec des poids les forces différentes des individus. Ce poids lui-même, pour être soulevé, vaincu, demandant un très grand effort, un déploiement de force, il était naturel, c'est-à-dire conforme à nos tendances mentales, de l'appeler aussi une force, et d'appeler également force tout ce qui peut vaincre cette pesanteur et causer le même effet, c'est-à-dire un mouvement accéléré. C'est en somme la définition que Legendre donne de la Force.

Ici encore je viens d'introduire un concept extrêmement confus, celui d'effort et de force organique, qui va prêter à toutes les ambiguïtés. Cependant, si je ne perds point de vue son origine objective, le poids, je pourrai encore assimiler et classer une très grande quantité de phénomènes et établir avec le volume, le poids et l'accélération, de nombreux classements numériques qui exprimeront toutes les variétés de forces, et constituent une grande partie de la Mécanique.

Remarquons en passant que si le mouvement accéléré est inhérent aux corps pesants, certains corps ont semblé pendant longtemps faire exception : ce sont les corps planétaires, qui conservent éternellement un mouvement uniforme. C'est, comme on sait, Newton qui a su faire disparaître cette exception et prouver que les mouvements réguliers des corps célestes forment une simple espèce du genre de mouvements inhérents à tous les corps pesants. Sa fameuse loi est uniquement la formule d'assimilation qui a permis ce reclassement.

(*A suivre.*)

La Race germanique
et sa prétendue supériorité

Par G. POISSON,
Membre de la Société Préhistorique Française.

La guerre gigantesque qui ensanglante actuellement l'Europe présente des aspects tout nouveaux dans l'histoire moderne, non seulement au point de vue matériel, mais plus visiblement encore dans son caractère moral, philosophique et social. Si elle use des moyens de destruction les plus efficaces, et des ressources les plus récentes de la science, et si elle acquiert ainsi une perfection technique qui n'avait jamais été atteinte, nos adversaires lui ont aussi donné, dans ses causes originelles, dans son but avoué, dans ses principes directeurs et dans sa conduite pratique, un caractère déplorable de régression vers les premiers âges de l'humanité. Ce n'est plus, comme tant de guerres de ces derniers siècles, une lutte plus ou moins violente, mais toujours courtoise, entre des nations qui, malgré leurs différends passagers, se sentent de même essence et de valeur comparable, et qui cherchent simplement à s'arracher l'une à l'autre quelque avantage matériel ou moral, sans menacer sérieusement leurs intérêts fondamentaux et leur existence même. Aujourd'hui c'est une guerre de races, où d'un côté l'on poursuit ouvertement l'anéantissement de l'adversaire, au nom d'une civilisation prétendue supérieure, et de droits qu'on appuie avant tout sur la force, sauf à les faire ratifier par un dieu complaisant. Un peuple veut établir sur tous les autres non seulement son hégémonie, mais son emprise directe, soit sous la forme brutale de la conquête définitive, soit sous celle de l'exploitation économique. Il prétend imposer partout sa civilisation et, sous ce nom, sa suprématie morale et matérielle. Il veut en définitive créer un état de choses où tous les droits et les avantages lui seraient réservés à titre de privilèges légaux, et où les autres peuples auraient une situation subordonnée et humiliée; ce serait en quelque sorte l'institution en Europe d'un système de castes fermées qui perpétuerait indéfiniment la gloire du vainqueur et l'exploitation du vaincu.

Pour retrouver une pareille conception, il faut remonter aux invasions des barbares, et même aux grands empires asiatiques des premiers âges du monde. On pouvait croire ces temps abolis, et que l'humanité substi-

tuerait peu à peu la notion d'un droit international à la grossière intervention de la force, et à ses conséquences les plus brutales. Il n'en est rien, et nous nous trouvons aujourd'hui comme il y a deux mille ans devant la menace d'une puissance qui n'a d'autre limite morale que sa volonté, et d'une volonté qui ne voit d'autre frein à son ambition insatiable que les forces dont elle dispose.

Seulement tandis qu'autrefois on se sentait en face d'une force aveugle de la nature, irraisonnée et inconsciente, avec laquelle on n'avait pas à discuter, mais à lutter, on assiste aujourd'hui à des tentatives singulières de l'ennemi pour justifier scientifiquement son action, et la glorifier comme une évolution admirable du progrès humain. Bien que la discussion avec un pareil adversaire soit peine perdue, nous nous devons à nous-mêmes de ne pas laisser déprécier ainsi devant l'humanité notre cause, et les principes qu'elle représente. Tout en opposant à nos ennemis les seuls arguments matériels auxquels ils soient sensibles, nous devons répondre devant le monde civilisé à la thèse spécieuse par laquelle ils prétendent justifier leurs pires violences.

Cette thèse s'appuie sur les trois arguments suivants :

En premier lieu, une théorie philosophique du droit et du progrès qui, élaborée par Hégel, formulée par Fichte, exagérée par Nietsche, a conduit aux conséquences pratiques les plus brutales sous la plume d'écrivains militaires tels que les Clausewitz et les Bernhardi, et d'historiens tels que les Treitschke. Elle a pour objet de légitimer toutes les entreprises de ceux qui possèdent la force, la supériorité du nombre et des moyens d'action.

En second lieu, une étude économique et sociale tendant à démontrer que les Allemands possèdent effectivement cette supériorité universelle qui confère tous les droits, qu'ils l'emportent sur toutes les nations et dans tous les domaines de l'activité humaine par les résultats acquis, et les aptitudes à en acquérir de nouveaux.

Enfin, en dernier lieu, les Allemands ont édifié une théorie ethnologique pour expliquer cette supériorité de fait qu'ils s'attribuent par la valeur propre de leur race, considérée comme d'une essence plus noble que les autres, et comme marquée du sceau de la prédestination divine.

Nous laissons aux philosophes le soin de réfuter le premier argument, ainsi que s'en est déjà chargé M. Boutroux[1].

Les historiens, les économistes diront de leur côté si la *Kultur* des Allemands, leurs qualités propres, et leurs œuvres personnelles sont marquées de ce caractère de supériorité colossale qu'ils aiment à s'attribuer.

Je me contenterai dans ces quelques pages de dire un mot sur la question ethnologique, sur cette supériorité de race qui semble indiscutable aux Allemands, qui est le *leit-motiv* de leurs discussions, et qui forme pour nous le côté le plus révoltant, le plus humiliant de leurs prétentions

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1914.

à l'empire universel. C'est qu'en effet si nous pouvons admettre à la rigueur que nous soyons pour le moment moins forts et même moins bien organisés que les Allemands, ce sont là des circonstances passagères dont il nous est toujours permis d'espérer la modification à notre avantage, tandis qu'une infériorité ethnique est une tare originelle dont nous ne pourrions jamais nous libérer et qui, avec les conséquences qu'en tirent les Allemands, pèserait éternellement sur nos têtes comme une malédiction de Dieu.

Voyons donc ce qu'il y a de vrai dans l'affirmation arbitraire des Allemands au sujet de la pureté et de la supériorité de leur race.

*
* *

Le peuple allemand n'a pas toujours eu l'opinion extravagante qu'il étale aujourd'hui de sa prétendue supériorité. Certes les Germains primitifs se croyaient, comme tous les peuples barbares, au-dessus de leurs ennemis. Mais la race, divisée entre cent peuples divers, rivaux et parfois ennemis, au sang plus ou moins pur, n'avait pas un sentiment bien net de son unité ethnique, et ne pouvait en tirer vanité. A l'époque des grandes invasions, ils dépecèrent l'empire romain sans prétendre contribuer ainsi au progrès de l'humanité. Ils laissèrent à Attila l'illusion de se croire l'élu de Dieu. S'ils ne doutaient pas de leur supériorité militaire sur les peuples latins, ils leur reconnaissaient une civilisation plus élevée, et ils ne rougirent pas de se mettre à leur école. Ils relevèrent pour leurs princes les titres et dignités des Césars romains, et se flattèrent de continuer à leur propre compte les traditions politiques de l'empire déchu. Ils renoncèrent même à ce qu'un peuple a de plus cher, ses croyances religieuses, pour adopter celles des vaincus; beaucoup d'entre eux oublièrent jusqu'à leur langue. Rien ne révéla alors chez eux ce farouche orgueil national, cette résistance obstinée à toute influence extérieure qui ont animé parfois d'autres peuples et notamment les Juifs.

Au Moyen âge, des rêves de domination universelle se cristallisèrent à certains moments dans l'âme allemande autour du nom du Saint-Empire romain germanique, mais les perpétuels avortements de ces ambitions accoutumèrent les peuples d'outre-Rhin à plus de modestie. Et puis, à rêver l'Empire universel, on avait oublié de constituer une véritable nation allemande. Le régime féodal avait achevé de dissocier les nationalités, et l'Allemagne en avait souffert plus que tout autre. La Réforme, qui aurait pu fonder une unité nouvelle si elle s'était étendue à tout le corps germanique, le scinda au contraire en deux. « Les luttes religieuses que la guerre de Trente ans poussa au paroxysme aggravèrent cette scission, à un degré tel que le pays fut littéralement mis en pièces, tant au point de vue intellectuel ou moral qu'au point de vue matériel.

« Le recul de la civilisation est complet au XVIIe siècle, et relâche, dans les petites patries elles-mêmes, le lien social. Le peuple parle des patois allemands, les classes élevées parlent français; les érudits écrivent en

latin. Comment y aurait-il un esprit public quand il n'y a plus même de langue commune [1]. »

Le retard de la civilisation allemande est si grand que tout le XVIIIe siècle sera employé à le regagner. L'effort allemand, pendant cette période, fut d'abord un travail d'imitation et d'assimilation. Les plus hardis, Lessing, Herder, Klopstock, etc., cherchèrent tout au plus à éviter l'ornière des imitations serviles, à se dégager peu à peu de l'influence française pour tirer du tréfonds germanique une inspiration originale. On se contentait encore de réclamer l'égalité des aptitudes, sans se prétendre mieux doué que le voisin, et sans chercher à lui imposer sa maîtrise. La Prusse avait déjà, il est vrai, d'autres ambitions pour elle et pour l'Allemagne, mais elle les tenait encore secrètes.

C'est seulement au début du XIXe siècle que l'Allemagne, exaltée par la lutte soutenue pour son indépendance, prit une plus haute conscience de sa valeur. Ses philosophes, ses écrivains, ses poètes commencèrent à lui répéter qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors le rôle qu'elle méritait, qu'elle était riche en forces insoupçonnées, et qu'elle devait les mettre à profit, ne plus rien devoir à personne, mais au contraire s'imposer au respect et même à l'admiration des étrangers.

De là à revendiquer une supériorité originelle de race, une essence particulièrement fine qui créerait pour toujours une démarcation infranchissable entre l'Allemand et les autres peuples, il y avait encore beaucoup de chemin. Au contraire il naissait précisément à cette époque, spécialement en Allemagne, une science nouvelle qui conduisait à des conclusions opposées. La philologie comparée, par l'organe de Bopp, Grimm, Burnouf, Max Muller et tant d'autres, venait de révéler les rapports étroits, et par suite la communauté d'origine des langues dites indo-européennes, c'est-à-dire celles de presque tous les peuples civilisés. On en avait déduit, par une extension aujourd'hui critiquée, mais alors indiscutée, que tous les peuples parlant ces langues étaient étroitement liés par le sang, et qu'ils étaient les membres dispersés d'un groupe primitif homogène. C'est ce qu'on a appelé la théorie aryenne. On n'hésitait pas à faire revivre le vieux peuple aryen, encore groupé en une seule nation, possesseur d'un langage primitif unique et d'une première civilisation uniforme ; on décrivait sa dislocation, les migrations de ses diverses tribus, leur individualisation par un développement particulier du langage et de la civilisation commune, et l'on retrouvait sous ces variations locales le même substratum général qui témoignait de l'unité de la race. Tous les peuples aryens se présentaient ainsi comme des frères entre lesquels il était bien difficile de distinguer ceux qui se rapprochaient le plus du type originel, d'ailleurs lui-même indéterminé. Comme d'autre part l'insuffisance des connaissances anthropologiques et ethnologiques à cette époque ne permettait pas de bien caractériser les races humaines, on laissa pendant longtemps dans l'obscurité la composition ethnique

1. J. Flach, *Essai sur la formation de l'esprit public allemand*, p. 42.

des peuples aryens, en y admettant seulement quelques variations sans importance fondamentale. L'orgueil ethnique se reportait à ce moment sur toute la race aryenne, supposée plus noble, plus perfectible que les autres.

La théorie aryenne a été battue en brèche vers le milieu du XIXe siècle, dès que la constitution de la science anthropologique fut venue apporter des idées plus saines sur les races humaines.

On fit remarquer que l'unité de langage ne supposait pas l'unité de race, et qu'un peuple pouvait adopter le langage de ses vainqueurs sans être modifié ethniquement par eux. Puis on fit ressortir les différences considérables que présentent les types physiques des nations aryennes, leur complexité et leurs variations. Il n'était évidemment pas permis de les considérer comme les membres d'une race homogène.

Mais, a-t-on dit, s'il n'est pas douteux que le groupe de peuples parlant des langues indo-européennes ait englobé une forte proportion d'éléments ethniques variés, ne peut-on pas attribuer à l'un de ces éléments une prédominance anthropologique, sociale et linguistique qui en ferait le véritable Aryen, celui qui a imposé sa personnalité aux représentants des autres races? Le problème des origines aryennes reviendrait donc à trouver le point de départ et à suivre l'expansion de cet élément principal.

Dans cette voie, on n'a pas hésité à donner le rôle prédominant au type dolichocéphale blond, de haute taille, qui se retrouve dans toutes les nations aryennes, et qui leur donne leurs traits les plus caractéristiques. Ce type, appelé en anthropologie *Nordique*, ou *Homo Europæus*, fut considéré comme l'Aryen spécifique.

Le premier qui développa cette hypothèse dans toutes ses conséquences fut un Français, le comte de Gobineau, qui publia de 1854 à 1884 un *Essai sur l'inégalité des races humaines*, appelé à plus de succès en Allemagne qu'en France. Le comte de Gobineau prétendait descendre d'un des chefs des Wikings venus de Scandinavie pour conquérir la Normandie. Aussi attribuait-il toutes les supériorités à la race blanche du Nord, et il déplorait sa dégénérescence par son mélange croissant avec les races jaunes et noires. Gobineau est resté presque inconnu en France, mais sa doctrine, le *gobinisme*, a fait fortune en Allemagne, sur le terrain des spéculations pangermanistes.

Gobineau faisait encore sortir la race blanche du centre de l'Asie. Mais si l'on regarde comme le véritable Aryen le grand dolichocéphale blond, il est beaucoup plus rationnel de chercher son berceau là où ce type anthropologique a été de tous temps et est encore le plus répandu, c'est-à-dire dans le nord de l'Europe. Cette conséquence fut exposée pour la première fois par un Anglais, Latham, en 1862.

La théorie ainsi constituée devait plaire aux Allemands, surtout après ce développement si excessif de leur orgueil national qui suivit leurs victoires de 1870. De nombreux philologues allemands se rallièrent à l'idée de placer le berceau des Aryens en Europe, et surtout en Allemagne. Mais ce sont principalement les préhistoriens et les anthropologistes qui on

donné tout son développement à cette thèse. Pœsche, Penka, Wilser, et bien d'autres, déclarèrent incontestables les deux principes suivants : identité de la race aryenne avec la race nord-germanique ; berceau de cette race et de la civilisation aryenne dans la Scandinavie où le type nordique est le plus pur, ou tout au moins en Allemagne. Cette théorie a été soutenue comme un dogme par MM. Much [1] et Kossinna [2].

Elle a été développée dans ses conséquences pratiques par ce qu'on appelle l'Anthroposociologie, œuvre d'Ammon [3] en Allemagne, et de M. Vacher de Lapouge [4] en France. Ce dernier a montré dans ses ouvrages tout ce qu'on pouvait tirer de la nouvelle science pour envenimer les querelles des hommes, aussi bien dans la politique intérieure que dans les relations avec l'étranger. Il nous a fourni de nouveaux arguments pour nous entre-déchirer entre Français, et il est heureux que les partis politiques n'aient pas relevé cette arme empoisonnée, probablement parce qu'elle est à deux tranchants. M. de Lapouge a malheureusement aussi fourni des armes contre nous aux Allemands, et si nos ennemis n'en avaient pas besoin pour compléter leur arsenal trop bien garni, ils n'en ont pas moins apprécié cette adhésion venue de notre côté. D'ailleurs d'une façon générale, la science française n'a pas su se dégager nettement des influences allemandes sur cette question des origines aryennes. Au contraire à l'étranger, Taylor [5] en Angleterre, Ripley [6] en Amérique, Modestov [7] en Russie, Sergi [8] et de Michelis [9] en Italie, ont combattu vivement la thèse allemande, et montré que le développement de la civilisation aryenne devrait être attribué de préférence à des populations brachycéphales de la partie orientale de l'Europe, groupées probablement dans le bassin inférieur du Danube.

Fait curieux, un savant allemand, M. Feist [10], vient tout récemment de se rallier à cette opinion, sauf qu'il reporte le centre d'expansion en Asie. Il insiste d'une façon toute spéciale sur ce que la race blonde, qu'il regarde comme celle des Germains, loin d'avoir élaboré la civilisation aryenne, a dû la recevoir toute formée des nations voisines, et a été, en un mot, aryanisée. Il en voit une preuve philologique capitale, dont l'importance a été méconnue jusqu'à présent, dans la profonde altération que les langues

1. M. Much, *Die Kupferzeit in Europa und ihr Verhältnis zur Kultur der Indogermanen*, 1890.

2. G. Kossinna, *Der Ursprung der Urfinnen und der Urindogermanen und ihre Ausbreitung nach dem Osten*, Mannus, I et II.

3. Ammon, *Zur Anthropologie der Badener*, 1899. — *Fortschrifte der Anthropologie und Sozial-Anthropologie* (*Naturwiss. Wochenschrift*, B. XI, n° 20).

4. Vacher de Lapouge, *Les sélections sociales*, 1888-89. — *L'Aryen, son rôle social*, 1899.

5. I. Taylor, *L'origine des Aryens*, trad. par de Varigny, 1895.

6. Ripley, *The races of Europe*, 1900.

7. Modestov, *Introduction à l'histoire romaine*, trad. par Delines, 1907.

8. Sergi, *Arii e Italici*, 1898.

9. E. de Michelis, *L'origine de gli Indo-Europei*, 1903.

10. S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, 1913. — *Indogerman undne Germanen*, 1914.

germaniques font subir au système des consonnes indo-européennes. On sait comment la prononciation allemande dénature certaines de nos consonnes, le *b*, le *d* et le *g*. Les ancêtres des Germains ont traité de même les mots du langage primitif de la communauté aryenne, par ce que Grimm a appelé la *Lautverschiebung*. C'est donc qu'il n'ont pas créé ces mots, et les ont reçus d'une bouche étrangère. C'est là un fait indiscutable dont on ne saurait s'exagérer les conséquences.

Cette observation philologique, jointe aux résultats fournis par les études préhistoriques dans ces dernières années, permettra bientôt d'asseoir une théorie des origines aryennes toute nouvelle.

Il ne m'appartient pas de traiter à fond ce problème si important et si délicat, et je ne pourrais donner ici à une pareille œuvre toute l'ampleur qu'elle comporte. Je me propose seulement de faire ressortir le peu de fondement de la thèse ethnologique des Allemands, et de montrer que la pureté de race dont ils se targuent est une pure illusion. Je me permettrai dans ce but d'invoquer quelques idées personnelles que j'ai exposées dans d'autres travaux et qui ne sont d'ailleurs que le développement de théories connues.

*
* *

J'ai exposé, dans une précédente étude [1], que les peuples aryens comprenaient trois éléments ethniques principaux, à savoir :

Une race dolichocéphale, grande et blonde; c'est la race *Nordique*, ou *Homo Europæus*.

Une race dolichocéphale, petite et brune; c'est la race *Méditerranéenne*, ou *Homo Meridionalis*.

Une race brachycéphale, petite et moyennement brune; c'est la race *Occidentale*, ou *Homo Alpinus*.

Certes, on peut distinguer d'autres types en Europe, et des classifications détaillées comme celle de M. Deniker [2] en relèvent un bien plus grand nombre. Mais une discussion plus approfondie permet de voir dans les autres, soit des types peu répandus, soit des mélanges des premiers. La réduction définitive à trois types principaux est l'aboutissement d'études très sérieuses, telles que celles de M. Ripley[3], et c'est surtout sur son œuvre que je m'appuie.

De ces trois types, M. Ripley se demande si les deux premiers n'ont pas quelque chose de commun. S'ils se distinguent très nettement aujourd'hui par la taille et la couleur des téguments, l'identité de conformation cranienne les rapproche particulièrement aux yeux de l'anthropologiste, parce que ce caractère somatique est beaucoup plus stable que la taille et la coloration, qu'influencent notablement les conditions de vie et

1. G. Poisson, *L'origine celtique de la légende de Lohengrin*, extrait de la *Revue Celtique* suivi de notes additionnelles, 1913. H. Champion, Paris (Voir note E).
2. Deniker, *Races et peuples de la terre*.
3. *Loc. cit.*

d'habitat. Aussi M. Ripley finit-il par croire possible que le grand blond du Nord ne soit que le Méditerranéen blanchi par un long séjour sous un climat polaire.

Cette opinion, déjà soutenue par M. Sergi [1], a généralement paru trop hardie. Je n'en retiendrai qu'une partie, l'existence dans la race nordique de caractères anatomiques communs à la race méditerranéenne.

Dans une étude en cours de publication sur les *Migrations néolithiques* [2], j'ai cherché à expliquer cette ressemblance des deux races par les migrations que nous révèlent les découvertes préhistoriques. La migration la plus inattendue, et cependant la mieux établie par les fouilles, est celle qui, dès le commencement de l'époque néolithique, porte la population des rives de la Méditerranée, du type dit Méditerranéen, vers le milieu de l'Europe et même très avant dans le Nord. On suit cette migration par les tombes qu'elle a laissées, et que caractérisent le type anthropologique des squelettes, petits et dolichocéphales, la disposition des corps dans une fosse plate en position repliée ou accroupie, le matériel placé près du corps, silex, coquilles méditerranéennes et poterie à décoration géométrique incisée.

Il semble qu'il y aurait là une démonstration éclatante de l'hypothèse de M. Ripley sur la transformation des Méditerranéens en Nordiques. Mais une étude plus complète des documents préhistoriques montre que les Méditerranéens parvenus dans l'Allemagne centrale s'y heurtèrent à une population différente, celle qui a construit les monuments mégalithiques du groupe septentrional. On sait que ce groupe, très nettement séparé des autres régions mégalithiques de l'Ouest et du Sud, est limité au Sud par une ligne allant de l'embouchure du Rhin aux montagnes du Harz et à l'Oder moyen. Un savant suédois, Serjna [3], a mis en évidence le changement de civilisation qui se révèle à cette limite sud de la région mégalithique. Il a montré d'autre part que cette limite a reculé peu à peu vers le nord, attestant ainsi la conquête progressive des envahisseurs méridionaux qui ont fini par recouvrir entièrement le domaine mégalithique, ainsi que le prouve la substitution aux vrais monuments en gros blocs des cistes en pierres plates. Les cistes, considérées d'ordinaire comme la dernière évolution des tombes mégalithiques, rappellent beaucoup plus les tombes plates des Méditerranéens, et contiennent généralement comme elles des corps repliés, tandis que les vraies tombes mégalithiques sont faites pour des corps étendus.

Le type du peuple mégalithique ainsi soumis n'est pas très nettement déterminé; il est plus grand, plus fort et plus grossier que le type méditerranéen; sa dolichocéphalie est moins prononcée, son crâne plus bas et sa figure plus large. Il se rapproche en général de ce qu'on appelle le

1. Sergi, Ueber den sogenannten Reihengrabertypus, *Cent. für Anthr.*, 1898.
2. Dans la *Revue d'Auvergne*, 1915.
3. Knut Serjna, Les groupes de civilisation en Scandinavie à l'époque des sépultures à galerie, *L'Anthropologie*, 1910.

type de Borreby, d'une station danoise où il est bien caractérisé, mais il se rattache aussi au type plus primitif des Kjœkkenmœddings, et peut-être même à celui des vieilles populations paléolithiques, homme de Néanderthal et Aurignacien. Ce serait, semble-t-il, un résidu des populations primitives de l'Europe, montées ou poussées vers le Nord à la fin de la période glaciaire. On en trouve encore des traces aujourd'hui dans les populations germaniques ou scandinaves. M. Steensby, dans ses études sur les races du Danemark; constate à côté des deux types Nordique et Alpin un type spécial et dominant caractérisé surtout par sa haute taille, son front fuyant, son occiput conique, ses arcades sourcilières proéminentes, ses lignes temporales très marquées. Ces caractères, suivant l'auteur, sont ceux de la race de Néanderthal. En réalité le type néanderthaloïde, si barbare, ne se retrouve aujourd'hui qu'à l'état de survivance, mais il a dû exercer une influence sur la formation de ce type grossier qu'on trouve partout dans le Nord à côté de l'*Europæus* normal.

Les données fournies par les découvertes préhistoriques concordent donc avec celle de l'ethnographie actuelle pour établir l'existence de deux types nordiques, l'un plus grossier qui serait le type primitif, le véritable nordique, l'autre plus fin, qui serait une évolution du précédent sous l'influence du sang des immigrants méditerranéens.

La population mégalithique ne s'est pas complètement soumise aux conquérants méridionaux. Une partie a dû émigrer vers l'est et vers l'ouest, et M. Kossinna[1] a pu établir la réalité de ces deux migrations au moyen des découvertes archéologiques. La migration orientale notamment peut se suivre jusque dans les steppes de la Russie, où elle paraît avoir donné naissance à ce qu'on appelle le peuple des Kourganes, du nom de ses tombes tumuliformes qui se rattachent par certains détails aux tombes mégalithiques. Les plaines de Russie étaient occupées à l'époque historique par les Scythes qui se distinguent sur bien des points du peuple des Kourganes; mais ils reconnaissaient eux-mêmes, nous dit Hérodote, qu'ils avaient été précédés dans ces régions par les Cimmériens, alors réduits à un petit territoire autour du Palus Méotide. Ce nom fabuleux des Cimmériens conviendrait donc bien à la vieille population mégalithique du nord de l'Europe. Ce seraient les premiers occupants de ces régions nébuleuses qui sont associées à leur nom dans les traditions grecques.

Pendant l'époque néolithique, il n'y eut guère dans l'Allemagne que des Mégalithiques et des Méditerranéens. C'est à peine si l'on y constate quelques éléments brachycéphales encore clairsemés, sauf aux abords des Alpes où s'était déjà introduit en grand nombre le peuple dit des Palafittes. A la fin du Néolithique, il règne, du Rhin à la Russie, et des mers du Nord à la Bohême, une civilisation très uniforme, celle de la céramique cordée, qui a dû correspondre au développement d'un grand peuple à peu près homogène et formant peut-être un seul empire. Mais

1. *Der Ursprung der Urfinnen und der Urindogermanen.*

pendant l'âge du bronze cette société puissante se désagrégea, sous l'influence d'une nouvelle race d'immigrants, porteurs d'une civilisation mieux outillée.

M. Kossinna[1] explique cette révolution comme il suit. Les Néolithiques de l'Allemagne, qui représentent pour lui les Indogermains primitifs, auraient quitté le pays en émigrant, les uns à l'ouest, et les autres vers le sud-est, sauf un groupe central qui serait remonté vers les régions scandinaves pour former le futur noyau des peuplades germaines. Dans l'Allemagne presque vidée seraient entrés deux groupes d'immigrants venus du sud, à savoir : dans la partie sud-ouest, du Rhin à l'Elbe, les Celtes sortis de la Bohême, et un peu plus tard dans la partie orientale de l'Oder à la Vistule, une population caractérisée par la civilisation dite *Lusacienne*[2]. Ce dernier courant est parti probablement de la région des Carpathes où sont apparus pour la première fois en Europe centrale certains usages nouveaux : emploi du cuivre, de la céramique peinte et de la céramique à mamelons, incinération des corps, cimetières d'urnes, fortifications, etc. Il s'est propagé vers le nord jusqu'à la Baltique, et vers l'ouest en Bohême, en Autriche et en Bavière. Le peuple porteur de cette civilisation paraît avoir été brachycéphale, autant que l'usage de l'incinération qu'il apporte avec lui permet de le vérifier. D'après Kossinna, il se maintint indépendant dans l'Allemagne orientale jusqu'à l'âge du fer, et il fut finalement soumis ou chassé par les peuples germaniques revenus en force des régions scandinaves.

L'exposé de M. Kossinna contient, à côté de faits exacts, des interprétations discutables. Il n'est pas certain que le territoire allemand ait été abandonné par ses précédents occupants avant d'être envahi par les Celtes et les Lusaciens. Les nouveaux arrivants ont aussi bien pu soumettre l'ancienne population, mêler leur sang avec elle et lui imposer de nouveaux usages. Seul un petit groupe central aurait échappé à la domination étrangère, mais non à l'influence de la civilisation nouvelle dont on retrouve les traces jusqu'en Suède. C'est lui toutefois qui reprit plus tard assez de force pour soumettre ou refouler les envahisseurs. Il repoussa peu à peu les Celtes vers le Rhin, et les Lusaciens vers la Vistule dans le bassin de laquelle ils paraissent avoir donné naissance aux peuples Lettons, et avoir contribué également à la formation des Slaves. Beaucoup d'entre eux durent être englobés dans les populations germaniques, et y apportèrent cet élément brachycéphale qu'on y retrouve aujourd'hui en si forte proportion. Ils y introduisirent aussi leur civilisation supérieure, car à partir de ce moment les Germains adoptèrent le rite de l'incinération qui les distingua pendant longtemps de leurs voisins de l'ouest, les Gaulois, restés fidèles au rite de l'inhumation.

L'invasion des Celtes dans une grande partie de l'Allemagne de l'Ouest,

1. Kossinna, *Die Herkunft der Germanen.* Mannus-Bibliothek, n° 6.
2. Ainsi nommée parce qu'on l'a reconnue d'abord en Lusace, et qu'elle y est bien caractérisée, mais rien ne prouve qu'elle y ait pris naissance.

et leur longue suprématie sur les Germains sont admises par de nombreux savants. On en a donné des preuves philologiques très sérieuses dans les noms de lieux d'origine celtique qu'on retrouve en Allemagne, et dans les mots empruntés aux Celtes par les Germains avant que leur langue ait subi cette transformation des consonnes qu'on appelle la *Lautverschiebung*[1]. C'est ce qu'a démontré d'Arbois de Jubainville, et ce qu'admet aussi M. Feist dans ses ouvrages tout récents. C'est également ce que nous rapporte César, et ce que rappelle la légende de Sigovèse recueillie par Tite Live. Mais les historiens et les linguistes ne datent cette invasion des Celtes que du ve siècle avant Jésus-Christ. Déchelette, qui identifie la civilisation de Hallstatt à celle des Celtes, limite leur expansion à la partie sud de l'Allemagne, et ne la fait pas remonter à une date aussi reculée que M. Kossinna. Il subsiste donc un doute sur l'étendue et la date de cette pénétration des Celtes dans le domaine germanique, mais le fait lui-même est indiscutable. Toutefois, les Gaulois proprement dits différant peu des Germains, leur influence ethnique a dû être assez faible. Il n'en fut pas de même de celle des Lusaciens, race tout à fait différente, qui introduisit dans la population déjà hétérogène du territoire allemand un élément brachycéphale très important par le nombre comme par la qualité.

En résumé, l'histoire primitive des régions du Nord nous montre un tout autre tableau que ne le supposent les pangermanistes. Nous n'y voyons pas, comme eux, une population homogène qui s'y développe sur place par ses propres moyens, en conservant la pureté de son type, et l'originalité de sa culture, et qui essaime ensuite tout autour d'elle l'excédent de ses enfants, en propageant ainsi sa race et sa civilisation sous le nom des Aryens.

En réalité, la véritable race nordique, grande et blonde, est une race primitive assez grossière qui n'a pas su défendre sa personnalité ni son territoire. Après avoir développé, nous ne savons sous quelles influences, une civilisation particulière assez originale, celle des Mégalithes, elle a subi la loi et l'influence d'immigrants venus du Midi. De ce mélange est né un type nouveau, plus perfectionné, qui est l'Europæus normal, et avec lui une seconde civilisation, celle de la céramique cordée. Mais à l'âge du bronze une seconde invasion du sud est venue introduire dans la zone nordique une population brachycéphale qui, si elle ne paraît pas avoir été définitivement victorieuse, a fortement imprégné la population locale, et lui a transmis une nouvelle civilisation, celle du bronze.

Sur les trois races qui ont ainsi contribué dans des proportions peu différentes à la formation des peuples germaniques, quelle est celle qui peut revendiquer le titre d'aryenne?

Il serait difficile de le dire dans l'état actuel de la science. Aussi, dans

1. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 330 et suiv.

une précédente étude[1], j'ai proposé de laisser pour le moment cette question sans réponse, et d'admettre que les trois races ont eu chacune leur part d'influence dans la formation de la langue et de la civilisation primitive des Aryens; ce n'est que lorsqu'on aura déterminé peu à peu la part de chacune d'elles qu'on pourra rechercher utilement quelle est celle qui a imposé sa personnalité aux autres.

Toutefois il est permis dès maintenant de contester que le Germain, considéré comme le type de la race nordique, soit l'inventeur de la langue mère indo-européenne, et puisse revendiquer de ce chef le titre de véritable Aryen. En effet, j'ai indiqué ci-dessus, d'après M. Feist, que les langues germaniques font subir aux consonnes indo-européennes primitives un traitement qu'on ne retrouve que dans l'arménien. Cette transformation, nous dit M. Feist, est le fait d'un peuple qui ne distingue pas les consonnes sourdes p, t, k des sonores b, d, g, défaut que nous retrouvons encore dans la prononciation actuelle des Allemands dès qu'ils veulent parler une langue étrangère. Les langues germaniques se séparent également de la plupart des autres langues aryennes par la substitution d'un accent d'intensité sur la syllabe radicale au ton indo-européen, et par la chute de la plupart des flexions. Toutes ces anomalies montrent d'une façon irréfutable que les Germains n'ont pu créer la langue aryenne primitive, mais l'ont reçue toute formée, et l'ont adaptée à leurs habitudes linguistiques, dont on ne retrouve l'équivalent en Europe que dans les langues finnoise et étrusque.

Nous disons donc, avec M. Feist, que si le berceau des peuples aryens et de leurs langages est encore indéterminé, il ne peut être question, en tout cas, de le chercher dans le domaine primitif des peuples germaniques. Ainsi tombent toutes les prétentions des Allemands non seulement sur la pureté de leur race, mais aussi sur son rôle d'initiatrice dans le développement de la civilisation.

*
* *

Les indications que les découvertes préhistoriques nous ont fournies sur la complexité de la race germanique sont confirmées dans une certaine mesure par les traditions mythologiques des peuples du Nord, telles que nous les trouvons dans l'*Edda* et dans les *Sagas* scandinaves. Certes il peut paraître peu scientifique de s'adresser à une pareille source d'informations. Que peuvent avoir à faire avec l'histoire, dira-t-on, les rêveries et les divagations par lesquelles se sont traduits les premiers sentiments religieux des peuples du Nord? Mais, répondrai-je, n'est-il pas trop exclusif de ne voir dans toutes les créations de l'esprit religieux que de purs faits psychiques, et, sans tomber dans un grossier evhémérisme, ne peut-on pas admettre que le milieu humain et ses variations historiques aient laissé des traces dans les religions qui s'y sont développées?

1. G. Poisson, *L'origine celtique de la légende de Lohengrin*. Note additionnelle E.

Aux premiers âges du monde, la religion apparaît comme la seule manifestation intellectuelle de l'homme; il y rattachait toutes les notions qu'il acquérait peu à peu, et l'on a dit avec raison que la religion était toute la science du primitif. Elle a donc pu conserver les vagues souvenirs historiques restés dans l'âme des peuples, sauf à les traduire par des légendes et des mythes dont le sens s'est trop souvent perdu à travers les âges. La déformation la plus fréquente dans cette matière consiste à personnifier la nation par ses dieux, à les faire agir en son nom soit pour introduire une coutume, effectuer une grande œuvre, entreprendre une expédition ou faire une guerre. *Gesta Dei per Francos*, disait-on au moyen âge. Les religions primitives, elles aussi, voyaient dans l'activité des peuples la main des dieux, leur œuvre propre, et la leur attribuait exclusivement, dans un oubli des réalités qui transformait les événements primitifs en aventures fabuleuses. Il suffit souvent de tenir compte de cette transposition des actions humaines en gestes divins pour retrouver dans une mythologie la trace d'anciens événements historiques. C'est ce que j'essaierai de faire pour les vieilles légendes germaniques.

Nous avons vu précédemment que les premières populations septentrionales de l'Europe, du type Nordique, devaient porter un nom dont nous trouvons l'écho dans les Cimmériens d'Homère, et qui probablement se retrouve aussi dans celui des Cimbres historiques. D'Arbois de Jubainville, qui s'est vivement élevé contre l'assimilation des Cimbres aux Cimmériens, a fait remarquer que, d'après les lois de la philologie indo-européenne, le nom germanique correspondant à celui de Cimmériens aurait dû commencer par un *h* au lieu d'un *c*[1]. Il en conclut que les Cimbres, qu'il considérait comme incontestablement germains, ne pouvaient avoir emprunté leur nom aux Cimmériens. Mais en réalité les Cimbres n'étaient probablement pas de vrais Germains et se rapprochaient des Celtes sous bien des rapports, de sorte que l'objection de d'Arbois de Jubainville contre l'origine de leur nom et leur parenté avec les Cimmériens n'est pas absolument probante. Quoi qu'il en soit, il est certain que le nom des Cimmériens ne peut se retrouver dans les langues germaniques que sous une forme présentant un *h* initial.

Or, nous trouvons dans la mythologie scandinave un géant nommé Hymir, qui a le caractère d'une vieille divinité étrangère aux Ases; c'est le dieu du froid, de la glace et des brouillards; il est le souverain de la mer glacée du nord, tandis qu'Œgir, autre géant, est le dieu de la mer libre. Une *saga* nous raconte la visite que lui firent les dieux Thor et Tyr pour lui emprunter son chaudron merveilleux, profond d'une lieue. Dans ce poème son nom est parfois orthographié Ymir sans *h* initial. Il semble donc se confondre avec le géant Ymir qui, dans la cosmogonie scandinave, est le premier être apparu dans l'univers quand ce dernier sortit du chaos. C'est, nous dit-on, l'ancêtre de tous les géants, et il est antérieur à la naissance des dieux. Ceux-ci le tuèrent plus tard, noyèrent dans son

1. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. I, p. 258.

sang la race des géants à l'exception d'un seul couple, et formèrent de son corps la terre, les mers et le ciel.

Ce récit dissimule, à notre avis, une vague tradition historique. Hymir ou Ymir serait l'éponyme de la race cimmérienne qui occupa la première les régions glacées et nébuleuses du Nord. Cette race a été soumise ou dispersée par d'autres peuples symbolisés par leurs dieux, Odin et ses frères; mais c'est de sa substance même, plus ou moins pétrie et modifiée par des influences extérieures, que furent formés les grands peuples du nord de l'Europe, Germains, Scandinaves, Celtes et Slaves. Certains groupes de cette race ont même dû conserver leur indépendance ainsi que le prouve la mention des géants échappés au massacre et que nous retrouvons plus tard en lutte avec les dieux; les Cimbres de l'histoire notamment seraient un de ces rejetons du vieil arbre, et l'on s'expliquerait ainsi leur caractère indécis, à moitié Germain, et à moitié Gaulois. Notons en passant que le chaudron merveilleux d'Hymir rappelle le chaudron sacré qui, d'après Strabon, jouait un si grand rôle dans les rites des Cimbres.

Après le règne d'Ymir apparurent les Dieux. Leur naissance est bizarre. Une vache dont le lait nourrit Ymir lèche des pierres salées qui se transforment en un être à figure humaine nommé Bure. Il eut un fils appelé Bor qui se maria avec la fille d'un géant et devint père de trois fils, Odin, Vil et Vé. Ces fils de Bor tuent Ymir comme nous l'avons vu; ils achèvent d'organiser le monde et créent les hommes. Ils se construisent pour eux-mêmes et leurs descendants un palais céleste, Asgard ou Valhalla.

Odin tua ses frères, on ne sait pourquoi. Lui et ses fils sont appelés les Ases, les premiers des Dieux. Mais ils ne règnent pas seuls dans le palais céleste. Ils admettent dans leur société d'autres dieux, les Vanes et les Alfes. Les trois noms sont généralement associés, à peu près sur le pied de l'égalité. Au festin d'Œgir nous voyons attablés ensemble les Ases, les Vanes et les Alfes. Dans le Skirnismal, Gerdr demande à Skirnir qui il est, s'il appartient aux Alfes, aux Ases ou aux Vanes. Mais à d'autres moments, l'*Edda* distingue très nettement des Ases les Vanes et les Alfes et leur attribue des demeures séparées, *Vanaheim* et *Alfheim*. Que représentent donc ces groupes de divinités?

Pour les Vanes, les mythologues n'ont pas hésité à les regarder comme es représentants d'un culte différent de celui des Ases. Les vieux poèmes nordiques nous rapportent en effet que les Ases et les Vanes ont été en guerre et qu'il a fallu une paix, un accord entre eux pour les mettre sur le pied d'égalité où nous les voyons. Cette guerre nous est décrite dans l'*Ynglinga saga*, chap. IV. Les Ases avec Odin à leur tête veulent conquérir Gullfège [1], la Vierge d'or, qui appartient aux Vanes et leur sert de palla-

1. Dans cette vierge « brillante comme l'or » on doit peut-être reconnaître l'*ambre*, cette substance si recherchée à l'époque préhistorique qui provenait des bords de la Baltique, et qui, d'après Déchelette, y attira les commerçants du Midi. Serjna (*loc. cit.*) voit dans le désir de s'emparer de cette source de richesse la raison de la guerre faite aux Mégalithiques du Nord par le peuple venu du Sud.

dium. Ils marchèrent contre les Vanes qui défendirent leur pays et furent souvent vainqueurs. Après que les deux partis se furent fait une longue guerre, ils se réconcilièrent; une paix fut conclue et des otages échangés. Les chefs des Vanes, Niord, Freyr et Freya s'assirent à côté des Ases dans le Valhalla, et partagèrent avec eux les hommages des hommes.

Cette même lutte prend un caractère plus historique dans le chapitre v de l'*Ynglinga saga* qui nous raconte la migration des Ases en Suède. Venus du pays des Saxons avec Odin à leur tête, ils occupent d'abord Eiland dans le Danemark; puis attirés par l'excellence des terrains de culture de la Suède, ils envahissent ce pays, et luttent contre son roi Gylfi. Odin finit par s'établir à Sigtun où il fait construire une grande place de sacrifice suivant la coutume des Ases, mais il laisse la vieille ville d'Upsala aux dieux Vanes.

La comparaison de ces deux récits montre bien que la guerre des deux groupes divins symbolise une lutte terrestre entre les sectateurs de ces divinités. W. Golther[1] y voit le souvenir d'une guerre religieuse entre les tenants d'une vieille croyance locale et les introducteurs d'une nouvelle religion venue de l'étranger. D'autres mythologues y ont vu une guerre entre des peuples distincts non seulement par leur religion mais aussi par leur nationalité.

J. Grimm[2], s'appuyant sur le fait qu'en finnois on appelle les Russes *Venæläinen*, en esthonien *Wenelane*, et invoquant aussi le nom de Vendes, verrait volontiers dans les Vanes des divinités d'origine slave.

Pour Simrock[3], il s'agit de deux groupes germaniques; les Vanes seraient les tribus germaniques de l'est et du nord, Ingévons et Gots de la Suède; les Ases seraient les tribus du centre de l'Allemagne.

M. L. Pineau[4] préfère voir dans les Vanes des divinités de l'époque celtique, d'où l'on conclurait que leurs adorateurs furent les premiers habitants celtiques des régions du Nord.

Je crois possible d'arriver à une interprétation plus certaine en rappelant les faits préhistoriques qui ont été exposés ci-dessus. Les Vanes seraient, en assimilant les dieux à leurs adorateurs, le peuple de la zone mégalithique du nord. Les Ases personnifieraient le peuple venu du sud qui a refoulé peu à peu et soumis les Mégalithiques.

Dans cette hypothèse, les Ases et les Vanes représenteraient deux peuples constitués par un fonds primitif de cette population nordique que nous avons appelé les Cimmériens. Mais tandis que les Vanes correspondraient à la partie de cette race demeurée à peu près pure avec la civilisation dite mégalithique, les Ases personnifieraient le nouveau peuple constitué par le mélange d'une partie de la race autochtone avec les immigrants méditerranéens. Ce peuple a fini par absorber complètement

1. W. Golther, *Handbuch der Germanische Mythologie*, 1895.
2. J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, I, p. 180.
3. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, p. 161.
4. L. Pineau, *Les vieux chants populaires scandinaves*, 1901, t. II, p. 90.

les Mégalithiques, mais en les admettant dans sa société, à un rang un peu inférieur, quoique honorable.

Si cette supposition est exacte, les Vanes appartiendraient seuls à la véritable race nordique. On retrouverait leurs traces d'un côté chez les Slaves, comme il a été dit ci-dessus, dans les noms des Venœlœinen, des Vendes, et peut-être même des Vandales et des Antes; de l'autre côté chez les Celtes dans les noms des Venèdes bretons, de la Vénédotie galloise, et peut-être même des Fênes irlandais.

La victoire des Ases atteste la suprématie de l'élément méditerranéen dans la nouvelle société nordique. Cette opinion peut sembler étrange à ceux qui considèrent ces dieux comme le symbole de la race germanique, mais on sait que l'*Edda* les fait venir des régions du Sud et place Asgard, leur cité légendaire, vers l'Orient. Snorri, l'auteur de l'*Edda* en prose, a même identifié Asgard avec Troie, évidemment sous l'influence de souvenirs classiques. En dépouillant cette tradition de sa précision arbitraire, on y retrouve un écho indiscutable des rapports lointains des Ases avec les peuples primitifs du Midi et de l'Orient. On a également rapproché leur nom de celui de l'Asie; rappelons à ce sujet que les traces les plus anciennes de ce dernier nom sont non pas sur le continent asiatique, mais dans la Méditerranée où l'île de Chypre s'est appelée *Asi*. On a encore comparé le nom des fils d'Odin au mot qui signifiait dieu en étrusque, *ais*, *aisar*. Or les Étrusques sont le dernier tronçon de la race méditerranéenne qui ait gardé son indépendance; c'est par lui que nous pouvons avoir quelques renseignements sur la civilisation de cette grande race à laquelle notre hypothèse rattache l'origine des Ases. Précisément plusieurs savants allemands[1] ont déjà accepté l'idée d'un rapport entre les Étrusques et la race germanique, mais c'était pour faire venir ce peuple du Nord à travers les Alpes rhétiques, où l'on retrouvait dans le nom des Rhètes le nom national des Étrusques, *Rasenna*. Peut-être faut-il maintenant renverser ce rapport, en admettant dans la formation des peuples germaniques une influence ethnique et civilisatrice, non pas des Étrusques eux-mêmes, mais de la vieille race méditerranéenne, dont ils constituaient les derniers débris indépendants.

Le troisième groupe des habitants du Valhalla, celui des Alfes, n'est pas aussi bien défini par l'*Edda* que les deux autres. La vieille épopée ne nous donne pas les noms de ses chefs, et ne nous raconte pas ses luttes avec les Ases. Nous savons seulement que ce sont des esprits de la nature, d'un caractère assez vague; les uns, *liosalfar*, sont lumineux, plus brillants que le soleil, et habitent la région céleste, dans *Alfheim*; les autres, *dokkalfar*, habitent le monde souterrain, le *Hel*.

On sait que sous le nom d'Elfes ils ont continué à jouer un rôle dans les superstitions des peuples du nord; ils sont devenus un peuple de nains, tantôt ennemis, tantôt amis des hommes, possesseurs de secrets et de richesses. Ils présentent déjà ce caractère dans l'*Edda*; ils ont une langue

1. Niebuhr, J. Grimm, Mommsen.

particulière; ils connaissent l'avenir et prophétisent; leur habileté dans tous les arts surpasse toute imagination, et les dieux eux-mêmes ne peuvent les égaler.

Il est permis de reconnaître dans cette création mythologique le souvenir d'un peuple étranger aux adorateurs des Ases et des Vanes, caractérisé physiquement par une petite taille et des traits grossiers, mais possédant une civilisation plus avancée, peuple dont une partie a été admise, nous ne savons comment, à vivre avec les deux autres races, et dont le reste, les Alfes noirs, sont restés indépendants

Le nom des Alfes qui est en gothique *Albi-*, est précisément le radical qu'on trouve dans tant de noms de lieux et de peuples anciens, particulièrement dans des contrées et à des époques où il a été vraisemblablement apporté par des populations se rattachant au courant d'émigration brachycéphale venu de l'Asie. On le trouve d'abord dans le Caucase, lieu de passage de cette migration, dans le nom des *Albani*. On a également des *Albani* dans la presqu'île des Balkans où dominent les brachycéphales, et jusqu'en Écosse. En Italie il existe plusieurs *Alba* ou *Album*, dont six dans les provinces ligures d'Italie et de France, c'est-à dire dans le domaine d'une race où domine l'*Homo Alpinus*. On connaît les fleuves *Albis* (l'Elbe), *Albula* (ancien nom du Tibre), *Albinia* en Étrurie, *Alba* en Espagne; les montagnes *Alba*, *Albius*, en Allemagne, *Alburnus* en Italie.

« Il est possible, dit Modestov[1], que plusieurs de ces noms aient un lien étymologique avec *albus*, blanc, mais tout philologue comprend que les noms des localités liguriennes et caucasiennes dont la racine n'est pas latine n'ont aucune relation avec l'idée de blancheur. »

On a voulu y voir, il est vrai, un radical *alp*, non indo-européen, signifiant montagne, plusieurs des villes du nom d'*Alba* étant situées sur des hauteurs; mais ce n'est pas vrai pour toutes, et comment expliquer ainsi les noms de rivières? Je croirais plutôt que les Alpes ont pris leur nom du peuple brachycéphale qui y apparaît dès les premiers âges, et dont les descendants y dominent encore au point que le nom d'*Alpinus* désigne leur type anthropologique.

Nous sommes amenés ainsi à reconnaître dans les Alfes de l'*Edda* le peuple brachycéphale qui introduisit en Allemagne la civilisation dite *lusacienne*, et qui fit connaître aux habitants du Nord des inventions capitales, telles que le travail du bronze et des rites nouveaux tels que l'incinération.

En résumé, nous constatons chez les habitants de l'Olympe septentrional une différence d'origine et de nature qui révèle une complexité semblable dans la composition des nations germaniques. Aux trois groupes de dieux qui restent distincts tout en constituant une seule société divine, devaient correspondre trois groupes humains de races différentes fusionnés en un seul corps de nation. Certes il serait hardi de tirer cette conclusion de la seule étude des traditions scandinaves, mais elle acquiert une pro-

1. *Loc. cit.*, p. 271.

babilité suffisante du fait que les recherches préhistoriques ont établi l'existence de trois types humains principaux dans les premières populations du Nord. Nous avons vu que les traits caractéristiques de ces races, leurs origines et leurs migrations probables, expliquent différentes particularités des récits mythologiques de l'*Edda*. Cette comparaison confirme donc les résultats de notre étude préhistorique, et elle y apporte une vision plus profonde du caractère et du rôle des trois éléments ethniques reconnus. Nous y voyons l'importance sociale de l'élément méditerranéen qui n'a pas été seulement civilisateur, mais aussi conquérant, et dont la prédominance s'est affirmée dans le domaine religieux par l'institution du culte des Ases.

*
* *

Le seul but que je me sois proposé dans la présente étude était de démontrer que les peuples germaniques ont une composition ethnique aussi complexe que toutes les autres nations de l'Europe, et ne peuvent prétendre constituer une race pure. Nous avons retrouvé chez eux les mêmes races principales qui se rencontrent partout en Europe, et dont le mélange paraît avoir constitué la famille des peuples aryens, sans qu'on sache bien quelle est celle qui a imposé sa langue et sa civilisation aux autres. Certes, nos adversaires soutiendront que, même en admettant chez eux un certain métissage, il n'en est pas moins vrai que l'élément prédominant y est formé par la race nordique qui, à leur avis, constitue le véritable Aryen et surtout le véritable Germain. Nous avons répondu à cette prétention en établissant que le type défini généralement comme l'*Europæus* normal, le Germain pur, réunit à la fois les caractères de la race méditerranéenne et d'une race plus grossière qui serait le véritable Nordique. Cette hypothèse, encore récente dans la science, est justifiée par les découvertes préhistoriques qui nous révèlent une migration des Méditerranéens vers le nord, au milieu de la population primitive avec laquelle ils se sont fusionnés en produisant un nouveau type humain. Ce type, que les Allemands revendiquent comme purement germanique, serait donc un produit mixte qui devrait beaucoup à cette race méridionale, si souvent dédaignée par eux.

A ces premiers éléments s'est ajoutée, à l'âge du bronze, une population brachycéphale qui ne consiste nullement, comme voudraient le faire croire les Allemands, en des débris de races primitives et incultes, mais qui jouissait au contraire d'une civilisation supérieure qu'elle a transmise aux peuples au sein desquels elle s'est fondue. Au point de vue du sang comme de la civilisation, son apport dans la formation des Germains n'est pas inférieur à celui des deux autres races; peut-être même est-ce elle qui a apporté dans le Nord la langue aryenne. Ce qui est certain, c'est que cette langue a été en Allemagne une importation étrangère, étant donné le traitement si particulier que subissent dans les langues germaniques la plupart des consonnes de la langue mère indo-européenne.

Nous avons vu d'autre part que la mythologie septentrionale traduit elle aussi dans la multiplicité de ses groupes divins, et dans leurs luttes, la complexité des nations qui ont élaboré cette religion.

En somme les Allemands ne peuvent rien revendiquer de purement germanique, *echt germanisch*, comme ils disent avec orgueil. Leur race, leur langue, leur mythologie, sans compter toute leur civilisation matérielle, tout, dès les premiers temps, est complexe, formé d'éléments de provenance diverses, enrichi d'emprunts, imprégné d'influences étrangères. Rien ne les distingue à ces points de vue des autres nations aryennes, et surtout rien ne leur confère la prééminence parmi celles-ci. Il en est de leur race comme de leur *Kultur* actuelle, dont ils n'arrivent pas à établir je ne dis pas la supériorité, mais même la différence spécifique avec la civilisation européenne générale. Ils n'ont de particulier, semble-t-il, que cette manie de se croire différents des autres, et supérieurs à tous. Voilà ce qu'ils ont d'*echt germanisch*, et ce que nous ne leur envions pas. En réalité, ni la valeur propre de leur *Kultur*, ni la supériorité de leur race ne leur permettent de traiter leur voisins comme des nègres, si tant est qu'on ait jamais le droit d'appliquer aux nègres eux-mêmes les procédés civilisateurs des Allemands. Mais comme ces idées de supériorité leur ont été inculquées depuis de longues années, et qu'elles ont engendré chez eux le monstrueux état d'esprit qui les enivre aujourd'hui et qui les pousse à des actes inconcevables, à des ambitions d'un autre âge, il importe de s'attaquer à ces idées mêmes, à ces prétentions érigées en axiomes, et de montrer qu'elles n'ont pas de base historique, qu'elles sont de pures illusions. C'est de cette façon que la science peut travailler efficacement, à côté de nos armées, à rétablir dans le monde la paix et le travail, en marquant à chacun sa place, en dénonçant les prétentions abusives, et en proclamant au contraire le respect des droits légitimes.

ERRATUM

Dans le numéro de janvier 1915 de la *Revue anthropologique* :

Page 6, ligne 11, *au lieu de* : « à travers la préhistoire », *lire* : « à travers la préhistoire et l'histoire » ;

Page 12, lignes avant-dernière et dernière, page 13, lignes 1, 2 et 3, *rétablir ainsi le texte* : « Que la concurrence soit ainsi remplacée dans ses projets par l'égalité inférieure du reste des hommes sous son niveau supérieur et dominateur, faisons-y bien attention, c'est une forme virulente des pires défauts de l'Europe et de l'Asie antiques, au seuil d'une période nouvelle de l'histoire ».

BIBLIOGRAPHIE

Canada, department of Mines, Geological Survey, Ottawa, 1914. Anthropological series.

Memoir 42. — *The double-curve motive in Northeastern Algonkian art*, par Franck G. Speck.

Ce mémoire décrit et représente, avec un véritable luxe d'illustrations photographiques, les variétés principales d'un motif ornemental fréquemment employé par des tribus indigènes des rives nord et sud du Saint-Laurent, particulièrement par les Algonquins. Ce motif consiste dans l'emploi d'une courbe symétrique et double, analogue à deux rameaux disposés comme deux C majuscules se faisant face à droite et à gauche d'une ligne médiane. L'auteur se demande si l'origine de ce motif est symbolique ou simplement décorative, et s'arrête plutôt à cette deuxième opinion, considérant les innombrables variétés de double courbe comme la stylisation d'une forme florale originelle qui n'aurait pris une valeur symbolique que dans des cas assez rares. Une carte sommaire indique la répartition des interprétations variables données à ce motif ornemental chez les différentes tribus, et en montre la dispersion sur une aire fort étendue, depuis la baie Delaware au sud-est et la pointe du Labrador au nord-est jusqu'aux sources de la Saskatchewan à l'ouest, c'est-à-dire sur une étendue égale à la moitié de l'Europe, et prolongée surtout de l'est à l'ouest. Les illustrations indiquent que l'ornementation à double courbe est employée comme motif préféré pour toutes sortes d'objets, vêtements, meubles, objets de luxe, étoffes, etc., et fournit un élément d'art très caractéristique.

F. S.

Anthropological papers of the American Museum of Natural History, vol. XVII, part. II, New-York, 1915.

Costumes of the plains Indians, par Clark Wissler (formes diverses selon les tribus; nombreuses illustrations).

The Museum Journal, Philadelphie; vol. VI, n° 2, juin 1915.

The Eckley B. Coxe Egyptian expedition. (Résumé des fouilles faites par M. Clarence S. Fischer au commencement de 1915, dans un vaste cimetière environnant les pyramides de Gizeh; tombes de rois et de hauts personnages des 4e et 5e dynasties. Belles photographies.)

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE LINGUISTIQUE

L'origine du langage

Les animaux

La science allemande et la méthode

Par Julien VINSON

La question de l'origine du langage a été traitée dans de gros volumes, dans de petites brochures et dans un nombre considérable de journaux et de revues. Des solutions ont été présentées, des théories ont été formulées, des hypothèses ont été émises, mais elles pèchent toutes par la base, par une erreur d'observation et de méthode. Avant de chercher l'origine du langage, il faut savoir ce qu'il est exactement et comment il se comporte. La vieille définition : « Le langage est l'expression de la pensée » est exacte, mais la pensée est quelque chose de complexe, une sensation, une conception, une intuition qui se traduit sous la forme d'une proposition, c'est-à-dire d'une phrase où se distinguent deux éléments principaux : l'indication d'un être ou d'un objet, l'affirmation d'un état ou d'une action ; souvent un troisième élément moins essentiel s'y joint, un être ou une chose qui est le but de l'action ou qui précise l'état. Ces trois éléments sont ce que les grammairiens nomment : sujet, verbe et attribut ou complément. Chacun d'eux est représenté dans le langage, au moins par un mot particulier; mais, si nous étudions ces mots en eux-mêmes et en les comparant, quant à leur forme, à d'autres mots, on remarque bien vite qu'ils ont des parties communes dont on peut former des listes, des séries distinctes. Prenons par exemple les mots : marche, marchai, marcherons, marchèrent, marcherez, marchant; partons, chantons, écrivons, parlons, nous constaterons que dans la première série les cinq lettres *march* ont la signification d'un mouvement et que dans la seconde la syllabe *ons*

marque la première personne du pluriel; d'autres observations nous feraient trouver dans des mots plus longs d'autres composants qui expriment des idées ou des circonstances spéciales. Ces diverses parties des mots se ramèneront le plus souvent à des monosyllabes qui constituent ce que les grammairiens appellent des *radicaux*, et ces radicaux simplifiés eux-mêmes donneront des *racines* dont la signification, de plus en plus vague et générale, exprimera soit une action, un mouvement, soit un état, un repos, une inertie. Toutes les langues, en dernière analyse, nous apparaissent comme formées originairement de syllabes très courtes, de véritables cris ou interjections vocales. On a prétendu que l'homme n'avait jamais pu parler par racines, mais par propositions complètes. Cette objection ne prévaut pas contre les faits, contre les résultats de l'observation et de l'analyse. L'enfant, le sauvage, l'homme sans instruction simplifie naturellement son langage : un mot, un geste même, lui suffit quelquefois pour rendre toute une pensée. Qui n'a vu des enfants, poussant un cri sans signification précise tendre la main vers un objet qu'ils désirent ? parfois sans rien dire ils vont se placer devant une armoire par exemple, où se trouve l'objet de leur convoitise et attendent qu'on vienne le leur donner. A un âge un peu plus avancé, et ici il agit comme les hommes des races les plus inférieures, il dira en prononçant les mots à sa manière : « pain, promener, dormir, poupée, etc. ». Je me souviens d'un élève de l'école de garçons européens de Karikal, qui, chargé par son maître d'aller demander au directeur la clé d'un placard qui renfermait les fournitures scolaires, se présenta devant lui et dit d'un ton impératif : « Clé ! », ce dont il fut d'ailleurs sévèrement blâmé. Certains sentiments et certaines expressions se résument chez ceux qu'on peut appeler des primitifs par des cris, des interjections, des onomatopées.

On a dit avec raison que le langage, et surtout le langage articulé, est la caractéristique distinctive de l'homme ; cependant on trouve chez les animaux supérieurs des exemples d'un langage rudimentaire, ils expriment par des cris variés leur joie, leur douleur, leurs besoins, ils appellent au secours, ils se répondent les uns aux autres. La poule, par un gloussement spécial, appelle ses poussins autour d'elle quand un danger les menace. Les animaux domestiques, par la force de l'habitude et sans doute par l'observation, en arrivent à com-

prendre la parole humaine : le chien connaît son nom, celui de ses compagnons, et même des enfants, des personnes de la maison ; il s'en inquiète lorsqu'on les nomme devant lui et peut aller à leur recherche. Des perroquets auxquels on apporte leur nourriture en leur demandant suivant la formule habituelle : as-tu déjeuné Jacquot? associent ces paroles à l'acte qui les accompagne et, lorsqu'on les oublie ou lorsqu'ils ont faim, ils répètent la phrase avec insistance.

Je puis citer un exemple plus caractéristique encore : nous avions ramené de l'Inde une jeune perruche qui fut élevée avec un chien qu'on appelait Piter, abréviation de Jupiter (il avait été ainsi nommé parce qu'à l'époque où on nous l'apporta, la planète Jupiter, très élevée sur l'horizon, brillait d'un éclat particulier). La perruche apprit vite le nom du chien qu'on prononçait sans cesse devant elle et elle le mêlait toujours à ses conversations désordonnées. Le chien mourut et comme nous ne l'appelions plus, la perruche cessa de répéter son nom; mais, quelques mois après, un nouveau chien nous fut donné; la première fois qu'il entra dans la pièce où la perruche se tenait sur son perchoir, elle s'agita vivement, battit des ailes et cria plusieurs fois de suite : « Piter ! Piter ! » Ces deux syllabes avaient donc distinctement pour elle la signification de « chien ». Je me borne à rappeler à ce propos les cris divers et les chants si variés des oiseaux, qui expriment tant de sentiments et d'impressions.

Ces faits, et beaucoup d'autres qu'on pourrait citer, montrent qu'entre l'homme et l'animal les différences de langage et de pensée sont principalement qualitatives et quantitatives. Ce serait ici le cas de remémorer toutes les discussions qui ont eu lieu sur l'âme ou l'intelligence des bêtes; les vieux philosophes la refusaient aux animaux et il y a même eu un concile, tenu à Mâcon, qui ne voulait pas admettre que les femmes eussent une âme, mais ce n'est au fond qu'une affaire de mots. On consentait à accorder aux animaux l'instinct, c'est-à-dire la possibilité de faire certaines choses pour ainsi dire automatiquement par une intuition ou une impulsion inconsciente.

Il est pourtant incontestable que beaucoup d'animaux observent, réfléchissent et raisonnent. Un chien qui suit son maître sur une route et qui l'a perdu de vue arrive à un carrefour d'où partent trois chemins différents : après avoir flairé les deux premiers, il se lance sans hésiter sur le troisième, donnant ainsi l'exemple d'un syllo-

gisme parfait. Un chien errant qui avait eu la patte cassée avait été recueilli et soigné dans une maison de campagne; quand il fut guéri il s'échappa et reprit sa vie aventureuse, mais au bout de quelques jours, il revint amenant un compagnon dont la patte était brisée. M. Cunisset-Carnot, dans ses si intéressants articles du *Temps*, raconte comment un chien ne pouvant se consoler de la mort de son maître se suicida avec une résolution que beaucoup d'hommes n'auraient pas eue: il alla sur la voie du chemin de fer quelques minutes avant le passage d'un train rapide et s'y étendit, posant son cou sur le rail afin d'être décapité, ce qui arriva en effet. Les chiens, quand ils trouvent la porte de la maison fermée, vont aux autres issues, s'il y en a, et quelquefois sautent par la fenêtre[1]. Les chiens et les chats savent retrouver leur chemin et revenir à la maison de très loin, même quand on les a fait voyager la nuit en chemin de fer ou en voiture et qu'ils n'ont pas de points de repère; on sait à ce propos combien les pigeons et les oiseaux migrateurs ont le sens de l'orientation.

Les chiens et les chats ont presque toutes les qualités et les défauts des hommes, ils sont affectueux, reconnaissants et rancuniers; ils boudent quelquefois et montrent de la jalousie; et on sent qu'ils ont honte de leurs fautes; une chatte âgée, qui était profondément égoïste, avait mis bas en même temps que sa fille mais, lassée des fatigues de la maternité, elle porta ses petits dans la corbeille où sa fille était avec les siens et, la conscience tranquille, reprit ses promenades vagabondes. En revanche, je citerai le cas de cette chienne qui, étant mère, s'absentait régulièrement deux fois par jour; on la suivit : elle s'était fait nourrice de petits chats qu'elle avait découverts abandonnés dans un grenier.

D'autres animaux donnent des exemples non moins remarquables : on connait l'histoire de l'éléphant de Pondichéry qu'on conduisait tous les jours à un étang en le faisant passer devant l'échoppe d'un savetier indigène; celui-ci prit l'habitude de piquer de son alène l'animal au passage; longtemps la bête supporta ces tracasseries,

1. Mlle E. Moreau, de Loos, raconte que pendant l'occupation allemande de ce village, un chien que ses parents avaient recueilli et qui souffrait de la faim comme eux, eut spontanément l'idée d'aller rôder autour des soldats et de leur dérober des vivres qu'il rapportait à ses maîtres. Auparavant on avait pu lui faire comprendre d'aller porter une gourde d'eau à un soldat français blessé, tombé dans un endroit dangereux.

mais un jour, impatientée, elle voulut se venger : l'éléphant remplit sa trompe d'eau et au retour la déversa sur le méchant homme. Des voyageurs rapportent que des singes d'une forêt du sud de l'Inde ont appris à ouvrir des ombrelles et à s'en protéger contre le soleil. Dans ce pays où les insectes abondent, les lits, les buffets et les tables ont leurs pieds posés sur des petits plateaux de bois entourés d'eau que les fourmis notamment ne peuvent franchir. Or, dans une maison européenne, un jour qu'un domestique insouciant avait laissé sur une table un sucrier découvert, on le trouva quelques heures après plein de fourmis et l'on s'aperçut que ces intelligentes petites bêtes montaient au plafond et de là se laissaient tomber dans le sucrier. Au commencement du XVIIIe siècle, un médecin embarqué sur un navire de la Compagnie des Indes avait dans sa chambre un baril plein d'œufs, qu'il réservait aux malades éventuels; il s'aperçut bientôt que le nombre en diminuait sensiblement; soupçonnant quelque mousse d'être l'auteur du larcin il se mit en observation et vit venir trois gros rats qui montèrent dans le baril; l'un d'eux se coucha sur le dos et prit un œuf entre ses pattes; les deux autres le poussant et le tirant par la queue l'aidèrent à redescendre et l'emmenèrent avec son butin.

On n'en finirait pas de raconter les traits d'intelligence et d'ingéniosité de certains animaux, mais il faut rappeler qu'ils sont capables d'affection ou de haine et qu'ils ont une mémoire souvent très développée. Tout le monde a lu l'histoire du chien d'Aubry qui fit arrêter l'assassin de son maître. Lorsque Ulysse revint dans sa patrie après vingt ans d'absence, il ne fut reconnu que par sa vieille nourrice Euryclée à cause d'une blessure cicatrisée qu'il s'était faite dans son enfance et par son chien Argos qui, étendu mourant sur un tas de fumier, agita la queue et remua les oreilles à son approche.

Οὐρῇ μὲν ῥ᾽ὅγ᾽ἔσῃνε καὶ οὔατα κάββαλεν ἄμφω.

Les animaux sont-ils capables de distinguer les diverses langues humaines? On raconte qu'un cheval, nommé Domino, pris par les Prussiens aux environs de Metz, avait été par eux roué de coups parce qu'il était aveugle. Il ne pouvait entendre parler allemand sans entrer en fureur. Un jour qu'on lui avait fait un boxe provisoire au fond d'un large couloir à l'aide d'un lourd panneau de bois, deux soldats ennemis en maraude vinrent se réfugier de l'autre côté de

la cloison. Domino les reconnut à leur accent et se démena si bien qu'il fit tomber sur eux la cloison sous laquelle ils furent écrasés.

Les sauvages n'ont aucune répugnance pour admettre l'existence d'un langage humain, si j'ose m'exprimer ainsi, chez les animaux ; ils affirment que si l'orang-outang et le gorille ne parlent pas, c'est de peur qu'on ne les fasse travailler. Dans le folk-lore populaire les animaux parlent et pensent comme l'homme, d'ordinaire même plus sagement. Tout le monde connaît le discours de Xanthus, le cheval d'Achille dans l'*Iliade*, et les plaintes de l'ânesse de Balaam sont devenues légendaires.

Des actes raisonnables peuvent être observés tous les jours chez des animaux auxquels on n'attribue qu'une intelligence très limitée. Un jeune coq, dans notre maison de campagne, avait eu la patte cassée ; on le retira de la basse-cour et on le porta dans la cuisine au premier étage. Dès qu'il put marcher, il vint à la salle à manger qui était à côté de la cuisine; il assistait à notre déjeuner et il picotait sous la table les miettes de pain qu'on y laissait tomber à dessein. Quand il fut tout à fait guéri, on le ramena un matin à ses anciens compagnons qu'il parut heureux de retrouver, avec lesquels il se promena jusque vers midi; mais à ce moment, c'est-à-dire à l'heure du déjeuner, il les quitta, se rapprocha de la maison, monta l'escalier extérieur et revint prendre sa part du repas, après quoi il redescendit. Le soir, il se refusa à entrer dans le poulailler et revint à la cuisine chercher son coin et son panier habituels.

Un canard, qui avait survécu à toute sa couvée, dédaignait les jeunes générations et vivait seul, tout autour de la maison. Quand nous descendions, il venait à nous, nous saluait de la tête en allongeant le cou d'une façon comique et nous suivait, comme un chien, dans le jardin et dans les vignes. On l'avait appelé *canet*, et il répondait sans hésiter à ce nom. Il passait les nuits dans une petite niche en bois, sous l'escalier, où il se rendait de lui-même; mais, un soir, il s'avisa de se faire chercher et se cacha dans un fourré et s'y tint coi, ne répondant point aux appels. Au bout d'un quart d'heure environ, jugeant que la plaisanterie avait assez duré, il révéla sa présence par un joyeux *coin-coin* qui avait l'air de dire « quel bon tour je vous ai joué » et depuis il renouvela cette petite malice, en se cachant dans des endroits différents.

Ces faits qui prouvent l'intelligence n'impliquent pourtant pas la

possession d'un vrai langage. Il en est tout autrement des animaux « travailleurs », les castors, les abeilles, les fourmis, etc. Ils vivent en sociétés et sont soumis à une discipline rigoureuse qui nécessite un échange d'idées, des ordres transmis et exécutés, c'est-à-dire un langage. Qui n'a vu une fourmi en excursion rencontrer un objet d'alimentation, une bestiole morte; elle s'en approche, l'examine, en fait le tour et semble en prendre les mesures. Puis elle revient sur ses pas et, au bout de quelque temps, on la voit reparaître, avec d'autres fourmis en groupe proportionné au poids et aux dimensions de la proie convoitée. Les industrieuses petites bêtes se rangent autour de l'objet et d'un commun accord, le soulèvent et l'emportent, comme ferait une escouade de soldats ou une équipe d'ouvriers bien dressés.

L'homme primitif, le sauvage, a conscience que la différence entre l'animal et lui est purement relative. La première distinction générique qu'on observe dans le langage est celle entre l'homme et les êtres anthropomorphes d'une part et de l'autre tout le reste. Puis vient, dans la première catégorie, la séparation du masculin et du féminin, et alors l'appellation de « neutre » en distingue l'autre catégorie. Or, dans beaucoup de langues, en dravidien par exemple, les noms d'enfants sont toujours neutres et ceux de femmes le sont quelquefois. Ainsi, en tamoul, le mot *Kutti* « petite fille » sert à distinguer les petits de beaucoup d'animaux, et *piller* (prononcez *poullé*) qui est le terme général pour « enfant » s'applique au perroquet, à l'écureuil, à la mangouste et même à certains jeunes arbres, par exemple à l'aréquier. L'hindoustani, qui est une langue supérieure, ne dit pas « le coq a chanté », mais « le coq parla », *murg bôlâ*.

On a dit que les poules comptent leurs poussins et qu'elles en savent le nombre; lorsqu'il en manque un, elles s'inquiètent, l'appellent, le cherchent; mais comptent-elles vraiment? je ne crois pas que les animaux, les sauvages et les enfants aient le sens du nombre. Les sauvages, pour la plupart, ne comptent pas au delà de trois ou quatre; beaucoup ne connaissent rien au delà de deux; quelques-uns, n'ont aucune expression numérique. Les enfants commencent par distinguer un, deux, trois et ils emploient les nombres supérieurs un peu au hasard; n'employons-nous pas nous-mêmes d'une façon indéfinie les nombres sept, quinze, vingt, trente-six, cent, et quelques autres? Lorsque le sauvage veut faire une énumération, il

aligne sur le sol des cailloux ou de menus objets, chacun d'eux représente un individu ou un objet dans la collectivité ; et il les voit dans l'ensemble, de sorte que l'absence de l'un d'eux est comme un trou dans un mur de briques ou comme un arbre abattu dans une forêt. On peut dire qu'ils ne comptent pas proprement mais qu'ils se souviennent et qu'ils voient.

Le nombre grammatical et le nombre arithmétique procèdent de la même observation, la distinction entre celui qui parle et tout ce qui n'est pas lui ; puis dans la masse objective s'observent encore des distinctions d'âge, de force, de taille, de sexe ; de sorte que la première conception du nombre est celle de l'unité et la collectivité, du singulier et du pluriel indéfini bien vite partagé en duel et pluriel défini. Plus tard, s'ajouteront les nuances d'inclusif et d'exclusif : moi et toi, moi et lui, toi et lui, moi, toi et eux, moi et eux, etc... Quand les progrès de la civilisation seront très avancés, on aura le nombre majestatique, honorifique, ou respecteux qui sera d'abord le pluriel, parce qu'une personne respectable est considérée comme en valant plusieurs autres et ensuite, la troisième personne parce qu'elle sera mise en dehors des relations courantes. Dans la conception du nombre, la constatation du sexe, du genre grammatical, est un élément important d'observation mais elle ne s'applique au début qu'à l'espèce humaine, d'où les trois genres masculin, féminin et neutre, en rapport évident avec le nombre trois. Ces deux grandes catégories conduisent à la formation des pronoms personnels et démonstratifs.

C'est probablement par ces diverses opérations de l'esprit que s'est développée la numération ; après les cailloux sur le sol, on a compté sur les doigts de la main et peut-être au delà a-t-on recommencé en partant du même doigt où l'on s'était arrêté ; et c'est pourquoi sans doute dans l'ensemble des races humaines on ne trouve que quatre systèmes de numération, binaire, quinaire, décimal et vigésimal. Faut-il faire remarquer que partout « cent » et « mille » sont des mots d'emprunt ou de formation récente, en indo-européen même.

*
* *

L'indécision a donc toujours précédé la notion exacte. Les calculateurs habiles, les prodiges qu'on montre dans les foires comme

Jacques Inaudi, ne font pas de calculs arithmétiques, ils voient les chiffres ou plutôt les nombres dans leur esprit et, s'il m'était permis de le dire, ils jonglent avec eux. Ont-ils par exemple à extraire la racine cubique d'un nombre de neuf chiffres, ils savent que cette racine doit avoir quatre chiffres, ils connaissent les cubes des neuf premiers nombres et l'effet qui résulte d'une addition de zéros ; en outre l'habitude et la limitation forcée des quantités qu'on leur propose leur ont appris d'avance certains résultats ; aussi procèdent-ils par éliminations successives et arrivent-ils, sans trop de peine, mais au bout d'un temps assez long, à la solution exacte.

J'ai parlé tout à l'heure du genre grammatical, expression originaire de la sexualité ; les animaux en ont conscience et même nous voyons quelques-uns d'entre eux faire des actes qui témoignent d'une intelligence supérieure et d'un sentiment que n'ont pas tous les peuples civilisés. Tout le monde a pu remarquer que les chiens ont pour les chiennes des égards particuliers : ils s'effacent devant elles dans les passages étroits et les laissent passer les premières ; quand on leur sert leur pâtée, ils ne commencent pas à manger avant elles et si, gloutonnes elles ont fini très vite et qu'elles viennent vers l'écuelle de leurs compagnons, ils se retirent et leur cèdent la place.

Il résulte de tout ce qui précède que le langage et la pensée vont toujours ensemble et que le langage de l'homme n'est que la continuation, le développement, que le perfectionnement du cri spontané de l'animal, qui d'ailleurs pense et réfléchit d'une manière plus ou moins complète. Il est donc oiseux de poser la question de l'origine du langage ; c'est un fait naturel concomitant à l'existence de l'espèce humaine. Ceux qui se sont préoccupés de cette question sont tombés dans la même erreur que beaucoup de savants contemporains, pour qui la linguistique est une science historique ou sociale, alors qu'elle est en réalité une science naturelle et d'observation. Elle est du reste toute moderne puisqu'elle date à peine d'un siècle ; auparavant on n'étudiait les langues qu'au point de vue de leur intérêt pratique, mais aujourd'hui on y cherche l'histoire et les manifestations de la pensée, chez les diverses races du globe et à des époques différentes. On a constaté qu'à chaque race correspond une langue différente, que cette langue a évolué et s'est divisée en un grand nombre de dialectes et de patois où se retrouvent dispersés les élé-

ments du langage primitif. Ceux auxquels je faisais allusion tout à l'heure prennent pour base de leurs études le langage contemporain, tout formé, expression de la pensée complexe des hommes civilisés. Ils veulent bien reconstituer par l'analyse et la comparaison l'état ancien d'un idiome, arrivé à son plein développement et qui ne pouvait plus que s'altérer et dépérir; mais ils ne veulent pas aller au delà. C'est comme si des voyageurs arrivés au sommet d'une montagne se refusaient à descendre de l'autre côté, ou comme si un chimiste, après avoir constaté qu'un corps organisé est formé de beaucoup d'éléments combinés, se refusait à séparer et à distinguer ces éléments.

Depuis une quarantaine d'années il s'est formé en Allemagne une école de linguistes qui s'est proposé de refaire la grammaire générale indo-européenne, indo-germanique comme ils disent par un sentiment d'orgueil aussi ridicule qu'injustifié. Je leur reprocherai d'abord de se cantonner exclusivement dans le domaine indo-européen; c'est à peine s'ils jettent un coup d'œil sympathique sur les langues sémitiques, mais ils affectent le plus grand mépris pour les innombrables idiomes de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique, où nous pouvons découvrir les traces certaines des progrès de la pensée et les étapes de la mentalité humaine ; ils ont encore un autre défaut, celui d'accorder la même valeur à des langues relativement modernes, comme l'arménien, et à d'autres dont l'antiquité est très reculée comme le grec et le sanskrit. Enfin, ils ont évidemment, sans vouloir en convenir, des préjugés métaphysiques et des habitudes *d'a priori*. Déjà ces tendances fâcheuses viciaient les travaux de plusieurs savants de mérite. L'auteur de la grammaire comparée des langues dravidiennes, l'évêque anglican Caldwell, a constamment la préoccupation d'établir la parenté du tamoul et de ses congénères avec ce qu'il appelle les langues scythes, c'est-à-dire le touranien de Max Müller, un linguiste allemand dont la réputation a été d'ailleurs surfaite.

La langue basque a été l'objet de patientes et minutieuses études de la part du prince Louis-Lucien Bonaparte; c'était un observateur très exact et très consciencieux, mais son esprit confus et trop soucieux d'abstractions confondait souvent la synthèse et l'analyse. Il admettait bien que la langue moderne vient d'une langue plus ancienne dont elle est une réduction ou une simplification; mais

il n'avait pas remarqué qu'il y a dans la vie des langues deux périodes successives : celle du développement formel, où la dérivation s'opère par des racines, et celle de la décadence, où les mots ainsi formés s'altèrent et se transforment, mais où par compensation il se produit beaucoup d'expressions nouvelles composées, non plus de racines, mais de mots. Le basque contemporain en est là : pour le prince Bonaparte, toutes les formes un peu longues sont anciennes et il croit qu'on doit retrouver dans les dialectes d'aujourd'hui le type exact du vieux langage; lorsqu'il conclut d'un rapprochement de faits à un état antérieur il raisonne parfois très mal, par une observation irréfléchie. Ainsi, il a reconnu que le *n* final des imparfaits est adventice mais ce qui le lui fait croire, c'est que, dans deux variétés peu importantes, on dit, par exemple *nue* « je l'avais », et *zue* « il l'avait » ; mais il n'a pas pris garde que l'*e* final y est lui-même adventice et que par conséquent ces deux exemples prouvent au contraire que les deux variétés en question ont eu elles-mêmes le *n* final; la forme originale authentique est établie par les dérivés *banu* « si je l'avais », *nuke* « je l'aurais ». Par une méprise du même genre, il veut que la phonétique primitive du basque ait compris les cinquante-quatre voyelles et consonnes qu'il trouve dans l'ensemble des dialectes d'aujourd'hui ; quelques-uns sont certainement d'origine toute récente, *u* et *j* français, *jota* espagnol, *l* et *t* mouillés, etc. Pour le vocabulaire il ne s'est pas moins trompé et m'a accusé d'inconséquence, alors que c'est lui qui ne se rend pas compte des faits. J'ai dit que le vocabulaire basque était très pauvre, huit mots sur dix en effet étant empruntés et les expressions abstraites manquant, mais que nos mots y ont quelquefois chacun plusieurs pour correspondants; ainsi le basque ne dit pas « arbre » ou « animal » mais il a des termes différents pour « sœur d'un homme », « sœur d'une femme », « frère d'un homme », « frère d'une femme » ; « enfant » peut se traduire de trois façons d'après les âges ; d'autre part, on y trouve un mot que nous devons traduire « consanguin », c'est-à-dire frère ou sœur, dans le sens du magyare *testver*. Ce sont là des signes évidents d'une mentalité inférieure, d'une pauvreté d'idées et de toute absence de généralisation.

Je pourrais encore, à bon droit, critiquer les conclusions du même savant relativement à la conjugaison basque : il n'a jamais voulu

admettre que la périphrase, la combinaison de noms verbaux ou de participes avec des auxiliaires, n'est pas très ancienne et que les auxiliaires étant conjugués simplement et directement, la conjugaison antique devait être toujours simple et directe.

L'école des néo-grammairiens allemands, dont j'ai parlé plus haut, tombe dans les mêmes défauts. S'ils se défendent de vouloir reconstituer l'état primitif de l'indo-européen commun, c'est pourtant l'objet principal de toute étude linguistique, car c'est une science naturelle qui doit rechercher les éléments primordiaux, mais ils affirment vouloir reconstituer un état antique de la langue à une époque indéterminée. Au point de vue phonétique, ils raisonnent comme le prince Bonaparte et donnent au vieil aryen des voyelles et des consonnes aussi nombreuses qu'imprononçables, des *n* et des *m* vocaliques par exemple. Quant aux formes grammaticales, il me suffira d'un exemple pour faire voir combien ils se trompent : ils disent que « je porte » était *bhero*, mais je nie absolument cette restitution ; d'abord en phonétique générale *e* est un affaiblissement de *a* et se renforce très rarement en cette voyelle fondamentale. Puis dans *bhero*, rien ne représente le pronom personnel sujet qui est *m* dans les langues de cette famille et qu'on retrouve dans le sanskrit *asmi* et le perse *ahmi*, le grec *eimi*, « je suis » le latin *sum* et *inquam*, les verbes grecs en *mi* et tous les optatifs en *oimi*, les passés et les futurs latins en *m*, les verbes gotiques, etc. Le primitif devait donc être *bharami* ; l'imparfait supprimait la voyelle finale et la compensait par la préfixation de l'augment ; le parfait à son tour supprimait le *m* et avait recours au redoublement ; la gradation est évidente : *bharami* « je porte », *abharam* « je portais », *babhara* « j'ai porté ». Cette conclusion et beaucoup d'autres étaient celles de Schleicher adoptées par Frédéric Müller, par Chavée, Hovelacque et par beaucoup d'autres linguistes de premier ordre ; Schleicher avait repris et complété les travaux de Bopp, sa méthode était toute positive et quoique Allemand il se moquait volontiers des dissertations sur des pointes d'aiguilles et des étymologies dans le bleu du ciel ; mais on a changé tout cela et du Rhin à la Sprée on ne jure que par les abstracteurs de quintessence qui, à la fois timides et audacieux, surchargent la toile de Pénélope de boucles et de nœuds inextricables.

Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que ces théories et ces con-

ceptions ont été adoptées d'enthousiasme et propagées ardemment en France par des hommes qui ont trop oublié que la linguistique n'est pas née en Allemagne, mais en France et en Angleterre; et ils apprennent à leurs élèves à s'en rapporter aveuglément aux métaphysiciens germaniques et à leurs subtilités nuageuses, alors qu'ils leur laissent ignorer les grands noms des Champollion, des Rémusat, des Eugène Burnouf, Chavée, Hovelacque, Paul Regnaud, etc.

Des étudiants, formés au Collège de France et à l'École des Hautes Études, se sont jetés éperdument dans cette voie, ils se cantonnent exclusivement dans le domaine indo-européen. Ils ont adopté le style nébuleux et les raisonnements compliqués de leurs modèles, et leurs écrits sont le plus habituellement conçus dans le silence du cabinet, en dehors de toute observation directe. Dans un ouvrage qui a paru récemment, la prononciation de certaines consonnes d'un dialecte populaire arabe est indiquée avec des nuances si subtiles qu'on a peine à les admettre, d'autant plus qu'elles sont exprimées par des combinaisons d'adjectifs bizarres : occlusives, vélaires, spirantes, cacuminales, affriquées, sourdes, sonores, avec explosion et implosion, etc.

Je défie qui que ce soit de comprendre et d'exécuter les mouvements ainsi décrits. Ces gens d'ailleurs se donnent beaucoup de mal sans grand profit pour la science, ils se traînent péniblement dans les ornières creusées par leurs devanciers, s'attardent dans les détails, se perdent dans les minuties et n'ont d'ordinaire ni initiative ni originalité.

Je suis loin de méconnaître les services que l'Allemagne a rendus à la science et surtout à la linguistique; aux noms de Bopp, de Schleicher, de Fr. Muller, que j'ai cités plus haut, il faudrait en ajouter beaucoup d'autres, ceux notamment de Guillaume de Humboldt, de Zeuss, de Lassen, de Diez et même d'Oppert qui, quoique naturalisé français, était resté allemand d'esprit, d'allures et de tempérament; mais tous ces savants sont du XIXe siècle et la plupart d'entre eux avaient commencé leurs études à Paris. C'est à Paris en effet, que furent fondées, en 1816, au Collège de France, les deux premières chaires de sanskrit et de chinois qui ont existé en Europe; déjà en 1795 avait été créée par la Convention, l'École des Langues orientales vivantes.

C'est par la découverte du sanskrit que l'étude des langues a cessé d'être empirique et par la comparaison, la recherche des parentés, l'analyse méthodique est devenue une science véritable. Auparavant, on se contentait de théories vagues basées sur l'unité originelle du langage, affirmée *a priori* par les théologiens. On distinguait deux groupes, celui des langues classiques, grec, latin, etc. et celui des langues orientales, arabe, persan turc, qu'on rattachait à l'hébreu, langue sacrée, langue mère par excellence. Mais, dès le XVIe siècle, quelques voyageurs avaient signalé les ressemblances étonnantes entre des mots indiens et des expressions verbales avec des formes grecques et latines; au comencement du siècle suivant, des missionnaires jésuites, italiens et portugais, des pasteurs hollandais et, cent ans plus tard, des jésuites français apprirent sur place les langues du sud de l'Inde. Plusieurs d'entre eux furent initiés à la connaissance de la langue sacrée du pays qu'on appelait *grantham*, mais dont le nom propre était *sanskrit*. Dans une lettre du père Cœurdoux, supérieur de la Mission de Pondichéry à Anquetil du Perron, écrite en 1768, était indiquée la parenté probable du sanskrit, du grec et du latin; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'occupa de la question, mais bientôt les Anglais du Bengale donnèrent à cette étude un développement considérable et c'est ainsi qu'on fut amené à remplacer l'empirisme traditionnel de la grammaire classique par une méthode plus exacte fondée sur l'observation et la comparaison des différentes langues. Les grammairiens sanskrits étaient à ce point de vue très supérieurs à leurs collègues d'Europe : leur langue étant en quelque sorte un arrangement raisonné du langage populaire, ils mirent dans leur système didactique un esprit véritablement scientifique, une classification plus exacte et ils furent conduits à la théorie des racines primitives.

C'est dans cet esprit que travaillèrent les savants, surtout en France et en Angleterre; on ne peut citer tous les ouvrages qui furent publiés ni tous les noms de leurs auteurs, mais une mention particulière doit être faite de la Société Royale de Londres, de la Société Asiatique de Calcutta, de H. Wilson et de William Jones. Un écho de ces travaux se retrouve dans la *Chaumière Indienne*, de Bernardin de Saint-Pierre, où, malgré certaines erreurs et certaines confusions assez excusables, se laisse voir le sentiment exact des choses de l'Inde; et cependant B. de Saint-Pierre n'était pas allé

dans l'Inde. On abandonna les vieilles habitudes, les étymologies fantaisistes dont Voltaire s'était tant moqué. Un des premiers missionnaires français qui ait connu le sanskrit, le père de Bourses, rapproche le *sandjìvî*, « panacée » de l'Inde, du *ginseng* chinois dont il serait une inversion. Un autre Jésuite voyait dans le nom local du cap Comorin, *kanyâ kumâri* « la vierge fille », une altération de *kanyáka Mâri* « la vierge Marie » et il en tirait toutes sortes de conclusions singulières sur les rapports du christianisme avec l'Inde méridionale. C'est de la même manière que le père Larramendi apparentait le basque *idor* « sec » avec le grec *hydor* « eau » par antithèse. Ce dernier exemple peut servir à montrer l'importance de la méthode nouvelle qui constate l'évolution du langage. Les langues modernes dérivent des anciennes à la fois par des modifications grammaticales, des développements de sons et de mots et par des changements de prononciation. Personne n'oserait plus soutenir aujourd'hui que les Latins avaient notre prononciation classique et que les Grecs anciens parlaient comme ceux d'aujourd'hui. Le grec moderne confond cinq ou six lettres simples ou composées sous la même prononciation *i*; et il en résulterait, par exemple, que les moutons d'il y a vingt siècles ne bêlaient pas *bê bê* comme l'écrit le poète Cratinus, mais *vî vî* comme il faudrait prononcer à la moderne.

Il est bon de rappeler en passant que le premier Européen qui ait su et écrit le sanskrit était un jésuite italien, le père de 'Nobili, neveu du cardinal Bellarmin ; il a composé un ouvrage de propagande chrétienne qui, sous le nom d'Ezour-Vêdam, a été traduit en français à Pondichéry, à la fin du XVIIIe siècle. Le premier texte des Vêdas indiens qui ait été envoyé en Europe avait été recueilli dans le pays telinga, au nord-ouest de Madras, par un Français, le père Calmette ; il arriva à la Bibliothèque nationale, alors royale, en 1737.

C'est sous l'empire des idées nouvelles que Champollion reconstitua la vieille langue égyptienne, non point de toutes pièces comme on l'a cru trop souvent, mais en partant d'une inscription bilingue et en s'aidant du copte qui en était une forme plus moderne, morte elle aussi, mais conservée dans des documents écrits, dont la lecture était certaine et dont on connaissait le sens exact.

Par des observations analogues, au moyen du sanskrit, du zend

et du persan moderne, Eugène Burnouf et d'autres purent rétablir la langue antique de la Perse, d'après la grande inscription cunéiforme de Behistoun, où se voient les figures de Darius et des rois qu'il a vaincus, où Diodore croyait voir le portrait de Semiramis, où des voyageurs plus modernes prétendaient découvrir le Christ et ses disciples au milieu d'arabesques fantaisistes.

Le zend avait été également étudié par Eugène Burnouf qui avait repris les travaux d'Anquetil. Le frère du célèbre historien, qui était allé dans l'Inde chercher les monuments de la langue et de la religion des Mages, avait eu la patience d'écrire sous la dictée de son professeur parsi, non seulement la traduction mais encore la prononciation de tous les mots des manuscrits qu'il rapportait; il donnait donc lui-même le moyen de contrôler son œuvre. Dans la même période, les Français de Guignes et Abel Rémusat travaillèrent le chinois, étudié avant eux par les pères Duhalde, Varo, etc.

La grammaire sémitique, c'est-à-dire arabe et hébraïque, resta cependant en dehors de cette rénovation pour deux raisons qu'il est intéressant de préciser; d'abord elles avaient été étudiées depuis longtemps avec des préoccupations religieuses qui les rendaient particulièrement respectables et on n'osait rompre avec une tradition de plusieurs siècles; ensuite ces langues avaient un caractère tout spécial et leur grammaire, il faut le reconnaître, était plus scientifique que celle adoptée dans nos écoles pour toutes les autres langues; ainsi, elle avait ramené le vocabulaire aux racines fondamentales, mais elle avait le très grand défaut de considérer l'écriture comme la base essentielle de toute étude; elle avait adopté une logomachie bizarre dont on commence à se débarrasser aujourd'hui : lettres mobiles et quiescentes, mutations des points, état construit, pluriels brisés, verbes concaves, etc.; ces formules ne se comprenaient pas facilement : l'état construit est simplement la position du déterminant après le déterminé, comme dans les noms *Ab-salom* « le père de la paix », *Salam-bo* pour *Salam Baal* « image de Baal ». Les pluriels brisés seraient mieux appelés pluriels brisants [1], parce que dans leur formation la racine ou plutôt le radical trilittère est altéré; ce sont en réalité des collectifs qui, empruntés par d'autres

1. Une erreur de même nature a été commise quand on a adopté l'expression de grammaire comparée; on a voulu traduire ainsi le *vergleichendes grammatik* qui veut dire proprement grammaire comparante, qui a un sens exact et précis.

idiomes, y sont devenus des singuliers : *nawâb* pluriel de *nâib* « chef », a pris dans l'Inde le sens de roi, prince, et nous l'avons transcrit *Nabab*.

*
* *

La plupart des grammaires modernes ont été faites sur le cadre indo-européen qui ne leur convenait nullement. Du reste, en cette matière comme ailleurs, les Allemands ont manqué d'originalité; leur littérature est relativement moderne et assez pauvre. A part le poème barbare des *Nibelungen* et quelques chants du moyen âge, on ne compte en Allemagne que peu d'ouvrages antérieurs au XVIIIe siècle et ceux qui ont été publiés depuis sont souvent inspirés par des influences étrangères et n'offrent rien de particulier. On a dit que Gœthe était le poète allemand par excellence et que son œuvre était le type exact de la mentalité germanique, mais c'est une erreur évidente. Gœthe appartient à l'humanité tout entière comme Dante, comme Cervantès, comme Shakespeare, comme notre Rabelais.

Ni Werther, ni Faust, ni Marguerite ne sont allemands. Werther, c'est l'esprit inquiet qui rêve toujours l'impossible, qui se butte aux obstacles et préfère disparaître plutôt que rentrer dans la vie normale. Faust, c'est l'homme avide de sensations nouvelles qui n'est jamais satisfait du présent et qui s'épuise en efforts infructueux vers un idéal qui lui échappe sans cesse. Quant à Marguerite, c'est la jeune fille simple et ignorante qui cède à l'entraînement des sens et se laisse séduire dans la naïveté de ses illusions. Ce n'est pas là le véritable amour allemand; pour en donner une idée il suffira de citer un fait caractéristique. Un des professeurs les plus distingués de nos facultés de province racontait naguère que, pour se perfectionner dans certaines études, il était allé suivre les cours d'une Université allemande. Suivant l'usage du pays il avait pris logement dans une famille bourgeoise où les jeunes filles de la maison aidaient au service. Il lui arriva plus d'une fois, en reprenant ses chaussures qu'il avait laissées à la porte de sa chambre, d'y trouver des fleurs de myosotis, *vergies mein nicht*, pensez à moi : fleurs et cirage, sentiment et vulgarité, voilà l'amour allemand.

Emile Deschamps écrivait à un jeune poète dont l'imagination l'effrayait : « Pourquoi vous perdre dans ces doutes? suivez donc le chemin du réel, en semant sur les bords la fleur de poésie. » —

Mais cette fleur ne lui apparaissait pas sous la forme d'une botte ou d'un cothurne.

On a fait remarquer du reste que l'allemand n'est pas la langue des expressions affecteuses; si dans les romans du XVIe siècle tout se disait tendrement, même je vous hais, dans l'idiome parlé au delà du Rhin, tout est dur et désagréable. « Je vous aime » s'exprime par *Ich liebe Ihnen* qui manque un peu de douceur et d'harmonie. J'ai eu occasion de voir à Strasbourg une lettre d'amour écrite par un élève de l'École de Santé militaire; la suscription était ainsi conçue : *an meinen lieben Carolinenschen*[1]; elle nous parut extrêmement dure par rapport à ce qu'elle voulait dire : à ma chère petite Caroline. Si c'est là de l'originalité, les Allemands n'en ont guère d'autres et il convient de rappeler une fois de plus qu'ils n'ont rien inventé, rien produit, rien découvert. La machine à vapeur, la boussole, le télégraphe, l'éclairage au gaz, les métiers à tisser et mille autres progrès de l'industrie ou des arts ont été réalisés dans l'Europe latine. Le grand mouvement des croisades qui devait avoir une répercussion immense sur le développement de la société moderne, l'expansion coloniale n'ont pas beaucoup préoccupé l'Allemagne. Luther est bien inférieur à Calvin et aux savants ministres de la Rochelle et de Genève. Il n'y a ni navigateurs, ni explorateurs, ni colonisateurs allemands, avant le XIXe siècle; une seule découverte a pu être revendiquée par l'Allemagne, celle de la poudre à canon, mais il paraît établi aujourd'hui que les anciens employaient une composition analogue dans les fêtes publiques sous la forme de feux d'artifice et que les Chinois avaient depuis de longs siècles des machines de guerre qu'ils chargeaient avec des poudres explosives.

N'oublions pas que, selon la légende, l'inventeur allemand de la

1. On aura remarqué que le diminutif allemand de tendresse, *Carolinenschen*, est du genre neutre. Les Latins et les Grecs faisaient ainsi neutres les noms des femmes aimées : *Glycerium* par exemple, ou *Lycenion*, comme Longus appelle l'éducatrice de Daphnis. En français, faute de neutre, nous avons des formes masculines : Marion, Nanon, Fanchon, Toinon, employées quelquefois avec une nuance péjorative. On serait tenté de voir là une familiarité dédaigneuse, un signe de prise de possession, l'indice d'une domination acceptée. Mais je crois que cette abstraction du sexe vient d'un motif plus élevé et a une cause plus noble : l'épuration et la généralisation des sentiments affectueux, dégagés de tout attrait matériel. C'est dans un tout autre ordre d'idées que les mères traitent souvent leurs petits garçons comme des petites filles; elles constatent ainsi une faiblesse et une délicatesse qui demandent leur protection constante et provoquent leur sollicitude inquiète. Dans beaucoup de langues, les féminins servent aussi de diminutifs.

poudre en aurait été la première victime, comme l'Allemagne moderne sera victime de son ambition démesurée et de son incommensurable orgueil. Cet orgueil et cette ambition, qui ont atteint jusqu'aux hommes de science et d'études, ceux qu'on appelle les intellectuels, sont avec le militarisme et l'esprit mystique les signes du mal dont souffre l'Allemagne contemporaine et dont il faut la guérir. Nous ne sommes pas en effet de ceux qui voudraient supprimer une race de 70 millions d'hommes; on ne supprime pas un peuple d'une importance aussi grande, qui peut et doit jouer son rôle dans l'évolution du monde. Pour le guérir il n'est qu'un remède, la liberté. Il faut le débarrasser de cet empire autoritaire et de cet empereur attardé, dont la signature ne peut plus offrir aucune garantie de loyauté et de bonne foi. La fin est peut-être plus proche et plus décisive qu'on ne le croit.

Il existe un tableau que tout le monde connaît et qui frappe à la fois par sa simplicité et par sa grandeur. Il représente Napoléon le soir de la bataille de Waterloo : l'horizon est sombre, chargé de lourds nuages, la plaine est nue et silencieuse; sur la route déserte, l'empereur s'avance, la tête basse, la main droite passée dans l'ouverture de sa redingote, la gauche tient la bride de son cheval qui le suit docile et résigné.

Je m'imagine l'empereur Guillaume II allant ainsi à l'aventure, le long d'un sentier perdu, à quelque distance du Rhin. Il marche lentement, absorbé dans sa pensée incertaine et confuse; tout à coup il trébuche, il tressaille, son pied a heurté une pierre tombée d'une ferme que les obus ont incendiée et qui brûle encore. Pour échapper à ce spectacle qui lui rappelle Louvain, Malines, Termonde et toutes les villes détruites par ses ordres, il prend à droite pour chercher un peu de calme et de fraîcheur au bord du grand fleuve. Mais arrivé là il s'arrête, il hésite; le flot qui passe n'est pas de l'eau, non c'est plus lent, plus épais, c'est rouge, c'est du sang, tout le sang qui a été versé depuis de longs mois. Plein d'une indicible terreur, il court se réfugier dans une chapelle entr'ouverte où il pense trouver un peu de réconfort auprès de ce Dieu, dont il a voulu faire son complice, mais à peine entré dans l'enceinte sacrée, il recule épouvanté; il lui a semblé que le Christ sur l'autel a fermé les yeux, a détourné la tête et, arrachant ses bras à leur supplice

séculaire, lui a montré la porte d'un geste impérieux et irrésistible. Il sort éperdu, à bout de forces et tombe sur le seuil en proie au sommeil lourd et pénible des grands criminels; mais alors un horrible cauchemar l'étreint. Il voit se lever de tous les points de l'horizon des ombres sanglantes qui marchent vers lui; ils viennent par groupes, ils sont vingt, ils sont cinquante, ils sont cent, ils sont mille, ils sont des milliers, que dis-je, ils sont des millions; ce sont des soldats morts dans cette guerre impie et derrière eux apparaissent menaçantes les figures des mères, des femmes, des enfants, des vieillards qui ont été victimes de la férocité et de la lubricité de ses soldats; il s'éveille dans l'agonie d'une angoisse suprême, il sent que sa vanité colossale, son ambition toujours inassouvie, sa volonté jamais contrariée n'ont abouti qu'à la ruine, au remords, au désespoir, au désespoir absolu, sans trève, sans repos, sans lendemain; et il comprend pour la première fois de sa vie qu'il y a quelque chose de plus grand que le pouvoir, de plus absolu que le despotisme, de plus vrai que la domination universelle : l'éternité du droit, l'infaillibilité de la justice et la conscience de l'humanité

Science française, Scolastique allemande

Par le Dr G. PAPILLAULT

(*Suite*[1])

Origine et rôle du concept de cause efficace. — Maintenant nous abordons, toujours dans le domaine des mouvements et des forces, d'autres exceptions, infiniment nombreuses, d'expérience journalière, et qui viennent brusquement interrompre le classement mécanique que je viens d'esquisser brièvement dans ses caractères essentiels. Une foule de mouvements et en particulier ceux, précisément, qui caractérisent la chute des corps, s'arrêtent brusquement et semblent s'anéantir; dans des cas moins tranchés, l'accélération diminue ou change de sens. Le corps pesant est toujours là, mais qu'est devenue son accélération? Ma propre force organique présente d'ailleurs des phénomènes identiques; tantôt elle détermine du mouvement, tantôt elle s'épuise sans effet apparent. Or, chose curieuse, ce poids, cette force, cette accélération si intimement liés aux corps pesants, engendrent souvent cette catégorie de phénomènes que j'avais, grâce à mon expérience sensible, si soigneusement séparés et classés en phénomènes impondérables : chaleur, électricité, lumière. Ces *faits*, ces *séquences* sont d'une expérience facile, évidente : les sauvages les plus primitifs savent que des mouvements contrariés causent de la chaleur, puis de la lumière.

Devant cette très curieuse succession de phénomènes si différents, l'humanité a longuement réfléchi. Les idées les plus absurdes de magie, de miracle, de divinité lui sont venues, et je les passe. Mais l'expérience et la pratique lui en ont suggéré d'autres moins stériles. L'homme avait d'abord constaté que sa force, son énergie, son moi, pouvaient créer du mouvement, d'abord dans ses propres membres, puis dans des objets pesants; il avait comme un sentiment direct de sa propre efficacité; il lui semblait transmettre dans ces objets quelque chose de lui-même. Et ce sentiment était encore

1. Voir *Revue* de janvier, p. 1.

renforcé par une expérience courante : cette efficacité s'usait dans la fatigue, s'épuisait, comme on épuise un vase qu'on verse dans un autre. Vraiment il lui semblait qu'il passait quelque chose de son moi dans ses membres et de ses membres dans les objets. *Son concept de cause efficace, de force qui passe en d'autres objets* s'est ainsi formé, est devenu absolument commun à tous les hommes, et a constitué une croyance si profonde qu'elle résiste, quoi qu'on fasse, à toutes les critiques. On peut la nier théoriquement, mais, devant le premier acte intentionnel, elle reparaît : je veux ce mouvement, j'en suis la cause efficace.

Tous les cas analogues ont été, comme c'est la loi de notre pensée, assimilés à celui qui nous était le plus familier. Partout où l'on avait placé une force, on la regarda comme une cause efficace, et dans le cas particulier qui nous occupait, on ne manqua pas de dire : Le mouvement ou la force qu'il manifeste est cause efficace de la chaleur; l'énergie qui résidait dans le corps pesant en mouvement, dans sa masse, a passé dans ce corps immobile, et est la cause des nouveaux phénomènes que j'y perçois maintenant

Je ne puis passer en revue toutes les explications de magie, de phlogistique, inventées à ce propos, puis toutes les recherches de la thermodynamique, et c'est d'ailleurs inutile pour ma démonstration; il me suffit de rappeler la conclusion de cette science : entre les deux termes de cette séquence causale, mouvement et chaleur, il y a égalité absolue. Elle a su assimiler le mouvement moléculaire, que l'on appelle chaleur, au mouvement de translation que nos sens perçoivent sous des formes si différentes.

Tout rapport précis de causalité est une assimilation en puissance. — Nous voilà enfin devant un des problèmes qui a soulevé peut-être le plus de discussions en philosophie. Quelle est la nature du rapport causal? Constitue-t-il une explication, un succédané de la raison suffisante? — Est-ce un moyen pratique, comme le pensait F. Bacon, de dominer la nature? — Est-ce une relation inintelligible et même, au fond, accidentelle, comme le soutiennent les positivistes anglais? — Ou est-ce avant tout, comme nous le pensons, un simple moyen technique employé par la science dans son œuvre d'assimilation?

Analysons donc bien ce concept de cause que nous avions rencontré seulement à l'état de trace, dans les mathématiques, un peu

à l'encontre des idées philosophiques régnantes. C'était le sens commun qui avait imposé, comme nous l'avons vu, des locutions trahissant dans les séquences mathématiques le sentiment de cause efficace, et les spécialistes s'en servent encore, mais avec répugnance, sans comprendre la nuance logique très délicate qu'elles traduisent. Nous sommes arrivés maintenant devant un exemple typique, car nul autre n'est plus précis, plus déterminé, et la science moderne nous permet d'en prendre une connaissance approfondie.

Examinons d'abord notre rapport avant qu'il eût subi le travail d'assimilation de la thermo-dynamique. On savait que le mouvement était cause pratique de chaleur; en maintes occasions, on avait pu faire la preuve baconienne de leur séquence nécessaire. Il était loisible à chacun « de faire comparaître, comme dit l'illustre Bacon, les exemples ou faits devant l'entendement dans les tables *d'absence, de présence et de degré* ». Mais il ne faut pas croire que la constatation de cette constance entre la cause et l'effet constitue tout le rapport causal. Réduite à cette conception, la séquence a une simple portée pratique, et c'est peut-être pourquoi tant de mathématiciens purs en ont méconnu la portée. Bacon, d'ailleurs, l'avait parfaitement deviné : il cherche la cause vraie, formelle selon lui, pour dominer la nature et, au fond, pour transmuter les métaux. Mais il est bien trop pratique pour se contenter de mots et de formules, comme les alchimistes de son temps; il veut arracher à la nature le secret de ses formes essentielles : en les posant, il sera sûr de poser l'effet qu'il désire tant atteindre.

Bien différente est la conception que nous avons laissé entrevoir et que la science démontre dans le cas type que nous avons choisi; analysons le bien. Une longue suite d'expériences nous ont autrefois permis de discriminer deux genres de perceptions ou de complexes phénoménaux dont nous avons formé séparément le concept de masse en mouvement et le concept de chaleur. Le premier présente, comme nous l'avons vu, un classement très perfectionné qui le fait rentrer en grande partie dans les concepts mathématiques. Le second a connoté longtemps des perceptions, très utiles à la vie pratique, mais mal connues; leur classement est très confus, leurs espèces mal fixées, leurs limites douteuses : il y a des chaleurs qui sont trop faibles ou trop fortes pour être senties, et je ne sais plus même ce que c'est. Cependant j'établis d'abord expérimentalement

un rapport constant de séquence entre les deux types de phénomènes; puis des études me permettent de mieux connaître le concept chaleur; je sais maintenant que c'est un sous-genre du premier. Le classement qu'ils forment, dès lors, tend à devenir parfait, de telle sorte qu'entre une espèce quelconque du genre : mouvement de translation et une espèce du sous-genre : mouvement calorique, je puis établir des séquences impliquant, comme en mathématiques, des identités rigoureuses.

En d'autres termes, *un rapport causal est une assimilation en puissance qu'il s'agira de dégager*. C'est une équation qui se pose devant nous; son identité est d'abord voilée à nos yeux, mais des opérations successives la réduiront progressivement à une identité saisissable immédiatement à notre intuition.

Or, il est à remarquer qu'ici encore le sens commun a fixé depuis longtemps dans le langage des distinctions que les logiciens n'ont pas comprises, ayant perdu trop souvent tout rapport direct avec la réalité concrète. Il y a des rapports de séquence constante où le premier terme est appelé *cause*; il en est d'autres où on leur donne des noms variés : *conditions*, *circonstances*, *facteurs*, traduisant, sans conteste, un sentiment de répugnance à se servir du terme de causalité. Le lecteur trouvera facilement de nombreux exemples, et il pourra constater que l'on a imposé le nom de cause aux cas où l'on avait le sentiment, erroné sans doute quelquefois, mais toujours évident, que cette cause, jugée efficace, devait être de même nature que l'effet, qu'elle se prolongeait dans l'effet. On a employé les autres mots quand cette assimilation paraissait impossible. Le sens commun a des intuitions que les Logiciens ont tort de dédaigner.

Je citerai cependant un exemple qui n'est pas seulement destiné à illustrer la thèse précédente, mais qui me servira à faire la critique du Probabilisme, très en honneur actuellement. Du même coup je pourrai mieux préciser notre concept de cause. Il s'agit de la pression des gaz. On sait que Boyle, puis Mariotte ont prouvé que les *facteurs* ou *conditions* de cette pression sont, d'une part, la densité, c'est-à-dire, en dernière analyse, le poids et le volume, et d'autre part la température. Toute variation, par exemple, de cette dernière retentit sur la pression dans des rapports qui ont pu être fixés. Or mon expérience journalière a créé entre les concepts de chaleur et ceux de pression une telle distinction que je répugne à

désigner la chaleur comme *cause* de la pression, et j'emploie les termes soulignés plus haut, qui traduisent ce sentiment. Mais la théorie cinétique est venue me démontrer que « chaleur et agitation moléculaire sont en définitive la même réalité, examinée à des grossissements différents[1] », que chaque molécule, lancée avec « la vitesse d'une balle de fusil », exerce des milliards de chocs par seconde; je comprends dès lors fort bien les relations qu'il peut y avoir entre cette agitation, avec son nombre infini de chocs, et la pression générale; chocs et pressions sont du même ordre, et forment désormais, à mes yeux, une relation causale. Il y a eu entre les deux termes, entre mes deux concepts, un tel progrès d'assimilation que je n'hésite plus à croire que la chaleur, c'est-à-dire l'agitation moléculaire, soit cause de la pression. Je vais même plus loin maintenant; j'entrevois la possibilité de transformer ce rapport causal en un rapport d'identité parfait : la pression est la somme de tel nombre de masses moléculaires douées de telles vitesses. L'assimilation, c'est-à-dire la compréhension, sera complète : pression et chaleur rentrent dans un même genre, dans un même concept très perfectionné.

Ces exemples nous prouvent bien qu'une séquence constante ne constitue point tout ce qu'implique le rapport de causalité. La preuve baconienne de cette séquence n'est pas un point d'arrivée ni la solution définitive du problème; bien loin de là, ce n'est qu'un bon point de départ, un problème mieux posé, une équation à résoudre, comme je disais plus haut.

De plus cette discussion, et en particulier la théorie de la pression des gaz, ont bien mis en relief l'origine même de ce processus d'assimilation. En premier lieu, mon incompréhension tenait à la nature même de mes concepts. J'avais fort bien classé, dans chacun d'eux, des perceptions analogues; mais les deux groupes génériques, chaleurs et pressions, me paraissaient très différents. Cette erreur tenait elle-même à la nature de mes impressions.

Mes organes sensoriels sont des instruments pratiques; ils ne m'avertissent que des événements qui intéressent immédiatement la conservation de mon organisme. Des milliards de corpuscules

1. Perrin, *Les Atomes*, Alcan, édit., p. 86.

électriques peuvent me traverser sans que je m'en doute; mais une pression infime, un bruit léger, pouvant me signaler la présence d'un ennemi dangereux, éveillent ma conscience. Mes sens sont comme ces sifflets d'alarme, dans les locomotives, qui ne fonctionnent que pour avertir que la pression de la vapeur atteint une limite dangereuse; ils se taisent le reste du temps. Il en résulte qu'il y a des silences prolongés dans mes avertisseurs, des discontinuités énormes entre mes impressions. Forcément les concepts, qui totalisent ces perceptions, sont aussi discontinus qu'elles-mêmes; ils ne découpent pas la réalité, suivant une expression chère à nos anti-intellectualistes modernes, parce qu'ils sont des concepts, des idées, des symboles, comme ils le prétendent; mais parce que nos intuitions sensibles sont elles-mêmes extrêmement discontinues. Si mes sens étaient infiniment plus justes et plus puissants, une foule de relations causales se résoudraient d'elles-mêmes : je suivrais des yeux les phénomènes dans leur transition, comme je suis des cavaliers qui franchissent un obstacle; je n'ai point à les identifier avec peine, sous des habits différents, avant et après l'obstacle ; je les vois sans interruption pendant tout le trajet.

En résumé, un pur rapport de séquence, bien observé, bien contrôlé, reconnu constant dans toutes les expériences, n'explique rien et ne nous donne pas, comme on l'a souvent remarqué, le sentiment de nécessité. La découverte d'une cause efficace est un premier pas dans l'assimilation; on a le sentiment confus et parfois erroné d'ailleurs, qu'elle est déjà possible, et le sentiment de nécessité grandit. Enfin tout progrès ultérieur ne peut se faire que par une analyse plus exacte des phénomènes en rapport; les concepts que nous en avons se précisent, se perfectionnent, se transforment ou se décomposent en concepts plus exacts, et enfin nous finissons par concevoir dans le complexe confus que nous appelions antécédent, et dans le complexe confus que nous appelions conséquent, deux *concepts concrets de phénomènes précis dont l'un est la vraie cause, et l'autre son unique effet possible, et qui ne constituent plus que des espèces parfaitement classables d'un même genre qui les englobe et les unifie réellement et légitimement sous une même appellation, dans une même idée générale.*

Dans l'exemple choisi plus haut, la science nous a montré la nature exacte du frottement et de la chaleur. Notre intelligence

saisit cette découverte sous la forme suivante : l'espèce chaleurs et l'espèce frottements sont deux espèces du même genre mouvements.

Ce classement n'a pas encore la perfection ni la clarté intuitive des classements mathématiques; mais il s'en rapproche à chaque nouvelle découverte sur la constitution de la matière, et il nous permet déjà, dans la pratique, d'établir entre les deux espèces des équations admirablement précises.

Le Probabilisme confond la causalité assimilatrice avec des rapports de corrélation entre concepts inassimilables. — La théorie de la connaissance, que nous venons d'exposer, nous paraît, une fois comprise, porter avec elle un cachet d'évidence qui ne trompe guère. Pourtant le Probabilisme moderne nous apporte une conception assez différente. Nous la trouvons exposée avec toutes ses conséquences dans l'ouvrage de Karl Pearson intitulé *The Grammar of Science*. Je crois pouvoir en donner un résumé fidèle avec tous les points essentiels : Le rapport de causalité n'a qu'une valeur pratique, mais au fond il est indémontrable. Deux faits ne s nt jamais identiques dans l'univers; ce que vous avez observé sur l'un ne pourra jamais être affirmé de l'autre. Admettant que le premier ait été réellement cause d'un effet donné, vous ne pourrez, en rencontrant un fait semblable à votre cause, mais non identique, affirmer qu'il sera suivi du même effet. « L'univers est fait d'un nombre infini d'êtres (entities) dont chacun est probablement individuel et non permanent. Tout ce qu'on peut faire est de mesurer et d'observer les caractères de ces êtres pour les classer en classes d'individus *semblables* (*like*). Dans ces classes une variation peut être notée; et le problème fondamental de la science est de découvrir dans quelle proportion la variation d'une classe est en corrélation avec la variation dans une seconde classe, ou de démontrer qu'il y a entre elles pure contingence [1]. » La recherche des causes revient ainsi à un simple *calcul de probabilité*.

On comprend que je ne puisse pas aborder la critique générale de cette théorie des Probabilités, qui est devenue presque une Philosophie. Les ouvrages entiers de Cournot, les œuvres dernièrement

1. Karl Pearson, *The Grammar of Science*, London, 1911, p. 165. Voir également ch. IV : Cause and effect. probability, et le chap. V : Contingency and correlation. The insufficiency of causation.

parues de Borel[1], de G. Udny Yule[2] et les œuvres de Pearson[3] ne s'analysent pas en quelques pages. Je renvoie particulièrement à la critique si aiguë qu'en a faite H. Poincaré[4] mettant à nu les *conventions* sur lesquelles repose tout calcul des probabilités. Or c'est précisément une de ces *conventions préalables* qui réduit singulièrement la portée de ces recherches et nous en montre mieux l'étroite limite. Elle est parfaitement et involontairement indiquée dans la citation précédente de Pearson : On classe, dit-il, les individus semblables, on note leurs variations, *puis* on fait ses calculs. Donc toute investigation sur les corrélations implique auparavant l'*élaboration du classement*. Quand nos classes de phénomènes sont établies, ou (en d'autres termes exactement correspondants) quand nos concepts sont organisés, nous pouvons commencer, mais seulement alors. C'est la condition préalable et nécessaire de tout calcul, la *convention* exigée.

Pearson a fait de cette méthode une large application. Entre l'*intelligence* et la *dégénérescence physique*, entre l'*alcoolisme* et le *travail*, entre les *sentiments sociaux des enfants* et ceux *des parents*, etc., il a fixé des corrélations qu'il a calculées jusqu'à la deuxième décimale. C'est une exactitude d'autant plus admirable que mes concepts d'intelligence, de dégénérescence, d'alcoolisme, de travail, et de sentiment social sont affreusement confus. Si je devais, par exemple, comparer seulement entres elles les variations de l'intelligence, c'est-à-dire les espèces du genre intelligence, je serais l'homme le plus embarrassé du monde. Je vois en elles des qualités spécifiques si différentes que je ne puis rien comparer. C'est, en d'autres termes, un concept extrêmement imparfait qui connote et confond encore de nombreux genres qu'il nous faudrait analyser et isoler. Le concept de dégénérescence a la même nature; un indice mathématique entre deux valeurs aussi incertaines représente bien peu de chose à ma pensée.

Mais, dira Pearson, refaites-en l'analyse, et je referai mon calcul sur des genres plus précis. Je répondrai que ce reclassement ne

1. Borel, *Eléments de la théorie des probabilités*, chez A. Hermann, Paris, 1909, surtout le chap. XIII : détermination des causes.

2. G. Udny Yule, *An introduction to the theory of statistics*, chez Griffin, London, 1911, surtout ch. V : Manifold classification et chap. VI : The frequency distribution.

3. Outre la *Grammar of Science*, déjà citée, voir sa « *Technical series de Mémoires* », chez Dulau, London.

4. Poincaré, *La Science et l'Hypothèse*, chap. XI, surtout p. 240-243.

constitue point un acte à part; c'est précisément en recherchant *les vraies causes et les vrais effets* que je fais cette analyse! Je suis obligé, pour faire cette détermination, d'employer la *méthode des résidus*, comme dit St. Mill, laquelle tend à éliminer tous les phénomènes qu ne rentrent pas dans mon rapport précis de causalité, c'est-à-dire, comme nous le savons maintenant, tous les phénomènes qui accompagnent plus ou moins accidentellement un des deux termes assimilables. La recherche de la cause vraie, l'analyse des phénomènes en présence, et la précision toujours plus parfaite de mes concepts et de leurs espèces, forment des actes de connaissance inséparables. M. Pearson, en les séparant, a cru découvrir « le problème fondamental des Sciences »; il en a tout simplement méconnu le caractère essentiel. Un dernier exemple mettra son erreur en pleine lumière.

Tout le monde connaît la discussion de Pouchet et de Pasteur sur la génération spontanée des fermentations. Pasteur apportait des tubes d'eau bouillie sans fermentation, Pouchet en apportait présentant des exemples de fermentations spontanées. Qu'aurait-on fait avec la méthode des corrélations? On aurait noté sur ses tables les cas d'infection et les cas de non infection; on aurait même pu classer les premiers suivant l'intensité de leur infection et on aurait établi un indice de corrélation entre cette infection et l'eau bouillie des tubes. Cet indice nous aurait fait connaître la probabilité de la génération spontanée. Qui ne voit la vanité d'un tel calcul?

En réalité, le concept de ferment ou de fermentation était encore extrêmement confus, et la recherche mathématique de ses corrélations aurait toujours participé de sa confusion. Seule, la découverte de la cause efficace des fermentations, le germe vivant, pouvait préciser ce concept, délimiter les diverses espèces de fermentations qu'il contient, et nous conduire à une classification méthodique des espèces microbiennes. Ce fut la gloire de Pasteur.

Devons-nous conclure que les travaux de Pearson sont complètement stériles et que sa recherche des corrélations est condamnée? C'est bien loin de ma pensée; si loin, que j'ai exposé et défendu ses méthodes dans mes cours, dans des écrits, dans des discussions à la Société Eugénique. Voici pourquoi : nous avons encore dans le domaine des Sciences biologiques et sociales une foule de concepts extrêmement imparfaits; les phénomènes sont tellement mal discriminés que nous ne pouvons même pas faire d'hypothèses

raisonnables sur leurs relations causales réelles. Cette obscurité n'empêche point certains esprits d'en donner des explications purement verbales qui ont la prétention de tout éclairer[1]; mais l'œuvre de science ne s'accomplit point avec des mots. On pourrait, il est vrai, attaquer l'analyse de ces concepts par la base, pourrait-on dire, en recherchant les séquences causales parmi les mieux connus et en gagnant de proche en proche. Pasteur et Cl. Bernard nous donnent maint exemple significatif de cette œuvre d'approche.

Mais cette méthode, qui est la plus sûre, est aussi la plus lente. Elle laisserait inexploré, pendant des siècles, tout un domaine dans lequel la plus faible lumière nous est infiniment précieuse pour nous diriger dans la vie. C'est pourquoi on peut aussi se jeter en pleine mêlée, pour ainsi dire, prendre nos concepts psychologiques, éthiques, sociaux, tels qu'ils sont, et rechercher ceux qui présentent entre eux quelque corrélation. Le calcul de cette dernière, malgré l'appareil impressionnant des chiffres, sera toujours extrêmement vague et approximatif, en réalité, car il repose forcément sur des conventions très douteuses, *mais c'est une indication. Cette corrélation nous prouve qu'il y a dans cet ensemble un couple de phénomènes à dégager* qui sont liés entre eux par un rapport de causalité. J'ai dit plus haut qu'une séquence causale est un rapport d'identité en puissance. A un degré moindre de connaissance, je puis dire de même qu'un *rapport de corrélation est à son tour un rapport de causalité en puissance.* Ce n'est point le problème fondamental des sciences expérimentales, comme le rêvait Pearson; c'en est seulement le premier pas, et, à ce titre, il n'est point méprisable.

Le Probabilisme exagère donc beaucoup l'importance de ses calculs : il admet, en plus, une contingence qui n'existe que par l'imperfection des concepts qu'il utilise; enfin il est dangereux, parce qu'il tend à maintenir ces concepts et leurs classements dans l'état empirique où ils lui servent. Il voisine ainsi avec l'erreur fondamentale des scolastiques athéniens et médiévaux. Mais, quand il est manié par un esprit positif, comme Galton, il est capable d'opérer un premier triage très utile à la pratique immédiate et aux progrès futurs des sciences.

(*A suivre.*)

1. Voir mon article paru ici même, février 1913, sur les « explicateurs » et intitulé : Conditions d'une enquête sur les criminels.

Les caractères d'infériorité morbide des Austro-Allemands

(1re leçon du Cours d'Anthropologie préhistorique de 1915-16)

Par le Dr CAPITAN

Je voudrais encore, au début du cours de cette année et ainsi que je l'ai fait il y a juste un an, vous parler de nos ennemis les Austro-Allemands et essayer de vous montrer une fois de plus les caractères d'infériorité morbide de cette race maudite.

Notre conclusion de l'année dernière a été la suivante : les Allemands sont des alcooliques, mégalomanes, fous et criminels.

J'ai développé devant vous chacun de ces points. Je vous ai montré l'anomalie de ces cerveaux extrêmement développés en certains points (matériel, mécanique, industriel), très peu à d'autres et atrophiés pour tout ce qui est noble, élevé (hauts sentiments, délicatesse, valeur morale); tout ce qui est grand, qui fait de l'homme civilisé et évolué un être spécial, gardien de tout ce qui constitue sa supériorité sur la brute.

Tout cela, les Austro-Allemands l'ignorent; c'est atrophié chez eux. Ce sont des brutes, sans cœur, presque sans esprit, mais remarquablement organisées au point de vue mécanique et surtout animées des plus mauvaises passions de domination et d'oppression.

Ces sortes de monstres psychiques prêtent à de saisissantes comparaisons; c'est ce qu'a fait notre ami, l'éminent professeur Boule, dans le journal l'*Anthropologie*[1].

Il s'exprime ainsi : « Il est non moins certain qu'il s'agit ici d'un accroissement anormal de la puissance intellectuelle allemande, employée presque exclusivement à forger un instrument de domination et d'oppression vis-à-vis des autres peuples, et que cette sorte d'hypertrophie a été accompagnée d'une atrophie correspondante d'une autre catégorie des manifestations de l'intelligence. L'exacerbation des tendances purement utilitaires a été balancée par l'annihilation presque totale d'autres tendances plus nobles : culte de la science désintéressée qui seule conduit à la *vérité*, laquelle amène à une forte conception du *droit*, à l'amour de la *justice*, au sentiment de la *beauté morale*, à tout ce qui répond à notre aspiration vers l'idéal.

1. Tome XXV, nos 5-6, Septembre-Décembre 1914, p. 577.

« L'évolution allemande présente donc deux aspects : un aspect progressif d'ordre purement matériel, un aspect régressif d'ordre spirituel et moral. Ce dernier correspond à un retour, à une chute vers la sauvagerie des origines. La collectivité qui nous en donne le triste spectacle doit être mise au ban de tous les peuples réellement civilisés. Elle ne mérite pas de conserver le beau nom d'*Homo sapiens*; elle s'est ramenée elle-même au rang des *Homo ferus* primitifs.

« L'évolution germanique a donc péché par un défaut d'équilibre. Or, la biologie nous apprend qu'un tel phénomène, en enlevant aux organismes qui le présentent toutes facilités d'adaptation à des changements de milieu, à des conditions nouvelles d'existence, les place dans un état de moindre résistance. La faiblesse générale qui en résulte livre ces organismes sans défense à l'action des éléments destructeurs toujours en éveil. Il faut y voir un signe précurseur de la mort... Ce que nous apprend la Biologie est magnifiquement confirmé par la Paléontologie ou Biologie du passé. On pourrait même dire que cette science est faite d'exemples de disparitions rapides d'êtres tombés victimes de leur gigantisme ou de leur spécialisation exagérée dans une seule direction.

« C'est au moment où la plupart des créatures d'autrefois sont devenues les géants de leur groupe, où elles semblent avoir atteint le summum de leur puissance physique, qu'elles succombent brusquement, parce qu'une rupture d'équilibre dans leurs facultés leur a fait perdre cette plasticité primitive qui leur avait permis jusque-là d'adapter leur évolution à toutes les circonstances nouvelles...

« L'évolution allemande s'est faite, elle aussi, plutôt dans le sens qui tue que dans celui qui vivifie. « La Kultur » qui en est résultée doit périr, victime d'une spécialisation exclusive, du gigantisme de sa force matérielle, de l'atrophie de son sens moral. »

Dans ce lumineux exposé, notre éminent ami, le professeur Boule montre donc que, dans l'évolution biologique, les êtres anormalement développés et non de façon harmonique sont près de la disparition. Raisonnant en biologiste et paléontologiste, Boule est arrivé précisément à la même conclusion que celle formulée dans ma première leçon du 12 novembre 1914 et qui était celle d'un pathologiste général et d'un médecin, ainsi d'ailleurs que très aimablement il l'a fait remarquer en analysant cette leçon dans l'*Anthropologie* [1].

J'avais cherché à établir alors que ces monstres psycho-physiologiques, les Austro-Allemands, sont aussi pathologiques.

J'avais essayé de montrer que cette monstruosité psychologique se caractérisant entre autres par une mégalomanie folle, peut s'expliquer par l'alcoolisme.

Je ne rappellerai pas les observations multiples que j'ai rapportées pour établir ce fait. En voici encore une bien typique que m'a commu-

1. Tome XXVI, n° 3, mai-juin 1915, p. 298.

niquée mon excellent ami, M. Commont, le distingué préhistorien d'Amiens.

« Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1914, un parti de 150 Allemands s'était attardé à festoyer dans le château d'Allonville, à 8 kilomètres d'Amiens. Il a été possible d'établir ce que ces goinfres ont mangé et bu dans la journée du samedi et la nuit suivante. Si on peut admettre que 150 soldats et officiers ont absorbé une vache, 400 œufs, 35 kilog. de beurre, 60 pots de confiture, etc., il leur a fallu une capacité stomacale peu ordinaire (celle d'effroyables alcooliques entraînés depuis longtemps à ce genre de sport) pour boire : deux fûts de bière, 100 bouteilles de cidre pur jus, 225 bouteilles de vin blanc, 48 bouteilles de vins fins, 30 litres de malaga, 10 litres de madère, 6 litres de muscat, 5 litres de vermouth, 12 litres de cognac, 15 litres de fine Champagne, 12 litres de Calvados, 8 litres de rhum, 6 litres de cassis, 4 litres de liqueurs diverses.

« On comprend que tous étaient ivre-morts et qu'ils furent tous faits prisonniers dans le château qu'ils n'avaient pu quitter. »

Ce récit scrupuleusement exact est bien typique. Il montre à quel degré d'entraînement alcoolique sont arrivés les soldats allemands et par suite les Allemands en général, puisque les soldats professionnels ne constituent que l'infime minorité de toutes les armées en lutte actuellement. Il y en a là une preuve bien évidente.

Mais si nous avons vu que la psychologie alcoolique peut expliquer bien des faits étranges, anormaux, de la conduite des Allemands, il est au contraire nombre de ces faits qui ne peuvent s'expliquer ainsi. Un alcoolique peut tuer dans un accès de délire ou même de rage furieuse, il ne commettra pas les horreurs raffinées dont sont coutumiers les Allemands. Certes l'alcoolisme ne peut expliquer les crimes officiels, tels l'assassinat *par ordre* tout récent de miss Edith Cavell et, hier encore, de nouveaux assassinats commandés à Liége et constamment le torpillage par les sous-marins de navires à passagers. Tout ceci, c'est du crime que jamais les arguties allemandes de nécessités d'une répression terrifiante ne pourront ni expliquer, ni excuser.

On peut donc en toute exactitude dire : les Austro-Allemands sont des aliénés certes, mais des criminels aussi et de plus en plus criminels au fur et à mesure que la guerre se prolonge.

Il est enfin un point de détail, curieux et bien typique, montrant un de leurs caractères d'infériorité. C'est la bromhydrose fétide (sueur fétide).

Et en effet les Allemands *puent*. Interrogez tous ceux qui ont, à l'armée, été en rapport avec eux, par exemple : médecins, infirmières... Ils sont unanimes.

En ce moment même, il suffit d'entrer à l'hôpital militaire Bégin, dans la salle du service de chirurgie de notre ami Demoulin, où l'on a réuni une trentaine d'Allemands blessés. Quand les fenêtres sont restées fermées pendant quelque temps, l'odeur en entrant dans la salle est épouvantable : elle rappelle celle de la cage d'un animal carnassier; et

notez-le, ces malades sont très bien soignés et tenus avec la plus extrême propreté... C'est leur odeur spéciale, c'est la bromhydrose fétide.

Mais il y a plus. Le Dr Bérillon vient dans une importante communication à la Société de Médecine de Paris, d'étudier avec son ingéniosité ordinaire un caractère très spécial à la race allemande : c'est la *polychésie* ou manifestation d'une suractivité anormale de la fonction intestinale se traduisant par une abondance anormale de la défécation et surtout un usage extraordinairement ignoble et fou de ses produits. La polychésie est une des particularités les plus marquées de la race allemande. M. Bérillon en cite de nombreux exemples, en voici un des plus typiques :

Dans un grand nombre de localités serbes, on a été surpris de l'énormité des déjections intestinales laissées par les troupes allemandes. En certains endroits, les couloirs des maisons, les cours, les ruelles, les maisons elles-mêmes en étaient remplies jusqu'à 1 mètre de hauteur. Les mêmes constatations ont été faites en Serbie partout où des localités furent occupées par des Autrichiens de race allemande. A Valyevo, d'après le Dr Petrowitch, les Autrichiens avaient rempli les rues de monceaux de matières fécales s'élevant à une hauteur à peine croyable; ces amas dégageaient une odeur intolérable. Or, leur accumulation avait été progressive et pourtant la ville avait été occupée principalement par des officiers supérieurs et par les services de l'état-major autrichien. Les Serbes ne purent jamais s'expliquer comment tous ces officiers avaient pu circuler pendant plusieurs semaines en piétinant ces immondices, ni surtout comment ils avaient pu supporter la puanteur qui s'en dégageait.

Ici il s'agit donc d'une malpropreté, d'une négligence et d'une indifférence complètes à ce qui fait horreur à tous les hommes civilisés. C'est une anomalie psycho-physiologique, c'est un fait de dégénérescence rétrograde par retour à la saleté, à la malpropreté extrême des primitifs quaternaires qui, nous le savons du reste par nos études, vivaient au milieu de la puanteur que devaient dégager les foyers sur lesquels et au milieu desquels ils habitaient.

Mais il y a plus : dans une foule de circonstances, la malpropreté fécaloïde est devenue un procédé de nocivité et de détérioration appliqué à des objets ou locaux appartenant à l'ennemi. Là ce n'est plus un acte psychopathologique, c'est un acte d'ignoble malfaiteur.

M. Bérillon a réuni également un nombre considérable de faits de ce genre. En voici quelques-uns des plus typiques où le raffinement de saleté ordurière le dispute à l'ineptie de l'acte criminel :

A Albert (Somme), dans une maison bourgeoise, les Allemands trouvèrent une ample provision de confitures dans des pots soigneusement rangés. Lorsque les Allemands eurent évacué la ville, la propriétaire revenue trouva les pots toujours très régulièrement rangés, mais... copieusement remplis de matières fécales.

A Saint-Dié, chez un magistrat, les armoires étaient remplies de linges variés méticuleusement rangés et artistement pliés. Après le départ des Allemands, le linge fut retrouvé rangé de la même façon et aussi bien

plié. Or, en dépliant successivement les diverses pièces de linge, on constata que toutes avaient été souillées de matière fécale et ensuite repliées soigneusement. Bien plus, robes, chapeaux, tout avait été traité de même.

Au château de Bellevue, près Château-Thierry, même observation. Les faits de vaisselle de table, de verres remplis de matière fécale et laissés sur la table ne se comptent plus.

Les livres mêmes, en beaucoup d'endroits, étaient tachés de même, puis consciencieusement replacés dans les bibliothèques.

Ces faits ont été constatés un grand nombre de fois. C'est en somme ce que l'on observe fréquemment chez les malfaiteurs ordinaires qui se comportent de même après avoir dévalisé une maison : œuvre de bandits dégénérés.

On peut donc avec Bérillon conclure de tous ces faits que la polychésie de la race allemande est un vrai caractère ethnique. — Elle se rattache à la gloutonnerie et à la polyphagie de cette race de goinfres. — Elle peut être considérée comme un symptôme de dégénérescence mentale héréditaire. — Elle offre la plus grande ressemblance avec la pratique de nombre de malfaiteurs à impulsions ordurières. — C'est enfin la démonstration d'un état d'infériorité physiologique et psychologique.

Donc tout cela corrobore ce que nous avons cherché à établir, et ce que les faits montrent tous les jours de plus en plus nettement : *les Allemands actuels sont des aliénés criminels* et j'ajouterai même : au fur et à mesure que marchent les événements, *plus encore criminels qu'aliénés.*

Il semble en effet que, plus compliquée devient la lutte, plus perfectionnés sont leurs moyens de défense, plus savamment élaborés sont leurs procédés d'attaque ; mais, du même coup, plus odieuse, plus sanguinaire, plus cruelle et plus lâche, plus dégénérée en un mot, devient leur psychologie sensitive.

Ces êtres remarquablement intelligents dans leurs moyens mécaniques de faire la guerre, deviennent de plus en plus d'odieux assassins, pillards émérites, tortionnaires ingénieux, bandits ne respectant rien et ce, du haut en bas de l'échelle hiérarchique.

Effroyable exemple de l'hybride monstrueux résultant de l'accouplement de la civilisation la plus moderne avec la mentalité du primitif quaternaire le plus sauvage, le plus bestial.

Cet être d'un autre âge se tenait au fond de tout Allemand, où sa fourberie native l'y cachait soigneusement à nos regards trop naïfs et surtout trop honnêtes, jusqu'au jour où la guerre actuelle a fait sortir de son repaire la bête sauvage et méchante qu'est le Germain.

Tout ceci, nous tenions à le dire bien haut ici au début de cette année, accentuant nos sentiments de haine contre des ennemis si vils, si indignes, si cruels, qu'ils nous forcent, nous jadis hommes de paix et de science, d'ordinaire si indulgents, de les haïr ainsi.

Et que l'on ne vienne pas, comme l'ont fait quelques amis pacifistes, nous parler d'exception, nous demander de considérer comme neutres et le domaine scientifique et ceux qui s'y tiennent et d'imaginer que nombre de savants allemands n'approuvent ni leur empereur, ni la guerre odieuse qu'il fait à toute l'Europe civilisée, ni les horreurs que commet l'armée allemande. Il est en effet facile de répondre à cette objection : supposer un tel état d'âme chez des savants austro-allemands, c'est bien mal connaître l'âme allemande. Quelle que soit sa pensée intime, l'Allemand (qui d'ailleurs ne connaît les faits qu'à travers le prisme mensonger des fausses nouvelles de l'agence Wolff) pensera toujours comme son souverain et approuvera toujours son armée. D'ailleurs, agirait-il autrement que ce serait un traître à son pays et cela on ne peut le supposer. Et alors nous ne pouvons considérer comme ayant une autre psychologie aucun savant austro-allemand. D'ailleurs la science allemande a joué un trop grand rôle dans la production de la mégalomanie pathologique et criminelle de l'Allemagne actuelle, pour que nous ne soyons pas en droit d'englober tous ses représentants dans la même haine que nous portons à tous les Austro-Allemands.

Nos ex-amis de ces pays... nous ne les connaissons plus!!

8 novembre 1915.

Les flèches empoisonnées

Analyses de Poisons

Par le Dr L. REUTTER
Privat-docent de l'Université de Genève.

III. — FLÈCHES DE SUMATRA.

Dans la région de la péninsule et des îles malaises, qui possèdent une flore à peu près uniforme, riche en plantes vénéneuses, les indigènes sont experts dans l'art de préparer de diverses manières les poisons sagittaires. Aussi Rumphius distinguait déjà deux sortes de poisons sagittaires qu'il dénomme *poison femelle*, peu dangereux, et *poison mâle*, très toxique; le premier renfermant l'extrait végétal de l'*Antiaris innoxia*, le second celui de l'*Antiaris toxicaria*, qui croissent à Sumatra, Bornéo, Célèbes, etc. Kaempfer[1] ajoute que le suc qui s'écoule de cet arbre est très toxique. Leschenault de la Tour, témoin oculaire de la préparation de l'ipoh, divise ces poisons en *upas antiar* et en *upas tieute* provenant du suc végétal, soit de l'*Antiaris toxicaria*, soit du *Strychnos Tieute*, additionné d'ingrédients tels que fruits de *Capsicum fructicosum*, racines de *Kampferia galanga*, de *Maranta*; selon cet auteur, les graines de *Capsicum* produisent une légère fermentation toutes les fois qu'elles apparaissent à la surface du liquide ou en disparaissent.

Virey[2] nous apprend (1841) que ce poison sagittaire était composé par du suc de racines et d'écorces d'ipoh de tuba (*Menispermum flavescens*) additionné de varangan (soufre rouge d'arsenic) dissous dans du suc de limons. Newbold distingue trois sortes de poisons chez les Orang-Dyakouns de la péninsule malaise : l'ipo Krohi, l'ipo Tennik et l'ipo Mallaye. Enfin, parmi les nombreuses plantes signalées par les explorateurs et les savants, citons l'*Allium sativum*, l'*Alpinia galanga*, l'*Amomum spec.*, l'*Antiaris toxicaria*, les divers *Capsicum*, les divers *Coccubus*, le *Costus arabicus*, la *Denis elliptica*, les divers *Strychnos* (ipo), le *Zingiber spec.*, etc. On en prépare des décoctions aqueuses que l'on évapore à la consistance d'un sirop; celui-ci, passé à travers du coton, est conservé dans des tubes en bambou hermétiquement fermés, dans lesquels il s'épaissit avec le temps.

Notons encore que l'*Antiaris toxicaria* est la plante la plus vénéneuse du monde, car elle renferme de l'Antiarine (glucoside) et des alcaloïdes toxiques, tels que l'ipohine, la toxicarine, etc., dont les effets physiolo-

1. Perrot.
2. *Nouveaux éclaircissements sur la préparation du poison ipo des Malais* (*Journal de Pharm. et de Chir.*, 1841, p. 243).

giques agissent comme des cardiaques violents, tandis que les alcaloïdes des Strychnos exercent une action tétanisante, raidissant les muscles du tronc et des membres avec action prédominante de la contraction dans les extenseurs; la poitrine immobilisée ne permet plus la respiration et la mort survient par asphyxie. Le poison du *Denis* est un stupéfiant, tandis que l'addition des condiments doit, selon les idées des Malais, renforcer l'action des toxiques.

Nous ne pouvons entreprendre ici l'étude détaillée de toutes ces différents ingrédients. Mais nous remarquerons que peu d'analyses chimiques sur les poisons de flèches de Sumatra ont été jusqu'ici entreprises, car Perrot, ne mentionne pas les poisons employés aux îles Pagheh.

Analyse.

Ces flèches, de 0 m. 75 de long, sont préparées à l'aide d'un long morceau de bois très dur, très pointu à son extrémité supérieure, et d'un long roseau creusé à sa partie supérieure, qui supporte la partie inférieure du morceau de bois précité. Leur extrémité supérieure est recouverte d'un enduit brunâtre, en majeure partie soluble dans l'eau bouillante, dans l'alcool, et dans l'éther, qui abandonnent un petit dépôt constitué par des parties végétales insolubles, telles que poils tecteurs des graines des Logoniacées et des Apocynées ou testes de celles-ci. Traitant successivement cet enduit sagittaire par de l'éther, par de l'alcool, et par de l'eau bouillante, nous obtenons des solutions renfermant :

1. Quant à la solution *éthérée*, du benjoin et du sang de dragon. Car cette solution éthérée agitée avec une solution aqueuse de carbonate d'ammonium lui cède de l'acide cinnamique, avec une solution aqueuse de carbonate de soude de l'acide benzoïque, qui proviennent du benjoin renfermant aussi les benzrésinotannols décelés dans cette solution éthérée. Cette solution éthérée, additionnée d'alcool, précipite un dépôt blanc de dracoalbane, provenant de sang de dragon; additionnée d'acide sulfurique ou d'acide nitrique, elle donne toutes les réactions caractéristiques au benjoin.

2. Sa solution *alcoolique* renferme :

a) Des corps résineux renfermant des résinotannols se précipitant en des dépôts jaunes brunâtres par addition de perchlorure de fer, jaunâtres par celle d'acétate de plomb, et brunâtres par celle de bichromate de potasse.

b) Des glucosides, car, évaporée, elle abandonne un résidu en partie soluble dans l'eau, le benzène et le chloroforme. Ses solutions benzéniques, évaporées, abandonnent des résidus se colorant en vert, en rouge brunâtre par addition d'acide sulfurique, en jaune orange puis en rouge par celle d'acide nitrique, en jaune orange par celle d'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse. Ses solutions aqueuses réduisent à chaud la solution de Fehling et se colorent en vert par addition d'acide sulfurique et d'une goutte de perchlorure de fer;

donc Strophantine, dont toutes les autres réactions spécifiques sont positives.

Ce résidu, traité par du *chloroforme*, lui abandonne de la picrotoxine qui se dissout avec une coloration orange dans l'acide sulfurique, coloration passant ensuite au violet par addition d'un petit cristal de bichromate de potasse, et au brun en présence d'une plus grande quantité de ce sel (réduction des solutions de nitrate d'argent et de Fehling, etc.).

c) Des alcaloïdes.

Cette solution alcoolique évaporée abandonne un résidu qui, repris par de l'eau acidulée, donne une solution que l'on mélange à celle obtenue en traitant ce poison sagittaire par de l'eau, après l'avoir extrait par de l'éther et par de l'alcool.

Ces solutions aqueuses, additionnées de lessive de soude diluée, et agitées successivement avec de l'éther de pétrole, du benzène et du chloroforme, leur abandonnent leurs alcaloïdes. Le résidu obtenu en évaporant la solution d'éther de pétrole renferme de la brucine, soluble dans l'eau et pouvant sublimer si on la chauffe modérément et lentement; elle se dissout avec une coloration rouge dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de chlorate de potasse, rouge orange puis jaune dans l'acide sulfurique additionné de permanganate de potasse, rouge dans l'acide sulfurique additionné d'acide nitrique. Ce résidu donne en un mot toutes les réactions caractéristiques à la brucine. Le résidu obtenu en évaporant la solution benzénique donne par contre toutes les réactions caractéristiques à la strychnine. La solution chloroformique, évaporée, abandonne un résidu se dissolvant sans se colorer dans l'acide sulfurique et dans l'acide nitrique, mais ses solutions aqueuses et acides, donnent toutes les réactions caractéristiques aux alcaloïdes. Il se dissout avec une coloration jaune orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse, jaune orange dans l'acide nitrique additionné d'une goutte de perchlorure de fer, jaunâtre puis jaune brunâtre dans le réactif d'Erdmann, jaune brunâtre dans celui de Froehde, etc. Nous ne parvenons pas à définir la nature chimique de cet alcaloïde.

Conclusions.

L'extrait végétal ayant servi aux indigènes de Sumatra à préparer ce poison sagittaire doit en conséquence être constitué à l'aide de Coques du Levant (Picrotoxine), de graines de Strophantus (Strophantine), de racines ou de graines de diverses Logoniacées (Strychnine, Brucine), et d'autres végétaux, outre des matières résineuses : Benjoin (acide cinnamique, acide benzoïque, résinotannols) et Sang de Dragon (dracoalbane).

LE DOCTEUR H. THULIÉ

Le numéro de janvier de la *Revue anthropologique* était déjà sous presse quand nous est parvenue la triste nouvelle de la mort du Dr H. Thulié, président d'honneur de notre Association, ancien directeur de l'École d'Anthropologie.

Le Dr Thulié est décédé le 16 du mois dernier, dans sa 84e année. Sa longue vie, dont les émotions patriotiques que la France traverse ont assombri le terme, a été consacrée tout entière au bien, à la défense ardente de la liberté sous toutes ses formes, au désir d'une humanité meilleure, à ces deux causes enfin qu'il jugeait inséparables, le culte du progrès moral et le culte du progrès scientifique.

Par ces quelques lignes, destinées à informer nos lecteurs, nous renouvelons à Madame Thulié et à sa famille les douloureux regrets avec lesquels l'École d'Anthropologie, unanimement, s'associe à leur deuil.

Mais ces lignes ne sauraient suffire à acquitter, envers la mémoire de l'ami vénéré qui nous restera cher à tant de titres, notre dette de profonde, d'inaltérable gratitude. Nous publierons dans un de nos prochains numéros une notice où seront du moins rappelés les principaux traits de l'existence qui vient de s'éteindre, — noble existence, entourée du respect de tous, et à laquelle a fait cortège la vive et constante affection de ceux qui ont eu, comme nous, le bonheur d'en connaître de près l'intimité.

G. Hervé.

M. Yves Guyot, directeur de l'École d'Anthropologie, a adressé à Mme Thulié la lettre suivante :

18 janvier 1916.

« Madame,

« Obligé de partir pour Londres demain matin, j'ai l'honneur de vous prier d'agréer toutes mes excuses pour mon absence aux obsèques du Dr Thulié, en même temps que l'expression de la profonde sympathie que j'éprouvais pour lui.

« Je l'avais connu presque aussitôt après mon arrivée à Paris, il y a plus de cinquante ans. Il faisait partie d'un groupe de libres esprits qui ont eu une influence considérable sur le mouvement intellectuel de la fin de l'Empire. Il avait déjà acquis une large notoriété par ses ouvrages sur la folie, et lui, médecin aliéniste, il avait osé réclamer, en faveur des personnes suspectes d'aliénation mentale et des aliénés, des garanties que ne donne pas la loi de 1838, toujours en vigueur. Cette défense des droits individuels avait établi entre nous des liens d'amitié.

« Nous étions collaborateurs d'un petit organe, la *Pensée nouvelle*, dont la collection est précieuse. On y trouve de remarquables études du Dr Thulié, écrites avec autant de verve que de puissance démonstrative.

« Au lendemain de la guerre, nous nous sommes retrouvés au Conseil municipal de Paris dont il a été deux fois président, et en même temps à la fondation de l'Ecole d'Anthropologie. Notre action commune s'y est maintenue jusqu'au jour où le Dr Thulié crut devoir renoncer à sa direction. La confiance de nos amis a bien voulu me confier la charge de lui succéder dans cette importante fonction. Si je ne puis le remplacer, j'ai du moins, comme lui, la conviction que cette œuvre est d'une haute utilité scientifique et qu'il est nécessaire de la maintenir et de la développer dans l'esprit qui a présidé à sa fondation.

« Veuillez recevoir, Madame, l'assurance de mon profond respect.

« Yves Guyot. »

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp Paul BRODARD

Conclusions générales sur l'Anthropologie des sexes et applications sociales

Par L. MANOUVRIER

IV

Dans les trois premières parties de cette étude, publiées à de longs intervalles[1], j'ai envisagé la nature, la genèse et l'évolution du mouvement féministe en vue d'apprécier justement sa valeur morale et sa portée sociale. L'ayant classé comme portion du mouvement socialiste, j'ai été conduit à jeter un coup d'œil plus général sur l'ensemble du socialisme et sur les applications de la science à la direction de l'art politique, m'efforçant de montrer que ces applications, qui sont elles-mêmes du domaine de l'art, ne sont nullement garanties par l'exactitude des données scientifiques que l'on se propose d'appliquer.

Il n'en reste pas moins certain que ces données doivent être utilisées dans la direction des sociétés comme dans celle des individus. Elles peuvent réussir à rectifier la conduite en rectifiant les opinions. Je ne voudrais certes pas amoindrir le rôle utilitaire de l'Anthropologie après en avoir montré il y a longtemps toute la grandeur en mettant en évidence la place logique et nécessaire des connaissances anthropologiques dans la technologie des différents arts (Médecine et Hygiène, Morale, Education, Droit, Politique, etc.) qui ont pour but la direction des hommes et des sociétés humaines. Mais il m'a paru nécessaire de signaler, dans les précédents chapitres, des déviations de besoins légitimes, dangereuses pour la satisfaction de ces besoins eux-mêmes et par conséquent périlleuses pour le progrès ainsi que pour l'ordre social. — Il s'agit ici, naturellement, du *bon ordre*, conforme à la justice, et celui-ci, autant qu'on peut s'en faire une idée positive, doit être conforme à la nature des choses, nature

1. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, nos de déc. 1903, août 1906 et février 1909.

qui existe pour les sociétés comme pour les individus qui les composent, et qui ne peut être violée sans préjudice pour la vie ou la santé sociales comme pour la vie ou la santé individuelles.

L'Anthropologie, qui étudie les êtres humains et leurs caractères différentiels, anatomiques, physiologiques et psychologiques, est ainsi apte à fournir des données capitales au sujet de la distinction du bon ordre social.

Si les répartitions sociales sont clairement commandées par la nature, c'est surtout en ce qui concerne les sexes. Il a fallu, comme je l'ai montré précédemment (paragr. 1), l'intervention d'un véritable désordre moral pour que des femmes, réduites à l'impossibilité de remplir dignement leur rôle naturel et obligées de travailler en concurrence avec les hommes, parussent se révolter contre l'ordre naturel, alors que celui-ci se trouvait au contraire troublé à leur détriment et qu'elles cherchaient simplement à s'adapter aux nécessités déplorables résultant de ce trouble.

Je crois avoir montré aussi que, dans le mouvement féministe, il importe d'envisager séparément ces efforts d'adaptation individuelle à des conditions sociales pathologiques, dont ils constituent au point de vue sociologique un symptôme. Ils sont légitimes et respectables en eux-mêmes, étant moralement justifiés par une nécessité impérieuse, puisqu'il faut bien que les femmes vivent d'un travail quelconque si le travail maternel et familial n'assure pas leur existence. Mais la réussite d'une telle adaptation à un mal social tend à consolider celui-ci en le dissimulant, et à l'étendre, en présentant aux femmes comme réguliers des débouchés tentateurs vers un genre de vie où miroite soit l'indépendance du célibataire, soit « l'émancipation » dans l'association conjugale.

Mais nous avons suffisamment insisté dans les chapitres précédents sur la signification, la légitimité et les écarts du mouvement féministe, ainsi que sur la nécessité de réagir contre ces écarts par la recherche rationnelle, et autant que possible scientifique, d'une répartition des rôles sociaux masculin et féminin qui puisse donner satisfaction aux besoins et aspirations légitimes des femmes sans porter atteinte à l'idéal traditionnel qui est commun aux deux sexes. Cet idéal résulte de l'action des faits naturels sur les sentiments humains à travers les siècles. Il indique plus sûrement que les théories et systèmes accidentellement conçus la direction à suivre

dans l'effort vers le progrès moral, pour l'acquisition de la plus grande somme de bonheur commun.

Il est intéressant d'étudier à ce point de vue les classes, les castes et aussi beaucoup d'autres catégories sociales. En ce qui concerne les sexes, il est bien évident que leurs rapports mutuels dans la famille et dans la société sont des résultats de différences d'ordre biologique données par la nature, dominant toute volonté d'organisation systématique et ayant donné lieu psychologiquement, dans toutes les sociétés, à des accommodations familiales ou sociales forcément semblables au fond. Elles peuvent différer suivant le degré de culture intellectuelle et morale; mais les changements légaux ne peuvent être considérés comme progrès que s'ils ne sont pas en désaccord avec les faits dominateurs qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer ou de modifier, et ce sont ces faits qu'il nous reste à exposer. Nous ne pouvons le faire ici que sommairement, mais leur ensemble n'en sera pas moins propre à montrer clairement leur signification et leur portée pratique.

*
* *

Les différences sexuelles ont été justement divisées en primaires et secondaires, les caractères primaires étant ceux qui sont directement en rapport avec la fonction de reproduction tandis que les autres, tout en étant plus ou moins constants dans chaque sexe et plus ou moins étroitement liés aux plus importants, de façon à rendre facile la distinction du sexe dans la plupart des espèces en dehors de l'observation de l'appareil génital et de ses annexes, sont étrangers à la fonction de reproduction proprement dite. Ces caractères secondaires peuvent affecter les parties du corps les plus diverses et différencier parfois les deux sexes à un tel point que, dans certains cas, le mâle et la femelle sembleraient appartenir à des espèces très éloignées l'une de l'autre, tandis que dans d'autres espèces il faut un œil exercé pour faire avec sûreté à quelque distance le diagnostic du sexe, même chez un animal adulte. Dans l'espèce humaine la différenciation dite secondaire est des mieux caractérisées aux points de vue anatomique, physiologique et psychologique.

Si nous examinons, dans cette espèce plus particulièrement, la possibilité de pousser la classification des caractères sexuels plus

loin que la division ci-dessus, nous trouvons là matière à distinctions pouvant suggérer d'introduire des subdivisions dans le groupe des caractères secondaires. On peut considérer notamment le degré d'importance physiologique, la corrélation plus ou moins étroite avec les caractères primaires ou avec des caractères secondaires relativement dominateurs, l'intervention plus ou moins large du genre de vie imposé aux femmes par leurs attributs principaux, l'effet de la sélection naturelle et de la sélection sexuelle, le degré de généralité, de fixité, d'ancienneté. Mais aucune de ces considérations, dont chacune a son importance et qui interviennent dans l'interprétation des divers caractères sexuels, ne me paraît motiver suffisamment l'addition aux deux classes de caractères sexuels, d'une troisième classe de même rang taxinomique. La classe des caractères secondaires peut comporter des divisions, mais le mot *secondaire* désigne suffisamment et en totalité tous les caractères sexuels qui n'ont pas directement trait à la fonction de reproduction, tout en étant subordonnés dans leur apparition à la différenciation sexuelle essentielle constituée par les caractères primaires.

Il n'en est pas moins vrai que, parmi les caractères sexuels secondaires, il en est qui jouent par rapport à d'autres le rôle de caractères dominateurs. C'est ainsi que l'on peut distinguer une catégorie très nombreuse de caractères directement *dérivés par dépendance ou corrélation morphologique* de ce caractère secondaire, si prononcé dans l'espèce humaine, qui est l'exiguïté relative de la masse squelettique et musculaire dans le sexe féminin.

Cette infériorité féminine, qui n'est pas particulière à l'espèce humaine, est certainement le plus important de tous les caractères sexuels secondaires à tous les points de vue indiqués plus haut et il semble être en corrélation étroite, dans son origine, avec les nécessités du rôle nourricier maternel pendant la gestation et pendant l'allaitement, puis accentué par la différenciation consécutive du travail et du genre de vie du mâle et de la femelle. Sa dérivation primitive de caractères sexuels primaires n'empêche pas qu'il doive être classé comme secondaire, car il faut bien que les caractères secondaires dérivent en dernière analyse des caractères primaires. Or j'ai démontré que de ce seul caractère résultent directement, comme simples conséquences anatomiques, une foule d'autres différences sexuelles secondaires qui caractérisent le plus fortement la

forme féminine et la forme masculine, notamment en ce qui concerne la tête.

Le développement cérébral en rapport avec l'intelligence n'étant pas amoindri chez la femme tandis que la masse musculo-squelettique l'est beaucoup, il en résulte premièrement une supériorité relative considérable du volume du cerveau que j'ai mise en évidence en 1880, contrairement à la doctrine alors admise.

Or, cette supériorité de la masse encéphalique par rapport à la masse squelettique et musculaire chez la femme entraîne, comme je l'ai également montré, de nombreux caractères sexuels secondaires assez tranchés pour permettre de diagnostiquer dans la plupart des cas sur une tête complètement décharnée le sexe de l'individu, presque aussi sûrement et rapidement qu'on le ferait d'après l'examen du bassin lui-même.

Dans les cas douteux, l'atténuation des différences résulte de ce que certaines femmes parviennent à atteindre beaucoup d'hommes sous le rapport de la masse squelettique et se trouvent alors, crâniologiquement, dans les mêmes conditions que des hommes faiblement charpentés dont les caractères crâniens s'éloignent plus ou moins par ce fait de la moyenne de leur sexe et, *a fortiori*, de la moyenne des hommes de forte taille. Si le cerveau s'agrandit chez l'homme par relation avec le développement intellectuel indépendamment de la taille, sa morphologie crânienne tend à se rapprocher alors de la féminine, tandis que chez la femme la forme féminine du crâne est accentuée en pareil cas et se rapproche encore plus de la forme enfantine, où se manifeste au maximum l'influence morphologique de la supériorité relative du volume de l'encéphale.

Cette supériorité entraîne celle du volume du crâne relativement au volume de la face, celle du développement de la voûte par rapport à la base du crâne, enfin une supériorité du poids du crâne relativement à celui des maxillaires ainsi que du squelette des membres.

Du moindre développement squelettique et musculaire résultent d'autres caractères du crâne féminin, tels que la moindre épaisseur des parois, l'absence ou la petitesse des sinus frontaux et des saillies de la portion inférieure de l'os frontal, la minceur des apophyses, crêtes et rugosités auxquelles s'attachent des muscles, l'effacement de la glabelle, des bosses sourcilières, la minceur du rebord orbitaire supérieur, le faible prognathisme de la région nasale.

Ainsi donc tous ces caractères crâniens, qui sont bien des caractères sexuels secondaires, sont dérivés directement et résultent par corrélation anatomique d'un caractère également secondaire, mais largement dominateur, qui est l'exiguïté du développement musculo-squelettique. Chez la femme, ce dernier caractère semble balancer la supériorité anabolique maternelle. Il est connexe anatomiquement avec ce caractère sexuel primaire, de sorte que nous sommes conduits à voir, depuis les caractères sexuels du crâne jusqu'à la différence sexuelle capitale, une série de corrélations étroitement enchaînées anatomiquement. Tous ces caractères sont commandés par la différenciation primordiale du sexe, et cette commune subordination les range à juste titre, quels qu'ils soient, à quelque système ou appareil qu'ils appartiennent, dans une même classe *secondairement* sexuelle. Cette classe peut comprendre toutes les différences quelconques, anatomiques, physiologiques, psychologiques reconnues comme accompagnant les attributs essentiels du sexe quel que puisse être le déterminisme de leur production. Dans ce déterminisme peuvent intervenir des influences extérieures très variées et entremêlées avec les corrélations anatomiques, de telle sorte que l'appréciation de chaque influence est une base peu sûre pour la subdivision de ces différences et que la meilleure subdivision nous paraît devoir être simplement, anatomique et physiologique.

Toujours est-il que, dans leur ensemble, les caractères sexuels secondaires sont fixés dans chaque espèce et dans chaque race non moins solidement que les caractères spécifiques ou ethniques, sinon plus, car dans l'espèce humaine on les trouve tous réunis au complet dans toutes les races sans excepter les moins importants; et ce fait, joint à leur examen chez les anthropoïdes, porte à croire que les plus importants existaient dans la souche humaine au même degré que dans l'humanité actuelle. Chez les gorilles, dont j'ai pu le mieux étudier comparativement les caractères squelettiques des membres et de la tête dans les deux sexes, les différences sexuelles secondaires concernant la masse squelettique et musculaire seraient même plus prononcées que chez nous. Les caractères crânio-faciaux sont très accusés, d'autant plus que les énormes canines de combat du mâle accroissent encore la différence sexuelle et entraînent pour une forte part la formation du cimier sagittal absent chez la femelle.

L'état glabre de la peau est un caractère sexuel particulier à

l'espèce humaine, mais il ne faut pas oublier que c'est la simple accentuation d'un caractère spécifique. Ce caractère féminin représente en outre un état commun aux deux sexes jusqu'à la puberté et persistant encore chez le jeune homme assez longtemps après l'apparition des poils au pubis. Chez beaucoup d'Européens, la barbe peut être abondante sans que la poitrine, le dos et les membres soient velus et il ne semble pas que cette diminution relative soit très étroitement en rapport avec la puissance musculaire dans les races ou chez les individus. Je l'ai constaté chez des athlètes admirables dont la peau n'était pas pour cela, toutefois, aussi lisse et fine que chez la plupart des femmes. L'ensemble du corps est velu par contre chez des hommes faiblement constitués et l'on sait que la vieillesse provoque assez ordinairement l'allongement et l'apparition des poils sur diverses parties du corps dans les deux sexes. En définitive, l'état glabre de la peau à l'âge d'adulte peut être légitimement considéré comme étant la persistance d'un caractère de jeunesse sans que l'on en puisse induire que, chez la femme, ce caractère si accusé dénote plus que chez les hommes peu velus une imperfection du développement. Il convient d'apprécier celui-ci selon sa valeur physiologique pour chaque organe ou fonction séparément.

Il y a quelque chose de sacrifié réellement au point de vue physiologique dans l'organisme féminin : c'est la puissance musculaire ; et l'on voit la différenciation sexuelle, sous ce rapport, coïncider avec la maturation génitale qui implique pour la femme une préparation coûteuse en faveur de la maternité. Mais l'arrêt relatif de la croissance musculo-squelettique répond à un mode de développement déjà décidé pendant la vie embryonnaire et dans lequel est prévu, en même temps que cet arrêt, un surcroît de puissance nutritive et le parachèvement d'une accommodation fonctionnelle toute spéciale.

L'arrêt en question ne retentit sur le développement du cerveau que dans la mesure des rapports de celui-ci avec la puissance motrice. L'infériorité du poids de l'encéphale féminin n'a pas d'autre signification. Cette corrélation apparaît, elle aussi, dès la période fœtale, car déjà à la naissance la supériorité future de la masse du corps chez le mâle est annoncée par une supériorité du poids général et par une supériorité absolue du volume de la tête. L'ensemble du développement à atteindre comporte déjà la réalisation future d'une certaine supériorité de masse cérébrale

correspondant à une certaine supériorité de la masse du soma, chez le mâle et de même chez la femme, de sorte qu'il faut admettre un développement masculin et un développement féminin différents l'un de l'autre et non pas prendre le premier comme norme par rapport au second. Cela n'empêche pas d'apprécier comparativement la valeur de l'organisation masculine et de la féminine dans leur ensemble et dans leurs détails.

Une remarque à faire ici au sujet du cerveau, c'est que, si l'infériorité musculo-squelettique de la femme se manifeste surtout à un âge auquel les systèmes osseux et musculaire de l'homme présentent un accroissement considérable, qui se maintient longtemps après la puberté, l'arrêt relatif de la croissance féminine sous ce rapport n'autorise pas à soupçonner l'existence d'un arrêt semblable du cerveau d'où résulterait, pour la femme, l'impossibilité d'atteindre le degré de développement cérébral qui se réalise chez l'homme dans le cours de sa longue croissance post-pubertaire. Une raison topique se joint ici à la raison générale exposée ci-dessus. D'une part, en effet, on connaît la précocité remarquable de la croissance du cerveau qui, d'après les moyennes pondérales, atteindrait sa limite héréditaire chez l'homme plus tôt que la croissance musculo-squelettique et précisément vers l'âge auquel s'arrête la croissance générale de la femme. D'autre part le soupçon ci-dessus est d'autant moins justifié que, dans des cas assez nombreux où la masse musculo-squelettique se trouve véritablement arrêtée dans son développement héréditaire par une cause pathologique, le cerveau n'en présente pas moins un volume ordinaire et une puissance physiologique normale. Enfin l'on voit persister la croissance du cerveau chez les enfants du premier âge en dépit d'un arrêt et d'une diminution du poids total, comme je l'ai noté d'après les chiffres de Parrot concernant les premières semaines et comme l'a remarqué Variot chez les « hypotrophiques ». Il n'y a donc pas lieu de conclure même d'un arrêt véritable du développement musculo-squelettique à un arrêt corrélatif du développement cérébral susceptible d'intéresser le fonctionnement intellectuel.

A supposer que le développement cérébral de la femme ne soit pas encore achevé lorsque s'arrête sa croissance musculaire, supposition que la précocité et la rapidité de ce développement rendent peu vraisemblable, rien n'autorise à croire que le parachèvement ultérieur

se trouve compromis. Le crâne féminin se prête à l'accroissement du cerveau tout aussi bien que le crâne masculin. C'est seulement l'épaisseur des parois crâniennes qui se trouve amoindrie par une corrélation de croissance squelettique véritable, et nous avons déjà parlé des nombreux caractères morphologiques du crâne résultant, chez la femme, de la supériorité de son volume cérébral comparativement à sa masse squelettique.

Ces caractères, avons-nous dit, sont des caractères de jeunesse en même temps que des caractères sexuels. Ajoutons ici que l'infériorité cérébrale *réelle* chez une femme de moyenne taille tend à atténuer et à effacer ces caractères féminins du crâne, tandis que la supériorité du développement cérébral chez un homme, si elle ne s'accompagne pas d'un surcroît de masse squelettique, tend au contraire à rapprocher la forme générale de son crâne de la forme féminine. Pour des raisons anatomiques de même ordre, la forme masculine du crâne, en s'accentuant, tend à se rapprocher de la forme bestiale. Cette conséquence morphologique n'implique du reste aucune infériorité physiologique, car elle résulte simplement, comme nous l'avons déjà dit, du fait que l'accroissement de la masse musculo-squelettique entraîne normalement un accroissement non proportionnel de la masse encéphalique, tend par suite à diminuer le poids relatif encéphalique et à le rapprocher de celui des bêtes, tandis que l'amoindrissement de taille sans variation du développement intellectuel élève la proportion du poids encéphalique par rapport à la masse du corps.

Ce dernier cas est celui de la femme en vertu de l'arrêt de la croissance musculo-squelettique de celle-ci à un point très éloigné de celui qui est atteint par l'homme adulte. La femme adulte ne dépasse guère en moyenne, sous ce rapport, le jeune homme d'une quinzaine d'années, d'après mes calculs dont l'imprécision ne comporte pas une erreur importante.

Un pareil écart semble bien motiver très largement l'affirmation d'un arrêt du développement, car il représenterait assurément un arrêt chez un adolescent mâle. Mais il correspond chez la femme à un développement compensateur : celui qui accommode son organisme au travail complexe de la maternité.

La différenciation sexuelle semblerait être suspendue pendant l'enfance jusqu'à la puberté si l'on ne considérait que la marche de

la croissance pendant cette longue période où la progression de la taille et du poids l'emporte souvent chez la petite fille, si bien que la différence sexuelle moyenne, bien marquée à la naissance, arrive à disparaître au moment où va commencer la nouvelle avance définitive du garçon. Cette égalité momentanée porte à considérer la fille comme ayant eu pendant un certain nombre d'années un développement identique à celui du garçon. Mais ce croisement des courbes sexuelles qui représentent la marche du poids et de la taille est au contraire un indice de leur différenciation continue, chaque sexe possédant sa courbe particulière caractérisée notamment pour le sexe féminin par un parcours plus rapide, lequel peut correspondre à la supériorité anabolique. Ce caractère sexuel fondamental, en effet, n'est pas sans se manifester pendant l'enfance où un examen attentif permet d'en constater les effets dans la constitution moins sèche et dans la moindre exubérance motrice des fillettes.

A la puberté, l'excès anabolique féminin se manifeste plus clairement dans le sens de sa destination génitale comportant la nutrition d'un produit qui devra atteindre aux dépens de l'organisme maternel, à partir de la conception, un poids égal au sixième environ de celui-ci. Le poids d'un enfant d'un an (9 kil.) auquel il convient d'ajouter le poids du placenta et des annexes (540 gr.) et de l'utérus au terme de la gestation, cela représente une dizaine de kilogrammes c'est-à-dire ce qui manque au poids moyen de la femme adulte pour atteindre le poids moyen de l'homme. Il s'ensuit que l'on peut établir l'équation : Femme + enfant = homme. Mais cette équation ne représente que très imparfaitement le coût de la maternité pour l'organisme féminin, car dans le poids de la femme figurent pour une part considérable un surcroît de tissu adipeux, et un surcroît de développement des viscères abdominaux. Le premier surcroît peut être interprété comme constituant une provision maternelle, le second, en partie, comme moyen de pourvoir à cette provision et plus généralement aux besoins de la maternité. Ainsi toutes ces différences peuvent être interprétées comme étant le coût de l'aptitude à entretenir la vie parasitaire du nourrisson.

Le surcroît viscéral est corrélatif pour une part à la faible taille de la femme. Mais à masse égale de l'ensemble du corps, l'organisme féminin présente une prédominance viscérale relativement à l'organisme masculin au détriment de la masse musculo-squelettique.

L'interprétation ci-dessus reste donc justifiée pour l'ensemble de ces différences sexuelles.

Il s'agit là de différences sexuelles si étroitement liées, comme aussi la fonction mammaire, à l'exercice féminin complet de la fonction de reproduction, qu'on peut légitimement hésiter à qualifier de *secondaires* de pareils caractères féminins, puisqu'ils représentent la supériorité anabolique considérée comme la caractéristique primordiale du sexe femelle et des conditions de nutrition indispensables à la vie du fœtus et du nouveau-né. Une telle qualification ne trouverait qu'un prétexte insuffisant dans la limitation conventionnelle des caractères sexuels primaires à l'appareil génital défini anatomiquement. La formation du groupe des caractères sexuels primaires se trouve facilitée dans une certaine mesure si on les envisage aussi physiologiquement. Le groupe peut alors comprendre, outre les différences sexuelles se rapportant à l'ovulation, à la fécondation, à la gestation, à la parturition, à l'allaitement, à la menstruation, la prédominance anabolique et viscérale.

Un autre caractère qui nous semble mériter d'être noté à ce point de vue chez la femme, c'est cette souplesse particulière qui lui permet de subir pendant le cours de la gestation, des modifications aussi énormes que l'hypertrophie de l'utérus, l'augmentation du calibre de beaucoup de vaisseaux, l'hypertrophie du cœur, des migrations du rein, etc., le tout se produisant dans un court espace de temps sans que la patiente, bien souvent, s'en trouve obligée de suspendre ses occupations et même un travail assez dur, — puis de se « rétablir » rapidement. La femme est sujette ainsi à des changements considérables qui peuvent se répéter un certain nombre de fois sans que ni sa santé, ni sa longévité, en moyenne, soient pour cela inférieures à celles de l'homme.

Ces changements d'état sont normaux et possèdent un rôle physiologique, ou bien sont des adaptations indirectes à ce rôle; mais c'est précisément pour cela que nous voyons dans cette facilité d'adaptation et de réparation qui dépasse beaucoup les limites de l'appareil génital un caractère sexuel particulier, dont la portée nous paraît en outre dépasser les besoins spéciaux de l'adaptation et de la réparation puerpérales.

(*A suivre.*)

La politique nationale allemande

Par M. Jules ROCHE

Président d'honneur de l'Association pour l'enseignement des Sciences Anthropologiques.

I. — L'Empire du monde. — La nation secondaire.

Les renseignements les plus précis nous apprennent que la propagande allemande la plus acharnée redouble de toutes parts pour persuader au monde, — notamment aux peuples neutres, Suisse, Hollande, Italie, etc., — que c'est l'Allemagne qui est la victime et la France l'agresseur.

Il est plus nécessaire qu'on ne pense de combattre cette campagne aussi dangereuse qu'absurde et mensongère, — ce qui est beaucoup dire. Les démonstrations du contraire des affirmations allemandes abondent; parmi les documents les plus décisifs, on n'a que l'embarras du choix. Il faut en donner encore; il faut poursuivre infatigablement, de tranchée en tranchée, les effrontés mensonges teutoniques. On trouvera ci-après quelques lignes authentiques singulièrement décisives, puisqu'elles sont extraites de rapports officiels allemands.

En effet, ce ne sont pas des Français qui ont écrit certaines des pages qu'on va lire : ce sont des Allemands!

Toutefois, il est bon, auparavant, de rappeler un passage particulièrement important du rapport officiel que le colonel Pellé, notre attaché militaire à Berlin, adressait à Paris, en mars 1912.

Rapport du colonel Pellé.

« Le ressentiment éprouvé dans toutes les parties du pays est le même. Tous les Allemands, jusqu'aux socialistes, nous en veulent de leur avoir pris leur part au Maroc.

« Il semblait, il y a un ou deux ans, que *les Allemands fussent partis à la conquête du monde.* Ils s'estimaient *assez forts pour que personne n'osât entamer la lutte contre eux.* Des possibilités indéfinies s'ouvraient à l'industrie allemande, au commerce allemand, à l'expansion allemande.

« Naturellement, ces idées et ces ambitions n'ont pas disparu aujourd'hui. Les Allemands ont toujours besoin de débouchés, d'expansion

économique et coloniale. Ils estiment qu'ils y ont droit parce qu'ils grandissent tous les jours, parce que *l'avenir leur appartient*. Ils nous regardent, avec nos 40 millions d'habitants, comme une *nation secondaire*.

« Dans la crise de 1911, cette nation secondaire leur a tenu tête, et l'empereur et le gouvernement ont cédé. *L'opinion publique ne l'a pardonné ni à eux, ni à nous. Elle ne veut pas qu'un pareil fait puisse se reproduire.* »

On comprend aisément l'importance de ces observations du clairvoyant officier français, dont le langage rappelle celui si vainement tenu par le colonel Stoffel, en 1869 et en 1870.

Les Allemands sont « partis à la conquête du monde ». C'est l'esprit de l'Ordre Teutonique qui s'est réveillé et s'empare de jour en jour davantage de « l'opinion publique ». Elle ne « pardonne pas » que l'Empire n'ait pas déclaré la guerre à la France en 1911. Il faut que cette « nation secondaire » cède, humble et soumise, à la nation supérieure qui doit régner sur le monde!

Et ces sentiments populaires de l'année 1912, notre attaché militaire à Berlin de 1913, le colonel Serret, les confirme comme grandissant, le 15 mars 1913 : « On enrage... On est furieux... Nous mettre définitivement hors de course, c'est cela » que poursuivent, bon gré mal gré, les Teutoniques, fidèles héritiers de la grande pensée des « Grands Maîtres » du XIIIe et du XIVe siècle, Hermann de Salza et Sigefroi de Feutchtwangen.

Passons maintenant aux déclarations directes des Allemands eux-mêmes, et jetons les yeux au hasard sur le *Rapport officiel et secret* rédigé par le Grand État-Major, à Berlin, le 19 mars 1913.

But et devoir de la politique nationale allemande.

. . . . . .

« Ni les ridicules criailleries de revanche des chauvinistes français, ni les grincements de dents des Anglais, ni les gestes désordonnés des Slaves ne nous détourneront de notre but, qui est de fortifier et d'étendre le Deutschthum (puissance germanique) *dans le monde entier*.

. . . . . .

« Notre nouvelle loi militaire n'est qu'une extension de l'œuvre d'éducation militaire du peuple allemand. Nos ancêtres de 1813 ont fait de plus gros sacrifices. C'est notre devoir sacré d'aiguiser l'épée que l'on nous a mise en main, et de la tenir prête pour nous défendre comme pour *porter des coups à notre ennemi*. Il faut faire pénétrer dans le peuple l'idée que nos armements sont une réponse aux armements et à la politique française. Il faut l'habituer à penser qu'une *guerre offensive de notre*

part est une nécessité pour combattre les provocations de l'adversaire. Il faudra agir avec prudence pour n'éveiller aucun soupçon, et éviter les crises qui pourraient nuire à notre vie économique. Il faut mener les affaires de telle façon que, sous la pesante impression d'armements puissants, de sacrifices considérables, et d'une situation politique tendue, un déchaînement (Losschlagen) soit considéré comme une délivrance, parce qu'après lui viendraient des décades de paix et de prospérité comme après 1870. *Il faut préparer la guerre au point de vue financier*; il y a beaucoup à faire de ce côté-là. Il ne faut pas éveiller la méfiance de nos financiers, mais bien des choses cependant ne pourront être cachées. »

Voilà bien le programme :

« Étendre le *Deuchsthum* dans le monde entier!... »

Et voilà bien la méthode :

« Faire pénétrer dans le peuple l'idée que les armements de l'Allemagne sont une réponse aux armements de la France », afin de pouvoir ensuite « prendre l'offensive » devenue une « nécessité ».

Ces déclarations audacieuses, cette politique de violence et de ruse, de mensonge grossier et sans pudeur, tel est en quatre lignes officielles le *But et le devoir de la politique nationale allemande* nettement exposés à Berlin, à l'heure même où jamais il n'avait été plus faux de présenter au peuple allemand la « nation secondaire » comme l'ayant forcé par ses armements à une guerre offensive et comme se préparant à le provoquer! Mais cela vaut quelques précisions de *fait*, en réponse à ces prodigieuses « menteries ».

II. — L'Allemagne contre les neutres. Le Code de la trahison.

Non seulement l'Allemagne a seule l'entière responsabilité de la guerre, l'a voulue, mais elle veut infliger à bien d'autres populations le sort qu'elle fait subir à la Belgique. Ce projet fait partie essentielle du *programme teutonique*, officiellement exposé à diverses reprises, en dehors des campagnes officieuses ou spontanées de la presse et des sociétés pangermanistes.

Un des documents officiels les plus décisifs est à coup sûr le « Rapport secret » rédigé sur le renforcement de l'armée allemande, dont nous avons publié quelques passages. C'est encore lui qui va dévoiler aujourd'hui aux « petits États » les intentions profondes des Allemands, si habiles à les cacher sous les apparences de la plus cordiale bonhomie. — Lisons donc le texte lui-même.

Rapport officiel secret du 2 avril 1913 au Gouvernement Allemand.

L'espionnage.

« Il faudra susciter des troubles dans le nord de l'Afrique et en Russie. C'est un moyen d'absorber des forces de l'adversaire. Il est donc absolument nécessaire que *nous nous mettions en relations, par des organes bien choisis, avec des gens influents*, pour préparer les mesures nécessaires en cas de guerre européenne. Bien entendu, en cas de guerre, on reconnaîtrait ouvertement ces alliés secrets; et on leur assurerait, à la conclusion de la paix, la conservation des avantages conquis. On peut réaliser ces desiderata. Un premier essai, qui a été fait il y a quelques années, nous avait procuré le contact voulu. Malheureusement, on n'a pas consolidé suffisamment les relations obtenues. Bon gré mal gré, il faudra en venir à des préparatifs de ce genre, pour mener rapidement à sa fin une campagne.

« Les *soulèvements provoqués en temps de guerre par des agents politiques*, demandent à être soigneusement préparés, et par *des moyens matériels*. Ils doivent éclater simultanément avec la destruction des moyens de communication; ils doivent avoir une tête dirigeante que l'on peut trouver dans des *chefs influents*. »

Les annexions nécessaires.

. . . . . .

« Quoi qu'il en soit, nous devons être forts *pour pouvoir anéantir d'un puissant élan nos ennemis de l'Est et de l'Ouest*. Mais dans la prochaine guerre européenne, il faudra aussi que *les petits États soient contraints à nous suivre, ou soient domptés*. Dans certaines conditions, leurs armées et leurs places fortes peuvent être rapidement vaincues ou neutralisées, *ce qui pourrait être vraisemblablement le cas pour la Belgique et la Hollande*, afin d'interdire à notre ennemi de l'Ouest un territoire qui pourrait lui servir de base d'opération dans notre flanc.

. . . . . .

« Dans *les petits États de notre frontière Nord-Ouest* (ce sera pour nous une question vitale), le but vers lequel il faut tendre, c'est *de prendre l'offensive avec une grande supériorité dès les premiers jours*.

« Pour cela, il faudra concentrer une grande armée, suivie de fortes formations de landwehr, qui détermineront les armées des petits États à nous suivre, ou tout au moins à rester inactives sur le théâtre de la guerre, *et qui les écraseraient en cas de résistance armée*.

. . . . . .

« *Tels sont les devoirs qui incombent à notre armée*, et qui exigent un effectif élevé. Si l'ennemi nous attaque, ou si nous voulons le dompter, nous ferons comme nos frères d'il y a cent ans : l'aigle provoqué prendra son vol, saisira l'ennemi dans ses serres acérées, et le rendra inoffensif. *Nous nous souviendrons alors que les provinces de l'ancien empire allemand* :

Comté de Bourgogne et une belle part de la Lorraine, sont encore aux mains des Francs; que des milliers de frères allemands des provinces baltiques gémissent sous le joug slave. *C'est une question nationale de rendre à l'Allemagne ce qu'elle a autrefois possédé.* »

Il est difficile d'imaginer deux témoignages plus éclatants de la bassesse morale et de l'avidité monstrueuse des « Teutoniques »; d'une part, un programme d'espionnage systématique, combiné avec la plus abjecte des trahisons; d'autre part, une ambition frénétique, portée jusqu'à la démence.

Ce n'est point, en effet, l'espionnage historique et traditionnel qui caractérise la politique allemande, c'est bien la trahison, le plus ignominieux des crimes! Rien d'aussi faux que de confondre les deux actes. L'espion proprement dit peut être quelquefois un héros. Homère a rendu immortelle la gloire d'Ulysse et de Diomède pénétrant la nuit, parmi cent risques de mort, dans le camp des Troyens, afin de sauver l'armée grecque; mais Donon leur révélant la situation des troupes troyennes et les projets de leur chef était un traître. Alfred le Grand, pour délivrer son royaume de l'invasion danoise, s'en va au péril de sa vie, déguisé en berger troubadour et la harpe à la main, saisir dans ses rangs les secrets de l'ennemi, et sauve ainsi l'Angleterre.

Ces stratagèmes de l'ennemi chez l'ennemi, où la vie à chaque minute se joue pour la patrie, ne sont point la « méthode » classique allemande : c'est par la corruption qu'ils procèdent; c'est la « Kultur des Judas » à laquelle ils s'adonnent; — le Rapport secret du 2 avril 1913 le proclame sur un ton d'orgueil. Relisez, faites lire, faites relire ces axiomes odieux de la politique pangermaniste sur la « nécessité » pour l'Allemagne de « choisir » dans les autres pays des « agents politiques », des « chefs influents », afin que ces agents trahissent d'avance leur patrie en préparant sa ruine pour le jour où se déclarerait ouvertement la guerre.

De tels êtres ne sont point des « espions » à la façon d'Ulysse et d'Alfred le Grand; ils n'ont plus rien d'humain. Ce n'est même point la mort par les armes, comme celle des héros, qui doit être leur châtiment, mais le supplice infâme qui attache pour jamais la honte au nom du misérable auquel il arrache la vie.

Et voilà, révélé dans une foudroyante lumière, le secret, — (non plus seulement d'un Rapport Officiel qui est tout un monde), —

mais de bien d'inexplicables incidents ayant marqué depuis des années l'histoire des « adversaires » chez qui la « politique allemande » exigeait l'organisation d' « agents politiques » et de « chefs influents », généreusement fournis de puissants « moyens matériels ».

Il manquait un objet au musée des horreurs ; le Rapport Officiel secret du 2 avril 1913 l'y a porté : c'est le code de la trahison !

III. — Le programme teutonique.

Après les révélations du Rapport Officiel secret adressé le 2 avril 1913 au gouvernement allemand, il n'est plus permis à personne de conserver la moindre illusion sur les périls que les Teutoniques font courir au monde entier, particulièrement aux pays neutres qui firent jadis partie de l'Empire germanique. Le sort qui les attend le lendemain de la victoire allemande, — si jamais elle était remportée, — est dès à présent connu, proclamé par les vainqueurs éventuels eux-mêmes : « C'est une question nationale pour l'Allemagne *de reprendre tout ce qu'elle a autrefois possédé.* »

Tel est l'arrêt !... — Il ne m'a pas surpris. Dès 1895, j'avais signalé à la Chambre les dangers et les menaces de cette prodigieuse doctrine. Au cours de la discussion du budget, comme rapporteur du budget de la guerre, j'avais exposé aussi exactement que possible les progrès formidables accomplis par l'Allemagne dans l'organisation de ses forces militaires ; prouvé, par des documents officiels, que le grand état-major érigeait en dogme la nécessité de l'offensive en cas de guerre ; l'urgence, pour nous, de mesures correspondant à celles de nos rivaux ; je conclus enfin en citant le langage très net par lequel un organe officieux de Berlin venait de préciser ainsi le programme teutonique :

« Nous avons le droit de nous assurer la tranquillité ; *il faut remettre les choses dans l'état où elles étaient avant l'époque de François Ier ;* entre nous et les Français il n'y a *qu'une frontière légitime* au point de vue du droit international, c'est celle qui jadis a séparé l'Austrasie de la Neustrie, sans parler de la Flandre.

« En un mot, *il faut rétablir la frontière de l'empire allemand telle qu'elle était sous l'Empereur Charles-Quint.* Après une nouvelle *guerre victorieuse, nous prendrons sept départements à la France :* le *Nord*, la *Meuse*, la *Meurthe*, les *Vosges*, la *Haute-Saône*, le *Doubs* et le *Jura*. La population de ces territoires est de sang allemand, bien qu'elle ait adopté depuis le moyen âge les mœurs welches. »

L'esprit regrettable qui régnait alors dans les milieux politiques empêcha qu'il fût tenu compte, comme il l'eût fallu, des actes du gouvernement allemand et des doctrines du grand parti qui répandait partout, avec une « activité dévorante », la thèse de l'Empire germanique intégral. Aujourd'hui, c'est dans un document officiel que nous la retrouvons, plus accusée encore en 1913 qu'en 1895.

En 1895, il s'agissait seulement de « rétablir la frontière de l'Empire allemand telle qu'elle était sous Charles-Quint », — et de « prendre sept départements à la France », — sans parler des autres territoires; en 1913, il s'agit de « reprendre tout ce que l'Allemagne a autrefois possédé !... »

Voilà un « autrefois » qui va loin! Il est indispensable de le suivre, si nous voulons conjurer de périlleuses surprises.

Cet « autrefois » ne menace pas seulement la France de dépasser de beaucoup les sept départements catalogués dans le registre des annexions allemandes nécessaires; il comprend bien d'autres conquêtes et d'autres populations qui ne s'en doutent pas! Il n'est pas trop tôt pour avertir ceux qui resteraient sourds et aveugles.

On ne connaît pas assez, chez nous et ailleurs, le rôle politique que « l'histoire » joue dans l'opinion allemande. Parce que nous oublions systématiquement notre passé national, sinon pour le dénaturer; parce que nous formons nos projets, nous fixons nos résolutions uniquement d'après nos impressions immédiates, en ne considérant que les circonstances actuelles, sans même songer aux faits qui les ont produites, nous croyons que les autres peuples ne se souviennent pas plus que nous : — il en est tout autrement dans l'âme germanique. Elle est profondément traditionaliste; les événements les plus lointains la touchent d'une façon plus pénétrante que ceux de l'heure présente.

Les exploits sanglants d'Arminius dans le *Teutoburgiensis saltus*, il y a plus de dix-neuf cents ans; les rivalités de Frédéric Barberousse contre Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, aux champs lointains de la troisième croisade; la condamnation à mort du *Kronprinz* Conradin, en 1268, par les juges de Charles d'Anjou, comptent davantage dans l'état d'esprit d'un Allemand *kulturé* que tous les incidents contemporains de la Ville et de la Cour.

En France, qu'un candidat se fût avisé — (jusqu'à présent du

moins) — en ses tournées électorales, de présenter aux clients des délégués préfectoraux des considérations, même les plus importantes, tirées de certains événements de notre passé seulement deux fois séculaire, ou des conditions de notre formation historique, il eût pesé d'un bien faible poids devant un concurrent très moderne, imbu des fécondes doctrines mères du succès!

Qu'on se garde donc de prendre à la légère les revendications « historiques » des Impériaux allemands et du Rapport officiel secret du 2 avril! — Seule, la victoire des Alliés peut en préserver le monde, et personne, plus que les « neutres » provisoires, n'a intérêt à s'efforcer de les faire échouer.

Quelle serait, en effet, cette « unique frontière légitime » de l'Empire Allemand « avant François Ier »?

Quel serait, mieux encore, le domaine « nécessaire » à l'Allemagne pour qu'elle eût repris « tout ce qu'elle a autrefois possédé »?

Que la Hollande, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, etc., examinent la portée de ces questions; — les réponses que ces pays se feront eux-mêmes ne les rassureront probablement pas davantage que s'ils s'appelaient l'Alsace-Lorraine.

IV. — Le Grand Projet teutonique et les Neutres menacés.

On peut dire des formules du Rapport secret, comme de celles des journaux officieux allemands de 1894, qu'elles se définissent elles-mêmes de la manière la plus claire. — Rien n'empêche de les compléter.

Au contraire : plus on montrera à l'opinion publique les détails du programme des Teutons, plus les populations qu'il menace pourront comprendre l'intensité du péril auquel elles sont exposées, quelque chimérique qu'il leur paraisse au premier abord.

Sans doute, on est porté à considérer comme invraisemblable l'idée que l'Allemagne puisse sérieusement penser en 1915 à « reprendre tout ce qu'elle a autrefois possédé »! — Mais une telle intention apparaît comme singulièrement sérieuse, dans l'esprit des Pangermanistes qu'elle hante, lorsqu'on s'aperçoit, par un simple regard en arrière, qu'elle n'a pas cessé depuis des siècles d'être leur dogme essentiel, inspirateur dirigeant de toute leur politique.

Vers la fin de 1842, Edgar Quinet revenant d'un voyage assez long

en Allemagne écrivait, dans sa remarquable étude sur l'Allemagne et l'Italie, sous le titre particulier *La Teutomanie*, les lignes suivantes :

« ... Nos confrères d'outre-Rhin se hérissent de nouveau; ils redoublent de fureur; ils déterrent, ils brandissent contre l'Occident l'épée d'Arminius; les rois de Prusse et de Bavière marchent contre nous, lance haute, à leur secours; le premier change la cathédrale de Cologne en un blockaus contre les Gaulois; *Post Franco Gallorum invasionem*, — c'est l'inscription de guerre qu'il vient d'enfouir sous le porche. Le second proscrit, dit-on, l'étude de la langue française comme mère d'hérésie!...

« ... Il exhume les reliques d'Alaric, de Genséric, d'Odoacre, de Totila, tous bons chrétiens, excellents catholiques, vrais prêcheurs d'aumônes, parfaits teutomanes, qu'il canonise dans son Walhalla, à notre éternelle épouvante...

« Comme je voyageais, il y a quelques jours, sur le Rhin avec un Allemand fort distingué, écrivain comme ils le sont tous, homme d'ailleurs plein de modération, je me hasardai à lui demander quel était, selon lui et ses amis, le but politique vers lequel tendait l'Allemagne : à quoi il me répondit du plus grand sang-froid du monde : « *Nous voulons revenir au traité de Verdun entre les fils de Louis-le-Débonnaire.* »

On le voit : la *Teutomanie* de 1914 et de 1915 n'est que la fidèle continuation de celle de 1895, — qui n'était elle-même que celle de 1842, — qui n'était elle-même que celle de longs siècles précédents.

« L'empire du monde » résume plus clairement encore que toutes les autres formules le programme politique teuton.

Quatre cents ans avant le rapport secret proclamant qu'il faut « étendre au monde entier la puissance germanique », le fils de cet empereur Maximilien Ier qui rêvait la Monarchie Universelle, Charles-Quint, avait pris pour image symbolique les Colonnes d'Hercule avec cette devise : « Plus ultrà! »

Vainement les Colonnes d'Hercule symbolisaient le bout du monde, la doctrine teutonique criait : « Encore plus loin!... »

La voilà tout entière : telle qu'elle fut toujours, telle qu'elle est restée, telle qu'elle restera tant que la Teutomanie sera, — et la Teutomanie sera tant que la race qui en est fatalement génératrice sera. Il est impossible au Teutonique de n'être pas Teutomane, comme au Nègre de n'être pas noir.

Le problème à résoudre, pour les autres peuples, les autres races qui ne veulent pas être courbés sous « la main de fer » de l'Allemagne, consiste donc non point à s'allier avec elle, mais à la mettre

dans l'impossibilité matérielle de faire peser « sur leur nuque » cette main de fer, — comme dit la *Gazette de Cologne*.

Les « petits États » assez aveuglés pour croire qu'ils peuvent trouver profit à être les alliés, ou protégés de l'Allemagne, ne tarderaient pas à s'apercevoir que l'esprit teutonique est impénétrable à la notion d'alliance ou de protection, et ne comporte absolument que la domination sous la forme la plus brutale. Les Habsbourg doivent commencer à le sentir !

Les Teutoniques sont par essence des féodaux souverains, incapables de connaître ni égaux, ni alliés, mais uniquement des vassaux du plus humble degré ; — et c'est le « monde entier » qui doit subir cette vassalité, pour ne pas dire ce servage.

« *Nec pluribus impar!* » — « Inférieur à personne » ; — cette devise suffisait à la vanité du Grand Roi français, et il choisissait pour image symbolique le soleil, source bienfaisante de lumière, de chaleur et de vie pour tous les hommes.

« *Plus ultrà !* » — « Plus loin que le bout du monde » traduit à peine le monstrueux programme des Teutoniques, dont l'idéal, — loin de la lumière féconde versant sur tous la joie vivante, — est tout entier dans une « force » capable de tout asservir ou détruire.

Entre les conceptions exprimées par les deux devises, les deux symboles, si contraires, il y a un abîme; il est le même entre les deux races qui furent représentées par leurs Monarques dans ces choix héraldiques. Les petits, ou grands, ou moyens États encore neutres risquent d'être bientôt — s'ils ne le sont déjà virtuellement — presque forcés de changer au moins d'attitude.

Quelque dorés (en toc) que semblent être les anneaux de mariage présentés à cette heure à leur cœur par le Maître, c'est entre leur noble indépendance et leur plus dur esclavage qu'ils ont à choisir.

Science française, Scolastique allemande

Par le Dr G. PAPILLAULT

(*Suite*[1])

Résumé sur le perfectionnement progressif de nos concepts. — Nous pouvons maintenant mettre en pleine lumière l'unité et la continuité de nos moyens de connaître. Nos sens nous apportent constamment des impressions qui sont à la fois extrêmement confuses et extrêmement complexes. Ces impressions représentent déjà un premier travail d'unification portant sur des impressions élémentaires en nombre infini, et suivant un processus qui nous est encore inconnu. Telles qu'elles sont et nous arrivent dans le champ de la conscience, elles subissent un travail de discrimination qui isole certaines perceptions et les classe d'après leurs analogies, en concepts. Nous sommes considérablement aidés dans ce classement par le langage, qui nous apporte des cadres déjà préparés par les expériences ancestrales. (Et, soit dit en passant, quelle économie d'effort, quelle supériorité ne devons-nous pas à ceux qui nous ont transmis un classeur aussi parfait que la langue française!) Ce premier travail d'assimilation avec le classement pratique qui en est le résultat, nous permet déjà une vie sociale très complexe; grâce à lui, nous distinguons entre nos concepts génériques, et entre les espèces qui forment ces genres, des relations dont la constance relative offre des voies stables à nos actes journaliers. Mais quelles solutions de continuité, quels abîmes, laissent entre elles nos perceptions! quelle approximation grossière dans leur classement! quelles variations dans leurs relations!

C'est alors que commence le reclassement méthodique de nos perceptions : recherche de corrélations montrant que certaines sont les conditions ou les circonstances de certaines autres; détermina-

1. Voir *Revue* de janvier et février 1916.

tion aussi exacte que possible du degré de corrélation; analyse des complexes en présence, et recherche des éléments qui présentent entre eux des rapports précis de causalité; analyse nouvelle et assimilation progressive de ces deux termes qui deviennent les espèces d'un même genre scientifiquement organisé; enfin assimilation progressive de ces concepts déjà très perfectionnés aux concepts parfaits d'ordre mathématique dont nous avons une compréhension complète par une intuition immédiate. Chaque pas se fait dans le même sens; chaque progrès en prépare un autre; c'est comme une immense usine où chaque pièce, d'abord grossièrement découpée, est reprise dans chaque atelier, jusqu'à sa perfection finale.

Phénomènes actuellement inassimilables. — Tous ces concepts sont, ou auraient pu être les produits de ma conscience; l'atelier où ils se dégrossissent progressivement aurait pu résider en moi, bien que le travail soit souvent fait par d'autres.

Mais une question se pose maintenant, dont la gravité n'échappera point au lecteur. L'ensemble des perceptions, dont l'organisation en concepts sans cesse perfectionnés constitue l'œuvre scientifique, épuise-t-il tout le contenu de nos connaissances? — Une foule de personnes se piquant d'avoir un esprit positif répondent par l'affirmative : nous sommes enfermés dans nos sensations; nous ne connaissons les objets que par les impressions qu'ils nous donnent; un objet n'est qu'une somme, une concomitance de perceptions inséparables. Supprimez-les, et tout s'évanouit pour nous; si vous y mettez autre chose, vous faites une hypothèse à jamais invérifiable, puisqu'elle est étrangère à vos perceptions, c'est-à-dire à votre expérience. — Tout cela est fort exact. Voici par exemple un bistouri. Tout ce que j'en connais est le fruit de mes perceptions, ou de celles que je puis en avoir. Cependant je ne puis raisonnablement lui refuser une puissance que je ne percevrai jamais, ou dont je ne pourrai jamais faire *une expérience profitable,* et dont l'évidence est pourtant aussi forte pour moi que l'existence de bien des objets : je sais que, manié par une main experte, cet objet pourra pénétrer dans mon système nerveux et retrancher de ma conscience tel ou tel ordre de perceptions ou de mémoires; et je ne percevrai pour ainsi dire rien, sinon l'écroulement d'une partie de mon *moi. C'est une puissance qui peut atteindre ma puissance* dans son intimité, ma

puissance de percevoir, d'agir, d'associer des idées, de penser, en un mot.

Je fais intervenir ici des expériences que je ne puis vérifier directement ; elles ont dû être éprouvées par une autre conscience que la mienne, et je ne puis en inférer les états de conscience que par des signes extérieurs toujours douteux. On sait que Paulow et Bechterew ont fait dans ces dernières années des expériences fort intéressantes sur la délicatesse de perception auditive des chiens. Mais ne nous méprenons pas sur le sens exact de leurs découvertes : ils ont montré que l'appareil nerveux du chien réagit à telle excitation sonore ; ils ne m'ont rien appris sur l'état de conscience qui y répond ; il y a peut-être des réactions complètement inconscientes. Je n'en sais rien. Chez les hommes eux-mêmes, les mêmes gestes, les mêmes paroles ne répondent pas toujours au même état de conscience ; quelquefois ils sont tout à fait inconscients. Si nous sommes deux à regarder le même rouge, je ne suis pas sûr du tout que nous ayons la même perception, et je n'ai aucun moyen *actuellement concevable* de le vérifier.

Ici nous rencontrons vraiment une scissure dans le domaine de nos connaissances. Avouons-le franchement, *il y a dualisme.* Descartes a eu tort de le creuser encore en lui donnant une valeur métaphysique dont il a été le premier, d'ailleurs, à ne pas tenir compte. Mais il a eu une vue de génie en exigeant qu'on étudiât les êtres vivants comme des machines. C'était le domaine de la physiologie cérébrale qu'il marquait de la sorte (psycho-physiologie, psychologie objective modernes). Et là s'arrête encore actuellement la science expérimentale. Au delà vient le règne de la conjecture ou bien de l'introspection rigoureusement individuelle.

Il ne faut pas confondre, bien entendu, les êtres vivants avec les êtres conscients. Le concept d'êtres vivants compte de nombreux genres et espèces, comme on sait, et on a reconnu qu'on ne pouvait perfectionner le classement de ces *objets*, comme de bien d'autres d'ailleurs, qu'en suivant pas à pas les longues suites sériaires que forment ces êtres dans la durée. C'est ce qu'on appelle les recherches du Transformisme.

Le concept d'êtres conscients ou de *sujets* ne concorde nullement avec le précédent. Les hommes comme moi ont des consciences sans

doute très voisines de la mienne. D'autres êtres, moins semblables à moi, ont presque sûrement des états de conscience qui rappellent un peu les miens. Mais où s'arrête cette inférence? Quelles sont les limites exactes ou même approximatives du genre que forment les êtres conscients? Je n'en sais rien, et ces espèces sont toujours, strictement parlant, inférentielles et hypothétiques.

En fait nous plaçons une conscience là où nous plaçons des actes intentionnels. Ma conscience, en effet, telle que me la révèle mon introspection, est le règne de la finalité, de l'attraction spirituelle. Le besoin, le désir, l'intention m'y semblent tout-puissants. Ils ne sont point seulement des directeurs très évidents, ils semblent être des créateurs. A leur appel surgissent de l'inconscient, sorte de néant, la foule infinie des images individuelles et de leurs groupes conceptuels. L'acte le plus conscient, que j'appelle volontaire, implique une *délibération, une sorte d'hésitation* qui me le fait reconnaître chez mes semblables, surtout si j'observe dans leurs actes une ligne arrêtée, un dessin qui me semble, d'après mon expérience intime, manifester une intention.

Ce double critérium est très incertain; aussi voyons-nous le concept d'êtres conscients varier énormément dans la pensée des hommes. C'était pour eux un classement d'une importance capitale; car les êtres capables d'actes intentionnels sont de beaucoup les plus dangereux, les plus menaçants pour notre propre existence. Qui en douterait à l'époque de tuerie que nous traversons? Un danger matériel leur paraissait tout de suite plus redoutable, et à juste titre, s'ils croyaient y deviner une intention révélant une conscience cachée.

Il ne faut donc point s'étonner si le genre a été trop élargi. On a prêté des intentions, une finalité consciente à une foule de phénomènes qui n'en comportaient point. On a peuplé le monde de consciences (âmes, démons, divinités), qui représentaient de fausses inférences. La *science a fait rentrer la plupart de ces phénomènes dans la chaîne de ses classements.*

Mais tous n'y rentrent point; notre dualisme n'a point disparu; il s'est seulement précisé. L'observation la plus méthodique n'a pu constater d'*actes intentionnels que chez des organismes vivants*, offrant un certain degré de complication et se rattachant au règne animal. On n'en a jamais constaté sérieusement en dehors de ce groupe,

très restreint en somme. La détermination à peu près exacte de ce classement, mal délimité seulement dans les espèces inférieures, représente une des conquêtes les plus difficiles et les plus importantes de l'esprit humain. Il y a gagné tout de suite dans ses prévisions et dans ses actes une sûreté incomparable; car une foule d'êtres et de phénomènes dont il essayait auparavant de deviner ou d'influencer les intentions, ont été rattachés à des causes connues et sont tombés du même coup dans ses classements scientifiques et sous son pouvoir direct.

Mais je ne saurais trop le répéter, *notre dualisme persiste toujours.* On peut le nier tout simplement en affirmant l'universalité de l'un des termes en présence : soit que la matière ou le mécanisme explique tout; soit que la volonté est la cause de tout phénomène; soit que ma représentation crée ce phénomène. Mais il est évident que c'est là un simple cas et un bel exemple de cette unification verbale que nous avons analysée plus haut : on donne un nom commun à des espèces complètement inassimilables, et on prend pour réelle cette fausse unité. *Tout monisme est du psittacisme.*

On peut en dire autant de ces transpositions verbales qui jouent le rôle d'une explication. Par exemple : espace et pensée sont les deux attributs d'un seul et même être inconnaissable. C'est toujours le dualisme, quoi qu'en pensent Spinoza et les autres panthéistes; car de nouveaux noms ne suffisent pas pour modifier la nature foncièrement inassimilable de nos deux concepts. Reste enfin une théorie très en vogue dans le monde savant : la conscience est *épiphénoménale.* Il est évident que le dualisme y persiste tout entier; l'épiphénomène constitue toujours un genre à part. Mais on espère sans doute, par un nom composé où s'étale le mot phénomène, opérer quelque assimilation sur ce genre si embarrassant...

Il faut affirmer le dualisme, pour le vaincre scientifiquement. — Toutes ces tentatives, *monisme verbal ou dualisme dissimulé, sont donc de simples escamotages.* Elles satisfont artificiellement ce sentiment de *convenientia* qui constitue comme la base émotive de notre action logique[1], ce *besoin d'assimilation* entre nos perceptions qui n'est pas seulement le procédé universel de l'intelligence, mais qui

1. Voir sur ce sujet Van Ginneken, *Principes de Linguistique psychologique. Essai de Synthèse*, Paris, 1907, p. 167-180.

est, comme le remarque H. Spencer en un langage trop ontologique, d'ailleurs, le principe de toute adaptation vitale, le registre interne organique des dissemblances et ressemblances externes[1].

Elles le satisfont comme on calme sa faim avec un stupéfiant : ce sont des poisons de l'intelligence, qui endorment ce désir vital de connaître, cette belle inquiétude, source de toute découverte. Mieux vaut poser brutalement le problème : affirmer le dualisme que nous ne pouvons vaincre actuellement, et rechercher sincèrement si nous pouvons entrevoir déjà quelque possibilité d'unification, non verbale mais réelle, entre nos deux groupes concrets si nettement séparés : le genre des êtres conscients et le genre des êtres inconscients. C'est la dernière question qui nous reste à examiner.

Remarquons d'abord qu'il existe, entre les deux, un nombre presque infini de corrélations. *Certains facteurs ou conditions* d'un acte conscient, d'une perception par exemple, sont déjà connus avec précision. Mais il y a loin, c'est entendu, entre *ces circonstances générales, ces antécédents éloignés et les causes efficaces, réelles*, qui laisseraient entrevoir une assimilation possible entre les termes extrêmes, c'est-à-dire une réalisation du monisme dans nos connaissances.

Cependant notre ignorance n'est point absolue. Nous savons positivement qu'entre ces conditions extérieures et les centres cérébraux il y a toute une chaîne ganglionnaire qui contribue sûrement à élaborer nos impressions. La multiplicité même de tous ces éléments nous prouve qu'il y a des analyses extrêmement longues à exécuter au préalable, et que la perception ressemble sans doute à cette pression des gaz dont la simplicité apparente n'était que la moyenne de milliards de chocs moléculaires. Entre l'objet extérieur et l'état de conscience, nous entrevoyons donc dès maintenant une longue série de séquences causales qui sont encore trop confuses pour que nous puissions en tirer actuellement quelque assimilation, mais dont la détermination est, nous le savons d'autre part, absolument indispensable au progrès de notre connaissance. La recherche de toutes ces séries de séquences causales réussira-t-elle? Je n'en sais rien et personne, affirmons-le bien haut, ne peut donner à l'avance aucune solution, ni marquer aucune barrière. Toute affirmation en ces matières, toute thèse sur cet inconnu implique toujours le même

1. H. Spencer, *Psychologie*, II, 310-313, Alcan, éditeur.

sophisme grossier que je désire bien mettre en relief pour terminer cet exposé.

Nous avons vu précédemment que notre concept, connotant le genre : êtres conscients, a une origine nettement pratique. Les individus conscients sont avant tout des ennemis très dangereux ou des associés fort utiles. La réaction intentionnelle de leur conscience intéresse notre existence même.

Or bien des exemples, examinés précédemment, nous ont appris combien ces concepts pratiques nous offrent un classement provisoire, et quel bouleversement la science y vient apporter infailliblement.

La physique moderne nous en offre un exemple très significatif et que je désire analyser parce qu'il nous fournira quelques indications, par pure analogie, sur le mode de solution que l'avenir réserverait peut-être à notre dualisme.

De toutes les manifestations naturelles de l'électricité, une seule était menaçante pour l'homme, c'était la foudre. Il s'en était fait un concept très étroit, difficile à rattacher à ses autres connaissances. Le plus souvent il y vit l'acte intentionnel d'une conscience mystérieuse et hostile. Les premières observations scientifiques détruisirent cette inférence, mais ne modifièrent pas essentiellement la nature du concept. L'électricité constituait, elle aussi, comme une sorte d'épiphénomène, un accident curieux et toujours un peu inquiétant survenant dans la matière, un agent, un fluide que des frottements ou certaines opérations chimiques dégageaient. Puis on découvrit que cette entité, ce « fluide » était extrêmement répandu dans la nature, à l'égal de la chaleur et de la lumière ; et, dès lors, l'on pouvait se demander pourquoi nous n'avons aucun sens particulier pour percevoir un phénomène aussi universel. Or la physique moderne est venue nous faire la révélation la plus stupéfiante que jamais la science nous ait encore réservée. C'est que tous nos sens, à part peut-être l'audition, nous éclairent uniquement sur des modalités différentes de l'électricité.

Par exemple, nos sensations de lumière, de pression, nos perceptions olfactives des qualités chimiques, nous étaient données comme des qualités irréductibles absolument les unes aux autres ; les concepts que nous en avions formés étaient séparés par des abîmes. De même les concepts de masse, de force, dont nous avons

vu plus haut la formation si pénible, restaient également inassimilables.

Or les uns et les autres nous apparaissent maintenant avec une tout autre signification. Ce n'étaient que des concepts pratiques exigés par notre défense et imposés par notre constitution organique. Pour nous avertir dans le péril, pour frapper notre attention, si débile, si incertaine et comme endormie devant les mille dangers dont nous menace le milieu extérieur, nos sens ont intensifié des différences superficielles et créé même de violents contrastes là où il n'y avait, en réalité, que des modalités diverses d'un même mouvement. Qu'il s'agisse de masses atomiques, de valences chimiques, de résistance physique, ou qu'il s'agisse de lumière, c'est toujours de l'électricité, soit dans sa forme magnétique, soit dans le tourbillonnement vertigineux de ses électrons.

Par analogie, n'est-on pas en droit de supposer que notre concept de consciences ou d'êtres sensibles, dont nous avons vu, comme chez les précédents, l'origine essentiellement utilitaire et préservatrice, subira forcément, devant la science, des changements aussi profonds? L'abîme que nous plaçons actuellement entre *l'objet* matériel et le *sujet* conscient n'aura-t-il pas le sort de cet abîme que nous avons si longtemps maintenu entre certaines « forces actives » de l'univers et « l'inertie de la matière », cette inertie qui révèle seulement notre façon si étrange de percevoir les milliards de révolutions exécutées en une seconde par les corpuscules intra-atomiques. De même encore, cette conscience, que nous localisons seulement chez des êtres assez voisins de nous par leur structure, n'a-t-elle pas plutôt une signification universelle, tout comme cette matière électrique qui forme notre cerveau lui-même? Si les atomes sont bien, comme le veut Perrin, une sorte de système solaire infiniment petit, dont les électrons seraient les planètes, ne peut-on pas concevoir que tous ces systèmes, depuis le plus immense jusqu'au plus infime, depuis le plus éphémère, comme nos molécules nerveuses, jusqu'aux plus éternels en apparence, comme les mondes stellaires, ne sont au fond que des individualisations plus ou moins passagères et multiformes d'une sensibilité infinie... comme l'éther, par exemple.

Ce sont là de simples analogies, je le répète; mais nous y sommes un peu poussés par le spectacle que nous a donné cette rapide

revue des processus scientifiques. Tant de classements interrompus, formant des contrastes violents, inconciliables, se sont déjà évanouis devant nous! Sciences mathématiques et sciences expérimentales, concepts quantitatifs et concepts qualitatifs, déduction et induction, nécessité et causalité, activité de la vie et inertie de la matière, autant de concepts très arrêtés qui n'avaient qu'une valeur d'attente, et qui ont dû céder devant des classements plus compréhensifs, plus nuancés, devant des assimilations plus profondes. Ce n'est donc point s'aventurer beaucoup que de prédire le même sort à des contrastes encore persistants, comme le conscient et l'inconscient, la pensée et la matière, la vie et la mort aussi, peut-être.

En résumé, je n'ai employé ces analogies que pour mettre davantage en lumière la valeur purement provisoire des concepts pratiques les plus importants dans notre vie mentale journalière. Leur unification verbale ne doit jamais nous faire illusion ; leur unification réelle, celle qui porte sur les éléments de leurs complexes concrets, ne peut se faire qu'en suivant pas à pas les étapes successives de la technique scientifique. Chacune d'elles est la préparation indispensable de l'étape qui suit ; si on en brûle une seule, on retombe dans les plus grossiers sophismes, ou dans un pur verbiage. Le dualisme et, à un moindre degré, tous les autres contrastes et interruptions qui persistent dans nos classements, ne pourront se résoudre ou du moins s'atténuer qu'en subissant cette lente trituration, *à la fois rationnelle et expérimentale*. C'est elle qui reçoit, d'un côté, des concepts confus, œuvres de perceptions sensibles disparates, toutes troublées encore par des émotions et des perceptions corrélatives de mouvements et d'impulsions organiques, et qui les rapproche lentement des concepts parfaits, patron idéal du type de connaissance que nous pouvons réaliser.

(*A suivre dans un des prochains numéros.*)

Livres et Revues

HENRI BRENIER. — *Essai d'atlas statistique de l'Indo-Chine française.* — Hanoï, Haïphong, 1914.

Certains hommes d'étude regrettent parfois l'infériorité des études officielles relatives à certaines colonies françaises, comparées à celles de telles colonies étrangères. Soyons justes; là comme dans bien d'autres domaines de la vie nationale, le progrès de la génération actuelle sur les générations antérieures a été tel, que s'il continue, nous n'aurons plus lieu dans quelques années de faire de pareilles constatations. Ouvrons par exemple l'*Atlas statistique de l'Indo-Chine française*, par M. Henri Brenier, et demandons-lui ce qu'il peut nous apprendre sur notre grande colonie d'entre Chine et Inde; nous verrons que nul pays colonisateur ne peut présenter une œuvre plus sérieuse, plus fouillée, et plus sincèrement puisée aux sources. Peut-être, après cet examen, reviendrons-nous sur le jugement trop sévère que je viens de mentionner, ou chercherons-nous ailleurs les raisons du préjugé si répandu qui nous fait considérer comme inattentifs aux choses coloniales de France.

Je n'ai besoin, du moins je l'espère, d'apprendre à personne ce qu'est M. Brenier. Tout le monde connaît ou doit connaître l'histoire de la mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, dont il fut le conducteur et qui forme une des plus honorables pages de l'histoire commerciale, non seulement de la France mais de l'Europe contemporaine.

Fixé en Indo-Chine depuis la fin de cette grande œuvre, M. Brenier ne s'est pas reposé. Il a pris au sérieux son poste de « Chef du service des Affaires économiques au Gouvernement général ». Et il nous donne aujourd'hui le résultat de ses travaux et de ses investigations, résultat que je me permettrai d'appeler colossal, puique cet adjectif (commençant par un c), est le seul qui réponde exactement à ma pensée.

D'abord, qu'est l'Indo-Chine? C'est un « entre-deux », pour employer une expression de travail féminin qui rend très justement ce que je veux dire. L'Inde à l'ouest, la Chine à l'est; chacune avec 300 ou 400 millions d'habitants; chacune séparée de l'autre par le nœud serré, hérissé de montagnes et zébré de fleuves, qui va s'inclinant du Tibet vers le sud-est, divisé en lanières longitudinales d'eaux courantes et de crêtes neigeuses, et qui forme le système de tranchées et de remparts le plus énorme de la terre entière. Pour passer de l'un à l'autre pays, aujourd'hui comme au temps de Marco-Polo, on a aussi vite fait de traverser le Tibet ou de prendre la mer. Mais cet éventail de monts et de fleuves s'évase largement

en s'abaissant vers la pointe sud-est d'Asie, vers l'arête terminale de Malacca, qui rejoint l'archipel de la Sonde et sépare l'océan Indien du Pacifique; un des futurs nœuds du monde, comme d'autres que nous s'en sont déjà aperçus, sans le dire, mais en le laissant deviner.

Entre les 700 millions d'hommes blancs, bruns, noirs, jaunes, de droite et de gauche, qui constituent la moitié au moins de l'espèce humaine, l'Indo-Chine, l' « entre Inde et Chine » nourrit 30 millions d'hommes peut-être dans son triangle de montagnes, de fleuves et de plaines. Le nœud qui l'obstrue en amont, vers le Tibet, n'a pas laissé passer les migrations du centre asiatique, comme l'ont fait les larges trouées qui s'ouvraient vers le sud et vers l'est, vers l'Inde et vers la Chine. C'est par infiltration seulement que l'Indo-Chine s'est civilisée, métissée, teintée d'Inde au voisinage des Hindous, de Chine au voisinage des Chinois, de l'un et de l'autre un peu partout. Son nom, définition purement géographique due à Malte-Brun, dit très exactement ce qu'elle est; et nul autre ne pouvait mieux le dire. Il résulte de cette situation qu'elle n'est pas à proprement parler une région, mais l'intervalle entre deux régions, ou pour mieux dire encore, entre trois; car, de son ultime pointe de Malacca, l'archipel Malais va se prolongeant et se ramifiant vers l'est, presque lié à la longue presqu'île continentale, et le Malais s'infiltre par le détroit du sud-est, entre les deux autres infiltrations d'Inde et de Chine. Voilà le site, terrestre et humain.

Au point de vue terrestre, nous venons de le dire, il ne pouvait recevoir ni les fortes influences, ni les innombrables multitudes, ni les immenses richesses, par le sommet d'où lui venaient pourtant les grands fleuves échappés par d'étroites fentes des flancs du Tibet : Irraouaddy, presque égal au Brahmapoutra de l'Inde; Mé-Kong, à peine inférieur au Yang-tsé de Chine.

Pour que ces fleuves, une fois épanouis dans la grande plaine du sud, pussent transformer leur eau en richesse ou en civilisation, il leur eût fallu des peuples capables de les « humaniser », et ces peuples manquaient, ou ne venaient du dehors qu'en nombre insuffisant, faute de larges entrées. C'est par les plaines de droite et de gauche, ou par les côtes maritimes déjà près des deltas de fleuves, que les hommes pouvaient s'assembler par millions. Cela pouvait suffire pour faire des Égyptes de huit ou dix millions d'hommes, mais pas de Chine ou d'Inde, rassemblant ces millions par centaines. Barmans, Siamois, Chinois, Cambodgiens, Annamites, Malais de la péninsule et des rivages orientaux, pouvaient fonder des royaumes, mais pas des humanités entières, comme dans les deux mondes voisins, faute d'aliments suffisants. De là, et de là seulement, l'infériorité de l'Indo-Chine à l'égard de ses deux puissantes voisines. De là aussi sa faible originalité, ou sa dualité d'emprunt, à l'ouest tout imprégnée de l'Inde, dans la Birmanie ou Barmanie; à l'est, imprégnée de Chine dans le Tonkin ou l'Annam: au centre seulement, entre Irraouady et Mékong, à demi originale dans le Siam ou le Cambodge, bien que toujours dépendante de l'art ou des civilisations du pour-

tour; l'Indo-Chine n'avait pas sa source en elle-même. Sans doute, entre le VIe et le XIIe siècles de notre ère, l'empire Khmer, dont les despotes se vantaient de commander à 5 millions de soldats, put élever dans la grande plaine centrale du grand lac (Tonlé-Sap) des cités et des temples dont les ruines nous surprennent, mais là encore, l'emprunt domine l'invention.

Aux temps modernes, l'histoire de l'Indo-Chine se résume principalement dans ses rapports avec l'Europe, et dans l'influence européenne sur les populations indigènes.

C'est le développement de cette influence que M. Brenier a étudié dans la partie soumise à la direction de la France. Il a ainsi comblé une regrettable lacune.

L'ouvrage copieux que nous allons analyser porte modestement le titre d' « essai ». Les raisons de l'auteur pour ne pas adopter un titre de caractère plus définitif résident, non dans le travail en lui-même, mais dans la nature incertaine ou incomplète de certaines des données qui lui servent de base. Par exemple, les études relatives à la population ne reposent pas sur un « recensement » véritable, mais seulement sur des « estimations », ce qui met l'Indo-Chine française bien en arrière de l'Inde anglaise, dont le census décennal pourrait servir de modèle aux recensements de bien des nations d'Europe ou d'Amérique; ou même des Philippines, devenues si récemment américaines, et dotées cependant déjà de recensements réguliers.

On peut en dire autant du cadastre, qui n'existe encore qu'en Cochinchine, et qui vient d'être entrepris au Tonkin; du cadastre, sans lequel un pays de productions surtout agricoles ne pourra jamais se développer normalement, à tel point que l'absence d'un livre cadastral complet ressemble à la suppression, par motif d'économie, de la semence dans un champ de blé. Ces pratiques de parcimonie mal entendue ne permettent pas à l'auteur de rendre compte de la production réelle, mais seulement de l'exportation, sauf toutefois pour le riz, dont, grâce à l'impôt, le produit a pu être estimé approximativement.

M. Brenier estime en outre que son œuvre offre le caractère personnel à un trop haut degré pour qu'il ose lui donner un nom plus définitif. Peut-être en cela est-il trop modeste car, si les nombreux calculs qui constituent son Atlas sont bien son œuvre et celle de ses collaborateurs, les éléments sur lesquels il s'appuie ont été obtenus par lui des divers services de la colonie.

Un seul, nous semble-t-il, lui a opposé un refus motivé, sinon tout à fait justifié, le service géologique. Le motif invoqué aurait été l'intention de publier par les soins mêmes de l'administration un travail complètement étudié [1]. Peut-être est-il permis de regretter que la géologie,

1. Ce n'est pas un prétexte. La belle publication (cartes, texte et diagrammes) des mémoires du Service géologique de l'Indo-Chine, par MM. J. Deprat et H. Mauduy, ne permet pas de faire sous ce rapport de reproche au Service géologique; bien au contraire, les 4 fascicules et l'Atlas du 1er volume, publiés en

dans l'*Atlas statistique*, n'occupe pas sa place naturelle à côté de la géographie, dont les services se sont montrés plus généreux, autant que nous pouvons nous en rendre compte.

Si M. Brenier s'excuse de son titre provisoire par l'aveu modeste, que des « inadvertances ou quelques erreurs » ont pu se glisser dans la mise en œuvre des données officielles, connaît-il beaucoup de travaux administratifs d'où les inadvertances ou les erreurs soient absentes? En réalité, comme tous les grands travailleurs consciencieux, M. Brenier craint de n'avoir pas complètement réalisé l'idéal qu'il s'était proposé. On peut le tranquilliser à cet égard, après avoir examiné et parcouru son ouvrage.

Il serait trop ambitieux de vouloir l'étudier à fond à cette place, et cette étude déborderait le cadre de notre *Revue*. L'*Atlas* en effet comprend 38 cartes, 83 graphiques et 256 pages de grand in-folio; mais sur ce nombre, la majorité traite de l'administration plus que de l'anthropologie ou de la géographie proprement dite. Bornons-nous donc ici à quelques chapitres spéciaux.

C'est au début de l'œuvre que se présentent surtout les cartes ou diagrammes physiques ou ethnographiques; la disposition du sol et la répartition des hommes. C'est d'abord l'hysométrie générale, le nœud des montagnes d'où s'échappent le Mé-Kong et le fleuve Rouge, puis l'hémicycle des monts d'Annam, encerclant la plaine du Tonlé-Sap, du grand lac central de la péninsule. Sera-ce un jour, avec le Siam voisin, le site d'une civilisation de 100 millions d'hommes, que l'admirable richesse du sol nourrirait sans peine? Cela dépend en partie de nous, si nous voulons sérieusement voir dans la colonisation une œuvre de fusion humaine et non pas seulement de lucre.

Suivent la carte de la pluviométrie et celle de la population, l'une avec son caractère semi-tropical ou tropical, ses chutes annuelles de 1 à 3 m. de pluie et au delà; l'autre avec le peuplement débordant de ses deux grands deltas et les régions forestières quasi désertes, de la plaine et des montagnes. Cette répartition suffit pour rendre évidents les résultats de l'isolement de ces pays fertiles au milieu de leur prison de hautes chaînes, entre les deux plus grandes agglomérations d'Asie et les deux océans d'Inde et d'Océanie.

Naturellement, l'esquisse ethnographique de M. Brenier est très sommaire, comme les notions sur lesquelles elle peut s'appuyer. Autre chose est d'écrire, autre chose de dessiner. Le géographe écrivain peut envelopper dans une phrase diplomatique l'insuffisance des renseignements, le dessinateur est forcé de la proclamer : c'est ce que montrent en toute sincérité les contours mous et flottants des teintes de la carte ethnographique.

1912, sont une œuvre des plus remarquables. Mais le service géographique, lui aussi, publie de fort beaux travaux, ce qui n'a pas empêché l'ouvrage de M. Brenier d'en recevoir et d'en publier un compte rendu (carte n° XX et texte).

Il en ressort cependant déjà des faits d'un haut intérêt. Le premier, c'est que les peuples dont l'influence s'exerce avec le plus de puissance dans la demi-péninsule orientale d'Indo-Chine, sont précisément ceux qui occupent le moins de place sur la carte. De même dans la partie ouest, ce ne seraient ni les Anglais ni les Hindous qui occuperaient les plus vastes espaces de Barmanie et d'Annam. Ainsi encore, dans la partie chinoise de l'Indo-Chine, les Chinois tiennent moins de place que les peuplades indigènes qui pénètrent, par les monts, jusqu'en pleine civilisation chinoise, les tribus cambodgiennes occupant, par exemple, la majeure partie du Kouang-si. Quant aux fils de Han, ils ne forment que des îlots dans le delta supérieur du fleuve Rouge, de plus en plus disséminés vers le delta moyen, absents dans le delta inférieur où règne la race annamite. Celle-ci dessine un long liséré continu, mais étroit, sur le rivage du Pacifique, de la baie d'Along, au nord, jusqu'au delà du delta du Mékong, au sud, entre 9° et 20° de latitude nord. Mais, chose étrange, c'est derrière eux, formant une épaisse bande orientée également nord-sud, et sans aucun contact direct avec le rivage maritime, qu'apparaît une masse compacte de souche indonésienne, venue de la mer, par conséquent (Khas, Moï, P'nong).

C'est à l'ouest encore de ceux-là, du golfe de Siam aux pentes du Tibet, que le pays est peuplé par la souche cambodgienne, la plus étendue, sinon la plus nombreuse. Au sud, des îlots épars d'Indonésiens, d'autres, au nord, qui vont rejoindre les tribus de Lolos et de Hounis des montagnes, puis, entremêlés sur le fleuve Rouge, une poussière de Meos ou de Miao; voilà le schéma de ce fouillis de groupes hétérogènes qui peuple notre Indo-Chine orientale et qui, par son manque de cohésion, a grandement facilité l'occupation française du pays, d'autant qu'à la diversité des origines correspond la variété des idiomes.

La notice consacrée à ce double sujet est une des plus développées de l'œuvre de M. Brenier. Il ne saurait être question de l'analyser ici en détail, nous devons nous contenter d'y renvoyer le lecteur désireux de juger en connaissance de cause ce résumé d'histoire et d'ethnographie. M. C. Madrolle avait déjà tenté, en 1906 (*Revue indochinoise*), un essai de généralisation. M. Brenier le reprend et le développe en divisant les populations indo-chinoises en dix groupes ethniques, le mot de *races* lui paraissant trop net et trop affirmatif pour être employé dans le cas présent, à cause des métissages séculaires, qui les rendent difficiles à distinguer actuellement, et du faible nombre d'observations purement authropométriques effectuées dans la plupart de ces groupes.

Le premier groupe comprend les Negritos, bien que l'existence du negrito pur ne se constate plus de façon évidente en Indo-Chine française. Mais il semble difficile de ne pas y admettre la présence de cette race aux époques anciennes de l'histoire, alors que les presqu'îles et les archipels voisins la montrent nettement, ainsi que la Perse et la Chine occidentale, d'après MM. de Morgan et Legendre. Certaines descriptions

de Khmers *à cheveux frisés* dans la région du bas Mékong (p. 17), d'après M. Pelliot, sembleraient également indiquer des vestiges du sang negrito.

Le deuxième groupe est celui des Indonésiens, dont le nombre total serait estimé à 600 000. Ces immigrés, relégués plus tard par d'autres envahisseurs sur les croupes montagneuses ou les plateaux d'accès difficile, portent des noms locaux dont la signification originelle est le plus souvent celle de « sauvage ». Tous les groupes classés dans cette catégorie se rapprochent les uns des autres par leur passion de la chasse et de la guerre, par leur faible développement intellectuel, leur industrie rudimentaire (MM. Aymonnier, Maître, Cabaton, Dr Noël Bernard, etc.), ainsi que par leurs pratiques animistes et leurs tabous compliqués, dont l'étude prompte s'impose, si on ne veut pas qu'elle reste à tout jamais incomplète.

Les Malais et les Chams de langue malayo-polynésienne forment le troisième groupe, qui comprendrait de 60 à 80 000 individus, restes d'une agrégation de nations plus puissantes. Découvertes par notre collègue Aymonier, étudiées par Bergaigne et par notre École d'Extrême-Orient dans leurs langues et leur architecture, tout récemment encore par Maspero, ces nations musulmanes, jadis envahissantes, ne sont plus aujourd'hui que l'ombre d'elles-mêmes.

Tout autre est le rôle actuel du quatrième groupe, Annamite et Muong, qui comprend plus des quatre cinquièmes de la population totale de la colonie, et qui, parti du nord, s'est avancé graduellement vers le sud en suivant et en occupant graduellement toute la côte maritime, suivant des itinéraires étudiés surtout par Aymonier. Tout récemment (1912) M. H. Maspero a apporté une contribution à l'étude difficile des origines annamites, dans les *Bulletins* de l'École d'Extrême-Orient.

Les Thaïs (cinquième groupe), 15 à 16 millions à peu près, qui forment après les Annamites l'élément le plus nombreux de la péninsule, paraîtraient être descendus du nord; une stèle étudiée par G. Maspero fournirait pour cet événement une date postérieure au XIIe siècle de notre ère. Ils auraient ainsi refoulé les Khmers (sixième groupe) qui ne seraient plus représentés que par 1 500 000 individus, après avoir été la puissance dominante du centre de la péninsule. Les admirables temples dus à ce peuple, sous l'action d'une influence hindoue postérieure au VIe siècle de l'ère chrétienne et qui aurait brusquement disparu au XIIe, montrent l'éclat et la courte durée de cette civilisation, brahmaniste jadis, et dont les restes aujourd'hui sont surtout bouddhistes.

Le septième groupe (Thibétains et Lolos, descendus récemment par le nœud de montagnes et de fleuves de l'angle nord); le huitième (Méo ou Miao, poussés vers le sud à la même époque par les massacres du sud de la Chine, au milieu du XIXe siècle); le neuvième (Man ou Yao venus plutôt de l'est de la Chine), termineraient la classification ethnique de l'atlas, si les Chinois ne jouaient, malgré leur très petit nombre (300 000 environ), un rôle important dans la vie sociale de la péninsule. Le commerce et l'industrie, comme on le sait, sont presque exclusivement

entre leurs mains, et leur influence intellectuelle est pour ainsi dire prédominante, même à côté de celle de la France.

Cet aperçu, avec sa carte, bien que naturellement encore très élémentaire, donne déjà une idée bien nette et vraiment graphique des forces et des pressions qui ont agi sur les noyaux de population primitifs de la presqu'île indo-chinoise. Il semble que, si cette étude des groupes ethniques se continue encore quelque temps avec persévérance, un jour viendra, prochain peut-être, où il sera possible de représenter sur l'écran du cinématographe le mouvement de ces courants humains, comme on y montrerait l'écoulement et le mélange ou la superposition de liquides de couleurs variées. Ainsi se verrait, sous l'apparence d'un phénomène matériel, l'histoire de cette invasion complexe de l'Indo-Chine par les peuples qui l'habitent aujourd'hui et qui, comme nous le disions plus haut en nous appuyant sur la contexture géographique de la péninsule, n'ont pu jusqu'à présent y constituer aucun corps de peuple comparable à la Chine, ou même à l'Inde, ses deux voisins de l'est et de l'ouest.

Le cadre de notre *Revue* nous limite, et nous en sortirions si nous voulions étudier les chapitres consacrés dans l'ouvrage statistique de M. Brenier, à l'administration des hommes et des richesses, aux services techniques, au commerce (productions, échanges), à la colonisation européenne, aux voies de communication, etc. (Cette énumération suffit pour montrer la variété des sujets étudiés dans cette remarquable publication.)

Disons cependant quelques mots des produits du sol, si intimement liés à la vie même des populations, et dont les rapports avec l'humanité constituent certainement la plus grande impulsion directrice des civilisations humaines. Les forêts ou les savanes, qui favorisent surtout la chasse; les déserts, qui impliquent la vie nomade; les plaines arrosées, les régions fluviales ou les deltas, sites prédestinés à l'agriculture et aux civilisations sédentaires, sont, particulièrement en Asie, les zones incitatrices ou directrices du développement social et de l'histoire.

C'est autour du levé géographique du pays, confié en Indo-Chine à un service remarquablement dirigé par l'éminent et infatigable colonel Friquegnon, que se groupent naturellement les études de détail relatives aux diverses possibilités d'association entre la Terre et l'Homme.

Les déserts véritables (est-il besoin de le dire?) sont complètement absents dans une région si copieusement arrosée par le ciel ou par les eaux courantes; des pentes montagneuses et des plateaux, la forêt tropicale ou semi-tropicale, longtemps préservée de la destruction par la faible densité de peuplement, descend jusqu'aux parties de plaines qui, dans l'Inde ou en Chine, seraient depuis longtemps envahies par les cultures.

C'est donc plutôt dans les vallées proprement dites et surtout dans les deux grands deltas du Song-Koï et du Mé-Kong, que la culture des produits nutritifs ou industriels s'est étendue, entraînant avec elle la densité croissante de la population.

Deux cartes sont spécialement consacrées aux forêts, dans l'ouvrage que nous analysons ; plusieurs sont consacrées aux cultures.

On peut dire que la forêt couvre à l'époque actuelle la presque totalité de l'Indo-Chine française : forêt dense, tropicale, autour du bas Mé-Kong et du grand Lac cambodgien ; puis moins serrée à mesure qu'on avance vers le nord, et se transformant en forêt de conifères sur les montagnes, jusqu'à disparition complète aux approches de la Chine méridionale. Les vallées du Song-Koï, du Song-Ka, du moyen Mé-kong, et les deux grands deltas, ouvrent de larges clairières dans cette zone arborescente.

Dans la partie nord, la gomme-laque (si singulièrement désignée comme *sticklac* par la légende et la notice), dans la région sud les différentes sortes de diptérocarpées, avec leurs produits oléagineux, puis le caoutchouc dans la région médiane, ajoutent des richesses spéciales à cette « richesse » générale des forêts, qui n'existe trop souvent qu'au moment et en raison même de sa destruction sans remplacement. C'est pourquoi la représentation cartographique ou la description des régions forestières appelle un correctif, c'est l'étude d'un service forestier, partout où ce service forestier existe.

Il existe en Indo-Chine ; il y fonctionne même, dans certaines régions ; mais il y a lieu de remarquer que ces régions sont surtout celles qui ne possèdent aucune forêt, c'est-à-dire les deux deltas principaux. C'est assez dire que là comme presque partout, l'aménagement forestier se montre simplement palliatif, au lieu d'être conservateur ou créateur.

Cependant, soyons juste : il suffit de constater la création d'un certain nombre de plantations de caoutchouc, pour espérer un avenir meilleur, puisque nous en voyons poindre les germes.

Quant aux cultures alimentaires ou textiles, elles sont traitées avec un luxe de détails plus statistique qu'anthropologique, et que nous ne suivrons pas ici. Il va sans dire que le riz y occupe de beaucoup la plus grande place, tant pour la consommation que pour le commerce, et il est réjouissant de constater que les chiffres, quoique provisoires, semblent indiquer un accroissement rapide pour l'exportation en Europe. En passant, exprimons le regret de voir encore la régie du raki, c'est-à-dire l'incitation à l'alcoolisme, figurer parmi les ressources de la colonie, à côté du fermage de l'opium.

Il faudrait un article spécial pour traiter des chapitres relatifs aux questions d'administration et d'enseignement, c'est-à-dire aux rapports entre les deux ordres sociaux et les deux esprits, ou les deux génies si l'on préfère, de la métropole et de la colonie. Là est le véritable problème et le secret de l'avenir. Mais comment oser traiter cette matière en quelques pages et sans une longue préparation, alors surtout que nous sommes fiers de compter, parmi les anciens gouverneurs généraux de l'Indo-Chine, le Président de notre Association pour l'enseignement des Sciences anthropologiques ?

Restons dans les limites que nous nous sommes imposées, et qui sont celles d'un compte rendu critique. Nous pensons avoir fait sentir la

valeur de l'étude synoptique publiée par M. Brenier. En terminant, nous lui emprunterons la conclusion par laquelle il termine son œuvre, en exprimant le vœu que l'ébranlement actuel du monde entier confirme les espérances contenues dans ces dernières lignes.

« Tous ces faits, toutes ces réalités incitent à la confiance en même temps qu'ils permettent de concevoir une fierté légitime de l'effort accompli, qu'il s'agisse de l'administration ou de l'initiative privée. Cet effort se continuera avec d'autant plus de succès qu'on le distribuera et qu'on l'échelonnera suivant un plan d'ensemble... la réussite dépendra de la stabilité dans la direction.

« Ainsi pourront se développer... les œuvres les plus hautes de génie français... en harmonie de l'individualisme européen avec l'instinct et la tradition communautaires extrême-orientaux; du régime démocratique avec l'oligarchie de lettrés et de riches paysans de l'ancien Annam; de l'énergie française, dont nous avons cherché à présenter le tableau, avec le détachement du bouddhisme cambodgien et laotien; de la science moderne, qui vit de l'esprit d'observation, avec l'esprit purement livresque d'un confucianisme millénaire.

« Là aussi le succès nous attend si nous ne négligeons, en même temps que nous répandrons les bienfaits d'un mieux-être matériel, aucune des forces morales de notre civilisation. »

F. SCHRADER.

G. ELLIOT SMITH, prof. d'anatomie à l'Université de Manchester. — *The influence of racial admixture in Egypt*. (*The Eugenics Review*, Londres, octobre 1914.)

Le prof. El. Smith a mis à profit son séjour au Caire, il y a huit ans environ, pour étudier les documents humains recueillis par le Survey Department dans les nombreux cimetières de l'Égypte. Il a tiré de ses observations deux ordres de conclusions; l'une purement anthropologique, l'autre eugénique, sur l'évolution des Égyptiens à travers les siècles, et c'est à ce titre que l'*Eugenics Review* publie cet article.

A l'époque la plus reculée, que l'on peut faire remonter à environ 6 000 ans, l'Egypte était habitée par une population à teint basané, à tête étroite, cheveux noirs et de petite taille, qui devait probablement être originaire du nord-est de l'Afrique pour, de là, se répandre sur tout le littoral de la Méditerranée et le sud du continent asiatique, au moins jusqu'aux Indes.

Cette race se subdivisa en deux branches, la Méditerranéenne et l'Éthiopienne. Le prof. Giuffrida-Ruggeri en fait deux races indépendantes.

Les Proto-Égyptiens, à cause de leur situation géographique, entrèrent en contact avec les étrangers il y a environ 54 siècles, par le nord avec des populations de race blanche, et par le sud avec les nègres. Les deux éléments influencèrent différemment les habitants du pays.

L'art de faire des ouvrages en poterie, de travailler la pierre, et probablement l'art de tisser et de fondre des perles en or ou en cuivre, furent connus de bonne heure, sans que les Proto-Égyptiens aient développé ces découvertes. Le climat, la fertilité du sol, la sécurité dans laquelle ils vivaient, n'exigeaient que de faibles efforts pour se nourrir, se vêtir, se loger; ces industries primitives restèrent sans progresser jusqu'au moment où les étrangers pénétrèrent par le nord.

Le type de ces derniers, on peut le constater par les sculptures de l'époque, contraste avec le type efféminé des Proto-Égyptiens. Ces étrangers étaient plus robustes, plus musclés, leur crâne était plus large, le cerveau plus développé et comparable aux cerveaux de l'Europe moderne. L'occiput était moins saillant, le front plus fuyant, les arcades sourcilières plus développées, le nez plus mince et plus saillant, les orbites plus grandes et d'une forme bien différente, enfin la mâchoire était plus forte. On a pu constater que ces nouveaux caractères étaient bien plus accentués dans la classe aristocratique que dans le peuple.

Ces étrangers n'apportèrent pas à la civilisation des Proto-Égyptiens de nouveaux éléments, mais donnèrent une impulsion au développement des arts existants, qui gagnèrent progressivement les provinces du sud. M. El. Smith qualifie ces étrangers d'Arménoïdes du sud, ou marins.

Mais, après l'action progressiste venue du nord, l'influence nègre venue du sud se fit aussi sentir, mais d'une façon régressive. L'industrie que l'on a constatée dans les tombes prouve qu'il y eut ainsi des fluctuations dues à ces deux influences contraires, fluctuations que l'on retrouve dans l'histoire de la civilisation égyptienne. L'évolution des Égyptiens serait donc principalement due aux influences des éléments étrangers agissant, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

Dans les temps modernes, l'Égyptien reviendrait au prototype, mais où domine l'élément nègre; c'est ce qui explique la mentalité actuelle de la population égyptienne.

De ces observations, M. El. Smith conclut que le croisement des races joue un rôle important, non seulement pour le développement de la civilisation, pour l'évolution, mais aussi dans l'histoire des peuples.

H. W.

DÉMISSION. — Notre collègue de la Société d'Anthropologie, M. le Dr Émile Rivière, nous prie d'annoncer qu'il a également envoyé à Vienne, à la date du 22 septembre 1914, sa démission de membre correspondant de la Société d'Anthropologie de cette ville.

Le Directeur de la Revue,
G. Herve

Le Gérant
Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Le Germanisme et la Théorie de la Force[1]

Par J.-L. DE LANESSAN
Président de l'Association pour l'enseignement des Sciences anthropologiques.

Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand honneur pour moi d'avoir été choisi par les professeurs de l'École d'Anthropologie pour célébrer aujourd'hui avec vous le 40e anniversaire de sa fondation.

Je n'ai pas besoin de dire — vous le savez mieux que moi, vous qui suivez ses cours — quels services considérables l'École d'Anthropologie a rendus à la science.

Elle m'a prié, aujourd'hui, de vous entretenir d'un sujet que les circonstances rendent très impressionnant et que, cependant, je voudrais traiter uniquement au point de vue scientifique : le germanisme et la théorie de la force.

Pour bien vous faire saisir ma pensée, je me reporterai à une époque fort lointaine, car ce n'est pas d'hier que les hommes ont commencé à penser — on l'oublie quelquefois un peu trop, surtout parmi les jeunes, — à une époque antérieure à celle où l'on a commencé à faire de la métaphysique, et vous parler d'abord des Grecs, ces observateurs incomparables de la nature.

Il y a eu, et il y a encore, une mentalité hellénique, dont ils sont les pères, les créateurs, qui s'est répandue à travers le monde entier et qui, aujourd'hui, est en lutte avec une mentalité nouvelle, tout à fait différente : la mentalité germanique.

Qu'est-ce qui sépare ces deux formes de l'esprit humain? Est-ce, comme je l'entends dire et comme je le lis tous les jours, parce que

1. Conférence faite à l'École d'Anthropologie, le 9 décembre 1915.

les Grecs avaient une idée métaphysique du Droit, de la Justice, de la Morale qu'on pourrait opposer à l'idée matérialiste germanique d'après laquelle la force serait la reine du monde?...

Non!... D'abord, les anciens Grecs n'étaient pas du tout des métaphysiciens; ils n'avaient même pas de mot pour exprimer l'idée métaphysique du « droit »; ils regardaient la nature, ils observaient les animaux; ils ont eu l'un des plus illustres, peut-être même le plus illustre des naturalistes que le monde ait jamais connu : Aristote, et ils ont eu des penseurs qui, même dans les moments où ils cédaient à quelque tendance métaphysique, n'en observaient pas moins la nature. Ainsi, je ne connais pas de description plus parfaite de la sélection artificielle que celle qu'en a donné Platon qui, cependant, ne passe pas, aux yeux de la foule, pour être particulièrement observateur de la nature. Lisez, dans sa *République*, son dialogue relatif à la manière de choisir et d'élever les animaux et vous y trouverez un tableau si parfait de la sélection artificielle que ni Buffon, dans son histoire des pigeons, ni Darwin, dans sa longue théorie de la sélection et de l'évolution des espèces, n'ont pu le surpasser.

Ce qui caractérise, à mon avis, cette mentalité hellénique — ainsi que je l'appellerai si vous le voulez bien — c'est son observation de la nature; elle regarde, elle cherche à se rendre compte des relations qui existent entre les êtres vivants, entre ces êtres et l'homme et entre les hommes des diverses parties du globe. Elle en arrive à cette idée que si l'homme veut être heureux, il faut que chaque individu contribue au bonheur de son semblable, que les hommes sont faits pour vivre ensemble, qu'ils ne sont pas isolés des autres êtres, qu'ils ne sont pas des maîtres, des despotes régnant sur tous les autres êtres, mais qu'ils sont en relations avec eux d'une façon si étroite qu'ils ont intérêt à ce que le monde vivant tout entier soit heureux, si je puis dire, afin que chaque homme le devienne à son tour. Voilà l'hellénisme tout pur. C'est la morale d'Épicure comme celle de Zénon, celle de Socrate, celle de Sénèque et de Marc-Aurèle, c'est celle qui, à travers les temps, est arrivée jusqu'à notre XVIIIe siècle pour s'y épanouir.

Il n'y a pas du tout de métaphysique dans cette morale. Ce n'est pas en vertu d'une conception métaphysique du bien ou du mal, de la justice ou du droit, que je serai bon envers mes semblables, que

je serai bienveillant pour eux, c'est tout simplement afin qu'eux-mêmes soient bons et bienveillants avec moi.

Permettez-moi de vous citer quelques lignes de ces vieux philosophes. Nous les opposerons ensuite à la théorie du germanisme qui prétend être la seule théorie scientifique, et vous verrez de quel côté sont la science et l'observation.

Écoutez Épicure :

« Le droit naturel, dit-il, n'est autre chose qu'un pacte d'utilité dont l'objet est que nous ne nous lésions pas réciproquement et que nous ne soyons pas lésés. »

C'est, vous le voyez, la base de toute la morale utilitaire du XVIIIe siècle, en Angleterre et en France.

Voici ce que dit Marc-Aurèle, à une période déjà plus rapprochée de nous de l'histoire de l'humanité. La pensée s'était développée, elle avait pris une forme plus précise :

« Nous sommes certainement faits, dit le vieux souverain philosophe, pour vivre en commun. Notre société ressemble à une voûte qui tomberait si ses diverses parties ne se prêtaient pas un support mutuel.

« Les êtres raisonnables existent les uns pour les autres. Le premier attribut de la condition humaine, c'est donc la sociabilité.

« N'aie qu'un but unique : régler ton mouvement et ton repos conformément au bien de la société. Tout désir, toute action ne doit avoir d'autre but que le bien de la société; c'est là ce qui est conforme à la nature.

« J'ai fait quelque chose d'utile à la société, j'ai donc fait ce qui m'est utile. Aie toujours cette vérité présente à ton esprit; ne cesse jamais de la mettre en pratique. »

Puis, les siècles marchent, l'idée se développe, prend une forme plus scientifique avec Buffon :

« L'homme a d'abord mesuré sa force et sa faiblesse, dit-il; il a comparé son ignorance et sa curiosité, il a senti que, seul, il ne pouvait suffire ni satisfaire par lui-même à la multiplicité de ses besoins, il a reconnu l'avantage qu'il aurait à renoncer à l'usage illimité de sa volonté (c'est-à-dire de sa force), pour acquérir un droit sur la volonté des autres. Il a vu que la solitude n'était pour lui qu'un état de danger et de guerre, il a cherché la sûreté et la paix dans la société.

« Il n'est tranquille, il n'est fort, il n'est grand, il ne commande à

l'univers que parce qu'il a su se commander à lui-même, se dompter, se soumettre et s'imposer des lois. L'homme, en un mot, n'est homme que parce qu'il a su se réunir à l'homme. »

A côté de ce savant, du plus grand naturaliste, sans aucun doute, avec Aristote et au-dessus d'Aristote, — car il est venu à une époque où la pensée pouvait s'élever plus haut que dans la vieille Grèce, — écoutez Diderot. Celui-là est plus hardi; il va nous donner la philosophie de la doctrine :

« Ne savez-vous pas, nous dit-il, que vous voulez être heureux, que les autres ont le même désir que vous, qu'il n'y a de félicité vraie, pour vous, que par le besoin que vous avez les uns des autres et que par les secours que vous espérez de vos semblables et qu'ils attendent de vous, que si vous n'êtes pas aimé, estimé, considéré, vous serez méprisé et haï et que l'amour, la considération, l'estime, sont attachées à la bienfaisance?...

« Soyez donc bienfaisants tandis que vous êtes, et endormez-vous du dernier sommeil, aussi tranquilles sur ce que vous deviendriez que vous l'êtes sur ce que vous étiez il y a quelques centaines d'années. » Voilà toute la philosophie hellénique, et il n'y a là aucune métaphysique, aucune idée puisée en dehors de l'observation de la nature : les hommes sont destinés à vivre les uns avec les autres, en société, chacun a intérêt — vous voyez que j'évite d'employer le mot « devoir » — chacun a intérêt à être bienveillant, à être bon, généreux envers ses semblables afin que ses semblables soient bons et généreux envers lui. Observez cette règle et ne vous préoccupez pas de ce que la métaphysique a pu imaginer, vous serez aussi tranquilles quand vous aurez disparu de cette terre que vous l'étiez avant d'y apparaître.

C'est l'hellénisme pur, vrai, dégagé de tout ce qu'on a pu, à la suite des siècles, y ajouter de métaphysique. C'est aussi la nature et tout à l'heure nous verrons que ceux qui vont à l'encontre de la nature sont précisément ceux qui prétendent s'appuyer sur la science, agir au nom de la science et d'après des principes scientifiques (*Vifs applaudissements.*)

*
* *

Tandis que ces idées se répandaient à travers la Grèce, l'Italie, la France, l'Angleterre, c'est-à-dire dans toutes les nations qui, les

unes après les autres et en s'assistant réciproquement dans cette ascension, arrivaient à des degrés de plus en plus élevés de civilisation, il y avait, au centre de l'Europe, un peuple encore barbare et destiné à le rester.

Les souverains de ce pays étaient très nombreux : trois cent cinquante ou quatre cents, si je ne me trompe, même à la veille de la Révolution française. Chacun d'eux est un petit despote. Le régime de la propriété est celui de notre moyen âge le plus reculé; les sujets sont des bêtes obéissantes que l'on vend pour s'enrichir afin qu'ils aillent faire la guerre au profit de gens qui ne veulent pas verser leur propre sang.

Oh ! soldats excellents, très disciplinés, si disciplinés que, d'après Montluc, même lorsqu'il était ivre un soldat allemand trouvait toujours le chemin de la caserne (*Rires et applaudissements*). Mais ce sont aussi des soldats violents, massacreurs, pillards, toujours prêts à égorger et à voler.

Ce peuple, lorsque survient notre Révolution, c'est-à-dire lorsque s'épanouissent dans l'action toutes les idées de nos ancêtres, est presque encore à l'état où nous étions nous-mêmes au premier moyen âge, et même beaucoup plus bas. Il n'a qu'un instinct : user de la force, et il n'a qu'une volonté : dominer les autres.

Il compte, comme tous les peuples, une poignée d'intellectuels, mais ce sont des mystiques. Vous connaissez la littérature allemande : depuis hier jusqu'à aujourd'hui, ce sont toujours des légendes nébuleuses auxquelles nous avons eu la sottise d'applaudir dans ces dernières années (*Applaudissements*), ce sont des rêveries mystiques et je puis dire, sans sortir des limites de la vérité, que le plus illustre, celui que je considère comme le plus parfait de la race — j'ai nommé Gœthe — nous en a fourni lui-même de merveilleux exemples. Demandez-vous si jamais un cerveau français aurait pu concevoir son *Faust*?... Oh ! vous l'avez tous admiré; on a essayé de me le faire également admirer, mais il est probable que j'étais atteint de quelque vice rédhibitoire, car je n'ai jamais pu m'y résoudre.

Lisez *Faust* avec attention et vous verrez qu'il manque précisément — c'est la caractéristique de toute l'œuvre allemande — de cette observation sincère, loyale de la nature, qui fait que l'homme qui écrit doit le faire pour traduire des vérités et non pour répandre à travers la foule des rêveries qui risquent de l'affoler (*Vifs applaudissements*).

Il y a deux périodes dans l'histoire de ces intellectuels allemands. Jusque vers le milieu du XIXe siècle, ils se montrent imprégnés, dans une certaine mesure, des idées de liberté qui régnaient autour d'eux ; ils ont emprunté quelque peu à la Grèce, à Rome, à la France, à l'Italie, à l'Angleterre et si l'on envisage l'enseignement donné au peuple pendant la première moitié du XIXe siècle, on le trouve incontestablement libéral. Il est même si libéral qu'il fait surgir une jeunesse désireuse de conquérir quelque liberté, de se soustraire à ce despotisme accepté par ses ancêtres, à cette autocratie brutale que les Hohenzollern caractérisent si bien : autocratie d'avares, d'ivrognes, de soldats toujours prêts à verser dans tous les vices et dans tous les crimes, Frédéric II lui-même — pour qui nous devons avoir quelque complaisance en raison de l'amitié qu'il avait pour les nôtres — ne fut un modèle de vertu en aucune manière quoiqu'il se prétendît le représentant de Dieu sur la terre.

Pendant la première moitié du XIXe siècle, l'enseignement des universités allemandes est si libéral qu'en 1848, lorsque nous donnons l'exemple d'un peuple qui se révolte pour conquérir sa liberté, nous sommes imités en Allemagne.

On a raillé la Révolution de 1848 en Prusse et on a eu quelque peu raison ; mais enfin, on voit le peuple, surtout la jeunesse des écoles, obliger le souverain, Frédéric-Guillaume IV, à descendre sur la porte de son palais pour saluer les cadavres des soldats tués la veille par le peuple. Il y a là une période de liberté, ou plutôt d'aspiration à la liberté, complétée par quelque chose que je ne saurais, quant à moi, blâmer : les grands penseurs allemands avaient l'idée de rapprocher en un seul peuple, en une seule nation, toutes les populations soumises à des autocrates infiniment nombreux, de les unir et de leur inculquer un certain nombre d'idées communes pour arriver à en faire une nation.

Cet effort est digne d'éloges et tout penseur sérieux doit rendre hommage à ces premiers initiateurs de l'unification de l'Allemagne. S'ils étaient des métaphysiciens et des mystiques, ils travaillaient sur un terrain qui n'avait rien de dangereux pour l'humanité.

Il eût été possible, si l'on avait suivi leurs directions, que l'Allemagne se développât dans un sens libéral et arrivât à former une très grande nation imprégnée, comme celles qui l'avait précédée, des idées de liberté et du désir de respecter les autres pour être respectée elle-même.

Malheureusement, le peuple n'était pas encore assez avancé pour comprendre ces idées et ceux qui les professaient n'avaient pas assez d'esprit d'indépendance pour pouvoir résister à l'opposition qui leur était faite.

Nous assistons alors, vers le milieu du siècle dernier, à un spectacle qui est certainement unique dans l'histoire de l'humanité.

Deux hommes arrivent au pouvoir en Prusse. L'un est Guillaume Ier, dont toute la vie a été celle d'un soldat, honnête du reste, loyal, mais purement soldat, ce que nous appelons en France « une culotte de peau ». A côté de lui, se trouve un homme qui a gardé tout l'esprit du moyen âge, qui l'a appliqué dans toutes les situations où il lui a été donné de jouer un rôle au nom de son pays, j'ai nommé Otto de Bismarck.

Pour savoir quelle éducation ces deux hommes vont donner à leur peuple, écoutons-les eux-mêmes; cela vaudra mieux que des phrases plus ou moins vagues.

Le 17 octobre 1861, à Kœnisberg, la veille de son couronnement, Guillaume Ier, qui vient d'accéder au trône, déclare : « Les souverains de Prusse reçoivent leur couronne de Dieu; je prendrai donc demain la couronne sur l'autel de Dieu et je la poserai sur ma tête. Voilà le sens de la royauté de droit divin et c'est là dedans que réside la sainteté de la couronne qui est indestructible. »

Notez bien que Guillaume Ier ne dit pas, comme l'aurait fait un empereur ou un roi occidental : « Je vais aller me faire sacrer par l'Église de mon pays, par ses prêtres ». Non, il déclare : « Je suis sacré par Dieu, ma couronne repose sur son autel, c'est moi-même qui la prendrai. »

C'est là une forme d'esprit absolument nouvelle. Ni César, ni Louis XIV, ni même Napoléon Ier, ou aucun autre souverain du monde moderne, n'a eu cette idée : faire savoir à son peuple qu'il incarne la divinité, qu'il est en quelque sorte le pontife de cette divinité et qu'il n'a besoin d'aucun intermédiaire entre Dieu et lui.

D'ailleurs, c'est ce même Guillaume Ier qui, dans de fréquents discours, soulignés avec tant d'esprit par Renan, parle de « Unser Gott », « Notre Dieu », non pas le Dieu des autres nations, des autres peuples, non pas le Dieu de l'Univers, mais le mien, à moi seul, celui qui me donne la couronne et au nom duquel je vais régner.

Cette idée est si bien ancrée dans l'esprit des Hohenzollern que

Guillaume II, le 24 février 1894, à la fin d'un banquet, au Parlement de Brandebourg, déclare lui aussi :

« La maison des Hohenzollern possède un sentiment de son devoir qu'elle tient de la conscience que Dieu l'a mise à la place qu'elle occupe, et qu'elle doit rendre compte à Dieu seul et à sa conscience de ce qu'elle fait pour le bien du pays. »

Le jour où il déclarera la guerre la plus inique, la plus abominable que le monde ait encore connue, il dira : « J'agis au nom de mon Dieu que je représente sur la terre ; je suis la vérité, je suis le représentant de Dieu. »

A côté de ces princes, que dit Bismarck ? Oh ! pour lui, le problème est très simple, il ne fait pas intervenir la divinité dans le gouvernement ; la force lui suffit.

« Ce qui importe à l'Allemagne, déclare-t-il au moment où il prend le pouvoir avec Guillaume Ier, ce qui importe à l'Allemagne, ce n'est pas le libéralisme de la Prusse, c'est sa force ; elle doit l'accroître, la concentrer, pour saisir le moment favorable qu'on a laissé échapper. Souvenez-vous de ceci : ce n'est point par des discours et des votes que se décideront les grandes questions, ç'a été l'erreur de 1848 et de 1849 de le croire ; ce sera par la force et par le sang. »

Et tout de suite, ces deux hommes se mettent à l'œuvre ; en organisant l'armée, ils la placent à la tête de la nation.

L'officier va devenir l'être particulièrement sacré dans le pays. Vous ne verrez pas à côté de lui le pasteur ou le prêtre. Non, c'est contraire au germanisme. Les nations occidentales ont pu mettre le prêtre à côté de l'officier, à côté du roi ; ici, le prêtre est un subalterne, comme tous les autres individus.

A la tête de la nation sera l'armée, c'est-à-dire l'officier représentant l'armée ; et le dernier officier de cette armée, avec le plus petit nombre possible de galons, aura son entrée à la cour tandis que le fonctionnaire civil supérieur n'y sera pas reçu. C'est l'officier qui incarne la force dans la nation, qui incarne ce que la nation doit respecter.

A côté de cette caste — car cela constitue bien une caste — nous voyons toute la nation se diviser en corporations, en sociétés dans chacune desquelles l'individu est absorbé par la collectivité.

Allez dans une société d'ouvriers ou d'étudiants ; personne n'y peut penser autrement que la société, dans son ensemble, a décidé

qu'on penserait. Partout, il y a un mot d'ordre qui vient d'en haut, du souverain, et toute la nation est ainsi partagée en classes, en catégories; chacun est parqué dans un compartiment spécial et chacun est obligé d'obéir à l'ensemble de ceux qui habitent ce compartiment.

Ajoutez à cela un enseignement conçu pour former des esprits toujours courbés sous l'autorité d'un maître absolu, et vous verrez comme nous sommes loin des professeurs qui enseignaient la liberté et préparaient la révolution de 1848!

Depuis le dernier maître d'école jusqu'aux plus grands professeurs de l'Université, l'enseignement n'a plus qu'un seul objectif : asservir l'homme à la force supérieure devant laquelle il devra, un jour, s'incliner pour la grandeur de la Germanie. C'est le culte de la force transporté dans le domaine de l'enseignement.

Et tout contribue au même but. Voyez sortir des enfants d'une école et voyez-les y entrer. Si le maître est présent, sur la porte, vous remarquerez que le gamin, avant d'arriver à lui, le salue exactement comme un soldat salue son supérieur.

Assistez à une réunion d'ouvriers, c'est la même chose : chacun s'y conduit comme s'il faisait partie d'un peloton à qui un ordre a été donné de marcher d'une certaine manière; chacun y est traité comme un écolier.

Une dame qui a été élevée dans une école allemande me disait dernièrement : « Il est bien facile de distinguer un Allemand d'un Français, il n'y a qu'à regarder leur écriture. Chacun de vous a une écriture différente, il n'y en a pas deux qui se ressemblent. En Allemagne, c'est le contraire, tout le monde écrit de la même façon et par le même procédé. La raison en est bien simple : si l'enfant ne tient pas sa plume comme le maître l'ordonne, il reçoit un coup de règle en fer sur les doigts, et s'il recommence, il en reçoit deux ou trois. » Ainsi, on arrive en Allemagne à discipliner jusqu'à l'écriture des enfants.

*
* *

Cet enseignement avait déjà commencé de se répandre, lorsque surgit l'œuvre de Darwin sur l'*Origine des Espèces*.

Ce n'est pas seulement en Allemagne que cette œuvre remarquable, mais fausse à certains égards, produisit un effet fâcheux sur la mentalité.

Il semblait résulter de la théorie de Darwin sur la sélection et le combat pour la vie, le *struggle for life*, que, dans le monde, ce qui donnait l'autorité, la puissance, ce n'étaient ni le droit ni la justice qui sont, du reste, des idées purement métaphysiques, mais exclusivement la force matérielle et individuelle. Dans la lutte que tous les êtres vivants ont à soutenir les uns contre les autres et contre le milieu dans lequel ils vivent, l'arme principale, et pour ainsi dire unique, serait la force offensive, et le plus fort devrait toujours non seulement triompher mais encore se perpétuer, tandis que tous les faibles disparaîtraient.

On se mit alors en Allemagne — je ne veux pas faire allusion à la même faute commise en France par certains de nos savants —, on se mit en Allemagne à classer les races et les nations d'après la forme de leur crâne en les parquant, comme les membres des sociétés germaniques dont je parlais tout à l'heure, de telle façon que chacun devait être condamné à ne jamais sortir de la case où il était placé.

Il y avait des races destinées à rester toujours inférieures; il y en avait d'autres qu'on plaçait au milieu de cette échelle humaine, — on nous faisait l'honneur de nous y mettre — c'était déjà quelque chose. Enfin, il y avait une race très supérieure à toutes les autres, c'était celle nécessairement dont faisaient partie les auteurs de la conception. Cette race-là était destinée à rester supérieure à toutes les autres parce qu'elle avait le crâne allongé d'une certaine façon — on oubliait simplement qu'on la faisait ressembler aux plus anciens de nos ancêtres...

Il y avait là une grave erreur scientifique mais, après tout, on aurait pu la passer pour compte si l'on s'en était tenu à la théorie.

Malheureusement, appliquant à faux la doctrine de Darwin, on disait — et Nietsche proclamait — que ce serait un grand bien pour l'humanité si toutes les races, toutes les nations disparaissaient devant la race la plus forte; de même, sans doute, qu'il serait utile à l'humanité que tous les hommes disparaissent devant le surhomme de Nietsche.

A partir de ce moment, l'application de la théorie de Darwin par les Germains devint, non seulement une erreur scientifique, mais un danger pour l'humanité. En effet, on enseigne alors dans toutes les écoles primaires, dans tous les lycées et collèges, dans toutes les

Universités, que la race germaine, étant supérieure à toutes les autres, il n'y a qu'elle qui soit vertueuse, qui soit forte et, appliquant la doctrine de Nietzsche, on déclare qu'il y a intérêt pour l'humanité à ce que cette race supérieure soumette toutes les autres et même les détruise à son profit (*Applaudissements*).

Examinons de près cette théorie, d'autant plus que, comme je le disais tout à l'heure, ce que j'appelle le germanisme, c'est-à-dire la mentalité germanique, ne s'est pas confiné dans les limites de l'Allemagne, mais les a dépassées de beaucoup. Il y a du germanisme en Amérique, il y en a en Suisse, en Italie, il y en a eu, mais j'espère qu'il n'y en aura plus, en France.

J'ai entendu prôner la doctrine de la force à mon entrée dans la science; des jeunes gens, épris de la science allemande, raillaient tous ceux qui ne croyaient pas à la supériorité de la force, foulaient aux pieds toutes les idées de l'hellénisme répandues à travers le monde, se moquaient de ceux qui accordaient quelque valeur à la bonne foi, à l'amitié, à l'amour, et condamnaient toutes ces vieilleries à disparaître devant la force, seule puissance destinée à régler les destins de l'humanité.

J'ai vu répandre, autour de moi, ces idées faussement attribuées à Darwin et se former toute une jeunesse de Nietzschéens. On admirait Nietzsche; on admirait Schopenhauer déclarant que le droit n'est que la conséquence de la force et qu'il n'y a pas de droit en dehors de la force; on était plein d'admiration pour la science germaine, on se germanisait sans peut-être s'en douter.

Je me demandai alors si vraiment il était exact que, dans la nature, la force fût la puissance unique, et que l'évolution des êtres vivants se fût produite par la force. L'évolution de l'humanité devait-elle également se faire par la force? fallait-il rejeter toutes les idées généreuses, nier la fraternité des hommes, ne plus croire aux liens qui les unissent les uns aux autres, condamner la morale des Épicure, des Lucrèce, des Sénèque, des Marc-Aurèle, des Buffon, etc.

Je ne tardai pas — je vous demande pardon de dire « je », c'est que, malheureusement, j'ai été très isolé dans la recherche de cette vérité et je ne vois pas qu'on l'ait encore très bien comprise — je ne tardai pas à m'apercevoir que la force, chez les animaux, n'était pas l'élément essentiel de la sélection et du progrès.

*
* *

Prenons la lutte pour l'existence telle que Darwin l'a exposée. Les êtres luttent d'abord contre le milieu cosmique. Tout végétal ou tout animal a des besoins et lutte avec le milieu dans lequel il vit; il lutte contre le climat qui, à certaines heures, est très dur, il lutte pour sa nourriture, il lutte contre toutes les conditions de la vie auxquelles il se trouve soumis.

Est-il vrai que, dans ce combat incessant de l'animal contre le milieu cosmique, ce soit la force qui l'emporte?

Pas le moins du monde, elle ne joue absolument aucun rôle. Comme l'a, le premier, admirablement montré Buffon, les survivants sont ceux qui, par suite de conditions particulières, sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister ici, se sont le mieux adaptés au milieu dans lequel ils vivent.

Ainsi, certains animaux, plus intelligents que les autres, se sont déplacés avec les climats. Nous avons eu dans le Nord de l'Europe des animaux qui, aujourd'hui, vivent exclusivement dans les pays chauds. A l'époque où le climat était uniformément chaud, sur le globe, ils trouvaient partout leur nourriture et pouvaient sans inconvénient remonter jusque dans les contrées septentrionales. Quand la période des froids est survenue dans le nord, ils ont émigré vers le sud et y sont restés, assurant ainsi la conservation de leur espèce.

Certaines races d'hommes en ont fait à peu près autant. Puis, devenu plus intelligent, l'homme a su s'adapter à tous les climats au moyen de divers procédés artificiels, tels que la nature des logements, des vêtements, etc. Beaucoup d'animaux agissent de la même manière : ils se creusent des terriers ou vivent dans des cavernes pendant l'hiver, s'abritent sous les arbres des forêts pendant la forte chaleur, etc.

Jamais la force n'intervient dans cette adaptation des animaux au milieu cosmique : c'est la nature elle-même ou l'animal qui déterminent l'adaptation; la force n'y est absolument pour rien.

Celle-ci semble intervenir dans un cas bien déterminé : je fais allusion à la nutrition des animaux. Comme tous les êtres vivent les uns des autres, chacun est obligé de s'emparer de celui dont il se nourrira. Tous les animaux sont armés, en effet, d'une façon ou d'une autre, de manière à pouvoir capturer tuer et déchirer les êtres dont

ils se nourrissent. C'est le seul cas dans lequel la force semble jouer un rôle.

Je dis qu'elle « semble jouer un rôle » parce que, en réalité, si j'examine de près ce qui se passe entre un animal qui en recherche un autre pour le manger et cet autre animal, je constate qu'il est très rare qu'entre eux la force intervienne réellement. C'est plutôt la ruse que les animaux emploient dans cette sorte de lutte pour l'existence; il y a relativement très peu de combats entre celui qui mange et celui qui est mangé. Les habitants des pays tropicaux où vivent les lions, les tigres, vous diront qu'on n'a jamais entendu parler de combats entre un bœuf sauvage et un lion ou un tigre. Les bêtes féroces essaient de surprendre l'animal dont elles veulent se nourrir.

D'autre part, chaque être vivant est pourvu de moyens lui permettant d'échapper plus ou moins facilement à la menace dont il est l'objet. Les jambes deviennent plus rapides, les sens se développent sans cesse de plus en plus, l'odorat se fait plus délicat, la vue plus perçante et beaucoup plus d'individus parviennent à se soustraire à des animaux beaucoup plus forts qu'eux. Il en est aussi qui se mettent à l'abri dans des creux d'arbres, dans des gîtes, dans des terriers, etc. et qui échappent ainsi fort souvent aux carnassiers.

On peut donc dire que la force ne joue qu'un rôle secondaire dans cette lutte et même qu'elle évite bien souvent d'intervenir. Les grands carnassiers eux-mêmes, comme le tigre et le lion, cherchent plutôt à surprendre leurs proies qu'à les combattre de face.

Il existe, à cet égard, chez les Annamites, un dicton aussi plaisant que caractéristique. Lorsque je chassais dans leurs forêts, le boy qui m'accompagnait se plaçait toujours devant moi; je lui disais fréquemment : « reste donc derrière, tu me gênes pour tirer », il obéissait; mais quelques minutes après, il revenait se mettre devant moi. Comme je cherchais l'explication de ce fait constant, un vieil Annamite me dit : « C'est que lui malin ; il sait bien que le tigre prend toujours celui qui vient le dernier... »

Et c'est, paraît-il, la vérité. On pourrait croire que le tigre, si fort, si puissant, recherche le combat et se jette sur l'homme dès qu'il le rencontre dans la forêt; eh bien, pas du tout. A l'époque où j'étais à Bien-Hoâ, nous avions des courriers qui se faisaient par les sentiers de la forêt entre Baria et Bien-Hoâ. Jamais un des Annamites por-

teurs du courrier, voyageant la nuit comme le jour dans ces forêts désertes habitées par les tigres, n'a, à ma connaissance, été victime de ces carnassiers. La raison en était, disaient-ils, que chacun d'eux se munissait d'une longue baguette en rotin, avec laquelle ils frappaient les buissons tout le long de la route; ce seul bruit suffisait pour écarter les tigres.

Dans cette forme de la lutte pour l'existence je ne vois guère, en somme, le rôle de la force; en tout cas, si elle intervient à certains moments, il est évident que l'animal qui la possède essaie d'en user le moins possible.

Il existe une autre forme de la lutte pour l'existence, très intéressante aussi : celle qui se produit en vue de la reproduction. Elle est parfois accompagnée de combats, mais ce n'est pas la règle générale. Dans la plupart des cas il se produit un véritable choix du mâle entre les femelles et de la femelle entre les mâles, et ce n'est pas toujours, tant s'en faut, le plus fort qui est choisi. Beaucoup d'animaux font valoir dans leurs luttes sexuelles des qualités très différentes de la force, telles que la beauté des formes ou du plumage, le chant, voire la danse, etc. J'ai vu des femelles d'oiseaux refuser obstinément des mâles très jeunes et très forts et en choisir un qui était loin de réunir ces qualités. De même les mâles préfèrent très souvent des femelles âgées aux plus jeunes et aux plus fortes.

Sont-ce donc, en résumé, les êtres les plus forts qui, dans les diverses formes de lutte pour l'existence, réussissent le mieux et dont les espèces se multiplient le plus facilement? Pas du tout. Si je voulais formuler une loi résultant des faits, je dirais que la force sert parfois à la conservation des individus parce qu'elle leur permet de se nourrir, mais qu'elle ne sert jamais à la perpétuation de l'espèce.

L'histoire des êtres vivants confirme cette manière de voir. Les grands animaux des périodes antiques ont disparu les uns après les autres; plus ils étaient carnassiers, c'est-à-dire plus ils étaient doués d'armes offensives contre les autres animaux, plus ils ont succombé rapidement.

Il y a là un fait dont il faut chercher l'explication dans la nature; on la trouve d'ailleurs assez facilement. Le tigre, le lion, l'aigle même, sont obligés, pour assurer leur nourriture, d'écarter de leur rayon d'action tous les autres carnassiers, même les plus petits qui leur enlèveraient une partie de leurs proies. Jamais, on ne trouve en

même temps, dans une même région, deux animaux de ce genre; étant donnée la difficulté qu'ils ont à se nourrir, chacun d'eux se réserve une surface assez vaste pour y trouver des aliments en quantité suffisante.

Il en résulte que ces animaux ne peuvent plus se reproduire que difficilement. On voit même certaines femelles — chez les petits carnassiers comme chez les grands — éloigner le mâle dès qu'elles ont mis au monde leurs petits, de crainte que le mâle ne les mange.

Des animaux obligés ainsi à l'isolement pour trouver leur nourriture conserveront difficilement leur espèce; et c'est en effet ce qui s'est produit dans le cours des temps : tous les grands carnassiers ont disparu les uns après les autres.

Par contre, des espèces extrêmement faibles ont persisté depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours.

A quoi ce fait tient-il?... A deux choses. D'abord à ce que ces êtres se multiplient plus rapidement que les grands carnassiers.

Plus une espèce a d'ennemis, plus elle a de chances de voir les individus qui la composent disparaître, et plus elle se reproduit rapidement. C'est Buffon — car c'est lui le père du transformisme, ne l'oublions pas, cette théorie n'est pas née en Angleterre, mais en France — c'est Buffon qui, le premier, a insisté tout spécialement sur cette particularité. Ne voyons-nous pas de tout petits insectes se reproduire par millions en l'espace d'une seule belle saison?

Mais il y a une seconde raison, plus intéressante encore. C'est que les êtres faibles qui se sentent menacés dans leur existence par des individus plus forts s'associent afin de leur résister. Je crois avoir été le premier à signaler ce fait que l'association est, dans la lutte pour l'existence, une arme excellente, la plus puissante peut-être de toutes les armes.

Les grands bœufs sauvages qui vivent dans les steppes de l'Asie ou de l'Afrique sont toujours en troupeaux énormes. Dans les forêts équatoriales, les perroquets vivent en bandes extrêmement nombreuses. Les singes font de même, sauf toutefois les anthropoïdes. Cette vie en commun a pour résultat de faire profiter la société des qualités particulières de chacun.

Il m'est arrivé bien souvent, sur la Côte occidentale de l'Afrique, chassant le singe ou l'antilope en forêt, de rester pendant une demi-heure à l'affût, sous un arbre, sans faire le moindre bruit.

Autour de moi, le silence était complet. A un moment donné, comme je levais les yeux, je rencontrais un œil, un cri était poussé et une bande de singes s'échappait assez vite pour que je ne puisse tirer. Le singe qui avait eu l'attention la plus vive, la vue la plus perçante, avait surpris mon regard, et se voyant découvert, avait poussé un cri d'alarme. A ce cri, tous avaient pris la fuite.

Une pareille société a bien plus de chances qu'un individu isolé d'échapper à ses ennemis, parce que chacun de ses membres met à son service les qualités intellectuelles et physiques dont il est doué.

Parmi les animaux supérieurs, la connaissance qu'a chaque individu des avantages qu'il retire de la vie sociale et le plaisir qu'il éprouve au contact de ses semblables jouent, sans aucun doute, un rôle considérable dans la formation des sociétés dont je viens de parler. Mais comme la vie sociale existe aussi chez des animaux très inférieurs et même parmi les plantes, il en faut trouver une autre explication.

Elle nous est fournie par le fait que, soit parmi les animaux, soit parmi les végétaux, soit même parmi les hommes, tout individu qui vit dans l'isolement de ses semblables est presque fatalement condamné à disparaître. Nous avons déjà constaté que la plupart des espèces de grands carnassiers anciens ont disparu précisément parce que leur manière de vivre les contraignait à la solitude; il est permis d'observer le même fait pour leurs similaires actuels. Nous pouvons aussi nous assurer par l'observation directe que dans toutes les espèces animales, grandes ou petites, carnivores ou végétivores, les individus qui s'isolent succombent presque toujours avant de se reproduire. Il est donc permis d'affirmer que la sélection a joué un rôle considérable dans l'évolution sociale des animaux, ceux qui recherchaient la solitude ou y étaient contraints par les circonstances étant condamnés à disparaître, tandis que ceux dont la vie s'écoulait parmi leurs congénères laissaient une postérité.

Il est facile de constater chez les plantes cette cause de la vie sociale. La plupart des plantes vivent en société; or, ce n'est évidemment pas parce qu'elles ont voulu et veulent vivre ainsi. La vie sociale, chez elles, est un fait indépendant d'elles-mêmes.

Si vous semez, dans une plaine, une petite quantité de grains de blé ou d'orge, les oiseaux auront vite fait de les manger, les chenilles ou des insectes plus petits encore auront dévoré les deux

cotylédons avant que la plante se soit développée. Si l'on sème à profusion les mêmes graines, dans le même lieu, beaucoup encore disparaîtront, mais le plus grand nombre échappera aux insectes et la race subsistera.

Certaines plantes forment non seulement des sociétés d'individus de la même espèce, mais encore se montrent toujours en compagnie de plantes d'autres espèces en raison des avantages qu'elles en tirent fort inconsciemment, du reste, comme dans le cas précédent. Considérez par exemple les violettes sauvages : vous les voyez se développer particulièrement bien sous les buissons. Pourquoi? D'abord parce que là elles trouvent une humidité conservée par l'ombre des arbrisseaux, qui en même temps les protègent contre les ardeurs du soleil. Elles-mêmes, d'autre part, au moyen de leurs feuilles qui recouvrent le sol et y pourrissent, servent à la nourriture des arbustes qui les abritent. Une foule d'espèces de plantes vivent ainsi en société, soit dans les champs, soit dans les grandes forêts, et se protègent réciproquement contre leurs ennemis.

*
* *

La vie en société est donc due à ce premier fait, qu'en vertu de la sélection, les individus isolés disparaissent plus facilement que ceux qui forment des sociétés. Ensuite, lorsque l'intelligence s'éveille, ce qui est le cas pour les trois quarts des animaux supérieurs, sinon pour tous, chacun des membres de la société prend conscience des avantages qu'il trouve dans ses relations avec les autres et par conséquent s'y attache.

En est-il de même dans l'humanité? Il me semble que ce n'est pas la peine de poser la question; mais, ce qu'il faut envisager, c'est que ni un homme, ni un peuple, s'appuyant exclusivement sur la Force, n'est jamais arrivé à dominer indéfiniment les autres hommes ou les autres peuples.

D'abord, tout homme qui devient, par l'abus de son autorité, nuisible à ses semblables, disparaît toujours à une heure donnée. Il me revient à la mémoire un petit fait très plaisant à cet égard.

Un vieil agent de police me racontait un jour ceci : Attaché à un quartier peuplé d'auberges et de petits hôtels où logaient des vaga-

bonds et des malfaiteurs de toute espèce, il disait : « S'il arrive, dans ce quartier-là, un apache appartenant à un autre quartier, deux jours après il est dénoncé à la police; par qui? Non pas par les honnêtes gens, non : il est dénoncé par les apaches auxquels il vient faire concurrence dans le quartier. » C'est l'histoire du tigre qui est obligé de se ménager un espace très vaste d'où il chasse tous les autres carnassiers pour qu'ils ne mangent pas les êtres dont il se nourrit.

D'un autre côté, de même que les êtres les plus faibles eux-mêmes se défendent contre les animaux les plus forts, les braves gens s'unissent pour se protéger des malfaiteurs, les peuples se révoltent contre les despotes et les nations faibles se coalisent contre les peuples qui, étant plus forts qu'elles, tentent de les dominer et de les opprimer. N'est-ce point là qu'est la philosophie de la guerre actuelle?

Ah! vous avez cru que vous étiez la race supérieure entre les races... Ah! vous avez cru que vous étiez la race la plus vertueuse de toutes les races! Vous avez pensé que vous étiez la race la plus forte aussi, entre toutes les races! Vous avez cru qu'il y avait un Dieu exprès pour vous! et, avec ces croyances, vous avez déclaré la guerre aux peuples qui, à côté de vous, vivaient en paix, « naïvement », dirai-je volontiers, car ils poussaient un peu trop loin la confiance dans un germanisme dont ils n'avaient pas éprouvé encore toutes les conséquences. Vous avez cru qu'il vous suffirait de vous être armés jusqu'aux dents pour dominer l'Europe. Votre kaiser s'est même proclamé, un jour, « empereur du monde ». Eh bien! jetez un coup d'œil en arrière dans l'histoire : Louis XIV aussi a voulu dominer l'Europe, Napoléon Ier en eut, lui aussi, l'ambition; voyez ce qu'il est advenu à l'un et à l'autre. Rappelez-vous les unions de peuples qui les renversèrent et le délaissement dont ils furent l'objet de la part de leurs propres sujets, le jour où ils succombèrent sous la coalition de l'Europe.

Il me revient ici à la mémoire deux petits faits naturels dont la signification est très intéressante. On voit souvent, au bord de la mer, un oiseau carnivore voler au milieu d'un nombre considérable de si petits oiseaux qu'il semble qu'il n'ait qu'à se jeter sur l'un d'entre eux pour le dévorer... Pas du tout! Toute cette marmaille se lève, tous ces petits êtres s'assemblent en piaillant; tous se préci-

pitent sur le carnassier en poussant des cris, et faisant un tel tumulte qu'il prend peur et s'enfuit.

Autre exemple : J'avais, sous mes fenêtres, à Assinie, sur la côte occidentale de l'Afrique, une grande rangée d'arbres verts dans lesquels les oiseaux vivaient en grande quantité. Il m'est arrivé, plusieurs fois, de voir un serpent se lover sur une branche d'un de ces arbres; tous les petits oiseaux du voisinage arrivaient alors en poussant des cris formidables, menaçant de se jeter sur le reptile. Toujours je vis le serpent s'en aller, et non, comme le raconte la légende, fasciner les oiseaux pour les manger.

De ces petits faits de l'histoire naturelle, passez aux grands événements de l'histoire humaine. — Demandez à Louis XIV ce qui se passa lorsqu'il voulut imposer son hégémonie à l'Europe? L'histoire vous répondra que l'Europe entière se souleva : et comme les petits oiseaux chassent le grand carnivore ou le reptile, les peuples coalisés finirent par dompter le tyran qui voulait s'imposer à eux.

Demandez à Napoléon son histoire. Il a commencé comme Guillaume — avec des passions différentes —, ne confondons pas les deux hommes : l'un était, par tempérament, un soldat, l'autre est un simple ambitieux aveuglé par l'orgueil. Quant à la France, jamais elle ne rêva de conquérir le monde. Elle est belliqueuse, elle est chevaleresque, elle aime à échanger des coups, — passez-moi l'expression — elle y est toujours prête, et elle le montre d'une manière admirable en ce moment; mais elle n'a jamais imaginé de s'imposer au monde entier, pas plus du reste que Rome, même au moment où Rome conquérait des colonies.

Que faisait Rome? Elle n'établissait dans ses colonies qu'un très petit nombre d'hommes apportant le progrès et le bien-être aux populations.

Que fait l'Allemagne dans un pays conquis? Elle enlève les habitants afin de les remplacer demain par des Allemands : c'est une mentalité différente. Mais, ceci laissé de côté, et ne prenant que le fait de la lutte pour l'existence, demandez à Napoléon ce qui lui est arrivé. Il a fini sur le rocher de Sainte-Hélène, avec l'Europe entière contre lui et la France... pas avec lui.

Eh bien! c'est par là que finira l'aventure germanique! Nos vieux ancêtres avaient raison quand ils cherchaient, dans la nature, la vérité : lorsqu'ils disaient que l'homme ne peut pas vivre autrement

qu'en rendant service aux autres hommes afin que ceux-ci le lui rendent, que la bienfaisance — comme disait Diderot — était de l'intérêt de tout homme, parce que tout homme avait intérêt à être bien vu de tous ses semblables.

Ces gens-là n'avaient pas fait de la métaphysique : ils avaient regardé la nature....

*
* *

Je viens de regarder la nature avec vous et je viens de constater que nulle part, la force n'est toute-puissante, que toute force qui veut abuser de ses moyens est destinée à succomber sous la coalition de forces plus faibles, mais qui, en se réunissant, ont acquis une puissance supérieure (*Applaudissements*).

Je vous remercie de la bienveillante attention que vous avez bien voulu m'accorder. Ce sujet était peut-être un peu âpre ; je vous demande pardon de l'avoir traité sans y ajouter les fioritures de la littérature et en me tenant sur le terrain exclusivement scientifique ; mais je l'ai fait avec intention, car je ne crois pas que ce soit avec des phrases que l'on puisse vaincre ses ennemis, et si je n'ai pas parlé de droit ou de justice, si je me suis contenté de parler de forces opposées les unes aux autres, c'est que je suis convaincu que la force des puissances liguées contre l'ambitieuse et cupide Germanie est supérieure à celle des Germains qui rêvaient de dominer le monde (*Vifs applaudissements*).

Conclusions générales sur l'Anthropologie des sexes et applications sociales

Par L. MANOUVRIER

(*Suite* [1]).

La femme est sujette à des changements profonds beaucoup plus fréquents que ceux dont il vient d'être question et qui constituent un caractère sexuel primaire particulier, bien qu'il se rattache étroitement à la menstruation. Ces changements sont pour ainsi dire continuels et se succèdent de façon à former dans l'intervalle de deux pertes menstruelles successives un cycle mensuel. Leur importance dans la physiologie et la psychologie féminines est assez grande pour que leur ensemble me paraisse devoir être désigné par un nom spécial. Le mot *ménobolisme* indiquerait à la fois leur nature essentielle, leur périodicité et leur liaison avec le flux cataménial.

Envisagés isolément, certains de ces changements pourraient être classés parmi les caractères sexuels secondaires ou même dans l'ordre des caractères tertiaires proposé par Havelock Ellis. Celui-ci a d'ailleurs considéré comme caractères secondaires les différences concernant le métabolisme lui-même, la menstruation et tout ce qui figurera dans le cycle menstruel. Notre manière de concevoir la menstruation ne nous permet pas d'écarter du groupe des caractères sexuels primaires des phénomènes directement et étroitement unis au fonctionnement génital.

Si nous examinons la menstruation chez la femme, c'est-à-dire là où elle est le plus accusée, nous voyons que l'hémorragie mensuelle est manifestement liée à un état général, comme en témoigne la ménoxénie, et que cet état est essentiellement de nature pléthorique. Sa liaison avec la maturité d'une vésicule de Graaf donne à penser que le travail de l'ovulation accentue l'activité anabolique particu-

1. Voir n° de mars 1916.

lière du sexe féminin et que cette suractivité représente une adaptation aux besoins nutritifs d'une gestation. D'autre part, la congestion se prononce très particulièrement dans les organes génitaux et provoque un état analogue au rut. Si une fécondation survient, alors le surcroît anabolique trouve immédiatement son emploi régulier. A défaut de fécondation la congestion utérine aboutit rapidement à une hémorragie qui décharge la femme d'une sorte de provision devenue inutile. Elle lui évite en même temps le paroxysme du rut que l'on observe chez les femelles d'animaux domestiques tenues à l'écart des mâles et dont la prolongation paraît constituer chez celles-ci, les chattes et les chiennes par exemple, un état très pénible.

Ce débarras, qui a été considéré téléogiquement comme étant le *but* de la menstruation, ne peut être invoqué scientifiquement comme explication, mais il n'en a pas moins une très grande importance pour notre espèce humaine, en raison de la portée éthologique de ce remplacement du rut bestial par une période de dépression relative, de gêne et de retenue, comme on l'observe même dans les races les moins civilisées. Mais la pléthore préparatoire peut servir de base au contraire, sans préjudice pour la portée réelle du second, à une véritable théorie biologique de la menstruation.

Cette théorie aujourd'hui prédominante soulève la question de savoir pourquoi l'hémorragie menstruelle existe à l'état de fonction bien établie seulement dans l'espèce humaine, car les exsudats muco-sanguinolents que l'on a signalés chez certains mammifères signifient seulement que la congestion extrême confine à l'hémorragie et risque d'y atteindre. Mais le flux utérin de la femme est quelque chose de plus.

Une remarque importante s'impose tout d'abord à ce sujet. Les menstrues disparaissent normalement pendant la gestation et l'allaitement, de sorte qu'une femme qui serait fécondée aussitôt qu'elle peut l'être et par la suite autant de fois qu'elle peut l'être, comme il arrive chez les bêtes à l'état sauvage, ne serait pas plus menstruée que celles-ci. On pourrait inférer de là que, dès la phase primitive de l'humanité, la menstruation a pu s'établir chez la femme et devenir chez elle un phénomène régulier par suite d'un défaut de fécondation particulièrement fréquent commun dans l'espèce humaine et qui, en conséquence, aurait rendu également fréquente l'inutilisation de l'état pléthorique en rapport avec l'ovulation. Dès lors cet état

congestif, particulièrement intense dans l'appareil génital, n'étant pas employé selon sa destination fonctionnelle serait devenu, par ce fait, une occasion d'hémorragie au lieu même de son emploi le plus immédiat qui est aussi un *locus minoris resistentiæ*.

Il est vrai que, chez des mammifères domestiques, la fécondation est très souvent empêchée et souvent pendant toute la durée de la vie génitale sans qu'il en résulte la moindre hémorragie utérine. Mais ce fait négatif ne prouve rien, étant donné surtout que des hémorragies utérines assez abondantes ont été notées chez quelques femelles à l'époque du rut. Alors même qu'il ne s'agirait pas là d'une menstruation constante et généralisée dans toute une espèce, les faits de ce genre attestent au moins la tendance hémorragique de la congestion utérine non immédiatement utilisée. Cette tendance a-t-elle pu rencontrer chez la femme des conditions de réalisation particulièrement favorables et constantes qui n'existent pas ou sont moins complètes en dehors de l'espèce humaine? Nous devons admettre cette rencontre et nous pouvons faire à ce sujet des hypothèses cherchées notamment dans les caractères qui différencièrent le plus primitivement l'espèce humaine; car l'existence de la menstruation dans toutes les races humaines actuellement existantes montre que cette particularité physiologique n'est pas moins ancienne que la différenciation de l'espèce elle-même et s'y rattache vraisemblablement.

Or, comme je l'ai montré ailleurs, cette différenciation a dû consister premièrement dans l'attitude verticale et la locomotion bipède. Il en est résulté un changement considérable pour les organes génitaux internes. Ceux-ci, dans l'attitude verticale, subissent la pression de la masse intestinale qui, chez les quadrupèdes, s'exerce uniquement sur la paroi abdominale. Ils sont en outre situés à la partie la plus inférieure du tronc et plus exposés en raison de ces deux faits à la stase veineuse. La congestion utérine risque ainsi davantage dans l'attitude verticale d'être entretenue et poussée jusqu'à l'hémorragie. Cette hypothèse semble être corroborée par le fait que c'est principalement chez des singes, animaux dont l'attitude se rapproche plus ou moins de celle de l'homme, que l'on a noté l'existence d'une perte menstruelle parfois assez forte. Mais dans l'espèce humaine la menstruation est devenue une véritable fonction, un exutoire régulier et nécessaire tant que se maintient l'activité géni-

tale et que se renouvelle, sous l'influence du travail de l'ovulation, l'état congestif mensuel représentant la préparation immédiate de l'organisme au fonctionnement maternel.

Nous disons préparation immédiate, car le surcroît anabolique est permanent et n'est vraisemblablement pas plus grand chez la femme que chez les femelles des espèces voisines. Nous ne considérons pas la quantité de sang perdue comme mesurant une provision. Elle met fin à un état congestif général ; à une hypertension qui, chez les autres femelles non fécondées, parvient à disparaître sans hémorragie. Mais cette hypertension est plus promptement terminée chez la femme par une hémorragie, et celle-ci, en outre très variable quant à son abondance, entraîne toujours une hypotension immédiate et souvent excessive, si l'on en juge d'après le besoin de réparation qui lui succède. Il s'ensuit que l'alternance de ces deux états et de leurs contre-coups sur l'ensemble des fonctions est beaucoup plus marqué chez la femme. C'est ainsi que le cycle ménobolique de celle-ci acquiert tout entier une importance physiologique très particulière, même en dehors de celle que lui donnent ses répercussions sociales, la complexité des sentiments humains et aussi notre point de vue humain.

La courbe établie par le professeur Ott, de Pétrograd, d'après ses observations quotidiennes de 68 cycles menstruels chez une soixantaine de femmes bien portantes, est fort intéressante à cet égard. Elle montre que sous le rapport considéré de la température, de la force musculaire, de la capacité vitale et de l'action réflexe, la femme subit durant le cours de chaque mois des variations constituant quatre périodes bien marquées.

Pendant neuf jours successifs, sur les vingt-huit d'une période et à partir du quatrième jour après la cessation de l'écoulement menstruel, la courbe moyenne se maintient horizontale. — Pendant les huit jours suivants on la voit s'élever graduellement d'une façon continue et régulière jusqu'à un point culminant qui se place deux jours avant l'apparition des règles. — A peine est-il atteint que la courbe commence à descendre d'abord assez lentement pendant deux jours. Le troisième jour, qui est le premier jour des règles, la descente devient une chute brusque qui ramène la courbe jusqu'au-dessous du niveau à partir duquel avait débuté l'ascension. Après cette chute brusque et pendant trois jours la descente continue plus

lentement. L'écoulement n'est pas encore terminé que la courbe commence à remonter. En cinq jours elle arrive à dépasser sensiblement, pendant deux ou trois jours, le niveau normal. Ensuite une descente légère et graduelle la ramène en deux jours au stade normal d'une durée de neuf jours mentionné en premier lieu.

En ajoutant à ces neuf jours ceux pendant lesquels la courbe ne s'éloigne pas beaucoup au-dessous ou au-dessus de son niveau normal, on trouve quatorze jours. Restent quatorze jours plus ou moins notablement éloignés de ce niveau, dont sept d'hypertension auxquels succèdent sept jours également consécutifs d'hypotension.

Tel est le cycle ménobolique de l'économie féminine. Il ajoute au simple événement menstruel, caractère sexuel très important en lui-même, d'autres vicissitudes périodiques complémentaires constituant, par leur contraste avec la stabilité masculine, un caractère sexuel très important aussi et qui peut du reste englober la crise menstruelle. Mais il peut être envisagé séparément en raison de la valeur spéciale que lui donne, au point de vue psychologique, l'alternance mensuelle de quatre périodes bien distinctes; l'une de stabilité, la suivante d'ascension, la troisième de chute, la quatrième de rétablissement. On conçoit bien que la période d'ascension prémenstruelle puisse être une période d'euphorie en même temps que d'excitation relative pour l'organisme féminin, la pression sanguine étant accrue et le nombre des globules rouges atteignant son maximum, de sorte que l'on puisse ajouter à la phase tranquille quelques jours durant lesquels la femme se maintient dans un état exempt de trouble. Mais le contraste entre les deux états n'en est que plus marqué puisque le maximum de dépression succède immédiatement à la période la plus brillante. Aussi est-il difficile d'admettre qu'un pareil contraste physiologique n'ait pas un retentissement psychologique très sensible, d'autant plus qu'à la dépression relative favorisant la lassitude s'ajoute une gêne et une souffrance, toutes choses assurément propres à engendrer la mauvaise humeur, à diminuer la patience et la disposition au travail cérébral. Beaucoup de femmes nient la souffrance, mais celle-ci est avouée par le plus grand nombre et l'on peut supposer que très souvent, en raison de sa fréquence même et de l'absence d'inquiétude résultant de la notion d'innocuité d'un état connu comme normal, la femme soit portée à considérer comme négligeable une souffrance passagère

et en tout cas un malaise qui, survenant chez un homme bien portant, enlèverait à celui-ci sa bonne humeur et le rendrait incapable d'un travail cérébral soutenu. Il n'est pas admissible que le sexe féminin échappe à cette dernière conséquence.

Les femmes, très généralement, savent supporter avec vaillance le malaise en question et ne se laissent pas arrêter dans leur travail habituel, même par des souffrances assez vives. La pression des nécessités se joignant au sentiment du devoir, elles y dépensent s'il le faut un peu plus de courage, de sorte que la période difficile reste imperceptible à leur entourage le plus proche. Ne voit-on pas d'ailleurs des gens des deux sexes affectés de maladies chroniques et douloureuses montrer quand même de la bonne humeur, tant il est vrai que l'on s'habitue à tout. L'observation superficielle, il faut le dire, peut d'autant plus facilement induire en erreur au sujet de l'influence des menstrues sur le caractère que beaucoup de femmes, réellement, ne souffrent pas. Il y en aurait 35 p. 100 d'après une statistique faite aux États-Unis par le Dr Mary Jacobi, sur 268 femmes. En fait la période menstruelle attire assez rarement l'attention sur la femme qui évite de se plaindre ou de la signaler, mais il n'en reste pas moins vrai que c'est une période plus ou moins pénible dans un grand nombre de cas et assez désagréable dans la grande majorité des cas pour nécessiter de la part des femmes un effort périodique dont les hommes sont exempts. C'est une de ces nécessités imposées par la nature qui imposent à l'homme un respect particulier et des égards *continuels*. Quelques femmes égarées par un féminisme farouche ont osé protester contre ces égards, mais cette déduction logique d'une théorie fausse ne doit pas empêcher d'user de ménagements même à l'égard de ces théoriciennes outrancières autant que le permet l'intérêt public. Ce qu'on doit accorder au féminisme, c'est que les égards en question ne doivent pas s'épuiser en simples formules de politesse condescendante.

Les troubles occasionnés par la menstruation ne consistent pas seulement en malaises ou en souffrances plus ou moins aiguës. C'est exclusivement à ces dernières que font allusion la plupart des femmes qui déclarent ne point souffrir pendant les périodes cataméniales. Mais les effets physiologiques et psychologiques de la menstruation notés par les médecins sont assez nombreux en dehors du malaise et de la douleur. Outre les changements notés par Ott, on

a observé la congestion active de la thyroïde, des parotides, des amygdales et d'autres organes. Le maximum de l'émotivité sexuelle se produit avant l'écoulement menstruel tandis que le minimum viendrait à la suite. Il en serait de même pour l'énergie mentale, pour la force musculaire et la dextérité. Disons à ce sujet que, s'il n'en résulte pas de défectuosité bien sensible dans les travaux vulgaires, il ne peut en être de même dans le travail mental exigeant une attention très grande et longtemps prolongée. Cela échappe à la volonté et nous devrons en tenir compte plus loin à propos de la différence sexuelle qui peut exister sous le rapport de l'aptitude à la production intellectuelle.

On a noté encore (Finkelstein) le rétrécissement du champ visuel jusqu'aux septième ou huitième jour après les règles, surtout chez les femmes affectées alors de malaise, de céphalalgie, de palpitations cardiaques et d'autres symptômes nerveux. Le champ visuel pour le vert, le rouge, le jaune et le bleu subissent aussi une diminution régulière. Remarquons d'ailleurs que cette même période est celle où l'hypoglobulie féminine atteint, d'après le Dr Carnot, son maximum.

Une plus grande irritabilité, une suggestibilité plus grande rendant l'hypnotisation plus facile, une diminution du « self control » (qui rend plus méritoire l'effort dont il a été question ci-dessus), une tendance aux accès de jalousie, ont été notés également. Mais le calme serait vite rétabli car, d'après le Dr Clouston, la puissance mentale et l'énergie atteindraient leur plus haut degré dès la première semaine ou dix jours après les règles.

Notons enfin les troubles franchement pathologiques cités par les médecins à propos de la période menstruelle : migraine, dépression, crises hystériques ou épileptiques, érotomanie, dipsomanie, kleptomanie, mélancolie.

Actes de violence, fréquence du suicide, hallucinations, tous les troubles mentaux, en un mot, sont accrus. Les mélancoliques sont plus déprimées et les démentes plus excitées. Les neurologistes et les psychiâtres paraissent être unanimes dans ces constatations.

Elles sont fort intéressantes comme contribuant à faire ressortir la nature des effets physiologiques qu'on peut appeler ordinaires sinon normaux de la menstruation. Il ne faut pas oublier qu'elles concernent des cas malheureux par ailleurs; mais il faut

reconnaître cependant l'influence propre de l'état menstruel dans la psychologie féminine. Si Legrand du Saulle a trouvé que sur 56 femmes prises en flagrant délit de vol dans les magasins 35 se trouvaient dans cet état bien que 12 eussent dépassé la ménopause, et si Krugelstein a pu constater le même état dans tous les cas de suicide féminin au nombre de 107 dont il avait eu à s'occuper, cela semble bien prouver que le nombre de ces voleuses et de ces suicidées eût été moins grand sans l'influence de la dépression physique et morale exercée par la menstruation, bien que les mobiles ordinaires du vol et du suicide aient été sans doute présents dans presque tous les cas. En ce qui concerne les vols dans les grands magasins où la tentation est accrue par la médiocrité extrême de la surveillance, on conçoit qu'une défaillance cérébrale même légère suffise pour entraîner un méfait qui sans cela n'eût pas été commis. De là résulte pour les commerçants tentateurs une certaine partie de la responsabilité. L'indulgence à l'égard des délits reconnus comme accidentels s'impose donc en pareil cas après enquête préalable; elle n'est pas moins légitime que celle dont bénéficient parfois les femmes en état de gestation. Cette indulgence pour des états aussi « intéressants » n'est-elle pas infiniment plus juste que celle dont on use trop facilement à l'égard de l'ivresse et de l'alcoolisme?

Il ne faudrait pas pour cela exagérer jusqu'à la tolérance, est-il besoin de le dire? La femme retenue par les freins puissants de la bonne éducation, de la maternité, des relations sociales, de la religion, d'une instruction sérieuse, de la fermeté maritale et aussi par le frein légal, cédera difficilement aux troubles ordinaires et même à des troubles vraiment morbides. Chacun de ces freins peut avoir à lui seul une grande importance. Mais plusieurs peuvent manquer. L'absence fréquente de l'avant-dernier montre, par ses effets bien connus, qu'il n'est pas le moins puissant, et l'on aurait tort d'affaiblir le dernier quand plusieurs des autres font si souvent défaut.

Il faut admettre en définitive : que la menstruation place les femmes en général pendant une notable partie de chaque mois et depuis la puberté jusqu'à la fin de la ménopause dans un état d'infériorité par rapport à leur propre état normal; que cet état est susceptible d'exercer sur leur moral une influence plus ou moins fâcheuse, exigeant de leur part un effort dont elles ne sont pas tou-

jours capables ou qui risque d'être insuffisant; que si ce risque est insignifiant dans l'immense majorité des cas, il peut être grave dans certaines situations; enfin que les femmes les plus favorisées sous ce rapport ne sont pas assurées d'être toujours ainsi, et que si une infériorité attenante à la fonction procréatrice doit attirer sur leur sexe un surcroît d'égards, parfois même d'indulgence, elle n'est pas pour cela un fait à négliger dans la répartition des fonctions sociales.

Après avoir examiné l'ensemble du cycle ménobolique, nous pouvons trouver plus claire la question de savoir si la menstruation doit être rangée parmi les caractères sexuels secondaires, comme l'a fait Havelock Ellis, ou parmi les primaires. Assurément, si l'on prenait pour base de classement la simple dépendance plus ou moins directe d'un caractère par rapport à la différenciation essentielle des sexes, on ne trouverait point une raison suffisante pour séparer la menstruation d'autres caractères classés sans conteste comme secondaires, et qui dépendent aussi directement de la différenciation génitale. Le fait d'avoir pour siège l'appareil génital lui-même pourrait ici paraître négligeable en vertu de cette considération : que la menstruation n'apparaît pas comme nécessaire à la fécondation, ni à la conception, ni à la gestation, ni à la parturition, ni à l'alimentation du nouveau-né et qu'elle tirerait même son origine suivant notre propre théorie, de l'attitude verticale.

Mais il faut considérer d'autre part que la menstruation ne se rattache pas seulement par son siège à la génération. Elle fait essentiellement partie chez la femme d'un cycle ménobolique caractérisé avant tout par une phase de surcroît anabolique préparatoire à la gestation, surcroît qui n'est lui-même que l'accentuation de la prédominance anabolique, laquelle apparaît actuellement comme préludant à la différenciation sexuelle de l'embryon.

Ces vues conduisent très légitimement, nous semble-t-il, à donner plus d'importance à la considération du siège anatomique de la menstruation, si cette considération ne paraissait pas suffisante à elle seule pour motiver le classement parmi les caractères sexuels primaires.

Tous les caractères sexuels secondaires sont dérivés en effet, en dernière analyse, de la différenciation sexuelle fondamentale, et l'étude approfondie de la genèse de chacun d'eux montre que ces

caractères ont été parfois déterminés d'une manière très complexe où des influences anatomiques, physiologiques, psychologiques, sociologiques même peuvent intervenir concurremment, si bien que la distinction des causes et du mécanisme des conséquences rend impossible un classement univoque. Le meilleur parti à prendre en cette matière, pour éviter de l'embrouiller artificiellement, c'est à notre avis, de s'en tenir à la distinction première des caractères sexuels primaires et secondaires telle qu'elle fut faite primitivement, sans rechercher des séparations plus précises que celles qui existent dans la nature, et de considérer comme secondaires ceux qui paraissent être le moins directement liés, anatomiquement ou physiologiquement, à la différenciation essentielle des sexes. Dès lors il n'y a plus lieu d'insister sur une question ainsi tranchée par le simple fait que la menstruation a pour siège un organe essentiellement femelle et qu'elle est liée par surcroît à des conditions métaboliques inhérentes à la fonction de reproduction.

Les caractères psychologiques entraînés par la menstruation ne sont pas dans le même cas. Ils n'appartiennent plus à la fonction de reproduction et, s'ils sont des conséquences de la constitution sexuelle, on peut dire qu'il en est ainsi de tous les caractères sexuels secondaires.

(*A suivre.*)

Système naturel de l'anthropologie et sa position par rapport à plusieurs autres branches de la science

Par K. STOLYHWO
Directeur du Laboratoire Anthropologique de la Société des Sciences de Varsovie.

La *Science de l'Homme, l'Anthropologie,* a atteint en ces derniers temps un accroissement si magnifique qu'il paraît absolument impossible aujourd'hui à un individu d'en embrasser l'ensemble d'une manière uniformément approfondie et solide.

D'autre part, les opinions des auteurs concernant les limites de son domaine, ainsi que ses rapports avec plusieurs autres sciences apparentées, demeurent encore confuses et présentent fréquemment une absolue divergence.

Voilà pourquoi je me permets de résumer ici ma propre opinion à ce sujet, et de présenter en même temps un *système naturel d'Anthropologie* que j'ai tâché d'exposer une première fois en 1906, et que, depuis, j'ai développé graduellement dans mon cours d'anthropologie, poursuivi devant la « Société des cours scientifiques de Varsovie ». — Vu le cadre restreint de cette contribution, je renonce à rapporter les opinions et jugements des nombreux auteurs qui ont traité de la question, et je me borne à un bref exposé de mes idées personnelles, ainsi que des conceptions générales qui leur ont servi de base.

Je prends comme point de départ la définition fondamentale de P. Broca, que l'Anthropologie est une science ayant pour objet : « l'étude du groupe humain considéré dans son ensemble, dans ses détails et dans ses rapports avec le reste de la nature », — c'est-à-dire que : « l'Anthropologie est l'histoire naturelle du genre humain ». Il est donc évident que mon système repose sur une *base exactement naturaliste.*

Si, à présent, nous passons à la question des rapports entre l'anthropologie et les sciences apparentées, il nous est, ce me semble, facile de parvenir à la conclusion que cette même anthropologie, qui constitue « l'histoire naturelle des Hominiens », ne peut être, par conséquent, qu'*un simple chapitre détaché de la zoologie.*

Rien n'empêche, à vrai dire, que ce chapitre soit particulièrement riche en matières : l'anatomie humaine, l'embryologie humaine, la paléontologie humaine, la physiologie humaine, la psychologie humaine, la

pathologie humaine et la tératologie humaine constituent les éléments de l'anthropologie, ses parties intégrantes. L'ethnologie, l'archéologie, la sociologie, l'histoire, la linguistique, la géologie, la géographie, etc., représentent par rapport à elle des sciences supplémentaires, — et *vice versâ*. Enfin, plusieurs d'entre ces sciences, savoir : l'ethnologie et l'archéologie, — pour des raisons de nature théorique et pratique, s'unissent à l'anthropologie plus étroitement, sans cependant perdre leur absolue indépendance.

Je m'attends entièrement à ce que le point de vue que je viens de préciser provoque des avis différents, et même essentiellement contraires, de la part des auteurs qui, comme le Prof. R. Martin, déclarent que l'anatomie et la physiologie humaines, — sciences ayant trait à *l'individu*, — doivent être éliminées du domaine de l'anthropologie. Mais je crois, au contraire, qu'une pareille exclusion serait injuste et erronée : l'*objet* qu'on étudie dans l'anatomie et dans la physiologie humaines est en effet *identique à celui de l'anthropologie*, les *méthodes* d'étude sont également *identiques* de part et d'autre; — il serait donc absolument dépourvu de bases logiques de vouloir introduire une limite purement artificielle entre deux domaines constituant *un seul tout*.

Prenons un exemple. Une science, traitant de la structure et des fonctions de la *grenouille*, considérée comme organisme *individuel*, peut-elle être tenue pour distincte d'une science traitant des diverses *espèces et variétés* de grenouilles? Et, en outre, l'anatomie, de même que la physiologie de l'organisme batracien, ne font-elles pas toutes deux partie *de la zoologie*?

Pour ce qui est de l' « homme », — il faut du reste convenir, ce me semble, que sans la connaissance de son *anatomie individuelle*, il ne peut être question de la connaissance *des races humaines*, de même que sans la connaissance approfondie des *fonctions de l'organisme humain individuel*, il serait impossible de poursuivre des études comparatives sur les différences de *fonctions* chez les représentants des *races diverses* de l'humanité.

L'anthropologie traite donc, comme nous le voyons, non seulement de la *structure* et des *fonctions* de l'homme considéré comme *individu*, — non seulement elle analyse, au point de vue de l'*ontogenèse* et de la *phylogenèse*, son organisme *individuel*, — mais elle étudie encore, au même point de vue, les *divers groupes humains* : races, types anthropologiques, et autres subdivisions du genre homme.

Je ne vois vraiment pas de base réelle pour chercher à tracer une limite entre l'anatomie et la physiologie humaines d'un côté, et l'anthropologie de l'autre. Au contraire, étendant la définition de l'*anthropologie*, je trouve qu'elle embrasse *à la fois* les connaissances rassemblées dans la sphère de l'anatomie et de la physiologie de l'homme, — et en outre toute une série de questions de nature générale, excessivement intéressantes au point de vue théorique.

La pensée de séparer de l'anthropologie l'anatomie et la physiologie

de l'homme n'est venue que de ce fait que l'anatomie et la physiologie, étant des sciences qui ont eu depuis longtemps un emploi pratique, ont acquis bien plus tôt leurs droits et privilèges universitaires que leur cadette de beaucoup, — l'anthropologie. Il peut donc paraître étrange que la science cadette, au lieu de constituer une *simple subdivision* de l'une des deux sciences aînées, manifeste au contraire une tendance logique à *embrasser* toute une série de sphères apparentées, apparues beaucoup plus tôt qu'elle.

Mais c'est que l'anatomie et la physiologie humaines, justement à cause de leur importance pratique pour la médecine, ont acquis un développement, très intense à vrai dire, mais en même temps *très spécial*, se bornant à l'étude approfondie et détaillée de la *structure* et des *fonctions de l'organisme individuel*, — étude dont le matériel était emprunté, en outre, en majeure partie à la race blanche; — tandis qu'au contraire toute une série de questions *de nature générale*, et n'ayant pas, du moins pour le moment, d'importance pratique, ont été laissées de côté. Ce n'est que lorsque le moment vint de s'intéresser précisément à ces *questions de nature générale*, — lorsque nos connaissances sur l'homme, *considéré dans la perspective du temps et de l'espace*, acquirent de plus vastes horizons, — ce n'est qu'alors que se montra la nécessité de réunir logiquement sous une seule dénomination toutes les subdivisions de la « science de l'homme », subdivisions ayant eu jusqu'à présent un développement très inégal.

Et le terme *Anthropologie* s'offrit de lui-même.

Je me résume : L'*anatomie*, l'*embryologie* et la *paléontologie*, qui toutes trois peuvent être réunies sous le nom de *morphologie* de l'organisme humain; — la *physiologie* et la *psychologie*, qui s'occupent du côté *fonctionnel* de ce même organisme; — enfin la *pathologie* et la *tératologie* de l'homme, qui traitent des formes et des fonctions *maladives* et *anormales*, toutes ces sciences doivent être considérées comme PARTIES INTÉGRANTES du vaste domaine DE LA SCIENCE DE L'HOMME. Celle-ci s'appellera l'ANTHROPOLOGIE; — ses divisions seront les SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES.

En m'appuyant sur ces considérations, j'ose présenter à mes lecteurs le *Système naturel d'Anthropologie* que voici :

L'ANTHROPOLOGIE se divise en :

I. — Anthropologie *morphologique*.

II. — Anthropologie *fonctionnelle*.

Cette dernière se divise de son côté en : A) Anthropologie *physiologique*; B) Anthropologie *psychologique*.

L'ANTHROPOLOGIE MORPHOLOGIQUE traite de la *structure* de l'homme considérée dans la perspective du temps et de l'espace, c'est-à-dire qu'elle étudie, à la lumière des diverses théories et lois biologiques, l'*ontogénie* et la *phylogénie* de la *structure* de l'*individu humain*, ainsi que des divers *groupes humains*.

L'ANTHROPOLOGIE PHYSIOLOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE traitent des *fonctions* de l'organisme humain considérées dans la perspective du temps et de

l'espace, c'est-à-dire qu'elles étudient, à la lumière des diverses théories et lois biologiques, l'*ontogénie* et la *phylogénie* des *fonctions* physiologiques et psychologiques de l'*individu*, ainsi que des divers *groupes humains*.

Chacune des subdivisions qui précèdent peut s'occuper tant des phénomènes *normaux* que des phénomènes *pathologiques* et *tératologiques*.

Le système que je propose peut être figuré graphiquement de la manière suivante :

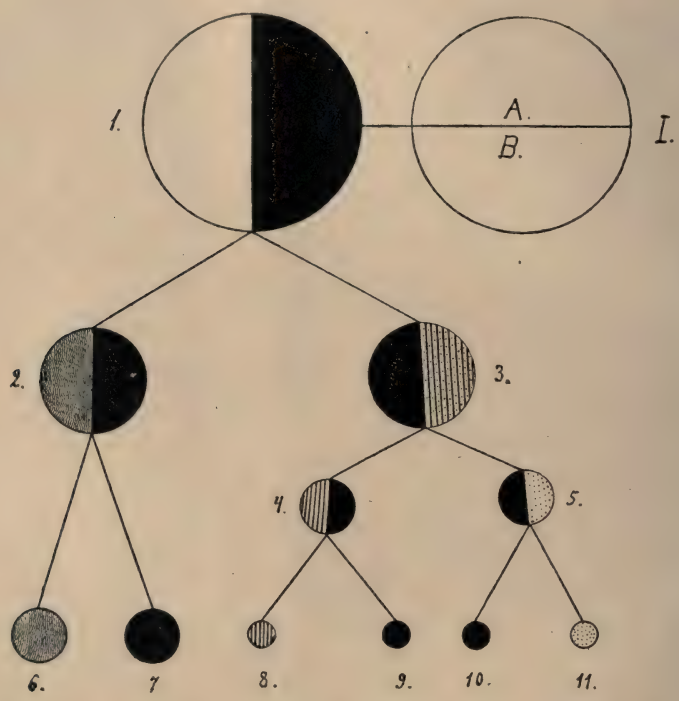

1. Anthropologie. — 2. Anthropologie morphologique. — 3. Anthropologie fonctionnelle. — 4. Anthropologie physiologique. — 5. Anthropologie psychologique. — 6. Anthropologie morphologique normale. — 7. Anthropologie morphologique anormale. — 8. Anthropologie physiologique normale. — 9. Anthropologie physiologique anormale. — 10. Anthropologie psychologique anormale. — 11. Anthropologie psychologique normale.

I. — Ethnologie. — A. Paléoethnologie [Archéologie]. — B. Ethnologie contemporaine.

A l'état actuel, le développement des différentes subdivisions de l'Anthropologie est encore très inégal; le niveau le plus élevé a été atteint certainement par l'*anthropologie morphologique normale*, qui dispose présentement d'une quantité considérable d'observations et de faits constatés, particulièrement dans le domaine de l'*ostéologie* et de l'*étude sur le vivant*.

J'ose espérer que le système naturel d'Anthropologie présenté ci-devant suffit à embrasser l'ensemble de cette science, et que *les lois générales et*

les faits se rapportant à l'homme *considéré dans la perspective du temps et de l'espace* peuvent tous facilement trouver place dans les bornes des subdivisions qui viennent d'être nommées. Voilà pourquoi il me paraît superflu d'établir en outre les divisions d'Anthropologie « *générale* » et d'Anthropologie « *biologique* » (termes fréquemment employés), pour y traiter *spécialement* des lois biologiques par rapport à l'homme. La « *Science de l'homme* » n'est-elle donc pas tout entière *pénétrée* de ces lois? Ne les retrouvons-nous pas partout, dans chaque subdivision, comme un ciment, pourrait-on dire, joignant toute une série de faits isolés, ou un fil conducteur nous guidant à travers des espaces parfois à peine connus?

De tout ce qui vient d'être dit, il résulte, ce me semble, clairement que la sphère de l'Anthropologie est réellement très vaste et très variée, ce qui rend absolument impossible à un seul individu d'embrasser et d'approfondir l'ensemble de la « Science de l'Homme ». Il nous est permis de devenir, par exemple, de bons, d'excellents spécialistes « anthropologues — morphologues », — mais je doute fort qu'un « anthropologue-morphologue » puisse, sans faire de solides études préparatoires spéciales, travailler avec un véritable profit à la physiologie, la psychologie ou la pathologie humaine.

Il nous faut donc, je crois, tendre à cet égard à la *spécialisation*, en tâchant d'organiser des *Laboratoires spéciaux* au sein des Instituts Anthropologiques, laboratoires dont les uns seraient destinés à des travaux et études *morphologiques*, les autres aux études *physiologiques* et *psychologiques*, d'autres encore, enfin, aux études *pathologiques* et *tératologiques*.

Il est clair qu'un pareil Institut Anthropologique devrait se trouver en contact étroit avec les établissements similaires *Ethnologiques* et *Archéologiques*, — et cela en vue du mutuel allégement des travaux et de l'aide réciproque pour le rassemblement des matériaux scientifiques.

LITTÉRATURE

1911. P. Bartels. — Ueber neuere Ergebnisse der anthropologischen Forschung, *Deutsche Medizin. Wochenschrift*, Leipzig.
1912. P. Bartels. — Physische Anthropologie, *Virchow's Jahresbericht der gesammten Medizin*.
1912. R. Biasutti. — Studi di Antropogeografia generale. — I. Studi sulla distribuzione dei caratteri e dei tipi antropologici, *Memorie geografiche*, Firenze.
1908. F. Boas. — Anthropology, *The Columbia Univers. Press*, New-York.
1909. A. Bochenek. — *Anatomia cztowieka*, Krakow.
1911. J. Broman. — *Normale und abnorme Entwicklung d. Menschen*, Wiesbaden.
1912. J. Brunhes. — *La Géographie humaine*, Paris.
1910. G. Buschan. — *Illustrierte Völkerkunde*, Stuttgart.
1909. G. Buschan. — *Menschenkunde*, Stuttgart.
1908. J. Dieserud. — *Science of Anthropology*, Chicago.
1904. W. L. H. Duckworth. — *Morphology and Anthropology*, Cambridge.
1911. E. Fischer. — Anthropologie, *Handwörterbuch d. Naturwissenschaft*, Iena.
1904. F. Frassetto. — *I nuovi indirizzi e le promesse della odierna Antropologia*, Cittá di Castello.

1909-1913. F. Frassetto. — *Lezioni di Antropologia*, Roma. Bologna.
1910. V. Giufridda-Ruggeri. — Applicazioni di criteri paleontologici in Antropologia, *Monitore Zoologico Italiano*, Firenze.
1912. V. Giufridda-Ruggeri. — *L'Uomo como specie collectiva*, Napoli.
1903. E. Haeckel. — *Anthropogenie oder Entwickelungsgeschichte des Menschen*, Leipzig.
1908. E. Haeckel. — Unsere Ahnenreihe, *Progonotaxis hominis*, *Kritische Studien u. phyletische Anthropologie*, Iena.
1870. E. T. Hamy. — *Précis de Paléontologie humaine*, Paris.
1909. M. Hoernes. — *Natur u. Urgeschichte d. Menschen*, Wiesbaden u. Leipzig.
1907. L. Hopf. — *Ueber d. spezifisch Menschliche in anatomischer, physiolog. u. patholog. Beziehung*, Stuttgart.
1908. A. Hrdlicka. — Physical Anthropologie and its aims, *Science. N. S.*, vol. XXVIII.
1887. A. Hovelacque et G. Hervé. — *Précis d'Anthropologie*, Paris.
1868. Th. H. Hulxey. — *De la place de l'homme dans la nature*, Paris.
1798. E. Kant. — *Anthropologie in pragmatischer Hinsicht*, Königsberg.
1893. L. Krzywicki. — *Ludy. harys antropologii etnicznej*, Warszawa.
1897. L. Krzywicki. — Kurs systematyczny antropologii. Cześć I. *Rasy fizyczne*, Warszawa.
1902. L. Krzywicki. — Systematyczny kurs antropologii, *Rasy psychiczne*, Warszawa.
1912. E. G. Landau. — *Kratkoe rukowodstwo k iznczeniju antropologii*, Jurjew. Derpt.
1898. R. Lehmann-Nitsche. — Antropologia y craneologia, *Revista del Museo de la Plata*.
1889. Ch. Letourneau. — Anthropologie, *Dictionnaire des Sciences Anthropologiques*, Paris.
1905. F. V. Luschan. — Anthropologie, Ethnographie u. Urgeschichte, *Anleitung z. wissenschaft. Beobacht. auf Reisen*, Hannover.
1911. L. Manouvrier. — Définition, position et divisions de l'Anatomie. P. Poirier et A. Charpy, *Traité d'Anatomie humaine*, Paris.
1910. R. R. Marrett. — Die Anthropologie u. die Klassiker (*Sechs Vorlesungen gehalten v. d. Universität Oxford* v. A. J. Evans, A. Lang, G. Murray, T. B. Jevons, J. L. Myres, A. A. Fowler), Heidelberg.
1911. R. R. Marett. — *Anthropology*, London.
1901. R. Martin. — *Anthropologie als Wissenschaft u. Lehrfach*, Iena.
1907. R. Martin. — System der physischen Anthropologie u. anthropologische Bibliographie, *Korrespondenzbl. d. deutsch. Anthropol. Gesellsch.*, XXXVIII, Braunschw.
1914. R. Martin. — *Lehrbuch d. Anthropologie in systematischer Darstellung*, Iena.
1900. G. et A. de Mortillet. — *Le Préhistorique. — Origine et antiquité de l'homme*, Paris.
1898. L. Niederle. — *Czotowieczestwo w doistoriczeskija wriemiena*, St Pietierburg.
1912. G. Paul-Boncour. — *Anthropologie anatomique*. Bibliothèque d'Anthropologie. Direct. G. Papillault, Paris.
1890-97. E. J. Petri. — *Antropologija*. Pietierburg.
1903. W. W. Pieredolskij. — *Antropologija*, Pietierburg.
1911. A. de Quatrefages. — *L'espèce humaine*, Paris.
1871. A. Quetelet. — *Anthropométrie ou mesure des différentes facultés de l'Homme*, Bruxelles.
1902-3. J. Radlinski. — Historya nauki o cztowieku, *Historya antropologii*, Warszawa.
1911-12. J. Ranke. — *Der Mensch*, Leipzig u. Wien.
1891-99. F. Ratzel. — *Anthropogeographie*, Stuttgart.

1894-5. F. Ratzel. — *Völkerkunde*, Leipzig u. Wien.
1902-3. A. Rauber. — *Lehrbuch d. Anatomie d. Menschen*, Leipzig.
1906. E. Schwalbe. — Allegemeine Missbildungslehre, *Teratologie*, Iena.
1912. G. L. Sera. — *La posizione fra le scienze e il valore dell' Antropologia*, Firenze.
1909. G. Sergi. — Lacune nella scienza antropologica, *Scientia*, Bologna.
1911. G. Sergi. — *L'Uomo, secondo le origini, l'antichità, le variazioni e la distribuzione geografica*, Milano, Torino, Roma.
1914. R. Stolyhwo. — Nory schemat do badan antropologiczno-morfologicznych, w zwigzkn z Wktadem naturalnym antropologii. *Sprawozdania z pos. Tow. Nankowego Warszawskiego.*
1904. C. H. Stratz. — Naturgeschichte des Menschen. *Grundriss d. somatischen Anthropologie*, Stuttgart.
1885. P. Topinard. — *Éléments d'anthropologie générale*, Paris.
1895. P. Topinard. — *L'Anthropologie*, Paris.
1900. P. Topinard. — *L'Anthropologie et la science sociale*, Paris.
1890. A. v. Török. — *Grundzüge einer systematischen Kraniometrie*, Stuttgart.
1910. J. Tur. — O podstawach teoretycznych embryologii anormalnej, *Sprawozdania z pos. Tow. Nankowego Warszawskiego*, Warszawa.
1911. E. B. Tylor. — *Anthropologia. Wstgp do badania cztowieka i cywilizacyi*, Warszawa.
1905. W. Waldeyer. — *Die menschliche Anatomie, ihre Entwicklung, ihr gegenwärtiger Stand mit ihren Beziehungen zu anderen Wissenschaften und ihre Aufgaben für die Zukunft*, Iena.
1912. W. Weule. — *Leitfaden der Völkerkunde*, Leipzig und Wien.
1908. R. Wiedersheim. — *Der Bau des Menschen, als Zeugniss für seine Vergangenheit*, Tübingen.
1913. W. Wundt. — *Elemente der Völkerpsychologie*, Leipzig.

Sur les mots « Boche » et « Bocholand »

Quoi qu'en ait dit certain jugement récent et qui a fait scandale, la qualification de *Boche* est devenue, dans la bouche de tous les Français, la pire des insultes, un signe de mépris railleur qui ira souffleter désormais, les marquant comme d'une flétrissure, les membres de la nation aussi laide au moral qu'inélégante et disgracieuse au physique, à laquelle nous devons la « Kultur », le règne de la goujaterie satisfaite d'elle-même et la brutalité sanctifiée.

De nombreuses remarques et dissertations plus ou moins fondées ont vu le jour, touchant l'origine discutée de ce vocable. Nous choisissons, parmi les plus intéressantes, les considérations adressées au journal *Le Temps* par un de ses lecteurs, et que notre confrère a publiées dans son numéro du 10 juillet dernier :

« On a infiniment raison de dire que « Boche » vient par aphérèse d' « Alboche ». On aurait pu ajouter que le mot « Alboche » s'est formé lui-même sur le mot « Allemand », par l'apocope (chute) de la syllabe « mand » et l'épithèse (adjonction) au radical restant « all » de la nouvelle désinence « boche », ces deux opérations, immédiates et spontanées, se réalisant d'ailleurs avec la promptitude de l'éclair dans l'esprit de celui qui invente le mot.

« Ce mot nouveau, « Alboche », ayant donné par aphérèse « Boche », nous arrivons à un vocable unique remplaçant à lui seul les deux syllabes qu'il a chassées l'une après l'autre et devenant du coup synonyme du mot « Allemand », lequel a complètement disparu. C'est le couteau de Jeannot, dont on a changé successivement la lame et le manche, et qui cependant reste toujours le même.

« Mais ce mécanisme ne nous explique pas le sens qu'il faut attacher au mot « Boche ». Pourquoi le peuple, dans un esprit de dérision et de moquerie, a-t-il affublé de ce nom la race allemande? Est-ce que cette particule serait une syllabe morte, entièrement vide de sens? Je ne le pense pas. Je crois seulement que l'on s'est trompé lorsque, pour en rechercher le sens inconnu et jusqu'à présent non encore trouvé, on a mis à l'étude la syllabe entière « boche », au lieu de s'en tenir à la simple désinence « oche ».

« Or, il est certain que la terminaison « oche » (italien : *occio*, *occia*) a un sens à la fois augmentatif et péjoratif, qui apparaît dans les mots « caboche » (grosse tête, radical *cap*, *cab*), « bamboche » (gros bambin),

« sacoche » (gros sac), « fantoche » (personnage fantastique et ridicule). De là, dans l'esprit populaire, tendance à ajouter cette syllabe « oche » à tout ce qui apparaissait grotesque, bizarre, comique ou simplement très en relief.

« Seulement, le langage, même populaire, a ses besoins d'euphonie; et il arrive qu'une assonance comme la syllabe « oche » soit quelquefois un peu floue et ait besoin d'être fortifiée par l'adjonction d'une consonne. Par exemple, il existait sous le second Empire une jeune fille qui se faisait remarquer dans les bals publics par ses danses excentriques. Elle était rigolo : c'était, si vous voulez, une rigoleuse, une rigolarde. L'augmentatif « oche » se présentait de lui-même pour le radical « rigolo ». On aurait dû dire « rigoloche »; cela manquait de relief. Et le nom fameux de « Rigolboche » est né. De même, pour le radical du mot « Allemand » : « Alloche » était sans consistance. On a créé « Alboche », condensé depuis en « Boche ». C'est le génie des langues, la puissance verbale du peuple.

« On remarquera que cette difficulté n'existait ni pour « caboche », ni pour « bamboche », ni pour « sacoche », ni pour « fantoche », qui trouvent dans le radical même leur consonne d'appui. »

Le Temps signale, dans le même article, que M. Jean Jullien, délégué par intérim de la Société des gens de lettres, lui a communiqué un extrait de la revue *Art et critique*, qu'il publiait voici un quart de siècle et où se trouve le mot « Boche ». Cet extrait est d'autant plus intéressant qu'il est signé d'un nom devenu illustre dans les lettres françaises, Paul Verlaine. Le poète de *Sagesse* a donné le 15 juin 1889, dans *Art et critique*, un article intitulé *Gosses*, qui contenait ces lignes :

« Et puis, ah! ce jour où, à propos de rien qu'une allusion entre grandes personnes (tes parents et moi) à l'éventualité d'une guerre contre l'Allemagne, tu te renversas sur ta chaise, tendu, comme bandé comme un arc, t'écriant de ta voix qui commence à muer et cette fois virile bel et bien, que ton malheur était de n'avoir pas encore l'âge de t'engager pour aller en tuer de *ces Boches*, de ces têtes de pioches, de ces têtes carrées, de ces têtes de cochons! »

Cependant, s'il faut en croire de curieux renseignements philologiques, dus à un chercheur espagnol, M. Vicente Fernandez Alonso, et communiqués à *L'Information* (numéro du 2 novembre 1915), le mot « Boche » existerait en castillan. A supposer que telle fût son origine (ce qui paraît douteux), l'on serait conduit à le faire remonter beaucoup plus haut que le XIXe siècle. M. V. Fernandez Alonso écrit :

« Un érudit a découvert, d'après le *Diario Universal*, que le mot « boche » n'est rien moins que d'origine turque. J'ignore cela; mais, en Espagne, ce mot est en usage depuis tant et tant d'années, que nous pouvons bien le considérer comme étant nettement de pur aloi castillan.

« Quiconque a eu le bon goût de lire le *Don Quichotte*, annoté par un illustre ami, D. Francisco Rodriguez Marin, se rappellera avec un peu d'effort

qu'à la page 200, du tome II, chapitre XII, il y a une longue note d'explication sur certains mots employés dans le langage allemand (grivoiserie, dirions-nous aujourd'hui). On y lit la complainte du procureur Christophe de Chaves intitulée « La vie et la mort de Maladros », qui commence ainsi :

Incontinent le « boche » Ganzua
Déshabilla le fier-à-bras Maladros,
Le coucha sur le chevalet de torture,
Attacha son corps avec une sangle
Et se mit à le tordre...

« Le mot « boche » employé dans ce couplet a le sens de *bourreau*.

« Les années et le peuple souverain ont varié un peu cette signification de « boche », toujours dénigrante, et aujourd'hui, on l'emploie dans la province de Zamore, spécialement à Corrales, non pas pour désigner le bourreau, mais pour exprimer quelque chose de plus fort et de plus dur, quelque chose d'intraduisible, qui n'a de nom dans aucune langue, et qui n'admet pour toute riposte qu'une gifle, sinon pire encore. Dans cette région, « Boche », « bochudon », « bochuda », constituent la plus sanglante des injures pour une personne.

« Il est curieux aussi que l'on nomme « bochadas » les déchets de cochon, que l'on désigne, en d'autres régions de la Castille, par le mot de fressures ou *bofes*. (Ce dernier mot ne serait-il pas une corruption de boche ?)

« Dans la province de Cordoba, je crois que « boche » signifie *bourriquet*. Les habitants d'Astorga et de La Baneza ont changé le mot en *buche*, avec le même sens.

« En dehors de ces significations locales ou régionales, « boche », dans nos dictionnaires, a tantôt le sens d'une fossette, tantôt celui de certain jeu de boules à l'usage des garçons.

« Et puis..., je n'ai plus rien à dire de ce mot fatidique; mais il reste clairement démontré que c'est aussi bien un mot espagnol qu'il peut être un mot turc, français ou allemand.

« Et maintenant... que les Allemands, là-bas, se débrouillent avec leur sobriquet. »

Dans tous les cas, quel que soit le sens primitif, que le terme ait signifié à l'origine *Allemand*, *tête de pioche*, *bourreau*... ou autre chose, peu importe, il sera bien appliqué. Nom barbare pour désigner un peuple sauvage, malgré ses prétentions. Et puisque ce peuple est celui des « Boches », ne convient-il pas aussi que son pays devienne le « Bocholand »? Je propose l'appellation, en revendiquant l'honneur de l'avoir introduite (voir *La République française*, numéro du 1er décembre 1915).

G. H.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

La Division des Fonctions de la Vie dans Hobbes et dans Bichat

Par R. ANTHONY

I. — Exposé et critique de la conception de Bichat.

Bichat, qui fut sans aucun doute l'un des plus grands anatomistes de tous les temps, puisque c'est à lui surtout que revient la gloire d'avoir fondé l'anatomie générale[1], retient encore, et après plus d'un siècle, en tant que physiologiste, l'admiration de ceux mêmes à qui il n'est plus possible d'adopter ses conceptions dans leur intégrité.

Sa célèbre division des fonctions de la vie en organiques et animales subsiste encore et est encore enseignée, utilisée en de nombreuses occasions, bien que certaines des considérations sur lesquelles il la base et la plupart des conclusions qu'il en tire soient aujourd'hui reconnues comme étant loin d'avoir toute la valeur qu'il leur attribuait.

Voici le résumé de sa doctrine telle qu'elle est exposée dans la première partie de ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Paris, 1800[2].

Article premier :

Après avoir défini la vie, *l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort*[3], Bichat distingue en elle deux modifications. Il appelle *vie organique* l'ensemble des fonctions qui « se composent d'une succession habituelle

1. Cette dernière peut cependant être considérée comme ayant pris naissance avec Bordeu; quoi qu'il en soit, ce fut Bichat qui lui donna corps d'une façon définitive.

2. Cet important ouvrage se divise en deux parties : *Recherches physiologiques sur la vie. — Recherches physiologiques sur la mort.* Je vais en résumer brièvement ici toute la première partie, article par article.

3. Cette définition exprime à elle seule le vitalisme particulier de Bichat. Si, comme Barthez, il admet l'existence d'un *principe vital* (Barthez, *Oratio academica de principio vitali hominis*, Montpellier, 1773), il ne cherche point à le

d'assimilation et d'exsécrétion ». Les fonctions de la vie organique sont communes au végétal et à l'animal. Par elles l'être « ne vit qu'en lui[1] ».

Il appelle *vie animale* l'ensemble des fonctions de sensation et de réaction sous l'influence de ces sensations. Les fonctions de la vie animale sont particulières à l'animal qui par elles existe en dehors de lui-même.

Chacune des deux vies se compose de deux ordres de fonctions s'enchaînant en sens inverse[2].

Dans la vie organique, le premier ordre est *l'ordre d'assimilation* (digestion, circulation, respiration et nutrition), le second, *l'ordre de désassimilation* (absorption, circulation, exhalation pulmonaire et cutanée, sécrétions).

« Dans la vie animale le premier ordre s'établit de l'extérieur du corps vers le cerveau (sensations) et le second de cet organe vers ceux de la locomotion et de la voix... » « L'animal est presque passif dans le premier ordre de fonctions, il devient actif dans le second[3]. »

Article second :

Les organes des deux vies se différencient respectivement par leurs

définir, se bornant à considérer les phénomènes par lesquels il se manifeste. Et non seulement les propriétés vitales sont à ses yeux différentes des propriétés physico-chimiques, mais elles sont toujours en lutte avec elles.

Il n'entre pas dans le cadre de la présente étude d'exposer avec détails les raisons pour lesquelles la définition que Bichat donne de la vie ne saurait plus être acceptée aujourd'hui. Mais ce que l'on peut dire, c'est qu'actuellement, aucun esprit positif décidé à ne point se payer de mots ne saurait envisager la vie comme autre chose que le résultat d'un certain mode d'action (que nous ne connaissons point encore d'ailleurs d'une façon précise) des forces physiques sur la matière. La vie implique le fonctionnement et le fonctionnement implique l'usure; loin de lutter contre la mort, la vie y conduit nécessairement; la mort n'est donc en somme qu'un *phénomène de la vie*, et il n'est en aucune façon possible d'opposer la vie à la mort.

1. Dans les considérations générales, § VIII, de son *Anatomie générale*, Paris, 1801 (p. CII), Bichat s'exprime ainsi : « Je nomme *vie organique* l'ordre qui sert à la composition et à la décomposition habituelle de nos parties parce que cette vie est commune à tous les êtres organisés, aux végétaux et aux animaux; que la seule condition pour en jouir c'est l'organisation; en sorte qu'elle forme la limite entre les corps organiques et inorganiques, comme la vie animale sert de séparation aux deux classes que font les premiers. »

2. Dans ses comparaisons et au cours des divers paragraphes, Bichat examine le plus souvent tout d'abord les phénomènes de la vie animale, puis ceux de la vie organique; il m'a paru préférable au point de vue de la clarté de cette analyse d'intervertir cet ordre.

3. Le problème si difficile à trancher, impossible même dirons-nous, car il s'agit là d'une catégorisation *a priori*, des caractères distinctifs des animaux et des végétaux, n'est nullement éclairci, comme on pourrait le croire, par la conception de Bichat. Ne voit-on pas en effet chez les Droseras et les Sensitives par exemple des mouvements que l'on ne saurait que difficilement différencier de ceux de la vie animale, puisque à leur origine semble être aussi quelque chose qu'il ne paraît guère possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de séparer des sensations que l'on observe chez les animaux considérés comme les plus inférieurs?

formes extérieures : Ceux de la vie organique sont de forme irrégulière (tube digestif, système circulatoire, etc.). Ceux de la vie animale sont symétriques (organes des sens, système nerveux central et les nerfs qui s'y rattachent, muscles de la locomotion et de la voix, squelette).

Il en résulte que les organes de la vie animale sont en quelque sorte indépendants d'un côté à l'autre du corps, alors que ceux de la vie organique font « un système unique où tout se lie et se coordonne » ; les premiers sont beaucoup plus rarement que les seconds sujets à des écarts de conformation [1].

Article troisième :

A la symétrie des formes est liée l'harmonie des actions, de même qu'à la dissymétrie des formes est liée la dysharmonie des actions. Il en résulte qu'en ce qui concerne la vie organique, l'exclusion d'un organe d'un côté n'empêche point la réalisation sensiblement normale de la fonction. Par contre, la précision des fonctions de la vie animale est d'autant plus parfaite que l'action des organes des deux moitiés symétriques du corps s'exerce d'une façon plus uniforme.

Article quatrième :

Les fonctions de la vie organique s'exercent sans interruption ; celles de la vie animale sont intermittentes.

Le sommeil « dérive de cette loi de la vie animale qui enchaîne constamment dans ses fonctions des temps d'intermittence aux périodes d'activité ».

« Les rêves ne sont autre chose qu'une portion de la vie animale échappée à l'engourdissement où l'autre portion est plongée [2]. »

Article cinquième :

Les fonctions de la vie organique ne sont point dans leur ensemble modifiables par l'habitude [3].

Tout au contraire, est modifié par l'habitude dans la vie animale : le sentiment (plaisir ou douleur) qui dérive de la sensation est émoussé, ramené à l'indifférence. Le jugement au contraire se perfectionne et se précise.

Article sixième :

« Tout ce qui est relatif aux passions appartient à la vie organique. »

1. On sait cependant que les systèmes musculaires et osseux, plus encore le système nerveux, dans les plissements du cerveau par exemple, présentent de très grandes différences individuelles qui, en ce qui concerne le cerveau en particulier, sont d'autant plus nombreuses et importantes que l'organe atteint une plus grande complexité.

2. Il convient de remarquer que cette loi d'intermittence des phénomènes de la vie animale se réduit à l'énonciation d'un fait, de même que cette définition des rêves est purement verbale.

3. On ne saurait donner à cette proposition une valeur absolue, et Bichat d'ailleurs ne l'entend point ainsi.

Si nos sensations sont l'occasion des passions, elles en diffèrent pourtant essentiellement : elles ont leur centre dans le cerveau ; or cet organe n'est jamais affecté dans les passions dont le siège unique se trouve dans les organes de la vie organique.

En effet :

D'une part, toute passion « fait naître un changement, une altération quelconque dans la vie organique ». (La colère par exemple accélère les mouvements de la circulation) ; elle n'en fait naître aucun dans la vie animale, ou du moins si, dans cette dernière, un changement se produit (l'augmentation de la force musculaire chez un homme en colère par exemple), la source primitive en est constamment dans les fonctions de la vie organique dont les organes ont avec le cerveau des rapports sympathiques nombreux.

D'autre part, l'état des organes de la vie organique concourt à la production des passions (influence de ce que l'on appelle les tempéraments).

« Tout tend à prouver que la vie organique est le terme où aboutissent et le centre d'où partent les passions. » Ces dernières en sont l'attribut spécial[1].

« Tout ce qui est relatif à l'entendement appartient à la vie animale. »

Le cerveau est l'organe central de cette dernière, le foyer des sensations.

On ne saurait par contre envisager l'existence d'un organe central de la vie organique, car les passions ne se rapportent pas constamment à un foyer unique et invariable.

Article septième :

Alors que les lois physiques sont fixes et invariables, les lois vitales varient sans cesse « et prennent sous l'influence des moindres causes mille modifications diverses ».

« En examinant les propriétés de tout organe vivant on peut les distinguer en deux espèces : les unes » sont liées directement à la vie (sensibilité, contractilité), ce sont les *propriétés vitales* ; les autres n'y sont liées qu'indirectement, dépendant plutôt de l'organisation (extensibilité, faculté de se resserrer lorsque l'extension cesse), ce sont les *propriétés de tissu*.

Les propriétés vitales diffèrent dans les deux vies.

« Dans la vie organique, la sensibilité est la faculté de recevoir une impression. Dans la vie animale, c'est la faculté de recevoir une impression, plus de la rapporter à un centre commun. »

La sensibilité de chaque organe varie suivant la nature des corps mis en contact avec lui.

Dans la vie organique, la contractilité, ne dépendant pas d'un foyer central, échappe à la volonté. Dans la vie animale, la contractilité dépendant d'un foyer central, le cerveau, est *volontaire*. L'une et l'autre espèce

1. Nous verrons par la suite comment il paraît convenir de juger cette théorie des passions.

de contractilité se lient à l'espèce correspondante de sensibilité. Alors que la contractilité organique ne peut jamais se séparer de la sensibilité organique (l'ensemble des deux propriétés étant désignée par le terme *irritabilité*), « la sensibilité animale peut s'exercer isolément, sans que la contractilité analogue entre pour cela en exercice ». Dans la vie organique, il y a toujours proportion rigoureuse entre la sensation et la contraction, et, ce rapport n'existe point nécessairement dans la vie animale.

Il y a deux variétés de contractilité organique s'enchaînant par gradations et nuances infinies. L'une est sensible (dans le cœur, l'estomac, les intestins, la vessie, etc.), elle répond à peu près à ce qu'on nomme *irritabilité*; l'autre est insensible, ne nécessitant pas la présence de muscles, tout tissu possédant une dose plus ou moins grande de contractilité et le muscle n'en ayant simplement que le maximum; elle répond à ce que l'on appelle *tonicité*[1].

Articles huitième et neuvième :

La vie organique débute avec les premiers instants de l'existence. Pendant la période fœtale, les fonctions d'assimilation présentent une très grande activité et les organes de la vie animale travaillent à peine; tout converge en quelque sorte vers la nutrition et l'accroissement.

Après la naissance, les fonctions de la vie organique atteignent tout d'un coup et sans éducation leur perfection définitive.

La vie animale au contraire « n'entre en exercice qu'après la naissance, lorsque les objets extérieurs offrent à l'individu qu'ils entourent des moyens de rapport, de relation ». Le premier ordre des fonctions de la vie animale, celui qui s'établit de l'extérieur du corps vers le cerveau, est en effet nul ou à peine ébauché chez le fœtus. Les mouvements de locomotion existent cependant chez lui, mais ils appartiennent à la vie organique. Après la naissance, les fonctions de la vie animale ont besoin d'éducation pour atteindre leur perfection et chacune d'elles se perfectionne d'autant plus qu'elle est exercée. La principale loi de l'éducation des organes de la vie animale peut s'exprimer ainsi : Pour augmenter la perfection d'un organe il ne faut point essayer de perfectionner les autres. En effet, et cela s'applique aussi bien à la vie organique qu'à la vie animale, le manque de force d'un organe est suppléé par l'accroissement de force d'un autre organe. Notons encore que « chaque âge semble être consacré à perfectionner certains organes en particulier ».

La société a une influence remarquable sur les organes de la vie animale : « elle agrandit la sphère d'action des uns, réduit celle des autres, modifie celle de tous ».

Article dixième :

Au cours de la décrépitude qui aboutit à la mort naturelle, ce sont

1. Il y a là une étrange erreur de fait : Haller (*Mémoire sur la nature sensible et irritable des parties du corps animal*. T. I, Lausanne, 1756, trad. française), avait depuis longtemps déjà localisé la contractilité dans le muscle.

d'abord les fonctions de la vie animale qui s'obscurcissent pour s'éteindre peu à peu. Puis celles de la vie organique disparaissent à leur tour, le cœur étant l'*ultimum moriens*. Dans la mort naturelle, la vie cesse en quelque sorte insensiblement et par degrés.

Dans la mort accidentelle, on constate que la respiration et la circulation cessent tout d'abord, presque en même temps que les fonctions de la vie animale; mais les autres fonctions de la vie organique durent plus longtemps et ne disparaissent que graduellement.

Dans son *Anatomie générale* (1801), Bichat revient sur sa doctrine. Il en développe certains points particuliers, notamment en ce qui concerne les différences qui existent entre les organes de l'une et l'autre vie (système nerveux et système musculaire), mais n'ajoute rien qui soit important au point de vue général.

En ne dépassant pas les limites de ce dernier, et sans vouloir entrer dans le détail de toutes les critiques que nos connaissances actuelles suscitent aux conséquences qu'il a essayé de tirer de sa théorie, on peut élever contre elle une objection essentielle et fondamentale.

S'il est vrai que la *fonction fait l'organe*, il ne saurait y avoir de distinctions physiologiques vraiment légitimes que celles qui correspondent à une distinction anatomique. Bien qu'étranger à toute conception évolutionniste, Bichat l'avait sans doute compris puisqu'il s'est efforcé, tout à la fois dans ses *Recherches physiologiques* et dans son *Anatomie générale*, d'établir cette seconde distinction entre les organes de la vie organique et ceux de la vie animale.

Cependant, les recherches anatomiques modernes ont bien montré que la morphologie d'une cellule, d'un tissu ou d'un organe dépend non point du fait qu'il peut être rattaché à la vie organique ou à la vie animale, mais de facteurs physico-chimiques de signification précise qu'il s'agit de déterminer dans chaque cas particulier.

On avait cru pouvoir dire par exemple que le tissu musculaire de la vie animale ou de relation (le tissu des muscles volontaires) est strié, alors que celui de la vie organique ou végétative (le tissu des muscles non volontaires) ne l'est point. La règle se vérifie à peu près d'une façon générale, mais elle souffre cependant de nombreuses exceptions. C'est ainsi, et c'est là une notion banale, que le cœur est constitué de fibres striées; que la musculature intestinale de l'Anguille et de la Tanche (Recherches de Malm, 1898, de Retterer et

Lelièvre, 1909) est striée également, que les fibres de la sole pédieuse de l'Haliotis, mollusque gastéropode, sont lisses alors que par contre sont striées celles qui constituent les muscles moteurs de sa radula. L'adducteur des valves des Mollusques acéphales, muscle de la vie animale, est constitué en partie de fibres lisses et en partie de fibres striées, ces dernières étant tantôt du même type que celle des Arthropodes et des Vertébrés, tantôt d'un type très particulier qui semble constituer le passage entre la fibre pourvue de striations transversales et celle qui n'en a point[1].

Eimer a montré qu'au moment de l'hibernation, la striation des muscles locomoteurs disparaît chez les Mouches domestiques pour reparaître après l'hiver.

Vosseler a signalé chez une Araignée, l'Épeire, une particularité comparable : les muscles de son abdomen, normalement striés, perdent leur striation lorsque cet animal les immobilise sous l'accumulation des œufs avant la ponte.

En rapprochant ces différents faits et de nombreux autres dans le détail desquels nous ne pouvons entrer ici, on est arrivé à entrevoir aujourd'hui le véritable déterminisme de la striation musculaire, et l'auteur d'un remarquable travail sur cette question[2] conclut que les conditions de sa production seraient les suivantes : la rapidité de contraction; le rythme alternatif régulier du mouvement; l'assujétissement à des liaisons mécaniqnes étroites et constantes.

Si tout cela est vrai, et cela semble l'être, on peut dire qu'en ce qui concerne le cas particulier des fibres musculaires, les données de la Physiologie et celles de l'Anatomie concordent exactement. Mais dans l'état présent de nos connaissances, peut-on exiger qu'il en soit toujours ainsi; et combien trouverait-on de conceptions physiologiques générales actuelles capables de résister à une semblable analyse!

1. Voir à ce sujet R. Anthony, *Note sur la forme et la structure des muscles adducteurs des Mollusques acéphales* (*Bull. Soc. Philomathique*, 1904), et les travaux contemporains ou postérieurs de F. Marceau, notamment : Recherches sur la Morphologie, l'Histologie et la Physiologie comparées des muscles adducteurs des Mollusques acéphales. *Arch. de Zoologie expériment. et génér.*, 5° série, II, p. 295-469, 1909. Ce dernier mémoire, où l'auteur interprète d'une façon toute différente de celle que j'ai proposée les détails de la structure des fibres musculaires des adducteurs des Acéphales, contient un exposé complet de la question jusqu'en 1909.

2. F. Vlès, *Propriétés optiques des muscles*, Paris, A. Hermann, 1911.

Quoi qu'il en soit, il ressort de ce seul exemple que la distinction des fonctions de la vie en organiques et animales, division physiologique commode, moyen avantageux d'exposition, n'a que les apparences de répondre à la réalité.

Et s'il en est ainsi, c'est que la généralité qu'elle présente et dont dérive son caractère absolu et schématique résulte non pas d'une synthèse succédant à une analyse, mais est en quelque sorte posée *a priori*. La classification en question est en fait une systématisation prématurée traduisant la tendance qu'ont les hommes à vouloir accommoder les choses dont ils ne saisissent encore qu'imparfaitement le sens à la manière de comprendre de leur esprit.

Pour montrer qu'il n'en n'est point autrement, il suffit de vouloir appliquer cette classification d'une façon rigoureuse.

Il est en effet certaines fonctions que l'on ne sait comment catégoriser. Sans parler de celles de la génération [1] que l'auteur met délibérément à part, renonçant à les placer, les mouvements de la cage thoracique par exemple, dans l'inspiration et l'expiration, ne peuvent-ils pas être tout aussi bien rapportés à la vie animale qu'à la vie organique? Ne participent-ils pas à la phonation, fonction extériorisante au premier chef, dans le fait de crier, tout aussi bien qu'à la respiration, fonction essentiellement organique? Et si, dans ce dernier cas, on peut les dire involontaires le plus souvent, ne sont-ils pas volontaires lorsqu'ils se manifestent avec une certaine amplitude? Les organes dont ils dépendent (muscles et pièces squelettiques) sont en tous cas symétriques, comme ceux de la locomotion dont, d'une façon générale, ils présentent tous les caractères.

La même observation pourrait également s'appliquer à un très grand nombre d'autres organes, mais il paraîtrait sans doute superflu d'insister.

En somme, nous devons simplement considérer la distinction des fonctions de la vie en organiques et en animales comme une

1. « La génération n'entre point dans la série des phénomènes de ces deux vies qui ont rapport à l'individu, tandis qu'elle ne regarde que l'espèce : aussi ne tient-elle que par des liens indirects à la plupart des autres fonctions. Elle ne commence à s'exercer que lorsque les autres sont depuis longtemps en exercice; elle s'éteint bien avant qu'elles ne finissent. Dans la plupart des animaux, ses périodes d'activité sont séparées par de longs intervalles de nullité; dans l'homme, où ses rémittences sont moins durables, elle n'a pas des rapports plus nombreux avec les fonctions. La soustraction des organes qui en sont les agents est marquée presque toujours par un accroissement général de nutrition.

première approximation ouvrant la voie aux analyses que nous rendent possibles les méthodes modernes d'investigations et que nous suggèrent les conceptions qui, depuis Lamarck, dominent la Biologie.

Si le fait de l'avoir posée jadis peut être tenu pour un titre de gloire, il convient de rechercher si cette gloire doit être attribuée à Bichat sans aucune sorte de partage.

« J'ose espérer, dit Bichat dans la Préface de la première édition de ses *Recherches physiologiques* (cette préface a été supprimée dans les éditions suivantes), qu'ils (c'est-à-dire ceux qui ont lu Aristote, Buffon, Morgagni, Haller, Bordeu) en trouveront assez (c'est-à-dire de données qui lui appartiennent en propre) pour voir que tout ce qui ne m'est pas propre ne se trouve qu'accessoirement placé dans ces recherches : *j'en excepte cependant la division de la vie.* »

D'autre part dans le paragraphe VIII des Considérations qui précèdent son *Anatomie générale*, il rappelle encore les noms de ceux dont il a pu s'inspirer.

« Aristote, Buffon, etc..., dit-il (pages C et CI), avaient vu, dans l'homme, deux ordres de fonctions, l'un qui le met en rapport avec les corps extérieurs, l'autre qui sert à le nourrir. Grimaud reproduisit cette idée qui est aussi grande que vraie dans ses cours de physiologie et dans son mémoire sur la nutrition ; mais en la considérant d'une manière trop générale, il ne l'analysa avec exactitude, il ne plaça dans les fonctions extérieures que les sensations et les mouvements, n'envisagea point le cerveau comme le centre de ces fonctions, n'y fit point entrer la voix qui est cependant un de nos grands moyens de communication avec ce qui nous entoure. Les fonctions intérieures ne furent point non plus rigoureusement analysées par lui. Il n'indiqua point leur enchaînement dans l'élaboration de la matière nutritive que chacun travaille à son tour, si je puis m'exprimer ainsi... »

L'infériorité incontestable de Grimaud ressort nettement de ces remarques ; mais le lecteur averti regrette de ne point trouver dan le texte de Bichat un examen aussi précis des conceptions de certains autres de ses devanciers.

L'eunuque jouit de moins d'énergie vitale; mais les phénomènes de la vie se développent chez lui avec plus de plénitude. Faisons donc ici abstraction des lois qui nous donnent l'existence pour ne considérer que celles qui l'entretiennent : nous reviendrons sur les premières. » *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, 1re partie, article 1er, § 2.

Dans une très remarquable étude de P. Flourens[1] sur l'histoire des théories de la vie, on voit nettement que le véritable inspirateur de Bichat fut non pas Grimaud, mais Buffon[2]. En ce qui concerne la distinction des fonctions de la vie, c'est incontestablement de Buffon qu'il tient le meilleur de ses idées. Mais nous allons montrer que ce qu'a dit Buffon lui-même était loin d'être nouveau.

II. — Exposé de la conception de Hobbes.

Dans le *Leviathan*, paru en 1651, cent cinquante ans avant les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Hobbes, dont Bichat ne cite point le nom[3], exposa, sur le point particulier de la division des fonctions de la vie, une doctrine très comparable à celle du physiologiste français.

Il le fit même dans des termes tels que les reproches faits à Grimaud n'eussent pu l'atteindre, et dans un esprit qui éloigne quelques-unes des critiques les plus précises que nous sommes aujourd'hui contraints de ne point épargner à Bichat.

On connait la rigueur de la logique de Hobbes; personne ne l'égala jamais sur ce terrain, sauf peut-être Spinoza[4]. Aussi, est-il nécessaire pour faire comprendre sa pensée, en ce qui concerne le point qui nous occupe, de la prendre à l'origine et de la suivre pas à pas, si l'on peut dire, à travers les déductions serrées de son raisonnement.

Le premier livre du *Leviathan* est consacré à l'étude de l'Homme.

Dans le premier chapitre, l'auteur, comme jadis, dit-on, Démocrite, puis par exemple Aristote, comme plus tard Locke, Condillac et d'autres, ramène l'origine de toutes nos pensées à la *Sensation*. « Il n'est pas, dit-il, de conception dans un esprit humain qui ne dérive de la sensation. »

1. P. Flourens, *De la vie et de l'intelligence*. Paris, Garnier, 1858, 2e partie *Coup d'œil historique sur l'étude analytique de la vie*. Flourens insiste sur l'étrange souci que parait avoir eu Bichat de ne point citer ses sources véritables. Peut-être connaissait-il l'accusation dont, de son temps même, Bichat fut l'objet de la part de Cabanis. (Voy. Cabanis, *Rapports du Physique et du Moral chez l'Homme*. — Préface, page XVII et note). Notons d'ailleurs que rien, dans le texte de Cabanis, ne justifie une semblable accusation.

2. Buffon, *De la Nature de l'Homme et des animaux; Introduction à l'Histoire de l'Homme*.

3. Flourens (*loco citato*) ne le cite pas davantage.

4. « Que Locke me parait diffus et lâche... en comparaison de ce Thomas Hobbes! » disait Diderot dans une lettre à Naigeon.

Cette dernière résulte de l'impression qu'exercent, du fait de leur mouvement, les objets extérieurs sur nos yeux, nos oreilles, etc. Cette impression se continue par l'intermédiaire des nerfs jusque dans le cerveau et le cœur [1], causant là une résistance ou effort qui, en s'extériorisant, produit précisément ce que nous appelons la sensation.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur définit l'*Imagination*. De même que lorsqu'un corps est en repos, il y reste jusqu'à ce que quelque chose d'autre vienne le mettre en mouvement; de même, un corps mis en mouvement se meut jusqu'à ce que quelque chose d'autre vienne l'arrêter; et, dans ce cas, il ne s'arrête pas immédiatement, mais par degrés et en un certain temps. Lorsque l'objet qui a provoqué en nous une sensation se trouve éloigné, nous en retenons encore une image, et cette image plus obscure qu'au moment de la sensation s'obscurcit encore à mesure que le temps passe. L'imagination n'est donc qu'une sensation décroissante. Il s'ensuit qu'il ne peut y avoir imagination que des choses antérieurement perçues par sensation. L'imagination est commune aux Bêtes et aux Hommes qui, les unes aussi bien que les autres, ont des sensations [2].

C'est au début du sixième chapitre, et, pour en venir à expliquer ensuite l'origine des *Passions*, que Hobbes donne sa classification des fonctions de la vie. « Il y a dans les animaux, dit-il, deux sortes de mouvements qui leur sont particuliers. L'un est appelé *vital*; il commence à la génération et se continue sans interruption à travers toute la vie, tels sont le *cours du sang*, le *pouls*, la *respiration*, la *nutrition*, l'*excrétion*, etc.; dans ces mouvements l'imagination n'intervient pas. L'autre est le *mouvement animal* autrement appelé volontaire, comme par exemple : *aller, parler, mouvoir quelqu'un de ses membres* suivant la façon qu'on a imaginée d'abord dans son esprit [3]... »

Laissant de côté le mouvement vital qui ne saurait intéresser, le but qu'il poursuit, Hobbes va maintenant montrer quels sont les rapports qui existent entre les passions et le mouvement animal.

Étant donné que la sensation est un mouvement intérieur causé par l'action des choses qui tombent sous nos sens, et, que l'imagination n'est

1. On ne saurait reprocher à Hobbes l'état rudimentaire des connaissances anatomiques et physiologiques de son temps.

2. C'est à propos de l'imagination que Hobbes parle des Rêves, et l'explication qu'il donne de ces phénomènes est peu différente à tout prendre, comme le fait remarquer G. Lyon (*La Philosophie de Hobbes*, Paris, Alcan, 1893, p. 101), de celle que propose Maudsley. Sur ce point particulier, il est hors de doute que Bichat ne peut soutenir la comparaison avec le philosophe anglais qui s'exprime presque comme le ferait un physiologiste moderne aux tendances les plus nettement positives.

3. Voir encore au sujet du mouvement animal : *Elementorum philosophiae*: sect. I, *De Corpore*, p. 4-xxv.

que le reliquat de ce mouvement, la sensation une fois passée, étant donné aussi que le fait d'aller ou de parler, etc. est toujours précédé d'une pensée *où, par où, de quoi*, il est évident que l'imagination est le premier début de tout mouvement volontaire. « Ces petits commencements de mouvements à l'intérieur du corps de l'homme avant qu'ils ne se traduisent par le fait de marcher, de parler, de frapper et autres actions visibles sont communément appelés *efforts*. » Se poursuivant du cerveau jusqu'au cœur, ces efforts qui ne sont en somme autre chose que des mouvements intérieurs favorisent ou contrarient le mouvement vital.

Suivant qu'on les considère au point de vue de leur direction ou de la sensation qu'on en éprouve, ils sont appelés dans le premier cas *appétit* et *aversion*, dans le second *plaisir* et *douleur*. L'appétit est l'effort qui tend vers ce qui le cause; l'aversion est l'effort qui fuit ce qui le cause. Le plaisir est la sensation de l'effort qui favorise le mouvement vital; la douleur est la sensation de l'effort qui contrarie le mouvement vital.

Suit alors l'analyse des différentes passions en tant qu'elles dérivent de l'appétit ou de l'aversion.

Telle est la théorie des passions exposée dans le *Leviathan*. Dans un ouvrage antérieur, *La Nature humaine*, Hobbes avait déjà traité cet important sujet; mais d'une façon à certains égards moins complète, quelque peu différente et qui peut en somme être considérée comme une première approximation de celle qu'il adopte en 1651 [1].

1. La théorie des passions dans le *Leviathan* peut à certains égards paraître incomplète et obscure. On suit aisément la pensée de l'auteur dans la première partie de son exposé, et, l'on comprend sans peine le mécanisme de la genèse de l'effort (*endeavour*); mais on saisit moins bien sans aucun doute les rapports qui existent entre l'appétit et l'aversion d'une part, le plaisir et la douleur de l'autre. Cela tient à ce que, dans ce cas particulier, usant d'un procédé qui lui est inhabituel mais que l'on trouve constamment dans les écrits de Descartes et même de Spinoza, raison pour laquelle ils sont d'ailleurs malaisés à comprendre pour ceux qui ne sont point suffisamment préparés à leur lecture, Hobbes élimine de sa démonstration les termes intermédiaires. Il semble qu'on puisse rétablir son raisonnement de la façon suivante :

L'effort se poursuit du cerveau jusqu'au cœur, intéressant donc de ce fait le mouvement vital. — C'est l'hypothèse posée. — Il ne peut que favoriser ou contrarier ce dernier (ceci est dit explicitement au paragraphe 1 du chapitre VII de la *Nature humaine*). — Par conséquent certains efforts favorisent le mouvement vital, certains autres le contrarient.

Nous définirons *appétit* l'effort qui tend vers ce qui le cause et *aversion* l'effort qui fuit ce qui le cause.

Or, pour qu'un effort tende vers ce qui le cause, il faut que ce qui le cause favorise le mouvement vital et pour qu'un effort fuit ce qui le cause, il faut que ce qui le cause contrarie le mouvement vital. Voilà ce que, dans le chapitre VI du *Leviathan*, Hobbes ne dit pas d'une façon explicite, ses écrits antérieurs permettant suffisamment de le sous-entendre.

Donc tout effort qui favorise le mouvement vital est un appétit et tout effort qui contrarie le mouvement vital est une aversion. Nous appellerons *plaisir* la sensation de l'appétit et *douleur* la sensation de l'aversion.

III. — Comparaison des conceptions de Hobbes et de Bichat.

Avant de procéder à la comparaison des conceptions de Hobbes et de Bichat en ce qui concerne la division des fonctions de la vie, il importe de remarquer tout d'abord qu'alors que le second s'attache à poursuivre aussi loin qu'il lui est possible le développement de sa pensée, le premier s'abstient d'entrer dans les détails. Il n'est peut-être pas téméraire d'affirmer que ce soit là de la part de Hobbes une attitude voulue.

Philosophe, il se place à un point de vue très différent de celui d'un physiologiste, et, pour parler de ce qu'il n'a point dit, il eut dû nécessairement interrompre de digressions la trame si serrée de ses raisonnements déductifs; d'autre part, s'appuyant sur une base qu'il sait solide, il ne veut point, semble-t-il, dans cette circonstance plus que dans les autres, dépasser les limites du champ où ses prémisses l'autorisent à manœuvrer.

C'est peut-être pour cette raison d'ailleurs que nous constatons que Hobbes ne se rencontre en somme avec Bichat que sur les points où ce dernier se trouve actuellement le moins facilement attaquable; par contre, là où Bichat exprime une manière de voir que les faits que nous connaissons aujourd'hui nous obligent à rejeter, on constate le plus souvent l'abstention de Hobbes lorsque par hasard il ne nous met pas en présence d'une théorie très différente et beaucoup mieux en rapport avec les données positives actuelles.

Voici deux circonstances, par exemple, dans lesquelles la prudence du philosophe anglais se manisfeste clairement :

Si l'on peut prétendre que le terme *mouvement animal* implique cette idée qu'il est l'apanage des seuls animaux, celle-ci n'est point formellement exprimée dans le texte du *Leviathan*.

Il n'échappe pas plus à Hobbes qu'à Bichat que la vie organique (mouvement vital) débute avec les premiers instants de l'existence et ne cesse qu'avec la vie (begun in generation and continued without interruption through their whole life) mais il ne va pas au delà, ne cherchant point par exemple à comparer, tant au point de vue de leur début que de leur fin, la vie animale et la vie organique.

Ces courts préliminaires m'ont paru être l'avertissement indispensable à la comparaison des conceptions de Hobbes et de Bichat.

On ne saurait nier tout d'abord que la division des fonctions de la vie soit superposable dans les deux auteurs : le mouvement vital correspond à la vie organique, tout comme le mouvement animal correspond à la vie animale[1]. L'énumération des fonctions est tout aussi bien dans un cas que dans l'autre presque identique, et, si Bichat critique justement Grimaud d'avoir négligé de mentionner la phonation parmi les fonctions de la vie animale, il n'eût pu faire à Hobbes un semblable reproche.

Cependant, il existe entre le philosophe anglais et le physiologiste français une différence non négligeable et sur laquelle on ne saurait trop insister.

Il est à noter que le point de vue par rapport auquel chacune des deux vies est, dans Bichat, subdivisée en deux ordres de fonctions, n'est point le même pour la vie animale et pour la vie organique. Pour la vie animale le point de vue envisagé est celui du mécanisme même suivant lequel les fonctions se produisent, en d'autres termes de leur genèse, le premier ordre étant constitué par les fonctions que l'on peut appeler centripètes ou d'excitation (*sensations*), le second ordre par celles auxquelles convient la dénomination de centrifuges ou de réaction (*motricité*). C'est donc, dans ce cas, la considération du rôle fondamental que joue le système nerveux qui préside à l'établissement de la classification. On ne saurait d'ailleurs, semble-t-il, concevoir une base plus solide.

Pour la vie organique au contraire, le point de vue envisagé est celui du résultat auquel les fonctions aboutissent par rapport à l'organisme, le premier ordre étant constitué par les fonctions d'*assimilation*, le second par celles de *désassimilation*. Bien qu'on ne puisse refuser à ce dernier point de vue un certain intérêt, force nous est de reconnaître qu'il n'est point étranger à tout finalisme ; d'où il résulte qu'en en faisant usage on ne saurait aboutir à une subdivision qui soit, d'une part, nettement tranchée et qui, d'autre part, ne laisse point de résidu[2], puisque, lorsque nous croyons voir une fin aux choses de la nature nous ne la voyons qu'à travers notre fantaisie, comme si ces choses avaient été faites pour nous ou par

1. Notons par parenthèse que, de même que Bichat avait systématiquement éliminé les fonctions de la génération, Hobbes n'en parle pas davantage, sans fournir d'ailleurs les raisons de son abstention.

2. Où peut-on classer par exemple les fonctions de sécrétions internes?

nous. Au surplus, et, quelle que soit la façon dont on apprécie le mode suivant lequel Bichat a subdivisé les fonctions de la vie organique, il reste toujours que les classifications proposées pour l'une et l'autre vie ne se correspondent pas.

Il ne paraît pourtant pas douteux que les deux systèmes de la vie organique et de la vie animale puissent être ramenés au même type fondamental, composés l'un et l'autre de circuits nerveux comparables, à voies centripètes et à voies centrifuges. Mais, si l'on connaît bien au double point de vue de l'Anatomie et de la Physiologie les circuits nerveux de la vie animale, on connaît beaucoup moins bien ceux de la vie organique[1], et, nous serions pour ce motif mal venus de reprocher à Bichat de s'être montré réservé sur ce point[2]. La critique que nous devons lui faire est la suivante : Comme poussé par un désir, nous pourrions dire un besoin intempestif de schématisation, Bichat semble n'avoir pu se résoudre à ne pas subdiviser les fonctions de la vie organique comme il l'avait fait de celles de la vie animale, s'efforçant même de superposer deux classifications qui en réalité ne sont point superposables.

Hobbes n'est point tombé dans la même faute. En ce qui concerne les connaissances relatives au mécanisme de production des phénomènes envisagés, il paraît en être exactement au même point que Bichat. S'il semble aussi peu avancé que lui pour ce qui touche les fonctions de la vie organique, il l'est tout autant relativement à celles de la vie animale, puisque d'une part il admet que la sensation est un mouvement qui se propage au cerveau, et, que c'est d'autre part le cerveau qui commande aux organes de la locomotion et de la voix. Peut-être même a-t-il pensé aussi au double courant d'assimilation et de désassimilation; le sens de son énumération des différents mouvements vitaux (l'excrétion venant en dernier lieu) tend en tout cas à le faire supposer. En somme, les matériaux dont disposaient les deux auteurs peuvent être considérés comme étant les mêmes. Nous avons vu comment s'en était servi Bichat; il nous reste à examiner comment Hobbes les a utilisés. Au lieu d'envisager

1. Dogiel a fourni sur ce point des renseignements dans ses études sur la constitution élémentaire du grand sympathique. Il a décrit notamment des prolongements dendritiques (voies centripètes des cellules nerveuses) reliant la muqueuse intestinale au ganglion plexiforme d'Auerbach.

2. D'autant que, dans l'article septième de la première partie des *Recherches physiologiques*, il montre une tendance manifeste à envisager la question sous son vrai jour.

dans l'ensemble la vie organique et la vie animale, il ne considère que le mouvement. De telle sorte que ce qu'il appelle le mouvement vital constitue ce que nous appellerions aujourd'hui les phénomènes de réaction de la vie organique, alors que le mouvement animal ne serait autre chose que les phénomènes de réaction de la vie animale. Et sur ce point, Hobbes ne laisse à Bichat rien à ajouter, puisqu'il dit, tout comme lui, que le mouvement animal est seul volontaire.

On ne contestera point que cette façon d'exposer, quoique moins brillante en apparence que celle du physiologiste, a du moins l'avantage de ne pas engager l'avenir; on peut presque dire qu'elle le prépare, maintenant que nous l'entrevoyons.

Une autre différence, très importante aussi, entre Hobbes et Bichat réside dans la façon dont l'un et l'autre appliquent au problème des passions leur manière de voir commune. En effet, si en ce qui concerne ce qui est relatif à l'entendement il n'y a point entre les deux auteurs de divergence[1], il en existe une profonde au contraire en ce qui concerne ce qui est relatif aux passions. Après avoir admis ce fait difficilement niable que les sensations sont l'occasion des passions, que « la colère, la tristesse, la joie n'agiteraient pas notre âme si nous ne trouvions dans nos rapports avec les objets extérieurs les causes qui font naître les passions[2] », Bichat, se basant sur ce que d'une part toute passion modifie les phénomènes de la vie organique, et que d'autre part l'état des organes de cette dernière concourt à la production des passions, n'hésite pas à affirmer que « la vie organique est le terme où aboutissent et le centre d'où partent les passions ». Cette conclusion est illégitime en ce sens qu'elle n'est pas suffisamment fondée; elle est de plus en contradiction avec le fait indéniable précédemment admis par l'auteur; elle l'accule enfin à une objection sans issue[3]. Bichat ne peut

1. La forme d'imagination qu'est l'entendement, et qui est commune aux hommes et aux bêtes, dérive d'une part de la sensation comme toutes les autres imaginations et d'autre part conduit aux mouvements volontaires (*Léviathan*, partie I, chapitres II et VI).

2. *Recherches physiologiques*, première partie, article sixième, § 2.

3. Notons que c'est encore elle qui conduit Bichat à des affirmations du genre de celles-ci : « La colère, l'amour, inoculent pour ainsi dire aux humeurs, et à la salive en particulier, un vice radical qui rend dangereuse la morsure des animaux agités par ces passions, lesquelles distillent vraiment dans les fluides un funeste poison, comme l'indique l'expression commune... — l'âge viril où le foie et l'appareil gastrique sont plus prononcés, est l'âge de l'ambition, de l'envie, de l'intrigue, etc... » *Recherches physiologiques*. Article sixième, § 2.

en effet répondre d'une manière acceptable à cette question qui s'impose : comment se fait-il alors que les plantes qui vivent organiquement n'aient pas de passions? Si c'est parce qu'elles n'ont pas d'appareil sensitif extérieur, c'est donc que cet appareil est indispensable à la production des phénomènes de la vie affective. Pourquoi dit-il alors que la vie organique est le centre d'où partent les passions? Il n'est pas juste de dire non plus que c'est là le terme où elles aboutissent, car si la colère par exemple accélère la circulation, elle détermine aussi les actes de violence que seuls peuvent accomplir les organes de la vie animale. Pour expliquer ce dernier phénomène qui sort nécessairement du cadre de sa conception, Bichat, après avoir affecté de le considérer comme secondaire, fait appel à la sympathie, c'est-à-dire à un mot qui, comparable à tant d'autres dont font usage encore les biologistes de notre temps chaque fois qu'ils veulent essayer de dissimuler leur ignorance des véritables causes, est vide de sens précis.

Mettons maintenant en regard de la théorie vague et imprécise de Bichat, celle que le *Leviathan* nous propose. Partant de ce fait que toutes nos pensées tirent leur origine de la sensation, Hobbes définit d'abord l'imagination, puis, en faisant intervenir la notion de l'effort, nous conduit à la passion. De là il ressort nettement que les passions sont des phénomènes de la vie animale. Le titre même du VIe chapitre nous montre comment elles aboutissent à modifier les fonctions de cette dernière [1], et, quant aux modifications qu'elles peuvent apporter dans celles de la vie organique, elles n'ont point échappé à Hobbes puisqu'il les note incidemment au cours du chapitre II de son livre [2]. Le fait qu'il n'en parle point dans le chapitre spécialement consacré à l'étude des passions montre bien qu'il ne les considère que comme d'ordre secondaire, des sortes d'épiphénomènes.

Il ne semble donc point juste de dire avec G. Lyon [3] que l'opinion exprimée par Hobbes dans le *Leviathan* est que les faits de la vie affective tirent leur origine des mouvements vitaux. Le début du

1. « Of the Interiour Beginnings of Voluntary Motions : commonly called the Passions. And the Speeches by which they are expressed. »

2. « And that as Anger causeth heat in some parts of the Body. . and desire makes heat in certain other parts of the body... »

3. G. Lyon, *La Philosophie de Hobbes*, Paris, Alcan, 1893, p. 113.

chapitre VI dont j'ai donné plus haut la traduction d'après le texte anglais me paraît signifier tout le contraire[1].

La question du mécanisme de production des passions reste encore ouverte; mais en dépit des lacunes qu'elle présente et qui sont des signes du temps, lacunes qu'aujourd'hui même nous serions le plus souvent bien en peine de combler, la théorie du *Leviathan* reste encore parmi toutes celles qui ont été émises, même en ces temps derniers, la seule peut-être qui, sans trop de difficultés, s'accorde avec les données positives établies de la science biologique.

En résumé, si nous ne pouvons prétendre attribuer à Hobbes l'idée de la célèbre distinction des fonctions de la vie en organiques et en animales, puisque dans Aristote l'ébauche s'en trouverait déjà, nous pouvons tout au moins affirmer que cent cinquante ans avant Bichat, il l'a formulée d'une façon complète, dans des termes concis sans doute, mais qui excluent quelques-unes des critiques que nous nous voyons aujourd'hui dans l'obligation de ne point épargner au brillant exposé de ce dernier. Si en ce qui concerne ce point particulier de doctrine on peut en effet ajouter quelque chose au texte du *Leviathan*, on y trouve plus difficilement quelque chose à retrancher. Et, si les recherches biologiques de l'avenir nous confirment que, pour classer les fonctions de la vie, on doive tout d'abord les subdiviser en fonctions d'excitation et fonctions de réaction, Hobbes devra être considéré comme un précurseur de cette notion péniblement acquise par l'observation et par l'expérience.

Conclusions générales.

Il nous paraît que des conclusions de cette étude particulière ressort un enseignement général.

Depuis que l'on forme les esprits des Biologistes en leur enseignant que leur science doit être essentiellement basée sur l'observation, l'expérience et l'induction, les procédés de la déduction logique sont abandonnés par un trop grand nombre d'entre eux comme des outils devenus sans usage depuis qu'on en possède de meilleurs. Nombreuses sans doute sont aujourd'hui les productions biologiques impeccables pour tout ce qui touche à l'observation, à l'expérience,

1. Descartes, aussi nettement, dit que si les passions agissent sur les viscères « leur place est dans le cerveau ». *Lettre à Régius* ou *Leroy*. — Voir également les *Passions de l'âme*, 1649, 1re partie, art. XXXIII.

voire même à la généralisation. Mais nombreuses aussi sont malheureusement les théories où il serait facile de relever des pétitions de principe, des raisonnements circulaires, des hypothèses basées sur rien et présentées comme des certitudes, des termes généraux non définis ou pris tantôt dans un sens tantôt dans un autre, des mots substitués aux réalités. Ces théories-là nous éloignent du but à atteindre au lieu de nous en rapprocher. La révolution que provoquèrent jadis les excès de la scolastique aboutirait-elle aussi à des excès et viendra-t-il un jour où l'on sentira la nécessité d'une réaction ?

En fait l'induction, est-il besoin de le dire, ne saurait être envisagée comme pouvant se substituer à la déduction dans notre science ; l'un et l'autre procédés en sont les fondements indispensables, et, si l'induction tient la première place c'est que c'est sur elle que la déduction doit s'appuyer.

Induire pour déduire afin de construire, disait Auguste Comte, et les positivistes contemporains ne manquent jamais, chaque fois que l'occasion s'en présente, d'insister sur cette règle fondamentale de la méthode scientifique.

Observer les faits particuliers, en chercher les causes, et de la connaissance de ces causes tirer des lois générales, c'est évidemment là la première partie de la tâche du Biologiste ; mais ceci fait, l'œuvre ne peut être considérée comme finie, car, si l'on sème d'abord, c'est pour ensuite récolter. Et nous ne pourrons dire que la moisson est prête que lorsque notre science faite encore de tronçons épars sera en quelque sorte unifiée comme l'est aujourd'hui la géométrie et que l'on pourra déduire de lois peu nombreuses mais très générales des propriétés que l'on ne connaît pas. A ce moment il ne pourra plus y avoir d'opinion en Biologie et tous les Biologistes seront d'accord comme le sont les mathématiciens[1] ; les applications qu'ils tireront de leur science seront aussi bien réglées que l'est aujourd'hui l'art de construire des ponts. Ne point admettre la possibilité d'un tel avenir équivaudrait à ne point croire à l'invariabilité des lois de la Nature. Cependant, pour y tendre, s'il faut évidemment accumuler les observations, les expériences et les généralisations, il est indispen-

1. Voir par exemple à ce sujet Mach, *La Connaissance et l'erreur*, 1908, ainsi que les Trois Conférences de Philosophie scientifique (*Revue positiviste internationale*, Paris, 1913) faites en novembre-décembre 1912, au siège de l'École des Hautes-Études sociales, par Marcel Boll.

sable aussi et à chaque moment d'éprouver la solidité des données déjà acquises en tirant par déduction de ces dernières des conséquences que les faits connus ou à connaître ne doivent jamais démentir.

A une époque où la Science était pour ainsi dire inexistante, c'est ainsi que procédaient Hobbes et Spinoza, et, alors que tant de leurs conceptions demeurent et se confirment, on s'étonne de voir aujourd'hui naître, grandir, se répandre et agiter le monde, des doctrines qui, prétendant s'appuyer sur les données les plus incontestables de la Science moderne, ne sont en réalité que des sophismes spécieux[1]. Le fait qu'il s'est trouvé des hommes instruits pour les échafauder et d'autres pour les accepter montre bien que la logique ne tient pas dans nos esprits la place qu'elle devrait y tenir.

Nous pensons avoir montré comment, par le simple raisonnement, Hobbes, quoique étranger à la plupart des sciences dites d'observation, était parvenu, longtemps avant Bichat et sans s'exposer aux mêmes critiques, à cette conception qui ne tient à vrai dire qu'une toute petite place dans son œuvre de la division des fonctions de la vie. Mais cette œuvre, si on la connaissait mieux, combien de productions que l'on croit originales donneraient au lecteur l'impression du déjà lu!

Quant à Spinoza, il est à ce point le fondateur de notre science moderne que Lavoisier et Lamarck peuvent être regardés comme ses continuateurs : ils ont donné à ses doctrines l'appui des faits positifs; la théorie de l'évolution n'est qu'un cas particulier du spinozisme. Chaque jour apporte encore des preuves matérielles à ces conceptions de génie.

« ... Les amoureux de la Tradition, a dit Le Dantec[2], accablent de leur dédain ceux qui, ayant consacré aux Sciences toute leur activité,

1. Je fais, entre autres doctrines, allusion ici à celles contenues dans un certain nombre d'ouvrages allemands, notamment ceux de Hegel, de Nietzsche, de Treitschke, de Lamprecht, de Lasson et du général F. von Bernhardi, sur lesquelles les événements actuels ont fixé l'attention en France. Il n'y a point pour les combattre à faire intervenir les questions de sentiment, car bien que Bernhardi en particulier les ait présentées en 1912 avec une apparence de rigueur scientifique, le sophisme qui est à leur base me paraît facile à dénoncer.

Pour en revenir d'ailleurs à Hobbes et à Spinoza, les fausses conséquences que les modernes ont tirées de leurs conceptions ne sont plus à compter aujourd'hui.

2. Le Dantec, *Contre la Métaphysique* : I. Idéal et Méthode, p. 13 et 14, Paris, Alcan, 1912.

n'ont pas eu le temps ou même le désir d'entreprendre la lecture des œuvres philosophiques antérieures à la naissance de la Science. Presque tous les philosophes de métier ont reçu une éducation purement littéraire. La philosophie est pour eux l'histoire de la philosophie. Ne connaissant pas autre chose, ils considèrent comme des ignorants ceux qui ne savent pas ce qu'ils savent... Je me consolerai de leur mépris en me disant que, si j'avais appris ce qu'ils enseignent, j'aurais été obligé de faire un grand effort pour essayer de l'oublier, quand j'ai voulu entreprendre sans idée préconçue l'étude de la nature vivante. Je n'ai pas eu cet effort à faire et je m'en félicite... »

On peut opposer à cette phrase, pour le moins imprudente, d'un auteur qui sans doute se calomnie, cette autre phrase de Papillon [1], que rappelait Gley [2], il y a peu d'années, lorsqu'il parlait à l'Institut psychologique des formes nouvelles du vitalisme ancien : « Rien ne retirera du tissu de la Science les fils d'or que la main du philosophe y a introduits. »

1. F. Papillon, *Histoire de la philosophie moderne*, t. I, p. 300.
2. Gley, Le Néovitalisme en face des progrès récents de la physiologie générale (*Bull. de l'Institut général psychologique*, janvier-mars 1911).

Quelques observations sur les Chiens et le Vin à l'époque Gallo-Romaine [1]

Par le Dr CAPITAN

De grands travaux de terrassements exécutés aux environs d'Amiens dans le courant de l'été ont amené la découverte de plusieurs sépultures gauloises, d'une grande excavation creusée dans la craie et d'un puits carré de 36 m. de profondeur. Les deux étaient remplis de débris gallo-romains et furent très soigneusement étudiés par M. Commont, d'Amiens. M. Jullian, dans une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions, a signalé l'intérêt de cette découverte.

Ayant pu l'étudier sur place avec M. Commont, je voudrais, avec les conseils de M. Jullian, me permettre d'attirer l'attention de l'Académie sur deux particularités assez spéciales que présente cette fouille.

L'Académie se souvient sans doute que le remplissage du puits et de l'avant-puits avait été fait systématiquement du IIe au IVe siècle probablement et se manifeste dans la fouille sous la forme de sortes de cases superposées, séparées chacune par un amas de moellons de craie. Chaque case renferme, au milieu de débris de craie et de boue grise, soit des ossements de chevaux et d'agneaux ayant été probablement sacrifiés, soit un squelette humain; soit des vases renfermant des ossements humains brûlés ou des ossements de petits animaux.

Parmi ces vases qui ont dû être déposés entiers et non jetés dans le puits, certains ont un contenu présentant un assez grand intérêt.

Quatre de ces vases avaient une forme ventrue à ouverture assez large et bord renversé en dehors, du type des urnes funéraires ordinaires, d'époque gallo-romaine. Ils sont en terre grise assez fine et bien cuite.

Deux de ces urnes, enfouies seulement à 2 m. de profondeur dans la grande excavation, renfermaient des cendres d'os et de charbon de bois. On peut admettre qu'il y avait là le résidu de deux cadavres qui auraient été exposés à un feu violent et prolongé et dont les débris osseux restant auraient été fragmentés encore. Au-dessous : une fibule en fer à arc très simple. A 6 m. 25 de profondeur gisait une autre urne ne contenant que des débris indéterminés. Mais entre les deux dépôts, à 4 m. 50 de profon-

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions le 4 février 1916.

deur, on rencontra une urne renfermant des débris d'os, des cendres, du charbon, trois fragments osseux dont un débris de côte indéterminable, et enfin les ossements de deux petits chiens.

Leur étude soigneuse qu'a bien voulu en faire notre éminent ami, M. Boule, professeur de paléontologie au Muséum, a démontré qu'il s'agissait de chiens de petite taille très jeunes (quelques mois), à museau court ressemblant à celui du boule-dogue, à membres trapus, comme réduits dans leur longueur. On a pu recueillir les os des membres et une partie du crâne d'un animal et seulement les maxillaires de l'autre, présentant exactement les mêmes caractères.

Mais il y avait aussi d'autres chiens dans le puits. A 18 m. 80 se trouvait un squelette humain dont les vertèbres montrent un commencement d'incinération. Sous ce squelette gisait un chien adulte d'une dimension double de celle des petits chiens d'en haut. A 25 m. 20, on a également retrouvé, isolé au milieu de débris variés, les mâchoires d'un quatrième petit chien identique à ceux de l'urne. Enfin il faut noter également qu'au milieu de la boue et des débris de pierres remplissant le puits, on a aussi rencontré à 8 m. de profondeur les ossements d'un chien et à 32 m. ceux de trois autres chiens, mais ces animaux étaient de grande taille.

Donc, dans ce puits, on avait placé neuf chiens. Nous ne retiendrons que ceux contenus dans l'urne, et celui placé sous le squelette parce qu'ils indiquent très nettement un rite. C'est là un fait nouveau car, si l'on connaît par les textes et l'iconographie les soins pieux dont ont été parfois entourés dans l'antiquité les cadavres des chiens domestiques [1], on n'avait pas à notre connaissance encore recueilli les preuves matérielles de cette inhumation, surtout faite dans les circonstances singulières où on la constate dans le puits d'Amiens.

Le chien domestique jouait à l'époque gallo-romaine un rôle important : chiens de bergers, chiens de garde, chiens de chasse et même chiens de guerre, puis chiens de luxe ont été très souvent cités et décrits par de nombreux auteurs latins et très fréquemment figurés sur les statues et bas-reliefs.

Il y avait donc trois catégories de chiens dans l'antiquité romaine : 1° le chien de garde et le chien de berger; 2° les chiens de chasse; 3° le petit chien de luxe.

1° Le chien de berger est figuré dans l'exercice de ses fonctions sur trois bas-reliefs publiés par Espérandieu dans son *Recueil des statues de la Gaule romaine*.

2° Les chiens de chasse ont une iconographie gallo-romaine considérable. Ils font partie de représentations de chasse en général. (Espérandieu n'en publie pas moins de 20 figures.)

Leurs variétés étaient très nombreuses. Gratius Faliscus, dans ses *Cynégétiques*, en décrit un grand nombre.

1. Hadrianus equos et canes sic amavit ut eis sepulchra constitueret. — Spartianus : *Scriptores historiæ Augusti*. 20-12.

« Mille canum patriæ, ductique ab origine mores
Cuique sua, magna indocilis dat prœlia Medus,
Magnaque diversos extollit gloria Celtas. »

Puis viennent les Gélons, les chiens de Perse, d'Arcadie, d'Hyrcanie, dont les chiennes s'unissent au tigre; les chiens d'Ombrie et surtout les chiens des Morins et des Bretons, d'une bravoure à toute épreuve. Puis viennent les molosses, les chiens d'Etolie, etc., et pour chasser le faible gibier, daim ou lièvre :

Petronios (sic fama) canes, Volucresque Sicambros
Et pictam macula Vertraham delige fulva.

Martial, dans ses *Épigrammes* (XIV, 200), parle aussi de ce dernier : le *canis vertagus* :

Non sibi, sed domino venatur vertagus acer,
Illœsum leporem qui tibi dente feret.

D'ailleurs cette espèce : un grand lévrier, a persisté et était encore fort estimé au Moyen Age où il portait le même nom.

En Gaule, d'après M. Camille Jullian (*Histoire de la Gaule*, tome II, p. 287), il y avait trois races principales de chiens : d'abord le même vertagus ou vertrague (grand lévrier), puis les séguses ou sicambres (braques actuels), enfin les petrones (chiens courants). Ce sont précisément les mêmes espèces qu'indiquait Gratius dans les vers cités plus haut.

D'ailleurs les chiens gaulois accompagnaient les guerriers au combat et c'est pour cela qu'on les voit figurer sur certains deniers consulaires romains de la famille Domitia, luttant contre les ennemis de leurs maîtres. Il y avait donc des chiens de guerre.

Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est la troisième catégorie : le petit chien de luxe. Un passage du Festin de Trimalchion dans le *Satyricon* de Pétrone (chap. LXIV) met en scène les deux espèces de chiens domestiques, le chien de garde et le chien de luxe.

Puer autem lippus, sordidissimus dentibus, catellam nigram atque indecenter pinguem prasina involvebat fascia panemque semissem ponebat supra torum atque hac nausea recusautem saginabat.

Voilà pour le chien de luxe. Mais alors intervient le chien de garde; celui-ci a un rôle autrement sérieux.

Quo admonitus officio Trimalchio Scylacem jussit adduci, prœsidium domus familiæque. Nec mora : ingentis formœ adductus est canis catena vinctus, admonitusque ostiarii calce, ut cubaret, ante mensam se posuit. Dum Trimalchio jactans candidum panem : Nemo, inquit, in domo mea plus amat.

(Cet enfant (Cresus, le mignon de Trimalchion) chassieux, avec les dents très sales, emmaillottait d'une écharpe verte une petite chienne noire dégoûtante d'embonpoint et mettait sur son lit un pain d'une demi-livre dont il empâtait cette bête qui, en vomissant, refusait cette pâture. Frappé

de ce spectacle, Trimalchion ordonne d'amener Scylax, le gardien du logis et de ses habitants. A l'instant on amène un chien d'énorme taille qu'on tient par la chaîne ; un coup de pied du portier l'avertit de se coucher et il s'étend devant la table. Trimalchion lui jette un pain blanc et dit : Personne dans ma maison ne m'aime plus tendrement que cet animal.)

Le chien de garde a donc un brevet de fidélité, et l'on comprend facilement que nombre de maîtres ont voulu avoir à côté d'eux l'image du gardien fidèle qui pourra, dans l'autre monde, encore les défendre et les protéger.

De même aussi le petit chien pourra accompagner son maître, l'aidant ainsi à se distraire dans la vie future. Et c'est ainsi également qu'il fera reproduire son image mortuaire à côté de la sienne.

C'est aussi dans ce même festin de Trimalchion (*Satyricon*, chap. LXXI) que nous en trouvons une trace très nette. Celui-ci lit son testament à ses amis. Il leur déclare entre autres,

Ad dexteram meam ponas statuam Fortunatæ meæ, columbam tenentem et catellam cingulo alligatam ducat.

(A ma droite vous placerez la statue de ma Fortunée, tenant une colombe et conduisant la petite chienne au moyen d'une laisse.)

Parfois enfin, et nous en avons la preuve dans le puits d'Amiens, le chien est placé à côté de son maître (squelette avec le chien sous lui).

D'autres fois le chien est mort avant son maître et celui-ci, plein de regrets pour l'animal qu'il a tant caressé pendant sa vie, lui fait faire une épitaphe et le fait enterrer dignement. Nous ne ferons que signaler la jolie épitaphe de la chienne de chasse Margarita, jadis attribuée à Pétrone et qui n'est autre qu'une inscription sur marbre trouvée à Rome près du Pincio (*Corpus* VI, 29 896). Mais il faut citer la non moins jolie et plus vibrante épitaphe de la chienne Lydie, celle-ci œuvre de Martial (*Épigr.*, livre XI, 69).

Épitaphium canis Lydiæ.

Amphitheatrales inter nutrita magistros
  Venatrix, sylvis aspera, blanda domi
Lydia dicebar, domino fidissima Dextro,
  Qui non Erigones mallet habere canem,
Nec qui, Dictœa Cephalum de gente secutus,
  Luciferæ pariter venit ad astra Deæ.
Non me longa dies, nec inutilis abstulit ætas,
  Qualia Dulichio fata fuere cani.
Fulmineo spumantis apri sum dente perempta,
  Quantus erat, Calydon, aut, Erymanthe, tuus.
Nec queror, infernas quamvis cito rapta sub umbras :
  Non potui fato nobiliore mori.

(Nourrie par les maîtres des jeux, dressée pour la chasse, intrépide dans les bois et caressante à la maison, jadis je m'appelais Lydia. Fidèle à mon maître Dexter, il m'eût préférée à la chienne d'Erigone et à ce

chien crétois compagnon de Céphale qui fut après sa mort mis au rang des astres à côté de la messagère du jour. Ce n'est pas le temps qui a terminé mon inutile vieillesse ainsi qu'il arriva au chien du roi d'Ithaque; je meurs sous la dent cruelle d'un sanglier furieux comme ceux de Calydon ou d'Erymanthe. Et je ne me plains pas; quoique sitôt précipitée sous les ombres infernales, je ne pouvais mourir d'une plus belle mort).

Dans cette épitaphe, c'est la chienne familière mais surtout la chienne de chasse dont les qualités sont célébrées. C'est au contraire à un tout autre point de vue qu'imitant la poésie de Catulle, « ad passerem Lesbiœ », Martial également a écrit (*Épigrammes*, livre II, 110) ces jolis et pas mal licencieux vers :

De Catella Publii et pictura ejusdem.

Issa est passere nequior Catulli,
Issa est blandior omnibus puellis. .
Issa est carior Indicis lapillis.
Issa est deliciœ catella Publii.
Hanc tu, si queritur, loqui putabis.
Sentit tristitiamque gaudiumque.
Collo nixa cubat capitque somnos,
Ut suspiria nulla sentiantur.
Et desiderio coacta ventris
Gutta pallia non fefellit ulla.
Sed blando pede suscitat, toroque
Deponi monet, et rogat lavari.
Castœ tantus inest pudor catellœ,
Ignorat Venerem : nec invenimus
Dignum tam tenera virum puella.
Hanc ne lux rapiat suprema totam,
Picta Publius exprimit tabella
In qua tam similem videbis Issam
Ut si tam similis sibi nec Issa
Issam denique pone cum tabella :
Aut utramque putabis esse veram
Aut utramque putabis esse pictam.

(*Sur la petite chienne de Publius et sur le portrait de cette chienne.* — Issa est plus agaçante que le moineau de Catulle, Issa est plus pure que le baiser de la colombe, Issa est plus tendre que toutes les jeunes filles, Issa est plus précieuse que les pierreries de l'Inde; la petite chienne Issa fait les délices de Publius. Quand elle se plaint on croirait qu'elle parle; elle comprend la tristesse de son maître et sa joie; elle se couche sur son cou et dort sans faire entendre un soupir.

A-t-elle quelque besoin, n'ayez pas peur qu'elle gâte les couvertures; mais elle avertit par un mouvement de sa patte qu'on la descende du lit et demande ensuite à être nettoyée. Telle est la pudeur de cette chaste petite chienne, qu'elle ignore les plaisirs de l'amour et qu'il ne s'est point trouvé d'époux digne d'une si tendre pucelle.

Pour que la mort ne la lui ravît pas tout entière, Publius l'a peinte et l'a représentée avec tant de vérité qu'Issa n'est pas plus semblable à elle-

même. Comparez, en effet Issa et son image et vous croirez voir ou deux Issa ou deux portraits.)

Œuvre de poète pourrait-on dire, mais très certainement traduisant un état psychologique montrant une des faces des mœurs romaines de la décadence.

Mais nous avons un témoignage irréfutable dans une épitaphe gravée sur marbre. C'est celle consacrée par une Gallo-Romaine à sa petite chienne tendrement aimée. Cette épitaphe est conservée au musée d'Auch :

Quam dulcis fuit ista quam benigna
Quœ cum viveret in sinu jacebat
Somni conscia semper et cubilis.
O Factum male Myia quod peristi,
Latrares modo siquis adcubaret
Rivalis dominœ licentiosa.
O Factum male Myia quod peristi.
Altum jam tenet insciam sepulcrum
Nec sevire potest nec insilire
Nec blandis mihi morsis renides

(*Corpus Inscriptionum*, t. XIII, Partis primæ fasciculus prior, p. 63, n° 488.)

(Combien cette petite bête était douce, combien agréable qui, tandis qu'elle vivait se couchait sur mon sein, compagne de mon sommeil et de mon lit. O quel malheur, Myia, que tu sois morte. Tu aurais aboyé pour peu que quelque rival se couchât auprès de ta maîtresse, petite folle. O quel malheur, Myia, que tu sois morte. Inconsciente tu gis dans ton tombeau, tu ne peux plus ni te fâcher, ni bondir, ni me fêter par tes morsures caressantes.)

Si maintenant nous passons à l'iconographie, nous voyons tout d'abord les figures gallo-romaines en terre blanche de l'Allier nous montrer de curieuses reproductions de chiens. Un chien assis dans l'attitude de la garde est très souvent figuré isolé. Parfois il y a des figures d'enfant couché dans son berceau ayant un chien auprès de lui. Une curieuse terre cuite trouvée à Bordeaux montre un homme et une femme s'embrassant, couchés sur le lit conjugal, et auprès d'eux leur chien fidèle est figuré.

Mais c'est surtout le *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, d'Espérandieu, qui nous fournit d'intéressants renseignements en l'espèce.

Le dépouillement de toutes les figures où se trouvent des chiens nous donne le résultat suivant :

Chiens isolés	8
2 chiens gardant une urne	1
Chiens de chasse	20
Chiens de berger	3
— avec un dieu ou déesse	6
— avec leur maître ou maîtresse	9
— avec maître et maîtresse	2
— avec un enfant	4
— devant un triclinium	2
— mithriaques	3
Tombeaux de chiens	2

Soit donc, 60 figurations de chiens dans l'iconographie gallo-romaine.

Nous signalerons tout spécialement ceux qui rentrent dans les types que nous étudions et dont les figurations cadrent bien avec ce que nous indiquent les textes.

Voici par exemple le n° 298[1], au musée Calvet, à Avignon. Un couvercle de tombeau : à un angle le portrait d'un enfant, au milieu un amour, à droite le chien familier regardant avec intérêt un plat sur une table.

Au musée de Bordeaux (n° 1184), c'est la pierre tombale d'un enfant debout; à ses pieds son chien, gardien fidèle qu'il aura après la mort comme il l'a eu pendant sa vie.

Voici maintenant la représentation, telle que la demandait Trimalchion, de l'homme et de sa femme avec leur chien familier.

Au musée de Narbonne, une stèle (n° 653) représente le mari et la femme debout; entre eux deux est un gros chien avec un grelot au cou.

A Autun (n° 1893), deux époux également sont figurés debout et, près d'elle, la femme a un petit chien.

D'autres fois la maîtresse seule a voulu être représentée sur sa pierre tombale avec son chien ou sa chienne familière. Tel est la cas de la stèle du musée Rolin, à Autun (n° 1842), où, devant sa maîtresse assise, est représenté un chien à grande échelle, de façon à ce que son rôle important dans la sépulture soit bien noté.

Mais nous avons vu aussi le rôle des petits chiens dans les festins (la chienne Margarita au festin de Trimalchion). Voici deux images mortuaires qui font allusion à cette coutume.

Dans le soubassement de la cathédrale du Puy (n° 1666), on peut voir un bas-relief représentant un repas. Devant le triclinium est sagement assis le chien familier attendant qu'on lui lance un bon morceau.

Sur la stèle trouvée dans les fondations de l'église de Vaise (musée de Lyon), n° 1778, c'est à peu de chose près la scène narrée par Petrone de l'esclave bourrant de pain la petite Margarita. Ici c'est un jeune enfant couché sur le triclinium qui donne à manger à un petit chien les restes encore sur une assiette.

Enfin nous voudrions insister un peu sur deux pierres dont la signification semble jusqu'ici avoir été méconnue. La première (fig. 1) est une stèle brisée à sa partie supérieure (n° 773), du musée Lamourgnier, à Narbonne; un gros chien à gauche y est figuré seul. Il est à demi assis sur son train de derrière, la tête élevée dans l'attitude du chien qui hurle. Il paraît bien que c'est là une pierre tombale d'un chien de chasse représenté hurlant de douleur ou donnant de la voix en chassant.

Plus évidente et, je crois même, absolument certaine comme stèle funéraire, est la pierre rectangulaire, complète (fig. 2), retirée du rempart antique de Narbonne et conservée au même musée (n° 770).

Une jolie petite chienne à gauche y est figurée seule. Avec ses longs

1. Les numéros correspondent à ceux du livre d'Espérandieu.

poils, ses pattes fines, elle rappelle les griffons du Nivernais célèbres dans l'antiquité. A demi assise sur son train de derrière, elle donne gentiment la patte gauche de devant. Le mouvement est très exact et fait songer à

Fig. 1. — Stèle funéraire de chien. Époque gallo-romaine. Musée Lamourgnier, à Narbonne.

la fidélité de reproduction en peinture de la petite chienne Issa qu'attribuait Martial à son maître Publius.

Du reste, pour que l'on n'en ignore, au-dessus d'elle est gravé son

Fig. 2. — Stèle funéraire de la chienne Cytheris. Époque gallo-romaine. Musée Lamourgnier, à Narbonne.

nom, *Cytheris*, suivi d'un L (liberta)? était-ce pour dire en un mot combien libre et heureuse était la petite bête au cours de sa vie?

En tout cas, voilà bien une tombe de petite chienne de luxe qui fera

passer son joli nom de Cytheris à la postérité, avec ceux de ses similaires que nous indiquent Petrone et Martial et les inscriptions : Margarita, Issa, Lydia, sans oublier la petite Myia d'Auch.

Mais si bibliographie et iconographie existent en l'espèce, jusqu'ici on n'avait pas retrouvé le squelette du chien auquel on avait rendu les honneurs funéraires isolément. Les deux petits chiens soigneusement placés dans l'urne de l'avant-puits d'Amiens que nous signalions plus haut permettent de combler cette lacune.

Et en effet, ainsi que nous l'avons dit, il est certain que ce vase a été déposé en ce point du puits et non jeté. Il est évident d'ailleurs en étudiant chacun des compartiments de ce puits que chaque objet y a été placé suivant une idée bien arrêtée et avec une intention déterminée, et non projeté au hasard comme en un dépôt d'ordures.

Nous n'entrerons pas dans la discussion de l'idée de puits funéraire établi *ad hoc*.

Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'une sorte de *favissæ* où étaient placés successivement pour les dérober à toute violation des objets sacrés par leur rôle ou leur composition (funéraires par exemple); que c'était en somme un mode de sépulture occasionnel mais comportant la conservation indéfinie de ce qu'on y plaçait. Et en effet, sans ce hasard tout spécial qui a fait passer un tracé de boulevard en ce point et a permis la rencontre d'un maire intelligent, M. Fiquet, autorisant et payant les fouilles, et celle d'un archéologue soigneux et averti comme M. Commont, squelettes d'hommes et de chiens, de chevaux et de moutons, vieux vases, etc., seraient restés intacts et indemnes probablement pendant des siècles encore.

D'ailleurs, cet amour pour les chiens utiles ou agréables, ce besoin de les avoir auprès de soi, de les emmener même avec soi dans l'autre monde et d'en conserver leur image sur son tombeau, a été extrêmement répandu dans tout le Moyen Age. Innombrables sont les tombeaux où la tête du gisant repose sur son chien, ou encore c'est sur lui que s'appuient ses pieds. Aujourd'hui encore, l'amour du chien est si développé que bien des gens le font enterrer; et c'est pour cela qu'a été fondé le fameux cimetière des chiens d'Asnières, si achalandé.

On voit donc que les quatre petits squelettes de chiens du puits d'Amiens avaient leur intérêt en ce qu'ils nous révèlent une fois de plus et de façon matérielle le rôle important que jouait le chien dans la vie des Gallo-Romains.

*
* *

Il est maintenant un autre problème, tout différent, auquel les fouilles de M. Commont apportent une contribution intéressante : c'est celui du vin à l'époque gallo-romaine.

Voyons d'abord les faits :

A 35 mètres de profondeur, il a été rencontré deux grands vases de 35 cm. environ de diamètre sur 20 de hauteur en forme de coupes, probablement sans rebords, d'une terre grise assez fine et bien cuite, mais mal tournée. M. Commont les attribue d'après leur forme à la Tène III. La texture et l'aspect de la pâte semblent pourtant les ramener à l'époque gallo-romaine. Ces vases, brisés au moment des fouilles particulièrement difficiles dans ce puits de 1 m. 50 de côté, présentaient sur leur face interne un dépôt brun jaunâtre se détachant assez facilement. M. Commont ayant bien voulu m'envoyer un fragment de ces vases, j'ai prié mon ami M. Fouard, chimiste distingué, attaché à l'Institut Pasteur, de vouloir bien examiner ce dépôt. Il m'a remis la note ci-jointe :

« Le dépôt fixé au fragment de vase ancien remis par M. Capitan est faiblement adhérent et se détache facilement avec la lame d'un couteau.

« On voit immédiatement qu'il renferme une substance organique fusible, en chauffant une parcelle de ce produit en suspension dans l'eau bouillante, la matière fond aussitôt en s'étalant en gouttelettes à la surface de l'eau.

« *Cette matière est une résine* se dissolvant dans l'alcool, dans l'éther et dans l'essence de térébenthine, brûlant sur une spatule de platine avec une flamme fuligineuse et très éclairante.

« La cendre obtenue est très soluble dans l'eau, donnant une solution alcaline; on peut ainsi présumer que le *dépôt donné est l'extrait sec d'un vin aromatisé par une substance de la famille des résines*; les carbonates alcalins de la cendre obtenue seraient le résidu minéral des sels organiques de la résine et du vin.

« Pour *caractériser directement les éléments du vin*, on prend une partie du dépôt jaune du vase donné, et on élimine tout ce qu'il contient de résine par dissolution dans l'essence de térébenthine ajoutée par doses sucessives, jusqu'à l'épuisement.

« Il reste un résidu solide qui doit renfermer les éléments du vin; on traite ce résidu par l'eau distillée bouillante et on filtre sur un filtre sans cendre; on étudie d'une part ce qui reste sur le filtre, de l'autre la dissolution filtrée. On peut constater sur celle-ci *qu'il n'y a pas d'œnotannin*, substance tannique contenue habituellement dans les vins. *On n'y décèle pas non plus* la présence du *bitartrate de potasse*, sel contenu régulièrement dans les vins.

« Puis le résidu solide, demeuré sur le filtre, est soumis à un examen microscopique en vue d'y déceler la présence de *corps de levures* de la fermentation alcoolique, ce qui aboutit à un *résultat négatif*. Enfin ce résidu solide est incinéré et la cendre reprise par l'eau bouillante; on obtient ainsi une *solution alcaline à la phénolphtaléine*.

« Cette dernière *alcalinité ne peut plus être* attribuée à la présence de la résine qu'on a totalement séparée : elle est due uniquement au liquide qui avait dissous la résine, vraisemblablement liquide alcoolique, de la nature d'un vin ou moût fermenté.

« Le dépôt contenu dans le vase donné pèse environ 30 mg. par cm^3;

par conséquent 1 cm³ de surface intérieure du vase porterait 3 gr. de ce dépôt de fond.

« L'analyse de ce dépôt montre de plus que, pour 3 gr., il y a 2 gr. 2 de substances solubles dans l'essence de térébenthine. Le reste, 0 gr. 8, contient de la matière organique et de la matière minérale ne pouvant provenir que du liquide alcoolique qui a dissous les résines; on constate que ce reste contient 0 gr. 27 de cendres, la différence, 0 gr. 53, étant constituée par des substances organiques, résidu de la dessiccation du vin et de l'oxydation lente de ses éléments non volatils.

« Si on compare ce chiffre de 0 gr. 27 de cendre à celui de 3 gr., valeur moyenne du taux de cendre contenu dans un litre de vin, on constate que pour 0 gr. 27 la quantité de vin ne serait approximativement que 100 cm³, soit un dizième de litre : ce serait donc dans un décilitre qu'il y aurait 2 gr. 2 de substances résineuses, soit pour un litre, 22 gr.

« Or, les chiffres relatés par les documents anciens indiquent que le taux de résine employé était de 1 à 5 gr. par litre. Le chiffre trouvé ici par l'analyse est donc beaucoup trop élevé.

« Une première interprétation de cette analyse est que la résine caractérisée ici, en plus grande proportion, proviendrait d'un liquide alcoolique beaucoup plus riche en alcool que nos vins actuels ; on pourrait supposer qu'il s'agit d'un liquide analogue aux liqueurs actuelles dites apéritifs ou liqueurs digestives, contenant une proportion élevée d'essences. Ces essences résinifiées avec le temps se retrouveraient dans le dépôt des vases.

« Une seconde interprétation de la même analyse résulte des faits suivants : si l'on cherche directement ce que dissout un litre de vin d'un degré alcoolique assez élevé, en résine de pin, on trouve que cette quantité est en réalité extrêmement minime : quelques centigrammes par litre suffisant cependant à donner au vin un goût d'amertume très prononcé. Le taux élevé de résine apparemment révélé dans ce vin ancien serait donc inexplicable. Mais on sait, d'après les travaux de certains chimistes, que lorsqu'un vin est abandonné à lui-même au contact de l'air, l'oxygène et les substances tanniques de ce vin forment, par une oxydation progressive, un dépôt solide résinifié avec le temps. Ces différentes causes : addition directe de résine, macération de plantes aromatiques donnant des essences résinifiables et oxydation avec résinification d'éléments normaux du vin, suffisent à expliquer complètement le taux élevé, déduit approximativement, de la résine contenue dans le dépôt soumis à notre analyse. »

Par conséquent il avait été déposé tout au fond du puits deux vases contenant un vin résineux et probablement aromatisé.

Les découvertes des vins antiques ne sont pas très nombreuses.

La première se rapporte à l'analyse que fit Berthelot, en 1877, d'un vin romain contenu dans un tube de verre recourbé et scellé découvert dans un tombeau des Alyscamps ; en fait il s'agissait de vin ordinaire.

En 1910, on découvrit à Bordeaux, au cimetière de St-Seurin, une fiole

en verre contenant un dépôt qui, analysé par le chimiste spécialiste Dénigès, lui démontra l'existence de crème de tartre et de matière chromotannique permettant d'affirmer l'existence du vin. Au musée de Spire, une fiole en verre semble contenir du vin. Il n'y en a eu aucune analyse faite. Je me souviens avoir vu jadis au musée archéologique de Reims, hélas! complètement détruit par le bombardement des Allemands, une fiole allongée fermée à la lampe, datant de l'époque gallo-romaine et semblant contenir du vin.

D'après une analyse du chimiste Reutter, de Genève, un fragment de vase recueilli par le Dr Baudouin dans un puits antique de Vendée, décrit par lui comme puits funéraire, présentait sur sa paroi interne un enduit résineux (*Homme préhist.*, 1913).

A Ercheu, près d'Amiens, dans la tourbe, on découvrit il y a quelque temps, d'après ce que nous a dit M. Commont, une coupe sans rebords présentant un enduit résineux (anal. Vigniard).

Enfin, les deux vases du fond du puits d'Amiens dont le dépôt a été étudié par M. Fouard révèlent les éléments du vin, et d'un vin résineux.

De quoi s'agit-il donc en l'espèce?

Le vin résineux (*picatum vinum*) n'était pas un vin médicamenteux. C'était une préparation de vin toute spéciale et très appréciée de certaines gens, malgré ou à cause de son âcreté. Elle reproduisait, en l'exagérant souvent, le goût naturel de certains crus. C'est ce que nous dit Martial (*Epigr.*, livre XIII, 107).

> Hœc de vitifera venisse picata Vienna.
> Ne dubites, misit Romulus ipse mihi.

Mais le vrai *picatum vinum* était fabriqué au moyen de l'adjonction, soit au vin, soit plutôt au moût, d'une résine de nature variée. Cette résine donnait au vin un goût tout spécial et fort prisé[1]. Non seulement l'amphore était enduite à l'intérieur d'une couche de résine, mais on en mettait dans le vin. C'est en Italie, d'après Pline, que fut imaginé ce procédé. De là il se répandit en Gaule, en Transpadane, en Egypte.

Les variétés de poix employées étaient nombreuses : térébenthine, lentisque, cyprès, pin, sapin, mélèze.

La résine la plus estimée venait du Brutium et était obtenue de l'*abies excelsa*. Pline, dans son *Histoire naturelle*, traite assez longuement du picatum vinum (XIV-25). D'après lui « c'est un mode de traitement du vin qui ôte aux vins leur force sauvage et en brise l'âpreté ou donne de l'âpreté à ceux dont la douceur est plate et incertaine ». La résine était en général ajoutée au moût et au cours de la fermentation. La poix était soit crue, soit cuite, tantôt liquide, tantôt desséchée et pulvérisée, ou dissoute dans du vin cuit.

Les doses à employer varient notablement : d'après Caton, il en faudrait 0 kg. 981 pour 194 litres.

1. V. le très intéressant volume de M. Billiard, *La Vigne dans l'Antiquité*, Lyon, 1913.

Selon Columelle, il en fallait 5 l. 4 par 2340 litres, ou bien encore 81 grammes par 26 litres ou même 6 gr. 75 par 26 litres, suivant les cas.

Quelques auteurs, tels que Palladius, n'employaient que 3 onces pour un dolium de plus de 100 litres. On a vu par l'analyse exacte de M. Fouard que ces évaluations sont erronées et beaucoup trop élevées pour la plupart.

Le vin ainsi préparé avait une âcreté particulière et un goût de bourgeon de sapin que l'on trouverait aujourd'hui exécrable ou au moins auquel il faudrait s'habituer à la longue. Dans l'antiquité il était au contraire très estimé. Certains crus avaient un goût naturel analogue, tels les crus de Dioscoride en Eubée et du Viennois en Gaule (pays des Allobroges).

Cependant les médecins de l'Antiquité accusaient le *picatum vinum* de causer de la céphalalgie et du vertige. On alla même plus loin : d'après Columelle l'on désigna par le terme de « crapula » et la résine et l'ivresse elle-même produite par le *picatum vinum*.

Faut-il voir là l'indication d'une ivresse spéciale qui serait due à un produit enivrant particulier? C'est un point que l'on peut au moins soulever en présence des résultats fournis par l'analyse chimique de M. Fouard, ci-dessus rapportée.

Selon cet auteur, il pourrait s'agir en l'espèce, soit d'une solution assez fortement alcoolique, très chargée de principes résineux, soit de substances aromatiques d'origine végétale qu'on aurait fait macérer dans des vins variés et qui, en vieillissant, se seraient résinifiées, comme il a été dit plus haut. En somme, c'eût été même chose que le vermouth, l'absinthe et autres liqueurs de nos jours. Or, Pline (*Hist. nat.*, XIV-18) donne une longue liste de plantes qui, mises dans du moût de vin, donnent, après ébullition prolongée ou fermentation, des vins très variés. Il indique l'absinthe, le cyprès, le laurier, le genévrier, le lentisque, la gentiane, l'hysope, la myrrhe, etc.; on le voit, toute la gamme des apéritifs modernes.

Il est donc probable que les vases du puits d'Amiens contenaient ou du vin poissé ou un vin aromatique comme ceux dont nous venons de parler, offrandes de choix déposées dans le puits sacré, et capables d'ailleurs de donner une ivresse distincte de celle du vin ordinaire.

Voilà donc encore toute une série de points que soulève la récolte de quelques tessons de poteries. Recueillis très stratigraphiquement et avec tout le soin nécessaire par M. Commont, ces bien modestes documents donnent pourtant, quand on sait les utiliser, des indications réellement curieuses sur une pratique de vinification très spéciale.

Nous avons pensé que ces quelques observations pouvaient être consignées et prendre place après celles que nous avions pu faire dans les vieux textes à propos des chiens domestiques à l'époque gallo-romaine. Nous souhaitons que les unes comme les autres intéressent nos lecteurs.

Les Monténégrins
Notes anthropologiques préliminaires

Par Eugène PITTARD
Correspondant de l'École d'Anthropologie.

Les Monténégrins, qui combattent aujourd'hui si héroïquement dans leurs montagnes jusqu'alors inviolées, sont, au point de vue anthropologique, complètement inconnus. Toutes les cartes ethnologiques que je connais : stature, indice céphalique, pigmentation, laissent le Monténégro complètement ou presque complètement en blanc.

Au cours de mes voyages dans les Balkans, j'ai eu l'occasion de mesurer quelques Monténégrins et d'inscrire, à leur sujet, quelques indications descriptives. C'est là, je le reconnais, un bagage fort léger. On n'y peut guère trouver que des indications préliminaires. Je crois tout de même utile, à cause de la pénurie de nos documents anthropométriques concernant cette population, de les publier.

Les Monténégrins sont certainement des hommes de haute stature. La seule traversée du pays, de Cattaro à Scutari d'Albanie, quelques heures de séjour à Cettigné, suffisent pour en être convaincu. Il semble, au surplus, que les Monténégrins sont des brachycéphales très accusés. Or ces deux caractères : haute stature et brachycéphalie, auxquels il faut ajouter la pigmentation foncée et le nez droit, paraissent indiquer que les Monténégrins font partie de cette belle race dinarique, à laquelle appartiennent également les Bosniaques, les Herzégoviniens, une partie des Dalmates, une partie aussi des Serbes et des Albanais.

Cantonnés dans leurs montagnes calcaires dépourvues de végétation, inaptes aux cultures étendues, n'offrant à l'ensemencement que les maigres *poljes*, les Monténégrins, depuis qu'ils occupent leur pays — la Tzrna-Gora — ont dû conserver leur race mieux que partout ailleurs. Et l'histoire de ce petit peuple héroïque confirme ce que nous indique l'isolement géographique. Tandis que toute la Péninsule Balkanique tombait aux mains des Osmanlis, seuls, les Monténégrins, juchés sur leur citadelle, n'ayant presque point de routes conduisant à l'extérieur, gardaient leur indépendance.

C'est à cette claustration presque unique en Europe que l'on doit la survivance des mœurs très anciennes que l'on peut noter dans ce pays et la persistance, probablement très sévère, des caractères ethniques des populations primitives.

*
* *

Les chiffres des cinq hommes que j'ai mesurés n'ont pas le droit, évidemment, de représenter la synthèse du groupe ethnique monténégrin. Mais, encore une fois, comme nos listes sont blanches, ils constitueront tout de même un renseignement préliminaire. Au surplus, plusieurs des groupes ethniques, au début de leur étude, n'étaient pas même composés d'un pareil nombre.

I. La taille. — Voici les cinq chiffres de la stature : 1 m. 67 ; 1 m. 72 ; 1 m. 82 ; 1 m. 73 ; 1 m. 70. La moyenne de la taille est 1 m. 728. Elle est un peu plus élevée que celle des Bosniaques-Herzégoviniens, et que celle aussi des Dalmates.

La hauteur du buste est, en moyenne, de 894 mm. ; la longueur des jambes est de 834 millimètres.

La grande envergure moyenne (1 m. 74) est un peu plus longue que la hauteur totale du corps.

II. Les diamètres craniens et l'indice céphalique. — Je joins aux diamètres nécessaires pour l'obtention de l'indice céphalique, la largeur du front et la hauteur du crâne.

	D. A. P.	*D. M.*	*D. T.*	*Front.*	*Haut. cr.*
1. . . .	177 mm.	176 mm.	156 mm.	112 mm.	119 mm.
2. . . .	189 —	191 —	160 —	119 —	120 —
3. . . .	189 —	188 —	168 —	124 —	123 —
4. . . .	188 —	187 —	167 —	122 —	121 —
5. . . .	178 —	177 —	156 —	112 —	120 —

Les indices céphaliques sont les suivants (dans le même ordre que ci-dessus) : 88,14 ; 84,66 ; 88,89 ; 88,83 ; 87,64.

D'après la classification de Deniker (que nous avons toujours employée dans nos études sur les peuples balkaniques), nous avons là quatre indices d'hyperbrachycéphalie et un indice brachycéphale.

On pourrait conclure — si la série n'était pas si petite — que les Monténégrins sont des hommes dont le crâne est très nettement brachycéphale.

III. Les mesures de la face. — Nous indiquerons d'abord les mesures verticales : ophryo-mentonnier, ophryo-alvéolaire, ophryo-nasal, hauteur du nez, hauteur de l'orbite :

	O. M.	*O. A.*	*O. N.*	*Haut. nez.*	*Haut. oreille.*
1. . . .	139 mm.	93 mm.	79 mm.	54 mm.	63 mm.
2. . . .	149 —	103 —	83 —	57 —	66 —
3. . . .	149 —	95 —	76 —	53 —	60 —
4. . . .	144 —	100 —	81 —	55 —	64 —
5. . . .	139 —	94 —	80 —	54 —	64 —

Puis les principaux diamètres transversaux : bijugal, bizygomatique, largeur du nez, largeur de l'oreille, biangulaire externe et interne et longueur de la bouche :

	B. J.	*B. Z.*	*Larg. nez.*	*Larg. or.*	*Biang. ext.*	*Biang. int.*	*Bouche.*
1.	133 mm.	147 mm.	33 mm.	34 mm.	100 mm.	27 mm.	54 mm.
2.	136 —	147 —	37 —	35 —	104 —	33 —	60 —
3.	—	156 —	32 —	33 —	103 —	35 —	62 —
4.	—	150 —	35 —	34 —	103 —	34 —	61 —
5.	134 mm.	148 —	33 —	34 —	101 —	28 —	53 —

IV. L'INDICE NASAL. — Il n'y a pas lieu d'interpréter les chiffres ci-dessus. Ils sont en trop petit nombre. Nous indiquerons seulement les chiffres de l'indice nasal (dans l'ordre du tableau). Ces chiffres sont les suivants : 61,11; 64,91; 60,38; 63,64; 61,11.

Tous ces indices sont parfaitement leptorrhiniens.

V. COULEUR DES YEUX ET DES CHEVEUX. FORME DU NEZ. — Sur cinq individus examinés, quatre avaient les yeux bruns; un les yeux gris. J'ai noté, quant à la couleur des cheveux : trois fois des cheveux bruns; une fois des cheveux bruns foncés tirant vers le noir, une fois des cheveux noirs.

Le nez a été indiqué comme étant droit dans trois cas, et droit aquilin dans les deux autres cas.

En résumé, les Monténégrins paraissent être des hommes de haute (ou très haute) stature.

Ils associent à cette taille élevée une brachycéphalie très accentuée, un nez leptorrhinien, droit, ou droit aquilin.

Ce sont des hommes dont les yeux et les cheveux sont généralement fortement pigmentés.

Curieuse anomalie
de développement céphalique
observée sur une petite fille à la Guadeloupe[1]

Par le Dr A. CORRE

Père noir, mère capresse. L'un et l'autre sains et bien conformés.

Enfant actuellement âgée de deux ans, un peu maigre; mais, partout ailleurs qu'au crâne et à la face, bien conformée. Parties sexuelles normales, ainsi que les extrémités. Oreilles bien attachées et très régulières.

L'enfant boit, mange, dort, a ses alternatives de gaîté et de tristesse, comme toutes ses congénères de même âge; elle aime à jouer, prononce quelques mots, se tient bien assise, mais ne marche pas, ce que la mère attribue à ce qu'elle n'a jamais eu le temps de l'habituer aux premiers pas. Elle se couche toujours sur le côté droit et, pendant mon examen, a semblé porter la main droite au crâne, du même côté, avec une certaine persistance, sans cris ni signes de douleur, d'ailleurs.

Crâne asymétrique, dolichocéphale extrême; moitié gauche de forme régulière; moitié droite plus développée dans son ensemble, relativement bien davantage en avant, où la saillance frontale est exagérée, effacé au contraire à la région occipitale. Aucune trace de suture molle, partout sensation de parties osseuses dures et résistantes à la palpation.

Face : la joue droite peut-être un peu moins saillante que la gauche; au contraire, du côté droit, région frontale de plus grand développement.

A droite : énorme tuméfaction répondant à la paupière supérieure, élastique plutôt que molle; les rebords palpébraux écartés par un bourrelet d'un rose pâle, manifestement constitué par un épaississement de la conjonctive oculaire; au-dessous de ce bourrelet, on découvre un globe oculaire atrophié, d'un blanc terne, dans lequel on ne distingue la cornée qu'à un léger repli circulaire de la conjonctive autour de la membrane semi-opaque et à la tache noirâtre, répondant à l'ouverture pupillaire,

1. Cette observation adressée, il y a bien des années, à la Société d'Anthropologie par le Dr Corre, médecin de la marine, a été retrouvée dans un dossier où elle avait été classée par mégarde. Elle offre un remarquable exemple d'*inclusion fœtale* dans les fentes séparant les bourgeons faciaux de l'embryon, fentes et bourgeons dont l'aspect de la partie latérale gauche du nez montre qu'ils étaient atteints ici d'arrêt de développement.

que cette membrane altérée laisse entrevoir. — A gauche : tuméfaction semblable de la paupière supérieure, mais moins prononcée ; en revanche, le bourrelet conjonctival semble plus épaissi et il est impossible de découvrir le globe oculaire, l'enfant se débattant quand on essaie d'écarter le bourrelet. — Narine gauche ouverte en avant et se présentant comme dans le croquis (fig. 1).

Fig. 1.

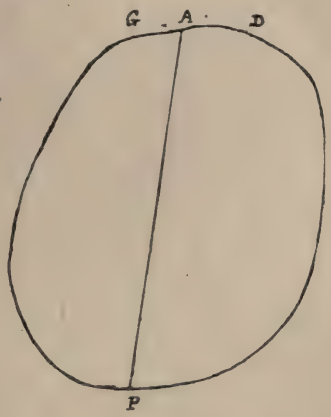

Fig. 2.

Fig. 1. — Portrait de l'enfant. — Fig. 2. — Courbe horizontale du crâne, prise à la lame de plomb (diamètre antérieur, 154 mill. ; diamètre transverse max., 115 mill.) (Dessin du Dr Corre).

Dents supérieures irrégulièrement disposées : deux petites molaires assez bien en place, et semi-émergées; deux canines et deux incisives moyennes) bien développées, mais obliques et comme divergentes ; une incisive à tranchant échancré.

Dents inférieures régulièrement développées et disposées : quatre incisives, canine droite, deux petites molaires.

A la commissure externe des paupières, à gauche, petite masse globuleuse, pédiculée, formée par du tissu adipeux et de la peau, autant qu'on en peut juger d'après la consistance et l'aspect.

A la joue droite, deux appendices digitaux bien conformés, offrant manifestement la distinction de trois segments, mais sans donner la sensation profonde de parties osseuses, pourvus d'un ongle mou à l'extrémité libre (degré de développement des doigts d'un enfant nouveau-né) ; en arrière, petit tubercule (non visible sur la figure) indiquant la place d'un troisième appendice, qui, ainsi que deux autres, aurait été sectionné par la mère (effrayée par l'hémorragie consécutive, celle-ci n'osa point pratiquer l'ablation des deux appendices restants). Entre la narine et la paupière inférieure, à droite, en avant des deux appendices digitaux qui précèdent, masse pédiculée du demi-volume d'une cerise.

Quand l'enfant crie, lorsqu'on le touche et qu'il répugne ou trouve souffrance à ces attouchements, tous ces appendices offrent des mouvements : les masses pédiculées se meuvent faiblement, mais semblent comme se rétracter ; les deux doigts au contraire se relèvent, s'abaissent, se plient même légèrement (?).

L'indocilité de l'enfant, qui n'a pu être examinée qu'une fois, et avec une appréhension très gênante de la mère, n'a point permis des recherches plus détaillées, notamment sur l'état de la voûte du palais.

BIBLIOGRAPHIE

Rivista di Antropologia. Organe de la Société romaine d'Anthropologie.

Vol. XIX, fasc. III. — *G. Sergi.* L'Eugénique; de la biologie à la sociologie. Discours prononcé à la séance eugénique de la VIIIe réunion de la Société Italienne pour l'avancement des Sciences. (L'importance de l'Eugénique n'échappe plus à personne et, de tous côtés, on émet des vœux pour que, dans les sociétés modernes, on prenne des mesures pour veiller à la santé des procréateurs, à une existence normale, une nourriture suffisante, une habitation saine.) — *Dr Cesare Artoni.* Principes de génétique. (L'auteur expose les descendances pures de Johannsen, l'hérédité mendélienne en rapport avec la citologie de la cellule sexuelle). — Génétique et Mendélisme. — L'hérédité du sexe et caractères inhérents au sexe. — Le mendélisme et l'hérédité de l'homme. — Résultats de la génétique et théorie des mutations de De Vries. — *Dr Marcello Boldrini.* Recherches statistiques sur les familles comptant des fous et sur la variabilité des premiers-nés. — *Dr Giovanni Dettori.* De quelques caractères des nouveau-nés selon l'ordre de procréation et l'état de la mère. — *F. Frassetto.* De l'homologie des éléments du squelette des articulations de l'homme et des vertébrés. — *V. Zanolli.* L'occipital chez les brachycéphales et les dolichocéphales. — Enfin note de *G. Sergi* sur les Germains et les Indogermains (démontrant l'inanité des prétentions des savants allemands qui disent que la race germanique occupe les territoires s'étendant de l'océan Arctique au Sahara, de l'Atlantique au lac Baïkal, alors qu'il est démontré que le centre de la civilisation européenne se trouvait sur la Méditerranée. Il est vrai que l'impudence des Allemands ne connait pas de bornes).

Bulletin de la Société neuchateloise de géographie. — T. XXIII (*fin*). Prof. Léon Cart : *Voyage dans l'Arabie Pétrée* (description des tombeaux nabatéens creusés dans le roc [*phot.*], vallée de Pétra; suivie d'une *Géographie de l'Exode*, d'après les textes des Itinéraires et les traditions).

Archivio per l'antropologia et l'etnologia; vol. XLV, 1915, f. 1.

Rapport de la Commission des recherches de paléontologie humaine en Italie, année 1914. (Fouilles de diverses cavernes; étude des ossements humains recueillis dans la grotte artificielle sépulcrale de Pianacce [énéolithique], par M. Puccioni; exploration de la caverne de l'Onda [superposition d'habitats paléolithiques], par MM. Mochi et Schiff-Giordini).

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé

Le Gérant
Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Les Yougoslaves

Leur passé, leur avenir[1]

Par H. HINKOVIĆ

Député croate et Délégué au Parlement de Budapest.

Mesdames, Messieurs,

Peut-être, parmi vous, quelques-uns diront-ils : « Les Yougoslaves? qu'est-ce que c'est que ces gens-là? Ils veulent se délivrer et s'unir? Tant mieux pour eux. Mais est-ce que vraiment cela nous concerne? Qu'ils s'arrangent comme bon leur semble, mais qu'ils cessent de nous importuner. »

Eh bien! ces raisonneurs auraient tort. Heureusement pour nous, Yougoslaves, notre question fait partie intégrante du formidable problème européen que la paix future devra résoudre. Vous le voudriez que vous ne pourriez vous désintéresser de nous; notre sort est étroitement lié au vôtre. Le soldat serbe, le volontaire croate ou slovène, tombés en héros lors de l'invasion de la Serbie, ont répandu leur sang, non seulement pour leur propre cause nationale, mais aussi pour celle de la France; — de même que l'admirable poilu français ne se bat pas seulement pour le sol sacré de sa patrie, mais aussi pour la nôtre. Tous, nous luttons pour des buts communs et tous, nous attendons de notre victoire un avenir meilleur. Qu'est-ce donc que la question yougoslave? Et d'abord, que sont les Yougoslaves et que veulent-ils?

Qu'est-ce que les Yougoslaves? — Les Yougoslaves sont les Slaves du Sud. Le mot *jug* signifie *sud* dans les langues slaves. Les Yougoslaves apparaissent dans l'histoire sous trois noms : *Croates*,

1. Conférence faite à l'École d'Anthropologie, le 4 avril 1916.

Serbes et Slovènes. Mais ce ne sont pas trois peuples différents; issus de la même origine, parlant la même langue, habitant un territoire continu, ayant les mêmes coutumes et surtout les mêmes aspirations nationales, les Serbes, les Croates et les Slovènes sont une seule nation, désignée d'un nom commun: Yougoslave.

Les Bulgares ne se considèrent eux-mêmes pas comme Slaves. Leur plus grand poète, Cyrille Hristov, s'en vante. Il signe ses poésies en ajoutant à son nom la désignation « Tartaro-Bulgare ».

Pourtant, et malgré eux, ce sont tout de même des Slaves. Car il est historiquement établi que les hordes tartares, venues sous le nom de Bulgares du fond de la Russie dans les Balkans, s'y sont noyées, en perdant leur langue propre, dans leur ambiance slave. Mais ils restent volontairement en dehors de la famille yougosláve. Notre désignation « Yougoslaves », en comprenant les Serbes, Croates et Slovènes, à l'exclusion des Bulgares, n'a donc pas un caractère ethnique. C'est une expression purement politique.

Les Yougoslaves sont venus au cours des VIe et VIIe siècles des régions transcarpathiennes dans leur patrie actuelle.

Ils sont au nombre d'environ 14 millions, dont 5 en Serbie et au Monténégro, 7 1/2 en Autriche-Hongrie, tandis que 1 1/2 vivent, pour la plus grande partie, temporairement, dans les deux Amériques et les colonies anglaises. Il y en a 40 000 dans le Royaume d'Italie.

En Autriche-Hongrie, ils habitent la Croatie, la Slavonie, la Dalmatie avec toutes les îles, la Bosnie-Herzégovine, l'Istrie, la Carniole, puis la Carinthie et la Styrie méridionales, Gorica-Gradiška [1], Trieste et quelques régions de la Hongrie méridionale.

L'ouest du territoire yougoslave est occupé par les Slovènes, le centre par les Croates, l'est par les Serbes. Mais cela ne peut s'entendre que d'une manière générale. En réalité, les éléments croates et slovènes d'un côté, serbes et croates de l'autre, sont entremêlés dans diverses contrées.

1. Nous avons conservé l'orthographe croato-serbe des mots et noms yougoslaves. On prononce :

c comme	*ts*		*š* comme	*ch*	
g —	*gu*		*u* —	*ou*	
gj —	*dj*		*č* —	*tch*	
j —	*y*		*ć* —	— (plus doux).	
nj —	*ny*				

Différents États yougoslaves. — Les Slovènes étaient parvenus les premiers à fonder un état indépendant. Le commencement du IXe siècle vit naître un état croate et un état serbe. Il y avait encore d'autres ébauches d'états yougoslaves, mais tous sombrèrent. Les Slovènes succombèrent les premiers à Charlemagne, en 773. Les Croates choisirent le roi de Hongrie pour roi, après l'extinction de leur dynastie nationale, en 1102. L'état serbe, qui a vu son apogée sous le Tsar Dušan, perdit son indépendance à la fameuse bataille de Kosovo, en 1389. Les Slovènes et les Croates tombèrent sous la domination autrichienne, les Serbes sous celle des Turcs.

Toute l'histoire des Yougoslaves est remplie des luttes contre les Germains, les Magyars, les Turcs et les Vénitiens. Les combats perpétuels contre les envahisseurs et les oppresseurs les ont empêchés d'accomplir leur unification.

Réveil de la conscience nationale. — La Révolution française, si féconde en idées généreuses, a éveillé leur conscience nationale. Elle a donné l'impulsion au soulèvement de Karagjorgje en 1804 et à la résurrection de la Serbie. Elle inspira à Napoléon l'idée de réaliser l'unification partielle des Yougoslaves, en réunissant la Dalmatie, l'Istrie avec Trieste, la Carinthie, la Carniole, Gorica-Gradiška et une partie de la Croatie sous le nom de *Provinces Illyriennes*, nom provenant des anciens habitants des Balkans qu'on avait faussement considérés comme les ancêtres des Yougoslaves. Cette unification, bien que peu durable (1807-1814), est pour nous une des pages les plus chères de notre histoire moderne. Elle nous fait encore plus aimer et vénérer le nom français. Après des oppressions séculaires. les Français avaient introduit chez nous, dans les écoles et dans la vie publique, notre langue nationale. Surtout la Dalmatie, si éprouvée sous la désastreuse domination vénitienne, se sentit régénérée et a gardé un souvenir reconnaissant au régime du maréchal Marmont, duc de Raguse.

A l'essai napoléonien fit suite, de 1830 à 1840, un autre mouvement d'unification yougoslave, connu sous le nom de mouvement *illyrien*. Le gouvernement autrichien finit par le réprimer et en jeta l'initiateur, Ljudevit Gaj, au cachot pour haute trahison.

Plus nous approchons de notre époque, plus l'esprit national devient fort, ainsi que plus ardent le désir d'union.

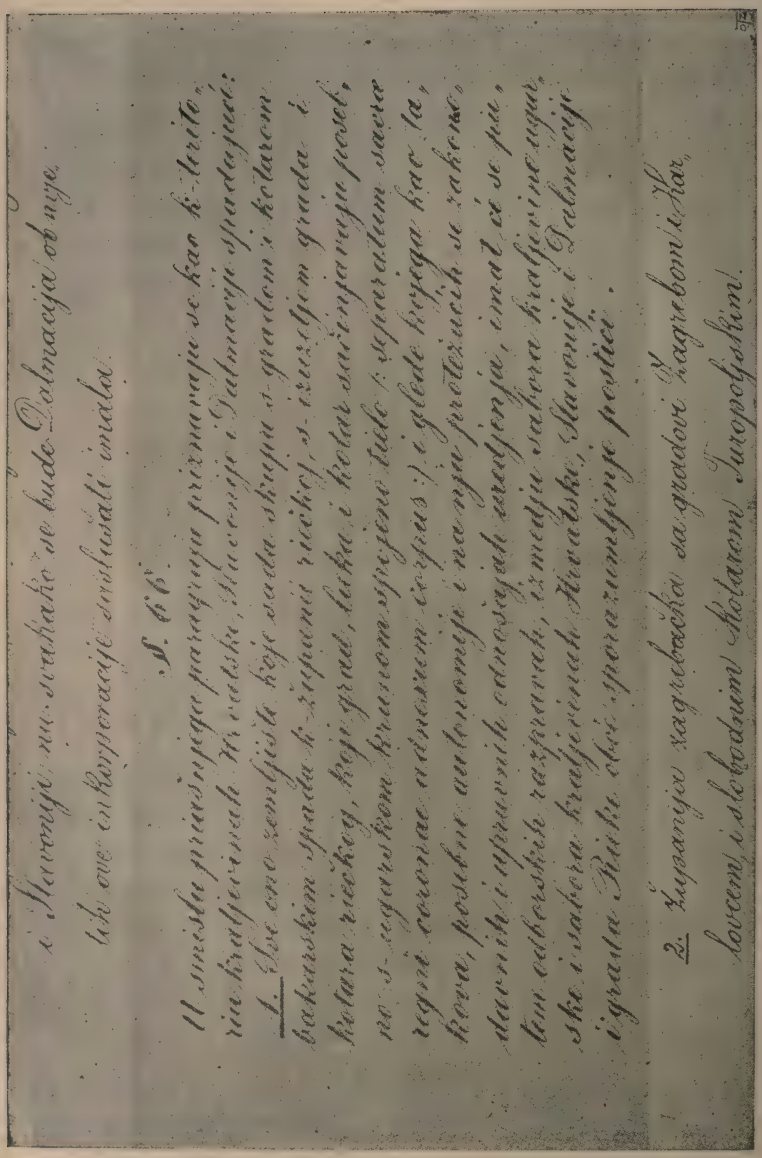

Fig. 1. — Reproduction photographique de l'article 66, concernant Rijeka (Fiume), du Compromis croato-magyar de 1868.

La Croatie livrée aux Magyars. — Après la défaite autrichienne à Sadowa, les Germano-Magyars se partagèrent la domination des autres peuples de la monarchie des Habsbourg. La Croatie-Slavonie fut livrée aux Magyars. Un traité bilatéral, passé entre ceux-ci et les Croates, garantit à la Croatie une large autonomie. Il est vrai que ce traité ne fut jamais pour les Magyars qu'un chiffon de papier.

Puisque j'ai mentionné ce traité — la *Nagoda* ou Compromis de 1868 —, permettez-moi, en passant, de vous donner un exemple entre mille de la mauvaise foi des Magyars, favoris et complices des Habsbourg. Vous y verrez ce qu'est la vie des Yougoslaves sous le joug des Habsbourg en général, et des Magyars spécialement.

Au cours des conférences qui devaient aboutir au Compromis entre les Croates et les Magyars, ceux-ci, n'ayant pas de côtes, avaient réclamé pour eux la ville et le port de Rijeka (Fiume), ce que les Croates refusèrent net; car Rijeka est croate comme le Havre est français. On ne put donc que constater l'insuccès des négociations à l'égard de Rijeka, ce qui fut fait dans l'article 66 du Compromis. Ce compromis a dû être rédigé en deux originaux identiques : l'un en croate, voté par le Parlement croate, l'autre en magyar, voté par le Parlement magyar. Les deux originaux portent la signature du souverain.

Or, je peux mettre sous vos yeux une édition du Compromis croato-magyar, publiée par le directeur des Archives Nationales à Zagreb, avec un fac-similé de l'article 66 tel qu'il se trouve dans l'original de la loi. On voit (fig. 1) que cet article de loi est écrit sur un morceau de papier collé sur le texte primitif. Le texte superposé déclare Rijeka partie de la couronne hongroise, tandis que le texte en dessous, tel qu'il fut voté par le Parlement croate, constate simplement la non-réussite des négociations au sujet de Rijeka. Le texte superposé correspond à celui qui se trouve dans l'original magyar, gardé aux Archives de Budapest.

François-Joseph a donc sanctionné deux textes différents de la même loi, ce qui, dans la vie privée, constituerait une escroquerie éclatante. Les Magyars trouvèrent plus tard les moyens de faire appliquer sur le texte primitif de l'article 66 de la loi croate un bout de papier portant un texte absolument contraire et correspondant à leurs convoitises. Se fondant alors sur cette loi si i mpudemmen alsifiée, les Magyars s'approprièrent Rijeka et en chassèrent toutes

les autorités croates. Aujourd'hui, pas une école croate n'existe dans cette ville, qui fait partie intégrante de notre patrimoine territorial.

Progrès de l'idée yougoslave. — Cependant l'idée de l'unification ne cesse de progresser et devient le programme de toute la nation yougoslave. Déjà, en 1869, le Parlement croate proclame à l'unanimité « l'identité et l'égalité politique des Croates et Serbes » et vote même une résolution selon laquelle la langue serbo-croate s'appellerait officiellement langue yougoslave. La même année, un congrès des patriotes les plus en vue, croates, slovènes et serbes, réuni à Ljubljana, le centre politique et intellectuel des Slovènes, proclame avec un enthousiasme indescriptible l'union de tous les Yougoslaves.

Fig. 2. — Mgr Strossmayer, évêque de Diakovo (1815-1905).

Le plus illustre propagateur de l'idée yougoslave dans les temps modernes est l'évêque croate Strossmayer (fig. 2), le fondateur de l'Académie yougoslave des Sciences et Arts et de l'Université de Zagreb.

Depuis lors, toute notre vie nationale est imprégnée de l'idée yougoslave. Mais plus elle progresse, plus elle excite la fureur persécutrice des Germano-Magyars qui, avec raison d'ailleurs, voient en elle un grand danger pour leur hégémonie.

Les dernières trente à quarante années de notre histoire ne sont qu'une lutte acharnée et sans trêve des autorités austro-magyares contre le mouvement irrésistible yougoslave.

La politique hostile des Habsbourg. — Permettez-moi d'attirer votre attention seulement sur quelques faits propres à vous faire mieux comprendre la politique diabolique des Habsbourg à l'égard des tendances unificatrices de leurs sujets yougoslaves.

Par un coup d'œil sur la carte (fig. 3), vous vous rendrez facilement compte que tous les pays yougoslaves sous la domination des Habsbourg forment un bloc territorial sans solution de continuité. *Or, ce bloc est partagé entre les deux parties de la Monarchie, comportant onze administrations et quatorze législations différentes.*

Ce morcellement a pour but d'établir dans la nation yougoslave, qui est une, des cloisons étanches, de manière à nous éloigner les uns des autres et à empêcher notre unification.

Fidèles au principe pernicieux : diviser pour régner, les Germano-Magyars ont toujours exploité et aigri les petits différends qui ont pu exister, notamment entre les Croates et les Serbes. En les fomentant et en les aggravant, quelquefois jusqu'à l'hostilité ouverte, le comte magyar Khuen-Hedervary a pu, comme Ban ou vice-roi, martyriser la Croatie pendant vingt ans, de 1883 à 1903.

L'orage, qui avait déjà longtemps grondé, éclata soudain avec une violence pleine de menaces. En différents endroits de la Croatie, les troubles dégénérèrent vite en émeutes. L'exécré gouverneur magyar quitta hâtivement le pays. La Dalmatie et les autres pays yougoslaves se joignirent spontanément au mouvement croate *dont le résultat se manifesta en 1905 dans une coalition de tous les partis politiques, croates et serbes, proclamant une fois de plus l'unité indissoluble des deux branches de la nation. Cette coalition prit rapidement racine dans les autres pays yougoslaves; elle embrassa la presque totalité de notre nation qui est placée sous le joug germano-magyar. L'unité devint pour toute la nation un dogme national.*

L'ère nouvelle. — Cependant, des événements de la plus haute importance s'étaient passés en Serbie, en 1903. Le changement de dynastie sur le trône de Serbie marque une ère nouvelle, non seulement pour ce pays, mais pour notre nation entière. L'avènement de Pierre Karagjorgjević mit fin à la vassalité de la Serbie envers l'Autriche-Hongrie. Il marque la merveilleuse renaissance morale, militaire et économique du petit royaume. *Mais aussi se dessina, de plus en plus, le rôle de la Serbie comme Piémont yougoslave.*

VIENNE
BUDAPESTE
BEOGRAD
SEGUEDINE
TRIESTE
ZAGREB
Maribore
Klagenfurt
Graiats
Karlovatse
Bélovare
Kaposvare
Szekszard
Petchouh
Mohacs
Sombor
Topola
Senta
Vrbas
Novi Sade
Petrovaradin
Titelec
Vukovare
Vinkovtsi
Osiek
Mitrovitsa
Roumia
Zemouns
Pantchevo
Kovine
Bela-Tsrkva
Pancevo
Smederevo
Pojarevatse
Valievo
Loznitsa
Bielina
Bréchka
Bosanski-Samac
Bosanska-Gradichka
Bosanski-Novi
Banialouka
Kladno
Kostaniitsa
Sisak
Karlovatse
Varajdine
Krievtsi
Bélovare
Virovitsa
Slatina
Darouvar
Pakratse
Pojega
Djakovo
Nova-Gradichka
Brode
Dervénta
Priedore
Kouprea
Sanski-Moste
Tchagnep
Maglaï
Gépitch
Travnik
Zenitsa
Vaitsé
Klioutch
Otokhatse
Gospitch
Bagne
Segne
Brinie
Tsrkvénitsa
Novi
Pouli (Pola)
Pazine
Porec
Volosko
Kopar
Gradichka
Postoina
Krchko
Gourk
Lubiana (Laibach)
Kragne
Ptouï
Praguersko
Maribore
Klagenfurt
Villach
Béliak
Tarvisio
Gemona
Udine
Cividale
Tolmezzo
Pontebba
Sacile
Conegliano
Treviso
Mestre
Padoue
Vérone
Mantoue
Bologne
Ancône
Rimini
Ravenne
Ferrare
Rovigo
Venise
Trento
Bolzano
Innsbruck
Salzburg
Linz
Wiener-Neustadt
Sopron
Szombathely
Kaposvar
Pécs
Szeged
Debrecen
Miskolc
Eger
Gyöngyös
Salgotarjan
Ipolyság
Losonc
Rimaszombat
Kassa
Tokaj
Nagyvárad
Arad
Temesvar
Orsova
Turnu-Severin
Craiova
Pitesti
Bucarest
Giurgevo
Ploesti
Braila
Galatz
Jassy
Botoschani
Suceava
Czernowitz
Kolomea
Stanislau
Lemberg
Przemysl
Cracovie
Tarnow
Neusandez
Ungvar
Munkatsch
Szatmar
Nagybanya
Debrecen
Szolnok
Kecskemet
Bekescsaba
Gyula
Szeged
Subotitsa
Stara-Kanya
Bezdine
Stanchitch
Koula
Tourski-Betchei
Mélentsi
Modoch
Tchskovo
Pirot
Vrchatse
Ouzdine
Ali-Bounare
Oravitsa
Mébadia
Vérichiarova
Troukou-Severin
Kladovo
Dogni-Milanovatse
Palanka
Svilatsatse
Arandielovatse
Kroupagne
Loubovia
Vlasenitsa
Zvornik
Dénia-Touzla
Bréchka
Bosanska-Samac
Kladno
Banialouka
Kostaniitsa
Sisak
Karlovatse
Varajdine
Krievtsi
Bélovare
Virovitsa
Slatina
Darouvar
Pakratse
Pojega
Djakovo
Nova-Gradichka
Brode
Dervénta
Priedore
Kouprea
Sanski-Moste
Tchagnep
Maglaï
Gépitch
Travnik
Zenitsa
Vaitsé
Klioutch
Otokhatse
Gospitch
Bagne
Segne
Brinie
Tsrkvénitsa
Novi
Pouli (Pola)
Pazine
Porec
Volosko
Kopar
Gradichka
Postoina
Krchko
Gourk
Lubiana (Laibach)
Kragne
Ptouï
Praguersko
Maribore
Klagenfurt
Villach
Béliak
Tarvisio
Gemona
Udine
Cividale
Tolmezzo
Pontebba
Sacile
Conegliano
Treviso
Mestre
Padoue
Vérone
Mantoue
Bologne
Ancône
Rimini
Ravenne
Ferrare
Rovigo
Venise
Trento
Bolzano
Innsbruck
Salzburg
Linz
Wiener-Neustadt
Sopron
Szombathely
Kaposvar
Pécs
Szeged
Debrecen
Miskolc
Eger
Gyöngyös
Salgotarjan
Ipolyság
Losonc
Rimaszombat
Kassa
Tokaj
Nagyvárad
Arad
Temesvar
Orsova
Turnu-Severin
Craiova
Pitesti
Bucarest
Giurgevo
Ploesti
Braila
Galatz
Jassy
Botoschani
Suceava
Czernowitz
Kolomea
Stanislau
Lemberg
Przemysl
Cracovie
Tarnow
Neusandez
Ungvar
Munkatsch
Szatmar
Nagybanya
Debrecen
Szolnok
Kecskemet
Bekescsaba
Gyula
Szeged
Subotitsa
Stara-Kanya
Bezdine
Stanchitch
Koula
Tourski-Betchei
Mélentsi
Modoch
Tchskovo
Pirot
Vrchatse
Ouzdine
Ali-Bounare
Oravitsa
Mébadia
Vérichiarova
Troukou-Severin
Kladovo
Dogni-Milanovatse
Palanka
Svilatsatse
Arandielovatse
Kroupagne
Loubovia
Vlasenitsa
Zvornik
Dénia-Touzla

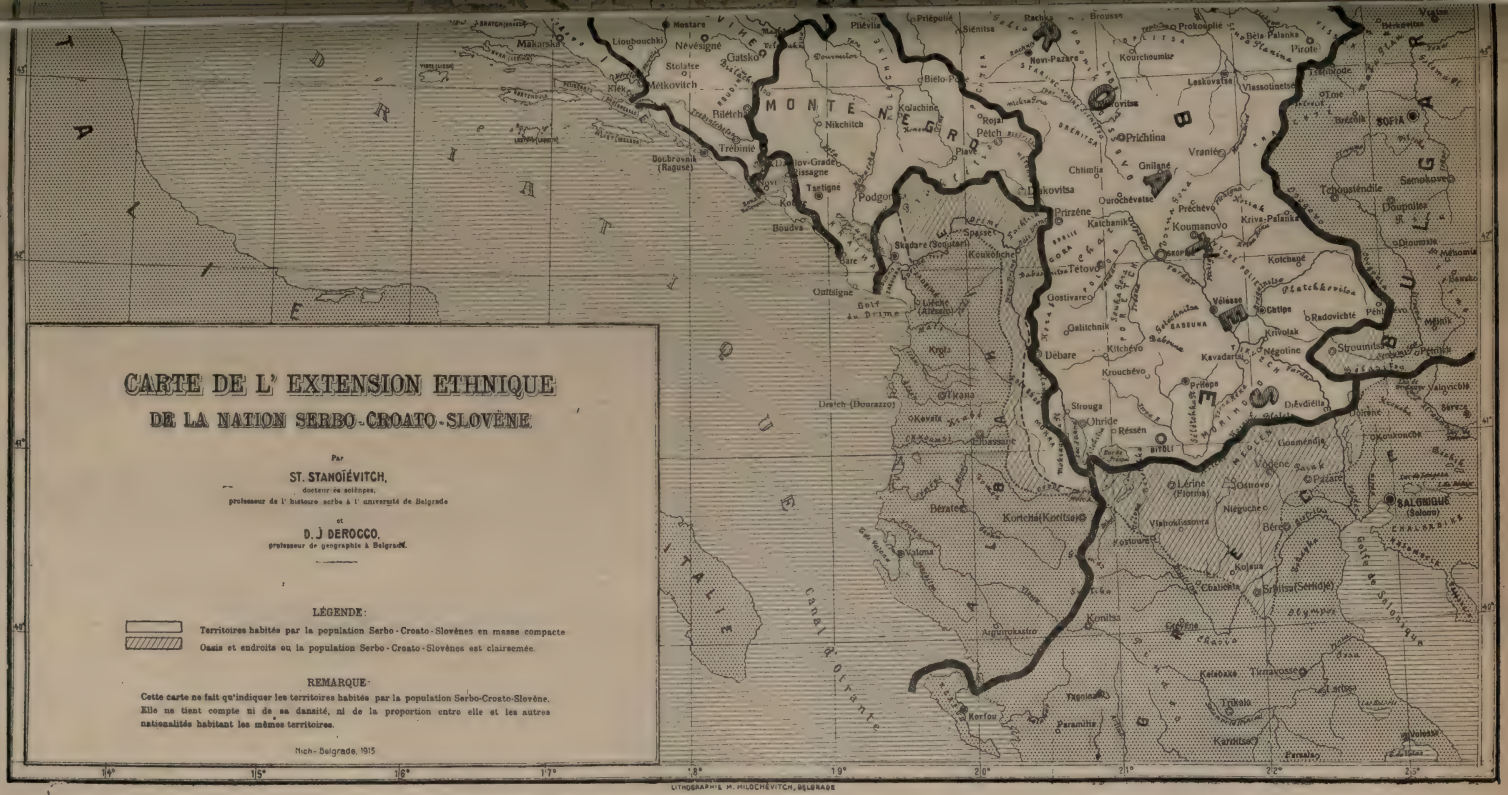

Fig. 3. — Carte de l'extension ethnique de la nation Serbo-Croato-Slovène.

La réalisation de l'union yougoslave se présentait sous deux alternatives : elle pouvait s'accomplir en dedans ou bien en dehors des frontières austro-hongroises. Dans le premier cas, les deux états indépendants yougoslaves — la Serbie et le Monténégro — devaient entrer dans l'orbite de la double monarchie danubienne, où les pays yougoslaves formeraient un troisième état à côté de l'Autriche et de la Hongrie. On a attribué cette solution trialiste au prince héritier François-Ferdinand; évidemment à tort, car elle serait tout à fait opposée aux sentiments anti-slaves des Habsbourg qui se sont toujours considérés comme des princes allemands. Comme tels, ils ont livré leurs sujets slaves, d'un côté aux Allemands autrichiens, de l'autre aux Magyars. D'ailleurs, nous les voyons depuis longtemps déjà attelés au char de leurs vainqueurs et anciens rivaux, les Hohenzollern. Comment alors supposer chez eux une politique slave?

Persécutions intérieures et campagne extérieure de l'Autriche-Hongrie. — Reste donc seulement la possibilité de l'unification yougoslave hors d'Autriche-Hongrie, danger direct contre son intégrité territoriale, auquel elle s'empressa de parer par une action contre les deux foyers du mouvement, dont l'un, l'intérieur, était parmi les Yougoslaves austro-hongrois, et dont l'autre, l'extérieur, était le Royaume de Serbie. De là des persécutions atroces contre les uns, et une guerre implacable, diplomatique et économique, contre l'autre.

Les persécutions intérieures se sont manifestées dans d'innombrables procès de haute trahison, dont celui de Zagreb et un autre, connu sous le nom de *Friedjung*, sont les prototypes les plus notoires, mais non pas les plus ignominieux. Dans l'un et dans l'autre, on a opéré avec de faux témoins à la solde du gouvernement et avec de faux documents. Ayant été de très près mêlé à ces procès, je vais vous donner un exemple des plus édifiants, pris dans la riche collection d'infamies gouvernementales qu'ils représentent.

Un des laquais de presse à la solde du Ministère des Affaires étrangères à Vienne, le professeur Friedjung, avait publiquement accusé le gouvernement et la famille royale de Serbie d'avoir, par des espèces sonnantes, corrompu les chefs de la coalition croato-serbe dans le but de provoquer des troubles dans les pays yougoslaves au profit de la Serbie. L'auteur prétendait avoir entre les mains des

preuves écrites provenant du Ministère des Affaires étrangères à Belgrade. De là naquit un procès au cours duquel *il fut établi que toutes ces preuves n'étaient que des faux grossiers, forgés dans les bureaux de la légation austro-hongroise à Belgrade, par deux secrétaires de légation et sous le patronage du ministre austro-hongrois lui-même.* Retenez, s'il vous plaît, le nom de ce chevalier d'industrie diplomatique. Il fut plus tard le principal collaborateur à l'ultimatum à la Serbie, en juillet 1914. Dès que vous entendez parler d'une infamie diplomatique, son nom peut émerger de la boue; *c'est un Magyar, et il s'appelle comte Forgach.*

L'Autriche-Hongrie menait donc une campagne atroce, d'un côté contre ses propres sujets yougoslaves, de l'autre contre la Serbie, avec le but d'écraser le mouvement d'unification yougoslave. Ce mouvement lui apparaissait comme un péril intérieur et un obstacle extérieur. Si cette unification s'accomplissait, elle devait forcément détruire l'hégémonie des Germano-Magyars, et ceux-ci n'étaient nullement disposés à une abdication. Et, au point de vue extérieur, l'intégrité territoriale de la monarchie habsbourgeoise était menacée par l'attraction que la Serbie exerçait sur les Yougoslaves opprimés par les Germano-Magyars. En outre, et surtout, la Serbie barrait la route à leur expansion vers Salonique. Cette route y conduit par la vallée de la Morava et du Vardar. La Serbie devait donc redevenir ce qu'elle fut au temps des deux derniers Obrenović : une vassale autrichienne, ou... disparaître.

Mais ce ne fut pas seulement en Autriche-Hongrie que se préparait la tempête contre la Serbie; l'ouragan souffla de plus loin.

L'Autriche-Hongrie poussée par l'Allemagne. — On voit aujourd'hui clairement la pensée de Bismarck, ne voulant pas toucher à l'Autriche après la victoire de Sadowa. C'est que la Prusse s'était proposé de l'absorber plus tard tout entière. L'Allemagne poussait l'Autriche-Hongrie vers l'Egée, mais elle la considérait comme sa main prolongée. Comme première étape vers le but oriental, elle lui fit concéder, dans cette pensée, par le traité de Berlin, la Bosnie-Herzégovine.

L'Allemagne était donc, au plus haut degré, intéressée à tout ce qui se passait en Autriche-Hongrie et à tout ce qui regardait celle-ci. Le mouvement yougoslave, menaçant la paix intérieure, pouvait

affaiblir la force militaire de l'Autriche-Hongrie dont l'Allemagne comptait se servir au moment propice. L'Allemagne voulait donc la guerre contre la Serbie pour préserver l'Autriche-Hongrie de la diminution de force militaire dont le mouvement yougoslave la menaçait, et pour écarter, par l'écrasement de la Serbie, l'obstacle principal à son plan pangermaniste.

L'attentat de Sarajevo. — L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand fut un prétexte bien trouvé pour le déclanchement de la guerre contre la Serbie. Tout dernièrement, le socialiste Liebknecht, critiquant les méthodes dont les instituteurs allemands se servent pour inculquer la haine contre les Alliés dans l'esprit des élèves, déclara à la Diète de Prusse qu'il vaudrait mieux leur expliquer les vraies causes de la guerre. « *Il faudrait leur dire*, s'écria le député, *que certains milieux allemands ont salué l'assassinat de Sarajevo comme un don de Dieu.* »

Le chef des Roumains transsylvaniens, le prêtre Locali, promit de son côté, dans un discours par lequel il se présenta à la députation de la Chambre roumaine, au mois de décembre dernier, de publier des documents prouvant que le comte Tisza et certains fonctionnaires sont les auteurs du crime.

L'archiduc n'avait, d'ailleurs, d'amis nulle part. Les Magyars surtout le craignaient à cause de ses prétendues velléités trialistes. A la cour on appelait « servante » sa femme, ancienne dame d'honneur d'une archiduchesse. On craignait qu'elle ne devînt impératrice et son fils empereur. Il est connu que François-Ferdinand était déséquilibré, même plus : fou furieux. Le journal tchèque, le *Czas*, raconta un jour, sous une forme à peine déguisée, que François-Ferdinand, à son château de Konopište, s'amusait à tuer des mouches à coups de revolver.

On reproche à la Serbie d'être la cause de la guerre. C'est vrai, dans le sens que, par sa situation géographique et comme porte-drapeau du mouvement yougoslave, elle était un obstacle au plan pangermaniste Berlin-Bagdad.

Le pangermanisme. — Le pangermanisme n'a rien de commun avec le principe des nationalités. Il ne tend pas seulement à l'union de la race germanique, *il aspire à la domination du monde.* Se croyant supérieurs aux autres nations, les Germains voudraient les con-

quérir pour les assujettir et les exploiter. Eux, ils sont la nation des maîtres, les autres seraient réduits au rôle de colons ou de nègres.

A titre de curiosité, permettez-moi de vous citer quelques extraits d'un livre publié en 1911 par le pangermaniste Tannenberg sur *La plus grande Allemagne*, dont la traduction française a paru il y a peu de temps. Comme nous, l'auteur pangermaniste préconise aussi le démembrement de l'Autriche, *mais seulement pour la transformer entièrement en provinces prussiennes. C'est ainsi qu'il réclame une grande partie du territoire yougoslave pour la Prusse.* « Rattachons encore à la Prusse, continue-t-il, le territoire de la Croatie méridionale, les îles qui la bordent et la Dalmatie, à l'exclusion du bassin de la Narenta, mais en comprenant les îles qui lui font face et s'étendent au sud jusqu'à Brazza, Lesina, Curzola et Lagosta ; tout cela formera le littoral allemand (Deutsches Kustenland). » En parlant des habitants de ces régions, l'auteur les déclare « Slaves-Romans ». Mais cela ne le gêne pas du tout. « Leur pays, s'écrie-t-il, doit être à nous, il le faut absolument, car un grand peuple ne peut pas se laisser barrer les voies d'accès à la mer. » En exaltant l'incomparable beauté de ces parages, l'auteur s'écrie : « Entre les mains du peuple allemand, et sous l'administration prussienne, cette côte deviendra un vrai paradis... *pour les gens du Nord* qui demandent au Midi l'affermissement de leur santé ou fuient les frimas de l'hiver septentrional. » *Notre patrie deviendrait un paradis pour les Boches*! Et nous autres, auxquels ce paradis appartient depuis treize siècles, — que deviendrons-nous? *Nous serons tous simplement évacués!* « *Avec le secours de l'État*, lisons-nous dans cet Évangile pangermaniste, *ces habitants émigreront en Tunisie et à Tripoli.* » Que la Tunisie appartienne à la France et que Tripoli soit une colonie italienne, ces bons Allemands ne s'en font pas le moindre scrupule. Ils disposent souverainement des biens d'autrui. Tout de même, quelle générosité ! Ils promettent aux dépossédés yougoslaves le secours de l'État. Même leur magnanimité ne se borne pas au dédommagement des propriétaires. « Ceux-là, dit notre auteur, qui n'ont pas de propriété, auront la liberté d'aller offrir leur travail dans l'Allemagne centrale ou du Nord. » *Ils auront la liberté d'être des esclaves de la nation des maîtres !*

On voit donc bien toute la monstruosité de la conception pangermaniste. Elle est un péril pour la liberté, la civilisation, l'huma-

nité entière. Elle doit être combattue comme on combat un fauve. Les deux petites nations héroïques, la Serbie et la Belgique, se sont généreusement sacrifiées pour arrêter le monstre et, jamais, l'humanité ne devrait oublier l'immense service qu'elles lui ont rendu.

Il faut l'abattre, mais comment? — Il faut abattre le pangermanisme. S'il est terrassé, le militarisme prussien, qui n'est que son instrument, sera vaincu en même temps.

Mais vaincre le Monstre ne suffit pas. Il faut empêcher son retour. Comment? Pour l'empêcher de revenir, voyons où il veut aller.

Un des buts du pangermanisme est son expansion vers le Sud-Est. Salonique et Constantinople n'en sont qu'une première étape. Il aspire à des horizons plus lointains : à Bagdad, au golfe Persique, aux Indes.

La Serbie formait la première digue au formidable flot germanique. Par deux fois, elle, le petit David, avait bouté hors ses frontières le Goliath autrichien. Mais, à la fin, sans secours d'aucune part, elle dut succomber à l'agression de quatre bandits coalisés : les Allemands, les Autrichiens, les Magyars et les Bulgares. La digue rompue, le pangermanisme approche, par la voie de la Serbie écrasée, de l'Autriche-Hongrie, de la Bulgarie et de la Turquie domestiquées, de la réalisation de son rêve sinistre. Après l'écroulement de la Serbie et les conséquences qui en ont découlé, l'importance capitale de ce petit pays saute aux yeux.

Évidemment, il faut rétablir une digue. Je ne dis pas *la* digue, car celle qui existait, la Serbie d'avant la guerre, s'est montrée absolument insuffisante.

Il faut disloquer l'Autriche-Hongrie. — D'abord, avant de reconstituer la digue, il faut amoindrir la force des flots auxquels elle aura à s'opposer. *Il faut arracher l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie à l'étreinte allemande.* Ces deux états ont perdu leur indépendance et ne sont, à l'heure actuelle, que des vassaux allemands.

Surtout l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne a mis la main sur l'armée, la diplomatie, la vie économique et même les pouvoirs civils de l'Empire des Habsbourg. Cet empire compte douze millions d'Allemands et dix millions de Magyars, tandis que le reste est slave et latin. Or, ce reste de vingt-neuf millions sont des ennemis acharnés de l'Allemagne. Malgré cela, ils sont enrôlés de force dans les

armées austro-hongroises et se battent pour une cause qu'ils abhorrent.

Je n'examine pas les causes, je constate le fait. *Si l'Autriche-Hongrie reste, ce phénomène monstrueux se reproduirait au cours d'une autre guerre.* Pour le rendre impossible, il faut amputer ces vingt-neuf millions du bloc austro-magyar, c'est-à-dire allemand.

Mais alors, allègue-t-on, ce bloc austro-magyar de vingt-deux millions, devenu libre, augmenterait la force allemande. Puisque l'Allemagne dispose aujourd'hui de la totalité de la population de la double monarchie — cinquante et un millions — ce serait déjà quelque chose de gagné.

Mais la conservation de l'Autriche-Hongrie, même réduite au bloc austro-magyar, serait une faute capitale. L'Autriche-Hongrie doit disparaître entièrement. Après le détachement des Polonais, des Ruthènes, des Roumains et des Italiens, qui passeraient à la Pologne, à la Russie, à la Roumanie et à l'Italie, le groupe tchèquo-slovaque se constituerait en état indépendant, tandis que les Yougoslaves s'uniraient avec la Serbie et le Monténégro.

Resterait donc le bloc austro-magyar. Le nombre officiel de douze millions d'Allemands et de dix millions de Magyars est de beaucoup faussé au détriment des autres nationalités. D'ailleurs, il y a deux millions d'Allemands éparpillés en îlots en Hongrie et deux autres millions disséminés dans les pays tchèques, en dedans des frontières historiques et stratégiques de la Bohême. Ces quatre millions seraient donc coupés du groupe principal des Allemands autrichiens, de même que les Magyars de la Transylvanie resteraient en dehors de leur groupe national.

Les deux groupes allemand et magyar sortiraient donc considérablement amoindris. Il faudrait trouver un moyen de soustraire au moins le groupe magyar à l'attraction allemande. Ce moyen peut se présenter seulement au cas de la destruction totale de l'Autriche-Hongrie. Si elle continue à exister, même partiellement, elle fournira un surcroît effectif à la puissance allemande.

Les défenseurs de l'Autriche-Hongrie. — Il y a encore en France, et surtout en Angleterre, des courants de sympathie pour la conservation de l'Autriche-Hongrie.

N'a-t-elle pas rempli dans l'histoire, oppose-t-on, une mission pacifique en tenant en paix tant de peuples hétérogènes qui, autre-

ment, se seraient entre-dévorés, ce qui aurait pu produire de fâcheuses répercussions internationales? Ne pourrait-elle pas continuer ce rôle dans l'avenir? Quelle erreur! *La paix en Autriche-Hongrie est une paix de cimetière.* Une minorité germano-magyare opprime et exploite odieusement la majorité allogène sous le patronage des Habsbourg ayant, eux, à leur disposition quatre formidables instruments d'oppression et de corruption : une bureaucratie lâche, une aristocratie rapace, un clergé domestiqué et une armée servilement dynastique. C'est précisément parce que les peuples opprimés veulent se libérer que cette soi-disant paix est une source intarissable de convulsions intérieures et de conflits extérieurs.

On déclare aussi que, si la majorité est dominée par la minorité, tout va changer avec le suffrage universel. Or, on oublie qu'il fonctionne en Autriche déjà depuis quelques années sans avoir rien changé à la situation générale. La géométrie électorale, c'est-à-dire la répartition des districts électoraux, est faite de telle sorte que la minorité nationale sort représentée par un plus grand nombre de députés que la majorité. D'autres procédés semblables altèrent profondément la sincérité du suffrage universel.

Ces amis ingénus de l'Autriche-Hongrie ne se rendent pas compte que les institutions constitutionnelles ou libérales n'y sont et n'y furent jamais qu'une façade fallacieuse derrière laquelle sévissent les fléaux de corruption et de dépravation politiques. Nombreux sont les cas où les Habsbourg ont cyniquement violé leurs serments les plus sacrés. Pour ne mentionner que la Croatie et les temps récents, en moins de trente ans, François-Joseph a suspendu, à deux reprises, la constitution croate bien qu'il eût, lui, roi apostolique, solennellement invoqué Dieu comme témoin qu'il l'observera lui-même et la fera observer par ses sujets.

D'autres voudraient conserver l'Autriche, parce que catholique, et comme contrepoids à la Prusse protestante. Mais est-ce que la Bavière a, en quoi que ce soit, contre-balancé le prussianisme? Et les Habsbourg catholiques ne sont-ils pas les complices dociles des Hohenzollern protestants?

D'autres encore s'attendrissent sur les Habsbourg et notamment sur François-Joseph accablé de malheurs inouïs. Or, les Habsbourg sont des dégénérés. Les scandales immondes dont ils ne cessent pas

de s'éclabousser publiquement en sont la preuve. François-Joseph lui-même est un type d'insanité morale, caractérisé par le manque absolu de sentiment d'honneur, de probité, de justice. Il ne conçoit même pas sa perversité criminelle. *Le seul fait d'avoir contraint à une guerre fratricide des millions de ses sujets slaves et latins le met hors l'humanité.*

Non seulement il faut dépecer l'Autriche-Hongrie, mais pas le moindre trône ne doit être réservé à cette famille néfaste que sont les Habsbourg.

La duplicité magyare. — Les Magyars ont longtemps, dans l'Europe naïvement crédule, joui de la renommée de champions de la liberté contre la tyrannie germanisatrice de l'Autriche. Mais, depuis leur pacte avec l'Autriche qui assura aux Allemands et aux Magyars la domination sur les autres peuples allogènes de la monarchie, on s'est bien aperçu que la liberté telle qu'ils la comprennent n'est que la liberté d'opprimer et d'exploiter les autres peuples.

Depuis quelque temps les Magyars reprennent le masque de révolutionnaires. Ils réussissent à faire glisser dans la presse franco-anglaise, sous forme de nouvelles sensationnelles, la vieille légende selon laquelle les Magyars, les « vrais » Magyars, seraient des adversaires irréductibles de l'Autriche et de l'Allemagne et de la guerre actuelle; leurs sympathies pour les Alliés, surtout pour la France, n'auraient jamais été plus fortes que dans cette guerre et ils n'attendraient que le moment propice pour proclamer l'indépendance de la Hongrie. A les en croire, le pays serait en complète ébullition révolutionnaire et à la veille d'un soulèvement général.

Or, c'est une mystification grossière. Remarquez d'abord que, parmi tous les peuples d'Autriche-Hongrie, les Magyars furent les seuls qui, par voie légale de leur Parlement, aient approuvé la guerre actuelle, *leur guerre.* Pas une voix ne s'était élevée contre elle. Tous les partis, gouvernementaux et d'opposition, même celui de l'Indépendance, appelé parti des « Quarante-huit », proclamèrent l'union sacrée.

Pour détruire la légende qui est en train de se former, rappelons quelques déclarations des chefs les plus farouches de l'opposition.

A la séance du 18 février 1916 du Parlement hongrois, un des chefs du parti indépendant, le comte Battyany, déclara que, seule,

l'administration magyare avait fait tout son devoir. « Les deux États (l'Autriche et la Hongrie), s'écria le député de l'opposition, devraient remercier le bon Dieu magyar, le honved (territoriale magyare), le soldat et l'administration magyars. Car, si nous avons une bonne situation militaire, c'est grâce au soldat magyar et à l'institution magyare des honveds. Qu'ils (les Autrichiens) n'oublient pas cela, ni aujourd'hui, ni demain, car ils pourraient bien s'en repentir amèrement. » Continuant sa harangue contre l'Autriche, il ajouta : « Le professeur Koranyi a dit, dans une conférence, que, dans le nombre des soldats mutilés ou malades, il y a 70 p. 100 de Magyars ; ce qui veut dire que ceux-ci se sont sacrifiés deux fois plus que les autres. *Il est vrai que les Magyars le font aussi dans leur propre intérêt*, mais on devrait cependant leur en tenir compte. »

Dans la séance du lendemain, un autre chef du même parti, le comte Karoly, se plaignit du manque de main-d'œuvre pour les travaux agricoles. *Mais ses attaques contre le gouvernement n'étaient dictées que par son inquiétude au sujet de la victoire de l'Autriche-Hongrie et de ses Alliés.* « Il serait impardonnable, dit-il, que *notre guerre*, après tant de succès militaires, restât sans résultat à cause de la crise et de la désorganisation économiques et de la disette. »

Je pourrais encore rappeler les fréquentes fraternisations bulgaro-magyares et le discours du comte Apponyi au sujet des liens de sang des Magyars, Bulgares et Turcs. Mais je peux bien m'en dispenser. Les quelques déclarations des chefs les plus en vue des « indépendants » magyars, que je viens de citer, prouvent la solidarité complète de tous les partis magyars avec les fauteurs de la guerre. En effet, ce n'est que sous la protection du militarisme prussien et de l'absolutisme policier autrichien que les Magyars peuvent espérer la sécurité qui leur permettrait de continuer à opprimer les peuples non magyars de la Hongrie.

Mais la marche de la guerre commence à les inquiéter. Déjà le pressentiment d'une défaite des Empires Centraux les épouvante ; et, pour préparer le terrain aux futures indulgences, ils mettent en avant leurs prétendues sympathies pour la France et l'Angleterre et leurs velléités de « liberté ».

Les Puissances Alliées ne seront pas dupes de ces hypocrisies. Elles ne permettront pas que leurs amis soient punis et leurs ennemis

récompensés, — je veux dire que les Slaves et les Roumains de Hongrie restent sous la domination odieuse des Magyars.

Il faut réduire la Bulgarie. — A côté des Austrophiles et des Magyarophiles, il y a encore, parmi les nations alliées, des Bulgarophiles, qui seraient tout disposés à confirmer aux Bulgares, dans une paix séparée, la possession de tout ce qu'ils viennent, dans des circonstances si odieuses, de ravir aux Serbes.

Les Bulgares ne demanderaient pas mieux. Ils n'ont, pour le moment, aucun intérêt à continuer la lutte. Ils sentent bien le danger qui les menace du côté de Salonique. Ils seraient ravis de pouvoir digérer tranquillement le gros morceau qu'ils viennent d'avaler, pour tomber plus tard, au moment propice, sur la Grèce et la Roumanie. Car leur ambition est des plus vastes. Ils rêvent d'un empire, baigné de trois mers, leur assurant l'hégémonie aux Balkans. *Leur plan est pour les Balkans ce qu'est le plan pangermaniste pour l'Europe et le monde.* Ils se plaisent dans le rôle d'émules balkaniques des Prussiens. En réalité, ils ne sont qu'une tentacule de l'immonde pieuvre de la Sprée. Ils sont l'avant-garde de l'Allemagne, donc aussi dangereux et pernicieux que celle-ci.

Par des détours diplomatiques dans lesquels ils sont passés maîtres, ils entretiennent, même après leur félonie, des amitiés dans les pays alliés. Conformément à leur esprit de duplicité, ils ont toujours deux fers dans le feu. Ils sont avec les Allemands; mais si les affaires de ceux-ci tournaient mal, ils abjureraient Ferdinand et sacrifieraient Radoslavov.

Qu'on ne se laisse donc pas tromper par les « réalistes » de Sofia. Ferdinand convient admirablement aux Bulgares, et ceux-ci valent leur roi.

En effet, pourquoi voudrait-on favoriser les Bulgares au détriment des Serbes? Pourquoi voudrait-on continuer la diplomatie maladroite désireuse de gagner des amis plus que douteux aux dépens des Serbes qui se sont sacrifiés pour la cause des Alliés; aux frais des Grecs qui détestent les Bulgares, et à l'horreur des Roumains qui les exècrent?

Et, est-ce que la morale, le droit et la justice ont réellement perdu toute valeur? Vous avez devant vous la Serbie et la Bulgarie — la probité et le crime, le sacrifice et la félonie. Et vous diriez au bandit :

« Garde ce que tu as volé », et à la victime : « Il a bien fait de t'avoir dépouillée » ! Est-ce que le sang généreux de millions d'êtres coule pour sanctionner une morale pareille ?

A ces Français, enfin, qui s'attendrissent encore sur les Bulgares, je veux rappeler quelques strophes d'une ode à la France[1] que le poète bulgare Cyrille Hristov, mentionné déjà, a publiée le 8 septembre 1914 dans la *Kambana* (*Cloche*), organe du gouvernement bulgare. Écoutez comment, par la bouche de son plus grand poète, le peuple bulgare insulte les Français :

O dormez en paix, vous qui fûtes les grands fils
De la France d'autrefois. Titans,
Ne ressuscitez pas de vos tombeaux.

Vos descendants — de malpropres misérables,
Un tas de dégénérés. Un homme d'honneur
Est aujourd'hui un lamentable paillasse.
Leur corruption est si grande,
Veux-tu les payer — ils profaneront tout.
Mais il y a une Providence. La justice veille,
Une justice immanente qui plane au-dessus de la terre.
Elle accable cette France d'aujourd'hui de malheurs
Indescriptibles. Qu'elle acquitte également
Notre dette envers elle. Nous bénissons
Son ennemi vainqueur.
O nobles chevaliers, frappez,
Vous êtes le fouet vengeur dans les mains de Dieu.

Donc, *renforcer la Bulgarie veut dire rendre plus forte l'Allemagne, laquelle s'en sert pour son plan Berlin-Bagdad. L'hégémonie dans les Balkans qu'ambitionnent les Bulgares est étroitement liée au pangermanisme. Il faut donc réduire la Bulgarie à un état où elle ne pourrait plus ni menacer les Balkans, ni servir l'Allemagne.*

Après avoir, par le démembrement de l'Autriche-Hongrie et la réduction territoriale de la Bulgarie, détourné les eaux qui pourraient grossir le flot pangermaniste vers le Sud-Est, il est temps de penser à ériger la digue même.

Une Serbie restaurée serait insuffisante. — Certains s'imaginent que la Serbie ressuscitée pourrait accomplir cette tâche. La résurrection de la Serbie serait le rétablissement de la situation d'avant la guerre. Pourquoi avons-nous cette guerre terrible ? Parce que la Serbie s'était opposée au pangermanisme qui vise Constantinople et, à tra-

1. Publiée en entier par la *Revue hebdomadaire*, 1915, n° 50.

vers l'Autriche-Hongrie, Salonique. La Serbie était trop faible pour résister. Comment voulez-vous qu'elle soit plus forte après la tourmente qui a ravagé le pays et tué un quart de sa population? Une Serbie simplement ressuscitée ne serait pas viable.

Aussi parle-t-on d'une Serbie agrandie, en récompense de ses sacrifices surhumains pour la cause commune et les malheurs tragiques qui se sont abattus sur elle. Mais y a-t-il des dédommagements pour de tels sacrifices et de telles souffrances?

D'ailleurs, une Serbie, même agrandie, ne serait toujours pas viable. Il faut aujourd'hui autre chose qu'une Serbie rétablie ou agrandie.

Le programme yougoslave. — Lors du déjeuner que le Président de la République a offert au Prince héritier de Serbie, celui-ci, en répondant au toast de son hôte, prononça les paroles que voici :

« *Aujourd'hui comme hier, nous luttons pour la liberté de toute notre race et, dans la vengeance du droit opprimé, nous entrevoyons l'aurore de notre libération définitive. Il m'est doux, Monsieur le Président, d'entendre cette promesse de votre bouche, il m'est doux surtout de voir que c'est la résolution de tous nos alliés et amis.* »

Ces paroles sont un programme, non seulement de la Serbie, mais de notre race entière. La Serbie — c'est le sens de ces paroles — a assumé la tâche glorieuse de délivrer toute notre race, Serbes, Croates, Slovènes, du joug étranger. Il ne s'agit point pour elle de conquêtes, d'agrandissements territoriaux plus ou moins considérables, de débouchés à la mer plus ou moins importants. Il s'agit de la délivrance et de l'union de notre race entière dans une Yougoslavie, sous le sceptre glorieux de Pierre Ier, roi de tous les Croates, Serbes et Slovènes.

Les paroles magnifiques que le Prince a prononcées à l'Élysée ne sont qu'un écho fidèle des vœux ardents exprimés dans de nombreuses réunions publiques, partout où notre nation a pu librement parler, notamment en Amérique et en Serbie. Elles concordent exactement avec les résolutions solennelles que le peuple de la Serbie a prises par deux fois dans son Parlement, à Niš, en novembre 1914 et en août 1915.

La répercussion que la « bonne nouvelle » du Prince aura dans tous les pays de notre race, depuis l'Adriatique jusqu'au Timok,

de la Drave et du Danube au lac d'Okrida, partout où notre langue résonne, la répercussion, dis-je, en sera d'autant plus enthousiaste que le Prince affirme l'avoir entendue de la bouche du Président de la République, en ajoutant qu'elle correspond à la résolution de tous les alliés et amis.

Gambetta et Elisée Reclus sur la Yougoslavie. — La Yougoslavie fut, depuis longtemps déjà, entrevue par quelques-uns des plus grands savants et hommes d'État français. Dans une lettre adressée par Gambetta à Mme Juliette Adam, le 11 septembre 1874, le grand tribun écrivit ces paroles vraiment prophétiques :

« Ils se préparent, ces vigoureux Serbes, à jouer le rôle de Piémontais d'Orient, et il faut leur livrer le Bas-Danube... Quand ils auront créé la Slavie du Sud, les Prussiens, ces Macédoniens du Nord, auront vécu comme dictateurs de l'Europe. »

Et l'illustre géographe Elisée Reclus écrivait en 1878 :

« Quoique divisés par la politique, tous les pays slaves de Cislei-

thanie, de Transleithanie, d'outre-Save, n'en constituent pas moins *d'avance* et virtuellement, pour ainsi dire, une forte unité nationale avec laquelle doivent compter même ceux qui refusent de la reconnaître. Les événements projettent leur ombre devant eux et, bien que la Yougoslavie n'existe pas encore, on peut la voir se préparer depuis longtemps. Une fausse manœuvre diplomatique de la part des Autrichiens et des Hongrois, une imprudence quelconque, peuvent hâter le changement d'équilibre et constituer enfin la nation yougoslave. »

Élisée Reclus constatait donc, déjà il y a quarante ans, l'identité de race des Yougoslaves austro-hongrois et de ceux « d'outre-Save », c'est-à-dire de Serbie, ainsi que la nécessité fatale de leur union dans une Yougoslavie — mot qui, alors, n'était pas encore entré dans le vocabulaire diplomatique. De son côté, Gambetta attribuait à cette Slavie du Sud la force formidable de donner le coup de grâce à la dictature prussienne en Europe — ce que nous appelons aujourd'hui le pangermanisme.

Vous voyez donc que deux grands Français se sont chargés, il y a déjà quarante ans, de démontrer, avec une perspicacité vraiment géniale, la thèse que j'ai posée au début de ma conférence.

Le Comité Yougoslave. — On me demandera d'où je tiens le mandat de plaider la cause de mes compatriotes et si les aspirations que j'expose sont aussi les leurs ?

Je réponds que je parle comme membre du Comité Yougoslave et que celui-ci représente l'irrédentisme yougoslave. On sait ce qui s'est passé aux pays yougoslaves d'Autriche-Hongrie dès le début des hostilités. Les hommes politiques qui avaient eu la chance de se trouver à l'étranger ou de se soustraire par la fuite aux mesures de violence qui les menaçaient (parmi eux un certain nombre de membres des parlements de Croatie, de Dalmatie, d'Istrie, et des pays slovènes), se constituèrent en Comité dans le but d'exposer et de défendre devant les nations neutres et amies les aspirations yougoslaves.

Il est évident que nos nationaux d'Autriche-Hongrie, surtout dans les circonstances actuelles, ne pouvaient pas nous donner un mandat formel. Mais partout où ils ont pu parler librement, notamment dans de nombreuses colonies d'outre-mer, ils ont, par la voie

de la presse et des réunions publiques, acclamé avec enthousiasme le programme soutenu par notre Comité.

Je me borne à vous rappeler le grand Congrès du 23 janvier 1916, à Antofagasta (Chili), tenu par les délégués des colonies yougoslaves du Chili, de Bolivie, d'Argentine, du Pérou et d'Uruguay. Le Congrès déclara, dans une dépêche au roi Pierre, que les Yougoslaves, ayant brisé tous leurs liens avec l'Autriche-Hongrie et attaché pour jamais leur sort à celui de la Serbie, saluent en lui leur Roi, à la disposition duquel ils mettent leurs vies et leurs biens. Après avoir, dans une vibrante Résolution, confirmé comme leur le programme du Comité Yougoslave et voté pour ses frais de propagande une forte somme, le Congrès exprima *sa confiance absolue dans le Comité Yougoslave de Londres, représentant légitime des pays yougoslaves sous la domination austro-hongroise.*

Laissez-moi encore ajouter que toutes les tentatives des autorités austro-hongroises, pour provoquer un désaveu de la part de nos compatriotes, ont complètement échoué. A deux reprises, elles avaient essayé d'extorquer au parlement Croate un vote de désapprobation en demandant la suppression de mon immunité parlementaire et l'autorisation de poursuites contre moi pour haute trahison, commise en ma qualité de membre du Comité Yougoslave. La situation de mes collègues ne fut pas facile. Acquiescer à la demande du gouvernement aurait équivalu à la condamnation de la propagande du Comité; la refuser aurait été considéré comme approbation d'une action poursuivie comme criminelle. Le Parlement se tira d'embarras en demandant le dossier judiciaire pour pouvoir statuer. C'était un subterfuge. Aussi le gouvernement revint-il à la charge dans la session suivante, convoquée pour le 20 décembre 1915. Cette fois-ci on présenta le dossier. Mais mes collègues trouvèrent une seconde fois une issue ingénieuse, et cette fois-ci définitive : pour ne pas désavouer le Comité Yougoslave dans la personne de l'un de ses membres, ils proclamèrent ce membre déchu de son mandat parlementaire par le fait de son absence illégale qui l'empêche d'assister aux séances du Parlement et de remplir ses devoirs de député.

Malgré toutes les menaces, pressions et contraintes, pas une des nombreuses diètes yougoslaves, pas une corporation quelconque n'a infligé le moindre démenti au Comité Yougoslave.

Nous avons donc parfaitement le droit de nous considérer comme les porte-parole autorisés des Yougoslaves qui sont encore sous le joug austro-hongrois.

La Yougoslavie sauvegarde de la civilisation. — Grâce surtout à la France, une grande partie de l'héroïque armée serbe a pu être sauvée après le cataclysme albanais. Remise et reconstituée, elle brûle de chasser l'ennemi hors de la patrie et de délivrer ses frères du joug étranger. Les Alliés devraient l'aider de toutes leurs forces et de toute leur âme à accomplir sa tâche glorieuse, créer la Yougoslavie. Non seulement pour respecter la promesse donnée au moment de leur entrée en lice, mais surtout pour sauvegarder la civilisation contre les assauts du pangermanisme. La première barrière serait la Tchéco-Slovaquie indépendante et la Pologne, la seconde la Yougoslavie. Plus complète sera la Yougoslavie, plus puissante sera sa résistance.

Notre race a eu, dans le passé, la mission de servir de rempart à l'Occident, notamment contre les Turcs. Elle l'a remplie glorieusement au prix de son indépendance. *Une autre mission non moins glorieuse lui est dévolue par le Destin : monter la garde contre les ennemis du genre humain qui voudraient la réduire à l'esclavage et submerger la civilisation.*

Et c'est ceci qui est le but suprême de la guerre actuelle. Pour ce but nous combattons tous, où que nous soyons. Car, comme M. Briand l'a admirablement dit, il n'y a qu'un front, pas seulement dans le sens militaire, mais aussi dans le sens diplomatique. *La création de la Yougoslavie est une nécessité européenne et une des conditions d'une paix durable.*

Si elle n'est pas créée, cette guerre aura été vaine. Non seulement vous aurez laissé la porte ouverte au pangermanisme, mais vous aurez laissé subsister dans les Balkans un virus révolutionnaire qui sera une menace perpétuelle pour la paix du monde.

Le Droit au soleil. — Car nous, Yougoslaves, nous ne voulons plus être des esclaves. Par votre exemple, ô Français, vous nous avez appris à aimer la liberté. Nous voulons suivre votre noble enseignement. Nous avons, comme les autres peuples, droit à l'union, à la liberté, au bonheur, au soleil. Aucune force au monde ne parviendra

plus à arracher de notre cœur l'idéal que vous, Français, avez aidé à y implanter. Nous voulons l'union dans la liberté et la liberté dans l'union. Nous voulons être libres et unis.

Si, pour des considérations d'une fausse diplomatie, on s'obstinait à arracher un lambeau de notre corps national, nous nous insurgerions jusqu'à ce que notre idéal national fût accompli. Et les Balkans resteraient une poudrière.

Mais cela ne sera pas, ce ne pourra pas être. Jamais de si hauts intérêts de l'humanité entière n'ont été en jeu que dans la guerre actuelle. Autour de la France, porte-drapeau de l'humanité, se sont groupées des races si différentes, sous des gouvernements tellement opposés, que jamais on n'aurait cru pouvoir les trouver ensemble. Cette guerre n'est pas une guerre des Germains contre les Latins ou les Slaves, contre la république ou le régime absolutiste, puisque nous les voyons coalisés tous contre la bête fauve qui ne menace pas seulement les uns ou les autres, mais met en péril l'avenir de l'humanité même.

Il faut la victoire intégrale. — Cette bête, il faut l'abattre. Pour réussir, il nous faut la victoire intégrale. Une demi-victoire serait une défaite et un désastre. Car la bête reprendrait vite ses forces pour foncer de nouveau sur vous et sur nous.

La victoire intégrale, nous l'attendons avec une confiance absolue. Elle est sûre, car les Alliés, dans un effort commun magnifique, font des sacrifices sans nombre pour l'amener. Nous vaincrons, car nous voulons, nous devons vaincre. Autrement l'humanité sombrerait.

Cette victoire marquera une nouvelle ère dans l'histoire. Et, à l'horizon de la nouvelle Europe qui en surgira, poindra l'aube de la résurrection nationale des Yougoslaves.

Cachette d'ébauches de haches en silex de Linas (Seine-et-Oise)

Par Paul de MORTILLET
Correspondant de l'Ecole d'Anthropologie.

Les renseignements précis sur les cachettes de la période néolithique sont rares. Les découvertes, étant dues au hasard, ont été faites en général par des ouvriers ou des cultivateurs qui n'ont attaché aucune importance à la position et au groupement des objets enfouis dans le sol. Les cachettes composées d'armes et d'outils provenant des ateliers du Grand-Pressigny ont été surtout signalées à cause de l'importance et de la beauté des pièces qu'elles renfermaient. Mais nous ne connaissons qu'un très petit nombre de cachettes de haches polies ou d'ébauches de haches.

La cachette d'ébauches de haches en silex que je décris aujourd'hui n'est pas récente; elle fut découverte en septembre ou octobre 1891, lorsque furent exécutés les travaux de terrassement et de nivellement pour le tracé de la voie du tramway à vapeur de Paris à Arpajon. Dans le sol, à l'angle de la rue Fromagères et de la rue Saint-Merry, à Linas, les ouvriers trouvèrent réunies quatre belles ébauches de hache très finement taillées (fig. 1). La première mesure 245 mm. de longueur; 75 mm. de largeur au tranchant et 40 mm. environ d'épaisseur. La deuxième 256 mm. de longueur; 85 mm. de largeur au tranchant et 40 mm. environ d'épaisseur. La troisième 235 mm. de longueur; 80 mm. de largeur au tranchant et 43 mm. environ d'épaisseur. La quatrième 270 mm. de longueur; 75 mm. de largeur au tranchant et environ 40 mm. d'épaisseur. Ces ébauches appartenaient à M. Debled, ancien maire de Linas; depuis sa mort elles ont été, avec d'autres objets de sa collection, transportées dans la salle des séances de la mairie de Montlhéry.

J'adresse ici mes bien sincères remerciements à M. Vallée, adjoint de Montlhéry, qui a eu l'obligeance de relever les mesures de ces belles pièces, et à M. Paul Allorge, qui a bien voulu me prêter, pour la reproduire dans cette note, la photographie des quatre ébauches de cette cachette.

Cette cachette n'appartient pas à la catégorie des *Trésors*; c'est vraisemblablement un habile tailleur d'ébauches de haches qui les a enfouies en cet endroit, soit pour cacher une partie de sa marchandise pendant qu'il allait vendre ou échanger les produits de sa fabrication, soit pendant qu'il allait polir d'autres ébauches sur les nombreux polissoirs existant en Seine-et-Oise.

Une cachette renfermant également quatre ébauches de haches en silex a été découverte au mois de mai 1912 au lieu dit la Roche-Clairon, à 500 mètres environ du village de Bouville, lors des travaux d'établissement de la voie du tramway d'Étampes à Milly. Elle a été publiée par le docteur

Fig. 1. — Ébauches de haches en silex de la cachette de Linas (1/3 gr. nat.).

René de Saint-Périer dans le numéro de février 1913 de *L'Homme préhistorique*. Je suis très reconnaissant à mon excellent collègue de m'avoir confié, pour le reproduire ici (fig. 2), le dessin de trois ébauches de cette cachette qui ont été données au Musée d'Étampes. Elles mesurent respectivement 178 mm., 149 mm. et 141 mm. de longueur.

Cette cachette a, on le voit, beaucoup d'analogies avec celle découverte

à Linas, mais elle offre un intérêt particulier par sa position à proximité d'un bloc de grès ayant très probablement servi de polissoir.

J'emprunte au bon travail du docteur de Saint-Périer les détails suivants : « En arrachant un chêne pour établir le passage de la voie, M. Lefèvre, chef de chantier, découvrit les haches, à 0 m. 80 environ de

Fig. 2. — Ébauches de haches en silex de la cachette de Bouville (1/2 gr. nat.).

profondeur. Elles étaient, m'a-t-il dit, rangées côte à côte, à une très faible distance les unes des autres, se présentant par un de leurs bords latéraux. Il continua la tranchée, et mit à jour, immédiatement après, une roche de grès, à côté de laquelle se trouvaient placées les haches. Cette roche, dont la partie supérieure était plane, montrait une série de stries profondes, dont il n'a pu m'indiquer le nombre. Ces stries, en forme de V, dont la longueur ne put être non plus déterminée, étaient polies sur leurs faces latérales : elles lui ont semblé produites par l'usure régulière de la roche, due au frottement prolongé d'un corps dur.

« Malheureusement la roche se trouvait sur le passage de la ligne ; et, sans s'y attarder davantage, les ouvriers l'ont fait sauter à la poudre de mine.

« Il ne me semble pas douteux cependant, étant donnée la précision des détails que m'a fournis l'auteur de la découverte, qu'il se soit agi d'un polissoir, à côté duquel existait une cachette ou un dépôt de haches non polies. »

Il est bien démontré que, pour obtenir dans presque tous les cas une hache polie, un travail préparatoire est nécessaire. Certaines haches ont pu servir avant le polissage, mais cela est l'exception. Dans certaines régions l'homme néolithique, lorsqu'il trouvait des cailloux naturels ayant à peu près la forme d'une hache, a simplement aiguisé le tranchant, mais pour la généralité des haches polies, pour les haches en silex, par exemple, qui sont de beaucoup les plus nombreuses en France, il n'est pas douteux qu'il fallait tailler une ébauche, d'abord par éclatement pour lui donner la forme générale, puis par retouchage pour faire disparaître autant que possible les aspérités et réduire le travail de polissage.

Le nom d' « ébauche de hache » reste donc le meilleur pour désigner les pièces comme celles dont nous venons de parler, — et les deux cachettes trouvées dans le département de Seine-et-Oise offrent un réel intérêt.

Boches et Bocholand

Par G. HERVÉ

Le nom de Boche a fait fortune. Il est, en effet, réussi à souhait ce simple mot qui flagelle de façon si joyeuse la laideur et la lourdeur teutonnes. Expressif, vigoureux, plein de saveur, « Boche » associe en cinq lettres le mépris à l'injure, l'apostrophe plaisante à la plus railleuse ironie. Il met sur l'Allemand une estampille définitive; et nous avons vu l'épithète, franchissant nos frontières, adoptée chez nos alliés et accueillie jusque chez les neutres, si bien que partout désormais, sous sa marque, le *sale Boche* est devenu pour l'esprit de la foule une figure symbolique, le type accompli et représentatif de l'humanité inférieure.

Sur l'origine du terme, qui remonte à la première guerre franco-allemande, ce qu'il faut a été dit, la discussion paraît close. *Alboche*, ce synonyme péjoratif d'Allemand dans le parler populaire, semble bien avoir donné *Boche*, par épenthèse et aphérèse. Il n'y a donc pas lieu de proposer ici une étymologie nouvelle, et nous nous garderons à ce sujet de considérations superflues.

Mais sans doute trouvera-t-on piquant que nous venions rapprocher du néologisme librement forgé sous nos yeux par l'instrument créateur toujours en travail qu'est le langage vulgaire, le nom, celui-ci véritable, d'une contrée parfaitement authentique de l'ancienne Teutonie. Rapprochement tout fortuit, est-il besoin de l'ajouter (*homonymique* et non *analogique*, diraient les grammairiens), mais qui, fourni par un vocable de même son, quoique d'origine différente, est extrêmement curieux.

Sait-on qu'il a bien réellement existé, il y a douze siècles, en Germanie, — singulière coïncidence — une *Bochie* ou *Bochonie* mentionnée en de vieux textes, et dont les habitants, à supposer que cette contrée sauvage, couverte de forêts, presque déserte, en ait possédé, n'auraient pu être que les *Bochons*, conséquemment les Boches?

La région qui, dans le bas-latin du VIIIe siècle de notre ère, s'appelait *Bochonia* — pays de sylves, sans nul doute, de *bôc*, hêtre, en vieux saxon et en anglo-saxon, *bók* en vieux nordique, *Buche*, dans l'allemand moderne, — cette région était située au plein cœur de ce qui est aujourd'hui l'Allemagne, entre les quatre pays des Bavarois, des Franconiens, des Thuringiens et des Hessois. Saint Boniface et son disciple Sturm avaient résolu d'y élever, à la limite des barbares encore païens, Saxons et Slaves, un grand établissement monastique, ainsi qu'il est raconté par le moine

Eigil, auteur de la *Vita S. Sturmi*, insérée dans le recueil de Pertz, les *Monumenta Germaniæ historica*. C'est là qu'en effet l'apôtre de la Germanie jeta, en mars 744, les fondements du célèbre et glorieux monastère bénédictin de Fulde, sur les bords du fleuve de ce nom : Abbaye de Fulde, dont le Bavarois Sturm fut le premier abbé, où Boniface fit fleurir les lettres, et qui, a écrit Mignet, « devint l'école la plus célèbre de la Germanie et servit de caserne aux conquérants religieux qui envahirent, un peu plus tard, la Saxe païenne sous la conduite de Charlemagne ».

La communauté de Fulde, grâce aux nombreuses colonies à la fois agricoles et religieuses qu'elle répandit en Bavière, dans la Thuringe, sur les deux rives du Rhin et du Mein, et qui y bâtirent des forteresses, y construisirent des villes et des bourgs, devait atteindre par la suite au plus haut degré de richesse et d'influence. La *Bochonie*, point de départ de cette expansion, centre de ce développement et de toute cette puissance, a joué ainsi, dans les premiers temps de l'histoire d'Allemagne, un rôle considérable.

On le voit : Boches avant, Boches depuis, les Allemands y étaient prédestinés. C'est l'argot parisien qui les a baptisés, et ce sont leurs propres origines, exposées par leurs propres textes, c'est la toponymie germanique, qui se rencontrent avec lui. En vain donc protesteraient-ils, le nom leur appartient sans conteste : qu'ils se résignent et qu'ils le gardent!... (*La République française*, 9 mars 1916.)

Livres et Revues

LEROY HODGES. — *Les Slaves dans les fermes du sud aux Etats-Unis. — Origines des Slaves.*

M. Leroy Hodges, membre du bureau d'immigration en particulier, a fait, sur les Slaves des entreprises agricoles, un travail nouveau qui a été publié par le Congrès américain comme document public. C'est un rapport très précis, extrêmement instructif, sur le rôle économique des Slaves. Quoique paru fin 1914, je ne l'ai reçu que fin 1915.

Les Slaves dont M. Leroy Hodges s'occupe sont des Tchèques, des Slovaques, des Polonais. Il consacre une page à ce qu'il appelle leur « race et leur origine ». Et il cite sur cette question MM. Oscar Peschel de Leipzig, Lubor Niederle de Prague et moi-même. Voici textuellement la citation qui me concerne : « Le professeur Zaborowski place leur origine au nord des Carpathes. Ils étaient appelés Vénètes suivant un ancien usage. Ils se sont répandus au nord sur le littoral de la Baltique et ont propagé le rite de l'incinération des cadavres. »

J'ai toujours soutenu et même prouvé que le centre primitif de formation du groupe slave se localisait certainement *au sud* des Carpathes et sur les deux rives du Danube moyen et inférieur, de l'Adriatique à la mer Noire.

L'élément indigène de cette région a été pénétré de bonne heure par les migrations successives des Eurasiates qui ont couvert toute la zone centrale de l'Europe. Que ce soit parmi ces autochtones de la plaine danubienne que se sont formées les différenciations dialectales d'où devait sortir le groupe des langues slaves, cela est certain pour moi. Il ne s'ensuit pas d'ailleurs que je doive me ranger à l'opinion de M. Niederle qui voit des Slaves dans les autochtones de même race qui occupaient par exemple la Bohême exclusivement avant l'arrivée des Eurasiates.

Sur le haut Danube s'est constitué le groupe gaulois qui donnait la main, du côté du nord-ouest, au groupe germanique, et dont la force d'expansion a été, pendant des siècles, prodigieuse. Au nord des Carpathes, notamment des Carpathes orientales, c'est le groupe lithuanien qui s'est formé. Les Lithuaniens primitifs, qu'on traite le plus souvent par omission, se répandaient encore aux époques historiques jusque dans les plaines danubiennes. Et j'ai montré qu'ils étaient aussi de la race des autochtones de l'Europe.

Mais quant à saisir des nationalités lithuaniennes et des nationalités slaves antérieurement aux migrations des Eurasiates, cela nous est évidemment impossible. Ces migrations ont afflué à l'époque du bronze, en pleine époque préhistorique pour l'Europe. Et il y en a eu de plus anciennes. C'est la raison pour laquelle il nous a été si difficile de réfuter l'opinion si longtemps classique, que les langues aryennes de l'Europe y ont été importées par ces Eurasiates.

Parmi ces Eurasiates, les Vénètes, qui ont occupé le pourtour du nord de l'Adriatique et dont on peut suivre le mélange avec les autochtones notamment dans les tombeaux de la Bosnie, ont formé un groupe dont l'importance a été considérable. Nos anciens connaissaient leur origine. Et leur nom s'est perpétué jusqu'à nos jours dans le pays même qu'ils ont occupé d'abord. Aussi loin que nous remontions dans le passé, ce pays est slave. Et sauf la période des invasions gauloises facile à reconnaître dans les cimetières, il n'a jamais été que slave.

Les Vénètes avaient certainement une organisation politique stable et une religion dont les rites étaient observés rigoureusement par tous. C'est chez eux et seulement chez eux que se pratiquait l'incinération des cadavres à l'exclusion de tout autre mode d'inhumation. Ils ont été les grands propagateurs de cet usage, de ce rite, consistant à réduire en cendre, sur de grands feux de bois, la chair et les os des morts.

On peut suivre leur expansion ou migrations avec leurs cimetières, partout les mêmes à peu près.

Ils ont été les principaux intermédiaires d'un très actif commerce de l'ambre venant de la Baltique et des perles de verre d'origine orientale. Au premier âge du fer, ils avaient d'importantes colonies sur le littoral de la Baltique, depuis la Vistule jusque bien au delà de l'Oder.

Des peuplades slaves se sont maintenues au delà de l'Oder jusqu'à notre époque historique, et sur l'Oder, en Lusace, jusqu'à maintenant. C'est de leur mélange avec les peuples germaniques que sont sortis les Allemands de nos jours.

Or, tous les cimetières anciens de la Lusace sont exclusivement des urnes cinéraires. Et nous savons que, lorsque le christianisme a pénétré chez les Slaves de l'Oder et de la Vistule, la première chose qu'il a dû combattre, c'est la coutume païenne, expression de l'antique religion préhistorique, d'incinérer les cadavres.

Ce rite s'est donc perpétué jusqu'à l'époque du christianisme. Et le nom des Vénètes s'est perpétué de même au nord des Carpathes jusqu'en pleine histoire, au moins jusqu'à l'époque de Jornandès.

Nos certitudes sont donc absolues. La colonisation slave au nord des Carpathes, sur l'Oder comme sur la Vistule, est due à l'initiative, à l'expansion des Vénètes. Et des rapports ethniques évidents, subsistent encore, je l'ai montré, entre Slaves de la Vistule, et Slaves de la Vénètie. Mais je n'ai jamais pensé et je n'ai jamais dit que les Vénètes furent jadis les seuls Slaves ou la souche de tous les Slaves. La colonisation du Dnieper, qui devait donner origine à la Russie, est venue de l'ancienne

Dacie. Cette colonisation s'est opérée d'ailleurs récemment ou tout au moins *en pleine période historique*.

Tout cela, me semble-t-il, est très clair et fondé sur un ensemble de faits qui ne sont pas contestables.

Cependant, et bien qu'exposé par moi plus d'une fois, cela n'a pas encore pénétré bien profondément, même dans le public instruit.

L'intérêt du travail de Leroy Hodges n'est d'ailleurs pas là et il aurait pu laisser de côté les questions d'origine sans inconvénient pour lui.

Dans l'Amérique du sud, comme dans l'Amérique du nord, comme en Europe, le développement intensif de l'industrie a accaparé tous les bras disponibles. Il a attiré même les nègres des campagnes vers les villes. Il en est résulté une dépopulation des campagnes si intense que le travail agricole est devenu d'une difficulté très grande. Et elle est très juste cette remarque développée récemment par M. Sellier au Conseil général de la Seine, que la réduction proportionnelle de la production agricole aux États-Unis est une des grandes causes du renchérissement général de la vie. Les états du sud ont bien reçu des agriculteurs émigrés du nord et de l'ouest. Ils ont néanmoins dû faire appel à l'immigration d'Européens.

M. Leroy Hodges remarque que les immigrants d'autrefois, Hollandais, Anglais, Flamands, Français, Allemands, Scandinaves, Irlandais, sont aujourd'hui remplacés par des Slaves, des Russes, Magyars, Italiens, même par des Syriens et des Turcs. La raison en est que les pays riches d'Europe souffrent eux-mêmes d'une grande pénurie de la main-d'œuvre.

En France par exemple on fait aussi appel maintenant, en outre de la main-d'œuvre italienne employée même au cœur du pays et jusque dans le nord-est, à la main-d'œuvre slave. Il y a un village entièrement polonais près de Lille. Et aux environs mêmes de Paris on trouve des domestiques des deux sexes originaires de la Galicie polonaise, dans des établissements agricoles ou semi-agricoles.

Aujourd'hui, il y a des agriculteurs slaves dans chacun des 16 états du sud des États-Unis. Et il n'est pas un seul état de l'Union qui ne possède quelques fermiers slaves. Il y a des fermiers Tchèques, Serbes, Polonais, et Slovaques dans le Texas; des colons Slovaques dans l'Arkansas; des colons Tchèques et Slovaques dans les comtés méridionaux de la Virginie; etc., etc. Pour l'ensemble des États-Unis, ils se groupent surtout dans le Dakota septentrional, le Visconsin, le Texas, le Nebraska, le Minnesota, le Michigan, la Pennsylvanie, Washington, le Colorado, l'Ohio, etc. Les États du sud qui en comprennent le plus sont le Texas, l'Oklohama, le Missouri, la Virginie.

Il y a certainement beaucoup plus de 100 000 fermiers slaves aux États-Unis. Les Polonais y ont fondé une colonie dès 1855. Et ils ont une ville, Panna Marya, où ils mènent une existence nationale autonome. De 1854 à 1870, ils en ont fondé seize dans le Visconsin. Après 1870, il y eut une importante migration polonaise, etc.

Bref, en 1887, il y avait plus de 50 établissements agricoles polonais aux États-Unis. Un bon nombre d'émigrants polonais sont, par la suite, entrés

dans l'industrie. Dans l'agriculture, ils ont admirablement réussi. Au Texas la moitié d'entre eux sont propriétaires de leur ferme. Et la production de ces fermes est supérieure *dans une proportion considérable* à celle des fermes des autres colons du Texas, parce qu'ils travaillent de leurs mains dans les champs, femmes et enfants prenant part à leurs travaux. On peut dire presque autant de bien des fermiers Slovaques dont 80 p. 100 sont propriétaires de leurs fermes dans l'Arkansas.

Il y a au Texas une population Tchèque qui, avec les Polonais établis dans cet état, dépasse 50 000. Ils sont dans la proportion de 60 p. 100 propriétaires de leur ferme. Et 50 p. 100 de ces fermes sont libres de toutes dettes. M. Leroy Hodges donne des détails sur la vie de ces Tchèques du Texas restés très attachés à leur culte catholique, et à beaucoup de leurs mœurs nationales.

Dans la Virginie prédominent les Slovaques, rudes travailleurs qui ont mis en valeur beaucoup de terres incultes.

M. Leroy Hodges se livre à quelques considérations générales favorables à tous les Slaves. Et il conclut que c'est le « devoir des Américains d'encourager leur immigration et de favoriser leur établissement comme agriculteurs ».

S. Zaborowski.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

17 mai 1916.

« Mon cher directeur,

« Vous avez publié, dans le numéro d'avril de votre *Revue*, un article de M. Stolyhwo sur la nature de la science anthropologique et ses rapports avec les autres sciences, suivi d'une bibliographie de la question.

« Voulez-vous me permettre de rappeler aux lecteurs que ces questions peuvent intéresser, que j'ai exposé, ici même, une thèse très différente, sinon opposée, dans un long article intitulé : *L'Anthropologie est-elle une science unique?* (*Revue de l'École d'Anthropologie*, avril 1908.)

« Le lecteur pourra ainsi comparer et se faire une opinion. Après avoir lu l'article de M. Stolyhwo, je ne trouve vraiment rien à modifier dans mes arguments.

« Affectueusement vôtre,

« Dr G. Papillault. »

ERRATUM

Dans l'article de M. Jules Roche, *La politique nationale allemande* (n° de mars, p. 96, 8e ligne), une faute d'impression a fait nommer l'*Italie* parmi les neutres. Tous les lecteurs auront compris que l'on avait écrit : la *Roumanie*.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé

Le Gérant,
Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

241

Les Mobiles économiques

dans

le développement de l'industrie humaine

Par Daniel BELLET
Professeur à l'École des Sciences politiques et à l'École des Hautes Études commerciales.

Ce titre paraîtra quelque peu ambitieux ou quelque peu prétentieux, surtout dans un milieu essentiellement anthropologique, et l'auteur pour son compte va sembler un peu un intrus.

Et cependant si l'on réfléchit, si l'on songe que l'économie politique est une science d'observation, basée sur la psychologie et aussi quelque peu la physiologie humaine, sur l'étude de la façon dont l'homme se comporte, sous l'influence des besoins matériels qui s'imposent à lui, et pour satisfaire au mieux à ces besoins, on ne s'étonnera peut-être pas trop de cette incursion d'un simple économiste dans un milieu d'anthropologistes. Aussi bien l'hospitalité que l'on avait bien voulu lui donner à l'École d'Anthropologie même[1], montre que le Conseil directoral et le corps professoral de l'École sentent bien le lien manifeste qui existe entre les deux sciences, anthropologie et économie politique.

Au milieu du vaste domaine où se meuvent les anthropologistes et aussi les ethnographes (ce qui est à peu près la même chose), les manifestations du travail, de ce que les économistes appellent la production, de l'industrie humaine, les observations de l'homme dans les diverses industries, tiennent une place de premier ordre. Et de même que les économistes rencontrent dans les études des anthropologistes des sources d'informations précieuses; de même ils

1. Une série de conférences ont été faites par nous à l'École d'anthropologie sur ce sujet à la fin de 1915.

peuvent apporter une contribution qui n'est pas inutile en tirant une sorte de philosophie, de synthèse de ces efforts humains, de ces pratiques du travail et de l'industrie de l'homme à travers les âges, et notamment aux périodes les plus anciennes ou les plus primitives. Ils montrent que, dans leurs moindres installations, dans leur moindre outillage, les hommes ont toujours obéi à des lois naturelles qu'ils ne connaissaient certes pas, mais qui s'imposaient peu à peu et de plus en plus à eux, au fur et à mesure que les sociétés primitives se civilisaient, c'est-à-dire que l'activité matérielle arrivait à satisfaire plus pleinement, plus largement et plus heureusement tous ces besoins indispensables à la vie humaine.

Les mobiles économiques, l'observation inconsciente, le pressentiment des lois économiques ont été et sont encore aujourd'hui, dans l'ethnographie et l'anthropologie les plus modernes, les motifs d'action de l'homme. Et les généralisations de l'économie politique, c'est-à-dire l'énoncé de ses lois, s'appuyant constamment sur des observations successives et de plus en plus multipliées, peuvent assez bien servir de directrices, tout au moins d'éclaircissements dans l'étude des phénomènes anthropologiques les plus variés.

Les premiers hommes des périodes géologiques ou anthropologiques les plus anciennes ont éprouvé la nécessité, tout comme les contemporains les plus civilisés et nous-mêmes, de se procurer, c'est-à-dire en somme de produire, comme dirait un économiste, des biens divers susceptibles de satisfaire à leurs besoins matériels (ce que l'économie politique appelle savamment des richesses). Ces biens étaient d'abord très peu nombreux, très peu variés, très peu abondants. Mais le phénomène s'est poursuivi sous les mêmes influences, sous les mêmes mobiles, pour reprendre notre mot, au fur et à mesure que la diversité et l'abondance se manifestaient dans l'existence de ces biens; cette existence ne pouvant être que le résultat de la production, c'est-à-dire des efforts de l'homme se méthodisant chaque jour davantage. Il est particulièrement intéressant pour l'économiste de constater, d'après les documents des anthropologistes, qui constituent aujourd'hui une masse formidable et formidablement éloquente, que la psychologie humaine à cet égard n'a point changé, que l'industrie humaine la plus humble, tout comme la plus avancée, devait se soumettre à ces lois générales qui régissaient déjà de façon tout inconsciente les efforts des premiers

hommes; ces efforts devant devenir de plus en plus rémunérateurs, efficaces, au fur et à mesure que l'observation de ces lois se ferait plus stricte et surtout qu'elle serait mieux comprise et appliquée, en vertu même de la relation qu'on devait arriver à trouver avec les résultats acquis.

D'après ce que nous venons de dire, on peut pressentir déjà que ce sont peut-être encore plus les documents anthropologiques se rapportant aux époques tout à fait primitives, ou les documents ethnographiques portant sur les populations contemporaines qui sont demeurées encore maintenant dans un état primitif rappelant beaucoup celui des premiers hommes de nos milieux européens, plutôt que les recherches d'ethnographie contemporaine dans des milieux avancés, qui nous permettent de mieux apercevoir les mobiles écomiques de l'activité humaine. C'est qu'en effet nous nous trouvons d'abord en présence de phénomènes et de manifestations industrielles ou productrices peu compliquées. Nous voyons alors l'homme « rebut de la nature animale », dans la situation en apparence la plus inférieure, s'accuser rapidement comme très supérieur à l'animal par la faculté de travail entendue au sens vrai du mot, de production, d'inventions, devenant, tout au moins sous une échelle très réduite, un « dominateur de la nature », pour accuser de plus en plus cette domination dans le cours des âges. L'effort lui est indispensable; mais il va savoir le poursuivre, faisant des écoles que l'on peut trouver très rapides si l'on compare son évolution et son industrie à celle des animaux. Il est dirigé en cela par le suprême mobile qui a été aperçu par les premiers économistes, mis en lumière par des Maîtres : c'était ce qu'Helvétius, au XVIIIe siècle, appelait rechercher un plaisir et fuir une peine; c'est ce que Gustave de Molinari, un de nos plus admirables économistes modernes, a traduit par la formule plus heureuse : Agir par crainte d'un mal et par désir d'un bien avec poursuite de ce bien; ce désir étant celui de la conservation des forces vitales et même de leur accroissement, de l'alimentation de la force vitale; le mal que l'homme craignait et craint, étant au contraire une diminution, une disparition de cette « flamme », sous l'influence des souffrances physiques qui constituent l'aiguillon nécessaire au progrès, l'avertissement de la voie dans laquelle il faut s'engager étant bonne, tout effort rationnel à cet égard étant constaté, par la satisfaction ressentie chez l'animal humain.

Rien n'est plus intéressant ni plus instructif que de constater que cet homme tout à fait primitif que les Anthropologistes découvrent peu à peu de mieux en mieux, en relevant ses restes dans les diverses stations de l'Europe notamment, si misérable qu'il fût, comme les anthropologistes mêmes le constatent, avait rapidement commencé à combiner, à inventer, à travailler, dans le but déterminé que nous indiquions. Il accusait déjà l'activité perfectible, susceptible d'obéir à des mobiles économiques véritablement, qui s'est puissamment développée chez ses successeurs. Et immédiatement on le voyait chercher à pratiquer « l'économie des forces », la véritable loi du « moindre effort » ou de la moindre action, comme disait Leibnitz faisant de l'économie politique avant la lettre. Il pratiquait et comprenait, sous une forme il est vrai bien élémentaire et misérable à nos yeux, cette vérité qu'il y avait des conditions, des manières de faire qui lui facilitaient ou qui lui faciliteraient de plus en plus l'obtention de tout ce qui lui était nécessaire de mettre à sa portée, et que la nature ne lui offrait que tout à fait virtuellement, avec une parcimonie qui le laissait pour ainsi dire quotidiennement mourir de faim ou à peu près; cette nature maintenait ces produits inaccessibles véritablement à cet animal humain du début, tant qu'il n'aurait pas inventé, combiné, fabriqué quelques premiers outils ou instruments de chasse, de captation, un peu plus tard de culture et de multiplication.

Il y a une direction dans laquelle les efforts humains sont susceptibles de donner leur plus grande efficacité (pour reprendre à peu près une définition de notre Maître Paul Leroy-Beaulieu); et presque dès les débuts de la vie humaine, des petites sociétés élémentaires composées de quelques individus, l'être humain s'est engagé déjà dans cette voie. Il devait y commettre bien des erreurs, prendre à chaque instant, encore maintenant, à plus forte raison jadis, des chemins latéraux qui n'étaient que des impasses; mais à la suite de tous ces tâtonnements, comme conséquence même de ces erreurs aperçues et comprises au bout d'un temps plus ou moins long, il a pénétré plus profondément dans la bonne voie. L'anthropologie peut être certainement éclairée à cet égard par l'économie politique; et quand elle voit l'homme étendant ses efforts vers des satisfactions plus variées, plus complètes, plus nombreuses, étendant également ses besoins au fur et à mesure de la satisfaction de ceux qui étaient considérés d'abord comme indispensables à satisfaire, elle peut se

dire qu'il y a en tout cela une logique, que ce sont toujours les mobiles économiques qui agissent sur la psychologie humaine, qu'il s'agit toujours pour l'homme de poursuivre un bien plus complet, en évitant davantage le mal ou les maux qui faisaient souffrir la nature humaine.

L'industrie humaine évoluait, il est vrai, dans les temps primitifs et a même évolué presque jusqu'à notre époque un peu à l'aveuglette, sous l'influence d'un instinct plutôt que d'une compréhension raisonnée des lois et des mobiles économiques; mais, par l'expérience et par des éliminations successives, ces mobiles s'imposaient peu à peu à l'homme, les plus audacieux, les plus ingénieux, les plus intelligents ayant su faire les tentatives qui répondaient le mieux aux lois et aux mobiles dont il s'agit. L'intelligence industrielle se développait par l'exercice, pour reprendre une expression très heureuse d'un économiste disparu, M. A. Clément. La « peine moindre » que l'on se donnait pour arriver à un résultat déterminé démontrait l'efficacité des procédés employés, les moyens d'action utilisés; tandis que, en sens inverse, si l'on se heurtait à une augmentation de la peine, on en concluait que l'on avait suivi une mauvaise voie. L'homme captait peu à peu des collaborations fécondes; il amassait le passé sous la forme d'expériences et de connaissances, en même temps du reste que de capitaux, d'outils et d'instruments. Et comme l'a dit notre regretté Maître de Molinari (qu'il est toujours si utile de citer et de consulter en cette matière), la force acquise au point de vue de l'entretien de la « flamme vitale » dépassait de plus en plus la force dépensée, alors que tout d'abord la peine prise avait simplement égalé la jouissance atteinte. Le « profit » se manifestait pour l'être humain par la supériorité même, désormais assurée, de la jouissance sur la peine dépensée.

Tout cela, cette évolution, ce progrès économique, cette amélioration de la production, est confirmé par les découvertes, les observations de l'anthropologie et de l'ethnographie; surtout quand il s'agit des mœurs, de l'industrie, des formes du travail, de l'organisation même du travail, souvent de l'organisation dite sociale, puisque ces découvertes ou observations portent sur des périodes très antiques ou des périodes contemporaines; d'autant que même pour ces dernières on se trouve fréquemment en présence de sociétés demeurées à l'état sinon tout à fait primitif, du moins étrangement primitif.

Sans avoir aucunement l'intention de donner la prépondérance à l'une ou l'autre des deux sciences, on peut constater que l'anthropologie constate les faits et que l'économie politique vient les expliquer.

*
* *

Tout naturellement, c'est pour certains besoins assez étroits et assez peu nombreux que, tout d'abord, l'homme primitif a eu à céder aux mobiles économiques, c'est-à-dire à essayer de produire avec le moindre effort possible, d'augmenter le rendement de ses peines. Nous ne faisons pas par là allusion à la fameuse classification un peu enfantine, en tout cas tout artificielle, des besoins innés et naturels et des besoins artificiels; tous sont en germe dans l'animal humain. Mais il est certain que quelques besoins s'imposaient de façon plus urgente, besoins de nourriture et d'abri, de sécurité matérielle, ce qui correspond bien au maintien de l'existence, à la conservation de la vie, de la « flamme ». Il est du reste assez curieux de constater que des besoins de coquetterie, de décoration et de parure paraissent s'être accusés presque avec la même urgence immédiate (par suite de la psychologie humaine même).

Encore, pour la nourriture, l'homme pouvait-il recourir à ce procédé que l'économie politique appelle la cueillette, et qui consiste à prendre ce qui existe, comme cela existe; ce qui ne signifie point à trouver en abondance des éléments de nourriture, d'autant que la concurrence jouait de la façon la plus ardente, même avec des animaux et des animaux redoutables. Il y avait limitation, insuffisance dans la nature abandonnée à elle-même, dans le fameux « banquet » dont la conception n'est que l'œuvre des rêveurs, des poètes ou des ignorants. Pour les besoins de sécurité la nature n'offrait à peu près rien, puisque l'être humain est le plus démuni à cet égard de tous les animaux; même pour l'abri, pour la défense contre les agents atmosphériques, besoin bien urgent à satisfaire lui aussi, la nature ne donnait d'abord à l'homme pratiquant la simple cueillette que les abris sous roche, abris fort élémentaires, et un peu plus tard, quand son ingéniosité et son observation se sont développées, que des grottes et des cavernes, souvent aussi à disputer aux animaux, et ne constituant que des maisons tout à fait élémentaires.

Son travail méthodique, son industrie s'est donc appliquée assez rapidement à améliorer sa situation à ces différents égards; nous disons assez rapidement, car même à l'heure actuelle on peut trouver, de façon exceptionnelle il est vrai, des sociétés humaines où les armes, les instruments de capture, de destruction des animaux, les outils servant à recueillir plus facilement ce qu'offre la nature, ne se présentent que sous une forme tout à fait élémentaire, leur absence pouvant même dans certains cas se constater de façon complète. Cette situation s'explique en partie par ce fait que l'homme est certainement un « animal paresseux » ; l'amélioration à sa situation s'explique, elle aussi, par suite de ce que ce paresseux est doué d'intelligence; intelligence combinatrice, observatrice et déductive qui lui a permis de comprendre que l'économie des forces consistait souvent à se donner beaucoup de peine, si cela devait assurer un succès qui en valût la peine, autrement dit fournir un rendement très supérieur à celui de pratiques de paresse absolue. C'est en somme ce qu'ont traduit fort heureusement deux Maîtres en économie politique, Gustave de Molinari et Yves Guyot, en faisant remarquer que l'homme avait compris qu'il pouvait réaliser une augmentation de son « pouvoir sur la nature », qu'il pouvait « dominer davantage et de plus en plus cette nature ». Il lui a fallu pour cela avoir la sagesse, la prévoyance, au sens exact du mot, de soustraire du temps à ce qui était l'acquisition immédiate de certains biens, pour consacrer ce temps à l'invention et surtout à la confection d'armes, d'instruments et d'outils, en courant un aléa qui a dû le faire hésiter longtemps, en poursuivant l'incertain, en se demandant si ces efforts et ces peines ne seraient point inutiles. Il avait à cela d'autant plus de mérite que, étant donnée la faible productivité de son industrie, de sa production avant ces perfectionnements, il lui était bien difficile d'accumuler, de mettre de côté, pour répondre à ce qui lui était quotidiennement nécessaire pendant la période qu'il consacrerait à la confection de ces instruments de « domination sur la nature ».

Nous pouvons pourtant constater, non pas seulement par notre situation matérielle actuelle, faite des legs successifs du passé, ou par l'observation des sociétés primitives encore subsistantes, mais encore par l'étude et l'examen de toutes les découvertes matérielles des anthropologistes, que des agglomérations humaines tout à fait primitives et misérables avaient eu la volonté de créer des armes,

des instruments dans le but même que nous venons d'indiquer.

Bien entendu, si nous examinons l'humanité dans les manifestations primitives de son industrie, de son activité en vue de satisfaire à ses besoins alimentaires primordiaux, puis à des besoins nouveaux plus développés, nous constatons à la fois qu'elle s'est imposé des efforts pénibles, d'autant plus pénibles que les premiers pas en cette matière sont les plus difficiles; qu'elle comprend aussi dans certains cas le travail à longue échéance, sous la forme notamment des premières cultures. Mais cela ne l'empêche point de commettre en même temps d'étranges erreurs économiques; tout simplement parce qu'elle n'est qu'aux débuts de la compréhension de ces lois économiques qui gouvernent de plus en plus le monde, nous entendons que l'on observe de mieux en mieux dans la production, l'industrie, l'activité méthodique devant répondre, tout comme à l'âge de pierre ou auparavant, à la satisfaction de nos besoins matériels le plus largement entendus.

Quelles que soient ces erreurs commises à tant d'égards, et qui du reste se sont poursuivies pendant des siècles, non pas seulement dans les civilisations demeurées tout à faits primitives, mais encore dans nos sociétés modernes se perfectionnant de jour en jour, il est admirable vraiment de voir l'homme primitif, sous l'influence des mobiles économiques encore une fois, se livrer au premier élevage, à la première domestication, ce qui procède de la même conception que la culture; escompter l'avenir, la reproduction des animaux, comprendre l'intérêt qu'il y a à différer une consommation immédiate, malgré la tentation; s'apercevoir qu'il n'y a là qu'une loi du moindre effort et de l'économie des forces, qui est toujours ce qui a dirigé l'homme dans ses tentatives successives en vue de la transformation de son industrie. Il est admirable assurément de constater que, sans qu'il le nomme, bien entendu, le moindre effort inconscient s'impose toujours de plus en plus à l'être humain; admirable que ce primitif qui débute à tant d'égards ait compris rapidement, ou du moins à des époques extrêmement reculées, que la domestication des animaux qu'il se contentait auparavant de chasser, à l'abri des influences atmosphériques adverses, va lui valoir de précieux avantages matériels.

Au surplus, une chose montre bien la façon tout à fait exceptionnelle dont l'homme ou plutôt certains hommes exceptionnels eux-mêmes, des découvreurs, des inventeurs, des héros au sens de l'an-

tiquité, ont pu arriver à comprendre ces vérités économiques et à les faire triompher peu à peu dans le milieu auquel ils appartenaient : c'est que, encore à l'heure actuelle, dans une série de pays qui nous valent la bonne fortune de l'observation sur le vivant de sociétés humaines extraordinairement primitives, la culture n'est guère encore pratiquée, quelquefois point du tout, l'élevage et la domestication méthodique sont ignorés, la chasse et la maigre récolte de la provende qu'offre la nature sont seules à nourrir, fort mal, l'être humain. C'est la pratique de ce que les économistes appellent la cueillette ; pratique qui s'est continuée jusqu'à nos jours dans certaines industries des fourrures, du caoutchouc, de la récolte de l'ivoire et de beaucoup d'autres ; industries et pratiques économiques de production tout à fait primitive qui sont véritablement antiéconomiques du fait de leur rendement extrêmement faible.

Il est à remarquer comme une chose très curieuse que l'être humain n'a abandonné, n'abandonne que très à regret cette pratique de la cueillette, dans l'illusion où il est qu'il bénéficie de la sorte gratuitement d'un cadeau à lui fait par la nature. Il faut une supériorité intellectuelle véritable pour se rendre compte que, dans la cueillette, l'effort est vraiment considérable si, comme on le doit toujours, on le rapporte au produit obtenu, au résultat acquis, c'est-à-dire si l'on établit le rendement de l'opération. Du moment où le rendement proportionnel augmente, on peut dire qu'il y a « diminution de la peine », but essentiel de l'évolution économique et industrielle. C'est en somme l'abaissement du prix, puisque c'est l'abaissement de l'effort, pour un résultat donné. C'est vers cet abaissement du prix de revient des choses que toutes les sociétés, les plus anciennes ou les plus contemporaines, se dirigent par les inventions, les perfectionnements techniques et industriels, qui sont simplement des manifestations par lesquelles on essaye, consciemment ou non, de se conformer aux mobiles et aux lois économiques.

C'est ainsi que l'homme cessant d'être tout à fait primitif a travaillé des pierres, puis plus tard des métaux, pour s'en faire des outils ou des instruments, au lieu de se contenter des muscles et des moyens d'attaque et de défense bien imparfaits que lui fournissait la nature. De la même façon, pour satisfaire aux besoins de protection contre les intempéries, aux besoins de sécurité, il a substitué la caverne à l'abri sous roche, puis les huttes plus ou moins savam-

ment et péniblement construites à ces grottes. C'est ainsi qu'au lieu de se contenter des peaux et des fourrures pour abriter son corps, des coquillages et des dents d'animaux pour décorer sa personne, des coquillages également ou de certains d'entre eux pour cuire ses aliments, il a imaginé certains procédés de tissage, la fabrication de poterie grossière; il a évolué à partir de cette époque à laquelle Eschyle faisait allusion, en parlant du temps où les hommes ne savaient point employer ni la brique ni le bois, et habitaient sous terre comme des fourmis. C'est ainsi que l'homme primitif de nos régions européennes est arrivé rapidement à devenir économiquement très supérieur à ce qu'est encore le sauvage australien, du moins tant qu'il n'a pas bénéficié du voisinage et des renseignements de la civilisation européenne elle-même; et encore bien davantage le sauvage de l'intérieur de Sumatra, les Kubos dont parlait par exemple le professeur Wolz, qui ne pratiquent même pas la chasse, qui n'ont pas d'instruments de capture, même de pierre, dont l'effort est intense, mais le rendement aussi faible que possible.

En Nouvelle-Guinée, nous trouverions également des populations qui nous montrent combien lentement s'est faite l'évolution économique, sous l'influence des mobiles économiques eux-mêmes; puisque c'est à peine si les femmes qui recueillent les fruits, les racines, les insectes, la pâte de palmier sagou, ont quelques instruments primitifs pour s'en aider, à peine si les hommes ont des armes pour la chasse; c'est à peu près uniquement la capture, c'est-à-dire la cueillette, qui entretient la « flamme » de leur existence misérable; l'élevage leur est presque complètement inconnu et les cultures non moins. Les Papous de la Nouvelle-Guinée, au moins dans certaines parties du pays, ne sont pas beaucoup plus avancés; sans doute sont-ils chasseurs et pêcheurs, possèdent-ils un outillage pour cela; mais c'est simplement de la cueillette encore avec son rendement si faible. De même les Chillouks qui vivent en amont de Kartoum détestent le travail véritable, le travail entendu au sens économique du mot, parce qu'ils ne comprennent pas que, si l'effort paraît plus grand au premier abord, il a du moins cet avantage de récompenser étrangement mieux celui qui s'y livre, ce qui fait que finalement il est beaucoup plus faible; c'est à peine s'ils commencent la culture du sorgho. Les Algonquins, les Hurons, comme le rappelle le Dr Capitan, au moment de la conquête du Canada par les

Français, se contentaient des produits spontanés de la chasse, de la pêche et de la cueillette des plantes; les Lolos du Yunnan sont surtout chasseurs, fort peu agriculteurs, quelque peu pasteurs il est vrai; ce qui est un premier stade de l'amélioration de l'industrie, puisque cela relève de l'élevage, qui procède de cette « restitution consciente » sur laquelle a insisté avec raison M. Yves Guyot. Dans une très grande partie de la colonie portugaise de l'Angola les indigènes sont chasseurs; c'est à peine si les femmes cultivent un peu, en s'aidant de bâtons durcis au feu. Le feu a du reste été une de ces découvertes humaines géniales qui nous ont valu dans beaucoup de civilisations la fable de Prométhée, un des héros qui viennent transformer la vie humaine en lui procurant un procédé véritablement industriel, dont les conséquences devaient être immenses, se poursuivre jusqu'à notre époque.

*
* *

Combien n'étaient pas supérieurs à ces sociétés si primitives, si ignorantes de procédés susceptibles de diminuer l'effort humain, les habitants des Palafittes, possédant une industrie textile, cultivant en même temps qu'élevant du bétail, ayant une industrie de céramique, disciplinant la nature à l'aide de privations raisonnées, d'efforts méthodiques, qui leur valaient ultérieurement une économie de temps et aussi des satisfactions beaucoup plus complètes! Aussi bien le seul établissement des villages palafittes sur pilotis, avec accumulation de pierres formant des digues, montraient que les habitants et les créateurs de ces agglomérations avaient agi de façon raisonnée, sous l'influence du mobile économique, en cherchant à s'assurer plus de sécurité, la conversation de la vie, à l'aide d'un effort considérable en lui-même, mais qui leur valait des résultats précieux, durables : toujours l'application véritable du « moindre effort ».

Nous ne pouvons songer à passer en revue les faits historiques, c'est-à-dire anthropologiques et ethnographiques, qui nous prouvent bien que le progrès des sociétés humaines s'est fait au fur et à mesure que l'on savait mieux obéir à ces mobiles économiques, afin d'augmenter la puissanee de l'effort dans la production; mais on constate aisément, d'après ce que nous avons dit, quelle mine d'ob-

servations fécondes et précieuses peut être pour l'économie politique la science anthropologique et ethnographique; on voit aussi comment l'économie politique éclaire véritablement, en les reliant les unes aux autres, les constatations ethnographiques ou anthropologiques qui mettent au jour les efforts humains, et qui peuvent mieux, avec ce concours de la science économique, rendre compte de l'enchaînement logique de tous ces efforts, des motifs qui les ont fait se poursuivre dans une voie déterminée; parce que c'est dans cette voie que l'homme trouvait de plus en plus le succès, ce succès étant tout simplement la possibilité d'assurer son existence et les satisfactions matérielles qu'elle comporte, à moindres frais, pour les efforts moindres, avec économie des forces.

Au surplus, et en sens inverse des sociétés progressives dont on peut constater l'établissement puis le développement, on s'aperçoit que les peuples pasteurs qui se contentent d'une civilisation toute relative, qui pratiquent surtout la cueillette, notamment par le pâturage de leurs animaux à travers de vastes surfaces qu'ils dévastent, les nomades, vivent misérablement, sont et demeurent misérables parce qu'ils ignorent les mobiles économiques raisonnés, qu'ils vont au plus pressé ; leur paresse préférant fuir complètement l'effort plutôt que de le méthodiser et de lui faire rendre davantage.

Certes, la vie est devenue de plus en plus compliquée pour les populations, mettons les civilisations, qui ont su adopter les solutions et les méthodes conformes aux lois économiques : elles paraissent se donner une peine considérable pour arriver au but poursuivi; notamment quand elles pratiquent la division des professions au lieu de l'industrie domestique prétendant suffire à tous les besoins de la famille, et quand, comme conséquence, elles pratiquent aussi le commerce, l'échange, résultat et condition de la spécialisation. Mais finalement, et comme nous l'avons déjà répété à plusieurs reprises, la peine qu'elles s'épargnent est de beaucoup supérieure à celle qu'elles prennent; le rendement augmente; la satisfaction de besoins beaucoup plus nombreux et plus variés s'obtient dans des conditions bien moins pénibles.

C'est ce qu'avaient pressenti les tailleurs de silex des fameux ateliers du Grand-Pressigny, fabriquant pour autrui, et par masse, pour ainsi dire en série comme l'industrie extra-moderne. C'est ce qu'avaient compris également ces autres tailleurs de silex de

Spiennes, en Belgique, près de Mons, quelque 2 000 ans avant Jésus-Christ, pratiquant la concentration industrielle; et, bien entendu, étant obligés de pratiquer le commerce à assez grande distance, mettons le commerce « international », si le mot n'est vraiment pas ridicule à une semblable époque, dans de semblables milieux. Le sens du troc, de l'échange (il est vrai en nature) dont parle Adam Smith se développait peu à peu, et les preuves anthropologiques en même temps qu'historiques en sont innombrables : aussi bien les quartz hyalins trouvés dans les cavernes du Périgord et venant des Pyrénées ou des Alpes, que l'ambre de la Baltique se retrouvant dans les stations néolithiques de la Suisse.

Ce n'était plus seulement la création d'un outillage, la substitution graduelle de la production véritable à la cueillette si peu rémunératrice; c'était l'évolution de l'industrie domestique sans la division des professions dans cette vie domestique, puis dans des ateliers véritables. Souvent ce nouveau progrès, qui a été une découverte de méthodes, s'est cristallisé longtemps. Mais l'on ne peut oublier, quoique l'exemple ait été cité bien souvent sans qu'on en ait tiré toutes les conclusions voulues, que des populations comme les Phéniciens, les Grecs, les Mycéniens ont su réaliser une organisation industrielle qui ressemblait considérablement, toutes proportions gardées, par les idées sur lesquelles elle était basée, à l'organisation de notre industrie tout à fait moderne, avec production par grande masse, en série, d'objets semblables pour une clientèle abondante de consommateurs, que surtout dans les époques lointaines on ne pouvait trouver que sur une surface très vaste, c'est-à-dire en exportant et en allant vendre dans des pays très lointains.

Aussi bien, pour réaliser ce desideratum qui était la condition indispensable de l'industrie ainsi constituée pratiquement et complétée par le commerce que nous appelions audacieusement tout à l'heure international, il fallait perfectionner les moyens de transport; il fallait notamment inventer le bateau, la navigation maritime. Et c'est une des raisons pour lesquelles, quand on examine les découvertes, les observations, les documents de l'ethnographie avec des préoccupations économiques, on se trouve tout particulièrement frappé d'admiration à la vue des transformations profondes, c'est-à-dire des découvertes successives et vraiment géniales qui se sont faites dans le domaine des moyens et des instruments de trans-

port. Il y a eu en ces matières une ingéniosité, un esprit d'observation et d'invention, une compréhension des avantages économiques qui stupéfient vraiment, et qui valent une étude absolument spéciale. Peut-être la ferons-nous quelque jour.

Sans doute les pratiques si progressistes des Phéniciens, et des Grecs à leur exemple, n'ont-elles pas duré très longtemps; et un retour en arrière s'est fait, l'humanité comprenant mal ce qui avait été aperçu de façon géniale par les populations dont nous venons de parler. Pendant des siècles et des siècles, en même temps que l'outillage se perfectionnait fort peu, on allait se limiter à une production qui n'était vraiment pas économique, où le prix de revient des choses était élevé, c'est-à-dire l'effort fourni considérable pour un assez maigre résultat; il faudrait attendre des siècles pour que la compréhension complète des procédés utiles à suivre s'imposât vraiment, au fur et à mesure que les communications deviendraient plus faciles, les relations plus étendues, la clientèle plus nombreuse, les débouchés plus abondants; au fur et à mesure que les premiers gains réalisés sous ces influences permettraient d'accumuler les capitaux qui donneraient eux-mêmes le moyen de créer des manufactures et des usines (suivies plus tard par des machinofactures), où la production se ferait de nouveau par grande masse, par masses beaucoup plus importantes qu'au temps des Phéniciens. L'agriculture, qui procédait pourtant suivant des méthodes très anciennes, avait été une assez bonne école, en montrant notamment la nécessité du capital ou des capitaux, de l'épargne, de la collaboration du muscle animal, en attendant celle de ce que nous avons appelé par ailleurs le muscle mécanique[1]. La production et l'industrie domestiques allaient accuser de façon indiscutable leur infériorité; l'effort humain allait se faire dans des conditions beaucoup plus profitables pour chacun des collaborateurs à cet effort; la productivité allait augmenter dans des proportions extraordinaires, en même temps que l'abondance au profit du consommateur, consommateur des produits d'autrui, producteur de ce qui serait nécessaire à la satisfaction des besoins, d'autres besoins, de la part de cet autrui.

Cela allait être cette industrie moderne dont nous avons essayé d'exposer les caractéristiques dans un volume particulier qu'on nous

1. Voir notre ouvrage : *La Machine et la main-d'œuvre humaine.*

excusera de citer, l'*Évolution de l'Industrie*. Ce n'est pas à dire au surplus que cette industrie soit pratiquée dans tous les milieux même en apparence très civilisés ; il ne manque pas encore de sociétés même européennes où l'ethnographie, complétant les enseignements de l'anthropologie, cette ethnographie primitive nous montre l'homme encore imparfaitement maître des méthodes économiques, loin d'en comprendre tous les avantages, quoique bénéficiant pourtant de beaucoup des transformations qui ont été faites grâce à d'autres dans la voie de la diminution de l'effort et de l'économie des forces.

Il s'en faut de beaucoup que nous ayons élucidé ou essayé d'élucider ici tout le sujet (pas plus que dans les quelques conférences que l'École d'Anthropologie avait bien voulu nous autoriser à faire). Mais il nous semble qu'il y avait là un ensemble d'observations intéressantes à faire, puisqu'elles nous expliquent les progrès de l'industrie humaine, en nous montrant les raisons qui les ont motivées, puisqu'elles nous montrent que les quelques découvertes, les quelques inventions faites par l'homme tout à fait primitif relèvent de la conception confuse du « moindre effort » et des lois ou mobiles économiques qui ont amené l'industrie moderne à sa puissance de productivité, grâce aux outils et aux machines gigantesques, aux méthodes perfectionnées, à l'économie de la matière, à la spécialisation intense complétant la division des professions, à la concentration et à la fabrication par grande masse, à l'abandon de plus en plus complet de la cueillette, à la domestication de la nature, domestication qui est sans doute si imparfaite dans les sociétés primitives, mais qui est néanmoins le but, il est vrai le plus ordinairement inconscient, de cet animal humain qui ne se distingue pas d'abord des animaux proprement dits, si ce n'est par son armement naturel bien inférieur; et qui peut pourtant devenir le dominateur de ses concurrents et de ses ennemis de la première heure, grâce à l'application de plus en plus méthodique de l'intelligence et de l'esprit d'invention qu'il porte en lui.

Science française, Scolastique allemande

Par le Dr G. PAPILLAULT

(*Suite* [1]).

III. — La philosophie allemande est une scolastique stérile.

Résumé sur les deux processus scientifiques : 1° les lois assimilatrices; 2° *les concepts classeurs.* — L'exposition précédente a laissé forcément de côté bien des points de vue intéressants : elle n'a visé que l'essentiel. J'ai essayé de prouver que la science applique à toutes les catégories de représentations, qu'elle cherche à comprendre, les mêmes processus de découverte sous des apparences diverses telles que l'assimilation mathématique, la recherche des causes, le calcul des corrélations. Et nous pouvons, sans crainte, généraliser, à tout le domaine qu'elle embrasse, les règles que nous avions posées au début pour les mathématiques seules, et que nous voulons mettre une dernière fois en pleine lumière avant d'étudier les ombres du tableau, les erreurs, les sophismes sans nombre où se sont perdus tant d'efforts humains et particulièrement la pensée allemande.

La science a bouleversé les vieux classements qui s'immobilisaient dans les conceptions des philosophies scolastiques. Elle s'est débarrassée d'idées générales telles que les universaux et les catégories, qui ne constituaient que de fausses assimilations; elle a posé comme modèle des concepts absolument clairs à notre intuition; puis elle leur a assimilé une foule d'autres représentations, suivant la méthode que nous avons dégagée. Chaque étape de ce processus, chaque découverte, chaque assimilation s'exprime par une *loi* toujours susceptible de démonstration évidente, et se fixe en une *formule* claire et essentielle. Cette *loi formulée* n'est point « dans la nature

1. Voir *Revue* de 1916, p. 1, 65, 106.

des choses » comme l'ont répété tant d'esprits dogmatiques; elle rappelle surtout à notre esprit le processus d'assimilation qui lui est le plus commode à suivre; c'est un simple moyen technique, qui dépend, pour une très grande part, de notre constitution mentale subjective.

L'*ensemble de ces lois* constitue donc un guide, un *formulaire technique* et *pratique*, dont la valeur est incalculable pour nous, et ne peut être remplacée par rien autre, mais il ne constitue pas toute la science à lui seul, comme on paraît l'entendre si souvent. Ce serait confondre le but avec le moyen. Les connaissances acquises ne résident nullement dans ces lois qui servent à les perfectionner, mais bien dans les idées elles-mêmes, dans *ces classeurs conceptuels où nous catégorisons* le trésor des découvertes scientifiques. L'idée d'Aristote reste fondamentalement vraie : La science est essentiellement un bon classement, étiqueté de définitions précises[1].

*
* *

L'Instinct rationnel et son mode général, tantôt normal, tantôt vicieux, de satisfaction. — Il ne faudrait pas croire que l'humanité se soit engagée sans hésitation ni errements, conduite comme par un instinct infaillible, dans la large voie scientifique dont je viens de marquer les principales étapes.

Cet INSTINCT RATIONNEL existe : un organe aussi important que le cerveau doit forcément déterminer en nous un besoin de fonctionner, une tendance souvent inconsciente de son but, comme c'est ordinaire dans l'instinct, mais dont l'activité est puissamment aiguillonnée par le souvenir de sa satisfaction et l'attrait du plaisir qui la suit. Les plus belles découvertes ont été faites sans but pratique conscient chez leur auteur, qui n'obéissait souvent dans ses recherches qu'à l'attrait irrésistible des joies qu'elles amenaient à leur suite,

1. Je trouve un bel exemple confirmatif de ma conception de la science dans une remarque faite récemment par M. Charles Richet (*Rev. scientif.*, 1916, p. 360). « Les plus grandes et fécondes vérités peuvent se résumer, dit-il, *en une phrase courte*. Tout à l'heure, en résumant l'œuvre de Lavoisier, je vous disais : *La vie est une flamme*; et je faisais la synthèse de son œuvre; de même à présent, pour condenser en une parole l'œuvre de Pasteur, je vous dirai : La maladie, c'est le parasitisme. » En d'autres termes toute la technique assimilatrice d'un Lavoisier ou d'un Pasteur vient aboutir à un nouveau classement conceptuel.

joies analogues à l'émotion purement esthétique. Qu'on se rappelle la nuit extatique d'un Descartes découvrant sa mathématique universelle après tant de recherches anxieuses et solitaires. Quel attrait puissant elle nous révèle, capable de nous faire supporter les veilles les plus pénibles, les recherches les plus rebutantes!

Cet instinct est extrêmement complexe, comme l'organe cérébral dont il manifeste l'activité. Une brève analyse en est nécessaire, si nous voulons distinguer *sa satisfaction normale des nombreuses contrefaçons* que l'humanité a su inventer, dans cet instinct comme dans tous les autres, pour atteindre des joies au moins aussi intenses avec des méthodes vicieuses, moins ardues à suivre.

La présence de faits multiples, divers, qu'on ne peut ni classer, ni identifier, cause un sentiment pénible de *discrepantia*, de désaccord qui s'est manifesté dans toutes les langues : on sait que les termes exprimant le double, le multiple, expriment également l'hésitation, l'inquiétude, l'angoisse. C'est comme une disproportion entre le moi et les faits qui se présentent à lui.

L'instinct rationnel s'efforce de faire disparaître ce sentiment désagréable de perplexité et d'incompréhension; son action est essentiellement assimilatrice. Partout où il s'exerce, apparaît un *sentiment d'identification, ou de reconnaissance ou de simple familiarité* vis-à-vis des perceptions qui entrent dans le champ de notre conscience. L'*unité de nos concepts* embrassant le multiple en un seul état de conscience, cause une satisfaction indubitable de l'instinct rationnel; et le simple sentiment qui nous permet de *reconnaître un même objet individuel* dans les reviviscences successives d'un état de conscience met en jeu et contente la même tendance, dont la manifestation la plus élevée réside sans doute dans ce *besoin irrésistible de cohérence* entre nos représentations comme entre nos concepts qui nous rend intolérables des croyances contradictoires et conduit à la formation des grands systèmes philosophiques, dans l'unité cohérente desquels l'instinct rationnel trouve une suprême satisfaction, allant jusqu'à l'extase [1].

On a signalé les rapports que ces tendances entretiennent sans

1. Les mathématiques, disait H. Poincaré dans un Rapport au Congrès international des mathématiques, procurent des plaisirs esthétiques : « leurs adeptes y trouvent des jouissances analogues à celles que donnent la peinture et la musique ».

doute avec des *tendances plus sociales de conciliation, de sympathie et d'amour*; et même tout le monde connaît les théories psychiatriques de Freud et de son école, qui regardent toutes ces tendances comme des formes, de plus en plus sublimées, d'un *affect* général, la Libido, qui a son point de départ profond dans l'instinct sexuel.

Sans accepter aveuglément ces vues, je les ai rappelées pour bien mettre en relief le fait capital qui nous intéresse ici : l'Instinct rationnel se manifeste à notre conscience par un besoin de concilier, d'assimiler, d'unir, qui trouve une joie très vive dans sa réalisation. La Logique formelle et appliquée a été la réglementation de cet instinct, sa pénétration par la réflexion méthodique; et toute l'étude que je viens de faire sur la méthode des sciences représente l'usage efficace, utile à l'espèce comme à l'individu, de cet instinct.

Mais livré à lui-même, l'Instinct rationnel s'est exercé et s'exerce encore en dépit de ces instructions et de ces codes, et il agit uniquement, comme tous les instincts, pour avoir du plaisir, pour obtenir la jouissance qui accompagne sa réalisation, jouissance dont le souvenir est le grand aiguillon de tous les efforts instinctifs.

Seulement, comme je le laissais entendre plus haut, l'instinct est un guide qui est loin d'avoir la sûreté qu'on s'est plu à lui prêter, surtout dans les sectes philosophiques qui affichent le culte de la nature. L'animal, et à plus forte raison l'homme, trichent avec leur instinct. Toute l'ingéniosité humaine s'est appliquée à obtenir le plaisir final, et à l'intensifier même, sans subir la peine préalable, l'effort souvent douloureux que l'instinct exige afin de développer son activité normale et d'atteindre des fins, utiles à l'espèce, mais souvent pénibles elles-mêmes pour la sensibilité individuelle. En un mot, *l'Instinct rationnel a ses vices*, à l'exemple de tous les autres instincts qui l'ont précédé dans l'évolution organique; et comme il manifeste les fonctions de l'organe le plus évolué et le plus complexe de tous, il nous offre dans ses manifestations vicieuses une incomparable variété. Il y a là une foule de sophismes particuliers, que les traités de logique ne présentent pas sous leur vrai jour, et qui jouent pourtant dans nos civilisations un rôle immense. Ce sont bien, au fond, des *erreurs intentionnelles*, *volontaires*, mais où l'on trompe les autres et surtout soi-même en donnant son assentiment à des croyances qu'on se plaît à croire et à proclamer désintéressées, mais

qui ne sont si ardemment recherchées que parce qu'elles calment fort agréablement les exigences de l'instinct rationnel.

Cette attitude satisfait du même coup un autre besoin qui se confond intimement avec le précédent; je veux parler de ce *sentiment d'attente*, tantôt simplement curieuse, tantôt angoissée, suivant son degré d'intensité, et que nous éprouvons devant un avenir immédiat ou lointain, quand nous l'anticipons dans nos inférences.

Ici encore, par les mêmes moyens sophistiques, vicieux, nous nous procurons une impression de repos, de confiance dans l'avenir, de satisfaction optimiste, qui ne répond plus du tout aux réalités extérieures; nous inventons des entités dont la permanence d'action nous rassure et nous donne une certitude que nous ne devrions légitimement acquérir que dans l'ordre rationnel; seul, en effet, ce dernier nous permet de calculer, de prévoir et d'agir avec une sûreté exactement proportionnelle à la perfection scientifique de nos classements conceptuels.

Principaux sophismes de l'Instinct rationnel. — 1° *Concepts de choses individuelles objectivés en entités.* — J'ai dit plus haut que la complexité de l'organe cérébral entraîne celle de l'instinct rationnel qui lui correspond et explique du même coup la multiplicité de ses satisfactions vicieuses. Ajoutons que son *fonctionnement pratique, indispensable à notre existence, nous oblige à donner notre assentiment à des croyances* dont nous n'avons point la certitude démonstrative. Il en résulte un entraînement, une habitude de donner cet assentiment sans nécessité logique, qui vient s'ajouter à la tendance déjà si puissante et si générale d'accepter une croyance pour la simple jouissance intellectuelle qu'elle nous procure.

Par exemple les perceptions successives que nous avons d'un même objet extérieur ne sont jamais absolument les mêmes; et les représentations successives de cette perception, qui viennent revivre dans notre conscience, ne sont, sans doute, jamais absolument indentifiables les unes aux autres. Nous croyons bien, tout de même, les reconnaître; et nous les identifions *dans un objet individuel* et *persistant*. Cette unité n'est, au fond, qu'un acte de foi, qui satisfait à la fois notre sentiment d'attente, notre instinct rationnel et notre besoin d'action; il nous donne confiance dans la stabilité des choses et dans leur avenir.

Élargissons maintenant cette assimilation sériaire; nous ne l'appliquerons plus seulement aux différentes représentations d'un même objet, mais à celles de plusieurs objets assez semblables pour appartenir à une même espèce. Nous serons portés dès lors à regarder cette *espèce* elle-même *comme un objet* ayant son unité, et contenant des individus qui n'en sont plus *que des parties* égales entre elles. Les hommes, par exemple, ne sont plus des êtres ayant chacun son individualité propre, ses tendances, ses aspirations, ses besoins particuliers; tous sont égaux, et l'on n'a plus à s'occuper que de l'unité spécifique : l'*Homme*.

Les réalistes médiévaux ont multiplié, comme on le sait, ces entités conceptuelles; et, tout le monde connaît l'abus que les rationalistes en font encore; mais comme on y gagne une confiance dans ses déductions, une sûreté apparente dans ses anticipations! Tous nos concepts deviennent des classements parfaits et, par suite, toutes nos inférences prennent à nos yeux une rigueur mathématique qui implique comme résolu l'immense problème auquel nous avons vu s'attaquer la science tout entière. Quelle satisfaction doit apporter un pareil acte de foi! et comme on comprend bien l'air suffisant, heureux, et péremptoire d'un rationaliste en train de dogmatiser!

2° *Concepts d'actions* (*ou de rapports*) *objectivés en lois-entités.* — Un dernier pas reste à franchir dans ces assimilations artificielles, et c'est un des triomphes les plus insolents de notre instinct rationnel; il nous donne toutes les illusions de l'assimilation la plus étendue par une confusion très habilement dissimulée. Essayons de la percer à jour.

Nous venons de voir comment nous stabilisons, par un acte de foi inévitable, nos représentations successives en un objet individuel, et comment, par un autre assentiment parfaitement illégitime cette fois, nous groupons et identifions des objets simplement semblables en des concepts dont nous faisons, à leur tour, des objets individuels, stables et persistants comme les premiers. Ce premier pas fait, nous nous en prenons *aux actions*, *bien plus fugitives*, *bien plus changeantes*, *que ces objets* ou *classes d'objets exercent sur d'autres* ou *sur nous-mêmes*, et nous tendons à les stabiliser à leur tour par les mêmes processus mentaux. Nos besoins pratiques les plus légitimes nous ont fait percevoir et reconnaître ces actions; puis, nous n'avons pas

tardé à découvrir entre elles des similitudes : certaines classes d'objets ont des actions assez constantes pour nous permettre de les grouper, de les classer, de les prévoir approximativement. Ce sont nos premières *lois empiriques*, auxquelles la formule verbale a tout de suite prêté une apparente stabilité.

Mais alors une confusion très grave s'est faite dans notre esprit, si profondément influencé par la vie sociale. Là aussi nous avions des formules qui réglementaient nos actions politiques ou morales, et tendaient à les stabiliser. Seulement ces *lois d'origine sociale* ne constataient pas seulement, comme les lois naturelles, la constance de certains actes; elles les ordonnaient, elles les déterminaient en tant que formules morales, et elles constituaient, pour notre volonté, un antécédent causal. Celle-ci a tout naturellement déteint sur celle-là; la loi naturelle est devenue, dans l'esprit des hommes, une cause à son tour, une entité, une réalité active qui gouverne les choses. Dès lors les *concepts de choses* qui peuvent être causes d'actions physiques, les *concepts de lois sociales* qui peuvent être causes d'actions morales ou immorales ont été confondus dans notre esprit avec les *concepts de lois naturelles* qui sont regardées désormais comme causes d'actions physiques.

Ainsi, tous ces concepts dont l'unique fonction normale eût été d'enregistrer simplement soit des *actions*, soit des *êtres*, semblables entre eux, dans des classements distincts et nettement définis, ont été transformés par notre Instinct rationnel en des entités auxquelles il a prêté artificiellement une même nature stable et active pour les assimiler plus facilement entre eux et nous donner l'illusion tant désirée d'une unification totale de nos connaissances. Philosophes comme savants n'ont pu échapper à cette tendance de notre Instinct rationnel et ont multiplié à l'envi ces confusions. Les scolastiques de l'Antiquité et du Moyen âge ont cru expliquer les choses en les faisant rentrer, soit dans des *catégories* purement verbales, soit dans des *principes* qui n'étaient plus des choses, mais des rapports, qui n'étaient pas des *summa genera*, mais les moyens techniques employés par l'esprit pour assimiler, comme nous l'avons vu plus haut. Et, de leur côté, les savants eux-mêmes sont, pour la plupart, convaincus qu'ils expliqueront toutes choses par des *lois de plus en plus générales*, par des *lois éternelles qui régissent* l'univers ou qui sont *dans la nature des choses*; alors que ces lois dépendent si

étroitement de notre organisation, et de la façon subjective dont nous percevons et concevons l'univers.

Les chapitres précédents ont, me semble-t-il, suffisamment montré qu'on a *confondu, de la sorte, les choses relativement stables avec les actes*, les *termes avec les rapports*, les *concepts concrets avec les lois*, les classements des choses avec nos méthodes d'assimilation, c'est-à-dire nos moyens techniques de perfectionner ces classements et de prolonger nos connaissances. Nous allons voir maintenant quel étrange animisme notre instinct rationnel a imposé à tous ces concepts transformés en entités et confondus les uns avec les autres.

3° *Ces entités deviennent des puissances actives assimilées à notre Moi individuel.* — Le même processus mental qui nous fait reconnaître certaines perceptions et représentations que nous assimilons et identifions en un objet stable, agit avec une intensité incomparablement plus forte pour nous donner la croyance constante et invincible dans *la persistance et la stabilité de notre moi.* Le moi est un acte de foi parfaitement indémontrable, mais absolument nécessaire à notre pratique. Le moindre doute à son sujet, le moindre désaccord dans sa cohérence trouble notre action, compromet notre énergie, conduit à la folie ; notre Instinct rationnel se complaît dans cette unification des perceptions infiniment nombreuses dont le moi est composé et il est inévitable que notre même instinct s'efforce d'assimiler à *ce moi, que nous croyons connaître parce qu'il nous est le plus familier*, tous les objets, et aussi toutes les entités réelles ou irréelles dont nous avons étudié plus haut la formation. Il en résulte une simili-connaissance dont nous tirons une source intarissable de satisfactions rationnelles vicieuses.

Animer les objets, c'est-à-dire leur prêter un moi analogue au nôtre est une joie dont les hommes ne se lassent jamais : la Magie et une partie énorme des arts et des religions en sont sorties. Je n'insiste pas, visant surtout ici les applications philosophiques. Or les philosophes ont suivi la même pente agréable, même dans leurs systèmes les plus mécanistes. L'atome de Leucippe et de Démocrite avait sa puissance indépendante, son αυτοματον, dont l'origine subjective n'a point besoin d'être soulignée. D'autres philosophes, sceptiques ou mystiques, placent cet *automatisme*, qui devient de l'*Autonomie* ou de la *Liberté*, dans tous les objets individuels qui consti-

tuent la Nature, et dont les actes sont dès lors aussi contingents que ceux des hommes eux-mêmes.

Les concepts, à leur tour, ne sont plus seulement réalisés en objets, comme chez Platon et les réalistes médiévaux, mais ils deviennent eux aussi des puissances autonomes. Combien de philosophes ont admis que les genres ou les espèces sont des causes formelles, des puissances qui modèlent la matière; et combien de savants modernes, aussi réalistes, aussi animistes que les vieux philosophes dont ils sont les premiers à se moquer, affirment journellement que les lois scientifiques *gouvernent* les astres, *président* à la formation des êtres vivants, et dirigent les espèces animales dans leur évolution vers le Progrès. Quelles divinités puissantes que ces lois, déjà animées et assurées de l'éternité par Socrate, et auxquelles on devrait bien élever des temples, comme le faisaient les anciens, à la Paix, à la Guerre, à la Fortune, et une foule d'autres concepts gratifiés d'une puissance (numen) et divinisés!

Tous ces concepts sont donc devenus des personnes tout à fait semblables à notre moi. Tout ce qui les concerne semble nous devenir, dès lors, *très familier*, et par suite nous donne l'illusion d'être très compréhensible. Notre Instinct rationnel se contente volontiers de ces à peu près. On a, par exemple, tenté mille fois d'analyser, de comparer et d'assimiler les concepts d'Unité suprême, du Bien, du Vrai, de l'Univers, etc., et on a toujours échoué. Mais si, avec un Plotin ou mieux encore avec un Proclus de Byzance, on anime ces concepts; si on prête à ces entités humanisées des relations qui nous sont des plus familières, comme l'habitude de s'unir entre elles et d'engendrer, on pourra faire sortir de leurs unions mystiques de nouveaux concepts qu'il eût été très difficile de déduire par la voie logique. On a conçu, par ces grossières analogies, des *Triades* dont les deux premiers termes, accouplés, engendrent le troisième et, qui, depuis les penseurs de Chaldée jusqu'au système de Hégel, en passant par les Gnostiques, les philosophes alexandrins et leurs nombreux disciples anciens et médiévaux, ont fourni aux hommes des explications illusoires et une source inépuisable de satisfactions pseudo-rationnelles.

Enfin un dernier pas est franchi et une joie suprême est obtenue par les Mystiques, avec une application nouvelle des mêmes principes. Pourquoi serait-ce seulement entre les entités conceptuelles

qu'on établirait des unions mystiques génératrices de vérités? Une découverte, avec le plaisir qu'elle amène après elle, ne consiste-t-elle pas essentiellement dans l'assimilation à notre moi pensant d'une idée ou d'un fait nouveau? Cette union ne peut-elle pas se faire en dehors des voies si ardues de la Logique et de la Science? Unissons-nous donc directement, en des noces mystiques, en une θεωρια extatique, comme disait Plotin, avec ces entités conceptuelles vers lesquelles nous pousse une επιστροφη, un désir inextinguible de perfection, de parachèvement de notre moi pensant, et surtout de *libido sciendi*, de jouissance rationnelle. La connaissance acquise de cette sorte sera d'ailleurs toujours reconnue comme *inexprimable* et l'on devine facilement pourquoi; on se contentera même d'une *docta ignorantia*; mais, en fin de compte, on aura obtenu ce que l'on cherchait : le spasme extatique, une satisfaction exacerbée, quoique profondément sophistiquée, de notre Instinct rationnel.

Certains Ethnographes affectent d'aller chez les peuples les plus arriérés recueillir des exemples authentiques d'animisme, comme si cette fleur vénéneuse ne pouvait plus végéter entre les pavés de nos cités modernes. Quelle erreur! Elle y fleurit partout : dans les Temples comme dans les Bibliothèques, dans les livres des philosophes comme dans les revues les plus scientifiques. La civilisation apporte, il est vrai, un stimulant énergique à notre instinct rationnel; mais si elle multiplie les joies saines et bien méritées des grandes découvertes, elle exacerbe du même coup la recherche passionnée de ses jouissances illégitimes : les vices intellectuels ont souvent gagné autant que les vertus, et, disons-le de suite, les systèmes philosophiques ont largement puisé des deux côtés, inclinant davantage vers l'un ou l'autre, suivant les caractères des personnalités, des pays et des civilisations qui leur ont donné naissance.

*
* *

Philosophies médiévales, sources des grands systèmes modernes. — L'étude que nous venons de faire de l'Instinct rationnel et de ses sophismes va nous offrir une application immédiate dans l'examen de quelques systèmes de philosophie médiévale. L'un d'entre eux mérite toute notre attention, car il s'est conservé avec ses caractères

essentiels, chez tous les philosophes allemands, tandis que d'autres systèmes, plus actifs et plus vivants, se transformaient sans cesse et aboutissaient à la science moderne.

Jamais, peut-être, un mélange plus varié d'erreurs et de vérités, de science et d'illuminisme, ne s'est mieux étalé qu'à cette époque de bouillonnement intense et d'expression naïve qu'on appelle le Moyen Age. La pensée moderne, alors dans sa première et juvénile efflorescence, abordait à la fois la création de son langage, l'invention de ses arts plastiques et de sa poésie, l'organisation de ses méthodes de penser et de travail, et y mettait, malgré toutes les entraves, une hardiesse et une variété qu'on a trop longtemps méconnues. Les systèmes philosophiques y naissent, se développent et se heurtent dans une mêlée indescriptible, et montrent une vigueur qui ne leur a point permis de mourir subitement à la Renaissance, comme on le dit encore si souvent. Pas plus à eux qu'à ces autres systèmes, concrets et vivants, qu'on appelle des espèces animales, on ne saurait appliquer la *loi des cataclysmes* de Cuvier. Les uns et les autres se continuent et se perpétuent dans les temps modernes, sous des formes nouvelles qui peuvent tromper des observateurs superficiels, mais laissent facilement apercevoir les homologies organiques fondamentales. *Les systèmes modernes ne sont que l'épanouissement des formes médiévales.*

Seulement toutes les espèces vivantes n'ont pas en elles la même capacité de transformation. Certaines ne peuvent s'adapter aux conditions d'un monde nouveau; elles dépérissent, végètent encore quelque temps, puis meurent stériles, sans renouveau possible sur l'arbre de vie où elles paraissaient autrefois pleines de sève et riches d'avenir. De même, tous les systèmes du Moyen Age n'ont pas également prospéré. Certains semblent avoir possédé comme une potentialité de vérité qui s'est magnifiquement réalisée depuis, tandis que d'autres ont conduit la pensée humaine dans une impasse où elle est venue s'étouffer. Comme exemple des premiers, je vais esquisser rapidement le développement des deux grands systèmes qui dominent et se partagent toutes nos conceptions modernes, l'Empirisme anglais et le Rationalisme français; nous pourrons ensuite leur opposer le triste avortement de la Scolastique allemande, empêtrée dans des formes archaïques dont elle n'a pu se défaire.

I. *Systèmes médiévaux fertiles.* — 1° *Empirisme anglais.* — Le système philosophique qu'on peut appeler, suivant les points de vue, sensualisme, nominalisme, et mieux encore *individualisme*, a été très nettement exposé dès le XIIIe siècle par Roger Bacon. Ce penseur éminent accepte d'abord la thèse de Plotin d'Alexandrie, à savoir que l'individu a son essence particulière. Il affirme que chaque individu porte en lui son principe d'existence, son autonomie, sa dignité et son entendement particulier. Tous les objets individuels de la nature sont des puissances actives qui agissent les unes sur les autres; et c'est la connaissance empirique de leurs rapports qui crée la Science. Les entités conceptuelles des Scolastiques athéniens et latins n'existent pas. L'expérience seule peut nous dévoiler les arcanes de la nature.

On reconnaît tout de suite dans ce système le caractère actuel de la pensée anglaise; sa descendance est facile à suivre. Au XIVe siècle D. Scot maintient l'individualisme; mais c'est surtout Occam qui reprend dans toute son ampleur la thèse de Roger Bacon. Son influence prépondérante se maintiendra dans sa patrie. Francis Bacon ne fera que préciser la preuve expérimentale. Locke, Hume, St. Mill, Bain, H. Spencer lui-même prolongeront, en le creusant, le même sillon.

Remarquons de suite que *cette attitude intellectuelle n'est pas sans péril.* L'empirisme de Roger Bacon est à double face. « Duplex est experimentia. » A l'expérience externe, scientifique, il ajoute une expérience interne qui, par bien des côtés, touche à une inspiration mystique et à un illuminisme, qu'on retrouverait, traits pour traits, dans les derniers écrits de William James. La tendance de ne voir dans les choses que le côté individuel, et, dans leurs actes, que la manifestation de leur puissance autonome, conduit facilement à une *contingence universelle* dont le *Probabilisme* de Pearson étudié plus haut, le *Pluralisme* de William James et le *Pragmatisme* sont les prolongements modernes; la science pourrait y sombrer, au profit d'une satisfaction purement animiste de notre instinct rationnel.

Mais ces erreurs ne doivent point voiler à nos yeux la magnifique potentialité scientifique que portait en son sein cette philosophie. L'appel constant de l'attention sur les expériences particulières écartait l'esprit des généralisations hâtives et des abstractions vaines; le sens de la réalité se développait; les observations

patientes, les enquêtes minutieuses relevant avec soin les variations des caractères individuels, devaient aboutir forcément aux découvertes d'un Newton, d'un Faraday, d'un Darwin, d'un Galton et de tant d'autres. En biologie, on devait surtout compter, pour expliquer l'évolution, sur l'action réciproque des individus et la sélection des meilleurs, dont le libéralisme politique et économique maintenait le libre épanouissement dans tous les grands domaines de l'activité humaine.

Toutes ces méthodes, toutes ces découvertes, tous ces systèmes portent la marque des Roger Bacon et des Occam : le bateau anglais, parti avec ces humbles pilotes médiévaux à la conquête des Hespérides, ne porte point dans ses flancs toute la science; mais sa cargaison contient un riche butin où puisera longtemps la pensée humaine, et certains des héros, qui composaient son équipage sans cesse accru, resteront longtemps des guides précieux pour les découvertes futures.

2° *Rationalisme français.* — L'élève d'Oxford, le savant et mystique Roger Bacon, nourrissait un profond mépris pour la « *philosophie des Latins* ». Il avait tort, malgré la fréquente justesse de sa critique. *Leur Rationalisme*, qui avait trouvé à Paris sa plus parfaite expression, possédait au fond de lui-même une valeur éducative, une potentialité scientifique qui devait se manifester un jour avec éclat et se montrer l'égale de son émule, l'Empirisme anglais.

La descendance rationaliste est fort délicate à suivre, parce que les rejetons modernes renient violemment leurs ancêtres, lesquels de leur côté ont regardé parfois avec horreur leur produit. Pour saisir cette réelle continuité, je supplie donc le lecteur de se débarrasser avec soin des derniers vestiges d'esprit de secte, dans un sens ou dans l'autre, afin d'examiner cette matière avec la même indifférence qu'il ferait devant une réaction chimique ou une observation physiologique.

Condorcet, dans sa *Vie de Turgot*, remarquait très finement que « la scolastique produisit, dans la logique comme dans la morale, et dans une partie de la métaphysique, une subtilité, une précision d'idée, dont l'habitude, inconnue aux anciens, a contribué, plus qu'on ne croit, au progrès de la bonne philosophie ». L'étude du droit romain avait déjà habitué les esprits aux vues claires, aux divisions

précises, aux déductions rigoureuses[1]. La langue nouvelle, que le peuple de France dégageait des formes latines, révélait chez lui une aptitude extraordinaire à développer ces qualités et à continuer, dans les études de grammaire et de logique, la pensée et les travaux des grands Scolastiques d'Athènes, surtout d'Aristote.

Il se forma ainsi une philosophie dont les variantes sont innombrables, dont les défauts graves seront signalés plus loin, mais qui, dans son ensemble, dégage une *valeur intellectuelle* et une *force éducatrice* dont les effets ont été admirables. L'habitude de l'argumentation logique, de la définition précise, l'usage constant des abstractions et de leurs enchaînements exigent le fonctionnement de nos facultés les plus élevées, les plus lentes à acquérir. Le souci de la forme n'est-il pas le sentiment qui se développe le dernier chez l'adolescent, et qui manque le plus chez les sauvages[2]? Le respect de la volonté réfléchie placée bien au-dessus de tous les autres appétits, le culte de l'intelligence placée à son tour au-dessus de cette volonté; l'entraînement à classer nettement chaque chose, à hiérarchiser scrupuleusement ses idées, constituaient autant d'exercices très méthodiques et très profitables de notre instinct rationnel. Enfin le réalisme objectif même de cette philosophie écartait les esprits des exagérations malsaines du mysticisme et de l'égotisme, les tournait vers une conception objective du monde, qui devait aboutir facilement à la conception scientifique, elle aussi, objective et réaliste dans sa plus grande part.

Il ne faut donc point s'étonner si l'on constate une suite *historique indéniable entre le rationalisme scolastique* et *le rationalisme cartésien*. D'après Baillet, Descartes avait comme auteur favori saint Thomas d'Aquin, dont il avait certainement trouvé l'enseignement très en honneur à l'École de la Flèche; et sa rupture avec les Scolastiques est bien moins profonde qu'il ne l'a cru lui-même et qu'on ne l'a admis d'après lui. Jourdain, Hauréau et bien d'autres historiens de la Philosophie ont signalé les emprunts nombreux que Descartes fit au thomisme, non seulement en métaphysique,

1. Lire, à ce propos, le curieux hommage rendu par l'Allemand Mommsen aux distinctions nettes du Droit romain et à la clarté du génie latin (*Histoire romaine*, trad. de Guerle, I, p. 201). « Dans la loi romaine, dit-il, tout est clair et précis. »

2. Voir Dontchef-Dezeuze, *L'Image et les réflexes conditionnels*, Alcan, 1914, p. 61 et 103.

mais jusque dans sa conception purement quantitative de la matière. Il y puisa surtout cet intellectualisme, ce culte de la raison qui reste, avant comme après lui, la passion dominante de l'esprit français. Une phrase comme celle-ci, où se condense toute une philosophie, pourrait aussi bien appartenir au *Discours de la Méthode*, ou à un de nos rationalistes contemporains, qu'au maître scolastique, son auteur réel : « Ce qui est naturel à la raison nous apparaît si nécessairement vrai que nous ne pouvons pas même penser que ce soit faux. »

L'étendue de cette action exercée sur Descartes par ses maîtres médiévaux ne doit nous cacher ni les défauts de la Scolastique, inhérents à son époque, ni l'originalité profonde de Descartes et de la science française, qui subit sa géniale impulsion. Il fit disparaître l'erreur fondamentale des philosophies scolastiques, qui ont regardé nos concepts imparfaits, empiriques, formés par le sens commun et fixés dans le langage, comme des classements définitifs et absolus des choses; devant lui s'évanouirent ces entités formelles, ces abstractions vides, ces chimères animistes dont j'ai énuméré précédemment les plus nuisibles à la science et qui obscurcissaient encore les esprits. Mais le *Discours de la Méthode* ne fut ni un cataclysme ni une révolution; c'est l'aboutissant d'une philosophie qui, depuis la première Renaissance médiévale, depuis le XIIe siècle, se développe sur notre sol, grandit, se perfectionne, et prend enfin pleine conscience de ses procédés et de sa force inventive.

Elle aussi, d'ailleurs, tout comme l'Empirisme anglais, nous offre des dangers qui lui sont inhérents, des erreurs où elle incline plus volontiers.

La mathématique universelle constitue un idéal dont la réalisation est sans cesse reculée par les faits nouveaux que lui oppose l'expérience interne et externe. L'individualité de chacune de ces expériences apporte donc un obstacle toujours fort importun à l'universalité des lois, des principes et des inférences que recherche le Rationalisme. L'Instinct rationnel tend tout naturellement à passer outre, à supprimer cet obstacle, à négliger l'expérience, à mépriser le fait particulier, pour se procurer plus rapidement les jouissances d'assimilation que j'ai analysées plus haut. Et le Français leur est d'autant plus sensible que ses goûts esthétiques sont plus développés : comment résister à l'attrait captieux d'un beau raisonne-

ment quand on est le grand créateur moderne des belles formes et des belles lignes?

Quelques conséquences sociales en découlent directement : l'individu avec ses qualités personnelles, sa valeur particulière, échappe, par définition, pourrait-on dire, à la règle universelle et sera souvent mal vu. L'hérédité, sous toutes ses formes, conservant et parfois amplifiant cette exception, apparaîtra comme un mal; le choix des meilleurs, la constitution et l'utilisation des élites prendront, aux yeux circonvenus, l'apparence d'une injustice; et l'Instinct rationnel trouvera trop souvent sa satisfaction dans un égalitarisme niveleur qui ne veut voir dans les *individus que les unités d'une même espèce*, à chacune desquelles s'applique indifféremment et *également* la loi, la règle, le raisonnement et la justice distributive.

Mais, affirmons-le bien haut, ces quelques défaillances ne doivent point nous faire méconnaître une des plus belles manifestations du génie humain, une des plus pures lumières qui l'ait éclairé sur la route des découvertes. *La mathématique universelle de Descartes est la méthode scientifique par excellence*; c'est elle, en somme, dont j'ai développé la pensée directrice au début de cette étude, et dont il m'a suffi de préciser le point de départ et de continuer la direction pour avoir une vue synthétique de la science tout entière.

Ajoutons que le Rationalisme *a aussi des conséquences sociales* dignes de notre admiration. J'ai signalé plus haut les relations qui existent entre le besoin de cohérence rationnelle et les sentiments de sympathie sociale. Jamais elles n'ont éclaté plus magnifiquement que dans le Rationalisme français, si compréhensif, si largement humain, si enthousiaste de toute idée généreuse comme de toute action morale juste et désintéressée, si fraternel enfin avec tout groupement humain qui cherche à remplir loyalement sa destinée.

Il semble, à première vue, qu'il y ait opposition complète entre les deux grandes philosophies que nous venons d'examiner brièvement, et bien des penseurs l'ont cru, à l'exemple de Roger Bacon. Mais, en réalité, elles sont comme deux savants ouvriers qui travaillent à la même œuvre avec des tempéraments différents; *les qualités de l'une corrigent les défauts de l'autre*, et se complètent harmonieusement : Descartes avait trop simplifié la Mécanique pour l'assimiler aux mathématiques; l'expérience révéla des difficultés qu'il n'avait

pas prévues. De même, la chimie, dès ses premières découvertes, est assimilée par Lavoisier, dans un passage célèbre, à une rigoureuse équation; mais les corps simples, puis l'atomisme viennent s'opposer, pendant un siècle, à une unification mécanique qui se résout seulement de nos jours. De même encore, en biologie, le rationaliste et cartésien Lamarck[1] ramène tout à la fonction, c'est-à-dire, en somme, au mouvement, mais les observateurs opposent des individualités morphologiques que l'hérédité transmet ou modifie brusquement en dehors de la fonction, et qui ne seront que fort lentement résolues.

Ainsi s'opposent en apparence, mais, en réalité, s'harmonisent les efforts des deux méthodes. Le Rationalisme est sans cesse arrêté dans sa marche trop hâtive par des problèmes nouveaux, par des obstacles réels (une foule d'individualisations concrètes) que la nature contenait en son sein et que l'Empirisme révèle; et sans cesse il s'attaque victorieusement à cet obstacle, l'analyse, le désagrège et l'égalise enfin sur la large voie où la Science continue sa marche.

(*A suivre.*)

1. Voir à ce propos mon étude : *Les origines subjectives des deux grandes théories évolutionnistes*, etc. (*Revue Anthrop.*, février 1915).

Découverte d'un Menhir à Sculptures,

tombé sous les Dunes de l'intérieur du Marais de Mont, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée).

[Stratigraphie Néolithique]

Par M. le Dr Marcel BAUDOUIN

Introduction.

Dans un mémoire antérieur[1], j'ai signalé la trouvaille d'un Menhir *tombé*, enfoncé *sous le sable des Dunes,* aux Chaumes, commune de Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée). — J'ai décrit alors cette découverte, en mentionnant qu'à côté existait une importante Sépulture Gallo-Romaine, parfaitement *datée* et placée dans le *sable* même[2]. — Cette première constatation m'avait permis de conclure[3] que les Dunes maritimes des Chaumes, quoique situées en pleins marais du pays de Mont, du côté de l'île de Riez, étaient : *a*) *antérieures à l'époque gallo-romaine*; *b*) et *postérieures à l'époque néolithique*, et même à la chute dudit menhir : ce qui les datait comme probablement très postérieures au Néolithique, quoiqu'on ne connaisse pas encore de chute de *Menhir* bien datée.

Or, en juillet 1913, j'ai trouvé, dans le même lieu et les mêmes conditions, un second Menhir, *tombé* également, et plus intéressant encore que le premier, non seulement par ses *dimensions*, mais surtout par sa *position de chute* et les *Sculptures* curieuses qu'il présente.

Le voisinage des deux blocs rend, en outre, des plus probable en ce

1. Marcel Baudouin, *Découverte d'un Menhir tombé sous les Dunes et d'une Station gallo-romaine aux Chaumes, de St-Hilaire-de-Riez* (V.). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1905, 19 janv., p. 125-141, 5 fig. — Tiré à part, 1905, in-8, 17 p., 5 fig.

2. Marcel Baudouin, *Description anatomique des neuf crânes de la Station gallo-romaine des Chaumes, de St-Hilaire-de-Riez* (V.). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1912, 7 nov., p. 321-346, 11 fig.

3. Marcel Baudouin, *Données stratigraphiques fournies par les Dunes sur les côtes de Vendée. Leur importance en Préhistoire et en Géographie historique.* — *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, 1912, 3e sér., t. II, 30 juin, p. 55-90, 8 fig. — Tiré à part, Nantes, in-8, 35 p., 8 fig.

point l'existence, sinon d'un véritable ALIGNEMENT, du moins d'un *Monument mégalithique* important, actuellement complètement *caché sous ces Dunes* ou totalement *détruit*.

Pour bien distinguer le premier menhir de 1902 de ce dernier, je crois utile de lui donner plus spécialement le nom de MENHIR DU CREUX-D'ARGENT *des Chaumes* (n° I), puisqu'il se trouve au niveau même de ce lieudit[1], réservant celui du *Menhir à Sculptures des Chaumes* (n° II) pour la pierre découverte en 1913.

DÉCOUVERTE. — Cette pierre a été trouvée, au cours de travaux agricoles, par le cultivateur qui a acheté la propriété de notre regretté ami Fromenty, appelée *La Chaumière*, sur la partie du ténement des *Chaumes* qui nous intéresse (*Fig.* 1; Δ).

Et, comme cette personne avait travaillé à nos fouilles de 1902, dès qu'elle eut reconnu la présence d'un nouveau bloc sous la dune, elle nous prévint, ainsi que nous l'en avions priée.

FOUILLE. — En juillet 1913, cet homme, avec d'autres ouvriers, a bien voulu, sous notre contrôle, mettre complètement à nu cette pierre; et une journée de travail à 3 fouilleurs a suffi pour la dégager complètement.

1° LA PIERRE. — Je pus alors l'étudier facilement, prendre les mensurations, les décalques, les photographies (*Fig.* 3), les contre-empreintes au plâtre nécessaires, et résoudre rapidement et aisément le problème posé par cette seconde découverte aux Chaumes de Saint-Hilaire-de-Riez. A l'aide d'un dégagement complet des extrémités, je pus d'abord me rendre compte de l'*Orientation* générale, de la configuration des 4 *bords* et de la *face zénithale* de la pierre, de l'existence de divers petits *blocs* au niveau du côté Est; et enfin, en faisant creuser au-dessous de cette énorme pierre différents petits *tunnels*, je me rendis compte de la conformation de la face gisant sur le sol.

2° OBJETS. — Au cours de ces recherches, on ne recueillit, d'ailleurs, *aucun objet préhistorique intéressant* (ce qui est assez extraordinaire), sauf les suivants :

a) *Percuteur*. — Au cours de la fouille, en effet, parmi les petits *cailloux* situés au pourtour de la base du mégalithe, j'ai ramassé un petit galet, ovalaire, de quartz blanchâtre, probablement d'origine marine, qui a servi de *Percuteur* à l'une de ses extrémités. Celle-ci, en effet, au lieu d'être unie et polie, présente des *cassures*, irrégulières, très localisées. Ce galet mesure 40 mm. × 23 mm. et ne pèse que 30 gr. Il s'agit donc d'un très petit outil, ayant, d'ailleurs, pu servir à la fabrication des *Cupules*.

b) *Silex taillés*. — Je n'ai reconnu que *trois* éclats de *silex*, provenant certainement de la taille de petits *galets de mer* en cette roche. 1° L'un d'eux n'est qu'un éclat sans intérêt (silex bleuâtre). — 2° Le second pro-

1. Dans mon travail de 1905, je n'avais pas cru utile de faire cette spécification, la pierre étant alors la seule apparente dans le ténement des Chaumes.

vient d'un silex très blanc, ayant l'apparence du marbre, avec un cône de percussion éclaté. Il présente des *retouches d'utilisation*, typiques, sur l'un des bords. Il n'a que 25 mm. de long et 20 mm. de large; il est épais de 8 mm. — 3° Le troisième fragment est très petit; mais on remarque sur la face non plane l'ablation préalable de petites lamelles très fines, enlevées sur le galet d'origine.

Ces trouvailles corroborent seulement l'hypothèse MENHIR, puisqu'elles indiquent le *passage* de l'homme en ce point et sont peu en rapport avec la théorie d'une pierre de grès *en place* et non utilisée par les néolithiques; mais elles ne prouvent pas, bien entendu, que la pierre a été jadis *dressée*.

3° BLOCS DE CALAGE. — Par contre, du côté de l'Est, on a mis au jour, d'une part au coin Nord-Est, d'autre part au bord Sud, près du coin Est, DEUX PIERRES, assez volumineuses, dont on ne peut s'expliquer la présence que si l'on admet qu'il s'agit de BLOCS DE CALAGE d'un *Menhir*, comme on le verra plus tard.

a) Ces blocs sont donc bien plus intéressants! On doit dire qu'il existait, en outre, de petits morceaux de *Grès cénomanien*, CASSÉS, également du côté Est, c'est-à dire tout autour de ce qui devait être la *base* de ce Menhir (*Fig.* 3; C^1).

b) Le bloc du *Nord-Est* était un morceau de *Pierre cornue*, c'est-à-dire un petit morceau de *Grès cénomanien*; il avait été *planté* DEBOUT, par conséquent bien *mis en place par l'homme*, au nord de cette base. On trouve souvent, on le sait, des blocs de calage dans cette situation (*Fig.* 1; C^2), au pied des Menhirs!

c) La pierre du bord *Sud*, par contre, reposait à plat sur le *lit de cailloux*, supportant toute la pierre principale et était recouverte en partie par ce dernier (*Fig.* 1; C^3).

Ce bloc de grès, assez important, mesurant 0 m. 85 de longueur, 0 m. 60 de largeur maximum et 0 m. 35 d'épaisseur, était *engagé* de 0 m. 15 sous le bord sud de la grosse pierre, à environ 0 m. 80 de son coin Est. Il est encore en place; on n'y a pas touché.

C'est un bloc de *Grès cénomanien*, à bords et angles arrondis par les eaux, semblant avoir été roulé par les flots.

Il est certain qu'il s'agit aussi d'une pierre *apportée* là et placée au coin Sud de la base d'un Menhir, pour le consolider.

A la chute de celui-ci, elle a été *recouverte* en partie seulement.

4° SOL ANCIEN (*Lit de cailloux*). — Au cours de la fouille, on a pu, en outre, constater qu'un lit de *cailloux roulés*, de quelques centimètres d'épaisseur, 0 m. 20 à 0 m. 25, se trouvait *sous la dune* et *sous le Menhir*.

Cette couche supportait la *base* de la pierre; elle est donc *antérieure* au Menhir. Par suite, on ne peut pas y voir la trace d'un ancien *cordon littoral*, correspondant à ladite Dune, post-néolithique. Je crois qu'il s'agit là d'un dépôt de la fin du *Paléolithique*, partant anténéolithique, correspondant à la *Transgression marine*, qui a dû recouvrir tout le

littoral vendéen pendant le Paléolithique supérieur. En tout cas, cet amas constituait le SOL ANCIEN, sur lequel fut érigé le Menhir. Au-dessous de lui se trouvent l'épaisse couche des *Sables cénomaniens jaunes* des Chaumes, qui, vers l'Est (à La Fenêtre), ont parfois une puissance de 8 à 9 m., avant d'atteindre les *Calcaires marneux*, qui affleurent presque à La Noivière, au sud des Chaumes, comme je l'ai indiqué en 1905, et forment l'infrastructure de l'île de Riez (*Fig.* 1).

En juillet 1913, malgré la saison, ce lit de cailloux était très humide : ce qui prouve que les infiltrations d'eau du Marais remontent jusque-là et que les eaux de pluie, qui traversent les sables maritimes, sont arrêtées, au contraire, par les Sables cénomaniens, parfois assez argileux (*Terre jaune*).

I. — ÉTUDE DE LA PIERRE [*Menhir tombé*].

SITUATION. — La pierre se trouve au Nord du *Creux d'Argent*, aux *Chaumes* de Saint-Hilaire-de Riez, dans la *pièce*, actuellement défrichée, qui borde le bois de sapins. Elle est à quelques mètres à peine du terrier qui le limite de ce côté.

Pour s'y rendre, il suffit de prendre l'allée centrale de la sapinière, située derrière *La Chaumière*, dénomination présente de la demeure du propriétaire du sol.

Je n'insiste pas sur la *voie d'accès*, signalée en 1905 ; sur l'*altitude* (6 m.) ; sur la *géologie* du terrain, indiquées aussi à cette époque [*Dune maritime* récente [A^2], reposant sur les *Sables cénomaniens* [C^4] ; sur la *pétrographie* [*Grès cénomanien à grains fins*] ; etc.

PÉTROGRAPHIE. — Je ferai remarquer seulement qu'il pourrait, certes, s'agir d'un bloc de *Grès cénomanien* en PLACE GÉOLOGIQUE, puisque ces blocs se trouvent souvent sur les sables de cette sorte. Ils se sont formés en effet dans ces terrains ; et le *Sable cénomanien*, qui les recouvrait jadis, aurait pu disparaître sous l'action des eaux.

Mais ici cette hypothèse n'est pas soutenable pour plusieurs motifs que nous indiquerons et soulignerons plus loin et qui nous ont fait porter de suite le diagnostic : *a*) d'abord de roche DÉPLACÉE *par l'homme* ; *b*) puis de roche DRESSÉE, c'est-à-dire de véritable MENHIR.

ENFOUISSEMENT. — Le point sur lequel il faut insister tout particulièrement ici, c'est la SITUATION SOUS LA DUNE et le mode d'enfouissement (*Fig.* 2).

Cette *Dune* a une épaisseur de 1 mètre environ à ce niveau, au-dessus de la face supérieure de la pierre. Celle-ci ayant elle-même environ 0 m. 50 d'épaisseur maximum, il en résulte que la hauteur totale de l'*ensablement* est de 1 m. 50 au maximum. Au niveau du *Creux d'Argent*, située plus au *Sud*, c'est-à-dire plus loin de l'ancien rivage *Nord* de l'Ile de Riez, la hauteur de la dune était de 2 m. 50 au moins, c'est-à-dire notablement plus considérable : ce qui se comprend très bien d'ailleurs.

Mais, au niveau de l'extrémité *Ouest* de la pierre, la dune ne la surmonte plus que de 0 m. 80, au lieu de 1 mètre, comme au centre. Cela tient, comme la *fouille* nous a permis de le constater, à ce que cette partie, épaisse de 0 m. 25, est *relevée en l'air*, de 0 m. 30 par rapport à l'autre, par un *amas de sable de Dune maritime*, ayant précisément 0 m. 35 d'épaisseur et reposant sur l'ancien sol [Cailloux sur les *Sables cénomaniens*]!

Fig. 1. — Situation géographique des MENHIRS, tombés sous les *Dunes*, des CHAUMES, Commune de St-Hilaire-de-Riez (Vendée). — D'après la *Carte d'État-Major*. — *Échelle* : 1/80 000e.

Légende : Δ, MENHIRS des *Chaumes*; — ⊔, SÉPULTURE *gallo-romaine* (IIIe s. ? après J.-C).

⊘ *Cachette* NÉOLITHIQUE (Le Loisson). — Près de H, MENHIR, *enfoui* sous la *tourbe* marine, du BOUTREILLON. — RIEZ, POLISSOIR, *enfoui*, sous la Dune.

Δ, MENHIR *debout*, de La Palissonnière. — R, *Roche Garenbot* [affleurement de calcaire *tertiaire*]. — Pi (π), *Allée couverte de Pierrefolle* (Commequiers) [*Pied humain* sculpté].

Et voilà une observation qui est de capitale importance! Elle prouve, en effet, que, puisqu'il y a du SABLE MARIN *sous* la pierre à cette extrémité surtout, la pierre a été *soulevée*, en cet endroit, à un moment donné et que, par suite, il ne peut plus être question d'une roche en situation

géologique. — L'existence d'un MENHIR est donc prouvée par cette simple constatation[1], qui montre d'autre part que la chute de la pierre dressée a eu lieu *après la formation* des premiers apports de sable ayant constitué *la Dune*.

0 m. 35 représentant, d'autre part, le *tiers* de 1 mètre, on peut dire que la chute s'est produite dans le premier tiers de la période d'édification de cette dune, qui, je l'ai indiqué en 1905, était définitive à l'époque gallo-romaine (IIIe siècle après J.-C.) en cette région.

Ce sont là des données d'ordre géologique et stratigraphique des plus intéressantes, qui spécifient bien tout l'intérêt des fouilles, méthodiques, de Mégalithes placés dans de telles conditions.

DESCRIPTION DE LA PIERRE. — Actuellement, après avoir été complètement dégagée du sable de Dune qui la recouvrait, la pierre est très visible, au fond d'une fosse artificielle, ayant 4 m. 50 de longueur Ouest-Est, 2 m. 50 de largeur Nord-Sud et 1 m. environ de profondeur (*Fig.* 2; M).

Elle est placée au fond de cette cavité, de telle sorte que son grand axe va de l'Est à l'Ouest, avec le côté Ouest à 0 m. 80 de profondeur et le côté Est à 1 m. Elle n'est donc pas absolument horizontale, mais a son bord Ouest légèrement *relevé* de 0 m. 35 environ au-dessus du lit de cailloux sur lequel elle repose.

1° ORIENTATION. — Le *bord Est* fait, avec la ligne Nord-Sud magnétique, c'est-à-dire avec la direction de l'aiguille aimantée, un angle de 30°, ouvert au Nord-Est. On a donc : N. 30° E (*Fig.* 3; N′ N″).

2° FORME. — La pierre ressemble à un parallélipipède, assez allongé, c'est-à-dire à un Menhir aplati ou du type *plat*, comme tous ceux en roche analogue qu'on rencontre dans la région. Son coin Nord-Ouest présentant un angle rentrant de 0 m. 60 × 0 m. 65 a dû être le siège d'une fracture avant la chute, car il manque là une partie du bloc et puisque les traits de brisure visibles ne sont pas patinés (*Fig.* 3; K).

Le bloc présente à considérer deux faces, inférieure et zénithale; quatre bords, deux grands, Nord et Sud, et deux petits, Est et Ouest.

a) *Faces.* — 1° *Supérieure.* — La face *supérieure* ou *zénithale*, seule visible, est celle qui présente les *Sculptures* que nous décrivons plus loin; mais on y remarque en outre des irrégularités et des cavités naturelles, en rapport avec la nature de la roche, surtout près des bords. — Dans sa partie centrale, la plus large, cette face atteint 2 m. 15 de large (*Fig.* 3 et 4).

2° *Inférieure.* — Comme nous n'avons pas soulevé la pierre, nous ignorons sa véritable conformation; mais nous avons pu cependant en soupçonner l'aspect général, en creusant des galeries au-dessous d'elle, après avoir dégagé les deux grands bords; cette face ne présente d'ailleurs rien de particulier à signaler.

1. Mais la Pierre n'en a pas moins été une ancienne *Pierre à Sculptures*, avant d'être un Menhir, pour une autre raison.

b) *Bords.* — 1° *Nord.* — Au coin Ouest se trouve la cassure indiquée (K).

2° *Sud.* — A 0 m. 20 du coin Est, ce bord recouvre un des blocs de calage (n° III) (*Fig.* 4; P^{II}), sur une étendue de 0 m. 15. A 2 m. 10 du coin Sud se trouve une *dépression naturelle*, oblique, remontant vers l'Ouest (*Fig.* 3; T), présentant à son extrémité une sorte de petit tunnel naturel,

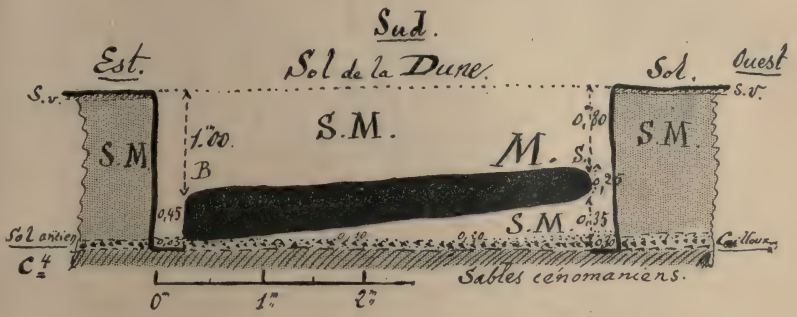

Fig. 2. — Situation *Géologique* du MENHIR *tombé* sous la Dune. — *Echelle* : 15/100.
Légende : M, *Menhir* tombé ; — B, sa *base* ; — S, son *sommet* ; — B S, *bord nord* de la pierre ; — S M, Sable maritime, formant la *Dune* ; — C^4, Sables anciens (Cénomaniens) ; — S. v., terre végétale actuelle.

creusé dans le grès et ayant 0 m. 25 de longueur sur une largeur de 6 à 8 mm. — Longueur totale : 4 m. 10.

3° *Est.* — Le plus *épais*, puisqu'il a 0 m. 45 ; mais le plus *court* (1 m. 40). Bord solide et très régulier, sans cavités irrégulières (*Fig.* 4).

4° *Ouest.* — Le moins *épais*, puisqu'il n'a que 0 m. 25. — La *longueur* est actuellement de 1 m. 60 ; mais il devait être un peu plus long avant la cassure (K) de la pierre.

Près du coin Sud-Ouest, il y a, dans son épaisseur, un trou cylindrique, *naturel*, de 0 m. 30 de diamètre et de 0 m. 10 de diamètre, parallèle au bord sud (*Fig.* 3 ; d^2).

DIMENSIONS ET POIDS. — Si nous établissons les dimensions moyennes de la pierre, nous constatons que sa longueur maximum est de 4 m. 10 (bord Sud) et sa largeur maximum 2 m. 15.

Mais la largeur moyenne, les petits bords ayant 1 m. 40 et 1 m. 60, n'est en réalité que de $\frac{1 \text{ m. } 50 + 2 \text{ m. } 15}{2} = 1 \text{ m. } 80$.

L'épaisseur moyenne est : $\frac{0 \text{ m. } 25 + 0 \text{ m. } 45}{2} = 0 \text{ m. } 35$.

Par suite son *cube* est de 4 m. $\times$ 1 m. 80 $\times$ 0 m. 35 = 2 mc. 520.

Comme le grès cénomanien a une densité de 2,30, le poids du bloc est de 2,30 $\times$ 2,500 mc. = 5 750 k.

NATURE DU BLOC. — Il n'y a, pour cette pierre, que deux hypothèses possibles à soutenir :

1° Rocher en place, sur lequel les Néolithiques auraient exécuté *des Sculptures*;

Fig. 3. — Surface *zénithale* du Menhir *à Sculptures* (N° II) des Chaumes, St.-Hilaire-de-Riez (Vendée). — *Echelle* : 1/30 environ.

Légende : C^{I}, C^{II}, Situation de deux *blocs de calage*; — C^{III}, Gros*bloc de Calage* ; — N^{I} N^{II}, base du Menhir; — N N^{I} N^{II}, *Axe d'érection*; — M^{I} M^{II}, N^{I} N^{II}, partie *enfouie* du Menhir; — Nm, Nord magnétique; — D, les trois *Rainures* (1, 2, 3); — R, *Rainure* centrale; — I à VIII, *Cupules*; — T, cavité naturelle, avec canal intra-rocheux (d^{1}); — E, Encoche ou Bassin; — K^{1} partie *cassée*; — d^{2}, 2e canal intra-rocheux.

2° MENHIR *tombé*, constitué par une ancienne PIERRE A SCULPTURES, *apportée* en ce lieu.

Je conclus au MENHIR pour plusieurs raisons :

a) Existence, dans le voisinage, d'une autre PIERRE semblable (même *orientation*; même côté de *chute*; même *roche*; même *situation sous la Dune*; etc.), mais *sans sculptures*, et qui doit être un *Menhir*.

b) *Orientation de la pierre*, qui est celle des MENHIRS du pays et correspondant à la *Méridienne céleste* néolithique [*Le Boutreillon*, Saint-Hilaire-de-Riez; Menhirs du *Pays de Mont*; etc., etc.]

c) Mauvaise *orientation des Sculptures*, dans l'hypothèse contraire.

d) *Existence* de la DUNE (*sables maritimes modernes*) SOUS la *partie Ouest de la pierre*.

e) Existence de *gros blocs* de pierre, au voisinage du côté Est, qui seul peut correspondre à la base[1] d'un Menhir : l'un VERTICAL, c'est-à-dire dressé en terre par l'homme; l'autre, *horizontal*, mais situé SOUS *la pierre* du côté où la chute a dû avoir lieu (Ouest) [*Calages*].

f) Trouvailles de quelques pièces *préhistoriques* au voisinage.

Ces arguments, surtout les quatre derniers [*c*, *d*, *e*, *f*], me paraissent irréfutables[2]. — Aussi j'admets, sans hésitation, qu'il s'agit d'un MENHIR, tombé du côté de l'*Ouest* [comme dans le cas de la *Pierre du Creux d'Argent*[3]], et constitué par une *Pierre à Sculptures*, déplacée et transportée.

MENHIR. — Si nous acceptons définitivement l'hypothèse Menhir, il est certain :

1° Que la *base* du Mégalithe correspondait au côté Est, puisque les BLOCS DE CALAGE se trouvaient de ce côté et puisque c'est le bord *le plus épais* (0 m. 45) [Ces deux données suffisent];

2° Que cette base se trouvait forcément sur une ligne faisant un angle de 30° Nord-Est [N. 30° E.] avec la *Méridienne magnétique*, la pierre étant tombée *spontanément* ;

3° Que la DUNE a commencé à se former AVANT *la chute*, totale, du Menhir;

4° Que la chute s'est faite du côté de l'*Ouest* et que la face zénithale actuelle est la face *Est* du Menhir;

5° Qu'après la chute la Dune a continué à se former, de façon à recouvrir la pierre de 1 m. de sable au moins à l'Est;

6° Que la Dune avait cessé de s'accroître à l'époque *gallo-romaine*, en raison de ce que nous savons des trouvailles faites dans le voisinage.

Hauteur. — Dans ces conditions, le Menhir, supposé *redressé*, devait avoir

1. C'est, en effet, le côté le plus épais (0 m. 45, au lieu de 0 m. 25).
2. Ces faits sont *inexplicables*, en effet, avec l'hypothèse de rocher en *situation géologique*.
3. S'il ne s'agissait pas là de deux Menhirs tombés, on ne comprendrait pas les coïncidences d'orientation au moins, et surtout l'existence du *côté* le moins épais de la pierre, dans les deux cas, du côté de l'*Ouest*.

près de 4 m. de hauteur, puisqu'il ne pouvait guère avoir que 0 m. 30 cm. d'enfouissement dans le lit *de cailloux* et la *terre jaune*. En acceptant cette hypothèse de 0 m. 30, il avait alors : 4 m. 15 — 0 m. 30 = 3 m. 80 au-dessus du *sol néolithique* ou ancien (*Fig.* 3 ; M[I] M[II]).

Le menhir voisin du *Creux d'Argent* était plus petit, n'ayant que 2 m. 50 — 0 m. 30 = 2 m. 20 de haut.

Orientation. — L'axe d'érection faisant un angle de 30° N.-E. environ

Fig. 4. — Photographie de la Face zénithale du Menhir tombé, au fond de la tranchée de fouille dans la Dune.

Légende : P[I], le Menhir tombé, vu du coté *Sud*. — P[II], gros *Bloc de Calage* du coté *Sud-Est* — D, Les trois *Rainures* (1, 2, 3). — III, IV, VII, VIII, *Cupules*. — T, Cavité naturelle. — d[1], canal intra-rocheux.

On voit la *Coupe verticale* de la Dune, surtout à gauche. — La pierre repose à l'Est sur le *lit de cailloux* cité.

avec l'aiguille aimantée, si l'on retranche la déclinaison du lieu (16°), on a : 30° — 16° = 14°. — Il se trouvait donc probablemet sur la MÉRIDIENNE CÉLESTE NÉOLITHIQUE, vu la déviation à l'Est.

La *Déviation précessionnelle* étant dès lors de 14°, son érection doit correspondre à environ 6 800 ans avant J.-C.

Le Menhir du *Creux d'Argent* devait d'ailleurs avoir une orientation presque semblable, sur la *Méridienne céleste* néolithique.

Aspect. — La *Base* correspondant au bord Est, la face zénithale actuelle,

couverte de *sculptures*, regardait l'*Est*, c'est-à-dire le côté du *Soleil Levant* : fait qui a son intérêt, car souvent les Cupules sont à l'Est.

D'autre part, les bords à sculptures [Cupules; *Encoche*] étaient au *Sud*, c'est-à-dire du côté du *Soleil à Midi*; autre donnée, intéressante au moins à indiquer.

Le *sommet* correspondait forcément au bord Ouest, le moins épais (0 m. 25).

On remarquera que, comme pour le *Menhir du Creux d'Argent*, c'est ici la *base* qui est le bord le plus petit (1 m. 40 par 2 m. 15 pour le premier; 1 m. pour 1 m. 40 pour le second mégalithe). — Cette concordance de forme est remarquable.

Sculptures enfouies. — Avec l'enfouissement admis de 0 m. 30, il résulte de ce fait qu'une CUPULE au moins, le n° III (sinon le n° IV), devait être CACHÉE *en terre*. — Cela suffit à établir que les *Cupules* au moins sont ANTÉRIEURES au *Menhir*, là comme partout ailleurs [les Landes, Gatine, etc. à Ile d'Yeu; le Menhir n° IX de la Frébouchère et La Cour du Breuil, Le Bernard, etc.].

NATURE DU MENHIR. — 1° Il ne faut pas oublier qu'il existe, à environ 800 m. au Nord-Ouest de Chaumes, un lieu dit appelé LA GALERIE, qui, au cadastre, porte le n° 657, section B, et correspond exactement à la maisonnette qui se trouve au Pissot (*Fig.* 1), entre les routes de Saint-Jean-de-Mont (J.) et du Périer (P.); et qu'au Nord de LA GALERIE se trouve un autre lieu, dit LA GROTTE, sur la route du Périer, à 300 m. environ au Nord.

A l'heure présente, ces deux dénominations sont inexplicables, car on se trouve là sur le *sable maritime*, au niveau même de l'ancien rivage du Golfe de Mont, puisque le *Marais* du Pissot commence à quelques mètres à l'Ouest. — Aussi croit-on désormais qu'elles correspondent à deux ALLÉES COUVERTES, *détruites*, comme LA GALERIE, à Soullans (V.).

S'il en est bien ainsi, les menhirs de Chaumes pourraient être des *satellites*, au moins de *La Galerie*, malgré la distance de 800 m , car ils se trouvent bien sur *la Ligne solsticiale Sud-Est* de *la Galerie* ou à peu près. — Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

2° Aussi, vu l'existence aux Chaumes de DEUX *Menhirs*; vu la présence, à 160 m. au Sud, de deux autres *Menhirs* probables (*La Chevalerie*); vu l'enfouissement à 2 km. au Sud dans le marais du *Menhir du Boutreillon*; vu enfin les menhirs de la côte de Croix-de-Vie [section F], je crois qu'un vaste ALIGNEMENT est plus probable dans cette région; et c'est à cette hypothèse que je m'arrête jusqu'à nouvel ordre.

D'autres menhirs sont encore possibles, sinon certains, à l'*ilot du Loisson* [LA PIERRE, section C, n° 934-935] et au *Bois Rortheau*, près des Chaumes [*La Pierre*, n° 650-651, section C], c'est-à-dire au Nord des Chaumes, en raison de la dénomination [*La Pierre*] de certains champs[1].

1. Mais une cause d'erreur peut jouer ici : présence d'affleurements *calcaires*, au milieu de l'ancien *Golfe* de Mont (*Marais* actuel), comme à *La Roche Garenbot* (A, 1253), *Rochebonne* (C, 263-314), le *Rocher* (B, 986-992), les *Roches* (C, 1620), etc.

II. — Étude des Sculptures.

Ensemble. — La *Face zénithale* de cette pierre (*Fig.* 3) présente de véritables Sculptures néolithiques, dont certaines, à un examen superficiel, pourraient être prises pour de simples *Cavités naturelles*, d'autant plus que cette face elle-même en présente plusieurs d'indiscutables, en raison de la nature de la roche (*Fig.* 4; T).

Toutefois la commune mesure [néolithique] *intercupulaire*, qu'on retrouve pour toutes les cupules que nous désignons, montre qu'en réalité il s'agit bien là d'un travail humain.

Les Sculptures à signaler sont les suivantes :

A. *Huit* Cupules (I-VIII), du type classique, formant 4 groupes de 2 : un à chaque extrémité, en opposition; un central; et un intermédiaire (*Fig.* 3).

B. Une Encoche ou *Bassin* (E); et une Rainure ou *cavité fusiforme* (R), voisine, à situation presque centrale.

Enfin un ensemble formé par *trois Traits* parallèles (D) doit être considéré soit comme de fines *Rainures* de *Polissoir*, soit plutôt comme des *Gravures réelles*. — Etudions ces différentes traces de travail humain.

1° Cupules. — 1° *Forme et dimensions*. — Les *huit* cupules se classent dans les 4 groupes suivants (*Fig.* 3).

a. Groupe de l'Ouest. — Situés au coin Sud-Ouest, les deux cupules sont voisines et se trouvent à des distances des bords qui sont voulues. La Cupule n° I, au Sud, mesure 60 × 40 × 6 (*Ovale*). La cupule n° II ou Ouest a 70 × 40 × 6 (*Ovale*). Le grand axe des Ovales correspond à la *ligne cupulaire* I-II, qui fait un angle S.-E. de 160° avec la boussole.

b. Groupe de l'Est. — Les deux cupules, placées dans des conditions analogues, au coin Nord-Est, sont aussi à des distances semblables des bords.

La Cupule n° III ou Est mesure 100 × 50 × 70 (*Ovale*); la Cupule n° IV ou Nord a 80 × 40 × 71 (*Ovale*).

Il est indispensable de remarquer que la *ligne cupulaire* III-IV est parallèle à celle des Cupules I-II et que les grands axes des cupules sont aussi sur cette ligne !

c) Groupe intermédiaire. — 2 petites cupules sont situées à l'Est du groupe Ouest, au milieu de la pierre, tracées à l'Ouest de l'Encoche et de la Rainure, avec lesquelles elles paraissent en rapport.

Le n° V ou Sud a 25 × 5 (*Circulaire*).

Le n° VI ou Ouest mesure : 25 × 5 (*Circulaire*).

La ligne cupulaire n° V-VI est *parallèle* à celles de I-II et de III et IV.

d) Groupe central. — Il est constitué par 2 petites cupules, situées au centre, et à l'Est de l'Encoche et de la Rainure, assez près du bord Sud (environ 0,50).

La Cupule Ouest (n° VII) : 50 × 5 (*Circulaire*).

La Cupule Est (n° VIII) mesure : 70 × 50 × 5 (*Ovale* : Nord-Sud).

La ligne cupulaire VII-VIII fait un angle de *125°* avec les lignes cupulaires : chiffre très remarquable, qui est bien connu en matière de phases solaires!

2° *Distances.* — Les DISTANCES INTERCUPULAIRES et les distances des Cupules aux bords voisins de la pierre méritent d'être notées, car la *Commune mesure* apparaît partout.

a) *Bords.* — N° I. — Bord *Sud*, 0 m. 24 [0 m. 06 × 4]; bord *Ouest*, 0 m. 48 [0 m. 06 × 8].

N° II. — Bord *Sud*, 0 m. 42 [0 m. 06 × 7]; bord *Ouest*, 0 m. 30 [0 m. 06 × 5].

N° III. — Bord *Est*, 0 m. 18 [0 m. 06 × 3]; bord Nord, 0 m. 47 [0 m. 06 × 8 — 0 m. 01].

N° IV. — Bord *Est*, 0 m. 48 [0 m. 06 × 8]; bord *Nord*, 0 m. 23 [0 m. 06 × 4 — 0 m. 01].

N° V. — Bord *Ouest*, 0 m. 90 [0 m. 60 × 15]; bord *Sud*, 0 m. 72 [0 m. 06 × 12].

N° VI. — Bord *Ouest*, 0 m. 71 [0 m. 06 × 12 — 0 m. 01]; bord *Nord*, 1 m. 20 [0 m. 06 × 20].

b) *Cupules.* — N° I-II = 0 m. 37 [0 m. 06 × 6 + 0 m. 01].

N° III-IV = 0 m. 34 [0 m. 06 × 6 — 0 m. 02].

N° V-VI = 0 m. 30 [0 m. 06 × 5].

N° VII-VIII = 0 m. 30 [0 m. 06 × 5].

La Commune mesure [0 m. 060] est surtout remarquable de précision pour les distances des cupules aux bords de la pierre : ce qui est *rare*.

En effet, sur 12 mesures, il n'y a que trois fois des erreurs d'un centimètre seulement: soit un quart des cas. — Qui plus est, ces erreurs s'observent surtout, comme d'ordinaire, pour les *grandes* distances [0 m. 71; 0 m. 47; 0 m. 23].

La dite mesure est remarquable aussi pour les Distances intercupulaires, inférieures à 0 m. 36.

Inutile d'insister; mais nous avons là la preuve que cette Commune mesure existe dans cette région où les cupules étaient jusqu'à présent *complètement* inconnues. — Elle est là de 0 m. 060, comme à l'Ile d'Yeu, et non pas de 0 m. 070, comme on aurait pu le croire[1].

2° BASSIN. — Il existe, au niveau du bord Sud, à 1 m. 15 du coin Ouest, une ENCOCHE, nettement creusée dans le grès, mais qu'on pourrait prendre pour une cavité naturelle sans la *Commune mesure*, indiscutable ici!

Les dimensions sont les suivantes : longueur, 0 m. 21 [0 m. 07 × 3]; largeur, 0 m. 15 [0 m. 07 × 2 + 0 m. 01]; profondeur 0 m. 07. — Je conclus qu'il y a là une *Commune mesure*, spéciale, de 0 m. 070 (au lieu de 0 m. 060, dimension habituelle pour les *distances* des cupules), pour ce BASSIN.

Cette encoche, allongée, fait un angle de 25° Nord-Est avec la ligne Nord-

1. Voir plus loin § *Bassin*.

Sud magnétique ; par conséquent son grand axe est parallèle à l'axe d'érection du Menhir. Il est à remarquer que, prolongé, il correspond exactement à l'axe de la *rainure* (R), voisine, située à 0 m. 48 [0 m. 06 × 8] du côté du Nord [1] !

Ou il s'agit là d'un BASSIN ordinaire sur bord de pierre, dont les exemples abondent; ou l'on est en présence d'une ENCOCHE, absolument semblable à celles des blocs-statues du Temple solaire des Vaux, à Saint-Aubin-de-Baubigné [2].

J'inclinerais vers cette identification, qui cadre tout à fait avec l'hypothèse MENHIR, s'il n'y avait pas là beaucoup de *Cupules*. — Il se pourrait donc que cette sculpture-là soit *postérieure* aux Cupules et ait été *ajoutée* à l'époque même du Menhir.

3° RAINURE. — Au Nord de cette encoche, à 0 m. 48, se voit une sorte de forte RAINURE, ne ressemblant pas du tout à une *rainure de Polissoir*, mais comparable à certains gros traits gravés de Saint-Aubin-de-Baubigné (D.-S.), ou plutôt à une *Cavité ovoïde*, très allongée et fusiforme. Le grand axe continue au Nord celui de l'*Encoche*.

La Rainure a également 0 m. 21 [0 m. 07 × 3] de longueur [même commune mesure que le Bassin], mais seulement 0 m. 07 de largeur [0 m. 07 × 1] [3] ; la profondeur est aussi de 0 m. 07.

La *distance* au bord Nord est de 1 m. 20 [0 m. 06 × 20].

Là comme ci-dessus apparaît donc la même Commune mesure [0 m. 07] [4] !

La *ligne Encoche-rainure* [E. R.] est, fait remarquable, presque perpendiculaire (90°) à la ligne cupulaire VII-VIII ; et les autres lignes cupulaires font avec elle un angle de 35° Nord-Ouest.

4° REMARQUES THÉORIQUES. — Ces constatations sont extrêmement importantes, car elles vont me permettre de trouver la signification de ces diverses lignes.

1. Le seul *Bassin*, indiscutable, du pays se voit sur le *Menhir de La Verrie*, à Soullans.

Or il mesure *précisément* 0 m. 70 × 0 m. 40. Et ces dimensions indiquent la même commune mesure qu'ici, c'est-à-dire plus *élevée* [0 m. 070, au lieu de 0 m. 060] que celles des Cupules.

Mais on retrouve celle-ci ailleurs, en particulier dans le sud de la Vendée. — Cela ne tient pas à la méthode de fabrication des Bassins, puisqu'aux Amporelles (Ile d'Yeu), on a 0 m. 60; mais sans doute à l'*époque* de fabrication et aux peuplades néolithiques.

2. Marcel Baudouin, *Le Rocher à gravures du Temple du Soleil aux Vaux, de Saint-Aubin-de-Baubigné* (D.-S.). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1913, 20 février. — Paris, 1913, in-8 [Cf. p. 19, fig. 7].

3. Une *Cavité ovoïde* ordinaire aurait eu 0 m. 14 de large.

4. On voit que la *Commune mesure* de *fabrication* de cette sculpture est de 0 m. 07, tandis que celle des *distances* reste de 0 m. 06 [comme pour les *Cupules*].

Depuis quelque temps, ce fait nous a frappé; car on le retrouve souvent en matière de sculptures.

Il faudra donc, désormais, faire cette distinction : *Commune mesure intersculpturale* [0 m. 60] et Commune mesure *sculpturale* [0 m. 07] de certains Bassins et Encoches.

A. LIGNES CUPULAIRES. — En effet, l'angle de 90° doit faire songer à l'angle *équinoxio-méridien*, et l'autre angle de 35° doit correspondre à l'angle *solsticio-méridien*, qui, en réalité, est là de 36°[1].

S'il en bien ainsi, la ligne *Encoche-rainure* (R. E.) représenterait la MÉRIDIENNE CÉLESTE; la ligne *cupulaire* n° VII-VIII l'ÉQUINOXIALE *solaire*; et les autres lignes *cupulaires* les *lignes solsticiales sud-lever* [solstice d'hiver].

Poussant plus loin les choses, si l'on mène la *ligne cupulaire II-V*, réunissant les *groupes* I et III, on constate qu'elle fait avec la Méridienne *céleste* (R. E.) un angle de 126°. C'est donc la ligne SOLSTICIALE NORD-LEVER.

D'autre part, on notera que, pour les *lignes solsticiales sud-lever*, les cupules OVALES ont leurs grands axes *parallèles*; et que, pour la ligne *équinoxiale*, une cupule (n° VIII) seule est *ovale* et a, au contraire, son grand axe à 90° sur cette ligne (ce qui représente la *Méridienne*). — Cela s'observe souvent.

B. SIGNIFICATION DES CUPULES. — 1° S'il en est bien ainsi, toutes ces sculptures sont forcément de la même époque[2] et prouvent : 1° qu'on a bien affaire ici à une PIERRE A CUPULES classique; 2° qu'ici les LIGNES CUPULAIRES sont des LIGNES SOLAIRES; 3° et les CUPULES des POINTS SOLAIRES, conformément à la théorie que nous défendons à l'heure présente.

2° On peut se demander maintenant si ces sculptures ont été faites sur une *roche*, en *place géologique*, c'est-à-dire s'il s'agit d'une *Pierre* libre à *sculptures*; ou bien si elles ont été exécutées sur le bloc, après son *transport* et *avant son érection*.

a. Il est impossible, bien entendu, d'accepter l'hypothèse de travail humain sur *Menhir* DEBOUT, puisqu'une *Cupule* au moins (n° III), peut-être même deux (n°s III et IV), ont été ENFOUIES. Mais on peut très bien se demander si certaines sculptures, vu leur position, n'ont pas été faites pour décorer le Menhir, *après son érection* ou même *avant*, mais après le transport.

b. Je suis obligé de conclure tout simplement à une ancienne PIERRE A SCULPTURES, *transportée et transformée* en *Menhir*, en raison même de la concordance notée dans les *Lignes de Cupules*, dont trois sont exactement *parallèles*, et de la localisation des sculptures au bord sud et aux extrémités de la pierre), comme cela a eu lieu pour le Menhir voisin de La Verrie, à Soullans (Vendée). Par suite l'encoche du nord-sud (E) ne doit être qu'un petit *Bassin*, contemporain des cupules.

c. L'orientation de cette encoche, par rapport à la méridienne magnétique donne un angle de 25°.

En retranchant la déclinaison, on a : 25° — 16° = 9° de différence.

Certes, cela pourrait correspondre à une déviation précessionnelle, d'autant plus que celle fournie par la base du Menhir est de 30° — 16° = 14°.

Mais, cependant, cela est peu probable, car nous verrons que les *Rainures*

1. Latitude de la Vendée (46° environ).
2. Puisqu'il n'y a pas de *Déviation précessionnelle* entre elles.

restant à décrire fournissent un troisième chiffre (20° — 16° = 4°), très différent. A cause de cela encore, je conclus que les sculptures sont *antérieures au Transport* et qu'il ne s'agit pas là d'une pierre en place géologique.

III. — Gravures linéaires.

Je crois qu'il est plus logique de décrire à part les petites RAINURES de cette pierre, plutôt que de les classer dans le chapitre des sculptures, car ces traces peuvent représenter aussi bien des RAIES de POLISSOIR que des TRAITS GRAVÉS, plus ou moins comparables aux *traits* des blocs statues, de Saint-Aubin-de-Baubigné ou du Morgaillon[1], à Saint-Martin-de-Brem.

Fig. 5. — DÉCALQUE, réduit directement par la photogravure, des TROIS RAINURES. — *Echelle :* 1/4 grandeur.

Légende : I, II, III, Les Trois Rainures, *polies*. — T, Coupe transversale de la rainure N° III; — *a*, *b*, ouverture de la rainure; — *c*, son fond.

En tout cas il s'agit de *trois* RAINURES, ou gravures linéaires, presque parallèles, distantes de 0 m. 17 du bord sud de la pierre, et situées à 1 m. 50 de son coin sud-est (*Fig. 3 et 4*).

1° DESCRIPTION. — Elles sont perpendiculaires à ce bord sud ou presque; et une de leurs extrémités, celle du sud, est située sur une même ligne, tandis qu'il n'en est pas ainsi pour l'autre (*Fig. 5*).

a. La *rainure* n° I ou *ouest* mesure 0 m. 18 de long et a 0 m. 120 de large; elle est la plus courte.

b. La *rainure centrale* n° II a 0 m. 19 de long et 0 m. 100 de large. Elle est distante de la précédente de 50 millimètres.

c. La *rainure* n° III ou Est, qui est la plus longue et est un peu oblique, atteint 0 m. 23 et a 0 m. 15 de largeur maximum. Elle est distante du n° II de 40 millimètres.

La profondeur est à peu près la même pour toutes (10 millimètres au maximum, au centre même). — Et, à la coupe, chaque rainure donne une *section triangulaire*, nette, à pointe profonde.

Les bords et les faces en sont TRÈS BIEN POLIS : ce qui engagera nombre de préhistoriens à ne voir là qu'un *Polissoir*. Mais ces rainures sont, en somme, très fines et encore bien plus élégantes que les rainures minces

1. Marcel Baudouin, *Découverte d'un bloc-statue, du genre de ceux des Vaux de Saint-Aubin-de-Baubigné (D.-S.) en véritable Vendée. — Homme préhistorique*, Paris, 1913, n° 6, p. 187-194, 4 fig.

des polissoirs sur *granulite* d'Avrillé, etc.; et elles n'ont aucun des caractères des rainures de polissoirs sur grès.

2° NATURE DES STRIES. — Ces petites rainures ressemblent assez à celles qui s'observent sur un pilier du *Dolmen de l'Ethiau* (M.-et-L.), propriété de la S. P. F.

D'ailleurs, on pourra les comparer, sur le moulage en plâtre d'une partie de ce pilier, qui se trouve au Laboratoire de la S. P. F., et qui est dû à mon regretté ami Lionel Bonnemère, donateur du mégalithe à

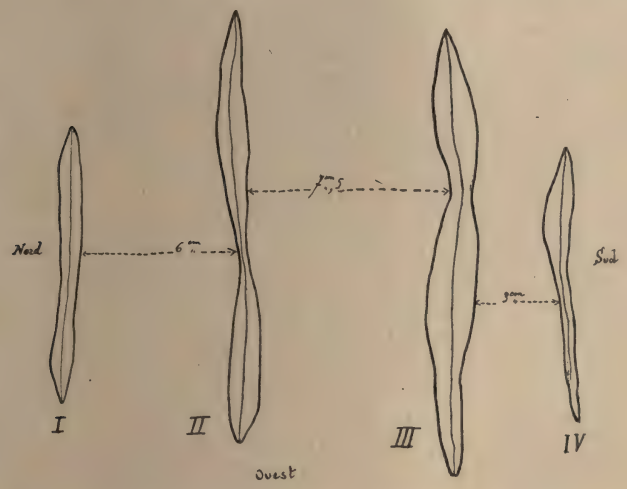

Fig. 6. — Les QUATRE RAINURES de l'un des Piliers du Mégalithe sous Tumulus du Morgaillon à St-Martin-de-Brem (V.). — Sépulture par *inhumation* [Néolithique à Pressigny et haches percées], sur Ligne Equinoxiale, à entrée au Levant.

la S. P. F., car j'en ai moi-même remis un moulage à la S. P. F. en 1915 [B. S. P. F., 1915, n° 11, p. 381].

Il faut en rapprocher aussi les multiples *rainures* des *deux faces* de la *Pierre* de Jaignes (S.-et-M.).

a. Or il n'est pas du tout certain qu'il s'agisse de RAINURES de POLISSOIR, pour ces divers blocs. — Il faut donc faire pour eux les mêmes réserves que pour le Menhir de Riez.

b. En effet, on peut très bien ne se trouver en présence que de GRAVURES, *voulues*, et à sens particulier, inconnu encore, quoique à Jaignes il y a des rainures sur les DEUX FACES, phénomène qu'on retrouve sur quelques polissoirs, en particulier ceux en *silex* [de la région du Grand-Pressigny, par exemple]. Dans ce cas, elles seraient évidemment comparables à celles du bloc-statue de Saint-Martin-de-Brem (V.) (*Fig. 6*).

c. S'il s'agit de gravures, il est possible qu'elles n'aient été faites qu'après le *Transport du Menhir*, mais avant son érection. Voici pourquoi.

5° ORIENTATION. — Ce qui prouve, à mon sens, qu'il ne s'agit pas là de

gravures de la même époque que les cupules, c'est que l'ensemble de ces rainures fait avec l'aiguille aimantée un angle nord-est de 10°, alors que l'*encoche* et la *rainure*, *sculptures* manifestes, presque parallèles, donnent un angle de 25°. Or cette différence de [25° — 10° = 15°] est un peu forte pour traduire une *déviation précessionnelle* [qui serait en l'espèce de 15° et d'ordre négatif], correspondant à un intervalle de temps entre les deux travaux. Mais elle indique une non-concordance en *temps*, méritant d'être soulignée ici.

6° Signification des Rainures. — A quoi attribuer un tel travail?

a) *Polissoir*. — A un *polissoir*? Certes, c'est possible; mais alors il aura fallu *piquer* au préalable de petites gouttières sur le grès pour amorcer.

En ce cas, il faudrait bien distinguer ces *minuscules rainures* des grandes entailles à coupe triangulaire des polissoirs classiques[1] en grès (Polissoirs en grès de l'Aiguillon-sur-Vie (V.), par exemple, actuellement au Musée de Saint-Germain-en-Laye) et de ce que j'ai appelé les *stries de charrue*[2] sur *polissoir*[3].

b) *Gravures véritables*. — Mais je crois plutôt à des *Gravures*, exécutées sur la pierre après son transfert et avant son érection en Menhir, et ayant pour but de la transformer en une sorte de statue, comme à Saint-Aubin-de-Baubigné[4]. Et ces rainures représenteraient peut-être, là aussi, un schéma de main de cette statue, qui dès lors deviendrait celle du *Dieu Soleil* par le même processus, comme également à Saint-Martin-de-Brem.

*
* *

7° Conclusions. — Il faut donc conclure que nous nous trouvons en présence d'une ancienne Pierre, libre, a Cupules, qui a été travaillée ultérieurement ou antérieurement (gravures ou polissoir), et qui a été utilisée, ensuite, pour l'érection d'un Menhir.

Ce menhir, qui était orienté suivant la ligne *méridienne céleste* de l'époque, comme son voisin, le *Menhir du Creux d'Argent*, devait, par suite, vu cette orientation et son volume, faire partie d'un Alignement, qui reste à découvrir ou être, à la rigueur, un *satellite* d'une allée couverte voisine, possible [*La Galerie*].

Il *tomba*, au moment où la dune commençait à se former, sans doute

1. Marcel Baudouin, *Loc. cit.*, 1913 [Voir p. 24, fig. 8].
2. Marcel Baudouin, *Les Bassins et les Polissoirs du Menhir de Pierre-Levée de Soullans* (V.). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 7 nov. 1912. — Paris, 1912, in-8, 17 p., 7 fig.
3. Marcel Baudouin, *Découverte de deux Polissoirs sur granulite à Avrillé* (V.). — *Homme préh.*, Paris, 1912, n° 2. — Tiré à part, 1912, 14 p.
4. Marcel Baudouin, *Découverte d'un Polissoir à stries de charrue enfoui sous les sables de l'Ile de Riez* (V.). — *Cong. préh.*, Nîmes, 1912. — Paris, 1912, in-8, 14 p., 5 fig.

par suite des mouvements du sol qui se produisirent en ces contrées (*Effondrement* postnéolithique des plaines calcaires des marais voisins); puis fut totalement recouvert par ladite dune, qui était terminée à l'*époque gallo-romaine*, par suite du retrait des eaux de la mer du golfe de Mont et la formation du *marais*.

Nous avons donc là un MENHIR et une PIERRE A SCULPTURES ENFOUIS.

Nous avions déjà trouvé un *Polissoir* ENFOUI à Notre-Dame-de-Riez [1], commune voisine. Mais c'est la première fois, croyons-nous, qu'on signale une *Pierre à Cupules* [2], recouverte par une DUNE, datée comme étant antérieure à l'époque romaine. — C'est là une nouvelle sorte de CHRONOMÈTRE, *préhistorique*, qu'il importait d'enregistrer.

1. Marcel Baudouin, *Loc. cit.*, 1912.
2. L'ENCOCHE, décrite plus haut (*Fig. 3*; E) ressemble d'ailleurs assez à celles bien connues, de Saint-Aubin-de-Baubigné.

Observations sur les mœurs des peuples qui habitent la Sibérie[1]

Par E.-M.-L. PATRIN

Le désir d'observer les productions de la nature dans une des contrées les moins fréquentées de la terre, me fit entreprendre en 1777 le voyage de Sibérie. J'ai employé plus de dix ans à ce voyage, dont huit ont été consacrés à parcourir les vastes déserts de l'Asie boréale, jusque sur les bords du fleuve Amour, au delà du méridien de Pékin.

Le but principal de mon voyage était de rapporter dans ma patrie des minéraux rares et précieux qu'on y connaissait à peine [2], et les plantes qui sont particulières à ces climats.

Quoique ces objets m'aient occupé presque tout entier, j'ai fait néanmoins quelques observations sur les mœurs des habitants peu nombreux de ces tristes contrées.

La population de la Sibérie est composée de diverses nations fort différentes : ce sont principalement des Russes et diverses hordes de Tartares. (On devrait les nommer *Tatar*, c'est leur vrai nom, mais je me conformerai à l'usage.)

Toute la population dispersée sur une étendue de pays qui a plus de 1 500 lieues de longueur depuis la grande chaîne des monts Oural jusqu'à la mer du Kamtchatka, sur une largeur de 500 lieues depuis la Grande-Tartarie jusqu'à la mer Glaciale, ne s'élève pas à 1 200 000 âmes.

L'épouvantable rigueur du climat, la mauvaise qualité du sol, le défaut de communications pour le commerce, et d'autres circonstances qui tiennent aux usages dont je parlerai, s'opposeront toujours à ce que cette population prenne de l'accroissement.

On trouve là quelques villes de 6 à 10 000 habitants, mais elles sont en petit nombre; les autres réunions d'hommes ne consistent qu'en vil-

1. Manuscrit inédit, lu à la Société des Observateurs de l'homme, le 13 ventôse an VIII (4 mars 1800). — Voir, sur Patrin, la notice que nous lui avons consacrée, en tête de son mémoire *Tcheremisses et Tchouvaches* (*Revue Anthrop.*, 1911, p. 141).

2. Par quelques échantillons rapportés par l'abbé Chappe. Parmi les plantes, j'ai eu le bonheur d'en trouver un assez grand nombre qui sont absolument nouvelles, et que je me propose de publier.

lages bâtis le long des rivières, ou de ce qu'on appelle les grandes routes, qui ne sont que des sentiers souvent impraticables.

Le pays est couvert de forêts marécageuses, ou de landes arides et souvent couvertes de sulfate de magnésie, vulgairement appelé *sel d'Epsom.*

Les montagnes seules offrent quelque intérêt au naturaliste par les mines qu'elles renferment, et par les plantes rares qu'elles produisent. Mais que de fatigues, que de dangers pour atteindre à ces réduits sauvages et escarpés, où la nature cache ses plus belles productions, et semble les dérober à la cupidité, et même à la curiosité de l'homme, pour en redoubler la valeur!

Dans de pareilles contrées, où il faut lutter sans cesse contre l'intempérie des saisons, l'ingratitude du sol et tous les obstacles réunis, les habitants ne doivent pas nous paraître les enfants gâtés de la nature; cependant l'habitude, et cet attrait puissant qui attache l'homme à sa terre natale, leur rendent supportables des peines, des privations, qui souvent me paraissaient un supplice.

*
* *

J'ai dit que la Sibérie est habitée principalement par des Russes et des Tartares. Je vais d'abord jeter un coup d'œil sur les Russes-Sibériens.

Ils descendent pour la plupart des colons qui y ont été envoyés successivement, depuis environ deux siècles, pour peupler le pays. Il y a des exilés et quelques milliers de malheureux condamnés par les tribunaux. Les exilés sont des hommes pour l'ordinaire de familles distinguées, que des intrigues de cour ont fait reléguer dans ces contrées lointaines. Leur plus grande privation est d'être éloignés de leur famille et de leurs amis; du reste, leur existence est tolérable, et, quoique les lois soient très sévères à leur égard, les agents mêmes du Gouvernement adoucissent leur sort autant qu'il est possible. J'en ai vu à la table et dans la société des commandants de place, des gouverneurs, et même des vice-rois de Tobolsk et d'Irkoutsk.

Les malfaiteurs sont condamnés aux travaux des mines; mais ces travaux n'ont rien d'outré, rien d'effrayant; ils sont partagés par des hommes libres qui s'y consacrent volontairement comme partout ailleurs.

En Sibérie, tous les habitants sont libres, ou sont du moins censés l'être; il est vrai que, dans un gouvernement aussi absolu, ses agents sont souvent, pour l'homme privé, plus terribles que ne le serait un maître.

Mais, avec beaucoup d'adulation, beaucoup de bassesses, et surtout avec des présents, on devient le protégé, l'ami de l'homme en place. Il n'y a rien là de fort extraordinaire, les mêmes choses se voient ailleurs; mais ce qui m'a paru digne d'attention, c'est que j'ai trouvé dans des villages écartés des routes ordinaires des hommes qui, n'ayant presque

jamais vu d'autres hommes que les habitants mêmes de leur petit village, ont néanmoins des manières qui, non seulement n'ont rien de sauvage, mais qui sont ouvertes, affables, prévenantes; en général, ils parlent peu, mais ils raisonnent sur tous les objets qui sont à leur portée avec une justesse que je ne pouvais me lasser d'admirer; et plus d'une fois il m'est arrivé de prolonger mes recherches en histoire naturelle dans le canton de ces bonnes gens, pour avoir le plaisir de vivre avec eux. Ce n'est pas la seule occasion où j'ai pu remarquer que l'homme le plus voisin de la nature est presque toujours le meilleur.

Dans ces lieux écartés, ces hommes paisibles vivent obscurs, ignorés, mais heureux : ils sont à l'abri des vexations sous l'égide de la pauvreté. Et cette pauvreté même n'a rien de douloureux. Ils n'ont pas le superflu, mais ils n'éprouvent pas le besoin. Ils cultivent leurs champs qu'ils peuvent étendre à volonté; ils vont à la pêche, à la chasse; ils se nourrissent du lait de leurs troupeaux et ils s'habillent de leurs dépouilles. Leurs femmes, laborieuses et sages, s'occupent à préparer des peaux, des fourrures pour les vêtements de la famille; elles filent la laine et le lin; elles fabriquent elles-mêmes des toiles et des draps grossiers mais bons, qui n'ont qu'une coudée de large, sur des métiers qui ne sont pas plus grands qu'une table à écrire.

Leurs troupeaux de bœufs, de moutons, sont nombreux, aussi n'y attache-t-on presque aucune valeur commerciale; ils ont un nombre suffisant de chevaux et de tous les autres animaux domestiques. Je ferai, à cette occasion, une remarque qui est bien consolante pour l'homme; c'est que, destiné par la nature à vivre dans toutes les contrées de la terre, les animaux qui peuvent partager son travail, ou lui devenir habituellement utiles, sont eux-mêmes doués de la même faculté de pouvoir supporter les climats les plus opposés, et d'être ainsi les continuels compagnons de l'homme. Tandis que la sagesse éternelle a confiné les animaux inutiles ou féroces dans ces contrées brûlantes que l'homme ne fréquente qu'à regret.

Dans les longs et terribles hivers de la Sibérie, les occupations domestiques des femmes sont toujours les mêmes, mais c'est un temps de repos presque absolu pour les hommes. Le temps qu'ils n'emploient pas à dormir, ils le passent à jouer aux échecs; c'est le jeu favori des Russes, tous le connaissent et la plupart y excellent.

Dans les villes principales et surtout dans les deux capitales, Tobolsk et Irkoutsk, les mœurs sont à peu près les mêmes que dans la Russie d'Europe. Les vice-rois sont dans l'usage de donner dans leurs appartements des concerts et des bals, au moins une fois par semaine. Et comme les officiers civils et militaires sont très nombreux, et qu'ils sont dans l'aisance, soit par leur traitement, soit par d'autres moyens plus ou moins connus, on est étonné de leur luxe, du jeu quelquefois énorme qu'ils jouent, et surtout du brillant étalage de leurs femmes, qui reçoivent régulièrement par la poste et très rapidement, les modes les plus fraîches de Paris et de Londres. Ces femmes, en général, ont de l'amabilité, leurs

manières sont libres, sans gêne, sans affectation; quoique souvent peu instruites, leur conversation est légère, amusante, et le son délicieux de leur voix y répand un charme inexprimable.

La langue russe est douce comme l'italien, et les diminutifs qu'elle emploie fréquemment la rendent mignonne et en quelque sorte caressante. Dans la bouche du peuple même, elle a de l'agrément; elle est très propre à la musique; et le Russe a naturellement les organes flexibles et l'oreille juste : si quatre paysans chantent ensemble, chacun fait sa partie, et ils forment un concert.

Ce qui m'a paru singulier, c'est que ce sont les Russes septentrionaux, à cheveux noirs, qui jouissent surtout de cet avantage; tandis que ceux qui avoisinent les climats plus tempérés, et dont la chevelure est plus ou moins blonde, n'ont pas à beaucoup près les mêmes dispositions musicales. Ce fait, et la couleur des cheveux qui change du noir au blond, dans un sens inverse à ce qu'on observe chez les autres peuples, exigeraient des recherches ultérieures que je n'entreprendrai pas dans ce moment.

Tous les seigneurs russes qui vont occuper des emplois en Sibérie y mènent leur musique, qui est quelquefois nombreuse et qui a des sujets distingués; ils ont eu pour maîtres des virtuoses d'Italie ou d'Allemagne que les Grands de Russie font venir à grands frais.

Quand je passai à Tobolsk, j'assistai à un concert chez le vice-roi, qui était alors le comte Tchitcherinn; il avait plus de quarante musiciens qui étaient ses esclaves — ou ses sujets, comme disent les Russes, qui aiment à adoucir les expressions. Et ce qui me surprit singulièrement, c'est qu'ils exécutèrent un morceau d'opéra français avec les chœurs. Je crus d'abord que tous ces gens-là savaient le français; mais quand je m'approchai de leurs livres de musique, croyant y lire les paroles, je n'y vis que du russe. Les caractères de cette langue rendent parfaitement les sons de toutes les autres langues, et ils ont eux-mêmes chacun leur son propre, qui est absolument invariable. Ces musiciens lisaient des caractères russes, et prononçaient très nettement les mots français. Il serait à souhaiter que les voyageurs employassent ces caractères pour exprimer tous les noms propres; nous ne les verrions pas défigurés par la diverse prononciation des différentes langues; ils exprimeraient les mêmes sons aux yeux de tous les peuples, comme les chiffres arabes, la musique, les signes de l'algèbre, leur offrent les mêmes valeurs.

Dans la classe moyenne des habitants des villes, les mœurs sont infiniment moins pures que dans les villages, ou plutôt elles sont très corrompues. La passion désordonnée des femmes pour la parure ne met point de bornes aux moyens qu'elles emploient pour satisfaire ce goût dominant. On est étonné de voir des femmes du peuple, vêtues des plus belles étoffes de soie de la Chine et de la Perse, et le front couvert de perles fines. Le costume de cette classe moyenne est l'ancien habit russe; il n'est nullement favorable à la taille des femmes, mais comme elles ne

l'ont pas belle, elles n'y perdent rien. Cet habillement consiste en jupes très amples et bouffantes, communément bordées de larges galons d'or ou d'argent; par-dessus ces jupes est une espèce de casaquin à longues basques, dont le devant, bien chamarré de dorure, prend au menton et écrase la poitrine. Sur la tête est un voile d'une forte étoffe de soie quadrillée en dorure qui laisse le visage et le devant de la personne à découvert, mais qui descend fort bas de côté et par derrière, et qui donne à ces femmes ainsi parées une forme pyramidale. Le voile se quitte dans l'intérieur des appartements.

Tous ces vêtements sont de couleurs éclatantes et fortement tranchées, telles que le rouge, le bleu vif, le vert d'émeraude, le jaune de citron. Le rouge éclatant est surtout leur couleur favorite; aussi le mot russe *krasno* qui signifie *rouge*, signifie *beau* en même temps; et c'est le seul mot russe, à ma connaissance, qui ait une double signification.

Les femmes russes ont en général la tête et les mains belles et la peau très blanche; mais elles se perdent le teint par un abus excessif du blanc et du rouge. Les femmes, même de la classe du peuple, ressemblent toutes, dans leur grande parure, à des figures de plâtre rehaussées de vermillon. Mais ce qui paraîtra plus bizarre encore, c'est qu'elles font consister la beauté de leurs dents à les avoir d'un beau noir d'ébène; et elles emploient à cet étrange embellissement une poudre qui vient de la Chine, et qu'on leur vend au poids de l'or. Quand je leur ai demandé la raison de cet usage, elles m'ont répondu qu'elles auraient honte d'avoir les dents blanches comme on leur a dit qu'étaient celles des nègres qui sont certainement les enfants du diable, puisqu'ils sont noirs.

On pense communément que, dans un climat aussi froid, les feux de l'amour doivent être presque inconnus. Ils le sont, en effet, quant au moral : ces sentiments délicats et tendres, cette constance, ce dévouement sans bornes qu'on trouvait jadis si fréquemment et qu'on retrouve quelquefois encore dans les climats tempérés, tout le moral enfin de l'amour est absolument perdu pour ces peuples; mais ils sentent avec énergie tout son pouvoir physique.

La nature, qui arrive au même but par des chemins divers, a répandu dans ces climats glacés le fluide électrique qui produit sur l'homme le même effet que, dans la zone torride, les rayons brûlants du soleil. En même temps que ce fluide embrase la partie supérieure de l'atmosphère par des aurores boréales continuelles, il porte dans le sang des Sibériens tous les feux de l'amour.

La liberté absolue dont jouissent les jeunes gens des deux sexes développe chez eux de bonne heure toutes les facultés physiques, et il n'est pas rare de voir là, comme dans les climats méridionaux, des filles mariées avant douze ans.

Il serait difficile de trouver un peuple d'une constitution plus vigoureuse que celle des Russes-Sibériens; mais ces hommes à corps de bronze sont dus à une espèce de triage que font les mères elles-mêmes, en faisant périr par des soins mal entendus les enfants qui ne sont pas

nés avec une organisation à toute épreuve. A peine sont-ils nés qu'on les porte dans des étuves où la chaleur est telle que je me crus suffoqué la première fois que j'y voulus entrer. Ils y demeurent trois quarts d'heure, une heure; en sortant de là, on les roule dans la neige, ou bien on les plonge dans de l'eau mêlée de glaçons. On les *trempe*, pour ainsi dire, comme un barreau d'acier, et s'ils résistent, ils en ont la dureté. Cette épreuve se répète régulièrement toutes les semaines. Sur dix enfants, il en meurt neuf[1]. Aussi la population, au lieu d'augmenter, malgré la grande fécondité des femmes, a-t-elle besoin d'être sans cesse recrutée par des colons envoyés d'Europe. La Sibérie est, à cet égard, pour la Russie, ce qu'est le Pérou pour l'Espagne : une cause perpétuelle de dépopulation.

Quand on parle de la Sibérie, on ne peut guère se dispenser de dire un mot des fourrures précieuses qu'elle fournit, et surtout des peines incroyables qu'il en coûte aux chasseurs pour nous les procurer.

C'était autrefois les exilés qui devaient fournir chaque année au gouvernement un nombre déterminé de zibelines; mais depuis que ces animaux sont devenus rares et se sont réfugiés dans les solitudes les plus écartées, ce sont des hommes libres que l'appât du gain entraîne à cette chasse, malgré les fatigues inouïes et les dangers où elle les expose.

Ce n'est qu'au plus fort de l'hiver que la fourrure de la zibeline a acquis toute sa perfection. Quand elle est belle, d'un brun foncé, bien fournie, bien lustrée, elle vaut dans le pays de 40 à 80 francs la pièce.

C'est donc au milieu de l'hiver, par des froids de 35 à 40° (pour donner une idée de cette affreuse température, inconnue dans nos climats, il me suffira de dire que le mercure devient solide et malléable comme du plomb à la température de 32 à 33°), c'est en respirant cet air déchirant que le chasseur, bien affublé de peaux de mouton, sort de chez lui à pied et va s'enfoncer dans la profondeur des forêts, à cent lieues, quelquefois

1. Prennent-ils la fièvre, ces malheureux enfants, tout brûlants, sont couverts de fourrures, et le berceau est placé sur le four, qui est en entier dans l'intérieur de l'habitation. C'est ce four, dont le dessus est couvert de sable, qui sert de couche aux hommes pendant l'hiver. Les femmes dorment sur une soupente qui y est attenante. La chaleur sur ces fours est toujours au moins de 30 à 35°; qu'on juge de l'état où se trouve là un enfant brûlé par la fièvre et emmailloté dans des peaux de mouton!...

Rien ne peut corriger les Sibériens de cette coutume si fatale à leurs enfants. J'ai fait mon possible pour persuader à des mères de sauver la vie aux pauvres créatures en les laissant jouir d'une température moins élevée : ma peine a été perdue. La chaleur est à leurs yeux le seul remède à tous les maux.

D'ailleurs, le dogme de la fatalité, que leur ont transmis les Tartares, les tranquillise complètement sur tous les événements. « Si mon enfant, dit la mère, est prédestiné à vivre, rien ne le fera mourir; s'il doit mourir, rien ne saurait le faire vivre. » J'ai voulu employer le même raisonnement pour leur faire adopter une méthode nouvelle. Elles m'ont répondu que chez eux on ne changeait pas ainsi de coutume : « Nous ne voulons pas changer les coutumes, laisse-nous les nôtres!... »

à deux cents lieues de son habitation; il est ordinairement seul, car il craindrait son camarade plus que tous les autres dangers.

Ses provisions de voyage sont deux grands patins de bois de cinq pieds de long, avec lesquels il marche, ou plutôt il glisse sur des abîmes de neige; sa carabine, sa provision de poudre et de balles, un petit sac de farine, une marmite et un briquet.

Quand il ne trouve rien, un peu de bouillie est toute sa nourriture. Dès qu'il découvre une zibeline, son arme, qu'il ne tire jamais en vain, quoiqu'elle ne soit chargée que d'une seule balle très petite, l'en a bientôt rendu maître; il la dépouille de sa belle peau, et se nourrit de sa chair.

Pour passer les nuits, dont la rigueur surpasse tout ce qu'on peut imaginer, le chasseur n'a d'autre ressource dans ces déserts que de se creuser une tanière dans la neige; il s'y blottit, il en ferme l'entrée par dedans, il s'y ensevelit comme dans un tombeau.

Au bout de quatre mois, le chasseur revient dans sa famille, chargé pour l'ordinaire de la dépouille de 30 à 40 zibelines, ce qui lui fait une espèce de fortune. Quelques chasseurs ont fait cinq à six courses semblables, mais quelquefois ils y périssent. Et c'est à ce prix que nous avons de belles fourrures.

*
* *

Après avoir esquissé les mœurs des Russes-Sibériens, je me proposais de décrire celles des différentes hordes de Tartares, mais le temps ne me permet que de dire un mot de ceux de Kazan.

De tous les Tartares, ce sont ceux de Kazan chez qui la civilisation a fait le plus de progrès. Ils sont originaires du pays même qu'ils habitent, ils en furent jadis les maîtres, et ils y jouissent encore d'une sorte d'indépendance. Le Gouvernement russe les ménage, soit parce qu'ils sont utiles par leur industrie, soit parce qu'ils pourraient devenir dangereux les armes à la main.

Ils sont très nombreux dans le gouvernement de Kazan, ils y font presque tout le commerce et forment le tiers de la population de la ville; ils n'en veulent habiter que les faubourgs, par une suite de leur goût pour la vie champêtre. La plupart d'entre eux ont, en même temps, de riches manufactures dans la ville et de vastes cultures dans les campagnes. Ils fabriquent des draps pour l'usage des armées, des toiles assez belles, et surtout une immense quantité de maroquin qu'ils préparent parfaitement et qu'ils savent très bien mettre en œuvre.

On ne peut voir de plus beaux équipages de cheval que ceux qu'ils font. Les bottines seules, qui sont ordinairement rouges ou vertes, sont si richement brodées en dorure qu'elles coûtent dans le pays plus de 25 roubles, ou environ 100 francs la paire.

Le commerce qu'ils font avec la Perse, par la voie d'Astrakan, est consi-

dérable; ils y envoient leurs cuirs, leurs fourrures, et en tirent en échange des étoffes de soie.

Le costume des Tartares de Kazan ressemble à celui des Polonais, mais les manières et le caractère de ces deux peuples se ressemblent encore davantage: même vivacité dans le discours, même pétulance dans l'action, même avidité pour tout ce qui leur paraît nouveau, même goût pour le faste.

Leur teint est basané et, comme dans toutes les autres races tartares,

Fig. 1. — Tartares (Extr. de *Living Races of Mankind,* t. II, p. 414).

leurs traits ont quelque chose de la figure kalmouque, mais fort adoucie et qui n'a rien de désagréable.

Ils sont mahométans, et ceux qui sont riches ont communément plusieurs femmes. Elles vivent retirées dans leur appartement, ne se montrant que rarement devant les hommes, surtout à visage découvert. Ce ne fut que par une complaisance particulière, et en faveur de ma qualité d'étranger, qu'un Tartare nommé Ablaï, dont j'avais fait la connaissance chez le prince Metcherski, gouverneur de Kazan, voulut bien me laisser voir les siennes. Il les fit venir dans son *divan*, c'est ainsi qu'ils nomment la principale pièce de leur appartement; c'est un salon entouré de larges estrades couvertes de tapis de soie et de piles d'oreillers et de coussins.

Je vis paraître trois dames vêtues fort proprement, quoiqu'elles n'attendissent pas d'autre société que celle de leur mari; mais, dans ce pays-là,

les femmes font leur toilette, même pour leur mari. Elles étaient couvertes d'un grand voile; en entrant dans le divan, elles s'arrêtèrent à la porte et firent à leur mari une inclination de tête en croisant les mains sur leur poitrine. Il les aida l'une après l'autre à monter sur l'estrade; chacune d'elles s'assit sur un large coussin, les jambes croisées, et un bras appuyé sur une pile d'oreillers.

Ablaï me fit asseoir à côté de lui, sur une autre partie de l'estrade, en face des trois dames. Nous restâmes quelques moments dans un profond silence. J'observai que la dame qui était au milieu avait un voile noir, et les deux autres un voile blanc : je demandai au mari la raison de cette différence; alors il adressa la parole en russe à cette dame, en lui disant qu'elle pouvait lever son voile et me répondre elle-même.

Elle se découvrit alors le visage avec lenteur et dignité et me dit, en assez bon russe, que depuis trois mois elle avait eu le malheur de perdre sa fille unique. Le mari ajouta qu'ils avaient pris des Russes l'usage de porter le deuil de leurs enfants. Cette dame, âgée d'environ vingt-deux ans, avait de jolis traits, mais elle était pâle et languissante. Le mari fit ensuite un signe de la main, en disant deux ou trois mots en langue tartare, et les deux autres dames levèrent aussi leur voile. L'une avait trente-six à quarante ans et beaucoup d'embonpoint, l'autre en avait à peine dix-sept, et sa figure était piquante et pleine de grâce.

« Ces deux dames, dis-je à Ablaï, parlent-elles aussi le russe? — Non, mais elles l'entendent. — Permettez-vous que je leur adresse la parole? — Comme il vous plaira. — Pourrai-je vous demander, Madame, dis-je à la plus âgée, quelles sont vos occupations ordinaires? » La dame fit sa réponse en langue tartare, en s'adressant à son mari qui me la rendit ainsi : « Nous faisons nos prières, qui emploient une grande partie de notre temps; le reste, nous l'employons à quelques ouvrages de broderie pour notre mari ou pour nous; le soir, nous faisons un petit concert. » — « Voudriez-vous me permettre de voir quelques-uns de vos ouvrages? »

Alors le mari frappa dans sa main; une femme de service parut, il lui donna des ordres, et un moment après elle revint avec une corbeille et plusieurs boîtes. Il y avait différentes parties d'habillement brodées, de même que des mouchoirs de soie que les hommes portent en cravate ou dont ils se servent pour s'essuyer le visage. Comme j'examinais avec quelque attention la broderie d'un de ces mouchoirs qui me paraissait de très bon goût, Ablaï, jugeant qu'il me faisait plaisir, me l'ôta subtilement de la main, le donna à la dame au voile noir, en lui disant quelques mots; elle le plia en forme de cravate et il vint sur le champ me le mettre au cou, en me disant quelques mots obligeants, suivis d'un salamalec, les mains croisées sur la poitrine.

« N'y aurait-il pas d'indiscrétion, dis-je ensuite à Ablaï, de prier ces dames de me faire entendre un morceau de leur musique? — Au contraire, dit-il en riant, vous leur ferez beaucoup de plaisir de les entendre; ce n'est pas souvent qu'elles peuvent montrer ce qu'elles savent, et ce n'est jamais qu'en famille. »

Il fit alors apporter un instrument qui me parut être à peu près l'équivalent d'une guitare, mais il est d'une forme différente. Le corps de cet instrument est un carré long d'environ deux pieds et demi, sur huit à neuf pouces de large; il a une douzaine de cordes; on le tient sur les genoux, on pince les cordes de la main droite et les doigts de la gauche font les notes, comme sur la guitare. Ablaï le présenta lui-même à la dame au voile noir. Après quelques préludes, elle commença un chant grave et solennel, où les mêmes paroles étaient plusieurs fois répétées avec l'accent du sentiment le plus profond; sa voix était faible, mais douce et pleine d'expression ; ses yeux levés au ciel, et tous les mouvements de son visage peignaient la douleur.

Quand elle cessa de chanter, Ablaï me dit que, depuis la mort de sa fille chérie, elle s'était imposé la loi de toujours commencer son chant par ce couplet, dont elle avait fait elle-même la musique, et dont les paroles exprimaient la douleur que lui causait cette perte. Elle exécuta ensuite différentes pièces sur l'instrument seul, avec une légèreté surprenante, et elle chanta avec les deux autres dames plusieurs morceaux d'une musique assez vive. Ce petit concert me fit le plus grand plaisir et, dans tout pays, il eût paru agréable.

Ablaï fit apporter le thé, et quand les dames en eurent pris avec nous, il me pria de trouver bon qu'elles rentrassent dans leur appartement. Il leur donna la main pour descendre de l'estrade; et elles me firent, en s'en allant, le même salamalec qu'elles avaient fait à leur mari en entrant dans le divan.

Ces trois dames avaient un fort beau teint, point de blanc ni de rouge, de belles dents et une main parfaite, les yeux en coulisse, noirs et expressifs. Leur coiffure était un bonnet de velours à longue pointe pendant de côté à la hongroise, brodé en or et bordé de zibeline.

Après qu'elles se furent retirées, Ablaï fit du punch, et nous causâmes quelque temps. Je lui demandai s'il avait des enfants, il me dit qu'il n'avait qu'un fils, qui était au gymnase. C'est une école russe, dont les professeurs sont envoyés de l'Université de Moscou; on y élève les enfants des Tartares que leurs parents destinent à quelque emploi civil chez les Russes.

Les imans ou prêtres mahométans leur enseignent l'arabe et les principes de leur religion. Le gouvernement ne les gêne nullement. Ils ont à Kazan quatre mosquées où, cinq fois par jour, du haut des minarets, ils appellent le peuple à la prière.

Ablaï m'accompagna jusqu'à mon logement qui était chez un des principaux marchands russes; et comme mon hôte connaissait beaucoup Ablaï, il le retint à souper. Et je vis que, si le Coran défend aux vrais croyants l'usage du vin, à Kazan comme ailleurs « il est avec le Ciel des accommodements ». Le bon Ablaï, tout en fermant les yeux et en disant « Allah », faisait de si fréquentes libations de vins d'Astrakan et de Perse que, lorsque nous nous séparâmes, le domestique qu'on lui donna pour l'accompagner ne lui fut pas tout à fait inutile.

Notes d'Anthropologie guyanaise

Par les Drs DEYROLLE et REINBURG

LES POLISSOIRS

Pendant un séjour à la Guyane française, au cours d'une mission médicale, nous avons eu l'occasion d'examiner et de photographier un certain nombre de polissoirs sur lesquels il nous paraît intéressant de donner quelques précisions.

Ces polissoirs sont connus comme tels par les gens instruits de la colonie; toutefois certains les considèrent comme des « pierres à affûter du temps de l'esclavage », mais l'opinion générale les attribue aux Indiens qui habitaient la Guyane avant l'occupation.

Ils sont communs, répandus un peu partout; ceux que nous avons vus sont creusés dans les rochers du littoral ou trouvés à une faible distance du rivage (polissoir mobile du Cépèrou); « il y en a dans toutes les criques que j'ai visitées en allant aux placers ou aux points d'exploitation du balata, dit M. Mac Grégor, mais au delà des derniers dégrads ils disparaissent complètement. »

Le Dr Tripot, pourtant, en a signalé sur l'Itany, dans la région moyenne, où un rapide porte le nom de Saut des Polissoirs[1].

On nous avait signalé des cupules aux Iles du Salut comme pouvant être des polissoirs; une excursion entreprise dans le but de les examiner nous a montré que ces cupules n'étaient que des cavités naturelles dues à l'érosion de roches tendres par la mer.

Tous les polissoirs que nous avons vus sont creusés dans des rochers fixes ou dans des blocs à peu près inamovibles, sauf celui du Cépèrou qui paraît d'ailleurs être d'un type tout spécial. Le Cépèrou, monticule conique, isolé, citadelle naturelle de Cayenne, a joué un rôle primordial dans l'histoire militaire de la ville, sans que nous ayons d'ailleurs pu

1. A la Guyane, *crique* signifie rivière, ruisseau, et non anse du rivage (de l'anglais *creek*); *dégrad* (prononcez *dégra*) = débarcadère ou point d'accostage en rivière; *saut* = rapide d'un cours d'eau navigable; *balata* = gutta-percha latex d'une Sapotacée, le *Mimusops balata*.

savoir s'il a servi de forteresse aux aborigènes qui l'ont jadis attaqué, mais qui ne paraissent pas s'y être défendus.

Ces polissoirs sont constitués tantôt par deux sortes de roches cristallines à texture très fine, très dures et très denses, comme au Montabo : la première présente une cassure fraîche d'un bleu pâle (petits grains de mica noir sur un fond jaune pâle), et prend une patine ocre-jaune foncée (Montabo); la seconde, dont la cassure est d'un bleu d'acier sombre,

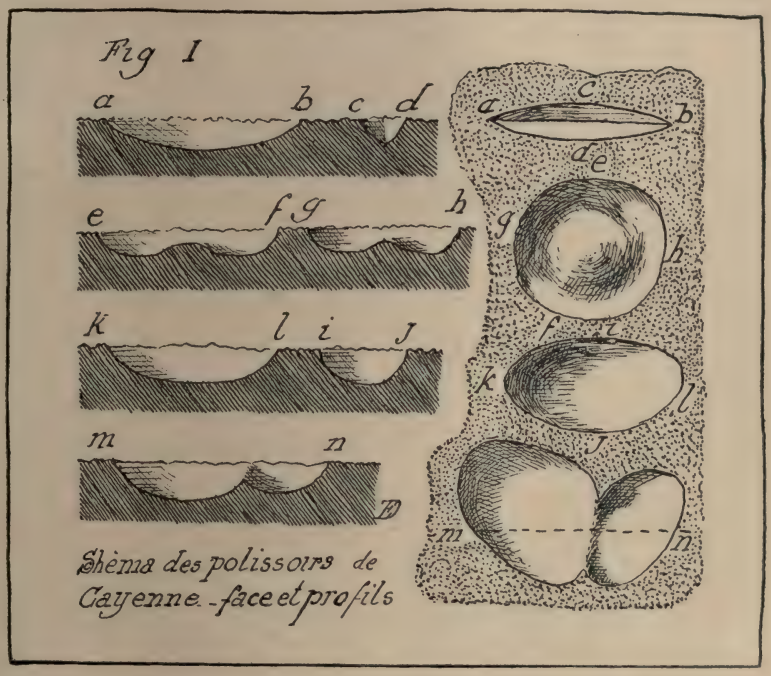

se patine en rouge brun foncé (Montabo et Galgal); tantôt dans une roche de très forte densité, à gros éléments de quartz rougeâtre, ayant un peu l'aspect du minerai de fer, à patine rouge, mais dont les points décomposés de la surface sont jaunâtres (La Brise). Le polissoir du Cépérou est constitué d'une roche moins dense que les précédentes, jaunâtre, à texture très fine.

Les polissoirs présentent trois variétés de cavités (fig. 1) :

1° des rainures scaphoïdes;

2° des cupules elliptiques;

3° des cuvettes circulaires avec renflement central.

1° *Rainures scaphoïdes.* — Elles ne présentent rien de très particulier et peuvent se décrire en un mot : leur moulage en relief représente un segment de lentille biconvexe; l'angle dièdre est voisin de 45°, sauf

pour la rainure du polissoir du Cépèrou où il est plus ouvert; elles sont en général creusées dans une surface horizontale.

2° *Cupules elliptiques.* — Elles ne se signalent par aucun caractère très spécial; le moulage de quelques-unes d'entre elles se rapproche sensiblement de la calotte sphérique, mais d'autres sont très nettement allongées; souvent elles se rencontrent par leurs bords et le moulage en relief des cavités réunies présente un aspect natiforme caractéristique; lorsque la surface de la roche est irrégulière, que le creux de la cupule est faible, celle-ci se réduit à un méplat lisse polygonal, plus ou moins régulier.

3° *Cuvettes circulaires à renflement central.* — Les cavités que nous désignons sous ce nom ont un faciès très particulier : leur moulage est un solide de révolution, l'objet à polir ayant été évidemment entraîné dans un mouvement circulaire, au lieu du mouvement de va-et-vient qui a déterminé la forme des cupules elliptiques; ces cuvettes se touchent parfois par leur circonférence; on en trouve ainsi des séries, parfois doubles, de 6, 8, 10, accolées, mais elles n'empiètent pour ainsi dire jamais les unes sur les autres.

Il existe, bien entendu, des cavités mal caractérisées, intermédiaires par exemple entre les cupules et les cuvettes, soit à cause d'un usage moins prolongé, soit que les causes extérieures les aient légèrement déformées ou leur aient fait perdre leur patine.

Voici le résultat de quelques mensurations en millimètres :

		Maxima.	Minima.	Moyennes.
		—	—	—
Rainures (La Brise).	Longueur	290	190	220
	Largeur	30	20	224
	Profondeur	20	15	18
Cupules elliptiques (La Brise).	Longueur	300	190	250
	Largeur	210	130	170
	Profondeur	80	10	60
Cuvettes à renflement (La Brise).	Longueur	330	240	270
	Largeur	280	150	227
	Profondeur	20	5	10
Cupules elliptiques nettes (Cépèrou).	Longueur	400	260	330
	Largeur	130	120	125
	Profondeur	75	45	60

Le premier groupement de polissoirs que nous ayons visité est situé dans l'Ile de Cayenne sur le territoire de Montjoly, dans un banc de rochers en contre-bas de la villa de M. Brottier appelée La Brise; son emplacement nous a été indiqué par le propriétaire; il comporte 3 groupes voisins les uns des autres de rainures, de cupules et de cuvettes (fig. 2), sur des rochers si rapprochés de la mer, que seuls

quelques *cierges* du Mexique poussent entre les fissures. A 1 kilomètre environ au S-O., en suivant la plage, on rencontre un second groupement assez semblable au premier.

A l'Est de la villa La Brise s'étend une plage de sable d'une centaine de mètres qui est limitée par un tas très curieux de blocs roulés de roches diverses, granit, diorite, etc., tous sensiblement arrondis, de même ordre de grandeur (de 0 m. 50 à 0 m. 80 de diamètre maxima);

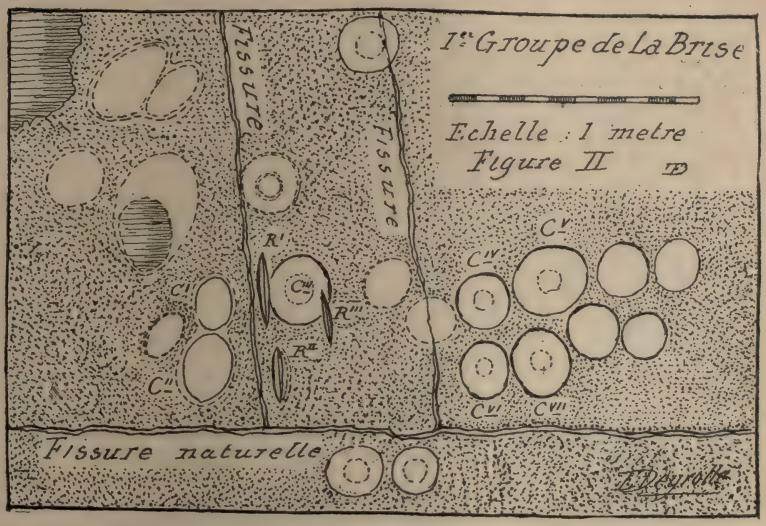

l'aspect de ce tas couronné par des palétuviers fait penser à un monument primitif, à un galgal; cet aspect étrange avait frappé les visiteurs qui ne sont pas éloignés de croire à l'intervention de la main humaine dans cet arrangement.

Sur les blocs du pourtour, de pierre rouge, gisant à demi enfouis dans le sable, au niveau des hautes mers, nous avons trouvé 17 cupules ou cuvettes et une rainure présentant une patine vernissée admirable et dont nous avons pris de bonnes photographies.

Nous avons cherché sur le rivage de l'Ile de Cayenne, dans des situations identiques à celle de ces stations, si nous ne trouverions pas de nouveaux gisements et nous avons été assez heureux pour retrouver, dès notre première exploration, un groupe de polissoirs à la pointe Nord de l'Ile, à l'extrémité orientale du Montabo, les uns sur des rochers rouges légèrement au-dessus du niveau des hautes mers, les autres à 2 mètres au-dessus de ce niveau, sur des rochers jaunes, ceux-ci à trois ou quatre pas du pilier de maçonnerie qui marque l'extrémité de la propriété Graute sur la mer.

Les chiffres suivants donnent une idée du nombre des polissoirs et de la proportion des diverses espèces de cavités :

	Rainures.	Cupules elliptiques typiques.	Cuvettes à renflements typiques.	Cavités atypiques ou sans patine nette.
	—	—	—	—
La Brise : 1er groupe	3	6	9	7
— 2e —	2	»	2	7
— 3e —	»	1	1	3
Montabo : 1er —	»	2	1	1
— 2e —	3	2	6	3
Galgal.	1	4	5	8
Polissoir du Cépèrou	1	2	»	6
Total	10	17	24	35
Proportion p. 100	12	20	28	40

Le polissoir du Cépèrou (fig. 3) demande une description particulière ;

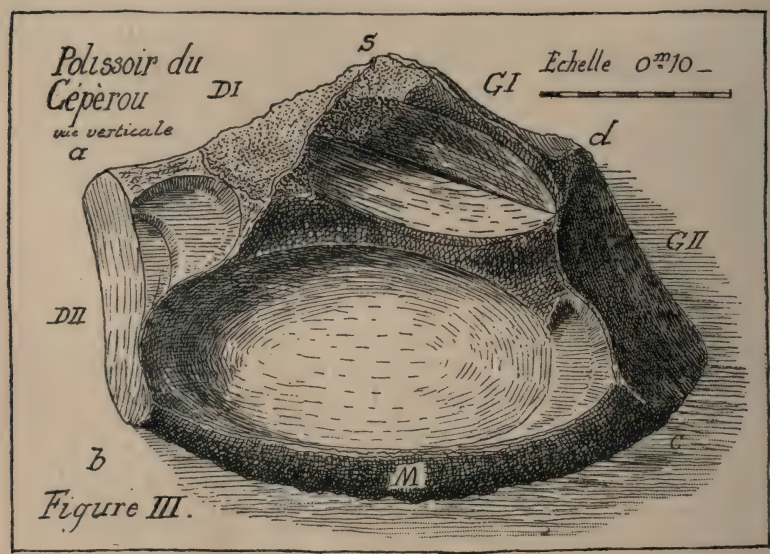

il représente grossièrement une pyramide oblique irrégulière à 5 pans dont la base est occupée par une vaste cupule elliptique très profonde; les faces D1, D2, G1, G2, présentent des surfaces concaves polies, presque verticales et même en surplomb pour D1 et G1 qui ne se voient donc pas sur la figure; la face M, plus large, forme une sorte d'escalier à deux gradins horizontaux, le gradin supérieur occupé par la rainure élargie déjà décrite et brisée en partie (L = 163 mm., l = 60 mm., p = 30 mm.) et la marche inférieure par une cupule elliptique (L = 260 mm., l = 120 mm.,

p. = 40 mm.); l'arête qui limite D2 et M est interrompue par deux petits gradins séléniformes polis qui peuvent avoir été utilisés comme affûtoirs.

Quel a été l'usage de ces polissoirs? A quelle époque remontent-ils?

A cette seconde question il ne peut guère être donné de réponse précise; néanmoins, il y a lieu de penser qu'ils sont modernes (ou de la fin de l'époque précolombienne) étant donnée la conservation de la patine de la plus grande partie de ces monuments, malgré leur exposition aux embruns et au bombardement des grains de sable; en tout cas leur situation, par rapport au niveau de la mer, indique nettement qu'il ne s'est produit ni soulèvement, ni affaissement du sol allant jusqu'à leur immersion, depuis leur emploi.

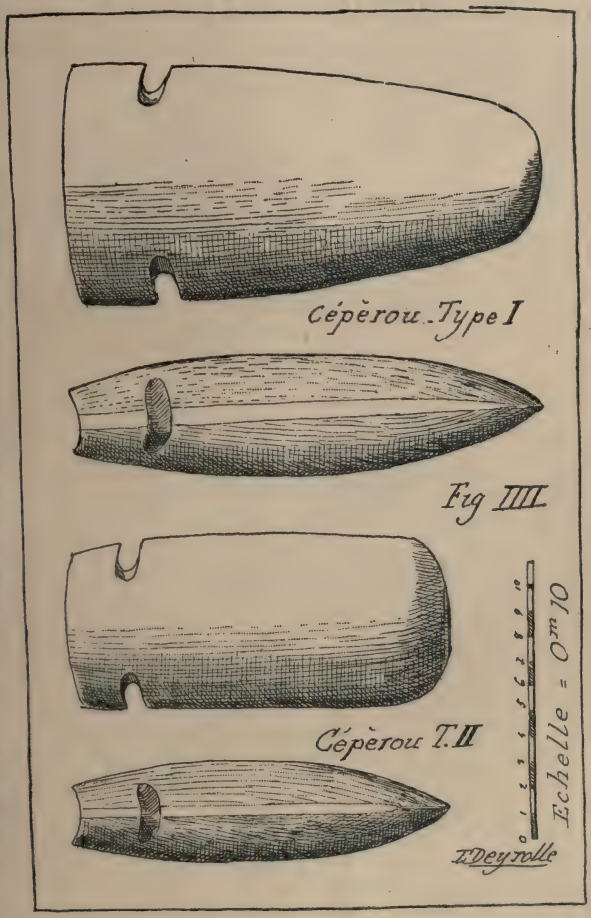

D'après certains Guyanais connaissant la haute région, il existerait encore une tribu indienne ne faisant pas usage du fer, utilisant par conséquent la hache de pierre[1]. Il semble donc qu'il puisse y avoir dans le haut des Guyanes certaines tribus pouvant se servir encore des polissoirs observés

1. Il ne s'agit pas ici des Maskililis, tribu de nains rouges imaginaires, capturéurs d'enfants, mais plutôt des Oyaricoulets (s'ils existent), tribu de coloration « blanche », ce qui veut dire sans doute que ces indigènes ne se peignent pas le corps au roucou. Un jeune individu d'une tribu à outillage néolithique fut capturé en 1908; il était âgé alors de 9 ans; très taciturne, on a pu obtenir de

par quelques voyageurs sur le bord des rivières, mais personne ne dit les avoir vu utiliser.

Quant à l'usage de ces polissoirs, il ne semble pas y avoir de doute possible : le polissoir du Cépèrou a servi à façonner les haches de pierre trouvées en même temps que lui.

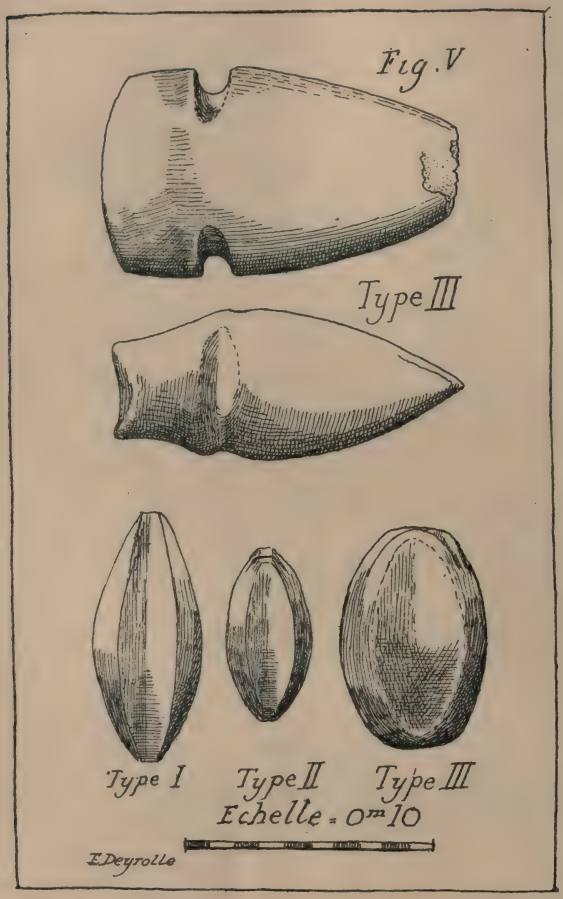

L'hypothèse envisagée par l'un de nous, à savoir qu'il s'agirait de mortiers ou de meules fixes pour les graines ou le manioc, doit être écartée malgré la similitude de ces cavités avec celles des mortiers et des meules rencontrées par lui en Amazonie et dans les Andes, certaines cupules fixes n'étant pas horizontales.

*
* *

Voici, à titre documentaire, la description et les caractéristiques des deux haches du Cépèrou déposées au Musée de Cayenne et d'une troisième trouvée sur les rochers du Saut de Maman Pian, sur la Rivière de Sinnamary (fig. 4 et 5), qui doit être assez semblable à des haches du même gisement offertes par M. Brottier, colon, au Musée d'Angoulême.

Le talon, vu par la tranche, est creusé d'une gouttière pour recevoir le manche de bois de l'instrument; vu de profil, il est légèrement convexe;

lui quelques mots de sa langue, inconnue aux autres Indiens; il ne consommait que du riz cru, des fruits et autres mets analogues; il vit actuellement au Maroni où il a été élevé et a conservé son caractère farouche.

les bords supérieur et inférieur sont impossibles à distinguer l'un de l'autre, mais, à cause de la direction de la gouttière du talon, il faut admettre que l'instrument était attaché verticalement; ces deux bords, qui présentent, pour les types I et II du Cépèrou, un méplat de 7 mm. de large environ, s'étendent du talon jusqu'au fil; ces bords, pour les 3 types, sont interrompus chacun par une gouttière ou rainure destinée aux ligatures, mesurant de 7 à 10 mm. de largeur sur une profondeur maxima sensiblement égale et une longueur de 25 mm. environ; elles sont situées à 10 ou 20 mm. du talon pour les types I et II; pour le type III, cette gouttière, située à 50 mm. environ du talon, mesure : largeur = 14 mm., profondeur = 7 mm., longueur transversale = 45 mm.; tandis que dans le type II les bords sont parallèles et donnent aux deux faces un ensemble rectangulaire, pour le type I et surtout III, l'instrument va en se rétrécissant du talon au fil.

Voici, en millimètres, les mesures de ces haches :

	Type I.	Type II.	Type III.
Longueur	190	145	145
Hauteur au talon	98	62	76
— maxima	98	68	86
— au niveau du début du fil	50	68	40
Épaisseur au talon	24	20	36
— maxima	48	36	60
— au niveau du début du fil	20	22	6

Notes Eugéniques

par le Dr LANDAU
Professeur d'anthropologie à l'Université de Berne.

Certains pensent que, pour le progrès de l'humanité, une guerre est de temps à autre nécessaire. A notre point de vue, elle est toujours néfaste et a de terribles conséquences, aussi bien pour le vainqueur que pour le vaincu; mais d'un grand mal peut naître quelquefois un grand bien. A l'heure actuelle, ce grand bien doit être un réveil moral, une secousse de la conscience tendant à faire disparaître les malentendus qui existent entre les différentes classes d'une nation, réveil capable de réunir tous les individus d'un pays pour la défense des principes nécessaires à la vitalité mentale du génie national.

Nous pouvons dire que le point de vue social doit céder le pas au point de vue anthropologique.

La biologie a fourni toute une série de lois que doivent respecter, non seulement les naturalistes, mais aussi les philosophes, les écrivains, les historiens, les légistes, les pédagogues, et même les représentants de l'Église.

Le point de vue biologique n'est ni agressif, ni sentimental, il est positif. Il nous dit : « Si vous voulez sauver le génie national d'un pays, ce pays doit avoir de nombreux représentants en bonne santé physique et morale. »

Et nous sommes ainsi logiquement conduit à aborder la question de l'eugénitique, de l'hygiène de la race, au physique et au moral.

Pour ne pas nous égarer dans cette question, nous voulons souligner les principes cardinaux qui donnent en somme un sens à l'existence et à la vocation de l'espèce humaine.

L'homme (bien entendu les deux sexes) est avant tout un animal, *zoon*. Il est un animal sociable, *zoon politicon*; il est enfin un animal qui amasse des richesses matérielles et intellectuelles *zoon thesauropoïon*. Comme *zoon* l'homme a besoin de nourriture, de travail, de repos. Ces conditions sont déjà mal remplies par l'homme civilisé.

Dès la naissance, l'enfant ne reçoit pas de sa mère sa nourriture normale pour des raisons les plus diverses. La nourriture de l'homme adulte est ou insuffisante ou exagérée, et bien souvent falsifiée et empoisonnée par un degré plus ou moins grand d'alcool. A une nourriture insuffisante correspond souvent un travail excessif et à un travail moins intensif, une nourriture trop abondante, aussi mauvaise pour la santé.

Par conséquent la vie animale de l'homme n'étant pas physiologique, le goût, les désirs, les besoins, les aptitudes de l'individu ne seront plus soumis à une influence normale. Et c'est avec ces particularités que l'homme est appelé à remplir ses fonctions de *zoon politicon* dans la famille, la société, la nation ; il est en effet, né pour la société. La faculté du langage qu'il n'acquiert que par le contact avec ses semblables, en est une preuve.

L'homme est enfin *zoon thesauropoïon*. Il a la faculté d'utiliser les richesses matérielles et morales de ses ancêtres, le désir de s'en servir et de les transmettre augmentées à ses descendants. Mais pour atteindre ce but très important, il doit lutter contre les mesquineries, les jalousies que lui suscitent inévitablement ceux qui l'environnent.

Ces trois points cardinaux étant établis, nous sommes tout naturellement amené à rechercher quels sont les mobiles qui poussent l'homme à accomplir sa vocation.

La réflexion et l'observation nous permettent de dire que c'est toujours à un mobile égocentrique qu'il obéit, quel que soit le caractère de l'individu en présence duquel nous nous trouvons, qu'il soit égoïste ou altruiste.

Que dois-je faire pour être heureux? Que dois-je faire pour remplir les devoirs moraux qui me sont imposés par les principes auxquels je crois? Le premier pense qu'il doit tout rapporter à lui-même, l'autre ne trouve de la joie qu'en rapportant tout aux autres, mais le motif reste le même dans les deux cas : la recherche de sa satisfaction personnelle. Et cette satisfaction personnelle où la trouvons-nous?

Actuellement, dans la société en général, et chez les intellectuels en particulier, domine l'idée qu'une vie en dehors de la famille est beaucoup plus facile et plus agréable, d'où il s'ensuit une diminution des mariages, et une terrible diminution des naissances. Mais il est certain qu'à un moment donné de leur vie, les adeptes de cette doctrine se trouvent non satisfaits. Troublés, ils se demandent quelle voie ils auraient dû suivre. A cela, la biologie répond : Revenez à la nature, c'est-à-dire soumettez-vous à ses lois et développez toutes les belles facultés qu'elle a mises en vous.

La nature nous a donné la nécessité d'entretenir notre organisme et nous devons en acquérir les moyens par le travail. Elle nous a donné le don d'admirer le beau, nous devons donc le chercher; elle nous a donné le don de la pitié et nous devons tâcher de faire le bien.

La nature nous a donné le don d'aimer, et à un moment donné chacun de nous a le désir de lier sa vie à celle d'une autre personne pour fonder avec elle une famille, et consacrer ses forces, ses aptitudes, ses facultés à la prospérité de cette famille, ce qui est un bien pour la société et pour l'État. Et comme l'amour pour les arts, pour la science, pour la Patrie est propre à la nature humaine normale, l'amour des sexes et le désir de la maternité et de la paternité sont également des phénomènes naturels.

Chez tous les animaux, excepté les animaux domestiques, les manifestations de la vie sont naturelles. Chez l'homme, elles sont fortement influencées par la civilisation. Si Jean-Jacques Rousseau et le Comte

Tolstoï demandent à l'humanité de revenir à la nature dans le sens propre du mot, l'anthropologie, elle, demande que les hommes respectent les lois biologiques dans la recherche du bonheur.

Pour l'anthropologiste, l'amour n'est pas un but, mais seulement une introduction lyrique, un prologue de la vie, laquelle est sérieuse et pleine de soucis pour les êtres qui doivent leur existence à cet amour.

D'après la biologie même, deux individus s'unissent par une attirance naturelle pour perpétuer l'espèce, et dans l'échelle biologique, avec l'évolution des espèces, se développe de plus en plus l'amour pour l'enfant. Chaque animal sauvage reste fidèle à sa compagne tant que le fruit de leur amour n'est pas complètement indépendant; et chez l'homme, où les sentiments sont incomparablement plus forts, cet amour de l'enfant se reportera même sur les générations suivantes.

L'amour purement sexuel évolue donc chez l'homme, mais dans quelle direction? Est-ce vers le mieux ou vers le pire? Si c'est vers le mieux, il se transforme en un sentiment plus élevé; on s'incline devant la personnalité de l'individu, lequel nous devient si cher, qu'il nous paraît impossible de vivre sans lui.

Si au contraire c'est vers le pire, l'estime de la personnalité s'affaiblit, les relations les plus intimes deviennent temporaires; l'enfant, cadeau naturel désiré par l'homme d'une psychique normale, est déjà un fardeau. La femme n'est plus estimée comme individu, comme mère et éducatrice des enfants, mais elle est traitée comme un objet de luxe, ce qui est contraire au point de vue biologique. Demander en effet à un individu qu'il reste toujours jeune, désirer le garder seulement comme une source de jouissance n'est pas moins absurde que de vouloir un arbre fruitier couvert de fleurs toute l'année sans qu'il donne les fruits à l'automne.

Malheureusement un point de vue pathologique fait souvent dévier un point de vue naturel. L'homme civilisé en se demandant comment on cherche le bonheur, s'imagine le trouver en intervertissant les valeurs des phénomènes et des lois de la nature.

La femme ayant peur de perdre sa jeunesse se refuse à de trop fréquentes maternités, sans savoir qu'une naissance normale, dans des conditions hygiéniques, entretient les forces et la vitalité de l'organisme. L'homme, ayant peur d'aliéner sa liberté et son indépendance, reste dans le célibat sans savoir qu'un mariage convenable lui donne de la joie, de la tranquillité, et réduit proportionnellement les dépenses nécessitées par la vie même. L'homme et la femme, influencés par les doctrines de malthusianisme et de néo-malthusianisme, se marient, ou trop tard, ou avec l'idée arrêtée de n'avoir qu'un nombre d'enfants déterminé, généralement un ou deux.

Sans vouloir entrer dans les détails, nous signalons seulement que, d'après l'avis même que nous a donné personnellement un des plus grands spécialistes d'Europe, il est établi que la majorité des malentendus qui s'élèvent dans les ménages proviennent d'une mauvaise interprétation des devoirs des époux. La statistique médicale nous dit qu'en moyenne

une femme normale peut avoir quatre enfants sans préjudice pour sa santé; et si nous pouvons admettre qu'il y a des cas où la famille ne s'augmente pas naturellement, dans la plupart des cas cette absence d'enfants est volontaire.

Quels sont donc les motifs qui ont poussé l'homme à refréner un désir naturel?

On peut indiquer, en dehors de la question matérielle très discutée, une série de motifs qui nous semblent ne pas être moins importants. La question de la réformation de la famille dans un état civilisé est beaucoup trop compliquée pour qu'on puisse un instant songer à la résoudre complètement avec une prime pécuniaire qu'on donnerait seulement aux familles nombreuses. C'est une question d'eugénétique et d'hygiène de la race qui doit être discutée en même temps que celles de l'hérédité, de l'alcoolisme, de la syphilis, de la prostitution, de l'éducation.

Les questions de l'hérédité, de l'alcoolisme, de la syphilis, ont été suffisamment analysées. Nous voulons toutefois signaler qu'elles sont extrêmement importantes dans la fondation de la famille, pour préserver les enfants des conséquences qu'elles entraînent. La prostitution, très répandue dans tous les pays civilisés, est si longuement discutée que nous passons rapidement, et nous soulignons que la pornographie avec les mauvais cinémas, la vulgarisation du nu, atteint à l'heure actuelle un développement si grand, qu'elle rabaisse considérablement le niveau moral de la jeunesse.

Enfin nous ajoutons que si, dans des cas difficiles, la science a fourni à l'homme les moyens d'empêcher l'hérédité des maladies et a permis de ménager la vie d'une femme malade, ces mêmes moyens employés dans un autre but ont facilité la diminution des naissances.

Et c'est ainsi que le désir de l'enfant se trouve étouffé à l'heure actuelle où la vie devient plus compliquée, plus difficile, où le mariage se fait plus tardivement et où chaque enfant est une nouvelle source de dépenses et de difficultés de toutes sortes.

Nous ne saurions donc trop répéter que la question de la famille doit être considérée au point de vue biologique, simplement parce que c'est une question biologique fort influencée par les questions sociales. La vie moderne, avec ses tentations les plus diverses, a fait dévier chez l'homme l'idée normale du bonheur.

Une réforme de la famille moderne s'impose donc pour les besoins mêmes des nations. Toute l'éducation de la jeunesse des deux sexes doit avoir une orientation plus saine, plus morale, plus large. Elle donnera à la jeune fille, en même temps qu'une émancipation intellectuelle, une notion exacte de son beau devoir vis-à-vis de son pays, et au jeune homme la conscience que la femme n'est pas là pour son plaisir, mais bien pour partager avec lui les soucis et les joies de l'existence.

Livres et Revues

FERNANDO MARQUEZ DE LA PLATA Y ECHENIQUE. — *Estudio acerco de los origines del pueblo espanol.* (Madrid, successeur de Rivadeneyra).

Dans un volume dont la sobriété et la clarté rendent la lecture facile autant qu'intéressante, M. F. Marquez de la Plata expose d'après tous les documents anthropologiques en s'inspirant surtout des importants travaux effectués en Espagne sur ce sujet, les origines du peuple espagnol. C'est une étude consciencieuse qui permet au lecteur d'acquérir une notion d'ensemble assez substantielle de la question.

L'ouvrage contient un certain nombre de figures représentant pour la plupart les principales pièces squelettiques du quaternaire espagnol (crânes de Gibraltar, mandibule de Bañolas, frontal de la Mujer, crâne de Torremolinos, etc.).

Ce dernier crâne, trouvé en 1884 par J. Navarro, après avoir été classé par celui-ci comme néolithique, fut admis comme plus ancien par Vilanova, puis enfin classé par Manuel Antón comme appartenant au paléolithique supérieur et à une race qui aurait vécu dans la péninsule ibérique antérieurement à l'arrivée des hommes de Cro-Magnon. Sans contester absolument cette opinion je dois dire que, d'après les phototypies, la vue de face et la vue de profil non plus que les divers caractères de détail décrits par Antón ne me paraissent pas du tout nécessiter l'admission d'une race distincte de celle de Cro-Magnon. Le crâne de Terremolinos et celui du vieillard de Cro-Magnon ne se ressemblent pas en tout, c'est certain, mais leur ressemblance est assez grande pour que leur attribution à deux races différentes puisse légitimement paraître un peu hardie. Si ces deux crânes proviennent de deux groupements ethniques différents ils n'en proviennent pas moins, à mon avis d'une même souche : celle qui est reconnaissable sur tout le pourtour de la Méditerranée et qui a fourni peut-être le plus fort contingent aux populations néolithiques de l'Europe occidentale et surtout méridionale.

Le Terremolinos pouvait être l'Ibère néolithique ou prénéolithique que les apports orientaux n'ont pas modifié beaucoup somatiquement parce qu'ils étaient pour une forte part eux-mêmes de la même souche

ethnique dont les rejetons furent seulement plus ou moins différenciés par les climats, les genres de vie et mélanges divers.

Il y aurait là, pensons-nous, un fait analogue à celui qui s'est produit, d'après Chantre et Bertholon, en Algérie où l'invasion réputée Arabe aurait été en réalité une invasion de tribus berbères très orientales attirées vers la Berbérie occidentale par l'appât des richesses accumulées sous la domination romaine. Ces Berbères orientaux pouvaient apporter la langue arabe mais non un type ethnique nouveau, nullement ce type faussement réputé arabe communément opposé au type berbère et que Chantre n'a pu trouver dans les pays proprement arabes.

Dans la seconde moitié de son ouvrage, M. Marquez de la Plata étudie les origines du peuple espagnol d'après les documents historiques et céphalométriques.

Manuel Antón démontrait en 1885 l'identité ethnique des Ibères et des Berbères et il semble acquis que cette identité se poursuit sur tout le pourtour méditerranéen, sans compter les infiltrations vers le nord de l'Europe occidentale, de la race dite de Cro-Magnon et les mélanges dans lesquels elle est entrée pour une part plus ou moins forte.

L'élément autochtone de la population espagnole, d'après Antón, est l'élément ibère auquel est venu s'ajouter un élément « syro-arabe » intrus, mais très important. On y distingue ensuite des Celtes (brachycéphales), qui paraissent avoir été absorbés mais qui n'en ont pas moins pu élever la moyenne de l'indice céphalique jusqu'aux confins de la brachycéphalie dans quelques provinces du nord-est. Dans l'ensemble de la péninsule, on sait, d'après les travaux considérables d'Oloriz, d'Aranzadi et Hoyos Sainz, que les variations moyennes de l'indice céphalique sont remarquablement faibles, restant comprises pour presque toutes les provinces entre 77 et 80 ; ce qui s'explique aisément par le fait que les principaux éléments ethniques survenus parmi les Ibères aborigènes différaient peu ou point de ceux-ci, ou moins sous ce rapport.

M. M. de la P. considère comme très inexacte la dénomination de *race latine* communément attribuée aux Espagnols, car si la culture est latine la race ne l'est pas. Sans doute, mais on peut remarquer que, dans le mélange ci-dessus désigné, l'élément romain constitué lui-même par un mélange de même nature bien que différent dans ses proportions doit être assez difficile à distinguer.

Quant aux peuples nordiques, l'auteur affirme que les légères traces qu'ils ont laissées dans la population de certaines provinces ne justifient guère l'opinion erronée que les Espagnols descendent des Goths.

Tel qu'il s'est formé, dit M. de la Plata, le mélange dont on vient d'esquisser la composition a constitué un peuple fier, loyal, héroïque et vigoureux (c'est précisément ainsi qu'on le qualifie en France) qui est le plus homogène des peuples de l'Europe et qui possède, comme l'a dit Rafael Altamira, un type national bien prononcé.

L. Manouvrier.

E. Krakowski. — *Les sources médiévales de la Philosophie de Locke.* Paris, 1915.

Je signale avec plaisir ce travail, parce qu'il marque une évolution dans l'histoire de la philosophie qui aboutira forcément à sa pénétration par les méthodes anthropologiques.

L'auteur expose avec beaucoup de netteté l'influence énorme du Moyen-Age sur l'éducation et par suite sur les principales théories philosophiques et psychologiques de Locke. Il insiste à bon droit sur la persistance en Angleterre de la philosophie d'Occam et du nominalisme, et montre la filiation très manifeste qui existe entre Occam et Locke. Il ne s'arrête point en si bon chemin, « Locke a connu aussi, ajoute-t-il, les Pères de l'Église et les grands philosophes médiévaux, tels que saint Augustin, saint Anselme et saint Thomas, Duns Scot, Gabriel Biel, Durand de Saint-Pourçain et Buridan » et, à propos de ses idées théologiques, il signale que Locke se montre à chaque page le successeur de Plotin, du pseudo Denys, etc.

Toutes ces conclusions me paraissent fort justes et je regrette de ne pouvoir, en cette Revue, entrer dans plus de détails. Mais faut-il s'arrêter en cette voie? La Pensée humaine est-elle limitée à cette série, presque linéaire, d'écrivains philosophiques, commençant avec la Scolastique athénienne? Quand un philosophe moderne se complaît à répéter, sous une forme nouvelle, les idées métaphysiques et animistes des vieux philosophes, obéit-il seulement à un sentiment de respect envers la tradition? Tous les peuples ont élaboré des concepts de magie et d'animisme très semblables à ceux d'un Plotin, d'un Proclus de Byzance, d'un Hégel ou d'un William James. C'est plus naïf mais c'est du même ordre. Dès lors, dans un système philosophique, à côté d'une petite part d'invention personnelle et de découverte scientifique, il y a toute une manifestation dont l'étude revient à la psycho-sociologie et à l'ethnographie comparée.

Je crois connaître assez la curiosité d'esprit de M. Krakowski pour prévoir qu'il ne s'en tiendra pas à d'utiles et ingénieux rapprochements de textes, et qu'il poursuivra ses études avec toute l'ampleur scientifique qu'elles comportent.

G. P.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé

Le Gérant
Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

L'Ordre teutonique et la Guerre actuelle [1]

Par M. Jules ROCHE

Président d'honneur de l'Association pour l'Enseignement des Sciences anthropologiques.

Mesdames, Messieurs,

Les remarques que je voudrais présenter au cours de cette simple conversation sont tout à fait étrangères aux sciences particulières de l'anthropologie. Elles toucheront exclusivement à l'histoire, et je dirais volontiers, à la philosophie.

L'histoire ne porte pas seulement, en effet, sur la connaissance des événements matériels, sur les noms des hommes qui ont joué un rôle plus ou moins éclatant à travers les siècles. Ce qu'elle doit comprendre surtout, ce qui constitue son haut intérêt pour l'intelligence, pour la raison de ceux qui s'y adonnent, et ce qui est sa haute utilité pour le progrès du genre humain, s'il veut bien tenir compte de ses leçons, ce sont les lois qui s'en dégagent. Par là, on n'entend pas désigner simplement ce que Montesquieu appelait les lois, lorsqu'il en étudiait « l'esprit » de si admirable façon. Il s'agit, en outre, de rapports déterminés, rapports de causes à effets, comparables à ceux qui relient entre elles les choses inaminées, à ce qui existe, par exemple, en mécanique céleste ou en astronomie, à ces lois scientifiques, en un mot, dénommées lois de la chute des corps, lois de Képler, de Copernic ou de Newton.

Car il y a aussi, se manifestant dans les phénomènes humains qui ont pour agents les peuples et les races, de véritables *lois naturelles*;

1. Conférence faite à l'École d'Anthropologie, le 12 février 1916 (rédigée par le Dr G. Hervé).

et si, parce que plus mal connues, elles ne nous apparaissent pas aussi claires et aussi infaillibles que celles qui nous permettent de déterminer d'avance, avec exactitude, les phénomènes inorganiques, elles n'en existent pas moins : ce qui fait que l'histoire, c'est-à-dire l'étude du passé, devient un enseignement nécessaire quand on veut comprendre le présent et essayer, si peu que ce soit, d'entrevoir l'avenir.

Pour moi, depuis que je considère ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux, cette espèce de tremblement de terre qui bouleverse, avec toute l'Europe, la partie la plus civilisée du genre humain, et fait sentir dans le monde entier ses contre-coups, il m'est impossible de de ne point voir que cette guerre se rattache à bien des choses qui l'expliquent, choses où s'éclaire et se traduit précisément le jeu des lois de l'histoire.

La guerre actuelle, elle a ses causes accidentelles ; elle a aussi ses causes directes et immédiates.

L'accident, ce fut l'assassinat du 28 juin 1914. De là découlent les événements qui ont suivi et qui, à travers des obscurités non dissipées encore ou des clartés plus ou moins vives, ont abouti à la déclaration de guerre du 1er août.

Mais il est en même temps des causes plus lointaines et peut-être, cependant, plus certaines, causes plus immédiates, dirais-je volontiers, quoique plus lointaines.

Supposez que l'assassinat de l'archiduc Francois-Ferdinand d'Autriche ait atteint par ricochet, ainsi qu'il a atteint l'Allemagne (car directement il ne la touchait en rien, il ne l'a touchée qu' « en tangente », comme on dit en géométrie), une autre race, un autre peuple que le peuple allemand, la guerre se serait-elle produite ? Et, si elle avait été déclarée, se serait-elle poursuivie comme elle l'a fait?...

A cette question je n'hésite pas, pour ma part, à répondre : Non ! Non, avec d'autres hommes que ceux qui composent le peuple allemand, que ceux qui dirigent l'Empire d'Allemagne, cet accident n'aurait pas eu de pareilles conséquences, ni directement ni indirectement. Supposez — si l'on peut se permettre l'hypothèse — que la France ait été l'Allemagne, il n'y aurait point eu de guerre. Et pourquoi cela? Parce que l'assassinat n'a été ici que l'occasion, et que, par delà la cause occasionnelle, existe la cause véritable, la cause « cau-

sale », suivant l'expression de jadis. La clef de l'énigme, à mon avis, il la faut chercher dans l'influence dominante qu'une partie de l'Allemagne a subie en cette circonstance ; elle est dans la domination que ce pays a subie, cette fois comme toujours et dans tout le cours de son histoire.

Avec ses 70 millions d'habitants, sans doute, l'empire d'Allemagne est une unité ; mais cette unité ne se compose pas de corps particuliers identiques. Pas plus que la France, d'ailleurs, qui est cependant, pour moi, — depuis que j'étudie l'Europe non pas dans les livres, mais sur place, l'ayant parcourue dans tous les sens et très souvent, — le peuple le plus *un*, le plus uni, le plus semblable à lui-même qui soit du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Cependant, la France est composée de populations bien différentes, ayant chacune leur caractère particulier, leur dièze et leur bémol, si je puis dire. Entre le Breton et le Provençal, entre le Normand et l'Auvergnat, il y a des différences ; mais les liens qui constituent une race, un peuple, une nation, sont tellement puissants chez nous que, de tous les peuples de l'Europe, nous sommes le plus uni, le plus homogène, *l'individualité nationale* vraiment la plus marquée par ses grandeurs, par ses qualités supérieures de toute nature, d'âme, de conscience et d'esprit.

Je connais bien nos voisins : je ne crois pas être injuste à leur égard en plaçant la nation française au premier rang, et par les grandes choses qu'elle a accomplies, et par cette sorte d'invulnérabilité qu'elle a toujours manifestée, qu'elle manifeste encore dans des circonstances extérieures qui l'ont laissée debout, alors que chez d'autres peuples ces mêmes circonstances eussent abouti sans nul doute à de véritables désastres, pour ne pas dire à la ruine.

N'en avons-nous pas donné, Messieurs, une preuve éclatante depuis le début de cette guerre, quand l'Europe, voyant les forces allemandes se précipiter sur nous, s'imagina que la France allait apparaître comme un pays désorganisé, incapable de résister à des attaques aussi brusques et aussi formidables, préparées avec tant d'attention et de science, et qui la prenaient au dépourvu ? C'est alors, au contraire, que la France a prouvé qu'elle n'était pas divisée et que, devant l'ennemi, son peuple tout entier — quarante millions de Français — était uni dans une même résolution, qu'il n'avait qu'une seule âme, plus puissante, plus profonde et plus vivante que celle de quelque nation que ce soit. (*Vifs applaudissements.*)

Une étroite unité, malgré toutes les caractéristiques spéciales et toutes les nuances secondaires de nos populations, voilà donc ce qui l'emporte chez nous.

*
* *

Certes, l'unité existe aussi en Allemagne — nous le voyons tous les jours — mais combien, ici, les différences sont plus profondes! Ce qui caractérise les diverses populations de l'Allemagne exige un autre mot que celui de « nuances ». Et quant à l'unité même qui en forme le lien et les tient associées, elle est d'une bien autre nature que la fusion intime, indissoluble, volontaire, d'où est sortie la nation française. Elle consiste dans la suprématie d'un élément particulier, d'un élément dominateur et conquérant qui a imposé sa loi, par la violence, à toutes les autres parties du corps ethnique et national.

L'histoire allemande tout entière, depuis les temps les plus reculés, n'est que l'histoire de cet élément; et ce qui se passe de nos jours n'est que la conséquence des faits de cette histoire, la continuation d'une longue aventure, commencée il y a des milliers d'années, que l'on perd de vue, parfois, à travers les siècles, puis qui reparaît, pour disparaître de nouveau et reparaître plus loin, jusqu'à parvenir enfin sous nos yeux à son point culminant. Oui, pour moi, tout ceci est l'œuvre — et cette expression traduit fidèlement ma pensée, je crois qu'elle correspond à la réalité des choses — tout ceci est l'œuvre de ce que j'appelle, de ce qu'il faut appeler le *génie teutonique*.

Allemand!... sans doute, mais cela ne désigne point une réalité; cela désigne un ensemble de peuples, non une réalité autonome. Ce qui est bien, tout au contraire, une réalité autonome et vivante, et qui n'a pas changé, c'est *l'esprit teutonique*, qui s'est manifesté dès qu'on a parlé des Teutons dans le monde.

Ce nom fut prononcé pour la première fois vers la fin du second siècle avant Jésus-Christ, lors de la grande invasion des Cimbres et des Teutons. Ce sont les historiens de cette époque et de celle qui a suivi qui ont, à ma connaissance du moins, écrit les premiers le mot « Teutons »; je n'ai pas entendu dire qu'on l'ait jamais lu dans des ouvrages antérieurs.

D'après les historiens qui ont laissé le récit de cette invasion, les Cimbres et les Teutons se séparèrent bientôt. Les uns tirèrent dans une direction, les autres dans une autre. Les Teutons restèrent plus particulièrement chez nous, tandis que les Cimbres allèrent de préférence en Espagne et en Italie, où ils furent battus et décimés. Les Teutons restés en Gaule y accomplirent les exploits par lesquels ils se signalent encore aujourd'hui : l'incendie, la destruction, le massacre des veillards, des femmes et des enfants; bref, tous les hauts faits qui semblent causer leur joie et dont ils tirent leur gloire. Si nous ouvrons les documents du temps, nous y voyons relatées, en effet, les horreurs qui se sont renouvelées récemment en Belgique et en France, des faits d'armes dans le genre de l'incendie de Louvain et du bombardement de Reims, avant l'emploi des canons et l'invention des bombes.

De même, si nous considérons les Teutons comme individus, tel ou tel d'entre eux en particulier, c'est la même psychologie qui se révèle à nous, autrefois et maintenant.

Prenez, par exemple, la campagne de César contre Arioviste et vous y trouverez déjà, employés par ce dernier, les procédés en usage aujourd'hui chez les Allemands. Je ne connais pas d'épisode plus saisissant que le quatrième acte — si je puis dire — de cette guerre contre Arioviste, le récit des négociations du Germain avec César.

Une première demande d'entrevue, faite par César, fut repoussée avec dédain par Arioviste. Ce barbare ne s'expliquait pas qu'on lui demandât de venir converser : « Si César a besoin de me parler, s'écriait-il, qu'il vienne chez moi!... » Chez lui, c'était chez nous, car il était en Gaule. Mais les événements se déroulent; les troupes d'Arioviste sont battues par les nôtres. Je dis « les nôtres », puisque, avec les soldats de César, combattaient des Gaulois, une partie de la Gaule étant soumise à Rome. En se rangeant sous les aigles, les Gaulois, d'ailleurs, obéissaient à une nécessité : il s'agissait de refouler les barbares de l'autre côté du Rhin, de sauver l'indépendance gauloise, déjà menacée par les fureurs sanglantes des Germains.

Une conversation fut alors proposée par Arioviste lui-même, en vue d'aboutir à la paix. Une telle entrevue, un pareil entretien pacifique, a lieu sans armes; aussi, le chef des Teutons et le général

romain y viennent-ils sans suite, sans escorte, sans accompagnement militaire : c'étaient deux hommes qui avaient confiance l'un dans l'autre; pas de secrétaires même à côté d'eux, pour enregistrer leurs paroles.

Le rendez-vous avait été donné dans un endroit découvert où nulle embûche ne semblait possible, puisqu'il n'y avait alentour ni arbres ni broussailles; sans doute un petit coteau très vert où l'on espérait pouvoir causer tranquillement. César s'y rend, Ariovisto également, et la conversation s'engage. Tout à coup, un bruit de cavalerie se fait entendre; c'est tout un régiment de « uhlans » — si l'on ose dire — qui, d'une forêt voisine, se précipite pour s'emparer de César. Celui-ci, heureusement, put échapper au guet-apens. Voilà bien, n'est-ce pas, les conversations diplomatiques telles que les Teutons les comprennent?...

Des faits de ce genre, des détails analogues, qui permettent de définir et de préciser ce qu'est l'esprit teutonique, se retrouvent en masse, aussi bien à cette époque que par la suite des temps. Que ce soit pendant la guerre des Gaules ou plus tard, dans le premier siècle de notre ère, lorsque apparaissent non plus les Teutons comme groupe autonome et sous leurs caractères spécifiques le plus nettement marqués, mais l'ensemble des Germains, les écrivains du temps, Florus, Tacite et leurs successeurs, racontent les mêmes scènes, les mêmes félonies, notent les mêmes traits, les mêmes procédés et reconnaissent que tous ces gens-là sont en définitive de même race.

*
* *

Y a-t-il, Messieurs, un moment dans l'histoire où les choses se soient présentées d'une façon beaucoup plus saisissante encore?... Assurément, et c'est ce qu'à présent nous allons voir ensemble.

Au début du XIIe siècle, vers 1127 ou 1128, un Allemand eut l'idée de venir en aide à ses compatriotes. Cet Allemand, qui en trouva d'autres pour seconder son entreprise, était un croisé qui semble n'avoir pas été exclusivement un soldat. Les croisés étaient tous des soldats, mais celui-c paraît avoir eu en même temps l'esprit du commerce, des affai es, et aussi un peu l'esprit de bienfaisance. Il voulut donc venir en aide à ceux de ses compatriotes qui souffraient

loin de leur pays, manquant souvent de ressources et de soins. Bref, il voulut fonder une société qui était plus qu'une société de secours mutuels, savoir une espèce de société hospitalière, mais dont les membres auraient des armes, — de bonnes et excellentes armes, des chevaux bien harnachés, tout en s'occupant d'assistance et de secours aux malades, aux blessés.

C'est ainsi que fut fondé l'ORDRE TEUTONIQUE. Il ne s'agissait plus, cette fois, de hordes d'envahisseurs pillards tels qu'étaient les anciens Teutons, mais on ne put s'y tromper fort longtemps : l'Ordre appelé *Teutonique* méritait bien son nom.

Au début, il eut à surmonter quelques difficultés dont il triompha aisément. Le nombre des chevaliers ayant rapidement augmenté, l'institution prospéra. Le Souverain Pontife la consacra, à la fin du XIIe siècle, par une bulle qui conférait aux membres de l'Ordre tous les avantages liés, sur cette terre et dans le ciel, aux décrets du chef suprême de la chrétienté.

L'Ordre teutonique eut pour premier grand-maître Watpot, élu en 1190. L'histoire qui va se dérouler à partir de ce moment serait très longue à raconter et mériterait tout un cours, si nous voulions l'approfondir, car elle serait véritablement l'histoire de l'Allemagne. Vous entendez bien qu'aujourd'hui, dans cette rapide conversation, je ne puis en esquisser que les lignes essentielles, m'efforçant, avec le plus de clarté possible, de montrer ce qui en fait le fond.

L'histoire de l'Ordre teutonique peut se diviser en quatre périodes, correspondant à celles que l'histoire allemande présenterait elle-même, si on la retraçait.

La première période se passe en Terre-Sainte. C'est là uniquement qu'apparaissent et vont s'épanouir, aux yeux de l'observateur, les vertus d'humanité, de bienfaisance, d'amour du prochain qui ont inspiré la fondation de l'Ordre. Là, en effet, on n'entend pas parler de conquête, on peut même se demander à quoi servent armures et chevaux; il n'est question que de remèdes, de bandelettes pour soigner les blessés. Mais déjà en 1190, lors de la consécration de l'Ordre sous son premier grand-maître Watpot, les choses ont commencé à changer. Les affaires des croisés n'étaient pas très brillantes, et, vers 1220, après Saint-Jean d'Acre, il fallut songer à rentrer en Europe. En 1225, l'Ordre teutonique quittait la Terre-Sainte; la première période de son histoire était terminée.

Le grand-maître s'appelait alors Hermann Salza. C'était un homme tout à fait supérieur, l'un des plus grands politiques de son temps, et l'un de ceux dont il faut se souvenir, comme ayant été les fondateurs de la puissance allemande.

Salza organisa l'Ordre teutonique avec une force incomparable. En Palestine, il lui avait fait prendre un grand développement; à peine débarqué en Allemagne, il entreprit des conquêtes en terre germanique, tournant ses ambitions plus particulièrement vers le Nord, du côté de ce qui devint bientôt la Prusse. Déjà, le nom de « Prussien » existait et désignait un peuple, ou plutôt un groupe de tribus sauvages du littoral de la Baltique.

Peu de temps après, quelques villes furent fondées, notamment Thorn, et, vers l'an 1400, l'Ordre étendait d'une façon prodigieuse sa puissance, sa richesse et sa domination.

L'Ordre teutonique avait un voisin slave, la Pologne, et, vous le savez, l'âme teutonique et l'âme slave ne communient guère ensemble. Autant l'âme teutonique est pratique, autant le Teuton est violent, cruel et avide, autant l'Ordre teutonique, malgré l'idée de bienfaisance qui avait présidé à sa fondation, se rendait odieux aux populations sur lesquelles il régnait, autant les bons Slaves, eux, étaient amoureux des belles choses, rêveurs, poètes, possédaient en un mot toutes les qualités de leur race.

Comme l'ambition des Teutons menaçait la puissance et même l'existence de la Pologne, les difficultés ne tardèrent pas à surgir. C'est alors que commença ce que j'appellerai la seconde période.

Le royaume de Pologne fut bientôt en danger. C'était pour lui une question de vie ou de mort. En 1409-1410, son roi, Jagellon, couronné sous le nom de Ladislas V, mit en demeure le grand-maître teutonique de respecter ses droits et de ne pas continuer des conquêtes par lesquelles l'Ordre ne cessait de chercher à s'emparer de ce qui ne lui appartenait point, avec toujours plus d'ambition, de brutalité et de ruse, avec toujours plus d'hypocrisie et de perfidie, en usant tour à tour du mensonge et de la force, tous les moyens étant bons.

Ces observations du roi de Pologne furent accueillies à peu près comme le furent celles de César à Arioviste, si bien qu'il fallut en venir aux mains. De part et d'autre une armée fut levée, et une bataille colossale — le mot ne s'écrivait pas encore avec un K —

s'engagea dans les champs de Tannenberg, entre Tannenberg et Grünwald. Les documents du temps enregistrent un nombre immense de morts et de blessés; certains historiens parlent d'un minimum de 100 000 tués, tandis que d'autres vont jusqu'à 200 000. Le grand-maître resta sur le champ de bataille, après s'être battu, lui et ses soldats, avec un courage indomptable. Ils n'acceptaient pas la défaite et ne cherchaient pas à fuir, mais allaient à la mort sans reculer; aussi le massacre fut-il effroyable. La terre était baignée de sang, fleuves et rivières rougis charriaient des masses de cadavres.

Cette bataille de Tannenberg, qui clôt la seconde période de l'histoire de l'Ordre teutonique, terminait deux siècles (de l'installation de l'Ordre en Allemagne à son écrasement par la Pologne), où l'Allemagne avait été dominée en fait par les grands-maîtres, auprès desquels comtes, ducs et margraves ne comptaient guère

Un arrêt subit de cette suprématie fut la conséquence de la défaite de Tannenberg. Mais, quoique vaincu, l'Ordre teutonique n'était pas complètement anéanti : il restait encore des chevaliers, et c'était une mauvaise graine; ils reprirent bien vite confiance, se groupèrent et essayèrent de reconstituer leur institution.

Ici commence une période des plus troubles : batailles, négociations, traités conclus, violés, conclus de nouveau et reviolés, le tout se prolongeant pendant sept ans environ. Tannenberg est du 15 juin 1410; les négociations en question durèrent jusqu'en 1416-1417. Il y eut des congrès, de longs discours, des conférences, des conciles, que sais-je?... avec de grandes luttes sanglantes entremêlées de destructions, de pillages, de massacres et d'incendies.

Puis une période de calme dure près d'un siècle. Les grands-maîtres succèdent aux grands-maîtres, les rois de Pologne aux rois de Pologne, et les deux voisins vivent tant bien que mal à côté l'un de l'autre. L'Ordre teutonique se reformait peu à peu, sans être toutefois aussi puissant qu'auparavant : il ne domine plus, mais, singulièrement gênant pour tout le monde, il crée des difficultés aux autres, et il se procure malgré tout de gros avantages, jusqu'au moment où, Luther entré en scène, son histoire va encore se compliquer.

En 1511, un nouveau grand-maître vient d'être nommé : Albert, l'un de ceux qui, comme Salza, comptent dans l'histoire d'Alle-

magne. Il y a d'ailleurs une excellente raison, aujourd'hui, qui fait que les Allemands tiennent Albert en la plus haute estime, c'est qu'il est le premier des Hohenzollern dont le nom soit inscrit dans les fastes de la Prusse.

Albert était, en effet, le petit-fils de Conrad, comte de Hohenzollern et descendant des burgraves de Nuremberg, lui-même petit-fils de Frédéric VI de Nuremberg qui devint Frédéric Ier de Brandebourg, parce qu'il avait eu la chance de voir son frère, Jean III, burgrave de Nuremberg, sauver la vie à l'empereur Sigismond. Ce service valait bien quelque chose. Jusque-là ces Hohenzollern étaient burgraves de Nuremberg mais n'avaient pas le droit de nommer l'Empereur, car ils n'étaient point Électeurs. Le frère de Jean III fit comprendre à Sigismond que s'il voulait faire de lui le margrave de Brandebourg, lui vendre le margraviat, il lui en serait reconnaissant. 400 000 ducats, c'était à considérer!... On pouvait s'entendre, et c'est ainsi que, contre argent, le margraviat de Brandebourg, y compris la dignité électorale, fut aux Hohenzollern.

Albert, grand-maître de l'Ordre teutonique, margrave de Brandebourg, du rameau d'Anspach et Bareith, va profiter de la Réforme pour sacrifier l'avenir de son ordre à la puissance de sa propre maison.

A ce moment, l'Ordre teutonique était divisé; en Prusse, Luther faisait des progrès, ses idées se répandaient. Albert se demanda ce qu'il lui fallait faire : était-ce son intérêt de rester ce qu'il était, ou n'aurait-il pas avantage, au contraire, à séculariser la Prusse sur laquelle Rome exerçait un grand ascendant, puisque l'Ordre, à qui elle appartenait, était catholique? La Prusse, en ce cas, échappait à l'influence directe de l'Église, se transformait en un État laïque semblable à tous les autres; Albert devenait son souverain héréditaire, la couronne se transmettant de père en fils, chose plus sûre que le titre de grand-maître de l'Ordre qui se donnait à l'élection.

Pendant cinq ou six ans, les négociations les plus curieuses se poursuivirent à ce sujet. Il fallait, en effet, qu'Albert se fît protestant, qu'il embrassât les doctrines de Luther, et rien n'est plus curieux que de suivre toutes les péripéties, toutes les vicissitudes, toutes les intrigues par lesquelles passa cette affaire. C'est certainement une des périodes de l'histoire les moins connues mais les plus décisives, et qui eut les plus grandes conséquences pour l'Allemagne, et par suite aussi pour l'Europe.

Finalement, comme vous l'avez déjà supposé, Albert devint ce qu'on appelait alors un apostat, il se fit protestant et fut proclamé duc héréditaire de Prusse, joignant ce titre à celui de margrave de Brandebourg. En vertu du traité conclu à Cracovie, le 8 avril 1525, entre le Grand-Maître d'une part, le roi Sigismond et la République de Pologne, d'autre part, la Prusse proprement dite fut soustraite à la dépendance de l'Ordre, et érigée en duché séculier et souverain en faveur du margrave Albert, de ses frères et de leurs descendants mâles à perpétuité. Ces dispositions, qui dénaturaient entièrement la constitution de la Prusse *prussienne*, furent approuvées par les États de cette province, et ratifiées par les chevaliers composant le chapitre de l'Ordre, dont les commanderies se virent, à ce prix, transformées en seigneuries héréditaires.

Le duc Albert ne tarda pas à se marier; ses anciens chevaliers suivirent son exemple. En vain les commandeurs et chevaliers demeurés en Allemagne protestèrent-ils et portèrent-ils plainte à l'Empereur et à l'Empire; en vain les tribunaux et les diètes mirent-ils au ban de l'Empire Albert et ses adhérents, ordonnant à tous les princes et états voisins de la Prusse de lui courir sus : ces arrêts restèrent sans effets. L'Allemagne était trop agitée par des troubles extérieurs pour s'occuper d'une querelle à peu près étrangère. Le duc et margrave Albert demeura tranquillement en possession de la Prusse dite désormais ducale, qu'il transmit à sa postérité.

Albert était arrivé à ses fins : la Prusse, dont on a tant parlé depuis, était fondée; et si son chef n'était pas encore roi (il ne devait l'être que plus tard, en 1701), désormais les Hohenzollern y régnaient. Malgré les instances de Charles-Quint, de Maximilien et des autres empereurs, qui tous étaient catholiques, la Prusse resta ce qu'Albert l'avait faite et se développa de plus en plus suivant les vues ambitieuses de l'homme qui venait de jeter ainsi les bases d'un futur empire.

L'Ordre teutonique, lui, avait accompli en grande partie sa tâche : l'esprit teutonique, qui avait présidé à la sécularisation du duché de Prusse, qui avait auparavant inspiré les actes des grands maîtres, se trouvait avoir triomphé de toutes les résistances; il n'était plus que de développer son œuvre, et c'est alors que commence la quatrième période dont il me reste à vous parler.

Cette période est facile à étudier; il suffit de prendre l'histoire de la Prusse, car l'histoire particulière de l'Ordre teutonique, quoiqu'elle se poursuive, est dès lors sans intérêt. L'Ordre existe toujours; en 1886, un nouveau grand-maître a été nommé, mais c'est à Vienne, en Autriche, qu'il réside, et c'est là que les documents et les archives ont été transportés depuis longtemps. L'Ordre, à partir du moment où nous sommes arrivés, passe donc à l'arrière-plan, et toute l'action teutonique sera maintenant concentrée en Prusse, où les Hohenzollern ont recueilli la succession morale et politique des grands-maîtres qu'ils vont continuer.

Je ne saurais songer, Messieurs, à présenter ici le tableau d'une très longue histoire dont on peut dire qu'elle fut celle de la conquête de l'Allemagne par la Prusse et de la préparation méthodique de cette conquête. Il m'est, du moins, possible de la caractériser d'un mot, cette histoire de la Prusse s'étant déroulée presque sans interruption, inflexiblement, avec la rigueur d'un plan suivi jour à jour, pendant plus de trois siècles, par toute une lignée d'architectes qui s'inspirent d'une même pensée et travaillent au même édifice.

Qu'il s'agisse de guerre, de politique intérieure, de diplomatie, leur système ne variera pas, il procèdera d'axiomes constants, si je puis dire, en employant dans une étude qui n'a pas la rigueur scientifique de la géométrie, une expression qui, seule, traduit exactement ma pensée. Car il y a, je le répète, en histoire comme en géométrie, des axiomes et des lois, qui tiennent tantôt à la nature des choses, tantôt à celle des hommes. L'esprit teutonique a ses lois dans ce que les philosophes appellent le sub-conscient; l'âme teutonique obéit à des forces auxquelles elle ne peut se soustraire et qui dirigent tous ses actes. On en trouve précisément, dans l'histoire de la Prusse, des preuves saisissantes.

*
* *

La nouvelle période ouverte en 1525 par Albert de Hohenzollern s'étend jusqu'en 1701, date à laquelle l'électeur Frédéric III érigea de sa propre autorité le duché de Prusse en royaume, nonobstant les réclamations du pape Clément XI, de l'Ordre teutonique et de la République de Pologne. Ce premier roi de Prusse, qui régna sous le nom de Frédéric Ier, est une figure assez curieuse. Frédéric avait peu

d'argent; il fit cependant de grosses dépenses pour se mettre sur le pied d'un grand roi; il aurait voulu que sa Cour égalât celle de Louis XIV, mais ceci n'a qu'un intérêt psychologique, et l'intérêt philosophique est ailleurs. Il est de voir, après Frédéric, d'autres rois de Prusse qui eurent, eux, une conception de leur rôle tout à fait différente, notamment Frédéric II le Grand, qui ne se contenta pas, on le sait, de costumes et de galons.

Ces rois de Prusse poursuivirent leur plan avec une volonté inlassable, sans jamais perdre une occasion de s'accroître. De nos jours, nous avons vu le génie teutonique se personnifier dans Bismarck avec plus de force, plus de puissance, plus de brutalité, de perspicacité et de pénétration encore que dans Albert et dans Salza. Par lui, la Prusse atteint en 1871 le point culminant de son ascension, quand le roi de Prusse devient empereur d'Allemagne.

Toutes les étapes sont alors franchies. Le Hohenzollern, qui incarne le Teuton sorti des marécages de la Germanie primitive, est ainsi arrivé à dominer d'abord, par l'Ordre teutonique, dont il est l'héritier, une partie de l'Allemagne; il a réussi à devenir margrave, électeur de l'Empire, puis duc, puis roi de Prusse et enfin empereur. C'est la fin de la quatrième période. Une cinquième, Messieurs, vient de commencer et, cette fois, c'est une autre tâche qui s'impose aux adversaires de l'esprit teutonique. Quand je parle de ses adversaires, l'expression est juste, sans doute, mais incomplète, car les adversaires sont les attaqués, non pas les agresseurs; et c'est eux que le Teuton d'aujourd'hui veut poursuivre jusque sur leurs terres pour les subjuguer, les dépouiller et les détruire.

Donc, cette fois, c'est le grand duel. Il ne s'agit plus d'arrêter le développement d'un ordre; il ne s'agit plus pour les Slaves de vaincre les Teutons dans les champs de Tannenberg (où, par une ironie du sort, la seconde bataille, livrée en 1914, a été perdue par les Slaves, alors qu'ils avaient gagné la première); il ne s'agit plus d'arrêter les barbares, il faut les briser, car la lutte est définitive et sans merci, elle est pour la vie ou la mort.

Ou bien l'âme teutonique va triompher, et alors c'est l'Europe entière, on peut même dire le monde entier, conquis par cette civilisation, ou plutôt — car le mot civilisation ne convient pas ici — par cette conception du gouvernement de l'humanité et de l'organisation des choses humaines considérées dans leur ensemble; c'est le

monde entier soumis au plan, au programme dont l'Ordre teutonique, puis la Prusse des Hohenzollern se sont successivement inspirés.

Ou bien l'âme teutonique sera vaincue, et ce sera la disparition de l'esprit teutonique et le triomphe définitif de notre civilisation.

La lutte est là, entre ceux qui conçoivent la vie du genre humain, le développement et la vie des peuples suivant les principes de l'âme teutonique, et ceux qui les conçoivent suivant ce qui est et a toujours été la règle de notre civilisation.

Celle-ci n'a pas pris naissance dans les forêts hercyniennes, parmi les bêtes sauvages et les hommes de l'époque plus sauvages encore; non, elle est née dans les lumières de la Grèce, parmi les penseurs, les poètes, les philosophes, les artistes grecs, parmi les grands législateurs de Rome!...

Les Grecs nous ont laissé la beauté, la pensée, la poésie, la science; leurs poètes ont prévu l'avenir, leurs savants ont tout deviné, et si le défaut d'instruments et de moyens de recherche n'a pas permis à leur temps de pousser aussi loin que la science actuelle dans la conquête et la découverte des forces de la nature, ils avaient conçu abstraitement ce que ces forces pouvaient être. Tout nous était tracé par eux; notre géométrie, nos arts, notre architecture nous viennent d'eux; et tout ce qui est la beauté, la consolation, la joie de la vie, le rayonnement de l'esprit et la satisfaction intime de l'âme, nous l'avons reçu de leurs mains.

Enfin, plus grand bienfait encore, le sentiment de la justice, ils nous l'ont transmis. Certes, ce ne sont pas les Grecs qui ont enseigné que les paroles données et les traités signés ne sont que chiffons de papier qu'il est permis de déchirer, et que la force est la loi suprême du monde. Lorsque Antigone est accusée par le roi Créon d'avoir violé ses lois, que lui répond-elle? « Il y a, au-dessus de tes lois tyranniques, des lois non écrites, infaillibles, dictées par la justice éternelle, et que nul mortel ne peut violer. »

Quant aux Romains, ils nous ont laissé une autre partie essentielle de leur civilisation et de la nôtre : la conception et l'organisation du droit, les lois fondamentales qui en sont l'expression. Les Romains ont été, pour nous surtout, les législateurs que les Grecs n'avaient pas été. Qui plus qu'eux a déterminé les règles qui doivent établir entre les citoyens des relations conformes à la nature

autant qu'à l'idée de justice? Qui plus qu'eux a créé ce qui est aujourd'hui, au point de vue civil, le droit universel? Le Code civil français, qui vient des Romains, n'est-il pas aussi le Code de nos voisins les Italiens, et celui des Allemands eux-mêmes? Car le Code impérial, unifié il y a quelques années, n'est purement et simplement qu'une sorte d'édition nouvelle du Code des provinces rhénanes, introduit par le premier empire et suivant lequel j'ai vu, de mes yeux, et entendu, de mes oreilles, les tribunaux allemands juger et prononcer jadis. Le Code Napoléon, légèrement modifié, l'Allemagne en a fait son Code Impérial....

Ainsi, presque partout, c'est le Droit romain qui est devenu le Code civil des nations européennes, où il a introduit les règles de ce qui constitue, à quelque point de vue qu'on se place, la civilisation : le souci de la justice et du droit, la négation de la force, du mensonge, de la duplicité, de la perfidie, et, en un mot, la glorification de ce que les Romains appelaient « Virtus », la grande, la vraie, la supérieure, l'idéale vertu....

*
* *

Voilà, Messieurs, les deux civilisations qui sont aux prises, et quand j'emploie ce mot pour parler des Allemands, encore une fois, je commets presque un crime, car il ne peut s'appliquer à une conception aussi profondément différente de la nôtre qu'est la leur.

Oui, il y a une civilisation, mais elle est chez nous; elle est du côté des Alliés qui combattent sur les champs de bataille de France, d'Italie, de Russie et d'Orient, du côté de ceux qui versent leur sang pour la défense du Droit.

L'autre conception, la conception allemande, est celle de la barbarie, de la violence, de la force, de la passion brutale; c'est la conception du sauvage des cavernes, avec cette différence toutefois que, depuis les temps préhistoriques où l'homme était un loup pour l'homme, ceux qui se font des rapports des peuples entre eux cette idée monstrueuse, ont acquis des moyens supérieurs. Ils ont appris bien des choses, ils ont maintenant des chimistes, des physiciens, des mathématiciens, des ingénieurs qui savent fabriquer des obus, des gaz asphyxiants, instruments de mort et de ruine.

Ces hommes, souvent, nous doivent toute leur science technique.

Parce qu'ils ont des qualités d'application et de persévérance que nous avons négligé de mettre en œuvre, ils exploitent méthodiquement les découvertes que nos savants ont faites et n'ont pas réalisées. Mais, patience, nous les aurons aussi, ces qualités, quand le moment sera venu, et ce sera le jour où ce pays aura enfin établi la règle supérieure de son organisation politique, ce qui doit être la condition fondamentale de sa vie et de tout progrès : la liberté. Le jour où la France aura compris que le plus grand mobile du progrès, pour une race comme la nôtre, n'est pas dans l'organisation en troupeau avec un chien et un berger brutal muni d'un bâton, mais dans la conscience de son rôle, pour chaque citoyen, libre de faire usage de ses facultés sans oppression ni contrainte, d'où qu'elles viennent, ce jour-là aura vu le triomphe de la pensée, le règne de la civilisation véritable et la défaite de la force. Celle-ci alors sera non pas seulement vaincue pour quelques années, non pas refoulée pour un siècle, mais domptée pour toujours. La France, et le monde avec elle, seront libérés.... (*Applaudissements prolongés.*)

Science française, Scolastique allemande

Par le Dr G. PAPILLAULT

(Suite et fin [1].)

II. *Systèmes médiévaux stériles : philosophies allemandes.* — Les pages précédentes, malgré leur extrême concision, ont suffi, j'espère, à prouver que deux philosophies médiévales ont rencontré chacune un milieu ethnique favorable, la civilisation française, latine et rationaliste, et la civilisation anglaise, empirique et individualiste, où elles ont pu se développer, et aboutir à des méthodes scientifiques fertiles en découvertes. Le sol allemand possédait-il la même fertilité? La *Kultur allemande* peut-elle assurer à l'humanité une aussi glorieuse moisson? Tel est le problème que j'ai posé dès le début; nous possédons maintenant tous les éléments pour en trouver une prompte solution.

Les intellectuels allemands, dans leur manifeste de 1914, ont cité Emmanuel Kant avec vénération; il ont eu raison, car il est l'homme véritablement représentatif de leur philosophie. Il a su condenser en un système des doctrines, des tendances qu'on peut suivre chez les Allemands pendant plusieurs siècles avant lui; et les philosophes qui lui succédèrent aux XIXe siècle subirent malgré eux son empreinte, ses méthodes, ses façons de penser, ses aspirations qui sont celles du peuple allemand tout entier. Dégageons donc les thèses essentielles de son système, cherchons-en les origines dans le passé germanique, montrons-en les conséquences, et notre tâche sera accomplie.

Kant avait reçu une forte éducation scolastique; il en possédait

1. Voir *Revue* de 1916, p. 1, 65, 106, 256.

la terminologie, il en connaissait tous les points de vue; mais il était, aussi, grand admirateur de Newton et lecteur assidu de Hume et de J.-J. Rousseau. Il crut avoir fait pénétrer dans la vieille philosophie toute la science de Newton, toute la critique de Hume, et les nouveautés de Rousseau. Beaucoup de philosophes français l'ont cru, et certains le croient encore. Cet une erreur qu'il faut dissiper.

Théorie de la connaissance de Kant; son formalisme scolastique. — Un philosophe très célèbre à cette époque, et très prisé par Kant, J.-H. Lambert, lui demandait : « Si, ou dans quelle mesure, la connaissance de la *forme* mène à la connaissance du fond de notre savoir[1] ». Cette question constitue le problème fondamental du kantisme; c'est celui qui domine également les philosophies scolastiques, médiévale et athénienne. La forme (ειδος, puis ιδεα des grecs) était d'abord, chez les plus anciens écrivains, l'image visible des choses, puis la forme limitante, telle que nous la comprenons, puis la figure des atomes[2]; enfin, par analogie, elle est devenue le *cadre formel* dans lequel nos idées catégorisent nos expériences particulières, ou encore le type universel de l'espèce que les individus tendent à réaliser. Cette notion devient ainsi une entité conceptuelle, un des sophismes que nous avons étudiés précédemment. Telle quelle, elle s'oppose à la *matière* qui la subit, et à l'*accident individuel* qui ne la réalise jamais complètement. J'ai montré plus haut l'erreur de cette conception : l'idée formelle devient une sorte d'objet stable et indestructible, une entité extériorisée; c'est en même temps une *puissance* qui pétrit la matière, c'est une *cause formelle*.

Kant accepte aveuglément cette thèse scolastique. Il en fait d'abord l'application à l'intuition sensible, dans une étude dont le titre même est emprunté à la phraséologie médiévale : *Esthétique transcendantale*. L'Espace et le Temps sont des formes universelles où viennent se mouler tous les matériaux que nous apporte l'expérience sensible. Celle-ci représente la matière passive, le chaos, l'indéterminé des grecs; celles-là sont des principes actifs *transcendantaux*, c'est-à-dire antérieures à toutes nos expériences et s'imposant à toutes. Je ne puis examiner ici, car la question nous entraînerait trop loin, si

1. Höffding, *Hist, de la philos.*, II, 15.
2. Cf. Rivaud, *loc. cit.*, p. 259 et suiv.

la thèse scolastique qui faisait de l'étendue une espèce du genre quantité, n'était pas autrement profonde que la conception de Kant; je note simplement que ce dernier reste enfermé dans le pur formalisme de la Scolastique.

Kant ne s'en est pas tenu, comme on le sait, à ces formes élémentaires et *a priori* de notre sensibilité. Les sensations, ayant ainsi subi cette empreinte formelle de l'Espace et du Temps, arrivent dans un compartiment nouveau, l'Entendement (Verstand). La Scolastique l'appelait le *lieu des formes intelligibles* (τοπον ειδων). Kant suit ses leçons, avec la même discipline mentale, la même soumission que précédemment, dans son fameux ouvrage : la *Critique de la Raison pure*. Les sensations rencontrent, d'après lui, dans l'Entendement, une foule de formes ou concepts *a priori* que l'*Analyse transcendantale* va nous révéler. Cette prétendue science « traite des éléments de la connaissance pure de l'Entendement et des principes sans lesquels aucun objet ne peut jamais être pensé ». On pourrait croire, au premier abord, que ce programme va s'appliquer à une étude scientifique de nos moyens de connaître, mais il n'en est rien. Il s'agit de la connaissance *pure*, c'est-à-dire *a priori*; et en réalité Kant va encore suivre pas à pas Aristote et ses commentateurs médiévaux. Comme eux il prend, consciemment ou non, pour point de départ l'ordre grammatical[1], la proposition et ses divisions; il analyse les jugements, ainsi exprimés, comme l'avait fait avant lui la logique traditionnelle, et enfin il en dégage les fameuses *catégories*, ces concepts formels les plus généraux dans lesquels on cherche à classer tous les phénomènes, et qui, depuis Aristote et Boëce, traînent dans tous les traités de philosophie. Notons cependant une découverte de Kant : Aristote avait trouvé dix genres de choses; Kant en trouve douze; ce qui constitue, sans doute, un faible progrès accompli pendant les deux mille ans qui séparent les deux auteurs. On peut appliquer indifféremment à toutes ces catégories, anciennes et modernes le jugement de Stuart Mill : « C'est, dit-il, un simple catalogue des distinctions grossièrement marquées par le *langage de la vie ordinaire* ». C'est, en d'autres termes, nos concepts empiriques pris et acceptés comme constituant un classement scientifique définitif. C'est en outre, comme nous l'avons vu plus haut,

1. Tredelenburg et G. Grote ont parfaitement démontré cette marche, comme on le sait, dans la philosophie athénienne.

une confusion grossière entre des concepts de choses et des concepts de relations.

Mais, dira-t-on, il n'est pas possible qu'un philosophe, écrivant à la fin du XVIIIe siècle, s'en soit tenu là. Buffon avait déjà posé les lois du transformisme; les psychologues anglais et français s'étaient livrés à l'analyse la plus hardie des idées et des axiomes; Kant a sûrement profité de leurs travaux et cherché l'origine et l'évolution des catégories. Il s'en est bien gardé! Il est trop respectueux de la Scolastique. Quant à savoir, avoue-t-il, pourquoi l'Entendement se sert des catégories, pourquoi il emploie celle-là plutôt que d'autres, et le nombre douze plutôt qu'un autre, on ne peut en rendre raison....

Alors, quelle révolution a-t-il donc faite, à son avis? La voici : les philosophes scolastiques avaient, par un processus étudié plus haut, objectivé leurs concepts; ils pensaient que les catégories étaient, selon leur expression, des formes de l'Être, constituaient la nature même des choses. Kant aurait appris de toute la critique anglaise qu'il ne pouvait en être ainsi. Il *garda ces formes telles que, mais il les plaça, non plus dans les choses, mais dans son moi.* C'est ce qu'il appelait « être réveillé par Hume de son sommeil dogmatique ».

Mais objectera-t-on encore, il est peut-être sur la voie d'une découverte. Certes, s'il garde, telles quelles, les vieilles formes scolastiques, il aura beau les placer en dedans ou en dehors, il restera toujours dogmatique; seulement, s'il les place dans le moi, c'est évidemment pour les expliquer par le fonctionnement psychologique de ce moi. — N'hésitons pas à proclamer que cette thèse serait une déformation profonde du kantisme; notre philosophe s'en défend lui-même expressément. Les *catégories ne sont nullement subjectives*, dit-il textuellement. On ne doit pas les rattacher à une aptitude dont elles seraient la simple manifestation, car elles perdraient du coup leur caractère essentiel admis par tous les scolastiques et par Kant. Ce sont des *formes universelles* qui s'imposent nécessairement aux matériaux que nous apportent les sens.

Voilà à quoi se réduit la critique de Kant! Il n'a rien compris à la réforme de Descartes rejetant les formes scolastiques et prenant, comme point de départ, les idées claires et les axiomes mathématiques; il n'a rien compris aux subtiles analyses du XVIIIe siècle; ajoutons de suite qu'il n'a même pas découvert le changement de place qu'il impose aux catégories.

On pourrait croire que je veux par là faire allusion à un des grands principes scolastiques, « que le connu est dans le connaissant selon le mode de connaître de ce dernier[1] » (cognitum est in cognoscente secundum modum cognoscentis) et qui contient, avec plus de vérité, toute la théorie de Kant. Mais je désire montrer des similitudes plus étroites et plus instructives pour nous; car il est nécessaire *d'insister sur ce faux subjectivisme de Kant, puisque c'est là le point central de sa philosophie, le principe de ce prétendu individualisme allemand* dont on verra plus loin les singulières conséquences.

Les formes *a priori* de l'Entendement sont donc, suivant la propre expression de Kant, « des concepts qui prescrivent des lois *a priori* aux phénomènes, par conséquent à la nature, comme ensemble de tous les phénomènes ». Elles « ne dépendent par des objets mêmes, mais de l'esprit humain ». L'esprit humain est donc affirmé, suivant une expression encore particulièrement chère à notre philosophe, comme le *législateur universel* de la nature, grâce à ces Formes-entités, à ces lois formelles, universelles par essence, dont il est rempli.

Une telle conception du Moi pourra paraître extravagante à un scientifique moderne, mais il ne s'agit pas tant de la juger, que d'en chercher l'explication.

Le principe s'en trouve, bien entendu, chez les scolastiques, anciens et médiévaux. Pour eux, les distinctions individuelles sont des accidents matériels qui échappent à la science, à ses lois universelles, à ses classements catégoriques; mais tout l'individu n'est pas dans ces accidents; il comprend une *partie intelligible, formelle, l'âme, qui a exactement la même essence, la même nature que toutes les âmes de la même espèce* : c'est le *Moi humain*, identique chez tous, universel par définition, pourrait-on dire. Voilà la thèse que Kant a prise à la lettre, en pieux disciple, sans les corrections morales des scolastiques médiévaux, et surtout sans les corrections d'ordre expérimental qu'Aristote, savant observateur avant tout, avait apportées à cette conception trop abstraite. Les formes, les idées, les lois étaient dans les choses, disait le Stagirite, et on les en dégageait par l'observation attentive. C'était encore une porte ouverte sur l'expérience.

Kant la ferme, en plaçant ces Formes dans le moi, et en les affir-

1. Wulf, *Histoire de la philosophie médiévale*, 342.

mant *antérieures à toute expérience*, échappant à toute explication, de nature transcendentale, suivant son expression. Il était donc logique avec lui-même en proclamant que ces catégories, ces formes conceptuelles n'avaient rien de subjectif. Bien plus, son *Moi lui-même est dépouillé de tout caractère subjectif*. Ce législateur universel n'est plus que le *type spécifique de l'humain abstrait, métaphysique*, complètement étranger à nos individualités accidentelles, éphémères et matérielles, et n'ayant rien de commun avec le moi empirique de la philosophie anglaise et, a plus forte raison, avec le moi de la psycho-physiologie : c'en est la négation absolue.

Kant, d'ailleurs, ne s'arrête pas là dans sa *création d'entités animistes*; Aristote lui traçait le chemin. Le Stagirite avait admis, au-dessus de l'Intellect passif et de sa pensée discursive, un *Intellect actif*, νους ποιητικος, qui échappe à tout raisonnement, qui perd tout rapport avec les organes du corps et les images sensibles, partie divine de notre intelligence, qui voit la vérité en dehors de toute expérience, en se pensant elle-même. Kant se conforme encore à l'enseignement de ses maîtres; au-dessus de l'entendement ou *Verstand*, il place la *Raison transcendentale* ou *Vernunft*, qui contient des *Formes pures sans objets sensibles*. Ces dernières sont donc très différentes des catégories, qui s'appliquent aux données sensibles, les ordonnent et les classent. Ce sont des synthèses *a priori*, des concepts purs comme ceux du νους ποιητικος qui les engendre, et ils sont au nombre de trois seulement : l'Univers, l'Ame et Dieu. Kant tient d'ailleurs, suivant la leçon apprise et non comprise, à bien séparer ces idées pures de tout alliage expérimental. Ce sont des formes pures, car si on leur donne un objet (même à l'idée d'univers!), on tombe dans ces contradictions, dans ces *antinomies* que notre philosophe développe longuement. Il est remarquable, en effet, que le philosophe allemand n'atteint jamais la finesse nécessaire pour deviner que ces antinomies sont de purs artifices de conceptions encore trop grossières pour traduire à notre esprit les nuances fluides de la réalité. Son esprit pédant et barbare se plaît aux contrastes heurtés et insolubles dont Abélard aimait à faire la liste cinq siècles plus tôt dans son *Sic et Non*, à l'exemple des *apories* des grecs, et comme tant d'autres médiévaux. Mais tous ces penseurs très subtils ne relevaient ces contradictions apparentes que pour leur apporter une élégante solution. Le scolastique

allemand reste encore empêtré dans sa barbarie; il ne peut que distinguer l'apparence contradictoire et il y croit fermement.

Kant n'a donc rien inventé dans sa théorie de la connaissance; il n'a même pas su assimiler une philosophie trop subtile, trop nuancée pour lui. Sa « critique » et son originalité ont consisté seulement à placer dans le Moi toutes les Formes de la Scolastique, et à substituer au moi réel, sentant, pensant, vivant en un mot, que nous révèle l'expérience directe, une entité abstraite et vide à triple compartiment. Mais nous n'avons même pas le droit de lui faire l'honneur de cette invention et en réalité, il se vantait quand il affirmait que les lectures de Hume la lui avaient suggérée. Éduqué par des théologiens mystiques comme Schultz et Martin Knutzen, il ne pouvait pas ignorer que cette singulière conception s'étalait depuis quatre siècles dans toutes les œuvres, à la fois magiques, mystiques et formalistes, qui représentent la vraie originalité, peu enviable d'ailleurs, de la pensée allemande.

On trouve des conceptions tout à fait semblables chez le « grand philosophe teutonique », le savetier Jacob Bœhme : l'Homme, résumé de toutes choses, a une triple nature qui répond aux trois sphères de l'existence. Son âme se confond avec l'essence divine; par l'essence de son corps il tient à la nature éternelle; par son corps matériel il appartient à la nature visible (formes pures, catégories, et formes de la sensibilité de Kant). Bombast de Hohenheim, le fameux Paracelse, dont l'astrologie et l'alchimie ont fait l'admiration de toute l'Allemagne pensante, Gœthe compris, affirmait également comme son disciple Bœhme, que l'homme est un microsome dont la nature est trinitaire : par son âme il est le souffle de Dieu; par son esprit sidéré il contient les essences, et dans son corps réside la sensibilité. Je ne prolonge pas ces citations, car je ferais défiler tout l'occultisme et la magie dont la pensée allemande n'a jamais su se débarrasser. Nous y reviendrons d'ailleurs un peu plus loin quand nous aurons complètement dégagé l'Homme noumène de Kant, le Moi divin dont il a fait un si grand et si curieux emploi.

Théorie morale de Kant; son faux individualisme. — La *Philosophie morale* de Kant continue, d'une façon très logique, nous devons le reconnaître, sa *Critique de la Raison pure*; le formalisme

a priori y domine toujours et réalise même tout le développement sophistique dont il est capable.

Dans ce nouveau domaine, Kant revient avec plus d'insistance que jamais sur sa *distinction fondamentale entre l'empirisme* et les *principes a priori de la pensée pure*. Pour lui, l'observation des mœurs, tout comme la connaissance des règles pratiques, ne peuvent jamais fonder une vraie morale ; pas plus que l'expérience sensible n'était capable de nous donner la science de la nature; il faut, ici encore, invoquer une science logique qui sache faire l'analyse des *formes a priori de l'Ethique*. Le parallélisme entre les deux domaines est complet dans la pensée de Kant : il avait dégagé les lois universelles de la nature avec la *Critique de la Raison pure*; il découvrira de même les lois universelles de la morale avec la *Critique de la Raison pure pratique* et, dans les deux domaines, ces lois doivent être *formelles et a priori*, et plus elles seront générales et universelles, selon les principes scolastiques exposés plus haut, plus elles gagneront en noblesse et en vérité. Ici encore, ces lois sont contenues dans le *Moi intelligible*; elles ne sont pas plus subjectives que les catégories. Elles n'imposent de contrainte qu'à notre individu particulier, pour lequel elles deviennent un ordre, un impératif catégorique; au contraire, la volonté du Moi intelligible ne peut tendre, par essence, qu'à réaliser les lois *a priori* qu'il contient.

Ce caractère d'universalité scolastique ressort avec une évidence absolue dans la fameuse formule : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse toujours valoir *en même temps* comme principe d'une *législation universelle*[1] ».

Kant oppose donc plus violemment que jamais ce qu'il appelle « *notre véritable Moi* » à tout ce qui appartient au monde phénoménal, au *moi empirique*, *sensitif*, *matériel et accidentel*. Le *Moi législateur moral*, est tout aussi abstrait et impersonnel que le Moi de la raison pure; il représente l'espèce humaine en général. On s'est donc complètement mépris sur la signification de la seconde formule de Kant, qu'on a déformée d'ailleurs dans les traductions françaises qu'on en a données. « Agis de telle sorte que tu emploies l'Humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne d'autrui, chaque fois

1. Handle so dass die Maxime deines Willens jederzeit zugleich als Princip einer allgemeine Gesetzgebung gelten könne. (*Kritik der praktischen Vernunft.*)

également comme but, jamais uniquement comme moyen[1]. » Ce n'est pas le respect de notre individu que Kant exige ici, de celui que nous connaissons, sentons, vivons, et qui, tel qu'il est, ne doit pas être soumis à la puissance d'un autre, et servir de moyens à ses fins personnelles; ce serait déformer profondément la pensée de Kant, que de lui prêter ce libéralisme. Il ne tient aucunement à défendre cet individu empirique, et, par conséquent, méprisable; l'étude de sa Politique nous le prouvera plus loin d'une façon irréfutable. C'est la partie formelle seule qui ne peut être un moyen, car elle est *par essence son propre but*, ainsi que tous les scolastiques l'ont enseigné : la cause formelle est en même temps cause finale. Il serait monstrueux pour un scolastique de subordonner la forme à la matière, ou à l'individu (ce qui est la même chose).

Je devine, devant cet exposé, l'étonnement des lecteurs qui ne connaissent la philosophie de Kant qu'à travers les commentateurs enthousiastes qu'il avait en France. Ce grand critique n'a rien critiqué ; il accepte les conceptions les plus dogmatiques de la philosophie ancienne, les proclame antérieures à toute expérience et supérieures à toute explication. Son dogmatisme est évident; il n'y a qu'à lire les maîtres et le disciple et à les comparer en toute bonne foi. Mais faut-il encore admettre que ce grand individualiste serait vraiment le plus autoritaire des scolastiques? Est-ce possible qu'on ait aussi effrontément falsifié sa doctrine? — Je comprends cet étonnement, et je désire faire disparaître tous les doutes.

Constatons d'abord que Kant s'est attaché à *creuser un abîme entre le Moi empirique* et *le Moi législateur universel.* Le premier n'est pas libre; il est pris, comme tous les objets, dans l'engrenage du déterminisme, dans l'enchaînement des causes et des effets. Le *Moi formel seul est libre*, et il ne peut l'être que parce qu'il se place au-dessus de nos misérables individualités, dans *le monde des Formes pures, des Noumènes*, comme Kant les appelle. C'est là que l'*Homme noumène*, par une sorte de création spontanée, d'autonomie absolue, détermine le caractère, l'attitude que son moi individuel réalisera dans le monde phénoménal.

1. Handle so, dass du die Menschheit, sowohl in deiner Person als in der Person eines jeden andern, jederzeit zugleich als Zweck, niemals blos als Mittel brauchst. (*Grundlegung zur Metaphys. der Sitten.*)

Le procédé de Kant s'étale maintenant en pleine lumière : *dans l'ordre théorique* il a pris aux scolastiques les Formes conceptuelles qu'ils plaçaient dans les choses et en Dieu, et a simplement mis ces entités, ces créations animistes dans un Moi transcendantal. *Dans l'ordre pratique*. il prend les concepts du bien et des lois morales, que les Scolastiques plaçaient également en Dieu, et il les enferme dans un Moi humain plus abstrait, plus formel et plus divinisé encore. Voilà où aboutit sa « critique » !

Les conséquences d'une pareille philosophie doivent maintenant être mises en évidence pour mieux en révéler le mécanisme intime et les tendances autoritaires sur lesquelles on a nourri tant d'illusions.

Remarquons d'abord que l'individu réel, actif, responsable, qui est la base de la philosophie anglaise, était soigneusement maintenu par la Scolastique latine. Kant l'annihile; notre moi phénoménal n'est qu'un reflet misérable du Moi noumène; le mieux qu'il ait à faire c'est de s'absorber en lui. Un poète-philosophe romantique, de la fin du XVIIIe siècle, Novalis ou, de son vrai nom, von Hardenberg, a parfaitement traduit cette tendance mystique qui est prépondérante en Allemagne : « La tâche suprême de la Kultur est de *s'emparer* de son *moi transcendantal*, d'être vraiment le moi de son moi.... Ce moi supérieur est à l'homme ce que l'homme est à la nature ou le sage à l'enfant ».

Ce n'est pas là une voix isolée. Le Moi absolu de Fichte, l'Absolu de Schelling, l'Esprit de Hegel sont toujours le moi nouménal de Kant, devant lequel notre individu ne compte pas; et nous allons voir la même conception chez tous les mystiques allemands qui ont précédé Kant; Eckhart, Tauler, Suso montrent, en effet, dès le XIVe siècle, une similitude de tendance qu'on ne peut vraiment expliquer que par un caractère ethnique. Ils sont, dit M. Picavet, qui les a très savamment étudiés, « les vrais ancêtres des grands philosophes de l'Allemagne moderne, de Kant, de Fichte, de Hegel, de Schelling, de Baader et de Schopenhauer [1] ». Débarrassez-vous de votre moi matériel, conseillent ces mystiques, « videz votre âme des créatures » et vous trouverez dans son tréfonds, après cette « véritable abstraction » *toutes les âmes humaines, le Verbe et la Divinité*.

1. F. Picavet, *Essai sur l'histoire générale et comparée des théologies et philosophies médiévales*, p. 14, 188 et 304, Alcan, édit.

(On ne saurait donner une meilleure définition de l'homme noumène de Kant.)

Ces idées sont reprises et amplement développées dans un livre curieux : *La Théologie germanique*, qui date du XVIe siècle et qui vient d'être traduit et savamment annoté en français[1]; ses innombrables éditions ont servi de pâture à toute l'Allemagne, et son influence sur Bœhme et sur le kantisme ne sont plus niables. On y enseigne que chacun doit abandonner tout ce qui est créé, la nature, « le propre », le « moi », et le « à moi » pour trouver l'homme parfait, l'*Humanité déifiée*. Dans une sorte de panthéisme émanatiste, on identifie cet *Homme divinisé* qui est au fond de nous, avec un Christ qui n'est pas celui de l'Évangile, mais représente « l'incarnation divine en général ». Je n'insiste pas sur le côté théologique qui n'intéresse pas notre étude; je signale seulement que l'Extase, qui nous confond avec ce Moi déifié, est bien le moyen que demandait Novalis « pour s'emparer de son *Moi transcendantal* », c'est-à-dire du Noumène de Kant.

Nous commençons à voir dans quelle impasse s'est engagée ainsi la pensée allemande : avec son Moi transcendantal elle tourne le dos à toute expérience vraiment scientifique; par le mysticisme qu'elle y mêle étroitement, elle brise tout rapport avec un rationalisme digne de ce nom.

Picavet rapproche fort justement ces conceptions de celles de Plotin; mais on les retrouverait encore mieux exprimées chez son disciple, le *Théurge* Proclus de Byzance, dont les triades anticipent celles de Hegel. Elles s'étalent naïvement chez toutes ces sectes gnostiques de l'Asie Mineure, et dans toutes ces croyances magiques de Perse et de Chaldée qui faisaient les délices de Gœthe, remplissent son second Faust, et pénètrent ses fameuses théories pseudo-scientifiques. On pourrait étendre encore ces origines, car l'animisme et le mysticisme, la magie et l'occultisme fleurissent chez tous les peuples, mais prennent une importance prépondérante à mesure qu'on descend les degrés de civilisation. Et cette dernière remarque nous explique pourquoi les Allemands sont restés enfoncés dans cet *Idéalisme magique*, comme l'appelle si justement son partisan enthousiaste, Novalis, qui est décidément l'enfant terrible de cette philosophie. Les penseurs grecs de la bonne époque

1. *Étude sur la Théologie germanique*, par M. Windstosser, Alcan édit.

ont fait un effort prodigieux pour s'en dégager, et, les premiers, ont pris conscience des méthodes logiques et scientifiques. Les grandes civilisations occidentales ont mis des siècles à s'assimiler les découvertes grecques ; elles y sont enfin parvenues et ont continué la route tracée. Les Allemands, même par les cerveaux de leurs plus grands penseurs, n'ont pu atteindre cette élévation de pensée : elle exige une netteté de conception, une clarté d'expression, une délicatesse d'intuition incompatibles encore avec leur degré inférieur d'éducation et de civilisation.

Théorie politique de Kant; son autocratisme prussien. — Nous venons de voir l'usage que Kant a fait, en science et en morale, de son Homme noumène, de son législateur transcendantal; il nous reste à examiner le domaine politique, où cette conception prend toute sa valeur. On la trouve exposée dans *Les Principes métaphysiques du Droit.*

La partie qu'il consacre, dans cet ouvrage, au droit public, expose l'organisation de *la Cité, de la chose publique.* Un lecteur qui ne serait pas au courant des idées de Kant, pourrait croire, en lisant les premières pages, qu'elles sont d'un disciple de Rousseau ou d'un membre de la Constituante. Il s'applique à bien séparer les trois pouvoirs que renferme la Cité : le pouvoir législatif, qui est la vraie souveraineté ; le pouvoir exécutif d'après la loi, et le pouvoir judiciaire. Ils doivent se suivre et se hiérarchiser comme les trois propositions d'un syllogisme. La souveraineté appartient à la « volonté concordante et conjointe de tous ». Le suffrage fait le citoyen ; il assure la liberté des citoyens, qui ne doivent « obéir à aucune autre loi qu'à celle à laquelle ils ont donné leur suffrage ».

Mais Kant ne laisse pas longtemps son lecteur sur cette impression; il précise la nature de ces idées. Avant tout, il s'agit d'une cité en général, de la *Forme de la Cité.* Les pouvoirs sont des personnes morales, abstraites; l'acte de souveraineté qui a voté la loi est « une *idée* suivant laquelle seule on *peut concevoir* la légitimité de l'acte ». Il s'agit de la volonté collective du peuple, de la *volonté législative universelle*; « elle n'est pas censée provenir des hommes, mais de quelque législateur très grand, très intègre et très saint ». En d'autres termes, notre citoyen libre et « actif » est l'Homme noumène qui, seul, est libre, autonome, souverain dans le monde trans-

cendantal; là, tous les humains ont dépouillé leur moi sensible; ils sont par conséquent égaux et ils y forment une société idéale parfaite, que l'auteur a appelé ailleurs le *règne des fins*.

Mais notre Moi sensible, qu'en fait Kant? Celui-ci est méprisable, comme toujours. C'est le citoyen passif, le « sujet » et son seul rôle est d'obéir et d'être corvéable à merci. Le pouvoir souverain transcendantal se réalise dans des Constitutions politiques de toutes espèces; mais par le seul effet de cette émanation, elles ont droit, quelles qu'elles soient, bonnes ou mauvaises, autocratiques ou démagogiques, à l'absolu respect; leur origine même est *inscrutable*, et toute recherche à ce sujet ne pourrait conduire « qu'à des disputes vaines et néanmoins dangereuses pour l'État ».

Le Peuple, c'est-à-dire « la multitude des sujets », n'a jamais le droit de s'opposer au souverain dans le cas où celui-ci violerait la Constitution. Il a pour *devoir* « de supporter l'abus même du souverain pouvoir déclaré insupportable ». Quelle que soit la constitution, le peuple doit lui obéir, même si elle sort d'une émeute. Et Kant ajoute, pour bien préciser sa pensée : le peuple est la propriété idéale de son souverain.

En résumé, dans le monde idéal, le système représentatif est le meilleur; parce qu'il n'exprime que des volontés intelligibles, parfaites, nouménales; mais un « *contrat primitif* » *sur les origines historiques duquel il serait criminel de faire des investigations*, a donné, une fois pour toutes, la souveraineté, dans le monde subjectif, soit à un roi, soit à un ordre de nobles, soit à une union démocratique. On n'a plus le droit de changer cette forme de constitution; le souverain lui-même ne saurait pas le faire, *même* si ce souverain est une démocratie, car son nouveau vote pourrait être en désaccord avec le contrat primitif, c'est-à-dire avec la volonté du Moi collectif, avec la libre détermination de l'Homme noumène.

Entre les deux faces de ce système on pourrait voir une énorme contradiction; mais pour Kant, comme pour tout vrai scolastique, aucune contradiction ne peut exister entre le monde nouménal, formel, intelligible et le monde empirique, matériel accidentel, entre l'idée universelle et l'individu. Il reste donc logique avec ses principes en *soumettant nos individualités, comme une vile matière, au pouvoir central, étatiste, quel qu'il soit*. Mais on devine combien ce système cadrait avec les aspirations du pouvoir royal de Berlin!

On a voulu faire de Kant un Allemand rêveur, libéral et généreux, portant haut le flambeau « allumé à la flamme de la Révolution française [1] ». C'est avant tout un Prussien qui est né en Prusse et qui pense en Prussien. On ne méconnaît point, d'ailleurs, ses services dans sa patrie. Le grand jurisconsulte danois Œrsted raconte que le célèbre ministre d'État prussien De Schœn recevait, à l'occasion de son jubilé, de chaudes félicitations pour la part prépondérante qu'il avait prise à la renaissance de la Prusse, et pour la constance avec laquelle il était resté fidèle à l'esprit dont elle était sortie. De Schœn « protesta que s'il avait fait quelque chose d'utile à sa patrie, il le devait à la façon de penser que son grand maître Kant lui avait inculquée, et qu'il devait, pour cette raison, reporter les louanges qu'on lui avait adressées à la source dont il n'était lui-même qu'un petit ruisseau »[2].

Hélas! Ce petit ruisseau a grandi, s'est enflé démesurément et a formé un fleuve immense, aux eaux troubles et empoisonnées, ce Pangermanisme dont les vagues brutales sont venues déferler dans nos plaines dévastées.

Conclusion.

Le XIXe siècle, malgré l'éclat de ses découvertes, portera dans l'histoire une marque sinistre : il a vu grandir et s'affirmer la victoire de la barbarie allemande.

Constatons, non sans tristesse, que les succès guerriers du royaume de Prusse ont ébloui tous les peuples. Son commerce, son industrie et même sa misérable philosophie ont largement profité de sa puissance militaire : un peuple si évidemment apte à égorger ses voisins a été cru aveuglément quand il s'est proclamé supérieur aux autres dans tous les domaines.

La vérité est heureusement tout autre. La mainmise d'une aristocratie guerrière sur des populations de races et de religions différentes, leur facile domination, l'absorption de toutes leurs activités en une œuvre de conquête brutale qui leur est imposée et qu'ils acceptent docilement révèlent, au contraire, une âme peu cultivée,

1. Ce passage a été écrit en 1915 par un historien français bien connu !
2. Cité par le philosophe danois H. Höffding, *Hist. de la philosophie moderne*, vol. II, p. 244, Alcan, éd.

une vie intérieure, de sentiments et de pensée réfléchie, vraiment misérable.

Von Bernhardi a jugé sévèrement ses compatriotes dans un passage souvent cité : « Aucun peuple, écrit-il, n'est aussi incapable que les Allemands de diriger ses propres destinées ». C'est encore plus vrai dans le domaine de la pensée pure que dans celui de la politique.

Depuis les débuts de la guerre, nos savants les plus distingués ont recherché la part de la Kultur allemande dans les grandes découvertes scientifiques. MM. Appel, Émile Picard, Ed. Perrier, Henneguy etc., ont fait des observations que M. Dastre a fort heureusement résumées et confirmées dans les lignes suivantes :

« L'Allemagne a joué un rôle modeste dans les grands progrès que les sciences ont accomplis depuis trois siècles. Elle ne peut se prévaloir, à cet égard, d'aucun avantage, d'aucune supériorité sur les grandes et petites nations européennes. Bien au contraire, *l'esprit d'invention lui a été mesuré plus chichement qu'à celles-ci.* C'est là ce que montre l'histoire du passé et celle même de la phase contemporaine[1]. »

L'étude que je viens de faire sur la Pensée allemande révèle clairement, me semble-t-il, les causes psycho-sociales de cette médiocrité incontestable dans les grandes découvertes.

La science, dans ses recherches journalières, utilise une foule de travailleurs dont l'esprit d'initiative est fort peu développé. Des jalons ont été posés dans le domaine qu'il faut défricher, des formules directrices de la tâche ont été trouvées; chacun n'a qu'à suivre son sillon pour mettre le champ en culture. Tout spécialiste peut y réussir, s'il possède bien sa technique et s'il travaille avec zèle.

Mais, en avant de cette grosse armée, il y a les éclaireurs, les inventeurs, qui n'ont plus ni jalons ni formules pour se guider dans l'inconnu, et qui luttent seuls, livrés à leurs propres forces, avec l'ange des ténèbres : combats souvent inégaux mais sublimes, où le génie individuel met en œuvre des énergies insoupçonnées de lui-même.

Quand une découverte apparaît au grand jour de la conscience,

1. Du rôle restreint de l'Allemagne dans le progrès des Sciences, par A. Dastre, membre de l'Institut, *Rev. scientifique*, 1916, p. 327 (le passage le plus important est souligné par moi).

dans une brusque illumination que l'on a maintes fois décrite, elle a exigé un long travail de préparation, une lente élaboration dans les couches subconscientes de l'esprit.

Or nous avons vu plus haut quelles habitudes invétérées, quelles puissantes inclinations organiques poussent notre instinct rationnel à se satisfaire sans effort avec des sophismes sans nombres. Quelle force redresse cet instinct et le fait tendre uniquement vers le noble but que lui assigne son fonctionnement normal? Dans quel tréfond intime de son être le chercheur trouve-t-il la discipline qui oriente vers le vrai son intuition divinatrice? Quelle lumière dirige un Pascal enfant et lui permet de se refaire une géométrie, sans maître et sans technique apprise?

C'est la partie la plus subtile des civilisations vraiment supérieures; c'est les mille interférences de leurs courants, de leurs excitations qui mettent en branle d'aussi merveilleuses mécaniques mentales. Il faut sans doute une longue hérédité, une sélection longtemps poursuivie dans un milieu très intellectualisé; il faut surtout l'action si puissante d'une langue très perfectionnée, où tout l'effort ancestral est venu se déposer, et qui, dès les premières années, fait le dressage de l'organe mental, l'habitue aux classements méthodiques, aux définitions précises.

Nous avons vu, au contraire, comme l'Allemagne s'est étrangement attardée dans des formes archaïques de pensée et d'expression. Un Gœthe, un Kant, pour ne parler que des plus grands, ont une énorme érudition qu'ils n'ont pu assimiler : ils confondent toujours les lois scientifiques avec les entités de leur grossière et *stérile* Scolastique ou avec les élucubrations animistes d'une Magie préhistorique. Comment de tels esprits pourraient-ils découvrir des voies nouvelles? Comment un Ostwald, par exemple, pourrait-il devancer la chimie de son temps, quand il ne peut encore comprendre les méthodes de Lavoisier?

Au XVIIIe siècle un mouvement s'esquissait en Allemagne : quelques esprits plus ouverts tentaient de franciser une langue trop rebelle aux pensées abstraites et précises. L'allemand eût peut-être suivi l'anglais dans son processus d'assimilation qui le fait, à chaque siècle, plus riche en mots d'origine latine. Cet effort d'une petite élite a été étouffé sous la grossièreté de la masse.

Que faire de ce bloc réfractaire et redoutable de barbarie, resté

au centre de l'Europe? Sa persistance impose une lourde tâche aux nations policées. Depuis douze siècles au moins, la France y dépense, souvent en pure perte, des trésors d'énergie. L'œuvre que Charlemagne avait commencée, en brisant la résistance saxonne, doit être parachevée à la fois par la force et par la pensée. Après la victoire de nos héroïques armées, il appartiendra à la diplomatie de maintenir, dans cette masse barbare, de profondes et larges fissures par où puisse enfin pénétrer l'esprit des civilisations supérieures qui l'entourent, et auxquelles le peuple allemand ne reste si obstinément fermé que parce qu'il n'est pas encore en état de les comprendre.

Superstitions populaires suisses,

concernant

les Armes, le Tir, la Guerre, les Blessures.

Réponse à l'enquête de la Société suisse d'Ethnologie

Par le Dr GEORGES HERVÉ

Membre correspondant de l'Institut genevois.

La Suisse, neutre, mais inquiète de la lutte qui se poursuit aux limites mêmes de son territoire, en garantit depuis de longs mois la sécurité par des mesures militaires : dès les premiers jours d'août 1914, afin d'être prête à toute éventualité, elle mobilisait l'armée fédérale.

La Société suisse d'Ethnologie a vu là une occasion qu'il eût été regrettable de laisser perdre; et l'enquête que, profitant très heureusement de ces circonstances, nos confrères d'outre-Jura ont ouverte, réunira bien certainement entre leurs mains les observations les plus instructives, les plus curieuses.

L'objet de l'enquête est la psychologie spéciale des hommes appelés sous les drapeaux. Chez ces hommes militarisés, le voisinage de la guerre, le désir ardent et la ferme volonté d'en écarter les dangers vont engendrer certains courants de pensée, créer des états de conscience où les fortes impressions produites par les événements se refléteront. Leur esprit, avant tout, est frappé; parfois l'unique siège du trouble; il ne sera pas toujours, cependant, affecté seul. Entre l'idée et le sentiment les rapports sont trop directs, trop étroits, pour que des manifestations équivalentes ne se produisent pas, qui correspondront dans la sphère morale aux préoccupations assiégeant la pensée, aux images mentales éveillées coup sur coup avec tant de persistance et de force.

Ces manifestations, que seront-elles? Le retour, par exemple, plus ou moins complet, plus ou moins voulu, à des formes singulières de croyance, lointaines, effacées. Ailleurs, si l'hérédité des sujets ou leur éducation, leur milieu, les y prédisposent, nous verrons naître et s'organiser de véritables réflexes de défense psycho-émotifs auxquels ne commandera plus la volonté et qui, dès lors, ouvrent la voie aux impulsions irrésistibles. Car, en effet, pareilles défenses intimes, quasi instinctives, des croyances périmées ainsi rétablies, toutes les idées génératrices des unes et des autres — idées écloses autour de l'image première, devenue l'anneau fixe de leur enchaînement orienté — peuvent s'extérioriser par des actes spéciaux. L'on constatera donc sans surprise les formules, les pratiques, les rites variés qu'elles inspirent, bizarres extraordinairement : rites d'intercession ou préservateurs, pratiques propitiatoires, formules talismaniques, voire magies et sortilèges, qu'il sera d'un intérêt vif de bien fixer, quelle qu'en soit la puérilité habituelle, parce que nous pénétrons avec eux jusqu'aux détours profonds de l'être intérieur et que, par eux, la mystérieuse conscience de la foule, illuminée violemment dans ses replis obscurs, nous apparaît dévoilée.

*
* *

La Société suisse d'Ethnologie a adressé, en conséquence, aux soldats comme aux officiers des troupes mobilisées, le questionnaire suivant :

1° Par quels moyens le soldat croit-il pouvoir sauvegarder son existence? — Connaît-il des personnes réputées invulnérables? — A-t-il foi en des objets bénits, tels que médailles, monnaies, versets religieux, ou en des formules magiques, phytotypolithes, grammites, plantes et autres choses enchantées? — Existe-t-il des matières attirant le danger (par exemple l'or, les cartes à jouer)?

2° Existe-t-il des remèdes empiriques à telles ou telles maladies et des préservatifs contre certains maux ou accidents?

3° Connaît-on des procédés (magiques ou autres) permettant d'atteindre à coup sûr l'ennemi?

4° Connaît-on des présages de guerre?

5° Existe-t-il des prophéties annonçant la guerre, la chute de dynasties ou la destruction de nations?

6° Quelles chansons chantent les soldats? (Ne pas hésiter à fournir les textes, même les plus graveleux);

7° Citer les inscriptions comiques relevées sur les bâtiments ou abris quelconques occupés par les soldats ;

8° Reproduire toutes les paroles adaptées aux différentes sonneries en usage dans l'armée ;

9° Fournir tous les échantillons de l'argot militaire ; recueillir les cahiers de chansons, les livres de recettes magiques ou autres.

La Société se propose de rassembler et de publier, en une série de brochures, les renseignements qui lui parviendront. Ils ne sauraient être qu'abondants. La Suisse est une vieille nation militaire où le métier des armes fut toujours en très haut honneur. N'a-t-elle pas, contre l'oppression étrangère, longtemps et victorieusement défendu son indépendance, versé ensuite pour le compte des autres, durant des siècles, sur presque tous les champs de bataille de l'Europe, le sang de ses fils? Ceux-ci, de tradition et de tempérament, sont soldats. Carabiniers émérites, ils tiennent de leurs pères le goût du tir, auquel ils s'adonnent dès la jeunesse avec constance, amour et succès. Le maniement des armes à feu, chez nos voisins et amis, fait partie, nul ne l'ignore, de l'éducation même du citoyen. De là, finalement, plus d'une raison pour que le Folk-Lore du combattant et celui du tireur — ce dernier assez pauvre chez nous, au témoignage de Paul Sébillot, le grand maître en la matière — soient fort riches chez les compatriotes de Winkelried, de Werner Steiner et de Wolleb. A l'enquête ouverte de nous apprendre ce qu'il en est.

*
* *

Nous sommes heureux de pouvoir apporter ici une contribution à cette enquête. Il y a quelques années, notre ami et très honoré confrère, M. le Dr Edmond Charbonnier, de Bussigny-sous-Lausanne, nous communiquait obligeamment un vieux recueil manuscrit, provenant du pays de Vaud, et où se trouvaient réunis sous la même reliure plusieurs cahiers d'origine différente.

Les trente premiers feuillets, d'une écriture féminine malhabile, constituaient l'arsenal thérapeutique d'une ménagère vaudoise au commencement du XIXe siècle (l'un des articles est daté du 9 mai 1800). Nous n'avons pas à nous y arrêter; et, laissant là les remèdes de bonne femme et les secrets divers contre la fièvre, l'hydropisie, la

jaunisse, etc., les formules pour la composition des tisanes, des élixirs et des collyres, les recettes d'onguents, d'emplâtres, de pommades pour les plaies, nous nous contenterons de reproduire la prescription suivante, qui a rapport à notre sujet : « Pour arrêter de saigner, il ne faut que mettre un morceau de papier cassé sur la langue, ou une paille sur l'oreille ».

Beaucoup plus dignes d'intérêt sont les deux derniers tiers du recueil. Ils forment un véritable compendium de traditions superstitieuses et d'art divinatoire, où figurent côte à côte, en un étrange fatras, les choses les plus hétéroclites. On trouve, au long de ces pages, des formules cabalistiques de toute espèce; une série de remèdes, plus ou moins mystérieux, propres à prévenir ou à guérir les maladies des humains et celles du bétail, y voisinent avec les moyens occultes — prières, pratiques, conjurations et sorts — qui protègent contre les charmes, les ennemis, les voleurs, les épizooties, même les souris et les rats, bref, contre tous les mauvais hasards et les dangers de la vie.

M. le Dr Charbonnier nous a dit avoir trouvé un jour le manuscrit en question chez une de ses vieilles clientes, née en 1818, qui, elle-même, « le tenait de la famille de son père ». L'écriture, une belle calligraphie masculine du XVIIIe siècle, porterait à penser que la main de ce dernier en a tracé les lignes. Sur l'époque où vivait le scripteur, nous avons d'ailleurs une donnée plus précise, la date de 1808 se lisant dans deux des formules.

Celui qui rédigea ce grimoire était presque certainement un ancien militaire, et, à coup sûr, un chasseur et un tireur, à voir la place considérable faite dans le recueil aux superstitions relatives à la guerre, à l'emploi des armes à feu et au tir à la cible. On les trouvera reproduites ci-après sans aucun changement. Nous n'avons cru devoir ni élucider certaines obscurités du texte, ni corriger les fautes contre l'orthographe ou contre la syntaxe dont il est émaillé. Surtout il nous a semblé que ce serait agir en ethnographe que de respecter scrupuleusement la langue du vieux mage helvète[1], son parler rustique et son français tout local.

1. Que nous soupçonnerions volontiers d'avoir été en personne un *praticien* de l'art du Grand Albert, d'après les mots « composés moi-même », figurant en tête de plusieurs sorts « pour faire verser » les voitures et les chars.

*
* *

En terminant, l'on voudrait exprimer un regret et formuler un vœu.

Pourquoi, en France, n'avons-nous pas eu la pensée d'entreprendre les recherches dont la Suisse, sans hésiter, a pris l'initiative? Ce travail sur l'état d'esprit et les réactions psychiques du soldat, qu'elle est en train de poursuivre, pourquoi, de notre côté, ne pas tenter de l'accomplir, étant bien entendu que ce qui est du domaine de la foi religieuse en serait strictement écarté?

D'autres éléments, peut-être, viendront s'offrir chez nous qui prêteraient utilement à comparaisons; en tout cas, les matériaux d'étude ne sauraient faire défaut, et, quant aux ouvriers, ils sont à pied d'œuvre, prêts à la tâche. Certes, la violence de la tourmente qui secoue notre front ne ressemble en rien au malaise, fait d'inquiétude passive, dont peuvent souffrir des neutres : toutefois, le temps ne manque pas non plus à nos braves dans les intervalles de la bataille, et, pour peu qu'ils ne soient pas aux premières lignes, ils ne demandent qu'à mettre à profit leurs loisirs, à rendre service, à s'instruire en nous instruisant du même coup. Il y a quelques mois, notre éminent maître M. le professeur Edmond Perrier, directeur du Muséum, dans un article remarquable (*Le Temps*, 14 avril 1916), montrait par des exemples frappants ce que l'on est en droit d'attendre de pareils auxiliaires. Le *Bulletin des Armées*, depuis lors, nous a donné les notes de l'un d'eux sur la vie et le chant des oiseaux dans la zone de feu.

Donc, nul doute que nos Français répondraient à merveille à une enquête ethnographique après tout assez simple en sa partie préliminaire, où il ne s'agit que de recueillir les faits; et qu'avec leur vive intelligence et leur proverbiale ouverture d'esprit, ils en saisiraient à demi-mot le but, la portée, les conditions.

Puisque, si nous sommes bien informé, une Commission officielle a été constituée en vue d'orienter les efforts et d'utiliser au mieux la bonne volonté et le zèle scientifique de nos chers observateurs improvisés, nous nous permettons de signaler à sa haute attention ce champ du Folk-Lore, si largement ouvert aux moindres répercussions des événements, et réservant, à qui le viendra retourner, une ample et féconde récolte.

Nous le signalons de même aux sociétés compétentes, sociétés

d'anthropologie et sociétés d'ethnographie. La guerre a quelque peu ralenti leur activité. Une enquête de cette nature leur ouvrirait des sources inépuisables. Et l'occasion se trouverait là pour elles de faire éclater une fois de plus, en face de besoins nouveaux, la souplesse d'adaptation, la force de rajeunissement de la science française.

I. — Secrets pour le tir à la cible.

1. *Pour tirer à la Cibe :*
Faut prendre les premières fleurs d'une pucelle et en torcher (ou toucher) le dehors du canon, à genoux, vous verrez l'effet susdit.

2. *Autre pour la même :*
Faites faire vos bâles à une fille bien pucelle qui aye sa fleur, faisant en sorte qu'elle les cache dans son naturel.

3. *Autre pour la Cibe :*
Prenez le premier salaire d'une putain, et en touchez poudre et bâles. Approuvé pour la Cibe.

4. *Autre :*
Prenez de la bouillie préparée par les Tisserands pour graisser leur toile, avec du vin de pure rouge et aussi de la graisse de serpent, que mettrez parmi ou dans vos bâles en les fondant, puis tirez.

5. *Autre :*
Prenez des dents de serpent, mettez-en une à la mÿre et l'autre sous le bras droit.

6. *Secret assuré pour tirer à la Sibe :*
Vous achèterez une demi-once de Salfitida ou Merde de Diable que vous ferez fondre parmi vôtre plomb, et vous serez assuré de faire de bons coups avec cela. Chose éprouvée.

7. *Pour tirer à la Cibe :*
Pompa la pompa, que tu ayes soin de bien conduire ma bâle et mon canon, et moi je serai ton girson.

8. *Pour tirer de cent pas loin dans un sol :*
Il faut écrire sur un morceau de papier le nom des trois rois : Gaspard, Melchior et Balthazar. Vous enveloperez la bâle dans ce billet, puis retirer son haleine en tirant et dire : « Je te conjure d'aller droit où je veux tirer. »

9. *Secret pour le tirage de la Cibe :*
Lorsque vous aurez envie de faire des bales, vous ferez attention de

remarquer quand la Lune sera pleine la veille de Noël, puis commencerez de les faire au coup de la minuit. Vous prendrez du rouge de la chemise d'une fille de ses premières fleurs; vous couperez donc de ce rouge bien mince avec des ciseaux ou un couteau neuf; lorsque vous l'aurez coupé, vous en prendrez trois petites pincées avec les deux premiers doigts et le pouce, et le mettrez dedans votre plomb. Notez qu'il faut compter la dernière pincée que vous en mettrez, combien il y en a, à cause qu'il faut qui soit non pair. Vous aurez une chauve-souris que vous saignerez dans le cœur avec un canif neuf, et vous la ferez saigner dans une assiète neuve qui n'aye jamais servi, et vous mettrez vos bâles dedans et que vous ferez rouler dedans, de manière qu'elles ayent toutes du sang. Après vous grillerez la bête dessus les braises, jusqu'à ce qu'elle soit grillée, qu'elle se puisse piler comme de la farine, et vous mettrez cette poussière parmi votre poudre. Alors vous ferez le tout tout nud, pas seulement avoir une attache aux cheveux; puis vous serez tout seul, sans dire une parole, ni pour aller coucher ni rien. Quand vous cacherez vos bâles, vous laverez l'assiète vous-même; que personne ne s'en mêle que vous.

10. *Prenez pour le Tirage :*

Sur la planète du lieu à ce sujet, lorsque la lune est pleine au signe du Sagittaire, vous ferez des bâles la quantité que vous voudrez et vous les mettrez sur une assiette d'étaing. Puis vous aurez une chauve-souris que vous saignerez au cœur avec un canif neuf, et faisant dégoutter le sang sur vos bâles; mais nottez qu'il faut toucher la cibe avec du sang que vous voudrez et à l'endroit que vous voudrez que votre bâle doit aller. Si vous tirez à une bête, il n'est pas nécessaire de la pouvoir toucher, parce qu'elle a du sang elle-même, mais vous ne mangerez pas de sa viande.

11. *Pour tirer à la Cibe et pour décharmer toutes gens ou bêtes :*

Quand le tonnerre sera tombé sur un sapin, allez le premier vers le sapin. Vous y frapperez, en coupant, trois coups avec une hache, faisant en sorte que le morceau tombe au troisième coup, et de ce morceau vous en prendrez et mettrez un peu dans chaque bâle quand vous les ferez, et tirerez avec plaisir, et déclorez toute chose, le Diable s'il se trouvait devant, et autre méchanceté que la bâle rencontrera.

II. — Superstitions de chasseurs.

1. *Pour déclore une personne ou bête qui serait charmée :*

Prends la tête d'un vieux clou de cheval et le faites tout rouge ou rougir, puis le faites passer trois fois par le calibre que tu mettras dans ta bâle, et tire contre qui tu voudras.

2. *Prière pour la Chasse :*

« Or toi, bête sauvage, je te commande que tu attendes trois coups de

mon canon, et que tu me sois aussi obéissante comme Dieu a commandé; je te commande, par le nom que Dieu a, que tu ne puisses bouger de la place, non plus que l'homme qui n'a jamais péché. Or toi, bête sauvage, je t'attache de la dure attache de laquelle Dieu fut attaché en la main de ses ennemis. Or, bête sauvage, je t'attache les pieds par le nom que Dieu a, soit sur bois. Aussi je t'attache en terre aussi ferme. Comme j'ai la confiance en Dieu pendant trois heures de temps. »

3. *Variante :*

« O toi, Bête sauvage, je te commande trois coups de mon canon, et que baissante (*sic*) comme Dieu a commandé. Je te commande aussi par le nom de Dieu que tu ne puisses bouger de la place, non plus que l'homme qui n'a jamais péché. Or toi, bête sauvage, je t'attache de l'attache de laquelle il fut attaché. » (Nommez la bête.)

4. *Pour marcher sans se lasser :*

Il faut écrire le nom des 3 Roix sur un billet de papier, et le mettre dans son soulier gauche :

Gaspard Balthazar Melchior
† † †

Jesus autant
†

Et direz en partant :

Uriel Jurinua Badujet
Jaiel Vianuel.

III. — Ensorcellement des armes à feu.

1. *Pour empêcher un fusil de tirer droit :*

Il faut dire ces raisons quand on est enjoué : *Valaton malata demor.*

2. *Pour empêcher un fusil de tirer droit*, dites, en croisant la jambe gauche par dessus la droite :

Non tradas Dominum nostrum Jesum Christum mather. Amen.

3. *Pour empêcher un fusil de tirer*, il faut dire :

Si orgome gaceritis sirite.

4. *Pour faire tomber une bâle en sortant du fusil :*

Prenez de la fiente de pigeon et en frottez la bouche du fusil.

5. *Pour empêcher un fusil de bien tirer sans faire un bon coup :*

Prenez le torchon du fusil que vous mettrez dans le trou d'un jeunes chêne que vous aurez percé avec un terrod du côté du Levant. Vous

mettrez la pate ou torchon dans le trou, que vous boucherez avec une cheville du bois qui s'appelle Epine blanche que vous mettrez pour bien boucher la pate, et jamais bon coup ne fera ce fusil. Ce secret pour empêcher.

6. *Pour arrêter le feu d'un fusil :*

« Canon je te fais commandement, de la part du Grand Dieu vivant, que tu n'ayes pas plus de feu que Judas n'en avait quand il trahit Notre Seigneur J. Christ. Au nom du Père, du Fils et du St Esprit, Amen. » — Il faut la dire trois fois.

7. *Pour lever le feu d'un canon :*

« Canon, je te fais commandement, de la part du Grand Dieu vivant, que tu perdes ta force et ta couleur (coulpe?), tout comme les Juifs perdirent la leur quand ils trahissaient N. S. J. Christ; au nom du Père, du Fils et du St Esprit. Amen. »

Faut dire trois fois ces paroles :

Sy Eigomé Cacritys Synuté.

8. *Pour arrêter le feu :*

Il se faut tenir de la main droite la partie honteuse et dire ces paroles de St Paul : « Saul, Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? Qui me presse qui ret (*sic*), au nom du père, du fils et du St Esprit, amen. »

9. *Pour empêcher d'arrêter le feu :*

Prends de la terre et la mets dans le fusil.

10. *Quand on a ensorcelé un fusil :*

Prenez de la mousse d'une tête de mort, chargez-la dans votre fusil entre la poudre et le plomb; tirez alors, aucune sorcellerie ne vous empêchera.

IV. — Talismans contre les balles.

1. *Pour s'endurcir contre les bâles :*

Il faut se faire saigner au pouce gauche et écrire sur un billet avec le dit sang, trois fois d'un côté et trois fois de l'autre, le nom du D31bl2 et le manger, il est bon pour 24 heures.

2. *Autrement :*

Vous écrirez sur un billet les paroles et les croix suivantes. Il sera plus assuré si vous l'écrivez de votre sang, et le manger que de porter le dit billet sur vous :

« X au nom du père, du fils et du St Esprit.

« Mangez-vous le corps du Christ, beuvez-vous son sang; faites m'en part. X Je te prie que mon Ennemi n'aye aucun pouvoir sur moi, non plus que les Juifs n'ont eu sur Nôtre Seigneur J. Christ, lorsqu'il était sur l'arbre de la Croix. X Jésus, garde-moi. »

3. *Pour se préserver des Bâles :*

Vous ferez trois billets le second jour de la Lune, avant le Soleil levé, de cette façon-ci, et quand vous voudrez vous en servir, vous les mangerez tous trois :

J. H. R.

In nomine Patris.

4. *Prière contre les Bâles :*

« Notre aide soit au nom de Dieu qui a fait les Cieux et la Terre. Amen.

« Seigneur Jésus Christ, tu me feras la croix devant et dernier et jusqu'au milieu. Qu'il n'y ait ni plomb, ni fer, ni acier, ni étaing, ni bois, ni pierre, qui puisse toucher mon corps, ni souiller ma chemise; au nom du Père + du Fils + et du St Esprit + Amen. »

5. *Contre les Bâles :*

« Au nom du Père, du Fils et du St Esprit. Amen.

« Va au nom de Dieu. Va de la part de Dieu. Va de la chemise de la Vierge Marie. Soye nette. Qu'il n'y ait ni esprit qui me puisse blesser ni mon esprit ni mon âme. Que Dieu en soit la garde. Je prie Monseigneur St André qui me fasse la croix devant et dernier. Qu'il n'y aÿe ni plomb, ni étaing, ni fer, ni acier qui ma chair puisse blesser et mes os puissent briser. Je prie Monseigneur St Jean Angelique qui me sauve et garde de tout danger. Au nom du P., du F. et du St Esprit. Dieu me conduise et soit toujours ma garde. Amen. »

6. *Arbani pour se garder des bâles :*

Il faut dire : « Je remets tout à la garde de Dieu, arrive ce qui lui plaira », et jeter une pièce d'argent qui aye la croix par dessus l'épaule gauche arrière de vous, et direz : « Je jette ceci, au nom du père, du fils et du St Esprit. Amen. »

7. *Secret pour se garantir des bâles en bataille :*

× Au nom du père, du fils × Mangez-vous le corps du Christ et beuvez-vous son sang, faites m'en part × Je me renferme contre mon ennemi, qui n'aye aucun pouvoir sur moi, non plus que les Juifs n'ont eu sur nôtre Seigneur Jésus Christ, lorsqu'il était sur l'arbre de la Croix × Jésus, garde moi de déhors. †

8. *Pour se garder des armes à feu :*

« Dieu y est et Notre Dame. Je vois la bouche d'un mousquet.

« Dieu garde l'entrée et le Diable la sortie. »

9. *Pour empêcher les armes à feu de blesser :*

Il faut porter sur soi ces mots, les écrire sur du parchêmin vierge :
+ *Jbel* + *labes* + *chabel* + *habel* + *rabel* + (pages 21 et 29, Grimoire).

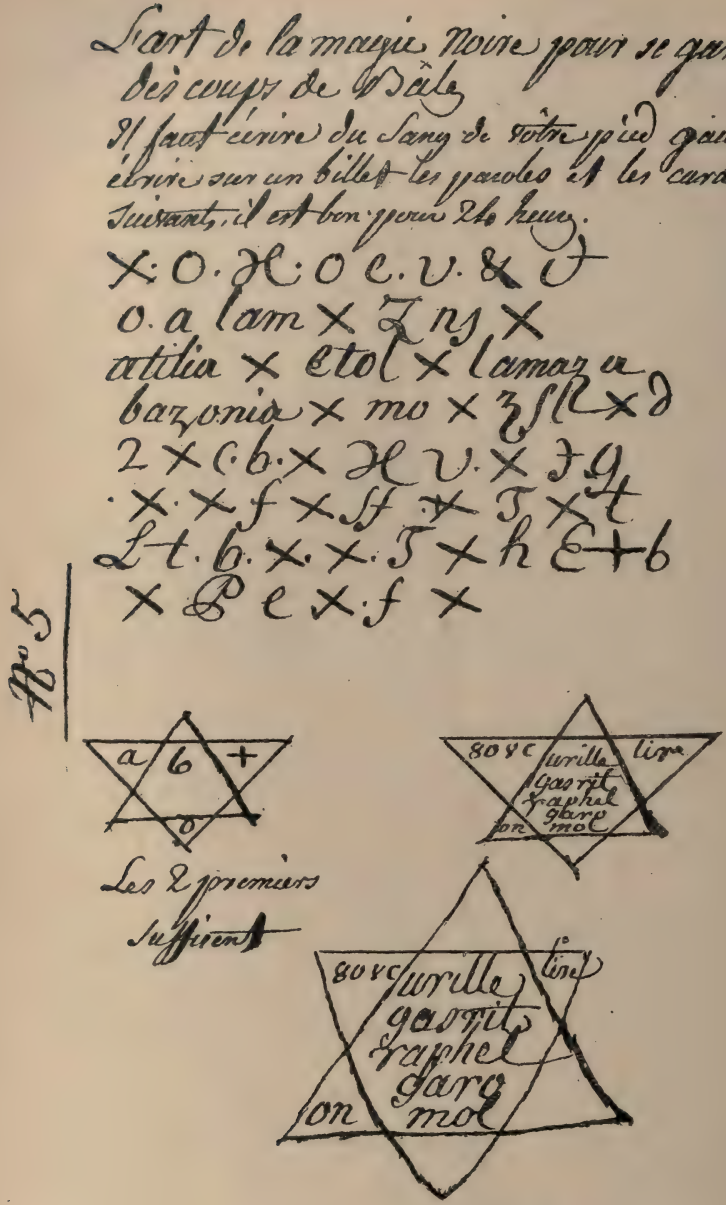

Fig. 1. — Fac-similé d'une page du manuscrit.

V. — Contre toutes sortes d'armes et de blessures.

1. *Manière de cueillir l'herbe nommée Revire Canon :*

Vous prendrez 3 racines de cardon ou chardon à carde qui ne porte point son sommet, comme une brossette avec laquelle on nettoie les pots d'étaing, et les prendrez la veille de la St Jean Baptiste, après que le soleil est partout couché, et vous la cueillerez au même instant en

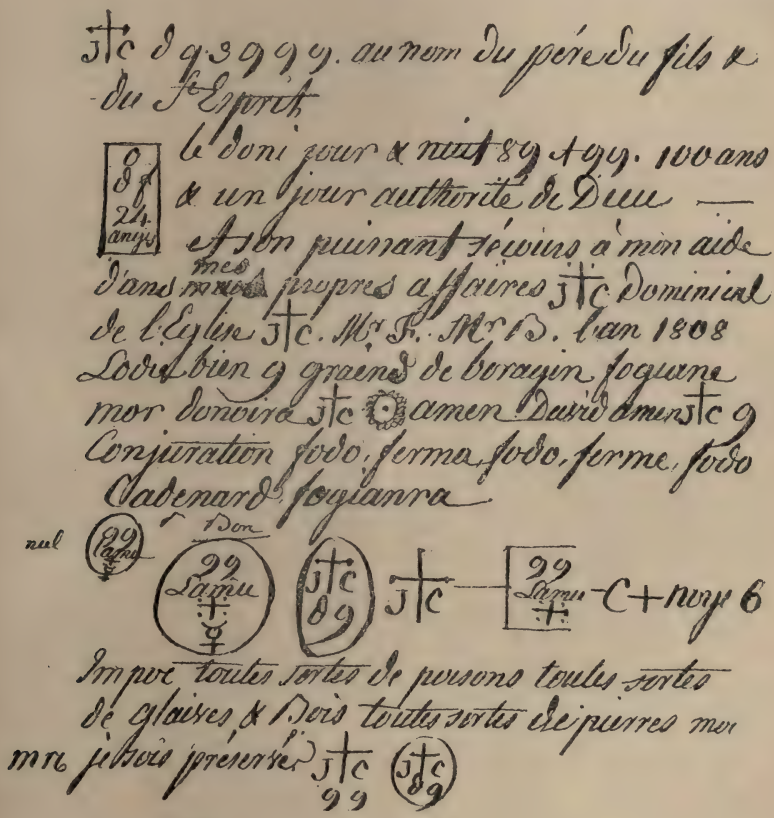

Fig. 2. — Fac-similé d'une page du manuscrit.

disant : « Je te prends pour toute la vertu que tu puisses avoir », ou bien : « Je te prends que tu ayes la force, par la vertu que Dieu t'a donnée, de me défendre contre les épées et les balles, et contre toutes sortes d'armes à feu. Au nom du Père, du Fils et du St Esprit. » Et les enveloppez dans un morceau de drap noir qui soit tout neuf et qui n'aye jamais été teint, et dès que vous aurez cette racine dessus vous, jamais vous ne serez blessé

d'aucune arme, soit que vous soyez en bataille et autrement, car avec l'aide de Dieu et la vertu de cette racine, vous serez sûr de tout danger.

2. *Oraison contre toutes sortes d'armes :*

Quiconque portera l'oraison suivante sur soi ne doit rien craindre, aucune arme que ce soit pour le pouvoir nuire; mets-la à ton collet, tu seras sûr de tes ennemis, même des sorciers :

« Barnasa + levetas + bucella + agla + Tetragrammaton + adonnay + Domine Deus magne admirabilis, adjuva famulum tuum indignum ab omni periculo mortis et animae et corporis, ab omnibus insidiis inimicorum visibilium + Deo sunt nomina quibus appellatur Deus in eo quinque nomina Deus + crux 4 Elj + Eloï adonay + corpus Christi Colchi + Sabot romina crux + haec protine + famulo Dei in hoc est enim corpus meum et deligat me. Amen. »

3. *Pour charmer toutes sortes d'armes*, écrivez la suivante oraison, la porterez sur vous.

« Pachay + patre + Adonnay + In nomine patris et filii et Spiritus Sanctus Jesum autem tramstion per medium ilorum ibat + + o + ver a date + malorum terrarum negat + verbum caro factum est et habitavit in nobis + Christus + tetragrammaton + qui ail jilli sit in Sanctum fœlix + amen + six + amen + jetum quem quael ritus agosum si vi debas fu rem curibas cremeo et cum adulteris pertinem tuum ponebas os tuum ab undavit mulitia et benedic haereditati tuae + Pacis des + + + »

4. *Pour tirer au Sabre :*

« Milata, Malaton dit corps fin. — Corps auricé (hérissé?) du Diable, soit tu aussi vite serré comme le Diable a été habile pour prendre l'hôtesse qui avait mis l'eau dans le vin. »

5. *Pour faire tenir une épée dans son foureaux :*

« Mon Ennemi, mon Ennemi, que ton épée ne sorte pas plus du foureau que la boucle de l'arche de Noé que l'on cloua à la Tour du mont de Sinaÿ. Au n. d. p. d. f. du St Esprit. Amen. »

6. *Pour se garantir des coups d'épée*, il faut dire :

Irem quiram franfrater fraterque.

VI. — Prières pour la bataille. Talismans de combat. Défense contre les ennemis.

1. *Encloture pour entrer en bataille :*

« Au nom du père, du fils, du St Esprit, amen. La reputation de la playe du côté droit de N. S. J. Christ a été transportée dans son temple à l'Empereur Charlemagne dans un coffre d'or et d'argent, comme toute

relique très précieuse. Je prie Dieu de Paradis qui me veuille bien garder contre artillerie, boulets, mortiers, grenades, mousquet à bâre, mousquet à corps, coleuvrine, fusil, hallebarde, springarle à main et à bois; contre pistolets, contre poignard, contre toute épée, tant de pointe que de taille, contre toutes sortes d'armes qui peuvent être sur la terre, autant cachées qu'elles soient; qu'à mon corps ne portent point de dommage, ni à mon corps, ni à mon âme, ni à chose qui m'appartienne, tout ainsi que Notre Seigneur Jésus Christ a pris chair humaine par le pouvoir de l'Esprit; par le plein droit de la pucelle, mère de Notre Seigneur Jésus Christ, je crois en la Vierge pucelle devant et après son enfantement. Au nom du père, du fils et du St Esprit, amen. »

(Celle-ci s'appelle autrement « la prière du Chapelet ».)

2. *Prière pour le jour de la bataille :*

« Dieu tout puissant, père céleste, et le Dieu de bataille qui tient les cœurs, je me soumets entre tes mains. Assiste-moi dans cette journée; préserve mon esprit de crainte et mon corps de danger; affermis mon cœur et mes mains au combat; fais-moi la grâce que combattant pour une juste cause, je m'assure de ta protection au milieu des frayeurs de la mort, sachant que tous les cheveux de ma tête sont comptés, et qui n'en tombera pas un en terre sans ta volonté. Donne courage à notre personne et me conduis à vous : tous nos vœux sont vers toi seul qui es notre force et seule victoire. Frappe nos ennemis d'un esprit d'étourdissement et de confusion, donne-leur un cœur lâche et des mains tremblantes, adresse, rassure, fortifie-nous par ta grâce du fruit de la mort. Sachant que Jésus Christ est le Prince de vie, et soit que nous vivions nous sommes tes enfants, et morts et vivants le serons éternellement en Jésus Christ notre Seigneur et Rédempteur. Amen. »

3. *Pour se Battre :*

« Au nom du père × du fils × et du St Esprit × amen.

« Au nom de Dieu je me closque, je sois ferme comme le fer, et fer comme l'air, et fer comme j'ai la croix et que je crois en Jésus Christ mon sauveur, que mes Ennemis viennent tous des Marturzars et des Nonaturzars, le tout soit au nom du père, du fils et du St Esprit. Amen ×××. »

4. *Pour se battre :*

En tirant l'épée du foureau, il faut dire :

Iram quiram fratam franter que.

5. *Pour empêcher d'être blessé :*

Il faut écrire avec de son sang, sur un billet de papier, ce qui suit, et le porter sur son estomac :

o. h. R. o. b. b. l. a. o. z. g. f. m.
a. b. b. h. b. b.

6. *Pour que personne ne vous puisse frapper :*

Il faut écrire avec de son sang, sur un billet, les paroles et signes suivans, et les porter sur l'estomac :

hat × heon × l. n × Sabaot × Emanuel.

7. *Si quelqu'un vous veut battre*, portez ces paroles sur vous :

Ibat × the ovat × poc × en ×
Sabaot e fro. ooo l. a. e. b. y.
Emanuel × Adonnay. l. u. b. b. h. b. b.

8. *Pour se battre à la colère*, vous porterez ces paroles sur vous :

Ebat + h con + plion + en + fobot + Emmanuel Adonnay.

9. *Autre pour porter sur soi :*

Eht + ♀ 5e con + pnon + en + Serbort + Emmanuel Adonnay.

10. *Ou portez sur vous ces paroles :*

oGooeee lo ce 9 ♀ vo766 lGlGl 66

11. *Secret d'Arbatel pour se battre :*

Il faut tenir dans son poing de la racine de pain de pourceaux et renfermer vif argent dedans.

12. *Pour être heureux en voyage, et pour faire que personne ne puisse vous tuer ni en voyage ni en guerre :*

Vous n'avez qu'à porter dans votre main gauche de l'armoise et de la verveine. (Auteur : Grimoire.)

13. *Prière pour enclore les voleurs :*

« Ou je vais, ou je vas, que Dieu me mène, à l'ombre de Dieu me tienne, du bon Dieu me souvienne, ainsi comme Dieu fut né, son frère sa sœur. Dieu vous garde mon âme, mon corps de fer et d'acier, et de plomb fondu, et d'étaing, et d'ours, et de chiens, et de loups, et de larons, et des coups de gens d'armes, et de toutes choses, que pour mal faire songeront ; et tiendrai bonne vie s'il plaît à Dieu de me faire la grâce de la aussi bien tenir comme la prière ; que Dieu me garde des mains des jaloux, et de mauvaises compagnies. Au n. d. p. d. f. et du St Esprit. Amen. »

14. *Prière pour arrêter son Ennemi :*

« Notre Seigneur Jésus Christ en l'arbre de la Croix fut mis ; s'il eusse plût (*sic*) à Dieu, les Juifs l'auraient fait arrêter ; ainsi je fais que tu restes homme. Je te baille 3 pieds d'avò le chemin, que tu ne te puisses ni bouger ni griller, jusques à tems que j'aye fait mes desseins de toi, que tu n'ayes puissance sur moi, ni sur mon âme, ni sur mon corps. ni sur ma chair, ni sur mon sang, ni aucune chose à moi, non plus que s'il eusse plût (*sic*) à Dieu que les Juifs ne l'eussent fait. Au nom du père, du fils et du St Esprit. Amen. »

15. *Pour arrêter son ennemi*, il faut dire :
Sanguet + Christi + sit + inter + te + et me +

VII. — Guérison des blessures.

Prière pour guérir les arquebusades et autres playes, tant vielles que nouvelles, sans onguent ni charpie :

J'ai été témoin avec étonnement de la pronte manière avec laquelle un soldat polonois guérit sans aucun médicament avec un de ses camerades blessé de deux coups de pied dans le corps qui étaient mortels. Il commança à bien laver sa bouche et ses dents avec de l'eau-de-vie, puis avec de l'eau rose, afin d'avoir l'haleine douce et mauvaise odeur, puis s'approchant du malade, il découvrit sa playe qui était toute saignante, et l'ayant bien nettoyée avec eau de plantin, il en étancha tout le sang, en la pressant doucement et l'essuyant avec un linge imbibé d'eau de plantin; puis, approchant sa bouche de la playe en sorte que son haleine pouvait réfléchir dessus, il prononça les paroles suivantes en faisant le signe de la croix sur la playe, comme il est ici marqué :

« Jésus Christ est né † Jésus Christ est mort † Jésus Christ est ressuscité † Jésus Christ commande à la playe qu'elle ne fasse ni matière ni puanteur †. Ainsi qu'ont fait les cinq playes qu'il reçut en son corps. »

† † † † †

Et puis il continua à dire :

« Épée, je te commande, au nom et par la puissance de celui à qui toutes créatures obéissent, de ne faire non plus de mal à cette créature NN, Que la lance qui perça le sacré côté de N. S. Jésus Christ étant pendu au bois en l'arbre de la Croix. Au nom du Père † du Fils † et du St Esprit †. Amen. »

Si la playe perce de part en part, il faut faire la même cérémonie de l'autre côté, la compresse imbibée d'eau de plantin, que l'on renouvelle de 12 en 12 heures, et le malade reçoit une prompte guérison.

Utilisation des bombes et scories volcaniques à l'époque néolithique en Auvergne.

Par A. AYMAR et Dr. G. CHARVILHAT
(Clermont-Ferrand)

On trouve, dans les environs de Clermont-Ferrand, des objets en matière volcanique présentant les formes les plus variées et paraissant appartenir surtout à la catégorie des ornements et des amulettes.

L'emploi de la lave compacte, à l'époque néolithique, est démontré par les haches polies que l'on recueille un peu partout sur le sol auvergnat et dont les spécimens figurent en nombre dans nos collections. Bien que se prêtant difficilement au polissage, le basalte notamment, par sa densité et sa dureté, offrait une grande résistance qui, en dehors de toute autre considération, justifiait le choix dont il était l'objet.

Un fait moins connu et qui, nous le croyons du moins, n'a jamais été signalé d'une façon particulière, est l'emploi, à la même époque, non seulement de bombes volcaniques, mais encore de scories à texture cellulaire.

Ces produits de volcans sont très communs dans la chaîne des Puys d'Auvergne, au puy de Gravenoire par exemple, situé au sud et près de Clermond-Ferrand; son cône, débris du cratère emporté par l'érosion, en est presque entièrement formé.

On s'explique donc la présence, dans les environs de Clermont, des objets sur lesquels nous appelons l'attention.

Nous possédons un album, provenant de la collection G. Fabre, de Royat, où sont dessinés avec maîtrise, par l'antiquaire lui-même, décédé depuis plusieurs années déjà (1894), tous les objets préhistoriques intéressants passés entre ses mains. Parmi eux, figure une suite de scories, taillées en disques percés au milieu, en haches et ciseaux néolithiques, en vases plus ou moins arrondis, épais et profonds, etc.

Fig. 1. — Bombes et scories volcaniques utilisées à l'époque néolithique en Auvergne. (2/3 gr.)

A quel usage tous ces objets ont-ils pu être employés? Il est bien difficile de le dire.

Par leurs vides, leurs trous juxtaposés, les scories ne se prêtaient pas

mieux à la confection d'un récipient qu'à celle d'un outil tranchant. Le rôle de râpe paraît être le seul qui puisse leur convenir.

Laissant de côté la question d'utilité, serait-il téméraire de penser que l'aspect curieux des scories, leur légèreté, leur couleur offrant des tons variés de noir et de rouge, ont dû frapper l'imagination, et qu'en leur donnant la forme de tel ou tel instrument on a eu surtout en vue, soit l'expression d'un symbole et la création d'une amulette, soit la fabrication d'un ornement?

La découverte de bombes ou noyaux volcaniques polis apporterait un nouvel argument en faveur de cette hypothèse. Les projections de l'espèce, constituées par des laves trachytiques ou basaltiques, allant des dimensions les plus grandes aux plus réduites, attiraient l'attention par l'originalité bien connue de leur forme. On ramassait les bombes de petit volume et on les polissait, mais sans modifier leur configuration primitive. Cela seul montre déjà qu'on ne cherchait pas à obtenir un outil.

L'examen des échantillons représentés sur la planche annexée rendra cette impression plus évidente.

N° 1. — Bombe volcanique intacte, trouvée avec le n° 2. Poids : 50 grammes.

N° 2. — Bombe volcanique polie sur toutes ses faces. Allure d'un petit *coup-de-poing chelléen*. Le côté gauche arrondi sert de talon; le tranchant, au contour irrégulier, occupe la pointe, la base et tout le côté droit. Poids : 48 grammes.

N° 3. — Scorie taillée en objet de forme ovale et percée au milieu d'un trou, pour le passage d'un manche ou d'un lien de suspension. Le trou a été obtenu par le forage de chaque côté séparément. Poids : 55 grammes.

Cet objet a l'allure générale d'un maillet ou marteau; et le marteau, on le sait, est un symbole néolithique que l'on trouve sculpté sur les parois des dolmens de l'Armorique et des grottes de la Champagne.

N° 4. — Petite bombe volcanique polie sur les deux faces, dont l'une est plate et l'autre convexe; elle présente, comme le n° 2, le facies d'un coup-de-poing chelléen; la ressemblance avec une amande est même parfaite. Poids : 20 grammes.

Nous ajouterons, en terminant, que des bombes et des scories volcaniques ont été rencontrées dans le mobilier néolithique des plateaux de Corent et de Gergovia.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

Les Influences ethnogéniques des Milieux en Gaule et en Germanie

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Tout être vivant doit sa conformation, sa structure, le fonctionnement de ses organes, et par suite ses caractères intellectuels, aux conditions diverses dans lesquelles ses ancêtres ont évolué et à celles dans lesquelles lui-même passe son existence.

Tel est le fait mis en évidence aussi bien par les observations que par les expérimentations des zoologistes et des botanistes. C'est pourquoi, simple organisme animal, l'Homme lui-même, malgré son incomparable supériorité actuelle, ne peut se soustraire à cette règle. Aussi, lorsque des observations établiront l'influence de certaines conditions géographiques, climatologiques, alimentaires et autres sur les animaux d'une région déterminée, ces observations donneront le droit de conclure de l'animal à l'Homme. Les faits, du reste, se chargeront de démontrer l'exactitude de ce rapprochement.

Lorsqu'on étudie ce qui a lieu dans des contrées très éloignées les unes des autres, les résultats produits par l'influence des conditions ambiantes, toujours considérables, sont faciles à constater. Mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de deux régions voisines, surtout limitrophes, ayant par suite beaucoup de points de contact, car alors de nombreuses similitudes tendent à masquer les différences, ainsi que cela a lieu entre les anciens territoires de la

Gaule et de la Germanie. Cependant, dans ces régions, il résulte, de conditions géographiques, climatologiques et alimentaires spéciales, que certains animaux, quoique issus d'une souche ancestrale commune, sont arrivés, après un plus ou moins grand nombre de générations, à présenter des caractères morphologiques et intellectuels nettement différents de ceux que possédaient leurs aïeux. Or il est incontestable que de semblables modifications n'auraient jamais pu se produire si les conditions ambiantes des deux régions voisines eussent été identiques.

Ce fait, qui ressortira d'observations fournies par divers animaux, Mammifères et autres, permettra de comprendre la cause des différences ethniques qui séparent l'Homme de la Gaule de celui de la Germanie.

*
* *

Mais avant d'aborder cette question, il est nécessaire, afin d'avoir une idée précise de l'influence qu'ont les conditions ambiantes sur les êtres vivants, de rappeler d'une façon très sommaire ce que sont les Milieux et quel est leur mode d'action.

On désigne sous le nom de Milieux les diverses Conditions d'existence dans lesquelles peuvent se trouver les Êtres vivants. — Les Conditions d'existence comprennent tous les phénomènes physiques et chimiques qui, se manifestant soit à l'extérieur soit à l'intérieur de chaque Être vivant, ont sur lui une action directe ou indirecte.

Il y a deux choses bien distinctes à considérer : d'abord la Substance organisée formant l'Être vivant; ensuite les Conditions dans lesquelles l'Être vivant passe son existence ; ce sont les Milieux.

La Substance organisée, quoique composée d'éléments chimiques empruntés aux Milieux extérieurs, n'en fait plus partie ; elle s'en distingue en ce qu'elle est devenue partie constituante d'un Être vivant. La substance de cet Être vivant possède la faculté de sentir, de se mouvoir et de se nourrir.

Les Milieux sont constitués par un ensemble très complexe de phénomènes physiques et chimiques agissant directement ou indirectement sur la Substance organisée et dont l'action incessante donne lieu aux Conditions d'existence, dans lesquelles l'Être vivant doit poursuivre les différentes phases de son évolution.

Les phénomènes qui se produisent dans l'organisme d'un être vivant étant la continuation, sous une modalité particulière, de ceux qui se passent dans les Milieux extérieurs, font que cet être ressent toutes leurs variations, ce qu'on exprime en disant qu'il subit l'influence de ces Milieux. Susceptible, par le fait même de son organisation, de réagir plus ou moins fortement, l'être vivant tend toujours à se mettre en équilibre stable avec les Milieux ambiants. D'où cette conséquence : chaque fois que les Milieux viennent à subir quelques changements, l'être vivant est contraint de modifier sa forme et son fonctionnement.

Ces indications sommaires permettent de comprendre combien les influences mésologiques doivent être nombreuses et variées; aussi est-il absolument impossible, dans l'état actuel de la science, de reconnaître et de délimiter exactement ce qui est dû à chacune d'elles, d'autant plus que trop souvent leur mode d'action échappe à nos procédés de recherches.

On sait, par les études d'embryologie comparée, que tout être vivant, végétal ou animal, a pour point de départ un unique grumeau de matière albuminoïde, connu sous le nom de cellule ovulaire ou ovule. Tout être vivant, même le plus complexe, a donc une origine monocellulaire.

Le grand intérêt de ce fait vient de ce qu'il est une survivance reproduisant la forme d'un très primordial ancêtre. Cette unique cellule se multiplie ensuite par division successive et arrive ainsi à produire graduellement un organisme de plus en plus compliqué. Or, les accroissements présentés par un embryon en voie de développement sont la répétition rapide et abrégée des modifications multiples et graduelles par lesquelles sont passées les longues séries de ses formes ancestrales sous l'influence des divers Milieux ambiants dans lesquels elles vécurent. Les mêmes causes continuant à produire les mêmes effets, il est manifeste que si, de nos jours, des êtres vivants se trouvent forcés d'aller habiter des contrées possédant des Milieux autres que ceux dans lesquels ont vécu leurs aïeux, les descendants seront contraints de se modifier et d'acquérir des formes d'autant plus différentes de celles possédées par leurs ancêtres que les nouveaux Milieux seront moins semblables aux Milieux anciens.

Ces faits, dont la paléontologie tout entière n'est qu'une longue

démonstration, attestent que l'influence des Milieux a pour résultat de modeler les êtres vivants en leur faisant acquérir les formes les plus propres à assurer leur survivance. Les Milieux extérieurs sont ceux dont l'action est prépondérante, les Milieux intérieurs ne faisant que suivre l'impulsion qui vient du dehors.

Par Milieux extérieurs il faut entendre tout ce qui nous entoure, et même nous pénètre, à l'exclusion seulement de ce qui a été assimilé par l'organisme, puisque les éléments en sont devenus substance organisée ou vivante. Les Milieux extérieurs s'étendent par conséquent depuis l'immensité de l'espace infini jusqu'au contact immédiat des cellules de nos tissus. Le plus vaste des Milieux extérieurs est donc le Milieu cosmique, ou action de l'univers entier sur le système solaire dont notre globe fait partie. Cette action, transmise par la couche gazeuse qui entoure la Terre, constitue notre Milieu atmosphérique dont les manifestations multiples sont très différentes d'une région à une autre. A son influence viennent s'ajouter tous les innombrables phénomènes physico-chimiques ayant pour cause la configuration géographique, répartition des terres, des mers, des fleuves et des montagnes, ainsi que la composition minéralogique du sol. Toutes ces actions, quoique exclusivement inorganiques, ont pour conséquence les Conditions biogéniques produisant l'existence des Êtres vivants : végétaux et animaux. Ensuite les rapports des végétaux les uns avec les autres, des végétaux avec les animaux, des animaux entre eux et avec les végétaux donnent lieu aux Milieux organiques, qui varient suivant les régions.

De ces derniers Milieux font partie l'influence des végétaux et des animaux sur l'Homme, celle de l'Homme sur les êtres vivants qui l'entourent et enfin l'action de l'Homme sur l'Homme. Cette dernière action, d'une immense importance, partout où l'Homme vit en société, constitue le Milieu social, dans lequel l'Homme est à la fois l'être le plus utile et aussi le plus nuisible à l'Homme.

Le Milieu atmosphérique comprend les phénomènes physico-chimiques de la Chaleur, de la Lumière, de l'Électricité, ainsi que tout ce qui concerne la composition chimique de l'air, sa pression, les matières qu'il tient en suspension, la rapidité du vent, etc. La température atmosphérique revêt pour notre sensibilité la double apparence de chaleur et de froid. Mais il s'agit d'un seul et même ordre de phénomènes que nous percevons sous deux sensations différentes.

Pour nous, habitants des contrées occidentales de l'Europe, la limite qui sépare l'impression de chaleur de celle de froid paraît se trouver située vers le 14e degré centigrade au-dessus de la glace fondante. Ce point correspond au maximum de notre sensibilité à la température ambiante, c'est celui où il nous est possible de percevoir, avec le plus de netteté, de très faibles variations calorifiques. En effet, au fur et à mesure que la température s'éloigne de ce point dans une direction ou dans l'autre, comme notre sensibilité à la perception de la chaleur ou du froid va rapidement en diminuant, nous cessons d'être impressionnés par de faibles écarts thermométriques. — La température la plus favorable à notre évolution normale semble comprise entre +15 et +25° centigrades. Au-dessous de 13° nous commençons à sentir le froid et au-dessus de 25° la chaleur devient rapidement gênante.

Il semble donc que l'Homme de l'Europe occidentale soit adapté à une température dont le point voisin de 14° paraît marquer le zéro d'acclimatement, qui serait ainsi la caractéristique thermométrique de notre Milieu.

On constate, d'une façon générale, que les animaux dits à sang chaud peuvent supporter plus facilement le froid que la chaleur.

L'Homme, grâce à son industrie, sait mieux résister aux basses températures des climats septentrionaux que se prémunir contre les excès de chaleur des pays tropicaux. Au point de vue de l'action de la température sur l'organisme humain, l'effet produit par un séjour prolongé, soit dans des régions excessivement froides, soit au contraire dans des contrées équatoriales trop brûlantes, qui se manifeste le plus rapidement est, dans l'un et l'autre cas, une anémie profonde, résultant d'une diminution considérable dans le nombre des globules rouges. Ce fait, très net, suffit pour montrer que tout déplacement, tout changement de Milieu, entraîne une perturbation plus au moins profonde dans les conditions fonctionnelles de l'organisme. Par conséquent, une simple différence entre la température moyenne de deux régions, est, à elle seule, une cause suffisante pour produire des modifications pathologiques, et rendre nécessaire une nouvelle adaptation climatérique.

L'action modificatrice des Milieux, difficile à observer chez les êtres supérieurs dont l'organisme très complexe ne permet que des mutations lentes, le plus souvent perceptibles seulement après un certain

nombre de générations, est, au contraire, rapidement mise en évidence, d'une façon expérimentale, par les variations morphologiques qu'on peut produire chez des êtres vivants très inférieurs tels que les microbes. Il suffit de placer un même microbe dans des bouillons de culture dont la composition chimique est différente pour constater des changements de formes si considérables, que chacune des modifications ainsi obtenues semble appartenir à une espèce absolument indépendante de la forme mère.

L'influence des Milieux sur les végétaux supérieurs constitue, pourrait-on dire, l'étude de la botanique tout entière, tant les preuves en sont abondantes. Les mutations des animaux, quoique aussi réelles, étant d'une expérimentation difficile et lente, sont moins frappantes. Un exemple connu suffira pour en montrer l'existence; nous l'empruntons à Ch. Darwin. C'est le cas des Lapins de Porto-Santo; historiquement daté, il a la valeur d'un fait expérimental. En 1418 ou 1419, un navigateur portugais, J. Gonzalès Zarco, abandonna, dans la petite île de Porto-Santo, au voisinage de Madère qu'il venait de découvrir, une lapine et les petits qu'elle avait eus pendant le voyage. L'île ne renfermant « aucune bête de proie, ni aucun animal terrestre », les lapins s'y « multiplièrent si rapidement et exercèrent tant de ravages qu'on dut abandonner les établissements de l'île ». D'après Darwin, on a « toute raison de croire que la lapine mère appartenait à la forme domestique ordinaire ». Aucune sélection n'ayant pu agir sur ces lapins, puisqu'ils n'avaient pas d'ennemis, l'influence des Milieux a donc été la seule cause de leurs modifications. C'est donc uniquement à la différence des Conditions mésologiques qui existent entre la presqu'île ibérique et le groupe des îles de Madère qu'il faut attribuer la transformation du lapin ordinaire de l'Ouest de l'Europe en un type absolument différent et nouveau. En l'espace d'à peu près quatre siècles et demi, ces lapins, devenus sauvages, ont perdu presque la moitié de leur poids ancestral, et la longueur de leur corps a diminué d'environ 76 mm. La tête est restée trop grosse proportionnellement à leurs dimensions actuelles. La coloration des poils a de même été modifiée. Enfin, fait intéressant, ces lapins très remuants, très sauvages, ayant plutôt l'aspect de gros rats que de lapins, sont si bien devenus des types spéciaux que les deux mâles du Jardin Zoologique de Londres ont refusé de s'unir avec les femelles de diverses autres races de lapins,

qui, à de nombreuses reprises, ont été enfermées avec eux. On voit par là combien est puissante et profonde l'action des Milieux puisqu'elle agit même sur les fonctions qui assurent la survivance de l'espèce, celles de la reproduction. Quelques siècles d'isolement, après transport dans un Milieu nouveau, ont donc suffi pour que les lapins de Porto-Santo se soient sentis aussi profondément distincts de leurs collatéraux d'Europe que s'ils provenaient de deux souches paléontologiques différentes.

De la constatation de ces faits, ayant lieu chez les végétaux et chez les animaux, n'est-on pas en droit de conclure à l'Homme, et dès lors de penser que lorsque des variations morphologiques se présentent dans une même série Hominienne, elles doivent être le résultat de modifications plus ou moins récentes, produites par les influences de Milieux non identiques, donc différents.

*
* *

Les habitants des territoires situés à l'Occident de la vallée du Rhin et occupant l'espace compris entre ce fleuve et l'Océan Atlantique se montrent, dans leur ensemble et par leurs caractères principaux, très différents des populations qui vivent à l'Orient du Rhin, spécialement dans les contrées septentrionales du centre de l'Europe. Cependant, d'après les documents préhistoriques et historiques, de nombreuses invasions et d'incessantes infiltrations venues, depuis des temps très anciens, des régions du Nord-Est, auraient dû produire en Gaule et en Germanie une grande uniformité ethnique. Il n'en est rien; non seulement le type ethnique prédominant dans le Nord du centre de l'Europe, ne se rencontre guère que dans les contrées limitrophes des deux pays, mais encore là même où il est le plus fréquent, il est souvent très modifié; nulle part on ne le trouve prédominant. Cela semble d'autant plus surprenant que les hommes venus de la rive droite du Rhin ne furent jamais de paisibles envahisseurs; au contraire, arrivant en masse les armes à la main, ils ont, autant qu'ils l'ont pu, massacré les populations qu'ils rencontraient.

D'après les suppositions que la préhistoire semble autoriser, on peut admettre que les premières migrations des hommes originaires des contrées situées à l'est du Rhin ont dû avoir lieu, dans le Nord-

Est des territoires destinés à s'appeler plus tard la Gaule, à une époque antérieure à l'introduction des métaux dans l'occident de l'Europe, vers les derniers temps de l'Age Néolithique, donc peut-être environ trois ou quatre mille ans avant notre ère. Les nouveaux venus, très différents des plus anciens habitants de la Gaule, appartenaient à la race Teutonique, branche méridionale du type Euro-Nordique; et dont les principaux caractères ethniques sont une haute stature, un grand développement corporel, une forte musculature, une dolichocéphalie prononcée, des yeux clairs, généralement bleus, et une chevelure blonde tirant sur le rouge.

L'arrivée, vers le début de l'Age du Bronze, d'un grand nombre d'immigrants du type Brachycéphale, venus d'Asie en suivant la voie du Danube, paraît avoir ralenti et peut-être même fait subir un temps d'arrêt aux invasions des Euro-Nordiques, car il ne semble pas qu'ils aient beaucoup progressé vers l'Ouest antérieurement au premier millénaire avant notre ère; mais à partir de cette époque il y eût vraisemblablement une série de ruées successives qui permirent aux populations de la rive droite du Rhin d'occuper tout le Nord de la Gaule, peut-être même de s'avancer jusqu'à la Seine. Ces envahisseurs paraissent avoir fait partie des groupements qui portent dans l'histoire les noms de *Keltoi* (Celtes) d'après les auteurs grecs, ou de *Galli* (Gaulois) d'après les écrivains latins. Obligés, vers le IVe ou IIIe siècle avant notre ère, de reculer devant une nouvelle et puissante invasion, venue elle aussi d'outre-Rhin, les Keltoi se répandirent alors dans tout le centre et dans une grande partie du sud de la Gaule; contrées désignées plus tard par César sous le nom de Celtique. Les nouveaux envahisseurs qui se nommaient les *Volks* ou *Bolgs*, dont les latins ont fait *Belgi* (Belges), s'installèrent dans la partie septentrionale de la Gaule précédemment occupée par les Celtes. En outre deux de leurs bandes, continuant à s'avancer dans la direction du Sud, traversant toute la Gaule, allèrent se fixer l'une aux environs de Toulouse, ce furent les Volks Tectosages; l'autre à Nîmes, ce furent les Volks Arécomiks.

Au IIe siècle avant notre ère, d'autres Euro-Nordiques, chassés de leur pays par un envahissement de la mer, partant du Jutland, traversèrent une partie de la Gaule qu'ils dévastèrent; ce furent les Teutons et les Cimbres, auxquels s'étaient joint les Ambrons et les Tigurins.

Ainsi, antérieurement à la période véritablement historique, la Gaule avait été parcourue et envahie par des populations venues des régions orientales du Rhin. Durant l'époque Gallo-Romaine, d'incessantes poussées vers l'occident amenèrent de nouvelles hordes Euro-Nordiques sur les frontières de la Gaule. Mais pendant plusieurs siècles les armées romaines purent contenir et repousser les Franks, les Alamans, les Vandales, etc. En 356 de notre ère, Julien bat, à Auxerre et à Troyes, les Franks qui s'étaient avancés jusqu'à Autun; l'année suivante (357), par la victoire de Strasbourg, il refoule les Alamans au delà du Rhin. Malgré cela, Rome fut contrainte de laisser quelques tribus franques, auxquelles elle confia la garde du Rhin, s'établir dans les provinces frontières qui, sans cesse attaquées, ravagées, étaient presque dépeuplées. Cet état de choses, qui amenait en Gaule de nouveaux Euro-Nordiques, dura jusqu'à la fin de l'année 406 de notre ère, date à laquelle la pression des populations entassées sur la rive droite du Rhin devint tellement irrésistible que la frontière fut définitivement forcée. Alors Suèves, Vandales, Burgundes, Hérules, etc., se répandirent sur tout le territoire de la Gaule, ajoutant ainsi de nouveaux flots d'hommes Euro-Nordiques, à tous ceux qui, depuis au moins un millénaire, avaient réussi à s'établir entre les Alpes, le Rhin et l'Océan Atlantique.

Comment se fait-il donc qu'après tant d'invasions successives, qui à maintes reprises ont recouvert la presque totalité du territoire de la Gaule, le type ethnique des envahisseurs d'outre-Rhin, non seulement ne soit pas devenu le type prédominant, mais ne se soit même pas maintenu pur à l'état de minorité? Car, à l'exception des régions frontières, où des apports fréquents le renouvellent continuellement, nulle part ce type n'a persisté intact, partout il s'est modifié si profondément qu'il est devenu méconnaissable ; il a donc disparu comme type ethnique. Or cette disparition, par suite de modifications, n'est point un phénomène récent, car, déjà à l'époque Gallo-Romaine, le type teutonique était devenu si introuvable en Gaule que Caligula — empereur de 37 à 41 après notre ère — voulant se procurer les honneurs d'un triomphe sur les Germains, qu'il n'avait pas même combattu, fit choisir, faute de captifs, des Gaulois de grande taille dont on fut obligé de teindre les cheveux en rouge afin de leur donner un aspect germanique. Un tel maquillage eût été

parfaitement inutile, si la coloration blond-rougeâtre des cheveux, caractère important du type Euro-Nordique, se fut maintenue chez les descendants des Teutons, devenus habitants de la Gaule.

En conséquence, malgré les très nombreuses invasions, parties des régions situées au Nord-Est du Rhin, le type teutonique n'a pu réussir non seulement à dominer en Gaule, mais même à y survivre, à s'y maintenir, encore moins à y prospérer. Il semblerait que la Gaule, pourtant si hospitalière, si favorable à l'évolution des Brachycéphales originaires de l'Asie, ait toujours tendu à repousser, à rejeter hors de ses frontières naturelles, le type ethnique du Nord de l'Europe. Nous n'avons point l'intention de voir là l'intervention d'une puissance occulte, force mystérieuse, expulsant au delà du Rhin l'envahisseur germanique. La cause en est moins mythologique, beaucoup plus naturelle et les notions que nous possédons sur l'influence modificatrice des Milieux suffisent pour la mettre en évidence.

Les régions occidentales de l'Europe, baignées par les flots de l'Océan Atlantique, attiédies par le courant du Gulf-Stream, ne doivent point constituer un Milieu propre à la survivance et au développement de sujets aussi dépigmentés que le sont les représentants les plus purs du type dolichocéphale blond. Différentes statistiques le montrent d'une façon précise. Aux Euro-Nordiques conviennent, au contraire, les contrées froides, au pâle soleil, de la Scandinavie, du Danemark et des régions les plus septentrionales de l'Allemagne.

Constater ce fait revient à reconnaître que la Gaule et la Germanie ne sont pas soumises aux mêmes influences mésologiques. Cependant, comme on pourrait objecter que les conditions artificielles que l'homme sait créer, grâce à son industrie, sont susceptibles d'induire en erreur, il est nécessaire de rechercher si l'observation de ce qui se passe chez divers animaux, domestiques ou sauvages, confirme ou infirme l'existence de centres mésologiques différents, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest de la vallée du Rhin.

Les hommes de la Germanie sont très grands et très forts; César constatait que les Suèves sont robustes et d'une taille gigantesque; or, il en est exactement de même des chevaux. Un de nos anciens collègues, un éminent zootechniste, C.-A. Piétrement, parlant de la haute taille des Chevaux allemands, disait qu'ils « ont rarement moins de 1 m. 60 et souvent plus de 1 m. 70 » ce qu'il attribuait à

« la nature du climat et du sol ». L'influence du Milieu extérieur était donc pour lui la principale cause de cette haute stature; mais, à cette influence, Piétrement pensait devoir ajouter celle de la domestication comme ayant procuré au cheval de la Germanie une nourriture abondante et assurée. Certainement les avantages provenant de la domestication peuvent avoir une grande action sur la taille des animaux, mais pourquoi les chevaux allemands sont-ils devenus si grands quand tant d'autres chevaux issus de la même souche et eux aussi domestiqués depuis longtemps, sont demeurés petits ou n'ont acquis qu'une taille moyenne? Déjà, à l'époque de César, les chevaux germains étaient de grande taille; or les populations barbares ne donnent pas à l'alimentation du cheval des soins suffisants pour en augmenter considérablement la stature. Les chevaux arabes, quoique bien soignés, n'ont qu'une taille de 1 m. 45 à 1 m. 56. Il est donc certain qu'à moins d'une sélection parfaite et d'un régime alimentaire spécial, les influences du climat et du sol doivent être prépondérantes.

Du reste les Chevaux ne sont pas les seuls de nos animaux domestiques dont la taille a énormément augmenté en Allemagne. Les chiens donnent lieu à la même constatation. « Les Chiens d'arrêt allemands, dit L. Fortin[1], sont tous d'origine française et sont, à nos yeux, un remarquable exemple de l'influence des milieux où ont été transportées et perpétuées ces races de chiens. Les modifications qui ont été amenées dans la structure du Braque et de l'Épagneul, résultent bien évidemment de l'habitat et de la nature de l'alimentation qui ont été donnés à ces chiens. En effet, chez le Braque et l'Épagneul allemands, la taille a grandi, l'ossature est devenue plus puissante, de telle sorte que ces deux types de chiens sont arrivés à être les plus forts et les plus corpulents de tous les représentants des chiens d'arrêt. »

Ainsi des chiens, originaires de nos régions, transportés au delà du Rhin, y sont devenus très grands et très gros, dépassant de beaucoup par la taille et par le volume ceux de leurs collatéraux restés en France. Ils ont, pourrait-on dire, acquis en Germanie les traits caractéristiques qui distinguent l'Homme des régions orientales du Rhin de celui des contrées occidentales, qui sont : la haute stature, une ossature puissante, un grand développement corporel.

Le Chien se serait, en quelque sorte, modelé sur l'homme. Est-ce

1. L. Fortin, *Chiens de chasse, de luxe et de garde*, p. 50.

parce qu'il aurait été mieux nourri, mieux soigné, en Allemagne qu'en France, assurément on peut l'insinuer, mais le prouver est plus difficile. Car si on peut prétendre que le développement corporel acquis, en Germanie, par les chevaux et les chiens est le résultat des soins qu'on a pu leur donner, le même argument ne saurait être, certainement, applicable au Lièvre, animal non domestiqué. C'est encore à Piétrement que nous emprunterons le renseignement suivant qui établit, d'une façon indiscutable, que l'influence des Milieux naturels peut seule être en cause : « Même à l'état sauvage, dit-il[1], les races d'une même espèce peuvent avoir des tailles différentes ; comme le prouvent par exemple les lièvres d'Allemagne, qui sont environ un tiers plus lourds que ceux de France; trois fois plus lourds que ceux du Tell algérien et quatre fois plus lourds que ceux du Sahara de la province de Constantine ». Le volume des animaux sauvages varie donc considérablement en dehors de toute intervention humaine, c'est-à-dire sous la seule influence des Milieux ambiants. Ces divers faits, ainsi que la taille de l'écrevisse allemande, beaucoup plus grosse que celle de France, sont tous d'accord pour prouver qu'il existe en Germanie des influences mésologiques tendant à faire grandir et à faire grossir les animaux qui habitent ces régions, tandis qu'en Gaule une tendance contraire est manifeste.

En conséquence, les territoires de la Gaule et ceux de la Germanie doivent présenter des Conditions d'existence assez différentes pour constituer deux Centres modificateurs des êtres vivants absolument distincts ou, ce qui revient au même, deux Centres ethnogéniques spéciaux.

La comparaison des principaux traits caractéristiques des hommes habitant ces deux régions conduit aux mêmes constatations. Dans les territoires germaniques, l'Homme, qu'il soit issu d'une souche Dolichocéphale ou Brachycéphale, tend à revêtir une apparence uniforme caractérisée surtout par un grand développement corporel. D'une stature élevée, svelte et élancé dans la jeunesse, l'Allemand ne tarde pas à devenir épais, lourd, les traits de la face perdent rapidement leur finesse pour prendre un aspect empâté, grossier. Tout enfin chez l'Homme d'outre-Rhin décèle la prédominance de l'os, du muscle, de la graisse et, par suite, de la force physique.

L'Homme des régions situées entre le Rhin, les Alpes et l'Océan

1. C.-A. Piétrement, *Les Races chevalines dans le temps et dans l'espace*, p. 19.

Atlantique, tend, au contraire, à revêtir un aspect totalement opposé. Sa stature est plutôt petite, les hautes tailles sont relativement rares, la majorité des habitants ne dépasse guère 1 m. 65. Le corps ne prend pas, même avec l'âge, cet aspect massif, si volumineux qui caractérise l'habitant d'outre-Rhin. Les traits du visage conservent plus longtemps leur modelé, la musculature toujours moins développée ne donne point la même impression de force physique. On se trouve en présence d'une forme humaine plus faible, plus gracieuse, plus affinée pourrait-on dire, mais aussi moins disposée à la violence.

En outre, ces caractères ne sont pas les seuls qui différencient l'Homme de la Gaule et celui de la Germanie. Il semble bien que l'augmentation de la taille et de la masse du corps ait une influence considérable sur l'évolution intellectuelle. C'est du reste ce que constatait L. Fortin au sujet des chiens d'origine française transportés en Germanie, « car, le moral, dit-il, ne s'est pas moins transformé. La vivacité, la nervosité ont disparu pour faire place à une sorte de lourdeur des facultés et à une indolence très marquée. » Ainsi, en Germanie, nos chiens d'arrêt se sont modifiés non seulement au point de vue corporel, mais encore au point de vue intellectuel, et cette seconde modification se présente comme la conséquence directe de la première.

Le fonctionnement des centres nerveux ne pouvant, en effet, être indépendant de celui du reste de l'organisme, une telle modification était à prévoir; elle est logique. Une chose seulement restait douteuse : savoir quel pouvait être le résultat sur l'intelligence d'un excessif développement corporel. L'exemple des chiens d'arrêt nous renseigne d'une façon précise. A l'acquisition d'une grande stature et d'un corps volumineux correspond la perte de la vivacité et de la nervosité ancestrale, et leur remplacement, — peu avantageux, — par de la lourdeur des facultés et par une indolence intellectuelle très marquée. Ce qui en résumé revient à dire : lorsque la taille et la force musculaire augmentent, l'intelligence diminue.

Telle est donc l'influence des Milieux d'outre-Rhin sur les animaux. En est-il de même sur l'Homme? On ne saurait en douter, d'autant plus que dès l'antiquité des observateurs sagaces ont su parfaitement reconnaître l'influence des Milieux sur les caractères morphologiques et intellectuels de l'Homme.

Hippocrate, au Ve siècle avant notre ère, n'ignorait pas que les saisons (influences climatologiques) modifient la nature de la forme humaine et que plus il y avait de différence entre elles « plus il y avait de variations dans la figure de l'homme ». Tacite confirme cette opinion : en Macédoine, région « froide, âpre et stérile, le caractère, dit-il, de ceux qui l'habitent est semblable au sol, or « ces peuples sont naturellement farouches ». De pareilles indications se retrouvent dans Polybe, Strabon, Vitruve, Pline, Ptolémée, etc. Toujours l'idée de l'influence du climat sur le développement intellectuel y est exprimée. « Le climat, dit Végèce, ne contribue pas seulement à la vigueur du corps, mais aussi à celle de l'esprit. » Cicéron dira de même : « L'air d'Athènes est subtil et l'on croit que c'est ce qui donne aux Athéniens tant de finesse; à Thèbes, l'air est épais, aussi les Thébains ont-ils plus de vigueur que d'esprit ». Pour être vieille de deux mille ans, cette observation n'en est pas moins applicable de nos jours; il suffit de changer le nom des pays et celui des populations citées.

Ainsi déjà dans l'antiquité grecque et latine on concevait la possibilité de l'existence de zones mésologiques voisines quoique complètement distinctes. Les auteurs des temps modernes s'accordent avec ceux de l'antiquité pour reconnaître l'influence des Conditions ambiantes sur la forme du corps et sur l'intelligence de l'homme. Montaigne déclare que « par expérience nous touchons de la main que la forme de nostre estre, despend de l'air, du climat et du terroir où nous naissons, non seulement le teinct, la taille, la complexion et les contenances, mais encore les facultez de l'âme ». Pierre Charron, développant la même pensée, s'exprime ainsi : « La première, plus notable et universelle distinction des hommes, se prend et se tire de l'assiette diverse du monde, selon laquelle le regard, l'influence du ciel et du soleil, l'air, le climat, le terroir sont divers. Ainsi sont divers non seulement le teint, la complexion, la contenance, les mœurs, mais encore les facultés de l'âme ». Montesquieu reconnaît de son côté l'influence modificatrice des Milieux. Buffon, le père du transformisme scientifique, à l'influence climatologique ajoute celle de l'alimentation dont l'action est considérable. « La première, dit-il, est l'influence du climat, la seconde qui tient beaucoup à la première est la nourriture, et la troisième qui tient encore plus à la première et à la seconde ce sont les mœurs. »

Ainsi, depuis au moins vingt-cinq siècles, les bons esprits ont toujours reconnu que l'Homme différait selon les climats, selon le genre de vie, et que son degré intellectuel correspondait aux Milieux ambiants.

L'exemple des chiens de la Gaule, transportés en Germanie, corrobore ces observations que sont loin d'infirmer les différences qui se remarquent entre la mentalité de l'Homme de la Germanie et celle de celui de la Gaule.

L'Homme de la Germanie doit à sa force physique et à son climat d'être capable d'un travail cérébral longtemps soutenu; aussi est-il susceptible d'apprendre beaucoup de choses : « Les Allemands, constatait Victor Duruy, savent beaucoup, beaucoup plus que les Français, savent-ils mieux? » Montaigne avait dit de même : ce n'est pas tout de beaucoup savoir, il faut bien savoir. Les Allemands savent-ils bien? savent-ils mieux que les Français? De cela les Allemands ne doutent pas et, afin que nul ne l'ignore, ils ont bien soin de proclamer que leur intelligence est supérieure à celle de tous les autres humains. Ce qui n'est pas tout à fait démontré; car si un labeur opiniâtre permet d'accumuler un nombre considérable de connaissances, il ne suffit pas cependant, à lui seul, pour procurer la vivacité d'esprit et la lucidité qui caractérisent la véritable intelligence. En effet, si dans les ouvrages allemands les documents abondent les idées sont généralement peu nettes, une lumineuse clarté y fait le plus souvent défaut, il y règne une confusion, une lourdeur qui en rend la lecture pénible, même fatiguante. Rarement initiateur, l'Allemand se montre incapable d'ouvrir à la science une voie nouvelle. Il est, par contre, l'imitateur, le copiste le plus patient, le plus obstiné, le plus servile, mais aussi le moins délicat qu'on puisse rencontrer. Aucun scrupule ne l'arrête lorsqu'il s'agit de démarquer les conceptions et les inventions d'autrui afin de les présenter comme siennes. Sa vaste érudition ne saurait donc être, comme il le prétend, la marque d'une supériorité intellectuelle. Son travail assidu lui a assurément beaucoup appris, mais ne semble pas cependant lui avoir encore révélé le degré de son inconscience morale.

Si l'exemple des chiens et celui des hommes de la Germanie témoigne qu'un grand développement musculaire est peu compatible avec l'acuité intellectuelle, il n'en saurait être de même de la force

brutale. En osant proclamer la science allemande inséparable de leur militarisme, les intellectuels de ce pays reconnaissent que ce qui prédomine chez eux, c'est bien moins la raison et la justice qu'un régime de brutalité s'honorant d'actions féroces ou lâches, dignes seulement des plus anciens temps de la barbarie.

La survivance si tenace de cette mentalité arriérée ne saurait étonner, la civilisation ne peut rien contre elle, parce qu'elle est le résultat de l'influence des Milieux de la Germanie qui imposent leur modalité aussi bien à l'homme qu'aux autres animaux.

L'influence des Milieux modificateurs de la Gaule est toute différente, puisque au lieu de tendre à donner aux êtres qui vivent entre le Rhin et l'Océan des formes gigantesques, lourdes et puissantes, elle paraît, au contraire, les rendre petits, légers, presque faibles; mais en même temps le système nerveux devient plus sensible, plus délicat, plus facile à impressionner, ce qui procure, aux manifestations intellectuelles, une vivacité et une lucidité qui manquent aux hommes de la Germanie.

Ainsi en Gaule, de même qu'en Germanie, la morphologie et la mentalité des Hominiens correspondraient à celle des Canidés. En Germanie, les chiens originaires de la Gaule se bestialisent; en Gaule, les Hommes, mêmes venus de la Germanie, perdant graduellement leurs caractères ancestraux, s'humanisent. Le fait est évident; ces résultats si différents, si opposés, constatés aussi bien sur les hommes que sur les chiens, ne peuvent s'expliquer que par l'existence de deux Milieux ethnogéniques complètement distincts.

*
* *

L'existence de ces Milieux est si réelle que les conditions géographiques et climatériques des deux pays permettent d'en tracer les limites naturelles.

La Gaule, largement enveloppée sur toutes ses frontières occidentales par une vaste mer, à laquelle elle doit d'être soumise directement au régime chaud du Gulf-Stream, protégée contre les courants froids du Nord par les Iles Britanniques, jouit de tous les avantages que peut procurer un climat maritime à la fois tiède et pluvieux. Aussi est-elle la région tempérée, agréable qui mérite toujours son ancien qualificatif de « doulce France ».

La Germanie, au contraire, entourée sur trois côtés par de grandes étendues de terres, se trouve ainsi isolée, éloignée des sources de chaleur. Les eaux qui la baignent au Nord sont celles de mers froides, souvent glacées, aucun vent chaud ne vient directement atténuer la rudesse de ce climat continental. « L'Allemagne est déjà complètement dans la moitié polaire », dit Reclus; pays de grandes plaines humides, froides, jadis coupées de marécages et couvertes d'immenses forêts, quoique fertile, elle n'est pas d'un séjour agréable. Les anciens Germains eux-mêmes, pourtant si aptes à supporter le froid, ne semblent pas avoir beaucoup aimé ce rude climat puisqu'ils ont toujours cherché à abandonner leur patrie pour venir s'établir en Gaule.

De cette profonde différence à la fois géographique et climatologique résultent une série de Conditions physico-chimiques donnant lieu à deux centres mésologiques.

Le centre mésologique situé à l'Orient du Rhin ne comprend pas la totalité de l'Allemagne actuelle, il est principalement localisé dans une région de la Germanie dont les caractères climatologiques se différencient nettement de ceux de la Gaule. Cette région a pour limites, du côté du septentrion, d'abord une faible partie de la Mer du Nord, ensuite le sud de Jutland, jusque vers le bassin de l'Eyder, enfin les rivages occidentaux du sud de la Baltique. Du côté de l'Occident, cette région paraît commencer vers le bassin du Weser, ne le dépassant pas à l'ouest, car tout le territoire compris entre le Rhin et l'Ems représente une zone mésologique intermédiaire. A l'Est, la frontière mésologique se termine au bassin de l'Oder; le bassin de la Vistule constituant une zone mésologique intermédiaire du côté de l'Orient. Enfin les contreforts montagneux sur lesquels vinrent s'arrêter, à l'époque pleistocène, les immenses nappes des glaciers Rissiens, marquent la barrière la plus méridionale de ce centre mésologique; ce sont, de l'Ouest à l'Est, les Monts du Thuringer-Wald; du Franken-Wal; le nœud du Fichtel Gebirge; les Monts Métalliques, de Lusace, des Géants et la chaîne des Sudètes.

De cette région, beaucoup moins étendue que la Germanie, mais vaste encore, sont sortis, au IIe siècle avant notre ère, ces hommes gigantesques, à la chevelure blond-rouge, qui, sous le nom de Teutons et de Cimbres, firent un moment trembler Rome. A cette contrée, qui paraît être le Centre ethnogénique où se forma le type

Teuton, il convient de conserver le nom de Teutonie. C'est là où, de nos jours encore, ce type apparaît le plus pur, le mieux conservé, il est là dans son milieu créateur; c'est le centre de la puissance allemande, c'est aussi celui de sa barbarie.

La Gaule, qui n'est point limitrophe de la Teutonie, dont elle est séparée par la zone mésologique intermédiaire qui correspond aux territoires situés entre le Rhin et le bassin du Weser, a pour frontière à l'est les Alpes et toute la rive gauche du Rhin, à l'ouest l'Océan, au sud les Pyrénées et la Méditerranée. Sa surface, quoique subdivisable en diverses sous-régions mésologiques, n'en est pas moins soumise à une action modificatrice uniforme ayant pour cause la présence des courants aériens venant de l'Océan Atlantique. Comme les effluves tièdes du Gulf-Stream ne franchissent guère les Alpes dont les hautes cîmes les arrêtent, et que au delà du Rhin leur action très diminuée cesse d'avoir une influence appréciable, la Gaule constitue donc bien un Centre mésologique particulier.

Entre la Teutonie et la Gaule il y a par conséquent un profond antagonisme mésologique d'où résultent les différences qu'on observe entre les influences ethnogéniques de ces deux contrées; nous les résumons.

En Gaule, un climat maritime tempéré, plutôt tiède, tend à adoucir les formes aussi bien que les mœurs de ses habitants : hommes et animaux; c'est pourquoi l'homme de la Gaule perdant facilement tout sentiment belliqueux, cherche seulement à s'enrichir par le travail et la paix plutôt que par la guerre, la rapine et le massacre de ses voisins. Aussi lorsque dans l'histoire on signale le caractère brutal, batailleur et querelleur des Gaulois, on peut être certain qu'il ne s'agit pas des plus anciens habitants de la Gaule, mais des envahisseurs, Celtes, Galates et Bolgs venus de la Germanie depuis des temps encore trop récents pour que leur naturel teutonique ait pu déjà être complètement modifié.

En Teutonie, un climat continental rude, plutôt froid, rendant nécessaire l'absorption d'une grande quantité de substances alimentaires, a eu pour effet de produire des organismes gros, robustes, et de haute stature. Mais, nous l'avons vu, la force physique est acquise au détriment du développement intellectuel et, qu'il s'agisse d'hommes ou d'animaux, comme elle est trop souvent mauvaise conseillère, les Teutons ont toujours cherché à se servir de leurs

muscles et de leurs armes plutôt que de leur raison. Ainsi le veut une lourdeur d'esprit qui ne met à leur service qu'une compréhension limitée et obtuse.

C'est pourquoi le Teuton d'aujourd'hui, de même que son ancêtre de jadis, ne comprenant rien en dehors de la force brutale, ne recule devant aucun moyen pour asservir ou exterminer les populations voisines.

Cette mentalité, plus bestiale qu'humaine, il y a plus de trois mille ans, peut-être, qu'elle est une menace pour les habitants de l'Europe occidentale dont elle a toujours entravé l'évolution pacifique. L'expérience est là pour attester que contre le renouvellement de ces ruées barbares, aucune convention internationale, aucun pacte social, aucune règle morale ne saurait être valable; tout cela n'est-il pas chiffon de papier? Aussi aux invasions des hordes germaniques, seule la force est-elle à opposer. Pour les maintenir, il faut une barrière puissamment armée et surtout gardée avec la plus extrême vigilance. Car le Teuton n'est pas seulement robuste, il est plus encore fourbe, perfide.

Tracée par la nature, frontière à la fois géographique et mésologique, cette barrière existe, les Romains l'appelaient l'obstacle à la barbarie, c'est le Rhin. Qu'on veuille bien se le rappeler, et n'en déplaise aux prétentions actuelles des Allemands qui revendiquent la rive gauche du Rhin comme l'héritage des anciens Germains, la frontière du Rhin a été fixée par leurs ancêtres eux-mêmes. Ce sont les Germains, en effet, qui signifièrent à Jules César « que la domination romaine finissait au Rhin », lui demandant pourquoi du moment qu'il « ne trouvait pas juste que les Germains passent en Gaule malgré sa volonté, il prétendait étendre son pouvoir et ses droits au delà du fleuve[1] ». La délimitation est précise; il y a deux mille ans que le Rhin fut reconnu frontière politique, parce que naturelle, entre la Gaule et la Germanie.

Il est indispensable qu'il en soit de même aujourd'hui.

Aux populations de l'Occident européen, à tous les habitants actuels de l'ancienne Gaule de s'en souvenir et de comprendre que, devant l'incessante menace germanique, une forte et loyale union est nécessaire; c'est pour eux une question vitale. Aussi, sans rien abandonner de leur autonomie particulière, Hollandais, Belges,

1. César, *De bello gallico*, liv. IV, par. XVI.

Français et Suisses non germanisés, ne pourraient-ils se confédérer en vue de défendre leur vie, leurs biens et l'indépendance de leur patrie? Ce serait sauvegarder en même temps la véritable civilisation humaine.

Car, il ne faut pas l'oublier, quelque puissent être les promesses, toujours fallacieuses des Allemands, la Teutonie n'est et ne pourra jamais être, — tant que subsisteront les conditions mésologiques actuelles, — autre chose qu'une vaste fabrique de force brutale, un centre ethnogénique de barbarie; l'influence des milieux ambiants, plus puissante que l'homme, ne permettant pas qu'il en soit autrement.

En conséquence, l'Europe, et avec elle les nations civilisées du monde entier, ne pourront jamais compter sur une paix durable, sur une ère de calme et de prospérité, tant qu'elles ne seront pas en mesure de tenir en respect, de maîtriser le fort et si bestial organisme qu'est devenu l'homme de la Teutonie.

L'origine préhistorique du mythe de Méduse et du culte d'Athénè

Par Georges POISSON

Une des créations les plus fantastiques de la mythologie grecque est cette divinité secondaire nommée Méduse, que caractérisent surtout sa face effrayante, ses traits farouches et sa chevelure de serpents. Terrible pendant sa vie, elle a conservé, après sa mise à mort par Persée, un pouvoir stupéfiant concentré dans sa tête, et celle-ci est devenue, pour le héros qui s'en est emparé, à la fois un trophée de guerre et une arme magique.

Si l'on se place au point de vue de la théorie qui attribue l'origine des mythes au besoin d'expliquer, soit certains rites, soit certains symboles ou figurations religieuses, on peut admettre que la conception mythique du personnage de Méduse a eu pour objet d'expliquer l'origine d'une image de tête humaine à caractère barbare qui a joué un rôle dans les plus vieilles traditions religieuses des Hellènes.

Pour confirmer cette hypothèse, il convient de retrouver les traces de l'image primitive dont l'interprétation a dû engendrer le mythe de Méduse.

*
* *

A vrai dire, rien dans l'art grec le plus ancien ne nous donne la confirmation cherchée, mais il n'en est pas de même si l'on remonte aux monuments grossiers que la préhistoire nous a révélés depuis quelques années.

Je veux parler de ces figures schématiques que l'on regarde comme la représentation d'une divinité féminine et dont on suit la propagation pendant la période néolithique depuis l'Orient de la Méditerranée jusque dans l'Europe occidentale.

Cette image préhistorique a été trouvée pour la première fois dans les fouilles opérées à Troie par Schliemann, en 1872. On a retiré de ces fouilles des urnes portant sur leur surface une figure humaine grossièrement modelée, le col de l'urne représentant la tête, avec le couvercle comme coiffure, et la panse figurant le buste. Les traits du visage sont marqués par le nez, et surtout par les yeux et leurs arcades sourcil-

lières, mais la bouche est presque toujours absente. Le caractère féminin de la figure est souvent indiqué par les mamelons des seins.

Schliemann [1] a soutenu longtemps et à plusieurs reprises que ces vases représentaient une chouette, et que l'image de cet oiseau était le symbole de la déesse Athénè, considérée comme déesse à tête de chouette, ainsi qu'il résulte de l'épithète *glaucopis* qui lui est donnée, et qui ne signifierait pas *la déesse aux yeux bleus*, mais la *déesse au visage de chouette*.

Cette opinion a été vivement combattue et, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, surtout sous l'influence de préjugés classiques qui ne pouvaient admettre dans la mythologie grecque des conceptions jugées barbares, telles qu'une divinité à forme ou à tête d'animal.

On aurait pu cependant faire une distinction entre l'époque classique où le génie grec s'est formulé dans toute sa pureté, et l'époque si primitive où florissait la vieille civilisation troyenne et où s'élaborait celle de la Grèce.

D'autre part, les progrès récents des études religieuses, dus à l'influence des recherches ethnographiques, ont ruiné les idées préconçues des anciens mythologues sur la pureté et la perfection originelles des religions classiques. On admet aujourd'hui que l'homme a traversé partout les mêmes stades dans le développement de ses idées religieuses, et que les peuples supérieurs ne se distinguent des autres que parce qu'ils ont évolué plus vite. Mais ils n'en conservent pas moins les traces des premières étapes parcourues, et montrent pendant longtemps encore quelques traits de leur grossièreté primitive.

La science moderne ne répugne donc plus à concevoir des dieux grecs à figure animale, et elle tend même à croire qu'il sont tous passés par cette phase primitive, dont on retrouve le souvenir dans les animaux consacrés à chaque divinité, et dans les épithètes si souvent incompréhensibles qu'on leur appliquait.

Schliemann ne se livrait donc pas à une spéculation purement chimérique, et se montrait au contraire un précurseur quelque peu inconscient, ainsi qu'il l'a été sur d'autres terrains, lorsqu'il émettait l'hypothèse qu'Athénè pouvait être une déesse-chouette.

Mais, comme le disait en 1876 Lenormant [2], un des rares savants que cette hypothèse ne scandalisait pas : « Ce n'est pas la notion d'une Athénè à tête de chouette qui m'arrête et m'empêche d'accepter la théorie de M. Schliemann. Toute la question pour moi est de savoir s'il y a réellement des têtes de chouette aux vases et aux idoles d'Hissarlik ».

Longpérier [3] s'est appliqué à démontrer qu'il n'en était rien, et qu'il s'agissait bien de figurations humaines. C'est encore aujourd'hui l'opinion

1. Schliemann, *Ilios* (traduction française d'Egger, p. 373).
2. F. Lenormant, *Antiquités de la Troade*, 1876.
3. Longpérier, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, année 1874, p. 95.

admise malgré l'évolution que j'ai rappelée ci-dessus dans les idées scientifiques sur les religions anciennes.

Ce qui a confirmé cette opinion, c'est le rapprochement qu'on a fait entre les urnes à visage de Troie et les objets analogues trouvés par les préhistoriens dans d'autres régions de l'Europe.

Déjà Longpérier, peu après les découvertes de Schliemann, rappelait que des vases identiques se trouvaient dans l'Archipel et l'Étrurie, et jusqu'en Prusse. Mais d'autres découvertes sont venues montrer que des figures humaines de même style se rencontraient ailleurs que sur des vases.

La première comparaison instituée dans ce sens s'appliquait aux sculptures trouvées dans les grottes funéraires préhistoriques de la Marne par le Baron de Baye en 1872. Ce sont de vagues linéaments de visages humains, réduits souvent à un nez et à des sourcils, généralement sans bouche, mais toujours ornés d'un collier, souvent avec les mamelons des seins indiqués. « L'analogie de ces sculptures avec les vases de Troie, disait M. S. Reinach en 1894 [1], a été signalée, il y a longtemps, par M. de Quatrefages. Elle est en effet tellement frappante que seul un parti pris de scepticisme pourrait la contester. »

Puis sont venues les nombreuses statues-menhirs de l'Aveyron, du Gard et de Guernesey, traitées aussi grossièrement et suivant les mêmes conventions. Ces trouvailles en rappelèrent d'autres déjà anciennes, telles que celle de Bamberg en 1859. On en signala d'analogues en Italie (stèles anthropomorphiques de Fivizzano, près de Gênes), et en Sardaigne où elles sont réduites à des pierres mamelonnées.

D'autre part le type des idoles plates découpées, trouvées à Hissarlik avec les urnes à visage, s'est retrouvé dans les îles de la mer Égée (idoles amorgiennes) et en Espagne (plaques en formes de violon, avec ou sans bras, et cônes tronqués).

Déchelette, dans une étude récente sur cette question [2], a classé comme il suit tous les monuments qu'on peut rapporter à ce type [3] :

I. *Grèce et Asie Mineure.*

a) Idoles amorgiennes en marbre des îles de la mer Égée et figures d'Hissarlik.

b) Urnes à visage et fragments de vases à décor oculé d'Hissarlik.

II. *Italie.*

Stèles anthropomorphiques de Fivizzano (prov. de Gênes).

III. *Sardaigne.*

Menhirs à deux mamelons.

1. S. Reinach, La Sculpture en Europe, *L'Anthrop.*, 1894.
2. Déchelette, Une nouvelle interprétation des gravures de New-Grange et de Gavr'inis, *Anthrop.*, 1912.
3. Beaucoup de ces monuments sont purement schématiques. Les images qu'ils portent se réduisent souvent à la partie supérieure du visage, au point de ne plus consister qu'en deux yeux ronds entourés de lignes courbes.

IV. *Péninsule ibérique.*

a) Plaques schisteuses en forme de violon, sans bras.

b) Plaques similaires en schiste, albâtre, etc., avec bras rudimentaires. Cônes tronqués munis d'yeux et de seins.

c) Phalanges d'animaux gravées et peintes.

d) Cylindres et plaques de schiste gravées.

e) Os longs d'Almizaraque.

f) Vases céramiques de Millarès.

V. *France.*

a) Statues-menhirs et dalles gravées (Aveyron, Hérault et Gard).

b) Sculptures des grottes artificielles de la Marne.

c) Sculptures des allées couvertes des bassins de la Seine et de l'Oise.

d) Fragments de vases ornés d'yeux lenticulaires de la région Charentaise.

e) Signes scutiformes et jugiformes des dolmens de Bretagne.

VI. *Iles-Britanniques.*

Cylindre en calcaire de Folkton Wold (Comté d'York).

VII. *Scandinavie.*

Vases ornés d'yeux lenticulaires.

L'ensemble de ces découvertes a permis aux préhistoriens d'y reconnaître les traces du culte d'une divinité féminine, culte qui se serait propagé dans une partie de la Méditerranée et de l'Europe occidentale.

En exposant cette théorie dans son *Manuel d Archéologie préhistorique*, paru en 1908, Déchelette ajoutait : « Cependant, et c'est là une constatation assez imprévue, cette divinité manque entièrement jusqu'à ce jour en Bretagne, région où abondent précisément les autres sculptures mégalithiques ». Déchelette[1] est revenu sur cette opinion à la suite de la publication d'un mémoire où M. Luquet[2], reprenant l'étude des divers objets de ce type, en a rapproché les signes gravés sur les mégalithes bretons. Il a montré que, parmi ces signes, ceux qu'on désigne par les épithètes de scutiformes et jugiformes étaient de nouvelles déformations de la face humaine, ayant subi une évolution locale.

Déchelette, étendant ces rapprochements, a rattaché au même prototype les signes gravés sur les pierres de New-Grange (Irlande), signes qu'il considère comme des yeux circulaires surmontés de lignes courbes brisées en forme d'accent circonflexe. Il croit même que ces dessins se sont schématisés de plus en plus de manière à aboutir au décor en chevrons et damiers des vases néolithiques. Il voit encore le même type dans les gravures du tumulus de Gavr' inis, qui diffèrent de celles des autres mégalithes bretons, et qui, d'après lui, seraient dues à une influence irlandaise. Il constate en définitive que la lacune qu'il avait

1. Déchelette, *loc. cit.*

2. Luquet, Sur la signification des pétroglyphes des mégalithes bretons, *Rev. de l'Ec. d'Anthrop.*, 1909 et 1910.

signalée en Bretagne dans la zone de propagation des images de la divinité féminine est aujourd'hui comblée.

On arrive ainsi à une théorie bien consistante au sujet de la figure humaine représentée sur les monuments néolithiques. Cette figure inspirée d'un prototype égéen, mais le plus souvent schématisée et réduite à la partie supérieure de la face, a atteint de proche en proche les régions septentrionales par l'Ibérie, la Gaule et la côte de l'Atlantique.

On peut la considérer, dit Déchelette, comme la représentation d'une divinité funéraire primitive. En réalité il n'est pas certain que ce soit une divinité funéraire. Certes, on la rencontre fréquemment dans les tombeaux, mais cela tient sans doute à ce que ce sont les seuls monuments qui nous restent de ces époques lointaines. D'ailleurs beaucoup de ces images se trouvent sur des objets d'usage courant (urnes, objets de parure, etc.). Il suffit donc d'y reconnaître une divinité féminine, dont les apparitions en tant de lieux divers sont les traces d'un puissant courant d'idées religieuses.

*
* *

Nous avons vu que Schliemann rattachait les urnes à visage au culte d'Athénè. Ce n'était pas inadmissible *a priori* puisque l'on connaît l'importance du culte de cette déesse à Troie, dont son image était le Palladium. L'opinion de Schliemann s'appuyait surtout sur la ressemblance des urnes à visage avec une tête de chouette, oiseau consacré à Athénè.

Certes, on ne peut plus croire aujourd'hui que les artistes de la Troie primitive aient voulu réellement représenter cet oiseau. Mais il suffit de regarder ces vases figurés pour comprendre que des personnes les voyant pour la première fois et mal renseignées sur leur nature aient pu les prendre pour des têtes de chouette. Cette erreur a déjà dû se produire aux temps protohistoriques, soit de la part d'étrangers ignorants, soit par l'effet d'une évolution locale des idées religieuses qui a fait oublier la signification originelle du symbole.

Il a dû se faire peu à peu dans l'esprit des nouvelles générations un rapprochement inconscient entre la chouette et la divinité féminine, et l'on sait que les rapports ainsi établis dans les religions primitives se traduisent ultérieurement par la consécration de l'animal à la divinité. Nous sommes donc conduits comme Schliemann, mais par une autre voie, à supposer que les urnes à visage se rattachent au culte d'Athénè, c'est-à-dire que la divinité féminine qu'elles représentent a été le prototype de cette déesse. Les Grecs ont conservé des traces de cette origine en consacrant la chouette à Athénè, et aussi, comme l'a dit Schliemann, en lui donnant l'épithète de *glaucopis*, sans en comprendre le sens originel, auquel ils ont substitué celui de la *déesse aux yeux bleus*.

Cette explication ne suppose pas qu'Athénè ait été réellement une déesse-chouette, comme le soutiendraient peut-être certains adeptes de la théorie qui ne voit dans toutes les divinités que de vieux totems. L'exemple actuel montre bien comment le rapport entre une divinité et son animal-attribut, considéré trop souvent comme une preuve d'identité primitive, peut naître d'une interprétation erronée d'un vieux symbole n'impliquant nullement cette conséquence.

Il semble donc permis de soutenir qu'en Troade, et probablement aussi dans la mer Égée, le culte de la divinité préhistorique féminine a abouti au concept d'Athénè, et que son mode de figuration a engendré, par voie d'interprétation populaire, la consécration de la chouette à cette déesse.

Peut-on étendre cette conclusion aux autres régions où apparaissent les images de la divinité féminine?

Il serait certes audacieux de voir l'image de la déesse grecque Athénè sur les mégalithes bretons. Mais on peut admettre que la vieille divinité féminine reconnue dans le nord de l'Europe est parente du prototype Égéen qui, transmis aux conquérants grecs, est devenu pour eux l'Athénè classique.

Je ne veux pas rechercher ici les formes variées qu'a pu prendre dans les traditions locales des diverses régions cette divinité, et les traces qui en sont restées dans les mythologies européennes.

Mon but est uniquement de montrer l'influence d'une autre interprétation populaire de la figure barbare qui marque les étapes du culte dont il s'agit.

*
* *

J'ai rapproché, au début du présent mémoire, le type classique de la tête de Méduse des images préhistoriques de la divinité féminine. Toutes les images sont barbares et grossières, et plusieurs d'entre elles ont dans une certaine mesure une apparence terrifiante. Cette face longue et massive, ces yeux ronds et énormes, ces lourds sourcils, ce nez monstrueux, cette bouche souvent absente, mais immense quand elle existe, tous ces caractères sont impressionnants. Il y a plus : on a constaté sur certaines de ces images, notamment en Espagne, qu'il existe de part et d'autre du nez plusieurs traits parallèles. Or, après plusieurs essais d'interprétation, on est arrivé à voir là un tatouage; ce détail ajoute encore à l'horreur de la figure.

Ne peut-on admettre que quelques Grecs, déjà oublieux des antiques images d'Athénè, aient été, dans leurs voyages en Occident, frappés de stupeur par la vue d'idoles barbares de ce type, et qu'ils aient rapporté chez eux la notion d'une divinité monstrueuse adorée sur les bords de l'Océan? C'est cette divinité qui aurait reçu le nom de Méduse.

Remarquons que Méduse est surtout caractérisée par sa tête. On a inventé ultérieurement un récit pour expliquer le souvenir de cette tête sans corps; c'est celui de la mise à mort de la déesse par Persée, ce qui

exigeait qu'on la considérât comme mortelle. En somme, c'est surtout après sa mort, et réduite à une tête inerte, que Méduse joue un rôle dans la mythologie. C'est donc sous cet aspect qu'elle a dû être le plus anciennement connue et figurée. Or la divinité féminine préhistorique est souvent représentée par son visage seulement, limité quelquefois même à la partie supérieure. C'est ainsi que les Grecs ont dû la voir chez quelques peuples arriérés, et c'est d'après ce mode de représentation si caractéristique qu'ils ont créé leur fable.

Le rapprochement que je propose ici a déjà été signalé, mais il semble qu'on ait hésité à en accepter les conséquences. Le Dictionnaire des Antiquités dit à l'article *Gorgone* : « Il ne faut pas prendre pour un prototype ou une abréviation de la Gorgone ces linéaments de figure humaine dont l'époque primitive a couvert ses vases, ses monuments, ses idoles ». Mais cette observation n'est justifiée par aucune raison précise et elle ne semble procéder que d'un préjugé classique.

On ne trouve pas, il est vrai, dans le type connu de la Gorgone, les tatouages qui donnent un aspect si sauvage à certaines images de la divinité néolithique. C'est que le tatouage n'était plus connu à l'époque classique, et les traits horizontaux qui ornent les joues de la vieille idole barbare ne peuvent se retrouver que sous un autre aspect dans l'image de la divinité grecque. Peut-être ont-ils donné la large bouche de Méduse. Mais je soupçonne, d'après certains indices, qu'ils ont subi une autre transformation.

On sait que M. Siret[1] a essayé d'expliquer les traits dont il s'agit comme étant les bras du poulpe qu'il reconnaît dans plusieurs des images de la divinité néolithique. Il existe en effet une certaine ressemblance entre ces images et celle d'un poulpe, mais je crois, avec la majorité des préhistoriens, que cette ressemblance n'est pas plus intentionnelle que celle des vases de Troie avec une tête de chouette. Seulement il a pu se produire la même confusion dans les deux cas, et les Grecs ont pu réellement voir un poulpe dans les figures qui présentaient une certaine ressemblance avec cet animal, de même qu'ils ont vu une chouette sur les urnes à visage. Cette erreur peut d'autant mieux s'expliquer qu'un poulpe de forte taille, échoué sur une grève, ressemble vaguement avec ses gros yeux fixes, à une tête coupée dont ses bras constitueraient la chevelure. Ce seraient donc les tatouages de la divinité néolithique qui, interprétés parfois comme les bras d'un poulpe, ont finalement donné la chevelure de serpents du type de la Gorgone.

Certains autres détails du mythe viennent confirmer mon hypothèse sur son origine, notamment le pouvoir que possédait la tête de Méduse de transformer en pierres ceux qui la regardaient. Voici en effet comment peut s'expliquer cette conception :

Les voyageurs grecs n'ont dû rencontrer les images barbares de la vieille déesse que chez quelques populations de l'extrémité occidentale

1. Siret, Les Cassitérides, *Anthrop.*, 1909 et 1910.

de l'Europe, encore restées au stade de la civilisation néolithique. C'est pourquoi ils ont placé le séjour de Méduse aux confins occidentaux du monde et du côté du nord. Rencontrant dans les mêmes parages ces nombreux menhirs dont l'origine a de tout temps donné lieu à des fables, ils y ont vu des hommes changés en pierre par un pouvoir magique qu'ils ont tout naturellement attribué à la divinité au regard effrayant dont les images se voyaient dans les mêmes régions. De là est née la croyance au pouvoir stupéfiant de la tête de Méduse.

On pourra sans doute, un jour, expliquer de la même manière les autres particularités du mythe.

Pour le moment, suivons l'évolution du mythe ainsi né des récits des voyageurs grecs, et cherchons comment il a pu être rattaché au personnage divin d'Athénè, au point que la tête de Méduse est devenue l'ornement, et en quelque sorte l'attribut de cette déesse. Il y a quelque chose de choquant à voir une divinité aussi idéale, personnification suprême de la sagesse et de la science, se parer d'un trophée si barbare et si hideux. Les fables qui avaient cours chez les Grecs à ce sujet ne sont évidemment que des explications *a posteriori*, nullement satisfaisantes pour la critique moderne. Il nous faut une explication plus rationnaliste. Elle réside, à mon avis, dans ce fait que la tradition primitive des Grecs n'ignorait pas complètement le rapport existant entre Athénè et la déesse barbare dont on retrouvait les effigies grossières dans la Méditerranée et jusque dans les brumes de l'Occident.

Mais l'orgueil grec se serait révolté à l'idée d'une véritable identité entre les deux déesses, et il a dû y substituer la tradition d'une lutte où la déesse victorieuse ayant tué sa grossière rivale a pu sans honte en porter la hideuse dépouille. C'est ainsi que d'autres dieux qui étaient primitivement des animaux divinisés ont été représentés plus tard par la mythologie grecque comme les exterminateurs de ces animaux.

Il est resté d'ailleurs dans le mythe quelques traces de l'ancienne identité d'Athénè et de Méduse. Athénè est appelée quelquefois *Gorgopis*[1]. Bien plus, elle apparaît dans certains textes comme *Gorgô* elle-même[2]. Ainsi s'explique que le *Gorgoneion*[3] ait pu devenir l'attribut et souvent même l'emblème d'Athénè. Si les anciens lui attribuaient un pouvoir prophylactique, et le prodiguaient pour ce motif sur les monuments, les monnaies et toute sorte d'objets, c'était par une sorte de consécration à Athénè, de même que les néolithiques représentaient leur divinité féminine sur les objets les plus vulgaires, tels que de simples vases, pour les mettre sous sa garde.

En définitive, la théorie qui vient d'être exposée explique l'origine des deux attributs quelque peu déconcertants de la sublime Athénè : la chouette et la tête humaine. Toutes deux seraient des interprétations

1. A rapprocher de *glaucopis*.
2. *Dict. des antiquités*, art. Gorgone.
3. Image de la tête de la Gorgone.

d'images primitives de la déesse dont le sens a fini par ne plus être exactement compris. La chouette dérive des urnes à visage; la tête de Méduse est née à la fois des faces terrifiantes qui représentent souvent la divinité néolithique féminine, et de certaines images schématiques de cette divinité ressemblant au poulpe.

*
* *

Toute mon argumentation suppose qu'Athénè descend de la divinité féminine de l'époque néolithique. C'est en effet la conclusion à laquelle conduit l'explication qui vient d'être donnée du mythe de Méduse. Elle n'est pas pour faire reculer ceux qui ne considèrent pas la religion grecque comme un tout homogène, créé de toutes pièces par un peuple supérieur. On arrive actuellement à regarder les Aryens comme un peuple très mélangé ayant emprunté son sang et sa civilisation à bien des sources diverses. Pourquoi n'en serait-il pas de même des Grecs, rameau des Aryens établi assez tardivement dans la région méditerranéenne où nous savons depuis quelques années qu'il existait une civilisation antérieure déjà très avancée, celle des Egéens? Le panthéon grec a bien dû accueillir quelques divinités des vaincus, sans doute celles que les Grecs eux-mêmes rattachaient aux Pélasges, leurs prédécesseurs.

Athénè prête particulièrement à cette hypothèse par ses affinités avec le vieux monde méditerranéen, et même avec le monde africain. C'est une déesse maritime, comme l'indique son nom de *Tritogeneia*, et son ascendance maternelle par Métis, fille de l'Océan et de Téthys; Hérodote l'a dit même fille de Poseidon. C'est la *reine de la mer* qu'invoquent encore les marins méditerranéens. C'est aussi la déesse sauvage des Libyens, dont les vierges guerrières du lac Triton célébraient la fête en dansant avec des armes; elle est née soit en Libye soit même en Égypte, et on l'a rapprochée de la Neith égyptienne ainsi que de la libyenne Tanit. L'égide est la peau de chèvre qui constitue le costume des Libyens. N'oublions pas enfin qu'Athénè est aussi bien honorée par les Troyens que par leurs ennemis les Grecs.

Tous ces détails nous reportent dans un monde étranger aux purs Aryens, et d'ailleurs on ne connaît pas de divinité similaire dans les autres mythologies aryennes, si ce n'est dans celle de l'Irlande[1], c'est-à-dire dans un de ces pays de l'extrême occident où le culte de la divinité féminine a dû persister le plus longtemps.

Athénè ne serait donc pas une divinité proprement grecque, mais elle aurait été empruntée à une mythologie plus ancienne, appartenant aux vieux peuples de la Méditerranée. C'est un fait qui peut choquer nos idées classiques, mais que la science moderne ne doit pas hésiter à accepter si les raisons exposées ci-dessus sont jugées suffisantes.

1. La déesse Dana, déesse de la littérature et des arts.

Aussi bien, nous ne voyons pas pourquoi la déesse de l'Acropole, celle que les peuples de culture classique ont considérée comme la plus haute expression du génie humain, serait déshonorée pour descendre du premier type divin que nos ancêtres préhistoriques aient su représenter, dans leur effort vers l'expression anthropomorphique de l'idéal religieux qui se révélait peu à peu à leur âme. Elle n'aurait pas davantage à rougir d'avoir eu pour adorateurs, avant les Grecs, ces peuples égéens dont on constate de plus en plus le haut développement de civilisation.

Les Grecs l'ont d'ailleurs dépouillée de tout ce qu'offrait de barbare son type primitif pour en constituer un dédoublement de sa personnalité divine, qu'ils ont appelé Méduse, et qu'ils ont fait tomber sous ses coups. Seuls les trophées de cette victoire sont là pour attester l'évolution du mythe depuis les premiers âges de l'humanité jusqu'à l'épanouissement prestigieux de la civilisation grecque.

Note sur deux poignards en bronze trouvés en Corse

Par A. DE MORTILLET

On connait fort peu de choses sur l'âge du bronze en Corse. Quelques rares objets en métal appartenant à l'industrie de cette époque y ont cependant été recueillis. Ils sont de modèles assez variés : les uns rappellent les formes que l'on rencontre en France, tandis que d'autres se rapprochent des formes purement italiennes. Il en est aussi qui présentent des formes pouvant, jusqu'à plus ample informé, être regardées comme spéciales à l'île, car elles n'ont jamais été signalées ailleurs.

C'est parmi ces derniers que doivent être rangées les deux pièces que nous allons décrire.

I. — *Poignard de Pentica* (fig. 1). — Au commencement de l'année 1913, mon excellent ami J. Soulingeas m'a remis la photographie d'un poignard en bronze fort intéressant, provenant de Pentica, sur le territoire de la commune de Bocognano, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Ajaccio.

Peu de temps après, le commandant Cazeneuve a eu l'obligeance de me confier la pièce originale elle-même, ce qui m'a permis de l'étudier d'une manière plus complète et de la dessiner plus exactement.

Cette arme appartient actuellement à M. Najean, qui habite Paris. Elle lui a été offerte par un petit cousin d'Antoine Bellacoscia, *le roi des bandits corses*. Le donateur l'avait trouvée près de Pentica, lieu où résidaient les Bellacoscia.

La lame de ce poignard est nettement pistilliforme et porte sur chacun de ses plats quatre sillons longitudinaux, dont les deux externes sont assez irréguliers. Elle est fixée dans la poignée, qui a été fondue à part, non à l'aide de rivets, mais au moyen d'un simple martelage.

La poignée est d'une figure compliquée, toute particulière. Sa garde, dans le haut de laquelle est encastrée la base de la lame, montre sur les deux faces une échancrure arrondie, comme on en voit sur un très grand nombre d'épées et de poignards de l'âge du bronze. Sa fusée se compose de deux parties simulant des bobines, entre lesquelles est un bourrelet arrondi d'un diamètre un peu plus fort, destiné à mieux remplir le creux

de la main. Son pommeau, qui mérite surtout d'attirer l'attention par son originalité, est constitué principalement par deux longs appendices

Fig. 1. — Pentica (Bocognano).
1/2 grandeur.

Fig. 2. — Cap de Feno (Ajaccio).
1/2 grandeur.

aplatis, légèrement recourbés vers la garde. Il mesure dans sa plus grande largeur, d'une extrémité à l'autre des dits appendices, 55 mm. Au-dessous de cette portion essentielle du pommeau, on remarque :

1° un gros bouton central mouluré, faisant saillie de 15 mm. ; 2° deux chevilles cylindriques d'environ 7 mm. de saillie, situées à une faible distance du bout des branches latérales. Deux autres chevilles analogues existent également sur les faces du pommeau, au bas de la fusée, dont elles marquent la limite inférieure.

Dans son ensemble, la pièce est bien comprise et d'un dessin élégant. Une belle patine noirâtre la recouvre entièrement.

La lame a la pointe usée et il est facile de reconnaître qu'elle a été cassée anciennement, à son extrémité. Lorsqu'elle était intacte, elle devait avoir au moins un centimètre de plus de longueur. Les mesures que nous donnons plus loin ont été prises sur la pièce telle qu'elle est à présent.

Ce qui frappe surtout dans ce poignard, c'est l'extrême petitesse de la poignée, particularité que l'on retrouve d'ailleurs sur un certain nombre d'armes de l'âge du bronze, principalement parmi celles qui datent du commencement de cet âge. La partie où la main peut trouver à se loger n'a pas plus de 65 mm., alors que dans les épées et les sabres européens modernes, elle mesure toujours plus de 9 cm. On ne voit guère, de nos jours, de poignées aussi courtes que dans l'Inde et dans la Malaisie, chez des populations dont les mains sont tout à la fois étroites et souples.

Tous les détails du pommeau que nous avons indiqués ne sont pas simplement décoratifs. Ils ont une raison d'être pratique, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en maniant l'arme.

Celle-ci ne servait pas seulement empoignée à pleine main, soit la pointe en haut, soit la pointe en bas. Elle pouvait encore être utilisée de plusieurs autres façons. En plaçant l'index et le médius dans les deux parties concaves que forment les branches latérales du pommeau, le bouton terminal vient tout naturellement se poser sur la paume de la main, où il trouve un solide point d'appui. On peut alors, au moyen d'une poussée horizontale, donner un puissant coup d'estoc.

Employé de cette manière, le poignard de Pentica pouvait remplir le même office que le *Kouttar,* sorte de dague à poignée transversale en usage chez les musulmans de l'Inde.

Si, au contraire, les deux mêmes doigts prennent place dans les vides qui existent entre le bouton central et les deux chevilles extérieures du pommeau, ce nouveau mode de préhension permet de frapper de haut en bas avec une grande force. L'arme corse est, dans ce cas, comparable au poignard, fixé à l'avant-bras gauche par un bracelet en cuir, que portent les Touareg, outre leur longue épée à deux tranchants. Ce poignard, d'un type spécial, a son pommeau muni d'une traverse, ce qui donne à la poignée l'apparence d'une croix. Lorsqu'il veut s'en servir, le Targui applique sur les bras de la croix ses deux doigts, que sépare et maintient en place le prolongement de la fusée.

II. — *Poignard du Cap de Feno* (fig. 2). — Je ne connais qu'une seule pièce offrant quelque analogie avec celle de Pentica. Elle provient égale-

ment de Corse et fait partie des collections du Musée préhistorique de Rome où je l'ai jadis dessinée. D'après l'étiquette qu'elle porte, elle a été trouvée sur la commune d'Ajaccio, au *Capo di Fieno*. Ce promontoire est désigné sous le nom de Cap de Feno sur la carte d'État-Major. Sa pointe, que domine une vieille tour, s'avance dans la mer au nord des îles Sanguinaires.

Les points où ces armes ont été découvertes se trouvent donc tous deux sur le versant occidental de la grande île et ils ne sont distants l'un de l'autre que de 36 km. environ, à vol d'oiseau.

Le poignard du Cap de Feno présente à peu de choses près les mêmes caractères que celui de Pentica, mais il est de forme moins gracieuse et en assez mauvais état de conservation. Les antennes du pommeau ont été brisées. Il n'en reste que les amorces.

Quoiqu'il en soit, les deux armes appartiennent évidemment au même type. Celle d'Ajaccio a tout l'air de n'être qu'une imitation assez grossière du modèle que représente celle de Bocognano.

Afin que l'on puisse plus facilement les comparer, nous avons réuni ci-dessous les mesures (en millimètres) des deux pièces :

	Pentica.	Feno.
	—	—
Longueur totale de l'arme	265	256
Lame, longueur hors de la poignée	165	169
— plus grande largeur	25	30
Poignée, longueur totale	100	87
Garde, longueur	24	24
— largeur	35	38
Fusée, longueur	48	55
— plus grande largeur	15	15
Pommeau, longueur	28	(?)
— plus grande largeur	55	(?)

*
* *

Puisque nous avons cité, plus haut, le nom de Bellacoscia, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ce que dit de lui Léonard de Saint-Germain dans son *Itinéraire descriptif et historique de la Corse*, livre plein de renseignements précieux pour l'étude de ce pays.

Dans le chapitre consacré à Bocognano, l'auteur, qui écrivait en 1867, s'exprime ainsi :

« C'est de tous les villages de la Corse celui où l'on rencontre le plus de gendarmes.

« Nous crûmes d'abord que c'était le lieu où l'on recrutait cette *magistrature armée*, pour nous servir de l'expression de l'un de ses chefs, mais nous ne tardâmes pas à savoir que depuis dix ans ils étaient à la

recherche de deux bandits, les frères Bellacochio[1], qu'ils n'ont point arrêtés, bien entendu, et qu'ils n'arrêteront jamais!

« Ces deux Bellacochio sont de singuliers bandits; ils cultivent paisiblement leurs terres, ensemencent leurs champs, paissent leurs troupeaux et jouent même *à la scopa* avec les gendarmes chargés de les arrêter. Mais ils font des choses bien autrement mal aisées. L'un d'eux a trouvé le moyen de vivre en paix avec trois femmes dont il a une nombreuse lignée. Monseigneur d'Ajaccio ayant eu connaissance de ce fait s'interposa et engagea ce bandit à mener une vie plus régulière en contractant une union légitime avec une de ses concubines. Le bandit écouta Monseigneur avec toute la déférence due à son caractère, puis il lui répondit ce qui suit : « Ces trois femmes vivent entre elles parfaitement tranquilles, « et moi-même je suis très heureux. Si j'épouse l'une d'elles, les deux « autres deviennent furieuses et se réunissent pour faire périr celle avec « laquelle j'aurai eu l'imprudence de me marier. Si Votre Grandeur trouve « un moyen de sortir de cette position, je suis prêt à exécuter immédiate- « ment ses ordres. » Il paraît que Monseigneur n'a point encore résolu le problème, puisque Bellacochio n'a point encore fait un choix. »

Ce passage jette un jour curieux sur les mœurs matrimoniales du célèbre bandit de Bocognano et montre en même temps une tendance à l'acceptation tacite d'une sorte de polygamie dans un pays où, pourtant, la morale est en cette matière particulièrement sévère.

Pour comprendre cette apparente contradiction, il faut savoir que, en Corse, le mariage consiste principalement en une cérémonie que l'on nomme l'*abbraccio* ou *abraccio* (l'embrassement) et qui se passe en famille après le consentement des deux intéressés et de leurs parents.

C'est là le véritable mariage, le seul qui compte aux yeux des Corses, celui que l'on n'a plus le droit de rompre impunément. Le mariage civil et le mariage religieux ne viennent que plus tard, parfois plusieurs mois après l'abraccio, et il n'est pas rare que la mariée soit alors dans un état avancé de grossesse.

De Saint-Germain rapporte un autre cas du même genre que celui de Bellacoscia, mais avec une solution un peu différente, dont il garantit l'authenticité :

« Un jeune homme avait promis, en même temps, à deux jeunes filles de les épouser; elles devinrent mères toutes les deux et voulurent obliger le séducteur à les épouser; il semble qu'il ne pouvait se marier qu'avec l'une d'elles; point, il se maria avec toutes les deux, et voici comment :

« Il se maria avec l'une devant l'officier de l'état-civil, et avec l'autre devant le curé de la paroisse. Il fut décidé par les anciens du pays que la première, celle qui était la femme légitime, vivrait seule, et que le

1. C'est ainsi que L. de Saint-Germain orthographie le nom du bandit de Pentica.

mari cohabiterait avec l'autre pour la dédommager ainsi de ce qu'elle n'était pas son épouse légitime. »

Voilà, on en conviendra, un naïf exemple de justice distributive.

Les lignes qui suivent, empruntées au même ouvrage, montrent très nettement la haute importance que les Corses attachent à l'engagement contracté au sein de la famille.

« Si le fiancé meurt après l'abraccio, mais avant la consécration du mariage à l'église, sa fiancée est considérée comme veuve et doit se soumettre au deuil consacré par les coutumes : c'est celui des femmes qui ont perdu leur mari. La première année elle doit être entièrement vêtue de noir depuis les pieds jusqu'à la tête et ne jamais sortir de la maison; ses cheveux sont cachés avec le plus grand soin, et des personnes dignes de foi nous ont affirmé qu'il était d'usage anciennement de se teindre les dents et les ongles en noir. »

Cette dernière coutume pourrait paraître étrange, si l'ethnographie ne fournissait de nombreux exemples de peuples chez lesquels elle est encore fréquemment pratiquée de nos jours.

Personne n'ignore que, en Malaisie et en Indo-Chine notamment, les hommes aussi bien que les femmes se teignent généralement les dents en noir. — Au Japon, avant l'adoption de la civilisation européenne, le noircissement des dents était réservé aux seules femmes mariées pour les distinguer des jeunes filles.

Quant à la teinture des ongles, elle est en grand honneur chez les populations musulmanes de l'Asie et de l'Afrique. On leur donne d'ordinaire une couleur rouge obtenue par l'application d'une pâte composée de chaux et de feuilles de henné. Mais on voit aussi, chez les femmes de l'Égypte et chez certaines femmes arabes de l'Algérie, des ongles noircis, coloration produite en ajoutant soit du noir de fumée soit des sels de fer à la composition de henné.

Quelques mots, en terminant, sur le banditisme. Les personnes qui n'ont pas visité la Corse se font en général une assez fausse idée de ce qu'il est en réalité. Il n'y a absolument rien de commun entre les bandits corses et les brigands calabrais modernes. Alors que ces derniers n'étaient, pour la plupart, que de farouches et dangereux malfaiteurs, les premiers sont, au contraire, les gens les plus honnêtes, les plus inoffensifs et les plus hospitaliers du monde, qui règlent à leur façon un point d'honneur, et vengent, à leurs risques et périls, soit un affront fait à eux ou plus souvent à quelque membre de leur famille, soit la mort d'un parent. Il ne faut pas oublier que l'on est, en Corse, dans un milieu où la justice s'est rarement montrée très impartiale et où elle ne s'est pas toujours suffisamment inspirée des coutumes locales.

Ajoutons que ces mœurs un peu primitives tendent heureusement à disparaître.

Les Allemands, d'après un Allemand

Par G. HERVÉ

On n'est jamais trahi que par les siens, dit le proverbe. Si ce fut trahison, le traître était Allemand. Il nous a livré, dans des lignes oubliées qui retrouvent aujourd'hui leur valeur, sinon tout le secret de l'âme ténébreuse de ses compatriotes, du moins un peu de leur esprit, de leur pensée intime, quelques caractères profonds et, semble-t-il, permanents de leur nature morale.

Ce transfuge du germanisme se nommait Ewerbeck, — Auguste-Hermann Ewerbeck. Docteur, ainsi que le doit être un Allemand cultivé et qui sait le monde. Né à Dantzig, par conséquent Prussien; mais, appartenant à la Jeune-Allemagne philosophique, néohégélien d'extrême gauche, démocrate, le docteur Auguste-Hermann Ewerbeck avait renoncé à sa nationalité pour devenir citoyen français, parce que les idées qu'il professait étaient incompatibles avec les principes — la *teutomanie* et la *gallophobie* — sur lesquels reposait dès lors le sentiment national de l'Allemagne presque entière, pourtant non encore unifiée.

De ces mêmes principes, beaucoup plus tard, l'Allemagne unie et prussienne a tiré le pangermanisme. Combien en était loin celui qui écrivait : « Au lieu de s'écrier avec égoïsme : « Ma patrie est destinée à dominer l'univers! » un véritable démocrate dira : « Toutes les nations sont également appelées à s'entr'aider, car chacune possède un génie spécial qui peut servir au développement des autres; il y en a qui excellent sous certains rapports, et il y en a qui excellent sous d'autres. Travaillons afin que toutes arrivent à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, comme disent les démocrates français, ou à la liberté, à l'instruction, au bien-être, comme disent les démocrates allemands. » Non, les disciples d'Ostwald *l'organisateur*, savant qui a cru sérieusement que l'univers préférerait à sa liberté la gloire d'être sous la férule des magisters germaniques, ne sauraient regarder Ewerbeck comme un des leurs!...

Ewerbeck a vulgarisé chez nous, par divers ouvrages, la philosophie de Louis Feuerbach et les travaux de critique religieuse de l'école néohégélienne. L'esquisse développée que, dans un autre livre, *L'Allemagne et les Allemands*, également écrit en notre langue, il a tracée de la psychologie de ses anciens concitoyens, met en relief des traits que les leçons du présent illuminent. Nous lisons :

« La différence entre les Allemands septentrionaux et les Allemands méridionaux est assez importante pour en dire quelques mots. On peut regarder les Hanovriens et les Holsteinois comme les représentants les plus marquants du caractère septentrional, et les Souabes, ou Wurtem-

bergeois, comme ceux du caractère méridional. Dans le Midi, vous rencontrez la naïveté, la spontanéité; dans le Nord, la réflexion, la méditation raisonneuse. Ce n'est certes pas le bon sens pratique qui fait défaut aux méridionaux; la ruse des Wurtembergeois et des Suisses, quand il s'agit d'affaires d'intérêt, est devenue proverbiale. Chez les septentrionaux, on trouve un caractère sec, mais viril et sévère...

« On a appelé les Wurtembergeois les *Allemands par excellence*, ou les Allemands *élevés à la troisième puissance*; parce que, dit-on, on rencontre en quintessence, dans cette tribu souabe, toutes les qualités allemandes, soit bonnes, soit mauvaises. Mais n'oublions pas que chez les Allemands du Hanovre et du Holstein, chez les habitants des bords de la mer Germanique et aussi de la mer Baltique (en tant que ceux-ci sont Allemands, et non un mélange slavo-allemand), les mêmes propriétés fondamentales du caractère allemand se manifestent, seulement sous une autre forme, celle de la *réflexion*, tandis qu'elles sont, chez les méridionaux, sous la forme de la *spontanéité*.

« Il y a un phénomène singulier chez les Allemands d'aujourd'hui, surtout chez les Souabes et chez les Holsteinois, c'est d'éclater quelquefois en rage et en colère irrésistibles, après avoir végété longtemps dans une tranquillité, ou plutôt dans une indifférence d'âme des plus complètes. C'est absolument comme dans les antiques poésies des Scandinaves et des Allemands; elles nous font voir des héros nationaux, des chefs de la chevalerie, des géants qui restent doux et timides tant qu'on ne les a pas irrités, mais quand la fureur de la lutte vient à s'emparer d'eux, ils deviennent des *berserkers*, comme les Scandinaves les appelaient, et ils ne ressemblent que trop, dans cet état d'excitation, à des bêtes fauves en colère.... Les troupes wurtembergeoises d'aujourd'hui sont mal famées à cause de leur cruauté; encore dernièrement, en 1813, 1814 et 1815, elles ont porté la terreur non seulement au cœur des ennemis, mais aussi chez les amis. Il en est de même des représentants susmentionnés de l'Allemagne septentrionale. Un triste fait, qui prouve que chez eux la vivacité intérieure est ordinairement à l'état de compression, c'est qu'une fois cette compression suspendue, les émotions intérieures font une éruption immodérée. Voilà pourquoi le caractère allemand a souvent été qualifié de *sournois* et de *brutal* à la fois. »

L'auteur ajoutait que les Allemands sont habitués depuis des siècles à s'entendre faire le reproche *d'être bêtes*, et rarement dicton populaire fut sans fondement. Luther, qu'Ewerbeck ne cite pas, avait dit avant lui, dans ses *Tischreden* : « Il n'est pas de nation plus méprisée que les Allemands. Les Italiens nous traitent de bêtes; la France et l'Angleterre, ainsi que tous les autres pays, se moquent des nôtres. Qui sait ce que Dieu veut faire, et fera, des Allemands?... »

Ewerbeck, cherchant à expliquer ce reproche adressé par les étrangers aux Allemands en général, et par les Allemands eux-mêmes aux Wurtembergeois ou Souabes en particulier, estimait que la bêtise apparente du

Souabe se compose pour une grande part d'une certaine inadvertance, d'un certain défaut d'attention continue quant aux objets extérieurs, défaut dont la *puissance contemplative* de l'Allemand du Sud est la source. Il rêve, et sa rêverie le rend irrésolu dans l'action. Notre homme, « au lieu d'embrasser superficiellement mais avec rapidité les choses dans leur ensemble, dans leurs connexions extérieures, s'y absorbe; cela lui donne un air singulièrement hébété. Cet homme si profond, voyez-le là, debout, muet, immobile ou trébuchant, comme il passe en revue des nuées de pensées vagues et d'images flottantes, comme il donne audience à un pêle-mêle bruyant, à un concert peu harmonieux d'idées confuses et de conceptions demi-obscures! Cet homme est évidemment aveugle et sourd... »

Duper et mystifier un tel homme est facile, mais non moins aisément pourra-t-on le conduire, l'asservir même, d'autant que le caractère allemand, par nature, est tout plié d'avance à la servilité. Georges Herwegh, l'illustre poète, Allemand de naissance, Suisse de nationalité et Français de cœur, qui fut un des premiers collaborateurs de ce journal, la reprochait durement, jadis, au Teuton : *Alles treibst Du mit Behagen, doch Du dienst mit Leidenschaft!*

Comme, en face de son compatriote méridional, l'Allemand du Nord « se distingue au contraire par une intelligence brillante et tranchante, froide et impitoyable; qu'il ne mesure les créations de la pensée que suivant les règles de *la raison pure et sèche*, l'Allemand du Sud ne les mesurant souvent que suivant celles de l'imagination; que l'allemand du Nord est toujours prompt à raisonner, à riposter et à agir, tandis qu'agité intérieurement le Souabe, ainsi qu'il le dit lui-même, semble *dormir les yeux ouverts*; que l'un est cassant et impétueux, l'autre commode, timide, traînant et pliant, » voilà qui, sans parler des causes politiques et militaires, fait comprendre à merveille l'emprise de la Prusse, l'établissement de sa domination et de son hégémonie sur les peuples allemands. — Tout ce jugement d'Ewerbeck est des plus intéressants, et méritait pour un double motif d'être recueilli.

D'une part, il est impartial, nul mauvais sentiment à l'égard de l'Allemagne ne l'a inspiré. Ewerbeck souhaitait sincèrement que « toutes les criailleries séculaires, si inopportunes, si mesquines, sur les qualités des Allemands, des Français, des Anglais, fissent enfin place à une critique approfondie, sincère et bienveillante. Ce n'est que de la sorte qu'on contribuera puissamment à la fraternisation théorique de ces nations; puis, après la théorie, arrivera la pratique ».

D'autre part, ce jugement est de 1851, soixante-trois ans avant la grande lutte qui va décider du sort du monde. S'il nous est permis, à cette heure, de le rappeler, d'en faire état contre *l'ennemi de l'humanité*, personne du moins n'aura le droit de prétendre qu'il ait été formulé pour les besoins de notre cause.

(*La République française*, 29 mars 1916.)

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

41me ANNÉE — 1916-1917

OUVERTURE DES COURS LE VENDREDI 3 NOVEMBRE 1916

15, Rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris.

Cours

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi, à 4 heures. — *Le développement du cerveau chez l'homme et chez les singes.* — *Exposé des résultats de recherches originales.*

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi, à 5 heures. — *Les origines de l'écriture.* — *L'art et l'architecture chez les Néolithiques et les Protohistoriques.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *L'Ethnologie et l'Ethnographie en France, au XVIIIe siècle.*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *La mutabilité des êtres vivants.* — *L'adaptation aux milieux.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Psychologie ethnique.*

Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *L'habitation, le mobilier et la sépulture chez les peuples primitifs anciens et modernes.*

Sociologie. — M. G. Papillaut. — Le samedi, à 4 heures. — *Le principe des nationalités; origine, valeur et application.*

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Causes géographiques de rapprochement ou de différenciation des groupes humains* (suite).

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur.

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mercredi, à 3 heures. — *Notions générales, méthode, classification.* — *Les langues et les races.* — *Les langues et les littératures.*

Conférences.

M. Daniel Bellet, secrétaire perpétuel de la Société d'Économie politique. — *L'évolution des moyens de transport depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours.* — Huit conférences, le samedi, à 5 heures, en novembre et décembre 1916.

M. le Dr Paul Boncour. — *L'enfance criminelle et son adaptation sociale.* — Dix conférences, le mardi, à 4 heures, en novembre et décembre 1916.

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs inscrits à la bibliothèque de l'École dès l'ouverture des Cours.

Le Directeur : YVES GUYOT.

Le Sous-Directeur : Dr H. WEISGERBER.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Emploi des Dents de Castor aux Temps néolithiques

Par A. DE MORTILLET

Le castor, qu'on ne retrouve plus que rarement en France sur les rives du bas Rhône et qui tend même à disparaître de toute l'Europe, était autrefois très répandu. Ses débris se rencontrent dans les dépôts paléolithiques, mais ils y sont toujours rares. Ce n'est qu'à l'époque de transition du quaternaire ancien au quaternaire récent, qu'il a commencé à devenir commun. Harlé[1] a relevé, pour le sud-ouest de la France, huit gisements paléolithiques ayant donné des restes de ce rongeur. Trois sont antérieurs au magdalénien : grotte de Montsaunès (Haute-Garonne), alluvions de Soute, commune de Pons (Charente-Inférieure) et grotte de Miguet, à Saint-Girons (Ariège). Deux sont magdaléniens : Laugerie-Basse et abri Pageyral (Dordogne). Les trois autres sont tourassiens : grotte de la Tourasse, à Saint-Martory (Haute-Garonne), grotte de Montfort, à Saint-Girons, et couche supérieure de la grotte du Mas-d'Azil (Ariège). On a, d'autre part, indiqué le castor des alluvions de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), du travertin de Resson, à la Saulsotte (Aube), du Salève (Haute-Savoie), des grottes des environs de Liège (Belgique), de la grotte de Kent, comté de Devon (Angleterre), de l'abri du Schweizersbild, près de Schaffhouse (Suisse) et de la caverne de Gaylenreuth (Allemagne)[2].

Aucun de ces os ne porte des traces d'utilisation. L'animal devait être, pendant cette période froide, surtout chassé pour sa fourrure chaude et imperméable.

1. E. Harlé, *Le repaire de Roc-Traücat (Ariège) et notes sur des mégaceros castors, hyènes, saïgas et divers rongeurs quaternaires du sud-ouest de la France* Toulouse, 1893.

2. G. et A. de Mortillet, *Le Préhistorique*, 3e éd., Paris, 1900.

Il n'en est plus de même lorsque l'on arrive aux temps néolithiques. Ses ossements deviennent alors plus fréquents, et ils ont souvent été utilisés. Toutes les stations lacustres de l'âge de la pierre en ont donné. Il en a été recueilli à Robenhausen, le gisement classique de cette époque, et dans les autres palafittes de même âge de la Suisse, ainsi que dans celles de la France, de l'Italie, de l'Autriche, de la Bavière et de l'Allemagne.

Quelques stations terrestres et quelques grottes néolithiques en ont également fourni. Nous pouvons notamment citer : la station de la tuilerie du Verdier, à Montauban (Tarn-et-Garonne), et un fond de cabane à Calerno, près de l'Enza (Province de Reggio d'Émilie). Le dolmen d'Argenteuil (Seine-et-Oise) contenait aussi un fragment de tête de castor, qui se trouve actuellement au Musée de Saint-Germain.

Ces restes appartiennent à des animaux de taille sensiblement plus forte que celle des castors actuels d'Europe. Ce sont, pour la plupart, des incisives ou des mâchoires inférieures.

S'étant rendu compte de la facilité et de la rapidité avec lesquelles ces rongeurs débitent le bois à l'aide de leurs longues et puissantes incisives, les néolithiques ont eu l'idée de les employer au même usage. Point n'était besoin d'arracher les dents, solidement enracinées dans leurs alvéoles, pour les munir d'une poignée artificielle. Les demi-mandibules leur offraient tout naturellement un outil parfait, pouvant tenir lieu de ciseau ou de gouge. Seule, la branche verticale du maxillaire pouvait gêner un peu la préhension, mais il était facile de remédier à cet inconvénient en l'abattant. C'est ce que les néolithiques ont fait, ainsi qu'on le constate sur de nombreux exemplaires, dépourvus de leur branche montante ou tout au moins de l'apophyse coronoïde, qui, chez le castor, est très élevée et dépasse de beaucoup le condyle. Le Dr Loydreau a recueilli au camp de Chassey (Saône-et-Loire), qu'il a si fructueusement exploré, une série de ces moitiés de mâchoires, presque toutes brisées au même endroit (*fig. 1*, *nos 1 à 6*). J'en possède moi-même un certain nombre provenant des palafittes néolithiques des environs de Bevaix, sur la rive occidentale du lac de Neuchâtel. Leur examen montre de la façon la plus claire que les cassures qu'elles présentent ont bien été exécutées intentionnellement.

Lorsque le coupant de la dent était émoussé ou ébréché, on l'aiguisait par un travail de polissage. Les traces laissées par cet

aiguisage empiètent parfois sur le corps osseux de la mandibule,

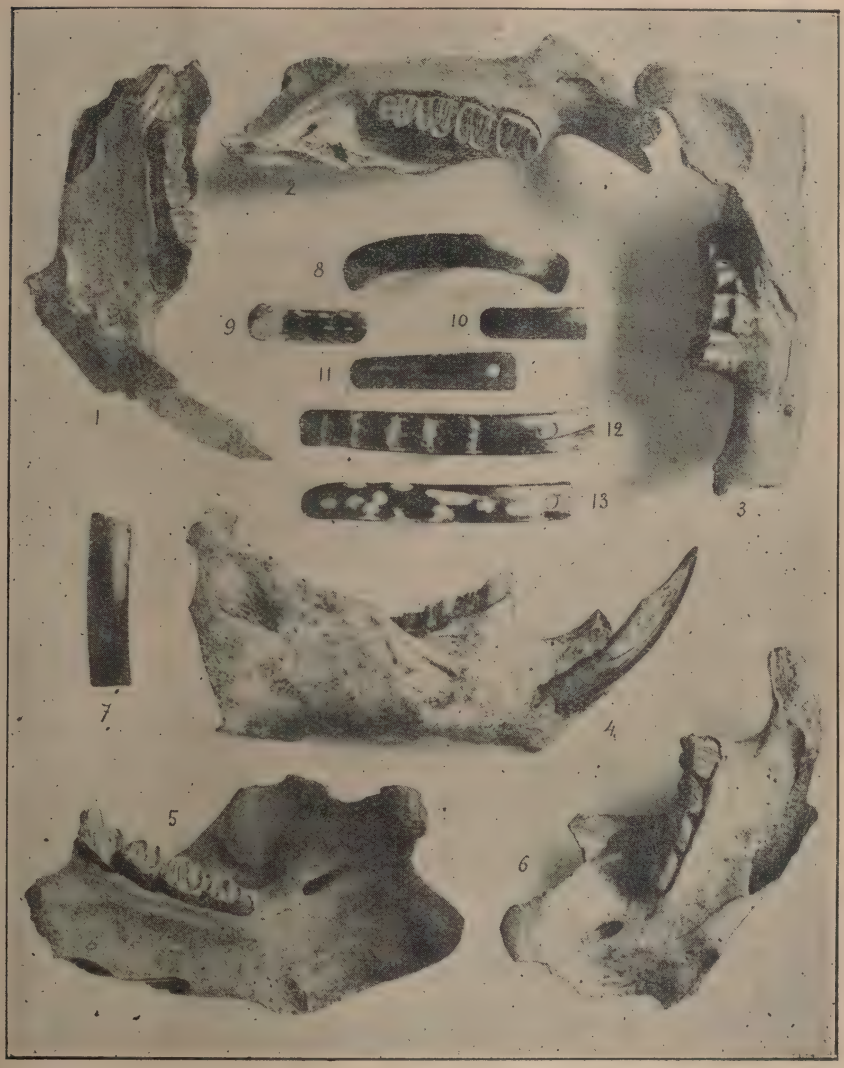

Fig. 1. — Mandibules et dents de castor. Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Coll. Loydreau. Musée de la Société Eduenne, à Autun.

1 à 6. — Mandibules dont la branche montante est plus ou moins cassée.
7 à 13. — Fragments d'incisives ayant servi de pendeloques.

attestant ainsi qu'il a été effectué après le décharnement de celle-ci et son utilisation par l'homme.

Les incisives isolées, ou des parties de ces dents, sont aussi devenues des objets de parure, ou plus vraisemblablement encore des amulettes, auxquelles on devait attribuer des vertus préservatives ou curatives. Parmi ces dernières, celles qui ont été retrouvées au camp de Chassey par le Dr Loydreau, pièces jusqu'à présent inédites, méritent une mention spéciale. Elles consistent en plaquettes, plus ou moins longues, taillées dans la face antérieure des incisives et conservant la couche extérieure d'émail (*fig. 1, nos 7 à 13*). Presque toutes sont percées d'un trou de suspension très régulier et poli par l'usage (*ce trou est surtout visible sur les nos 11, 12 et 13*).

Ce qui attire en outre l'attention, c'est la teinte rouge de l'émail, coloration solide ayant gardé toute sa fraîcheur. Cette coloration rappelle un peu, mais en plus foncé, la couleur rouge assez vive que communique aux substances cornées la préparation de poudre de feuilles de henné et d'eau de chaux à l'aide de laquelle les Orientaux se teignent les ongles et les cheveux. Quelques pièces sont uniformément colorées sur toute leur surface antérieure, mais sur d'autres on remarque des taches qui ressortent en blanc sur le fond rouge de l'émail. On peut voir sur la figure ci-jointe divers exemples des sortes de dessins que forment ces parties blanches : barres transversales, sur le n° 12; trois rangées de petits points ovales, sur le n° 9; taches plus grandes, assez irrégulières, sur le n° 13.

Ici se pose un problème qu'il n'est pas possible de résoudre sans un examen des objets originaux beaucoup plus complet que celui que j'ai pu faire lorsque j'ai visité, au château de Neuilly, près Arnay-le-Duc, la collection Loydreau[1]. La coloration dont il vient d'être parlé est-elle naturelle, ou bien est-elle le résultat d'une intervention humaine? Telle est la question qu'il s'agirait d'élucider. Mais, insuffisamment éclairé pour émettre une opinion ferme, je me contenterai d'exposer quelques-unes des raisons qui semblent militer en faveur de chacune des deux hypothèses.

A en juger par la régularité et la variété que l'on observe dans la distribution des marques blanches qui donnent à certaines de ces dents un aspect ornemental, on serait porté à y voir l'œuvre de l'homme.

Mais, d'autre part, l'on sait que l'émail des incisives du castor

1. Cette importante collection est actuellement installée au Musée de la Société Eduenne, à Autun.

n'est pas toujours blanc. Il est souvent d'une couleur jaune safrané et parfois même d'une couleur rouge assez intense. Cette coloration est sans doute due au contact prolongé de l'émail avec les matières colorantes et le tanin contenus dans les écorces d'arbres dont l'animal fait sa nourriture favorite. Rien d'étonnant dès lors qu'elle varie d'intensité, suivant la richesse plus ou moins grande en ces matières de l'écorce des essences qui entrent dans son alimentation, essences qui ne sont pas partout les mêmes.

La couleur des morceaux qui ont servi à la confection des pendeloques est tout à fait comparable à celle que l'on observe sur les dents à l'état naturel. Ce n'est pas une peinture appliquée à la surface de l'émail, mais bien une teinture indélébile dont celui-ci est plus ou moins profondément imprégné. Comme il est peu probable que les néolithiques aient été assez versés dans l'art du teinturier pour connaître une préparation colorante capable de pénétrer un corps aussi dur et aussi compact que l'émail, on peut se demander s'ils ne se sont pas tout simplement bornés à choisir, parmi les dents colorées naturellement, celles qui présentaient les nuances les plus belles, les plus brillantes.

S'il n'y avait que les pièces entièrement teintes en rouge, cette explication serait en somme parfaitement admissible. Mais il reste les dents bigarrées, qui viennent singulièrement compliquer le problème. Comment les taches blanches dont ces dernières sont ornées ont-elles été produites?

Ont-elles été obtenues sur une dent blanche, en étendant une matière colorante seulement sur les parties qui devaient former le fond rouge du dessin?

A-t-on, au contraire, eu recours à un procédé analogue à ceux en usage dans la teinture en réserve, comme le *batiq*[1] ou décoration au moyen de la cire des cotonnades de Java?

Ou bien encore un autre système, consistant à gratter la couche superficielle colorée de l'émail dans les endroits que l'on désirait blanchir, a-t-il été employé?

C'est ce que je ne saurais décider pour l'instant. Je dois pourtant avouer que le deuxième mode de production me paraît de beaucoup

1. L'opération que les Malais désignent sous ce nom consiste à couvrir, à l'aide d'une pipette contenant de la cire fondue, les parties de l'étoffe qui ne doivent pas prendre la couleur.

le plus vraisemblable. Les endroits où les dents ont gardé leur blancheur ont, en effet, tout à fait l'air d'avoir été préservés de l'action de la matière colorante par quelque dépôt ayant recouvert la surface de l'émail. Mais, même en cette conjecture, on retombe de nouveau dans l'incertitude. Ces énigmatiques bariolages sont-ils l'œuvre de l'homme ou l'œuvre de la nature? Il est permis d'être, à cet égard, hésitant. Si l'on admet que la coloration rouge est naturelle, on ne peut guère se refuser à admettre que les taches blanches le sont également. Malgré leur apparente régularité, il n'est pas impossible qu'elles soient le résultat de quelque accident survenu pendant la formation de la couleur. Des parcelles de tartre, ou d'autres substances déposées sur l'émail ont fort bien pu le protéger par places. Dans ce cas, l'homme n'aurait eu qu'à rechercher de préférence ces dents exceptionnelles pour en faire de précieux objets de parure. La rencontre d'une dent bicolore encore encastrée dans son alvéole trancherait immédiatement la question. Mais je ne me souviens pas, pour mon compte, en avoir jamais vu.

Remettons donc la solution définitive de cet intéressant problème à plus tard et poursuivons notre étude.

A l'âge du bronze, les restes de castor deviennent moins communs qu'au néolithique. On a cependant signalé sa présence dans quelques stations lacustres de cette époque, principalement dans celles qui datent de la période de transition et des débuts du morgien.

Dans son ouvrage sur les tumulus d'Angleterre, W. Greenwell[1] cite une incisive trouvée dans une sépulture des premiers temps du bronze, à Langton, dans le district est du comté de York. Un tumulus fouillé dans cette localité contenait, entre autres, le corps d'une vieille femme, qui avait été déposé entre deux lits de pierres plates. Devant ses ossements, au niveau de la ceinture, étaient, étroitement groupés comme s'ils avaient été placés dans une poche ou dans un sac, les objets suivants : trois alènes ou poinçons en bronze; un instrument formé d'une dent de castor, long de 47 mm., ayant son extrémité coupante; une pièce faite d'une défense de sanglier, pourvue d'une rainure à chaque bout pour la suspendre; un fragment de dent percée, indéterminée; trois cauris ou coquilles de *Cypræa Europæa*; une coquille de *Nerita*, percée; une portion de Dentale; un fragment de Bélemnite; enfin une perle plate en jais.

1. William Greenwell, *British barrows*, Oxford, 1877.

Comme le dit très bien Greenwell, ces divers objets constituaient évidemment les instruments et les ornements — il aurait même pu ajouter : ainsi que les amulettes — de la femme avec laquelle ils ont été enterrés.

Les pendeloques en dents de castor ont continué à être en usage à l'âge du fer. Aux torques, ou colliers rigides en bronze ou en fer, que portaient les Gaulois sont souvent pendus des anneaux de fil métallique dans lesquels sont enfilés les objets les plus variés : perles de verre ou d'ambre jaune, dents et os de divers animaux, coquillages, branches de corail, etc. Parmi les objets de ce genre recueillis dans le cimetière marnien de Chassemy (Aisne) que possède le Musée de Saint-Germain, se voit un fragment de plaquette taillée dans la partie antérieure d'une incisive de castor et munie d'un trou de suspension (*fig. 2*, *n° 2*), tout à fait comparable aux pièces beaucoup plus anciennes du camp de Chassey ci-dessus décrites.

Dans la séance du 18 avril 1872 de la Société d'anthropologie, G. de Mortillet a signalé des montures en bronze datant de la période romaine, dans lesquelles devaient être enchâssées des dents de castor. « Les Romains, dit-il, au moins ceux qui habitaient les Gaules, accordaient une grande importance aux incisives de castor employées comme amulettes. On rencontre fréquemment dans les collections d'antiques de petites griffes en bronze avec anneau de suspension, dont on ignorait jusqu'à présent l'usage. Je me suis assuré, en examinant le vide intérieur de ces griffes, qu'il est triangulaire, forme des incisives du castor. Ses dimensions sont aussi celles de ces incisives, de sorte qu'il serait très facile d'en encastrer une dans l'intérieur de la griffe. Bien plus, dans plusieurs d'entre elles, j'ai encore retrouvé une petite portion de la dent, ce qui ne laisse plus aucun doute. Ces griffes surmontées d'un anneau étaient la monture d'incisives[1] de castor que les Gallo-Romains portaient comme amulettes. » Les lignes qui précèdent sont accompagnées du dessin de deux de ces montures en bronze qui existent au Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain, dessin que j'ai fait alors et dont je donne ici une reproduction (*fig. 2*).

1. Dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie*, on lit : *canine*, au lieu de *incisive*; mais c'est là un simple *lapsus calami*, que G. de Mortillet a du reste corrigé dans : Contribution à l'histoire des superstitions. Amulettes gauloises et gallo-romaines (*Revue d'Anthropologie*, t. V, 1876).

L'une (*n° 3*) consiste en une gaine triangulaire, ayant sur chaque face une ouverture qui était remplie de pâte de couleur, espèce d'émail. A l'intérieur on aperçoit encore la base de la dent de castor. Cette pièce provient de la collection de Mme Lefebvre, de Mâcon, et a probablement été trouvée dans la vallée de la Saône.

L'autre (*n° 4*) représente une véritable griffe à trois onglons,

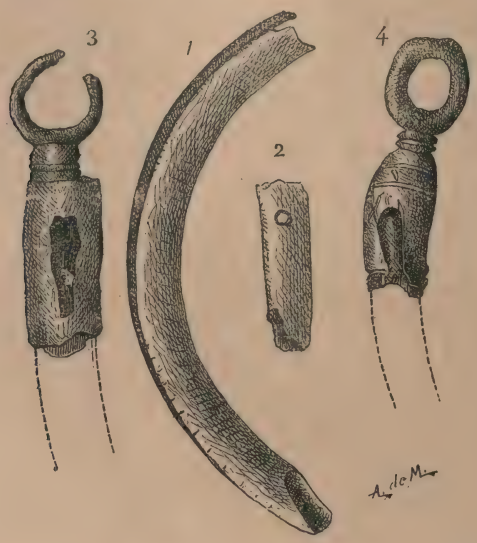

Fig. 2. — Dents de castor (Musée de Saint-Germain), 3/4 gr.

1. — Incisive inférieure, provenant des tourbières de la Somme à Abbeville.
2. — Fragment d'incisive inférieure avec trou de suspension. Cimetière gaulois de Chassemy (Aisne).
3. — Monture en bronze d'une incisive inférieure (Époque romaine), vallée de la Saône.
4. — Autre monture analogue de même époque, Mont-Berny (Oise).

pinçant la base d'une incisive de castor. Cette pièce a été recueillie par de Roucy dans les fouilles exécutées au Mont-Berny, forêt de Compiègne (Oise).

« Le musée de Saint-Germain, poursuit G. de Mortillet, possède une autre griffe analogue provenant de Champlieu, également forêt de Compiègne. On en voit aussi au musée de Rouen, au musée d'Epinal et dans diverses autres collections. L'emploi des incisives de castor comme amulette était donc d'un usage très général à l'époque romaine. »

Les croyances superstitieuses attachées aux dents de castor se sont

perpétuées pour ainsi dire jusqu'à nos jours. On a d'ailleurs, de tout temps, attribué à ce curieux rongeur une foule de propriétés merveilleuses.

Le naturaliste grec Dioscoride, qui serait né à Anazarbe, en Cilicie, et aurait vécu au Ier ou au IIe siècle avant notre ère, dit, au livre II, chapitre 23, de son fameux traité de matière médicale[1], au sujet du Bièvre ou Castor :

« Ces testicules[2] sont bons aux morsures des serpents, font éternuer, et généralement ont beaucoup de propriétés. Car pris en breuvage avec deux dragmes de pouliot, ils provoquent les fleurs aux femmes, et font sortir l'enfant du ventre de la mère, et l'arrière-faix. Bus avec du vinaigre, ils servent de contrepoison, et sont bons à la colique, aux tranchées, aux sanglots, et quand on a bu ou mangé la gomme de centaurium. Clystérisés, ils réveillent les léthargiques, et tous ceux qui sont assoupis, pour quelque cause que ce soit : ce qu'aussi fait leur senteur et parfum, fait avec vinaigre et huile rosat. Pris en breuvage, et appliqués, ils sont bons à ceux qui tremblent, aux spasmes, et à toutes douleurs et défauts de nerfs[3]. »

Dans ses Commentaires sur Dioscoride, Pierre-André Matthiole (1500 à 1577) rapporte l'opinion de divers autres auteurs anciens sur les nombreux remèdes que l'on tirait du castor. Des extraits des œuvres de Galien qu'il donne, passages où il est longuement parlé du castoréum, je ne citerai que les lignes suivantes : « On appelle les testicules du Bièvre, castoréum. C'est un médicament fort célèbre, et de grandes et diverses propriétés : tellement qu'Archigenes en a écrit un livre particulier où il a bien amplement décrit les vertus particulières du Castoréum. »

Un peu plus loin, Matthiole dit : « Quelques superstitieux nous ont assuré que les dents de devant du Bièvre tenues en une tasse, et

1. Cet ouvrage, qui a longtemps joui d'une grande réputation, n'a plus guère d'intérêt aujourd'hui pour la médecine, mais il en a un très réel pour l'archéologie et le folk-lore.

2. Relevons en passant l'erreur de Dioscoride, qui entend parler du *castoréum*. Ce ne sont pas, comme on le croyait dans l'antiquité et comme on l'a cru jusqu'au XVIe siècle, les testicules de l'animal qui contiennent cette substance. Elle est sécrétée par des glandes spéciales, situées près de l'orifice anal et qui existent aussi bien chez les femelles que chez les mâles.

3. D'après : *Les Commentaires de M. P. André Matthiole, médecin siénois, sur les six livres de la matière médecinale de Pedacius Dioscoride, anazarbéen.* Traduits du latin en français par M. Antoine du Pinet, Lyon, 1680. La première édition de cet ouvrage a été publiée en italien, à Venise, en 1554.

prises en vin, guérissent de la jaunisse[1] : je ne l'ai expérimenté. Au reste, Pline dit que le castoréum est bon à ceux qui ont le haut mal, s'ils en usent; et qu'il guérit le mal de dents, si on le distille avec huile d'olive en l'oreille qui est du côté de la dent qui fait mal. Et il est encore meilleur à la douleur des oreilles, étant distillé dedans avec Méconium, qui est du jus de pavot. L'urine de Bièvre sert de contrepoison, et résiste aux venins : aussi l'ordonne-t-on aux préservatifs. »

Au XVIIe siècle, les mêmes idées ont toujours cours. Brehm[2] nous apprend que Jean-Marius Mayer, médecin à Ulm, puis à Augsbourg, écrivit, en 1640, sur les usages médicinaux du castor, un petit traité, qui fut considérablement augmenté par Jean Frank, en 1685, et traduit du latin en français par Eidous, en 1746. La peau, la graisse, le sang, les poils et les dents du castor y sont donnés comme d'excellents remèdes, mais le castoréum a par-dessus tout une vertu souveraine. On mettait alors aux enfants des colliers de dents de castor, pour faciliter leur dentition.

On voit par là combien étaient profondément enracinées les vieilles superstitions relatives au castor, dont les premières manifestations apparaissent dès l'âge de la pierre. Si la disparition à peu près totale de ce rongeur, dans nos contrées, n'était venue y mettre un terme, bien des gens auraient peut-être encore, de nos jours, une aveugle confiance dans le pouvoir mystérieux de ses dents.

1. Croyance sans doute due à leur couleur jaunâtre.
2. A.-E. Brehm, *La vie des animaux illustrée*, édition française revue par Z. Gerbe.

Contribution à l'étude anthropologique des Gagaouz

Par Eugène PITTARD
Correspondant de l'École d'anthropologie de Paris.

Les Gagaouz sont considérés par les uns comme les descendants des Kumans, par les autres comme les descendants des Petchénègues. Mais nous ne savons pas, anthropologiquement, ce que sont les Petchénègues ou les Kumans. Certains auteurs considèrent les Gagaouz comme des métis de Grecs anciens. Nous exposerons plus tard, dans le volume que nous consacrerons aux peuples balkaniques, ces diverses suppositions.

Les Gagaouz sont assez nombreux dans la Roumanie. J'en ai étudié une série dans la Dobroudja où ils constituent quelques agglomérations rurales, notamment vers la frontière de Bulgarie. Les hommes portent le costume bulgare et se coiffent du bonnet de peau de mouton; les femmes portent un fez entouré d'écharpes.

La présente série se compose de 41 hommes et de 13 femmes.

Comme d'habitude nous étudierons ces deux groupes sexuels séparément. Et nous commencerons par la série masculine.

Étude de 41 hommes.

I. — La taille.

Elle oscille de 1 m. 55 à 1 m. 76. La moyenne de la série entière est 1 m. 664. Ce chiffre dépasse légèrement celui qui est indiqué comme représentant la stature moyenne des Européens. Les quatre groupes de 10 hommes rangés selon l'ordre croissant de la taille m'ont donné les chiffres suivants :

Taille moyenne des groupes de 10 hommes :

1.	1 m. 856
2.	1 — 640
3.	1 — 678
4.	1 — 733

La répartition des tailles individuelles, selon la nomenclature, donne le résultat que voici :

	Individus.			
Petites tailles	5	soit de	12,2	p. 100.
Tailles au-dessous de la moyenne	13	—	31,7	—
Tailles au-dessus de la moyenne	11	—	26,8	—
Grandes tailles	12	—	29,3	—

Il y a un plus grand nombre (56,1 p. 100) d'hommes ayant une stature dépassant la moyenne que d'hommes ayant des tailles petites (43,9 p. 100). Cependant les pourcentages ci-dessus seraient pour nous faire supposer que les Gagaouz représentent un groupe hétérogène, composé au moins de deux populations initiales : l'une de haute stature, l'autre de faible taille, avec une proportion plus élevée du premier de ces deux groupes.

Je ne connais aucun travail anthropologique concernant les Gagaouz. Il m'est donc impossible de faire aucune comparaison avec les résultats obtenus par d'autres auteurs.

II. — Le buste et les jambes.

Les quatre groupes de 10 hommes ont présenté pour ces deux segments principaux, les moyennes suivantes :

Groupes.	Buste.	Jambes.
1	862 mm.	734 mm.
2	866 —	774 —
3	900 —	778 —
4	920 —	813 —
Moyennes	887 —	777 — 2

Les rapports de la hauteur du buste à la longueur de la taille totale sont :

1.	54,01
2.	52,80
3.	53,63
4.	53,08

La moyenne de ce rapport pour la série entière est 53,38. Ce chiffre paraît élevé. Mais la faible valeur numérique de la série nous dispense d'insister.

III. — La grande envergure.

Groupe de 10 hommes rangés selon la taille croissante :

1	1 631 mm.
2	1 691 —
3	1 700 —
4	1 778 —

Moyenne de la série 1 700 mm.

Les quatre chiffres ci-dessus dépassent ceux qui ont été exprimés pour représenter la stature. La grande envergure est donc toujours — dans chacun des groupes de 10 hommes — plus développée que la hauteur totale du corps.

Le rapport de la grande envergure à la taille est dans les quatre groupes de 10 hommes :

1	102,1
2	103,1
3	101,3
4	102,6

Pour la série des 41 Gagaouz, la moyenne de ce rapport est 102,3 mm.

IV. — Les diamètres craniens : D. A. P.; D. M.; et D. T.; et l'indice céphalique.

Groupes.	D. A. P.	D. M.	D. T.	Indice céphalique.
1	188 mm. 3	186 mm. 5	149 mm. 3	79,23
2	186 — 3	184 — 6	151 — 2	81,23
3	191 — 5	189 — 4	151 — 2	79,07
4	191 — 4	189	153 — 6	80,26
Moyennes	189 — 4	187 — 4	151 — 3	79,95

Dans les quatre séries, le diamètre métopique est plus petit que le diamètre antéro-postérieur. D'une manière générale, les trois dimensions horizontales principales du crâne augmentent au fur et à mesure de la taille croissante.

L'indice céphalique des premier et troisième groupes indique la sous-dolichocéphalie.

Mais ce caractère moyen n'est qu'une vue grossière de la forme de l'ovoïde cranien. L'examen des indices individuels est plus intéressant. La répartition de ces indices, selon la nomenclature, est la suivante :

	Individus.			
Hyperdolichocéphales	2	soit de	4,8	p. 100
Dolichocéphales	5	—	12,2	—
Sous-dolichocéphales	16	—	39,02	—
Mésaticéphales	9	—	21,9	—
Sous-brachycéphales	4	—	9,6	—
Brachycéphales	4	—	9,6	—
Hyperbrachycéphales	1	—	2,4	—
Total	41			

L'ensemble des formes dolichocéphaliques représente le 56 p. 100 de la série totale, l'ensemble des formes brachycéphaliques le 21,6 p. 100. On remarque la prédominance des crânes allongés. On remarquera en outre le pourcentage élevé des crânes sous-dolichocéphales, en se rappelant

que l'indice moyen de la série montrait ce caractère. Cette sous-dolichocéphalie moyenne était donc bien un fait réel.

Les indices individuels s'échelonnent de 73 à 86, laissant entre eux un écart de 13 unités.

Nous pouvons conclure que les Gagaouz masculins sont des hommes dont l'origine ethnique doit être cherchée dans un groupe à crâne allongé. Les types brachycéphales représentent un élément humain surajouté.

La population roumaine au milieu de laquelle vivent les Gagaouz que nous avons examinés est, rappelons-le, une population en majorité brachycéphale.

V. — La largeur du front et la hauteur du crâne.

Groupes.	Largeur front.	Hauteur crâne.
1	111 mm. 1	122 mm. 4
2	112 — 3	120 — 6
3	110 — 8	124 — 4
4	111 — 3	126 — 2
Moyennes	111 — 4	123 — 4

Si nous comparons ces moyennes à celles qui ont été obtenues sur des séries balkaniques, nous trouverons que la moyenne représentant la hauteur du crâne est peu élevée. Ce faible développement du diamètre vertical s'explique tout naturellement par la qualité relativement dolichocéphalique des crânes de Gagaouz.

VI. — Indices verticaux de longueur et de largeur et indice fronto-transversal.

Groupes.	Indice vertical de longueur.	Indice vertical de largeur.	Indice fronto-transversal.
1	65	81,98	74,41
2	64,72	79,76	74,27
3	64,96	82,27	73,28
4	65,93	82,16	72,46
Moyennes	65,15	81,54	73,60

Le caractère de sous-dolichocéphalie des Gagaouz explique les différences qu'on pourrait constater en comparant les chiffres ci-dessus à ceux des mêmes indices provenant des autres séries balkaniques à caractères ou à tendances brachycéphaliques.

VII. — Les caractères de la face. La hauteur et la largeur du visage.

Il s'agit ici de la face considérée dans son ovale. Les dimensions de la bouche, des yeux, de l'oreille seront indiquées dans des chapitres subséquents :

Groupes.	B. J.	B. Z.	O. M.	O. A.	O. N.
1	129 mm. 7	139 mm. 5	148 mm. 4	96 mm. 6	74 mm. 7
2	128 —	138 — 4	142 —	92 — 5	74 — 2
3	127 — 9	139	144 —	93 — 9	77 — 4
4	131 — 3	141 — 4	143 — 7	95 — 6	75 — 6
Moyennes . . .	129 — 2	139 — 6	144 — 5	94 — 65	75 — 5

Les chiffres élevés des moyennes de l'ophryo-mentonnier et de l'ophryo-alvéolaire s'expliquent par la présence dans la première série de 10 hommes, de deux individus possédant ces deux diamètres verticaux extrêmement développés, malgré que ces mêmes hommes sont de petite stature.

En examinant comparativement, dans diverses séries ethniques, le bijugal et le bizygomatique, je trouve que la différence existant entre ces deux diamètres chez les Gagaouz est assez considérable : plus de dix millimètres.

Par contre les trois dimensions verticales de la face fournissent des moyennes peu élevées. Je n'ai trouvé une hauteur ophryo-mentonnière plus petite que chez les Serbes. Ces derniers ont également les hauteurs O. A. et O. N. plus faibles que celles des Gagaouz. Neuf autres groupes ethniques de la Péninsule des Balkans auxquels j'ai comparé les Gagaouz avaient tous des diamètres faciaux plus grands.

VIII. — Les indices faciaux.

Indice facial N° 1 = rapport de O. M. à B. Z. ; indice facial N° 2 = rapport de O. A. à B. Z.

Groupes.	Indice facial 1.	Indice facial 2.
1.	106,38	69,25
2.	102,60	66,83
3.	103,59	67,55
4.	101,62	67,61
Moyennes	103,55	67,81

IX. — Les dimensions du nez et l'indice nasal.

Groupes.	Longueur du nez.	Largeur du nez.	Indice nasal.
1	51 mm. 8	35 mm. 7	69,22
2	52 — 7	37 —	71,50
3	53 — 9	36 — 1	67,45
4	54 — 2	36 — 6	67,93
Moyennes	53 — 15	36 — 35	69,02

La longueur nasale augmente au fur et à mesure de la taille croissante ; la largeur du nez ne subit pas cette augmentation.

L'indice nasal moyen indique la leptorrhinie. Les indices extrêmes sont 55,17 et 84,78. Le deuxième groupe de 10 hommes possède un indice mésorrhinien; les trois autres groupes sont leptorrhiniens.

Répartition des indices individuels :

	Individus.
Leptorrhiniens	25 soit le 60,9 p. 100.
Mésorrhiniens	16 — 39 —
Platyrrhiniens	—
Total	41

Nous n'avons pas trouvé un seul individu platyrrhinien. L'indice moyen leptorrhinien correspond, en même temps, à la majorité des cas examinés.

X. — L'oreille, ses diamètres, son indice.

Groupes.	Longueur du pavillon.	Largeur du pavillon.	Indice.
1	64 mm.	36 mm. 1	56,40
2	65 — 2	36 — 8	56,44
3	62 — 3	36 — 1	57,94
4	66 —	36 — 8	55,75
Moyennes	64 — 37	36 — 45	56,63

La longueur du pavillon me paraît considérable, si je la compare à celles que j'ai mesurées chez les peuples balkaniques. Sur onze populations examinées à cet égard, je ne trouve que les Tatars qui possèdent un chiffre supérieur à celui des Gagaouz. Or les Tatars sont des mégalotes. Quant à la largeur de l'oreille des Gagaouz, elle est parfois atteinte et même dépassée (Bulgares, Arméniens) par celle de quelques autres populations.

Quant au développement en longueur et en largeur du pavillon au fur et à mesure de la taille croissante, la série est trop petite et les variations de grandeur de l'oreille sont trop étendues pour que ce caractère — qui est réel cependant — soit ici perceptible.

XI. — Diamètre biangulaire externe. Longueur de l'ouverture palpébrale. Largeur interoculaire.

Groupes.	Diam. biang. externe.	Biangulaire interne.	Longueur de l'ouv. palpébr.
1	94 mm. 3	31 mm.	31 mm. 6
2	96 — 2	31 — 7	32 — 3
3	96 — 2	30 — 6	32 — 8
4	99 — 2	31 — 3	33 — 9
Moyennes	96 — 48	31 — 15	32 — 65

XII. — Longueur de la bouche.

Groupes.	Longueur de la bouche.
1.	54 mm. 8
2.	57 — 6
3.	55 — 4
4.	57 — 9
Moyennes	56 — 42

Il y a, évidemment, développement plus considérable de cette dimension, au fur et à mesure de la taille croissante. Cette augmentation de la longueur de la bouche en fonction de la taille est déjà visible dans cette petite série. Quant à la dimension absolue de l'organe examiné, il n'y à rien à en dire au point de vue comparatif.

XIII. — Couleur des yeux et des cheveux, forme du nez.

Les 41 Gagaouz de cette série ont présenté les couleurs d'yeux suivantes :

	Individus.			
Yeux bruns	15	soit de	36,6	p. 100.
— gris	14	—	34,1	—
— gris bruns	5	—	12,2	—
— gris verts	1	—	2,4	—
— gris bleus	3	—	7,3	—
— bleus	3	—	7,3	—
Total	41			

On remarquera la prédominance des yeux dont les iris sont faiblement pigmentés. En additionnant les yeux bleus et les yeux gris et en y ajoutant les yeux gris mêlés de brun et de bleu, on obtient la proportion 63,3 p. 100. Il est donc certain que les Gagaouz ne représentent pas une population chez qui la pigmentation de l'iris est une caractéristique ethnique. Dans mes séries de Balkaniques, je ne trouve que les Serbes qui présentent un pourcentage si faible d'yeux bruns. Tous les autres ont au moins (sauf les Turcs 49,50 p. 100) 50 p. 100 d'yeux bruns.

Cette indication peut avoir un grand intérêt pour nous mettre sur la piste du peuple historique auquel les Gagaouz pourraient être rattachés.

Voici maintenant la couleur des cheveux :

	Individus.			
Cheveux noirs	5	soit de	12,2	p. 100.
— bruns foncés	2	—	4,8	—
— bruns	17	—	41,5	—
— châtains	15	—	36,6	—
— châtains roux	1	—	2,4	—
— roux	1	—	2,4	—
Total	41			

Ce sont les cheveux bruns et les cheveux châtains qui dominent largement. Les cheveux très fortement pigmentés ne sont pas abondamment représentés. On remarquera que nous n'avons pas trouvé un seul individu blond. C'est donc par une pigmentation moyenne que se caractérisent les cheveux des Gagaouz. Cette observation est à rapprocher de celle qui vient d'être faite à propos de la faible pigmentation des yeux chez cette population.

Forme du nez :

	Individus.			
Nez droit	32	soit de	78,1	p. 100.
— élargi	2	—	4,8	—
— abaissé	1	—	2,4	—
— légèrement relevé	1	—	2,4	—
— aquilin	4	—	9,6	—
Nez aquilin	1	—	2,4	—
Total	41			

Ce petit tableau fait ressortir la prédominance absolue des nez droits; ensuite ce sont les nez aquilins ou les nez droits tendant à l'aquilinie qui sont les plus nombreux. Le nez relevé, dit slave, n'existe pas.

2. Les Femmes.

Ma série féminine se compose seulement de 13 individus. Évidemment c'est peu. Toutefois je ferai remarquer que nous ne connaissons guère les caractères morphologiques, non plus que descriptifs, des femmes balkaniques. Cette série, toute petite qu'elle soit, n'en est pas moins une contribution à l'étude comparative des populations habitant la Péninsule des Balkans. Les chiffres qui seront exposés ci-dessous seront à conserver pour être ajoutés aux recherches ultérieures qu'on pourrait entreprendre sur les Gagaouz.

J'indiquerai en quelques tableaux, et dans le même ordre que celui suivi pour l'étude de la série masculine, les caractères morphologiques des femmes.

I. — La taille, le buste, la grande envergure.

	Taille.	Hauteur buste.	Longueur jambes.	Grande envergure.
Moyennes	1 544 mm.	833 mm.	711 mm.	1 586 mm.

Répartition des tailles individuelles selon la nomenclature :

Petites tailles	0	soit de		
Tailles au-dessous de la moyenne	4	soit de	30,8	p. 100.
Tailles au dessus de la moyenne	6	—	46,2	—
Grandes tailles	3	—	23	—
Total	13			

Il y a une assez forte prédominance des statures au-dessus de la moyenne et des grandes tailles (69 p. 100). Le fait qu'aucune petite taille n'a été rencontrée mérite d'être relevé. La stature la plus petite est 1 450 mm. et la plus grande 1 650 mm.

Le rapport de la hauteur du buste à la longueur de la taille est 53.94. Il est un peu plus élevé que celui de la série masculine.

La grande envergure dépasse la taille. Le rapport de la première à la seconde est 102.72. Il est également un peu plus élevé que celui des hommes.

II. — Les diamètres craniens et l'indice céphalique.

D. A. P.	D. M.	D. T.	Indice céphalique.
180 mm. 1	182 mm. 4	146 mm. 4	81,27

Le diamètre métopique dépasse notablement le diamètre antéro-postérieur. L'indice céphalique moyen indique la mésaticéphalie. Il est, de près de deux unités, plus élevé que celui des hommes.

Répartition des indices individuels :

	Individus.			
Hyperdolichocéphales	1	soit de	7,7	p. 100.
Dolichocéphales	1	—	7,7	—
Sous-dolichocéphales	4	—	30,8	—
Mésaticéphales	2	—	15,4	—
Sous-brachycéphales	3	—	22,1	—
Brachycéphales	—	—	—	—
Hyperbrachycéphales	2	—	15,4	—
Total	13			

Les formes dolichocéphaliques représentent le 46.2 p. 100 de la série et les formes brachycéphales le 37.5 p. 100. Chez les hommes, les proportions étaient, respectivement, 56 p. 100 et 21.6 p. 100. Les femmes Gagaouz sont non seulement moins dolichocéphales en moyenne, mais encore, ce qui n'est pas la même chose, moins souvent dolichocéphales que les hommes. Les types mésaticéphales sont, chez elles, également moins nombreux.

Les indices céphaliques individuels s'échelonnent de 75.42 à 90.48; laissant entre eux un écart de 15 unités.

III. — Largeur du front et hauteur du crâne.

Le diamètre frontal minimum est (moyenne) de 109 mm. 1; la hauteur auriculo-bregmatique est de 118 mm. Ces deux chiffres sont, naturellement, inférieurs à ceux des hommes. Leurs variations extrêmes sont les suivantes : pour le premier de ces diamètres 103 mm. et 119 mm., et pour le second : 105 mm. et 126 mm.

IV. — Indices verticaux de longueur et de largeur. Indice fronto-cranien.

	Indice vertical de longueur.	Indice vertical de largeur.	Indice fronto-cranien.
	—	—	—
Moyennes.	65,52	80,50	74,52

Le premier de ces indices est supérieur à celui exprimé pour la série masculine; le second est légèrement inférieur. Ces deux constatations découlent tout naturellement de ce que les crânes des femmes Gagaouz sont de qualité moins dolichocéphalique que celle des hommes.

L'indice fronto-cranien féminin est aussi plus élevé. Il marque ainsi le développement relativement plus considérable du front chez les femmes.

V. — La hauteur et la longueur du visage. Indices faciaux.

	Bijugal.	Bizygomatique.	O. M.	O. A.	O. N.
	—	—	—	—	—
Moyennes. . . .	127 mm. 8	133 mm. 6	132 mm.	87 mm. 4	68 mm. 4

Tous ces chiffres, naturellement, sont moins grands que ceux des hommes.

Les indices faciaux obtenus à l'aide de ces diamètres sont :

	Indice facial 1.	Indice facial 2.
	—	—
Moyennes.	98,80	65,42

Le premier de ces indices marque un fait intéressant. Le diamètre vertical ophryo-mentonnier est absolument plus petit que le diamètre horizontal bizygomatique. Cette constatation est le contraire de celle qui a été observée chez les hommes.

L'indice facial n° 2, inférieur à celui de la série masculine, confirme le faible développement vertical de la face chez les femmes Gagaouz.

VI. — Les dimensions du nez et l'indice nasal.

	Longueur du nez.	Largeur du nez.	Indice nasal.
	—	—	—
Moyennes	50 mm.	32 mm. 4	64,95

Ces trois chiffres sont inférieurs à ceux des hommes. Cela se comprend aisément, pour ce qui concerne les diamètres absolus. Quant à l'indice nasal, il est notablement plus faible chez les femmes. Ces dernières sont encore plus leptorrhiniennes que les hommes.

Les indices extrêmes sont 51.72 et 74, montrant une variabilité moins grande que celle des hommes.

Répartition des indices individuels :

Leptorrhiniens	10	soit de	76,9	p. 100.
Mésorrhiniens	3	—	23,1	—
Platyrrhiniens	—	—	—	—
Total	13			

Le pourcentage des leptorrhiniens est plus considérable ici que chez les hommes.

VII. — L'oreille, ses diamètres, son indice.

	Longueur du pavillon.	Largeur du pavillon.	Indice.
Moyennes	60 mm. 5	34 mm. 3	56,69

Les deux dimensions du pavillon sont plus petites que celles des hommes, l'indice est à peu près le même.

VIII. — Diamètre biangulaire externe. Longueur de l'ouverture palpébrale. Largeur interoculaire.

Diamètre biangulaire externe.	Diamètre biangulaire interne.	Longueur ouverture palpébrale.
93 mm. 5	31 mm.	31 mm. 3

Le premier de ces diamètres est plus petit que celui des hommes; le second est à peu près identique; la longueur de l'ouverture palpébrale est également plus petite. Le deuxième chiffre exposé ici montre que les femmes Gagaouz présentent un espace interoculaire relativement plus grand que celui des hommes.

En calculant le rapport de ce diamètre interoculaire au diamètre biangulaire externe d'abord, puis à la longueur de l'ouverture palpébrale, je trouve les chiffres suivants :

	Hommes.	Femmes.
1er rapport	3,2	3,3
2e rapport	9,9	9,5

IX. — Longueur de la bouche.

Cet organe mesure 51 mm. 8 (au lieu de 56 mm. 9 chez les hommes). Sa longueur oscille de 44 mm., chez la plus petite femme de la série, à 56 mm. (rencontrée deux fois, notamment chez la femme la plus grande de la série).

X. — Couleur des yeux et des cheveux. — Forme du nez.

Couleur des yeux :

	Individus.			
Yeux bruns	10	soit de	76,9	p. 100.
— gris	2	—	15,4	—
— bleus	1	—	7,7	—
Total	13			

La proportion des yeux aux iris foncés est bien supérieure à celle trouvée chez les hommes (36,6 p. 100). La quantité relative des yeux bleus est la même dans les deux sexes.

Après avoir dit que les Gagaouz étaient des hommes ayant habituellement les yeux clairs, nous ne pouvons pas inscrire la même conclusion pour ce qui concerne les femmes.

Couleur des cheveux :

	Individus.			
Cheveux noirs	2	soit de	15,4	p. 100.
— bruns foncés	2	—	15,4	—
— bruns	7	—	53,8	—
— châtains	2	—	15,4	—
Total	13			

Les femmes Gagaouz n'ont fourni aucun individu aux cheveux clairs. Chez elles, les cheveux sont toujours fortement pigmentés, mais la pigmentation est rarement assez puissante pour donner des cheveux noirs.

Nous avons fait une constatation à peu près semblable chez les hommes. En additionnant les cheveux bruns et châtains nous obtenons, chez les femmes un pourcentage de 84,6 p. 100 et chez les hommes de 82,9 p. 100. Ces proportions sont presque identiques.

Forme du nez :

Ces treize femmes, composant la présente série, avaient toutes le nez droit.

3. — Quelques comparaisons sexuelles.

Malgré le peu d'importance numérique de ces deux séries (surtout de la série féminine), nous croyons utile de chercher ces comparaisons. Les chiffres qui les représentent permettent d'établir immédia-

tement des relations avec d'autres séries étudiées de la même manière.

Si l'homme = 100, la femme Gagaouz =

Pour sa stature	93,4
— la hauteur de son buste	93,9
— la longueur de ses jambes	91,5
— sa grande envergure	93,2
— le D. A. P. du crâne	95,1
— le D. Métopique	97,3
— le diamètre transverse	96,7
— la largeur du front	97,9
— la hauteur du crâne	95,6
— la largeur bijugale	98,9
— la largeur bizygomatique	95,7
— la hauteur ophryo-mentonnière	91,3
— la hauteur ophryo-alvéolaire	92,3
— la hauteur ophryo-nasale	90,6
— la longueur du nez	94
— la largeur du nez	89,1
— la longueur de l'oreille	93,9
— sa largeur	94,1
— le biangulaire externe	96,9
— le diamètre biangulaire interne	99,5
— la longueur de l'ouverture palpébrale	95,8
— la longueur de la bouche	91

Les régions du corps par lesquelles les femmes Gagaouz se rapprochent le plus des hommes de leur groupe ethnique sont d'abord l'espace qui s'étend entre les yeux (diamètre biangulaire interne) puis les largeurs bijugale et frontale et le diamètre métopique. Ensuite ce sont, dans l'ordre, les diamètres biangulaire externe, le diamètre transversal du crâne, la longueur de l'ouverture palpébrale, la largeur bizygomatique, la hauteur du crâne, le diamètre antéro-postérieur du crâne, la largeur de l'oreille, la longueur du nez, la hauteur du buste. Les régions par lesquelles les femmes s'éloignent le plus des hommes sont (nous commençons par le rapport le plus lointain) : la largeur du nez, la hauteur ophryo-nasale, la longueur de la bouche, la hauteur ophryo-mentonnière, la longueur des jambes, la hauteur ophryo-alvéolaire, la grande envergure, la taille, la longueur de l'oreille. C'est donc par la largeur du nez que la femme s'éloigne le plus de l'homme et par le diamètre biangulaire interne qu'elle s'en rapproche le plus.

Résumé.

La taille des Gagaouz (hommes) est de 1 m. 664. Cette taille dépasse la moyenne européenne.

La Péninsule des Balkans est une région de hautes statures et les Gagaouz, dont les ancêtres sont probablement venus d'Asie (Kumanes?) n'échappent pas à ce caractère.

La taille des femmes est de 1 m. 554.

La différence sexuelle est de 11 cm. C'est la différence qui existe, en général (11 à 12 cm.), chez les groupes ethniques européens.

Les Gagaouz — des deux sexes — ont, dans leur majorité, un crâne allongé. Mais, chez eux, ce n'est pas la dolichocéphalie vraie qui domine. Les types les plus nombreux sont les types sous-dolichocéphales, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les crânes à caractères brachycéphaliques sont plus nombreux. Il semble donc acceptable de rechercher l'origine des Gagaouz dans un groupement initialement dolichocéphale. Mais lequel?

Les Gagaouz sont principalement des individus leptorrhiniens — et cela dans les deux sexes. On ne rencontre chez eux aucun individu platyrrhinien.

Les Gagaouz sont des hommes aux yeux faiblement pigmentés. Les yeux bruns ne se présentent que dans une proportion d'environ un tiers. Les femmes ont, beaucoup plus souvent que les hommes, des yeux bruns.

Les Gagaouz ont des cheveux en majorité bruns et châtains. Il n'y a pas, chez eux, d'individus blonds. Les hommes aux cheveux noirs ne sont pas nombreux. Ces observations relatives à la couleur des cheveux s'appliquent également aux femmes. Le nez des Gagaouz est habituellement droit (il l'est toujours chez les femmes). En dehors de cette forme qui représente environ le 80 p. 100 chez les hommes, c'est la forme du nez droit tendant à l'aquilinie qui est ensuite le plus fréquemment représentée. Les nez relevés du type dit slave n'existent pas chez les Gagaouz (du moins chez ceux que nous avons étudiés).

En résumé, c'est vers une population de taille élevée, au crâne allongé, au nez droit (avec indice leptorrhinien), aux cheveux bruns et aux yeux clairs, qu'il faut aller chercher le groupe ethnique auquel pourraient se rattacher les Gagaouz.

Le Couteau de pierre à sacrifices humains de l'ancien Mexique dans deux livres du XVIIe siècle

Comparaison avec deux pièces originales

Par le Dr CAPITAN [1]

Les instruments primitifs en pierre taillée sont connus depuis longtemps, surtout les haches polies, dénommées céraunies ou pierres de foudre.

A leur propos Pline écrivait dans son Histoire Naturelle (*Livre XXXVII, parag. LI, édit. Didot*), *Sotacus et alia duo genera fecit ceraunia nigræ rubentisque ac similes eas esse securibus. Faciunt et aliam raram admodum et magorum studiis expetitam quoniam non aliubi inveniatur quam in loco fulmine icto.*

A la fin du XIe siècle Marbode, évêque de Rennes, dans son *Liber de gemmis* (*Venerabilis Hildeberti opera.... et Marbodi.... opuscula* édités par Beaugendre, Paris, 1708, p. 1661) s'exprime ainsi au chapitre : *De Ceraunio* :

Ventorum rabie cum turbidus æstuat aer
Cum tonat horrendum, cum fulgurat igneus æther
Nabibus illisis, cœlo cadit iste lapillus,
Cujus apud græcos extat de fulmine nomen.

La céraunie protège donc contre la foudre et la tempête, vous rend victorieux dans les combats, vous donne des songes agréables, etc. Il y en a deux espèces, l'une vient de Germanie et l'autre d'Espagne.

En 1546, dans son ouvrage : *De ortu et causis subterraneorum* (paru à Bâle), Agricola répète la même explication : *Ceraunia quoque ex eo nomen invenit quod cum fulmine... cadit*; mais il ajoute : *ut idem vulgus credit.* Malheureusement, il ne donne pas son sentiment.

Conrad Gesner : *De omni rerum fossilium genere* (Tiguri 1565), parle aussi des céraunies en forme de coins qu'on trouve là où la foudre est tombée : « il y en a de pointues, de perforées ». Il avait donc vu divers types d'instruments en pierre. Ces deux auteurs n'ont d'ailleurs pas

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions, séance du 1er septembre 1916.

donné de figures de ces pièces. Il faut arriver à 1634 pour trouver dans le mémoire de Licetus (*Pyronarcha sive de fulminum natura.* — Padoue) la première figure d'un instrument en pierre assez bien reproduit et bien reconnu comme tel. Il a d'ailleurs été copié mot à mot (textes et figures) par Zimmermann (*Florilegium philologico historicum*, Meissen, 1687). Boèce de Boot, dans sa *Gemmarum et lapidum historia* (Leyde, 1647), donne une figure de céraunies cunéiformes et fournies, et il fournit cette curieuse interprétation : *Nonnulli non fulminis esse sagittas, sed ferrea instrumenta in lapides longo tempore mutata existimarunt.* Aldrovandus, dans son *Musæum metallicum* (Bologne, 1648), reproduit la figure de Boèce de Boot, en donne une nouvelle d'un coin de pierre et une très nette image d'une pointe de flèche, placée à côté de celle d'une dent de squale; les deux sont dénommées glossopetræ; le tout, comme les céraunies, est produit par la foudre.

Worm (*Museum Wormianum*, Amsterdam, 1655) copie également les cinq pièces de Boèce de Boot et il les décrit, mais les considère comme des pierres de foudre.

Moscardo, au contraire (*Note overo memorie del Museo del Conte Ludovico Moscardo*, Padoue 1655), donne deux images de haches polies et quatre de pointes de flèches, non parues ailleurs, mais il les déclare être des pierres de foudre.

Mercatus, cependant, avait déjà compris la vraie nature de ces pierres et avait dû écrire le texte et faire exécuter les figures vers 1577. Malheureusement, son manuscrit ne fut publié, très luxueusement d'ailleurs, qu'en 1717 (*Metallotheca Vaticana*). Les figures de haches polies sont excellentes; c'est, dit-il : *Ceraunia lapidum ictu exsculpta.* Quant aux pointes de flèches, qu'il figure aussi, il les considère très exactement comme ayant garni l'extrémité des flèches ou des épieux des hommes primitifs qui se servaient aussi pour cet usage d'os pointus. Dès lors (début du XVIIIe siècle), la question est établie définitivement par le mémoire de Jussieu (1723), par le livre de Lafitau (1724) : *Mœurs des sauvages américiquains comparées aux mœurs des premiers temps*; la communication de Mahudel à l'Académie des Inscriptions (1730). Et la conclusion est comme le dit Lafitau : « Céraunies, pierres de foudre semblables aux pierres dont les Américiquains faisaient leurs haches et leurs couteaux ».

Nous ne retiendrons ici que la première publication d'une figure accompagnant le texte : celle de Licetus (1634) et celle de son copiste Zimmermann (1687); cette dernière semblant avoir passé inaperçue jusqu'ici. Je présente à l'Académie le livre et la figure de Zimmermann ainsi que ceux de Licetus; ces deux ouvrages renferment, comme on l'a vu plus haut, la première figure et la première description d'un instrument en pierre compris comme tel, et suffisamment bien reproduit pour pouvoir être identifié.

En 1634, Fortunius Licetus, de Gênes, médecin physiologue dans le Lyceum de Padoue et jadis à Pise, publiait à Padoue un volume singulier intitulé *Pyronarcha sive de fulminum natura deque febrium origine libri duo*

(petit in-4 de 126 p.-VII, f.f.). Après avoir longuement étudié l'interprétation philosophique et la nature de la foudre, puis après des dissertations étendues sur la conception médicale de l'origine des fièvres, Licetus publie une lettre à lui adressée par Giacomo Gaffarelli, de Venise, le 17 septembre 1633, dans laquelle celui-ci lui annonce l'envoi d'une figure d'une idole égyptienne qui constitue « en matière de foudre la plus belle antiquité qui se puisse imaginer ». Il ajoute « que la publier serait rendre un grand service au public ». En conformité de cette demande, c'est à cet objet qu'est consacré le dernier appendice du livre de Licetus

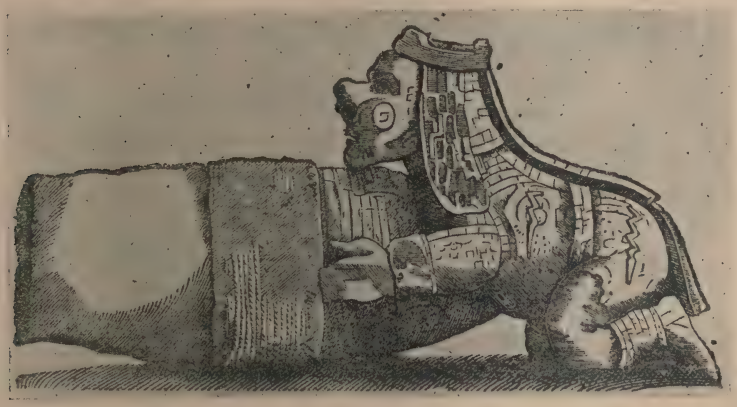

Fig. 1. — Le manche de couteau et la base du couteau en pierre mexicain figuré par Licetus en 1634.

(4 pages y sont attribuées, suivies de la figure dont ci-contre la reproduction photographique d'après la gravure originale).

Comme on peut s'en rendre compte, il s'agit d'une figure humaine sculptée, représentée à genoux, les deux mains en avant, et tenant contre sa poitrine une lame de couteau en pierre taillée, brisée à peu près à mi-longueur. C'est donc un manche en bois d'un poignard en pierre. Voici d'ailleurs ce qu'en dit Fortunius Licetus :

Simulachrum hoc fœminea facie, capite velis ac vitis circumplexum, reliquo corpore magna ex parte nudum. Zona ad lumbos præcinctum, capite, collo cruribusque contractis coronatum, cum tetræ caudæ præstigio, ex ligno ad laurinum inclinante, fragmentis rudium lapillorum diversi coloris incrustato compactum. Manibus fulgentem lapidem olim mucronatum vibrans, relatu Memphitici cujusdam Mercatoris qui non ita pridem ipsum Navarcho tradidit, inventum fuit inter rudera templi cujusdam Africæ interioris quo secundum traditionem seniorum constuere confugereve potius Idololatræ consueverant quando tonabat : Nec mirum quia prisci gentiles adorabant etiam febrim, Dæmones malos et alia cuncta unde sibi noxam aliquam metuebant quo factum est, ut Antiquitus haberetur commune præceptum apud Ethnicos, sacrificandum esse malis Dæmonibus ne noceant qui nos etiam ætate

patrum nostrorum frequentissimus observatus fuit apud Indos ab Hispanis qui dudum eas provincias subjugarunt.... Unde verisimile satis est hoc Idolum esse Fulminis in Lybia Culti. Adito tertiam conjecturam quoniam Idolum hoc vibrare videtur lapidem illum, cuneatum ac fulgentem quem vulgus existimat esse lapidem fulminis.

Sacerdotes enin gentilium vulgi opinionem sectabantur in plerisque ut fidem suis technis aucuparentur....

En 1687, le docteur en théologie, pasteur et superintendant de Misène (Meissen) en Saxe, environs de Dresde, Mathieu Zimmermann, publiait chez Gunther, bibliothécaire à Dresde, un assez gros volume (824 pages, petit in-4) intitulé *Florilegium philologico historicum*; c'est une sorte de lexique d'archéologie et d'érudition, quelque chose comme la publication de fiches analytiques écrites par un curieux et un érudit. Quelques figures, grossières gravures sur bois, ornent l'ouvrage.

Elles ont pourtant un réel intérêt, telle celle de la page 363 qui illustre l'article de *Fulmine* et *Fulgure*. Cet article est la copie textuelle de l'appendice de Licetus sus indiqué; quant à la figure, c'est la reproduction de celle de Licetus, mais inversée et avec quelques variantes dans de petits détails. Ces deux textes sont donc absolument superposables. Si j'indique celui de Zimmermann, c'est qu'il ne semble pas avoir été noté jusqu'ici.

En somme, la description de l'objet n'est pas mauvaise. Il y est bien précisé que c'est un manche en bois de laurier d'un couteau de pierre, que « le vulgaire pense être une pierre de foudre ».

Pour une glose écrite en 1634, à une époque où la notion de céraunie régnait en maîtresse, c'est déjà fort intéressant, d'autant que l'auteur ajoute nettement que la pierre a été cassée et qu'elle était autrefois pointue.

Voilà donc un auteur du milieu du XVIIe siècle qui avait reconnu la vraie nature d'un instrument en pierre taillée et l'avait nettement différencié des céraunies du vulgaire.

Mais il y a plus : l'objet est indiqué comme inscrusté de petites pierres, *diversis coloribus*, que plus loin l'auteur nous dit être rouge, jaune, vert et bleu. Il admire d'ailleurs vivement ce curieux objet : *Gaudent igitur in sinu sibi nobilis vir Gaffarellus tam raræ antiquitatis possessor.*

Mais, chose curieuse, en parlant des sacrifices exécutés par les Indiens et qu'il devait connaître par les chroniqueurs espagnols, il n'a pas l'idée d'établir un rapport entre eux et son couteau... et cependant c'était pourtant là le nœud de la question.

Emmanchure, lame en pierre, tout cela rappelle bien le couteau à sacrifice mexicain. Mais il y a plus : la comparaison des figures de Licetus et de Zimmermann avec deux objets actuellement existants, montre une telle similitude que vraisemblablement il s'agit des mêmes pièces ou tout au moins d'objets à peu près identiques.

La première de ces pièces de comparaison se trouve au British Museum. C'est un des plus beaux spécimens de la section des antiquités mexicaines.

D'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir sur cette belle pièce l'éminent conservateur du British Museum (department of british- and medieval antiquities and ethnography), mon excellent ami Read, cet objet provient de Florence ou de Venise (comme nous l'avons vu plus haut, Gaffarelli, son propriétaire en 1633, habitait Venise). Il a fait partie de la collection Hertz, puis de celle de Christy avec laquelle il est entré au British. Il a été étudié par toute une série d'auteurs : Stevens, Brasseur, Tylor, Pigorini, et Read dans son mémoire sur les objets mexicains en bois, incrustés de mosaïques de pierres et coquilles, paru dans l'*Archæologie*, t. LIV.

Je fais passer sous les yeux de l'Académie la figure de cette pièce

Fig. 2. — Le couteau de pierre mexicain à manche de bois incrusté du British Museum.

publiée dans le *Short guide to the american antiquities in the Brit. Museum*, par Read (fig. 2).

La comparaison de ces deux images ne semble pas laisser le moindre doute. L'attitude générale si particulière, la position des mains, celle des jambes, la lame en pierre du poignard, les liens l'attachant au manche, tout cela est grossièrement mais nettement figuré sur le dessin ancien. La seule différence réside dans l'aspect de la tête très dissemblable. Y a-t-il une erreur de dessinateur, ou y avait-il une variante dans ces têtes?

Mais il y a plus encore : Licetus insiste beaucoup sur le manche : *ex ligno ad laurinum inclinante fragmentis rudium lapillorum diversi coloris incrustato compactum*; or le manche du couteau du British est également en bois dur brunâtre et entièrement incrusté de petites plaquettes de turquoises et de coquilles formant une vraie mosaïque aux teintes bleu, vert, rouge, jaune, blanc jaunâtre recouvrant toute la pièce. Ce sont exactement les couleurs que Licetus avait notées.

Reste la lame même du couteau. Toutes deux sont en pierre, mais celle du couteau de Londres est entière, celle du couteau décrit par le vieil auteur a été brisée comme l'indique nettement la figure, mais il ajoute *olim mucronatum*. C'était donc bien le même type de couteau de pierre.

L'autre pièce de comparaison est un superbe manche de poignard presque identique à celui de Londres, et qui se trouve au musée Kircher.

à Rome, avec un autre de forme un peu différente (reproduction d'un monstre animal). Les couteaux de pierre manquent à ces deux manches, qui ont été décrits et figurés en couleur par l'éminent conservateur, notre ami Pigorini (*Mémoires dei Lincei*, Section des Sc. morales et historiques, vol. 12, 1883-84). Il avait signalé également, mais sans détails, le texte de Licetus.

Tout ce qui vient d'être dit ci-dessus de la pièce de Londres peut s'appliquer à celle de Rome. Il est bien probable que l'une ou l'autre est celle qui a appartenu à Gaffarelli et que Licetus a figurée ou au moins que toutes sont l'œuvre d'un même atelier. Et en effet, la ressemblance des deux figures que nous publions est extrême comme on peut le voir.

Reste l'interprétation qu'en donne le vieil auteur. Pour lui c'est un objet trouvé : *inter rudera templi cujusdan Africæ* et qui devait jouer un rôle de protection contre la foudre. A ce propos, il rappelle les sacrifices faits aux démons par les Indiens pour éviter leur influence nocive comme : *observatum fuit apud Indos ab Hispanis qui dudum eas provincias subjugarunt*. Il était donc au courant des récits des chroniqueurs espagnols parlant du Mexique antique et, chose singulière, ce n'est pourtant pas à ce pays qu'il attribue le couteau étudié.

Cette interprétation de rôle protecteur du couteau de pierre contre la foudre est-elle absurde ou se rapproche-t-elle des observations ethnographiques déjà existantes? c'est ce que nous devons examiner en partant du couteau de pierre à sacrifice humain du Mexique ancien.

Ce couteau, comme tous les ustensiles cultuels, était, chez les Mexicains, à la fois un objet usuel, un symbole ou un objet magique.

Le couteau que nous étudions paraît être surtout un objet cérémoniel. La richesse de sa facture, sa fragilité, la forme peu pratique du manche, tout amène à cette interprétation.

Le couteau à sacrifice ordinaire avait un manche droit et uni; on peut s'en assurer en examinant les multiples figurations de sacrifices humains dans les codex mexicains : telle par exemple, la figure du Codex Laud de la Bibliothèque d'Oxford dont je présente ici une image agrandie, la grande figure du Codex Vaticanus 3738, etc.

D'ailleurs, le couteau était un symbole auquel se rattachaient nombre de faits de la théogonie mexicaine, entre autres l'épisode de la création des 16 000 héros. Le Dieu supérieur Ometeuctli désirant créer ces personnages lança sur la terre son fils le *tecpactl*, le couteau de pierre qui, en tombant, se brisa en 16 000 fragments; chacun d'eux donna naissance à un héros.

D'autre part, le tecpactl était considéré comme doué de puissances variées tenant à la fois à sa nature et à son rôle. Instrument divin d'abord, puisque le sacrificateur était fréquemment le représentant ou même l'incarnation du Dieu auquel le sacrifice était fait, il servait à ce sacrificateur, revêtu du costume et des attributs du Dieu, pour consommer le sacrifice. D'autre part, constamment couvert du sang sacré de la victime, il participait ainsi aux vertus saintes de ce sang. De plus, sym-

bole du feu de par sa nature même de *lapis fulmineus*, il représentait souvent le dieu du feu lui-même et c'est ainsi que dans le codex Borbonicus, Xipe Totec, le dieu du feu, est figuré sous forme d'un couteau à sacrifice. Fréquemment, dans les codex, il apparaît tantôt avec cette signification, tantôt avec celle d'un emblème du 18e jour du mois de vingt jours, ou caractérisant tous les cinq ans l'année du siècle mexicain de cinquante-deux ans. On peut voir plusieurs fois ces aspects dans le Tonalamatl d'Aubin.

L'idée du feu et même du feu céleste était attachée, au milieu de conceptions complexes, au couteau en silex. Aussi était-il parfois uniquement un objet cultuel ou magique sans emploi pratique.

J'ai eu l'honneur, il y a deux ans, d'en présenter à l'Académie un curieux spécimen provenant du grand temple de Mexico et dont la pointe était fortement implantée dans une boule de *copal*, la résine sacrée dont les Mexicains se servaient dans leurs cérémonies. J'ai montré alors que, dans le costume rituel des divinités mexicaines, le tecpactl apparaissait parfois comme simple accessoire, soit dans la coiffure, soit implanté dans un bracelet de bras ou dans la jarretière.

Dans les manuscrits astrologiques et divinatoires, le couteau de pierre se montre individualisé et anthropomorphisé. Le dessinateur lui figure un œil et une bouche, parfois des bras. C'est une image magique jouant un rôle dans les pronostics astrologiques. Deux spécimens agrandis d'après le codex Borbonicus que je soumets à l'Académie sont très nets à ce point de vue.

On le voit, l'idée du vieil auteur italien d'attribuer un rôle au couteau qu'il décrivait comme préservateur de la foudre, cadrait bien avec les idées d'alors, et que l'on retrouve d'ailleurs aujourd'hui encore dans le vieux fond des croyances populaires des campagnes, mais aussi avec ce que les récits des vieux chroniqueurs avaient pu lui apprendre touchant les croyances de peuples sauvages.

Donc, à ce point de vue encore, le rapprochement pouvait être fait entre les interprétations des auteurs du XVIIe siècle et ce que l'étude de l'archéologie mexicaine nous apprend.

Ces quelques considérations montrent que ce petit fait iconographique ancien présente un certain intérêt, aussi bien à cause de la comparaison avec deux objets similaires actuels que parce qu'il constitue la première figuration connue d'un objet mexicain antique et même d'un objet en pierre taillée dans un ouvrage du XVIIe siècle.

L'Autriche-Hongrie[1] et le Droit des Gens

Par J. LEFORT

Les publicistes de tous les pays ont, d'après des documents absolument certains, relevé et flétri comme ils le méritaient les forfaits commis par les Allemands en violation du droit international[2]. Le gouvernement d'Autriche-Hongrie a laissé accomplir en Serbie des cruautés non moins nombreuses. Cependant, par des circonstances qui ne se conçoivent guère, si ce n'est peut-être qu'il s'agit de régions lointaines, l'attention publique s'est moins portée du côté des hauts faits dont le « brillant second » (brillant non par ses qualités mais par ses félonies) répondra devant l'histoire, et qui encourent tout aussi bien la réprobation que ceux réalisés en Belgique, dans le Nord ou dans l'Est de notre pays. C'est ce qui a, sans nul doute, déterminé M. Reiss à faire connaître les excès dont les Serbes accusent l'armée d'invasion austro-hongroise. Son travail restera comme un acte d'accusation, et un acte d'accusation empruntant une autorité particulière aux conditions dans lesquelles il a été dressé. D'une part, en effet, M. Reiss est un neutre et un jurisconsulte : il est professeur à l'Université de Lausanne. De plus, les documents qu'il invoque ont été recueillis au cours d'une enquête faite sur place, après l'audition de nombreux prisonniers autrichiens et de centaines de témoins oculaires, après l'ouverture de tombes, l'examen de morts et de blessés, après la visite des villes. Enfin, l'auteur n'a point ajouté de commentaires; il a reproduit les déclarations et relaté les constatations, laissant le lecteur se faire tout seul une opinion. Grâce à M. Reiss, on est fixé sur ce qui s'est passé en Serbie.

Ce qui résulte de son enquête, c'est que l'armée autrichienne n'a reculé devant rien, qu'elle a semblé prendre pour tâche de méconnaître systématiquement toutes les prescriptions du droit des gens. Avec la per-

1. *Etudes et documents sur la guerre. — Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie. — Observations directes d'un neutre*, par M. R.-A. Reiss, professeur à l'Université de Lausanne. — (Extr. de la *Revue générale du droit*, 1916, n° 1.)

2. Voy. J. Lefort, L'Allemagne et le droit des gens (*Revue générale du droit*, t. XXXIX, 1915, p. 143, et *Revue anthropologique*, déc. 1915).

fection des moyens en plus, le gouvernement impérial s'est mis sur le même rang que les Turcs dont ses ancêtres avaient eu tant à souffrir.

En premier lieu, c'est l'emploi des balles explosibles. Comme leurs tristes alliés, et avec autant d'impudence, les Autrichiens ont opposé une dénégation. Ce n'était qu'un mensonge de plus, car l'usage de ces projectiles est attesté, non pas seulement par le résultat de fouilles opérées sur les prisonniers, ainsi que par les aveux, par l'examen des blessés traités dans les hôpitaux serbes, mais surtout par la capture de multiples caisses de munitions revêtues de l'empreinte des manufactures impériales et portant la date de 1912, ce qui montre que depuis longtemps cette violation d'une prohibition formelle était prévue.

Vient ensuite le procédé cher aux *Boches*, soucieux de s'imposer par la terreur : le bombardement des villes ouvertes, Belgrade, Chebatz, Losnitza, par l'envoi d'obus non pas sur les seuls bâtiments de l'Etat ou sur les chemins de fer, mais tout aussi bien d'abord sur les légations des pays belligérants en dépit du drapeau espagnol qui les protégeait, puis sur les maisons privées, même situées loin des bâtiments de l'Etat; en dignes disciples de la *Kultur* germanique, les soldats autrichiens ont procédé méthodiquement à l'incendie, munis de pots en fer-blanc contenant un liquide qui servait à badigeonner les bâtiments auxquels il n'y avait plus qu'à mettre le feu.

Les militaires serbes blessés ou prisonniers ont été massacrés tout comme les combattants français et russes. Le fait ne saurait être contesté sous prétexte qu'il a été consigné dans des Rapports émanés des autorités militaires serbes; il se trouve établi par les affirmations de prisonniers autrichiens, par les dépositions de témoins oculaires, et il est mis hors de contestation par des documents photographiques pris sur place et reproduits par M. Reiss. Dans leur passion de carnage, les soldats austro-hongrois en sont arrivés à tuer des civils sans nécessité, en conformité d'ordres donnés par les chefs; des prisonniers austro-hongrois l'ont avoué et leurs déclarations sont en concordance parfaite avec les indications contenues dans les Rapports serbes et avec les renseignements recueillis par M. Reiss au cours d'une enquête personnelle.

Bien entendu, et l'occasion était trop bonne pour ne pas être saisie, la fortune mobilière a été l'objet de pillages : dans un grand nombre de maisons de ville et de campagne visitées par les Autrichiens, on a constaté l'effraction des coffres-forts, la disparition des objets de valeur, la destruction de tous ceux qui ne pouvaient être emportés. Les troupes d'invasion ont été dignes de celles qui opéraient en Belgique et en France. L'imitation a été si complète que, comme les Prussiens, les Bavarois, les Saxons, les soldats de l'empereur d'Autriche, Roi de Hongrie, Roi de Bohême, de Jérusalem, duc de Silésie, de Modène, Parme ....., ont laissé d'autres traces de leur passage, déposant avec soin des déjections sur les tables, dans la vaisselle, sur le plancher, etc.; il y a là une forme spéciale de sadisme qui est peut-être du ressort de la médecine mentale.

Toutes ces infamies étonnent à première vue, car les populations de

la Hongrie et de l'Autriche passaient, sinon pour plus raffinées, au moins pour moins brutes que celles de l'Allemagne qui, en dépit de la *Kultur*, compte encore nombre d'individus à mœurs primitives. Mais sans rechercher si les auteurs de ces méfaits ne sont pas les dignes descendants des soudards qui, lors de l'insurrection hongroise en 1848, se rendirent coupables de véritables crimes, fusillant, par exemple, des personnes reconnues innocentes parce que c'était une façon de faire disparaître de la terre un certain nombre d'ennemis, ce qu'il faut dire, c'est que la responsabilité remonte moins aux soldats, victimes des instincts de la brute faisant taire les sentiments d'honnêteté et d'humanité, qu'aux chefs dressés à une guerre impitoyable, dénués de scrupules, exaspérés par la résistance qu'opposaient des bandes de paysans aux armées d'un empereur puissant dont la domination nominale s'étend au loin, même sur des contrées dont il a été chassé. Les grands coupables sont l'entourage de l'empereur et l'empereur lui-même.

De tout temps, l'Autriche n'avait su que se faire détester par les Serbes, comme par toutes les populations slaves; les progrès de ce petit peuple, s'accroissant, s'enrichissant, prenant au dedans et au dehors le caractère d'une nationalité forte alors que l'Autriche marchait de jour en jours vers sa chute ; le succès de cette race qui, par ses instincts démocratiques et par sa passion pour la liberté, avait su attirer les sujets hongrois de race serbe, en même temps qu'il inquiétait les pangermanistes[1], irritait l'aristocratie autrichienne et hongroise persuadée de la décadence de plus en plus marquée du gouvernement des Habsbourg, qui ne se maintenait que par les divisions des peuples, par l'armée, la police, la bureaucratie. Sous l'influence de l'élément allemand et magyare qu'exaspérait le seul nom de la Serbie, privé de l'hégémonie en Allemagne depuis Sadowa, François-Joseph avait songé à établir sa domination dans les Balkans; il convoitait la Serbie, et Salonique était son rêve; mais la Serbie barrait la route, elle s'interposait entre l'Autriche et la mer Egée. Il y avait là un obstacle. Il devait disparaître coûte que coûte, même avec une guerre et une guerre implacable, au prix d'atrocités auxquelles, du reste, oublieux du service rendu[2], le vieil empereur était habitué.

Il était le digne héritier de l'empereur Ferdinand, qui faisait bombarder Vienne par le bombardeur de Prague, et laissait les Croates, sous le sauvage Jellachich, torturer les Viennois, les Autrichiens avec Haynau massacrer les Hongrois, validait l'ordre de Radetzki d'en finir en deux

1. Un des leaders les plus brutaux du parti pangermaniste, rapporte M. Hanotaux, disait : « Il s'agit de savoir si notre suprématie ou celle des Slaves s'implantera en Autriche » (*Histoire illustrée de la guerre de 1914*, t. I, p. 156).

Sur le caractère des Serbes, voir les très intéressantes remarques formulées par M. le Dr G. Hervé, dans sa Conférence faite à la *Journée Serbe* du 27 mars 1915 (*Revue anthropologique*, sept. 1915).

2. N'est-ce pas l'armée croate qui, en 1848, a prêté à l'Autriche un secours efficace contre les Hongrois? — Voir ce que note fort bien M. le Dr G. Hervé (*loc. cit.*).

heures avec le jugement et l'exécution de Milanais arrêtés bien qu'innocents. François-Joseph, pour venger la défaite de ses troupes, avait prescrit des exécutions dans la Lombardie, fait incarcérer les patriotes italiens sous les plombs de Venise et dans les casemates du Spielberg; puis, dédaignant les conseils de modération du czar qui venait de le sauver des insurgés hongrois, il avait prescrit les mesures les plus rigoureuses, le supplice du comte Batthyani et des généraux hongrois, comme plus tard il a fait assassiner le noble comte Karolyi, attirant sur sa race la malédiction de la mère, malédiction réalisée par les événements; il avait ordonné à ses officiers la plus grande sévérité, aussi bien lorsqu'il y eut à réprimer l'insurrection de 1881-1882 qu'en 1905, quand le parti socialiste organisa une manifestation en faveur du suffrage universel; il avait fait peser une véritable tyrannie sur la Bosnie, l'Herzégovine, la Serbie[1].

L'Autriche était trop faible pour établir dans les Balkans l'hégémonie dont elle avait été dépouillée par le traité de San Stefano. N'ayant nulle part au monde fait du bien, selon le jugement de Gladstone, car partout elle avait suscité le mépris par son égoïsme, l'indignation par sa cruauté, elle ne pouvait avoir un allié, tant les gouvernements savaient comment la Monarchie autrichienne se conduit avec les nations unies par un traité et n'ignoraient point la fourberie déployée en Afrique à l'égard de l'Italie, en dépit de la Triple-Alliance. Elle ne pouvait songer qu'à un complice pour imposer aux populations slaves ce régime despotique et cynique de bureaucratie cléricale et policière qui, en Italie jadis, au Trentin depuis, a fait haïr le gouvernement des Habsbourg. L'empereur d'Allemagne s'offrait, désireux à la fois de réaliser l'utopie d'un empire mondial née dans un cerveau malade de mégalomanie, et d'empêcher toute velléité de retour à l'état de choses détruit en 1866. L'entente était facile, le Habsbourg voulant reprendre les contrées qu'il avait dû abandonner[2], le Hohenzollern désirant supprimer tout ce qui pouvait s'opposer à la suprématie allemande déguisée sous le nom de *Kultur germanique* (et ayant à cet effet lié partie avec l'archiduc François-Ferdinand, au point de s'emparer de son esprit pour faire servir les ambitions de celui-ci aux

1. François-Joseph, dit M. Hanotaux, passe pour un bonhomme et on le dit bon; mais dans les limites où ces mots peuvent s'appliquer à un monarque profondément égoïste (*Histoire illustrée de la guerre de 1914*, t. I, p. 167).

2. Tous les historiens de François-Joseph s'accordent à reconnaître qu'il n'a jamais eu d'autre pensée que celle de reprendre les territoires que sa couronne avait perdus ou d'en acquérir de nouveaux. Il n'a nullement pardonné à Napoléon III la double diminution de 1859 et de 1866, de même qu'il n'a point cessé de reprocher à Andrassy, qui pourtant avait fondé la Triple-Alliance, de n'avoir pas annexé la Bosnie et l'Herzégovine en 1878. — On sait que, dès 1913, l'Autriche voulait faire la guerre à la Serbie. Les déclarations de M. Giolitti à la Chambre des députés d'Italie, le 5 décembre 1914, ont été corroborées par celles de M. Take-Jonesco (*Le Temps*, 4 et 10 janvier 1915, et *La Grande Revue*, février 1915). On ne l'ignore pas, la victime de Sarajevo voulait annexer à l'Autriche la Serbie, la Roumanie et la Bulgarie, sous la forme d'Etats confédérés.

desseins de la politique allemande), tous les deux dénués de scrupules, pleins d'astuce et de fourberie. Chacun des souverains comptait sur les événements pour faire éclater le conflit ardemment souhaité de part et d'autre, mais n'était pas éloigné de faire naître l'occasion. Elle se rencontra avec le drame de Sarajevo que la police autrichienne (si bien dressée pourtant qu'elle a pu être citée comme modèle) ne put ou ne sut prévoir en empêchant l'entrée de l'archiduc dans une ville réputée pleine de conspirateurs déterminés à tout et recrutés parmi les Austro-Hongrois, pas plus, du reste, qu'elle n'avait voulu découvrir les assassins de l'archiduc Rodolphe en 1889[1].

Les deux souverains ont trompé leur peuple et le monde entier; l'un en prétendant que le crime de Sarajevo était l'œuvre des Serbes, alors qu'il n'ignorait pas que les véritables assassins (condamnés à des peines moins fortes que les Serbes impliqués dans l'attentat) étaient des Austro-Hongrois; l'autre, en invoquant des prétextes mensongers, des incursions dont les journaux moins asservis (tels que le *Vorwaerts*) ont reconnu la fausseté, en déclarant que la France, d'accord avec les alliés, voulait la guerre, tandis que l'Allemagne préparait ses armements et son espionnage depuis plus de quarante ans.

On a allégué qu'un moment, effrayé de la lutte qui allait éclater, prévoyant peut-être l'épithète de Maudit que lui donneraient des familles en larmes, même dans ses États, et se voyant à la fin de sa vie, le vieil empereur voulut chercher à reculer. S'il s'est produit une résistance à l'accomplissement d'un plan conçu de longue date, elle n'a pas été sérieuse. Sans parler de l'ambition malsaine de la tortueuse maison d'Autriche, il y avait la ferme volonté du Kaiser, décidé, d'accord avec les pangermanistes, le parti militaire, les intellectuels, les junkers, les hobereaux et les agrariens, à ne s'arrêter devant rien, à sacrifier la paix du monde à son orgueil et aussi à faire de l'Autriche sa vassale; il y avait encore le parti magyar qui, prenant sa revanche de l'asservissement de jadis, dominait l'Autriche et soufflait au prince, dont l'esprit était ailleurs, que les phalanges impériales seraient irrésistibles et que l'écrasement de la Serbie laverait le drapeau des défaites de Magenta, de Solférino et de Sadowa.

L'armée n'a rien négligé dans le choix des moyens pour arriver au but. A la lutte loyale telle qu'elle avait été engagée soit en Crimée, soit même dans les plaines de la Lombardie, elle a substitué toute la série des crimes monstrueux dont M. Reiss a fourni le récit; et, se prévalant de l'assentiment donné par le sinistre autocrate oubliant, au fond de son palais, qu'il risquait de s'éteindre en présence d'une mer de sang, elle a marqué d'une tache indélébile le souverain au bord de la tombe, tout comme les méfaits commis en Belgique et en France ont couvert d'opprobre le nom de Guillaume II.

1. Sur les circonstances qui ont amené la Monarchie austro-hongroise à prendre part à la lutte actuelle, on ne peut que recommander la lecture du remarquable ouvrage de M. Yves Guyot : *Les causes et les conséquences de la guerre*; tout y est dit et bien dit.

On s'est parfois demandé, dans les pays neutres, comment de tels forfaits ont pu être commis? Mais on n'a pas remarqué que nulle protestation n'était à prévoir. Il n'en pouvait venir du gouvernement, il était aux mains des Allemands de la Cisleithanie et des Magyars de la Transleithanie dont la haine pour les Serbes est proverbiale; — ni de l'autorité, tant elle considère que la rigueur est un moyen de domination même quand elle s'appuie sur la forfaiture[1]; — ni de la noblesse : égoïste et lâche comme elle l'a sans cesse été, soucieuse avant tout de ses privilèges, ne voyant que la chasse et le jeu, elle ne pouvait que souhaiter la disparition du petit peuple qui refusait de subir la loi d'un pouvoir rétrograde complaisant pour l'aristocratie; — ni de la diplomatie, figée dans une morgue hautaine, cachant son incapacité et son profond dédain pour les idées modernes, mais si bien étrangère à tout sentiment de loyauté qu'elle acceptait les agissements d'un ambassadeur intervenant dans les manœuvres des Germano-Américains aux États-Unis. Des réclamations n'étaient guère possibles : soit de la part du clergé, réglant son attitude sur celle du clergé allemand dont les manifestes ont révolté les consciences catholiques, admirateur naturel de l'absolutisme autrichien, encouragé en voyant le Saint-Siège se désintéresser un peu trop du massacre de personnes innocentes et des prêtres, comme de la dévastation et de la souillure des églises, au point d'avoir été accusé de négocier, grâce à ce silence complaisant, le rétablissement de certains avantages, avec les empereurs centraux cherchant à punir ce qu'ils appelaient la défection de l'Italie; — soit de la population qui, dans sa légèreté et dans la soif de plaisir qui la distingue, a préféré se laisser tromper par de fausses nouvelles, élevée, du reste, dans la crainte de la police; — soit même des journaux, car, dès le début, secondés fidèlement, sinon même surveillés par la presse reptilienne d'Allemagne, ils avaient entamé une campagne de dénigrement systématique contre les Serbes présentés comme pouilleux, voleurs, régicides, massacreurs.

Il ne restait plus, pour prévenir les excès, que l'état-major et l'empereur, chef suprême des armées.

Mais les officiers supérieurs réputaient lettre morte les conventions de La Haye; ils croyaient, en tout cas cherchaient à convaincre leurs troupes que les ennemis étaient des barbares qui se livraient à toutes les tortures et qu'il était de stricte justice de les détruire; pour eux, le mot d'ordre, comme le relève un document militaire rapporté par M. Reiss, était : sévérité la plus grande, dureté.

D'autre part, François-Joseph, personnification du droit divin, n'était pas disposé à abandonner les intrigues de cour, les séniles amours, les plaisirs indignes de sa situation qui, d'après un journaliste averti[2], le font

1. On connaît le procès de Zagreb en 1907 et celui de Friedjung en 1909 : dans le premier, l'accusation était basée sur des faits inventés par un agent provocateur; dans le second, il s'agissait d'un document falsifié par un membre de la légation austro-hongroise à Belgrade.

2. G. D., Le Maudit (*Le Temps*, 14 décembre 1915).

bafouer par les Viennois (peu difficiles pourtant), pour prescrire la clémence ; l'homme de toutes les compromissions et de toutes les ingratitudes qui, en 1854, au cours de la guerre de Crimée, avait menacé d'envoyer une armée contre la Russie dont il avait réclamé l'aide peu auparavant quand la révolution le menaçait; qui, battu à Sadowa, s'était incliné en 1872 devant son vainqueur et acceptait de lui des grades dans l'armée prussienne; qui n'avait pas hésité à sacrifier de Beust parce que ce ministre déplaisait à l'Allemagne. Un tel prince n'était pas disposé à contrecarrer le commandement allemand quand il imposait aux chefs et aux soldats d'être impitoyables. Même affaiblie par l'âge, l'intelligence du souverain subsistait assez pour entendre les cris d'horreur que poussait l'Europe et pour imposer sa volonté à ceux qui gouvernent pour lui. Il est vrai que cet entourage savait à quoi s'en tenir sur les sentiments du porte-couronne, quand il songeait à l'indifférence égoïste avec laquelle François-Joseph avait accueilli la fin tragique de son frère Maximilien, le drame de Meyerling dans lequel sombra l'archiduc Rodolphe, le mystère de la disparition de l'archiduc Jean-Salvator devenu Jean Orth, l'isolement volontaire de l'archiduc Louis dans une des îles Baléares, le meurtre de l'impératrice Élisabeth, l'internement de l'archiduc Louis-Victor atteint d'insanité, l'assassinat de François-Ferdinand à Sarajevo.

Brûler des villes, des villages, anéantir des ruines (*etiam periere ruinæ*), massacrer des blessés, des civils ou les emmener en captivité, saccager, piller, violer, telle était la stratégie de Guillaume II. Elle ne s'écartait guère de celle admise par l'empereur d'Autriche, pratiquée par lui comme par ses devanciers; François-Joseph ne pouvait donc qu'imiter le Kaiser et *Sa Majesté apostolique*, *roi de Jérusalem*, ne répugnait pas plus à l'incendie des édifices religieux et au meurtre des prêtres catholiques que l'empereur protestant, *ami de Martin Luther*, devenu *Hadji Guillioum*.

Quoi qu'il en soit, les délits contre le droit international doivent être punis. La justice immanente s'en chargera. Le jour où, dans l'intérêt de la paix, de la sécurité, de la liberté, il sera procédé au règlement rendu nécessaire par la guerre, l'Autriche ne devra pas être la dernière à subir la peine de ses violations systématiques du droit des gens[1]. Les Habsbourg ont non seulement uni leur sort à celui des Hohenzollern, ils ont copié les procédés de guerre de l'Attila moderne; ils devront subir la loi qui sera faite à ce dernier; comme ils se sont fait cette loi, ce sera logique.

1. Le démembrement de l'Autriche-Hongrie, telle est la solution préconisée. — Cf. Yves Guyot, *Les causes et les conséquences de la guerre*, p. 371.

Livres et Revues

ROBERT H. LOWIE. — *Psychology and Sociology* (in *American J. of Sociology.*, septembre 1915).

L'auteur fait une critique très pénétrante d'une École sociologique qui a fait un grand tapage en France dans ces dernières années, et je suis heureux de voir que les savants américains n'en ont pas été dupes. Cette École rejetait dans l'explication des faits sociaux la psychologie individuelle, et n'admettait que des *sentiments et des idées collectifs*. On devine bien que cette métaphysique fumeuse n'est pas née en France. L'âme des peuples a trouvé sa première expression dans le moi nouménal de Kant et de Fichte ; la pensée individuelle n'en est que le reflet. On reconnaît là ces théories autocratiques et prussiennes, absorbant les individus dans une entité supérieure, qu'il était facile ensuite de confondre avec l'État prussien et le pouvoir royal.

M. Lowie ne remonte pas à l'origine de ces théories, mais il reconnaît et démontre qu'elles n'expliquent rien. « Collectives ideas are blind alleys » écrit-il. Ce sont bien en effet des impasses où la science allemand s'était enfoncée depuis longtemps; je suis heureux de constater que l'École d'Anthropologie est toujours restée indemne de cette contagion. Dr G. P.

HUBERT LANGEROCK. — *A study in professional deformation* (*Americ. J. of. Sociology,* juillet 1915).

L'influence persistante de la profession crée chez l'individu une déformation dans ses processus de raisonnement et une fausse évaluation de sa propre activité dans le groupe social auquel il appartient. Il en résulte un esprit de corps, un *professionalisme*, que l'auteur définit assez heureusement « une espèce d'égoïsme introspectif ». Il donne plusieurs exemples de professionalisme, en se tenant d'ailleurs plus près de la discussion politique que de l'examen psycho-social réel. Il conclut que chaque progrès dans la démocratie amène une diminution du professionalisme. C'est un acte de foi que l'auteur ne tente même pas d'appuyer sur quelques preuves tirées de la Sociologie comparée; pourtant il y a déjà plus de deux mille ans qu'Aristote a créé cette science et donné d'admirables modèles; il serait peut-être temps de s'en servir. Dr G. P.

VICTOR S. YARROS. — *Human progress : The idea and the reality* (*Amer. J. of Sociology,* July 1915).

L'auteur se demande si la terrible guerre qui se déroule actuellement ne va pas ébranler la croyance générale au Progrès.

On sait que l'Institut de Sociologie avait tenu il y a quelques années à Berne un congrès sur ce sujet. J'y ai pris part comme rapporteur, mais je dois modestement reconnaître que de l'ensemble de nos travaux n'a pas jailli beaucoup de lumière; j'avais marqué mon scepticisme, à cette époque, et l'article précédent ne le fera pas évanouir. Le concept de progrès est terriblement difficile à définir! Il ne faut le confondre ni avec le simple changement, ni avec l'évolution qui peut être régressive. Il implique, par étymologie, la marche vers un but; mais qui peut, en dehors d'un pur acte de foi, marquer un but à l'humanité, en supposant qu'il y ait une Humanité et non plusieurs.

M. V. Y. pense que l'idéal de progrès ne sera pas profondément atteint par la guerre. Certains croient qu'elle est même un instrument du progrès. Celui-ci, conclut l'auteur, ne repose pas essentiellement sur un intérêt de classe, ni sur le perfectionnement des méthodes scientifiques et techniques, ni même encore sur une organisation sociale, économique et politique supérieure, mais sur le sentiment toujours grandissant de Justice.

Je ne discuterai pas ces conclusions, car je craindrais de faire plutôt de l'Eristique que de la Science; mais je regrette que l'auteur n'analyse pas le concept de Justice, qui est au moins aussi confus et aussi obscur que celui de progrès. Dr G. P.

ANUARIO DA CASA PIA DE LISBOA. — *Ano economico de 1914-15*, 522 p.

Parmi les nombreux renseignements que donne ce livre sur l'instruction et l'éducation en Portugal, je suis heureux de signaler un discours de notre éminent collègue A. Aurelio da Costa Ferreira, nommé récemment directeur de la Casa Pia, et dont on connaît les intéressants travaux en Anthropologie. « Quand une nation, dit-il, quelle que soit sa culture apparente, en temps de paix, n'élève pas ses soldats de façon à ce qu'en temps de guerre leur cruauté ne les fasse pas confondre avec les bêtes féroces, et leur barbarie avec les sauvages, cette nation n'est pas encore complètement civilisée.... Le Portugal et la France sont deux nations sœurs; toutes deux ont bu *le lait de la louve*, comme dit le grand Anatole France... La France est le cœur de la civilisation latine. »

Ces quelques citations suffisent à montrer l'esprit aussi cultivé que généreux de l'éminent anthropologiste portugais.

Dr G. P.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ

Le Gérant
FÉLIX ALCAN

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Métis de Cochinchine

Par T.-V. HOLBÉ

(*Suite* [1])

Métis Franco-Annamites.

J'ai déjà dit que les caractères morphologiques des métis de demi-sang, ici comme ailleurs, sont ordinairement mixtes. Il n'en est cependant pas toujours ainsi et certains métis pourraient fort bien être pris pour de vrais Annamites. C'est ce qui fait dire, beaucoup trop souvent, certainement : les enfants de M. X... ou de M. Y... sont, en réalité, ceux de son cuisinier, de son boy ou de son secrétaire. Si la chose est parfois vraie, et il n'y a pas à en douter, il s'en faut qu'elle soit toujours exacte, car alors comment expliquer que d'autres métis soient d'apparence beaucoup plus européenne qu'annamite? On peut, hélas! ne pas toujours être le fils de *son père*, mais on est toujours fatalement l'enfant de sa mère.

L'enfant que voici (fig. 1), a le teint clair, les cheveux presque blonds, les yeux bleus, ce qui est excessivement rare chez les métis de demi-sang et cependant c'est la mère qui est annamite; il ne peut donc y avoir ici aucune supercherie, aucune fraude.

Voici (fig. 2 et 3), deux jeunes filles métisses — quatorze et dix-huit ans — qui montrent bien que les produits de notre race avec les Annamites sont loin d'être vilains.

A. B., trente ans (fig. 4) — tous caractères mixtes — très sérieux, comme ses frères du reste, et très bon garçon. A toujours été très bien noté par ses chefs. A épousé une Annamite de bonne famille dont il a un très bel enfant. Repris par le service militaire au début de la guerre, il occupe, depuis un an, les fonctions d'interprète dans une de nos grandes usines de la région pyrénéenne, où l'on fabrique des munitions et où l'on utilise la main-d'œuvre de plusieurs centaines d'Annamites.

Mondière avait entrevu le rôle important que pourraient jouer un jour nos métis dans la colonie, lorsqu'il écrivait : « ... mais il est un autre

1. Voir *Revue anthropol.*, 1914, p. 281 et suiv.

procédé pour le peuplement des colonies, ce sont les métis. Sous ce rapport, la Cochinchine semble favorisée; les unions d'Européens et surtout de Français avec les femmes annamites donnent des métis réellement bien doués tant au physique qu'au moral [1]. » Or, quand Mondière quitta la Cochinchine qu'il avait habitée pendant quelques années, la conquête de ce pays datait de moins de vingt ans, les métis n'étaient pas encore nombreux et aucun d'eux n'était adulte. Aujourd'hui, de l'avis des gens les plus compétents, nos métis doivent compter au minimum un millier de représentants et comme je l'ai déjà dit dans la première partie de ce travail, ils ont montré qu'ils sont aptes à remplir dans la colonie les fonctions les plus diverses.

Si l'on voulait tenter le dénombrement exact de nos métis franco-annamites, la chose serait impossible, pour bien des raisons : — plusieurs Français sont mariés légitimement avec des femmes annamites; leurs enfants sont donc des métis, anthropologiquement, mais légalement ces enfants sont tout simplement des Français; — il y a, parmi la population indigène, un nombre appréciable de métis clandestins, dont la plupart ignorent le nom de leur père et dont certains, même, ne se doutent pas qu'ils ont du sang français dans les veines. Anthropologiquement métis, ceux-ci sont, en fait, Annamites; il faut, d'autre part, tenir compte des pseudo-métis dont certains sont nés de mères annamites et *de pères français* avec le concours du boy, du cuisinier et du secrétaire indigène; ils ne sont métis qu'officiellement, quand ils sont reconnus, de même que ces Annamites purs qui, moyennant finances, ont trouvé des Français qui ont consenti à les reconnaître pour leurs fils!

Plusieurs métis retournent à l'Annamite par la volonté raisonnée de leur père. Il y a quelque vingt-cinq ans, étant un jour en excursion dans la province de Bien-Hoâ, je m'arrêtai quelques instants au petit hameau de L... sur les bords du Donnaï, dans la propriété d'un colon nommé M... que je connaissais et qui est mort depuis longtemps. M... avait déjà plusieurs enfants. — « Que comptez-vous faire, plus tard, de toute cette petite famille »? lui dis-je. — « Ma foi, me répondit-il, moi, je suis destiné à mourir ici, je suis pauvre, je vis sur ma propriété que je fais valoir moi-même, au milieu des Annamites dont j'ai, en grande partie, adopté le genre d'existence, mes enfants seront annamites. J'aime mieux qu'ils deviennent de bons Annamites que de mauvais Français. Que voulez-vous, ajouta-t-il, en me désignant son aînée, une fillette superbe, que j'envoie ça dans une école à Saïgon? Mais elle y prendra des habitudes et des goûts de luxe, puis, elle aura honte de sa mère et de moi, et finalement elle deviendra une..., comme il y en a tant dans la capitale. Non, quand elle sera en âge, je la marierai à un brave garçon du pays ; elle fera une bonne mère de famille annamite et je suis convaincu qu'elle sera bien plus heureuse ainsi. » — C'était, à mon sens, parfaitement raisonner. Un autre vieux colon, très connu de tous les anciens

1. *Bull. Soc. Anthropol.*, Paris, 1886, p. 270.

Fig. 1.

Fig. 4.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 1-4. — Métis franco-annamites.

Français de Cochinchine qui l'appellent parfois « le patriarche de l'île de la tortue », et qui a eu de deux femmes annamites une assez nombreuse lignée, a agi de même; ses aînés sont déjà mariés avec des gens du pays.

Nous avons actuellement en Cochinchine, non seulement des métis de demi-sang, qui sont évidemment les plus nombreux, mais encore des quarterons, des métis de retour (3/4 de sang annamite), et des sang-mêlé provenant des unions, en tout sens, de ces divers métis entre eux.

Métis Xeno-Annamites.

A) *Métis arabo-annamites.*

Il y a seulement quelques années qu'un petit nombre d'Arabes du sud (une trentaine), sont venus se fixer à Saïgon et dans la banlieue, où ils exercent les métiers de petits marchands ambulants, de prêteurs-usuriers et de gardiens de nuit. Ils n'ont pas amené de femmes avec eux. Je ne sache pas que jusqu'à présent ils aient produit des métis avec nos femmes indigènes, mais cela viendra, *inch'Allah!* car on sait que la continence n'est pas la principale vertu des sectateurs du Prophète. Antérieurement, il n'y avait qu'un seul Arabe qui avait fixé son domicile à Saïgon, on peut dire dès le lendemain de la conquête. Il était chef-chauffeur, recruteur interprète, sur nos bâtiments de l'État, où il servit pendant plus de trente ans. Nadjib, né à Moka, avait fait les campagnes de Chine et de Cochinchine 1858-62. Il était citoyen français et chevalier de la Légion d'honneur, ayant rendu de réels services dans la marine. Il prit sa retraite il y a vingt-trois ou vingt-quatre ans et résida définitivement à Saïgon, où il s'était créé une famille. Il mourut, il y a cinq ans environ, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Il a laissé cinq filles, toutes belles femmes; l'une d'elles a épousé un Français il n'y a pas bien longtemps.

B) *Métis négro-annamites et Métis mulâtro-annamites.*

Les nègres qui ont donné ici quelques métis avec des femmes annamites, étaient des nègres antillais. J'ai connu il y a longtemps deux de ces métis : une fille et un garçon, n'appartenant pas à la même famille. Les caractères nègres dominant beaucoup chez eux, ils étaient l'un et l'autre fort laids. Je ne les ai plus revus depuis de nombreuses années; je crois qu'ils sont fixés dans l'intérieur du pays.

Je connais encore une mère de famille (qui est grand'mère depuis peu de temps, quoique n'ayant pas encore atteint la quarantaine) qui a été et qui est encore une belle et jolie femme. Et un petit garçon qui avait cinq ans la dernière fois que je l'ai vu, il y a sept ou huit ans; il avait de fort jolis traits et des yeux merveilleux. Son père, qui a été envoyé dans une autre colonie, l'a emmené avec lui, paraît-il.

Voici deux jeunes sœurs (fig. 5) *quarteronnes*, nées de mère négro-

annamite et de père annamite pur; l'aînée a les cheveux ondulés, la plus jeune les a droits; les caractères annamites sont plus accentués chez cette dernière que chez sa sœur.

Nous avons à Saïgon et dans le reste de la Cochinchine plusieurs métis de pères mulâtres et de mères annamites; chez presque tous, les caractères nègres peuvent être décelés au premier coup d'œil.

Fig. 5. — Métisses négro-annamites.

Ch..., vingt-deux ans (fig. 6), métis mulâtro-annamite, n'a du blanc que les cheveux fins et châtains; comme teinte et comme finesse, la peau est celle de l'Annamite; la morphologie est presque entièrement nègre : dolichocéphalie, étroitesse du bassin, jambes plutôt longues, mollet haut et peu fourni, etc.. Ch..., que je connais depuis longtemps, était plus Annamite dans son enfance; il semble que les caractères nègres s'accentuent avec l'âge.

Des deux frères M..., l'aîné, employé de l'administration, est un homme sérieux; plusieurs caractères laissent deviner en lui le sang du vieil

ancêtre d'origine africaine. Le cadet est un dissipé et n'a jamais rien pu faire de bon. Je l'ai connu il y a quelque dix ou douze ans, il pouvait avoir dix-huit ans à l'époque. Il n'avait absolument rien du nègre et on aurait fort bien pu le prendre pour un vrai métis franco-annamite.

Fig. 6.

Fig. 7.

Fig. 6-7. — Métis négro-annamites,

Cependant, quoiqu'il fut fort joli garçon, il avait incontestablement dans sa physionomie quelque chose de son père mulâtre.

La figure 7 représente un métis de vingt-cinq ans, né de père quarteron martiniquais et de mère annamite; 1/8 s. nègre + 3/8 s. français + 4/8 s. annamite.

C) *Métis hindo-annamites.*

Je réunis sous cette appellation tous les métis nés de mères annamites et de pères natifs de l'Inde, fort différents de types : marchands musulmans, tous plus ou moins teintés, d'origine aryenne ou sémite, dont les ancêtres vinrent de l'Afganistan et de la Perse ou de l'Arabie, pasteurs noirs de la sous-caste des Poullé, Eurasiens basanés (métis européo-hindous), Indiens[1] renonçants (citoyens français), les plus noirs de tous[2], etc...

En général, les enfants métis des Indiens non-renonçants prennent la religion et le genre de vie de leur père et quand plus tard celui-ci retourne au pays d'Hanouman, ils le suivent et sont, de ce fait, perdus pour la Cochinchine. Ce n'est que lorsque le père se trouve définitivement séparé d'eux, par la mort par exemple, les laissant tout jeunes non encore façonnés à la manière hindoue, que ces enfants peuvent se fondre dans la race annamite. Il n'en est pas tout à fait de même des enfants métis d'Indiens renonçants qui, eux, sont plus fréquemment délaissés avec leurs mères et sont destinés à être absorbés par les indigènes.

H. S..., dix-huit ans, au moment de la photographie (fig. 8). — Facies mixte, morphologie plutôt annamite, mais couleur de la peau tirant franchement sur le noir. — Son père, vrai dravidien et citoyen français,

1. On a vraiment fait un abus trop grand de ce mot : Indien. Il sert depuis des siècles à désigner indistinctement tous les indigènes non nègres des pays tropicaux. Je préfère réserver ce terme aux aborigènes des deux Amériques qui n'ont pas d'autre nom pour être désignés en bloc et j'aime mieux appeler tous les natifs de l'Hindoustan, Hindous, quoique ce dernier mot ait été souvent pris dans un sens plus restreint. Ici, cependant, je me crois tenu d'employer le terme officiel, consacré par l'administration : les Indiens renonçants, par opposition aux Indiens non-renonçants.

2. Quels sont ceux parmi les natifs de nos établissements de l'Inde qui ont consenti à renoncer à leurs statuts personnels, à leurs statuts de castes pour devenir citoyen français? Ce sont ceux, bien entendu, qui n'avaient rien à perdre mais qui avaient au contraire tout à gagner au change. C'étaient le plus souvent des gens de tout à fait basses castes et même des hors castes, des gens de race impure, comme les appelaient les autres. Du reste tous chrétiens, ils ont des noms de baptême qui se trouvent dans notre calendrier; plusieurs même ont des noms de famille français, ayant eu, disent-ils, un ancêtre de notre race, aux temps héroïques de Dupleix ou du bailli de Suffren. C'est ainsi que, selon la parole de l'Evangile, les derniers sont devenus les premiers!

Ces gens-là nous ont été fort utiles, certes, dans les premiers temps qui ont suivi la conquête de la Basse-Cochinchine, à cause de l'insalubrité notoire du pays qui rendait difficile le recrutement, dans la métropole, du personnel destiné aux petits emplois des diverses branches de l'administration; mais depuis, le pays s'est considérablement assaini et nous avons donné l'instruction à des masses d'Annamites que la plus élémentaire justice, sans parler des autres raisons, voudrait voir occuper la plupart des situations encore dévolues aux indigènes du Décan. Mais voici : les Annamites ne sont que « sujets de la France », tandis que les Indiens renonçants sont « citoyens français » et partant *électeurs!*

était ici agent de la police municipale. Alcoolique invétéré, il mourut il y a six ans à Pondichéry, sa ville natale, où il se trouvait en congé, quinze

Fig. 8.

Fig. 9.

Fig. 8-9. — Métis hindo-annamites.

jours après s'être légitimement marié avec une femme de son pays. Il avait laissé à Saïgon deux enfants métis d'une concubine annamite : un garçon et une fille qu'il avait reconnus, mais dont il paraît ne jamais s'être beaucoup occupé. La mère annamite apprit, tout en un coup, le

mariage et la mort du père de ses enfants, dont l'aîné, H. S... devait avoir seize ans à ce moment. Courageuse comme le sont presque toutes les mères annamites, elle se mit à travailler et ses enfants ne manquaient de rien. Mais voilà que la mort la prit elle-même deux ans plus tard; alors les deux malheureux enfants commencèrent à connaître de tristes jours. La fillette A. S... fit quelques travaux de couture et H. S... trouva au chemin de fer de Biên-hoâ un petit emploi qu'il perdit au bout de quelques mois, je ne sais trop pour quelle raison, et ce fut la misère noire, c'est le cas de le dire. Je ne revis jamais plus A. S... et je ne sais pas ce qu'elle est devenue. Quant à H. S... j'essayai d'intéresser à lui M. le commissaire central qui m'avait fourni des renseignements sur son père et voici la lettre que j'adressai à ce magistrat, à la date du 20 février 1913 :

« J'ai revu H. S... et je lui ai fait raconter son histoire, elle est navrante. Il vit comme il peut avec sa sœur; la mère, l'ancienne *congái* de S... étant morte depuis six mois. H. S..., ne touche aucune pension, aucune somme par suite du décès de son père ; tout va à la « légitime » que ce dernier a laissée à Pondichéry. H. S... est citoyen français, puisque son père qui l'a reconnu, l'était lui-même; néanmoins, il ne possède pour ainsi dire pas un mot de notre langue, c'est un vrai paria et cependant, le recrutement saura bien le trouver dans deux ans, pour en faire un soldat de la France. Croyez-vous que ce n'est pas là un cas intéressant? »

H. S..., ignorant, loqueteux, ne trouvait pas à se placer même comme surveillant de travaux ou planton. Les compatriotes et anciens amis de son père lui payaient plus facilement à boire qu'à manger; quand je le rencontrais dans la rue il détournait la tête. La misère est mauvaise conseillère et je crois bien que H. S... en vint à faire partie de cette catégorie d'Asiatiques déclassés comme on en trouve tant dans toutes les villes d'Extrême-Orient, mais qui ont aussi dans nos grandes villes de France et d'Europe des émules dont Tardieu a écrit : *cognomine* pomp... de d... *sive* de n... *quod est horribilis et turpissima appellatio dicuntur.*

Je n'avais plus aperçu H. S... depuis fort longtemps, lorsque au début de la présente année 1916, je fus un jour salué dans la rue par un soldat de l'infanterie coloniale, au teint fort obscur, qui sembla vouloir me parler. Je fis arrêter mon pousse-pousse, le soldat s'approcha, c'était H. S... Il était devenu très vigoureux et sa peau avait considérablement foncé (personne n'ignore que c'est là un signe de bonne santé chez les gens de races noires). Il me remercia de m'être intéressé à lui dans le temps et me dit qu'il était soldat depuis plus d'un an; d'abord envoyé au Tonkin, il faisait partie, depuis quelques mois, de la garnison du Cap Saint-Jacques et était venu à Saïgon, en permission de quatre jours. Le métier de soldat est dur, me dit-il, on nous fait beaucoup travailler, mais on est bien nourri. Il était heureux d'être devenu gaillard, mais il se montra moins enchanté du rembrunissement de sa peau, ce qui pourtant était une conséquence du reste.

Si je me suis étendu un peu longuement sur le cas de H. S..., c'est pour montrer dans quel état pitoyable peuvent tomber certains de ces métis,

moitié figue, moitié raisin, quand ils viennent à être privés de leur famille. Plus de foyer, plus d'affection, plus de ressources, personne ne s'intéresse à eux. Comment, dans ces conditions, ne seraient-ils pas la proie de la misère morale et physiologique? H. S... fut sauvé par le service militaire.

Joseph, trente ans (fig. n° 9). Tout jeune perdit ses parents. Son père était un laitier de la sous-caste des Poullé établi à Cholon, sa mère anna-

Fig. 10. — Métisse hindo-annamite.

mite n'était pas catholique; dans ces conditions, comment se fait-il que Joseph soit un fervent chrétien et s'appelle Joseph? Impossible de pénétrer ce mystère, Joseph est muet sur ce point. Je suppose que l'enfant, étant devenu orphelin de bonne heure, aura été recueilli et élevé par la Sainte-Enfance.

Par la couleur de sa peau, Joseph rappelle les Annamites, mais la teinte, au lieu d'être fondue, uniforme, lorsqu'on regarde de près, parait due à une masse de toutes petites taches foncées, comme des taches de rousseur, rapprochées mais cependant séparées. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de faire la même observation sur des métis dont un des éléments constituants appartenait à une race noire.

La morphologie, chez Joseph, peut être considérée comme mixte mais sa tête n'a rien de l'Annamite; ses traits et sa physionomie sont exclusivement Hindous.

Thi-hai-Nhi, dix-huit ans (fig. 10). Son père, Mougamadou S..., marchand d'étoffes, était un Hindou musulman. Il mourut laissant Thi-hai toute jeune. Sa mère alors se retira dans son village natal à 10 km. environ de Saïgon. Là, Thi-hai s'est tout à fait annamitisée et il faut être

prévenu pour voir, dans le pigment foncé qui borde ses lèvres et qui teinte ses paupières, des preuves de métissage avec une race plus colorée. Thi-hai Nhi, quand je la fis photographier, il y a trois ans, était fiancée; ce doit être aujourd'hui une bonne mère de famille *Annamite*.

D) *Métis tagalo-annamites.*

On sait que, lors de la conquête de la Basse-Cochinchine (1859-1861), nos troupes furent aidées par un contingent tagal que commandait le colonel espagnol Pallanca. Ces soldats avaient été amenés de Manille sur l'aviso à vapeur, *El Cano*, lequel participa avec notre escadre au bombardement de la citadelle de Saïgon. La paix signée avec le gouvernement de Hué, ceux des *filipinos* qui voulurent rentrer chez eux furent rapatriés par l' *El Cano*, les autres furent autorisés à se fixer en Basse-Cochinchine où ils nous rendirent bien des services, au début de l'occupation de ce pays. J'ai connu beaucoup de ces vieux guerriers de Pallanca et quand j'arrivai à Saïgon, au commencement de 1882, un tiers de nos infirmiers, à l'hôpital militaire, étaient d'anciens soldats du contingent hispano-manillais. Tous avaient pris femme dans le pays, leur postérité s'est complètement indigénisée et, dans la plupart des cas, ne saurait plus être différenciée des vrais Annamites. Les ancêtres sont morts, je ne connais que deux survivants fort âgés. Depuis la révolte de Luzon et l'occupation américaine qui a suivi de près, un certain nombre de proscrits sont venus s'établir provisoirement en Cochinchine, mais la plupart sont mariés et ne laisseront que fort peu de traces de leur passage dans le pays.

Fig. 11. — Métis tagalo-annamite.

La photographie que voici (fig. 11) date de décembre 1889; c'est celle d'un de mes anciens boys, métis tagalo-annamite. Quoique, par les traits du visage, il ressemblât beaucoup à son père Augustino, infirmier à l'hôpital, il était impossible de le prendre pour autre chose qu'un Annamite pur.

La figure 12 représente deux enfants *quarterons* (1/4 s. tagal et 3/4 s. annamite); le père étant métis tagalo-annamite et tenant plus du Tagal que de l'Annamite. La fillette, qui est l'aînée, est tout à fait annamite; au contraire, le garçonnet, dont le teint est sensiblement plus foncé que celui de sa sœur, a le type tagal presque autant que son père; il en a

aussi l'expression du regard et le caractère. Il y a un troisième enfant plus jeune, encore une fillette; elle est d'aspect annamite.

E) *Métis malayo-annamites.*

Nous avons en Cochinchine, si l'on peut ainsi dire, deux sortes de Malais :

1° les Malais indigènes, au nombre de deux mille environ, tous fixés sur les bords du Bassac dans la province de Chaudoc. Ces Malais ne se marient qu'entre eux ou avec les filles des Cham musulmans leurs voisins [1].

2° les Malais étrangers, au nombre de près de trois cents, la plupart originaires de la Presqu'île ou des Straits-Settlements; presque tous sont fixés à Saigon ou à Cholon.

Le nombre des femmes étant sensiblement égal à celui des hommes, les mariages mixtes sont plutôt rares; les enfants doivent forcément devenir musulmans et malais et les mères annamites sont traitées à la musulmane, ce qui ne convient guère au caractère annamite. Aussi, lorsque le père meurt en laissant des enfants tout jeunes, non encore façonnés à la malaise, la mère redevient volontiers Annamite avec ses enfants qui se fondent alors dans la masse indigène. J'ai connu deux cas de ce genre, mais, en général, les métis malayo-annamites, quand ils sont parvenus à l'âge adulte, sont complètement malayisés.

La figure 13 nous montre quatre métis malayo-annamites appartenant à trois familles différentes, la jeune fille (16 ans) est la sœur du gamin qui est à côté d'elle. — On voit combien la physionomie des deux aînés, (le jeune garçon a dix-sept ans) est sérieuse; c'est l'expression malaise. Les deux petits, au contraire, ont conservé quelque chose de l'air mutin des jeunes Annamites. Ceci tient, en partie, bien entendu, à leur origine, mais surtout aussi au fait qu'ils passent la plus grande partie de leur temps à jouer dans la rue, avec les gamins annamites de leur âge, dont ils prennent forcément un peu de l'humeur et des habitudes; les pratiques sévères de la religion de Mahomet n'ont pas encore eu le temps de donner à leur physionomie cet air sérieux et réservé qui caractérise les Malais et qu'ils finiront par prendre avec les années. De ces quatre sujets, c'est chez la jeune fille que les caractères ethniques des Malais sont le plus accentués.

F) *Métis chino-annamites.*

C'est, selon moi, abuser quelque peu du mot « métis » et le détourner de son sens primitif précis, que d'appeler ainsi les produits du croise-

1. Ces Malais et ces Cham provenant du Cambodge se fixèrent dans le pays de Chaudoc dans la première moitié du XIXe siècle, à l'instigation du gouvernement annamite qui trouvait en eux d'excellents soldats pour garder la frontière du Sud-Ouest. — Au Cambodge, les Malais ont plusieurs petites colonies échelonnées sur les rives du Mékong. Ces gens, positivement originaires de la presqu'île et des îles malaises, vinrent s'établir en pays Khmer, surtout au cours des XVIe et XVIIe siècles.

Fig. 12. — Métis tagalo-annamites.

Fig. 13. — Métis malayo-annamites.

ment entre Chinois et Annamites; autant vaudrait parler de métis franco-anglais ou austro-espagnols! Cependant, le terme est consacré ici, dans notre Indochine, et l'on dit officiellement : les métis chino-annamites, en parlant de ceux auxquels les Annamites ont, dès les temps anciens, donné le nom de Minh-huong. Ces Minh-huong ont, pendant très longtemps, suivi presque tous la nationalité de leur père chinois. Mais ils auraient fini par constituer un état dans l'état; aussi un édit de l'empereur Minh-Mang, en 1827, conféra-t-il à tous les Minh-huong la nationalité annamite avec les charges et privilèges y attachés. Cet édit tomba en désuétude, dès le début de l'occupation française de la Basse-Cochinchine; ainsi, nos Minh-huong recommencèrent-ils à devenir Chinois et ce n'est qu'en 1892 que l'ordonnance de Minh-Mang fut remise en vigueur par notre administration, non sans quelque résistance de la part des intéressés. Nous pouvons bien, en effet, plier les Minh-huong à nos lois et règlements, en les assimilant aux Annamites, mais nous ne saurions les empêcher d'adopter, quand il leur convient, le costume chinois de préférence au costume annamite, d'employer la langue chinoise plutôt que la langue annamite, de vivre enfin les mœurs chinoises de préférence aux mœurs annamites. Le plus grand nombre des filles Minh-huong épousent des Chinois et de ce fait sont perdues pour la colonie. Quant aux hommes, ceux qui ne quittent jamais le pays de Basse-Cochinchine finissent malgré tout par s'indigéniser avec le temps. Ceux qui, au contraire, suivent leur père en Chine quand le moment de la retraite a sonné pour lui, c'est-à-dire quand il estime qu'il peut aller vivre dans son pays natal du produit des économies réalisées en terre de Nam-Ky, ceux-là deviennent vrais Chinois dès leur débarquement à Canton, à Swabow ou à Amoy; pas besoin pour eux de loi Delbruck! et si plus tard ils croient devoir revenir sur les rives du Donnaï ou du bas Mékong qui les ont vu naître, ils sauront bien se prévaloir de leur qualité de Minh-huong, auprès de l'administration française.

Je suis oiseau, voyez mes ailes; je suis souris, vivent les rats!

Le nombre des Chinois, en Basse-Cochinchine, a toujours été très grand, beaucoup plus grand qu'au Tonkin et en Annam, le pays étant bien moins peuplé et bien plus riche que les deux régions précitées; aussi, je ne crois pas exagérer en disant que l'on retrouverait des traces de sang chinois chez un vingtième au moins de nos Cochinchinois. Certaines régions, telles que celle de Hatien par exemple, furent primitivement colonisées par des Chinois qui prirent des femmes annamites ou cambodgiennes, et ce sont les descendants de ces métis chino-annamites et chino-cambodgiens qui forment la plus grande partie de la population actuelle *Annamite* de Hatien.

Les Minh-huong fixés définitivement dans le pays se fondent dans la population indigène et les Annamites dont le père est Minh-huong ne se distinguent plus des autres.

Voici (fig. 14) un Minh-huong avec sa femme annamite et ses deux enfants complètement annamites.

Et (fig. 15) trois beaux enfants Minh-huong, de neuf, six et trois ans;

Fig. 14.

Fig. 15.

Fig. 14-15. — Minh-huong.

les deux garçonnets ont des caractères mixtes, la fillette, qui est l'aînée, est complètement annamite.

Les figures 16 et 17 représentent deux jeunes filles Minh-huong; la

première (16) a non seulement les traits beaucoup plus chinois qu'annamites mais encore est vêtue et coiffée à la mode chinoise, de telle sorte

Fig. 16 Fig. 17.

Fig. 16-17. — Fillettes minh-huong.

que rien ne la différencie des vraies Chinoises; par contre la seconde (17), qui est vêtue et coiffée à l'annamite, a aussi les traits tout à fait annamites.

Fig. 18. — Minh-huong.

La figure 18 est la photographie d'un Minh-huong de trente ans; la finesse de ses traits et l'expression de son regard peuvent très bien le faire prendre pour un Annamite pur.

Tandis que les deux Minh-huong représentés (fig. 19 et 20), quarante et un ans et quarante-deux ans, n'ont absolument rien d'annamite et ne peuvent être pris que pour de vrais Chinois; c'est cependant leurs mères qui sont annamites!

Ch. v. D... (fig. 21) est un Minh-huong qui avait vingt-quatre ans quand je le fis photographier en 1912. C'est un brave garçon travailleur et sérieux. Il est tout à fait annamitisé et a pris une femme annamite dont il a trois enfants. Son père, qui était Chinois de Fokien, est mort il

y a plusieurs années. D'après les renseignements qui m'ont été fournis par les Annamites, les Chinois de Fokien seraient beaucoup moins

Fig. 19.

Fig. 20.

Fig. 21.

Fig, 19-21. — Minh-huong.

rebelles à l'annamitisation de leurs enfants métis que ceux de Canton.

La mère de Ch. v. D est Annamite de Tayninh.

Par les traits du visage, l'expression de sa physionomie et les autres caractères extérieurs, Ch. v. D. n'est pas plus particulièrement annamite

que chinois, mais il y a en lui quelque chose de très curieux, sa chevelure, qui est toute frisée très serrée. La chose n'est pas très visible parce que la photographie ne rend pas très bien ce caractère; ensuite, surtout, parce que je n'ai jamais pu obtenir d'un Annamite aux cheveux frisés qu'il tînt ses cheveux secs pour venir se faire photographier; il faut qu'auparavant il les mouille, les étire, les aplatisse et naturellement, par ces procédés, la frisure disparaît en partie, momentanément du moins.

De qui Ch. v. D. peut-il tenir une pareille chevelure? Pas de son père ni de ses ancêtres paternels. De sa mère? N'oublions pas qu'un village cham est contigu au centre annamite de Tayninh, que les Cambodgiens sont à quelques kilomètres et que les Moï ne sont pas loin.

On voit, par tout ce qui précède, combien le peuple annamite, déjà si anciennement mêlé, se trouve à présent sollicité par les métissages les plus divers. Et il en sera ainsi de plus en plus et dans tous les pays du monde. Ceci est la première conséquence de la facilité toujours croissante des communications entre les peuples, qui amène le contact de plus en plus grand des diverses races.

Un jour de janvier 1888, me trouvant de passage à Paris, j'assistai, à la Sorbonne, à une conférence de Laffitte. Il affirma que les idées positivistes finiraient, un jour, par dominer le monde, comme une sorte de religion universelle. Par contre, il nia que les diverses races humaines soient appelées à se fondre ensemble, dans un avenir plus ou moins lointain. « Il y aura bien çà et là quelques mélanges, dit-il, mais ces mélanges n'auront jamais une grande importance. » — Je ne partage en rien les opinions de mon conférencier de 1888.

Les Balkans
Leur premier peuplement

Par S. ZABOROWSKI

Les Balkans ne forment vraiment une presqu'île qu'à partir de la ligne de faîte de l'ancien Hœmus. Cette chaîne qui leur a donné son nom n'en limite d'ailleurs au nord que la moitié orientale; elle prend naissance à l'ouest, vers le milieu de leur largeur, non loin du Danube qui la coupe aux « Portes de fer ». Elle n'est séparée que par cette faille des Alpes de Transylvanie avec lesquelles elle forme un vaste *cirque s'ouvrant au nord-est*. La moitié occidentale de la presqu'île est limitée au nord par le cours de la Save, affluent du Danube, qui prend sa source dans les Alpes carniques. Dans cette partie occidentale, les principales chaînes de montagnes ne se développent pas suivant des lignes transversales comme les Balkans de Rhodope à l'Est. Elles se dirigent du Nord au Sud parallèlement au littoral de l'Adriatique. Elles laissent entre elles des vallées qui, en communication avec des vallées plus méridionales, comme celle si importante du Vardar, établissent des relations entre le bassin du Danube et celui de la mer Egée. La presqu'île proprement dite des Balkans se divise donc en deux grandes zones; l'une, dont les Balkans forment l'arête, est asiatique; la seconde est adriatique. Une troisième zone se détache au sud; c'est, avec une partie de l'Albanie, la Grèce et ses îles, une zone méditerranéenne. Je ne crois pas qu'on ait accordé assez d'attention à cette division nécessaire.

L'ouverture des deux fosses médiocrement profondes du Bosphore et des Dardanelles est récente. La mer Noire était un bassin fermé absolument indépendant de la Méditerranée jusqu'au commencement du quaternaire. L'Europe faisait corps avec l'Asie.

Et certes on ne peut pas dire que, même aujourd'hui, l'étroit goulet du Bosphore et des Dardanelles soit un obstacle bien sérieux aux communications incessantes entre les deux continents.

La plaine orientale du Danube, qui se jette d'ailleurs dans le bassin du nord de la mer Noire, participe de la nature et du climat de la Russie méridionale. Les vents du nord-est, venant de l'immense plaine russe, se font sentir souvent et durement sur tout le littoral européen de la mer Noire. La chaîne des Balkans, qui en brise la force ou les arrête, assure évidemment un climat meilleur à la presqu'île qu'elle abrite. Il y

a là, derrière elle, des massifs aussi élevés tels que ceux du Rhodope ou Despoto Dagh, 2300 mètres, de la Thessalie, de l'Olympe même, 2900 mètres. Sur toutes ces hauteurs, qui s'enchevêtrent, le climat est plutôt rude. Mais d'autre part le sirocco se fait sentir jusqu'en Macédoine. Et plus au sud et à l'ouest, c'est la Méditerranée qui est la régulatrice de la température et des saisons.

Au nord-est, des plantes de la flore de la Russie s'étendent jusqu'aux pieds mêmes des Balkans. Au nord-ouest, c'est la flore des plaines de la Hongrie qui l'emporte. Sur les contreforts méridionaux des Balkans au contraire et dans les provinces qu'ils protègent, la Thrace, la Macédoine, de même qu'en Thessalie, en Epire et en Albanie, le caractère de la végétation est nettement méditerranéen. Toute la presqu'île du Bosphore est, d'autre part, intimement unie à l'Anatolie par sa flore. Enfin, du côté de l'Adriatique, c'est la flore lombarde qui couvre le littoral, et c'est celle du Tyrol qui s'étend sur les hauteurs de la Bosnie, de l'Herzégovîne, de la Serbie... Cette région se sépare donc bien nettement des autres, de celles situées à l'est et au sud des Balkans. Elle s'oppose, par sa configuration, ses connexités, sa flore, etc., à la zone nord-orientale que les Balkans séparent de la zone asiatique, mais qui subit avec celle-ci des influences semblables.

Cette région adriatique a peut-être eu des habitants à une époque aussi reculée que l'Europe occidentale. Des restes humains (une mandibule et de petits fragments d'un pariétal, d'un occipital, d'un frontal, de portions sus-orbitaires) ont été découvertes à Krapina (comté de Warazdin, Croatie du nord), dans un diluvium, avec des silex taillés. Et M. Gorjanowic, professeur de géologie et de paléontologie à Agram, les a présentés comme quaternaires et comme rapportables à un sous-type à crâne rond de la race de Néanderthal. J'ai discuté ces déterminations en passant en revue les silex et les restes d'animaux mêlés qui auraient accompagné les débris humains, et signalé la difficulté, le péril qu'il y a à reconstruire un crâne dans sa forme primitive avec des menus morceaux. J'ai signalé moi-même un crâne d'une caverne du nord de Cracovie qui présentait des caractères faciaux du *Neanderthaliensis*, sans avoir peut-être la voûte très surbaissée et très allongée; mais il était néolithique.

La race de Néanderthal-Spy a eu des représentants en nombre appréciable, depuis Gibraltar jusqu'au sud de l'Allemagne. Que cette race se soit vraiment répandue dans l'Europe centrale, cela ressort de la survivance de certains de ses représentants, jusqu'à l'époque néolithique, en Moravie et au delà des Carpathes. Nous n'avons pas le moindre indice nous autorisant à supposer que cette première apparition de l'homme en Europe soit due à des relations de celle-ci avec l'Asie. Au contraire, tout nous fait présumer des rapports entre l'arrivée de l'homme primitif et les communications du midi méditerranéen de l'Europe avec l'Afrique.

Le Danube, qui remonte brusquement vers le nord à peu de distance de la mer Noire, débouchait naguère dans un bassin communiquant avec la Caspienne, mais fermé du côté du littoral asiatique de la mer Noire, par

une ligne de faîte qui, coupant cette dernière en deux, joignait les Balkans au Caucase par la Crimée. Nous n'avons pas de restes humains quaternaires ou néolithiques appartenant à la zone asiatique des Balkans. Mais tout ce que nous savons du passé de l'Asie antérieure nous permet d'affirmer que le type de notre homme primitif, du *Néanderthaliensis*, lui fut toujours étranger.

L'Italie même est restée bien sauvage pendant les temps quaternaires. Et les îles de la Méditerranée, à part peut-être la Crète et la Sicile, n'étaient pas ou presque pas peuplées. Il est donc rationnel de penser que les Balkans n'avaient que des habitants clairsemés, *s'ils en avaient*, et que ces habitants ne se sont pas élevés au-dessus de la pure sauvagerie. Après la fin des temps quaternaires, bien après peut-être, une industrie nouvelle y a pénétré, non sans doute pour des besoins qui n'existaient pas, donc avec un peuple nouveau. Il semble que ce soit dû à des relations directes avec l'Asie. Il faut bien rappeler les notions très sûres que nous possédons sur des migrations d'origine asiatique à l'époque de la pierre polie.

*
* *

L'âge du renne a été suivi d'une époque indécise, surtout pluvieuse où la population indigène est restée très clairsemée. Dans l'Europe centrale, ce fut l'époque de la faune des steppes, où l'homme vivait toujours dans des cavernes, n'ayant d'autre ressource que la chasse. Son industrie, pauvre et grossière, s'est enrichie à la fin d'objets importés. La hache polie en pierre dure fut d'abord un objet importé. Restée rare en Afrique et même en Égypte où la taille du silex a atteint une perfection incroyable, elle ne répondait pas partout à des besoins déterminés. Or, elle est assez commune dans l'Europe centrale dont l'industrie de pierre, à la fin, est particulièrement caractérisée par la présence de la *hache-marteau*.

Son emploi est en relation avec la construction des villages lacustres. Ceux-ci ne répondaient nullement aux mœurs des indigènes restés nomades même après l'introduction d'animaux domestiques, et d'un peu de culture. Ils exigeaient un travail patient considérable de la part de leurs auteurs. Et la confection des pilotis nécessitait l'emploi de la hache polie. Or les palafittes ont été introduites en Suisse par le haut Danube. Les plus anciennes sont celles du lac de Constance, à proximité du haut Danube. On les a retrouvées dans la haute Autriche, on les a retrouvées dans les Balkans. Et certaines de celles-ci représentent une énorme durée. Tel est le cas de celle de Ripac où, au-dessus de la pierre polie, on a trouvé l'industrie du bronze, puis celle du fer et enfin des monnaies romaines.

Tel est aussi le cas de celle de Laibach, célèbre pour ses figurines en terre cuite. D'autres palafittes ont été en usage dans les Balkans jusqu'au temps d'Hérodote au moins. Telles sont celles occupées par les Péoniens.

C'est de la région de la Save que l'usage des palafittes a été introduit en Vénétie et sur le lac de Garde, comme il a été introduit de la Suisse au nord-ouest, sur le lac de Varèse. Avec ces villages péniblement construits pour la sécurité de leurs habitants, avec les habitudes sédentaires qu'ils impliquaient, furent introduites des plantes cultivées déjà perfectionnées, le blé en particulier, une orge peut-être, un lin. Ces variétés appartenaient à l'Asie. Leurs introducteurs ont peut-être aussi amené avec eux quelques animaux domestiques, un mouton. Par leurs caractères physiques, eux-mêmes appartenaient incontestablement à l'Asie. D'après des statistiques depuis longtemps dressées (Hervé), ils ont pénétré en France d'abord par le nord-est, puis presque tout le long de notre frontière de l'est. Et cela encore indique bien leur provenance balkanique et danubienne.

Plus tard, des objets de la civilisation de l'Asie mineure ont été directement apportés sur le littoral de la mer Noire, au nord du Danube, alors que les indigènes de ces contrées ne se servaient encore que d'outils de pierre. J'ai maintes fois cité des poteries peintes, des ornements en verre, sur le Dniestre, le Dniepre, en Roumanie, associés à l'industrie locale de pierre. J'ai cité aussi ces pièces si curieuses de Tordos en Transylvanie, statuettes en terre cuite ou vases avec figure de chouette, de la civilisation troyenne. Le métal était depuis longtemps en usage en Asie alors que dans l'Europe continentale on ne connaissait que la pierre. Mais à l'époque même de Tordos et des autres gisements ci-dessus, le cuivre avait pénétré jusqu'en Suisse. Il y a en Suisse des villages lacustres de l'âge du cuivre pur et son emploi s'est quelque peu répandu parmi les indigènes avant la connaissance du bronze. Il y a eu une industrie du cuivre sur le Danube moyen, en Hongrie... — On sait à quelle époque reculée le cuivre a été apporté en Crète et sur quelques points du littoral méditerranéen, en Provence même, par les gens de Crète, de Chypre ou du littoral asiatique voisin. Cependant c'est de l'Europe centrale, de la Suisse ou du haut Danube, que le cuivre a été introduit en Italie. Et c'est un peuple indigène de l'Europe centrale, de la race de nos dolichocéphales néolithiques, le peuple de Remedello Sotto, qui l'y a introduit. Son outillage était celui-là même dont des échantillons ont été récoltés autour de Buda-Pesth. Comment cette pénétration du cuivre aurait-elle pu se faire, s'il n'y avait pas eu par les Balkans des relations incessantes de l'Europe centrale avec l'Asie? Ces relations ont été plus actives encore à l'âge tout proche du bronze. Elles s'accompagnaient d'une affluence considérable d'émigrants. Pendant tout le temps de la diffusion de l'emploi du bronze se montre avec une constance remarquable et une saisissante netteté, en Suisse particulièrement, un élément ethnique (autrefois appelé *type de Disentis*, à crâne globuleux) dont les traits physiques fondamentaux sont les mêmes que ceux des immigrants néolithiques. C'est l'*Eurasiate*, le blanc à cheveux bruns foncés droits, autochtone de l'Asie antérieure, dont la présence y a été relevée dès les temps les plus anciens qui nous soient accessibles.

*
* *

Maintenant pourrait-on soutenir que cet *Eurasiate* occupait les Balkans ou du moins les zones asiatique et méditerranéenne des Balkans, bien avant toute connaissance du métal? C'est là une très grosse question. Je me bornerai à rappeler que des auteurs ont reconnu une origine *hétéenne* à un grand nombre de noms géographiques de la Grèce et que *certainement*, parmi les indigènes que les Grecs ont englobés sous le nom de *Pélasges*, l'*Eurasiate* tenait une place importante, puisque c'est lui qui a introduit le cuivre, le bronze en Crète près de 3 000 ans avant notre ère. Je n'en conclus rien pour les Balkans.

Si les émigrants d'Asie s'étaient emparés de la région centrale de l'Europe en envahisseurs nombreux et puissants, nous devrions reconnaître que tous les éléments de leur civilisation, plantes cultivées, animaux domestiques, mœurs, langue parlée, étaient comme eux d'origine asiatique. Ce n'est pas le cas. Ils ont formé des agglomérations importantes, en Suisse tout d'abord. Mais il semble que ce soit par l'accroissement successif de petites colonies. Des peuples se sont dégagés de leur masse peu à peu, au cours même de l'âge du bronze, comme les Ligures dont la langue avait peut-être quelques points de contact avec le slave, les Ombriens que Sergi a qualifiés de protoslaves, les Vénètes, des protoslaves. Mais aucun de ces peuples ne se composait d'Eurasiates à l'exclusion de tout élément indigène. Aucun ne s'est présenté d'abord en Europe, en conquérant, imposant à des pays entiers une domination durable. Lorsqu'ils surgissent dans l'histoire, ils sont en possession de territoires parfois bien étendus (comme les Ligures), depuis un temps qui n'a pas de point de départ. Partout où leur action a été saisissable, nous les voyons se conduire en colonisateurs, rechercher souvent les indigènes, se mêler ou se souder à eux ou les déposséder lentement, comme à Hallstatt chez les Gaulois, à la manière des Ligures en Étrurie.

Dans la partie adriatique des Balkans, que nous connaissons à peu près seule dans son passé préhistorique, les Eurasiates ne furent d'abord qu'une infime minorité qu'on ne retrouve même pas. J'ai attiré naguère l'attention sur le tombeau-caisse de pierres de Barakowač en Bosnie, dont le squelette accroupi avait un silex à la main. Ce genre d'inhumation et ce rite consistant à placer dans la main droite du mort un couteau de silex, un poignard en bois de cerf ou quelque autre arme, nous les avons observés dans toute l'Europe centrale, du Dniestre, à la Bohême, à la Suisse, chez des peuples de la même race indigène, et aussi en Italie, tout d'abord dans les nombreuses sépultures de Remedello Sotto (entre Brescia et le lac de Garde), où le poignard de cuivre remplaçait le silex.

Le tombeau de Barakowač n'est pas isolé dans les Balkans. Il a été retrouvé en Herzégovine, à Trébizatthale, à Foca... Et si on ne l'a pas retrouvé plus loin encore et plus souvent, c'est que les recherches elles-mêmes et les occasions de découvertes ont presque totalement manqué.

L'homme du tombeau de Barakowač était bien, je le répète, de la race néolithique de l'Europe centrale, qui a afflué en France par le nord-est, celle de nos dolmens. Dans la palafitte de Ripač, un crâne (indice 71), témoigne également de la présence de cette race *à l'âge de pierre* à travers les Balkans. Dans une localité près de Vukovar, en Slavonie, on a découvert, en 1897, sept squelettes couchés sur le côté avec les jambes repliées, comme à Barakowač. Ce sont aussi des néolithiques et ils ont les mêmes caractères. Deux crânes néolithiques de Babska près de l'ancienne Sirmium, de Mitrovic sur la Save, sont identiques avec eux. Et l'un de ces derniers a un indice très bas de 69 hautement caractéristique des plus anciens représentants de la race. Ces faits me paraissent suffisants pour affirmer que les Balkans ont été peuplés dès l'âge de pierre par des peuples de la race indigène de l'Europe centrale, dite néolithique. Nous l'y retrouverons d'âge en âge. Les Hellènes en étaient, les Thraces aussi, et elle a encore des représentants au cœur de la Bulgarie, sans parler des Albanais. Pas un seul crâne d'Eurasiate néolithique n'a encore été recueilli dans la zone adriatique. C'est une lacune dans nos connaissances.

*
* *

Les stations néolithiques explorées sont encore trop peu nombreuses. Mais nous en connaissons d'importantes qui donnent une assez haute idée de la civilisation relative atteinte dans la zone adriatique avant l'emploi des métaux ou au moment où celui-ci allait se généraliser. Ce sont celles de Laibach, de Butmir près de Serajewo, de Jablanica en Serbie...

A Jablanica, sur une colline, à 4 km. de la voie de Belgrade à Nisch, on a trouvé des figurines en terre cuite comme à Laibach, des pesons de métier à tisser, une céramique faite au tour... Sur une colline dominant Serajewo, on a découvert dans le matériel néolithique une pointe de flèche triangulaire en obsidienne (de Hongrie? de l'archipel italien? de l'île de Milo?). A Kraljewine, sur la Bosna, nord-est de Trawnik, l'outillage était varié (flèches, couteaux, perçoirs, haches polies...), les poteries n'étant cependant ornées que d'impressions digitales. La station de Butmir, à 13 km. de Serajewo, sur un petit mamelon entouré de marais, consistait en des fonds de cabane, de 40 à 60 centimètres de profondeur sur 5 à 7 mètres de long. Parmi les cendres et charbons de ces cavités, des débris de poteries ont été ramassés en quantité énorme. Ces poteries, fabriquées sur place avec la terre argileuse des marais voisins et cuites en plein air, sont de formes très variées et couvertes d'une ornementation très riche, tracée parfois avec une sûreté de main et une régularité qui étonnent. Un grand nombre de figurines parmi lesquelles des têtes humaines, étaient mêlées à elles.

L'outillage en silex était riche et varié. Dans cet outillage, il y avait des herminettes polies en *schiste siliceux*, plates d'un côté et bombées de

l'autre, qui devaient servir à ramasser l'argile nécessaire pour la poterie ou à bêcher. Parmi les débris de cuisine abondaient les os d'un petit bœuf. Les habitants de Butmir ont abandonné leur village pour émigrer au sud, avant de connaître l'emploi du métal.

Jusqu'à présent, pour témoigner de l'existence d'un âge du cuivre, on ne possède que des pièces disséminées : dans deux tombes de Glasinac, des lames de poignards triangulaires à base très large, identiques à des pièces trouvées en Italie à Monte Bradoni et en différents endroits, des pics ou pioches avec trou d'emmanchement au milieu, *caractéristiques de l'industrie hongroise du cuivre.*

Pour l'âge du bronze, on ne possède aussi que des pièces trouvées isolément : elles sont d'ailleurs nombreuses et variées. On a découvert cependant une cachette de fondeur (culots de métal, haches, ciseaux, faucilles...), preuve de l'existence dans les Balkans de métallurgistes colporteurs; une station sur la côte d'Albanie, à peine explorée, etc.

La civilisation du premier âge du fer semble avoir été particulièrement brillante dans la zone adriatique des Balkans. J'ai dit plus d'une fois qu'on aurait dû donner à cette civilisation le nom de *Nord-Adriatique*, car c'est par le nord de l'Adriatique qu'elle a pénétré dans le centre de l'Europe, tout d'abord jusqu'à Hallstatt; et parce que c'est par suite des relations maritimes développées par l'Adriatique avec l'Orient qu'elle s'est formée, relations renouvelées si activement au temps de la puissance de Venise. Elle appartient d'ailleurs essentiellement, j'allais dire exclusivement, à cette partie de l'Europe. Les monuments qu'elle a laissés sont des nécropoles souvent remarquables par le nombre et la richesse de leurs tombes. En Italie elle est ombrienne, à part les colonies grecques ou pélasgiques du littoral. Et ces sépultures sont presque exclusivement à incinération. On a découvert en Bosnie une nécropole dont le synchronisme a été nettement établi, terme à terme, avec les différentes nécropoles célèbres de Bologne qu'on a classées entre 1100 et 400 avant notre ère. C'est celle de Glasinac. Au sud-est de Serajewo existe un plateau élevé que couvraient 20 000 tumulus. Ces tumulus, formés de pierres et de terre, représentaient 60 000 sépultures environ. Ce fut probablement la nécropole d'une agglomération de 25 000 habitants pendant près de 600 ans. D'après les objets recueillis, elle aurait été en usage depuis le XIe jusqu'au Ve siècle avant notre ère, comme celles de Bologne. Elle appartient donc en partie à une époque historique, puisque au VIe siècle, Darius (523-485) pénétrait dans les Balkans avec une armée et, passant au nord du Danube, s'aventurait jusqu'en Scythie. Elle est attribuable aux Thraces ou plutôt à un peuple du groupe de ceux-ci et de mêmes mœurs à peu près.

Dans 267 tumulus fouillés de 1895 à 1896, les sépultures à incinération étaient dans la proportion de 30 p. 100, de moins du tiers; celles à inhumation formaient les 60 p. 100; les autres, 10 p. 100, étaient mixtes. La population de Glasinac inhumait donc généralement ses morts, alors que Ombriens et Vénètes les incinéraient tous; elle n'était pas comme ceux-ci de

race *eurasiate*, mais il y avait des *Eurasiates* parmi elle comme à Hallstatt même. Parmi les cimetières vénètes dont plusieurs ont été explorés soigneusement, je citerai seulement celui de Santa Lucia, près Tolmino, en Carniole, qui est tout à fait synchronique des tumulus de Glasinac. Sur 3 000 sépultures qu'on y a comptées, il y en avait seulement trois à inhumation. C'est l'invasion gauloise du IVe siècle qui en a déterminé l'abandon. On y a récolté 1 629 fibules en bronze dont 240 à représentations animales comme celles de la Certosa, près Bologne, 108 en fer, 80 vases en bronze de fabrication étrusque, une seule épée et sept lances en fer (de l'industrie de la Tène avec quelques fibules). Dans les tumulus de Glasinac, on a récolté 734 objets de bronze contre 99 en fer, parmi lesquels des épées en bronze et en fer, 1 885 *perles d'ambre*.

Lorsqu'on se rapproche du nord de l'Adriatique, la population est plus mêlée, et du fait de l'influence des Eurasiates qui l'occupent, la proportion des incinérations augmente. Dans le cimetière de Sanskimost sur la Sana (angle nord-ouest de la Bosnie), près de la moitié des tombes est à incinération (haches de bronze, perles de verre et d'ambre, vases peints d'origine grecque comme ceux de la Certosa près Bologne). Dans le cimetière de Jezerine, même région, près de Bihac, sur 553 sépultures, 328 étaient à incinération. Dans celles à inhumation, comme dans les autres, perles de verre bleu (1491) et d'ambre (1281).

Mais lorsque l'industrie de la Tène commence à l'emporter, lorsque les Gaulois arrivent, les inhumations reprennent aussitôt le dessus. Elles représentent 85 p. 100 des sépultures. Au contraire, dès que l'industrie de la Tène tend à disparaître, que les Gaulois se fondent ou s'en vont, leur proportion descend à 40 p. 100; elle tombe à 7 p. 100 pendant l'époque romaine.

En Dalmatie, à Lika, Est de Prozor, on a découvert une nécropole du premier âge du fer qui a été en usage jusqu'à l'époque romaine. Les mêmes vicissitudes à peu près y ont été observées. Dans la Macédoine centrale, au village de Pateli, du côté d'Ostrovo, un cimetière a été signalé qui serait du même genre, mais formé par un peuple ayant les mœurs de celui de Glasinac. Au temps de Philippe II, père d'Alexandre, des Illyriens étaient descendus en Macédoine. Il les repoussa jusqu'au delà du lac *Lychnus*, l'Ochrida actuel, en s'emparant de *Lychnidos*, à 25 kilomètres de laquelle s'est élevée Ochrida, dont plus tard les Romains, plus tard encore les Bulgares (801) ont été les maîtres.

Un gros village fortifié, sur pilotis, datant de la période gauloise, a été fouillé à Donja Dolina sur la Save, cercle de Bosnisch-Gradiska. Avec des épées de bronze, on y a recueilli des fibules du type de la Certosa. Mais on y a trouvé aussi des imitations barbares du tétradrachme macédonien de Philippe II (359-336). Ces monnaies ont été répandues par les Gaulois, en Pannonie, jusque dans le Noricum, leur patrie primitive. Elles ont pénétré même en Dacie. Entre les pilotis du village se trouvaient des tombes à inhumation et dans la nécropole voisine de Greda Dolina, on a mis au jour un squelette de femme surchargée de bijoux, énormes

anneaux d'oreilles, succession de bracelets couvrant tous les avant-bras, torques pectoraux... Ce sont des richesses qu'accumulaient les Gaulois après leurs expéditions suivies de pillage. L'outillage était très varié, les poteries souvent riches. Les pesons de fuseaux en grand nombre, étaient décorés avec soin. Parmi les fibules des types de Glasinac et de la Certosa, il y en avait une avec pendentifs qui était identique à l'une des fibules de Sanskimost appartenant aussi pour partie à l'époque de la Tène. Parmi les animaux domestiques, nous retrouvons tous ceux de l'Europe centrale : un chien (*intermedius*, entre la pierre et le bronze), deux porcs, deux chèvres, le bœuf primitif, le *brachyceros*, le petit cheval de tous les âges... De même pour les plantes cultivées; l'orge, un blé commun, le millet, qui figuraient déjà dans les cultures de l'âge de la pierre en Suisse, le pois de l'âge du bronze, la fève, la lentille... Ces éléments essentiels de la civilisation sont indigènes. Les Gaulois les ont apportés avec eux ou de chez eux. Il m'a été possible de retrouver de leurs descendants dans cette région où ils furent quelque temps établis si solidement. Pour la plupart, ils ont gagné la Macédoine et sont allés fonder, en Asie, le royaume de Galatie qui conservait son autonomie et sa langue encore au temps de saint Jérôme.

*
* *

Dans les premières fouilles des tumulus de Glasinac, on a récolté 32 crânes. Leurs indices céphaliques s'élèvent de 73 à 82. Ils portent donc des traces de mélange; 76 p. 100 étaient cependant dolichocéphales. Ils appartenaient à des individus grands, à téguments clairs, bien voisins encore des néolithiques de l'Europe centrale, de la région même des Balkans. Mais toute la population n'était pas représentée dans cette série. Les incinérateurs y figuraient dans la proportion de 30 p. 100. Et il est admissible que ceux-ci étaient en majorité des Eurasiates bruns à tête globuleuse. Dans la proportion de 24 p. 100 parmi les inhumateurs, ils devaient former au total près de la moitié de toute la population. En 1907 une nouvelle série de 94 crânes, en provenance de Glasinac (63), de Jezerine, de Stolac en Herzégovine, ont été réunis et mesurés. Il y avait parmi eux de purs descendants des néolithiques (25) avec des indices très bas de 63 à 74 (voûte du crâne allongée, nez haut et étroit, orbite basse). Avec 36 autres crânes moins accentués, ils formaient encore une majorité de 60 p. 100 de dolichocéphales. Mais à Jezerine la population se composait en grande majorité d'incinérateurs. Et nous avons d'ailleurs dans le nombre des inhumateurs des brachycéphales très accentués avec des indices de 80 à 94. Dans une petite série provenant de Sirmium (Slavonie), et datant du VIe siècle, les brachycéphales (ind. de 80 à 90) représentaient 57 p. 100 des inhumateurs. A Stolac, en pleine Illyrie, du cimetière de l'époque de Glasinac, 16 crânes ont donné des indices de 75 à 88, accusant aussi une certaine prépondérance des Eurasiates même parmi les inhumateurs. Il faut se rendre à l'évidence de ces faits. Sinon à la fin de l'âge du bronze

du moins pendant le premier âge du fer, la plus grande partie des Balkans a été submergée par une immigration continuelle d'indigènes de l'Asie mineure. Et s'infiltrant partout, ils se sont rapidement mêlés aux indigènes d'Europe. Ce mélange n'a plus cessé de se poursuivre à leur avantage. Puisque par exemple dans la population actuelle de la Bosnie, il n'y a pas 10 p. 100 d'individus qui puissent passer pour représenter assez purement les indigènes néolithiques.

*
* *

Une telle transformation dans la zone adriatique des Balkans, *l'Albanie à part*, nous renseigne bien sur ce qui a dû se passer dans la zone asiatique. Sans changer de nom ni de place, des peuples comme les Mœsiens ont eu leurs caractères physiques changés à peu près complètement. On sait d'ailleurs que de leur côté des groupes d'indigènes des Balkans ont poussé leurs entreprises guerrières en Asie et s'y sont établis bien avant les Gaulois, avant le premier âge du fer de l'Adriatique. Cet entre-croisement de mouvements contraires s'est opéré à une époque voisine de celle où les Hellènes eux-mêmes ont envahi la Grèce.

Ceux-ci, si ignorants en ce qui concernait leurs origines, en ont recueilli des souvenirs. On peut lire dans l'*Iliade* (*XIII*, 3 et *IX*, 71-72) : « Jupiter contemple la terre qui nourrit les Thraces *dompteurs de chevaux* et les belliqueux Mysiens si redoutables dans la mêlée. » Thraces et Mysiens étaient les *indigènes des plaines* de la zone asiatique des Balkans, depuis le Danube. Et déjà avant le IXe siècle, avant notre ère, ils avaient affronté des luttes avec les peuples de l'Asie. Hérodote le dit expressément (*VII*, 73) : « Les Phrygiens s'appelaient Briges, suivant les Macédoniens, tant que ces peuples restèrent en Europe et demeurèrent avec eux. Mais étant passés en Asie, ils changèrent de nom en changeant de pays, et prirent celui de Phrygiens. Les Arméniens étaient armés comme les Phrygiens, *dont ils sont une colonie.* » D'après un auteur plus vieux même qu'Hérodote, Strabon raconte que des Mysiens s'étaient *emparés de la Troade*, et que des Phrygiens les repoussèrent pour prendre leur place sous le nom de Bithyniens. « Il y a lieu d'attribuer à ces différents peuples sans exception, dit-il (*XII*, c. *IV*, 4), une origine thracique, par la raison que les Thraces habitent de l'autre côté du détroit et qu'entre les uns et les autres on *ne remarque pas à proprement parler de différence sensible.* »

Ces différents peuples ont figuré dans l'armée de Xerxès. Et Hérodote en donne le dénombrement : « Les *Thraces asiatiques* avaient sur la tête des peaux de renard, et pour habillement des tuniques et par-dessus, une robe très ample de diverses couleurs avec des brodequins de peaux de jeunes chevreuils. Ils avaient outre cela des javelots, des boucliers légers et de petits poignards. Ces peuples étaient passés en Asie où ils avaient pris le nom de Bithyniens. Ils s'appelaient auparavant Strymoniens, comme ils en conviennent eux-mêmes, dans le temps qu'ils habitaient

sur les bords du Strymon (la Struma à l'ouest de la Macédoine) d'où les chassèrent, suivant eux, les Teucriens et les Mysiens... »

La Thrace, pour les plus anciens Grecs, occupait les Balkans jusqu'au delà du Danube, et c'était encore pour eux comme un réservoir de peuples. « Les Thraces sont, dit Hérodote (*V*, 3), la nation la plus nombreuse de la terre. S'ils étaient gouvernés par un seul homme, ou s'ils étaient bien unis entre eux, ils seraient à mon avis, le plus puissant de tous les peuples. Mais cette union est impraticable, et c'est cela même qui les rend faibles. Ils ont *chacun un nom différent*, suivant la contrée qu'ils habitent. Cependant leurs lois et leurs usages sont en tout à peu près les mêmes, excepté chez les Gètes... »

Les Gètes habitaient au nord du Danube... « Les autres Thraces se contentant d'une seule femme la surveillaient très étroitement, ne l'ayant obtenue qu'après avoir versé un prix élevé aux parents. Ils portaient des stigmates sur le corps (des tatouages). C'était chez eux une marque de noblesse... Rien de si beau à leurs yeux que l'oisiveté, rien de si honorable que la guerre et le pillage, et de *si méprisable que de travailler la terre*. Ils n'adorent que Mars, Bacchus et Diane... Et voici comment se font les funérailles des gens riches. On expose le mort pendant trois jours, et après avoir immolé toutes sortes d'animaux, on fait un festin auquel les pleurs servent de prélude. On lui donne ensuite la sépulture, *après l'avoir brûlé ou non. On élève un tertre sur le lieu* de la sépulture, et l'on célèbre des jeux de toute espèce. »

Ces funérailles, ces tumulus sont bien ceux de la nécropole immense de Glasinac en Bosnie. Et les mœurs décrites, si semblables à celles des Gaulois, des Germains, sont bien celles du premier âge de fer de la zone Adriatique.

Les premières invasions des Thraces en Asie sont sans doute celles qui out causé la destruction de la seconde ville de Troie, celle de l'âge du bronze. Elles se classent par conséquent aux environs de 2000 ans avant notre ère, ce qui est assez conforme aux suppositions de d'Arbois de Jubainville. Et c'est aussi à cette date que le bronze se répand à travers les Balkans jusqu'en Suisse, avec, sur le Danube, des modèles des pièces recueillies à Troie même. C'est aussi à cette date que se produit cette sorte de ruée d'Eurasiates, ruée lente, incoercible qui les a conduits jusqu'en Irlande. Ces immigrants ne méprisaient pas le travail de la terre comme les Thraces et les autres indigènes. Ils s'acharnaient à sa culture, ainsi que le montre le tableau des mœurs des Ligures qu'a tracé Strabon. Ils ont colonisé le sol; et, submergeant la zone asiatique et le nord des Balkans pendant le premier âge du fer, ils y ont transformé peu à peu la population. Ils ont fait, des terribles Mœsiens de l'époque de la guerre de Troie, les Slaves paisibles au milieu desquels les Bulgares devaient venir se fondre presque complètement.

Le Baiser

Par Charles LEJEUNE

La pudeur a sa fausseté
et le baiser son innocence.
MIRABEAU.

Le Dr Ch. Letourneau, dans sa *Sociologie*, considère que les gestes et par suite les formules de politesse en usage dans toutes les sociétés humaines ont leur origine dans une action réflexe. Chez les animaux sociables, l'ébranlement nerveux causé par un sentiment un peu vif provoque des mouvements involontaires divers, suivant les espèces. Le cheval inquiet braque ses oreilles sur l'objet qui l'effraie, le chien remue la queue en signe de joie et le chat, selon les cas, ronronne ou fait le gros dos. Les singes pratiquent surtout entre eux et avec leurs petits la recherche des parasites, ce que font aussi les oiseaux et les Australiens dont c'était une des principales occupations. Les chiens, les chats, les ours et beaucoup d'autres animaux manifestent leurs caresses par l'action de lécher, qui est pour eux une habitude de propreté et qui est peut-être un acheminement vers le baiser.

Chez l'homme, le prosternement en usage dans certaines monarchies despotiques de l'Orient est analogue à la reptation du chien terrifié. Le baisement des pieds et des mains est comparable à l'empressement du chien qui lèche les pieds et les mains de son maître.

Parmi les facultés attribuées spécialement à l'espèce humaine et qui la distingueraient de toutes les autres, on a mis, avec le langage, le sourire et le baiser. Mais j'ai déjà constaté le rire chez le chien, et le sourire n'en est qu'une variante produite par l'éducation. Les diverses modifications de l'aboiement chez le chien, dont le cri primitif est le hurlement, et les différents cris avertisseurs de l'oiseau qui a des petits constituent bien un rudiment de langage; et, quant au baiser, les longues caresses des colombes, qui manifestent un si grand plaisir à se becqueter, ne permettent pas de leur contester une longue pratique de cet usage.

Le baiser n'est donc pas spécial à l'homme chez lequel il n'a dû naître et se développer qu'avec un certain degré de civilisation. Il est manifeste que le baiser ne peut se pratiquer chez les peuplades qui portent des botoques ou des anneaux de nez retombant sur la bouche. Il paraît avoir été inconnu des Australiens, des Papous, des Esquimaux, des Fuégiens.

des Africains occidentaux, des Laotiens et d'une partie des Polynésiens.

Chez certains Polynésiens, le salut consiste à frotter son nez contre celui de la personne à laquelle on veut faire accueil. En Malaisie et en Chine, on fait encore à peu près de même, mais en reniflant comme pour aspirer le parfum de l'individu; c'est la mimique animale prise sur le fait. A l'île Chamisso, les Esquimaux prirent congé du commandant Beechey et de ses marins en se léchant les mains et en les passant sur leur corps et sur leur figure pour les repasser ensuite sur les figures des Européens. D'autres Esquimaux rencontrés par le capitaine John Ross saluaient en se tirant le nez avec solennité. On sait d'ailleurs que rien n'est plus varié que la manière de saluer chez les différentes populations.

Si le baiser était plus général, on pourrait croire qu'il n'est que le prolongement de l'acte de succion par lequel le nouveau-né absorbe le liquide nourricier, mais, dans tous les cas, il remonte à une très haute antiquité.

Le baiser paraît nous venir de l'Asie et avoir pour origine un rite religieux. C'est en Orient que nous voyons la colombe intimement liée au culte de Vénus-Astarté. Est-ce à ce culte que nous devons la glorification du baiser si fréquent et si prolongé chez ces oiseaux sacrés? Ce qu'il y a de certain, c'est que le rite du baiser s'est développé, avec toutes les religions dont l'Orient nous a gratifiés, en même temps que le culte de la colombe. Il est permis de supposer que les prêtresses et les fidèles de la déesse des amours avaient pu suivre l'exemple et adopter les usages des oiseaux qui remplissaient son temple, ce qui ferait remonter très loin cette coutume que nous constatons en Vendée et en Angleterre.

Chez les Anciens, dont les mœurs étaient plus simples que les nôtres et qui ne s'embarrassaient pas de toutes les distinctions dont nous avons catalogué le baiser, ce fut probablement, au sortir de la sauvagerie, le moyen le plus naturel de manifester son amour et son respect. Ce qui paraît le prouver, c'est que le baiser fit partie essentielle du culte rendu aux divinités et l'adoration (*ad os portare*) ne voudrait pas dire autre chose qu'embrasser.

Le livre de Job nous apprend que les adorateurs du soleil et de la lune étendaient leurs mains vers ces astres et les portaient ensuite à leur bouche. De tout temps on a baisé et l'on baise encore les statues des idoles et des saints. Le baiser que l'on donnait à son hôte le rendait sacré.

Lorsque le baiser se fut généralisé, on en distingua plusieurs sortes et selon qu'il était donné sur la bouche, la joue, la barbe, les yeux, le front, les cheveux, le genou, la main, le pied ou les franges du vêtement, il signifia amour, respect, fidélité, amitié, protection, soumission ou adoration, selon la proximité de parenté, le sexe, l'âge, le rang des personnes et les usages locaux. Chez certains peuples sauvages, le fils recueille sur la bouche le dernier souffle de son père afin que son âme passe en lui. Qui touchait seulement le vêtement d'un personnage puissant, chef guerrier ou religieux, se mettait sous la dépendance de ce chef, qui lui devait protection. Le baiser succéda à l'attouchement. L'échange du sang, qui

liait deux guerriers à la vie, à la mort, fut remplacé par l'échange du baiser qui eut parfois la même signification.

Les danses primitives, qui ont eu presque toujours un caractère religieux, ont dû s'accompagner souvent du baiser et les danses dans lesquelles on s'embrasse, comme dans la bourrée, ont persisté jusqu'à nos jours.

Le catholicisme, qui a conservé les principaux rites des religions qui l'ont précédé, a fait du baiser le signe par lequel les frères en religion se reconnaissaient. Le baiser de paix qui se donnait entre les fidèles, avant la communion, fut aboli par Innocent III, à cause des abus auxquels il avait donné lieu; ce n'était qu'une imitation du baiser de concorde que se donnaient les initiés aux mystères de Cérès. Il fut remplacé par le baisement de la patène. Le prêtre prodigue encore ses baisers à l'autel et à l'évangile pendant la messe et toutes les personnes admises aux audiences du pape doivent embrasser la croix qui se trouve sur sa mule. On adore la croix en embrassant les plaies du Christ et en déposant son offrande, mais on n'embrasse pas sa figure, ce qui rappellerait le baiser de Judas; enfin le pape donne encore son anneau à embrasser. Le baiser donné à la terre le vendredi saint peut être la survivance d'un rite du culte chthonique.

Au Moyen Age, le baiser faisait partie des formalités qu'avait à accomplir le nouveau chevalier et l'accolade est encore pratiquée dans la remise de la croix aux légionnaires. C'était dans certaines coutumes un gage de bonne foi que se donnaient les parties contractantes, correspondant à la poignée de main qui conclut les marchés et c'est encore un signe de réconciliation. Le mot de baisemain désigne un hommage rendu par le vassal à son seigneur et le présent qu'il lui offrait dans cette circonstance.

En Orient, le criminel puni devait baiser la main de son juge et dans l'Inde le fakir, qui marche nu, est exposé aux baisers des fidèles sur toutes les parties de son corps.

L'étiquette des cours a conservé l'habitude de baiser la main du souverain; c'est un signe de loyalisme qui participe, en quelque sorte, de la nature du serment.

L'usage de saluer les dames en les baisant sur la bouche dura longtemps en France, en Allemagne et en Angleterre et Montaigne trouve cette coutume déplaisante et injurieuse aux dames. Je ne sais si les cardinaux usent encore du droit qu'ils avaient de baiser les reines sur la bouche, mais les évêques donnent encore la pierre de leur anneau à baiser. L'habitude de baiser la main des dames pour les saluer a persisté dans le monde des salons jusqu'à notre époque, mais elle est probablement appelée à disparaître avec ce qu'on appelait le bon ton et les belles manières du temps jadis. — On connaît la réponse de Marguerite d'Écosse à ceux qui s'étonnaient qu'elle eût embrassé Alain Chartier pendant son sommeil; ce n'était pas l'homme, disait-elle, mais la bouche qui avait prononcé tant de sages paroles.

Enfin le baiser servit aussi à dissimuler la haine et la vengeance et c'est

en le baisant que les meurtriers de César le frappèrent. Ceci est une exception, car en général le baiser a eu jusqu'à nos jours une bonne renommée et les poètes, les peintres et les sculpteurs l'ont célébré à l'envi sous ses différentes formes. On cite particulièrement les dix-neuf pièces de Jean Second, qui ont été écrites en latin, mais ont été souvent traduites.

Mais on ne s'est pas contenté de le chanter et chez certaines populations les jeunes gens des deux sexes se sont livrés à des baisers prolongés tout à fait comparables à ceux des pigeons. M. le Dr Marcel Baudoin nous a donné une étude très documentée du maraichinage qui se pratique en Vendée [1]. Il serait intéressant de faire une enquête ethnographique pour savoir chez quelles populations on peut constater l'existence de cette coutume. — Elle serait très répandue en Angleterre dans la petite bourgeoisie où des fiancés s'en contenteraient souvent pendant des années. Elle fait l'objet d'une nouvelle appelée *La Reverende*, publiée par Pierre Mille dans le *Le Journal*. — En Amérique, elle paraît avoir produit une variante, qui est le Kis-Kis ou danse du baiser dans laquelle les couples s'embrassent longuement entre chaque pose. Ce qu'il y a de remarquable ici, c'est que cette pratique ne se fait plus dans l'ombre, mais s'affiche publiquement. C'est probablement l'aboutissant d'un flirt poussé très loin.

Dans la féconde Allemagne, la persécution dont le baiser est l'objet prouve sa large expansion. Mais des procès retentissants peuvent faire croire que les Germains n'ont pas encore pu se débarrasser de procédés plus brutaux dont parlait déjà Tacite et qui étaient d'ailleurs répandus un peu partout. Quant aux méridionaux, je leur crois le sang trop bouillant pour se complaire à de très longs atermoiements.

M. le Dr M. Baudoin a étudié l'influence exercée par le maraichinage sur la vie sexuelle dans la Vendée maritime, au point de vue social. De ses nombreuses statistiques, il conclut que cette coutume favorise le mariage et augmente le nombre des naissances sans élever celui des enfants naturels, bien qu'une jeune fille sur quatre se marie enceinte au Marais du Mont, parce que ces filles se marient le plus souvent avec leurs amis. Les parents n'y voient pas de mal parce qu'ils en ont fait autant dans leur jeunesse et l'auteur constate qu'il présente un avantage social, parce que les jeunes hommes épousent les jeunes filles de leur choix et que les enfants non plus ne sont pas abandonnés.

Il n'est pas douteux que la répétition et l'abus de cette pratique vendéenne en atténue l'effet et en émousse la sensation.

On pourrait s'étonner que de pareilles coutumes se soient généralisées chez deux peuples qui affichent les plus grands scrupules de pudeur. Mais si le baiser prolongé a des défenseurs et des pratiquants chez les Anglais et les Américains, il a aussi ses détracteurs qui lui font une guerre acharnée. Ces derniers ont été chercher dans les lois de l'hygiène

1. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1905.

des armes pour le combattre. Pour eux « le baiser n'est qu'un véhicule de microbes et une pépinière de bacilles, il empoisonne l'humanité ». Les savants allemands se joignent aux savants anglais et américains pour prohiber « cette juxtaposition des orifices buccaux à l'état de contraction ».

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites!

En Angleterre, l'homme qui a pris de force un baiser à une femme est condamné comme ayant porté atteinte à la considération de la personne, à moins qu'il n'ait l'excuse d'en faire sa fiancée.

Le Dr J. P. Limonds, directeur du laboratoire bactériologique de l'État d'Indiana, a signalé différents cas de méningite tuberculeuse chez de jeunes enfants qui s'étaient trouvés en contact avec des parents atteints de tuberculose pulmonaire avancée et avaient été infectés par les baisers de leurs parents[1].

Au sujet du baiser, M. Marcel Prévost, dans *Lettres de Femmes*, faisait dire par l'une d'elles : « Depuis que le monde est monde, l'amour existe et ses lois ne changent guère, les bras cherchent les tailles, les lèvres cherchent les lèvres avec tant de spontanéité que c'est évidemment la faute au bon Dieu et qu'il aurait mauvaise grâce à s'en fâcher. »

M. Marcel Baudoin a demandé grâce pour le maraichinage qui conserve, dit-il, un peu de poésie dans notre époque surtout pratique. C'est une poésie un peu réaliste dont Dante n'aurait pas mis les adeptes dans son paradis.

Tous les médecins sont d'accord pour proscrire certains baisers anormaux excitant outre mesure le sixième sens.

Je ne nie pas que des avaries et autres maladies contagieuses puissent être communiquées par le baiser, mais ce n'est peut-être pas une raison suffisante pour interdire à tout le monde d'embrasser un enfant. C'est un devoir pour les malades de cette catégorie, dûment avertis, de se priver d'un geste qui peut être dangereux pour leur entourage.

Pour me résumer, je pense que :

Depuis que le baiser existe, il a dû faire plus de bien que de mal et il mérite, au moins dans la plupart des cas, des circonstances atténuantes.

Nous devons prendre la défense du baiser qui n'offre aucun danger entre personnes saines.

Il est une source de vie que nous n'avons pas le droit de laisser tarir dans notre France qui se dépeuple.

Il est le moyen le plus naturel de se témoigner l'amour, l'affection ou l'amitié, choses précieuses que l'on ne cultivera jamais assez.

Enfin c'est le suprême adieu donné, en temps normal, à la personne aimée qui vient de mourir et devant lequel nous devons nous découvrir avec respect.

1. *La Revue*, février 1912.

Livres et Revues

MAJOR LÉONARD DARWIN. — *Eugenics during and after the war* (*The Eugenics review*. July, 1915).

L'éminent fils de Darwin, président de la Société Eugénique, passe en revue les effets que la guerre actuelle peut exercer sur la valeur des futures générations; ils sont nombreux, contradictoires, et leur résultante générale, difficile à préciser, ne sera sans doute pas très « eugénique », même pour les nations victorieuses. Dans les temps primitifs, M. Darwin remarque très justement que la guerre a sûrement exercé d'excellents effets sur la race. Elle exigeait de l'individu beaucoup d'intelligence, de force et de courage moral; elle développait en même temps les sentiments de solidarité dans la tribu. Tout le monde se battait et les faibles étaient les premiers à disparaître. Il s'exerçait ainsi une sélection entre les groupes et une autre sélection entre les individus qui ne pouvait que favoriser les plus aptes.

Mais actuellement les conditions sont bien différentes et infiniment plus complexes. Quel sera son effet sur les groupes? Le vaincu sera plus pauvre; mais sa nationalité en sera-t-elle diminuée? Les masses d'hommes qu'elle anéantit seront-elles remplacées dans une population, comme celle de l'Angleterre, où la natalité a si rapidement diminué? Ceux qui reviendront exerceront certainement plus d'attraits sur l'autre sexe, mais sera-ce une compensation? 60 p. 100 des gradués des universités sont partis, enlevant à la nation sa classe pensante. N'est-ce pas là une terrible sélection à rebours? L'auteur passe en revue, à ce propos, les divers moyens d'augmenter la natalité des survivants; la polygamie ne lui paraît pas acceptable; les améliorations des circonstances mésologiques lui semblent inefficaces et il fait surtout appel, bien plus qu'à la philantrophie, à l'effort et au sentiment du devoir que l'on doit particulièrement développer chez la femme : c'est elle qui a surtout les charges de cette natalité qui seule peut sauver la race.

Je ne discuterai pas ces idées. Le point de vue eugénique et sélectif est primordial dans ces vastes questions. On y est assez rétif en France, et il me suffit d'attirer l'attention et surtout la réflexion sur ces graves problèmes. Dr G. P.

P. CHALMERS MITCHELL, membre de la Société royale de Londres. — *Le Darwinisme et la guerre*, traduit de l'anglais par M. Solovine, préface de

M. E. Boutroux, de l'Académie française. 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* (Librairie Félix Alcan).

Les Allemands prétendent que la loi naturelle à laquelle toutes les lois de la nature peuvent être réduites, est la loi de la lutte. La guerre serait donc une loi fondamentale de l'évolution, et l'on trouverait sa justification dans la théorie darwinienne de l'évolution et de la lutte pour l'existence.

Or, la loi formulée par Darwin n'est qu'une hypothèse actuellement encore âprement discutée et n'est pas nécessairement vraie pour l'humanité comme elle l'est pour les végétaux et les animaux. Darwin n'entendait nullement dire que les races favorisées étaient celles qui étaient le mieux armées pour l'extermination violente de leurs semblables, mais bien celles qui étaient le mieux adaptées à leur milieu, à la place qu'elles occupent dans la nature. Mais on ne peut assimiler l'homme aux animaux ou aux végétaux puisqu'il possède la conscience d'une loi morale. Les Allemands forment-ils une race spéciale, une race privilégiée? rien ne le démontre et à cette occasion l'auteur nous établit une carte anthropologique de l'Europe. Aux races préhistoriques ont succédé trois grandes races, la méditerranéenne, la race alpine ou celte, et la race nordique qui se sont partagé l'Europe. Or l'Allemagne presque en totalité est occupée par la race alpine. La prétention d'appartenir à une race privilégiée n'a donc aucune base scientifique, car on n'a pu caractériser chacune des trois races par certaines propriétés physiques ou morales particulières.

Suivent des considérations sur les facteurs sélectifs épigénétiques, qui interviennent pour la formation des nationalités; et l'auteur conclut en disant que l'homme n'est pas sujet aux lois de l'inconscient et ce n'est pas par elles qu'on doit juger sa conduite, mais selon que celle-ci est en harmonie avec le non-moi extérieur et réel que l'homme a construit à travers les âges.

Nous ne pouvons que féliciter le traducteur d'avoir si bien et si clairement rendu l'ouvrage de P. Chalmers Mitchell. Toutefois je ne puis terminer ce compte rendu sans rapporter le mot d'un de nos braves, évadé des prisons de l'Allemagne : « Avant la guerre, je croyais que les Allemands étaient des hommes comme les autres, mais je reconnais, après les avoir connus de près, que ce n'est pas vrai. » H. W.

TABLE DES MATIÈRES

LEÇONS

G. Papillault. — Science française, scolastique allemande . . 1, 65, 106, 256, 333
J. Vinson. — L'origine du langage. — Les animaux. — La science allemande et la méthode 45
L. Manouvrier. — Conclusions générales sur l'Anthropologie des sexes et applications sociales 85, 145
R. Anthony. — La division des fonctions de la vie dans Hobbes et dans Bichat. 165
D. Bellet. — Les mobiles économiques dans le développement de l'industrie humaine 241
P.-G. Mahoudeau. — Les influences ethnogéniques des milieux en Gaule et en Germanie 369

ARTICLES DIVERS

G. Poisson. — La race germanique et sa prétendue supériorité 25
L. Capitan. — Les caractères d'infériorité morbide des Austro-Allemands. 75
L. Reutter. — Les flèches empoisonnées. — Analyses de poisons : III. Sumatra. 81
J. Roche. — La politique nationale allemande 96
J.-L. de Lanessan. — Le germanisme et la théorie de la force. 125
K. Stolyhwo. — Système naturel de l'anthropologie et sa position par rapport à plusieurs autres branches de la science 155
G. Hervé. — Sur les mots « Boche » et « Bocholand » 162
L. Capitan. — Quelques observations sur les chiens et le vin à l'époque gallo-romaine 186
E. Pittard. — Notes anthropologiques préliminaires sur les Monténégrins. 199
A. Corre. — Curieuse anomalie de développement céphalique observée sur une petite fille à la Guadeloupe 202
H. Hinkovič. — Les Yougoslaves, leur passé, leur avenir. 205
P. de Mortillet. — Cachette d'ébauches de haches en silex de Linas (Seine-et-Oise) 231
G. Hervé. — « Boche » et « Bocholand ». 235
M. Baudoin. — Découverte d'un menhir à sculptures, tombé sous les dunes dans l'intérieur du marais de Mont, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée) . . 273
E.-M.-L. Patrin. — Observations sur les mœurs des peuples qui habitent la Sibérie 292
Drs Deyrolle et **Reinburg.** — Notes d'anthropologie guyanaise 302
Dr Landau. — Notes eugéniques. 310
J. Roche. — L'Ordre teutonique et la guerre actuelle 317
G. Hervé. — Superstitions populaires suisses concernant les armes, le tir, la guerre, les blessures (réponse à l'enquête de la Société suisse d'Ethnologie) 350
A. Aymar et **G. Charvilhat.** — Utilisation des bombes et scories volcaniques à l'époque néolithique en Auvergne 366

G. Poisson. — L'origine préhistorique du mythe de Méduse et du culte d'Athéné 389
A. de Mortillet. — Note sur deux poignards en bronze trouvés en Corse . . 399
G. Hervé. — Les Allemands, d'après un Allemand 405
A. de Mortillet. — Emploi des dents de castor aux temps néolithiques . . 409
E. Pittard. — Contribution à l'étude anthropologique des Gagaouz 419
L. Capitan. — Le couteau de pierre à sacrifices humains de l'ancien Mexique dans deux livres du XVIIe siècle. (Comparaison avec deux pièces originales.) 433
J. Lefort. — L'Autriche-Hongrie et le droit des gens 440
T. Holbé. — Métis de Cochinchine 449
S. Zaborowski. — Les Balkans, leur premier peuplement 467
Ch. Lejeune. — Le baiser 478

ÉCOLE

Liste des membres de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques I
Programme des cours de l'Ecole d'anthropologie pour l'année 1916-17 . . . 408

NÉCROLOGIE

Le docteur Henri Thulié 84

LIVRES ET REVUES

F. G. Speck. — The double-curve motive in North-eastern Algonkian art (*F. S.*) 44
Henri Brenier. — Essai d'atlas statistique de l'Indo-Chine (*F. S.*) 115
G. Elliot Smith. — Influence of racial mixture in Egypt (*H. W.*) 123
Leroy Hodges. — Les Slaves dans les fermes du Sud aux Etats-Unis (*S. Z.*). 237
F. Marquez de la Plata. — Estudio acerco de los origines del pueblo español (*L. M.*) 314
E. Krakowski. — Les sources médioévales de la philosophie de Locke (*G. P.*). 316
R. H. Lowie. — Psychology and Sociology (*G. P.*) 447
H. Langerock. — A study in professional deformation (*G. P.*) 447
V. S. Yarros. — Human progress : the idea and the reality (*G. P.*) 447
Anuario da Casa Pia de Lisboa (*G. P.*) 448
Major Leonard Darwin. — Eugenic during and after the war (*G. P.*) . . . 483
P. Chalmers Mitchell. — Le darwinisme et la guerre (*H. W.*) 484
Bibliographie 44, 204

FIGURES DANS LE TEXTE

Schéma d'un système naturel d'anthropologie 158
Deux stèles funéraires de chiens, époque gallo-romaine (Musée de Narbonne) 193
Anomalie de développement céphalique 203-204
Photographie de l'article 66 du Compromis croato-magyar de 1868 209
Mgr Strossmayer, évêque croate de Diakovo 211
Carte de l'extension ethnique de la nation Serbo-Croato-Slovène 212
Ebauches de haches en silex de la cachette de Linas 232
— — — de Bouville 233
Situation géographique des menhirs des Chaumes, à St-Hilaire-de-Riez (Vendée) 277
Situation géologique du menhir tombé du marais de Mont 279

Surface zénithale du menhir à sculptures des Chaumes. 280
Photographie du menhir tombé — — 282
Rainures — — — 288
Rainures du pilier du mégalithe sous tumulus du Morgaillon, à St-Martin-de-Brem (Vendée) 289
Tartares de Kazan. 299
Schéma des polissoirs de Cayenne 303
Groupement — — 305
Polissoir du Cépérou, à Cayenne 306
Haches polies du Musée de Cayenne 307-308
Manuscrit suisse sur les superstitions de guerre. 360-361
Bombes et scories volcaniques utilisées en Auvergne à l'époque néolithique. 367
Deux poignards en bronze trouvés en Corse 400
Mandibules et dents de castor du camp de Chassey. 411
Dents de castor montées sur bronze 416
Couteau mexicain en pierre figuré en 1634 435
Couteau mexicain en pierre à manche de bois incrusté. 437
Métis de Cochinchine (21 fig.) 451-465

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé

Le Gérant
Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

GN
1
R48
année
25-26

Revue anthropologique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY